



Margaret Carnegie
Library



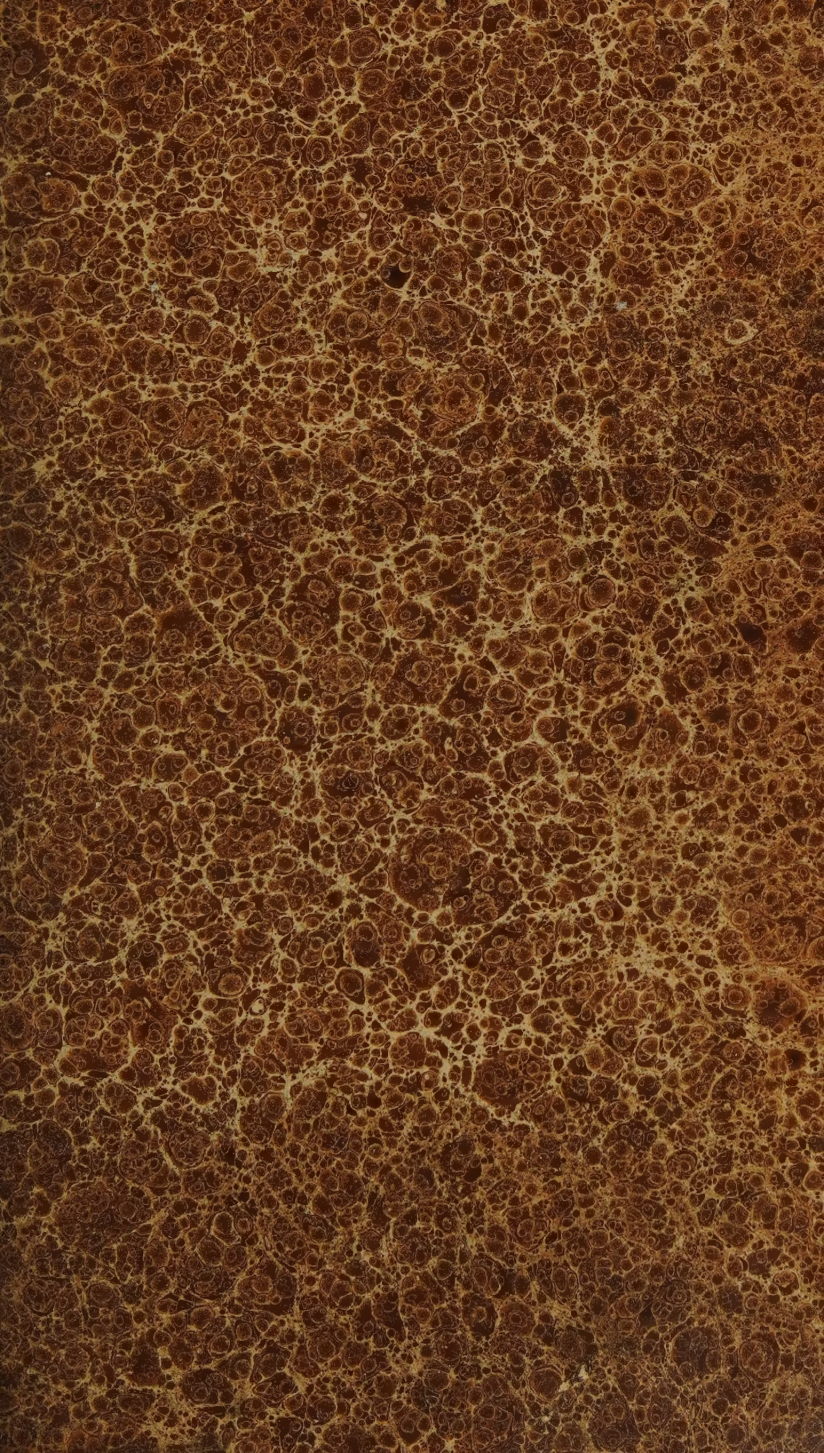
Accession No. 30917

R

Class F Book B615

920.01

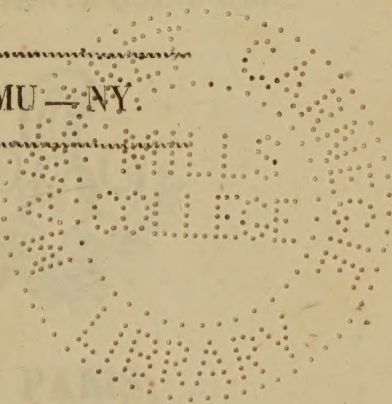
v.75



BIOGRAPHIE
UNIVERSELLE,
ANCIENNE ET MODERNE.
SUPPLÉMENT.

MU—NY.

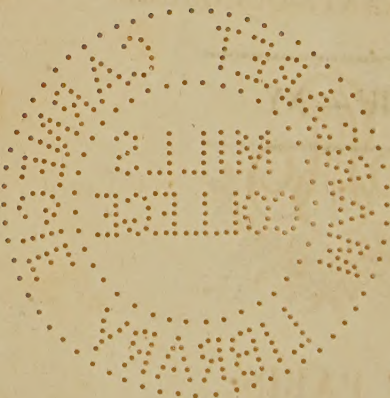
Mills College Library
WITHDRAWN



CHEZ D. G. MICHAUD, ÉDITEUR,

101, RUE DE LA HARPE, 101.

LE DÉPÔT EN BREVET DE PATENT — DÉPÔT
ET DÉPÔT DE BREVET DE PATENT



BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE.

SUPPLÉMENT,

OU

SUITE DE L'HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE
ET PRIVÉE DE TOUS LES HOMMES QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR
LEURS ÉCRITS, LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU
LEURS CRIMES.

OUVRAGE ENTièrement NEUF,

RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

On doit des égards aux vivants ; on ne doit aux morts
que la vérité. (VOLT., première Lettre sur Orléans.)

TOME SOIXANTE-QUINZIÈME.



A PARIS,

CHEZ L.-G. MICHAUD, ÉDITEUR,

RUE DE LA JUSSIENNE, 3.

1844.

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE

ANCIENNE ET MODERNE

SUPPLÉMENT

NOTES DE L'HISTOIRE, PAR GUY DE L'ARCHEVÊQUE, DE LA VIE HISTORIQUE
ET PRIVÉE DE TOUTES LES HOMMES QUI SE SONT FAITS REMARQUER PAR
LEURS ÉCRITS, LEURS ACTIONS, LEURS JOURNÉES, LEURS VERTUS OU
LEURS CRIMES.

OUVRAGE ÉCRIT PAR M. DE L'ARCHEVÊQUE

REDIGÉ PAR M. DE L'ARCHEVÊQUE DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS

Le tout en deux volumes in-8, par lequel on peut se procurer
une collection complète de l'histoire universelle.

TOME SOIXANTE-QUINZIÈME



CHER L. G. MICHAUD, ÉDITEUR

À PARIS, RUE DE LA HARPE, N. 22.

R
7

920.01

B615 SIGNATURES DES AUTEURS

v.75

DU SOIXANTE-QUINZIÈME VOLUME.

MM.

A—D. ARTAUD.
 A—T. H. AUDIFFRET.
 A—Y. ALBY (René).
 AZ—O. AZARIO.
 B—L—M. BLUMM.
 B—U. BEAULIEU.
 CH—S. CHAIS.
 D—B—S. DUBOIS (Louis).
 D—G. DEPPING.
 D—H—E. DEHÈQUE.
 D—Z—S. DEZOS DE LA ROQUETTE.
 E—S. EYRIÈS.
 F—A. FORTIA D'URBAN.
 F—LE. FAYOLLE.
 F. P—T. Fabien PILLET.
 G—G—Y. DE GRÉGORY.
 G—T—R. GAUTHIER.
 G—Y. GLEY.
 L. LEFEBVRE-CAUCHY.
 L—C—J. LACATTE-JOLTROIS.

MM.

L—P—E. Hippolyte DE LA PORTE.
 L—S—D. LESOURD (Louis).
 L—Y. LÉCUY.
 M—D j. MICHAUD jeune.
 M—G—N. MAGNIN.
 M—R—T. MÉRAT (F.-V.).
 N—F—E. DE NEUFFORGE (Pierre).
 P. L—T. Prosper LEVOT.
 P—RT. PHILBERT.
 P—S. PÉRIÈS.
 R—D. REINAUD.
 R—D—N. RENAULDIN.
 R—F—G. DE REIFFENBERG.
 R—G—M. REINGANUM.
 S—D. SUARD.
 T—D. TABARAUD.
 U—I. USTÉRI.
 V—VE. VILLENAVE.
 W—S. WEISS.
 Z. Anonyme.

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE.

SUPPLÉMENT.

M

MULEY ISMAEL et **MULEY SOLEIMAN.** *Voy.* SOLEIMAN, au Suppl.

MULEY-YEZID. *Voy.* YEZID, LI, 480.

MULINEN (JEAN-GUILLAUME de), d'une famille noble et ancienne de l'Argovie, connue par son attachement à la maison de Habsbourg, qui possédait alors cette contrée de la Suisse, naquit vers l'an 1400, au château de Castlen, d'Egbert de Mulinen, membre de la confédération de l'Écu de Saint-Georges, frère d'Albert, guerrier illustre, compagnon d'armes et conseiller privé de l'archiduc Léopold, qui, ainsi que cinq parents de son nom, périt avec ce prince à la bataille de Sempach, en 1386, et fut inhumé comme lui à l'abbaye de Konigsfelden. Son père étant mort jeune, et sa mère Amélie de Truchsess s'étant remariée en Souabe au chevalier Henri d'Isenbourg, Mulinen fut destiné à l'état ecclésiastique, et obtint fort jeune un canonicat à Munster; mais son oncle, Jean Truchsess de Diessenhofen, un des chevaliers les plus renommés de l'armée autrichienne, lui trouvant plus de goût pour les armes, se chargea d'achever son éducation. Ils se rendirent

au concile de Constance, à la suite de l'archiduc Frédéric (1415), et accompagnèrent seuls ce prince dans la fuite qui devint pour lui la source de tant de malheurs. Dès ce moment, Mulinen ne quitta plus Frédéric, partagea avec lui le ban de l'empire et de l'église, le suivit en exil, et, d'après Hormayr, lui donna quelque temps un asile dans son château de Bernneck, dans le Tyrol. Frédéric, ayant recouvré la plus grande partie de ses états, combla Mulinen de bienfaits, lui donna plusieurs terres dans le Tyrol, le commandement des deux forteresses importantes de Zulf et de Landeck, et le fit son premier chambellan. Un acte conservé aux archives d'Innsbruck, par lequel le duc et son chambellan se font, en cas de mort, une donation réciproque de mille florins du Rhin, prouve la faveur dont ce dernier jouissait, et le rapprochement que les mœurs du temps mettaient entre les souverains et les gentilshommes qui étaient à leur service. On voit encore dans la célèbre abbaye de Wilten, près d'Innsbruck, un *ex voto* dans lequel Frédéric et Mulinen sont peints à genoux avec leurs armoiries. Dieu le père, dans le ciel, armé d'un arc, va tirer une flèche sur

les pénitents, que la sainte Vierge, debout à côté d'eux, couvre d'un pan de sa robe. Ce tableau singulier, peint au commencement du XV^e siècle, est un monument pour l'histoire de l'art; il a été décrit, par le baron Hormayr, dans le deuxième volume des *Archives de l'Allemagne méridionale*. L'archiduc ayant fait sa paix avec l'empereur Sigismond, ce dernier éleva, l'an 1434, Jean-Guillaume de Mulinen, Egbert, son frère, et Albert, leur cousin, à la dignité de baron d'empire. Jean-Guillaume mourut vers l'an 1450 sans avoir été marié; ses terres dans le Tyrol passèrent à son frère Egbert, qui était resté dans l'Argovie, où il avait de grandes propriétés, lorsque la république de Berne en fit la conquête. — Un autre frère, *Frédéric*, était grand-prévôt du chapitre de Brixen, où l'on voit encore sa statue équestre, sculptée en pierre à la façade de la prévôté. S—D.

MULINEN (NICOLAS, baron de), issu d'Albert, était cousin-germain de Jean-Guillaume, dont l'article précède. Les fils de celui-ci avaient été agrégés au patriciat de Berne, où leurs descendants ont joui, avec cinq autres anciennes maisons, jusqu'à la révolution de 1798, d'un droit de préséance dans le sénat de la république. Nicolas de Mulinen naquit à Berne, en 1570. Son père appelé aussi Nicolas, bailli de Nyon, sa mère et deux de ses sœurs moururent de la peste, au château de Nyon, en 1580. Son grand-oncle, l'avoyer Bêat-Louis de Mulinen, lui fit donner une éducation distinguée. A l'âge de seize ans il suivit son parent Louis d'Erlach à la cour de Savoie, et de là vint à Paris pour y terminer ses études. Il y forma des liaisons avec quelques chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, qui l'engagèrent, quoique protestant,

à les accompagner à Malte, d'où il fit une caravane contre les Turcs. Rentré dans sa patrie il s'y maria, devint membre du conseil souverain de la république (1596), et remplit avec distinction plusieurs emplois. Il commanda, en 1603, le contingent bernois qui fut envoyé à Genève après la fameuse escalade. Ayant bientôt perdu son épouse, il se décida à suivre de nouveau son goût pour la vie militaire, se rendit en Allemagne, accompagna le prince Maurice de Nassau au siège de Juliers, et se distingua, en 1610, à la prise de cette place. Cette campagne terminée, il prit du service dans l'armée du margrave Georges-Frédéric de Baden, où ses talents lui valurent l'estime et l'amitié des plus célèbres officiers de la ligue des princes protestants. On conserve encore son *album*, qui contient ses signatures et des preuves de l'amitié que lui avaient vouée le duc Jules-Henri de Saxe, les landgraves de Hesse, les margraves de Baden, les comtes Maurice de Nassau, Ernest de Mansfeld, et d'autres illustres guerriers qui ont figuré en Allemagne au commencement de la guerre de Trente-Ans. Nommé sénateur à Berne, il rentra dans sa patrie en 1613, et y réorganisa l'état militaire de la république. Des troubles de religion s'élevant élevés dans le pays des Grisons l'an 1618, ils prirent un tel caractère de férocité qu'en 1620 le parti catholique, dans la Valteline, massacra tous les protestants de cette contrée, et se mit sous la protection du gouvernement espagnol de Milan. Les Grisons demandèrent du secours à leurs alliés de Zurich et de Berne, et les premiers y envoyèrent un corps de neuf cents hommes, les derniers trois mille, sous les ordres du sénateur de Mulinen. Réunie à un régiment

grison, leur petite armée, après quelques combats très-vifs, prit Bormio, et s'avança le 11 septembre sur Tirano, capitale de la Valteline, où elle ne croyait trouver qu'une faible garnison. Mais l'armée espagnole, sous les ordres de Pimentel, y était arrivée le même matin. L'avant-garde des Suisses, composée de deux cents Bernois et Grisons, fut bientôt aux prises avec l'ennemi. Mulinen marcha pour les dégager; mais avant que les Zuricois eussent eu le temps de le joindre, il fut attaqué par toute l'armée espagnole, composée alors des meilleures troupes de l'Europe. Le banneret Frisezing et presque tous les officiers bernois périrent dès le commencement de l'action. Mulinen, quoique grièvement blessé, resta presque seul au milieu des cadavres des siens, s'adossa contre une muraille, et, muni d'une hallebarde arrachée à un soldat, se défendit avec une grande valeur. D'une taille colossale et d'une force extraordinaire, il renversa tout ce qui s'approchait de lui, et il étendit, entre autres, à ses pieds un général espagnol et son écuyer. Les chefs de l'armée espagnole, frappés de son courage, retinrent alors leurs soldats et lui crièrent de se rendre. Il leur répondit à haute voix : *Si je n'ai pas su vaincre, je saurai mourir comme un brave guerrier.* Alors il fut accablé par le nombre, et il périt digne de son aïeul, cet illustre Adrien de Bubenbergh, l'Austro des Suisses. La soldatesque furiense lui arracha le cœur, et maltraita son corps d'une manière barbare. Un moment après, les Zuricois et les Grisons arrivant enfin, repoussèrent les ennemis, mais ne purent surprendre Tirano. Il existe encore plusieurs relations de cette défaite écrites par des témoins oculaires, et

un petit poëme contemporain qui contient l'histoire de la vie et de la mort de Nicolas de Mulinen. Il laissa un fils, qui mourut jeune au service de Hollande, et une fille mariée dans la maison de Willading, célèbre dans les Annales de Berne. S—D.

MULLER (GUILLAUME-JEAN), voyageur allemand, était natif de Harbourg, ville de la Basse-Saxe sur l'Elbe, vis-à-vis de Hambourg. Après avoir été ordonné prêtre à Crempe en Holstein, il entra, en 1661, au service de la compagnie danoise de la côte de Guinée. Le 31 décembre, il s'embarqua sur un navire qui descendit l'Elbe; le 13 décembre 1662, il atteignit sa destination qui était Frederiksborg, fort sur la Côte-d'Or, dans le royaume de Fétu. Après huit ans de séjour dans cette contrée lointaine, il revint en Danemark, très-souffrant des suites des fatigues, des craintes et des dangers auxquels il avait été exposé. On a de lui, en allemand : *Le pays de Fétu, situé en Afrique sur la Côte-d'Or, en Guinée, sincèrement et soigneusement décrit, d'après une expérience de huit ans, des observations exactes et des recherches continuelles, et orné des figures nécessaires ainsi que d'un vocabulaire de la langue de Fétu.* — 8° avec une préface de Rodolphe Capel, prêtre de Harbourg, Harbourg, 1673, in-8° : Nuremberg, 1675; Harbourg, 1676. in-8°. Le pays de Fétu est le même que celui d'Ouinebah (voy. MÉRIBUTH, LXXIII, 471). Tous les écrivains qui ont parlé du livre de Muller, s'accordent à reconnaître que ce voyageur n'était pas crédule, et qu'il a donné une très-bonne relation du pays où il avait plusieurs fois couru de grands risques; elle est rédigée avec ordre, et on en loue le style. Il est singulier que l'auteur qui fait con-

naître en détail les mœurs, les usages, l'état politique, le trafic, les guerres des nègres, ne parle nullement de la traite des esclaves. Dans la première partie, il offre des particularités intéressantes et peu connues sur les établissements européens de la Côte-d'Or. Les figures sont insignifiantes.

E—s.

MULLER (JEAN-GODARD), graveur allemand, né en 1747, à Bernhausen, dans le Wurtemberg, fit ses études au collège de Stuttgart, où le cours de dessin eut toute sa prédilection ; il fit des progrès si rapides dans cette partie, qu'ils lui valurent les encouragements du prince, et déterminèrent sa carrière future. Son père, juge de village, aurait voulu faire de lui un pasteur ; mais il fallut renoncer à ce projet quand la vocation d'artiste se fut prononcée chez son fils. Muller fut mis à l'école du peintre français Guibal ; sur le conseil de ce maître, il s'adonna à l'étude de la gravure, et, en 1770, il fut envoyé à Paris, pour apprendre cet art, sous la direction de Wille, originaire comme lui du Wurtemberg. Il demeura six ans dans cette école, devint un graveur très-distingué, et remporta plusieurs prix à l'Académie, dont il fut nommé membre en 1776. Il retourna ensuite à Stuttgart, et fut chargé de l'enseignement de son art. S'étant marié, il revint avec sa femme en 1785 à Paris, où on l'avait appelé pour graver le portrait en pied du roi. Cet ouvrage eut un grand succès ; il grava encore la bataille de Bunkershill, d'après le tableau du peintre américain Turnbull. Pendant ce second séjour à Paris, il perdit sa femme en 1788 ; il lui resta de son mariage un fils, Jean-Frédéric-Guillaume, qui fut son meilleur élève, et qui, après être devenu à son

tour un graveur célèbre, mourut à la fleur de l'âge et dans toute la maturité du talent (voy. XXX, 400). Muller retourna ensuite dans sa patrie, et reprit la direction de l'école de gravure de Stuttgart, refusant des emplois plus lucratifs qu'on lui offrit à Dresde et à Vienne. Il fit en même temps une série de belles gravures, parmi lesquelles on distingue *la Madonna della sedia* d'après Raphaël, et une Madone d'après L. Spada ; beaucoup de planches du *Musée français* de Robillard, sont de cet artiste laborieux. A l'âge de 73 ans, il grava *la Mater sancta* ; c'était en 1819 ; quelques années auparavant il avait exécuté, avec son fils, le portrait de Jérôme Bonaparte, roi de Westphalie. Dans un âge très-avancé, il entreprit encore une série de cinquante portraits des contemporains célèbres. Il lui fallut enfin, à cause de l'affaiblissement de sa vue, renoncer au travail, et il mourut le 14 mars 1830, ayant atteint l'âge de quatre-vingt-trois ans. Les honneurs ne lui avaient pas manqué ; il avait été admis dans les Académies de Berlin, Vienne, Munich et Copenhague, et son gouvernement lui avait décerné le titre de chevalier de l'ordre pour le Mérite et de l'ordre de la Couronne.

D—c.

MULLER (JEAN-GEORGES), littérateur allemand, né en 1759, à Schaffhouse, en Suisse, était frère du célèbre historien Jean de Muller. Ayant été destiné à l'état ecclésiastique, comme l'avait été son frère, il alla s'y préparer dans l'université de Göttingue, en 1779. Il demeura ensuite quelque temps chez le philosophe Herder, qui eut une grande influence sur la direction de l'esprit du jeune étudiant. De retour dans sa ville natale, celui-ci fut admis, en

1782, dans l'ordre ecclésiastique, et, quelques années après, il fut nommé catéchiste de l'église de l'hôpital. Il se convainquit alors que sa timidité naturelle ne lui permettrait pas de se distinguer par la prédication; en conséquence, il préféra enseigner le grec et l'hébreu dans l'école de Schaffhouse, et se livrer entièrement à la carrière littéraire. En 1789, il fit paraître un recueil de *Morceaux philosophiques*, et, en 1798, il publia des *Lettres sur l'étude des sciences et de l'histoire*; il traduisit aussi plusieurs ouvrages étrangers, tels que la *Géographie comparative de Mentelle*, l'*Histoire de la Grande-Bretagne*, par Dalrymple, et les *Confessions d'hommes célèbres*. Lors de la révolution de la Suisse, opérée par l'invasion de l'armée française, il fut entraîné par le torrent des événements dans les affaires publiques : Bonaparte le désigna, en 1803, au nombre des sept commissaires qui devaient mettre à exécution la nouvelle constitution de la Suisse. Muller entra dans le petit conseil, et fut président de la commission des écoles de son pays. Dans ce dernier poste, il contribua à l'amélioration de l'instruction primaire. Cependant, il n'abandonna point les études ecclésiastiques, et fit paraître quatre volumes de *Fragments sur les mœurs et les opinions des temps passés*, surtout de l'époque de la réforme; puis un *Traité de la foi des chrétiens*, en 2 vol. Après la mort de Herder, étant appelé à se charger, avec son frère et Goethe, de la publication des œuvres complètes de ce philosophe; puis obligé, quatre ans après, de donner les mêmes soins à la publication des œuvres de son frère qui venait de mourir, il se démit de son emploi de membre du conseil, et vécut dans une retraite honorable jusqu'au 20 nov.

1819, jour de son décès. Lors de la célébration du Jubilé de la réforme religieuse, les universités allemandes d'Iéna et de Tübingue lui avaient accordé le diplôme de docteur en théologie, pour le récompenser de ses écrits en faveur du protestantisme. D—c.

MULLER (LÉONARD), général français, était, avant la révolution, officier dans un régiment d'infanterie allemande au service de France. Ayant embrassé la cause de la révolution, il devint rapidement colonel; puis à la fin de 1793, fut chargé de commander en chef l'armée des Pyrénées-Occidentales à la place de Willot (voy. ce nom, L, 596), qui venait d'être suspendu de ses fonctions et emprisonné par ordre des commissaires de la Convention. Cette armée, peu nombreuse, parce qu'elle avait fourni des renforts à celle de la Vendée, se trouvait en présence de forces ennemies supérieures. Les Espagnols avaient passé la Bidassoa, et menaçaient Bayonne. Dans cette position difficile, Muller montra une grande énergie et de l'habileté. Secondé, dans ses opérations, par les généraux Lespinasse, Frégeville et Moncey, il reprit bientôt l'offensive et obtint des succès importants, à la suite desquels Fontarabie tomba au pouvoir des Français; Saint-Sébastien et d'autres places éprouvèrent le même sort. Après cette campagne, Muller quitta le commandement de l'armée, et fut remplacé par Moncey (août 1794). Plus tard, il fit partie du bureau militaire établi près le Directoire. Chargé, en 1799, de l'organisation de l'armée du Rhin, il la commanda provisoirement, en remplacement de Bernadotte, appelé au ministère de la guerre. À peine entré en campagne, il reçut l'ordre de se diri-

ger sur Philipsbourg et d'en former le siège, diversion qui eut des résultats immenses ; car l'archiduc Charles, alors en Suisse, se porta lui-même vers le Bas-Rhin avec la plus grande partie de ses troupes, tandis que Masséna (voy. ce nom, XXVU, 404) battait les Russes à Zurich. Ce mouvement mécontenta beaucoup le généralissime Souwarow, et fut une des principales causes de rupture entre l'Autriche et la Russie. Après le 18 brumaire, Bonaparte donna à Muller le commandement de la 12^e division militaire, à Nantes. Il s'y conduisit avec sagesse et modération, à une époque où les esprits des habitants, que la guerre civile agitait encore, pouvaient être facilement aigris par une sévérité intempestive. Il fut ensuite nommé inspecteur d'infanterie dans les 12^e, 21^e et 22^e divisions militaires, prit part aux campagnes de l'empire, et eut successivement plusieurs commandements dans l'intérieur. Il mourut en 1813. — MULLER (François), né à Sarre-Louis, le 30 janvier 1764, entra, en 1783, dans la maréchaussée où il resta quatre ans, passa ensuite dans le 1^{er} régiment de cavalerie, puis dans la garde soldée de Paris. Il partit le 5 septembre 1792, avec le bataillon de la Butte-des-Moulins, et il était déjà général de division, le 30 septembre de l'année suivante. Après avoir eu part aux batailles de Jemmappes, de Nerwinde et au siège de Valenciennes, il passa à l'armée de l'Ouest et se distingua dans plusieurs rencontres, notamment aux affaires de Saumur, de Martigné, de Chollet et de Coron. Il fut, à cette dernière rencontre, renversé de cheval et foulé aux pieds par un régiment de cavalerie, qui le laissa pour mort au milieu de l'ennemi. Ramassé par hasard sur le champ de ba-

taille, il se rétablit, et servit ensuite à l'armée du Nord, puis à celle d'Italie. Nommé, en 1802, commandant à Sarre-Louis, il conserva cet emploi jusqu'à l'empire, époque à laquelle ses principes ultra-révolutionnaires le firent réformer. Il mourut vers 1812. M—o j.

MULLER (PIETRE-ERASME), antiquaire danois, né à Copenhague en 1776, était fils d'un conseiller des conférences. Après le cours de ses études à l'université de sa ville natale, il fréquenta les universités d'Allemagne, et parcourut ensuite la France et l'Angleterre. De retour en Danemark, il obtint, en 1801, une chaire de théologie, et, plus tard, fut nommé membre de l'Académie des sciences de Copenhague. En 1830 il succéda à Muuter dans l'évêché de Seland, et mourut dans ces fonctions en 1834. Comme ecclésiastique il a travaillé à l'instruction religieuse de sa nation par ses sermons et par plusieurs ouvrages de théologie, tels que : *Système de la morale chrétienne*, Copenhague, 1808 ; *Apologie chrétienne, ou développement scientifique des preuves de la divinité de la doctrine chrétienne*, ibid., 1810 ; et *Système de la dogmatique chrétienne*, ibid., 1826. Müller était président de la Société biblique de Copenhague. Cependant l'histoire, les antiquités et l'ancienne littérature du Nord furent également ses études de prédilection, et il a publié sur ces matières plusieurs travaux justement estimés. L'Académie des sciences de Copenhague avait décerné, en 1806, un prix à ses *Recherches archéologiques sur les cornets d'or trouvés à Gallehus*, et conservés au musée de Copenhague, 1806, in-4^e, avec planches : les inscriptions de ces cornets qui servaient de vases à boire, lui ont paru être celtibériennes. En 1813, il fit paraître un *Traité de l'import-*

tance de la langue islandaise, où le génie de cette langue ancienne est très-bien apprécié. Ce fut surtout par sa *Bibliothèque des Sagas* (*Sagabibliothek*), Copenhague, 1816-18, 3 vol. in-8°, qu'il rendit service aux amateurs de l'antique littérature du Nord, en analysant les anciens ouvrages historiques et romanesques des Scandinaves, de manière à les faire suffisamment connaître. Un autre travail important de Müller, qui se lie au précédent, ce sont ses *Recherches critiques sur l'histoire traditionnelle du Danemark et de la Norvège*, ou sur l'authenticité des sources où ont puisé Saxo, le grammairien, et Snorro, recherches dont la première partie fut imprimée à Copenhague, en 1823; et la seconde, traitant des sept derniers livres de Saxo, en 1830, après avoir été insérées d'abord dans le recueil des mémoires de la classe d'histoire de l'Académie des sciences. Un complément de ces recherches est son *Mémoire sur l'origine, la prospérité et la décadence de l'historiographie islandaise*, inséré dans le *Journal archéologique* de la Société pour les antiquités septentrionales dont il était membre, Copenhague, 1832, tome 1. On a encore de lui une *Synonymie danoise*; et il a rédigé, pendant 27 ans, le *Journal de littérature danoise* fondé par lui en 1805, dans lequel il accordait une place principale à ses études favorites, la théologie et l'archéologie, et dans lequel aussi son esprit conciliant trouvait moyen de juger les auteurs sans trop froisser leur amour-propre. D—G.

MULLER (ADAM-HENRI), diplomate et écrivain politique, naquit à Berlin, le 30 juin 1779, de parents protestants. Après avoir reçu la première instruction de son aïeul maternel, le pasteur Cubé, savant orienta-

liste, connu par ses traductions des livres de Job et d'Isaïe, il termina ses études au collège de Berlin, sous la direction de Spalding, Gedike, Wetzel, et se rendit à l'université de Göttingue, en 1798. Sa famille le destinait à l'état ecclésiastique; mais son inclination pour la philosophie alors prédominante en Allemagne, et l'amitié du célèbre Gentz (*voy. ce nom*, LXV, 237), le décidèrent à s'appliquer au droit. Les écrits de Burke ayant produit sur lui une vive impression, il commença à prendre intérêt aux affaires politiques. En 1800, il fit à ses amis un cours sur la Révolution française, se déclarant hautement contre elle et pour le rétablissement des anciennes institutions. En méditant sur l'origine du droit, il se persuada que l'antithèse est le principe essentiel de toutes les choses naturelles, et, pour l'approfondir il s'appliqua à l'étude des sciences naturelles. Gentz, son ami, lui conseilla néanmoins de ne pas négliger la jurisprudence, et d'accepter une place de référendaire auprès de la chambre des finances à Berlin. Mais son esprit ardent et contemplatif ne pouvant se plaire dans les occupations monotones de la bureaucratie, il quitta son emploi, entreprit un voyage dans le Nord, parcourut la Suède, le Danemark et se retira en Pologne, dans une maison de campagne où, pendant deux ans, il se livra aux méditations les plus profondes pour mettre en harmonie ses idées religieuses, scientifiques et politiques. Le désir de revoir encore une fois son ami Gentz, le fit aller à Vienne, et ce fut là qu'il embrassa la religion catholique-romaine (31 avril 1805). Dès le lendemain il repartit pour la Pologne. Mais les changements survenus en Europe l'ayant décidé à quitter sa

retraite, il se fixa à Dresde et y séjourna trois ans. Il y fit successivement des cours de *littérature allemande* (1806); de *poésie dramatique* (1807); sur *l'idée du beau* (1808); enfin sur *les sciences politiques* (1809). Il publia ensuite tous ces cours, et le dernier parut sous le titre d'*Éléments de la science politique*. Les événements de 1809 le forcèrent à se réfugier à Berlin, où il resta deux ans, sans prendre une part active aux affaires politiques, mais fort estimé par le ministère prussien. Il passa à Vienne en mai 1811, y gagna l'amitié de l'archiduc Maximilien, et y fit un cours sur *l'art oratoire*, en 1812. Les événements de 1813 lui ouvrirent la carrière administrative et diplomatique. Déjà commissaire autrichien et major des chasseurs tyroliens dans les montagnes, afin d'opérer la délivrance du Tyrol, il fut nommé conseiller de régence et premier rapporteur pour tout ce qui concernait l'organisation du pays. Appelé à Vienne par le prince de Metternich, en 1815, il accompagna l'empereur d'Autriche au quartier-général de Heidelberg, puis à Paris. Ce prince le nomma, en 1816, consul-général en Saxe, et son chargé d'affaires près les cours d'Anhalt et de Schwarzbourg. En 1819, Muller assista aux conférences de Carlsbad et de Vienne, et mourut dans cette ville en 1829. La douleur qu'il ressentit de la mort de Frédéric Schlegel, bâta la sienne. Ces deux hommes, liés d'une étroite amitié, suivirent à peu près la même carrière. Élevés dans le protestantisme, ils se convertirent l'un et l'autre au catholicisme; et, dans leurs écrits, ils professèrent tous les deux les doctrines politiques du comte de Maistre (voy. ce nom, LXXII, 390). Outre les différents cours dont nous avons parlé,

Muller a publié une *Théorie du numéraire*; De la *nécessité d'une base théologique pour les sciences politiques et pour l'économie politique en particulier*; des *Mélanges sur la philosophie, les arts et la pratique*. Pendant son séjour à Leipzig, il fit paraître un recueil périodique, sous le titre d'*Annonces politiques allemandes*. Muller possédait des connaissances très-variées: il y a de l'intérêt, de l'érudition, des vues élevées dans ses ouvrages, qui se distinguent d'ailleurs par la pureté et l'élégance du style.

Z.

MULLER (GUILLAUME), poète allemand, fils d'un artisan de Dessau, naquit en 1795. Dans ses études faites à Berlin, il eut le bonheur d'avoir d'excellents maîtres, et sut en profiter. Lorsqu'en 1813, la jeunesse prussienne fut appelée sous les armes pour délivrer l'Allemagne, le jeune Muller fit la campagne de cette année, et marcha avec les Prussiens sur les Pays-Bas, d'où il revint l'année suivante reprendre la vie littéraire. Quelque temps après il fut adjoint au baron de Sack, chargé d'une expédition scientifique en Grèce et en Égypte. Muller se rendit à Vienne afin d'apprendre le grec moderne; de là il alla joindre son chef en Italie. Celui-ci le trouva apparemment trop poète pour un archéologue, et prit un autre savant pour l'accompagner en Égypte. Muller visita alors l'Italie, et retourna ensuite dans sa patrie. Son souverain, le duc d'Anhalt-Dessau, le chargea d'abord de l'enseignement du latin et du grec au gymnase du chef-lieu, et lui donna ensuite la direction de la bibliothèque qu'il venait d'y établir. C'est alors que le jeune savant eut tout le loisir de suivre son goût qui l'entraînait vers la poésie, et qui s'était manifesté dès son en-

fance. On dit qu'à l'âge de 14 ans, il avait déjà préparé pour l'impression un volume de pièces de vers et même une tragédie. Il se distingua surtout dans le genre lyrique, et montra une aptitude singulière à s'identifier avec les sentiments, les vœux et les espérances d'un peuple ou même d'une classe d'individus, et à les développer d'une manière poétique. C'est ainsi qu'il composa les *Poésies d'un musicien ambulante*, puis, celles d'un *artisan des bords du Rhin*. La même facilité se montra dans les *Chansons des Grecs*, qu'il fit paraître à l'époque du soulèvement de ce peuple; elles eurent un grand succès et contribuèrent à intéresser les Allemands pour la cause des Hellènes. Il en a paru en 1828 une traduction française. Ce fut aussi Muller qui traduisit en allemand la collection des chants grecs publiés par M. Fauriel, à Paris. Très-sensible aux beautés de la nature, il en avait été frappé dans tous ses voyages, et son esprit poétique ne manquait pas de traduire en vers les vives impressions qu'elles avaient produites sur lui. Ainsi, nous trouvons, parmi ces poésies, des *Chansons champêtres*, le *Printemps dans la vallée de Plauen*, les *Chansons du golfe de Salerne*, enfin les *Ritournelles d'Albano*. Il faut dire qu'il a fait aussi beaucoup de chansons de table qui, par leur sujet, contrastent avec les précédentes, mais dans lesquelles, comme dans beaucoup d'autres poésies, il a heureusement saisi le ton populaire. Ces mélanges ont été recueillis après sa mort et publiés, avec sa biographie, par un autre poète, Gustave Schwab : *Vermischte Schriften*, etc., Leipzig, 1830, 5 vol. in-18, avec son portrait. Schwab a donné aussi une petite édition des poésies de Muller, 1837, en deux volumes in-18. Élève du philolo-

gue Wolf, Muller prit aussi Homère pour objet de ses études; et mit au jour sous le titre d'*École antérieure à Homère*, Leipzig, 1824, ses recherches intéressantes sur l'état de la poésie grecque avant le grand poète épique de l'antiquité. Il avait consigné le fruit de ses observations faites en Italie dans un ouvrage intitulé : *Rome, les Romains et les Romaines*, Berlin, 1820, 2 vol. in-8°. Son ardeur pour le travail le porta encore à coopérer à plusieurs ouvrages périodiques, ainsi qu'à la grande Encyclopédie d'Ersch et Gruber. Il fut de plus l'éditeur de la Bibliothèque des poètes allemands du XVII^e siècle, imprimée en dix petits volumes à Leipzig, 1822 à 1827. L'affaiblissement de ses forces l'engagea, en 1827, à entreprendre un voyage sur le Rhin; mais le mal avait fait de trop grands progrès, et il mourut le 1^{er} octobre de la même année, peu de jours après son retour.

D—G.

MULLER (CHARLES-OTFRIED), l'un des plus célèbres archéologues et hellénistes de notre siècle, naquit, le 28 août 1797, à Brieg, petite ville de la Silésie prussienne. Parmi les nombreux disciples de Boekh, fondateur de l'école célèbre de philologie; dite historique, Muller tient, sans contredit, le premier rang. Il n'avait que vingt ans, lorsqu'il parvint à exciter l'admiration du monde savant par un mémoire sur l'*île d'Égine*, qu'il venait de publier en latin pour obtenir le grade de docteur à la Faculté des lettres de Berlin. Cet excellent travail ayant jeté les fondements de sa haute réputation, il n'est point étonnant de voir ce jeune savant appelé peu après à une chaire de l'université de Göttingue. Sa profonde érudition et ses discours pleins d'esprit et d'agrément attirèrent, pendant plus de vingt ans,

à ses cours un nombre considérable d'auditeurs. Le premier ouvrage d'une assez grande étendue qu'il composa, depuis sa nomination à l'Université, est l'*Histoire des tribus et des villes de la Grèce* (Breslaw, 1820-1824, in-8°). Nous regrettons qu'il n'ait paru de cet excellent travail que trois volumes, dont le premier est consacré aux recherches sur *Orchomène et les Minyens*; les deux autres contiennent l'*Histoire des Doriens*, de laquelle on a publié une traduction anglaise en 1830. Cet écrit fournit les éclaircissements les plus intéressants, et il offre, en outre, le modèle d'une nouvelle et meilleure manière de traiter la mythologie ainsi que l'histoire et la géographie anciennes. L'idée qui présida à la composition de cet ouvrage important fut de donner une histoire comparative de la civilisation de l'ancienne Grèce, de signaler ainsi le caractère particulier des différentes races et tribus en ce qui concerne la religion, le gouvernement, la vie privée et publique, les arts, les sciences, et d'analyser surtout les vastes et intéressants cercles des mythes. Dans le développement de son système mythologique, Muller essaya avec beaucoup de succès de combiner les systèmes dits historique et allégorique. Cette méthode, à peu près la même que Niebuhr a suivie pour l'histoire romaine, est expliquée dans un autre écrit de Muller, intitulé : *Prolégomènes pour une Mythologie scientifique* (Gotting., 1825, in-8°), et accompagné d'une réfutation de Lange et Schlosser, qui avaient amèrement critiqué son livre sur les *Doriens*. En 1828, l'illustre savant fit paraître à Berlin, en deux volumes, son ouvrage sur les *Étrusques*, couronné par l'Académie royale de Prusse et mis à si juste titre au nombre des meilleurs

que nous possédons sur l'histoire et les langues de l'ancienne Italie. Muller publia, peu après, son *Manuel d'Archéologie de l'Art* (Breslaw, 1830, in-8°), où il traite la théorie et l'histoire de l'art des anciens peuples, livre unique en son genre, et dont une seconde édition a paru en 1835. Pour la composition de cet ouvrage, réputé l'une de ses plus belles productions, il avait préparé en partie les matériaux dans le voyage qu'il fit en France et en Angleterre en 1822. La publication d'une édition qu'il donna des *Euménides* d'Eschyle (Gottingue, 1833, in-4°), et qu'il accompagna d'une belle traduction allemande et d'un ample et docte commentaire, amena une longue et vive dispute littéraire où figura, comme son principal adversaire un helléniste du premier rang, M. Hermann de Leipzig, et d'où la partie essentielle du livre est sortie victorieuse. On ne craint pas d'outrer les louanges, en disant que ce travail, admiré en Allemagne, représente cette pièce d'Eschyle comme sur la scène. C'est aussi pour la critique latine que nous devons beaucoup aux efforts et aux études de Muller. L'édition qu'il a donnée de l'ouvrage de *Térence Varron*, intitulé : *De Lingua latina* (Leipzig, 1833, in-8°), et celle qu'il a publiée du livre de *Festus* sur la *Signification des mots* (*De verborum significatione*) (Leipzig, 1839, in-8°), toutes deux accompagnées de notes latines, sont très-estimées du monde savant. Presque tous les ouvrages de Muller, desquels nous citerons le reste plus bas, portent le cachet du génie; en général, ils se distinguent par l'extrême clarté des idées, les recherches les plus curieuses, les résultats les plus importants, et ils charment en même temps par l'élégance et la force

du style. Plusieurs écrits de ce savant, non moins admirables que les autres, sont cependant plutôt comparables aux germes précoces du printemps qu'aux fruits mûrs de l'automne. L'ardent désir du célèbre archéologue de voir enfin le beau ciel de ces terres classiques, dont les productions immortelles avaient si longtemps nourri son esprit, le détermina à entreprendre, en 1839, un voyage en Italie et en Grèce. C'est là qu'il périt victime de son noble zèle. Le 1^{er} août 1840, il succomba à Castri, en Livadie, dans la fleur de l'âge, par suite d'une chaleur excessive à laquelle il resta exposé, en cherchant à copier les inscriptions de différents monuments, et en dirigeant des travaux d'excavation. Les restes de Muller furent transportés à Athènes. Aujourd'hui, les oliviers du bois sacré, où autrefois l'immortel Platon se promena avec ses disciples enthousiasmés, ombragent le tombeau du savant allemand, mort dans ce pays dont son amour pour la science avait fait sa seconde patrie. — L'illustre archéologue reçut, pendant sa vie, des marques nombreuses de haute estime, dont nous ne voulons citer que quelques-unes. Plusieurs Académies et beaucoup d'autres Sociétés savantes s'empressèrent de l'associer à leurs travaux, et Georges IV, roi d'Angleterre et de Hanovre, voulant reconnaître les grands services que Muller avait rendus à l'Université de Gottingue, soit par son talent de professeur, soit par son habileté pour les affaires administratives, le nomma conseiller de cour et chevalier de l'ordre des Guelfes. Muller, distingué comme savant, ne l'était pas moins comme homme; le ciel l'avait doué des plus belles qualités du cœur, d'un caractère noble et d'une force d'âme

admirable. Il en donna des preuves éclatantes dans la fâcheuse collision politique, survenue en 1837 entre l'Université et le gouvernement de Hanovre, et remarquable par l'expulsion de six professeurs. Du reste, Muller n'est pas le seul membre de sa famille dont le nom brille dans les fastes de la littérature. Il avait pour beau-père le célèbre Hugo, jurisconsulte du premier rang; pour frère Jules Muller, théologien, et déjà, quoique fort jeune, professeur d'une haute réputation. Pour d'autres renseignements sur la vie et les écrits de Muller, nous renvoyons le lecteur aux notices suivantes, dont la dernière, celle de Lucke, professeur de Gottingue, dictée par les plus tendres sentiments du cœur et écrite en même temps avec une grande impartialité, est la plus belle couronne qu'on puisse déposer sur le tombeau d'un ami. Les ouvrages et les journaux dont il s'agit sont : 1^o *Mémoire de Muller sur l'île d'Égine*, où l'auteur a donné une *Autobiographie*, d'après l'usage reçu dans les Universités allemandes; 2^o *Dictionnaire de Conversation*, T. VII, Leipzig, 1835; 3^o *Annales de Gottingue*, août 1840; 4^o *Gazette universelle d'Augsbourg*, août et septembre 1840; 5^o *Revue de Bibliographie analytique*, par MM. Miller et Aubenas, journal qui se publie à Paris, septembre 1840; la notice qui s'y trouve sur Muller est rédigée d'après un article allemand; 6^o *Nécrologie des Allemands*, Weimar, 1840; 7^o *Souvenirs de la vie de Ch.-O. Muller*, par M. Lucke (Gottingue, 1841, in-8^o). Voici la liste complète des ouvrages de Muller dont nous n'avons pas encore parlé : I. Ouvrages et cartes publiés pendant la vie de ce savant : 1^o *Minervæ Poliadis sacra et ædem in arce Athenarum illustravit M.*, Gott.

1820, in-4°; 2° *Dissertatio de tripode delphico*, 1820, in-4°; 3° *Carte de l'ancien Péloponnèse*, Breslaw, 1824, in-folio; 4° *Sur le séjour, la descendance et l'histoire ancienne du peuple macédonien*, Berlin, 1825, in-8°; 5° *De Phidiæ vita et operibus*, Gott., 1825, in-4°; 6° *Carte de l'ancienne Hellade, avec texte*, Breslaw, 1831, royal-fol.; 7° *Commentatio qua Myrinæ Amazonis quod in Museo Vaticano servatur signum phidiacum explicatur*, Gott., 1832, in-4°; 8° *De monumentis Athenarum*, Gottingue, 1836, in-8°; 9° *Suppléments de l'édition des Euménides d'Eschyle*, Gott., 1834 et 1835, in-4°; nous avons parlé plus haut de cette édition; 10° *Tractantur Græcorum de Lynceis fabulæ*, Gottingue, 1837, in-fol.; 11° *Quam curam respublica apud Græcos et Romanos literis doctrinisque colendis et promovendis impenderit; quæritur*, Gottingue, 1837, in-4°; 12° *Oratio in sacris sæcularibus Georgiæ Augustæ*, Gotting., 1838, in-4°; 13° *Antiquitates Antiochenæ*, Gott., 1839, in-4°; 14° *History of the literature of ancient Greece*, Londres, 1840, in-8° (Original). II. Ouvrages posthumes: 1° *Histoire de la littérature grecque jusqu'à l'époque d'Alexandre-le-Grand*, publiée par M. Édouard Muller (frère de l'auteur), Breslaw, 1844, 2 vol. in-8°; cet ouvrage est rédigé d'après l'original anglais et les manuscrits de l'auteur; 2° *Rapports archéologiques sur la Grèce*, publiés par M. A. Schæll (compagnon de voyage de Muller), 1^{re} livraison; *Sur les Collections d'antiques de la ville d'Athènes*, avec planches, Francfort-sur-Mein, 1843, in-4°. — L'indication des nombreux mémoires, des articles, des critiques, etc., que Muller a fournis aux écrits d'autres savants et aux journaux nous entraînerait hors

des limites de cette notice. Nous nous bornons donc à citer les principales feuilles périodiques et les ouvrages qui renferment de ses travaux. Ce sont: 1° *Journal critique de Gottingue*, qui renferme la plus grande partie des critiques que nous devons à Muller; 2° *Annali dell' Instituto di corrispondenza archeologica*, qui se publient à Rome; 3° *Journal archéologique*, publié autrefois à Darmstadt; 4° *Musée rhénan de Philologie*, journal qui paraît à Bonn; 5° *Mémoires de l'Académie royale des sciences et des lettres de Gottingue*; une partie des mémoires que Muller a fournis à cette collection ont aussi paru séparément; nous les avons cités dans la liste de ses ouvrages; 6° *Encyclopédie des Allemands*, qui se publie à Leipzig; elle renferme plusieurs articles de Muller, parmi lesquels se distingue le mémoire sur l'Attique; 7° la quatrième édition, entièrement refondue, du *Manuel de l'Histoire ancienne*, par Bredow, Altona, 1820, in-8°; 8° *Monuments architectoniques*, par Eberhard, Darmstadt, 1826-1832, in-8°; le deuxième volume, contenant une traduction allemande de l'ouvrage anglais de Stuart et Revett sur les *Monuments antiques d'Athènes*, renferme un Supplément qui est de Muller; 9° Traduction allemande de l'ouvrage anglais de Leake, intitulé: *Topographie d'Athènes*, Halle, 1829, in-8°; Muller a fourni les notes à ce livre; 10° *Œuvres posthumes archéologiques de Voelkel*, Gott., 1831, in-8°; 11° *Monuments de l'Art antique, dessinés et gravés par Ch. Oesterley*, Gott., 1833-1839, 2 vol., in-fol.; le texte est de Muller; 12° *Matériaux pour la Topographie d'Athènes*, par Forchhammer et Muller, Gott., 1833, in-8°; 13° *Ibyci Rhegini carminum reliquæ. Quæst. lyricarum*

lib. I. *Scriptis* F.-G. Schneidewin, Gött., 1833, in-8° ; cette édition est précédée d'une lettre de Muller ; 14° *Écrits latins et allemands de Ludolphe Dissen, publiés par Fr. Thiersch, Welcker et Muller*, Gottingue, 1839, in-8° ; renfermant un article intitulé : *Souvenirs de la vie de Dissen*, dont Muller est l'auteur ; c'est aussi à ce savant que nous devons une partie de ce qui se trouve dans cet ouvrage sur *Eschyle* ; 15° *Peintures murales de Pompéi, par Ternite*, Berlin, 1840, in-fol. ; le commentaire est de Muller. R—G—M.

MULLNER (ADOLPHE), célèbre poète allemand, naquit le 18 octobre 1774 à Langendorf, près de Weissenfels, et commença son éducation dans l'école de cette dernière ville. Le chef-d'œuvre de Wieland, *Oberon*, qui tomba entre ses mains lorsqu'il était à peine âgé de 11 ans, devint sa lecture favorite, aux dépens d'études qu'il trouvait arides. En 1798, il entra à l'école de Pforta, où les mathématiques l'occupèrent beaucoup. Schmidt, son professeur, faisait en outre un cours de poésie allemande, où il s'attachait principalement à développer les règles subtiles de la prosodie. Mullner s'éprit d'enthousiasme pour le mécanisme de la versification, non pour la poésie ; le sujet deses premiers chants en fait foi. Ce fut : *La génération de la courbe elliptique formée par le mouvement des planètes*. Les essais poétiques du jeune mathématicien n'obtinrent pas l'approbation de ses maîtres ; ce qui ne l'empêcha point de continuer à s'y livrer : le jugement d'un homme véritablement compétent eut plus d'influence sur son esprit. Il voyait quelquefois dans la maison paternelle le célèbre poète Bürger, dont sa mère était la sœur. Celui-ci ayant un jour, dans une réunion, récité sa

ballade de *Lénore* avec tout le feu qui lui était propre, remarqua la vive impression qui se manifestait chez son neveu ; il le prit en affection, et lui donna des conseils sur ses travaux. Mullner, heureux de rencontrer un semblable guide, lui envoya à Goettingue plusieurs opuscules, parmi lesquels se trouvait une traduction de l'ode d'Horace à *la fontaine de Blauduse*. Bürger lui écrivit à cette occasion : « Je te l'avoue de bon cœur, à ton âge, je n'étais pas aussi avancé ; mais je pense que celui qui, dans toute la force de la jeunesse, peut consacrer tant de peines et de soins à la traduction d'un poème étranger, doit rarement avoir beaucoup d'inspiration naturelle. » Accablé d'un arrêt si rigoureux, le jeune Müllner parut renoncer complètement à la poésie. Il se maria en 1802, obtint le titre de docteur en droit, exerça avec distinction la profession d'avocat à Weissenfels, et publia un écrit de jurisprudence intitulé : *Soixante réflexions de Modestinus sur le projet d'une nouvelle organisation judiciaire pour la Saxe électorale* (Graz, 1804). Cependant la lecture des drames de Schiller et de ceux de Shakspeare, qui venaient d'être traduits par Schroeder réveillèrent son goût pour la poésie, et il traduisit d'une manière fort remarquable la *Méropé* de Voltaire. Un théâtre de société qui s'établit par ses soins à Weissenfels, en 1810, et sur lequel il s'exerça, fit de Mullner un auteur comique. Toutefois ses premiers essais, ainsi que la plupart des ouvrages de ce genre qu'il composa postérieurement, sont des imitations de pièces françaises, auxquelles il n'ôta rien de leur grâce, et de leur enjouement, mais qu'il dota souvent de plus de force et de nouveaux traits d'esprit.

Le sujet du *Chat angora* est puisé dans un conte d'Andrieux, intitulé : *Les fausses conjectures, ou l'observateur en défaut*; le *Retour de Surinam* est emprunté à la *Femme qui a raison*, de Voltaire; et la *dangereuse épreuve au Séducteur amoureux* de M. de Longchamp. L'opéra français, *les Confidences*, semble également avoir fourni l'idée de la comédie des *Confidants* (*Die Vertrauten*). Cette dernière pièce, la plus estimée de celles de Mullner, et représentée à Vienne avec un grand succès, réalise tout ce que ce genre pouvait devenir sous sa plume. On chercherait en vain, dans les *Confidants*, l'observation des mœurs ou la peinture des caractères; tout y est factice; mais ce défaut est racheté par des combinaisons ingénieuses, par la perfection des détails, par un dialogue vif et abondant en saillies, dont la gaîté est cependant moins franche que satirique. Lorsque la petite société dramatique de Weissenfels eut acquis quelque consistance, elle voulut faire un essai dans le genre tragique par la représentation du *Vingt-quatre février*, de Werner. L'étude de cette composition, où domine le principe de la fatalité, fit réfléchir Mullner sur les caractères qui distinguent le drame antique et le drame moderne; elle lui inspira, en 1812, son premier ouvrage tragique, le *Vingt-neuf février*, pièce en un acte, comme celle de Werner, mais inférieure à son modèle sous plusieurs rapports, et dont le nœud repose sur une conception bizarre, où l'on reconnaît l'étudiant en mathématiques bien plus que le poète. Croirait-on, en effet, qu'il ait pu sérieusement représenter l'Être éternel abandonnant à l'influence diabolique un jour intercalé par les savants, pour la commodité du calcul, dans les années bissex-

tiles? Walter Horst, le héros du *Vingt-neuf février*, découvrant qu'il a épousé sa propre sœur, fruit mystérieux d'une faiblesse criminelle de son père, enfonce un couteau dans le sein du fils né de leur union, et va ensuite se livrer lui-même à l'échafaud. L'horreur d'un tel dénouement ne permit pas de l'offrir aux yeux des spectateurs, et la censure de Vienne ne voulut point autoriser la représentation d'une pièce où les crimes les plus odieux sont accumulés. Cependant, des directeurs de théâtre, qui regrettaient de voir le public privé d'un ouvrage où brillent des beautés du premier ordre, engagèrent l'auteur à y faire quelques modifications: il y consentit, et transforma sa tragédie en un drame intitulé : *Der Wahn* (*l'Illusion, ou plus exactement la Croyance, la Conjecture*), au moyen d'un incident dont la maladresse est assez habilement dissimulée par les détails. L'apparition du *Vingt-neuf février* fit sensation en Allemagne: elle révélait un poète tragique dont le talent était incontestable, mais dont les doctrines littéraires trouvèrent de nombreux contradicteurs. Cette pièce fut parodiée avec beaucoup d'esprit par Louis Stahlpanzer, sous le titre d'*Eumenides Döster, tragédie à la façon d'Adolphe Mullner*. La pensée de choisir pour thème d'une composition les remords d'un couple incestueux, paraît avoir de bonne heure occupé Mullner. On assure qu'à peine au sortir de l'école, il écrivit un roman intitulé *l'Inceste, ou le Génie tutélaire d'Avignon*, publié en 1799. Malgré ses désaveux, on continue assez généralement à le lui attribuer. Il n'en est pas de même du *Bourreau de Drontheim, ou la Nuit du 13 décembre*, autre roman que l'éditeur assura avoir tiré d'un manuscrit de Mullner, mais auquel celui-ci dé-

clara, dans les journaux, être complètement étranger. Le *Vingt-neuf février* procura à son auteur la connaissance d'Iffland, qui l'engagea vivement à entreprendre un ouvrage d'assez longue haleine pour remplir une soirée théâtrale. Mullner, à cette époque, était préoccupé d'une question soulevée par Édouard Henke dans son écrit sur la théorie de la pénalité, savoir : *S'il n'y a pas des êtres criminels dont l'existence morale ne saurait trouver de salut qu'au prix de l'existence physique*. Cette circonstance lui suggéra l'intention fondamentale de l'*Expiation* (*die Schuld*), tragédie en cinq actes, dans le genre de Calderon. On y trouve, et à un degré supérieur, toutes les qualités qui font estimer ses autres ouvrages : l'habile enchaînement de la fable, l'art d'en présenter le sens moral de la manière la plus frappante, et de ramener sans cesse par chaque détail au but de l'ensemble. Les caractères y sont dessinés d'une main ferme, et individualisés par des nuances qui attestent une étude approfondie du cœur humain ; le dialogue est riche de vues neuves et de réflexions pleines de sagacité sur les choses de la vie, réflexions qui, empreintes des couleurs les plus sombres, prennent trop souvent un tour épigrammatique. Le monologue d'Hugd (acte IV, scène V), le héros de la pièce, a eu l'honneur d'un parallèle avec celui d'Hamlet. La pièce de Mullner est écrite en vers inégaux, tantôt rimés, tantôt sans rimes, selon la situation d'esprit plus ou moins passionnée de chaque personnage ; souvent aussi, selon son caprice, il change le rythme et la mesure. Le style, d'une pureté presque constamment sans reproche, se distingue par une énergie et une dignité exemptes d'enflure, par des images brillantes

et un mouvement quelquefois lyrique. Commencée et terminée pendant le mois d'octobre 1812, l'*Expiation*, représentée pour la première fois à Vienne au mois d'avril 1813, avec le plus éclatant succès, fut traduite en français par M. de Saint-Aulaire (Paris, 1823, in-8°), et dans presque toutes les langues de l'Europe. Après l'*Expiation*, Mullner composa trois comédies : *les grands Enfants* ; *le Coup de foudre* (*der Blitz*), et *l'Onclerie* (*die Onkeley*), ou la *Comédie française*. Le titre de cette dernière pièce semble annoncer une parodie de nos œuvres comiques, ou du moins la critique d'un de leurs défauts ; ce n'est pourtant qu'une imitation fort bien faite de la jolie pièce de M. Étienne : *Une heure de mariage*. Ces trois comédies, ainsi que les premières de l'auteur, sont écrites en vers, avec une grande élégance de style. Des temps héroïques venaient de s'écouler en Europe : Mullner voulut les retracer dans une composition où, cessant de suivre les traces de Calderon, il essaya de marcher sur celles de Shakspeare. *Yngurd*, tragédie publiée en 1817, présente la lutte de l'usurpation contre la légitimité. Mullner avait atteint, dans l'*Expiation*, l'apogée de son talent ; il demeura en arrière dans *Yngurd* et plus encore dans l'*Albanaise*, tragédie composée en 1820, et qu'il annonça devoir être sa dernière production de ce genre. Ces deux ouvrages ne sont pas dépourvus de mérite, mais on attendait davantage du poète qui avait débuté avec tant d'éclat. Mullner perdit quelque chose de la grande popularité dont il avait joui. Un homme aussi irascible dut en souffrir beaucoup ; mais, au lieu de cacher adroitement son déplaisir, il crut pouvoir conserver par la terreur l'empire qu'il avait acquis par le ta-

lent; il saisit le fouet de la critique, et en frappa rudement quiconque lui faisait obstacle sur le chemin de la renommée; le moyen réussit pendant quelque temps, mais ses adversaires finirent par lui rendre coup pour coup. Alors Mullner ne garda plus aucune mesure, il remplit les feuilletons littéraires de satires violentes, où le bon goût et l'esprit sont étouffés par l'amertume, mettant ainsi le public dans la confidence de ses perpétuelles discussions avec les gens de lettres, les journalistes, les censeurs, les libraires et les comédiens. *La feuille de minuit* qu'il dirigeait, était comme une batterie constamment dressée contre ses adversaires. La critique de Mullner, lorsqu'elle n'était pas dictée par le ressentiment, annonçait beaucoup d'érudition et une rare sagacité, témoin les articles qui ont pour titre : *Du jeu sur les théâtres de société; Du vers et de la rime sur le théâtre; les Patriotes au Parnasse; la correspondance littéraire de Kotzebue, datée de l'autre monde*. Mullner faisait imprimer une collection de nouvelles qui attestent chez lui un talent d'un nouveau genre, lorsqu'il mourut à Weissenfels, le 11 juin 1829. Voici les principales éditions de ses ouvrages : *OEuvres mêlées*, Stuttgart, 1824-26; — *OEuvres dramatiques*, Brunswick, 1828, 7 vol. in-18; autre édition, ibid., 1832, 1 vol. gr. in-8°; — *Nouvelles*, Leipzig, 1829. Z.

MUN (ALEXANDRE-FRANÇOIS, comte de), issu d'une très-ancienne famille du Bigorre, qui s'est divisée en plusieurs branches, était le quatrième fils de Pierre-Alexandre de Mun de Cardeilhac. A l'exemple de ses ancêtres, il suivit la carrière des armes, devint capitaine dans le régiment de Noailles, cavalerie, avec lequel il fit les campagnes de Flandre et la guerre de

Sept-Ans. Une blessure qu'il reçut à la bataille de Minden, en 1759, lui mérita la croix de Saint-Louis. Il entra ensuite dans les gardes-du-corps, obtint, en 1784, le brevet de maréchal-de-camp, et fut nommé commandeur de Saint-Louis. Plus tard, en 1814, Louis XVIII lui donna la grand'croix du même ordre, et le fit lieutenant-général. Le comte de Mun mourut le 16 mars 1816. Il avait épousé, en 1772, la fille aînée d'Helvétius (voy. ce nom, XX, 33). — **MUN** (*Jean-Antoine-Claude-Adrien*, comte, puis marquis de), fils du précédent, naquit le 19 décembre 1773, et fut admis, en 1788, dans les gardes-du-corps du roi. Élu, dès le commencement du consulat, membre du conseil-général de Seine-et-Marne, il devint chambellan sous le gouvernement impérial, reçut, en 1811, la croix de la Légion-d'Honneur, puis, à la restauration, fut créé chevalier de Saint-Louis et pair de France en 1815. Au mois de juin de l'année suivante, comme président du conseil-général de son département, il harangua Louis XVIII à Fontainebleau, où ce monarque s'était rendu au devant de la duchesse de Berri. Le comte de Mun obtint, en 1817, des lettres-patentes portant institution de majorat au titre de marquis et pair héréditaire. Il continua de siéger à la Chambre après la révolution de 1830, et mourut en 1843. Il s'était marié, en 1805, avec la fille du duc d'Ursel, descendant de Marie Stuart, et dont la famille est alliée à plusieurs maisons princières d'Allemagne. Z.

MUNCH (ERNEST-HERMAN-JOSEPH de), historien allemand, naquit à Rhinfelden, dans le canton suisse d'Argovie, en 1798. Il fut envoyé, dans sa jeunesse, à Soleure, pour s'y préparer à la carrière ecclésiastique; mais, loin d'embrasser cet état, il se ren-

dit, en 1816, à l'Université de Fribourg, pour étudier le droit, et adopta les idées politiques qui, alors, agitaient les étudiants, entra dans une association qui devait étendre son influence sur toute l'Allemagne, régénérer à la fois l'État et l'Église, travailler au rétablissement de l'Empire, à l'institution d'une assemblée de notables à Francfort, etc. Il y eut beaucoup de discours, de projets et de chants; mais l'assassinat commis par Sand sur la personne de Kotzebue causa la suppression de cette société, comme de toutes les autres du même genre. Munch ne devint pas plus jurisconsulte qu'ecclésiastique, et s'en retourna dans sa ville natale, faisant force vers, même une tragédie intitulée *Eponina*, et se livrant aussi à l'étude de l'histoire, qui lui réussit mieux que celles de la théologie et du droit. En 1819, il débuta modestement par enseigner cette partie à l'école cantonale d'Aarau; mais, trouvant bientôt cette sphère d'activité trop restreinte, il retourna à Fribourg, et y obtint, en 1824, la permission de professer les sciences historiques, mais sans appointements. C'est alors qu'il commença une série d'ouvrages d'histoire, qui prouvent de grandes études et une facilité merveilleuse de rédaction. La plupart sont intéressants et instructifs. Son imagination vive et mobile se porta encore vers la politique, et se fit jour dans des brochures sur les événements du temps, qui ne contribuèrent pas à le recommander au gouvernement badois, déjà très-mal disposé pour lui, à cause de ses liaisons avec Rotteck, le chef de l'opposition dans la Chambre des Députés, et à cause de la part qu'il avait prise aux associations politiques. Aussi, perdant l'espoir d'avancer dans l'Université, Munch

ne resta guère plus long-temps à Fribourg qu'il n'était resté à l'école d'Aarau; et, en 1828, nous le trouvons en chaire, à Liège, enseignant l'histoire de l'Église et le droit canonique. Là il aigrit les catholiques, soutint une polémique très-vive contre eux, et courut même, dit-on, des dangers pour sa personne: aussi accepta-t-il, avec empressement, la place de bibliothécaire à La Haye, que lui offrit, en 1830, le roi des Pays-Bas. Par reconnaissance, et par haine des ultramontains, Munch se prononça vivement contre la révolution belge, qu'il attribuait uniquement à ce parti, et se fit par-là de nouveaux ennemis. Il ne resta qu'un an bibliothécaire du roi Guillaume. Dès l'année 1831, il retourna en Allemagne, et se chargea de la rédaction de la feuille officielle du gouvernement de Wurtemberg, moyennant la place de bibliothécaire et le titre de conseiller aulique, sous lequel fut cachée sa nouvelle charge. Il ne la garda pas long-temps; le journal cessa de paraître au bout de 6 mois, et Munch finit par retourner dans sa ville natale, où, épuisé de fatigues, il termina sa vie agitée, le 9 juin 1841, après avoir passé auprès d'un parti pour démagogue et athée, et auprès de l'autre, pour un courtisan servile, et un publiciste aux gages des souverains. Il avait été décoré des ordres des Pays-Bas, de la Grèce, de Weimar, du Wurtemberg et de la Suède, et il avait été anobli par le gouvernement qu'il avait servi comme journaliste. Sa femme l'ayant précédé dans la tombe, Munch laissa quatre orphelins en bas-âge. N'ayant vécu que quarante-trois ans, il a pourtant produit des travaux littéraires immenses, dont voici les titres: I. *Poésies*. Bâle,

1819. II. *Les guerres des Turcs*, Aarau, 1821. III. *Chants des Confédérés suisses*, Bâle, 1822; 2^e édition, 1826. IV. *Charitas Pirkheimer*, Leipzig, 1822. V. *Les expéditions de l'Europe chrétienne contre les Ottomans, et les tentatives des Grecs pour leur affranchissement*, Bâle, 1822-26, 5 vol. VI. *Les destinées des anciens et des nouveaux Cortès en Espagne*, Stuttgart, 1824-26, 2 vol. VII. *Gestes, projets, amis et fin de François de Sickingen*, ibid., 1824 - 29, 3 vol. VIII. *Sur la donation de Constantin*, Fribourg, 1825. IX. *Histoire du Portugal*, Dresde, 1827, 3 vol. in-18. X. *Abrégé de l'Archéologie allemande*, Fribourg, 1827. XI. *Olympia Fulvia Morata*, ib. XII. *Morceaux pour servir à l'Histoire d'Allemagne*, Stuttgart, 1827, 2 vol. XIII. *Principes du système représentatif en Portugal*, Leipzig, 1827. XIV. *Histoire de la Colombie*, Dresde, 1828, 3 vol. in-18. XV. *Mélanges historiques*, Louisbourg, 1828, 2 vol. XVI. *Histoire du Monachisme*, Stuttgart, 1828. XVII. *Images et rêves de la jeunesse*, Liège, 1829. Sous ce titre, l'auteur a recueilli ses chansons libérales, ne se doutant pas qu'il était à la veille de changer d'opinion ou de parti. XVIII. *Histoire de la maison et du pays de Furstenberg*, Aix-la-Chapelle, 1829-32, 3 vol. XIX. *Histoire du Brésil*, Dresde, 1829, 2 vol. in-18. XX. *Tuba mirum spargens sonum*, La Haye, 1830. XXI. *Recueil des Concordats anciens et nouveaux*, Leipzig, 1830-31. XXII. *Le passé et l'avenir de l'Allemagne*, La Haye, 1831. XXIII. *Le grand-duché de Luxembourg, comme partie intégrale de la Confédération germanique, dans ses rapports historiques et politiques*, La Haye, 1831. XXIV. *Charles Rotteck, peint d'après ses écrits*, ib. XXV. *Roses de la Forêt-*

Noire, Aix-la-Chapelle, 1831. XXVI. *Souvenirs de femmes distinguées de l'Italie*, ibid., 1831-34, 2 vol. Ce devait être le commencement d'une galerie de femmes célèbres de tous les pays, que son imagination ardente avait projetée, mais qui n'eut pas de suite. XXVII. *Histoire de la maison de Nassau-Orange*, ibid., 1832-34. XXVIII. *Mémoires*, Stuttgart, 1832. XXIX. *Les princesses de la maison de Burghundo-autrichienne dans les Pays-Bas*, Leipzig, 1832. 2 vol. XXX. *Lucrèce et Gasparo*, Louisbourg, 1833. XXXI. *Marguerite d'Autriche*, Stuttgart, 1833, tome I^{er}. XXXII. *Histoire générale du dernier temps*, Stuttgart, 1832-35, 7 vol. D'autres éditions ont paru en 1835 et 36, et Kottenkamp a donné, en 1837, un volume supplémentaire pour cet ouvrage. XXXIII. *Études historiques et biographiques*, Stuttgart, 1836, 2 vol. XXXIV. *Souvenirs, tableaux et études des trente-sept premières années d'un savant allemand*, Carlsruhe, 1836-38, 3 vol. C'est la biographie un peu minutieuse de l'auteur faite par lui-même, avec esprit et avec une impartialité apparente. On y trouve des portraits piquants de personnes avec lesquelles Munch fut en relation. XXXV. *Affaires romaines et questions concernant l'Église catholique*, Stuttgart, 1838. XXXVI. *Fra Paolo Sarpi, et sa lutte contre l'esprit de cour et le jésuitisme*, ib. XXXVII. *Mahmoud II, padischah des Ottomans*, ibid., 1839. XXXVIII. *Mémoires pour servir à l'histoire politique de l'Église et des mœurs pendant les trois derniers siècles*, ibid., 1839. XXXIX. *Mémoires pour servir à l'histoire des maisons d'Este et de Lorraine au XVI^e et au XVII^e siècle*, ibid., 1840. XL. *Choix de poésies*, ibid., 1840. XLI. *Histoire du congrès d'Ems et de son traité*, Carlsruhe, 1840. XLII. *Des*

Marguerites, Canstatt, 1840-41, 2 vol. XLIII. *Les derniers temps des princes de Hohenstaufen*, Stuttgart, 1841. L'auteur avait d'abord publié séparément l'histoire du roi Enzius. XLIV. *Souvenirs, tableaux de voyages, fantaisies et sermons de Carême*, ibid., 1841, 2 vol. L'activité littéraire de Munch fut loin de se borner à cette quantité prodigieuse d'ouvrages, publiés tous dans le court espace de vingt-deux ans. Il a donné l'édition complète des *OEuvres d'Ulric de Hutten*, Berlin, 1821-25, en 5 vol.; un *Extrait de ses OEuvres*, en 3 vol.; une édition des *Epistolæ obscurorum virorum*, Leipzig, 1827; il a fait ou commencé des ouvrages périodiques, tels que *Aletheia*, Aix-la-Chapelle, 1829; *Musée des Pays-Bas*, 2 vol.; *Musée allemand*, 3 vol.; *Panthéon de l'histoire des peuples germaniques*, Fribourg, 1827, avec planches, 2 vol.; *Annuaire historique*, ib. On cite encore de lui des traductions, des pamphlets et autres ouvrages, et une foule d'articles dans des journaux et recueils périodiques. D—G.

MUNCKER (THOMAS), l'un des plus savants philologues du XVII^e siècle, naquit en 1652, dans un village de la Frise (1). Conduit par son père au gymnase de Delft, à l'âge de douze ans, il y fit de rapides progrès dans les langues anciennes; et, après avoir terminé ses études, il ouvrit une école de grammaire, qui devint bientôt florissante. Pour faciliter à ses élèves l'intelligence des fables anciennes, il leur dictait des notes qui furent publiées par J. Scheffer, dans son édit. d'*Hygin*, Hambourg, 1672, in-8°.

(1) Il était neveu de Philippe Muncker, recteur du gymnase de Deventer, et ensuite de Harlem, dont on a quelques ouvrages de grammaire, et un traité : *De intercalatione variarum gentium et præsertim Romanarum*, Leyde, 1680, in-8°.

L'édition que Muncker donna lui-même, deux ans après, de l'opuscule d'Antoninus Liberalis, *Transformatorium congeries* (2), avec la version latine de G. Xylander et un excellent commentaire, accrurent encore sa réputation. Abraham Berkelius (voy. ce nom, LVIII, 43), le plus récent éditeur de *Liberalis*, osa l'accuser de s'être approprié son travail, en grande partie; mais Muncker repoussa victorieusement le reproche de plagiat, en démontrant que, s'il avait eu connaissance des notes de Berkelius, son devoir aurait été de signaler les erreurs de toute espèce dont elles fourmillent. Il dédia son édition aux magistrats de Delft, par une épître dans laquelle il couvre de mépris les lâches Hollandais qui s'empressaient de mendier les faveurs de Louis XIV, le dévastateur de leur pays (3). Mais alors tout le patriotisme s'était réfugié dans les écoles. En vain les ambassadeurs de France et d'Angleterre firent à Muncker les offres les plus séduisantes pour qu'il consentît à publier, sous le patronage de leur maître, l'édition qu'il préparait des mythographes latins; il persista dans son dessein de la dédier aux curateurs du gymnase de Delft, et rien ne put changer sa résolution. Après sept ans de l'union la plus douce, Muncker avait eu le malheur de perdre sa femme; et le chagrin le conduisit au tombeau, le 21 mai 1681, à l'âge de 38 ans. Son plus beau titre à l'estime des savants est l'édition dont on vient de parler : *Mythographi latini: Hyginus, Fabius Planciades, Fulgentius, Lactantius Placidus, Albricus philosophus*, Amsterdam, 1681, 2 tom. en 1 vol. in-8°. Cette édition fait partie de la collection va-

(2) Amsterdam, 1676, in-12, jolie édition, assez rare.

(3) *Runt in servitium.*

riorum. Le premier tome qui renferme les *Fables* d'Hygin, avec un commentaire presque entièrement neuf, est orné du portrait de Muncker. Ce précieux recueil a été reproduit par Aug. Van Struveren, Leyde, 1742, 2 tom. in-4°. Muncker était l'intime ami de Nicol. Heinsius, qui lui a fourni beaucoup de notes pour son travail sur les mythographes latins. Burmann a recueilli leur correspondance dans le *Sylloge epistolarum* V, 348-422; elle roule presque uniquement sur l'examen grammatical de *Pétrone*, dont il paraît qu'Heinsius projetait une édition. Le tome II du *Sylloge* contient aussi quelques lettres de Muncker à Nicol. Blancard. W—s.

MUNGO-PARK. Voy. PARK, XXXII, 580.

MUNIER (ETIENNE), ingénieur et agronome, naquit le 7 décembre 1732, à Vesoul (Haute-Saône). Après avoir terminé ses études, il entra à l'École des ponts-et-chaussées; au bout de trois ans, il fut nommé ingénieur ordinaire à Angoulême, où il resta jusqu'en 1786. Appelé alors à Paris pour servir comme ingénieur en chef, il eut dans ses attributions les villes situées au nord et à l'ouest de la capitale, telles que Versailles, Beauvais, etc. Son séjour dans cette circonscription ne fut pas long, car il revint à Angoulême en 1790, avec le même titre qu'il avait à Paris. En 1809, il obtint sa retraite. En récompense de ses longs et honorables services, le gouvernement lui accorda, outre l'intégralité de son traitement, le brevet d'inspecteur honoraire de division. C'est à Munier que l'Angoumois doit les travaux exécutés pour rendre la Charente navigable depuis Cognac jusqu'à Civrai; le port de l'Houmeau, qui établit les communications entre Angoulême et Rochefort; la construction de

presque toutes les routes; enfin l'agrandissement et l'embellissement de la ville d'Angoulême. Il s'était aussi occupé de questions d'agriculture; la société du département de la Seine, dont il était correspondant, ayant proposé, en 1812, dix-neuf questions concernant les améliorations introduites depuis environ cinquante ans dans les diverses branches de l'économie rurale, Munier, alors âgé de 80 ans, retoucha un ouvrage qu'il avait publié sur cette matière, en 1779, et obtint le prix, qui consistait en une médaille d'or. Il mourut à Angoulême le 17 septembre 1820. On a de lui:

I. *Essai d'une méthode générale propre à étendre les connaissances des voyageurs, ou Recueil d'observations relatives à l'histoire, à la répartition des impôts, au commerce, aux sciences, aux arts et à la culture des terres, le tout appuyé sur des faits exacts et enrichi d'expériences utiles*; Paris, 1779, 2 vol. in-8°. Cette *Méthode*, dédiée au comte d'Artois, renferme tous les avantages que le titre de l'ouvrage promet; on y trouve en outre une statistique complète de l'Angoumois.

II. *Nouvelle géographie à l'usage des deux sexes, contenant un précis historique de l'origine des divers peuples de la terre, de leur manière de se gouverner, avec des observations sur la population, les produits du sol, l'industrie et le commerce, sur l'extraction d'une grande quantité d'objets employés dans les arts et les manufactures, les mines et leur exploitation; ainsi que sur les canaux qui existent*; Paris, an XI (1804), 2 vol. in-8°. III. *Observations sur les dix-neuf articles proposés à l'examen des cultivateurs, par la société impériale d'agriculture du département de la Seine, concernant les améliorations introduites depuis cinquante ans dans l'économie rurale du département*

de la Charente, Angoulême, 1813, in-8°. IV. *Notice sur les brûleries du département de la Charente*, Angoulême, 1816, in-8°. V. *Notice sur la culture et l'usage des pommes de terre*, Angoulême, 1816, in-8°. Munier a de plus coopéré au mémoire de Rozier, qui a pour titre : *De la fermentation des vins, et de la meilleure manière de faire l'eau-de-vie*, Lyon, 1770 ; Lyon et Paris, 1777, in-8°. — MUNIER (Jean), historien, est auteur des *Recherches et mémoires pour servir à l'histoire de l'ancienne ville d'Autun*, 1660, in-4°. Cet ouvrage, plein d'érudition, est aujourd'hui fort rare.

A—x.

MUNOZ (don THOMAS), lieutenant-général de la marine espagnole, et ingénieur célèbre, naquit en 1743. Il fut d'abord employé dans les possessions que l'Espagne avait alors en Amérique. Les services importants qu'il y rendit comme ingénieur, le firent bientôt rappeler dans la métropole. Ce fut lui qui exécuta les travaux destinés à arrêter les envahissements de la mer, qui menaçait de détruire l'île sur laquelle est bâtie la ville de Cadix. Pour contenir l'impétuosité des vagues, on avait d'abord construit une longue et forte muraille, connue sous le nom de *muraille du sud*. On la commença en 1711, mais, malgré sa solidité, la mer y faisait de si larges brèches, qu'on avait presque renoncé à l'achever, lorsqu'en 1786, Munoz proposa une plage artificielle, afin de diminuer la force des eaux ; et, pour éviter le choc perpendiculaire, il unit la plage à la muraille par un segment de cercle. Cette plage artificielle s'avance jusqu'à soixantedix pieds dans la mer. Son exécution présentait de grandes difficultés, et les ingénieurs les plus expérimentés la considéraient comme impossible, à

cause de la construction de sa base ; la muraille a en tout deux mille six cent quatre-vingt-trois pieds de long, et fut achevée en 1790. Malgré tout ce travail, qui a coûté des sommes immenses, la mer a repris ses droits, grâce à l'incurie du gouvernement espagnol. Munoz exécuta aussi d'excellentes constructions dans l'arsenal et les chantiers de l'île de Caraca, à deux milles de Cadix. On lui doit, en outre, l'invention d'un appareil aussi simple qu'ingénieux pour le radoubage des vaisseaux. A l'époque où le gouvernement espagnol disposait une expédition maritime pour faire le tour du monde, sous le commandement de M. de Malaspina, Munoz fut chargé de la construction des bâtiments que l'on prépara pour cette destination, et leur donna une distribution intérieure propre à conserver la santé des équipages pendant une si longue traversée. Au retour de l'expédition, après avoir atteint complètement le but qu'elle s'était proposée, M. de Malaspina rendit le compte le plus satisfaisant de la santé des marins placés sous ses ordres, et il attribua en partie cet heureux résultat à la prévoyance de l'ingénieur chargé des constructions. Munoz, qui s'était montré, en 1809, un des plus zélés partisans de Joseph Bonaparte, fut obligé de quitter l'Espagne au retour de Ferdinand VII. Il vint alors se fixer à Paris, où il écrivit son *Traité des fortifications*, qui l'a placé au premier rang des écrivains militaires. Quoique réduit à une condition plus que médiocre, Munoz résista aux offres séduisantes que lui fit un souverain du Nord, et il s'empressa de rentrer dans sa patrie, lorsque la révolution de 1820 lui en rouvrit les portes. Il mourut à Madrid, le 23 nov. 1823, à l'âge de quatre-vingts ans. Z.

MUNRO (sir THOMAS), baronnet et général anglais, naquit en 1760. Envoyé fort jeune dans l'Inde, il débuta comme enseigne, dans la campagne contre Hyder-Ali, de 1780 à 1784. Promu au grade de lieutenant, en 1786, il se fortifia dans l'étude du persan et de l'hindou. En 1790, lors du soulèvement de Tippoo-Saëb, il prit part aux hostilités, et assista même au siège de Bangalore. En 1792, il passa dans l'administration, comme assistant du capitaine Read, au département des revenus, et chargé spécialement du district de Baramahli. Plus tard, il fut envoyé à Canara, pour régulariser cette nouvelle possession, que la seconde guerre contre Tippoo avait assurée à la Compagnie. Il organisa avec habileté les nouveaux territoires conquis, et y déploya une sévérité militaire, mais peu juste. Son dévouement à ceux qui l'employaient rétrécit souvent sa justice, mais on ne peut lui reprocher aucun acte de cruauté. L'expédition contre les Mahrattes lui valut le rang de colonel, de général de brigade, et enfin de major-général. Bien qu'il fût revenu en Angleterre, en 1819, avec la ferme intention de ne plus retourner dans l'Inde et de se reposer des ses fatigues, sa nomination à l'emploi de gouverneur-général de Madras, réveilla son ambition, et il trouva la force de repartir. La guerre contre les Birmans fut pour lui une nouvelle occasion de se signaler. On récompensa ses services en le nommant baronnet. Il était même désigné pour succéder au gouverneur-général de l'Inde, lorsqu'il fut emporté par le choléra, dans l'été de 1827. La *Vie de Munro*, écrite par le révérend George Gleig, contient des extraits curieux de sa correspondance et de ses papiers. Londres, 1830, 2 vol. in-8°. Z

MUNSTER (ERNEST-FRÉDÉRIK-HERBERT, comte de), homme d'état allemand, issu d'une famille qui prétend faire remonter sa lignée jusqu'à Charlemagne, naquit dans le Hanovre, en 1766. Il commença son service dans l'administration publique par les fonctions subalternes d'auditeur, et s'éleva successivement aux grades et titres de conseiller aulique, conseiller de la chambre, puis conseiller intime. Il avait un peu plus de 30 ans quand il se rendit à Saint-Petersbourg, en qualité d'envoyé plénipotentiaire de l'électeur de Hanovre, probablement pour engager l'empereur Paul à cesser ses instances auprès de la Prusse, de la Suède et du Danemark pour qu'elles enlevassent le Hanovre aux Anglais et leur fermassent les embouchures de l'Elbe, du Weser et de l'Ems. Quand il arriva en Russie, l'empereur venait d'être assassiné; on racontait ouvertement les détails de ce crime, et comme le jeune diplomate ne put cacher sa surprise, un Russe exerçant de hautes fonctions, lui dit avec une légèreté incroyable : « Que voulez-vous? C'est notre grande charte, la tyrannie tempérée par l'assassinat. » L'avènement de Napoléon à l'empire amena des événements plus graves pour le Hanovre. Le comte de Munster, voyant son pays envahi, se rendit à Londres auprès du roi d'Angleterre et électeur de Hanovre, qui le nomma son ministre pour ce pays, et lui donna toute sa confiance. Il le chargea d'une mission importante sur le continent, qui n'était pas sans péril pour le diplomate et devait lui attirer toute la haine du dominateur corsé. Il s'agissait de négocier avec les grands souverains, qui avaient été battus et dépouillés l'un après l'autre; de leur offrir les subsides de l'Angleterre et de les faire entrer dans

une grande coalition contre l'empire français. Il fut seconde dans cette mission par le général Nugent, plus insinuant et plus remuant que le ministre hanovrien. On voit, par la correspondance du comte de Munster avec les ministres et les généraux des alliés, qu'on fut loin d'abord d'espérer un grand succès d'une coalition de souverains, dont chacun avait ses vues et ses intérêts particuliers, et se souciait peu de faire de grands sacrifices pour l'intérêt général. Enfin cette coalition ayant atteint son but et ayant renversé l'empire de Napoléon, le comte de Munster assista au Congrès de Vienne; et là il plaida, au nom du roi électeur son maître, d'une manière assez prononcée, pour les intérêts de la nation allemande, ou du moins du Hanovre contre les prétentions du régime arbitraire. Dans la déclaration qu'il signa, il insista sur la nécessité de faire des concessions équitables à l'esprit du siècle, et d'admettre l'intervention des états représentatifs dans l'assiette des impôts. Mais, quand il fut à la tête du gouvernement du royaume de Hanovre, avec les titres de ministre d'Etat, de *Land-Marschall* héréditaire, et de chancelier de l'ordre des Guelfes, il parut oublier les principes libéraux de sa déclaration, ressuscita les institutions surannées et defectueuses du pays, désorganisa tout ce que les Français avaient fait, et donna lieu à un désordre qui excita le mécontentement le plus vif. Il ne tarda pas à sentir qu'il était temps de s'arrêter dans la carrière des réactions. En 1818, il rétablit les Etats provinciaux, et l'année suivante il fit donner au pays une constitution d'après laquelle les habitants du royaume devaient être représentés dans deux chambres, dont la première était entièrement composée de la no-

blesse du pays, qui acquérait par là une prépondérance, considérée par les Hanovriens comme pernicieuse pour la marche des affaires. Toutes les instances qu'on avait faites auprès du comte de Munster, pour empêcher cette division de la représentation nationale dans un aussi petit royaume que celui de Hanovre, furent inutiles; le ministre, résidant toujours à Londres et s'embarrassant peu de l'opinion publique, s'obstina dans son système; et comme il n'accorda ni la liberté de la presse ni d'autres franchises inhérentes au régime représentatif dans les grands états, le mécontentement se propagea et, après la révolution de juillet de 1830 en France, il éclata en émeutes partielles. C'est alors qu'il parut une *Dénonciation du ministère de Munster à l'opinion publique*. Dans ce pamphlet anonyme, tous les griefs de la nation contre le ministre anglisé étaient exposés avec beaucoup de vigueur. On fit comprendre enfin au roi d'Angleterre que le ministère de Munster n'était plus propre qu'à aigrir les esprits; en conséquence il fut mis à la retraite, et le duc de Cambridge nommé vice-roi du Hanovre. Une autre affaire désagréable pour le comte de Munster, avait été portée à la connaissance du public. A l'époque de sa grande puissance, il avait été désigné, par le roi d'Angleterre, tuteur des jeunes ducs de Brunswick, pour administrer leurs Etats. Le ministre avait géré cette charge pendant plusieurs années; mais à peine le jeune duc Charles eut-il atteint l'âge de sa majorité et commencé à gouverner le duché, qu'il fit entendre des imputations très-graves contre son tuteur et contre la gérance du ministère, qu'il accusa d'avoir prolongé la minorité du duc, d'avoir introduit une mauvaise constitution,

d'avoir accordé trop de pouvoir à l'aristocratie; le fougueux duc déclara nuls et usurpatoires les changements introduits dans le duché. Le comte de Munster répondit par une *Réfutation des imputations injurieuses que le séréniss. duc de Brunswick s'est permises contre son auguste tuteur et contre les personnes qui, pendant sa minorité, ont été chargées de l'administration de ses États et de son éducation*, 2^e édit., Hanovre, 1827. Cet écrit publié en allemand, en français et en anglais, fut répandu avec profusion. Le public se convainquit que si le duc de Brunswick était très-violent dans ses attaques, le comte de Munster, de son côté, avait agi arbitrairement. Accusé par ses compatriotes, dénoncé par des anonymes, mis à l'écart par son souverain, qui lui fit écrire, par sir Herbert Taylor, que dans la crise actuelle le roi jugeait à propos de prendre des mesures qui le priveraient des services ultérieurs du ministre, le comte de Munster voulut se justifier, en publiant une *Déclaration sur quelques reproches faits dans le pamphlet intitulé : Dénonciation, etc., et sur sa sortie du service public hanovrien*, Hanovre, 1831, in-8°; mais cet essai de justification eut peu de succès et annonça même peu de franchise de la part de l'ancien ministre. Il en fut à peu près de même d'une réfutation anonyme intitulée : *Appréciation d'un pamphlet qui a été répandu dans le royaume de Hanovre, sous le titre de Dénonciation, etc.*, publié également en Hanovre en 1831, et les griefs exposés dans le fameux pamphlet qui fut répandu à des milliers d'exemplaires, conservèrent à peu près toute leur valeur. La retraite forcée paraît avoir causé un vif chagrin à l'ancien ministre; il mourut le 11 mai 1839. Il a paru à Iéna, en 1841, une biographie du comte de

Munster dont l'auteur a dû avoir communication des papiers de l'ancien diplomate; il en a inséré plusieurs qui peuvent être considérés comme des documents très-curieux pour l'histoire de la diplomatie moderne. D—e.

MUNSTER (ADOLPHE, comte de), vicomte Fitz-Clarence, baron de Tewkesbury, né en 1794, était l'aîné des enfants issus de l'union illégitime que le duc de Clarence avait entretenue, avant son avènement au trône, avec une actrice, mistress Jordan, qui vint ensuite mourir en France. Dès l'âge de 13 ans, le jeune Fitz-Clarence (ce fut le nom donné à ses enfants) fut inscrit dans les listes de l'armée anglaise. Il servit sous les ordres de Wellington en Espagne, en Portugal, et puis dans le midi de la France, où il reçut une blessure grave lors de la bataille de Toulouse. La paix ayant été rétablie sur le continent, il fut attaché, en 1815, comme aide-de-camp au gouverneur-général de l'Inde, et demeura deux ans dans ce pays. Il revint ensuite, par la voie de terre, en Europe, avec le grade de lieutenant-colonel, et publia un récit intéressant de ce voyage, sous le titre de *Journal of a route across India through Egypt to England*, in 1817-1818, Londres, 1819, in-4°. Depuis son retour, des titres et des places lui furent conférés avec profusion. Il avança dans l'armée jusqu'au grade de major-général, fut appelé à siéger dans la chambre haute du Parlement et dans le Conseil privé; puis créé comte de Munster et nommé aide-de-camp de la reine Victoria. Il ne négligea pas pour cela ses études, surtout celle des langues et antiquités de l'Orient; aussi fut-il nommé vice-président de la Société asiatique de Londres et correspondant de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres

de Paris. Il avait épousé la fille d'un des lords les plus considérés de la Grande-Bretagne; cependant ni ses dignités, ni l'étude, ni ses relations de famille ne furent capables de dissiper la mélancolie qui s'empara insensiblement de son esprit, et qui finit par le dominer au point qu'il résolut de mettre un terme à ses jours. Son suicide eut lieu le 20 mars 1842. Z.

MUNTER (BALTAZAR), théologien allemand, né à Lubeck en 1735, était fils d'un riche négociant, mais dont la maison fut ruinée lorsque le fils eut à peine atteint l'âge de 12 ans. Au gymnase de sa ville natale, celui-ci se distingua dans l'éloquence et la poésie latine, et déjà son goût le portait à composer, en allemand, des odes sacrées. Privé de ressources depuis les malheurs qui avaient frappé la maison paternelle, il fut obligé d'avoir recours à des fonds de charité pour achever ses études théologiques à l'Université d'Iéna. Après y avoir pris ses degrés, il fit des cours particuliers, et fut, en 1757, agrégé à la Faculté philosophique. Son activité était telle qu'il faisait huit à dix répétitions par jour, et qu'il trouvait encore le temps de coopérer à la Bibliothèque philosophique que publiait son ancien professeur Daries, et de prendre une part très-active aux travaux d'une espèce de Société maçonnique et morale qui s'était formée, à Iéna, sous le nom de l'*Espérance*. Il y prononça un grand nombre de discours avec cette facilité d'élocution qui lui était propre, et qui, jointe à une instruction solide et à un esprit éclairé, a fait de lui, dans la suite, un prédicateur très-distingué. Il a publié la série de ses allocutions maçonniques sous le titre de *Cinq fois cinq discours sur les principaux devoirs de ceux qui espèrent*, Iéna, 1759-62. Ils

lui valurent la réputation d'orateur; aussi, dans une excursion qu'il fit à Gotha, invité à prêcher devant le duc régnant, il eut tant de succès que ce prince le nomma prédicateur de la cour, et que Munter eut la place de prédicateur de la maison des orphelins; il fut, en outre, appelé au consistoire et chargé de l'examen des candidats de théologie. A tout cela n'étaient pourtant attachés que de faibles appointements; et comme il avait déjà une famille, il préféra une place de pasteur supérieur dans un petit endroit appelé Tonna, à quelques lieues de Gotha. Cette nouvelle position satisfit à ses vœux modestes; cependant, ayant prêché, en 1764, à Lubeck, où il était allé revoir sa mère, il se fit une grande réputation dans le Nord, et lors de la vacance du pastorat de la communauté luthérienne allemande à Copenhague, il fut élu pasteur par les membres de cette communauté, et alla s'établir dans la capitale du Danemark. Il y exerça, pendant 28 ans, ses fonctions avec un talent, un zèle et une charité qui lui valurent l'estime générale. Ses *Sermons*, qui s'étendent non-seulement sur les évangiles et les épîtres, mais qui contiennent encore un commentaire complet de la vie de Jésus-Christ, forment une collection considérable, et ont servi de modèles aux jeunes prédicateurs protestants. Il composa aussi pour sa communauté des cantates spirituelles, 1769; et deux recueils de chants ecclésiastiques, 1773 et 75, dont une grande partie fut mise en musique par les frères Bach, Benda, Rolle et autres compositeurs; on en introduisit plusieurs dans la liturgie des églises protestantes. Il fonda dans sa communauté une école gratuite pour les jeunes filles, travailla beaucoup à l'amé-

lioration du bureau de secours de cette communauté, et rédigea une *Instruction pour la connaissance et l'exercice de la foi chrétienne*, qui fut adoptée dans l'école attachée à son église. En 1772, il fut chargé de préparer à la mort le fameux ministre Struensee (voy. ce nom, XLIV, 75). Pendant les deux mois que durèrent ses entretiens avec lui, Münter parvint, non-seulement (du moins il le crut) à lui inspirer des sentiments chrétiens, mais encore à gagner son estime, et même son amitié. Après l'exécution, il publia, en allemand, l'*Histoire de la conversion de Struensee*, où il rendit un compte détaillé des entretiens qu'il avait eus avec lui. Cet ouvrage obtint un grand succès; il y eut beaucoup d'éditions de l'original; et il en fut fait des traductions dans plusieurs langues, entre autres deux en français. Le travail auquel Münter avait été obligé de se livrer, pour se préparer à ces conversations, l'amena à rédiger les *Entretiens d'un chrétien pensif avec lui-même*. Le bonheur dont Münter jouit au sein d'une famille nombreuse, ne fut troublé que par la mort d'un de ses fils, attaché à la marine, qui se noya devant Bordeaux. En revanche il eut la satisfaction de voir un autre de ses fils (voyez l'article suivant) marcher sur ses traces, et se faire un nom dans les lettres, ainsi que sa fille, Madame Brun. Il mourut le 5 oct. 1793. Son fils a fait son éloge à la tête du 9^e vol. des *Sermons* du père; voyez aussi le *Nécrologe* de Schlichtegroll, pour l'année 1793.

D—G.

MUNTER (FRÉDÉRIC-CHRÉTIEN-CHARLES-HENRI), évêque protestant et antiquaire, fils du précédent, naquit à Gotha, en 1761. Comme son père exerça ses fonctions ecclésiastiques

d'abord en Allemagne, puis en Danemark, le fils eut l'avantage de se familiariser à la fois avec les langues et la littérature des deux pays. Quand sa famille se fut établie à Copenhague, les visites de Niebuhr, et ce qu'il racontait de ses voyages en Orient, éveillèrent le goût du jeune homme pour ce pays, et surtout pour son archéologie. Après avoir terminé ses études théologiques à l'université de Copenhague, il se rendit, en 1781, à celle de Göttingue où, indépendamment des cours de théologie, il fréquenta celui de philologie, professé par Heyne. Deux ans après, il revint en Danemark, et, en 1784, il entreprit, avec une subvention royale, un voyage en Italie. Il séjourna pendant un an à Rome, y fit une étude profonde des antiquités, sous la direction de son compatriote Zoëga et du cardinal Borgia, qui prit en affection le jeune Danois, lui donna un libre accès à son musée, et voulut même l'envoyer, à ses frais, en Égypte; avantage dont Munter ne put profiter, à cause du temps limité pour son voyage. Il visita encore les Deux-Siciles, et rapporta beaucoup d'antiquités de toute espèce dans son pays. La relation de son *Voyage dans les Deux-Siciles*, fait dans les années 1785 et 86, parut à Copenhague, 1789-1790, en 2 vol. in-8°, et fut traduit en plusieurs langues. De retour, en 1787, il fut nommé professeur de théologie, à l'Université, et, quelque temps après, membre de l'Académie des sciences de Copenhague. Sa maison devint dès-lors un véritable musée, étant remplie d'antiquités, de médailles et de livres, le tout rangé dans le meilleur ordre, de manière à faciliter les études archéologiques, sa science favorite. Ses collections lui servirent à composer une série d'ouvrages tous

leins d'instruction. Ce furent : *Fragmenta patrum græcorum*, Copenhague, 1788 ; *Magasin pour l'histoire*, et surtout pour l'histoire ecclésiastique du Nord ; *Manuel de l'ancienne histoire ecclésiastique* ; *Essai sur les antiquités ecclésiastiques des Gnostiques*, Anspach, 1790, in-8°, ouvrage curieux et devenu rare ; *Histoire du procès des Templiers*, Berlin, 1794 ; Munter avait retrouvé à Rome les règlements de cet ordre célèbre ; *Recherches sur les inscriptions persépolitaines*, Copenhague, 1802, en allemand, qu'il avait fait d'abord paraître en danois, dans le Recueil des Mémoires de l'Académie des sciences pour 1800 ; *Mémoires archéologiques*, Copenhague, 1816 ; *Religion des Carthaginois*, *ibid.*, 2^e édit., 1821, augmentée de recherches sur des idoles uniques trouvées en Sardaigne et sur le temple de Vénus-Paphos ; *La guerre faite aux Juifs sous les empereurs Trajan et Adrien*, Leipzig, 1821, in-8° ; *De monumentis aliquot veteribus scriptis et figuratis penes se existentibus*, Copenhague, 1822, in-4° ; *Histoire ecclésiastique du Danemark et de la Norvège*, Leipzig, 1823-1833, 3 vol. in-8°. Munter a fait imprimer séparément l'histoire du culte antérieur à Odin (1). *Symbolique des chrétiens primitifs*, Altona, 1825 ; *Religion des Babyloniens*, Copenhague, 1827 ; *Principes de l'Église africaine*, *ibid.*, 1827, in-4°. Il a donné séparément *Effata et Oracula Montanistarum*, *ibid.*, qui en ont partie. Munter a encore publié un grand nombre de dissertations, entre autres sur les tombeaux de la famille David ; *De rebus Ituræorum*, Copenhague, 1822, in-4° ; sur l'étoile

des mages, recherches sur l'année de la naissance de Jésus-Christ, Copenhague, 1827, naissance dont l'auteur recule la date de 6 ans au-delà de l'ère vulgaire ; et une notice sur les traductions en vers de l'Apocalypse dans les diverses langues de l'Europe. Il a donné aussi la *Biographie de saint Anschaire*, missionnaire du Nord, et sur le pape Luce I^{er} ; puis des fragments d'une version latine très-ancienne de plusieurs prophètes, et une édition nouvelle de *Firmicus Maternus*. Ce fut lui qui provoqua l'organisation d'une commission pour conserver les antiquités du Nord, d'où résulta l'établissement d'un musée qui, depuis, s'est beaucoup agrandi, et la publication d'un journal archéologique propre à stimuler les études de ce genre. Il entretenait une correspondance active avec les savants d'Europe, entre autres avec Millin et Grégoire à Paris. Le dernier a beaucoup profité des renseignements fournis par Munter dans son Histoire des sectes religieuses (2). En 1808, Munter fut nommé évêque de Séeland, et il obtint successivement la croix de chevalier, celle de commandeur ; et, en 1817, la grande croix de l'ordre de Danebrog dont il s'est ensuite fait l'historien dans un ouvrage intitulé : *Recherches sur l'origine des ordres de chevalerie du royaume de Danemark*, Copenhague, 1822, in-8°, avec deux pl. Il mourut, le 9 avril 1830, d'une espèce de choléra, et fut enterré auprès de son père. Il lui a été érigé un monument ; l'université de Copenhague a son buste en marbre sculpté par Freund ; son portrait a été lithographié d'après un tableau d'Hornemann ; enfin son gendre Mynster, prédicateur

(1) L'auteur de cet article en a donné l'analyse dans le deuxième volume des *Mémoires de la Société royale des Antiquaires de France*.

(2) Une des lettres de Munter à Grégoire a été insérée dans le tome 1^{er} de la *Revue encyclopédique*.

de la cour, a publié la biographie de ce prélat, un des plus savants, des plus laborieux et des plus respectables que le Danemark ait possédés. D—C.

MURAIRE (le comte HONORÉ), premier président de la Cour de cassation, naquit à Draguignan, le 5 novembre 1750. Il était avocat à l'époque de la révolution, jouissant d'une grande réputation de savoir et de probité. Nommé président du tribunal du district de Draguignan, lors de l'établissement des premières autorités judiciaires, en 1791, il fut, la même année, député par le département du Var, à l'Assemblée législative, où il siégea au côté droit parmi les royalistes constitutionnels, et se fit remarquer par un esprit conciliateur, bien que fort attaché aux principes de la révolution. Nommé l'un des membres du comité de législation, il en fut plusieurs fois le rapporteur sur des questions importantes. Le 15 février 1792, il proposa, au nom de ce comité, d'attribuer aux municipalités le droit de constater l'état civil, qui jusqu'alors avait appartenu aux curés. Muraire accompagna son rapport de différentes réflexions sur le mariage, et soutint que la législation française devait abolir à jamais l'usage des dispenses que la cour de Rome était en possession d'accorder, et qu'il appartenait à la législation civile seule de déterminer les cas d'empêchement aux mariages dans une même famille. Le 28 juin, il insista de nouveau pour que le mariage fût affranchi de l'autorité ecclésiastique, et le 16 août il fit décréter que les jeunes gens pourraient se marier à vingt-un ans sans le consentement de leurs parents. Le 30 août 1792, il fit statuer, au nom du comité de législation, et comme un principe dérivant de la morale et de la déclaration des

droits, que le mariage pouvait être dissous par le divorce. Le directoire du département de Paris avait suspendu de leurs fonctions Péthion, maire, et Manuel, procureur de la commune, pour n'avoir pas empêché, ou plutôt pour avoir eux-mêmes provoqué les attentats du 20 juin 1792, et le roi avait approuvé cette mesure. L'assemblée s'arrogea le droit de lever cette suspension, d'après le rapport que fit Muraire, le 13 juillet, au nom du comité de législation, sur la conduite de ces deux fonctionnaires. Le 19 du même mois, rapporteur d'une commission spéciale, il déclara qu'elle n'avait rien trouvé de contraire aux lois dans la conduite du général Lafayette, pour avoir demandé que les auteurs des attentats commis dans cette journée fussent sévèrement punis. Muraire ne fut point réélu à la Convention, et il réussit, en gardant le silence, à ne pas être victime de la terreur de 1793. Il ne reparut sur la scène politique qu'au mois de septembre 1795, époque à laquelle il fut nommé au Conseil des Anciens par le département de la Seine. Il parla en faveur des parents d'émigrés, se prononça avec force contre les mesures spoliatrices du Directoire, et autres entreprises iniques de ce gouvernement, qui s'en vengea en le faisant comprendre dans la proscription du 18 fructidor (4 septembre 1797). Muraire évita la déportation par la fuite, mais il se détermina plus tard à se rendre dans l'île d'Oléron, qui fut assignée pour retraite aux proscrits. Il fut rappelé par les consuls en 1800, et nommé commissaire du gouvernement près le tribunal d'appel, puis membre du tribunal de cassation, au nom duquel il félicita Bonaparte d'avoir échappé à l'explosion du 3 nivôse. Dès-lors sa faveur alla toujours

croissant; et ce fut surtout à Joseph Bonaparte qu'il la dut. Il devint premier président du même tribunal, et, le 5 mai 1803, fut appelé au Conseil d'État; l'année suivante, il obtint le titre de comte et de grand-officier de la Légion-d'Honneur. Il se présenta à toutes les époques du règne de Napoléon, pour le féliciter à la tête de sa cour, et se montra fort reconnaissant des bienfaits qu'il en obtint. En 1812, Muraire s'étant livré à des spéculations de commerce fort éloignées de ses graves fonctions, et ces spéculations ayant eu de fâcheux résultats, on craignit pour lui le mécontentement de l'empereur. M. Decazes, l'un de ses gendres, alla à Dresde se jeter aux pieds de Napoléon, qui le rassura complètement sur le sort du premier président. Le 20 avril 1814, Muraire présenta au comte d'Artois les hommages de la Cour de cassation. Cependant il ne conserva sa place éminente que jusqu'au mois de février 1815. A cette époque, De Sèze fut nommé premier président de la Cour de cassation par l'ordonnance royale qui en exclut plusieurs hommes connus par leur participation aux excès révolutionnaires, ou par leur attachement à la personne de Napoléon. Réinstallé dans ses fonctions après le retour de celui-ci dans la capitale, au mois de mars 1815, Muraire lui adressa, au nom de sa cour, nouvellement reconstituée, un discours qui était à la fois une profession de foi politique et l'expression d'un dévouement illimité. Aussi perdit-il de nouveau son emploi après le second retour de Louis XVIII. Depuis il n'a plus occupé de fonctions publiques. Après la révolution de 1830 il aurait pu sans doute reprendre quelque part aux affaires, mais son grand âge l'en empêcha. Il mou-

rut à Paris, le 22 nov. 1837. On a de lui plusieurs opuscules : I. *Éloge de Target*, in-8°. II. *Discours prononcé en la R. : de la clémentie amitié le jour de son installation au rit écossais ancien et accepté*, Paris, 1827, in-12. III. *Discours prononcé aux obsèques maçonniques du lieutenant-général baron Maransin, célébrées le 26 juin 1828*, Paris, in-8°. IV. *Loge d'Emeth. Obsèques maçonniques du T. : Hon. : F. Henri Ricard. Dernier adieu*, Paris, 1830, in-8°. V. *Souv. : chap. : des Trinitaires, vallée de Paris. Discours d'installation du Souv. : chap. : du 18° degré sous le titre distinctif : Les Trinitaires établis près la R. : L. : écossaise du même titre O. : et vallée de Paris*, Paris, 1831, in-8°. M—D j.

MURAT (JOACHIM). *Voy. MÉDICIS*, LXXIII, 392, note 2, et **MURAT**, XXX, 421.

MURE (JEAN-BAPTISTE), diplomate français, naquit, en 1747, à Giers, près de Grenoble. Après avoir terminé son éducation, il fut placé dans les bureaux de M. Daru, son oncle, à cette époque secrétaire-général de l'intendance de Languedoc. Lorsque, en 1768, le comte de Saint-Priest, second fils de l'intendant, fut appelé à l'ambassade de France à Constantinople, ce ministre désirant avoir auprès de lui un jeune homme intelligent, s'adressa à M. Daru (1), et celui-ci ne crut pas pouvoir faire un meilleur choix qu'en désignant son neveu. Mure, arrivé en Turquie au mois de novembre, montra tant de zèle pour le service et une telle capacité, qu'en 1773, M. de Saint-Priest, dont il avait su gagner l'estime et l'affection, le fit nommer consul à Salonique. Le 6 juin de l'année suivante, Mure passa en Égypte en qualité de consul-géné-

(1) C'était le père du comte Daru, ministre secrétaire d'état de l'empereur Napoléon.

ral de France. Ce poste était fort important sous l'administration des beys, qui commençaient déjà à chercher à se rendre indépendants de la Porte. Les Français établis au Caire, alors siège du consulat-général, formaient un corps de nation qui avait ses statuts approuvés par le gouvernement. Le consul présidait toutes les assemblées, et avait la haute surveillance des fonds provenant des droits imposés sur toutes les marchandises qui arrivaient de France en Égypte, ou qui étaient expédiées de ce dernier pays. Ces fonds versés dans une caisse à deux clefs, dont l'une était remise au consul, tandis que la seconde restait entre les mains des députés de la nation, servaient à parer aux frais de tout genre qu'entraînaient les réclamations que les négociants avaient à faire auprès des beys, et à indemniser ceux qui avaient éprouvé des pertes. A son arrivée au Caire, Mure trouva la caisse presque vide, et les comptes tenus avec une excessive négligence. Il les apura, rétablit l'ordre, et, dans le rapport qu'il adressa, à ce sujet, à la chambre de commerce de Marseille et au ministre de la marine, qui avait alors les consulats dans ses attributions, il proposa la suppression des droits et la translation du consulat à Alexandrie. Cette proposition fut adoptée. On adopta aussi celle qu'il fit de laisser à chaque négociant français résidant au Caire, la responsabilité personnelle des fournitures qu'il pourrait avoir à faire aux maisons des beys, au lieu de les rendre, comme auparavant, solidaires les uns des autres. Peu de temps après, Mure fut appelé en France par le ministre. Avant de quitter l'Égypte, il confia la gestion du consulat-général à M. Taitbout de Marigny, alors consul à Alexandrie.

Dès son arrivée à Paris, sa longue expérience et son habileté furent mises à contribution; consulté souvent par le ministre de la marine, il eut beaucoup de part à l'adoption de l'ordonnance sur l'organisation des consulats du Levant et de la Barbarie, qui parut plus tard, en 1781. Au commencement de 1780, Mure avait épousé, à Mâcon, M^{lle} Ratton, fille d'un riche négociant français fixé à Lisbonne; ce mariage et la liquidation de la succession de son père, mort pendant qu'il se trouvait en France, prolongèrent le séjour de J.-B. Mure. Lorsqu'il eut terminé les affaires de famille dont il se trouvait plus spécialement chargé comme fils aîné, il se rendit à Marseille, avec sa femme et son plus jeune frère, Mure de Pelanne (2); et, le 16 juillet 1780, ils partirent ensemble pour Alexandrie, avec un convoi de seize navires destinés pour l'Égypte et la Syrie sous l'escorte d'une frégate.

(2) Mure de Pelanne, entré en 1786 dans la carrière consulaire en qualité de vice-consul et chancelier du consulat-général de France dans le Maroc, resta chargé de l'intérim de ce poste important jusqu'en 1798, qu'il fut nommé consul à Tripoly de Syrie. Durocher étant mort à Cadix (1799), on se rendant à son poste de consul-général à Tanger, Mure de Pelanne fut nommé pour lui succéder; mais des circonstances particulières l'empêchèrent de passer en Afrique; et, en 1810, les départements anseatiques ayant été réunis à la France, il fut envoyé auprès de M. le comte de Chaban, intendant-général de ces nouveaux départements pour en organiser avec lui les finances. A la suite de cette organisation, il devint receveur particulier de l'arrondissement de Lubeck. Forcé de quitter cet emploi lors des désastres de la campagne de Russie, Mure de Pelanne rentra en France, et fut envoyé en 1816 à Elsenéur, comme consul de France en Danemark, poste qu'il occupa avec distinction jusqu'en 1831, qu'il fut admis à la retraite. Martial Mure de Pelanne, son fils, après avoir été successivement élève consul à Elsenéur, et auprès du consulat-général de France à Amsterdam, fut nommé consul à Stettin, et enfin à Christiania, où il exerce encore ses fonctions avec autant de zèle que d'intelligence.

Il arriva à sa destination, après un mois de traversée, Mure se trouvait en Égypte lorsqu'en 1785, le gouvernement français y envoya M. Truguet, capitaine de vaisseau, afin de négocier avec les beys un traité pour le transit par l'Égypte du commerce de France avec l'Inde. Le consul-général fit tout ce qui dépendait de lui pour faire réussir la négociation; et il fut heureusement secondé par Magallon (*voy. ce nom, LXXII, 324*), négociant résidant au Caire, où, sans titre officiel, il faisait les fonctions d'agent français. Grâce surtout à l'influence que des relations intimes avec Mourad-Bey et Ibrahim-Bey avaient fait acquérir à Magallon, auquel Mure avait fortement recommandé M. Truguet, le traité ne tarda pas à être signé tel que le désirait le gouvernement. En 1786, Mure ayant appris qu'on préparait à Constantinople une expédition pour rétablir l'autorité du pacha d'Égypte, que les beys tenaient enfermé dans le château du Caire, crut prudent de renvoyer en France sa femme et ses enfants, pour les soustraire aux périls d'une guerre sanglante. Il les confia à son jeune frère, Mure de Pelanne, qui les conduisit, à Mâcon, chez leurs parents maternels. L'expédition du capitain pacha eut lieu en effet; il débarqua ses troupes à Alexandrie, sans rencontrer d'obstacles, et arriva de même au Caire. Les beys n'opposèrent aucune résistance; et, selon leur habitude en pareille circonstance, ils se retirèrent, avec toutes leurs forces et leurs richesses, dans la Haute-Égypte, où le capitain pacha n'osa pas aller les attaquer. Il se contenta de rétablir le pacha au Caire, lui laissa quelques bataillons, et reprit la route d'Alexandrie. Bientôt après, il retourna avec sa flotte à Constantinople, croyant

avoir bien rempli sa mission; mais il s'était à peine écoulé quelques mois depuis son départ, que les beys, secondés par leurs mameluks, rentrèrent au Caire, y reprirent leur autorité, et reléguèrent le pacha dans sa prison du château. Il ne resta à ce dernier que les gros revenus, apanage de son pachalik, et, désormais, les mamelucks demeurèrent maîtres de l'Égypte, jusqu'au moment où les Français envahirent ce pays, et affaiblirent singulièrement la puissance de cette milice célèbre, définitivement détruite de nos jours par Méhémet-Aly. De nouveaux ambassadeurs de Tippoo-Sultan étant arrivés à Alexandrie au mois de juin 1788, et ayant demandé un bâtiment pour passer en France, Mure crut devoir les dissuader de ce projet, et les engager à retourner dans l'Inde par Suez. Plusieurs cas de peste s'étaient, en effet, manifestés dans leur maison; et il était à craindre qu'ils n'introduisissent ce fléau dans le lazareth de Toulon; d'un autre côté, le consul ne prévoyant pas que leur voyage en France procurât de notables avantages, désirait éviter à son gouvernement des dépenses qui n'auraient pas laissé d'être considérables. Sa dépêche ayant été lue en conseil devant le roi, la conduite de Mure fut approuvée, et le ministre fut chargé de lui adresser des remerciements à ce sujet. Vers la fin de 1789, Mure obtint un congé pour se rendre en France, afin d'y rétablir sa santé altérée par l'influence du climat et par une violente dysenterie. Il fit prolonger successivement son congé jusqu'au mois de juin 1792, que le ministre lui donna l'ordre de partir dans huit jours (24 juin) pour retourner à son poste. Sa santé étant encore chancelante et des motifs particuliers lui faisant penser que

sa présence en Égypte pourrait offrir en ce moment quelques inconvénients, il exposa ses raisons au ministère, et l'on n'insista pas. Il était encore en France lors de la catastrophe qui priva Louis XVI de son trône et de la vie. A cette époque, soit que Mure eût cru devoir manifester trop hautement sa désapprobation, soit qu'on ne le jugeât pas à la hauteur des circonstances, il fut remplacé par Magallon, auquel il avait laissé en partant la gestion du consulat-général, et se trouva ainsi éloigné du service. Mure traversa toutes les phases de la révolution dans la ville de Mâcon, aimé et considéré de tous ses concitoyens, qui l'avaient élu membre du conseil-général du département de Saône-et-Loire. Quoique, en 1802 (23 août), Talleyrand reconnût, dans une lettre qu'il adressait à Mure, les longs et utiles services de ce fonctionnaire, et lui annonçât qu'il l'avait fait porter sur la liste des agents ayant droit à une pension de retraite; il ne paraît pas qu'on lui ait accordé, avant 1816, la justice qu'il méritait à tant de titres. Il n'obtint même qu'un traitement provisoire, dont il ne semble avoir joui que jusqu'à la fin de 1817. Il ne mourut cependant qu'en 1824. De ses nombreux enfants (il en avait eu huit), aucun n'a survécu. Pendant son séjour en Égypte, Mure adressa au ministre un grand nombre de dépêches fort importantes sur le commerce de la France avec ce pays. Il paraîtrait même que c'est à lui, et non à Magallon, qu'on doit attribuer un mémoire relatif au projet d'occupation de l'Égypte par la France, en cas de démembrement de la Turquie et de partage de cet empire entre les principales puissances de l'Europe. On sait que ce mémoire,

envoyé au Directoire, fut remis au général Bonaparte, qui y trouva de précieuses informations sur l'importante colonie de l'empire ottoman qu'il se proposait d'envahir.—*Alexandre MURE*, fils aîné du précédent, suivit la même carrière que son père; il était vice-consul à Lisbonne et chargé par intérim du consulat-général lorsque les Français, commandés par le général Junot, occupèrent le Portugal. A la restauration, Alexandre Mure occupait la place de sous-chef de bureau du commerce et des consulats au ministère de l'intérieur; ce fut dans l'exercice de ces fonctions qu'il mourut à Paris, en 1826. — D—z—s.

MURE d'Azir (HENRI), frère de Jean-Baptiste, naquit comme lui, à Giers, le 3 septembre 1752. Il l'avait remplacé dans les bureaux de l'intendance du Languedoc, lorsqu'en 1777, Jean-Baptiste, alors consul-général en Égypte, l'appela auprès de lui. Laborieux et avide d'instruction, Mure d'Azir ne se borna pas aux travaux ordinaires du consulat et de la chancellerie, mais il s'adonna à l'étude de la langue arabe, et fut bientôt en état de servir d'interprète. Lorsque Mure aîné vint en France, son frère ne quitta pas le consulat, géré provisoirement par M. Taitbout, et sur les bons témoignages de ce dernier, il fut nommé, le 28 janvier 1779, vice-consul et chancelier à Maroc. Ce ne fut cependant que l'année suivante qu'il se rendit à son poste. Vers la fin de 1781, M. Chénier, titulaire du consulat-général, dont la résidence était à Salé, ayant eu quelques différends avec l'empereur ou roi de Maroc, se vit obligé de quitter l'Afrique en 1782 et de revenir en France. Mure le suppléa provisoirement à la grande satisfaction du souverain africain, qui témoigna formellement le dé-

sir de conserver toujours auprès de lui le jeune vice-consul. Le ministère français, mécontent de la manière dont M. Chénier avait été traité, hésita quelque temps sur la conduite qu'il fallait tenir. On avait d'abord résolu de rompre toutes les relations avec le Maroc, jusqu'à ce qu'une satisfaction convenable eût été obtenue; l'avis contraire finit cependant par prévaloir. Le prince maure ne manifestant d'ailleurs aucun sentiment hostile contre la France, on résolut de laisser Mure chargé de l'intérim du consulat-général. Mais en même temps on fit savoir aux négociants français établis dans le Maroc, qu'ils ne devaient plus compter sur la protection du gouvernement, et que ce serait à leurs risques et périls qu'ils resteraient dans le pays. Presque toutes les maisons de commerce de Mogador, Saphi, Salé et Larache, liquidèrent leurs affaires, et se retirèrent à Marseille. Quelques négociants, néanmoins, continuèrent de faire le commerce par l'entremise des maisons étrangères établies à Mogador, où l'empereur de Maroc voulait concentrer toutes les affaires avec l'Europe, en sorte que les relations commerciales de la France avec le Maroc ne furent point interrompues. Mure mit à profit la bienveillance que lui témoignait le souverain barbaresque, pour entretenir ses bonnes dispositions. Ce prince ayant fait construire à Salé deux petites corvettes qu'il avait l'intention d'offrir au Grand-Seigneur, et manifesté le désir de les envoyer en relâche dans le port de Toulon, afin de s'y pourvoir de quelques objets nécessaires pour compléter leur armement, Mure en écrivit au ministre, et des ordres furent immédiatement expédiés pour l'admission à Toulon des corvettes

maroquines. Sidi-Labbas Moreno, commandant de ces bâtiments, se rendit à Versailles, comme ambassadeur de son souverain, pour renouveler les relations d'amitié entre les deux pays. Il fut très-bien accueilli; on le combla de présents, et lorsque les corvettes eurent été complètement approvisionnées par l'arsenal de Toulon, il les conduisit à Constantinople. Pour répondre aux avances qui venaient de lui être faites, le gouvernement français envoya, en 1786, un nouveau consul-général dans le Maroc; ce fut Durocher (1). Mure, que l'empereur de Maroc appelait le joli petit consul, accompagna son chef dans l'audience solennelle qu'on lui accorda, et reçut en présent, comme lui, un beau cheval des écuries impériales. Après avoir installé M. Durocher dans son poste, Mure profita d'un congé pour se rendre en France. Le maréchal de Castries, alors ministre de la marine, l'accueillit avec une extrême bienveillance et le fit nommer consul à Tripoly de Syrie (27 août 1786), pour récompenser, dit un rapport officiel, les services qu'il avait rendus en terminant à la satisfaction de sa majesté une négociation aussi délicate qu'importante. Il resta un an environ dans cette résidence, d'où il passa, le 6 août 1787, à celle de la Canée, dans l'île de Candie. Ce fut pendant son séjour dans cette ville, qu'il épousa une jeune et belle Grecque, de Smyrne, veuve du docteur Fontana, célèbre médecin italien. Peu d'années après (1796), il fut envoyé à Larnaca,

(1) C'est par erreur que dans ma notice sur le comte de Lesseps (t. LXXI, 391) j'ai donné le titre de général à Durocher, puisqu'il n'était point militaire. Après avoir été jeune de langue à Paris et à Constantinople, d'où il passa à Tunis comme vice-consul, M. Durocher fut nommé consul-général dans le Maroc.

dans l'île de Chypre, toujours en qualité de consul. Il s'y trouvait encore lorsqu'en 1798, l'armée française débarqua en Égypte. Immédiatement arrêté par les autorités turques, Mure fut envoyé à Nicosie, dans l'intérieur de l'île, et fut quelque temps prisonnier dans un couvent de moines grecs. Transféré ensuite à Smyrne, on lui facilita les moyens de rentrer en France, où il resta jusqu'à la paix d'Amiens (1802), qu'il fut nommé commissaire-général des relations commerciales à Odessa. A l'époque de la funeste campagne de Russie, en 1812, Mure d'Azir dut rentrer en France; il y demeura jusqu'à la paix générale, puis il fut envoyé à Tripoly de Barbarie, en qualité de consul-général et chargé d'affaires (12 septembre 1814). Mais il séjourna peu de mois dans ce dernier poste. Se sentant atteint d'une maladie au cœur, il sollicita un congé pour venir rétablir sa santé dans sa patrie, en laissant pressentir dans sa demande son désir de se retirer tout-à-fait du service. Il était arrivé à Livourne, lorsqu'il y reçut son brevet de retraite (15 décembre 1814), et l'avis que le roi l'avait nommé officier de la Légion-d'Honneur. Mure se fixa alors avec sa famille, à Marseille, où il termina sa carrière, le 26 juillet 1826, laissant sa veuve sans enfants.

D—z—s.

MURINAIS (le chevalier ANTOINE-VICTOR-AUGUSTIN D'AUBERJON de) fut reçu chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem dans la langue d'Auvergne en 1757. Entré au service en 1759, comme cornette des cheveau-légers de Berri, il était maréchal-de-camp lorsqu'il fut nommé, en 1789, député suppléant de la noblesse du Dauphiné aux États-Généraux. Dans le premier mois de l'an-

née 1790, il fut admis à remplacer un démissionnaire à l'Assemblée nationale. Quoiqu'il eût quelque talent et beaucoup d'imagination, il n'y obtint aucune influence, parce que, se laissant entraîner par trop de chaleur, il fut rarement assez maître de lui pour développer ses idées, ou leur donner le poids qu'elles auraient pu avoir. Siégeant constamment au côté droit, il vota contre toutes les innovations révolutionnaires, et signa toutes les protestations des royalistes. Le 7 août 1790, il demanda la poursuite de la procédure relative aux événements des 5 et 6 octobre, sans égard pour les députés qui y étaient impliqués, ce qui était évidemment désigner Mirabeau et le duc d'Orléans. Le 19 du même mois, il traita Robespierre de factieux, et demanda son rappel à l'ordre pour sa réclamation contre quelques articles du code pénal maritime, où il avait trouvé une trop grande disproportion de peines entre l'officier et le matelot. Le 21 il apostropha Goupil de Préfeln, et l'invita à aller toucher la rétribution due aux délateurs, pour avoir dénoncé un écrit, dans lequel Frondeville (*voy. ce nom*, LXIV, 531) déclarait s'honorer de la censure de l'Assemblée. Le 25 janvier 1791, lors de la discussion sur les prêtres réfractaires, Murinais s'éleva contre le projet de les remplacer, et demanda qu'on poursuivît le club des Jacobins. Le 15 mai, il combattit avec force la proposition d'accorder le droit de cité aux hommes de couleur nés de pères et mères libres. Le 18 juin, il attaqua encore Robespierre, pour avoir dénoncé une émeute à Brie-Comte-Robert. Le 14 août, il fit la motion de conserver, au fils aîné du roi, le titre de Dauphin. Il fut ensuite un des signataires des protestations des 12 et 13 septembre. Murinais, après

avoir échappé par le silence et la fuite aux proscriptions de la terreur, ne reparut sur la scène politique qu'en 1797, époque à laquelle il fut nommé, par le département de la Seine (Paris), député au Conseil des Anciens. S'étant rangé dans le parti elichien, le Directoire, victorieux, le fit condamner à la déportation le 4 sept. 1797 (18 fructidor), et il fut arrêté dans la matinée du même jour, au moment où il se rendait au Conseil, ignorant ce qui s'était passé. La proscription de Murinais fut celle dont l'opinion publique accusa le Directoire avec le plus d'amertume. Déporté à Sinnamary avec Pichegru, Tronson-Ducoudray, Ramel, Barthélemi et autres, ce respectable vieillard ne put résister long-temps au climat homicide de la Guiane, et il mourut, le 3 déc. 1798, au milieu de ses compagnons d'exil. Tronson-Ducoudray (voy. ce nom, XLVI, 591) fit son oraison funèbre. Ce fut à cette occasion que nous publiâmes, au commencement de 1799, sous le voile de l'anonyme, les *Anecdotes secrètes sur le 18 fructidor*, (in-8° et in-12), en tête desquelles nous avons placé une gravure représentant Murinais sur son lit de mort, adressant à ses compagnons d'infortune, rassemblés autour de lui, les paroles sublimes qu'il avait réellement prononcées en expirant : *Plutôt mourir à Sinnamary sans reproche, que de vivre coupable à Paris.*

M—D j.

MURRAY (WILLIAM VANS), homme d'état et diplomate américain, naquit dans le Maryland en 1761. Après la paix de 1783, sa famille l'envoya à Londres pour y étudier la jurisprudence. Les observations du docteur Price, de Turgot et de l'abbé Mably, sur la constitution et les lois des États-Unis, ayant paru

pendant son séjour en Angleterre, Murray publia à ce sujet un pamphlet qui fut favorablement accueilli. Dans l'été de 1784, et pendant les vacances, il fit une excursion de six semaines en Hollande ; il consacra ce court espace de temps, à parcourir le pays, et prit des notes dont il composa plus tard un ouvrage régulier. La mort de son père lui causa une telle douleur qu'il tomba gravement malade. Lorsqu'il fut rétabli, il retourna dans son pays après être resté trois ans en Angleterre. Dès son arrivée aux États-Unis, il suivit avec assiduité le barreau, et exerça la profession d'avocat jusqu'au moment où il fut élu membre de la législature du Maryland. Pendant trois élections consécutives, de 1791 à 1797, il fut appelé à occuper un siège à la Chambre des Représentants des États-Unis, qui le compta au nombre de ses orateurs les plus éloquents. A l'expiration de cette dernière année, la médiocrité de sa fortune ne lui permit pas de se représenter comme candidat au congrès. Mais son mérite et sa capacité avaient été appréciés par Washington, qui, dans l'un des derniers actes de son administration, nomma Murray, ministre des États-Unis près la république batave, afin de conserver du moins de bonnes relations avec la Hollande dans un moment où des différends survenus entre la France et l'Union américaine pouvaient amener une rupture. John Adams ayant succédé à Washington, apprécia comme lui les talents diplomatiques de Murray, et le chargea de se rendre à Paris pour y négocier, avec Ellsworth et Davie, un traité de paix qui fut signé, par les trois plénipotentiaires des États-Unis, le 30 septembre 1800, et qui n'a pas peu contribué à la prospérité de l'Amérique. Murray alla

aussitôt reprendre ses fonctions à La Haye; mais son gouvernement n'ayant pas jugé convenable de conserver cette légation, il retourna aux États-Unis, au mois de déc. 1801. Depuis cette époque, il vécut dans la retraite à Cambridge, sur la côte orientale du Maryland, où il mourut le 11 déc. 1803. On a de lui, outre l'opuscule dont nous avons déjà parlé, des *Lettres*, très-spirituellement écrites, et que les biographes américains considèrent comme des modèles de style épistolaire. D—z—s.

MURRAY (JOHN), médecin et chimiste, né en Écosse, fit ses études à Édimbourg, s'appliqua spécialement aux sciences naturelles, et devint professeur de physique, de chimie, de matière médicale et de pharmacie. Profondément instruit, il joignit à la solidité du raisonnement, à la justesse des observations, la clarté et même l'élégance du langage; aussi les différents cours qu'il donnait attiraient un grand nombre d'auditeurs. Murray termina sa carrière à Édimbourg, le 22 juillet 1820. On a de lui en anglais : *Éléments de chimie*, 1801, 2 vol. in-8°; 2^e édition, 1810. II. *Éléments de matière médicale et de pharmacie*, 1804, 2 vol. in-8°. III. *Système de chimie*, 1806, 4 vol. in-8°. IV. *Supplément au Système de chimie*, 1809, in-8°. V. *Système de matière médicale et de pharmacie*, 1810, 2 vol. in-8°. VI. *Examen comparatif des systèmes géologiques fondés sur le feu et sur l'eau*, traduit en français par C.-A. Basset, à la suite de l'*Explication de Playfair sur la théorie de la terre*, Paris, 1815, in-8°, fig. (voy. BASSET, LVII, 265-66). VII. *Manuel de l'électricité atmosphérique, comprenant les instructions nécessaires pour établir les paratonnerres et les paragrêles*, traduit en français, avec des notes,

par M. Anatole Riffault, Paris, 1831, in-18. VIII (en latin). *Mémoire sur la conchyliologie*, traduit en français par J.-B.-F. Lévillé (dans le *Manuel pour servir à l'histoire naturelle*, etc., traduit du latin de Jean-Reinhold Forster, par le même), Paris, 1799, in-8°. On trouve une notice sur John Murray dans le *New Monthly Magazine* du 1^{er} octobre 1820, tome XIV, p. 472. R—D—N.

MURRAY (ALEXANDRE), linguiste et orientaliste, naquit le 22 octobre 1775, à Kitterick, en Écosse. Son père, simple berger, ne put lui procurer qu'une éducation bornée aux petites écoles. Doué des dispositions les plus heureuses, le jeune pâtre y suppléa par ses propres efforts, et mit tant d'ardeur à s'instruire, qu'il fut bientôt en état de donner des leçons particulières à quelques enfants de famille. Un goût prédominant le portait vers l'étude des langues; il apprit le français, le latin, le grec et même l'hébreu. Déjà connu avantageusement, il entra, en 1794, au collège d'Édimbourg, où il cultivá la littérature d'Orient; puis il embrassa l'état ecclésiastique. Après avoir été, pendant plusieurs années, curé de la paroisse d'Urr, il reçut le doctorat, et obtint, en 1812, la chaire de langues orientales à l'université d'Édimbourg, fonctions qu'il n'exerça pas long-temps, car il mourut le 15 avril 1813. Outre quelques poésies composées dans sa jeunesse, on a de lui une *Histoire de la vie et des écrits de Jacques Bruce*, Édimbourg, 1808, in-4°, et une *Histoire des langues européennes* (ouvrage posthume), Édimbourg, 1823, 2 vol. in-8°, précédée d'une notice sur la vie de l'auteur. On lui doit encore une édition des *Voyages de Bruce*, Londres, 1805, 7 vol. in-8°, et atlas in-4°. Elle est fort

estimée, et contient plusieurs mémoires sur les manuscrits éthiopiens rapportés par le voyageur, sur l'histoire de l'Abyssinie, etc. La connaissance particulière qu'avait Murray de la langue abyssinienne lui fut d'un grand secours pour cette publication (voy. Jacques BRUCE, VI, 79). Z.

MURRAY. Voy. LINDLEY-MURRAY, LXXII, 19.

MURSINNA (CHRÉTIEN-LOUIS), célèbre chirurgien prussien, naquit à Stolpe, dans la Poméranie, le 17 décembre 1744. Il commença par servir comme chirurgien subalterne dans un régiment de l'armée prussienne; puis, s'étant fait remarquer par ses talents et ses écrits, il parvint en 1787, et en montant de grade en grade, à celui de chirurgien en chef de l'armée. La même année, il fut nommé professeur à l'hôpital de la Charité de Berlin. Après une vie active, qui fut partagée entre les devoirs de professeur, la pratique des opérations chirurgicales et le travail du cabinet, il termina sa carrière le 18 septembre 1823, à l'âge de près de 79 ans. Voici les titres de ses ouvrages, qui ont tous été publiés en allemand : I. *Considérations sur la dysenterie, avec un appendice sur les fièvres putrides*, Berlin, 1780, in-8°; ibid., 1787, in-8°. C'est parce que ces maladies sont très-fréquentes aux armées, et qu'elles y font souvent de grands ravages, qu'il jugea à propos de mettre au jour le fruit de son expérience. II. *Observations médico-chirurgicales*, Berlin, 1782-1783, in-8°, par cahiers; on y trouve des faits instructifs sur les opérations chirurgicales et sur les meilleurs procédés pour les faire réussir. III. *Traité des maladies des femmes enceintes, des femmes en couches et des nourrices*, Berlin, tome I, 1784; II, 1786, in-8°;

ibid., 1792, in-8°. IV. *Portrait d'un chirurgien*, Berlin, 1787, in-8°. V. *Censure d'une lettre du conseiller aulique Hagen à Berlin à M. le conseiller aulique Stark à Jéna*, sur deux accouchements difficiles, Berlin, 1791, in-8° : le docteur Hagen, dans cette discussion, fut convaincu d'ignorance et de mauvaise foi. VI. *Nouvelles observations médico-chirurgicales*, Berlin, 1796, in-8°. Cet ouvrage contient d'excellentes considérations sur les maladies qui ont régné dans les armées prussiennes lors de l'expédition de Pologne; on y trouve des faits intéressants sur les plaies de tête et le traitement qui leur est le plus convenable, ainsi que les procédés les plus rationnels pour pratiquer avec succès diverses opérations chirurgicales. Quoique Mursinna ait eu quelquefois des discussions scientifiques avec ses collègues, on doit lui rendre cette justice qu'il ne dépassa jamais les bornes d'une franche urbanité. VII. *Traité sur la perforation du crâne*, Vienne, 1800, in-4°; mémoire instructif sur les suites des plaies de tête, et sur la nécessité de la trépanation dans les cas où les fonctions des organes du sentiment sont lésées; mais il a le tort de préférer, dans les commotions du cerveau, l'application des stimulants à celle de l'eau froide. VIII. *Journal de chirurgie, de pharmacie et d'accouchements*, Berlin, 1800-1811, in-8°. Parmi une multitude de faits consignés dans cette collection, nous ne mentionnerons que celui-ci, qui nous a paru curieux : sur cinq cent soixante-six cas de cataracte, l'auteur ne rencontra que trois fois la cataracte secondaire. Ce journal, dans lequel Mursinna accueillit les travaux de plusieurs chirurgiens distingués, fut continué sous le titre de *Neues journal*. Il inséra

aussi plusieurs dissertations dans celui de Loder, consacré à la chirurgie.

R—D—X.

MURTOLA (GASPARD), poète italien, naquit à Gênes, vers 1560. Après avoir étudié les belles-lettres et le droit dans sa patrie, il fut envoyé à Rome en qualité de secrétaire de son compatriote Jean Serra, depuis cardinal et commissaire de l'armée de Hongrie. Son emploi l'obligea de suivre ce prélat à la cour de l'empereur. Depuis il alla à Turin avec Pierre François Costa, évêque de Savone et nonce apostolique ; il plut au duc de Savoie, Charles-Emmanuel, qui le prit pour secrétaire. Peu de temps après, il publia son poème de la création du monde, sous ce titre : *Della creazione del mondo, poema sacro, giorni sette canti sedeci*. Le cavalier Marin (voy. ce nom, XXVII, 164), qui se trouvait alors à Turin, attaqua ce poème dans un sonnet fort piquant qu'il distribua à tous les seigneurs de la cour. Murtola, dont l'amour-propre était vivement blessé, répondit par une satire très-violente : dès ce moment les deux adversaires ne gardèrent plus aucune mesure. Marini couvrit son ennemi de ridicule par sa *Murtoléide*, recueil de sonnets extrêmement mordants. En vain Murtola voulut y opposer la *Marinéide* ; les rieurs s'étaient déclarés contre lui ; furieux, il attendit un jour son rival dans la rue et lui tira un coup de pistolet. La balle blessa au bras un favori du duc, qui se promenait avec Marini. L'assassin, mis d'abord en prison, fut bientôt relâché, grâce à la générosité de son adversaire, qui sollicita pour lui la clémence souveraine. Quelque noble que fût ce procédé, Murtola conserva au fond de son cœur un vif ressentiment contre l'auteur de la *Murtoléide*, et il réussit, à force d'intrigues, à le faire partir

de Turin. Il quitta lui-même cette capitale peu de temps après, et alla s'établir à Rome, où il obtint des places importantes. Le pape Paul V lui parlant un jour de son attentat sur la personne de Marini : *E vero*, répondit l'astucieux Génois, *ho fallito*, mots à double sens qui pouvaient tout aussi bien indiquer le regret d'avoir manqué son coup que le repentir d'avoir péché. Murtola mourut vers 1624. Outre les poèmes dont nous avons parlé, il avait publié un recueil de vers italiens, in-12, et un poème latin intitulé : *Nutriciarum, sive Neniæ libris tres*, 1602, in-12. A—Y.

MUSART (NICOLAS), l'une des plus honorables victimes de nos révolutions, était curé de Somme-Vesle, village du diocèse de Châlons-sur-Marne. Il naquit dans cette commune, le 15 avril 1754. Ses parents, honnêtes cultivateurs, lui inspirèrent de bonne heure l'amour et la pratique des vertus, dont ils étaient eux-mêmes les modèles, et ils furent heureux de les voir fructifier dans leur jeune fils. Sans ambition comme sans fortune, ils l'occupèrent aux travaux de la campagne. Naturellement laborieux, il s'y livra avec une ardeur et un courage extraordinaires pour son âge, et contracta ainsi, dès l'enfance, l'habitude de cette vie dure et active qui est la sauvegarde des mœurs. Prévenu contre tout ce qui pouvait amollir ou corrompre, il goûta les premiers enseignements de la religion, et s'y fortifia par la lecture des bons livres, qu'il achetait avec ses épargnes. De toutes ses lectures, la vie des saints était celle qu'il préférait. Son cœur s'enflammait au récit de leurs vertus, de leurs combats, de leurs triomphes, et il se sentait animé d'une noble émulation. Quelques années après sa première communion, le jeune Mu-

sart obtint de ses parents la permission de faire les pèlerinages de Liesse en Picardie, et de Saint-Nicolas en Lorraine. A son retour il parut encore plus recueilli, plus respectueux, plus attaché à ses devoirs. De si heureuses dispositions le rendaient éminemment propre à l'état ecclésiastique; il crut s'y sentir appelé et s'en ouvrit à son père qui, le regardant comme le soutien de la maison, ne lui permit pas de faire ses études. Affligé des obstacles qu'il rencontrait, il quitta secrètement sa famille et son pays. Ce que sainte Thérèse encore enfant avait fait, il crut pouvoir le faire âgé de plus de vingt ans. Il partit dans l'intention d'entreprendre d'abord les pèlerinages de Compostelle et de Lorette, et d'aller ensuite à Rome visiter les tombeaux de saint Pierre et de saint Paul. Son père, s'apercevant de sa fuite, monta à cheval, l'atteignit à quelques lieues et le ramena. Les difficultés que l'on opposait à sa vocation ne firent que l'enflammer davantage, et, dans la même année, il partit pour Verdun dans l'espoir d'être reçu par les Récollets; mais trouvant trop d'obstacles à son admission dans ce couvent, il revint chez lui avec le chagrin de n'avoir pu réussir. Enfin, ses parents, vaincus par sa persévérance, se décidèrent à lui faire commencer ses études. Il avait alors 23 ans. Après avoir pris les premières leçons de latin d'un maître de campagne, il fut envoyé au collège de Châlons, où deux ans lui suffirent pour être admis à faire sa rhétorique. Il entra ensuite au séminaire de cette ville et y fut, ce qu'il avait été au collège, un modèle d'application et de régularité, un sujet d'édification pour ses confrères. Il se rendit habile non seulement dans toutes les parties de la science ecclésiastique,

mais il y acquit les qualités du cœur, aussi nécessaires à un ministre des autels que la science elle-même. Une conduite si constamment édifiante et soutenue par des talents réels le fit distinguer par ses supérieurs, et attira sur lui les yeux de M. de Clermont-Tonnerre, évêque de Châlons, qui lui confia, peu de temps après son ordination, la cure de Somme-Vesle de Poix. Si le choix du prélat était honorable pour le jeune prêtre, la tâche de celui-ci n'était pas sans difficultés; il s'agissait de gouverner deux paroisses réunies sous le même titre, mais d'habitudes différentes; de parler à des vieillards qui l'avaient vu naître, à des jeunes gens de son âge, de sa condition, avec lesquels il avait familièrement vécu, et de se conduire envers les uns et les autres, de manière que le souvenir de son ancien état ne leur fit pas oublier le respect dû au ministre de la religion. Grâce à beaucoup de douceur, de prudence et de modération, il réussit à détruire un grand nombre d'abus dans ses deux paroisses; et, sous son administration, les mœurs s'améliorèrent sensiblement. Mais comptant pour peu le bien qu'il opérât, s'il ne travaillait à le perpétuer, il comprit que le seul moyen d'y parvenir était l'éducation de la jeunesse. Ce n'était pas assez que cette éducation fût chrétienne, il fallait encore qu'elle devînt accessible aux familles les plus indigentes: il la rendit gratuite, et donna 1,500 fr. pour bâtir une maison qui devait servir d'école. Il projetait d'établir à ses frais, sous la conduite de personnes pieuses réunies en communauté, un atelier de filature où les pauvres des deux sexes devaient trouver à la fois une occupation suivie, une subsistance assurée, et un préservatif contre les désordres, fruits trop ordinaires du dé-

sœuvrement et de l'extrême indigence, lorsque la révolution éclata. A cette époque l'abbé Musart eût plusieurs occasions de signaler sa fermeté et son attachement à la religion catholique. L'Assemblée nationale avait décrété, le 12 juillet 1790, une constitution civile du clergé, qui attaquait le dogme, renversait l'ordre de la hiérarchie, et sapait les fondements de la discipline. Prévoyant l'opposition qu'elle trouverait dans la résistance des pasteurs, elle les astreignit, par son décret du 26 décembre suivant, à un serment qui ne leur laissait que la triste alternative d'être parjures, ou d'abandonner leurs troupeaux. Dans cette conjoncture critique, Musart n'hésita pas. Ni la nature, ni l'amitié, ni l'intérêt, ni les liens qui l'unissaient à ses paroissiens, ni la crainte des suites qu'entraînerait sa résistance, rien ne put le détourner de la résolution que lui prescrivait sa conscience et la voix du chef suprême de l'Eglise. A l'exemple du corps presque entier des premiers pasteurs, et avec tout ce que l'on comptait dans le clergé d'hommes éclairés et vertueux, il refusa de prêter le serment, et en instruisit ses paroissiens, cherchant à les prémunir contre le schisme dont ils étaient menacés, et les dangers auxquels leur foi allait être exposée. Ses avis salutaires ne plurent pas à tous. Plusieurs se déclarèrent contre lui, le maltraitèrent différentes fois et allèrent jusqu'à lui interdire, en juin 1791, l'entrée de son église. Croyant pouvoir les faire revenir par une courageuse résistance, il fut insulté, souffleté par une femme, et menacé d'être précipité dans une carrière. *Je sais souffrir*, leur dit-il; *et quoi que vous fassiez, vous trouverez toujours en moi un père qui se sacrifie pour votre bonheur*; et comme ils paraissaient vou-

loir exécuter leurs menaces : *Je ne me ferai pas traîner*, leur dit cet intrépide prêtre en s'avancant jusqu'au bord du précipice. Cette fermeté déconcerta ses persécuteurs, et ils le laissèrent retourner à Somme-Vesle, mais ils se pourvurent d'un autre curé. Privé de son église, ce courageux pasteur ne quitta pas son troupeau. A l'exemple de la primitive église dans les temps de persécution, il offrait le saint sacrifice en secret, et s'attachait à ses autres fonctions avec une ardeur qui redoublait en proportion des obstacles qu'on lui opposait. Plusieurs fois ses amis l'engagèrent à modérer son zèle, et à ne pas s'exposer comme il le faisait au ressentiment de ses ennemis. Il leur répondait : *Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. Mon état me fait un devoir dans ces temps malheureux de secourir les personnes qui me sont restées attachées. Je le ferai, dût-il m'en coûter la vie*. Sa fermeté ne se démentit pas en présence de l'administration départementale. Un de ses membres le pressait de prêter le serment constitutionnel : *Je le ferais*, répondit-il, *si la religion et ma conscience me le permettaient*. L'administrateur répliquant d'une manière ironique, *Vous aspirez sans doute à la gloire du martyr ?* — *Je n'en serai peut-être pas trouvé digne* fut sa réponse. Le décret du 26 août 1792 qui condamnait à la déportation les prêtres insermentés, força Musart d'abandonner sa paroisse et de quitter sa patrie. Mais, avant son départ, il laissa par écrit aux catholiques de Somme-Vesle et de Poix, qu'il avait fait venir secrètement à Châlons, des règles de conduite pour les prémunir contre les nouvelles doctrines, et les diriger pendant son absence. Ayant pris un passeport pour Spire, il partit peu de jours après les massacres de septembre 1792. Les

scènes d'horreur qui avaient eu lieu dans la capitale s'étaient répétées presque en même temps sur divers points du royaume. A Reims, le bûcher qui avait consumé l'abbé Alexandre fumait encore, et l'on apercevait dans les rues, sur les places et jusque sur les murs, les traces du sang du vénérable Étienne Paquot, curé de Saint-Jean, et des compagnons de son martyre. A Châlons, la fureur des assassins se déchargea sur un vieillard infirme. Pendant que le sang inondait nos cités, les puissances étrangères prenaient les armes, non réellement comme elles auraient dû le faire pour la cause d'un roi captif au milieu de ses sujets, mais uniquement dans leur intérêt. Déjà les Prussiens avaient pénétré au cœur de la Champagne, d'où ils menaçaient la capitale. Les routes étaient couvertes de troupes indisciplinées; les villes et les campagnes offraient l'appareil effrayant de la guerre, et dans les esprits régnait une exaltation plus effrayante encore. Ce fut dans ces conjonctures que les ecclésiastiques des diocèses de Reims et de Châlons, condamnés à l'exil, se virent obligés de traverser la province pour se rendre au lieu de la frontière qui leur était assigné. On se faisait difficilement une idée de ce qu'ils eurent à souffrir : plusieurs furent maltraités, quelques-uns coururent risque de la vie; tous furent insultés et la plupart dépouillés. La Providence, qui réservait à Musart d'autres épreuves, le sauva des dangers semés sur sa route, et le fit arriver en Allemagne, puis dans les Pays-Bas, où il trouva dans la charité des fidèles tous les secours dont il avait besoin. Mais toujours ses chers paroissiens étaient présents à son esprit. Il demanda à son évêque la permission d'aller les rejoindre, qui d'abord lui fut refusée à cause de la

rigueur de la persécution; mais il l'obtint par de nouvelles instances, et le 30 juin 1795, il prenait avec un autre prêtre le chemin de la France. Son retour semblait autorisé par la liberté que le gouvernement républicain accordait à tous les cultes, et dans l'instruction donnée aux administrations départementales par le comité de législation, le 22 thermidor an III (9 août 1795). Mais cette liberté n'était qu'illusoire. La Convention, par un décret du 11 prairial an III (30 mai 1795), avait exigé de tous les ministres du culte une déclaration de soumission aux lois de la république. Musart crut pouvoir la faire avec une restriction qui pût concilier les exigences du pouvoir et de la foi. Mais le 7 vendémiaire suivant (29 sept.), on demanda une autre déclaration qui excluait toute espèce de restriction. Il la refusa comme inconciliable avec les principes auxquels il était inviolablement attaché; il se vit par là obligé de se borner à l'exercice secret du saint ministère. Bientôt parut un nouvel édit de persécution, la loi du 3 brumaire an IV (25 octobre 1795), qui renouvela les lois sanguinaires de 1793 contre les prêtres déportés. Leur tête fut mise à prix et un arrêté du 27 prairial an II (4 juin 1794) des administrateurs du département de la Marne, invitait tous les citoyens à dénoncer les ecclésiastiques qu'ils sauraient être dans le cas de la déportation, à les faire arrêter et conduire devant l'officier public le plus voisin, sauf à réclamer la rétribution de 100 livres que la loi accorde pour récompense. Sans s'inquiéter des dangers qui le menaçaient, le curé de Somme-Vesle continua ses fonctions, marchant presque toutes les nuits, allant de village en village secourir et consoler les catholiques qui se trouvaient sans

pasteurs. Après cinq mois de travaux continuels, il tomba malade, et se retira chez un de ses parents à Somme-Suippe, où il fut découvert et arrêté le 22 février 1796. On le conduisit d'abord à la prison de Suippe, puis à celle de Châlons, et enfin de Bonne-Semaine à Reims. A peine y était-il arrivé, qu'un des commissaires du Directoire pres le tribunal vint à la prison. Musart, transi de froid, se chauffait dans la chambre du geôlier. — *Qui es-tu ?* lui dit-il. — *Un prêtre déporté.* — *Un prêtre ! Je boirais avec plaisir le sang du dernier prêtre : ce sont les prêtres qui, dans tous les temps, ont fait le malheur du genre humain. Au reste, ajouta-t-il d'un ton radouci, tu auras affaire à un tribunal respectable.* — *Mon juge est au ciel,* répondit avec douceur le curé de Somme-Vesle, conservant dans les fers l'esprit de pénitence qui l'anima toujours. Il avait été suivi jusqu'à Reims par une parente, qui lui donna jusqu'à la fin les soins les plus assidus ; et, son nom ayant percé les murs de sa prison, la charité des fideles de Reims lui fournit ainsi qu'à deux de ses confrères, l'abbé Bati et l'abbé Lorient, enfermés avec lui, toute espèce de secours. Des personnes de tout âge et de toute condition se firent un devoir de les visiter. L'affluence devint si grande, les derniers jours de sa vie, qu'il ne pouvait suffire au pieux empressement qu'on avait de le voir et de l'entendre. Il leur écrivit, le 7 mars, une lettre, monument précieux de foi, de zèle et de charité. En la lisant, on croit entendre les adieux que les pasteurs des premiers temps adressaient à leurs églises, lorsque, allant au martyre, ils prenaient congé de leurs troupeaux. Le jour où ce saint prêtre devait comparaître devant ses juges approchait :

on le pressa de faire un mémoire pour sa défense ; il n'y consentit qu'avec peine, et seulement parce qu'on lui représenta que, de la sentence qui serait rendue dans sa cause, dépendait la vie de tous les prêtres qui pourraient être par la suite traduits devant le même tribunal ; mais rien n'altéra la tranquillité de son âme, et il vit sans trouble, même avec joie, le moment qui devait décider de son sort. Le mercredi 9, au soir, on lui annonça qu'il serait jugé le jour suivant, et qu'il avait tout à craindre. — *Ma confiance est en Dieu,* répondit-il : *s'il permet que je sois condamné, il me donnera les forces nécessaires pour faire mon sacrifice.* Le lendemain, après avoir reçu la sainte communion, il fut conduit au tribunal. Le commissaire du pouvoir exécutif, Thuriot, ancien conventionnel, chargé de soutenir l'accusation, rappela les lois sanguinaires des 2 et 4 floréal an 1^{er} (21 et 23 avril 1793), 29 et 30 vendémiaire an II (9 et 10 octobre suivant), 12 floréal an III (1^{er} mai 1795), et 3 brumaire an IV (25 octobre suivant, contre les prêtres déportés), lois peu observées dans les intervalles de calme qui avaient succédé aux premières rigueurs de la persécution ; mais que le Directoire venait de remettre en vigueur. Musart se défendit avec autant de modération que de force. La multitude que la nouveauté du spectacle avait attirée, l'écouta avec des marques non équivoques d'intérêt et d'approbation. Les juges, qui désiraient lui sauver la vie, furent deux heures et demie à délibérer, flottant entre la conscience qui leur disait d'absoudre, et la loi féroce qui leur ordonnait de condamner. Durant cet intervalle qui, pour presque tous les prévenus, est comme une longue et cruelle agonie, Musart con-

serva cette impassibilité et cette paix que Dieu seul peut donner au juste dans la tribulation. Il conversait avec les personnes qui l'entouraient, aussi tranquillement que s'il ne se fût agi pour lui que du plus léger intérêt. Enfin, les juges reparurent au tribunal, et le président prononça la sentence, d'une voix tremblante et entrecoupée de sanglots (1). A ces mots, *la peine de mort*, ce digne prêtre se leva transporté de joie, et, à l'exemple de saint Cyprien, s'écria : *Deo gratias*. Dès que la lecture du jugement fut achevée : *Messieurs*, dit-il en s'adressant aux juges, *je vous pardonne ma mort. La première chose que je ferai auprès de Dieu, sera de le prier, qu'il daigne vous ouvrir les yeux*. Ayant ensuite quelque scrupule de leur avoir ainsi parlé, il chargea une personne de les assurer que son intention n'avait point été de rien dire qui pût les offenser, ou leur faire de la peine. On le reconduisit en prison, au milieu du peuple attendri et consterné. Pour lui, d'un air plus ouvert et plus affable que jamais, il saluait amicalement, et se recommandait aux prières de tous. A son arrivée dans la chambre où l'attendaient ses deux confrères et plusieurs personnes du dehors, il se mit à genoux, et récita avec eux le *Te Deum*, en action de grâces, dit-il, *de l'insigne faveur que le ciel lui préparait*. Il reçut, dans l'après-dîner, les adieux de cinq de ses paroissiens, qui avaient été cités comme témoins pour con-

(1) On a remarqué que, des cinq juges qui siégeaient dans cette triste affaire, il n'y en avait pas un seul qui ne fût personnellement connu pour la douceur de ses mœurs et pour ses opinions modérées. Exemple frappant du danger des fonctions publiques dans les temps de révolution. Jouvant, l'un des cinq, donna, peu de jours après, sa démission (*voy. Jouvant, LXVIII, 319*).

stater, suivant la loi, l'identité de sa personne. Il les exhorta fortement à persévérer dans la foi qu'il allait sceller de son sang, et leur promit de ne pas les oublier auprès de Dieu. Ces bonnes gens le quittèrent fondant en larmes, et déplorant la perte d'un si bon pasteur. Il employa le reste du jour à contenter les désirs empressés des fidèles, qui venaient en foule implorer l'assurance de celui qu'ils regardaient déjà comme un martyr, et lui demander sa bénédiction. Le soir, il prit une légère collation, et dormit tranquillement. Le 11, à quatre heures et demie du matin, il se leva, et resta en prières jusqu'à sept heures, écrivit ensuite une lettre à sa mère et à ses paroissiens, dans laquelle il leur fit à tous les adieux les plus touchants ; puis il se retira dans une chambre, avec ses deux confrères et une autre personne, afin de s'unir en esprit au saint sacrifice qu'on offrait en ce moment pour lui dans la ville. Il reçut la communion en forme de viatique, et passa le reste de la matinée en oraison. A onze heures et demie, on l'avertit que son heure approchait, et on l'invita à prendre quelque nourriture, qu'il accepta. Il fit réciter les prières des agonisants auxquelles il répondit lui-même. Elles étaient à peine finies, que l'huissier parut pour le conduire à la mort. Il avait témoigné le désir d'aller à pied jusqu'au lieu du supplice ; on l'avait accordé, sept jours avant, au jeune Montégny ; Thuriot le lui refusa. Il ne dit rien, et monta sans hésiter dans la fatale charrette. La multitude, indignée, murmurait ; il calma les esprits, en disant : *Point de bruit, mes amis, point de bruit ; en cela je puis obéir à la loi*. Il avait son chapeau sur sa tête, l'exécuteur des hautes-œuvres le lui enleva ; c'est dans cet état qu'on

le conduisit à la Couture, lieu des exécutions. Partout régnait un morne silence; l'effroi, la consternation, étaient peints sur tous les visages. Le curé de Somme-Vesle, toujours semblable à lui-même, portait sur son front l'empreinte d'une joie céleste, et, durant tout le trajet, sa bouche ne s'ouvrit que pour chanter des hymnes et des cantiques. Il monta sur l'échafaud d'un pas ferme, assuré, et, s'adressant au peuple : *Chrétiens, c'est pour la religion que je meurs. Mon corps est entre les mains des hommes, mais mon âme est à Dieu. Je pardonne à mes persécuteurs et à mes bourreaux.* Ayant achevé ces mots, il entonna le *Salve Regina*, et présenta sa tête au coup mortel. — Cet article est l'extrait d'une vie de l'abbé Musart écrite par l'abbé Loriquet (mort à Reims le 19 octobre 1841), sous ce titre : *Le modèle des pasteurs, ou Vie de M. Musart, curé de Somme-Vesle, diocèse de Châlons-sur-Marne, mort à Reims pour la foi, le 11 mars 1796*, Lyon et Paris, 1827, in-18. L—c—j.

MUSELLI (le marquis JACQUES), archéologue et numismate très-distingué, naquit en 1697, à Vérone, consacra sa vie et sa fortune à former un des plus beaux cabinets d'antiquités qu'on ait vus en Italie, et mourut, dans sa patrie, en 1768. Il a publié : *Numismata antiqua collecta et edita*, Vérone, 1750, 3 vol. in-folio, avec 315 pl. — *Antiquitatis reliquæ collectæ, tabulis incisæ et explicationibus illustratæ*, ibid., 1756, 2 vol. in-folio, avec 183 pl. Ces cinq volumes, dont les deux derniers contiennent les bronzes et les marbres, ont été reproduits, en 1760, sous le titre de *Musorum musellianum*. W—s.

MUSGRAVE (SIR RICHARD), écrivain politique, d'une ancienne famille

dont on fait remonter l'origine à l'un des compagnons de Guillaume-le-Conquérant, naquit vers 1757 ou 1758, selon les uns, à Musgrave, dans le comté de Westmoreland, et, selon d'autres, dans le comté de Waterford. Il épousa, en 1780, Deborah Cavendish, fille cadette d'une riche héritière descendant, du côté paternel, du trop fameux Bradshaw, président du tribunal qui condamna à mort Charles I^{er}. Peu après ce mariage, et probablement par le crédit de la famille de sa femme, Musgrave fut élu membre du Parlement d'Irlande, et se prononça très-fortement en faveur de toutes les mesures du gouvernement. Il résigna bientôt cette situation pour le poste lucratif de collecteur de l'excise de la ville de Dublin, et, en 1782, il fut créé baronnet. Ce fut à l'époque la plus animée des troubles d'Irlande, pendant qu'il exerçait les fonctions de shérif, qu'un prisonnier, contre lequel le jury avait prononcé un verdict régulier de culpabilité, fut commis à sa charge, pour qu'il fit procéder à son exécution. Mais, le bourreau ne paraissant pas, et personne ne se présentant pour le suppléer, le baronnet Musgrave, après avoir vainement offert une somme considérable à celui qui voudrait exécuter l'arrêt de la justice, se vit réduit à la dure nécessité de pendre lui-même le malheureux condamné. Les progrès de l'insurrection ayant été arrêtés, sir Richard Musgrave, qui s'était déjà fait connaître par quelques écrits dont nous donnerons plus bas les titres, et avait montré une grande animosité contre les révoltés, crut devoir publier l'histoire non-seulement de cette insurrection, mais aussi de toutes celles qui avaient eu lieu depuis l'arrivée des Anglais en Irlande. Son ouvrage, dans le-

quel il donne la biographie des principaux personnages qui ont figuré dans ces drames lamentables; est écrit avec une extrême partialité. Il affecte de croire que toutes les insurrections eurent une cause religieuse, sans faire mention des griefs sérieux et réels de la population catholique de l'Irlande, et des excès des *orange-men* (1). Aussitôt que l'ouvrage de Musgrave parut, il fit la plus grande sensation, et fut tellement recherché qu'on en donna successivement trois éditions rapidement enlevées. L'apologie qu'il fait de la torture pour obtenir la conviction des prévenus, les attaques passionnées et injustes contre la conduite des prêtres catholiques irlandais et de leurs compatriotes de la même communion, mécontentèrent tous les partis. Le gouvernement, qui préparait déjà le projet d'une union plus complète entre l'Irlande et l'Angleterre, trouva cette publication inconvenante et surtout intempestive. Il s'empressa, en conséquence, de désavouer toute relation avec l'auteur, et déclara publiquement qu'à l'avenir, il ne lui accorderait ni son patronage ni sa protection. D'un autre côté, la majorité de la presse se montra hostile à son égard; protestants et catho-

(1) Musgrave avance, dans sa préface, d'après le primat *Usher*, que nous appelons *Usserius*, que ce furent, non des missionnaires catholiques, mais des moines grecs, qui introduisirent, au V^e siècle, le christianisme en Irlande, et que les Irlandais ne se soumièrent aux papes, et n'adoptèrent le rituel romain que vers le milieu du XII^e siècle; et, d'après *Ware*, que les quatre archevêques d'Armagh qui précédèrent Celse, et Celse lui-même, qui mourut en 1129, étaient mariés; que ce ne fut qu'en 1272 que le célibat fut prescrit aux ecclésiastiques irlandais. Nous devons toutefois faire remarquer que *Usher* et *Ware* étaient protestants, ennemis acharnés des catholiques, contre lesquels ils ont beaucoup écrit, ce qui n'empêcha pas la mère du premier de rentrer et de mourir dans la communion romaine.

liques attaquèrent, aussi bien en Angleterre qu'en Irlande, sa personne comme ses doctrines, en s'efforçant de le rendre odieux à la nation. Il serait trop long et de peu d'utilité de donner la liste des nombreux écrits qui furent publiés contre lui; il ne répondit qu'à ceux dont les auteurs, les docteurs Drumgoole et Caulfield, jouissaient, en Irlande, d'une grande réputation. Musgrave mourut, dans sa maison de Dublin, le 7 avril 1818, et, comme il ne laissa point d'enfants mâles, son titre passa au fils de son frère. Les ouvrages qu'il a publiés sont : I. *Lettre sur la situation présente des affaires publiques*, in-8°, 1794. II. *Considérations sur l'état actuel de la France et de l'Angleterre*, 1796, in-8°. III. *Vue succincte de la situation politique des États du Nord*, 1801, in-8°. IV. *Mémoires des différentes rébellions de l'Irlande, depuis l'arrivée des Anglais, avec des détails particuliers sur celle qui éclata en 1798*, 1801, in-4°; deuxième édition, avec un appendice, in-4°, 1801; 3^e édit., 1802, 2 vol. in-8°. V. *Observations sur une réplique du docteur Caulfield*, 1802, in-8°. VI. *Observations sur un discours prononcé par le docteur Drumgoole à l'assemblée des catholiques, en décembre 1813*, in-8°, 1814. D—z—s.

MUSNIER — *La- Converserie* (le comte LOUIS-FRANÇOIS-FÉLIX), né le 8 janvier 1766, à Longueville (Pas-de-Calais), entra à l'âge de 14 ans comme cadet gentilhomme à l'École militaire de Paris. Nommé, en 1782, sous-lieutenant au régiment de Piémont, il était capitaine dans le même régiment, lorsqu'il fut envoyé, en 1792, à l'armée du Rhin où le général en chef Lamarrière le prit pour aide-de-camp. Il passa ensuite à l'armée des côtes de l'Ouest en qualité de che-

de bataillon, puis colonel, de la 187^e demi-brigade. Le 18 juillet 1796, il fut nommé adjudant-général, et alla remplir, à l'armée du Nord en Hollande, les fonctions de chef de l'état-major - général. Employé à l'armée d'Italie vers la fin de 1798, il s'empara, par surprise, de la forteresse de Novare, en Piémont, action qui lui valut le brevet de général de brigade. L'année suivante, il fut chargé du commandement d'une brigade de l'armée de réserve, passa le Pô, le 8 juin, à une lieue au-dessus de Plaisance, défit complètement le général autrichien de Klébeck, qui était accouru pour s'opposer à son passage, et entra de vive force dans Plaisance. Peu de temps après, il combattit à Marengo, à la tête du 9^e régiment d'infanterie légère qui formait l'avant-garde du général Desaix. Nommé, en 1803, au commandement provisoire de la 15^e division militaire à Rouen, il y fit, en 1804, la distribution des décorations de la Légion-d'Honneur, fut lui-même décoré, à cette époque, de la croix de commandant du même ordre, et nommé général de division le 1^{er} février 1805. Il passa en Espagne en 1808, et y obtint la décoration de grand-officier de la Légion-d'Honneur, après la prise de Saragosse à laquelle il avait concouru. A Margalef, devant Lérida, il commandait la division qui, le 23 juin 1810, fit 6,000 prisonniers sur la colonne qu'O'Donnell conduisait au secours de Lérida, dont l'armée d'Aragon faisait le siège. Posté à Uldecona, au royaume de Valence, pour couvrir le siège de Tortose, il battit l'armée valencienne forte de 12,000 hommes, qui était venue, par une marche forcée, pour le surprendre et faire lever le siège. Quoiqu'il n'eût avec lui que 2,000 hommes d'infanterie et 500 cuiras-

siers, avec 6 pièces d'artillerie légère, il mit l'ennemi dans une déroute complète et lui fit 2,000 prisonniers. Tortose ayant été obligé de se rendre cinq semaines après la brillante affaire d'Uldecona, le général Musnier fut nommé gouverneur de cette place. Rentré en France à la fin de 1813, il fut pourvu du commandement de Besançon, et passa à Lyon, peu de temps après, pour y commander l'armée active. Le comte Bubna s'en approcha bientôt à la tête de 15,000 hommes. Musnier alla le reconnaître, mais, n'étant pas en force, il rentra dans la ville. Lorsque le maréchal Augereau eut pris le commandement, il fut chargé de défendre jusqu'à la dernière extrémité les faubourgs de Saint-Clair et de la Croix-Rousse. Ces positions ayant été occupées par l'ennemi, Musnier se retrancha hors de la ville, et força les premières avant-gardes autrichiennes à rétrograder. Augereau ayant reçu des renforts, partagea ses troupes en quatre divisions, et mit la première, forte de six mille hommes, sous les ordres du général Musnier, qui eut ordre de se diriger sur Bourg. Il trouva l'ennemi occupant Meximieux, l'en chassa, et le débuisqua encore du village de Loyes, où il s'était rallié. De Bourg, il se porta sur Lons-le-Saulnier, où il entra pêle-mêle avec les Autrichiens, après une charge d'avant-garde. Il les poursuivit ensuite jusqu'à Poligny, et marcha sur Morey, qu'il devait occuper le 2 mars pour arriver à Nyon le 3. Le but de ce mouvement était de prendre Genève à revers, et d'y couper le comte de Bubna. Ce général, en effet, sommé par le général Dessaix de se rendre, s'était engagé à remettre la place, s'il n'était pas secouru avant le 7, ou si le général Musnier occupait

Nyon ; mais de nouvelles dispositions du maréchal Angereau ayant obligé les 1^{re} et 2^e divisions à se rallier à Lons-le-Saulnier, ce mouvement ne put avoir de résultat. Le 11 mars, Musnier, ayant ordre de se porter sur Villefranche, rencontra l'ennemi à Saint Georges, et le poursuivit jusqu'à une lieue de Mâcon. Malgré une si belle résistance, les Autrichiens s'emparèrent de Lyon, et cette courte campagne se termina par la déchéance de Bonaparte. Ayant alors donné son adhésion au rétablissement des Bourbons, Musnier fut nommé chevalier de Saint-Louis, et inspecteur-général de l'infanterie des places de Boulogne, Calais, Saint-Omer, Dunkerque, et enfin comte le 31 décembre. Il était, en juin 1815, inspecteur-général des 10^e et 11^e divisions, et il fut mis à la retraite par ordonnance du roi du 4 septembre, même année. Le général Musnier ne fut plus employé depuis cette époque, et il mourut à Paris le 15 novembre 1837. M—D. J.

MUSSARD (PIERRE), théologien protestant, était né vers 1630, à Genève. Nommé pasteur de l'église de Lyon, il remplit cette place d'une manière si brillante, qu'un grand nombre de ses compatriotes témoignèrent le désir de lui voir exercer son ministère à Genève même. Il fut donc appelé par le conseil en 1671 ; mais la compagnie des pasteurs, qui n'avait point été consultée, voyant dans cet acte une atteinte à son droit d'élection, voulut, avant de l'agréger, obliger Mussard à signer le formulaire de 1649 (voy. l'*Histoire littéraire de Genève*, par Senebier). Mussard s'y refusa, prétendant, à son tour, que nul n'avait le droit de lui imposer des conditions restrictives de l'indépendance dont il devait jouir comme

ministre de l'Évangile. Ces débats durèrent plusieurs années ; et il finit par accepter, en 1678, la place de prédicateur de l'Église française à Londres, où il mourut avant 1686, dans un âge peu avancé. Bayle, dans sa *lettre* à Janssen d'Amelovem, nomme Mussard un homme très-illustre (*vir admodum illustris*). On a de lui : I. *Les Conformités des cérémonies modernes avec les anciennes*, Leyde (Genève), 1667, in-8°, vol. rare. Cet ouvrage a été réimprimé avec les *Lettres sur Rome*, par Middleton (v. ce nom, XXIX, 8), et dans le huitième volume des *cérémonies religieuses*, éd. de Hollande. II. *Jugement de MM. de la propagation de la foi sur le traité du purgatoire de M. A. Robye*. III. *Sermons sur divers textes*, 1674, in-8°. IV. *Historia deorum fatidicorum, vatum, sybillarum, phœbadum, etc.*, Genève, 1675, ou Francfort, 1680, in-4°, fig. Cet ouvrage, quoique curieux, est peu recherché parce qu'on lui préfère celui de Boissard : *De divinatione et magicis prestigiis*. Mussard l'entreprit à la demande de l'imprimeur Chouët, lequel ayant acquis des planches représentant les divinités du paganisme, désirait trouver l'occasion d'en tirer quelque parti. M. Brunet, en attribuant, dans son *Manuel*, à P. Mussard, *Le fouet des jureurs et blasphémateurs*, le confond avec le P. Vincent Mussart, cordelier (voy. BERNARD (le P. Jean), LVIII, 52).

W—S.

MUSSART (VINCENT). Voy. BERNARD (le P. Jean), LVIII, 52, note 1.

MUSSET (J.-M.), curé de Fallevron, à l'époque de la révolution, en embrassa la cause avec ardeur, prêta le serment civique et religieux et fut élu, en 1791, député du département de la Vendée à l'Assemblée législative, et ensuite à la Convention, où il

vota la mort de Louis XVI, sans appel au peuple et sans sursis à l'exécution. Pendant la session conventionnelle, il fut envoyé, comme représentant du peuple, dans un grand nombre de départements; et, quoique partisan zélé de la Montagne, il sut inspirer la terreur sans se montrer cruel. Cependant à la séance du 27 avril 1794, il se rendit l'interprète de la pétition de Gamain, qu'il annonça ainsi : « Que ceux qui pensent que Louis XVI ne faisait le mal qu'excité par ses entours, sachent que le crime résidait dans son âme : la pétition que je vais vous présenter en est une preuve ; » et aussitôt il exposa que ce Gamain, serrurier, ayant fait une armoire pour le roi, dans un mur du château des Tuileries, ce prince l'avait ensuite empoisonné de sa propre main pour ensevelir ce secret (voy. GAMAIN, LXV, 80). A la suite de ce ridicule et calomnieux rapport, Musset demanda une pension pour cet ouvrier. Devenu membre du conseil des Cinq-Cents, il en sortit le 20 mai 1797; et, après la cessation de ses fonctions législatives, fut nommé administrateur de la loterie, puis commissaire du Directoire à Turin, pour l'organisation du Piémont en quatre départements. Il quitta cette ville après la défaite des Français sur l'Adige, au moment où Souwarow s'avancait dans les plaines du Piémont. En 1800, les consuls lui donnèrent la préfecture de la Creuse, et en mars 1802, il fut appelé au Corps législatif, dont il fit partie jusqu'en 1807. Retiré des fonctions publiques, la loi du 12 janvier 1816 le contraignit de quitter la France comme régicide. Il se réfugia en Belgique, et mourut dans l'exil à un âge très-avancé.

B—r.

MUSSET (LOUIS-ALEXANDRE-MARIE de), marquis de *Cogners*, né le 14 novembre 1753, à la Bonaventure, commune de Mazangé, dans le Vendômois, appartenait à une ancienne famille de ce pays. Entré de bonne heure dans la carrière militaire, il devint sous-lieutenant au régiment d'Auvergne, en 1769; puis lieutenant, capitaine, lieutenant des maréchaux de France, et fit partie de l'assemblée provinciale du Maine, en 1787. Appelé, en 1801, au conseil-général de la Sarthe, il fut élu, en 1809, membre du Corps législatif, et siégea jusqu'en 1814. N'ayant pas été réélu, il se retira dans sa terre de *Cogners*, où il mourut vers 1838. On a de lui : I. *Mémoire sur la confrérie de Saint-Georges, en Franche-Comté*, 1773. II. *Le Duel et l'Amitié à l'épreuve de l'amour-propre et de l'amour*, contes moraux, 1774. III. *Correspondance d'un jeune militaire, ou Mémoires du marquis de Luzigny et d'Hortense de Saint-Just*, Yverdun (Paris), 1778, 2 vol. in-12; Genève, 1779, in-8°; Maestricht, 1781, 2 vol. in-12; Paris, 1789, 2 vol. in-12; *ibid.*, 1800; le Mans, 2 vol. in-12. Il en a paru une édition à Londres, sous ce titre : *Les Amours d'un jeune militaire et sa correspondance avec mademoiselle de Saint-Just*, 1792, 2 vol. in-12. J.-F. Bourgoing (voy. ce nom, V, 383) a coopéré à cet ouvrage; c'est de lui que sont les lettres du précepteur. On trouve, dans le Journal de la librairie, année 1822, p. 158-59, une lettre de Musset sur l'historique de ce roman. IV. *Lettre de Philobasileus*, 1797. V. *De la Religion et du Clergé catholique en France*, 1797, in-8°. Les *Étrennes du Parnasse*, de 1775 à 1782, contiennent plusieurs pièces fugitives de Musset, sous le pseudonyme de *Billerie*. Comme membre de l'Académie celti-

que, appelée depuis Société royale des antiquaires de France, il a inséré dans les Mémoires de cette compagnie : 1^o Douze *Lettres critiques sur l'origine du christianisme*, et sur le *Calendrier de l'église gallicane* (Mém. de l'Acad. celtique, t. II-IV, 1808-09); 2^o *De l'Épée, considérée comme signe de religion, et en particulier de l'épée de Roland* (ibid., tome III, 1809); 3^o *Légende du bienheureux Roland, prince français* (Mém. de la Soc. des antiquaires, t. 1^{re}, 1817); 4^o *Mémoire sur les Aulercs, anciens habitants du Maine et du Perche* (ibid., tom. IV, 1823). Musset a travaillé aussi au *Cours complet d'Agriculture* de Rozier, publié par Sonnini (voy. ce nom, XLIII, 97); où l'on trouve de lui plusieurs mémoires sur différentes parties de l'économie rurale et domestique, un, entre autres, sur les *Progrès de l'agriculture dans le duché de Vendôme*. Il était membre de la Société d'agriculture du département de la Sarthe, et associé de celle de Paris.

MUSSET (VICTOR-DONATIEN de).

MUSSET (VICTOR-DONATIEN de), connu sous le nom de MUSSET-PATHAY, était cousin-germain du précédent. Il naquit, dans le Vendômois, le 6 juin 1768, et fut admis, en 1780, à l'École militaire de Vendôme, en qualité d'élève du roi. Il servit ensuite, pendant onze ans, dans le corps du génie, et fut incarcéré, en 1793, comme suspect et frère d'émigré. Rendu à la liberté, il accompagna à Tours un commissaire des guerres, et se voua dès-lors aux fonctions administratives. En 1805, le général Clarke le fit entrer chef de bureau au ministère de la guerre, d'où il passa, en 1811, avec les mêmes fonctions, au département de l'intérieur. Il en sortit en 1818, resta pendant plusieurs années sans emploi connu, et fit en Belgique

de fréquents voyages que l'on ne croit pas étrangers à la politique. Revenu à Paris en 1830, quelques mois avant la révolution, il dut à l'amitié du général de Caux de rentrer au ministère de la guerre, comme chef du bureau de la justice militaire; place qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée le 8 avril 1832, par suite du choléra, qui sévissait alors à Paris. Musset était chevalier de la Légion-d'Honneur. Lié depuis long-temps avec Marescot, son attachement pour lui ne se démentit pas dans la disgrâce où tomba ce général sous Napoléon (voy. MARESCOT, LXXIII, 100). Il possédait en littérature, en histoire et en agronomie des connaissances très-variées, et consacrait tous ses loisirs à l'étude et au travail. On a de ce laborieux écrivain un grand nombre de productions, dont la plupart ont paru sous le voile de l'anonyme : I. *La Cabane mystérieuse*, Paris, 1799, 2 vol. in-12, fig. Ce roman, écrit dans le goût de l'époque, eut du succès, quoique l'auteur lui-même n'en fit pas grand cas. II. *L'Anglais cosmopolite, ou Voyage de milord Laughher*, trad. de l'anglais, Paris, 1800, in-8°; cette prétendue traduction fut réimprimée, 1802, in-12. III. *Voyage en Suisse et en Italie, fait avec l'armée de réserve*, Paris, 1801, in-8°. Ce livre fut jugé sévèrement par Bourrit, l'un des plus intrépides explorateurs des Alpes, sur lequel Musset s'était exprimé avec assez de légèreté (voy. BOURRIT, LIX, 140). IV. *Vie militaire et privée de Henri IV, d'après ses lettres inédites, etc.*, Paris, 1803, in-8°. C'est un ouvrage intéressant où l'on trouve des documents peu connus jusqu'alors. V. *Recherches historiques sur le cardinal de Retz*, Paris, 1807, in-8°. L'auteur s'y montre favorable au cardinal (voy. RETZ,

XXXVII, 415). VI. *Les trois Bélisaires*, Paris, 1808, in-8°. C'est un parallèle du Bélisaire de Marmontel et de celui de M^{me} de Genlis, avec le Bélisaire de l'histoire. VII. *Souvenirs historiques*, Paris, 1810, in-8°. VIII. *Fragment d'un voyage fait, au mois de mai 1810, dans le Brabant hollandais et dans les îles de la Zélande*, Paris, 1810, in-8°. IX. *Bibliographie agronomique, ou Dictionnaire raisonné des ouvrages sur l'économie rurale*, etc., suivie de notices biographiques, Paris, 1810, in-8°. X. *Essai sur l'administration*, avec une *Lettre à M. Fiévée sur quelques points de sa correspondance*, in-8° de 108 pag., sans date. XI. *Anecdotes inédites pour faire suite aux mémoires de M^{me} d'Epinay, précédées de l'examen de ces mémoires*, Paris, 1818, in-8°. XII. *Chronique française, par un Anglais*, Paris, 1820, in-8°. XIII. *Histoire de la vie et des ouvrages de J.-J. Rousseau, composée de documents authentiques, et dont une partie est restée inconnue jusqu'à ce jour, d'une biographie de ses contemporains*, etc., Paris, 1821, 2 vol. in-8°; 2^e édition, augmentée de *Lettres inédites à M^{me} d'Houdetot*, Paris, 1822, 2 vol. in-12 (ces lettres furent imprimées séparément, la même année, sous le titre d'*Additions à l'Histoire de J.-J. Rousseau*, pour compléter les exemplaires de la 1^{re} édition); 3^e édit., Paris, 1827, un vol. in-8°; quelques exemplaires portent un nouveau frontispice, avec la date de 1833. Cette histoire est l'ouvrage capital de Musset-Pathay. Il n'a épargné ni temps ni recherches pour rendre son travail digne de l'attention des hommes éclairés; mais, en louant son zèle et ses talents, on doit convenir qu'il a poussé trop loin l'admiration pour le philosophe de Genève, dont il cherche à justifier

toute la conduite. La rare et intéressante relation de Corancez, intitulée de *J.-J. Rousseau*, est reproduite presque en entier dans l'ouvrage de Musset, qui partage l'opinion de cet écrivain sur le suicide de Jean-Jacques (voy. CORANCEZ, LXI, 353). XIV. *Réponse à la Lettre de M. Stanislas de Girardin, sur la mort de J.-J. Rousseau*, Paris, 1824, in-8° (voy. GIRARDIN, LXV, 401). XV. *Premier examen critique de l'édition de Rousseau*, publiée par M. Auguis, Paris, 1824, in-4°. XVI. *Suite au Mémorial de Sainte-Hélène (du comte de Las-Cases), ou Observations critiques, anecdotes inédites pour servir de supplément et de correctif à cet ouvrage*, etc., Paris, 1824, 2 vol. in-8° et in-12, dont le premier eut une seconde édition. Le titre de *Suite au Mémorial de Sainte-Hélène*, fut donné à cette publication par le libraire contre le gré de l'auteur, qui voulut dès-lors garder l'anonyme. Le 2^e volume, auquel M. Grille a coopéré, contient un récit authentique de faits, de documents, un manuscrit inédit de Napoléon, les six derniers mois du gouvernement impérial, et l'exposé des causes qui contribuèrent à sa chute, etc. XVII. *Contes historiques*, Paris, 1826, in-8°. XVIII (avec M. de Sazérac). *Chronique amoureuse de la cour de France*, 1826, in-fol., ornée de lithographies. On a quelquefois attribué à Musset une compilation anonyme, qu'il n'a point avouée, intitulée: *Correspondance historique et littéraire*, Paris et Bruxelles, 1819, in-8°, reproduite sans plus de succès, en 1821, sous le titre de *Budget politique, littéraire*, etc. Musset a publié comme éditeur: 1^o *Voyage à Pétersbourg, ou Nouveaux mémoires sur la Russie*, par le comte de la Messelière, précédés d'un *Tableau historique de l'empire de Rus-*

se, par Musset, Paris, un vol. in-8°, 1803. 2° *Relations des principaux sièges faits ou soutenus en Europe par les armées françaises, depuis 1792 jusqu'en 1804*, précédées d'un *Précis historique des guerres de la France, depuis 1792 jusqu'au traité de Presbourg*, en 1806, Paris, 1806, in-4°, avec atlas. Les *Relations* ont été rédigées par les généraux Marescot, Dejean, Poitevin, Dembarrère, etc.; le *Précis historique* est de Musset. Napoléon, choqué des éloges qu'on donnait dans cet ouvrage au général Moreau, dont la retraite était qualifiée de glorieuse, en arrêta la publication. 3° *Morceaux choisis de J.-J. Rousseau*, Paris, 1817, 2 vol. in-18. 4° *Mémoires d'Élisabeth-Charlotte de Bavière, duchesse d'Orléans, avec un avant-propos et un avertissement de l'éditeur*, Bruxelles, 1827, 2 vol. in-18. Musset a encore publié : *Oeuvres complètes de J.-J. Rousseau*, édition de M^{me} Perronneau, Paris, 1818-20, 22 vol. in-12. — Les mêmes, édit. de Dupont, Paris, 1823-26, 25 vol. in-8°. Il a aussi coopéré à l'édition de Lequien, 1820-24, 21 vol. in-8°. Plusieurs des nombreux morceaux de sa composition qu'il a insérés dans ces éditions, ont été publiés séparément, savoir : *Précis des circonstances de la vie de J.-J. Rousseau, depuis l'époque où il a terminé ses confessions jusqu'à sa mort*, Paris, 1823, in-8°; *Examen des Confessions et des Critiques qu'on en a faites*, 1824, in-8°; *Observations sur les correspondances en général, et sur celle de Rousseau en particulier*, 1824, in-8°. On lui doit une *Continuation de l'Histoire du Bas-Empire*, par Lebeau, depuis le tome 10 jusqu'au 13° de l'édition de Tenré, 1820, in-8°. Il a traduit, de l'anglais de Goldsmith : *Abrégé de l'Histoire romaine*, Paris, 1801, in-8°; et *Abrégé*

de l'Histoire grecque, 1802, in-12. L'un et l'autre ont souvent été réimprimés. La *Décade philosophique*, les *Mémoires de l'Académie celtique* et le *Cours complet d'agriculture* publié par Sonnini contiennent diverses productions de Musset. Il était aussi un des collaborateurs de cette *Biographie universelle*, où il a donné, entre autres articles, celui de *Vauban*. — Ses deux fils, MM. Paul et Alfred de Musset, cultivent la littérature et se sont fait connaître par plusieurs ouvrages. P.—RT.

MUSTAPHA (*Ben-Ismaël* ou *Ismaïn*), issu d'une des plus anciennes familles de la tribu des Douairs, dans la province d'Oran, fut successivement agha des Turcs, chef indépendant de sa tribu et de celle des Smélas, enfin maréchal-de-camp au service de France. — Il naquit à Aïn-el-Amriah, sur les bords du Rio-Salado. Lui-même ne pouvait préciser le jour où il vint au monde; mais, quoiqu'il supportât admirablement le poids de la vieillesse, il était impossible de ne pas lui attribuer un âge très-avancé. Au moment de sa mort, qui arriva le 23 mai 1843, il devait avoir au moins 80 ans. N'ayant jamais cessé de monter à cheval, au milieu des loisirs de la paix, il se livrait à de longs exercices pour entretenir l'agilité de ses membres, et on l'avu, sur les places d'Oran et d'Alger, manier, avec autant de vigueur que d'adresse, de fougueux coursiers, sur lesquels il donnait des leçons à son jeune fils, maintenant âgé d'environ seize ans. — Abd-el-Kader n'a pas eu de plus opiniâtre et de plus formidable adversaire, la France de plus fidèle ami. Les prières, les menaces de l'émir, les revers même, rien ne put l'ébranler, et il combattit, jusqu'au dernier moment, contre lui. Sa

valeur brillante et son importance dans sa tribu étaient déjà appréciées par le chef turc qui commandait à Oran, lorsque, en 1806, à la mort de son frère Kaddour, il fût choisi pour diriger, en qualité d'agha, la milice d'élite et privilégiée connue sous la dénomination de *maghzen*, composée des tribus les plus guerrières et qui fournissaient le plus de garanties au gouvernement. Mustapha justifia bientôt cette confiance, et, sous les murs de la capitale où son maître était assiégé, il défit les Arabes révoltés contre lui. Ce fut à la suite d'un de ces combats où ses tribus victorieuses avaient anéanti la ligue qui menaçait incessamment les Turcs, qu'eut lieu sa première rencontre avec Abd-el-Kader et son père, le marabout Mahiddin. Tous les deux furent pris et conduits devant le bey Hassan; leurs têtes allaient tomber, quand Mustapha, touché de la jeunesse du futur sultan dont il ne présentait guère la destinée; se fit garant de la soumission du père et du fils, et parvint à les soustraire à la mort. La seule peine de leur rébellion fut un an d'emprisonnement, après lequel une longue hospitalité leur fut donnée dans la maison même de Hassan. S'il faut ajouter foi à des bruits peu croyables, Mustapha, entraîné par un tendre souvenir pour la femme de Mahiddin, aurait obtenu le salut de ses hôtes par des soins heureux auprès de celle du bey. Bientôt après, d'autres ennemis excitèrent la sollicitude de Hassan. Le chef des tribus dont Ain-Madi est la ville principale, entre l'Atlas et le désert, avait levé l'étendard de l'insurrection. Le bey court l'attaquer sous ses remparts; mais il est obligé de se retirer, laissant une partie de ses soldats tués ou blessés au pouvoir de Tedgini, qui

s'élance à la poursuite des vaincus, les enferme dans Mascara, et les y assiège. Mustapha, venu à marches forcées, fond sur lui, à la tête de ses cavaliers, enfonce le carré au milieu duquel Tedgini faisait une résistance désespérée, le taille en pièces et se couvre de gloire. — Tels sont les faits principaux qui ont marqué la première période de la vie de Mustapha. Après la chute de Hussein, pacha d'Alger, et lorsqu'en 1830 notre domination commençait à s'établir parmi les populations du nord de l'Afrique, le bey Hassan abandonna Oran, qui demeura en la possession de Mustapha et de sa troupe. Peu de temps après, l'agha céda la place à une garnison française, et vit ses tribus se désunir et le laisser seul avec ses fidèles Douairs. Cependant il ne devait pas rester long-temps oisif. Il semblait que sa destinée fût de servir la France et de se battre pour elle, même à son insu et avant de s'être lié par le contrat qu'il a observé d'une manière si religieuse. L'empereur de Maroc, profitant des troubles de la ci-devant régence, essaya de faire la conquête d'une province qui lui donnerait une des plus belles situations maritimes de la Méditerranée. Tout céda à cette entreprise; le général Bayer, qui y commandait des forces insuffisantes, était étroitement cerné dans la ville. Soit que l'espoir de constituer une nationalité arabe ait inspiré sa conduite, soit qu'il ait cédé à des sentiments plus personnels, Mustapha ne voulut pas reconnaître ce nouveau maître. Il parvint à réunir les hommes qu'il avait déjà conduits à la victoire, attaqua les Marocains, les défit, et les força à regagner leurs terres. Mais il paya bien cher ce succès. L'or de l'empereur circula autour de lui: les Smélas et les Beni-Amers, gens de

rapine et faciles à corrompre, l'abandonnèrent une fois encore. Mustapha, trahi, fut enlevé du milieu de ses Douairs, où l'on faisait semblant de négocier la paix avec lui, et conduit à Tanger. Heureusement un ambassadeur français arriva, sur ces entrefaites, auprès d'Abderrhaman, et exigea la liberté du chef arabe, qui fut la première concession faite par ce voisin inquiet et incommode. A son retour, Mustapha fut consterné du spectacle inattendu qui se présenta à ses yeux. Abd-el-Kader, proclamé comme prédestiné des Arabes, avait révélé sa puissance jusqu'aux environs d'Oran, où plus de douze mille combattants étaient sous ses ordres. Après avoir fait sa paix avec le général Desmichels, et reçu le titre d'émyr, il régnait en souverain sur un vaste territoire. Les Beni-Amers avaient refusé de lui payer le tribut; pour les y contraindre, les Douairs et les Smélas de Mustapha furent dirigés contre eux; mais ayant fait leur soumission et déposé les armes, l'émyr prescrivit à celui-ci de cesser toute hostilité. Le vieux agha, indigné de recevoir des ordres du jeune homme qu'il avait vu si petit devant lui, et auquel il avait sauvé la vie, entraîna ses tribus à la désobéissance, et rede vint menaçant et redoutable. Abd-el-Kader se hâta d'atteindre ceux qu'il considérait déjà comme ses sujets insoumis; mais, dans la nuit du 12 avril 1834, il se laissa surprendre, et, malgré la supériorité du nombre, il fut mis dans une complète déroute. « Démoné et presque sans armes, » dit M. Pelissier dans ses *Annales algériennes* (tom. II, p. 168), il « allait périr ou être pris, lorsque son « cousin et beau-frère, Mouloud-ben-Sidi-Moutaled, homme d'une force « prodigieuse, l'arracha de la mêlée,

« et le mit sur son cheval. Il rentra « presque seul à Mascara, où son « ennemi n'osa le poursuivre. » Mustapha avait eu des rapports avec le général Desmichels, qui avait voulu l'investir du titre de bey d'Oran, qu'il refusa par un reste de haine contre le nom chrétien; mais, embarrassé de sa victoire, il voulut renouer des relations amicales, et il essaya de confondre ses intérêts avec ceux du nouveau gouvernement. Il est curieux de voir la lettre que son frère Mazari écrivit à ce sujet, et que le général rapporte dans le compte-rendu de ses opérations, en Afrique. (page 151) : « Je vous annonce que le « fils de Sidi Mahiddin vient de « faire une expédition contre nous. « Nous étions loin de nous y atten- « dre; nos camps étaient sur la route « de Tlemcen. Il a fui devant nous, « et nous l'avons poursuivi, tuant « sans relâche. Il a perdu trois cent « quarante cavaliers. Nous avons pris « ses tentes, ses tambours, ses pro- « pres chevaux sellés, et les mulets « qui portaient ses bagages. Surpris « par nous, pendant la nuit, ses ca- « valiers se sont dispersés. Les plus « adroits ont sellé leurs chevaux à la « hâte, et se sont échappés; mais le « plus grand nombre a été réduit à « enfourcher des ânes. C'est ce qu'a « fait le bey lui-même. Vous pouvez « vous le représenter, fuyant, sans « selle et sans bride, sur cette mon- « ture. Nous avons pris chevaux, ten- « tes et mulets, et nous sommes par- « tis sains et saufs, et enrichis. Nous « avons maintenant l'intention de re- « tourner dans notre pays, et d'ap- « provisionner vos marchés. Nous « vous demandons, comme aupara- « vant, de ne point être inquiétés dans « notre commerce avec vous. Quand « nous serons de retour, nous irons

« vous voir pour conférer dans l'intérêt de tous. Écrivez-nous une lettre pour nous rassurer, etc. »

Mais le général Desmichels, lié par son traité, ne voulut point favoriser l'adversaire d'Abd-el-Kader. Il ranima celui-ci, abattu par sa défaite, lui fournit des armes, et l'aida de son expérience militaire. L'émir réussit d'abord à enlever des alliés à son vainqueur ; il retourna ensuite sur le champ de bataille, et une nouvelle et sanglante rencontre eut lieu, le 12 juillet, à El-Merhéas. Mustapha était réduit aux Douairs, aux versatiles Smélas et à ses nouveaux amis, les Angads. La victoire fut d'abord douteuse ; mais l'heureux émir finit par prendre sa revanche, et son rival, abandonné des siens, fut obligé d'implorer sa clémence. Abd-el-Kader n'avait peut-être pas oublié ce que lui et son père devaient au vieux agha, dont le sang coulait d'une large blessure ; il le traita avec générosité et bienveillance. Mustapha alla cacher son malheur à Tlemcen, dans le Méchouar, forteresse occupée par une garnison turque. Là une basse trahison l'attendait encore. Invité à une fête donnée dans la campagne, et à laquelle il se rendit sans défiance, il fut de nouveau enlevé, amené devant l'empereur de Maroc, qui, cette fois, s'empressa de lui rendre la liberté, et punit sévèrement les lâches qui l'avaient livré. Retourné à Tlemcen, les Turcs et les Couloughlis le mettent à leur tête ; il défend la place contre l'émir, assez long-temps pour que le maréchal Clauzel puisse la recevoir de ses mains. Le 12 janvier 1836, à l'approche de l'armée française, Mustapha vint au-devant du maréchal, avec lequel il eut un long entretien. « L'entrevue de ces deux vieux guerriers, » dit M. Pellissier, tous deux aussi vi-

« goureux de corps que d'esprit, tous deux illustres dans leur nation, » offrit à l'armée un spectacle qui ne manquait ni de grandeur ni de majesté. » Mustapha mit alors ses armes et sa vie tout entière au service de la France, au nom de laquelle il commanda désormais ses deux tribus, les Douairs et les Smélas. Quand la malheureuse ville de Tlemcen, qui avait énergiquement résisté à l'émir et accepté les Français comme amis et libérateurs, fut frappée d'une contribution inique, Mustapha n'épargna aucun soin pour éviter au maréchal et aux habitants cette mesure fatale à tous. Vainement il lui avait écrit, à ce sujet, une lettre dont les sentiments et l'éloquence sont vraiment remarquables. Depuis lors, Mustapha a figuré dans tous les combats qui ont été livrés dans la province d'Oran. Il recherchait les attaques périlleuses et, avant toutes, celles dont Abd-el-Kader était le but. A l'affaire de Der-al-Alchen, il le fit plier pendant tout le cours de cet engagement, où le général d'Arlandes fut vainqueur. Si ce chef eût écouté les conseils de Mustapha et ses prédictions aussi justes que sinistres, il ne se fût point hasardé, le même jour, dans une marche sur la Tafna, que tout son courage et celui de son auxiliaire ne purent empêcher d'être un événement funeste à l'armée. Le maréchal Clauzel avait hautement témoigné son estime pour la valeur et l'habileté du chef arabe. Celui-ci voulut justifier cet éloge, devant le général Bugeaud, quand il vint, en 1837, pour réparer les revers de la Macta et de la Tafna. Malheureusement, à la bataille de la Sikakh, qui allait rétablir la supériorité des armes françaises, Mustapha fut blessé à la main droite. Cet accident ne l'empêcha pas de combattre,

mais rendit moins efficaces ses efforts dans cette journée, après laquelle il fut fait maréchal-de-camp et officier de la Légion-d'Honneur. Sa nouvelle blessure laissa sur sa main une trace dont il était très-fier, et qu'il montrait avec une coquetterie de jeune homme. Un procès tristement célèbre l'ayant attiré en France, où sa déposition devait éclairer la justice, le ministre de la guerre l'invita à se rendre dans la capitale. Il y fut reçu avec toute la distinction et tous les honneurs capables d'éblouir un Arabe. Il ne pouvait cacher son admiration pour la grandeur, le luxe et le nombre de nos cités. A Paris, son enthousiasme fut au comble quand, dans le palais, où il avait été appelé, il sentit la main du roi Louis-Philippe serrer familièrement la sienne. Agité par une vive émotion, et pénétré de reconnaissance, il jura de combattre pour lui jusqu'au dernier soupir : il a tenu sa parole. A son retour dans son camp, il passa par Alger, où il racontait avec bonheur ce qu'il avait vu, les sensations qu'il avait éprouvées. Quelqu'un lui ayant demandé comment il avait trouvé la France : « Je ne comprends pas, » dit-il, « que les habitants d'un si beau pays viennent se battre pour nos misérables terres d'Afrique. » Cependant il faisait tous ses efforts pour que la conquête nous coûtât le moins possible. Son ambition se bornait au maintien de son influence personnelle. Il refusa le titre de bey, que lui offrit le maréchal Clauzel, comme il l'avait déjà refusé du général Desmichels. Il agissait nécessairement pour des amis, pour rallier des tribus à la France, pour amoindrir les partisans tributaires de celui qu'il poursuivait d'une haine implacable. C'est ainsi

qu'il parvint à préparer et à consommer notre alliance avec le marabout Mohamed-Oulid-Sidi-Chigr, issu d'une famille ancienne et illustre, et d'une haute importance parmi des populations redoutables. De nombreuses tribus saluèrent Mohamed du titre de sultan, et firent dans les rangs et la domination de l'émyr une brèche peut-être irréparable. Après cette négociation, dont le succès était entièrement dû à son habileté, Mustapha reçut la croix de commandeur de la Légion-d'Honneur. Ce fut sa dernière récompense. Il avait combattu pendant tout le mois de mai sous les ordres du général de Lamoricière; ses cavaliers s'étaient chargés d'un butin immense. Il partit, malgré les conseils du général, pour Oran, où sa troupe voulait déposer son butin. Le 23, il traversait le territoire périlleux des Pillas, placé à l'arrière-garde, et entouré des personnes de sa maison; une décharge partit de derrière les broussailles qui bordaient cet étroit passage; un seul fut atteint; ce fut Mustapha qui reçut une balle dans la poitrine. Il tira ses pistolets sur les brigands qui venaient de l'assassiner; deux d'entre eux, assure-t-on, tombèrent sous ses coups, après quoi il essaya de gravir le sentier ardu dans lequel il était engagé. Couvert de sang et de sueur, il essuya son front ruisselant; il pressa encore une fois son coursier épouvanté, qui se cabra et le jeta mourant sur la terre. L'effroi se répandit autour de lui; ses soldats, le croyant mort, se sauvèrent en jetant leur butin et leurs armes, et le vénérable guerrier fut abandonné à l'ignoble couteau de quelques Arabes, qui lui tranchèrent la tête. Son neveu, El-Mezary, arriva bientôt sur les lieux où la France venait de perdre un de ses meilleurs appuis; il ne retrouva

qu'un cadavre. On peut consulter, pour plus de détails, la brochure intitulée : *Oran sous le commandement du lieutenant-général Desmichels*, les *Annales algériennes* de M. le commandant Pellissier, et deux articles de M. Félix Mornand dans la *Revue de Paris*. (25 juin et 2 juillet 1843).

CH—S.

MUTIN (JEAN), né en Bourgogne, vers 1765, fit de très-bonnes études dans sa province, et embrassa l'état ecclésiastique. Il venait d'entrer dans les ordres quand la révolution éclata, et ne voulut point se soumettre au serment que l'on exigea des ecclésiastiques. Obligé de quitter la France par suite de ce refus, il y rentra aussitôt après la révolution du 18 brumaire, et vint à Paris, où il concourut à la rédaction de plusieurs journaux, notamment de celui des *Débats*, dont il fut le principal rédacteur jusqu'aux premières années de la restauration, où il eut quelques difficultés avec les propriétaires; il cessa alors d'y travailler, et fut employé, au ministère de l'intérieur, à l'examen des nouveaux écrits politiques. Personne n'était plus à même que lui de remplir de pareilles fonctions, et il donna souvent, au ministère de ce temps-là, des avis que l'on eut le tort de ne pas suivre. Ayant perdu cet emploi par la révolution de 1830, Mutin ne s'occupa plus que de mettre la dernière main à divers ouvrages, dont il préparait le manuscrit depuis long-temps, notamment une *Histoire de la philosophie moderne*, qu'il avait achevée lorsqu'il mourut, le 16 mai 1837. Ce manuscrit doit s'être trouvé dans ses papiers, et il est à désirer qu'on le publie. Mutin avait concouru, avec Salgues et Jondot, à un recueil dont 2 vol. parurent en 1801, sous ce titre : *La philosophie rendue à ses vrais*

principes, ou Cours d'études sur la religion, la morale et les principes de l'ordre social, pour servir à l'instruction de la jeunesse. L'extrait suivant, d'un journal du temps, fera suffisamment connaître le caractère et les opinions de Mutin : « Tout le monde a lu avec plaisir, dans le *Journal des Débats*, un article de M. Mutin, qui semble revenir sur ses pas. Si la liberté de la presse, dit-il, peut devenir encore un moyen d'agitation et de trouble; si, parmi ceux qui s'en disent les défenseurs, il en est qui persistent à ne l'entendre que comme on l'entendait autrefois; si l'on fait de cette discussion une affaire de parti; si elle sert de prétexte et d'occasion à renouveler des déclamations vagues et surannées, nous déclarons que nous sommes loin de marcher sous de telles bannières, et que, n'ayant en vue que de servir le roi, nous sacrifions volontiers au bien de son service une opinion que de bons esprits, après tout, regardent comme problématique. On ne peut s'exprimer avec plus de candeur et de bonne foi, et c'est le fond du caractère de M. Mutin. Tous ceux qui le connaissent savent qu'il est franc, droit, incapable de soutenir une opinion qu'il ne croirait pas juste et fondée. On l'a toujours vu défendre les vrais principes de la monarchie et de l'ordre social. » M—D J.

MUTIUS (ULRIC), proprement *Ulric Hugwald* ou *Hugobaldus*, naquit en 1496, en Thurgovie. Il fit de bonnes études; et, après avoir mené pendant quelque temps une vie fanatique, selon les maximes des anabaptistes, il vint à Bâle, reprit ses études, fut professeur de logique et de morale à l'université de cette ville, et mourut en 1571. Parmi ses ouvrages, on distingue : 1^o *Libellus de studiorum suorum proemio*; 2^o de Ger-

manorum prima origine, moribus, institutis et rebus gestis, 1339, réimprimé depuis, et inséré aussi dans la collection *Scriptorum rerum germ.*, de Pistorius. U—I.

MUY (JEAN-BAPTISTE-LOUIS-PHILIPPE DE FÉLIX, comte du) naquit à Olières, en Provence, le 25 déc. 1751. Entré au service fort jeune, sous le nom de comte de Saint-Maime, dans le régiment de mestre-de-camp, cavalerie il y était parvenu au grade de capitaine, lorsque le maréchal du Muy (*voy. ce nom*, XXX, 506), son oncle à la mode de Bretagne, ayant eu le portefeuille de la guerre, lui donna, en 1775, le commandement du régiment de Soissonnais. Ce ministre étant mort le 10 octobre de la même année, le comte de Saint-Maime lui succéda dans le titre de comte du Muy. Il fit, à la tête de son régiment, la guerre de l'indépendance américaine, se distingua au siège de New-York, et obtint la décoration de Cincinnatus. Rentré en France, il fut nommé, le 9 mars 1788, maréchal-de-camp, et il épousa, le 21 déc. de la même année, une demoiselle de Vintimille du Luc. En 1789, le ministre lui confia un commandement militaire qui s'étendait depuis Toulon jusqu'aux environs de Lyon. Il fut ensuite envoyé à Avignon, dans le comtat Venaisin, pour pacifier cette province; mais il ne put y réussir. Il servait, en 1792, dans l'armée du Midi, lorsqu'il fut chargé, par le ministre de la guerre, d'une mission en Suisse. Ce fut à cette occasion que des commissaires de l'Assemblée législative le destituèrent, dans la persuasion qu'il avait émigré; mais, le ministre Servan ayant instruit l'Assemblée des motifs de son absence, sa destitution fut annulée. Nommé peu après général de division, du Muy obtint le commandement provisoire

de l'armée des Alpes. Le 3 oct. 1792, il fut porté sur la liste des candidats au ministère de la guerre, vacant par la retraite de Servan; mais il en fut rayé dans la séance du 4, sur la demande de Chabot, qui le représenta comme ayant excité la guerre civile à Avignon. A la fin de 1793, il quitta le service militaire, par suite du décret qui ordonna la destitution de tous les nobles. Remis en activité en 1795, après la chute de Robespierre, il fut d'abord employé à l'armée du Nord, en qualité d'inspecteur-général d'artillerie, ensuite promu au commandement de l'armée destinée aux Indes occidentales. Cette expédition n'ayant pas eu lieu, du Muy fit avec Bonaparte la campagne d'Égypte, où il organisa la légion nautique. S'étant embarqué pour revenir en France, il fut pris par les Anglais, conduit à Mahon, mis en liberté sur parole, puis échangé. En 1801, il fut chargé du commandement de la 21^e division militaire, à Poitiers, d'où il passa à celui de la 22^e, à Tours. Employé de nouveau en 1805, à l'armée active, il fit la campagne de 1806 contre les Prussiens et les Russes, se distingua dans plusieurs circonstances, et obtint le gouvernement-général de la Silésie, où il signala sa courte administration par sa bienfaisance et son humanité envers les malheureux habitants. En janvier 1811, il fut élu candidat au sénat, par le collège électoral du Tarn; puis commanda la 2^e division militaire, à Marseille, depuis 1812 jusqu'à la chute du gouvernement impérial, en 1814. Il adhéra à la déchéance de Napoléon, et peu après il écrivit au ministre de la guerre, pour lui annoncer qu'il avait mis en liberté les prisonniers d'État détenus au château d'If, et pour réclamer la translation, dans un lieu plus

convenable, des cendres de Kléber, déposées dans ce même château. Nommé grand-officier de la Légion-d'Honneur le 29 juillet 1814, et commandeur de Saint-Louis le 23 août suivant, il s'abstint, pendant les Cent-Jours, de toute participation aux affaires. Le 17 août 1815, il fut appelé à la Chambre des Pairs, où il prononça, le 8 janvier 1818, l'éloge du général Canclaux (voy. ce nom, LX, 61), qui avait été son ami. Du Muy mourut, à Paris, en juin 1820. Sa fortune, qui était considérable, passa à son petit-neveu. Il avait nommé M. Decazes son exécuteur testamentaire. M—Dj.

MUZALON était d'une naissance obscure, mais possédait de grands talents. L'empereur Théodore II le donna pour régent à Jean IV, Lascaris, son fils, qui monta sur le trône de Nicée, en 1259. Michel VIII, Paléologue, convoitant alors la place de régent, intrigua contre Muzalon, qui offrit dans une assemblée, de se démettre de sa régence. Mais Paléologue, voulant le perdre, l'engagea à garder cette dignité, afin d'avoir le temps de former un parti contre lui; il gagna en effet les soldats, qui demandèrent hautement la mort du régent. Muzalon fut tué dans l'église du monastère de Sozandre, au moment où il embrassait la table de l'autel, pour sauver sa vie. La plupart de ses parents moururent aussi livrés à la fureur des conjurés. Z.

MYREPSUS (NICOLAS), médecin grec, naquit à Alexandrie, ce qui l'a fait surnommer Nicolas d'Alexandrie. Le professeur Hecker de Berlin (*Hist. de la médecine*, tom. 2, p. 329), pense, d'après un passage de George Acropolite, qu'il vivait à la cour des empereurs grecs de Nicée, de 1222 à 1255, pendant que les

empereurs français régnaient à Constantinople. Il avait le titre d'*actuarius*, dignité que les empereurs grecs accordaient à un grand nombre de médecins. Nous avons de cet auteur un recueil de formules médicales, qui est divisé en quarante-huit sections, d'étendue très-inégale, et contient deux mille six cent cinquante-six formules de remèdes. Il connut la médecine arabe et celle de l'école de Salerne, et compila partout, chez les médecins qui l'avaient précédé, des recettes pour composer son livre. Il était déjà avancé en âge, quand il le publia, puisqu'il y parle du pape Nicolas III, qui régnait de 1278 à 1280. Cet auteur a été quelquefois confondu avec Nicolas Præpositus, médecin de Salerne, qui a écrit, comme lui, un antidotaire. Il paraît que Myrepsus a profité de l'ouvrage de ce dernier, ainsi que de celui de Mesue, médecin arabe. Le texte grec de l'ouvrage de Myrepsus n'a jamais été imprimé; il en existe plusieurs manuscrits dans la Bibliothèque royale de Paris; mais nous en avons deux traductions latines: la première, qui a pour auteur Nicolas Rheginus Calaber, a été imprimée à Ingolstadt, en 1541, incomplète et infidèle; la seconde, de Léonard Fuchs, a paru en 1549, sous le titre suivant: *Nicolai Myrepsi Alexandrini, medicamentorum opus, in sectiones quadraginta octo digestum, a Leonardo Fuschio medico, e græco in latinum recens conversum, luculentissimisque annotationibus illustratum*, Bâle, 1549, in-fol. Cette traduction a été souvent réimprimée, notamment à Lyon, 1550, in-8°, à Venise, 1551 et 1602, in-fol., à Paris, 1567, in-8°, à Nuremberg, 1658, in-8°. On la trouve aussi dans les *Medicæ artis principes* de Henri Estienne.

MYRICKE ou **MIRICKE** (HENRI), voyageur allemand, né à Wesel, ville de Westphalie, remplissait à Constantinople les fonctions de prédicateur de la légation néerlandaise, en 1684. Le 15 janvier, il s'embarqua, puis ayant atterri à Smyrne, et débarqué à Jaffa, il s'achemina vers Jérusalem, où il entra le 6 mars. Ensuite il visita Bethléhem, Hébron, Jéricho, Samarie, Sichem, Nazareth, le lac de Tibériade, le Mont-Thabor, Cana, St-Jean-d'Acre, gagna Jaffa par mer, s'arrêta dans l'île de Candie, et fut de retour à Constantinople au mois de juin. Il avait écrit le journal de son voyage pour ses amis d'Allemagne. Jean-Henri Reitz, son compatriote, et comme lui prédicateur, ayant rassemblé les copies de ses manuscrits, y ajouta ses observations, et fit paraître le tout sous ce titre : *Henri Myricke, Voyage de Constantinople à Jérusalem et au pays de Canaan, publié et suivi d'observations et d'éclaircissements*, Osnabruck, 1714, in-8°; ibid., 1719, in-8°; Augsbourg, 1789, in-8°, avec un fragment du pèlerinage fait à la Terre-Sainte, en 1523, par Pierre Fuessli, de Zurich. Cette édition a été donnée par C.-F. Bürglein, libraire. Quoique succincte, la relation de Myricke mérite l'attention; l'auteur est bon observateur. Bien qu'il n'appartienne pas à l'église romaine, il s'exprime avec modération sur ses usages et ses cérémonies, rendant justice à la bienveillance vraiment chrétienne des Pères de la Terre-Sainte, qui reçoivent également bien tous les Européens occidentaux. Il avait apporté de l'eau du Jourdain dans une bouteille; trois ans après, il la trouva aussi fraîche qu'au moment où il l'avait puisée dans ce fleuve. Les remarques historiques et géographiques de Reitz ont leur prix. Fuessli, né à Zurich,

en 1482, fut admis dans le grand-conseil en 1518, servit sa patrie et Maximilien, duc de Milan, dans leurs guerres, resta jusqu'à la fin de ses jours attaché à la foi catholique, et mourut en 1548, lorsqu'il se préparait à retourner à Jérusalem (voy. FUESSLI, XVI, 149). E—s.

MYRIS (TOUSSAINT), peintre, né en Pologne, vers 1730, vint de bonne heure à Paris. Doué d'une taille avantageuse, d'une belle figure, il y eut du succès dans le monde; fut nommé secrétaire des commandements du duc d'Orléans et chargé de l'éducation des enfants de ce prince. Il fit avec eux plusieurs voyages dans les premières années de la révolution, et suivit l'ainé à l'armée du Nord, en 1792. Il se trouvait auprès de lui au moment de son départ avec Dumouriez, et voulut aller avertir son frère, le duc de Montpensier (voy. ce nom, LXXIV, 308), qui servait à l'armée du Var, sous Biron, mais quand il le rejoignit, ce prince était déjà arrêté. Myris courut de grands dangers pendant le règne de la terreur. Protégé néanmoins par des amis que lui avait faits dans la maison d'Orléans son excellent caractère, notamment par Barère et le peintre David, qui étaient alors des hommes puissants, il fut chargé de mettre à l'usage des jeunes républicains un ouvrage sur l'histoire romaine qu'il avait autrefois fait graver pour les enfants du duc d'Orléans, et qui reparut alors avec beaucoup de succès en un gros vol. in-4°. Il n'eut pour cela à faire que de très-légers changements dans le texte. Mort en 1812, Myris avait cessé de vivre lorsque la restauration ramena en France celui de ses élèves qu'il avait le plus affectionné. On dit que ce prince lui avait conservé un attachement tel qu'il ne put retenir ses

larnies quand il apprit sa mort. Nous n'en sommes pas étonnés, car Myris que nous avons personnellement connu, était un excellent homme, et qui fut aimé de tout le monde, si ce n'est de M^{me} de Genlis, qui en parle assez mal dans deux ou trois endroits de ses Mémoires. M—D j.

MYRTIUS (domi CHERUBIN), bénédictin de la congrégation du Mont-Cassin, était né à Trèves. Il passa en Italie et embrassa la vie monastique à Subiaco, dans la campagne de Rome. Dom Myrtius y fit profession le 25 octobre 1592, et y fut pourvu de l'office de doyen. On a de lui : I. *La Continuation de l'Histoire de Sublac*, composée en 1573, par dom Guillaume Capisichi, religieux de cette maison. Myrtius la corrigea et l'enrichit de deux *Index*. II. *Bullaire des privilèges accordés par les papes, les empereurs et les rois au sacré monastère de Sublac*. Les deux ouvrages ci-dessus, restés manuscrits, ont été conservés dans le monastère. Dans sa chronique, chap. 31, page 150, dom Myrtius rapporte que les premiers inventeurs de l'art de l'imprimerie, sortis de Mayence, vinrent au monastère de Sublac, et qu'y trouvant des religieux de leur nation, ils s'y arrêtèrent et y imprimèrent le livre intitulé : *Lactantii institutiones*, 1465, in-fol. Le père Mariano Armellini, qui a vu cette édition en 1719, rapporte en effet qu'on y lit à la fin : *Anno Domini 1465, pontif. Pauli papæ II anno 2, indictione 13, die vero ante penultima mensis octobris, in venerabili monasterio sublacensi*. Une de ces éditions se trouve dans la bibliothèque du cardinal Barberin. Il paraît que les deux imprimeurs allemands étaient Conrad Sweynhem et Arnold Pannartz; cependant Michel Maittaire, qui, en 1719, a publié les

Annales de l'imprimerie à La Haye, en convenant que l'impression s'est faite à Sublac, remarque qu'on n'y voit pas les noms des imprimeurs, dont la tradition avait conservé le souvenir dans le monastère. L—v.

MYSON, fils de Strymon, est mis au nombre des Sept Sages par Platon dans son *Protagoras*, chap. 28; il y occupe la place de Périandre. Un jour, dit Platon, Thalès de Milet, Pittacus de Mitylène, Bias de Priène, Solon l'Athénien, Cléobule de Gnide, Chilon de Lacédémone et Myson de Khène, se réunirent pour consacrer les prémices de leur sagesse à Apollon, dans son temple de Delphes. Us y gravèrent ces maximes, *Connais-toi toi-même et Rien de trop*. Ce même Apollon Pythien répondit à Anacharsis, qui lui demandait si quelqu'un le surpassait en sagesse : « Oui, je te déclare que Myson est plus sage que toi. » Le Scythe Anacharsis se mit à la recherche de Myson et le trouva dans sa retraite de Khène, bourg du mont OËta ou de la Laconie. On était en été, et Myson ajustait le manche de sa charrue. « O mon hôte, lui dit-il, ce n'est pas la saison de labourer ! » Le sage lui répartit : « C'est celle de s'y préparer. » Cultivant par la méditation son intelligence et sa raison avec plus de sollicitude que son champ, Myson offrait à ceux qui le visitaient les trésors de la sagesse; il les prodiguait en mots courts et serrés, pleins de sens et sous une forme sentencieuse qui avait quelque chose de la gravité des oracles. Les autres sages s'adonnèrent à la philosophie morale. Par ses apophthegmes et par ses mœurs, il fut comme le Socrate de son siècle; mais, plus heureux que le philosophe d'Athènes, il termina paisiblement sa vie à l'âge de 97 ans. D—H—E.

N

NACHET (LOUIS-ISIDORE), né à Laon, en 1755, d'un père médecin estimé de cette ville, vint à Paris achever ses études et suivre des cours de chimie et de pharmacie, où il se distingua tellement qu'il fut nommé prévôt, c'est-à-dire préparateur des cours du collège de pharmacie de cette époque. Il s'établit dans la capitale, et y dirigea jusqu'au commencement de ce siècle, une pharmacie célèbre par la manière exacte dont on y préparait les médicaments, toujours exécutés avec une fidélité scrupuleuse, ce qui n'est pas un petit mérite dans ce genre de profession. Nachet, avec ses connaissances en chimie, trouvait un peu étroites les bornes d'une officine; aussi s'occupait-il en même temps de la préparation des composés chimiques, commerce qui a pris depuis tant d'extension, sous le nom de *produits chimiques*, et dont il fut en quelque sorte le promoteur. Ce besoin de s'occuper plus en grand de travaux de son choix, lui fit quitter sa pharmacie et établir un laboratoire de médicaments chimiques, tels que la préparation des *éthers*, de l'*émétique*, du *kermès minéral*, du *beurre d'antimoine*, du *soufre doré d'antimoine*, etc., etc. Ses produits étaient recherchés, et le résultat de ses travaux eût dû le conduire à la fortune, si Nachet eût aussi bien entendu la partie commerciale de son administration que le côté scientifique. Il n'en fut pas ainsi, et il abandonna encore ce genre d'occupation pour se livrer tout entier à l'enseignement de la pharmacie, dans la chaire qu'il obtint à cette époque à l'École de phar-

macie, qui venait d'être créée, et qui succédait, sous ce rapport, à l'ancien collège de ce nom. Nachet professa, pendant plus de 30 ans publiquement, à la satisfaction de ses jeunes auditeurs, dont il devenait souvent l'ami. C'était un homme tout pratique, plutôt qu'un savant de cabinet, un homme de laboratoire, comme on dit en termes du métier; aussi les élèves recherchaient-ils avec avidité les détails qu'il leur donnait sur les procédés particuliers à la préparation de certains médicaments qui ne se trouvent pas décrits dans les livres, et qui passent, en quelque sorte par tradition, de laboratoire en laboratoire. Nachet se voua aussi à l'instruction particulière d'un certain nombre de jeunes gens, qu'il enseignait chez lui théoriquement et pratiquement. Il forma ainsi de bons pharmaciens et de bons chimistes-manipulateurs, qui sont les plus utiles, s'ils ne sont pas les plus brillants. Cet excellent homme a peu écrit, et on le croira aisément d'après ce que nous venons de dire de ses habitudes. Il a publié différents articles de pharmacie, dans les 40 derniers vol. du *Dictionnaire des sciences médicales*; il a donné différentes analyses, ou divers procédés de composition, de substances employées en médecine, qui ont paru dans le *Journal général de médecine*, de Sédillot, ou le *Journal de pharmacie*, etc. D'un caractère doux, modeste par principes, dépourvu d'ambition, il eut la douleur de perdre deux fils de la plus grande espérance, à la désastreuse retraite de Moscou; un troisième est aujourd'hui avocat à la Cour de cassation, et

fait revivre avec honneur le nom de son digne père. Nachet ne recueillit aucune des distinctions qui sont la récompense de longs et utiles travaux, et qui lui étaient si bien dues; mais il fut certes le dernier à s'apercevoir de ce déni de justice, d'autant plus amer qu'il était moins mérité. Sa bonhomie et sa gaité habituelle le mirent à l'abri des chagrins qui atteignent ceux qui, avec moins de mérite réel, n'en crient pas moins à l'ingratitude. Nachet ne se fâchait pas du titre d'*apothicaire*, comme il arrive de nos jours; et prétendait même que les besoins du public, qui connaît plus ce nom que celui de *pharmacien*, devraient le leur faire écrire en grosses lettres sur leurs *boutiques*. Il était ennemi de tout charlatanisme; et jamais *remède secret*, ou composition mystérieuse, ne se vendit chez lui; encore moins eût-il souffert les annonces emphatiques de ses successeurs; si chatouilleux sur les titres et si faciles sur les moyens d'arriver à la fortune. Oserons-nous ajouter que ce même homme, si positif, si instruit, n'était pas éloigné de croire à la possibilité de *faire de l'or*, non pas par les moyens fabuleux de l'alchimie, mais par des combinaisons toutes tirées de la saine chimie? Pendant plus de 20 ans, il entretint une lampe allumée sous un mélange d'agents divers, qu'il varia de cent manières, et sans résultat, jusqu'à sa mort. Il ne désespérait pas de réussir, s'il vivait assez pour réaliser toutes les idées qu'il avait sur la possibilité de cette transmutation, qu'il n'osait pourtant énoncer publiquement, et que nous ne faisons connaître ici que pour montrer jusqu'à quel point les contraires peuvent s'allier dans l'esprit humain. Cet habile praticien a succombé instantanément en 1832. L'auteur de

cet article lui a consacré une notice, prononcée sur sa tombe et imprimée tome XVIII, p. 855, du *Journal de pharmacie*. M—R—T.

NADAULT (JEAN), d'une ancienne famille de magistrature de la province du Limousin, était le fils d'un conseiller au Parlement de Bordeaux. Reçu avocat en 1657, il vint s'établir en Bourgogne, à Montbard, où il devint le chef d'une nouvelle famille, qui a fourni plusieurs magistrats distingués à la Chambre des comptes et au Parlement de Dijon. Nommé conseiller en cette cour, le 9 mars 1663, ensuite maire perpétuel de la ville de Montbard, il fut, en cette qualité, élu du tiers-état aux États de la province en 1677, et mourut en 1691. — Son fils, *Jean*, fut aussi maire de Montbard, et élu en 1709, député aux États. Il mourut le 15 déc. de la même année. — **NADAULT** (*Jean*), fils du précédent, né à Montbard, le 25 octobre 1701, fit ses études à Dijon, où il prit la robe d'avocat. Il fut ensuite pourvu de la place de maire perpétuel de Montbard, sur la démission, en sa faveur, de Henri de la Forest, son oncle, et devint plus tard avocat-général à la Chambre des comptes de Bourgogne et Bresse, ce qui était une fort belle position. C'était d'ailleurs un homme très-recommandable par ses profondes études et la rectitude de son jugement: sa parole souvent éloquente, ses vues toujours sages et éclairées, le rendirent une des lumières de sa cour. Il fut lié avec le grand Buffon, son compatriote, qui débutait dans sa carrière; et ses travaux dans les sciences physiques et mathématiques le firent nommer membre de l'Académie de Dijon, puis de l'Académie des sciences, qui le compta parmi ses membres correspondants. Ayant ré-

signé en 1751, il lui fut délivré des lettres d'honneur avec le titre de conseiller du roi. Il mourut le 19 nov. 1779. Il a laissé sur la physique et l'histoire naturelle plusieurs mémoires insérés dans la *Collection académique* et une histoire de Montbard, dont le manuscrit est à la Bibliothèque du Roi. — Son fils (*Benjamin-Edme*), qui fut pourvu, en 1770, de la charge de conseiller-commissaire aux requêtes du Palais, à Dijon, entra dans le Parlement à l'époque des grandes agitations qui précédèrent la suppression de cette magistrature. Témoin clairvoyant d'une lutte qui ne devait finir qu'avec l'anéantissement de la monarchie, il chercha toujours par la sagesse de ses avis à détourner sa compagnie des mesures violentes. Rentré dans la vie privée en 1789, il se consacra exclusivement au culte des arts, notamment à la peinture pour laquelle il eut un goût passionné. Sa maison de Montbard devint le rendez-vous de beaucoup d'artistes distingués. En 1780, il contribua, comme élu des États de Bourgogne, à l'acquisition de la belle collection de plâtres moulés sur l'antique, qui enrichit le musée de Dijon. Cet homme de bien fut enlevé à sa famille le 17 février 1804, laissant une fille et deux fils de son mariage avec Catherine Leclerc de Buffon. — NADAULT (*Catherine*), sœur puînée de Buffon, et femme du précédent, naquit à Montbard le 17 mai 1746. Douée d'un esprit supérieur et d'un cœur excellent, elle fut, dès son enfance, l'idole de ses parents. Son illustre frère eut pour elle une estime et une tendresse particulières. Souvent il eut recours à sa plume élégante et facile, non-seulement pour sa correspondance avec les notabilités contemporaines, mais pour ses travaux littéraires. Douée d'une exquise sensibilité, qui n'éta

pas, comme l'on sait, le propre du naturaliste, c'était surtout dans ses lettres qu'on remarquait ce caractère. Buffon étant resté veuf de bonne heure; la présence de Madame Nadault lui fut doublement précieuse : elle faisait, pendant tout le temps que, chaque année, il venait passer à Montbard, les honneurs de sa maison, alors le rendez-vous d'un grand nombre d'hommes distingués. Par son esprit et le charme de sa conversation et de ses manières, madame Nadault fut plus encore que son frère le lien et le centre de cette société. La mort de Buffon, en 1788, vint remplacer ces jours de bonheur par des jours de deuil. La révolution éclata peu de temps après. Privée de l'appui de son frère, madame Nadault puisa en elle une force d'âme qui la mit au-dessus de tous les événements : réduite à travailler pour vivre, elle trouvait le moyen de soulager beaucoup de personnes plus malheureuses encore. Elle mourut à Montbard, le 21 juin 1832.

Z.

NADERMAN (JEAN-FRANÇOIS), professeur de harpe au Conservatoire de musique, naquit à Paris en 1781. Dès 1795, il essaya son talent dans quelques réunions d'artistes et d'amateurs. Il composait déjà de jolies romances, et déployait beaucoup d'habileté sur la harpe. En 1798, il se rendit à Vienne, où le célèbre Clementi le protégea particulièrement. De retour à Paris, il produisit un effet extraordinaire dans une cérémonie funèbre en l'honneur de Washington, où il dirigea douze harpes, qui, soutenues par des cors et des voix éclatantes, retentirent sous le dôme des Invalides. Depuis, ce fut au son d'un de ses motifs les plus puissants que nos soldats, à la bataille d'Austerlitz, occupèrent les hauteurs du Plaun,

clef de la position stratégique. Cet artiste mourut à Paris, le 2 avril 1835. Parmi ses élèves on distingue Foignet, Labarre et Rette, gendre du pianiste Cramer. En considérant Naderman, comme associé à son frère Henri, pour la fabrication des harpes, on doit reconnaître que leurs instruments ont eu un grand débit jusqu'à l'invention de Sébastien Érard, dont nous parlerons après un résumé historique. C'est en 1720, qu'un luthier de Donawerth, nommé Hochbrucker, employa pour la première fois les pédales, au moyen desquelles on pouvait, sur la harpe, élever les cordes d'un demi-ton, sans interrompre l'exécution. Cette harpe ne fut connue en France qu'en 1740; et le neveu d'Hochbrucker, luthier et bon harpiste, en perfectionna l'usage vers 1770. Mais c'est Krumpholz (dont la femme avait un talent prodigieux) qui, avec Naderman, donna au mécanisme de la harpe à crochets sa plus grande perfection. Sébastien Érard, trouvant ce mécanisme encore bien imparfait, fit une foule d'essais dispendieux, que nous ne pouvons relater dans cet article. Sa première harpe, construite sur ses principes, parut à Londres, en 1794. Malgré tous ces perfectionnements, la musique de la harpe était très-bornée, et hors du domaine de l'art. Cousineau père l'avait bien senti dès 1782 : il essaya d'y remédier par un double rang de pédales. Mais Sébastien Érard était seul destiné à porter la harpe à sa plus haute perfection. C'est ce qu'on appelle la harpe à double mouvement, la seule en usage aujourd'hui parmi les artistes. Au mois d'avril 1815, Érard soumit sa nouvelle harpe à l'examen de l'Académie des Sciences et de l'Académie des Beaux-Arts réunies. Prony, musicien et harpiste

lui-même, fit un rapport dont nous avons cité les conclusions, à l'article *Érard* (tome LXIII, 379). Peu après l'impression de ce rapport, parut l'ouvrage suivant : *Observations de MM. Naderman frères, sur la harpe à double mouvement, ou Réponse à la note de M. de Prony, 1815, 4 feuilles in-fol. et 9 pl.* M. Fétis, dans la *Revue musicale*, t. 2, p. 337, ayant fait un article raisonné sur la harpe et ses perfectionnements, rendit une justice complète aux inventions de Sébastien Érard. Henri Naderman a publié un écrit intitulé : *Réfutation de ce qui a été dit en faveur des différents mécanismes de la harpe à double mouvement, ou Lettre à M. Fétis, etc., 1828, in-8° de 56 pages; avec un Supplément, ibid., 1829, in-8° de 32 pages.* M. Fétis répondit à Naderman, dans la *Revue musicale*, t. 3, p. 1, et p. 265. F—LE.

NAIMA, un des principaux historiens turks, florissait au commencement du dix-huitième siècle, et appartenait à la classe des efendis, ou hommes de loi et de science. En 1702, il adressa à la Porte les premiers chapitres de son histoire ottomane, et il reçut à cette occasion une bourse d'or, avec le diplôme d'historiographe de l'empire; on lui alloua, de plus, un traitement de cent vingt aspres par jour, à prélever sur les revenus de la douane. Nous ignorons la date de sa naissance et celle de sa mort. On peut seulement affirmer qu'il mourut avant l'année 1734. L'histoire ottomane de Naïma commence à l'an 1000 de l'Hégire (1591 de J.-C.), et se termine à l'année 1070 (1659). Elle a été imprimée à Constantinople, l'an 1734, en deux volumes in-folio. Cet ouvrage, dont il existe à la Bibliothèque royale une traduction fort abrégée par Cardonne (voyez ce nom, VII, 129), et qui

a été très-utile à M. de Hammer pour son Histoire de l'empire ottoman, est une compilation sans ordre des écrits rédigés antérieurement sur cette période historique, notamment de celui qui a pour auteur le célèbre Hadjy-Khalfa (voy. ce nom, XIX, 287), et qui porte le titre de *Fezlik altevarykh*, ou l'Étendue des histoires. Mais, bien différent de la plupart des écrivains qui l'ont suivi, Naïma conserve son indépendance, et il ne manque pas de flétrir la tyrannie d'Amurat IV et les débauches d'Ibrahim. A l'aide de son flambeau, on peut démêler l'origine et les causes des révolutions politiques qui signalèrent cette époque. Le comité anglais de traductions orientales publie une version anglaise de l'ouvrage de Naïma, par M. Charles Fraser, sous ce titre : *Annals of the turkish empire*, in-4°. Le tome I^{er} a paru en 1832; l'ouvrage aura quatre volumes.

R—D.

NALDI (ANTOINE), théatin, né à Faenza, d'une famille noble, se distinguant dans son ordre, par sa piété et son savoir. Il mourut à Rome, en 1645. C'est à tort que le *Dictionnaire universel, historique, etc.* (de Prudhomme), fait naître et mourir le père Naldi à Florence. On a de lui : I. *Questiones practicæ in foro interiori usu frequentes*, Bologne, 1610. II. *Resolutiones practicæ casuum conscientie, in quibus præcipue de justitia contractus, livelli vulgo nuncupati, et de cambiis agitur*, Brescia, 1621. III. *Adnotationes practicæ ad varia juris pontificii loca*, Rome, 1632. IV. *Summa theologie moralis, seu resolutiones practicæ notabiliores casuum fere omnium conscientie*, Brescia, 1623; Bologne, 1625. Si on voulait plus de renseignements sur ce pieux et savant religieux, on les trouverait dans

l'ouvrage du père Mittarelli, intitulé : *De litteratura faventina*, page 124.

NANQUIER ou **NANQUE-RIUS** (SIMON) (1), poète latin, vivait au commencement du seizième siècle. Le titre de Frère, dont il fait précéder son nom, prouve qu'il appartenait à quelque ordre monastique; et comme il a dédié son poème à Charles de Billy, abbé de Saint-Faron, près de Meaux, on peut conjecturer qu'il était religieux de cette abbaye, de la règle de saint Benoît. A la tête de cette dédicace, Nanquier nomme aussi Robert Gaguin et Fauste Andrellin, deux des poètes les plus célèbres qu'il y eût en France à cette époque. Son poème est intitulé : *De lubrico temporis curriculo, deque hominis miseria, carmen elegum*; la première édition, Paris, in-4°, de 15 ff., doit être postérieure à l'année 1498, puisqu'on trouve à la fin une églogue (*carmen bucolicum*) sur la mort du roi Charles VIII. Ces deux opuscules, en vers hexamètres et pentamètres, ont été réimprimés, Lyon, 1557, et Paris, 1563, in-8°. La *Bibliothèque historique de la France*, IV, 393, en cite une édit., Paris, 1517, in-4°, contenant le *Carmen bucolicum, cum commento familiari*, et une autre de Coutances, 1621, in-8° (II, 739), inconnues à tous les bibliographes; mais elle ne fait aucune mention de celles que nous avons indiquées plus haut, et dont l'existence est incontestable. L'ouvrage de Nanquier a été traduit en vers français par Jean Paradin (voy. ce nom, XXXII, 551), sous le titre de *la Micropædie*, Lyon, 1546, in-8°; Paris, 1547, in-16.

W—S.

(1) La dédicace de son poème commence par ces mots : *Frater Symon Nanquier alias de Gallo*.

NANSEN (JEAN), homme d'état et géographe danois, était né le 28 novembre 1598, à Flensborg, ville et port de mer du duché de Schleswig, où Eberhard Nansen, son père, tenait un rang distingué dans la bourgeoisie. Sa mère, s'appelait Marie Peters Datter. S'étant adonné au commerce, sous la direction de son oncle paternel, il fit avec lui plusieurs voyages en Russie, où il séjourna pour y apprendre la langue russe ; il se rendit ensuite en Islande, et s'établit enfin à Copenhague. Son expérience dans les affaires lui valut d'être nommé directeur de la compagnie d'Islande ; et, plus tard, l'intelligence et la fermeté qu'il montra dans diverses occasions, fixèrent sur lui l'attention, si bien qu'en 1644, il fut élu, à l'unanimité, bourgmestre de la capitale du royaume ; le roi Christian IV, bon juge du mérite de Nansen, s'empessa de confirmer ce choix. La vie laborieuse que Nansen avait menée dans sa jeunesse lui avait acquis ce courage, cette force d'esprit et cette habileté si nécessaires dans les circonstances difficiles. Doué d'un jugement sain, et surtout accoutumé à la fatigue, au danger, et ne comptant que sur lui-même, il était devenu un homme de cœur et d'action. La manière dont il se comporta durant le siège que Copenhague soutint en 1659 contre Charles-Gustave, roi de Suède (voy. ce nom, VIII, 183), contribua puissamment au salut de cette capitale. La considération universelle dont il jouissait, s'en accrut au plus haut degré ; son éloquence naturelle se trouva rehaussée par les preuves de courage et de résolution qui l'avaient signalé dans cette conjoncture critique. Les bourgeois de cette ville et les autres députés de cet ordre, avaient en lui une confiance illimitée,

et ses avis prévalaient d'autant plus aisément qu'on le connaissait aussi capable de les former avec maturité, que de les exécuter avec prudence et vigueur. Suivant le récit de la plupart des historiens danois, ce fut par le concours efficace de Svane, évêque de Seeland ou de Copenhague, et par celui de Nansen que Frédéric III (voy. ce nom, XV, 556), effectua, le 10 janvier 1661, le grand changement qui rendit la couronne héréditaire de droit, abaissa l'ordre de la noblesse, et conféra au roi un pouvoir illimité. La session de la diète terminée, Nansen fut élevé au rang de président de la magistrature de Copenhague, et nommé la même année assesseur à la cour suprême. Il mourut le 12 novembre 1667. Il avait épousé la fille de Jean Peterson, bourgmestre de Stangerup. On a de lui en danois *Compendium cosmographicum*, ou *Description abrégée de tout l'univers*, suivie d'une *chronologie succincte*, Copenhague, 1633', 1635, 1638, 1646, in-8°. Les nombreuses éditions de ce livre annoncent que dans le temps on en fit un grand cas. Aujourd'hui, il a encore le mérite d'indiquer l'état de la science à l'époque où il fut composé.—**NANSEN (Jean)**, de la même famille que le précédent, naquit à Sogn, dans le Stift, ou gouvernement de Bergen, en Norvège ; son père y exerçait les fonctions de sœrenscrire (bailli). Nansen, après avoir terminé ses études en Danemark, devint vice-président de la cour de justice des îles de Lolland et de Falster, et juge municipal à Frideriksverd en Seeland. Plus tard il fut nommé bailli du district de Guldal, en Norvège ; l'amt ou préfecture de Stavanger l'élut pour son représentant au storthing extraordinaire, convoqué à Christiania au mois d'oc-

tobre 1814. Il prit la parole dans différentes occasions. Les Suédois traduisirent dans leur idiome le discours qu'il prononça le 14 oct. Les propositions qu'il avait faites, donnèrent lieu à des observations d'Axel-Gabriel Silversholpe, Christiania, 1815. Nansen a fait insérer dans divers recueils littéraires, des morceaux de poésie, entre autres, des *Félicitations sur la réunion de la Norvège à la Suède*. E—s.

NAPIONE de Cocconato (le comte JEAN-FRANÇOIS GALEANI), naquit à Turin, le 1^{er} nov. 1748, de Valérien, sénateur de Piémont, et de Madeleine de Maistre, tante du spirituel auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg*. Sa famille, originaire de Pignerol, servit toujours avec honneur, et sans s'enrichir, la maison de Savoie. Napione, d'un naturel sérieux, et prenant peu de part aux jeux de l'enfance, montra, dès ses premières années, une application suivie, et un amour de l'étude, qui annonçaient dès-lors ce qu'il serait un jour, espérances qu'il justifia depuis si brillamment. Son génie, fait par la nature pour être son propre guide, supportait avec impatience les règles arides et la routine des classes; recherchant avidement la lecture des poètes latins, italiens, et des novellieri, ce qui le faisait appeler par son professeur de rhétorique *testa sventata*, rappelant ainsi l'*insignis nebulo* de Crébillon, sur qui les jésuites se trompèrent si complètement. Pour obéir à ses parents et suivre l'usage du pays, il fit son cours de droit à l'université de Turin, quoique son goût fût tout-à-fait contraire à la jurisprudence; aussi publia-t-il, avant son doctorat, un poème sur la mort de Cléopâtre. Ayant perdu son père, fort jeune, les soins d'une famille peu favorisée par la fortune ne ralentirent

pas son ardeur pour la science. Il fit lui-même son éducation, consacrant plusieurs années à l'étude des langues, de la philosophie, de l'histoire, du droit de la nature et des gens, de l'économie politique, de la diplomatie, du droit ecclésiastique et des beaux-arts, et si, pour le commun des hommes, de telles études, faites sans un but déterminé et sans une direction spéciale, ne donnent pour l'ordinaire qu'une teinte superficielle d'érudition, celle que le comte Napione déploya dans tous ses écrits nous montre en lui une rare et heureuse exception. Les premiers ouvrages qu'il publia, *Ragionamento sulla durata del regno dei re di Roma*, et *Saggio sull'arte storica*, donnèrent la mesure de son talent et de ses profondes connaissances. Les sciences et les lettres ne suffisaient pas au comte Napione; voulant servir plus utilement son pays, il entra en 1776 dans l'administration des finances. Il fréquentait en même temps une société littéraire, formée depuis peu à Turin, où il connut Beccaria, Paciaudi, Alfieri, Durandi, Valperga de Caluso, et se lia d'amitié avec plusieurs d'entre eux. Il lut dans cette réunion les *Elogii di Botero, dei Cronisti Piemontesi, e di Bandello*, aussi remarquables par l'érudition que par le style, et son ouvrage si connu *Dell'uso e dei pregi della lingua italiana*, imprimé depuis pour la première fois en 1791, et qui eut plusieurs éditions. En 1782, il fut nommé intendant de la province de Suze; il s'y montra administrateur habile par plusieurs mémoires sur l'entretien des routes, sur le dessèchement des marais, sur la conservation des bois, sur la restauration de l'arc de triomphe d'Auguste, sur le diguement de la Doire, l'ouverture d'une route au

travers des Alpes, de Briançon à Suze, devançant ainsi l'idée de celle du Mont-Cenis. De l'intendance de Suze, il passa en 1785 à celle de Saluces, et fut rappelé, en 1787, à Turin avec la surintendance du cadastre des provinces faisant partie de l'ancien duché de Montferrat. Il fut chargé en même temps d'écrire l'histoire de la *monétisation* de la maison de Savoie. L'Académie des sciences de Turin avait proposé, en 1788, un prix sur la question suivante : « *Quels sont les moyens de pourvoir à la subsistance des moulins sans ouvrage ?* » Le comte Napione, se prononçant pour l'exportation et la liberté absolue du commerce des soies, traita savamment la matière dans un mémoire qui, de l'avis de l'Académie, aurait disputé le prix aux autres, si elle avait jugé convenable de couronner une dissertation contraire aux usages actuels sur l'exportation des cocons et de la soie grège. Sans vouloir critiquer ce jugement, nous ferons remarquer la noble franchise et l'indépendance d'opinion du comte Napione, qui servait cependant avec sa loyauté ordinaire le gouvernement dont il osait désapprouver les principes publiquement, et non sans risque. En 1791 et 1792, il fit un voyage en Italie, où sa réputation l'avait précédé ; il s'y lia avec plusieurs savants, et continua avec eux une correspondance fort intéressante. Le journal de son voyage prouve à quel point il portait l'esprit d'observation, son goût pour les beaux-arts, et sa juste et saine critique. Le comte Napione fut, en 1796, nommé conseiller du roi, et attaché aux archives royales, où il avait toujours désiré de pouvoir puiser les lumières que les précieux documents qu'elles renferment, étaient à même de jeter sur ses études. Dans

les circonstances les plus difficiles de cette dernière période de la monarchie, le gouvernement rechercha, et souvent avec fruit, ses conseils éclairés. C'est à cette époque qu'il fut, contre son gré, appelé à la surintendance générale des finances, emploi fort important qui avait dans ses attributions, outre le recouvrement et le maniement des deniers publics, toute l'administration des communes. Il était difficile sans doute de rétablir le crédit épuisé par une guerre dont le Piémont avait été le théâtre et dont le roi, bien plus que les alliés, avait supporté les frais. Cependant des mesures sages et prudentes commençaient à le ranimer ; mais, mal secondé par un gouvernement faible et par des collègues ineptes et envieux, le comte Napione donna sa démission, après avoir refusé de contre-signer un édit qu'il signala comme dangereux, et dont les malheureuses conséquences prouvèrent bientôt la justesse de son coup d'œil. Il se retira du ministère aussi pauvre qu'il y était entré. De 1798 à 1814, il vécut dans la retraite, uniquement occupé de sa famille et de ses études, qui formaient sa seule ressource. C'est alors qu'il traduisit les *Tusculanes* de Cicéron. L'empereur Napoléon, juste appréciateur de son mérite, lui fit offrir plusieurs emplois de haute administration ; il refusa constamment, déterminé par un sentiment de délicatesse peut-être exagéré, mais toujours louable. Il fut nommé membre de l'Académie des sciences de Turin, et ne crut pas devoir refuser la décoration de la Légion d'Honneur qu'il eut à ce titre. Ses longues et savantes recherches pour établir que Christophe Colomb était Piémontais et natif de Cuccaro, château du Montferrat, n'ont pas persuadé beaucoup de ses lecteurs ; mais elles

prouvent, ainsi que ses autres écrits, à quel point il poussait l'amour de la patrie. En 1814, au retour de la maison de Savoie, il fut nommé surintendant des archives royales, emploi auquel la nature de ses études et ses nombreuses connaissances acquises paraissaient le désigner spécialement. Il eut aussi une part active à la direction de l'instruction publique et de l'université, où il fit créer deux chaires nouvelles, l'une de droit public, l'autre d'économie politique. On les a supprimées depuis, et cette mesure excita de vifs regrets. Si le comte Napione, avant d'être placé à la direction des archives, était consulté par le gouvernement en toute circonstance importante et difficile, il le fut à plus forte raison lorsque l'emploi qu'il remplissait si dignement le mit plus à même de profiter de la sage expérience des temps passés, et de connaître à fond l'administration du pays et toutes ses relations. La longue série de ses mémoires politiques et administratifs, remarquables par une force de raisonnement et une clarté d'idées rares, formerait un cours aussi instructif qu'intéressant d'études politiques et d'histoire du Piémont, et même de l'Italie, qu'il ne séparait jamais dans sa pensée. Il continuait en même temps avec son activité ordinaire ses recherches scientifiques, et les mémoires aussi variés que nombreux insérés dans le recueil de l'Académie des sciences de Turin, dont il fut plusieurs fois vice-président, prouvent l'étendue de ses connaissances et l'assiduité de son travail. Les principales académies et sociétés savantes d'Italie s'honorèrent de compter, parmi leurs membres, l'illustre auteur *Dell' uso e dei pregi della lingua italiana*, ouvrage dont l'intention, la conduite et le style

donnèrent, dès sa publication, la mesure du génie du comte Napione. Il fut aussi nommé membre de l'Académie royale de Lisbonne, et de la société historique de Francfort. Marié deux fois, il eut quatre fils, qui le précédèrent au tombeau; une fille seule lui survécut. Il supporta ces pertes et les malheurs publics et privés, qui achevèrent de ruiner sa fortune, l'ingratitude des hommes, l'oubli qu'on faisait de sa personne et de ses talents, en abusant de sa modestie, avec une résignation et une force qui ne sont données qu'aux âmes religieuses comme la sienne. Il mourut à Turin, le 12 juin 1830, à quatre-vingt-deux ans, à la suite d'une courte maladie, la seule qu'il eût éprouvée, jouissant d'une santé due autant à la vigueur de son tempérament qu'à son excessive sobriété. La religion adoucit les derniers moments d'une vie longue, active et irréprochable, consacrée tout entière au bien de son pays et à la culture de la science. Le comte Napione fut peut-être le dernier de ces hommes formés à l'école des grands modèles, qui, dans le dernier siècle, rappelèrent les Italiens à l'étude de leur langue et des sciences utiles et graves, réveillant en même temps dans leur cœur l'amour de la patrie et de ses anciennes institutions. L'étude profonde et suivie qu'il avait faite, dès ses premières années, de l'histoire, de la politique et de l'art du gouvernement, et la lecture assidue des meilleurs auteurs, tant italiens qu'étrangers, imprimaient à tous ses ouvrages un caractère sérieux et profond que n'ont pas ceux des simples littérateurs. En lui, l'homme d'état n'était jamais séparé de l'homme de lettres, et les pensées du premier étaient éloquentes, autant que les ouvrages du

secondi étaient réfléchis, présentant toujours plus d'idées que de phrases, heureux assemblage que peu d'auteurs peuvent se vanter de posséder. La vaste érudition, les notes et les citations, dont il savait enrichir ses ouvrages, étaient le fruit d'une heureuse mémoire, de beaucoup de réflexion, et de l'habitude constante de prendre des notes sur tout ce qu'il lisait. Ce recueil, aussi varié qu'intéressant, commence en 1789 et continue jusqu'en 1824. Sa correspondance, avec la plupart des hommes de lettres et des savants de l'Italie, est fort étendue; on aurait, en la publiant, une histoire littéraire de son époque, riche de notices peu connues et de sages réflexions. On a une vie du comte Napione, publiée à Turin, en 1836, par Laurent Martini, physiologiste distingué. L'*Antologia di Firenze* donna à l'époque de sa mort sa nécrologie; Pierre-Alexandre Paravia écrivit, dans la *Biografia degli Italiani illustri*, l'article *Napione*, qu'on trouve aussi, quoique fort inexact, dans la *Biographie des contemporains*. Ses principaux ouvrages imprimés sont: I. *Ragionamento intorno al Saggio sopra la durata del regno dei re di Roma del conte Algarotti*, Turin, 1773, in-8°. II. *Saggio sopra l'arte storica*, ibid., 1773, in-8°. III. *Dell'uso, e dei pregi della lingua italiana, con un discorso attorno alle storie del Piemonte*, ibid., 1791, 2 vol. in-8°. IV. *Notizia dei principali scrittori d'arte militare italiani*, ibid., 1803, in-8°. V. *Dissertazioni intorno alla patria di Cristoforo Colombo*, ibid., 1805 et 1822, in-4°. VI. *Dell'origine delle stampe delle figure in ligno, ed in rame*, ibid., 1805, in-4°. VII. *Traduzione delle Tusculane di Cicéron*, Florence, 1805, 2 vol. in-8°. VIII. *Discorso intorno alle antichità cristiane, ed agli scrittori di esse*, ibid.,

1805, in-8°. IX. *Traduzione della vita d'Agricola di Tacito, con un discorso intorno alla conquista della Britannia fatta dai Romani*, ibid., 1806, in-8°. X. *Dell'origine dell'ordine di San Giovanni di Gerusalemme*, Turin, 1809, in-4°. XI. *Del primo scopritore della terra ferma, e dei più antichi storici che ne scrissero*, ibid., 1809, in-4°. XII. *Del vicendevole vantaggio, che la religione reca alle belle arti, e le belle arti alla religione*, Florence, 1809, in-8°. XIII. *Ricerche storiche intorno ai terremoti antichi del Piemonte*, Turin, 1810, in-4°. XIV. *Dissertazioni intorno al manoscritto De Imitatione Christi, detto il codice di Arona*, ibid., 1810-1829, in-4°. XV. *Esame critico del primo viaggio di Amerigo Vespucci al nuovo mondo*, ibid., 1811, in-4°. XVI. *Osservazioni intorno ad alcune monete antiche del Piemonte*, ibid., 1813, in-4°. XVII. *Estratti d'opere di grido*, Pise, 1816, 2 vol. in-8°. XVIII. *Paragone tra la caduta dell'impero romano, e gli avvenimenti del fine del secolo XVIII con aggiunte*, Turin, 1817, in-4°. XIX. *Lettere al signor Francesco Benedetti, con osservazioni sopra il merito dell'Alferi*, Florence, 1818, in-8°. XX. *I monumenti dell'Architettura antica, con alcuni opuscoli concernenti alle belle arti figurative*, Pise, 1820, 3 vol. in-4°. XXI. *Notizie storiche sulla milizia istituita dal Duca Emmanuele-Filiberto di Savoia, e sulla monetazione da esso ordinata*, Turin, 1821, in-4°. XXII. *Dei Templari e dell'abolizione dell'ordine loro*, ibid., 1823, in-4°. XXIII. *Discorso sopra la scienza militare di Egidio Colonna*, ibid., 1824, in-4°. XXIV. *Della iscrizione, e dei bassi rilievi dell'arco di Susa*, ibid., 1824, in-4°. XXV. *Discorso intorno ad alcune regole principali dell'arte critica*, ibid., 1824, in-8°. XXVI. *Lettere al signor Ennio*

Quirino Visconti intorno ad un sacra-rio gentilescio, ed altri vasi effigiati d'argento, Rome, 1825, in-8°. XXVII. *Opuscoli di letteratura, e di belle arti*, Pise, 1826, 2 vol. in-8°. XXVIII. *Vite ed elogi d'illustri Italiani*, ibid., 1818, 3 vol. in-8°. XXIX. *Notizia, ed illustrazione di una carta dell'anno 1036, da cui risulta che Umberto 1° progenitore della real casa di Savoia era di sangüe reale*, Turin, 1827, in-4°. XXX. *Del regale della Zecca in Italia nei secoli X ed XI*, ibid., 1829, in-4°. XXXI. *Studi sulla scienza di stato nel secolo XVI°*, ibid., 1830, in-4°. XXXII. *Notizia sulle antiche biblioteche della real casa di Savoia*, ibid., 1831, in-4°. XXXIII. *Osservazioni intorno allà discesa ed irruzione dei Cimbri*, ibid., 1837, in-4°. XXXIV. *Considerazioni intorno all' arte storica*, ibid., 1839, in-4°, etc. Plusieurs autres ouvrages du comte Nاپione existent sous la forme de lettres ou de mémoires, ou sont épars dans des recueils et des collections. On trouve dans sa Vie le catalogue complet de tous ses écrits, tant imprimés qu'inédits; parmi ces derniers, dont le nombre passe 200, se trouve la série des mémoires politiques et d'administration dont nous avons parlé. La seule nomenclature de ses ouvrages suffirait pour donner la mesure de son immense érudition, et de ses connaissances aussi variées que profondes. G—G—Y.

NAPOLÉON BONAPARTE
ou *Buonaparte* (1), le plus grand per-

sonnage des temps modernes, ou, du moins, celui qui tient dans leur histoire la place la plus haute et la plus étendue. Pendant un quart de siècle, à une époque de révolutions et de vicissitudes sans exemple, son nom fut mêlé à tous les événements, et il eut sur tous une grande influence. Sa vie doit donc présenter un tableau complet de ces événements, et c'est la tâche que nous avons à remplir. Resserrés dans un cadre étroit, nous ne nous flattons pas de donner à ce tableau tout le développement qu'il exige, mais nous pouvons au moins garantir que rien d'essentiel n'y sera omis, que rien de vrai n'y sera dissimulé. —Napoléon Bonaparte naquit à Ajaccio, en Corse, le 15 août 1769 (2), quelques mois après la réunion de

visés sur cette question frivole; et, comme il arrive trop souvent, l'esprit de parti s'est mêlé à la discussion. Quelques-uns l'ont appelé *Buonaparte*, d'autres *Bonaparte*, et d'autres seulement *Napoléon*, suivant le degré d'estime ou d'admiration qu'ils professaient pour lui. Nous sommes loin d'attacher à cette question autant d'importance; et nous n'y mettons, comme dans tout le reste, aucune espèce de prévention, ni d'esprit de parti. Si, après l'avoir nommé *Buonaparte*, dans nos premiers volumes, nous le nommons *Bonaparte* dans ceux-ci, c'est parce que cette dernière orthographe a prévalu, et que nous voulons nous conformer à l'usage du plus grand nombre.

(2) L'acte du premier mariage de Napoléon, inscrit sur les registres de la mairie du 2^e arrondissement de Paris, où il se maria en 1796, fixe la date de sa naissance au 5 février 1768, et beaucoup de gens qui ont vu cette date, pensent encore qu'elle est exacte. Cependant Eckard, notre collaborateur, qui avait examiné cette question avec soin, et qui était d'abord de cet avis, s'est ensuite convaincu, par un extrait des registres de l'état civil d'Ajaccio qu'il avait fait transcrire sur les lieux, que Napoléon naquit réellement dans cette ville, le 15 août 1769. Peu de temps avant de mourir, Eckard avait établi cette opinion dans un écrit intitulé : *Bonaparte est-il né Français ?* Bourrienne, qui avait connu Napoléon dès l'âge de neuf ans, est du même avis. Son état de services, tiré des archives de la guerre, que nous avons sous les yeux, vient à l'appui de cette opinion, qui est aussi la nôtre.

(1) Le père de Napoléon signait *Buonaparte*, ainsi que toute sa famille. Lui-même a écrit son nom de cette manière jusqu'en 1796, époque de ses premières campagnes d'Italie; mais lorsqu'il se fut fait reconnaître pour parent d'un chanoine noble, qui n'employait pas d'u dans la signature de son nom, il supprima aussi la lettre u, sans que l'on puisse donner à ce changement d'autre motif que celui de montrer une origine plus française. Les historiens se sont ensuite di-

cette île à la France, d'une famille noble, mais dont l'origine est incertaine (voy. BUONAPARTE, *Charles et Jacopo*, LIX, 433). Long-temps il parut mettre un grand prix aux avantages de la naissance, et si, plus tard, il montra, sur ce point, un dédain affecté, on peut croire qu'en cela il fut peu sincère, puisque, dans le même temps, il accueillait et encourageait des généalogistes, des compilateurs qui le firent descendre des Brunswick, des Comnène, et même, ce qui est plus piquant, d'Attila, roi des Huns. Dans ses premières guerres d'Italie, il reçut fort bien les magistrats de Trévise, qui vinrent lui dire que leurs anciens souverains étaient de ses ancêtres; mais quinze ans plus tard, lorsque l'empereur son beau-père lui fit le même compliment, il répondit dédaigneusement que sa noblesse datait de la bataille de Montenotte (3), qu'il aimait mieux être le Rodolphe de Hapsbourg de sa dynastie. Ce qu'il y a de sûr, c'est que le nom de *Buonaparte* est celui de plusieurs familles très-anciennes de Trévise, de Bologne, de Gênes; mais la plupart sont éteintes, et l'on ne pourrait établir avec certitude de laquelle de ces familles Napoléon descendait; il n'est pas même certain qu'il descendît d'aucune d'elles. Son père était le parent et l'ami du célèbre Paoli. Devenu son adjudant, dans les guerres que la Corse eut à soutenir pour son indépendance, il ne se sépara de son illustre chef que lorsque celui-ci crut devoir s'éloigner des Français et se soustraire à leur domination. Napoléon s'est prononcé lui-même sur cette défection de son père, en disant : « Je ne lui pardon-

nerai jamais d'avoir concouru à la « réunion de la Corse. Paoli était un « grand homme; il aurait dû suivre sa « fortune, et succomber avec lui (4). » C'était au milieu des périls et des calamités de la guerre que Charles Buonaparte avait épousé Lætitia Ramolini, l'une des plus belles personnes de la Corse. Elle lui avait déjà donné un fils, quand le parti de l'indépendance succomba à la bataille de Pontenovo, qui assura la domination des Français. Le second naquit deux mois après cette bataille, et c'était Napoléon. Obligée de fuir devant les vainqueurs, sa mère avait erré long-temps dans les montagnes. Ainsi, dès le sein maternel, il avait été environné des agitations et des périls de la guerre, celui dont toute la vie devait être consacrée à ce terrible fléau! Il fut nourri par une femme du pays, qui vint le voir aux Tuileries dans sa plus grande splendeur, et qui retourna en Corse comblée de ses bienfaits. Napoléon reçut, dans la maison paternelle, les premiers éléments d'une éducation très-ordinaire. L'histoire ne peut citer de son enfance aucun de ces prodiges dont on se plaît à entourer le berceau des grands hommes. « Je ne fus, a-t-il dit lui-même, qu'un enfant obstiné et curieux. » Il était à peine sorti du premier âge, et il ne savait pas même parler français, lorsqu'il entra, en

(3) La bataille de Montenotte est la première dans laquelle Bonaparte ait vaincu les Autrichiens.

(4) Ce n'est que beaucoup plus tard que Bonaparte parlait ainsi de Paoli; il n'a pas toujours professé pour cet illustre Corse la même admiration. Après s'être montré l'un de ses plus chauds partisans, lorsque ce général revint gouverner la Corse, en 1790, il n'hésita pas à se séparer de lui en 1793, pour suivre le parti français, comme avait fait autrefois son père. Il le laissa ensuite mourir dans l'exil, lorsque, devenu empereur, il aurait pu le faire rentrer dans sa patrie honorablement. Il est vrai, si l'on en croit les Mémoires de Sainte-Hélène, qu'il a exprimé de tardifs regrets sur cet oubli,

1778, à l'école militaire de Brienne, tandis que sa sœur aînée était admise dans la maison royale de Saint-Cyr; où, comme lui, elle dut son éducation à la munificence royale. C'était en raison de son peu de fortune, du nombre de ses enfants, et aussi de son dévouement à la France, que le père de Napoléon avait ainsi l'avantage de faire élever ses enfants aux frais de l'État. Comme ce fut à la protection de M. de Marboeuf, gouverneur de l'île, qu'il dut cette faveur, on a tiré de ce fait des conjectures sur lesquelles nous nous abstiendrons de prononcer, et qui d'ailleurs sont étrangères à l'histoire de Napoléon. Son début à Brienne ne fut pas brillant. Transporté si jeune, loin de sa famille, au milieu d'autres enfants dont les habitudes, et jusqu'à la langue, lui étaient étrangères, il leur parut sombre, bizarre, et souvent ils l'assaillirent de leurs railleries, même de leurs injures. Le jeune Corse, irrité, les repoussait avec humeur et quelquefois avec colère. « Je ferai à tes Français le plus de mal que je pourrai, » dit-il un jour à Bourrienne, le seul de ses condisciples qui lui eût inspiré quelque confiance. Réduit ainsi à vivre dans l'isolement, et sans doute aussi par un penchant naturel, il devint studieux, et fit des progrès assez rapides dans les mathématiques, où il eut pour répétiteur le célèbre Pichegru qu'il devait traiter si cruellement un jour! Dans un rapport au ministre de la guerre, l'inspecteur Kéralio certifia que le jeune Bonaparte était d'une santé excellente, d'un caractère soumis, honnête, reconnaissant, d'une conduite régulière, qu'il s'était toujours distingué par son application aux mathématiques, et savait passablement l'histoire et la géographie. Ce fut d'après ce rapport qu'on l'admit, en 1783, à l'École mi-

litaire de Paris, où il montra les mêmes dispositions et obtint à peu près les mêmes succès. Son goût pour les évolutions militaires s'y manifesta dans l'hiver de 1784, où l'abondance de la neige priva les élèves de leur récréation ordinaire. Il imagina de leur en donner une autre, en faisant simuler un siège, où ils ouvrirent la tranchée dans la neige et construisirent, avec la même matière, des forts, des boulets et des bombes. Cet amusement dura quinze jours, autant que la gelée; et celui qui l'avait conçu en fut le principal directeur. Il y mit une activité, une intelligence qui purent montrer ce qu'il ferait un jour dans des combats réels. Un de ses professeurs l'avait alors ainsi noté: *Corse de nation et de caractère, il ira loin, si les circonstances le favorisent.* Au bout de deux ans, après un sévère examen que dirigeait l'illustre Laplace, il fut nommé lieutenant en second dans le régiment d'artillerie de La Fère, et il se rendit à Valence, où ce corps était en garnison. C'est là qu'il connut et qu'il sut apprécier Montalivet, cet homme de bien qui devait être un jour l'un de ses plus habiles ministres (voy. MONTALIVET, LXXIV, 226). Le bataillon dont il faisait partie ayant passé par Lyon, en 1788, il conçut la pensée de concourir pour un prix que l'Académie de cette ville proposait sur cette question: *Des vérités et des sentiments qu'il importe le plus d'inculquer aux hommes pour leur bonheur.* Il a dit, plus tard, que le prix lui avait été décerné en une médaille d'or; mais on sait aujourd'hui positivement que ce fut Daunou qui obtint ce prix et ne reçut point de médaille, à cause de la suppression des académies qui survint; d'où il résulte que Bonaparte peut bien avoir concouru; mais qu'il

n'obtint pas même une mention, ainsi que l'a établi M. Péricaud, bibliothécaire de Lyon, dans ses *Mélanges biographiques et littéraires*, publiés en 1828. Sa correspondance de cette époque, dont nous avons sous les yeux des manuscrits autographes, prouve d'ailleurs qu'il était tout-à-fait hors d'état de concourir pour un prix académique. Ainsi le récit d'après lequel Talleyrand aurait fait venir de cette ville un manuscrit qu'il se serait empressé de porter à Napoléon, et que celui-ci aurait jeté au feu après l'avoir reconnu, ne peut être qu'un de ces mensonges dont l'empereur s'amusait à Sainte-Hélène, pour se distraire des ennuis de sa captivité, et que les compagnons de son exil ont recueillis et publiés, comme beaucoup d'autres, avec une respectueuse crédulité. Du reste, cette prétention aux palmes académiques et à la philanthropie, de la part d'un homme qui ne cessa pas d'aspirer à tous les genres de succès, ressemble assez à celle du Grand-Frédéric, qui réfuta Machiavel, lorsqu'il était prince royal, et qui, plus tard, quand il fut roi, fit de l'humanité et de la politique à peu près comme Napoléon devenu empereur. Le régiment de La Fère ayant été envoyé à Douai, puis à Seurre et à Auxonne, Bonaparte profita de ces déplacements pour se rendre dans la capitale, où des symptômes de révolution semblaient ouvrir une carrière à toutes les ambitions. Il y fit connaissance avec l'abbé Raynal, et lui annonça le projet qu'il avait formé d'écrire l'histoire de la Corse. Lorsqu'il retourna dans cette île, l'année suivante, il envoya le premier volume de son manuscrit à l'auteur de l'*Histoire philosophique*, qui l'en complimenta et l'engagea à le publier, ce qu'il ne fit point cependant, et de

dont il s'est fort applaudi, parce que cet ouvrage, a-t-il dit plus tard, était, ainsi que le discours envoyé à l'Académie de Lyon, écrit dans l'esprit du jour, et rempli de maximes républicaines; qu'il respirait la liberté d'un bout à l'autre, et même trop.... On croyait ce manuscrit perdu; mais M. Libri annonce qu'il va être imprimé avec beaucoup d'autres écrits de la jeunesse de Bonaparte. D'après ce qu'on vient de lire, il est évident que l'intention de l'auteur était qu'il ne parût jamais; et en cela il avait parfaitement raison, ce dont on se convaincra en lisant la lettre d'envoi à l'abbé Raynal, publiée d'après l'autographe que possédait lord Egerton (5). Bonaparte était encore en Corse, lorsque Paoli fut nommé commandant-général de l'île, en 1790, et son frère Joseph fit partie de la députation qui vint à Paris pour ramener ce général dans sa patrie. Dès son arrivée, Napoléon se montra fort empressé auprès d'un homme alors tout-puissant; et il est probable qu'il en attendait beaucoup pour sa fortune. Si l'on en croit les causeries de Sainte-Hélène et tous les historiens qui les ont répétées, l'ancien ami de son père le reçut très-bien, et il le trouva un homme de

(5) Ajaccio, le 24 juin, l'an 1^{er} de la liberté.
— « Monsieur, Il vous sera difficile de vous ressouvenir parmi le grand nombre d'étrangers qui vous importunent de leur admiration, d'une personne à laquelle vous avez bien voulu faire des *honnêtetés* tantec dernière : vous vous entreteniez avec plaisir de la Corse daignez donc jeter un coup-d'œil sur cette *esquisse* de son histoire je vous présente ici les deux premières lettres, si vous les agreez je vous en enverrais la fin. Mon frere à qui j'ai recommandé de ne pas oublier dans sa commission de *deputés* pour reconduire Paoli dans la patrie, de venir recevoir une leçon de vertu et d'humanité vous les *remetteras*. — « Je suis avec respect
— « Votre très humble et obeissant serviteur
« BUONAPARTE officier d'artillerie. »

Plutarque, un homme taillé à l'antique. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'à cette époque le jeune officier d'artillerie prit beaucoup de part aux mouvements, aux intrigues qui agitérent la Corse, et qu'il se montra d'abord fort dévoué au parti de Paoli, qui avait le plus de chances de succès (*voy. PAOLI, XXXII, 511*). Retourné dans sa garnison d'Auxonné à la fin de 1790, il y composa, contre l'un des hommes les plus honorables de l'Assemblée nationale. (*voy. LIX, 468*), cette *Lettre à Matteo Buttafuoco*, qui n'est qu'un libelle, où l'exagération des principes et la grossièreté des expressions ne sont rachetées ni par la correction du style, ni par la profondeur des pensées. L'auteur la fit imprimer à ses frais, à Dôle, où il se rendait et d'où il revenait à pied, faisant ainsi huit lieues dans un jour. Cette impression fut pour lui une assez grande dépense; car il vivait alors à la caserne, avec son frère Louis, de la manière la plus économique, et très-mécontent de sa position, ainsi qu'on le voit dans un manuscrit de cette époque, où il se montre misanthrope, révolutionnaire, et désespérant de son avenir au point de vouloir se suicider. Il envoya la presque totalité de l'édition au président du club d'Ajaccio, qui la distribua, selon les intentions de l'auteur, dans toutes les parties de l'île, et lui fit ainsi prendre dans la révolution une position et une couleur fort prononcées. Nommé à cette époque (avril 1791) premier lieutenant au 4^{me} régiment d'artillerie, il rejoignit pour la seconde fois ce corps à Valence, où il ne se fit guère remarquer que par son assiduité au club et quelques démêlés avec ses camarades sur les événements politiques. La plupart de ces officiers, fort opposés à la révolution, prirent

bientôt le parti d'émigrer; ce qui eut pour lui le double avantage d'éloigner des ennemis personnels et de favoriser son avancement. Il fut nommé capitaine le 6 fév. 1792, n'ayant pas encore 23 ans; promotion qui, dans un autre temps, eût été prodigieuse. Cependant il n'en parut pas satisfait, et deux mois après on le vit de nouveau à Paris, sollicitant encore. Il y resta long-temps sans rien obtenir; et son ami Bourrienne a raconté qu'ils furent tous les deux, pendant plusieurs mois, dans un état d'oisiveté et de besoin si déplorable, que Bonaparte se vit obligé de mettre sa montre au Mont-de-Piété. Témoin des événements du 20 juin et du 10 août, qui achevèrent la ruine de la monarchie, loin d'y prendre part dans les rangs des révolutionnaires, comme les embarras de sa position et tous ses antécédents semblaient le faire présumer, il témoigna son indignation de l'audace du peuple et de la faiblesse de Louis XVI. Il a dit que, s'il avait été général au moment de la révolution, il se serait attaché au pouvoir royal; mais que, simple officier, il avait dû suivre la cause de la démocratie. On peut donc croire que si, au 10 août 1792, il avait eu quelques bataillons à commander, il aurait fait, pour la royauté, ce que plus tard il fit pour la Convention nationale! Après la catastrophe, il ne pensa plus qu'au parti qu'il pouvait en tirer, et aucun des avantages qu'allaient offrir les événements n'échappa à sa prévoyance. « Ne soyez plus inquiet de vos ne-
« veux, écrivit-il le lendemain à l'un
« de ses oncles; ils sauront bien se
« faire place. » Il est probable que si, dès le commencement de la guerre, il eût voulu être employé aux armées du Nord et de l'Est, il ne fût

pas resté aussi long-temps inactif dans la capitale; mais c'était dans sa patrie qu'il voulait aller, et ce ne fut qu'à cette époque qu'il put se faire donner une commission pour la Méditerranée, où Truguet fut chargé de diriger une grande expédition. Il se disposait à partir, lorsqu'il apprit que sa sœur Élisabeth, obligée de quitter Saint-Cyr par la suppression des maisons royales, devait retourner en Corse. Aussitôt il se rend auprès d'elle, présente une requête à la municipalité, revient à Versailles, où il en présente une autre au district, puis retourne chercher sa sœur à Saint-Cyr, l'amène à Paris le même jour; et tous deux, dès le lendemain, se mettent en route pour leur pays, sans être retenus par les mouvements d'une horrible révolution, sans que le jeune officier et sa sœur se détournent un seul instant de leur but et de leurs projets, que durent cependant traverser et retarder à chaque pas la fermeture des barrières, les arrestations et les égorgements qui s'opéraient de toutes parts. Tout autre eût attendu la fin de la crise; Bonaparte ne s'arrêta pas une minute. Nous avons sous les yeux sa correspondance et toutes les pièces de cette affaire, extraites des archives du département. Le caractère d'impatience et d'activité qui eut tant d'influence sur ses destinées et les nôtres, s'y révèle si bien que nous croyons devoir les reproduire textuellement (6). Depuis sa sortie de l'École,

(6) *A messieurs les administrateurs de Versailles.* — Messieurs (le mot de *messieurs*, est écrit avec une autre plume, une autre encre, et paraît avoir été ajouté après coup, probablement sur l'observation qui fut faite au jeune républicain que, sans cette précaution, sa demande ne serait point accueillie), Buonaparte frère et tuteur de la demoiselle Marianne Buonaparte à l'honneur de vous exposer que la loi du 7

on l'a vu se rendre sans cesse de Paris à Valence, à Ajaccio, à Auxonne, puis revenir dans la capitale et retourner en Corse. A peine reste-t-il quelques mois dans les mêmes lieux; et partout il forme de nouveaux projets, conçoit de nouvelles espérances. A cette époque, il quitta son corps sans congé ni permission, et fut destiné pour ne pas s'être trouvé à une revue de rigueur. On eut beaucoup de peine à faire revenir le ministre sur une décision qui perdait le jeune officier au début de sa carrière. Parti de Paris dans les premiers jours de septembre 1792, il arriva en Corse presque aussitôt que la nouvelle des événements qu'il avait vus s'accomplir dans la capitale; et lorsque Truguet vint commander la flotte de la Méditerranée, à la fin du même mois, il avait déjà tout examiné, tout observé; il était à même

août, et plus particulièrement, l'article additionnelle décrété le 16 du même mois supprimant la maison de Saint-Louis, il vient réclamer l'exécution de la loi, et ramener dans sa famille la dite demoiselle sa sœur, des affaires très-instantes et de service publique l'obligeant à partir de Paris sans délai, il vous prie de vouloir bien ordonner qu'elle jouisse du bénéfice de la loi du 16 et que le trésorier du district soit autorisé à lui escompter les 20 sols par lieue jusqu'à la municipalité d'Ajaccio en Corse lieu du domicile de la dite demoiselle et où elle doit se rendre auprès de sa mère. — Avec respect, BUONAPARTE, le 1^{er} septembre 1792. — J'ay l'honneur de faire observer à messieurs les administrateurs que n'ayant jamais connu d'autres pères que mon frère, s'y ses affaires l'obligoient à partir sans qu'il ne m'amenât avec lui je me trouverais dans une impossibilité absolue de vacuer la maison de Saint-Cyr. Avec respect, Marianne BUONAPARTE.

Nous, maire et officiers municipaux de Saint-Cyr, district de Versailles, département de Seine-et-Oise, nous étant transportés à la maison de Saint-Louis, établie en ce lieu, et nous étant fait représenter les brevets et autres titres; nous avons reconnu que la demoiselle Marianne Buonaparte, née le 3 janvier 1777, est entrée le 22 juin mil sept cent quatre-vingt-quatre, comme élève de ladite maison de Saint-Louis, y est encore dans la

le lui faire les meilleurs rapports, de lui donner les avis les plus utiles. S'étant fait ainsi remarquer, il obtint aussitôt le commandement d'un bataillon d'infanterie, destiné à une petite expédition contre les îles de la Magdelaine. Dirigée par Bonaparte, cette entreprise eut tout le succès qu'on pouvait en attendre; mais elle n'était que secondaire; et l'opération principale, qui fut exécutée en même temps contre la capitale de la Sardaigne, échoua complètement (*voy. TRUGUET, au Suppl.*). Ainsi que dans toute la France, la guerre civile devait bientôt éclater en Corse, et le caractère des habitants, autant que le souvenir de dissensions et de haines encore récentes, devait l'y rendre plus funeste. Paoli, qui avait accepté de l'Assemblée nationale le commandement général, semblait par là s'être soumis

à la même qualité; elle nous aurait témoigné le désir qu'elle aurait de profiter de l'occasion du retour de son frère et tuteur pour rentrer dans sa famille. Vu les différentes choses que nous venons d'énoncer et l'embarras où se trouve ladite demoiselle de faire un voyage aussi long, seule, et dès lors l'impossibilité absolue où elle serait d'évacuer la maison de Saint-Louis, pour le premier octobre, en conformité de la loi du sept août dernier, nous n'empêchons et croyons même qu'il est nécessaire de faire droit à la demande desdits sieur et demoiselle Buonaparte. Fait et délivré à Saint-Cyr, au greffe municipal, ce jourd'hui, 8 septembre 1792 — 4^e de la liberté et 1^{er} de l'égalité. — Extrait du registre des délibérations du Directoire du district de Versailles, du 1^{er} septembre 1792 — 4^e de la liberté, 1^{er} de l'égalité. — Vu la pétition d'autre part, l'extrait du procès-verbal de l'Assemblée nationale, du 16 de ce mois, et le certificat de la municipalité de Saint-Cyr; vu M. le syndic, le Directoire est d'avis qu'il y a lieu de délivrer au profit de la demoiselle Buonaparte un mandat de la somme de trois cent cinquante-deux livres, pour se rendre à Ajaccio, en Corse, lieu de sa naissance et de la résidence de sa famille, distance de 352 lieues; qu'en conséquence, le sieur Buonaparte est autorisé à retirer de la maison de Saint-Cyr la demoiselle sa sœur, avec les hardes et linge à son usage.

à toutes les conséquences de la révolution; mais quand il vit la Convention se précipiter dans son odieux système d'oppression et de sang, il revint à ses premières idées d'indépendance, et réunit tout son parti dans le même but. La population des montagnes, principalement, se souleva spontanément, et s'empara de Corté, puis d'Ajaccio, où l'ancien gouverneur établit sa résidence. Les familles d'Aréna et de Bonaparte, qui s'étaient déclarées contre lui, furent expulsées, leurs maisons pillées et leurs biens confisqués. Napoléon, plus spécialement désigné, prit la fuite, et n'échappa qu'à la faveur d'un déguisement. S'étant réfugié à Bastia, il y reprit le commandement d'un bataillon de volontaires. C'est alors que les commissaires de la Convention, Lacombe Saint-Michel et Saliceti, arrivèrent avec quelques renforts et un décret d'arrestation contre Paoli. Voulant attaquer l'insurrection dans son foyer, ils se dirigèrent avec deux frégates vers Ajaccio, et prirent Napoléon à leur bord. Plein de confiance dans son ascendant sur les habitants de cette contrée, il offrit d'aller lui-même faire exécuter les décrets de la Convention, et fut descendu à terre avec quelques soldats dans l'endroit appelé Cala-di-Fico. S'étant avancé dans les terres, il rencontra un corps de paolistes, qui se refusèrent à toute conciliation et le poursuivirent à coups de fusil. Forcé de se jeter à la mer pour regagner les frégates, il courut de grands dangers. Son parti ayant alors succombé sur tous les points de l'île, il fut obligé, ainsi que sa famille, de passer sur le continent. Madame Bonaparte se rendit, avec ses filles, à Nice, puis à Toulon et à Marseillè, où elles vécurent long-temps des faibles secours

que la république accordait aux réfugiés. Quant à Napoléon, il réussit à passer, dans son grade de capitaine, à l'armée d'Italie. Mais impatient de l'immobilité où restait cette armée, il entreprit un voyage à Paris, et y obtint, du gouvernement que venait de créer la révolution du 31 mai 1793, la confirmation du grade de chef de bataillon, qu'il s'était fait donner en Corse. Employé dans ce grade comme commandant de l'artillerie destinée au siège de Toulon, il se hâta de s'y rendre, et fit imprimer en passant à Avignon, sous le titre de *Souper de Beaucaire*, une brochure composée évidemment dans l'intention de plaire au parti de la Montagne, qui dominait. Cependant, quelque empreint qu'il soit du cachet de l'époque, cet écrit est d'un style plus grave, plus mesuré que la *Lettre à Buttafuoco*, qui ne l'avait précédé que de deux ans. Si l'auteur ne fut pas aidé dans cette nouvelle composition, il est évident qu'il avait fait des progrès remarquables. Il l'envoya, selon son usage, à tous les hommes en crédit, et alla prendre le commandement de l'artillerie sous les murs de Toulon. L'occupation de cette place par les ennemis de la France, est un des plus grands événements de cette époque; et c'est aussi dans la vie de Napoléon un des faits les plus dignes d'être remarqués. Pour la première fois, il apparaît dans l'histoire sur le premier plan; pour la première fois, on le voit déployer cette force d'action et de volonté qui devait entraîner les destinées du monde. Placés entre le fer des assassins révolutionnaires et les fallacieuses promesses de l'étranger, les trop crédules habitants de Toulon venaient de se livrer aux Anglais avec le plus riche de nos établissements maritimes,

Mais ce n'était pas comme conquérants, comme maîtres qu'ils les y avaient admis; c'était comme alliés, comme défenseurs d'une monarchie qu'ils reconnaissaient, que ces étrangers avaient promis de secourir et de défendre. Quand ils y furent entrés, les Anglais, au contraire, parlèrent en maîtres, et l'amiral Hood, leur commandant, ne permit pas même qu'un vaisseau français allât recevoir à son bord, dans le port de Gênes, le frère de Louis XVI, régent du royaume, pour l'amener à Toulon, où sa présence eût fait accourir un grand nombre de royalistes, qui, réunissant leurs efforts à ceux de Lyon, de Marseille, de l'Ouest et du Midi, soulevés contre la Convention, eussent très-probablement assuré le triomphe de la monarchie. Jamais les circonstances ne furent plus favorables à cette cause. Les Anglais le savaient bien; mais jamais, on doit le dire, ils n'en voulurent franchement le succès; et, dans cette occasion, il est sûr que leur amiral ne fit que se conformer aux instructions de son gouvernement, lorsqu'il déclara nettement aux Toulonnais qu'appeler *Monsieur le comte de Provence dans leur ville, pour y exercer les fonctions de régent, ce serait destituer S. M. Britannique, avant l'époque stipulée, de l'autorité qui lui avait été conférée.* Ce fut sans doute aussi pour se conformer à ces instructions que, maître d'une telle place avec une garnison de 25 mille hommes, plus forte que l'armée assiégeante, et qu'il ne tenait qu'à lui d'augmenter encore, l'amiral Hood n'ordonna pas une sortie sérieuse, ne fit pas le moindre effort contre un ennemi qui fut long-temps sans moyen d'attaque, sans artillerie, qui même, après avoir reçu celle qui venait de servir à la prise de Lyon, et s'être renforcé de toutes les trou-

pes qui avaient fait le siège de cette ville, se trouvait encore tellement hors d'état de prendre la place de vive force, qu'il songeait à se retirer derrière la Durance, comme le prouve sans réplique un rapport des représentants inséré dans le *Moniteur* du 20 frimaire an II (décembre 1793), rapport duquel il résulte que l'armée républicaine, manquant de vivres et de tout ce qui était nécessaire à la continuation du siège, allait effectuer cette retraite, quand elle vit les Anglais commencer la leur. Ce ne fut donc pas la prise d'un fort anglais, ni aucun des succès de l'armée républicaine, qui décidèrent l'amiral à évacuer la place. Ce fort pouvait être repris dès le lendemain, et le capitaine Feraud, le général Gravina, offrirent de l'attaquer, le premier, en y embossant trois vaisseaux de ligne français qui l'eussent foudroyé; le second, en y marchant avec dix mille Espagnols. Rien ne put faire renoncer Hood à une retraite pour laquelle, sans doute, il avait reçu des ordres très-précis. Certes, nous ne prétendons pas que cela puisse en rien affaiblir ni diminuer la gloire des troupes républicaines et de ceux qui les commandaient. Dans cette occasion, comme dans beaucoup d'autres, où des intrigues et de secrets accords eurent plus d'influence que la force des armes, les soldats français, quand ils furent bien dirigés, ne déploierent pas moins de courage et ne firent pas moins leur devoir. Lorsque à l'ignorant Carteaux, à l'ignoble Doppet eurent succédé Dugommier, Marescot et Bonaparte, tout changea d'aspect sous les murs de Toulon. Les travaux du siège et de l'artillerie, surtout, reçurent une grande impulsion par l'activité et l'intelligence du jeune commandant. Ce fut lui qui, dans un

conseil de guerre, fit décider l'attaque du fort de l'Aiguillette ou *Petit-Gibraltar*, et dès que cette attaque eut été résolue, il se mit à la tête des troupes, les mena plus d'une fois à la charge, et fut grièvement blessé. Si la prise de ce fort n'eut pas sur les événements autant d'influence qu'on l'a prétendu, nous ne pensons pas pour cela que Bonaparte ait fait preuve de moins d'habileté et de valeur, ni qu'en fin de compte cette valeur et cette habileté n'aient été pour beaucoup dans les conditions du traité, qui, bien que restées occultes, furent aussi avantageuses que pouvait l'espérer la Convention nationale, dans les circonstances critiques où elle se trouvait, puisque la plus belle flotte de la France fut sauvée, et que les magasins, les chantiers de la marine le furent également. Et certes, ce n'est pas à la générosité britannique qu'il faut attribuer cet avantage. Nous ne doutons pas que pour l'obtenir il n'ait fallu faire de grands sacrifices, comme l'on en fit en même temps avec l'Autriche, qui, dès lors, renonçait aux Pays-Bas. Ce furent nos colonies, l'abandon de la Pologne; ce fut aussi la perspective des sécularisations, des spoliations de l'Allemagne et de l'Italie, et ce fut surtout le projet bien arrêté dès le commencement, de la part des grandes puissances, de laisser la France en proie aux désordres, à l'anarchie de la révolution, ou, comme elles l'ont dit, de laisser le volcan se consumer lui-même; enfin, ce furent toutes ces considérations, qui, aux yeux de nos ennemis, parurent en ce moment une compensation suffisante de leurs concessions (7). Ils firent alors pour la révo-

(7) Il faut bien remarquer que ce fut au moment de l'occupation de Toulon par les Anglais que commencèrent les négociations

lution, pour un gouvernement sans avenir, et dont ils pensaient bien que la chute prochaine leur profiterait encore,

de Bruxelles, entre l'Autriche et le Comité de salut public (voy. DOHM, LXII, 517, et JOURDAN, LXVIII, 296). On ne peut pas douter que l'Angleterre, qui était alors fort liée avec l'Autriche, n'ait eu part à ces négociations, et l'on sait que ce fut pour cela que lord Elgin, un de ses plus habiles diplomates, vint dans les Pays-Bas. Comme la question de Toulon était la plus importante, ce fut la première que l'on discuta. Quand tout fut convenu, on se trouva fort embarrassé pour faire connaître promptement à lord Hood, ce qui avait été décidé, et il fut reconnu que la voie de la France serait la plus prompte et la plus sûre. Il fallut donc faire passer secrètement, par le territoire français, des agents de lord Elgin, que les malheureux Toulonnais virent bientôt avec effroi arriver dans leur ville et se mettre en rapport avec l'amiral Hood. Déjà fort inquiets sur la marche du siège, ils éprouvèrent des alarmes bien plus vives encore, lorsqu'ils reconnurent, dans l'un de ces émissaires, le frère de Robespierre qui entra à Toulon, dans un cabriolet couvert, et qui eut avec lord Hood de longues conférences. Trois jours après, les alliés évacuèrent la place, et ils laissèrent dans le port l'escadre en très-bon état, ainsi que les magasins et les chantiers de la marine, dont un seul fut brûlé, comme on le voit dans le rapport des représentants qui prirent possession, ainsi que dans celui que Barère fit à la Convention, au nom du Comité de salut public, le 14 nivôse an II (janvier 1794). Il résulte du premier de ces rapports que les représentants trouvèrent, dans le port de Toulon, quinze vaisseaux de ligne et plusieurs frégates que les Anglais auraient certainement pu enlever ou détruire. Il y eut aussi dit qu'ils en brûlèrent neuf et en emmenèrent trois, ce qui porterait à vingt-sept le nombre de ceux qu'ils y avaient trouvés. Mais comme il n'est pas dit en quel état étaient ceux qui furent incendiés, on est fondé à penser que ce ne furent que de vieux bâtiments sans utilité et dont le sacrifice était convenu. Ceci est d'autant plus probable, que les représentants déclarèrent positivement que la république possédait encore à Toulon des forces navales respectables, et que Barère, un mois plus tard, reconnut à peu près les mêmes faits, dans un rapport à la Convention. Tout cela est, du reste, établi et bien constaté dans l'ouvrage intitulé : *Mémoires pour servir à l'histoire de Toulon*, en 1793, composé sur des pièces authentiques, tirées des archives de Toulon, et imprimé avec autorisation du conseil municipal de cette ville,

ce qu'ils n'auraient pas fait, s'ils eussent cru à sa durée. Ils ont ensuite éprouvé, il est vrai, dans ces calculs machiavéliques, d'assez fâcheux mécomptes. Mais, en dernier résultat, ces calculs ont prévalu, et l'on peut dire qu'ils prévalent encore bien tristement pour la France. Ainsi doit être comprise la politique de cette époque; comme cela tout s'explique, tout est clair; autrement tout reste inintelligible. Ce qu'il y eut de plus déplorable dans cette évacuation de Toulon par les Anglais, ce fut la triste destinée des malheureux habitants, obligés, pour se soustraire à la cruauté des républicains, d'implorer l'étranger, de demander leur salut à ceux qui les trahissaient, qui les abandonnaient si honteusement. Repoussés de leurs vaisseaux, ils périrent pour le plus grand nombre dans de frêles embarcations. Ceux qui restèrent livrés à la fureur des conventionnels, bientôt arrêtés par ordre des représentants (voy. FRÉRON, XVI, 44), tombèrent sous le fer des bourreaux. On compta jusqu'à deux mille victimes dans une semaine; quand les échafauds ne purent y suffire, on les fusilla par centaines. Il a été dit, dans quelques écrits, que ce fut Napoléon qui commanda ces exécutions, et l'on a cité une lettre signée Brutus Bonaparte, dans laquelle il en aurait rendu compte avec d'horribles expressions. Quel que fût le délire de cette époque et la part qu'y prit réellement le jeune officier d'artillerie, nous ne doutons pas qu'en cela il n'ait été calomnié; et, pour le prouver péremptoirement, il suffira de rappeler que les massacres de Toulon furent exécutés par des décharges de mousqueterie, et que Bonaparte n'y commanda jamais que de l'artillerie. Il a donné à entendre, plus tard, que cette horrible lettre pourrait bien avoir été

écrite par son frère Lucien, dont l'exaltation révolutionnaire surpassait de beaucoup la sienne. Quant à lui, nous pensons qu'après la victoire, il fut plus occupé des moyens d'en tirer parti pour son avancement que de toute autre chose. Quelles que fussent la valeur et l'habileté qu'il y avait déployées, les représentants, par oubli ou par toute autre cause, parlèrent à peine de lui dans leur rapport; mais Dugommier, qui l'avait mieux apprécié, écrivit au ministre de la guerre : « Récom-
 « pensez, avancez ce jeune homme,
 « car si l'on était ingrat envers lui,
 « il s'avancerait de lui-même. » Cette singulière recommandation prouve que le général en chef l'avait deviné; elle fut comprise par le ministre, et Bonaparte reçut un brevet de général de brigade, passant ainsi sur le grade de colonel, ce qui fit trois degrés en moins d'un an. Employé à l'inspection des côtes de la Méditerranée, aussitôt après, il y fit établir ou réparer plusieurs forts, et composa, sur cette matière, un mémoire qui a été imprimé avec ses autres écrits. Les travaux qu'il ordonna pour une prison de Marseille, appelée fort Saint-Nicolas, pensèrent lui être funestes. D'ignorants clubistes, considérant cette prison comme une bastille, le dénoncèrent à la Convention; mais les représentants-commissaires, ayant mieux compris cette affaire, l'expliquèrent aux Comités, et elle en resta là. Bonaparte se rendit alors à Nice, au quartier-général du vieux Dumerbion, qui accueillit ses plans et s'en servit dans les attaques de Saorgio, d'Oneille et du Tanaro, auxquelles le nouveau général prit une part fort active, méritant de plus en plus l'estime des représentants Ricord et Robespierre jeune. Il se lia plus particulièrement

avec ce dernier, qui le mit en rapport avec son frère. Ses vues et ses opinions convinrent si bien à l'un et à l'autre, qu'il fut question de le nommer commandant de Paris à la place de Henriot, que dès-lors on regardait comme incapable de remplir des fonctions aussi difficiles. Certes, si Bonaparte eût occupé un tel poste dans la journée du 9 thermidor, il est permis de croire que les choses se seraient passées tout autrement. Mais déjà le pouvoir de Maximilien commençait à tomber, lorsque son frère donna au général d'artillerie une mission de confiance, peu honorable, sans doute, et dont, par ce motif, il n'a pas dit un mot dans ses Mémoires. Les instructions qu'il reçut en font assez connaître la nature et le but. « Le gé-
 « ral Bonaparte, y est-il dit, se ren-
 « dra à Savone et à Gênes, pour
 « voir les forteresses et ce pays,
 « qu'il importe de connaître dans le
 « commencement d'une guerre dont
 « il n'est pas possible de prévoir les
 « résultats. Il prendra, sur l'artillerie
 « et les autres objets militaires, tous les
 « renseignements possibles. Il appro-
 « fondira la conduite civile et politi-
 « que du ministre de la république
 « française, Tilly, et des autres agents
 « sur le compte desquels il nous vient
 « différentes plaintes. Enfin, il fera
 « toutes les démarches et recueillera
 « tous les faits qui peuvent décèler
 « l'intention du gouvernement gé-
 « nois, relativement à la coalition. »
 On voit, par ce peu de mots, que le projet d'envahir l'Italie et de s'emparer de Gênes était dès-lors arrêté, et que Bonaparte dut être initié dans ce grand secret. Il s'acquitta de sa mission avec zèle, et se hâta de venir en rendre compte aux représentants. Mais ce n'étaient plus les mêmes; la révolution du 9 thermidor était survenue,

et la chute de Robespierre avait tout changé. Les nouveaux commissaires Albitte, Laporte et Saliceti, soit qu'ils fussent mal informés, soit qu'ils eussent connaissance de faits que nous ignorons, déclarèrent dans un arrêté, que le général Bonaparte avait *totallement perdu leur confiance par sa conduite suspecte et surtout par son voyage à Gênes*. Ils le suspendirent de ses fonctions, ordonnèrent qu'il fût arrêté et traduit au comité de salut public, à Paris. Sans se déconcerter, Bonaparte écrivit avec force à ces représentants; et quinze jours se sont à peine écoulés depuis leur premier arrêté, qu'ils en rendent un autre, ordonnant sa mise en liberté provisoire, attendu qu'on n'a rien découvert qui puisse justifier les soupçons, et que ses connaissances militaires et locales peuvent être de quelque utilité à la république. Nous pensons que son plus grand tort fut d'avoir été le confident et l'ami de Robespierre. Les soupçons auxquels cette liaison donna lieu ne purent s'effacer promptement, et sa position devint de plus en plus difficile. Il perdit son emploi à l'armée d'Italie, et se rendit à Paris, où le député Aubry, alors chargé du personnel, refusa de l'employer autrement que dans l'infanterie (*voyez AUBRY, LVI, 523*), ce que Bonaparte n'accepta pas. Resté dans la capitale, sans emploi, sans argent et sans autres amis que Bourrienne, hors d'état de lui en prêter, et la famille Permon, qui se trouvait elle-même dans une position difficile, il fut réduit à solliciter auprès de Tallien un coupon de drap du maximum, pour se faire un habit (*voyez CHIMAY, LXI, 15*). Enfin, il imagina de se rendre en Turquie avec d'autres officiers pour y instruire les troupes ottomanes dans la tactique européenne,

et il en demanda la permission, mais ne reçut point de réponse. A force de sollicitations, il obtint cependant une place au bureau topographique, où se préparaient les plans de campagne, et ce fut dans ce modique emploi que le trouva la révolution de vendémiaire, qui le porta si subitement au faite des grandeurs. Depuis long-temps la France tout entière aspirait à secouer le joug de la tyrannie conventionnelle; mais ce long parlement, voulant se perpétuer encore, avait décidé que les deux tiers de ses membres feraient partie du Corps Législatif, créé par la nouvelle constitution. La publication de ce décret causa un soulèvement universel; les habitants de la capitale, au nombre de plus de cinquante mille, allaient marcher contre la Convention nationale, et menaçaient de l'exterminer. Pour repousser d'aussi dangereux ennemis, cette assemblée n'avait que quinze cents jacobins ou terroristes mal armés, et cinq mille hommes de troupes de ligne, qui, mis en contact avec les habitants, pouvaient dans un instant se réunir à eux. Déjà le général Menou, après une première attaque, faite mollement, avait craint ce résultat, et s'était cru obligé de rétrograder. Le danger devenait imminent, et les conventionnels étaient frappés d'épouvante. Si un seul homme de courage et d'expérience avait paru au milieu de leurs ennemis, c'en était fait de la révolution et de tous ceux qui y avaient attaché leur destinée; mais ce n'est pas dans les rangs des Parisiens que cet homme devait se trouver. Le jeune Bonaparte avait observé tous ces mouvements, et il avait vu tout ce qu'il fallait faire pour dompter l'insurrection. Par une inspiration subite, il va droit aux comi-

tés de la Convention, qui délibéraient sur l'imminence du péril, et s'étaient soigneusement enfermés. C'est en vain qu'il demande à être introduit pour une communication qu'il dit être de la plus haute importance; sa mauvaise mine, sa tenue plus que négligée le font repousser long-temps. Enfin, il insiste tellement, qu'un des employés va l'annoncer au président Mathieu, lequel ordonne son introduction. Alors il indique ses plans, se fait connaître pour le protégé, l'ami de Barras (8), et, dès le même jour, ce député, qui venait d'être nommé généralissime des forces conventionnelles, se l'adjoint, comme commandant en second. Aussitôt le jeune général examine les postes et fait ses dispositions avec toute la présence d'esprit, toute la célérité qu'exigeaient de pareilles circonstances. Il fait venir des munitions, de l'artillerie, même des canonniers qui manquaient entièrement, et, avec ce coup d'œil rapide qui le distinguait si éminemment, il place des batteries à toutes les issues. Le lendemain (13 vendémiaire an IV), lorsque les colonnes parisiennes se présentent, il leur laisse faire les premières décharges, et les accable aussitôt après d'une grêle de boulets et de mitraille. En moins de deux heures, toute la troupe citoyenne est vaincue, dispersée, et elle disparaît pour toujours. Le général Danican, venu de Rouen la veille pour la commander, n'était pas un militaire inhabile et sans courage, mais il avait à peine eu le temps de reconnaître les postes. Quant à Bonaparte, son triomphe

fut complet; et Barras, lui-même, dit à la tribune le lendemain, que c'était à ses dispositions savantes et promptes que l'on devait la défense de cette enceinte, autour de laquelle il avait distribué les postes avec beaucoup d'habileté. L'enthousiasme des conventionnels pour celui qui venait de leur rendre un si grand service fut d'autant plus vif que leur frayeur avait été plus grande. Dans les transports de leur reconnaissance, ils le proclamèrent général de division, et lui donnèrent le commandement en chef de l'armée de l'intérieur. Bientôt après fut établie une nouvelle constitution (celle de l'an III, 1795), et le gouvernement directorial s'installa dans le palais du Luxembourg. Devenu, par ses fonctions et son intimité avec Barras, l'un des habitués de la nouvelle cour, Bonaparte y connut M^{me} de Beauharnais, amie de ce directeur (voy. JOSÉPHINE, LXVIII, 229), qui le séduisit par les grâces de sa personne autant que par son crédit auprès du gouvernement. Elle était de six ans plus âgée que lui, et d'autres motifs encore devaient l'éloigner d'une telle union; mais son parti était pris de faire un mariage d'intérêt. M^{me} d'Abrantès raconte, dans ses Mémoires, qu'il demanda sérieusement la main de M^{me} Permon, sa mère, ancienne amie de la famille Bonaparte, et plus âgée encore que M^{me} de Beauharnais; ce n'est qu'après son refus qu'il connut celle dont le crédit devait le placer sur le chemin d'une si haute fortune. Il l'épousa le 9 mars 1796, et huit jours plus tard, il fut général en chef de l'armée d'Italie. C'était certainement le plus bel emploi que pût donner le nouveau gouvernement. Après la paix de Bâle avec l'Espagne et la Prusse, et surtout après l'abandon que l'Au-

(8) On peut voir aux articles BARRAS, LVII, 188; GASPARI, LXV, 164; et JOSÉPHINE, LXVIII, 229, les motifs que Bonaparte eut, plus tard, pour dénier ce qu'il devait à la protection du directeur.

triche avait fait des Pays-Bas, tous les efforts de la guerre allaient se porter de ce côté. L'Italie était un pays neuf, où beaucoup de petits États, sans force et sans appui, offraient aux grandes puissances une proie facile à dévorer. Ainsi l'on ne pouvait pas douter que des événements du plus haut intérêt ne dussent bientôt s'y accomplir. Bonaparte avait donc obtenu la plus grande faveur que le Directoire pût accorder, ou du moins celle qui convenait le mieux à son avenir de gloire et d'ambition. Très-empressé de se rendre à son poste, il arriva le 27 mars à Nice, où, dès le lendemain, il passa en revue les troupes qui, trois mois auparavant, avaient gagné la bataille de Loano, sous les ordres de Scherer (*voy. ce nom*, XLI, 113). Ce général, profitant peu de cet avantage, avait rétrogradé sur le Var, où Bonaparte trouva son armée augmentée de nouvelles troupes venues des frontières d'Espagne et des départements de l'Ouest, récemment pacifiés. Masséna, Kilmaine, Laharpe, Augereau, Serrurier, en étaient les généraux de division. On peut croire qu'au premier moment, ces vieux guerriers furent surpris et même mécontents de se voir commandés par un si jeune homme. Cependant, ce jeune homme ne connaissait pas moins qu'eux le terrain sur lequel il allait agir. Pendant deux ans, il l'avait parcouru, étudié, et déjà il avait composé sur cette partie de nos frontières, divers plans et projets, qu'enfin il allait exécuter, lui-même, à la tête de soixante mille hommes ; car il n'est guère possible de porter au-dessous de ce nombre les troupes qu'il eut alors sous ses ordres. Les états du ministère de la guerre, que nous avons sous les yeux, le fixent à 106 mille, dont on ne peut déduire

que les malades et un petit nombre de détachements. Ces troupes, il est vrai, étaient dans le plus grand dénuelement, et la France hors d'état de fournir à leurs besoins. La révolution avait tout dévoré, et la planche aux assignats, sa dernière ressource, venait de s'anéantir dans les mains des indiscrets fabricateurs. L'État n'avait plus ni revenus, ni trésor, et il ne restait au Directoire d'autre moyen d'entretenir et de payer ses soldats que de les jeter sur les terres de ses ennemis. Tous les plans de cette époque furent subordonnés à la nécessité de *nourrir la guerre par la guerre* ; et ce fut la base de toutes les instructions données aux généraux. Bonaparte le comprit fort bien, comme on le voit par la première harangue qu'il adressa à ses troupes : « Vous êtes nus, mal « nourris, leur dit-il. Le gouverne- « ment vous doit beaucoup, il ne « peut rien vous donner. Regardez « ces belles contrées ; elles vous ap- « partiennent. Vous y trouverez hon- « neurs, gloire, richesses... » C'était des plaines du Piémont et de la Lombardie qu'il leur parlait ainsi. Dès le lendemain, il les mit en marche pour les y conduire, dirigeant rapidement son avant-garde ou son aile droite sur Voltri, à la porte de Gênes, où le général en chef des Austro-Sardes, Beaulieu, se hâta d'accourir avec ses meilleures troupes, ne voyant pas le piège qui lui était tendu, et dégarnissant ainsi le centre où devaient se faire de part et d'autre les plus grands efforts. Bonaparte, lui-même, commit une faute pareille en dégarnissant la position de Montenotte, attaquée par Mercy-Argenteau (*voy. ce nom*, LXXIII, 469), qui déjà s'était emparé de deux redoutes, et qui allait percer et couper en deux l'armée française, si le colonel Rampon ne se fût pas

héroïquement défendu dans la troisième (voy. RAMON, au Supp.), et si Laharpe et Masséna ne fussent promptement accourus avec leurs divisions, qui complétèrent la défaite des Autrichiens. Trois jours après, Augereau, qui commandait l'aile gauche, obtint un nouveau succès sur les Piémontais, à Millésimo, et il s'empara du château de Cosseria, tandis que l'aile droite enlevait la position de Dégo. Cette lutte dura six jours, très-vive et très-meurtrière. Ce ne fut qu'une suite de combats acharnés et presque sans interruption, où le général en chef dirigea lui-même les mouvements, donnant l'exemple du courage et de la plus étonnante activité. Toutefois, il convient de dire que le fait décisif de ces premières rencontres, fut la séparation des Autrichiens de l'armée piémontaise. C'était vers ce résultat que devaient être dirigés les plus grands efforts de l'armée française; mais il faut avouer qu'en cela Beaulieu seconda parfaitement son adversaire; on doit même penser qu'à cet égard, leurs instructions étaient à peu près les mêmes. Lorsque les Piémontais se virent ainsi abandonnés, ils ne parurent plus avoir d'autre but que de couvrir leur capitale. Leurs pertes étaient moins grandes que celles des Autrichiens, et l'on ne peut pas douter qu'ils ne fussent encore en état de faire une longue résistance. Colli, qui les commandait, n'était dépourvu ni d'habileté ni de courage. Il ne céda le terrain que pied à pied, et fit bonne contenance à Saint-Michel, à Mondovi et sur la Stura. La prompte reddition de Cherasco le força d'abandonner une belle position, mais il pouvait tenir encore long-temps sous les murs de Turin, si le roi de Sardaigne, Victor-Amédée (voy. XLVIII, 401),

oubliant le serment qu'il avait fait naguère de mourir, comme Priam, sous les ruines de son palais, n'eût redouté un siège que les Français étaient hors d'état de commencer, et s'il ne se fût pas hâté de demander la paix à un général qui n'avait aucun pouvoir pour la faire, mais qui, trop habile pour ne pas profiter de la terreur et du trouble de ses ennemis, leur accorda, sous le nom d'armistice, une espèce de capitulation, qui convenait très-bien à ses projets, que les usages de la guerre justifiaient assez, et que la paix, consentie ensuite par le Directoire, rendit encore plus funeste et plus honteuse pour le vieux roi. Ce prince donna en abondance, à Bonaparte, des vivres, des munitions, de l'argent, avec trois de ses meilleures places pour garantie; et, ce qui était certainement plus fâcheux encore pour sa sécurité, un libre passage au travers de ses États à tous les militaires français. Ainsi, en moins de quinze jours, ce général de vingt-sept ans, qui, jusquelà n'avait pas assisté à une bataille, venait de triompher six fois; et, par cette capitulation, il consommait dans un instant la ruine d'une monarchie de plusieurs siècles. Certes, on ne pouvait pas lui dire, comme autrefois à Annibal, qu'il savait vaincre, mais non profiter de la victoire. Parvenu si audacieusement, et par des mouvements si rapides, devant une capitale populeuse, fortifiée, défendue par une armée qui, chaque jour, devenait plus nombreuse et qui pouvait, qui devait être soutenue par ses alliés les Autrichiens, restés non loin de là dans la position d'Acqui, il n'avait lui-même ni artillerie, ni munitions pour faire un siège. Ses troupes, accablées de fatigues, et qui avaient fait de grandes pertes, étaient

hors d'état de le commencer. Il a même avoué qu'il n'aurait pu rester huit jours dans cette position; que, s'il eût éprouvé la moindre résistance, il était forcé de rétrograder et de renoncer à l'invasion de l'Italie. A peine eut-il fini de ce côté, que, dès le 7 mai, il alla exécuter le passage du Pô, à Plaisance, tandis que Beaulieu l'attendait à Valence pour le lui disputer. Venant alors tardivement à sa rencontre, et se livrant encore une fois, selon l'usage autrichien, à l'incurable manie des détachements et des efforts partiels, ce général laissa battre une de ses divisions à Fombio, puis une autre à Codogno. Après ces deux échecs, il parut enfin comprendre la nécessité de ne plus disséminer ses forces en présence d'un ennemi qui savait si bien réunir les siennes et l'attaquer si rapidement avec des masses accablantes. Cependant il n'avait pu rassembler que dix mille hommes, à Lodi, lorsque Bonaparte se présenta devant cette redoutable position. Sans doute ce général aurait pu la tourner; mais, dans cette occasion comme dans beaucoup d'autres, l'impatience du succès et le mépris de la vie des soldats le firent marcher à la victoire par le chemin le plus court. Ses troupes d'ailleurs étaient pleines d'enthousiasme, fières de leurs premières victoires, et il ne fallait pas laisser leur zèle se ralentir. Il y eut, néanmoins un moment d'hésitation sur le terrible pont, si long, si étroit, et que balayaient incessamment les boulets et la mitraille de trente pièces de canon. Mais, sur les pas de leurs chefs et surtout à l'exemple de Lannes et de Bonaparte lui-même, elles revinrent à la charge, et franchirent enfin le redoutable défilé. Cet audacieux exploit acheva de porter l'épouvante dans l'armée autrichienne. Beaulieu se hâta

de compléter l'approvisionnement de Mantoue; il y laissa pour garnison la moitié de ses troupes et, avec le reste, il se retira derrière le Mincio. Toute la Lombardie fut alors au pouvoir des Français, et le général en chef fit pompeusement son entrée à Milan, le 13 mai 1796. Il alla fièrement s'établir dans le palais des archiducs, et là commença à se manifester, sans déguisement, ce caractère de domination et d'orgueil qui devait subjuguier le monde. Dès-lors, il ne reconnut plus de supériorité, et il cessa de rendre compte de ses opérations aux commissaires Garaud et Saliceti, que le Directoire avait délégués près de lui. « Je vous prie de vous restreindre, » leur écrivait-il un jour, à propos d'une réquisition qu'ils avaient osé faire, « aux fonctions qui vous sont prescrites. » « Quand vous étiez représentants du peuple, vous aviez des pouvoirs illimités. Aujourd'hui, vous êtes commissaires du gouvernement. » Ce langage dut paraître d'autant plus dur, qu'un de ces commissaires était son compatriote et lui avait rendu des services; mais déjà, chez le général en chef, la raison politique était au-dessus de toutes les autres (voy. SALICETI, XL, 160). Ce fut en vain que les directeurs, qui l'avaient pénétré, essayèrent dans le même temps, de restreindre son pouvoir en le divisant, et qu'ils voulurent mettre la moitié de l'armée d'Italie sous les ordres de Kellermann. « Si vous m'imposez des entraves, leur répon- dit-il aussitôt; s'il faut que je réfère de tous mes pas aux commissaires; s'ils ont le droit de changer mes mouvements, de m'ôter ou de m'en- voyer des troupes, n'attendez plus rien de bon. Si vous rompez la pensée de l'unité militaire; vous aurez perdu la plus belle occasion

« d'imposer des lois à l'Italie. » Il n'y avait pas deux mois que Bonaparte commandait cette armée, lorsqu'il écrivait ainsi à ceux dont il tenait son autorité, à ceux qui pouvaient encore, d'un trait de plume, la lui ôter. Et ces dures remontrances étaient accompagnées d'une offre de démission que déjà les timides directeurs n'osaient ni refuser ni accepter. Ils répondirent humblement : « Le Directoire a mûrement réfléchi sur votre proposition ; et la confiance qu'il a dans vos talents et votre zèle républicain a décidé cette question par l'affirmative. Le général Kellermann restera à Chambéry.. » On comprend tout ce que cette faiblesse des directeurs dut ajouter aux prétentions, à l'orgueil du général en chef. Dès-lors, il fut le maître absolu de son armée et du pays dont elle faisait la conquête. Sans même en donner avis à son gouvernement, il y renversa, créa des autorités, et il leva surtout de fortes contributions, se bornant à écrire au Directoire : « Vous pouvez disposer de six à huit millions qui sont à Gênes, en lingots ou bijoux, cette somme étant superflue aux besoins de l'armée. Si vous le désirez, je ferai passer un million à Bâle, pour l'armée du Rhin.. » Tout cet argent n'était, sans doute, qu'une partie de celui qu'il avait reçu par suite des traités qu'il venait de conclure avec les ducs de Parme, de Modène et avec d'autres États ; ce dont il ne rendait pas même une apparence de compte. Ces princes avaient acheté un simulacre de paix sans avoir fait la guerre, le premier, en donnant quatre millions, et le second à peu près le double de cette somme, puis encore des vivres, des munitions et des chevaux pour remonter la cavalerie.

Ce qui doit étonner, c'est que la Lombardie, plus particulièrement affectuonnée du général en chef, pour des motifs que l'on verra plus tard, ne fut pas traitée avec moins de rigueur. Le Directoire, qui n'avait pas encore pensé à en faire une république, toute son ambition se bornant à la donner un jour au roi de Sardaigne, ou à la rendre aux Autrichiens, lui avait recommandé de ne pas l'épargner. En conséquence, les Lombards furent soumis à une contribution de vingt millions, dans le temps même où ils se précipitaient avec tant de joie au-devant du vainqueur ; et ils virent, en outre, spolier leurs monts-de-piété et tous les dépôts publics. Il était difficile que de pareils faits ne dissipassent pas beaucoup d'illusions. Le changement fut rapide, et deux semaines s'étaient à peine écoulées depuis l'arrivée des Français à Milan, lorsqu'une insurrection éclata dans cette ville et les environs. Bonaparte venait de se remettre en marche, quand il en reçut la nouvelle. Aussitôt, il revient sur ses pas avec quinze cents hommes, attaque brusquement les insurgés, les disperse et fait rentrer dans la citadelle la garnison autrichienne, qui était sortie pour les soutenir. Plusieurs chefs, pris les armes à la main, sont aussitôt mis à mort ; et la même troupe se porte sur Binasco, où un soulèvement de quelques paysans est réprimé de la même manière. Voulant jeter l'effroi dans la contrée, Bonaparte fait mettre le feu à ce village, et de là il marche sur Pavie où la révolte était plus sérieuse. Les portes de cette ville furent enfoncées à coups de canon, et, pendant deux jours, les habitants eurent à subir toutes les violences d'une soldatesque effrénée. Ainsi fut terminée rapidement une rébellion qui, avec

de l'indécision et de la faiblesse, pouvait devenir très-funeste. On ne la connut guère en France que par le châtimement qu'elle reçut. Ce châtimement excita de vives réclamations; mais il n'était que trop justifié par les terribles lois de la guerre et le besoin de sauver l'armée. Dès qu'il se fut ainsi assuré que la base de ses opérations ne serait pas troublée, Bonaparte reprit sa marche contre Beau-lieu. Ce général s'était établi sur le Mincio, d'où il cherchait à maintenir ses communications avec Mantoue, que, par une extrême imprévoyance, on avait laissé sans approvisionnements et presque sans garnison. Attaqué, le 30 mai, dans la position de Borghetto, le général autrichien fut contraint de se retirer derrière l'Adige, puis dans les gorges du Tyrol, où il attendit des renforts qui lui étaient promis. Bonaparte, peu scrupuleux sur les lois de la neutralité que, du reste, les Autrichiens avaient violées dans leur retraite, en occupant la ville de Peschiéra, s'empara, à son tour, des places vénitiennes de Vérone et de Legnano, dont l'occupation lui était nécessaire pour couvrir le siège de Mantoue. Voyant alors ses ennemis hors d'état de rien entreprendre avant l'arrivée de leurs renforts, il se décida à faire, avec deux de ses divisions, une course épisodique vers l'Italie méridionale, où des contrées intactes offraient encore un riche butin et pouvaient être utilement exploitées. Cette expédition, que l'on pourrait appeler un fourrage sur les derrières, lui était, d'ailleurs, recommandée par le Directoire. A peine fut-elle commencée, qu'un envoyé de Naples vint demander la paix. C'était la seule puissance qui pût, de ce côté, donner quelque inquiétude. Le roi Ferdinand avait fait

de grands préparatifs; il s'était ligué avec le pape, qu'ainsi il abandonna brusquement. Bonaparte n'hésita pas à souscrire aux conditions qui lui furent offertes; il reçut une somme d'argent, et une plus forte encore lui fut promise. Pour la garantie de celle-là, il retint prisonnière la cavalerie napolitaine, qui, après s'être séparée des Autrichiens, avait à traverser l'armée française. Ce fut long-temps en vain que le roi de Naples demanda qu'elle lui fût rendue; il ne l'obtint qu'après le paiement intégral. Tout étant fini pour le moment avec cette puissance, le général en chef se dirigea sur Bologne que, de sa seule autorité, il constitua en république. Prenant, sans hésiter, l'attitude d'un souverain, il réunit les sénateurs dans la salle Farnèse; et, placé sur une estrade en forme de trône, il reçut leur serment de fidélité *au général en chef de l'armée française*. Il frappa ensuite le pays de fortes contributions, et, comme à Milan, s'empara du mont-de-piété et de tous les dépôts publics. Il en agit à peu près de même à Ferrare, et se dirigea ensuite vers Rome, où tout le monde était dans les plus vives alarmes. Le vénérable Pie VI, abandonné par le roi de Naples, et peu soutenu par l'Autriche, conservait cependant encore du calme et du sang-froid, sans se dissimuler les dangers de sa position. Il envoya au général français le chevalier Azara, qui, par ses opinions connues, avait encore quelque crédit auprès de la France révolutionnaire. Il reçut en effet de Bonaparte un accueil assez favorable, et le général en chef voulut bien, à cause de l'intervention du roi d'Espagne, lui dit-il, suspendre la marche de ses troupes, et consentir, sous le nom d'armistice, à un traité, d'après lequel Sa Sainteté

dut renoncer aux trois légations, payer quinze millions en argent et six en provisions pour l'armée, plus, des tableaux, des statues, des manuscrits, etc. Par un esprit de modération auquel on ne s'attendait pas, le général en chef ne tint point à la rétractation des bulles et brefs lancés par la cour de Rome contre les innovations révolutionnaires, et que le Directoire demandait. Mais, par une contradiction assez remarquable, il exigea que le souverain pontife, dans un bref adressé aux fidèles de France, leur recommandât soumission et obéissance au nouveau gouvernement. Pie VI ne consentit qu'avec une extrême répugnance à cette dernière clause; il céda avec moins de peine la place d'Ancône, qui dut rester jusqu'à la paix entre les mains des Français, et dont l'artillerie fut aussitôt envoyée au siège de Mantoue. A ces conditions, le pape obtint quelques moments de répit, et le vainqueur se vanta d'avoir été généreux; ce qui était vrai, si l'on songe à ce qu'il fit envers d'autres États, dans de pareilles circonstances. C'est la seule fois qu'il se soit abstenu d'envahir une capitale, quand il a été en son pouvoir de le faire. On a dit que dès-lors il prévoyait tout le parti qu'il pourrait tirer un jour de ses rapports avec le pontife romain; mais nous pensons qu'en cette occasion, son premier mobile fut l'esprit de contradiction, et d'opposition avec le Directoire, qui, à cette époque, dominait toutes ses actions. On ne peut guère douter que ce ne soit par le même motif qu'il ait pris sous sa protection spéciale tous les ecclésiastiques français déportés qui se trouvaient sur le passage de son armée, et que, jusque-là, tous les généraux de la république, et lui-même, avaient

traités d'une manière fort rigoureuse. Mais, quelle que soit la cause de sa modération en cette circonstance, on ne peut que le louer d'avoir su se placer au-dessus de cette époque de haine et de persécution anti-religieuses. Après ces traités ou capitulations de Rome et de Naples, il ne restait plus, de ce côté de la Péninsule, que le grand-duc de Toscane qui conservait une espèce d'indépendance. Depuis plus d'un an, ce prince avait, le premier des souverains, signé un traité de paix avec la république française; et, à l'abri de ce traité, ses peuples faisaient un grand commerce, et leur prospérité augmentait beaucoup, ce qui était dangereux avec le voisinage de l'armée française. Le port de Livourne, devenu le dépôt le plus important du commerce anglais dans la Méditerranée, contenait de grandes richesses. On sait que dès-lors Bonaparte avait des émissaires sur tous les points de la Péninsule; il fut bientôt informé de tout cela. Voulant que rien ne pût lui échapper, il résolut d'agir par surprise; et, après avoir dénié toute espèce de projet contre la Toscane, il mit en marche une de ses colonnes, qui fut d'abord dirigée sur l'État romain, mais qui, parvenue à la hauteur de Livourne, fit brusquement un à droite, et marcha sur cette ville sous les ordres de Murat, homme de confiance du général en chef. Grande fut la surprise de ce général, qui ne trouva pas dans le port un seul bâtiment anglais. Aussi vigilants, aussi actifs que Bonaparte, les commerçants britanniques avaient, dès la veille, fait partir deux cents vaisseaux marchands pour la Corse, alors au pouvoir de l'Angleterre. Furieux de ce désappointement, Murat exerça toutes sortes de vexations sur ceux

qu'il put soupçonner d'avoir encore quelques marchandises anglaises, et le gouverneur Spanocchi, qui voulut s'y opposer, fut chassé et remplacé par un Français que nomma le général en chef. Pour empêcher d'autres avanies, les négociants furent obligés de payer une forte somme. Ce fut en vain que le grand-duc fit de justes représentations contre un pareil abus de la force; il dut s'estimer très-heureux qu'il ne convint pas à Bonaparte d'envahir le reste de ses États. Le temps de cette opération n'était pas venu; pour le moment, il se contenta du port de Livourne, signifiant au prince que, puisqu'il n'avait pas assez de puissance pour faire respecter sa neutralité, il devait trouver bon que la France voulût bien s'en charger. Ainsi furent appliqués, pour la première fois, à la Toscane, les principes de ce fameux système continental, qui devait avoir tant d'influence sur les destinées de Napoléon. Ce fut alors qu'en passant par Saint-Miniato, le général en chef alla visiter un chanoine Bonaparte, d'une famille noble de Toscane, et se fit reconnaître par lui comme son parent. Le chanoine se prêta de bonne grâce à ce caprice nobiliaire. Il donna un beau dîner à son nouveau cousin qui, le lendemain, demanda pour lui au grand-duc la croix de Saint-Étienne, pape et martyr, qui ne fut pas refusée, comme on doit le penser. Là se termina la première incursion de Bonaparte dans l'Italie méridionale. Remettant d'autres projets à un temps plus favorable, il écrivit au Directoire : « Nous ne devons nous faire aucun nouvel ennemi avant la décision de la campagne. Vous sentirez sans doute, plus tard, qu'il ne convient pas de laisser la Toscane au frère de l'em-

» percur. » Et dans une autre dépêche : « Restons avec Rome en état de négociation, jusqu'au moment de marcher sur cette ville superbe. » On pourrait citer d'autres passages de sa correspondance, où se révèle encore tout ce qu'il y avait dans sa politique d'astucieux et de peu sincère. Sur ce point, il eût pu, dès-lors, le disputer aux vétérans de la diplomatie. Ainsi l'on voit, dans les *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État*, que ce fut dans le cours de cette expédition que se présenta à lui le ministre prussien Lucchesini, qui fit de vains efforts pour lui arracher ses secrets à l'égard de l'Autriche (*voy. LUCCHESINI, LXXII, 209*). — Bonaparte était fort pressé de revenir devant Mantoue, où les travaux du siège se poursuivaient avec activité. La tranchée était ouverte à cent toises du chemin couvert; de nombreuses batteries, formées de l'artillerie du Piémont et d'Ancône, étaient près de réduire cette ville en cendres, et déjà elles avaient porté l'incendie dans plusieurs quartiers. Enfin la place ne pouvait tenir plus de quinze jours, et le général en chef ne doutait pas que l'armée autrichienne ne lui laissât encore ce temps-là. Mais cette armée avait reçu des renforts, et le feld-maréchal Wurmser, qui venait de succéder à Beaulieu, bien que dans un âge avancé, passait pour un homme de beaucoup de valeur et d'énergie; tout annonçait que Bonaparte allait trouver en lui un redoutable adversaire. Ne voulant pas être surpris au milieu des travaux de siège, et craignant surtout de compromettre son artillerie, réunie avec tant de peine, il redoubla d'activité. Mais rien n'était encore terminé lorsque, tout-à-coup, on annonce que Masséna est repoussé de la position de Rivoli par l'aile droite des Autrichiens, tan-

dis que leur aile gauche s'avance sur Brescia, et va pénétrer jusqu'à Milan. Le général en chef ne s'était pas encore trouvé dans une position si difficile; mais on peut dire aussi qu'il n'avait pas encore déployé avec tant de force ce génie audacieux, entreprenant, qui devait éclater dans tant d'autres occasions. Au premier coup d'œil, il voit la faute que Wurmser a commise en séparant les deux ailes de son armée par un lac, deux fleuves et des défilés. S'il peut attaquer ces deux ailes l'une après l'autre, avec toutes ses forces réunies, il est sûr de les vaincre; pour cela, il faut lever le siège et en sacrifier l'artillerie. Un général plus circonspect, plus sage peut-être, et qui eût voulu se conformer à l'usage, aux principes de l'art, eût fait une retraite méthodique sur l'Adda, ou même sur le Pô, et il eût au moins tenté de sauver son artillerie, en prenant une position défensive; mais, dans l'état où se trouvaient les esprits en Lombardie, cette retraite pouvait tout perdre. Bonaparte sentit qu'il valait mieux en imposer par de l'audace, et il se décida subitement à marcher à l'ennemi. Ce fut, on ne peut pas en douter, une inspiration sublime, et qui seule pouvait le sauver. On a dit qu'Augereau contribua beaucoup par ses avis, et même par des menaces et des injures, à lui faire prendre ce parti décisif; mais nous pensons que, si ce général était capable de secondar merveilleusement Bonaparte par son audace et son énergie, dans l'exécution d'un plan si bien conçu, il était totalement hors d'état de le concevoir lui-même. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, chargé de marcher contre la droite des Autrichiens, Augereau les chassa rapidement de Brescia, de Pontemarco, et revint aussitôt à Lonato, où leur centre, qui avait re-

poussé Masséna, cherchait à se réunir à leur aile droite. Cette position fut attaquée à plusieurs reprises, et, après deux jours d'une lutte sanglante, elle resta enfin au pouvoir des Français. Les Autrichiens, enfoncés à leur centre, furent encore battus à Desenzano, à Gavardo et à Salò, tandis que Wurmser, qui avait passé l'Adige à Vérone avec son aile gauche, entré sans obstacle dans Mantoue, se croyait assuré d'une victoire complète. Bientôt, informé des revers de sa droite, il se hâte de marcher à son secours; mais les colonnes françaises l'attendent à Castiglione, et là il essuie une défaite qui a immortalisé Augereau, et qui ne fit pas moins d'honneur au général en chef. Ces revers contraignirent aussitôt Wurmser à repasser le Mincio et l'Adige, abandonnant encore une fois Mantoue à ses propres forces; et par là finit une des opérations les plus brillantes qu'ait dirigées Bonaparte (9). Il avait échappé à un grand danger, mais toute son artillerie et son équipage de siège étaient perdus, et dans l'impuissance de les remplacer, il ne pouvait continuer le siège. Il allait donc être obligé de se borner à un blocus qui devait être fort long, et qu'il pouvait à chaque instant se voir forcé de lever à la hâte, menacé, comme il l'était, par des forces

(9) Des apologistes sans mesure ont voulu ajouter encore au merveilleux de ce récit, et ils ont prétendu que le général en chef, dans les rapides et nombreux mouvements qu'il fut obligé d'exécuter, s'étant tout-à-coup trouvé presque seul au milieu d'un corps ennemi qui pouvait le faire prisonnier, ce fut, au contraire, lui qui, par des menaces, laissant croire au général ennemi, que toute l'armée française était là, le força de mettre bas les armes. Mais, quand on a voulu examiner les choses d'un peu près, on a vu qu'aucun corps autrichien n'avait été fait prisonnier ce jour-là, et qu'aucune troupe de cette importance (on la portait à quatre mille hommes) n'avait capitulé de cette manière.

toujours renaissantes et toujours supérieures. Ce fut pour sortir de cette pénible situation, qu'il conçut la pensée d'une expédition très-hardie. Après avoir chargé Kilmaine de couvrir le blocus sur le bas Adige, il remonte ce fleuve avec trois divisions, et s'enfonce dans les défilés du Tyrol, où il rencontre la droite des Autrichiens, qu'il repousse jusqu'à Roveredo et Trente. Lorsqu'il la contrainde de se réfugier derrière le Lawis, il se dirige rapidement sur sa droite, à la poursuite de Wurmser, qui, le jour même où l'armée française s'était mise en marche, avait commencé un mouvement pour descendre sur Vérone, par les gorges de la Brenta. Surpris dans ce mouvement, le vieux général hésite, et ne sachant prendre une résolution, s'arrête à Bassano, où il essuie, le 8 sept. 1796, une défaite dans laquelle il perd ses équipages de pont, d'artillerie, et tous les approvisionnements qu'il conduisait à Mantoue. Après avoir ensuite erré pendant huit jours au milieu des colonnes ennemies, il se voit contraint de chercher un asile dans la place qu'il venait délivrer; et par ce renfort de troupes, dont elle n'avait pas besoin, il ne fait qu'ajouter à sa détresse, en y augmentant la consommation. Ainsi, malgré tant d'attaques réitérées et la perte de son artillerie de siège, Bonaparte avait dès-lors rendu inévitable la chute du boulevard de l'Italie. Et après avoir perdu presque entièrement deux armées, Wurmser n'était parvenu qu'à retarder cette chute de quelques mois, en s'emparant de l'artillerie des Français. Cependant l'Autriche se préparait encore à de grands efforts pour délivrer Mantoue. De toutes les parties de ce vaste empire, des troupes étaient dirigées vers le Tyrol; et, avant la fin d'oc-

tobre, une armée de soixante mille hommes devait s'y trouver réunie, sous les ordres d'un nouveau chef, le général Alvinzy. Dès qu'il est informé de tous ces apprêts, Bonaparte veut encore une fois prendre l'initiative, et il se met en marche, au moment même où son adversaire commence ses opérations. Les deux armées se rencontrèrent à Bassano, et après un combat sanglant, dont les deux partis s'attribuèrent l'avantage, les Français furent contraints de se replier sur Vérone. C'était sur ce point qu'Alvinzy devait se joindre à Davidowich, qui commandait son aile droite; et, si cette réunion se fût opérée, Vérone tombait au pouvoir des Autrichiens, le blocus de Mantoue était levé, et l'armée française obligée de se retirer derrière l'Adda, le Pô, et peut-être plus loin encore. Après tant de marches et de combats, qui s'étaient succédé sans interruption depuis près de six mois, cette armée se trouvait dans l'état le plus déplorable. « Réduite à une poignée de monde, » écrivait au Directoire le général en chef, « elle est épuisée; les héros de Lodi ou de Castiglione sont morts ou à l'hôpital. » Cette position est sans nul doute une des plus critiques où se soit trouvée Bonaparte; mais c'est peut-être aussi celle où il a montré le plus d'énergie et de présence d'esprit. Près d'être renfermé dans Vérone par Alvinzy, qui le poursuit à outrance, il fait tout-à-coup volte-face, et va lui-même l'attaquer dans sa redoutable position de Caldiero. Repoussé avec grande perte, et forcé une seconde fois de reprendre le chemin de Vérone, il traverse cette ville pendant la nuit, avec son armée, sans qu'on puisse comprendre où il va la conduire. Elle-même l'ignorait et suivait tristement la rive droite de l'Adige, lors-

que tout-à-coup un point de bateaux est dressé à Ronco, pour qu'elle y passe le fleuve et qu'elle attaque, sur l'autre rive, l'armée autrichienne en marche sur Vérone, où une très-faible garnison ne peut la retenir long-temps. Mais Alvinzy, ne voyant pas arriver Davidowich, s'inquiète et s'arrête au moment même où Bonaparte menace son flanc gauche et ses derrières. Certes le général autrichien ne s'attendait guère à une attaque sur ce point, où se trouvaient de longs marécages, traversés par d'étroites chaussées, sur lesquelles un demi-peloton à peine pouvait marcher de front. Selon les notions les plus simples de la stratégie, cette entreprise était fort imprudente. Mais, ainsi qu'il arrive souvent à la guerre, Napoléon fut sauvé précisément par ce qui devait le perdre. Au lieu de mépriser ces attaques et de continuer sa marche sur Vérone, Alvinzy voulut leur faire face; il exécuta un changement de front, où il perdit beaucoup de monde, et, ce qui n'était pas moins fâcheux, un temps irréparable. Sa conduite, dans cette occasion, a paru tellement inexplicable que quelques historiens ont pensé qu'il s'était laissé séduire par une de ces déceptions qu'en pareil cas Bonaparte sut toujours fort adroitement employer. On lit, dans les *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État*, qu'après sa défaite de Caldiero, il imagina d'envoyer à son adversaire un de ses émissaires les plus déliés, pour l'avertir que, des ouvertures de paix ayant été faites (10),

il ne fallait pas prolonger l'effusion du sang, et que, dans cette vue, il allait se retirer derrière l'Adige; ce qu'il fit en effet, comme on vient de le voir, et ce qui, non moins que les lenteurs de Davidowich, suspendit la marche d'Alvinzy, au moment où il allait s'emparer de Vérone. Toute l'attention de celui-ci parut alors se porter sur le pont d'Arcole: il y envoya successivement des renforts, mais il ne put empêcher cette position d'être enlevée, après des attaques meurtrières, et dans lesquelles se déploya la valeur française dans tout son éclat. Bonaparte, lui-même, y montra beaucoup de courage en se mettant à la tête des colonnes, et il courut de grands dangers, ayant été jeté au fond d'un marais, où il allait périr si de braves grenadiers n'étaient venus l'en tirer. Lorsque le village d'Arcole eut été pris par Guieux, qui le tourna en remontant sur la rive gauche de l'Alpon, Bonaparte dut se regarder comme vainqueur, et il l'était réellement, puisqu'il avait empêché l'ennemi d'occuper Vérone, de passer l'Adige, de se réunir à Davidowich, et enfin de délivrer Mantoue, unique but de tant d'efforts. L'armée autrichienne, cependant, n'avait pas essuyé de défaites réelles: on a exagéré ses pertes en les portant à trois mille hommes; et celles de l'ar-

ment opposé. On pensa d'ailleurs qu'il venait en Italie pour observer le général en chef, beaucoup plus que pour tout autre motif, ce dont celui-ci s'aperçut bientôt. Alors il entra tellement les opérations du négociateur, qu'elles restèrent sans effet. Clarke lui-même, jugeant ensuite qu'il y aurait plus de sûreté et d'avantages personnels à servir Bonaparte, finit, en rusé diplomate, par s'attacher exclusivement au général en chef. Ses propositions à la cour de Vienne, d'ailleurs, ne devaient, en aucun cas, suspendre les hostilités; mais Bonaparte sut profiter habilement de tout cela pour embarrasser Alvinzy et l'arrêter dans ses opérations.

(10) Le Directoire fit en effet, à cette époque, des propositions de paix à la cour de Vienne; et ce fut Clarke qu'il chargea de la négociation; mais cet envoyé, qui se rendit d'abord à l'armée d'Italie, et qui eut avec le baron de Vincens, à Vicence, une entrevue qui n'eut point de résultats, ne put aller jusqu'à Vienne, l'empereur s'y étant formelle-

mée française, dans tant de combats livrés à un ennemi aussi redoutable par le nombre et la position, étaient telles que le général en chef, dans son rapport, garda le silence sur ce point. Voyant Arcole au pouvoir des Français, Alvinzy fit ses dispositions de retraite, et il avait renoncé à se réunir avec Davidowich, lorsque ce général, victorieux, arriva enfin derrière l'Adige pour se joindre à lui, et que Wurmser voulant les appuyer l'un et l'autre, essaya une tardive sortie de Mantoue. Tous ces mouvements, il faut le dire, étaient parfaitement selon les vues de Bonaparte, et il ne les eût pas autrement ordonnés lui-même. Dès qu'il vit Alvinzy en pleine retraite sur Vicence, il se hâta de marcher, avec toutes ses forces, contre Davidowich, qui n'osa pas l'attendre, et s'estima fort heureux, après un léger échec, de pouvoir rentrer dans les montagnes du Tyrol. L'armée française eut alors quelques moments de repos ; et certes elle en avait grand besoin. Son général, voulant de plus en plus rattacher les Italiens à sa cause, créa dans ce moment une république transpadane, et veilla d'abord à ce qu'elle eût une bonne armée, car c'était à cela qu'il tenait par-dessus tout. « N'oubliez pas, » « écrivit-il au président d'une espèce de congrès qu'il avait formé à Milan, « que les lois sont nulles sans la « force. Vos premiers regards doivent « se fixer sur l'organisation militaire ; « il ne vous manque que des batail- « lons bien aguerris... » Plus les conquêtes de Bonaparte s'augmentaient, plus il avait besoin de recruter ses troupes. Mais c'était presque toujours en vain que, pour cela, il s'adressait au Directoire. Ce gouvernement d'avocats n'était pas si maladroit qu'il n'eût fort bien compris son général. Dès-lors, redoutant son ambi-

tion, il ne lui envoyait pas toutes les troupes qu'il demandait sans cesse, parce qu'il ne voulait pas lui donner de nouveaux moyens d'accroître sa renommée et de se rendre indépendant. Enfin, si les directeurs manifestèrent alors quelques intentions pacifiques, ce fut surtout pour que leur général n'augmentât pas trop sa célébrité. Par le même motif, ils le contrarièrent souvent dans ses rapports avec les puissances. A cette époque, ils signèrent un traité de paix avec le duc de Modène, et ils garantirent à ce prince la possession de ses États, tandis que Bonaparte y établissait une république. Plus tard, ils se vengèrent de cet affront en refusant de ratifier un traité d'alliance qu'il avait conclu avec le roi de Sardaigne, autant pour lui inspirer de la sécurité, le moment n'étant pas encore venu de le détrôner, que pour s'emparer de ses arsenaux, de ses places, et pour avoir dix mille hommes de ses troupes, qu'il s'était obligé de réunir à l'armée française. Le refus de ratification retint ce corps de troupes, qui était tout prêt, et que l'insuffisance des renforts envoyés par le gouvernement rendait fort nécessaire. Cependant il fallut se résigner, ce qui fut d'autant plus pénible qu'en ce moment Bonaparte apprit que l'Autriche faisait de nouveaux préparatifs, et qu'une armée plus considérable que toutes celles qui l'avaient précédée, devait être envoyée de nouveau au secours de Mantoue, sous les ordres du même Alvinzy, dont l'auréole de valeur et d'habileté n'était pas encore dissipée. C'était un dernier effort que l'empereur allait tenter pour sauver une place qu'il savait réduite à la dernière extrémité. De nombreuses levées avaient été faites dans toutes les

parties de la monarchie, et plusieurs corps étaient détachés des armées du Rhin. La ville de Vienne avait fourni quatre mille volontaires, pleins de zèle, et pour lesquels l'impératrice elle-même broda de ses mains un magnifique drapeau. Toute cette armée fut prête à se mettre en campagne dès le milieu de décembre, et, en moins de quinze jours, elle déboucha par les vallées de l'Adige et de la Brenta. Bonaparte n'avait pas encore achevé la tournée qu'il fit, dans ce temps-là, à Milan et dans les trois légations. Il se hâta d'accourir, et voit au premier coup d'œil les fautes de ses ennemis, dont, selon l'usage, les forces sont encore une fois divisées. Le conseil aulique avait décidé que le général Alvinzy agirait sur trois lignes d'opérations à la fois. Cependant leurs premiers mouvements furent tels, que rien n'indiquait le point d'attaque principal. Bonaparte le vit néanmoins avec tant de promptitude, que ceux qui n'ont pas voulu en attribuer tout le mérite à son génie, ont dit qu'il fut averti par une trahison dans l'état-major autrichien. Il a, depuis, avoué lui-même qu'il recevait alors régulièrement les rapports, les contrôles de l'armée autrichienne, et il est bien sûr qu'il entretenait des intelligences secrètes jusque dans les bureaux du ministère et du conseil aulique. Aussi adroit politique que vaillant capitaine, il ne négligeait aucun moyen de succès, et, pour obtenir la victoire, il employait aussi habilement les ruses de la diplomatie que celles de la guerre. On sait que, dans beaucoup d'occasions, il eut ainsi des rapports secrets avec les généraux, et même avec les cabinets ennemis; que, plus d'une fois, il a conduit une intrigue à côté

d'un plan de bataille. Certes, nous sommes loin de l'en blâmer; c'est la méthode de notre époque; et ceux-là n'en connaissent pas, ou ne veulent pas en connaître l'histoire, qui repoussent de pareils enseignements. Cette fois, ce fut l'aide-de-camp Junot que Bonaparte envoya au quartier-général autrichien. Ce n'était certainement pas le plus habile de ses aides-de-camp, mais c'en était le plus ancien, celui en qui il avait le plus de confiance. Nous pensons d'ailleurs que sa mission fut très-facile, et qu'il lui restait peu de chose à faire. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, lorsqu'il fut attaqué dans le même temps à sa gauche sur le bas Adige, à son centre à Vérone, et à sa droite, où Joubert défendait la position de Rivoli, le général en chef savait déjà que c'était sur ce dernier point que l'ennemi allait faire les plus grands efforts. Il envoya aussitôt deux divisions au secours de Joubert, et lui-même s'y rend pendant la nuit; il fait en toute hâte de nouvelles dispositions, et dès le point du jour, il est prêt à recevoir une bataille qu'Alvinzy croyait livrer à une avant-garde, et que déjà il se préparait à envelopper. Bientôt, détrompé par la vigueur de la résistance, il ne veut cependant pas renoncer à son plan, et laisse aux Français tous les avantages du nombre et de la position. Bonaparte n'en perd aucun, et les colonnes impériales sont bientôt refoulées dans les gorges par lesquelles elles ont débouché. Celle qui était venue par un grand détour, sur les derrières de l'armée française, pour couper sa retraite, fut entièrement détruite (*voy. LUSIGNAN, LXXII, 230*). La perte de l'ennemi, dans cette mémorable affaire de Rivoli, fut de près de dix mille hommes; et il n'en avait

guère que vingt mille à combattre ! La moitié de l'armée française avait marché toute une nuit, de Vérone à Rivoli ; et le lendemain, après avoir combattu pendant la journée entière du 14 janvier, il fallut qu'elle retournât vers les mêmes lieux, pour y combattre encore. Là, était le centre des Autrichiens, qui, secondé par une sortie de Wurmser, avait lutté toute la journée contre les divisions Serrurier, Victor et Miollis, et s'efforçait de pénétrer dans Mantoue. Il était près d'y arriver, lorsque le général en chef parut subitement, fit rentrer Wurmser, et laissa isolé, au milieu de tous ces corps français, le malheureux Provera, commandant ce centre, qui n'avait plus de pont pour repasser l'Adige, Augereau ayant brisé celui qu'il y avait établi. Il se vit encore une fois obligé de mettre bas les armes, avec six mille hommes des meilleures troupes, entre autres les volontaires de Vienne, qui se défendirent bravement, mais ne purent résister au nombre. Ainsi, en moins de trois jours, dans une saison rigoureuse, les mêmes troupes avaient fait trente lieues et livré deux batailles ; c'est plus que l'histoire n'en rapporte de la vigueur des légions romaines ! Le général en chef, comme ses soldats, fut toujours en marche ou sur le champ de bataille. Dans des mouvements si rapides, si multipliés, et qui ne purent être réglés qu'en conséquence de ceux de l'ennemi, il songea à tout, et sut tout prévoir, même sur les points où il lui fut impossible de se trouver en personne. C'est, sans nul doute, une de ses plus belles, de ses plus incontestables victoires. Les Autrichiens y perdirent dix-huit mille hommes et une immense artillerie. Après cela, ils furent hors d'état de tenir la

campagne, et durent renoncer à tout espoir de secourir Mantoue. La garnison manquait absolument de vivres ; tous les chevaux étaient mangés, et la moitié des soldats expirait dans les hôpitaux. Il fallut se rendre, et le vieux maréchal signa enfin une capitulation, le 2 février 1797. Il fut prisonnier avec sa garnison. Le vainqueur ajouta à sa gloire en donnant quelque témoignage d'estime à ce vieillard, que les directeurs lui avaient prescrit de traiter comme émigré, c'est-à-dire de faire fusiller, parce qu'en sa qualité d'Alsacien, il était inscrit sur la fatale liste. Le siège de Mantoue est, sans contredit, un des faits les plus étonnants de notre époque. L'histoire, dans sa réalité, y a souvent les couleurs de la poésie ; de grands caractères y sont tracés, et une foule d'événements imprévus y présentent des tableaux du plus haut intérêt. Si, dans des temps éloignés, un grand poète s'empare de ce beau sujet, à peine aura-t-il besoin de s'écarter de la vérité historique. — On a vu que Bonaparte avait ajourné, à la prise de Mantoue, beaucoup d'opérations secondaires. Une nouvelle invasion de Rome lui était vivement recommandée par le Directoire, et lui-même y était fort enclin. Ce fut donc la première opération qu'il voulut exécuter. Dès que la capitulation fut signée, il dirigea deux de ses divisions contre les États du pape. Le saint-père ne fut pas tout-à-fait pris au dépourvu ; le cardinal Rusca, son ministre, qui ne manquait ni de caractère ni de prévoyance, et qui avait bien pensé, dès le commencement, qu'un jour il faudrait recourir aux armes, avait fait quelques préparatifs de défense. Il osa attendre les Français sur les bords du Senio, avec une petite armée de sept mille

Romains, aux ordres du piémontais Colli, et qui annonçaient du dévouement et du courage, mais qui, accablés par le nombre et le prestige de la valeur française, ne résistèrent que quelques heures dans des retranchements établis sur les bords du fleuve. Saisis d'une terreur panique, ils se retirèrent dans les places de Faenza et d'Ancône, où ils capitulèrent successivement, à des conditions qui ne furent pas trop rigoureuses. Les Français n'étaient plus qu'à vingt lieues de la capitale, lorsque Bonaparte consentit à s'arrêter. Pour lui, le temps n'était pas encore venu de renverser complètement le trône pontifical, et il avait écrit au ministre de France à Rome : « Vous savez que j'attache plus d'importance au titre de conservateur du Saint-Siège, qu'à celui de son destructeur. Si, à Rome, on veut faire preuve de jugement, nous en profiterons pour donner la paix à cette belle partie du monde, et pour tranquilliser les consciences timorées. » Le saint-père comprit que cette modération ne le préserverait pas de nouveaux sacrifices. Par le traité de Tolentino, qui fut signé le 19 février 1797, huit jours après la prise de Mantoue, il consentit à payer encore 15 millions et à céder la plus grande partie de la Romagne et la place d'Ancône ; ce qui, avec les premières concessions, formait à peu près le tiers de ses États et deux années de son revenu : à quoi il fallut ajouter des chevaux, des provisions pour l'armée française, des objets d'art pour le Musée de Paris, enfin la cession du comtat Venaisin et un désaveu du meurtre de Bassville, avec 300,000 francs de dédommagement pour sa famille. A ces conditions, le trône de saint Pierre resta debout encore quelques mois ;

et les journaux de France et d'Italie annonçaient que les directeurs français et leur général avaient été modérés et fort généreux. Ce qu'il y a de vrai, c'est que Bonaparte s'opposa très-efficacement au pillage, au désordre, et qu'il ne permit pas à ses soldats d'insulter les prêtres et les hommes religieux, leur ordonnant au contraire de respecter les ecclésiastiques français, qui étaient venus chercher un asile dans les États du pape contre la persécution révolutionnaire, et forçant les couvents à les nourrir et à leur donner 15 francs par mois pour leur entretien. On a dit que de pareils soins étaient des actes de prévoyance, et que, dès-lors, il pensait qu'un jour le clergé pourrait lui devenir utile. Quoi qu'il en soit de ce trait d'humanité, on ne peut qu'applaudir aux résultats sans rechercher les motifs. Le général en chef s'abstint encore cette fois d'aller jusqu'à Rome, et, après avoir assuré le saint-père de son estime et de sa vénération, il reprit le chemin de la Lombardie. En ce moment toutes les puissances de la Péninsule avaient subi le joug de la France ; il n'en restait qu'une seule, que, depuis douze siècles, toutes les armées et tous les conquérants semblaient avoir méprisée, à cause de ses vertus ou plutôt de son peu de richesses ; c'était la république de Saint-Marin. Bonaparte, qui ne laissa jamais passer une occasion d'attirer les regards, imagina de faire assurer cette république de son amitié, et ce fut le géomètre Monge qu'il chargea de cette jonglerie. Ces avant, introduit au Conseil des Sages, leur ayant offert de la part du général en chef, dans un discours emphatique, quelques portions de territoire de leurs voisins, avec quatre pièces de canon et une

quantité considérable de blé, reçut de ces hommes vertueux une leçon de morale et de probité, dont ni lui ni son maître ne se sont vantés. « Enlever et accepter ce qui appartient à autrui, lui dirent-ils, serait à la fois déshonorant et dangereux pour un peuple innocent et pur depuis tant de siècles. » Et ils ajoutèrent à cette déclaration, qu'ils accepteraient volontiers le blé et les canons, mais en les payant. Si cette réponse fut rapportée fidèlement au général en chef, elle dut le blesser vivement. Cependant il garda le silence, et n'envoya ni blé ni canons. Ce qu'il y eut de mieux pour ces braves gens, c'est qu'il ne pensa plus à eux. Il eut bientôt à s'occuper d'une affaire plus grave. — Ce n'était pas assez d'avoir, en moins d'un an, détruit cinq armées de l'Autriche, d'avoir conquis sur cette puissance tant de places-fortes, Mantoue et les provinces de Lombardie; il fallut que les Français portassent la guerre jusque dans les États héréditaires, jusque sous les murs de Vienne. D'immenses ressources restaient encore à l'Autriche, et de nombreux recrutements s'opéraient dans toutes les parties de ce vaste empire. Trente mille hommes venaient d'être tirés de ses armées du Rhin, et l'archiduc Charles, tout resplendissant de la gloire qu'il avait acquise contre Jourdan et Moreau, allait être opposé au jeune vainqueur de l'Italie. De grands événements se préparaient donc, et l'Europe attentive avait les yeux fixés sur ces deux armées. Celle des Français, renforcée par deux divisions de Sambre-et-Meuse que commandaient Bernadotte et Delmas, ne comptait pas moins de quatre-vingt-dix mille hommes. Le Directoire avait promis à son général de faire concourir à ses opéra-

tions les armées d'Allemagne, et déjà, dans ses rêves d'ambition, Bonaparte se voyait, sous les murs de Vienne, à la tête de deux cent mille combattants. Cependant les soupçonneux directeurs ne se hâtèrent pas de le placer dans une si belle position, pensant que, pour leur sûreté, ce général n'avait déjà que trop de pouvoir et de gloire. Malgré ses pressantes réclamations, les armées du Rhin restèrent immobiles. Impatient et craignant d'être devancé, il prit l'initiative, et dès le 10 mars toutes ses colonnes furent en mouvement. Pour une telle entreprise, il ne fallait pas moins que son audace et son énergie. Avant de parvenir à la capitale de l'Autriche, il avait à franchir plusieurs fleuves, de longs défilés, les Alpes Noriques et Juliennes, tandis que celles du Tyrol étaient à sa gauche, avec leur belliqueuse population. Et sur sa droite, la Hongrie, la Croatie et toutes les places vénitiennes, dont il avait plus à se défier peut-être que de ses ennemis déclarés. Plus il allait s'avancer, plus le péril serait grand; un échec pouvait tout perdre, et il ne l'ignorait pas; mais en pareil cas, jamais il ne sut s'arrêter. Après quelques légères escarmouches, l'armée française exécuta le passage du Tagliamento, le 18 mars 1797, en présence de l'archiduc Charles, placé sur l'autre rive avec toute son armée. Les troupes françaises s'y montrèrent aussi braves que manœuvrières, et leur courage contribua plus que tout le reste à la victoire. Il n'y eut pas d'autre plan que de marcher de front et tout droit à l'ennemi, ni d'autre calcul que d'attaquer en même temps, et avec la même force, par le centre et par les ailes. La reddition beaucoup trop prompte de la forteresse de Gradisca ayant découvert la

gauche de l'armée autrichienne, Bonaparte s'empara des fameuses mines de vif-argent d'Idria, et ce fut pour lui et ses généraux un excellent butin dont il ne rendit aucun compte. Il a reconnu plus tard que c'était la meilleure affaire qu'il eût faite dans ses premières campagnes. Du reste, l'archiduc opéra sa retraite en bon ordre, mais non sans des pertes inévitables en un tel pays, et poursuivi comme il le fut par un ennemi actif et entreprenant. Les plus considérables de ces pertes furent dans la vallée de Cadore, où Masséna obligea Lusignan à capituler, et à Tarwis, où un corps de six mille hommes mit bas les armes. Parvenu en moins d'un mois des bords de la Brenta à ceux de la Drave, Bonaparte parut enfin s'apercevoir qu'en même temps qu'il s'éloignait de ses magasins, et qu'il dispersait son armée par des détachements et des garnisons indispensables, l'ennemi concentrait la sienne, et faisait occuper des points importants sur les flancs et même sur les derrières de l'armée française. Déjà le général en chef était à Clagenfurth, lorsque des corps autrichiens pénétrèrent, d'un côté jusqu'à Trieste, et de l'autre jusqu'à Brescia, mis à découvert par la jonction de Joubert, que le général en chef avait été forcé de rappeler à lui. Ce renfort lui suffisait d'autant moins pour l'exécution de ses vastes projets, qu'il venait d'être informé que l'armée du Rhin ne se mettrait point en marche, et qu'il reçut au même instant l'avis d'une violente insurrection dans les États vénitiens. Ce fut dans cette position, véritablement critique, qu'il adressa à l'archiduc une lettre dont on a beaucoup blâmé les formes, mais dont il faut du moins approuver le motif, puisque c'étaient des propo-

sitions de paix. Le prince répondit avec une extrême réserve qu'autant que lui il désirait la paix, mais qu'il n'avait aucun pouvoir pour en traiter, qu'il devait en référer à l'empereur, et que pour cela il demandait une trêve de dix jours. Bonaparte ne voulut pas en donner plus de cinq, et sitôt que ce délai fut expiré, il était prêt à recommencer les hostilités, lorsque arrivèrent à son quartier-général de Judenburg, avec de pleins pouvoirs, les comtes de Bellegarde et de Meerfeld qui, au bout de huit jours, signèrent les préliminaires de Léoben (18 avril 1797). Les bases de ce traité, que Bonaparte conclut sans pouvoirs de son gouvernement, mais non sans instructions préalables, ne furent que la conséquence, on ne peut en douter, de choses convenues dès long-temps. Il consacra pour la France les limites du Rhin, que des lois positives avaient déjà fixées, et la possession de la Belgique que les secrètes conventions de Bruxelles avaient établie dès l'année 1794. Certes, l'Autriche n'avait pas fait une pareille concession sans dédommagement, et l'on pensa d'abord que ce dédommagement devait frapper sur la Bavière ou quelque autre prince de l'Allemagne; mais le voisinage de la Prusse ne permettait guère, à cette époque, de toucher au corps germanique sans sa participation. Ainsi, pour le moment, il ne pouvait être question que de l'Italie, où tant de petits États étaient sans force et sans appui, où la république de Venise surtout excitait depuis long-temps, par ses richesses et son excellente position, l'ambition et la cupidité de l'Autriche. Ainsi, nous ne doutons pas que la cession que lui en fit alors la France ne fût une conséquence de ce qui avait été convenu trois ans aupara-

vant. Dans ces dernières négociations, les envoyés de l'Autriche cajolèrent et caressèrent beaucoup le général en chef, et il a dit lui-même plus tard que, pour le mettre à l'abri de l'ingratitude ordinaire des républiques, ils lui offrirent une principauté en Allemagne. Nous regardons cette offre comme très-vraisemblable, et nous pensons même que ces envoyés ne s'en tinrent pas là, qu'ils l'encouragèrent dans les projets d'élévation que dès lors il avait conçus, et dont il leur fit confidence. Nous sommes persuadés qu'aucun autre motif n'eût pu le faire renoncer à la possession de Mantoue, si nécessaire à la conservation de la Lombardie, qui avait tant coûté, et qu'il devait être si difficile de reprendre un jour, si l'on voulait conserver le Milanais, abandonné par l'Autriche. Soit que le Directoire eût compris les vues ultérieures de son général, soit qu'il tint réellement plus que lui à ses conquêtes d'Italie, il refusa formellement de rendre Mantoue, et l'on dut reprendre les négociations, qui ne furent terminées que plusieurs mois après, par le traité de Campo-Formio. — Bonaparte continua cependant à préparer la tradition de Venise. C'était une opération grave, et dans laquelle toute son adresse, toute sa duplicité devaient à peine suffire. Pour bien comprendre cette intrigue, la plus perfide, la plus ténébreuse qu'ait imaginée, depuis plusieurs siècles, la politique des cabinets, il faut reprendre les choses de plus haut. Nous avons dit que la possession de Venise par l'Autriche, et celle de différents autres États d'Italie par la France, était un point convenu depuis long-temps entre ces deux puissances. En examinant, dès le commencement, toutes les opérations militaires, on voit qu'en effet elles ten-

dirent à ce but, et que le général en chef y marcha constamment par des moyens détournés ou directs. Dès le mois de juin 1796, il écrivait au Directoire : « Le sénat de Venise vient
« de m'envoyer des juges du Conseil.
« Je leur ai parlé de l'accueil fait à
« Monsieur (11). Si votre projet est de
« tirer de Venise 5 à 6 millions, je
« vous ai ménagé cette espèce de
« rupture. Si vous avez des intentions
« plus prononcées, je crois qu'il faut
« continuer ce sujet de brouille,
« m'instruire de ce que vous voulez
« faire et attendre le moment favorable, que je saisirai suivant les
« circonstances ; car il ne faut pas
« avoir affaire avec tout le monde à
« la fois. » Dans ce peu de mots, se révèlent également la politique de Bonaparte et celle de son gouvernement. Il écrivait à peu près de la même manière, à cette époque, relativement à la république de Gènes, dont il ne voulait pas s'emparer, il est vrai, pour la livrer à un gouvernement monarchique, mais pour laquelle le Directoire et lui-même n'avaient certainement pas des idées plus généreuses. Tant qu'il eut à combattre des armées autrichiennes et que Mantoue n'eut pas capitulé, *ne voulant pas avoir affaire avec tout le monde à la fois*, il s'en tint, avec les petits États, à des menaces, à des exactions ; faisant occuper les places, enlevant l'artillerie qui pouvait lui être utile, exigeant pour ses troupes des vivres, des munitions, et pour lui ou son gouvernement des objets d'art, de l'argent, etc. Quant aux Vénitiens, il eut besoin de plus d'astuce et de ruse. Suivant l'usage du temps, ce

(11) Bonaparte et le Directoire savaient bien que la république de Venise n'avait donné asile à Monsieur, depuis Louis XVIII, qu'avec le consentement du Comité de salut public.

fut d'abord un parti d'intrigants révolutionnaires, soutenu par les Français, qui attaqua l'ancien gouvernement. Celui-ci, dans la nécessité de se défendre, sévit contre les agresseurs, lesquels, placés naturellement sous la protection de l'armée française, durent implorer son assistance et amener par là une lutte, où l'ancien pouvoir devait infailliblement succomber, les Français soulevant les sujets vénitiens contre Venise, et Bonaparte défendant à Venise de châtier les rebelles. C'est ce qui arriva dans Bergame, où les troupes françaises protégèrent ouvertement la révolte et refusèrent de sortir de la ville, par la seule raison que telle était leur volonté, et *qu'elles étaient les plus fortes*, comme le dit sans pudeur un membre du Directoire au sénateur Querini, ambassadeur de Venise à Paris. Des insurrections du même genre éclatèrent successivement, et eurent les mêmes résultats, à Crema, à Brescia et dans d'autres villes vénitiennes. Ce fut en vain que le Sénat fit supplier le général en chef de déclarer qu'il ne les approuvait pas. Personne n'ignorait en Italie qu'il était lui-même le secret moteur de toutes ces émeutes, par le moyen d'un comité d'insurrection qu'il avait formé, et dont le major Andrieux était le chef. Cependant, ces artisans de trouble et de désordre étaient peu nombreux. Ils n'avaient parmi eux aucun personnage important ni connu, et toute la population restait inviolablement attachée à son antique gouvernement. Victime de toutes ces menées, cette population en vint au dernier degré d'exaltation contre les Français et leurs adhérents. Lorsqu'elle vit se développer à Vérone les mêmes intrigues qu'à Brescia et à Bergame, son indignation n'eut plus de bornes. Les ha-

bitants des campagnes s'armèrent, se réunirent et égorgèrent des soldats isolés; ils attaquèrent même à Salò un détachement de Français et de patriotes italiens, qui furent complètement défaits. Deux cents hommes de cette troupe, faits prisonniers et conduits à Vérone par les insurgés, furent proménés triomphalement. Bonaparte, informé de ces événements dans le moment même où il venait de conclure, avec l'Autriche, la tradition de Venise, fit partir sur-le-champ son aide-de-camp Junot, avec une lettre pour le doge. Arrivé le vendredi-saint dans la ville, cet officier veut qu'à l'heure même le collège se réunisse pour l'entendre, et c'est en vain qu'on le prie de différer jusqu'au lendemain, parce que, selon un antique usage, les sénateurs ne peuvent s'occuper ce jour-là que de leurs devoirs de piété. Il insiste et menace de faire afficher à l'instant une déclaration de guerre. Les sénateurs tremblants viennent entendre le terrible aide-de-camp, qui, du ton le plus arrogant, lit une lettre de son maître, qu'on peut résumer par cette phrase : « Le sénat de Venise a répondu par la plus noire perfidie à nos généreux procédés... Mon aide-de-camp vous porte cette lettre; elle vous déclare la guerre ou la paix... » Bonaparte avait écrit, le même jour, au ministre de la république Allemande, pour qu'il exigeât le désarmement de tous les Vénitiens et l'arrestation de ceux qui s'étaient déclarés contre les Français. En même temps, il manda au Directoire, à Paris, qu'il n'y avait pas d'autre parti à prendre que de *détruire un gouvernement féroce et sanguinaire, d'effacer le nom vénitien de la surface du globe*. C'était dire clairement, pour nous servir de son langage, que *Ven-*

nise avait vécu. Quelques sénateurs le comprirent trop bien ; mais la plupart des Vénitiens ne savaient rien des articles secrets du traité de Léoben, et, loin de se calmer, leur irritation augmentait sans cesse. La veille même du jour où ce traité fut signé, une violente sédition éclatait dans Vérone. Tous les Français qui s'y trouvaient, femmes, enfants, vieillards, et jusqu'aux soldats malades dans les hôpitaux, furent impitoyablement égorgés. Une faible garnison, qui se réfugia, à la hâte, dans le château, sous les ordres du général Challan, y fut menacée, assiégée pendant plusieurs jours, et elle ne se sauva que par la plus héroïque résistance. Si la nouvelle du traité de Léoben n'était venue enfin lui rendre le courage et porter le désespoir dans l'esprit des insurgés ; si le général Laudon, qui déjà s'était avancé jusque sur le Mincio, avait pu arriver jusqu'à Vérone, aucun Français n'eût échappé à ces horribles massacres qu'on appela les *Pâques de Vérone* ; et, si le mouvement eût été conduit par un gouvernement habile et courageux, on ne peut pas savoir où il se serait arrêté. Mais, loin de là, ce gouvernement de faiblesse et de décrépitude ne songeait qu'à se tirer d'un si grand péril par des lâchetés et de nouvelles concessions. Après être tombés, à Paris, dans les pièges d'un escroc qui leur promit de gagner, pour 600,000 fr., l'un des cinq directeurs, ils envoyèrent de nouvelles soumissions à Bonaparte, qui n'y répondit que par des injures, de plus rigoureuses injonctions et enfin une déclaration de guerre formelle, qu'il prononça lui-même et de sa propre autorité, dans un manifeste du 2 mai 1797. Cependant comme, après cette déclaration

de guerre, il avait encore besoin de remuer et d'agiter les Vénitiens dans leur intérieur, il laissa auprès d'eux le secrétaire d'ambassade Villetard, jeune révolutionnaire fort exalté, mais incapable de fourberie, de trahison, et qui, ignorant les articles secrets de Léoben, croyait bonnement qu'il ne s'agissait que de retremper, ou, comme cela se disait alors, de *régénérer* la vieille république par de nouvelles lois et de nouvelles institutions. Persuadé que ce n'était pas dans un autre but que Bonaparte voulait désarmer les troupes vénitiennes et y substituer les siennes, il prépara tout pour y introduire une division française. Cette troupe, amenée par des vaisseaux vénitiens, débarqua, dans la nuit du 16 au 17 mai, sous les ordres de Baraguey d'Hilliers, au moment où le peuple vénitien, dans son agonie, venait de se livrer à une crise d'insurrection qui eût encore pu sauver la patrie si quelques sénateurs seulement eussent été dignes d'aussi grandes circonstances ; car, ainsi que l'a dit Botta, *ce ne fut pas le peuple qui manqua au gouvernement, mais le gouvernement qui manqua au peuple*. Dès-lors disparurent ces lâches patriciens, et il n'y eut plus, dans l'antique cité, d'autre pouvoir que celui de la municipalité créée par Villetard, ou plutôt celui de Villetard lui-même qui, chaque jour, recevait ses ordres de Montebello, où résidait Bonaparte. Le général en chef s'abstint, dans cette circonstance, par pudeur ou peut-être par crainte, d'aller à Venise. Voulant cependant y être représenté, il fit partir sa femme que l'on y combla de toutes sortes de présents et d'honneurs, dans des fêtes splendides, des inaugurations d'autorités créées la veille et desti-

nées à périr, le lendemain. Le parti de la révolution, excité par Villetard, était dans une sorte de délire, tandis que celui de l'ancienne aristocratie restait dans la stupeur et ne comprenait rien à tout ce mouvement. Quelques-uns croyaient encore à la sincérité de l'Autriche; et il y en eut qui envoyèrent à Vienne pour y demander un appui contre les Français! Pendant ce temps, Bonaparte, qui seul connaissait le dénouement de cette comédie, fit enlever, des chantiers et des arsenaux, les provisions, les munitions, que l'on chargea sur des vaisseaux vénitiens, destinés à aller grossir la marine de Toulon. Il semblait que l'Autriche n'eût droit qu'à la nue-propriété; et le général français s'arrangeait pour qu'il ne lui restât pas la moindre partie du mobilier. Ainsi furent enlevés, pour être conduits à Paris, les fameux chevaux de bronze et beaucoup d'autres monuments, des tableaux, des manuscrits, etc. Ce qui ne put pas être transporté fut vendu à l'encan, sur la place de Ferrare, et le général en chef en offrit le produit aux patriotes vénitiens; qui le refusèrent fièrement. Dans toutes ces recherches et ce mouvement de spoliation, on trouva enfin le trésor du duc de Modène, que depuis plus d'un an l'on cherchait par toute l'Italie. L'historien Botta a prétendu qu'il fut découvert et enlevé dans l'hôtel même de l'ambassadeur d'Autriche; mais nous ne pensons pas qu'à cette époque, Bonaparte eût fait à l'empereur une pareille insulte. Des troupes et un général français furent embarqués sur des vaisseaux vénitiens, pour être transportés aux îles Ioniennes, qui, par le traité secret, étaient dévolues à la France. Ces troupes ne s'annoncèrent d'abord aux descendants des Phéa-

ciens, que comme un renfort des garnisons vénitiennes, et elles furent très-bien accueillies; mais l'illusion cessa bientôt, quand on les vit s'emparer des forts, des principaux postes, et créer de nouvelles autorités. Au même moment, les Autrichiens, s'approchant de leur proie, s'emparaient de l'Istrie, de la Dalmatie et des Bouches-du-Gattaro; bien que, selon les conventions, ils ne dussent s'y présenter que lorsque Mayence serait livré et que Bonaparte aurait eu le temps de compléter ses enlèvements. Il est probable que le cabinet autrichien, honteux du rôle qu'il jouait dans cette affaire, et n'osant pas opérer lui-même la destruction d'une puissance qui, depuis tant de siècles, lui restait attachée, qui, plus d'une fois, s'était compromise en refusant l'alliance de ses ennemis, avait consenti à tout cela, au risque de perdre une partie du butin. Quand tout fut consommé, Bonaparte écrivit nettement à Villetard que les Français allaient évacuer Venise; et que l'empereur *était autorisé à s'en emparer*; que ceux des patriotes qui ne voudraient pas y rester seraient reçus dans la Cisalpine; qu'il avait fait pour cela un arrangement avec cette république. Il fallut que Villetard annonçât lui-même cette fatale décision à la municipalité qu'il venait de créer, à laquelle il avait donné les plus belles assurances pour l'avenir. Ce fut certainement pour lui, qui était de bonne foi, une mission pénible; et le compte qu'il en rendit au général en chef ne l'affligea pas moins. « Huit ans de révolution, lui dit-il en parlant des Vénitiens, ne les ont point encore formés au malheur, et ils gémissent; ne les ont point mûris au machiavélisme, et ils blasphèment; ne les ont point

« corrompus à l'effronterie politique, et ils n'osent... » Cette caustique franchise d'un républicain mit Bonaparte en fureur; et il répondit sur-le-champ, au novice diplomate, qu'il ne comprenait rien à ses scrupules, que tout ce qui arrivait était la suite d'un grand plan; que les Vénitiens étaient un peuple lâche, corrompu, indigne de la liberté, comme tous les Italiens; que les patriotes n'étaient qu'une poignée de bavards et de fous, qui voulaient la république universelle, etc. Ce fut la dernière condamnation des Vénitiens. Après cela, le général en chef refusa de recevoir les députés qu'ils lui envoyèrent; et fit arrêter en chemin ceux qu'ils voulurent envoyer à Paris. Il chargea ensuite Serrurier d'occuper Venise, jusqu'à la livraison définitive, qui ne devait avoir lieu qu'au même instant que celle de Mayence, mais qui ne fut cependant opérée que beaucoup plus tard, par suite de la mésintelligence et des soupçons du Directoire envers son général. — Dans le même temps, Bonaparte avait complété la ruine d'une autre république non moins ancienne et non moins célèbre, celle de Gênes, qui avait aussi le double tort de posséder de grandes richesses et de n'avoir point d'armée pour les défendre. Comme à Venise, il y avait, depuis long-temps, des émissaires propagandistes chargés d'irriter la populace et de l'amener à des désordres qui pussent justifier l'intervention de la France; mais ces émissaires mal dirigés par l'apothicaire Morando, et trop peu nombreux, éclatèrent trop tôt et sans avoir assez de force pour réussir, de manière que la populace de Gênes, fort attachée à son gouvernement, s'indigna et se souleva tout entière contre ces artisans de trouble, dont elle massacra une

partie aux cris de *vive Marie! vive le sénat et les nobles!* Il n'y avait plus alors de révolution possible, et l'autorité du sénat était inébranlable, si le général en chef ne s'en fût pas mêlé. Lorsqu'il reçut la nouvelle de cette maladroite équipée, il montra beaucoup d'humeur contre ces imbécilles qui avaient fait feu avant l'ordre; et, sur-le-champ, il fit partir son aide-de-camp Lavalette, lequel parut tout à coup au milieu des sénateurs génois, et leur signifiâ, de la part du grand libérateur (c'était ainsi que la flatterie italienne appelait alors Bonaparte), que l'aristocratie avait existé, que le pouvoir souverain devait résider dans la réunion des citoyens. A de telles paroles, les pères conscrits n'eurent rien à répondre; ils les comprirent sans peine, et se cotisèrent aussitôt pour réunir une somme de quatre millions, qui fut mise aux pieds du général en chef. Ensuite ils formèrent une commission, qui se rendit auprès de lui pour arranger une constitution démocratique, en conséquence de l'ordre formel qui leur en était donné. Tout cela se fit dans le château de Montebello, où residait alors Bonaparte; et les commissaires en revinrent fort satisfaits, parce que le maître n'exigea pas que cette constitution fût aussi démocratique qu'on l'avait pensé, qu'il permit que les nobles eussent quelque part au gouvernement, et qu'il voulut que les classes inférieures n'y fussent admises qu'avec beaucoup de réserve. Pour tout le reste, il s'en rapporta complètement à l'envoyé de la république française, qui l'avait très-bien secondé dans cette affaire (voy. FAYOULT, LXIV, 32); et il chargea son chef d'état-major, Berthier, de rendre compte sommairement au Directoir

de ce qu'il avait fait. — A cette époque, le général législateur n'avait pas des relations fort suivies avec son gouvernement; il faisait et défaisait à son gré, dans la Péninsule, sans même lui en rendre compte, les républiques et les principautés; et c'était en ce moment qu'il s'occupait plus particulièrement de la Cisalpine. Après l'avoir formée de la Lombardie, des légations et de quelques débris arrachés au partage de Venise, il lui donna, en apparence, des formes représentatives et démocratiques; mais il en nomma les directeurs, les juges, les administrateurs, même les députés aux deux conseils. A ce mode de nomination près, ce n'était guère qu'un calque de la république mère. Lorsque tout fut ainsi arrangé, pour que l'imitation fût plus complète, il y eut une espèce de fédération dans une vaste plaine, où Bonaparte, placé sur une estrade, fixa tous les regards et reçut tous les applaudissements. Ce fut une véritable intronisation; le général en chef n'a pas fait autrement quand il est devenu empereur et roi. — Ce n'était pas seulement en Italie, au milieu de ses conquêtes, que dès lors Bonaparte voulait dominer. On sait comment, dans le même temps, il prit part à la révolution du 18 fructidor, qui éloigna du pouvoir le parti royaliste et Pichegru, son plus redoutable rival; comment il fit signer, par les soldats de son armée, des adresses injurieuses, menaçantes contre les députés qui avaient osé censurer ses opérations de Venise; comment l'aide-de-camp Lavalette vint en son nom préparer, soudoyer le complot; comment enfin Augereau, son lieutenant, s'introduisit, à main armée, dans le palais législatif, et comment le vainqueur de la Hollande et ses collègues furent

traînés à la prison du Temple, aux déserts de la Guyane. Le général en chef, au profit et par l'instigation duquel tout cela se fit, avait promis trois millions au triumvirat directorial; mais quand il vit que tout était fini sans qu'il se fût dessaisi de cette somme, il s'abstint de l'envoyer; non qu'il en manquât assurément, car chaque jour, quelque prince ou quelque république de la Péninsule subissait, par ses ordres, de nouvelles avanies et de nouvelles extorsions. Toutes ces concussions excitèrent alors, chez les Italiens véritablement attachés à leur patrie, des haines profondes et un désir très-ardent de secouer le joug; mais ce désir fut si impuissant, si timide, qu'il ne se manifesta guère que par l'empressement du public à lire *Les Romains en Grèce*, où Barzoni (voyez ce nom, LVII, 254), sous le nom de *Flaminius*, peignit Bonaparte de couleurs très-odieuses. Le général en chef s'en montra fort irrité, et il donna des ordres très-sévères pour le poursuivre. S'il eût pu le faire arrêter, nous ne doutons pas que cet auteur n'eût été une des premières victimes immolées aux antipathies que Napoléon n'a pas cessé de manifester pour la presse. On porte à quarante millions les sommes qu'il eut ainsi en sa possession dans ses premières campagnes, sans y comprendre l'entretien de ses troupes et le peu qu'il voulut bien faire passer à Paris (12). — Quelque

(12) Nous avons vu, dans les riches collections historiques de M. Villenave, un grand nombre de procès-verbaux et de documents originaux sur la spoliation des églises en Italie, qui eut lieu surtout dans les états pontificaux. Les procès-verbaux, qui portent tous la date de l'an VI, ont cette suscription imprimée: « Au nom de la république française. » Procès-verbal de la remise des matières

temps après qu'il eut ainsi écarté son rival, Pichegru, au fond peu dangereux, Bonaparte en vit succomber un autre bien plus redoutable, le général Hoche qui, après avoir pris comme lui beaucoup de part à la révolution du 18 fructidor, donnait aussi, par son ambition, au triumvirat directorial, les plus vives inquiétudes. Tous les témoignages s'accordent à dire qu'il mourut empoisonné; mais on ne peut avoir que des soupçons sur l'auteur du crime. Ce qu'il y a de sûr, c'est que Bonaparte et le Directoire gagnèrent également à la mort d'un homme entreprenant et courageux. Napoléon a dit plus tard que, s'il l'avait trouvé sur son chemin, il eût fallu que l'un ou l'autre succombât. Enfin, Moreau,

« d'or et d'argent, provenant de l'argenterie « *superflue* de Péglise de..... » Plusieurs de ces pièces portent la signature d'Antoine Robaglia et celle de François Silvio, se disant *agents de finances*. Aucun nom français ne figure parmi ces agents. Ces procès-verbaux sont également et toujours signés des chefs des églises spoliées. En tête de plusieurs de ces actes, on lit : *Liberta-Equaglianza*. — Pour faire connaître l'étendue de ces spoliations, il suffira de donner un extrait du procès-verbal concernant la principale église de St-François-d'Assise, constatant la *remise* d'un *calix* d'or pesant six livres et demie, y compris la patène; de neuf autres *calix*, de sept lampes d'argent, seize chandeliers, id., huit pots pour les fleurs, id.; plus des pierres de corail, des ostensoirs, des *phanoux*, des *christifix*, des *boîtes* à hostie, des clochettes, des encensoirs, des statues, des bassins, des *paix*, des soucoupes, etc.. — Dans un grand nombre d'autres églises sont enlevés des *calix*, des *christifix*, des *coronnes* pour la Vierge, des *nasses* d'argent, des chandeliers d'*altare*, des reliquaires (10 reliquaires furent enlevés dans une église de Perugia), des aspersoirs, des ciboires, des *bocals*, des *cartagloirs*, des couverts, des cuillers à café, des cabarets, etc. Dans un de ces procès-verbaux, il est fait mention d'un sac contenant plusieurs *paquets* des *argenteries* des églises de la campagne de Perugia, sans autre désignation. En général, le poids et la valeur des matières d'or et d'argent ne sont pas consignés dans les procès-verbaux.

dont la renommée pouvait aussi l'inquiéter, perdit à la même époque le commandement de l'armée, par suite de cette révolution de fructidor qui avait renversé Pichegru, et le vainqueur de l'Italie demeura ainsi le seul de tant de généraux qui pût aspirer au pouvoir. Jourdan était un homme simple, sans ambition; et ce fut en vain que le Directoire essaya d'opposer à Bonaparte l'incapable Augereau, en le nommant général en chef de toutes les armées du Rhin et de Sambre-et-Meuse. Ainsi, tout concourait à lui préparer les voies, à aplanir le chemin de cette haute fortune qui bientôt devait étonner le monde. Il habitait alors, près de Milan, le château de Montebello, résidence des archiducs. Voici comment il a raconté lui-même ce qui se passait dans ce beau séjour. « La réunion des ducs « mes de Milan, qui s'y rendaient « journellement pour faire leur cour « à Joséphine; la présence des ministres d'Autriche, du pape, des rois de Naples, de Sardaigne, des républiques de Venise, de Gênes, etc.; le concours de tous les généraux, des autorités; le grand nombre de courriers qui arrivaient et partaient à toute heure; le train de vie enfin de ce grand château le fit « appeler la cour de Montebello. » Tout y annonçait en effet la résidence d'un souverain, et si chez lui la pensée du pouvoir suprême n'eût pas été innée, on conçoit qu'elle lui fût venue dans l'enivrement d'une telle position. C'est là qu'il dit, une fois, à deux républicains (Villetard et Dupuis), avec l'air de moquerie qui cachait souvent ses véritables pensées: « Que diriez-vous, si je devenais « un jour roi de France! » Cet étrange propos lui fut probablement alors inspiré par quelque ouverture des en-

voyés de l'Autriche, qui le cajolaient et l'environnaient de toutes sortes de séductions. Cobentzl lui apporta même une lettre autographe de l'empereur, très-polie et très-gracieuse, telle que n'en a jamais écrite un monarque autrichien à aucun souverain du monde. Ce qui, plus que toute autre chose, prouve que Bonaparte était un homme supérieur et doué de facultés extraordinaires, c'est que tout cela ne lui tourna pas entièrement la tête, et qu'au milieu de tant d'obsessions et de pièges tendus à sa vanité, il sut conserver l'aplomb, la présence d'esprit d'un homme vieilli dans les plus grandes et les plus difficiles affaires. Cependant, il était à peine âgé de vingt-huit ans ; il n'y avait pas dix-huit mois qu'il commandait une armée ! Ayant à lutter, en même temps, contre les ambitieuses prétentions de l'Autriche et contre les soupçons ombrageux du Directoire, il ne perdit pas de vue les intérêts de la France, qui souvent, il est vrai, se trouvèrent d'accord avec les siens. C'était dans un moment d'humeur contre le Directoire et de complaisance pour l'Autriche, qu'il avait signé les préliminaires de Léoben, et il ne tarda pas à en avoir quelques regrets. On ne peut guère supposer qu'il eût consenti, de sang-froid, en livrant aux Autrichiens tous les États de Venise, à leur céder encore la place de Mantoue qui lui avait coûté tant de périls, de sacrifices, et sans laquelle il n'y avait en Italie aucune sûreté pour les Français ; ce que personne ne savait mieux que lui, sans doute. Le Directoire vint heureusement à son secours, en refusant sa ratification, et peut-être même ce refus ne fut-il entre eux qu'une comédie concertée. Les discussions furent néanmoins très-longues ; et Bonaparte en soutint

lui seul tout le poids. Clarke avait été rappelé, après le 18 fructidor, par suite de ses liaisons avec Carnot ; et le secrétaire de Barras, Bottot, fut chargé d'épier la conduite du général en chef, et plutôt de lui tendre des pièges que de le seconder dans ses opérations. Ils eurent des explications très-vives, et Bonaparte lui exprima sans ménagement ses récriminations contre le Directoire. Il alla jusqu'à offrir encore une fois sa démission, qu'il savait bien que les directeurs étaient moins que jamais en état d'accepter. Cependant, ce pouvoir avait acquis plus de force par la révolution du 18 fructidor. Sentant néanmoins qu'il ne pouvait éconduire aussi lestement qu'il l'aurait voulu le général en chef de l'armée d'Italie, il lui fit écrire, par Bottot, une lettre d'excuses très-humble et refusa la démission, sur laquelle Bonaparte n'insista pas, comme on le pense bien. Les Autrichiens se montraient aussi dans ce temps-là beaucoup plus difficiles : leur armée s'était recrutée, et ils avaient reçu des propositions de l'Angleterre et de la Russie ; enfin, ils demandaient que ces deux puissances fussent admises aux négociations. Bonaparte s'y refusa avec force, et il eut à soutenir de vives discussions. Cobentzl lui ayant fait observer, un jour, qu'il parlait en guerrier plus qu'en ministre de paix, il se leva brusquement, et dit sur un ton fort élevé : « Hé bien, la trêve est rompue, la guerre déclarée ! » Et montrant un guéridon sur lequel se trouvait un service de porcelaine, il ajouta : « Sachez qu'avant deux mois je puis briser votre monarchie, comme je ferais de cette porcelaine. » On a même dit qu'il brisa réellement tout, et qu'il fit rouler en éclats les tasses sur le parquet ; mais nous sa-

vous, par des témoins irrécusables, qu'il s'en tint à la menace; ce qui était bien assez, l'on en conviendra. Nous ne pensons donc pas que ce soit à une pareille boutade que la France ait dû les places de Mantoue et de Mayence, qui furent enfin abandonnées par l'Autriche. Cette puissance n'eut pas même la totalité des États vénitiens, obligée qu'elle fut de renoncer à Brescia, à Bergame et à Crema que réclamait la Cisalpine, et aux îles de Zante et de Corfou que la France voulut conserver. Ce fut en vain que Cobentzl essaya de faire dédommager son maître par quelques dépouilles du pape; Bologne et Ferrare durent encore grossir la nouvelle république. Bonaparte conserva jusqu'à la fin des conférences le ton impérieux et tranchant qu'il affectait dans de pareilles occasions, et que justifiaient ses succès autant que la bassesse et l'humilité de ses adversaires. Le secrétaire ayant commencé sa rédaction selon l'usage par la reconnaissance de la république française, de la part de l'empereur, il exigea que cet article fût supprimé, disant que cette république, comme le soleil, n'avait pas besoin d'être reconnue. Enfin, le traité fut signé à Campo-Formio, le 17 octobre 1797. Ce fut un grand événement pour l'Europe, et plus particulièrement pour la France révolutionnaire qui, depuis long-temps, négociait et traitait secrètement avec l'Autriche, mais n'en avait point encore obtenu un acte de reconnaissance ostensible et formel comme celui-là. Le seul déplaisir que purent en avoir les directeurs, fut de voir par là s'augmenter beaucoup le crédit et l'influence d'un général qui leur donnait de si vives inquiétudes et qu'ils furent néanmoins obligés de féliciter et de complimenter encore. Leur prési-

dent lui écrivit une lettre très-flatteuse, et, pour l'arracher le plus tôt possible à l'Italie et à son armée sans le faire venir à Paris, où sa présence les eût inquiétés encore davantage, ils le nommèrent commandant d'une armée d'Angleterre qui n'existait pas, et qu'ils destinaient à une invasion des royaumes britanniques, dont le plan n'était pas même conçu. En attendant, ils le chargeaient d'aller présider la légation française au congrès de Rastadt, et de faire exécuter les conventions secrètes de Campo-Formio relatives à Mayence. Ces conventions excitaient de vives alarmes en Allemagne, où l'on avait vu avec joie les préliminaires de Léoben garantir l'intégrité de l'empire, mais dont on remarquait avec douleur qu'il n'était pas même question dans le traité définitif. On prononçait déjà le mot de *sécularisation*, et ce système de subversion et de ruine allait commencer par la tradition de Mayence. Le ministre Talleyrand invita le général en chef, de la part des directeurs, à se rendre *sur-le-champ* à son nouveau poste; et il fallut partir. Sa route, jusqu'à Rastadt, fut une marche triomphale. Le roi de Sardaigne le reçut à Turin avec les plus grands honneurs, et lui fit présent de deux superbes chevaux et de pistolets enrichis de diamants. Toutes les villes sur son passage lui envoyèrent des députations, et il parut fort sensible à l'empressement des Vaudois, qui, voulant se soustraire à la domination de Berne, lui dirent *qu'un peuple ne devait pas être le sujet d'un autre peuple*; ce qui était lui faire compliment d'une espèce de sentence arbitrale qu'il avait prononcée pour soustraire la Valteline à la domination des Grisons et en faire un département de la Cisalpine. C'est à ce zèle pour les

Vandois, ou plutôt aux secrètes conventions de Campo-Formio relativement à la Suisse, qu'il faut attribuer le mauvais accueil qu'il fit aux Bernois, dont il refusa les fêtes et les honneurs. Les magistrats de Soleure punirent un officier pour avoir fait tirer le canon sur son passage; mais ils furent réprimandés par le Directoire français, qui cependant tenait peu aux honneurs à rendre à son général, mais qui en était réduit à lui faire bassement la cour. Obligé de passer à Ofenbourg, où Augereau avait son quartier-général, il affecta de ne pas même entrer chez son ancien lieutenant, qui pourtant avait envoyé au-devant de lui et lui préparait une réception convenable. Cette insulte, faite évidemment avec intention, acheva de le brouiller.—Le général pacificateur fit son entrée à Rastadt, le 25 novembre 1797, avec une suite de plusieurs voitures, escortées par des hussards autrichiens, et dont la première était attelée de huit chevaux, la seconde de six. Un très-bel appartement lui avait été préparé dans une aile du château. Il y trouva une lettre du Directoire, qui enfin s'était décidé à l'appeler à Paris, mais qui, ne désirant pas qu'il se hâtât d'y venir, lui recommandait encore beaucoup de soins au congrès, et surtout la remise de Mayence. Toutes les députations de l'Empire vinrent lui faire d'humbles visites, qu'il reçut avec plus de hauteur que de dignité. Le comte de Fersen, qui représentait la Suède, essuya de sa part une de ces boutades dont plus tard il a donné beaucoup d'exemples, mais qu'alors on ne sut à quoi attribuer. Il lui reprocha durement d'avoir été l'ami de Louis XVI et de la reine Marie-Antoinette, ce qui pouvait bien venir du cabinet de Vienne, particulièrement indisposé

contre le diplomate suédois. Quoi qu'il en soit, on dut en conclure que le général en chef n'avait aucun penchant pour les Bourbons, et que les ministres autrichiens étaient loin de lui avoir donné des conseils en leur faveur, comme le pense si gratuitement l'historien Botta. Dans ses mensongères annales, Montgaillard rapporte qu'un agent de Louis XVIII fit alors à Bonaparte des propositions de la part de ce prince, ce que nous croyons sans peine; mais lors même qu'il aurait eu, pour le prétendant au trône de France, quelques intentions favorables, nous pensons que le général négociateur était trop habile pour selivrer du premier mot, comme l'avait fait Pichegru, à un homme qu'il ne connaissait point, qui d'ailleurs pouvait bien être un agent secret du Directoire, et peut-être Montgaillard lui-même. D'ailleurs il est évident que déjà les vues de Bonaparte étaient plus élevées que celles d'un Monck ou d'un Pichegru, et il savait trop que les puissances, surtout l'Autriche, avaient peu de dispositions à servir cette cause. Il eut encore alors, à Rastadt, de longues conférences avec Cobentzl, et il s'ouvrit entièrement à lui sur ses projets à l'égard du *gouvernement des avocats* ou des *idéologues*, qui ne pouvait pas durer deux ans. Il lui annonça qu'il allait commander une armée destinée en apparence contre l'Angleterre, mais qui pourrait bien en définitive être retournée sur Paris. Il y eut encore, de part et d'autre, beaucoup de confidences dans le même sens; et, quand tout fut dit et convenu à cet égard, Bonaparte regarda son séjour à Rastadt comme tout à fait inutile; il remit ses pouvoirs à ses collègues Treilhard, Bonnier, et se hâta d'aller à Paris, où il avait besoin

d'observer le mouvement politique. — Son entrée y fut moins brillante qu'à Rastadt. Pour ne pas donner d'ombrage au Directoire, il descendit modestement dans la petite maison qu'il possédait rue Chantereine, n'y reçut d'abord que très-peu de monde, et parut éviter de se montrer en public. Les autorités qui n'étaient pas dans le secret des soupçonneux directeurs s'empressèrent de lui rendre hommage; par ordre du département, le nom de Chantereine que portait la rue qu'il habitait, fut changé en celui de *la Victoire*, qu'elle a conservé. La foule se pressait sur tous les points où l'on pouvait espérer de le voir, et partout les *vivat* retentissaient sur son passage. Le ministre Talleyrand, qui avait le pressentiment de son avenir, lui donna une fête splendide, et dans laquelle tout ce que la capitale avait de plus distingué vint lui témoigner son admiration. Il y vit madame de Staël, qui lui dit des choses fort aimables et fort spirituelles, auxquelles il répondit assez mal, ce dont il s'est aperçu probablement plus tard; car il n'a pas cessé de la persécuter. Les Conseils législatifs voulurent lui décerner une récompense nationale, et il fut question d'un hôtel à Paris avec la terre de Chambord, qu'autrefois on avait donnée pour moins au maréchal de Saxe. Il s'y attendait, et sut très-mauvais gré au Directoire de s'y être opposé. Il a dit ensuite que c'était le moins qu'on aurait dû faire pour celui qui avait envoyé d'Italie quarante millions à la république, et qui n'avait pas gardé cent mille écus pour lui-même. Les directeurs, qui le savaient déjà plus riche et plus puissant qu'ils n'eussent voulu, firent écarter ce projet, sous prétexte que les services du général en chef n'étaient pas de ceux que l'on pût payer avec

des richesses; et, pour montrer qu'ils étaient loin de lui refuser des honneurs, ils imaginèrent une grande solennité dans laquelle il vint présenter à leur ratification le traité de Campo-Formio. On avait choisi pour cette cérémonie la grande cour du Luxembourg, aucune salle n'étant assez spacieuse. Les cinq directeurs en grand costume, placés sur une estrade très-élevée, reçurent le général en chef qui, avec son uniforme très-simple, sa petite taille, et caché par ses aides-de-camp, tous beaucoup plus grands, plus richement vêtus que lui, fut à peine aperçu du public, qui, au gré des directeurs, ne lui témoignait que trop d'empressement. Il y avait alors réellement dans toute la France, pour le héros pacificateur, un véritable enthousiasme, et les directeurs eux-mêmes étaient entraînés. Dans les discours publics et les compliments officiels, ils se bornaient à des lieux communs, à des phrases obligées; mais, dans la direction des affaires et les rapports individuels, il survenait souvent des difficultés d'autant plus fâcheuses que, de part et d'autre, il y avait nécessité de dissimuler. Barras, qui avait été son premier appui, qui l'avait pour ainsi dire tiré du néant, était celui qui se montrait le plus défiant et le plus soupçonneux. Un jour qu'ils étaient assis sur un canapé, Bonaparte, parlant de ses succès dans la Péninsule, rappela avec complaisance l'enthousiasme des Italiens pour sa personne, et dit qu'ils avaient voulu le faire duc de Milan ou roi de Lombardie. Cette confiance produisit sur le directeur une impression dont le général s'aperçut bien vite: alors, pour correctif, il se hâta d'ajouter qu'il avait tout refusé, que jamais il ne penserait à rien de pareil dans aucun pays... « Tu feras bien pour la Fran-

« ce, lui dit vivement Barras ; car si
 « demain le Directoire te faisait ar-
 « rêter et conduire au Temple, il n'y
 « aurait pas dans Paris quatre per-
 « sonnes pour l'en empêcher. » A
 ces mots, Bonaparte, hors de lui,
 se lève brusquement ; et semble
 prêt à s'emporter ; mais il sent la
 nécessité de se contraindre, et pro-
 teste de son désintéressement ; puis
 il sort avec toutes les apparences
 d'une fureur concentrée. On sait qu'il
 n'a jamais oublié cette apostrophe de
 Barras, et que, deux ans plus tard,
 il ne s'en est que trop souvenu au
 18 brumaire. Depuis cette altercation,
 il ne vint au Luxembourg que rare-
 ment et seulement quand les directeurs
 l'y firent appeler pour assister à des
 délibérations et lui demander des
 avis qu'ils n'étaient guère disposés
 à suivre. Ils voulurent, probablement
 pour qu'il fût compromis comme
 eux dans les torts de la révolution,
 qu'il assistât, le 21 janvier, à la
 commémoration de la mort de Louis
 XVI ; mais il s'y refusa d'abord, di-
 sant qu'un jour de supplice ne devait
 pas être un jour de fête ; puis, par
 une espèce de capitulation, que lui
 arracha Talleyrand, il finit par se
 trouver à cette solennité dans l'église
 Saint-Sulpice, comme membre de
 l'Institut, auquel il appartenait de-
 puis quelques mois, ayant été nom-
 mé à une place vacante dans la section
 de mécanique. Peu après, les direc-
 teurs essayèrent de le renvoyer à
 Rastadt ; mais il s'y refusa tout net,
 et il ne fut plus question que de
 l'expédition contre l'Angleterre, ou
 plutôt de celle d'Orient, que la pre-
 mière n'était destinée qu'à dissimuler ;
 car, pour la descente en Angleterre,
 il n'y avait rien de prêt ni de possi-
 ble. Afin de s'en assurer, il fit une
 tournée sur les côtes de l'ouest, et

revint dire positivement au Directoire
 qu'il ne s'en chargerait pas. Alors
 toute son attention se dirigea réelle-
 ment vers l'Égypte, et pour cela
 rien ne fut épargné. On sait que ce fut
 dans ce but que se fit en ce temps-là
 l'invasion de la Suisse, qui devait met-
 tre le trésor de Berne en la posses-
 sion du Directoire ; et l'on sait aussi
 que ce trésor ne vint pas à Paris,
 mais qu'il fut envoyé directement à
 Toulon, où devait s'embarquer Bo-
 naparte. Toutes les ressources de la
 marine, les plus belles et les plus
 braves troupes, tout fut préparé et
 sacrifié à l'expédition la plus aventu-
 reuse, la plus insensée que la France
 eût tentée depuis les Croisades. Quand
 tout fut disposé, le général en chef
 eut un moment d'hésitation. On se
 rappelle qu'alors la paix de l'Eu-
 rope fut près d'être encore une fois
 rompue par une équipée du général
 Bernadotte, à Vienne. Bonaparte
 sembla croire que cet événement
 pourrait amener des chances favo-
 rables à ses projets, et il se hâta de
 le faire dire à Cobentzl, qui en prévint
 aussitôt l'empereur et son ministre
 Thugut. Ils pensèrent, comme lui,
 qu'il ne fallait rien négliger pour
 seconder le négociateur de Léoben
 et se le rendre favorable. Une épée
 enrichie de diamants magnifiques lui
 fut destinée, et Cobentzl allait la lui
 porter à Rastadt où il croyait le trou-
 ver, lorsqu'il apprit que tout était
 changé. C'était en vain que Bonaparte
 avait voulu se faire charger de né-
 gocier un accommodement entre les
 deux puissances ; le Directoire, que
 l'on informa de sa correspondance
 avec le cabinet de Vienne sans sa
 participation, en fut très-mécontent.
 Ses soupçons augmentèrent encore, et
 il refusa obstinément de lui donner
 la mission qu'il offrait de remplir. Ce

fut le ministre François de Neufchâteau que l'on en chargea. Les explications à ce sujet furent très-vives, et Bonaparte ayant encore une fois eu recours à l'offre de sa démission, Rewbell le prit au mot, en mettant une plume dans ses mains. « Signez, lui dit-il ironiquement, vous avez besoin de repos. » Bonaparte allait signer, lorsque Merlin, arrachant la plume de ses mains, termina cette scène. Le général se retira furieux, et dit en sortant à un de ses confidents : « Par-tous, la poire n'est pas mûre. » Il ne partit cependant pas le lendemain, et conserva encore quelques jours l'espoir d'aller à Rastadt, où il avait donné rendez-vous à Cobentzl; mais une visite de Barras fixa ses irrésolutions. Ce directeur, étant entré dans son salon avec un air sombre, le fit passer dans son cabinet et lui dit : « Nous ne pouvons plus souffrir de délais. Pars à l'instant; crois-moi, c'est un bon avis que je te donne... » — Il partit en effet le lendemain, 4 mai 1798; et quinze jours après, il sortait du port de Toulon avec 14 frégates et quinze vaisseaux dont plusieurs étaient les mêmes que les Anglais y avaient laissés quatre ans auparavant. Il fut ensuite rejoint par divers convois, au nombre de 400 bâtimens de transport, ayant à leur bord une armée de quarante mille hommes, avec les équipages, les administrations et une troupe de savants et d'artistes. C'était environ 60 mille hommes quittant une patrie qui en ce moment avait besoin de leurs services, où ils pouvaient vivre avec honneur et joie. Et ils allaient à l'aventure dans un pays qu'ils ne connaissaient point, sans savoir ce qu'ils devaient y faire, sous les ordres d'un homme qui n'en savait guère plus; et tout cela parce que

le Directoire avait peur de son général, et que ce général, d'une ambition démesurée, voulait en effet le renverser! pauvres humains! — Le 9 juin 1798, cette nouvelle *armada* parut devant Malte. Quelque redoutable que fût un pareil armement, il est probable que ses efforts eussent échoué devant cette forteresse, si des moyens de propagande et de secrètes intelligences n'y avaient préparé les voies. Secondé par des transfuges de l'Ordre, entre autres le savant Dolomieu et l'ingénieur Picot de Moras, l'agent secret Poussielgue avait fait, quelques mois auparavant, plusieurs voyages dans l'île, où il s'était concerté avec ceux des chevaliers qui adoptaient les opinions révolutionnaires (voy. BOSREDON, LIX, 41), et il avait même été présenté à l'inepte grand-maitre (voy. HOMPESEN, XX, 512). La conséquence de ces intrigues fut que rien, dans l'île, n'était préparé ni disposé pour sa défense, et qu'à la vue de la flotte, la plupart des chevaliers, entrés dans le complot, refusèrent de combattre, par le motif qu'ils étaient Français. Bonaparte ayant demandé à entrer dans le port avec toute son escadre, sous prétexte d'y faire de l'eau, le grand-maitre s'opposa d'abord à ce qu'il fût introduit plus de quatre vaisseaux à la fois. Le général en chef, se montrant offensé de cette réserve, ordonna aussitôt le débarquement. Toutes les troupes se mettaient en devoir de l'opérer, lorsque des négociateurs se présentèrent pour capituler. Parmi ces négociateurs se trouvaient précisément les chefs du complot, et notamment Bosredon, que l'on venait de faire sortir de prison pour cela. On conçoit qu'en de pareilles mains la négociation ne fut ni longue ni difficile. Tout se conclut

en vingt-quatre heures. Par ce traité honteux, Bonaparte devint maître du premier boulevard de la chrétienté sans avoir tiré un coup de fusil ; et, quels que fussent ses projets sur l'Orient, il eut pour les effectuer, au milieu de la Méditerranée, un point d'appui, un excellent port. Descendu dans la ville, il se logea chez un riche propriétaire. On croyait qu'il irait faire une visite au grand-maître, mais il ne daigna pas même s'en excuser : ce fut le malheureux vieillard qui lui écrivit, pour implorer sa clémence, une lettre aussi plate que ses actes. Le général en chef passa dix jours à Malte, et il y organisa une espèce de gouvernement républicain, en même temps qu'il dépouilla les magasins, les arsenaux et les églises, dont il fit enlever toute l'argenterie. Il s'empara aussi de deux vaisseaux de ligne et de quelques frégates et galères. C'était toute la marine de l'Ordre. Enfin, après avoir pris Malte à la manière de Philippe, il se hâta d'aller sur les traces d'Alexandre à la conquête de l'Orient comme le héros macédonien qu'il avait pris pour modèle. L'escadre britannique l'inquiétait vivement, et ce n'était que par un concours de circonstances extrêmement heureuses que jusque-là, il avait pu lui échapper. Trompée par beaucoup de bruits contradictoires et craignant, par-dessus tout, une invasion, l'amirauté anglaise avait dégarni la Méditerranée de ses vaisseaux ; et, quand l'escadre française partit de Toulon, il ne s'y en trouvait que trois, sous les ordres de Nelson, à qui l'amiral Saint-Vincent se hâta d'en envoyer dix autres. Avec ce renfort, Nelson, parcourant à l'aventure cette étroite mer, se présenta successivement devant Toulon et devant Malte, après le départ de la flotte fran-

caise. Dans ce dernier port, Bonaparte ne le précéda que de deux jours, et, si la défense eût duré vingt-quatre heures, tout était perdu, la grande expédition anéantie, la fortune du général en chef à tout jamais renversée. Avec son immense transport, l'inexpérience des équipages et, pour nous servir des expressions de Brueys, si *mal outillée* qu'elle était, l'escadre française ne pouvait pas se défendre un instant en pleine mer. Et qu'on ne dise pas que ce fut à son habileté, à sa prévoyance qu'en cette occasion Bonaparte dut son salut ; il n'avait rien fait et ne pouvait rien faire contre un si grand péril ! Il arriva seulement que, par une sorte d'instinct, ou, si l'on veut, par une de ces illuminations du génie que le commun des hommes ne peut comprendre, il voulut que l'escadre se détournât du chemin direct et qu'en décrivant un demi-cercle, elle se rapprochât des côtes d'Afrique, de manière que Nelson qui la suivait, ayant pris la ligne droite, arriva deux jours avant elle devant Alexandrie, où il ne s'arrêta point, pressé qu'il était de poursuivre, vers la Syrie et l'Archipel, les Français qui, le lendemain (1^{er} juillet 1798), allaient paraître sur la côte égyptienne. Là, Bonaparte apprend que, la veille, treize vaisseaux anglais se sont montrés, et cette nouvelle réveille toutes ses craintes. Il songe à tous les dangers qu'il a courus durant sa longue traversée, et il voit qu'un instant de retard peut tout perdre encore. Alors il se précipite dans une frêle barque, et, comme il l'a dit lui-même, *au risque de se naufrager, il se jette à la côte*. En ce moment on signale une voile de guerre, et le général en chef, frappé d'épouvante, s'écrie : « O fortune, m'abandonnerais-tu ? »

C'était une voile amie; et bientôt, rassuré, il fait continuer le débarquement, qui s'effectue avec autant de bonheur que de célérité. Tout cela, on en conviendra, ressemble fort aux chances d'un jeu de hasard, où le génie, la prudence ne peuvent rien, et que le succès justifie aux yeux de la foule, mais que, dans aucun cas, un homme sage ne peut excuser. Si Bonaparte y eût succombé, il serait tenu dans l'histoire pour le plus aventureux, le plus insensé de ceux qui ont commandé les hommes.—Le lendemain du débarquement, toute l'armée était sous les murs d'Alexandrie, et se préparait, par l'attaque de cette ville, aux premières hostilités contre la Porte ottomane, cette ancienne alliée de la France, dont on entretenait la sécurité par des paroles de paix. Le général en chef annonça, dans une espèce de manifeste, que c'était d'accord avec le Grand-Seigneur qu'il venait combattre les beys et les mamelucks. Mais cette déclaration mensongère ne put empêcher le schérif et la population d'Alexandrie tout entière de se préparer à la résistance, et de fournir par là aux Français l'occasion d'un premier et facile succès. Ils y firent cependant quelques pertes, et le général Kléber fut blessé assez gravement à la tête. — Dès qu'il eut ainsi pris Alexandrie, Bonaparte se hâta de marcher sur la capitale, laissant la flotte attachée au rivage égyptien, sans ordre de retourner en Europe, mais seulement avec celui d'entrer dans le port, ce qui était impossible. Ses troupes, à peine remises d'un long embarquement, manquant de vivres et sans provisions, durent se précipiter dans des sables brûlants. Les maux qu'elles eurent à souffrir, les plaintes qui en furent l'inévitable suite, sont exprimés de la manière la plus tou-

chante dans les lettres que chaque soldat écrivit à sa famille, et dont une grande partie, interceptée par les Anglais, fut imprimée en Angleterre et en France. De pareilles souffrances n'ôtèrent cependant rien à l'ordre et à la discipline : c'étaient les meilleures troupes de l'armée française; et aucune nation, on doit le dire, ne supporte mieux les fatigues et les privations de la guerre. Ce fut à Chebreisse, sur les bords du Nil; qu'elles rencontrèrent, pour la première fois, la brillante cavalerie des mamelucks, toute couverte de fer et d'or, parfaitement montée, et en apparence très-redoutable, mais chargeant pêle-mêle, sans ordre, sans méthode, comme les hordes de Cosaques. On conçoit que les efforts d'une pareille troupe durent se briser impuissants devant le calme et l'impassibilité de l'infanterie française, formée en carrés, avec l'artillerie aux angles et des pelotons de grenadiers sur les flancs. Après cette première victoire, l'armée, continuant à se diriger sur la rive gauche du Nil, rencontra encore une fois les terribles beys, qui avaient réuni toutes leurs forces dans la plaine des Pyramides, afin de défendre les approches de la capitale. Leur chef Mourad était certainement un homme de courage, et doué d'un instinct assez remarquable pour la guerre. Il avait appuyé sa droite au village d'Embabé que défendaient une douzaine de pièces de canon en fer, très-mal servies, et soutenues par la plus mauvaise infanterie de la terre. Comme à Chebreisse, c'était dans leur cavalerie que les beys mettaient tout leur espoir; et les charges de cette cavalerie furent encore si vives, si audacieuses, que les carrés français en parurent ébranlés; mais leur froide contenance et la supériorité de la

tactique européenne triomphèrent encore de l'aveugle impétuosité des mameluks. Ces braves cavaliers, tournant au galop autour de nos bataillons, et faisant de vains efforts pour les entamer, périrent presque tous dans cette lutte inégale. Ce qui échappa au massacre se jeta dans le fleuve, ou se retira dans le désert avec Mourad. Cette victoire fut d'une grande importance pour l'armée française, qui manquait de tout. Elle trouva dans le camp ennemi des bagages, des vivres et des provisions de toute espèce. Le lendemain, les portes du Caire lui furent ouvertes; Bonaparte y établit son quartier-général; et cette grande cité fut dès-lors considérée comme la capitale de l'empire qu'il voulait fonder. Réunissant tous les pouvoirs, n'ayant de compte à rendre à personne et disposant de tout à son gré, il s'y montra véritablement en souverain. Voulant même asseoir sa puissance sur le prestige de la religion, il n'hésita pas, dans ce but, à s'annoncer aux musulmans comme l'envoyé de Dieu. « Faites connaître au peuple, dit-il « au schérif, que depuis que le monde « est monde, il était écrit qu'après « avoir détruit les ennemis de l'islamisme, fait abattre les croix, je « viendrais, du fond de l'Occident, « pour remplir la tâche qui m'était « imposée. » Un autre jour il se montra à la mosquée dans le costume musulman pour célébrer une fête de Mahomet, et il reconnut hautement le dieu du prophète. Dans un autre temps et avec un autre peuple, ces moyens de déception auraient pu réussir; mais là ils ne firent point de dupes; les impassibles Egyptiens donnèrent peu d'attention à ces jongleries, et ils virent avec la même indifférence les fêtes, où le gé-

néral en chef fit célébrer, avec beaucoup de solennité, la crue du Nil et la fondation de la république. Pour les peuples égyptiens, la conservation de leurs biens et de leurs richesses était d'un plus haut intérêt. Mais il faut avouer qu'en présence de l'armée française et de son chef, cette conservation était difficile. Les besoins de cette armée, ceux de son général étaient immenses, et les ressources du pays fort insuffisantes. Il n'y avait d'ailleurs rien d'établi ni de régulier pour la perception des impôts et d'un revenu quelconque; tout dans ce genre se faisait, suivant les usages de l'Orient, par des extorsions et des avanies. Le général en chef voulut bien y substituer les usages de l'Europe, et il fit cadeau à ces peuples ignorants des bienfaits de l'enregistrement, du timbre, de l'octroi, etc. Mais tout cela produisit peu; les musulmans ne concevaient rien à la nécessité de donner ainsi leur argent, et il leur paraissait plus simple, plus naturel d'essuyer des avanies, même des strangulations. Bonaparte, l'ayant compris, ne recula point devant ces nécessités: il adopta un système tout-à-fait oriental, et dont la première application tomba sur le schérif d'Alexandrie, qui refusait de donner une somme de 300,000 fr., que peut-être il ne possédait pas. On lui trancha la tête, et l'on n'en obtint pas même une révélation. — Dans le même temps, les besoins de l'armée ou la cupidité des chefs donnèrent lieu à une expédition peut-être aussi honteuse que le meurtre du pauvre schérif. Ce fut le pillage de la caravane de la Mecke, dont on entreprit de disputer le butin aux Arabes bédouins. Ces voleurs du désert avaient déjà enlevé la moitié de leur proie accoutumée, et les Français ne purent s'emparer du

reste qu'en sacrifiant, dans un combat inégal contre les mamelucks, qui eut lieu à Salahié, le peu de cavalerie qui existait dans leur armée. Ce fut au retour de cette fâcheuse expédition que Bonaparte apprit la destruction de sa flotte à Aboukir. Cette nouvelle du plus désastreux échec qu'ait éprouvé notre marine, le plongea dans une profonde tristesse. Par la perte de cette escadre, il voyait s'évanouir tous ses projets de conquête et de domination dans l'Orient; pour lui tout l'avenir de cette grande entreprise semblait disparaître. On ne peut donc pas douter que ce ne soit uniquement dans des vues d'ambition, et afin de ne point se séparer d'un élément de puissance aussi formidable, qu'il l'eût exposée à une telle destruction. Pour excuser un pareil tort, il lui a fallu un bouc-émissaire; et il en a rejeté la faute tout entière sur Brueys, disant que cet amiral avait reçu de lui l'ordre de faire entrer son escadre dans le port d'Alexandrie, ou de la conduire à Corfou; mais tous les témoignages établissent, au contraire, que cet amiral, après avoir reconnu l'impossibilité d'entrer dans le port, demanda vainement qu'il lui fût permis de s'éloigner d'un rivage où il courait les plus grands dangers. Il suffit d'ailleurs, comme l'a dit Ganthéaume, de considérer la force incalculable que l'escadre devait donner à l'armée de terre, pour se convaincre que le général n'a pas eu, et n'a pas dû avoir, un seul instant la pensée de se séparer de ce puissant moyen de conquête, en l'envoyant à Corfou ou dans un port français, d'où il devait bien penser que le Directoire ne l'aurait pas laissé retourner en Égypte. Dans cette position difficile, si le général en chef ne se livra pas au désespoir, s'il put songer encore à

sauver son armée et à se sauver lui-même, c'est qu'il était doué, il faut le reconnaître, d'une grande énergie. Rien ne prouve mieux la force de son caractère et la supériorité de son génie que le stoïcisme dont il fit preuve en cette occasion. Privé de sa flotte et sans espoir de recevoir jamais aucun secours d'Europe, il ne renonça pas à ses projets gigantesques. Seulement, on peut croire qu'alors ses vues se bornèrent à l'Égypte, et que l'empire des Pharaons et des Ptolémées parut lui suffire. C'est à cette époque qu'il fit ses premiers essais comme fondateur de monarchie ou de gouvernement absolu, si bien dans ses goûts et son caractère, et qu'il entendait si merveilleusement! Il avait amené d'Europe beaucoup de savants et d'artistes qui s'étaient assez légèrement attachés à sa destinée, et qui, arrivés en Égypte, éprouvèrent des regrets bien vifs, mais qui, plus tard, revenus dans leur patrie, ont tous eu lieu de s'en féliciter. Il a fait la fortune de chacun d'eux, même des plus médiocres; et l'on sait que, sous le régime impérial, il suffisait d'avoir été en Égypte, pour obtenir des avantages de tous les genres. Il y avait, au reste, parmi eux, des hommes d'une haute réputation et d'un vrai mérite, tels que Monge, Berthollet, Denon, Andréossi, etc. Il les envoya explorer de toutes parts les vestiges de l'antiquité, les phénomènes de la nature, et c'est de leurs recherches qu'est sorti le plus grand ouvrage qui existe sur cette matière, le recueil de la *Commission d'Égypte*. Bonaparte créa aussi un institut, une académie, en tête de laquelle figuraient tous ces noms illustres. Cette société eut son journal; elle tint des séances que présidait le général en chef, et dans lesquelles se traitaient les plus hautes questions des sciences

historiques et naturelles. Par l'impulsion de cette société, des établissements de divers genres, des fabriques de poudre et d'armes, enfin toutes les ressources des sciences et de l'industrie humaine furent déployées aux yeux d'un peuple ignorant, pour qui tout devait être utile et nouveau, mais que rien ne dédommageait des exactions, des concussions qu'on lui faisait subir. Un firman du Grand-Seigneur, qui fut répandu dans toutes les mosquées, augmenta beaucoup l'irritation. Il était surtout destiné à faire connaître aux musulmans la fausseté du consentement de la Turquie à l'invasion, annoncé par le général en chef. Quelques soulèvements éclatèrent sur différents points, et il fallut pour les réprimer recourir à des exécutions, à des supplices, à des incendies qui ne firent qu'aggraver le mal. Enfin une violente insurrection éclata au Caire, dans la nuit du 21 octobre 1798. Tout-à-coup des cris de sédition et de mort aux Français se firent entendre dans les rues étroites de cette grande cité; quelques soldats isolés furent égorgés, d'autres vinrent à leur secours, et une fusillade s'engagea dans tous les quartiers, tandis que des troupes d'Arabes se préparaient à pénétrer dans la ville, pour y soutenir la révolte. Mais les bonnes dispositions du commandant de la place, Dupuy, qui périt victime de son zèle, et le sang-froid, la présence d'esprit du général en chef firent tout rentrer dans l'ordre. La plupart des insurgés s'étant réfugiés dans une mosquée, y furent foudroyés par l'artillerie et passés au fil de l'épée. Parmi eux se trouvaient cinq membres du nouveau divan, espèce de conseil de gouvernement que le général en chef avait créé, et dont il avait fait toutes les

nominations. Saisis à la tête de la révolte, ils furent fusillés, et il en fut de même de tous ceux que l'on prit ainsi les armes à la main. On en exécuta, pendant plus d'un mois, une douzaine tous les jours. Quelques-uns ont porté ce nombre à trente, d'après la correspondance du secrétaire du général en chef, qui en dressait la liste quotidienne et qui l'affirme dans ses Mémoires. Tout cela se faisait de la manière la plus arbitraire, et dans l'absence la plus complète de toute espèce de formalité. Les cadavres étaient portés à la rivière, pendant la nuit, dans des sacs, comme la justice de Louis XI. On ne conçoit pas que, dans une république représentative, un général ait osé s'attribuer ainsi le droit de vie et de mort, même dans un pays conquis, chez des peuples de l'Orient. Et ce n'était pas à des exécutions ainsi ordonnées sur des hommes pris les armes à la main, que se bornaient les rigueurs du général en chef. On peut voir, dans sa correspondance qui a été rendue publique, comment il ordonna le supplice d'une foule de malheureux qui ne lui donnaient pas tout l'argent qu'il exigeait, ou qui restaient fidèles à leur patrie. Il écrivait au général Dugua, le 19 janvier 1799 : « Faites fusiller tous les Maugrabins, « Mecquiens venus de la Haute-
« Egypte et qui ont porté les armes
« contre nous. Faites fusiller Abd-
« Allah et Achmet, tous ceux qui se
« seraient mal conduits, tous ceux qui
« ont invité les Turcs à l'insurrec-
« tion. » Puis au même, le 19 juin :
« Ceux qui seront prévenus d'avoir
« tenu des propos contre les Fran-
« çais seront fusillés. » Enfin, le 8
juillet : « Vous ferez fusiller les nom-
« més Hassân, Jousset, Ibrahim, Sa-
« leh, Mahamet, Bekir, Mustapha,

« tous mamelucks. Vous ferez tran-
 « cher la tête d'Abdallah-aga, ancien
 « gouverneur de Jaffa, détenu à la
 « citadelle, etc., etc. Et cependant cet
 homme n'était pas d'un naturel
 haineux, ni cruel; d'ailleurs il n'y
 avait pas, dans tous ces malheureux
 qu'on immolait par ses ordres, un
 seul individu qui pût exciter en lui
 un ressentiment personnel. C'était
 par un calcul politique qu'il pronon-
 çait ainsi sur leur sort. Comme il l'a
 dit un jour, en politique les hommes
 ne doivent être que des chiffres. Leur
 vie et leur mort ne lui importaient que
 dans les conséquences que l'une ou
 l'autre pouvait avoir sur ses projets.
 Et, il faut le dire à la honte de l'hu-
 manité, ce système de terreur, qu'il
 a ensuite quelquefois continué dans
 notre Occident, lui réussit alors com-
 plètement auprès des Orientaux. Par
 là il obtint de l'argent, des vivres, la
 plus complète soumission, où l'indul-
 gence et la faiblesse l'eussent inévita-
 blement perdu. Ainsi son pouvoir s'af-
 ferma assez bien en Égypte, et il ne te-
 nait qu'à lui d'y rester encore long-
 temps paisible. On crut qu'il avait pris
 cette résolution quand on le vit s'y
 fortifier, établir des magasins et des
 ateliers sur différents points, et visiter
 successivement l'isthme de Suez, la
 mer Rouge, le Delta et la frontière de
 Syrie. Mais déjà il ne supportait
 qu'avec peine l'ennui d'une contrée où
 il pouvait se regarder comme prison-
 nier, dans laquelle son activité, son
 ambition avaient des limites. Il reçut
 alors quelques avis des contrées du
 Liban, dont les peuples se montraient
 disposés en sa faveur. On sait aussi
 qu'en partant de Paris il s'était abou-
 che avec les chefs de la nation juive;
 qu'il leur avait promis de rétablir le
 temple de Jérusalem, et que pour cé-
 lébrer il avait reçu de fortes sommes d'ar-

gent. Ce fut sans doute une des cau-
 ses de l'expédition de Syrie. Il avait
 appris, dans le même temps, que Djez-
 zar-Pacha accumulait dans Saint-Jean-
 d'Acre des armes, des munitions et
 des trésors considérables. S'il pou-
 vait s'en rendre maître, s'il pouvait
 ensuite s'emparer d'Alep, de Damas,
 de toute la Syrie, il réunirait trois
 cent mille hommes, juifs, chrétiens
 ou musulmans, les armerait, les diri-
 gerait; et Constantinople était à lui; il
 faisait une révolution dans l'Orient....
 Quelle perspective! Ce fut avec ces
 idées qu'au mois de fév. 1799, il entra
 dans le désert qui sépare la Syrie de
 l'Égypte, avec douze mille hommes,
 sans vivres, sans munitions, et après
 avoir fait embarquer, sur deux bâti-
 ments de transport, l'artillerie qu'il
 destinait au siège de Saint-Jean-d'A-
 cre. Il trouva, dès les premiers jours,
 quelques ressources dans El-Arisch et
 dans d'autres forts dont il réussit à
 s'emparer. La place de Jaffa résista
 plus long-temps, et la garnison, qui n'é-
 tait pas de moins de cinq mille hom-
 mes, se défendit d'abord avec quelque
 valeur; puis se rendit avec une fai-
 blesse, une crédulité qu'elle expia
 cruellement. Toute la cité fut livrée
 au pillage pendant plusieurs heures,
 et, ce qui est plus déplorable, ce que
 n'autorisent pas même les terribles
 lois de la guerre, cette garnison qui,
 après avoir disputé le terrain pied à
 pied, s'était réfugiée dans un fort, où
 elle pouvait résister encore, où
 elle avait été reçue en capitulation
 par deux aides-de-camp du général
 en chef, cette malheureuse garnison,
 disons-nous, fut égorgée de sang-
 froid, neuf jours après s'être rendue;
 Bonaparte, dont la mémoire reste
 souillée de cette tache, n'a point dé-
 nié le fait; il a déclaré seulement que
 le nombre des victimes ne se montait

qu'à douze cents, au lieu de quatre mille, auquel l'ont porté des témoins oculaires; et il a dit, ce qui, du reste, était vrai, ce qui est sa seule excuse, qu'il lui était impossible de nourrir un si grand nombre de prisonniers; qu'il lui eût fallu les renvoyer, en leur donnant une escorte que ne pouvait fournir sa petite armée, ou les rendre à l'ennemi, ce qui était un inconvénient plus grave encore. Bourrienne, qui était présent, déclare que l'horrible condamnation qui envoya à la mort ces malheureux, fut prononcée par un conseil de guerre, où le général en chef ne se montra pas de l'avis le plus rigoureux, qu'il ne céda qu'à une terrible, mais trop évidente nécessité. Lorsque fut consommé ce sanglant sacrifice, l'armée continua sa marche vers Saint-Jean-d'Acre; et elle arriva devant cette place le 18 mars 1799, dépourvue d'artillerie, n'ayant rien de ce qu'exigeait un siège de cette importance. Bonaparte voulut néanmoins qu'à l'instant même ce siège fut commencé. Il ignorait que cette *bicoque*, comme il se plaisait à la nommer, était entourée de fossés, de bonnes murailles flanquées de tours; qu'elle avait, sur ses remparts, l'artillerie des Français, prise, dans la traversée, par les Anglais, qui s'étaient hâtés de l'apporter dans la place pour y servir à sa défense. Le général en chef ne savait point encore que cette défense était dirigée par Sidney Smith lui-même et l'ingénieur français Phélippeaux (*voy. ce nom, XXIV, 24*). On ouvrit la tranchée dans le sable, et elle avait à peine trois pieds de profondeur que les attaques se succédèrent avec la plus extrême violence. Trois pièces de gros calibre, apportées de Jaffa, les seules que possédait l'armée française, furent à peine

misées en batterie sur des masses de sable mouvant qu'elles durent commencer le feu, et qu'aussitôt de meurtriers assauts furent suivis des sorties de la garnison qui ne furent ni moins sanglantes ni moins terribles. Trois fois les assiégeants pénétrèrent dans la place, et trois fois ils en furent repoussés avec de grandes pertes. Cette lutte opiniâtre ne fut suspendue, pendant quelques jours, que par la nécessité de marcher avec une partie de l'armée contre les peuples du Liban, les mêmes qui avaient offert secrètement de se réunir aux Français, et qui, maintenant soulevés contre eux, entouraient une faible division que commandait Kléber (*voy. ce nom, XXII, 462*). La présence du général en chef frappa de terreur cette foule indisciplinée; elle fut dispersée au Mont-Thabor, et Bonaparte se hâta de revenir au siège de Saint-Jean-d'Acre, où il reprit ses attaques avec une nouvelle vigueur, mais sans plus de succès. Après deux mois de travaux et d'efforts inouïs, après avoir perdu un tiers de son armée, menace de perdre le reste par la fatigue, le feu, la peste et la famine qui se ruèrent à la fois sur ces pauvres débris, il fallut enfin penser à reprendre le chemin de l'Égypte. Il fallut renoncer à une entreprise dans laquelle le général en chef voyait encore la conquête du monde! Jamais il n'avait éprouvé de pareille déception, de revers aussi positif, aussi incontestable, et il fut plongé dans une profonde affliction; mais il ne se désespéra pas; il conserva sa présence d'esprit, et songea à tous les moyens d'assurer sa retraite. Ayant à craindre d'être suivi par une armée turque annoncée depuis long-temps, et que devait commander le grand-visir, il ordonna à ses soldats, pour ne lui rien laisser, de tout

brûler, de tout détruire sur son passage. C'était bien la véritablement une guerre de destruction et de mort : jamais il n'y en eut de plus horrible. Les ordres du général en chef ne furent que trop exécutés, et les colonnes marchèrent à la lueur des flammes ; l'incendie ne cessa qu'au désert, lorsqu'il ne trouva plus d'aliment ! Une circonstance plus déplorable encore de cette affreuse retraite, c'est que le général en chef fut obligé, à Jaffa, aux mêmes lieux où, deux mois auparavant, il avait fait égorger tant de soldats ennemis, d'empoisonner les siens pour qu'ils ne tombassent pas vivants dans la main des Turcs, qui n'eussent pas manqué d'assouvir sur eux leurs vengeances. Mais que pouvait-il donc arriver de pire à ces pauvres moribonds que d'être achevés par le poison, qu'ils reçurent de la main de leurs compatriotes ! Après beaucoup de controverses et de dénégations, il est resté constant, et Bonaparte lui-même l'a reconnu, que les pestiférés les plus malades qui se trouvaient dans l'hôpital de Jaffa, reçurent, par ses ordres, une dose de laudanum qui termina leur triste destinée. On ne peut plus discuter aujourd'hui que sur le nombre des victimes et la possibilité de les soustraire à un pareil sort. Les plus impartiaux portent ce nombre à soixante, et c'est l'opinion du docteur Desgenettes, qui refusa, avec tant de générosité et de courage, d'être lui-même l'exécuteur de cet odieux assassinat. Les gens qui n'ont pas voulu qu'un seul tort pût être reproché au général en chef, les gens qui n'écrivent pas l'histoire pour éclairer, mais pour tromper la postérité, ont encore dit, afin d'excuser cette barbarie, que Bonaparte manquait de moyens de transport, ce qui est

vrai, et que ces malheureux auraient porté la peste dans l'armée, ce qui n'est pas moins exact. Mais pourquoi ne pas les abandonner à leur triste sort ? et puisque l'ennemi allait entrer à Jaffa, puisque les Français ne devaient pas y rentrer et qu'il n'y en restait pas d'autres que ces moribonds, qu'importait au général en chef qu'ils jetassent dans l'armée turque des miasmes pestilentiels ! Que lui importait même que les musulmans hâtassent de quelques minutes leur inévitable trépas ? Et pourquoi s'être chargé lui-même de cette atrocité ? Il en a senti, plus tard, toute l'énormité, et il a fait d'inutiles efforts pour s'excuser. Celui qui, au refus de Desgenettes, s'était chargé de l'exécution, le pharmacien Royer, est mort sur le rivage africain, d'où Bonaparte n'a jamais permis qu'il revînt en Europe ! — Le récit de cette invasion en Syrie est un tissu de cruautés et de faits tellement révoltants, qu'en deux mois, il s'y en trouve plus que dans l'histoire de beaucoup de conquérants. Bonaparte, qui, sans doute, n'y pensait qu'avec douleur, a fait tous ses efforts pour qu'on en ignorât les détails. Jamais il n'a écrit rien de plus faux et de plus mensonger que le rapport qui fut envoyé au Directoire et la relation dont il se fit précéder auprès de l'espèce de gouvernement qu'il avait laissé au Caire. Son secrétaire, Bourrienne, qui cependant était accoutumé à sa méthode, s'arrêta étonné, et ne put continuer d'écrire sous sa dictée, quand il en vint aux quarante pièces de canon, aux cinquante drapeaux, qu'il disait avoir pris ; puis aux fortifications de toutes les places, même celles de Saint-Jean-d'Acre, qu'il affirma avoir fait raser ; enfin quand il assura que l'armée turque destinée à reprendre

l'Égypte était entièrement détruite, et tout l'Orient hors d'état de rien entreprendre contre lui... Pour appuyer tous ces mensonges et mieux cacher sa détresse, il fit au Caire une entrée triomphale, et donna aux habitants des fêtes magnifiques. Mais, dans le même temps, plusieurs insurrections éclataient dans la Basse-Égypte, où un inspiré qui avait réuni plusieurs milliers de sectaires, commença sa mission par l'égorgement des Français. Il fallut employer contre lui des moyens très-violents, et ce fut à cette occasion que le général Lanusse fit réduire en cendres la ville de Damieh. On ne pouvait pas douter que ces soulèvements n'eussent été en secret fomentés par les beys et les Anglais, qui avaient partout des émissaires, et qu'ils ne fussent les avant-coureurs d'entreprises plus importantes. On vit à la même époque les beys d'Ibrahim et de Mourad s'approcher des côtes, et l'on fut convaincu que ce mouvement était concerté avec le débarquement de l'armée turque, la même dont Bonaparte venait d'annoncer l'entière destruction... Elle parut bientôt devant Alexandrie, où le général en chef fut obligé de se rendre avec toutes les forces qu'il put réunir. Sa présence força les mamelucks à rentrer dans le désert. Mais déjà les Turcs avaient opéré leur débarquement, au nombre de dix-huit mille hommes, sous les ordres d'un pacha, et ils s'étaient établis dans la presqu'île d'Aboukir, dont ils avaient pris le fort. Au premier coup d'œil, le général en chef voit tout le vice de leur position, qui n'avait d'appui que ce fort et quelques redoutes formées à la hâte dans des sables mouvants. Il les fait attaquer aussitôt avec toute la vivacité, la précision qu'en pareil cas il savait si bien imprimer à

ses troupes. En moins de trois heures ces redoutes sont enlevées, et toutes l'infanterie musulmane passée au fil de l'épée ou jetée dans la mer, à l'exception de deux mille hommes qui se réfugièrent dans le fort, où trois jours après ils furent obligés de capituler. Le pacha prisonnier fut conduit au Caire, où Bonaparte alla lui-même jouir de cette victoire si brillante, venue si à propos, et qui fit sur l'esprit des Égyptiens une si vive impression. Son armée pensa qu'il allait en profiter pour réparer ses pertes et rétablir l'ordre et la discipline. Un esprit ordinaire eût ainsi fait, sans nul doute, et il eût été persuadé que par là il assurait son avenir et celui de ses troupes ; mais on a vu par quels motifs et dans quel but le général en chef avait quitté la France. Ce fut parce que le Directoire était trop fort, parce qu'il ne put se mettre à sa place qu'il partit, en 1798. Certes les choses avaient bien changé depuis cette époque : les défaites éprouvées depuis six mois, en Allemagne, en Italie, rendaient bien différente la position de ce gouvernement. La moindre secousse pouvait le renverser ; et, pour nous servir de l'expression familière de Bonaparte, il avait enfin tout lieu de penser que *la poire était mûre*. Depuis long-temps il n'avait reçu que fort incomplètement des nouvelles d'Europe, et il ne savait encore que très-imparfaitement les désastres des armées françaises en Italie et en Allemagne. Quelques rapports qu'il eut alors avec les stations anglaises, et surtout avec Sidney Smith, lui fournirent une occasion de lire les journaux d'Europe ; et il apprit tout ce qui s'était passé ; il sut tous les périls dont la république était menacée par la troisième coalition, et à quel point le Directoire était ébranlé.

combien sa chute était imminente. C'était la force et la stabilité de ce gouvernement qui l'avaient fait partir : ce fut la faiblesse et le mépris dans lesquels il était tombé qui le firent revenir. Il ordonna, dans le plus grand secret, les préparatifs de son départ, qui dut avoir lieu sur une petite escadre composée de deux frégates et de deux autres petits bâtiments. C'était à peu près tout ce qui restait de l'immense flotte partie de Toulon l'année précédente. Cette escadrille, avec un équipage de cinq cents hommes, fut placée sous les ordres de Gantheaume (voy. ce nom, LXV, 98), et Bonaparte s'y embarqua, le 23 août 1799, avec quelques-uns de ses officiers, de ses amis les plus intimes : Launes, Murat, Berthier, Junot, Bourrienne, etc. Il laissa le commandement à Kléber ; mais, voulant éviter des explications avec ce général dont il redoutait la raideur, il lui assigna un rendez-vous auquel il ne devait pas se trouver, puisqu'il partit deux jours auparavant. Les stations anglaises semblèrent s'ouvrir pour le laisser passer : ce qui a fait dire, avec quelque vraisemblance, que c'était d'accord avec Sidney Smith, à qui l'aurait promis d'agir pour les Bourbons. S'il en fut ainsi, et si ce fut d'après les instructions du ministère anglais que le commodore se conduisit de la sorte, l'un et l'autre ont dû, plus tard, en éprouver de grands regrets. Quoi qu'il en soit, cette périlleuse traversée se fit en quarante-cinq jours, de la manière la plus heureuse ; la flottille, se dirigeant à l'ouest, longea les côtes d'Afrique et vint relâcher dans le port d'Ajaccio. Forcé de rester huit jours dans sa patrie, qu'il n'avait pas vue depuis six ans, Bonaparte sembla moins touché de ce bonheur qu'impatient d'un retard qui

pouvait être contraire à ses projets. Lorsqu'il parvint enfin à la vue de Toulon, une escadre ennemie l'obligea de faire un grand détour ; et ce détour fut pour lui une faveur du ciel, puisqu'il le rejeta loin d'une rade où il lui eût été impossible de se soustraire à la quarantaine, et qu'avant au contraire abordé à Fréjus, le 9 octobre 1799, il y fut accueilli par une population enthousiaste, qui ne lui demanda pas compte des motifs de son retour, et qui n'exigea point qu'on le soumit aux lois sanitaires. Son débarquement se fit sans le moindre retard ; et aussitôt il se mit en route pour Paris, où il arriva dans les circonstances les plus favorables à ses vues. Cette fois il put dire que *la poire était mûre*, car elle était près de tomber. Déjà, depuis plusieurs mois, les hommes les plus intéressés à perpétuer la révolution, les hommes qui croyaient ne pouvoir transiger ni avec les puissances coalisées, ni avec l'ancienne dynastie, cherchaient dans leurs rangs un homme qui pût être chargé de la dictature. Ils l'avaient en vain offert à plusieurs généraux, car c'était d'une épée que tous les partis sentaient qu'ils avaient besoin. Après tant de chimériques conceptions, tant d'avortements et de folles utopies, les auteurs eux-mêmes de toutes ces déceptions avaient enfin compris qu'il n'y a point de gouvernement possible sans l'unité et la fixité du pouvoir. Long-temps persécuteurs des princes et des rois, ils cherchaient maintenant un homme qui voulut bien l'être. Ils s'étaient inutilement adressés à Moreau, incapable de porter un pareil fardeau ; à Joubert, jeune ambitieux qui l'aurait bien voulu, mais qui était mort en essayant de s'en rendre digne ; enfin à Bernadotte, qui alors professait hau-

tement sa haine pour les rois. Voilà où les choses en étaient lorsque Bonaparte se présenta. Certes Fontanes a bien eu raison de dire qu'il avait trouvé la couronne dans la boue. Dès qu'il parut, tous les regards se fixèrent sur lui, les uns par espoir, les autres par crainte, surtout parmi ceux-là, les directeurs, qui pouvaient, qui auraient du lui demander compte de la violation des lois sanitaires, de la désertion, de l'abandon de son armée, et qui n'osèrent rien de plus que de lui offrir un autre commandement. Pour lui, ces directeurs étaient presque tous des hommes nouveaux; car, depuis son départ, le gouvernement avait été changé et mutilé par deux ou trois révolutions. Son premier soin fut de les étudier et de savoir le parti que, dans ses vues personnelles, il pourrait tirer de chacun d'eux. Barras était le seul qui se fût maintenu depuis la fondation: mais on sait que cet ancien protecteur l'avait des long-temps pénétré, et que même il s'était mis en rapport avec le parti des Bourbons, ce qui, depuis ses relations avec les Autrichiens, n'était en aucune façon le fait de Bonaparte. Il l'abandonna donc complètement, disant avec raison que c'était un homme usé, un homme *pourri*. Gobier et Moulins étaient des hommes d'une faible portée, et d'ailleurs attachés de bonne foi au système républicain; ainsi il n'y avait rien à faire d'eux, ni avec eux (*voy. Gobier, LXV, 498*). Restaient Sieyès et Roger-Ducos, qui marchaient de concert. Bonaparte avait bien quelques préventions contre le grand fabricant de constitutions, contre l'*idéologue* abbé; et dans un dîner où ils se trouvèrent en présence, il affecta pour lui un dédain qui le choqua vivement. Mais tous les deux étaient trop

habiles pour s'arrêter à de petites considérations; des amis communs leur firent aisément comprendre que d'un rapprochement entre eux dépendait le succès de leurs plans. Ils eurent plusieurs conférences et se trouvèrent suffisamment d'accord, non qu'ils eussent les mêmes vues, mais parce que chacun d'eux se flatta de faire triompher les siennes. Sieyès avait beaucoup d'amis dans les deux Conseils, surtout dans celui des Anciens; il en initia plusieurs dans le complot: tels que Regnier, Cornet, Cornudet, Lemercier, etc.; d'autres y entrèrent sans qu'on leur fit de confidences; et il en fut de même de beaucoup de généraux attachés au char de Bonaparte. Les ministres Fouché, Talleyrand et Bruix en firent également partie; il n'y eut que Dubois-Crancé, chargé du portefeuille de la guerre, que l'on ne put entraîner. Il en eut cependant connaissance, et vint un jour le révéler aux timides directeurs, ne leur demandant qu'un ordre pour arrêter et faire fusiller les conspirateurs. Mais cet ordre, ils n'osèrent le donner; aucun d'eux ne comprit l'imminence du péril, et ils hésitaient, ils délibéraient encore, quand leurs ennemis avaient déjà tout arrangé, tout préparé pour les renverser. Dès le 14 brumaire, Fouché avait fait dire à Bonaparte qu'il fallait se hâter; quo, sans cela, tout était perdu; et, tous les jours, dans de nouvelles conférences, on assignait les postes, on distribuait les rôles. Quelques-uns avaient d'abord pensé qu'il ne s'agirait que d'un changement de personnes, comme cela s'était fait quelques mois auparavant, et que, par ce moyen, on introduirait Bonaparte au Directoire, malgré l'insuffisance de son âge; mais lui-même repoussa bien loin cette idée. C'était

une révolution complète, un changement absolu qu'il fallait faire. Dès que l'on se fut assuré de la majorité au Conseil des Anciens, on décida qu'en vertu d'un article de la constitution, qui lui en donnait le droit, ce conseil transférerait le Corps-Législatif à Saint-Cloud et qu'en même temps, ce qui n'était point aussi constitutionnel, le même conseil nommerait Bonaparte général en chef de toutes les troupes qui se trouvaient dans la capitale. Le 18 brumaire avant été fixé pour rendre ce décret, Bonaparte réunit ce jour-là chez lui, dès le matin, sous différents prétextes, une foule de généraux et d'officiers qui lui étaient dévoués. Sa petite maison de la rue Chanteraine étant insuffisante, ils restèrent dans la cour, dans la rue et jusque sur le boulevard. A huit heures, dès qu'on lui eut envoyé le décret, comme cela était convenu, il monta à cheval et se mit en marche, suivi de ce nombreux cortège et d'un régiment de dragons, amené par Sébastiani, qui en était colonel. Son arrivée aux Tuileries et son entrée au Conseil des Anciens furent ainsi très-imposantes, et il y reçut de nombreux applaudissements. « La République périssait, dit-il, vous l'avez vu, et votre décret vient de la sauver. Malheur à ceux qui veulent le trouble et le désordre; je les arrêterai, aidé des généraux Berthier, Lefebvre et de tous mes compagnons d'armes. Nous voulons une république fondée sur la vraie liberté, sur la représentation nationale; nous l'aurons, je le jure en mon nom et en celui de mes compagnons d'armes... » Un des membres du Conseil ayant fait observer que, dans ce serment, il n'était pas question de la constitution, cette motion fut écartée, parce que, le décret

de translation étant prononcé, il n'était plus permis de délibérer. On leva la séance, et dans le même moment, il en fut ainsi au Conseil des Cinq-Cents, que présidait Lucien Bonaparte. Le général en chef sortit pour aller passer en revue quelques régiments qu'on avait réunis dans le jardin des Tuileries; et il se rendit ensuite à la commission des inspecteurs, véritable foyer de la conspiration, où l'on s'occupa de toutes les mesures à prendre pour le lendemain. Sieyès et Roger-Ducos vinrent y apporter leur démission. On espéra un moment que Gohier et Moulin l'y apporteraient également; mais ils vinrent, au contraire, pour protester contre ce qui se faisait, et ils retournèrent fort mécontents au Luxembourg, où ils se flattèrent de former avec Barras une majorité qui eût encore réuni tous les pouvoirs. Mais cet homme, naguère si énergique, qui avait donné des preuves de courage si manifestes au 9 thermidor, au 13 vendémiaire, était tombé dans un état de nullité et d'abaissement inexplicable. Il se plaignit amèrement d'être joué, trompé par celui qu'il avait tiré du néant; il le dit tout haut, dans son cynique et grossier langage, et, au moment où l'on croyait qu'il allait protester, il consentit à signer non-seulement sa démission, mais une lettre aussi vile que méprisable, préparée par Bruix et Talleyrand, qui se hâtèrent de la porter à Bonaparte. Ainsi il n'y eut plus de majorité directoriale, et par là fut brisé et détruit cet éphémère gouvernement. Les conjurés, réunis dans la salle des inspecteurs, convinrent de lui substituer trois consuls; et ces trois consuls furent Bonaparte, Sieyès et Roger-Ducos. Le premier, commençant ce jour-là même à user de ses pou-

voirs, distribua les rôles du lendemain : Murat fut envoyé à Saint-Cloud avec un corps de cavalerie, Macdonald à Versailles ; et, ce qui annonçait l'intention de l'avilir, Moreau reçut la mission d'être en quelque sorte le geôlier des directeurs opposants, de les tenir prisonniers au Luxembourg ; Lefebvre, dont on était sûr, resta commandant de Paris. Là se termina cette journée du 18 brumaire, où tout se passa au gré des conjurés, où tout dut faire espérer que celle du lendemain serait décisive ; que tout se terminerait sans peine à Saint-Cloud, par un décret à la satisfaction des conjurés. Cependant il n'en fut pas tout-à-fait ainsi ; le parti républicain savait tout, et il se préparait à la résistance ; plusieurs réunions avaient eu lieu. Sieyès, qui en fut informé, voulut faire arrêter quarante des chefs ; mais Bonaparte, plein de confiance dans l'ascendant de son nom et de sa fortune, s'opposa à toute mesure de rigueur. On va voir que cette imprévoyance ou cette générosité pensa lui coûter cher. Les deux Conseils étaient convoqués pour onze heures, et Bonaparte se rendit, dès le matin, avec son état-major, à Saint-Cloud, où il s'établit dans la salle préparée pour les commissions des inspecteurs qui, de même qu'aux Tuileries, devint le quartier-général des conjurés. La plus grande partie des députés arriva à l'heure prescrite ; mais, les salles n'étant pas prêtes, ils se répandirent en groupes dans les cours et les jardins, où ils se communiquèrent leurs idées et se concertèrent sur les moyens de sauver la république, évidemment en péril. La séance ne put s'ouvrir qu'à deux heures. Gaudin ayant voulu commencer celle des Cinq-Cents par la proposition de remercier les

Anciens de ce qu'ils avaient fait la veille, et de former une commission chargée d'aviser aux moyens de sauver la patrie, fut interrompu par des cris : *A bas la dictature ! la constitution ou la mort !* Et l'on décréta que chaque député prêterait à l'instant serment de fidélité à cette constitution. On fit un appel nominal, et Lucien Bonaparte, lui-même, fut obligé de quitter le fauteuil pour prêter ce serment, que certes il n'avait guère envie de tenir. Pendant ce temps, la discussion n'était pas moins orageuse au Conseil des Anciens, où de vives réclamations s'étaient élevées contre le décret de la veille, de la part de ceux qui n'avaient pas même été convoqués pour y concourir. Enfin, dans les deux chambres, la discussion prenait une direction tout-à-fait différente de ce dont on s'était flatté, et il n'y avait plus le moindre espoir de faire adopter les propositions dont on était convenu la veille. C'était une révolution manquée, et les conjurés allaient se trouver dans un péril imminent. Bonaparte et Sieyès le comprirent, et ils virent que l'audace et la force pouvaient seules les sauver. Alors le général se décide à paraître devant les Conseils, à la tête de son état-major. En traversant la cour, il rencontre Augereau, qui lui dit avec un ton railleur et une secrète joie : « Te voilà dans une belle position ! — C'était bien pis à « Arcole, » répond Bonaparte ; et il entre au Conseil des Anciens, ayant Berthier et Bourrienne à côté de lui. Son émotion était grande, et il n'était pas orateur. Ses paroles furent coupées, incohérentes, et certes on peut dire que ce ne fut pas à ce discours qu'il dut le succès de cette grande entreprise. On l'a depuis singulièrement tronqué et défiguré ; nous es-

raierons d'en rendre quelques traits d'après les autorités les moins recu-
sables. On n'entendit guère d'abord
que des mots vagues, tels que *gloire*,
France, *franchise d'un soldat*, *frères*
d'armes. Le président lui ayant adressé
quelques questions, il y répondit d'une
manière confuse, et prononça les
mots de *volcan*, *d'agitations sourdes*,
de constitution violée au 18 fructidor.
Vinrent ensuite les mots de *César*, de
Cromwell, ceux de *liberté* et d'*éga-*
lité. « Vous oubliez la constitution, »
lui dit un député. Troublé par cette
apostrophe, il balbutie encore quel-
ques mots d'*intrigants*, d'*hypocri-*
tes; puis il accuse Barras et Mou-
lins de lui avoir proposé de se mettre
à la tête d'un parti. A ces mots, qui
révoltèrent par leur fausseté, il éclata
un grand bruit dans la salle. « Faites
« connaître, lui dit-on, les proposi-
« tions qui vous ont été faites, vous
« ne devez rien cacher. » Ces inter-
ruptions, ces apostrophes le trouble-
rent, l'effrayèrent plus que tout le reste,
et il dut se croire perdu: il l'était réelle-
ment, si la majorité du Conseil, si le
président Lemercier n'eussent pas été
dans le complot, et décidés à l'é-
couter jusqu'à la fin. Un mot, un coup
de sonnette pouvaient le mettre hors
la loi, l'envoyer à l'échafaud; c'est à
cela, sans nul doute, que tint sa des-
tinée, dans ce mémorable jour. Il finit
par être si déconcerté, si embarrassé,
que Bourrienne se crut obligé de lui di-
re, en le tirant par le pan de son habit:
Sortez, général, vous ne savez plus ce
que vous dites. Il sortit en effet brus-
quement, en s'écriant: « Qui m'aime
« mène suive ! » On crut qu'il avait per-
du la tête, et ses amis en furent épou-
vantés. Cependant il ne manqua ni de
courage ni de présence d'esprit. Ju-
geant bien de sa position, il voit
que le seul moyen de salut qui lui

reste est de s'adresser au Conseil
des Cinq-Cents. C'est de cette assem-
blée que tout dépend, et quelque mal
disposée que soit la majorité, de gré
ou de force, il faut la dominer. Alors
il n'hésite pas, et prenant avec lui une
compagnie de grenadiers, il se pré-
sente à la porte de la salle, où l'on
finissait de prêter serment à la cons-
titution. A la vue des baionnettes,
quelques cris se font entendre, et les
soldats semblent hésiter; mais le Ru-
bicon est passé; Bonaparte ne peut
plus reculer: il va droit à la barre.
« Quoi? s'écrient une foule de voix,
« des armes, des soldats? à bas le
« dictateur, à bas le tyran! » Un grand
nombre de députés s'élancent au mi-
lien de la salle, l'entourent, lui adres-
sent de vives interpellations, lui
prescrivent de sortir. Bigonnet le sai-
sit d'une main vigoureuse et va le
traîner à la porte, lorsque les grena-
diers viennent à son secours. On a
dit que, dans ce tumulte, des poi-
gnards avaient été levés contre lui;
et certes il n'y aurait eu en cela rien
d'étonnant, ni qui pût être blâmé. Si,
dans cette occasion, l'histoire doit
faire un reproche aux représentants
de la France, ce n'est assurément pas
de s'être défendus, mais, au contraire,
de n'avoir pas résisté, de n'être pas
morts sur leurs chaises curules,
comme avaient juré de le faire, pen-
de jours auparavant, Jourdan, Ange-
reau et quelques autres. Du reste, il
a été reconnu que cette accusation
d'assassinat et de poignards n'était
qu'un grossier mensonge de Roederer
et de Talleyrand qui, le lendemain,
rendirent compte de tout cela dans
les journaux, et que la tourbe des
historiens a copiés sans discerne-
ment (voyez ARÉNA, LVI, 408).
Dans cette lutte si audacieuse de la
part des agresseurs, il n'y eût d'ac-

cident qu'à l'habit du grenadier Thome, qui fut légèrement déchiré. Bonaparte, porté, entraîné, sortit de la salle, poursuivi des cris *hors la loi, à bas le tyran, à bas Cromwell!* Dès qu'il fut dans la cour, au milieu des soldats, il se mit à les haranguer, à les amenter, disant que l'on avait voulu l'assassiner. Pendant ce temps le président Lucien, resté aux prises avec les députés furieux, était injurié, menacé; sommé de mettre son frère hors la loi. Celui-ci, entendant le tumulte, envoie dans la salle un peloton de grenadiers qui, se mêlant à la foule des députés, parvient à dégager Lucien et le ramène auprès du général. La crise était au plus haut degré, et il fallait sur-le-champ prendre un parti décisif; tout moyen de persuasion était impossible, il n'y avait plus que ceux de la force... Les deux frères l'ont compris: ils montent à cheval, ils haranguent les troupes. « Le Conseil des Cinq-Cents est dissous, » leur dit Lucien; c'est le président qui vous le déclare. Des assassins en ont envahi la salle; et ils m'en ont expulsé, ils en ont expulsé la majorité; je vous somme de marcher à sa délivrance. » Alors Leclerc, beau-frère de Bonaparte, et Murat, qui aspire à le devenir, ébranlent un bataillon de grenadiers et le conduisent à la porte de la salle. A la vue des baïonnettes, les députés poussent des clameurs que le tambour convre bientôt. « Grenadiers, en avant! » dit Leclerc. Les grenadiers entrent au pas de charge, ils dirigent leurs baïonnettes sur la poitrine des députés, qui prennent la fuite les uns par les couloirs, les autres par les fenêtres. Dans un instant la salle est vide, Bonaparte est maître du champ de bataille. Comme à Lodi, comme au pont d'Arcole, il n'a pas

tourné la position, c'est en marchant droit à l'ennemi qu'il a triomphé. La victoire est décisive et, selon sa coutume, il n'est plus occupé que des moyens de la mettre à profit. Son frère réunit à la hâte une cinquantaine de députés des Cinq-Cents, les seuls qui eussent voulu entrer dans la conjuration, et avec cette faible minorité, il prononce la nullité d'une constitution qui avait quatre ans de durée, et qui déjà était la troisième depuis la chute de la monarchie. Au gouvernement directorial sont substitués trois consuls, Bonaparte, Sieyès et Roger-Ducos, qui à l'instant prennent possession. Le Conseil des Anciens, qui attendait le décret, l'adopte à l'instant même, et tout est consommé. — Le reste de la nuit fut employé à des mesures de sûreté et de précaution que réglèrent Talleyrand, Fouché et d'autres associés du complot, Rœderer, Regnaud de Saint-Jean-d'Angely, réunis à la commission des inspecteurs. Le premier consul n'en sortit qu'à trois heures du matin, quand il fut bien assuré que tout allait selon ses vœux, qu'aucune opposition n'était à craindre; et il vint coucher pour la dernière fois dans sa maison de la rue Chantereine, où sa femme, en proie aux plus vives alarmes, l'attendait depuis long-temps. Le lendemain, dans une proclamation qu'il fit en son nom, il adressa aux Français de très-belles promesses et leur parla encore un peu de liberté et de république. Puis voulant s'établir aussitôt dans le palais du Luxembourg, il signifia aux directeurs Gohier et Moulins qu'ils eussent à lui céder la place sur-le-champ. Quant à Barras, il le fit conduire à sa terre de Grosbois par un piquet de cavalerie, avec menace d'être fusillé, comme agent des Bourbons, s'il faisait la

moindre résistance. Des qu'il fut sorti de ses appartements, le consul en prit possession et il y mena tous les siens, sa femme et son secrétaire Bourrienne, qui, la veille, en passant avec son ami Lavalette sur la place de la Révolution, où périrent tant de victimes, Louis XVI, Marie-Antoinette, Robespierre, Danton, lui avait dit : « Nous finirons là ce soir, où demain nous coucherons au Luxembourg... » Les deux directeurs, devenus consuls, conservèrent leurs appartements, et le lendemain ils délibérèrent avec leur nouveau collègue ; mais déjà ils avaient reconnu que ce collègue était leur maître, et qu'ils auraient à peine le droit de donner un avis. Dans le premier moment, on voulut expulser du Corps-Législatif tous ceux qui s'étaient montrés contraires à la révolution, puis on dressa une liste de déportation contre soixante des chefs les plus marquants ; mais cette mesure rigoureuse fut presque aussitôt révoquée. Le consul sentit qu'après tant de révolutions et de calamités, dont il promettait de fermer la carrière, de cicatriser les plaies, il ne fallait pas ajouter à l'irritation des partis par de nouvelles proscriptions ; qu'enfin, si l'on voulait faire quelque chose de durable, il fallait l'établir sur la modération et l'équité. En conséquence de ce système que Bonaparte adopta sans peine, les proscrits de fructidor furent rappelés, à l'exception du petit nombre de ceux qui avaient ouvertement embrassé la cause des Bourbons, tels que Pichegru, Willot, Delarue, Larivière, etc. L'odieuse loi des otages et celle de l'emprunt forcé furent rapportées. Les prêtres déportés et la plupart des émigrés furent autorisés à rentrer ; on rendit même leurs biens à quelques-uns, et ceux

que le naufrage avait jetés sur la côte de Calais sortirent de la prison où le Directoire les retenait depuis trois ans. La France n'était plus accoutumée à cette générosité de la part des vainqueurs. Le gouvernement consulaire se fit donc par ce début beaucoup de partisans ; et il s'en fit encore davantage quand on le vit choisir indistinctement, pour tous les emplois, parmi les hommes de la révolution et parmi ses adversaires. Le talent, l'expérience et la probité parurent alors réellement des titres à la faveur. Peu lui importait que l'on eût combattu ou servi la cause de la révolution, pourvu que l'on montrât du dévouement pour la sienne. Ce n'était pas Bonaparte, sans doute, qui faisait tous les choix : il connaissait peu les hommes de la révolution, et moins encore ceux de l'ancienne France. Mais il recueillait, il écoutait tous les avis, et son mérite le plus incontestable est d'avoir su juger, apprécier les hommes, d'avoir su mettre chacun à sa place. Cependant, toutes les premières nominations ne furent pas également heureuses. Carnot, qui, au bout de quelques mois, remplaça Berthier au ministère de la guerre, était désigné par l'opinion publique ; mais c'était un homme de parti, et il ne pouvait de bonne foi servir un gouvernement qui s'élevait contre ses vœux et ses principes. Laplace, dont le profond savoir dans les hautes sciences avait séduit Bonaparte, était un fort mauvais administrateur ; il ne garda pas long-temps le portefeuille de l'intérieur, et le consul eut bientôt à se repentir d'avoir confié celui de la guerre à Carnot. Gaudin, pour les finances, et Cambacérès, pour la justice, étaient de meilleurs choix. La nomination de Fouché au ministère

de la police, était inévitable; il avait concouru avec beaucoup de zèle à la révolution du 18 brumaire; nul ne connaissait mieux les intrigues et les secrets des divers partis, nul n'était plus propre à les contenir et à les diriger. Reinhart, homme tout-à-fait nul, fut bientôt remplacé par Talleyrand, à qui, l'on ne pouvait se dispenser de donner un des premiers emplois. Sous la direction de ce transfuge de l'ancienne cour, la diplomatie reprit ses anciennes formes de politesse; quant au fond, elle conserva toute l'astuce que lui avait imprimée la révolution: ce fut la volonté du maître: on verra l'usage qu'il sut en faire. Pour les emplois éminents, il chercha dans les anciennes familles ceux dont le nom pouvait garantir la probité, le savoir, et il les plaça à côté des hommes d'expérience qui ne s'étaient pas trop souillés dans la révolution. Ce fut ainsi que peu à peu il calma les ressentiments du passé, et que, sans en parler si souvent et si haut qu'on l'a fait depuis, il réalisa le principe d'*union et d'oubli* et forma des tribunaux, des cours souveraines aussi probes qu'éclairées, et telles que, quinze ans plus tard, la Restauration les trouva meilleures et surtout plus monarchiques qu'elle ne les a laissées. La substitution des préfetures et sous-préfetures à ces administrations de département et de district que la révolution avait créées, et qui, depuis dix ans, n'étaient qu'un asile ouvert à tous les désordres, à toutes les passions révolutionnaires, fut aussi un changement utile; il donna à l'administration une marche régulière, monarchique, de sorte qu'après tant de variations et de vicissitudes, c'est encore la meilleure et la plus solide de nos institutions. C'était au nom de la république, en pré-

sence des hommes de la révolution, avec leur concours et, pour ainsi dire, par eux-mêmes, que se posaient ainsi les bases du gouvernement le plus despotique, le plus absolu que la France ait jamais supporté. Comme tous n'avaient pas renoncé à leurs illusions, ou que, du moins, ils semblaient en conserver quelques-unes, il fallut leur donner une apparence de liberté, des semblants de représentatif, accompagnés toutefois de choses plus réelles, de bonnes places et de larges traitements; car ce n'était pas un amour platonique que leur zèle pour la liberté. Ainsi furent nommés les sénateurs avec des dotations, des sénatoreries, puis des décorations et des titres pompeux. Vint ensuite le Corps-Législatif avec des élections à trois degrés, se résumant en dernier résultat par la volonté du maître qui, pour plus de sûreté, les condamna à un silence perpétuel! Un autre simulacre de pouvoir fut le Tribunat, où le consul plaça les républicains les plus ardents, tellement isolés et sans appui, si bien surveillés et contenus, qu'il fut aisé de voir que cette espèce de contre-poids démocratique ne subsisterait pas long-temps, et qu'aucune espèce d'opposition ne serait soufferte. Ils en prirent assez bien leur parti pour la plupart; et quand ils virent leur existence assurée par un gouvernement solide, à l'abri des révolutions et des émeutes, ils se décidèrent à jouir en paix des inévitables conséquences de la tyrannie et du despotisme. C'était un spectacle assez curieux que celui de toutes ces abjurations, de ces travestissements: et aucun des ridicules de ces parvenus n'échappait à la malignité publique; mais on était si las de révolutions, on avait si grand-peur d'en voir recom-

mencer ! Sieyès, lui-même, semblait avoir renoncé à ses utopies ; et il voulait bien que l'on admît d'autres constitutions que les siennes , à condition, toutefois, que sa fortune personnelle y fût assurée. Dès le lendemain du 18 brumaire, voyant se développer cette force de volonté et d'action qui allait tout embrasser et tout diriger, il avait dit à ses amis : « A présent, nous avons un maître ! » et il n'avait plus songé qu'à se faire une retraite honorable, et surtout lucrative. Pour cela, il tenta un dernier essai de constitution, dans laquelle auraient dominé les fonctions d'un grand-électeur nommé par le sénat. Bonaparte ne pouvait s'y méprendre ; il vit bien que ce grand-électeur ne devait être que Sieyès lui-même ; et il n'en fallut pas davantage pour que le projet fût rejeté. Les commissions des deux conseils durent en préparer un autre, également fondé sur trois consuls ; mais, pour le rendre plus monarchique, il y fut établi que ces trois consuls n'auraient ni le même rang ni les mêmes attributions et que la durée de leurs fonctions serait différente. Le premier et le second devaient garder le pouvoir pendant dix ans, et le troisième seulement pendant cinq. Sieyès comprit à quel état de nullité lui et son collègue Roger-Ducos allaient être réduits ; il refusa la seconde place, et Ducos la troisième. Tous deux recurent pour dédommagement une assez forte somme que Bonaparte n'hésita pas à leur donner ; et ils furent remplacés par Cambacérès et Lebrun, à qui le premier consul permit de représenter, en quelque façon, auprès de lui, l'un le parti révolutionnaire, l'autre celui de l'ancienne monarchie, à condition, toutefois qu'ils ne feraient rien en leur faveur, et qu'ils seraient

les muets et impassibles témoins de tout ce qu'il allait opérer pour assurer et augmenter encore son pouvoir déjà plus fort, plus absolu que celui de nos anciens rois. La nouvelle constitution, décrétée le 22 frimaire an VIII (13 déc. 1799), fut soumise, pour la forme, à l'acceptation du peuple. Bonaparte, devenu par son titre, comme il l'était déjà par le fait, premier magistrat de la république, rénissait au droit de nommer à tous les emplois civils et militaires, celui de proposer toutes les lois, de conclure et de signer tous les traités avec les puissances étrangères. Bientôt il s'établit au palais des Tuileries. Se considérant alors comme l'égal de tous les souverains, il écrivit directement, et sous sa propre signature, au roi d'Angleterre et à l'empereur d'Autriche. On a vu sur quel pied il s'était mis avec celui-ci, qui déjà lui avait écrit lorsqu'il était général en chef. Nous ne doutons point qu'il n'en ait alors reçu une réponse, mais on sait qu'il y eut toujours quelque chose de secret et de dissimulé dans ses rapports avec cette puissance. Le public ne sut donc rien des communications qu'il eut alors avec la cour de Vienne ; mais il n'en fut pas de même de l'Angleterre. Le ministre Grenville lui répondit, de la part de Georges III, qu'il ne voyait dans cette circonstance aucun motif de s'écarter des usages consacrés pour de telles communications ; que, du reste, le cabinet britannique ne traiterait qu'à condition que la France rentrerait dans ses anciennes limites, et que le meilleur moyen, pour cette puissance, d'obtenir la paix, serait de revenir à son ancienne dynastie. On conçoit tout le dépit que le premier consul éprouva d'une pareille réponse. Certes, nous ne pensons pas qu'il voulût

la paix plus que ceux à qui il la demandait : ce qu'il voulait aux yeux de la France, c'était de paraître la désirer. C'était évidemment pour cela qu'il avait écrit, et aussi pour se mettre dès-lors au niveau des rois : ce qui devait singulièrement flatter sa vanité. Par tous les autres motifs, il ne pouvait que vouloir la guerre : il en avait besoin pour accroître sa réputation, pour consolider son pouvoir ; et, d'ailleurs, il était plus que jamais en état de la faire. Abandonnée par la Russie, l'Autriche restait seule en présence des armées françaises ; et même avant le retour d'Égypte, ces armées, qui venaient d'être recrutées de 140,000 conscrits et de vieux soldats rappelés, avaient repris leur supériorité par les victoires de Masséna, en Suisse, et celles de Brune, en Hollande. D'un autre côté, la conscription allait les augmenter de trois cent mille hommes. Bonaparte, en arrivant, avait trouvé cette loi toute faite, et déjà mise en activité, ayant produit les meilleurs effets ; certes elle n'était pas de celles qu'il voulût abroger. Il y ajouta encore, en appelant sous les drapeaux tous les militaires que différentes causes en avaient éloignés. Enfin, dès son avènement au consulat, il eut à sa disposition la plus puissante armée de l'Europe, et il dut en être considéré comme le chef le plus habile. C'était par leur confiance en son habileté que les Français l'avaient élevé à un si grand pouvoir ; et, pour s'élever encore, il avait besoin d'accroître sa renommée par de nouvelles victoires. Voilà tout le secret de sa politique, voilà quel fut pendant quinze ans le mobile de toutes ses actions et de tous ses projets. Avant de se mettre en campagne, il voulut que toute la France fût pacifiée. Pour cela, il n'y

avait plus à soumettre que quelques cantons de la Vendée, qui venait de jeter une dernière lueur, mais que la défaite des puissances coalisées avait bientôt fait disparaître. Il n'y eut plus guère besoin, pour tout finir, que de quelques négociations où le consul voulut attacher les chefs par des promesses et des déceptions qui en gagnèrent plusieurs. Un seul fait souilla cette pacification, ce fut le meurtre de Frotté (voy. ce nom, XVI, 126.). Dès que la paix fut assurée de ce côté, les troupes qui y étaient employées se dirigèrent vers Dijon, où le consul réunissait une armée destinée à reconquérir l'Italie, encore tout entière au pouvoir des Autrichiens, à l'exception de Gènes, où Masséna soutenait un siège glorieux. Personne ne comprit d'abord que, pour attaquer l'armée autrichienne occupée à ce siège, vers l'extrémité septentrionale de la Péninsule, il fallût franchir le sommet des Alpes à l'autre extrémité. Mélas ne le comprit pas non plus, bien que, depuis deux mois, tous les journaux de l'Europe l'eussent annoncé. Après avoir reçu la capitulation de Masséna, il revenait tranquillement vers la Lombardie, lorsqu'il apprit que l'armée française y avait pénétré. Certes, il était bien permis de ne pas croire à une entreprise aussi audacieuse ! On a souvent comparé ce passage des Alpes à celui d'Annibal : mais ce ne fut pas en moins d'une semaine, en présence d'une armée victorieuse, supérieure par le nombre et maîtresse de fortes places, que le général carthaginois exécuta le sien : et il ne força pas son ennemi, malgré d'aussi grands avantages, à subir, dans le même mois, une honteuse capitulation. Ce fut aux premiers jours de mai 1800, après avoir franchi le Saint-Bernard et fait passer son

armée dans une étroite vallée, sous le canon du fort de Bar, que Bonaparte, à la tête de quarante mille hommes, déboucha dans les plaines de la Lombardie, tombant à l'improviste sur les faibles détachements que les Autrichiens y avaient laissés. Son avant-garde, sous les ordres de Lannes, ayant obtenu un succès important à Montebello, il passa le Pô et vint se déployer dans la vaste plaine de Marengo, où le nombre et la supériorité de la cavalerie autrichienne offraient des avantages qu'augmentait à chaque instant l'arrivée de nouveaux renforts. L'armée française était loin de pouvoir se renforcer ainsi, et si elle éprouvait un échec toute retraite lui était fermée. Cette campagne de Marengo, si mémorable, si décisive, a été l'objet de beaucoup de discussions et de controverses. Les gens de l'art la considèrent comme l'une des entreprises les plus audacieuses de celui qui se reconnaissait lui-même pour le guerrier le plus aventureux de son siècle. Mais cette audace, qui devait le perdre en présence d'ennemis capables de le comprendre, le servit merveilleusement dans cette occasion ; et elle ne contribua pas moins à la victoire que la lenteur et l'indécision de Mélas. Ce général était méthodique, sans activité et probablement très-circonscrit dans ses instructions, comme le sont toujours les généraux autrichiens. Bonaparte n'ignorait rien de tout cela, et il sut en tirer bon parti. Cependant la supériorité du nombre fut près de l'accabler, et la bataille, commencée dès le matin, était perdue pour lui jusqu'aux deux tiers de la journée. Après avoir enfoncé la droite et le centre des Français, son adversaire considéra la victoire comme tellement assurée, qu'il laissa à son lieutenant, Saint-Julien,

le soin de poursuivre l'ennemi et d'achever sa défaite. « Quant à moi, lui » dit-il, à cheval depuis minuit, je n'y » puis plus tenir. Je suis vieux (il » avait 80 ans), et je vais me coucher. » En effet, il se rendit à Alexandrie, où il était au lit depuis une heure quand on vint lui dire que la bataille était perdue. Pendant son sommeil, la gauche des Français s'était renforcée du corps de Desaix, envoyé fort loin assez maladroitement avant l'attaque, et qui, par une inspiration spontanée, était revenu au bruit du canon, comme Bonaparte a prétendu qu'en pareil cas un général devait toujours faire. La première charge que Desaix ordonna, en arrivant sur le champ de bataille, ne fut pas heureuse, et il y périt lui-même glorieusement ; mais Kellermann exécutait en ce moment avec deux régiments de cavalerie, sur la colonne victorieuse des Autrichiens, une charge admirable et qui eut les plus brillants résultats. Si l'on n'a pas refusé à ce général toute la gloire de ce beau fait d'armes, on lui a du moins contesté l'honneur d'en avoir eu la première pensée ; et le consul, général en chef, ne l'en a jamais ni loué, ni récompensé dignement, par le seul motif, sans doute, qu'en pareil cas il voulait toujours que le premier honneur et la première gloire lui fussent attribués. Quoi qu'il en soit, tout changea de face après cette belle manœuvre. Le centre des Autrichiens, qui marchait triomphant, s'arrêta tout-à-coup, et bientôt entouré par la division Desaix et la cavalerie de Kellermann, il mit bas les armes. Ce revers de fortune fut si rapide, si imprévu, que le vieux Mélas ne l'apprit que quand il n'était plus emps d'y remédier. Cependant, il

avait encore une armée plus nombreuse que celle des Français, et très-disposée à continuer une bataille qu'elle ne regardait pas comme finie ni perdue; mais rien ne put l'empêcher de souscrire à l'explicable capitulation par laquelle il se retira derrière le Mincio, remettant au vainqueur toutes les places de la Lombardie, du Piémont et de l'Etat de Gènes. La France recouvra ainsi dans un instant tout ce qu'elle avait perdu, l'année précédente, par une longue suite de revers; enfin elle reutra dans toutes les conditions du traité de Campo-Formio. L'Autriche ne céda, il est vrai, si l'on en excepte la Lombardie, que des Etats qui ne lui appartenaient pas, et que, selon son usage, elle était peu disposée à rendre aux légitimes souverains, qui ne lui eussent pas donné les compensations convenues, dès long-temps, avec Bonaparte. Si l'on considère les choses sous ce point de vue, Melas pourrait bien n'être pas aussi blâmable qu'on l'a dit; et ce qui vient à l'appui de cette conjecture, c'est que sa conduite ne fut l'objet d'aucune condamnation, ni même d'un reproche de la part de son gouvernement, et que si un peu plus tard sa retraite lui fut donnée, c'est à son grand âge et à ses longs services qu'on doit l'attribuer. Du reste, il n'y eût rien de convenu définitivement quant à la continuation de la guerre, et les hostilités recommencèrent bientôt; mais ce ne fut pas le consul qui se chargea de les diriger; il avait hâte de revenir en France pour y jouir de son triomphe. Cette victoire de Marengo, obtenue si à propos, et très-adroitement annoncée et promulguée, ajouta beaucoup à sa renommée; sur tout son passage, il fut accueilli par des applaudissements. Les Lyonnais le

virent avec une extrême joie poser la première pierre des édifices qu'avait détruits dans leur ville le vandalisme révolutionnaire. A Paris, l'enthousiasme ne fut pas moins grand; et, pour la première fois, ces autorités qu'il avait créées la veille, d'éléments si divers et si peu monarchiques, vinrent se prosterner devant lui avec plus d'humilité et de bassesse peut-être que n'auraient fait les courtisans de Louis XIV. Et la multitude, ce *servum peccus*, qui, en France, est toujours si crédule, si vaine; qu'avec quelques mots de gloire, de victoire, il est si facile de séduire; ce public qui se proclamait alors fièrement *la grande nation* et se croyait souverain quand bientôt on allait l'appeler *mon peuple*; ce public, disons-nous, se montra aussi enthousiaste, aussi empressé qu'aux jours de sa première ivresse révolutionnaire. Non moins charlatan, ou si l'on veut non moins habile que les hommes de 1789, Bonaparte sut, comme eux, flatter et caresser la vanité de la multitude; mais, plus prévoyant et plus sage, il s'occupa de relever les ruines qu'ils avaient faites. Et l'on doit reconnaître qu'après trente ans d'aberrations et de vicissitudes, les bases de son édifice monarchique sont encore aujourd'hui, comme nous l'avons dit de l'administration, le meilleur et le plus solide appui du pouvoir. Ce fut alors que, par le concours des hommes les plus éclairés, il prépara ces recueils de lois, ces codes faits pour immortaliser son nom, peut-être encore plus que ses victoires. Il prit une part fort active à leur discussion dans le Conseil-d'Etat, et souvent il étonna les plus profonds jurisconsultes par la sagacité de ses observations. Il jeta, à la même époque, les fondements de tant de beaux monuments qui nu

concourront pas moins que ses lois à illustrer son règne. « Dans son esprit, » a dit Bourrienne, la destruction « des hommes et la construction « des monuments s'alliaient parfaitement bien ; et l'on peut dire « que sa passion pour les monuments a presque égalé sa passion « pour la guerre ; mais, comme en « tout il avait horreur de ce qui est « petit et mesquin, il préférait les « vastes constructions comme il aimait les grandes batailles. L'aspect « des ruines colossales de l'Égypte « n'avait pas peu contribué à développer en lui ce goût naturel pour « les grands édifices. » Ce fut avec le secours des habiles architectes Percier et Fontaine qu'il conçut les projets de tous ces embellissements de Paris, qu'il ne lui était pas donné de voir terminés, et qui font aujourd'hui de cette capitale la plus belle cité de l'univers. Si l'on y ajoute les canaux qu'il a fait ouvrir, les routes, les ponts qu'il a établis sur tous les points de son vaste empire, on trouvera que dans aucun siècle, dans aucun pays, un souverain n'a laissé d'aussi nombreux souvenirs. « À côté « de ces grands projets, de ces grandes constructions, dit encore Bourrienne, il accueillait également bien « les projets d'amélioration d'une « moindre importance... Son tact habituel lui faisait tout de suite voir « les choses sous leur véritable point « de vue. » C'est avec ce tact, ce zèle de perfectionnement et de réforme, qu'il établit dans le même temps, sur des bases régulières, l'administration des contributions directes et indirectes, celles des forêts, de la poste, du domaine et des finances, où, secondé par l'honnête et sage Gaudin, il fit cesser les désordres, les gaspillages de la révolution. De toutes

ces améliorations, il résulta un retour de confiance et de crédit très-rapide, et qui ajouta beaucoup à la force de son gouvernement, déjà si absolu qu'il ne lui manquait que le titre de roi, auquel tout annonçait qu'il aspirait de plus en plus. Cependant il y avait encore des partisans de l'ancienne dynastie, qui espéraient en lui, et qui ne doutaient pas que l'édifice monarchique qu'ils le voyaient bâtir ne fût destiné aux Bourbons. Louis XVIII le crut lui-même, et, dans cette confiance, il lui fit parvenir, par le troisième consul Lebrun, une lettre fort gracieuse et fort pressante, pour réclamer sa couronne. La première pensée de Bonaparte fut de répondre négativement ; mais il s'en abstint alors, et ce ne fut qu'un an plus tard qu'il écrivit au prétendant, non pour lui rendre sa couronne, mais pour lui demander d'y renoncer : à quoi le prince fit une réponse très-digne, mais qui irrita fort Bonaparte (voy. Louis XVIII, LXII, 137). Une autre démarche faite dans le même but, par la duchesse de Guiche, de la part du comte d'Artois, n'eut pas plus de succès, bien qu'elle fût appuyée par M^{me} Bonaparte, qui portait quelque intérêt à l'ancienne dynastie, mais que le consul n'écoutait guère, lorsqu'il s'agissait de questions politiques. *Il faut que les femmes tricotent*, disait-il ; et, quand il avait arrêté un plan, rien au monde ne pouvait l'en détourner. D'ailleurs, à l'égard des Bourbons, il savait trop ce qui était arrivé à Pichegru pour s'y être livré avec tant de confiance ; il savait trop combien les puissances, et surtout l'Autriche, étaient peu disposées à seconder de pareils projets. Les rapports qu'il eut alors avec Paul I^{er} durent l'en éloigner, encore davantage. On sait qu'après avoir embrassé avec une extrême

chaleur la cause des Bourbons et s'être fait, pour la rétablir, l'allié de l'Autriche et de l'Angleterre, le czar avait brusquement rompu cette alliance, rappelé son armée et traité de la manière la plus dure Louis XVIII et tous les royalistes, jusque-là copulés de ses bienfaits. Bonaparte profita avec beaucoup d'adresse de ce changement imprévu, en lui renvoyant, sans rançon, très-bien vêtus et parfaitement équipés, sept mille de ses soldats, faits prisonniers, dans la campagne précédente, en Hollande, en Italie, et que les Anglais et les Autrichiens refusaient de comprendre dans leur cartel d'échange. Puis, ce qui était reconnaître implicitement, au czar, le titre de chef de l'ordre de Malte, auquel il prétendait, le consul lui fit cadeau de l'épée que le pape avait autrefois donnée au grand-maître, après sa belle défense de Rhodes. L'empereur russe ne put résister à tant de courtoisie; il se prit subitement pour Bonaparte d'un engouement qui ressemblait beaucoup à celui de son malheureux père pour le Grand-Frédéric, et qui devait finir par une catastrophe à peu près pareille. Dans son enthousiasme, l'impressionnable czar écrivit de la manière la plus amicale au consul qui, alors tout entier à sa haine contre l'Angleterre, sut mettre à profit toutes ces circonstances, et lui fit adopter le projet d'envahir, de concert, les possessions britanniques dans l'Inde, et d'aller en Égypte secourir son armée, qui y restait encore, et qu'il n'oubliait pas. En même temps il le fit entrer dans une coalition des puissances du Nord, également dirigée contre l'Angleterre. Mais tous ces grands projets furent bientôt rompus par la destruction de la flotte danoise, dans le port de Copenhague,

et par la mort de l'infortuné Paul, dont le caractère bizarre et la fin tragique devaient avoir tant de ressemblance avec l'histoire de son père. On conçoit à quel point le consul dut être irrité de ces deux événements, qui changèrent tous ses plans et renversèrent tous ses desseins. Il accusa hautement l'Angleterre d'avoir attaqué les vaisseaux danois en pleine paix, et d'avoir fait assassiner l'empereur de Russie. On ne peut nier que la première de ces récriminations ne fût très-fondée; quant à la seconde, il faut convenir qu'elle n'est pas dépourvue de toute vraisemblance. Dans ce temps-là même, une foule de conspirations étaient tramées contre les jours du premier consul. Toutes ne furent pas préparées, il est vrai, sur les bords de la Tamise; et nous n'accuserons pas les ministres britanniques du complot de l'ancien aide-de-camp d'Henriot, Joubert, qui voulut aller à la Malmaison avec une vingtaine de ses amis, pour y assassiner Bonaparte; ni de celui de Demerville, Céracchi et Topino-Lebrun (v. XLVI, 238), qui devaient le poignarder à l'Opéra (celle-là avait été inventée et conduite par la police de Fouché); ni enfin des extravagances de Chevalier, qui avait imaginé de jeter une bombe sur la voiture du consul, ou de faire sauter les Tuileries avec un tonneau de poudre. Tous ces complots n'appartiennent évidemment qu'au cerveau de quelques insensés, qui n'avaient pris mission que de leur haine et de leur démence. Mais il n'en est pas de même de celui de la machine infernale, dont l'histoire ne peut plus contester que le ministère anglais avait chargé des royalistes zélés qui, croyant servir leur noble cause, n'étaient que les aveugles instruments de l'ambition et

des vengeances britanniques. Ce fut le 3 nivôse an IX (24 déc. 1800) qu'au moment où Bonaparte traversait la rue Saint-Nicaise, pour aller à l'Opéra, un tonneau, rempli de poudre et traîné sur une charrette, éclata avec un horrible fracas, tua dix personnes qui passaient et en blessa un plus grand nombre. Le consul n'échappa à ce péril que par une sorte de miracle. Sa voiture avait à peine dépassé de quelques toises lorsque la terrible machine fit explosion. Il continua son chemin, et se rendit à l'Opéra, où il s'efforça de paraître calme. Revenu bientôt aux Tuileries, il y manda toutes ses polices et surtout Fouché, qu'il tança rudement, l'accusant de protéger les Jacobins, et ne doutant pas que cette tentative ne fût leur ouvrage. Le ministre fit de vains efforts pour le déromper; mais, n'ayant pas de preuves contraires, il fut obligé de dresser une liste de cent individus qu'il choisit au hasard parmi les plus ardents révolutionnaires, et qui furent aussitôt arrêtés et soumis à une espèce de procédure, dont les conseillers d'État Siméon, Portalis et Roederer, firent le rapport, que l'on présenta au sénat, et qui devint la base d'un sénatus-consulte par lequel soixante-onze accusés furent condamnés à la déportation au delà des mers. Selon les expressions du rapport, *il n'existait point de preuves contre eux, mais la tranquillité de la France et la sûreté du premier consul exigeaient cette mesure.* Et cet acte de tyrannie, d'iniquité, l'un des plus monstrueux qui aient souillé la justice humaine, fut déclaré un acte conservateur, constitutionnel! Ce fut le premier pas de cette autorité dans la longue carrière d'avilissement qu'elle devait parcourir. La haine de Bonaparte

pour le parti exagéré de la révolution, ou plutôt la crainte que lui inspirait ce parti, était telle que, lorsque Fouché découvrit les véritables auteurs du crime et qu'il vint triomphant les lui faire connaître, le consul répondit : « Hé bien ! si ce n'est pas pour celui-là, ce sera pour le 2 septembre, pour le 31 mai et tant d'autres. Nous en serons toujours débarrassés. » Et il ne donna point de contre-ordre, quoiqu'il en fût temps encore, puisque les condamnés n'étaient pas embarqués, ce que Bonaparte savait très-bien. Loin de là, il profita de cette circonstance pour faire mettre à mort les auteurs de deux autres conspirations tentées par des républicains, aussi étrangers au 3 nivôse que ceux qui allaient périr au delà des mers. On les oubliait depuis plusieurs mois dans les prisons; mais le nouvel attentat fit penser à eux, et ils furent envoyés, les uns à un conseil de guerre, les autres aux mêmes juges qui, un peu plus tard, devaient condamner, après une procédure régulière et des aveux qui ne laissèrent aucun doute, les auteurs de la terrible machine (voy. SAINT-RÉGENT, au Suppl.). Parmi tant de victimes qui furent alors immolées aux terreurs consulaires, il se trouvait, sans doute, des hommes peu recommandables et qui avaient mérité leur sort pour des crimes trop réels, tels que Mamin, assassin de la princesse de Lamballe; Chrétien, juré du tribunal révolutionnaire; et Pépin, Moneuse, Rossignol, etc. Mais tous, il faut le dire à la honte de leurs persécuteurs et de leurs juges, tous étaient complètement étrangers au crime qui causa leur mort. On peut lire, dans l'ouvrage qui a été publié sous le titre de *Double conspiration et déportation*, etc., l'histoire de tous les

maux qu'eurent à souffrir les 71 déportés aux îles Séchelles, que la calomnie poursuivait dans ces lointains parages, et dont la plus grande partie dut aller mourir dans des déserts encore plus sauvages. Si ce ne fut que le châtement de leurs crimes, il fallait que ces crimes fussent bien grands ! Du reste, tous ces complots contre la vie et le pouvoir du premier consul, loin de nuire à ses projets d'élévation, semblaient les favoriser merveilleusement. C'était pour lui des motifs ou des prétextes de rendre son pouvoir plus absolu, et de prendre pour sa sûreté des précautions que tous les principes de la révolution avaient réprouvées. Dans ce temps-là, par exemple, il fit établir des tribunaux spéciaux ; et les faibles obstacles que cette loi rencontra au Tribunal furent un prétexte pour diminuer le nombre des tribunaux, pour éliminer les plus indépendants. Alors, il fut évident qu'il ne souffrirait plus aucune espèce de contradiction ni d'opposition. On a attribué aux Lanjuinais, aux Boissy-d'Anglas, celle qui dans le sénat fut si timide, si impuissante, qu'elle n'a laissé aucune trace dans l'histoire. Pour déjouer tant de complots, le consul ne se borna point à la création des tribunaux spéciaux, il augmenta encore ses polices déjà si nombreuses. Il y en eut dans chaque ministère, dans chaque département ; à Paris, il en fut établi un ministre et un préfet spécial ; il y eut encore celle de la gendarmerie, celle de la garde consulaire, etc. Toutes ces polices se surveillaient, se contrôlaient réciproquement ; toutes aboutissaient à un centre commun, le consul lui-même, qui avait encore à ses gages plusieurs écrivains, plusieurs hommes de lettres, tels que Barère, Montgaillard, Montlosier, Fiévée,

M^{me} de Genlis, qui lui envoyaient des bulletins et lui faisaient des rapports sur l'esprit public et sur tout ce qui pouvait survenir de relatif à son gouvernement. Quelques agents de la même espèce lui envoyaient aussi des rapports de l'étranger. En l'absence de toute liberté, de toute indépendance de la presse, c'était un moyen bien insuffisant, il est vrai, de savoir ce qui se passait, mais enfin, c'était quelque chose, et les services que Napoléon obtint de cette manière, furent toujours payés fort cher. On a lieu de s'étonner qu'avec tant de moyens de surveillance, il ne se crût pas encore en sûreté et qu'il hésitât beaucoup, toutes les fois qu'il s'agissait d'une entreprise de quelque importance pour son élévation. Dans ce cas, moins aventureux qu'à la guerre, il faisait toujours d'avance sonder l'opinion par des bruits que semaient tous ses agents de police, soit par des articles de journaux, soit par des pamphlets politiques. Ainsi parut, à cette époque, un écrit fort extraordinaire que, de concert avec son frère Lucien, alors ministre de l'intérieur, il fit répandre avec beaucoup de profusion, sous ce titre : *Parallèle entre César, Cromwell, Monk et Bonaparte*. Les plus grands hommes de l'antiquité et des temps modernes y étaient passés en revue, et indignement sacrifiés au consul français. C'était une naïveté d'orgueil, une conviction de supériorité qui, seules, eussent dû révéler Bonaparte, si d'ailleurs tant d'autres indices n'eussent concouru à le faire reconnaître. Les doctrines du pouvoir absolu y étaient ouvertement indiquées comme le seul remède aux maux de la patrie. Le caractère de Monk et celui de Cromwell y étaient jugés avec une extrême

me sévérité, et la conduite de l'un et de l'autre, présentée comme indigne du premier consul, *trop grand pour jouer un second rôle...* Et tout cela accompagné d'injures contre les Bourbons, *race dégénérée!* Le seul modèle que Bonaparte pût avoir était César qui, comme lui, avait rendu toutes les parties du monde témoins de ses victoires. Mais César n'avait rien fait pour l'avenir, et sa mort avait été suivie de longues dissensions... On conçoit toutes les conséquences que l'auteur du pamphlet tirait de pareilles citations: sous ce rapport, rien n'était dissimulé. Mais, si l'on se reporte à cette époque, si l'on réfléchit au peu de temps qui s'était écoulé entre les serments de haine à la royauté, les protestations de fidélité à la république; si l'on considère que la plupart des emplois étaient encore dans les mains de ceux qui avaient prêté ces serments et signé ces protestations, on concevra toute la surprise et l'inquiétude que le pamphlet dut causer. De toutes parts, il fut dénoncé comme un libelle contre-révolutionnaire, ce qui était encore une expression très-injurieuse et presque un arrêt de mort. On en renvoya même des exemplaires à Bonaparte, lui disant que ce ne pouvait être qu'un essai de ses ennemis pour le compromettre. Alors le consul, voyant bien qu'il s'était trop pressé, *que la poire n'était pas mûre, se* ^{retira} brusquement et ^{sans} ^{participation} à cet écrit, le mettant sur le compte de son frère, qui, dit-il, *ne faisait que des sottises.* Pour ne laisser aucun doute à cet égard, il lui ôta le ministère de l'intérieur et le nomma ambassadeur en Espagne. Il n'est pas sans utilité de remarquer ici que c'était alors par les avis de ses frères, et surtout ceux de Lucien, qui, plus

tard, se fit un des frondeurs les plus obstinés du trône impérial, que Napoléon aspirait au pouvoir souverain. Sa femme, comme on l'a vu, le poussait dans un autre sens; mais on sait assez qu'en cela il ne suivit jamais que ses propres idées. Le petit mécompte essuyé par la publication de son *Parallèle*, lui apprit que les susceptibilités républicaines avaient encore besoin d'être ménagées. L'année précédente, il avait fait composer par Fontanes, qui venait de désertir la cause royaliste pour se donner à lui, un éloge pompeux de Washington, qui fut prononcé dans une solennité funèbre aux Invalides et inséré dans les journaux. Mais ce qui prouva que ce n'était pas le héros américain qu'il voulait prendre pour modèle, c'est qu'à quelque temps de là, il se fit nommer consul à vie par un sénatus-consulte du 11 thermidor an X (4 août 1802), avec le droit de désigner son successeur, de faire grâce, et d'empreindre son effigie sur les monnaies: bien entendu qu'en cela, il ne fit que céder aux sollicitations, aux prières des Français, qui lui devaient bien cette royauté consulaire, ont dit ses panégyristes, pour la paix qu'enfin il avait donnée au pays. — Le traité signé à Lunéville, le 9 février 1801, était la conséquence de la victoire de Hohenlinden gagnée, presque sous les murs de Vienne, par Moreau, que Bonaparte fut peut-être bien aise d'arrêter en si beau chemin. Ce qui le ferait croire, c'est que les conditions n'en furent pas trop dures pour l'Autriche; et que cette puissance n'eut d'autre sacrifice à faire que celui de la Toscane, en échange de laquelle le frère de l'empereur dut recevoir une petite principauté en Allemagne. Ainsi il ne restait

plus que l'Angleterre à combattre; et le ministère britannique ne semblait pas alors fort éloigné de vouloir la paix. Le consul sentit aussi qu'il en avait besoin pour assurer sa puissance à l'intérieur, et se populariser en rendant aux Français un peu de ce commerce maritime qui leur avait autrefois procuré de si grandes richesses, et duquel, depuis dix ans, ils étaient entièrement privés. Ce fut lui qui fit les premières propositions par son résident Otto, chargé, à Londres, de l'échange des prisonniers de guerre. Pitt, qui croyait à la nécessité d'une paix de quelques mois, ne voulant pas se mettre trop en contradiction avec lui-même, céda momentanément la place à Addington, qui accueillit les propositions du consul, et signa les préliminaires, le 1^{er} octobre 1801. Le traité définitif fut conclu à Amiens, six mois après, par Joseph Bonaparte et lord Cornwallis. Par ce traité, l'Angleterre ne conserva, de ses nombreuses conquêtes coloniales, que la Trinité et Ceylan. Le Cap de Bonne-Espérance dut être rendu aux Hollandais, et l'île de Malte à l'Ordre. La France fut confirmée dans la possession de ses immenses conquêtes sur le continent. Certes, il n'était guère possible d'obtenir davantage. Cette paix fut donc généralement bien accueillie en France. Mais il n'en fut pas de même en Angleterre, où la haute aristocratie s'y montra fort opposée. Le roi lui-même, lorsqu'il vint annoncer à la Chambre des Communes ce grand événement, ne put dissimuler la peine qu'il en éprouvait. Bonaparte, au contraire, affecta d'en être extrêmement satisfait, et, comme toujours, il en tira fort bon parti pour augmenter sa puissance. Ce fut alors qu'il ajouta encore à la force et au nombre de

sés armées de terre et de mer, et surtout à la garde consulaire, qui, précédemment, n'était composée que de deux bataillons, et qui, à présent, pouvait, elle seule, former une armée avec artillerie et cavalerie. La conscription lui donna de grands moyens d'opérer ces augmentations, et l'on sait que cette loi de recrutement forcée, qu'il avait trouvée toute faite, fut toujours celle à laquelle il tint le plus; il n'apprécia jamais les préfets qu'en raison de la rigueur qu'ils mirent à la faire exécuter. Voulant rétablir les militaires dans les avantages dont la révolution les avait privés, il institua, en 1802, la Légion d'Honneur, par laquelle fut remplacé l'ancien ordre de Saint-Louis, et pour en tirer plus d'utilité, il l'étendit aux services civils. Dans le même temps fut proclamée une amnistie pour tous les émigrés, et beaucoup de leurs biens, qui n'étaient pas vendus, leur furent restitués; mais ce fut surtout aux familles qui se donnèrent à lui, et qui acceptèrent des emplois à sa cour ou dans ses armées. Déjà il avait conclu avec le Saint-Siège (13 juillet 1801), un concordat pour le rétablissement du culte catholique, ce qui lui concilia le clergé et tous les hommes religieux (voy. CONSALVE, LXI, 293, et PIE VII, au Suppl.); mais ce qui lui attira de vives réclamations du parti révolutionnaire et de quelques-uns des généraux. Augereau et Lannes, invités au *Te Deum* qui fut chanté à cette occasion, descendirent de voiture et quittèrent le cortège, au moment d'entrer à l'église. Les autorités vinrent le lendemain, suivant l'usage, adresser au consul leurs félicitations, et causèrent long-temps avec lui. Le tribun Ganilh lui ayant dit qu'il ne voyait à ce changement d'autre inconvénient que de

donner du pouvoir à un prince étranger, il répliqua vivement : « Pensez-vous que, pour cela, je me sois mis dans la dépendance du pape ! J'en ai agi à son égard comme avec les royalistes, qui, lorsque je suis arrivé au pouvoir, étaient partout les maîtres. C'étaient les Vendéens, les chouans qui gouvernaient la France. Eh bien ! je leur ai fait croire que je voulais ce qu'ils voulaient eux-mêmes ; et leurs chefs sont venus à Paris. Au bout d'un mois ils étaient tous arrêtés... » Et le consul fit une pirouette, ajoutant : *Voilà comme on gouverne.* Cette scène se passa en présence de plus de cent témoins ; et le lendemain tout Paris la connut. Ganilh lui-même nous l'a racontée. Elle caractérise trop bien Bonaparte et sa politique, pour que l'histoire puisse l'omettre. — Recherchant avec soin tout ce qui avait autrefois concouru à la prospérité de la France, il essaya encore, à la faveur de la paix d'Amiens, de soumettre les nègres de Saint-Doningue, qui avaient profité des désordres de la révolution pour égorger leurs maîtres et s'emparer de leurs biens. Mais cette tentative ne fut pas heureuse, et, quelque formidable que fut l'expédition envoyée sous les ordres du général Leclerc, son beau-frère, elle eut des résultats funestes. Il a confessé, plus tard, que c'était une des plus grandes folies qu'il eût faites ; qu'il aurait dû reconnaître le gouvernement des nègres, et ne pas sacrifier ainsi une escadre et une armée. Il y avait été poussé par les anciens propriétaires, qui l'accablaient de réclamations. Le seul avantage qu'y trouva le consul, ce fut d'éloigner quelques généraux dont il se défiait ; tels que Debelle, Richepanse, Humbert, et même Leclerc, qui avait épousé celle de ses sœurs qu'il aimait le plus (Pau-

line, depuis princesse Borghese), mais dont il était bien aise de se débarrasser. La rupture du traité d'Amiens vint ajouter aux pertes que la France avait faites dans cette expédition. Ce traité, auquel les deux puissances n'étaient arrivées qu'après une longue hésitation, et qu'elles n'exécutaient l'une et l'autre qu'avec beaucoup de difficultés, ne devait pas durer long-temps. Après l'avoir signé, le consul, ne pouvant renoncer à ses habitudes d'envahissement, eut à peine réuni le Piémont à la France, qu'il se fit proclamer président de la république italienne, puis médiateur de la confédération suisse, laquelle fut envahie par une armée de quarante mille hommes. Et, en même temps, par des conventions secrètes pour le public, mais qui ne pouvaient l'être long-temps pour les ministres anglais, il se fit donner une partie de la Guyane par le Portugal, et la Louisiane par l'Espagne, qui lui céda encore ses droits éventuels sur le duché de Parme et l'île d'Elbe. De son côté, l'Angleterre n'était ni moins envahissante, ni plus scrupuleuse observatrice de ses engagements. Surtout, elle ne voulait pas rendre Malte, ni le Cap de Bonne-Espérance, ni Alexandrie ; elle n'avait vu qu'avec beaucoup de jalousie les développements de notre commerce pendant ce petit intervalle de paix, comme aussi les efforts que l'on avait faits pour restaurer notre marine. Elle cherchait donc évidemment des prétextes de rupture. Dans un message au Parlement, le roi parla de quelques armements qui s'effectuaient alors dans les ports de France, et demanda que l'Angleterre se préparât à les combattre. Il est bien sûr que ces armements étaient peu de chose, et que rien ne justifiait encore une pa-

reille récrimination. Ce fut donc avec raison que, dans une audience qu'il donna à lord Withworth, ambassadeur anglais, Bonaparte s'en montra fort offensé. Un peu plus tard, il l'apostropha vivement encore au milieu de sa cour, en présence de tous les envoyés des puissances. L'impassible diplomate essuya toutes ces bonrades sans mot dire; mais il en rendit à son gouvernement un compte qui, bientôt imprimé dans les journaux anglais avec des explications, fut connu de toute l'Europe: ce qui irrita de plus en plus Bonaparte, car il détestait, par-dessus tout, les productions de la presse anglaise. Déjà il en avait plusieurs fois fait ses plaintes à Withworth, qui lui avait donné peu de satisfaction, déclarant que son souverain lui-même ne pouvait user, sous ce rapport, que des moyens constitutionnels. Il proposa au consul d'en user également. Bonaparte ne pouvant rien de mieux, fit un procès au journaliste Peltier, qui le perdit, mais qui gagna beaucoup d'argent par la publication de ses mémoires (voy. PELTIER, au Supp.); et cet incident n'empêcha pas les deux puissances, qui en avaient également envie, de recommencer la guerre. Lord Withworth quitta Paris le jour même où l'ambassadeur français Andréossi s'éloignait de Londres (18 mai 1803). Déjà le ministère anglais avait ordonné de saisir, dans ses ports et sur les mers les plus lointaines, tous les bâtimens français sans exception. On conçoit tout le préjudice, pour notre commerce, d'une décision consacrée par les usages britanniques, mais qui n'en est pas moins inique et contraire aux droits des nations. Bonaparte s'en vengea par une représaille plus odieuse, plus inusitée encore, et qui ne dédomina-

gea pas les commerçants français; ce fut d'arrêter tous les Anglais qui se trouvaient alors en France sur la foi des traités, et de les retenir prisonniers pour tout le temps que dureraient les hostilités. Ainsi, cette guerre qui devait être si meurtrière, si longue, qui ne devait finir que par la chute du grand empire, commença de part et d'autre, par d'injustes rigueurs. Les Anglais, qui, de plus en plus, voyaient à quel redoutable ennemi ils avaient affaire, eurent recours à tous les moyens, pour soutenir cette terrible lutte; et, tandis que le consul augmentait ses nombreuses légions; tandis qu'il faisait envahir les États de Naples et l'électorat de Hanovre; tandis que, surtout, il rassemblait, aux bords de l'Océan, une armée formidable, et que, par de nombreuses constructions navales, il se préparait à jeter cette armée sur le sol britannique, la nation anglaise tout entière courait aux armes. A deux cent mille hommes de milices et de troupes réglées se joignirent trois cent mille volontaires, pleins de zèle, qui vinrent se ranger sur tous les points des côtes britanniques; puis cinq cents vaisseaux de guerre couvrirent les mers, observant toutes les issues et tenant bloqués tous les ports, depuis le Texel jusqu'au golfe Adriatique. On comprend que d'immenses impôts furent nécessaires à tant d'efforts. Le Parlement n'en refusa aucun, et il accorda aussi toutes les lois d'exception qui lui furent demandées: ce qui rendit cette crise utile aux ministres, loin de leur être contraire, de telle sorte que l'on a pensé qu'ils avaient bien pu la provoquer. Ce qu'il y a de sûr, c'est que ce fut avec de tels moyens, avec les sommes considérables qu'on leur alloua, qu'ils parvinrent à for-

mer une troisième coalition, et qu'ils purent soutenir une guerre dont l'Angleterre fit long-temps tous les frais. Toutes les puissances tremblaient devant le redoutable consul, devenu le chef de la nation la plus belliqueuse. Les plus dévouées à l'Angleterre se bornaient à de stériles vœux, et elles attendaient, en silence, qu'un meilleur temps arrivât. Dans ce premier moment de crise et de périls, la nation britannique ne trouva de secours que dans l'énergie et le dévouement des Français royalistes, de ce petit nombre d'hommes restés fidèles à la cause des Bourbons, et qui n'avaient pas voulu rentrer dans leur patrie, ou que Bonaparte en avait repoussés. Pressés et sollicités par les ministres anglais, les deux personnages alors les plus remarquables de ce parti, Pichegru et Georges Cadoudal, ne craignirent pas de venir clandestinement à Paris, avec une cinquantaine d'anciens Vendéens ou émigrés, comme eux dévoués à la cause des Bourbons, pour renverser le gouvernement existant. Ils y bravèrent, pendant plusieurs mois, les plus grands périls, décidés à attaquer ouvertement, à immoler sous leurs coups la personne du premier consul, persuadés qu'ils étaient que les conséquences de ce meurtre seraient le rétablissement de l'ancienne monarchie, et que, pour cela, ils se verraient secondés par le ministère anglais. C'était, au moins, ce qu'on leur avait promis. Dans cet espoir, les deux hommes les plus utiles à leur cause vinrent eux-mêmes se livrer à tous les pièges, à toutes les embûches de la police de Paris. On sait comment Pichegru, arrêté par une trahison, fut trouvé mort dans son cachot; et personne n'a cru à un suicide, dont sa position, son caractère connu, re-

poussaient également la pensée; tout le monde, au contraire, resta persuadé qu'il avait péri par un odieux assassinat, qu'il avait eu le malheur de provoquer lui-même, en refusant de répondre aux interrogatoires de la police, en annonçant qu'il ne paraîtrait que devant ses juges, qu'il avait des choses importantes à leur dire. Quant à Georges, il était venu pour attaquer le consul et l'immoler, s'il le pouvait, dans les intérêts du roi légitime; il le déclara hautement devant le tribunal, et ne fit rien pour se soustraire à la mort qu'il subit avec un grand courage (voy. Georges, XVII, 158). Moreau, sur l'assistance duquel Georges et Pichegru avaient trop légèrement compté, aurait éprouvé le même sort si Bonaparte n'eût pas craint de soulever contre lui un parti encore puissant dans le sénat et dans l'armée. En suivant un système plus prudent, le consul eut un air de clémence; et le dénouement de cette catastrophe fut encore tout entier dans l'intérêt de son pouvoir. — Mais un fait odieux sous toutes ses faces, et que rien ne peut excuser, pas même la politique, puisque Fonché a dit que *c'était pis qu'un crime, que c'était une faute....*, c'est le meurtre du duc d'Angliem, qu'il ordonna, après y avoir mûrement réfléchi, et qu'il ne fit exécuter, quoi qu'il en ait dit, qu'après une longue délibération. Tout ce que l'on peut dire, comme palliatif, c'est qu'il y fut poussé, excité par Talleyrand et d'autres encore. Nous avons long-temps douté de la participation de celui-ci à un crime qu'il n'avait aucun intérêt de faire commettre; mais nous avons lu le rapport qu'il fit lui-même au conseil privé du consul, pour l'y décider. Cet écrit, précieux pour

l'histoire, et dont plusieurs personnes ont eu communication comme nous, est tout entier de sa main, avec la signature en toutes lettres de *Charles-Maurice Talleyrand*. Entre autres choses, il y est positivement dit que la mort du prince est une garantie que le consul doit au parti de la révolution, qu'il se la doit à lui-même, à sa sûreté, et ce qui est assez remarquable, ce qui serait une preuve sans réplique de son authenticité, si nous pouvions en douter, c'est que Caulaincourt, le même qui fut chargé de l'arrestation, y est indiqué comme l'homme le plus propre à l'exécuter. Dans le conseil privé auquel on soumit ce rapport, Cambacérès fut le seul qui s'opposa à l'arrestation, sur un territoire neutre et contre toutes les lois du droit des gens. Le margrave de Bade était trop faible pour s'en plaindre; et le roi de Suède, qui se trouvait alors à la cour de son grand-père, adressa au consul des réclamations qui n'eurent aucun résultat, le prince étant déjà mort quand l'aide-de-camp de Gustave IV arriva. Toute l'Europe déplora cet événement. La cour de Berlin en a parlé avec beaucoup d'amertume dans un de ses manifestes; et celle de Saint-Petersbourg prit le deuil aussitôt après. L'empereur Alexandre fit remettre une protestation par l'envoyé russe à Paris, qui reçut de Talleyrand une réponse fort impertinente. Aujourd'hui l'on ne peut plus contester que ce malheureux duc d'Enghien n'ait été complètement étranger aux complots dont Bonaparte fut alors environné, et cette certitude a beaucoup augmenté les regrets profonds que causa sa mort. Selon les *Mémoires de Sainte-Hélène* et les dispositions de son testament, Bonaparte, dans les dernières années de sa vie, ne

s'excusait même plus de cet acte sanguinaire. Il disait seulement que probablement il eût fait grâce si une lettre, par laquelle le prince lui proposait d'entrer à son service, eût été remise à temps. Mais c'est évidemment un mensonge; le duc d'Enghien n'a point écrit à Bonaparte pour lui offrir ses services; si le consul avait en sa possession une telle lettre, il n'eût pas manqué de la publier pour affaiblir ses torts, en flétrissant la mémoire d'un prince incapable d'une telle bassesse, même pour racheter sa vie. Toutes les réponses de ce jeune héros, devant la commission, et jusqu'à ses derniers moments, furent aussi nobles que courageuses. Bonaparte recut, il est vrai, une lettre écrite au moment où la sentence allait être prononcée selon ses ordres; mais cette lettre était du président de la commission, du général Hullin, qui n'avait pas assez de caractère pour refuser une pareille mission, mais trop de probité pour la remplir sans scrupule et sans hésitation, et qui suspendit la séance, afin d'écrire au consul en faveur du prince. Certes, s'il avait eu de lui une lettre qui pût fléchir Napoléon, il n'aurait pas manqué de l'envoyer, et elle serait parvenue aussi vite, aussi sûrement que la sienne. La réponse à celle-ci ne vint que trop promptement; elle fut impitoyable: on n'y lisait que ces mots terribles, écrits de la main du consul lui-même, au bas de la lettre du général: *condamné à mort*. Cette lettre est restée dans les mains d'Hullin, dont cet événement empoisonna la vie. Il la montrait souvent à ses amis les plus intimes, et c'est de l'un d'eux encore vivant que nous tenons ces détails, pour prouver qu'il n'avait pas été libre, qu'il avait obéi; il eût mieux valu prouver qu'il avait ré-

sisté (13). Voilà ce qu'est la vérité sur cet horrible événement; Bonaparte, lui-même, n'en a dénié que quelques circonstances peu importantes. Pour l'histoire, le fait reste tout entier dans son énormité; et ce qui en indique mieux encore les causes et le but, c'est que, dans le même temps, après qu'il eut essuyé un refus d'abdication aussi noble que courageux, des tentatives d'empoisonnement furent faites contre le prétendant et sa famille, que les agents de cet autre crime furent pris sur le fait, et qu'il ne resta aucun doute sur ses moteurs secrets (voyez Louis XVIII, LXII, 141). Ce fut une terrible époque que celle qui précéda immédiatement l'empire. Comme l'a dit Fouché, *il y avait des poignards dans l'air*. Et Fouché savait bien cela; il savait aussi qu'il y avait des conspirations réelles et des conspirations imaginaires. Partout on cherchait ou créait des complots; aucune garantie, aucun caractère ne mettait à l'abri. On arrêta près de Hambourg, sur un territoire neutre et par une monstrueuse violation du droit des gens, le ministre anglais Humboldt, qui fut amené prisonnier à Paris, avec tous ses papiers, et qui n'échappa au sort du capitaine Wright qu'à la demande et aux pressantes sollicitations de la Prusse et de la Russie. Beaucoup de prisonniers furent encore mis à mort secrètement.

(13) Le général Hullin éprouva tant de chagrin de cette déplorable affaire que, pendant plusieurs jours, on le vit se promener seul, à grands pas, dans son jardin, répétant à haute voix : *il est mort en brave; il est mort en héros*. Jamais il ne put entendre prononcer le nom du prince sans gémir; et, long-temps après l'événement, quand il allait à sa maison de campagne, qui était du côté de Vincennes, il faisait passer sa voiture par un autre chemin, afin de ne pas voir le château.

à la même époque (voy. WRIGHT, LI, 245). Ce fut véritablement une époque de terreur et de supplices; et il sembla qu'on allait revenir au temps horrible de 1793. On savait bien que, pour éviter un pareil malheur, les Français étaient prêts à tous les sacrifices; c'était la évidence qu'on voulait en venir. De toutes parts il arriva bientôt des adresses, des pétitions, pour que le consul voulût bien assurer l'avenir de la France, donner plus de fixité, plus de dignité au pouvoir. On ne peut imaginer, a dit Bourrienne qui avait été le témoin de tout ce qui s'était fait pour parvenir à ce résultat, combien Bonaparte y déploya de finesse et de ruse. C'est en cela encore, dit le secrétaire intime, qu'il sut le mieux mettre en pratique les principes de *ausseté*, et de dissimulation recommandés par Machiavel. On peut voir dans les *Mémoires* de Bourrienne, par quels moyens détournés, par quelles astucieuses intrigues le sénat, le Corps-Législatif et le tribunat furent amenés à voter, d'abord la prorogation du consulat de Bonaparte pour dix ans, puis le consulat à vie, et enfin l'empire; avec quelle hypocrisie il répondit au sénat : « Je dois à la France un nouveau sacrifice; je le ferai, si le vœu du peuple me commande; ne que votre suffrage autorise. » Personne, assurément, n'avait plus que lui de mépris pour le peuple et sa souveraineté; mais il vivait dans un temps où, avec ce langage, on avait changé la face du monde; il parlait à des hommes dont la plus grande partie avait concouru à ces changements. Ne pouvant pas, d'ailleurs, opposer d'autre titre à celui de la légitimité, il voulait, au moins, que ses prétentions au pouvoir eussent une appa-

rence de popularité, et, dans la suite, il revint souvent sur cette idée. On ouvrit alors, dans chaque mairie, un registre où tous les Français furent invités à inscrire leur vote sur la grande question de l'hérédité de la dignité impériale dans la descendance de Napoléon Bonaparte. Trois millions cinq cent mille individus répondirent à cet appel ; et ce qui doit étonner, c'est que, parmi eux, deux mille sept cents eurent le courage de voter négativement. Déjà un homme obscur, et qui sans doute avait été choisi à cause de cela afin qu'au besoin on pût le désavouer, avait fait au tribunal (30 avril 1804) la proposition de saluer Napoléon empereur. « C'est le vœu unanime de l'armée et du peuple, dit le tribun Curée ; la France lui doit ce témoignage... » Pendant trois jours, une foule d'orateurs se pressa vers la tribune, pour approuver cette proposition ; et l'on y entendit de longues apologies de la monarchie et du despotisme faites par des hommes qui, depuis quinze ans, n'avaient pas cessé de vanter la liberté et l'égalité, de poursuivre, d'immoler les rois et leurs partisans. Carnot fut le seul qui ne donna pas le scandale de ces contradictions (voy. CARNOT, LX, 187). Trois jours après, le Corps-Législatif suivit l'exemple du tribunal, et le 18 mai 1804 (28 floréal an XII) une décision du sénat, où ne s'était manifestée qu'une faible et timide opposition, déclara solennellement à Napoléon le titre d'empereur des Français, avec hérédité dans la personne de ses frères Joseph et Louis qui, par le même *sénatus-consulte*, furent déclarés princes impériaux, à l'exclusion de Lucien et de Jérôme, qui avaient encouru sa disgrâce pour avoir épousé, sans sa permission, des femmes d'un rang infé-

rieur à celui qu'il voulait leur donner. C'était la première fois que ces dissensions de famille éclataient dans le public ; mais le consul avait déjà éprouvé beaucoup de chagrins du même genre, et l'on verra qu'il eut plus d'une fois à se repentir de ce qu'il fit pour les siens. L'avènement au trône impérial fut proclamé dans toute la France et annoncé à toutes les autorités, aux puissances étrangères, avec une grande solennité. Le nouveau souverain, fort empressé de jouir de toutes ses prérogatives, fit des promotions et distribua de nombreuses faveurs. Ses deux ci-devant collègues furent les premiers objets de sa haute munificence : il nomma l'un archi-chancelier, et l'autre archi-trésorier. Il créa, en même temps, dix-huit maréchaux de l'empire, et il se forma une nombreuse et brillante cour, dont les premiers emplois furent donnés à tous les hommes de l'ancienne noblesse qui voulurent se prosterner devant lui, et les autres, aux plus intimes de ses compagnons d'armes. Il n'oubliait pas que c'était à l'armée qu'il devait sa fortune, et il savait bien qu'il aurait encore besoin d'elle : il lui témoigna donc sa reconnaissance par de nombreuses promotions et des distributions plus nombreuses encore de titres, de décorations et de dotations. Bien que jusqu'alors les gouvernements révolutionnaires n'eussent existé, n'eussent prospéré que par la puissance des armes, ils avaient peu fait pour les militaires ; souvent même ils les avaient indignement sacrifiés, persécutés ; Bonaparte sentit tout ce qu'il gagnerait à agir autrement, et ce fut une des principales causes de ses succès. Voulant alors jouir de l'enthousiasme qu'avaient excité tant de faveurs, il partit pour

Bonlogne, où se trouvaient rassemblées beaucoup de troupes destinées à opérer cette descente en Angleterre, pour laquelle il avait déjà fait tant de frais, mais dont nous pensons qu'alors il voyait l'impossibilité. Ce fut le 15 août 1804, jour anniversaire de sa naissance, qu'il se montra à cette belle armée, dans tout l'éclat de sa puissance. Cette représentation, qui eut quelque chose d'un peu dramatique, satisfait pleinement la vanité du nouveau souverain, et elle augmenta encore le zèle et le dévouement des troupes. Il leur accorda de nouvelles faveurs, reçut leur serment, et partit pour Aix-la-Chapelle, cette antique cité de Charlemagne, dont il s'annonçait dès lors comme le successeur, et que sous quelques rapports il avait pris pour modèle. Ce fut sans doute dans l'histoire de ce premier empereur de notre Occident, qu'il puisa l'idée de faire consacrer son pouvoir par le souverain pontife; mais, voulant toujours surpasser ses devanciers, il pensa que pour lui le Saint-Père devait plus faire encore. Charlemagne était allé à Rome recevoir la couronne des mains du pape Léon III; Napoléon voulut que Pie VII vînt lui-même le couronner à Paris. Le premier mouvement du Saint-Père fut de s'excuser sur son âge avancé, sur la longueur du voyage et la rigueur de la saison. Mais il était alors difficile, peut-être même dangereux, de faire un refus à Napoléon; et, d'ailleurs, l'intérêt de la religion, qui avait un si grand besoin de son appui, la crainte de nouvelles dissensions, d'un schisme, tous ces motifs décidèrent le souverain pontife. Il partit de Rome le 5 novembre 1804, et rencontra à Fontainebleau, le 25 du même mois, le nouvel empereur qui venait au-devant de lui, et qui le

ramena aux Tuileries, où il l'environna de toutes sortes de soins et d'égards. La cérémonie du couronnement eut lieu le 2 décembre, dans l'antique cathédrale de Paris, avec tout l'appareil qu'il fut possible de lui donner. La nouvelle cour impériale y parut dans tout son éclat. Des députés de tous les corps de l'armée, les préfets, les sous-préfets, les principaux maires, les présidents de tous les cantons de la France y assistèrent et prêtèrent serment de fidélité à leur nouveau maître, qui lui-même y fut conduit dans un char magnifique, attelé de huit chevaux, et entouré d'un luxe, d'une magnificence que n'avaient pas déployés les plus puissants de nos rois. Lorsqu'il eut prononcé le serment prescrit, la main posée sur les Saintes-Écritures, ne voulant tenir la couronne que de lui-même, il la saisit sur l'autel, dès que le pontife l'eut bénite, et la posa sur son front. Ce fut également lui qui, en présence du Saint-Père, et par un mouvement assez brusque, plaça le diadème sur la tête de l'impératrice Joséphine. C'était un des articles du cérémonial sur lesquels Napoléon avait le plus insisté; il ne voulait rien tenir que de lui-même; mais c'était aussi celui que le pape avait eu le plus de peine à concéder. Pour cela il avait fallu lui faire beaucoup de promesses que l'on n'avait probablement pas l'intention d'accomplir, car lorsque la cérémonie fut terminée et le sacrifice consommé, on laissa retourner le Saint-Père à Rome, avec moins d'éclat qu'il n'était venu, et déjà mécontent de son voyage. Les promesses qu'il avait le plus coûté à Napoléon de faire étaient oubliées, et ce fut à cause de cela, sans doute, que Pie VII n'assista point au second couronnement, qui

fut célébré, à Milan, quelques mois plus tard. Ce n'était pas assez, pour le sous-lieutenant d'artillerie, d'être devenu le plus puissant empereur de l'Occident : il y avait, dans cet Occident, un autre homme que l'on appelait empereur et roi : Napoléon ne devait pas être moins que lui ; il voulut aussi réunir les deux titres, et se créa roi d'Italie, ce qui était bien plus que roi des Lombards, et ce qui dut donner à penser pour ses vues ultérieures sur la Péninsule. Depuis l'invasion de 1796, l'Italie septentrionale avait suivi toutes les phases, subi toutes les vicissitudes de la république mère ; et son gouvernement, d'abord directorial, avait ensuite reconnu Bonaparte pour président après le 18 brumaire. Dès que l'empire fut proclamé, on fit venir, à Paris, des députés qui mirent aux pieds de sa majesté impériale la couronne des Lombards. « Je l'accepte », dit-il, « à condition de ne la garder qu'autant de temps que vos intérêts l'exigeront. » Et en annonçant au sénat cette addition à ses États, déjà si considérables, il déclara sérieusement que *sa modération surpasserait encore sa puissance*. Huit jours après, il se mit en route vers les Alpes, accompagné de l'impératrice, et suivi d'un nombreux et magnifique cortège. Ayant visité la plaine de Marengo, qui lui offrait de si précieux souvenirs, il y répéta, avec toutes les troupes qu'il put réunir, la scène d'intronisation donnée à Boulogne, six mois auparavant ; et il se rendit à Milan, pour prendre possession de sa nouvelle royauté. A cette seconde cérémonie, il ne manqua que la présence du pontife romain, remplacé par le cardinal Caprara, archevêque de Milan, et légat *a latere* du saint-siège en

France. Le 26 mai 1805, comme à Paris, ce fut Napoléon qui plaça lui-même la couronne sur sa tête, en prononçant l'orgueilleuse devise des rois lombards : *Dieu me la donne, gare à qui la touche*. Les décorations de l'ordre de la Couronne-de-Fer, qu'il institua à cette occasion, furent empreintes des mêmes paroles, et l'empereur et roien distribua un grand nombre. Il reçut le serment de son fils adoptif, Eugène Beauharnais, qu'il nomma vice-roi ; et le lendemain il partit pour Gênes, qu'il voulut bien encore réunir au grand empire, oubliant sa déclaration au sénat, faite deux mois auparavant, *qu'aucune nouvelle puissance n'y serait incorporée*. Il y réunit même, à cette époque, les États de Parme, dont il fit un département. L'espèce de prise de possession qu'il alla faire, ensuite, de la belle cité des Doria, fut une nouvelle occasion de manifester son orgueil et son caractère d'envahissement. Lorsqu'il eut répété dans la cathédrale de Gênes, avec un imposant appareil, la cérémonie de Milan, il parcourut fièrement ses places, ses belles rues, et on l'entendit s'écrier, à l'aspect de tant de magnificence : « Tout cela vaut bien la peine de s'exposer à une nouvelle guerre. » Il est difficile, d'après ces précédents, de douter que dès lors le plan de cette nouvelle guerre ne fût arrêté dans sa pensée. Depuis qu'il était empereur, il n'avait pas encore pris le commandement d'une armée ; ses troupes devenaient tous les jours plus nombreuses, mieux exercées ; il y avait fait beaucoup de réformes et de changements ; c'étaient assurément les plus belles, les plus redoutables de l'Europe. On conçoit qu'avec de pareils moyens il eût peu d'envie de rester en paix ; et,

d'ailleurs, tant d'usurpations et d'envahissements avaient mis les puissances dans l'impossibilité de tolérer plus long-temps un voisin qui ne leur laissait plus de sécurité. Le ministère anglais comprit trop bien ses projets pour en demeurer le témoin impassible ; et les menaces, les préparatifs de la France devaient suffire pour armer contre elle tout le reste du continent. Pitt, qui avait repris le portefeuille et qui, en plein parlement, avait déclaré à Bonaparte une *guerre viagère*, n'oubliait aucune démarche, n'épargnait aucun sacrifice pour lui susciter des ennemis. Napoléon sut bientôt que, dès le 8 avril 1805, la Russie avait signé un nouveau traité d'alliance avec l'Angleterre et que, moyennant un subsidé de cinquante millions, le czar avait promis de faire marcher deux cent mille hommes, pour expulser les Français du Hanovre, de la Hollande, de la Suisse et même de l'Italie. Ce fut donc en vain que, aussitôt après son avènement à l'empire, Napoléon écrivit directement à Georges III, pour lui proposer la paix, comme il avait fait, lors de son début au consulat. Il n'en résulta, comme la première fois, qu'une froide et dédaigneuse réponse du ministère britannique au ministère français, dans laquelle furent indiqués de nouveaux engagements avec d'autres puissances. C'était évidemment de l'Autriche qu'il s'agissait : Bonaparte put d'autant moins s'y méprendre, qu'il vit cette puissance, à la même époque, faire de grands préparatifs de guerre. Certes, il dut avoir peu de regrets et d'inquiétudes d'une rupture qui entraînait si bien dans ses projets. Comme nous l'avons dit, c'était une guerre continentale qu'il lui fallait. Devenu empereur et roi, il avait besoin de se montrer comme tel

à la tête de ses armées, et il ne demandait qu'un motif ou un prétexte pour renoncer à ses vaines démonstrations, à ses inutiles et dispendieux apprêts contre l'Angleterre, lorsque tout-à-coup les Autrichiens envahirent la Bavière. Ce qui prouve que tout était prévu par Napoléon, et que ses plans étaient arrêtés dès long-temps, c'est qu'il lui suffit de quelques jours pour que ses légions, campées sur les bords de la Manche, arrivassent aux rives du Danube presque en même temps que l'armée autrichienne, qui avait pris l'initiative et qui s'était mise en campagne plus d'un mois avant les Français. C'était aux ordres de l'inhabile et trop célèbre Mack, que se trouvait cette armée, fortée de quatre-vingt mille hommes. Ne pensant point que les Français pussent arriver si promptement et si nombreux, il se persuada qu'en se tenant sur leur droite, dans la position retranchée d'Ulm, et couvert par le Danube, il pourrait les contenir, prendre des quartiers d'hiver et contraindre la Bavière à se ranger sous ses drapeaux. La célérité de Napoléon trompa tous ses calculs ; et quand il le vit déboucher impétueusement dans la Souabe et marcher vers le Danube, ne sachant rien faire pour s'opposer à cette invasion, il resta immobile et renfermé dans la place d'Ulm avec quarante mille hommes, tandis que son ennemi pénétrait en Bavière et forçait l'électeur, comme aussi les électeurs de Wurtemberg et de Bade, à signer des traités d'alliance et à réunir leurs troupes à son armée. Renforcée par le corps de Bernadotte qui, venant du Hanovre, avait sans scrupule violé la neutralité du territoire prussien, cette armée remonta le Danube sur ses deux rives, et contraignit Mack à subir

la capitulation la plus honteuse à laquelle se soit soumis un général, depuis les Fourches Caudines. Personne plus que Napoléon ne condamnait de pareilles transactions ; et il n'y a pas un de ses généraux qu'en pareil cas il n'eût fait fusiller ; mais dans cette circonstance, sa position était bien différente ; il donna un certificat de bonne conduite et presque de valeur à son adversaire vaincu, lequel fut persuadé que son maître s'en tiendrait pour satisfait. (voy. MACK, LXXII, 289). Pour mieux jouir de son triomphe, Napoléon fit défiler devant lui, pendant plusieurs heures, ses trente-trois mille prisonniers, et il adressa, d'un ton protecteur, une allocution vaniteuse à ceux de leurs chefs qu'il parut distinguer. Il fit ensuite connaître à la France cette brillante opération, par un *Bulletin de la grande armée*. C'était la première fois qu'il désignait ainsi les troupes placées sous ses ordres immédiats ; et c'était aussi la première fois qu'il faisait paraître des bulletins. Devenu empereur, il ne pouvait, ne devait plus faire de rapports à aucun pouvoir ; il n'avait de compte à rendre à personne. Ce ne fut donc plus que des bulletins, de simples notes sur ses opérations qu'il daigna transmettre à ses peuples. On sait combien ils furent remarquables par les réticences dans les revers et l'exagération dans les faits les plus glorieux. Certes, dans cette occasion, il n'avait guère besoin de recourir à de pareils moyens. Jamais victoire ne fut plus complète, plus rapide et plus opportune. En tout, nous pensons que cette campagne de 1805 est la plus brillante qu'il ait faite. Son armée était magnifique, et la nouvelle organisation qu'il lui avait donnée par ses nominations de maréchaux,

si maladroitement supprimés par la révolution, la rendait beaucoup plus mobile, plus facile à conduire. Cette amélioration eut dès lors d'excellents résultats ; surtout elle contribua beaucoup à la célérité de ses manœuvres ; et il faut convenir que cette célérité était bien précieuse dans de pareilles circonstances. A peine eût-il complété la défaite des Autrichiens, qu'il fallut marcher aux Russes, qui arrivaient en toute hâte avec deux armées, tandis que l'empereur Alexandre, venu lui-même à Berlin, faisait consentir à une alliance le roi de Prusse, qui pouvait à l'instant même placer cent cinquante mille hommes sur les flancs et les derrières de l'armée française. Si elle s'était arrêtée un seul jour, cette armée pouvait, dès le lendemain, avoir trois cent mille hommes à combattre. Ce fut dans de telles circonstances que Napoléon eut besoin de toute son énergie, de toute son activité. Menant de front la diplomatie et la guerre, il dirigea l'une et l'autre avec une égale habileté. Nous ne pensons pas que, dans aucune circonstance, son génie se soit manifesté avec plus d'éclat. Ce fut à Krems, sur le Danube, que se fit la première rencontre avec les Russes. Leur infanterie s'y montra fort brave, et l'on y reconnut les hommes dont Frédéric II avait dit qu'il était plus facile de les tuer que de les vaincre. Ils attendirent encore les Français dans d'autres positions, à Diernstein, à Hollabrunn, etc. Mais, partout, le nombre et l'impétuosité des Français les forcèrent à la retraite. Contraints de s'éloigner du Danube, lorsque Lannes et Murat, par un heureux stratagème, eurent passé ce fleuve sur le pont de Spitz, ils laissèrent Vienne à découvert. Alors Napoléon fit son entrée dans cette capitale, et alla s'é-

tablir dans le palais impérial de Schoenbrunn. Il ne rejoignit ses troupes que lorsqu'elles furent arrivées sous les murs d'Olmütz, et qu'elles se trouvèrent en présence des armées russes et autrichiennes, réunies sous les ordres immédiats de leurs souverains. C'est là que, le 2 déc. 1805, premier anniversaire du couronnement de Napoléon (14), fut livrée la mémorable bataille d'Austerlitz ou des trois Empereurs, si brillante par la valeur et l'habileté des combattants, si importante par ses résultats. Comme le Grand-Frédéric à Friedberg, Napoléon avait reconnu d'avance la position où il voulait combattre, et il y avait attiré ses ennemis avec beaucoup de prévoyance et d'adresse. Pleins de confiance dans la supériorité de leur nombre (ils avaient 90 mille hommes contre 70 mille), et persuadés que Bonaparte s'était engagé témérairement, ils ne voulaient rien moins que couper sa retraite sur Vienne, et, dans ce but, leur première manœuvre fut de tourner la droite des Français. Pour cela, après s'être déployés sur une ligne immense et parallèle à celle de Napoléon, ils exécutèrent, à leur gauche, un changement de front qui les compromit d'autant plus qu'ils firent, en même temps, à leur droite, un mouvement à peu près semblable et qu'ainsi ils dégarnirent beaucoup trop leur centre. Ce fut une grande faute, et leur ennemi en profita merveilleusement. Tous les corps des alliés se

trouvèrent ainsi divisés, et ils combattirent séparément, avec une grande valeur sans doute, mais sans ensemble et d'une manière incohérente; partout ils furent culbutés les uns après les autres, et sans pouvoir se porter mutuellement le moindre secours. A leur aile gauche, plusieurs bataillons, n'ayant de retraite que sur un étang à demi gelé, périrent dans la glace, qui s'entrouvrit sous leurs pas. Ils perdirent trente mille hommes. Sous tous les rapports, cette bataille d'Austerlitz est celle qui fait le plus d'honneur à Napoléon. Il s'était beaucoup avancé, et se trouvait gravement compromis. S'il eût essuyé le moindre revers, l'armée prussienne tout entière se jetait sur ses flancs et sur ses derrières; la troisième des Russes allait arriver, et celle des Autrichiens, accourue d'Italie, venait occuper la position de Vienne, qui lui eût fermé toute retraite. Ce fut au milieu de ces dangers que, conservant toute sa présence d'esprit, il livra la bataille la mieux préparée, la plus habilement combinée de notre siècle. Dans une position admirablement choisie, où il a su attirer son ennemi, toutes ses dispositions, tous ses mouvements sont réguliers, méthodiques; il ne fait pas une faute; et celles de l'ennemi sont, à l'instant même, reconnues, châtiées; aucun des avantages qu'il est possible d'en tirer n'est omis. On pourrait dire que c'est une bataille-modèle, et qui doit être à jamais, pour les jeunes militaires, un sujet d'étude et de méditations. Après la victoire, poursuivant l'ennemi, selon sa coutume, avec une extrême vigueur, Napoléon lui eût fait subir des pertes encore plus considérables, si l'empereur d'Autriche lui-même n'était venu demander la paix. On lit dans

(14) Un décret impérial du 10 février 1806 fixa au premier dimanche de décembre l'anniversaire du couronnement et celui de la bataille d'Austerlitz. Le même décret ordonna que la fête de saint Napoléon et celle du rétablissement de la religion catholique en France fussent célébrées le 15 août de chaque année, jour de l'Assomption, époque de la signature du concordat.

quelques relations, qu'il eût été possible de s'emparer de la personne de l'empereur Alexandre, mais que Napoléon l'avait épargné. Nous croyons d'autant moins à cette assertion, que celui-ci a dit lui-même, que c'était Murat qui, par une fausse manœuvre, lui avait fait manquer une aussi belle capture. Ce fut à son bivouac que l'empereur d'Autriche vint l'implorer. On conçoit à quel point son orgueil dut en être flatté. Cependant il s'excusa de recevoir ainsi son futur beau-père, lui disant que, depuis deux mois, il n'habitait pas d'autre palais. A quoi François II répondit par une flatterie que Napoléon s'est fort complu à faire connaître. « Vous en tirez trop bon parti, lui dit le monarque autrichien, pour ne pas vous y plaire. » Leur conversation dura plus d'une heure, et de grandes choses, sans doute, y furent dites et convenues; mais on n'en a su, en France, que le peu que Napoléon a bien voulu dire. Ce qu'il y a de sûr, c'est que les bases d'un armistice y furent arrêtées, et que, dès le lendemain, les deux armées durent rester immobiles, chacune sur le terrain qu'elle occupait; celle des Russes dut s'éloigner sur-le-champ des États autrichiens. Alexandre, ne voulant point souscrire à cet armistice, offrit au roi de Prusse de laisser toutes ses troupes à sa disposition, s'il consentait à poursuivre l'exécution du traité signé à Potsdam sur le tombeau de Frédéric II. Mais le petit-neveu du grand roi, après avoir eu le tort irréparable de ne pas exécuter sur-le-champ un traité dont tout lui garantissait les plus heureux résultats, n'était pas capable d'entrer dans une pareille lutte, lorsqu'elle était devenue périlleuse. Et d'ailleurs il avait

envoyé à Napoléon un homme tout-à-fait indigne de sa confiance, qui, au lieu d'une déclaration positive des intentions hostiles de son maître, qui eut probablement arrêté Napoléon dans sa marche, conclut avec le vainqueur un traité d'alliance honteux que lui fit signer l'astucieux Talleyrand (v. HAUGWITZ, LXVI, 479). Le roi de Prusse se montra d'abord fort mécontent de ce traité; mais les circonstances n'étaient plus les mêmes; il fallut se soumettre; et, dès ce moment, la puissance de Napoléon en Allemagne fut incontestable et sans limites; dès ce moment, la Prusse et l'Autriche ne furent plus que ses tributaires. Par le traité de Presbourg, qui fut signé le 27 décembre 1805, l'Autriche perdit les États de Venise, le Vorarlberg, et encore le Tyrol, cette contrée si dévouée, si fidèle! L'électeur de Bavière, son plus redoutable voisin, eut, avec le titre de roi, une riche part dans ses dépouilles, comme aussi le duc de Wurtemberg, qui fut également fait roi, et le margrave de Bade, qui devint grand-duc. D'autres encore participèrent au butin; et c'est ainsi que furent posées les premières bases de cette confédération du Rhin, destinée à remplacer, à détruire, sous la tutelle de l'empereur des Français, l'ancien édifice germanique. En Italie, les résultats de la bataille d'Austerlitz ne furent pas moins profitables à Napoléon, ou pour mieux dire, il sut, comme partout et toujours, en tirer pour sa politique les meilleures conséquences. Au moment de se mettre en campagne, il avait consenti à rappeler du royaume de Naples quelques troupes, qui lui étaient nécessaires ailleurs, et il avait paru faire une concession au roi Ferdinand, qui se crut hors de tout danger; mais dès que

ces troupes ne furent plus utiles au grand empereur, d'un autre côté, il se hâta de les rendre à leur première destination, c'est-à-dire à l'invasion de Naples. Sous prétexte que des Anglais avaient paru sur les côtes de Calabre, il déclara hautement que *les Bourbons de Naples avaient cessé de régner*, et dès qu'il eut signé le traité de Presbourg, où l'Autriche, selon sa coutume, n'avait pas même songé à ses alliés, Joseph Bonaparte fut investi de cette royauté; puis, à la tête d'une armée, il alla en prendre possession, tandis que Ferdinand IV fut contraint de se réfugier en Sicile. Dans son discours d'ouverture du Corps-Législatif, Napoléon déclara solennellement que *l'Italie tout entière faisait partie du grand empire*. Déjà, en effet, cette belle contrée obéissait dans toute son étendue à la famille impériale. Eugène, fils adoptif de Napoléon, commandait, sous le titre de vice-roi, à la Lombardie, qui venait d'être augmentée des États de Venise. La sœur aînée de Napoléon, déjà princesse de Lucques, obtint encore à cette époque Massa-Carrara; et la veuve de Leclerc, devenue princesse Borghèse, fut créée princesse de Guastalla. D'un autre côté, Murat, devenu grand-duc de Berg, eut encore, par les dernières concessions de la Prusse, le duché de Clèves et la place de Wesel; enfin Louis, autre jeune frère de Bonaparte, fut créé roi de Hollande, et il fut alors évident que d'autres trônes encore allaient être renversés, puis rétablis au profit de l'heureuse famille. C'est dans l'enivrement de ces prospérités que, le 2 mars 1806, Napoléon fit l'ouverture de son Corps-Législatif, et avec une fierté de langage qui augmentait avec ses triomphes: « Mes ennemis ont été
« humiliés et confondus, dit-il; la

« Russie ne doit le retour des débris
« de son armée qu'au bienfait de la
« capitulation que je lui ai accordée.
« Maître de renverser le trône impé-
« rial d'Autriche, je l'ai raffermi; j'ai
« cru aux protestations de son sou-
« verain. D'ailleurs, les hautes desti-
« nées de ma couronne ne dépendent
« pas des cours étrangères... Les tem-
« pêtes nous ont fait perdre quelques
« vaisseaux, après un combat impru-
« demment engagé... » Ce fut par ces
dernières paroles seulement qu'il in-
diqua la bataille de Trafalgar, le plus
grand échec qu'aient éprouvé notre
marine et celle de l'Espagne. De trente-
trois vaisseaux de haut bord qui com-
posaient les escadres alliées, vingt
étaient d'abord tombés aux mains des
Anglais, et, deux jours après, la plu-
part des autres avaient eu le même
sort. Une grande partie fut engloutie
par une horrible tempête; les
équipages seuls furent conduits pri-
sonniers en Angleterre sur des vais-
seaux britanniques. Napoléon avait
reçu la nouvelle de ce désastre au mi-
lieu de ses triomphes de l'année pré-
cédente. C'était une dure compensa-
tion de tant de succès; il se garda
bien de la faire connaître et tint soig-
neusement cachée cette fâcheuse
dépêche. Dans l'oppression où il avait
mis la presse et tous les genres de
publicité, on fut long-temps en France
sans en rien savoir. — Cette époque
est d'ailleurs celle où il fit le plus de
progrès dans l'opinion publique. Après
avoir réprimé par une excessive ri-
gueur tous les genres d'opposition, il
encourageait, récompensait parfaite-
ment tous les services, toutes les espèces
de dévouement. Il opéra ainsi de tou-
tes parts de nouvelles défections, aug-
mentant chaque jour le nombre de ses
partisans, de ses admirateurs. Il pro-
fita alors du court intervalle de paix

qu'il laissa au monde pour rehausser l'éclat de sa renommée par des travaux pacifiques. Puis, voulant encore se populariser par la religion, il lui rendit l'église de Sainte-Genève, longtemps profanée pendant la révolution; il fit restaurer et embellir l'antique église de Saint-Denis, cette sépulture vénérée de nos rois, détruite par le vandalisme révolutionnaire, et il la consacra aux sépultures de la *quatrième* dynastie. Enfin il eut la gloire de mettre la dernière main à ce Louvre commencé sous François I^{er}, et que depuis si long-temps on regardait comme interminable. Les travaux qu'il ordonna pour le joindre aux Tuileries, sont restés au même point où il les a laissés, et nous ne pensons pas que notre génération soit destinée à les voir finir. D'autres monuments qu'il commença ont eu le même sort; mais si le plus grand nombre de ses entreprises, consacrées à l'embellissement de Paris, ont été achevées par la Restauration et le gouvernement qui l'a suivie, on doit reconnaître que la première pensée en appartient à Napoléon et que la gloire de son nom doit en être portée bien loin dans la postérité. Telles sont ces colonnes, ces arcs de triomphe qui rappellent, qui égalent souvent tout ce que l'antiquité a laissé de plus remarquable dans ce genre. Il est vrai que d'autres entreprises moins fastueuses, mais plus utiles, telles que les routes du Simplon, du Mont-Cenis, de Mayence, les travaux d'Anvers et de Flessingue sont aujourd'hui perdus pour la France; et c'est en cela qu'il faut déplorer l'imprévoyance du fondateur, ou les faux calculs de son ambition. Tout dans sa pensée était basé sur l'avenir d'une domination universelle; et, jusqu'à cette époque, la fortune l'avait si bien servi qu'il ne pou-

vait pas croire à un revers. Une circonstance imprévue sembla encore alors le favoriser plus spécialement: ce fut la mort du célèbre Pitt, qui l'avait si bien pénétré, qui avait répondu avec tant de force à ses adversaires du Parlement, que c'était une *guerre viagère* qu'il faisait à la France. Ce ministre, l'un des plus habiles qu'ait eus l'Angleterre, fut remplacé par son antagoniste, le célèbre Fox; et tout le monde crut que ce grand orateur qui, dès le commencement de la guerre, s'était montré favorable à la France révolutionnaire, qui récemment avait fait un voyage à Paris pour y voir Napoléon, et qui en avait été fort bien accueilli, qui avait eu avec lui de très-longes entretiens, allait se hâter de lui demander la paix. Mais on sait qu'en Angleterre, le pouvoir change de maître sans que le système politique soit modifié. Il y eut bien quelques ouvertures entre les deux cabinets, et Napoléon a dit qu'il offrit sérieusement de sacrifier Malte et le Cap de Bonne-Espérance; ce qui était bien peu à côté de ses énormes envahissements; mais on ne croit pas qu'une seule des deux puissances ait alors voulu sincèrement la paix. On laissa partir, sans rien conclure, lord Lauderdale, qui était venu à Paris avec de pleins pouvoirs. — Napoléon était plus que jamais occupé d'étendre sa puissance en Allemagne, et ce fut à cette époque qu'il fonda sa confédération du Rhin, destinée à renverser l'ancien corps germanique, qu'il força François II à se dépouiller du titre de chef de cet empire. Vainement la Prusse voulut former une sorte de contre-poids, en créant une ligue du Nord; la Saxe, la Hesse et les villes anséatiques furent arrachées violemment par Napoléon à cette autre confédération, et il est

même sûr que, pour abaisser de plus en plus la puissance prussienne, il offrit à l'Angleterre de lui rendre le pays de Hanovre, qu'il avait si bizarrement donné au roi Frédéric-Guillaume, lequel, comme il l'a dit plus tard, avait eu la sottise de l'accepter, en échange d'Anspach, de Clèves, de Neuchâtel, et de se mettre par là en état d'hostilité avec la Grande-Bretagne, qui avait à l'instant même saisi tous ses vaisseaux et détruit son commerce. A cette occasion, les ministres prussiens furent traités par Fox lui-même, avec beaucoup de mépris, au Parlement et dans les manifestes britanniques (voy. HAUGWITZ, LXVI, 480). Ne pouvant plus rester dans une position aussi ruineuse qu'avilissante, la Prusse sentit enfin la nécessité d'en sortir par une politique plus franche et plus loyale, par une guerre que naguère elle aurait faite avec d'immenses avantages; qu'à présent elle allait commencer sans alliés, avec une armée nombreuse, très-belle en apparence, il est vrai, mais dépourvue d'expérience et n'ayant de confiance ni dans ses chefs, ni dans son gouvernement. Toutefois les hostilités avec l'Angleterre et la Suède, qui avaient fait en peu de temps beaucoup de mal au commerce prussien, cessèrent bientôt, lorsque Gustave et le ministère britannique surent que la politique du cabinet de Berlin était changée. Tous les deux se hâtèrent même de venir à son secours: le premier avec des troupes auxiliaires, le second avec des subsides. Quant à la Russie, son alliance avec la Prusse n'avait pas cessé un instant. Loin de témoigner à Frédéric-Guillaume tout son mécontentement de l'oubli des infractions du traité de Potsdam, Alexandre, qui avait offert à ce prince, dès le lendemain de la bataille d'Aus-

terlitz, de tenir l'armée russe à sa disposition, la laissait tout entière en Pologne, offrant de l'augmenter encore. Et peu de temps après, il avait refusé avec indignation de ratifier un traité que son envoyé d'Oubril était venu négocier à Paris, traité pour lequel, circonvenu par toutes sortes de séductions, cet envoyé avait ouvertement dépassé ses pouvoirs, et manqué à ses instructions. Toutes ces circonstances durent inspirer à la Prusse beaucoup de confiance; mais, comme l'Autriche dans l'année précédente, après avoir si long-temps hésité, elle se hâta beaucoup trop et commit de grandes fautes, pressée, excitée qu'elle fut par le besoin de sortir d'une position insupportable et par les élans du patriotisme allemand, qui alors se montrait d'autant plus violent, d'autant plus exaspéré que ses oppresseurs faisaient plus d'efforts pour le contenir. C'était le temps où les écrits d'Arndt, de Villers, de Gentz agissaient si fortement sur l'opinion allemande, où la condamnation du malheureux Palm, mort si héroïquement sans nommer l'auteur du livre qui causa son supplice, avait tant ajouté à l'irritation des esprits (voy. PALM, XXXII, 456). Cet auteur était le célèbre Gentz, qui ne tarda pas à venger la mort de son libraire, en rédigeant le manifeste prussien, si remarquable par le nombre, la force des récriminations et surtout l'aveu de torts beaucoup trop réels. Ce curieux manifeste fut très-répandu en Allemagne, et il y fit une vive impression. Poussé à la guerre par des motifs si impérieux, par une force si irrésistible, on ne devait guère penser que le cabinet de Berlin agirait d'après des plans bien conçus et bien médités. Placé dans une position semblable à celle où s'était trouvée l'Autriche

un an auparavant, il ne montra pas moins d'impétuosité et d'impévoyance. Son premier tort fut de donner pour adversaire à Napoléon un vieillard incapable de l'énergie, de l'activité qu'exigeait une si redoutable lutte, et qui avait déjà d'ailleurs trop prouvé, dans ses expéditions de Champagne et du Rhin, qu'il était beaucoup plus propre à une guerre d'hésitation et d'intrigues qu'à celle où la rapidité, la franchise des mouvements allaient bientôt résoudre toutes les questions. Ce qui est assez remarquable, c'est que le duc de Brunswick, débutant par une sommation qui ressemblait un peu au fameux manifeste, signifia, du ton le plus impérieux, à Bonaparte, qu'il eût à se retirer derrière le Rhin, à évacuer l'Allemagne tout entière. Et, ce qui ressemble encore davantage au généralissime de 1792, c'est qu'après s'être mis en campagne avec une apparence de vigueur et d'activité, il s'arrêta tout-à-coup, montra de l'hésitation au moment où il devait agir, et donna aux Français dispersés dans la Bavière et la Franconie, à Napoléon lui-même et à l'élite de ses troupes, qui étaient encore à Paris, le temps d'accourir et de se réunir en sa présence. Dès les premiers jours d'octobre 1806, cent cinquante mille hommes se déployaient sur les deux rives de la Saale, remontant vers l'Elbe, au grand étonnement des lieutenants de Frédéric II (15), qui ne comprirent rien à la rapidité de ce mouvement, et qui ne pensèrent à se retirer derrière l'Elbe que lorsque déjà leur armée était attaquée sur tous les points, qu'elle allait être tournée, et que l'avant-garde aux ordres du prince

Louis était vaincue, et ce prince lui-même tué en se défendant glorieusement. Ce premier échec imprima une grande terreur à cette armée prussienne qui, si long-temps, avait passé pour la plus brave, la mieux disciplinée de l'Europe. Voyant les Français tourner son aile gauche et se diriger sur l'Elbe, le vieux duc s'abusa encore sur leur intention, et fit tout-à-coup volte-face pour se porter vers l'Elbe et en défendre le passage avec l'élite de ses troupes et le roi lui-même. Ce fut en marchant dans cette direction qu'il rencontra le corps du maréchal Davoust, lequel, après un grand circuit, venait audacieusement, avec trente mille Français, attaquer, sur ses derrières, l'armée prussienne tout entière. Trouvant cette armée sur son chemin, Davoust ne se déconcerta pas, soutint bravement le choc de quatre-vingt mille hommes, et obtint sur eux une des victoires les plus brillantes qu'aient remportées les armées françaises (14 octobre 1806), tandis que Napoléon, resté sur le plateau d'Iéna en face du corps prussien d'Hohenlohe, obtenait un autre succès que le nombre et la position rendaient plus facile. On sait que, plus d'une fois, il a laissé percer quelque dépit d'avoir été surpassé, ce jour-là, par un de ses lieutenants, et que, dans son premier mouvement de jalousie, il donna à la bataille le nom d'Iéna, où il se trouvait, au lieu de celui d'Auers taedt, où Davoust avait triomphé. C'est une faiblesse de grand homme à laquelle il était fort sujet, et dont ses généraux eurent souvent à se plaindre. Cette double défaite, où rien n'avait été prévu, fut, pour l'armée prussienne, une des plus désastreuses dont l'histoire fasse mention : aucune disposition, aucun

(15) Il y en avait trois dans l'armée prussienne : Mollendorff, Kalkreuth et le duc de Brunswick.

préparatif n'existaient dans les places, qui cependant étaient nombreuses et très-fortes, non plus que sur des fleuves qui, coulant dans une direction parallèle, offraient d'excellentes positions et des moyens de défense bien supérieurs à ceux des États autrichiens. On n'avait pas même assigné aux différents corps leurs points de retraite, et, dès le premier moment, on les vit errer à l'aventure, connaissant à peine leurs chefs. Tous furent ainsi, l'un après l'autre, obligés de capituler et mirent bas les armes : Mollendorff à Erfurt, avec dix mille hommes ; Hohenlohe à Prentzlau, avec dix-sept mille. Blücher fut le seul qui, à la tête d'une faible division, se défendit à Lübeck avec quelque vigueur. Dans le même temps, on vit se rendre, plus honteusement encore, les plus fortes places, les boulevarts de la monarchie, Magdebourg, Spandau, Stettin, Custrin, etc. Quinze jours s'étaient à peine écoulés depuis les premières hostilités, et déjà le malheureux Frédéric-Guillaume était relégué dans sa Vieille-Prusse avec les faibles débris de son armée (environ dix mille hommes), auxquels cependant vinrent bientôt se réunir une foule de fuyards. Déjà Napoléon avait pris possession de tous ses États jusqu'à l'Oder, et il avait fait une entrée solennelle dans la capitale. Là, il s'arrêta quelques jours pour jouir de son triomphe et donner un peu de repos à ses troupes. Sa fierté et son despotisme croissant avec sa fortune, il traita avec une extrême dureté ses ennemis vaincus. L'histoire ne doit pas oublier qu'il fut implacable envers le duc de Brunswick, lequel, après avoir reçu sur le champ de bataille une blessure grave, s'était traîné à quelque distance du toit de ses pé-

res et ne put obtenir la permission d'y mourir. L'histoire ne doit pas non plus omettre les injures à la reine de Prusse, qui furent insérées dans les bulletins impériaux. Cette princesse était chérie de tous les Prussiens, et ces insultes furent dans leurs cœurs des blessures profondes, qui devaient porter leurs fruits, et que ne put effacer le pardon accordé au prince d'Hatzfeld lequel, d'ailleurs, en écrivant à son souverain et en lui donnant des nouvelles de sa capitale, n'avait fait qu'une chose toute naturelle et dont il ne croyait pas devoir se cacher, puisqu'il avait mis sa lettre tout simplement à la poste, où les Français la saisirent. Il n'y avait certainement là rien qui ressemblât à de l'espionnage ; le prince d'Hatzfeld était incapable de jouer un pareil rôle, et, si Napoléon l'eût envoyé au supplice pour ce fait, comme il fut tout près de le faire, c'eût été un véritable crime ; ce serait aujourd'hui une tache grave à sa mémoire, et que lui épargnèrent la droiture, le bon sens de Duroc, autant que les larmes de la princesse d'Hatzfeld. Quelques importants que fussent alors ses triomphes sur les Prussiens, Napoléon éprouva des contrariétés dont il s'irrita beaucoup. Son armée de Naples fut vaincue par les Anglais à Maida, et les débris de la marine française échappés à Trafalgar périrent dans la mer des Antilles. A la même époque, l'Espagne se liguait secrètement avec les puissances du Nord ; il en reçut la nouvelle à Berlin, et dissimula jusqu'à ce que des circonstances plus favorables lui permissent de punir cette défection (*voy. CHARLES IV, LX, 464, et IZQUIERDO, LXVII, 602*). C'est alors que, tout entier à ses projets contre l'Angleterre, il rendit les fameux décrets de

Berlin, par lesquels toutes les îles britanniques furent déclarées en état de blocus et toutes les communications du continent avec elles sévèrement interdites. C'était une conception assez bizarre, de la part d'une puissance qui possédait à peine quelques bâtimens de guerre et qui ne pouvait plus mettre en mer une seule escadre. Ce fut cependant, dès-lors, la règle de sa politique; et, à mesure qu'il soumit de nouvelles contrées sur le continent, son premier soin fut d'y fermer, d'y interdire toutes communications avec l'Angleterre. Déjà il était maître de toutes les côtes, de tous les ports de l'Océan, de la Méditerranée; il allait l'être de ceux de la Baltique, et ce fut dans cette vue qu'il persévéra, avec tant d'opiniâtreté, dans ses projets de guerre. Une députation du sénat, arrivée de Paris pour le complimenter sur ses victoires, ayant osé dans son discours hasarder quelques paroles de paix, il la traita fort durement, invitant les pères conscrits à *se mêler de leurs affaires*; et, dans sa première dépêche, il tança rudement Fouché, pour les avoir laissé partir.—En même temps qu'il lançait contre l'Angleterre cet anathème qui devait avoir sur ses propres destinées une si funeste influence, Napoléon disposait, en faveur de ses amis et de sa famille, de toutes les contrées qu'il venait d'envahir, et il en créait de nouveaux royaumes, de nouvelles principautés, qu'il ajoutait à sa confédération du Rhin. La première opération de ce genre fut en faveur de l'électeur de Saxe, qui s'était montré fort empressé d'abandonner les Prussiens, au moment de leur défaite, et qui fut en conséquence admis à prouver que c'était par contrainte qu'il avait pris les armes contre le grand empire. La seconde créa-

tion fut en faveur du dernier des frères de Napoléon, qui venait de rentrer en grâce après avoir abandonné une Américaine qu'il avait épousée sans la permission impériale, et qui, devenu roi de Westphalie, obtint pour seconde femme une princesse de Wurtemberg. Ce fut du pays de Hanovre, de quelques lambeaux de la Prusse, du duché de Brunswick et du landgraviat de Hesse, que se composa son royaume: Napoléon prononça contre les deux derniers de ces princes son terrible verdict: *Ils ont cessé de régner*. Ainsi se décidait, en ce temps-là, au quartier-général impérial de Berlin, le sort des peuples et des rois. Les Polonais y envoyèrent aussi une députation, espérant que l'empereur ferait enfin cesser l'oubli dans lequel les avait laissés la France révolutionnaire; mais ils ne reçurent de lui que de vagues promesses et des conseils de se préparer à la guerre. Enfin le roi de Prusse lui envoya, dans sa propre capitale, des députés chargés de demander la paix; mais ils se soumirent à des conditions si dures que Frédéric-Guillaume ne put les ratifier, quelque désespérée que fût sa position. Il fallut donc recommencer la guerre, au milieu d'un cruel hiver, et dans un climat terrible pour les Français. Cette fâcheuse nécessité à laquelle les troupes ne s'attendaient pas, excita parmi elles quelques murmures; mais une proclamation impériale les remit bientôt dans la voie de l'obéissance. Le souverain-maître n'y épargna ni les promesses ni les louanges, et il eut bientôt la satisfaction de voir ses bataillons reprendre gaîment le chemin de Varsovie. Dès les premiers jours de décembre, ils avaient passé la Vistule. La rigueur de la saison, l'âpreté du climat, et aussi la fermeté des troupes

russe, rendirent très-pénible et très-meurtrière la fin de cette mémorable campagne. Cependant, après des combats sanglants, mais peu décisifs, ceux de Czarnoŭock et de Pultusk, où les deux partis purent également s'attribuer la victoire, Napoléon reconnut enfin que ses soldats avaient besoin de quelque repos, et il songea à leur donner des quartiers d'hiver. Selon sa coutume, ne voulant pas rétrograder, ni abandonner un seul de ses avantages, il établit tous ses cantonnements sur la rive droite du fleuve. La difficulté des subsistances dans un pays peu fertile, autant que le besoin de couvrir les sièges de Dantzick et de Graudentz qu'il allait entreprendre, le força de les étendre depuis la mer jusqu'à la Haute-Vistule, au-dessus de Varsovie. Cette position était hasardeuse, en présence de l'armée russe qui s'était fort augmentée. Benning-sen, qui la commandait, conçut la pensée de surprendre les Français dans leurs quartiers d'hiver. Il leur déroba plusieurs marches, fit un long circuit, et vint tomber sur leur aile gauche. Mais tout avait été si bien prévu, si bien disposé, que quelques postes de Bernadotte et de Ney seulement furent surpris. A peine les alliés eurent-ils débouché sur la Passarge, que quatre corps d'armée, et l'empereur lui-même accouru de Varsovie, se trouvèrent devant eux. Il résulta de cette rencontre plusieurs combats que l'acharnement des partis et la valeur des troupes rendirent très-sanglants. Cette belle armée française que Napoléon avait créée et formée par tant de combats et de victoires, était sans contredit la plus brave et la mieux exercée de l'Europe; mais elle avait enfin rencontré un ennemi digne d'elle, et tout annonçait que cette lutte allait être terrible. Ce fut surtout à

Preussich-Eylau, le 8 février 1807, que l'infanterie moscovite fit éclater ce courage passif, cette inébranlable fermeté que le Grand-Frédéric avait tant admirés. Le chef de cette armée russe, Benning-sen, donna aussi dans cette occasion des preuves d'habileté et de courage. Après avoir exécuté contre des ennemis vigilants une surprise qu'il ne dépendit pas de lui de rendre plus complète, il fut obligé de faire, par une marche de flanc, une retraite difficile, combattit avec vigueur, de position en position; et lorsque enfin il ne put éviter une grande bataille, il choisit lui-même le terrain sur lequel il devait combattre, et profita habilement, dans toute l'action, des circonstances les plus favorables. Quant à Napoléon, il ne fit guère que résister, et on ne le vit, ce jour-là, exécuter aucune de ces manœuvres rapides et hardies par lesquelles il avait triomphé tant de fois. Resseré avec sa garde dans la petite ville d'Eylau, que l'ennemi lui avait abandonnée, il fit beaucoup de mal aux Russes par le feu de sa redoutable artillerie; mais il ne put les repousser ni les vaincre complètement sur aucun point. Cette bataille, qui avait commencé le 7 février dans le milieu de la journée, continua le lendemain, sans interruption, jusqu'à dix heures du soir, ce qui était sans exemple dans une telle saison et un pareil pays. C'était certainement la plus sanglante qu'eussent essuyée les armées françaises dans cette guerre si meurtrière, qui durait depuis quinze ans. Selon l'usage, chaque parti y dissimula ses pertes et se prétendit victorieux, de manière que l'on chanta un *Te Deum* à Saint-Pétersbourg et à Paris. Trois cents bouches à feu, de part et d'autre, avaient, pendant douze heures, vomé le trépas,

et souvent à portée de mitraille. On peut, sans exagération, élever à trente mille le nombre des morts, qui fut à peu près égal des deux côtés. Ce qui prouve l'acharnement et le courage des combattants, c'est que chaque soldat mourut à son rang, et qu'ainsi qu'il est dit au *Bulletin*, on vit le lendemain, sur le champ de bataille, des lignes de havre-sacs rangés comme à l'exercice. On sait que Napoléon ne devait jamais avoir de torts et qu'il lui fallait, en toute circonstance, un bouc-émissaire sur lequel il pût les rejeter; cette fois ce fut Bernadotte, qu'il haïssait et redoutait depuis long-temps. Il l'accusa de s'être laissé surprendre et de ne pas être venu à son secours dans le moment de la bataille, même sans en avoir reçu l'ordre, et au bruit du canon, comme il l'a dit dans d'autres occasions semblables, bien qu'il lui eût assigné un poste important, celui de Mohringen, où il couvrait le siège de Dantzick. Le corps d'Angereau fut presque entièrement détruit, et ce maréchal lui-même blessé grièvement. On l'emportait sur un brancard, lorsque, ayant aperçu Napoléon, il lui adressa de violentes invectives sur son ambition et son obstination à répandre le sang des Français. Jamais, en effet, il ne s'en était montré plus prodigue. On a remarqué que les bulletins de cette époque, qu'il rédigeait toujours lui-même comme l'on sait, sont empreints d'une couleur de sang et de carnage que, jusque-là, il s'était abstenu de leur donner. Il y raconte que, pendant huit jours, il parcourut lui-même le champ de bataille d'Eylau, afin de reconnaître et d'enterrer les morts; et il en a fait, dans son 64^e bulletin, une horrible description. « Qu'on se figure, y est-il dit, sur un espace d'une lieue

« carrée, neuf ou dix mille cadavres, « quatre ou cinq mille chevaux tués, « des lignes de sacs russes, des débris de fusils et de sabres, la terre « couverte de boulets, d'obus,.. vingt- « quatre pièces de canon, auprès des- « quelles sont les cadavres des con- « ducteurs tués au moment où ils faisaient des efforts pour les enlever. « Tout cela avait plus de relief sur un « fond de neige... » Cette idée de la neige, mêlée à la couleur du sang, à la pâleur des cadavres, lui parut tellement pittoresque qu'aussitôt il commanda, à l'un de nos plus célèbres peintres, un tableau qui rendit cet affreux spectacle. Tous les habitants de Paris ont vu au Salon de 1810 cette horrible peinture, et tous en ont été pénétrés de douleur et d'effroi. C'était un système adopté que d'accoutumer au sang et à toutes les calamités de la guerre, cette nation française, autrefois si douce, si bienfaisante. Dans un des rapports de la même époque, on lut que Murat, après une charge de cavalerie, avait passé en revue un régiment de dragons, et qu'il avait remarqué avec joie que tous les sabres étaient teints de sang... On sait assez que les guerriers doivent s'habituer à de pareilles images; mais nous ne concevons pas qu'un général en chef, un souverain, en fasse ainsi des descriptions que doivent lire les femmes, les pères de famille. — Après cette terrible bataille d'Eylau, la lassitude et les besoins des troupes furent tels, qu'il fallut bien les remettre en cantonnements; mais, ne voulant renoncer à aucun de ses projets, à aucun de ses avantages, Napoléon continua les sièges de Dantzick, de Graudentz, et son armée resta sur la rive droite de la Vistule. Cependant ces pertes avaient été bien grandes; et, dans

une aussi rude saison, à une si grande distance, il n'était pas facile de les réparer. La conscription, en France, était devancée de plus d'un an, et les princes de la confédération avaient besoin de nouveaux succès pour reprendre confiance. Pour la première fois, il parut se défier de l'avenir, et fit lui-même des propositions de paix au roi de Prusse. La position de ce prince était bien fâcheuse ; mais le czar faisait pour lui de si grands sacrifices ! Frédéric-Guillaume avait tant de confiance dans la générosité d'Alexandre, et si peu dans les promesses de Bonaparte, qu'il ne put consentir à se séparer de la Russie. Il reçut d'ailleurs, à cette époque, ainsi que l'empereur moscovite, des subsides dont tous deux avaient grand besoin. De plus, l'Angleterre envoya, dans le même temps, en Poméranie, un corps de dix mille hommes destiné à se réunir aux Suédois, et qui pouvait, en cas de revers, faire beaucoup de mal aux Français (voyez GUSTAVE IV, LXVI, 306). Toutes ces circonstances avaient rendu un peu de courage aux Prussiens, et ils repoussèrent les propositions de Napoléon, qui, du reste, étaient fort dures, comme l'on devait s'y attendre. Il fallut se remettre en campagne, et l'on s'y prépara, de part et d'autre, avec une nouvelle activité. Les alliés avaient reçu quelques renforts, mais ceux de Napoléon étaient plus considérables. Les places de Dantzick, Graudentz et Colberg capitulèrent, et toutes les troupes de siège vinrent reprendre leur rang dans l'armée. Il arriva de France quelques produits de la conscription. Enfin la grande armée ne se composait pas alors de moins de cent cinquante mille hommes, et celle des Russes et Prussiens réunis n'en avait guère plus de cent mille. C'est

dans cet état de choses que les hostilités recommencèrent dans les premiers jours de mai 1807. Pendant près de deux mois, la lutte fut très-acharnée. La valeur des troupes était égale de part et d'autre, et ce ne fut que par le nombre, et surtout par l'habileté de leur chef, que les Français triomphèrent dans les sanglantes journées d'Heilsberg, de Guttshstadt, de Deppen et enfin de Friedland, où Benningsen, qui n'était certainement pas un général médiocre, fut obligé d'accepter la bataille, bien que personnellement malade et dans une mauvaise position, acculé à la rivière d'Alle, où il fit beaucoup, en échappant à une ruine absolue et qui pouvait être aussi désastreuse que les journées d'Ulm et d'Iéna. Forcé, après sa défaite, d'abandonner Königsberg, dernier asile de la monarchie prussienne, il opéra sa retraite jusqu'au Niemen sans de grandes pertes, et ce fut là qu'Alexandre fit enfin lui-même des propositions de paix que Napoléon eut hâte d'accueillir, et que se conclut le traité de Tilsitt, si important dans l'histoire, et si remarquable par ses conséquences. La première conférence eut lieu au milieu du fleuve, sur un bateau, où les deux potentats abordèrent en même temps et s'embrasèrent, se livrant, en présence de leurs armées campées sur les deux rives, à des démonstrations de joie et d'amitié que certainement ni l'un ni l'autre ne pouvaient éprouver. Il n'y eut guère, ce jour-là, entre eux que des compliments et de feintes politesses. Le lendemain, Alexandre vint s'établir à Tilsitt avec son état-major et sa garde, logeant à côté de celle de Napoléon, et se mêlant sans cesse avec elle dans des orgies et des festins qu'encourageaient et que payaient largement les deux souverains. Ces

fêtes durèrent vingt jours, et, pendant cet intervalle, les deux empereurs ne cessèrent de se voir à table ou dans leurs cabinets, en public et en tête à tête, se promenant, s'embrassant comme de vrais amis, discutant ensuite sérieusement, et décidant le sort des nations. Tous les deux cependant, pleins de finesse et de ruse, affectaient les plus beaux sentiments de générosité, de franchise, et au fond ne songeaient qu'à assurer leur pouvoir, qu'à agrandir leur puissance. En se réunissant, ils étaient les maîtres du monde; mais une telle union était impossible; ils aimèrent mieux se le partager. Les alliés et les rivaux, les amis et les ennemis, tous durent être sacrifiés: il ne dut plus y avoir que deux puissances, celle de l'Orient et celle de l'Occident. Bonaparte dominait alors réellement depuis le Niémen jusqu'au détroit de Gibraltar, depuis l'Océan jusqu'au fond de la Péninsule Italique; mais deux branches de la maison de Bourbon conservaient, en Espagne et en Sicile, une ombre de royauté. Il voulait cependant que sa puissance fût partout reconnue, et sa résolution était prise, depuis long-temps, de priver d'un pouvoir, même nominal, le dernier prince de cette famille. Personne, mieux que lui, ne comprenait l'influence, et le crédit de cette dynastie sur l'esprit des peuples; et il est assez démontré que tant qu'il aspira au pouvoir, tant qu'il put le conserver, sa première pensée fut d'en poursuivre, d'en détruire jusqu'au dernier rejeton. Peut-être y mit-il plus d'acharnement encore que les gouvernements révolutionnaires et régicides qui l'avaient précédé. L'histoire doit dire, à la honte des rois, tous parents, alliés de cette antique race, que, conservant contre elle toute la jalousie, toutes les rancunes que leurs aïeux lui avaient portées, ils ne favorisèrent que trop ce système d'envahissement et d'usurpation. C'est ainsi qu'à Tilsitt, Alexandre abandonna sans scrupule, aux ambitieux projets de Napoléon, le roi légitime de Naples que, jusque-là, il avait aidé, encouragé à la résistance, et celui d'Espagne qu'il avait également soutenu, et que, tout récemment encore, il venait de compromettre gravement en l'excitant à une levée de boucliers intempestive et qui allait devenir un prétexte de la plus odieuse usurpation (voy. CHARLES IV, LX, 464). Le czar ne fut ni plus loyal, ni plus généreux envers son allié, son beau-frère Gustave IV, qui avait déployé tant de zèle; qui s'était exposé à de si grands périls pour la coalition; et l'on ne peut pas douter que l'invasion de la Finlande, qui suivit immédiatement, n'ait été une conséquence des conventions de Tilsitt; qu'enfin dans ce marché des nations, il n'ait aussi été question de la Pologne, depuis si long-temps l'objet des convoitises de la Russie, que la France monarchique avait si mal soutenue, que les gouvernements révolutionnaires soutinrent plus mal encore, et qu'ils finirent par abandonner, par sacrifier au besoin de leur salut. Napoléon ne s'écarta pas de ce système de faiblesse et de concessions, déjà tracé; et l'on peut croire qu'à Tilsitt, il sacrifia aussi la Pologne, la Finlande et même la Turquie, non pas à sa sûreté, à son indépendance, mais à son ambition, au désir qu'il avait d'être maître absolu dans tout l'Occident. Ce fut sur la dernière question; celle de l'empire ottoman, qu'il se montra le plus difficile. On conçoit que pour celui qui, au fond de sa pensée, nourrissait l'espoir d'être un jour maître de l'univers, la possession de Constantinople par un

rival fût un point fort délicat; et qu'Alexandre ne dut l'y faire consentir qu'avec beaucoup de réserves et de restrictions. Napoléon exigea que cette possession de Constantinople fût subordonnée au succès de ses propres entreprises dans l'Occident; et l'on verra qu'aux premiers revers qu'il essuya en Espagne, il s'empressa d'arriver aux conférences d'Erfurt, pour dire au czar de ne pas se hâter; que toutes leurs entreprises d'envahissement et d'usurpation devant s'exécuter de concert, il fallait attendre pour marcher sur Constantinople; et, après cette entrevue, le czar, en effet, suspendit ses opérations de ce côté. Voilà ce que furent les conventions de Tilsitt, qui eurent tant d'influence sur les destinées de Napoléon; et la suite des événements prouvera mieux encore que c'est ainsi qu'elles doivent être comprises. La position d'Alexandre, à cette époque, n'était pas celle d'un vainqueur; et cependant il obtint des choses plus réelles, et d'un avenir plus assuré. Non moins habile politique que Napoléon, et peut-être, au fond, plus rusé que celui qui croyait le jouer, il sut prévoir que, dans ses plans aventureux, ce rival finirait par s'abuser, par échouer complètement, et que lui, maître absolu de l'Orient et du Nord, serait là pour profiter de cette chute, pour en recueillir les débris. Le roi de Prusse, qui assista aux dernières conférences, ne pouvait être qu'une victime dévouée. L'amitié et l'alliance du czar ne lui firent restituer qu'une faible partie de ses états; et la présence de son admirable épouse, la grâce, la dignité que cette princesse mit à en demander davantage, ne purent rien contre des projets arrêtés dès long-temps. Quant à l'Angleterre, ce fut par la ruse et l'hypocrisie la plus

machiavélique qu'Alexandre parut se séparer d'elle. En cela, il faut reconnaître que, mieux que son adversaire, il voulait le bien de ses peuples, puisqu'il est assez constant que la Russie est de toutes les contrées celle qui peut le moins se passer du commerce britannique. Le czar céda en apparence aux exigences de l'absurde système continental qui, pour Napoléon, devait être la base et la première conséquence de toute espèce de transaction, mais qui, pour être strictement exécuté, rendait toute pacification impossible. Alexandre le sentit; mais en même temps qu'il annonça que tous ses ports, tous ses débouchés allaient être fermés aux Anglais, il leur fit dire secrètement que, dans tout cela, ils ne devaient rien voir de sérieux; qu'il avait cédé à d'impérieuses nécessités, mais qu'au fond il restait leur ami, leur fidèle allié. Napoléon fut loin de soupçonner tant de duplicité de la part de son *grand ami*, comme il appelait alors Alexandre (voy. ce nom, LVI, 165): il tint pour sincères toutes les conditions ostensibles ou secrètes du traité de Tilsitt, et partit au comble de la joie. En somme, il s'était fait reconnaître empereur et roi, même protecteur de la confédération du Rhin, par le plus puissant souverain de l'Europe, et il lui avait fait aussi reconnaître ses frères rois de Naples, de Hollande et de Westphalie. On conçoit l'exaltation à laquelle dut être porté son orgueil. —Fort empressé de jouir de tant et de si grands succès, il se hâta de venir à Paris, où, depuis près d'un an, il n'avait point paru. Son premier soin fut d'y anéantir les derniers vestiges de ces institutions révolutionnaires que jusque-là il avait épargnées, beaucoup plus par prudence que par conviction. Après toutes ses éliminations

successives, le tribunat ne pouvait certainement pas être pour lui un pouvoir dangereux : c'était de son sein qu'étaient sortis les premiers vœux pour son élévation à l'empire ; et, depuis ce temps, il ne s'y était pas dit un mot équivoque, ou qui eût seulement une apparence d'opposition. Mais Napoléon ne pouvait plus même supporter la possibilité de parler ; le tribunat fut supprimé par un sénatus-consulte du 19 août 1807, et ce qu'il y eut de piquant, c'est que chaque tribun vint humblement le lendemain remercier le maître de ce *bienfait*. C'était le seul moyen d'avoir un autre emploi, et tout le monde voulait être placé dans le grand empire. Tout le monde voulait avoir part aux richesses, aux honneurs que le souverain prodiguait à ceux qui se montraient disposés à le servir ; et il s'en trouvait dans tous les rangs, dans tous les partis. C'était pitié que de voir se prosterner devant lui, avec le même empressement, la même bassesse, et les hommes qui naguère avaient prêché les maximes de l'égalité, de la démagogie, et ceux qui, décorés des plus beaux noms de l'ancienne monarchie, avaient combattu les maximes de la révolution, et en avaient été les victimes. Un grand nombre de ceux-là furent placés à la cour impériale ; ils devinrent chambellans, écuyers, valets de princes qui naguère se fussent trouvés fort honorés de les servir. Voulant surtout être considéré comme l'héritier, le successeur de Louis XVI, Napoléon poussait jusqu'à la manie l'esprit d'imitation dans tous les détails de l'étiquette et de la représentation. On recherchait les traditions, les usages de l'ancienne cour, et particulièrement les hommes qui lui avaient appartenu ; c'était une très-

bonne recommandation auprès du nouveau souverain que d'avoir été le serviteur ou l'ami de celui dont il tenait la place. A la même époque, il fonda l'université impériale, et ce fut encore un excellent moyen de rap-peler les Français aux usages, aux principes de la monarchie ; beaucoup d'hommes de l'ancien clergé y trouvèrent de bons emplois, et le grand-maître Fontanes dut le sien à ses opinions contraires à la révolution, et surtout à ses allocutions de président du Corps-Législatif, qui, bien que fort humbles et serviles, eurent toujours une sorte de mesure, et dans lesquelles l'excès des louanges et de la flatterie fut racheté par un véritable talent. Napoléon avait peu de goût pour les lettres, et, sous ce rapport, ses études étaient restées fort incomplètes ; mais il était doué de tant de sagacité, son intelligence était si grande, que, par la seule conversation et le contact des habiles, il se mit promptement au fait de tout ce dont sa position exigeait qu'il sût au moins quelque chose. Voulant étendre sa domination aux sciences et aux lettres, comme à tout le reste, il fit en sorte que les nouvelles compositions, et surtout les écrits historiques, fussent dirigées vers la monarchie et le pouvoir absolu. Il prétendit même refaire dans ce sens des monuments immuables et vénérés par les siècles. C'est ainsi qu'il dit un jour sérieusement à Suard, qu'il devrait refaire Tacite, que c'était un historien partial, qu'il avait fait du pouvoir des peintures fausses et exagérées. On conçoit que, d'après un pareil système, aucun ouvrage historique de quelque importance ne pût être composé sous son règne. En poésie, en morale, il n'y eut guère que ceux de Delille et de Châteaubriand, et ces deux auteurs

restèrent inviolablement attachés à la cause de l'ancienne dynastie ; Bonaparte ne put leur arracher ni un vers ni une phrase à sa louange ; et ce fut vainement qu'il essaya de circonvenir, de séduire le premier par l'offre d'une forte pension et du titre de sénateur ; il n'obtint de lui qu'une courte visite chez madame Baciocchi, où Delille se rendit et se trouva en présence de toute la cour impériale. Les détails de cette entrevue nous furent racontés le lendemain par le poète lui-même. L'impératrice Joséphine avait été très-aimable et très-polie ; Bonaparte, qui avait eu l'intention de l'être, se montra fort dur et presque grossier ; parlant à Delille des critiques qu'avaient essuyées ses dernières productions, il lui reprocha d'avoir chanté les Jardins du vainqueur des Français à Blenheim ; à quoi Delille répondit vivement qu'il avait aussi chanté ceux de Versailles et de Chantilly. Comme la mort du duc d'Enghien était récente, Bonaparte prit cette réponse pour une épigramme, et dit en se retournant vers Fontanes, qui était à côté de lui : « Il est encore vert. » Du reste, le grand poète n'essuya jamais de persécution de la part de Napoléon, qui cependant ne pardonnait guère à ceux qui refusaient ses bienfaits. Quant à M. de Châteaubriand, il ne tint également qu'à lui d'en être comblé ; mais qu'aurait-il pu faire pour celui qui avait si courageusement donné sa démission le jour même de l'assassinat du duc d'Enghien ! Dans l'impossibilité où il était de l'attacher à son char, il lui ferma les portes de l'Académie. Toutefois, il s'étonna de voir son nom omis dans les rapports sur les prix décennaux, et il comprit que de pareilles omissions ne pouvaient que

nuire à cette institution. Ce fut encore une grande pensée d'avenir que ce décret dans lequel de magnifiques récompenses furent promises par la munificence impériale aux meilleurs écrits, aux plus utiles inventions. Mais, comme tant d'autres pensées de Napoléon, ce ne fut qu'un vain projet. Cependant, il y eut des commissions nommées, des rapports faits ; et, après beaucoup de discussions, on reconnut que ceux qui avaient mérité les couronnes ne voudraient pas les recevoir des mains de Napoléon, et que ceux qui les demandaient et les sollicitaient, ceux qui étaient prêts à les recevoir de toutes mains, ne les méritaient en aucune façon. Il fallut y renoncer, et nous ne pensons pas que jamais on y revienne. De cet avortement il n'est resté que deux volumes au type impérial, et dans lesquels nous allons quelquefois chercher des renseignements sur les productions de l'époque. Bonaparte trouva d'autres moyens d'encourager, de récompenser les gens de lettres. Il fit des pensions à quelques-uns, et donna de bonnes places à ceux qu'il crut capables de les remplir. Bien qu'il eût recherché Delille, qu'il lui eût fait des avances, on sait assez que la poésie lui plaisait peu. Parmi les auteurs tragiques, Corneille était celui qu'il préférait ; il a dit que c'était un profond politique, et que c'eût été un grand homme d'état, qu'il l'aurait nommé sénateur s'il eût vécu de son temps. Par un contraste remarquable, il aimait les vers d'Ossian, et on le vit donner de longues audiences à son traducteur, M. Baour de Lormian, auquel il accorda une pension dont ce poète jouit encore. Il voulut aussi en faire une à Ducis et à Lemercier, qui, indépendamment de leurs talents supérieurs,

avaient l'avantage d'avoir vécu dans son intimité ; mais ils s'y refusèrent. Tous les deux , zélés partisans du système républicain , ne voulaient rien devoir à celui qui l'avait renversé. Il avait été fort lié avec Chénier , et il l'accueillit assez bien dans les premières années du consulat ; mais le poète ayant eu la maladresse de lui lire sa tragédie de Tibère avant de la faire jouer , la représentation en fut empêchée. Irrité de cette injure qui lui faisait beaucoup de tort , Chénier se jeta dans l'opposition. Mais le besoin l'obligea ensuite de recevoir des secours de celui que lui-même avait autrefois protégé. Voilà à peu près tout ce que Napoléon fit pour les lettres. Quant aux savants Laplace , Monge et Berthollet , qui avaient été ses amis avant son élévation , il leur donna dans le sénat des sinécures fort lucratives , qui ne les empêchaient pas de suivre leurs utiles travaux. C'est ainsi qu'en accordant au dévouement , aux talents supérieurs de larges récompenses , il se fit des prôneurs , des partisans exclusifs et même des séides qui lui sont restés fidèles dans l'infortune , qui aujourd'hui encore ne permettent pas qu'on discute ses moindres actions. — Du reste , les questions de littérature et même celles des sciences étaient alors les moindres de ses pensées. Nous croyons qu'il songeait beaucoup plus sérieusement à toutes les conséquences du traité de Tilsitt et de son système continental. Une des plus immédiates de ces conséquences , dans le Nord , fut l'invasion de la Finlande par la Russie , au moment où le généreux Gustave venait de se sacrifier pour ses alliés , au moment où ce prince perdait la Poméranie et Stralsund , dont s'emparait le maréchal Brune au nom de Napoléon , sans que les Anglais ni les Prussiens vinssent à

son secours (voy. GUSTAVE IV , LXVI , 307). Les premiers employaient , à une expédition qu'ils jugeaient plus utile à leur politique intéressée , les troupes qu'ils lui avaient d'abord envoyées et qu'ils s'étaient hâtés de rappeler ; ils les chargeaient de brûler Copenhague et de s'emparer sans motifs , sans déclaration de guerre , de toute la marine , de toutes les richesses du Danemark , sous prétexte que la flotte danoise devait être mise à la disposition de Napoléon , suivant les conventions secrètes de Tilsitt ; qu'ils avaient connues par la corruption ou peut-être par Alexandre lui-même ; car personne ne crut à la sincérité des invectives du czar , lorsqu'il accusa si hautement l'Angleterre de cette catastrophe. C'était véritablement un acte de barbarie , une monstrueuse violation du droit des gens , de tous les égards que se doivent les nations ; et , cependant nous pensons que , dans cette occasion , les récriminations d'Alexandre furent peu vraies , puisque peu de temps après il mit lui-même , sans bruit et sans combat , dans la main des Anglais sa plus belle escadre , et que cette escadre lui fut rendue en fort bon état quelques années plus tard. Il y avait alors , il faut le reconnaître , parmi les grands de la terre , une lutte incroyable de déceptions et de ruses : c'était à qui tromperait le mieux ses rivaux et même ses alliés. Jamais il ne s'était rien vu de pareil au temps de Machiavel et de Louis XI. On doit bien penser qu'en cela Bonaparte ne le cédait à personne. S'il tomba quelquefois dans les pièges du cauteleux Alexandre , il s'en dédommagea bientôt avec d'autres et avec le czar lui-même. — Dans ce temps-là , il fit un voyage en Italie , toujours fort préoccupé des conséquences de Tilsitt et

de son système continental. Cette époque est peut-être la plus remarquable de cette vie, où tant de choses importantes sont à méditer. C'est là qu'il faut étudier et comprendre Napoléon. Ce n'était qu'avec beaucoup de répugnance et de réserve qu'il avait fait au czar des concessions sur la Turquie; et l'on sent que, dans les vues de suprématie et de domination universelle qui furent toujours au fond de sa pensée, la crainte de voir aux mains d'un rival Constantinople, cette reine du monde, si bien placée pour le dominer, dut toujours l'offusquer. Nous croyons donc que cette pensée fut le principal motif de son voyage en Italie à la fin de 1807, et que, pendant son séjour à Venise, il eut beaucoup de rapports avec le divan; que, loin de le disposer à se soumettre aux prétentions du czar, il l'avertit au contraire secrètement de ses projets d'attaque, et l'encouragea à la résistance. Tous les faits ultérieurs viennent à l'appui de cette opinion.

Un autre motif de ce voyage en Italie fut, comme il l'a dit lui-même, le besoin d'en finir avec le pape, que lui avaient livré les conventions de Tilsitt. Il ne se trouvait plus alors, dans la péninsule italienne, que le pontife romain qui fût encore debout, ou qui jouît de quelque apparence de pouvoir. Pie VII n'avait, il est vrai, ni armée, ni trésor; mais il était impassible, résigné, capable de souffrir toutes les tribulations, d'affronter tous les périls pour la défense de l'Église et le triomphe de la religion. A la honte des princes et des rois, qui tremblaient devant leur oppresseur, l'histoire dira qu'un vieillard désarmé résista avec plus de fermeté, de courage, que ceux qui avaient à leurs ordres des armées nombreuses, et qu'il fut pour Napoléon

le plus embarrassant des obstacles. On sait que dans les conférences de Tilsitt le czar, qui réunissait dans son empire la double puissance temporelle et spirituelle avait beaucoup vanté cet avantage à Napoléon, si facile à persuader quand il s'agissait d'accroissement et de cumulation de pouvoirs. A son retour, il ne parlait que du génie de Pierre-le-Grand et de celui de Henri VIII, qui avaient su joindre la tiare à leur couronne. Sa résolution, prise depuis long-temps, de réduire le pape aux fonctions d'évêque, de le faire venir en France et de le dépouiller de tous ses États, fut alors irrévocablement arrêtée, et il voulut y mettre la dernière main dans ce voyage d'Italie. Cependant il ne se rendit pas à Rome, parce qu'il craignait sans doute de se trouver en présence du pontife, dont il connaissait le courage, la résignation, et à qui il avait dit, dans un autre temps, des paroles si différentes! Sans même l'en prévenir, il fit entrer des troupes dans sa capitale, et força ce vieillard, qui ne voulait ni résister ni se soumettre, à se réfugier dans le fond de son palais, silencieux et ne proférant pas une plainte, lors même que le successeur de Charlemagne, ainsi que se prétendait Napoléon, réunit par un décret impérial, à son royaume d'Italie, la ville d'Ancone et tout ce qui restait au saint-père des trois légations. Il répondit ensuite à une députation qui vint le remercier de ce bienfait, que la décadence de l'Italie datait du temps où les ecclésiastiques s'étaient mêlés du gouvernement, qu'ils devaient se renfermer dans les affaires de l'Église. Ainsi Pie VII ne douta plus du sort qui l'attendait; on sait comment plus tard Napoléon le fit enlever par la force brutale (voy. MIOLLIS,

LXIV, 119), et comment il s'est excusé de cette violence, disant que l'on avait méconnu ses intentions; mensonge qui ressemble beaucoup à celui qu'il a fait sur la mort du duc d'Enghien; car, dans une lettre adressée à Miollis, il approuva la conduite que ce général avait tenue en cette circonstance. Nous dirons tout cela avec plus de détail à l'art. PIÈ VII, qui nous reste à faire. Ne voulant aller à Rome ni à Naples, Napoléon fit venir à Venise le roi Joseph, pour y recevoir ses instructions et ses ordres, qui n'eurent guère d'important que l'exacte prohibition du commerce anglais dans tous ses ports. C'était à ce but que tendaient tous ses plans et tous ses projets. Son irritation contre l'Angleterre augmentait de jour en jour, et ce fut dans un paroxysme de cette haine qu'il rendit l'impuissant décret de Milan, d'après lequel il dut suffire à un bâtiment neutre de quelque nation qu'il fût, d'avoir été visité par un vaisseau anglais, pour être déclaré de bonne prise. Heureusement, pour le commerce des nations, il n'y avait alors en France aucun moyen de faire exécuter une pareille loi, et nous ne pensons pas qu'elle ait eu d'autres suites que beaucoup d'épigrammes et d'invectives de la part des journaux anglais, et des répliques très-amères dans le *Moniteur*, toujours rédigées par Bonaparte lui-même. — Une autre circonstance importante de ce voyage d'Italie fut l'entrevue que Napoléon eut à Mantoue avec son frère Lucien, depuis plusieurs années séparé de lui, parce qu'il avait prétendu le contraindre à abandonner une femme que celui-ci chérissait, et le placer sur un trône dont il s'était peu soucié. On a dit qu'il voulut alors lui faire une royauté en Italie, et donner la main d'une de ses

filles à Ferdinand VII. Ce qu'il y a de sûr, c'est que la conférence des deux frères se prolongea fort avant dans la nuit; que Lucien en sortit les larmes aux yeux, et disant au secrétaire qui le conduisit à son auberge, de faire ses adieux à l'empereur pour long-temps, peut-être pour toujours (16). Napoléon revint dans sa capitale. Il y était le 1^{er} janvier 1808, et il y reçut les hommages de tous les pouvoirs, de tous les grands de son empire. Aussitôt après, il s'occupa des affaires de la Péninsule ibérique; et il entra dans cette carrière que plus tard il a reconnue avoir causé tous ses malheurs. « Toutes les cir-
« constances de mes désastres, disait-
« il à Sainte-Hélène, se rattachent à
« ce nœud fatal; elle a détruit ma

(16) Lucien Bonaparte a donné, dans ses Mémoires inédits, le récit de cette conférence qu'il eut avec son frère, et ce récit, que nous avons sous les yeux, est d'un grand intérêt. On y voit qu'en effet Napoléon voulut alors flatter avec Ferdinand VII la fille aînée de son frère, qui n'avait que quatorze ans, et que, pour lui-même, il aurait arrangé un royaume en Italie aux dépens du prince Eugène, qu'il n'avait fait que vice-roi, et dont il parut mécontent. Il adressa ensuite à Lucien de très-vifs reproches sur ses rapports avec le pape, sur son *obstination* à ne pas vouloir se conformer à sa *politique*, déclarant qu'il ne reconnaîtrait jamais sa femme pour belle-sœur et exigeant un divorce immédiat, annonçant que son intention était de faire aussi divorcer leur frère Joseph et de divorcer lui-même avec Joséphine; que ces trois divorces pouvaient se faire le même jour, et qu'alors toute la famille serait très-unie. Il lui parla encore de beaucoup d'autres projets d'une très-haute importance, et dont il résulte évidemment que Napoléon n'avait alors aucune idée arrêtée sur les affaires d'Espagne, et que si son frère eût accepté la main de Ferdinand VII pour sa fille, ce prince serait resté sur le trône d'Espagne; ce qui eût évité bien des malheurs, que Lucien d'ailleurs ne pouvait pas prévoir et qu'il ne devait pas prévenir par une soumission méprisable, en se séparant d'une femme qu'il chérissait et qui en était digne sous tous les rapports. Nous désirons vivement la publication de ces mémoires dans l'intérêt de l'histoire.

« moralité en Europe, divisé mes forces, multiplié mes embarras.... » Dès le 26 octobre précédent, un traité frauduleux, préparé par Talleyrand, avait été signé à Fontainebleau par l'agent secret de Godoy qui n'avait pour cela ni mission ni pouvoirs (voy. IZQUIERDO, LXVII, 602), et c'était en conséquence de ce traité qu'une armée d'invasion dont Junot eut le commandement, après le noble refus de Lannes (17), s'était dirigée vers le Portugal; d'où le roi Jean, embarqué sur une escadre anglaise, partait pour le Brésil, n'osant pas résister à une armée déjà vaincue par de longues marches et que sa présence eût empêché d'entrer à Lisbonne, s'il avait eu le courage d'y rester. On sait que cette armée, attaquée plus tard par les Anglais, finit par une capitulation un peu moins honteuse que celle de Baylen. Le besoin de soutenir Junot fut alors un prétexte pour envahir l'Espagne, et c'était dans ce but qu'avait été rédigé le traité de Fontainebleau. Dès le commencement de l'année 1808, de nombreux corps d'armée, sous les ordres de Murat, de Moncey et de Dupont, se préparèrent à l'invasion de l'Espagne; et bientôt par ruse, par violence, ils y pénétrèrent et occupèrent toutes les places, toutes les positions. La famille royale, livrée aux plus déplorables dissensions, était hors d'état d'apporter le moindre obstacle à cette invasion. On peut voir à l'article Charles IV (LX, 465) comment ce vieux roi, trompé par son indigne épouse et par Godoy, avait fait arrêter et juger par une commission, son fils le prince des Asturies

(17) Le maréchal Lannes refusa de courir au renversement d'un prince qui l'avait comblé de ses bienfaits lors de son ambassade à Lisbonne. Junot avait précisément les mêmes raisons pour refuser cette mission, mais il n'y mit pas le même scrupule.

(voy. FERDINAND VII, LXIV, 81), dont tout le crime était d'avoir essayé de se soustraire aux embûches de sa mère et du favori, et pour cela de s'être adressé à l'empereur des Français, qui avait saisi cette occasion d'intervenir dans les démêlés de la famille, en lui laissant espérer la main d'une de ses nièces, tandis qu'il faisait dire au père d'être inexorable et de faire respecter son autorité. Mais les juges devant lesquels Charles IV traduisit son fils furent plus sages et plus justes que lui; et le jeune prince, acquitté unanimement, obtint par là une grande popularité. Sa mère et surtout Godoy devinrent les objets de l'indignation publique, et le vieux roi se vit également en butte à de vives réclamations, à d'amers reproches. Effrayé par des cris de révolte, il se préparait à s'embarquer pour l'Amérique, et déjà il avait abdiqué en faveur du prince des Asturies, de la manière la plus formelle. Ce prince avait été proclamé roi au milieu des vivats et des applaudissements de la capitale, et tout était parfaitement d'accord, lorsque Napoléon arriva à Bayonne et Murat à Madrid. Selon ses instructions, celui-ci fit d'abord tous ses efforts pour que Charles IV ne s'éloignât pas; ensuite, aidé par la reine et par Godoy, il lui persuada de reprendre la couronne et de révoquer son abdication. Ferdinand tint ferme, et secondé par un parti nombreux, il refusa de rendre le pouvoir. Murat et Napoléon, à qui la royauté d'un faible et incapable vieillard convenait mieux que celle d'un jeune prince environné de la confiance publique, refusèrent de le reconnaître. Cependant l'aide-de-camp impérial Savary, qui arriva ensuite, assura que c'était l'intention de son maître, qui même avait le projet de se rendre à

Madrid ; que si pour l'y déterminer encore davantage le jeune prince consentait à le prévenir, à aller au-devant de lui, cette politesse lui serait très-agréable, et que c'était le moyen de tout en obtenir. Persuadé par ces mensonges, Ferdinand VII se décida à partir, croyant à chaque pas rencontrer l'empereur. Il alla ainsi jusqu'à Bayonne, où d'abord Napoléon lui fit assez d'accueil ; mais où, le lendemain, ce même Savary, qui l'avait si indignement trompé, vint lui dire, de la part de son maître, qu'il fallait déposer la couronne, que *les Bourbons avaient cessé de régner sur l'Espagne*. Le prince répondit avec dignité qu'il n'avait pas le droit de signer une renonciation pour sa famille ; et trois jours après, quand Charles IV et la reine, venus à Bayonne pour invoquer la puissance de Napoléon contre leur fils, l'appelèrent devant lui et le traitèrent si indignement, il montra encore beaucoup de calme, de prudence, et même il intéressa son persécuteur, qui lui eût rendu justice si sa politique ne s'y fût opposée. *Quelle femme !* disait-il après cette entrevue, *elle m'a fait horreur ; elle m'a demandé de faire monter son fils sur l'échafaud ; elle m'a intéressé pour lui*. Quelque intérêt qu'aient réellement inspiré à Napoléon les malheurs et la belle contenance de Ferdinand, quelle que soit l'indignation que lui ait alors fait éprouver son exécrable mère, il resta inébranlable dans ses projets, et profita dans toute leur étendue des conséquences de l'odieux guet-apens où il les avait fait tomber. Après avoir arraché, par des menaces de mort, une abdication dont la violence n'établissait que trop la nullité, et que le jeune prince ne fit en faveur de son père qu'avec des restrictions, des réserves dont on ne

tint aucun compte, il reçut la couronne des mains de ce faible vieillard, qui fut immédiatement envoyé prisonnier à Fontainebleau, avec sa femme et l'inévitable Godoy. Ferdinand fut conduit à Valençay avec son frère Don Carlos, qui avait honorablement partagé ses périls. Napoléon fit aussitôt passer cette couronne sur la tête de son frère Joseph, l'obligeant à déposer celle de Naples, qui commençait à lui plaire, pour la transmettre à Murat, qui ne prit qu'à regret le trône des Deux-Siciles, ayant convoité celui d'Espagne. Dans tout cela, il fallait obéir dès que le maître avait prononcé ; et il semblait en vérité que ce fût alors pour lui un jeu de faire et de défaire les princes et les rois, de les placer et de les déplacer, plus lestement que ses ministres n'eussent osé faire de leurs derniers commis. Joseph eut ordre de se hâter, et dès le 7 juin il était aux portes de Bayonne. Napoléon lui fit la politesse d'aller au-devant de lui, et il le ramena dans son carrosse au château de Marrac où tous les deux, pendant un mois, travaillèrent, de concert, à la régénération de cette vieille monarchie des Bourbons d'Espagne, si long-temps considérée comme une dépendance, une annexe de la France, qui, depuis la paix de Bâle surtout, en était devenue le vassal tributaire, et qu'à cause de cela, Edmond Burke appelait le *fief du régicide*. Certes, il n'eût tenu qu'à Napoléon de la conserver ainsi ; il y eût beaucoup gagné, et la France encore davantage. Mais comme il l'a dit, *la fatalité l'entraînait*, et il voulait que sa dynastie fût la plus ancienne de l'Europe... Il crut avoir fait un grand pas dans cette carrière de dol et d'usurpation, quand il vit loin de lui toute

cette famille royale. « Je suis en-
 « fin débarrassé de ce troupeau
 « de mérinos, » dit-il à l'abbé de
 Pradt, son aumônier, qui l'avait
 accompagné dans cette honteuse ex-
 pédition, et que nous avons vu en
 revenir plus étonné, plus consterné
 que les victimes elles-mêmes. Alors,
 de concert avec son frère, Napoléon fit
 des proclamations, des décrets pour
 établir sa puissance dans la Péninsule.
 Une constitution fut octroyée à ses
 peuples, et toutes les libertés, toutes
 les déceptions révolutionnaires y fu-
 rent annoncées. Une junte fut convo-
 quée, et le petit nombre de notables
 espagnols que l'on put y faire venir
 prêta serment au nouveau roi, qui
 s'était posé sur un trône, élevé pour
 cette cérémonie à huis-clos, que
 l'on eût trouvée burlesque, si elle n'a-
 vait été le prélude et la cause princi-
 pale des plus horribles calamités. Dès
 le 3 mai, une violente insurrection
 avait éclaté dans Madrid, dont beau-
 coup de Français et un plus grand nom-
 bre d'habitants avaient été victimes.
 Murat ne l'avait réprimée que par la
 force des armes et de cruelles exé-
 cutions. Cependant Napoléon n'ap-
 prouvait pas de pareils moyens ; c'é-
 tait par la ruse, la déception qu'il
 voulait arriver à ses fins, et, dès le
 commencement, il avait recommandé
 à son beau-frère de ne pas user de
 violence. « Si la guerre s'allume, tout
 « est perdu, lui écrivait-il ; je ne
 « veux pas qu'on brûle une amorce. »
 Mais Joachim aussi voulait être roi, et
 il ne pensait pas qu'il fût possible de
 le devenir autrement. Quand il sut
 que cette royauté de la Péninsule ibé-
 rique ne serait pas la sienne, il tom-
 ba malade, et l'on eut beaucoup de
 peine à le transporter dans son royaume
 de Naples, où Napoléon exigea
 qu'il se rendit sur-le-champ. Savary,

qui lui succéda dans le commande-
 ment de Madrid, n'était guère plus
 capable de mener sagement une pa-
 reille affaire. Comme Murat, il ne sa-
 vait calmer les passions que par la vio-
 lence, et il résulta bientôt de ce sys-
 tème d'oppression une exaspération,
 une fureur qui se communiquèrent
 aussi rapidement que le feu électri-
 que ! De toutes parts, quand on apprit
 les indignités de Bayonne, et que
 l'on vit ces mêmes troupes qui
 s'étaient introduites dans les forte-
 resses si perfidement, se répandre
 dans les provinces et s'y livrer au
 pillage, aux plus scandaleux désor-
 dres, il y eut partout, au nom de Fer-
 dinand VII, des mouvements, des in-
 surrections. On vit des paysans, des
 artisans, même des ecclésiastiques,
 jusque-là faibles et paisibles, attaquer
 ces légions de vétérans qui avaient
 soumis le monde ; et ils les vainquirent
 même en plusieurs endroits. Moncey
 fut repoussé à Valence, Duhesme à
 Barcelone, et Lefebvre à Saragosse.
 A Baylen, Dupont se soumit à une ca-
 pitulation très-fâcheuse sans doute,
 mais qui ne fut pas plus déshonorante
 que celle que Junot signa dans le mé-
 me temps en Portugal. L'aide-de-camp
 de Napoléon fut assez heureux d'avoir
 affaire à des Anglais qui observèrent
 exactement toutes les clauses du trai-
 té, tandis que les insurgés de Casta-
 nos, que Dupont avait combattus, violèrent indignement les leurs, et
 conduisirent prisonniers sur des pon-
 tons ceux qu'ils avaient promis de
 rendre à la France. A Cadix, l'insur-
 rection obligea à se rendre une escadre
 française de cinq vaisseaux de ligne
 qui s'était réfugiée dans ce port, sous
 les ordres de l'amiral de Rosily, après
 le désastre de Trafalgar. Tout cela
 était certainement de bon droit, et se-
 lon toutes les lois de la guerre. On ne

peut pas en dire autant de la mort de Solano, gouverneur de Cadix, qui, se croyant lié par son serment à Charles IV, refusa de reconnaître un autre pouvoir, et fut massacré par la populace. D'autres désordres du même genre éclatèrent sur différents points, mais des juntes se formèrent bientôt; uneunte suprême du gouvernement fut créée à Séville; et elle fit des alliances, elle envoya des agents diplomatiques, des ambassadeurs, qui, dans beaucoup de pays, furent mieux reçus que ceux du roi Joseph. Ce fut le 9 juillet que celui-ci partit de Bayonne pour aller prendre possession de sa capitale. Son frère l'accompagna jusqu'à la première poste, et le quitta pour retourner à Paris, après avoir pourvu de son mieux à la sûreté de la marche. Mais de nombreux corps d'insurgés attendaient Joseph, et il ne fallut rien moins que la victoire de Bessières, à Medina del Rio Secco, pour qu'il pût pénétrer jusqu'à Madrid; et il y fut à peine entré que plusieurs échecs, éprouvés par différents corps de troupes françaises, le forcèrent d'en sortir; il n'y resta que huit jours. S'étant établi à Vitoria, il y attendit de nouveaux renforts. Napoléon reçut cette fâcheuse nouvelle à Bordeaux; et la douleur qu'il en ressentit fut d'autant plus vive qu'il sut, dans le même temps, que la soumission des puissances du Nord tenait à peu de chose. — L'Autriche, à laquelle il disait avoir fait grâce, était cependant dépouillée de ses plus belles provinces, et elle avait été fort humiliée par le traité de Presbourg. Celui de Tilsitt avait anéanti la Prusse; et elle ne pouvait pas former d'autres vœux, elle ne pouvait avoir d'autre but que de se réhabiliter; pour cela, tous les moyens de-

vaient lui paraître bons. Le roi et la reine venaient de faire un voyage à St-Pétersbourg, où ils avaient été parfaitement accueillis. Napoléon sut aussi que Frédéric-Guillaume négociait avec l'Autriche, que ces deux puissances étaient en rapport pour former une nouvelle coalition, enfin que l'Angleterre leur donnait des subsides, et que la Russie n'était pas étrangère à ces intrigues. Ce fut encore dans ce temps-là qu'il apprit que le corps espagnol de La Romana (v. ce nom, XXXVIII, 501) qu'il avait fait venir en Danemark, s'était enfui presque tout entier sur des vaisseaux anglais, pour se réunir aux insurgés de la Péninsule. Différents avis lui firent même soupçonner que des hommes puissants de son gouvernement avaient pris part à ce complot. Toutes ces nouvelles le mirent dans une grande agitation, et il en était fort occupé, lorsqu'au jour de sa fête, le 15 août, il reçut les félicitations du corps diplomatique. Ne pouvant se contenir, il apostropha durement M. de Metternich, à peu près comme il avait apostrophé lord Withworth avant la rupture du traité d'Amiens. — Voulant alors savoir sur quoi il pouvait compter avec Alexandre, il provoqua une entrevue que les deux monarques, en se quittant à Tilsitt, s'étaient promis de réitérer. Le czar ne se fit pas attendre, et, dès le 17 septembre, les deux potentats étaient à Erfurt, se prodiguant encore une fois toutes les démonstrations de l'amitié et du plus entier dévouement, mais au fond pleins de ruses, se tendant des pièges à qui mieux mieux, et chacun restant bien persuadé qu'il jouait son rival. Alexandre, qui déjà avait pris la Finlande, et qui, pour son compte, n'avait plus de vœux à former que sur la Pologne et la Turquie, insista fortement sur ces deux grandes questions,

Napoléon n'était pas en position de montrer trop de raideur; cependant, il ne dit encore rien de positif à cet égard, et s'en tira par des promesses évasives, toujours subordonnées à l'exécution de ses projets sur l'Occident, qui devenaient de plus en plus éventuels, et dans lesquels Alexandre était bien persuadé qu'il échouerait complètement. On croit qu'il livra à son confrère, comme un os à ronger, les anciens plans sur la Perse et sur l'Inde, sortis du cerveau de Paul I^{er}, et auxquels il n'avait jamais pensé sérieusement. On a dit pourtant qu'il s'y trouvait des idées lumineuses et dont l'Angleterre aurait eu quelques raisons de s'effrayer, mais que, par ce motif, la Russie eut l'adresse de faire disparaître de nos archives, quand elle en fut maîtresse en 1814. Ces conférences d'Erfurt durèrent près d'un mois, et les plus grandes questions y furent agitées; mais rien n'en fut publié: ce n'est que beaucoup plus tard que l'on en a su quelque chose. Pour compléter la comédie et tous les genres de déception, les deux monarques, avant de se séparer, signèrent une lettre collective au roi Georges, afin d'en obtenir la paix qu'ils savaient bien que l'Angleterre ne ferait pas, et que d'ailleurs ni l'un ni l'autre ne voulaient sincèrement. Tous les deux se quittèrent en apparence très-satisfaits. Ce dont on a quelque raison de s'étonner, c'est que, dans cette occasion, Napoléon fut le plus vrai; et qu'il partit convaincu de la bonne foi du czar; qu'il fut bien persuadé que ce prince n'apporterait aucun obstacle à la guerre d'Espagne ni même à celle de l'Autriche, que dès-lors il prévoyait. Ce fut dans cette confiance qu'à l'ouverture de son Corps-Législatif, le 25 octobre, il dit avec tant de hauteur qu'*inva-*

riablement d'accord avec l'empereur Alexandre, pour la paix comme pour la guerre, il irait, dans peu de jours, couronner son frère à Madrid, et, de là, planter ses aigles sur les forts de Lisbonne... Il partit, en effet, quatre jours après, et, le 7 novembre, il était à Vitoria, auprès du roi Joseph. Sa présence eut bientôt rendu aux armes de la France, dans cette contrée, les avantages qu'elles semblaient y avoir perdus; et, après les victoires de Burgos, d'Espinosa et de Tudela, il franchit les défilés de Somo-Sierra, et reçut, le 4 décembre, la capitulation des habitants de Madrid. Ces batailles sont d'une assez grande importance, puisqu'elles parurent avoir décidé, au moins pour quelque temps, du sort de l'Espagne. Elles exigeraient aussi quelques développements; mais il y en a tant de ce genre dans la vie de Napoléon, qu'il est impossible à l'historien de s'y arrêter long-temps. Obligés de marcher rapidement, nous apercevons, à chaque pas, des faits que nous regrettons de ne pouvoir donner. Il n'y a dans les annales du monde aucun sujet historique plus fécond, et qui offre plus d'intérêt; c'est une masse qui nous écrase, et il nous faudrait, pour la bien porter, plus de temps, d'espace et de force. Nous y mettrons du moins de la conscience et du zèle. — Une circonstance de cette époque, peu importante en apparence, est encore bien digne d'être remarquée: c'est une de ces notes du *Moniteur* que Napoléon dictait lui-même dans ses moments d'irritation; et, celle-là, on ne peut douter qu'elle ne soit de lui, car personne n'eût osé se permettre de pareilles réflexions. Il s'agit de quelques mots dits au hasard, et probablement sans y mettre aucune inten-

tion, par l'impératrice Joséphine, à une députation du Corps-Législatif, qui était venue lui présenter ses félicitations sur les victoires de l'empereur: « Je ne doute pas, avait-elle dit, que Sa Majesté ne soit très-sensible aux hommages d'une assemblée qui représente la nation. » — L'impératrice n'a point dit cela, écrit aussitôt l'auteur de la note: elle connaît trop nos institutions; elle sait trop bien que le premier représentant de la nation, c'est l'empereur; car tout pouvoir vient de Dieu et de la nation. Dans l'ordre de nos institutions, après l'empereur est le sénat; après le sénat est le Conseil-d'État, le Corps-Législatif. Viennent ensuite les tribunaux et chaque fonctionnaire dans l'ordre de ses attributions; car s'il y avait dans nos constitutions un corps représentant la nation, ce corps serait souverain, les autres ne seraient rien, et ses volontés seraient tout. La Convention, même le Corps-Législatif, ont été représentants; telles étaient nos constitutions alors. Aussi le président disputa-t-il le fauteuil au roi, se fondant sur ce principe, que le président de l'assemblée de la nation était avant les autorités de la nation. Nos malheurs sont venus en partie de cette exagération d'idées. Ce serait une prétention chimérique et même criminelle que de vouloir représenter la nation avant l'empereur... » Ils durent être bien étonnés d'entendre parler ainsi un homme sorti de leurs rangs, ces artisans de révolutions qui l'entouraient encore, et qui avaient passé leur vie à prêcher les maximes de la souveraineté du peuple et des droits de l'homme; ils le furent bien davantage sans doute lorsqu'ils connurent

une allocution adressée plus tard, par Napoléon, à l'un de ses neveux, fils de Louis qu'il avait fait roi de Hollande. « N'oubliez jamais, dit-il à cet enfant, dans quelque position que vous placent ma politique et l'intérêt de mon empire, que vos premiers devoirs sont envers moi, vos seconds envers la France: tous les autres, même ceux envers les peuples que je pourrais vous confier, ne viennent qu'après... » Il eût été bien digne de remarque que le jeune prince à qui Napoléon adressait de tels avis fût le même qui, naguère, est venu à la tête d'une troupe armée, revendiquer les droits de sa famille au trône de France, fondés sur la volonté du peuple... Si ce jeune homme lit quelquefois l'histoire de Napoléon, il doit y voir combien son oncle, quand il fut arrivé au pouvoir suprême, faisait peu de cas de cette volonté du peuple. — On doit remarquer que ce fut toujours dans des moments de crise, et lorsque sa puissance parut le plus compromise, qu'il se montra plus exigeant et plus sévère sur les devoirs de ceux qu'alors il se plaisait tant à nommer ses sujets. L'époque où nous sommes arrivés était réellement critique, et chaque courrier apportait d'Allemagne, d'Italie ou de France, des nouvelles inquiétantes. Une des causes de l'irritation de Napoléon contre le Corps-Législatif, c'est qu'il avait appris que, dans une délibération importante, il y avait eu cent vingt-cinq boules noires contre les propositions du gouvernement. Sa première pensée fut de supprimer cette assemblée, comme le lui avait proposé Fouché. S'il ne le fit point alors ce ne fut qu'un ajournement. — Il avait quitté Madrid depuis peu de jours, et il faisait, presque toujours à pied, dans une saison rigoureuse, à la tête

de ses colonnes, des marches pénibles, mais qu'il supportait avec joie, parce qu'il croyait tenir déjà l'armée anglaise du général Moore, qui s'était fort aventuré, lorsqu'il reçut à la fois des avis sur les intrigues, les complots qui se formaient à Paris et auxquels Talleyrand, Fouché et d'autres hommes marquants n'étaient pas étrangers, ainsi que sur les armements de l'Autriche, qui devenaient plus menaçants de jour en jour. Aussitôt il renonce à remporter lui-même une victoire qu'il regardait comme certaine, et à laquelle il tenait d'autant plus que c'était sur des Anglais qu'il devait l'obtenir. Sans apprêts et sans prendre le temps d'en faire, il court à franc-étrier d'Astorga à Burgos, à Valladolid, à Bayonne; et, dès le 23 janvier 1809, il est à Paris, où il reçoit les félicitations de sa cour, et où il apostrophe et menace rudement Talleyrand. Il traite Fouché avec plus de ménagements; et peut-être que ce fut une faute, car il est bien sûr que dès-lors le duc régicide et l'évêque renégat avaient cessé d'être des serviteurs fidèles. L'irritation de Napoléon se dirigea encore sur d'autres personnes; et ce fut dans ce temps-là qu'il ordonna des mesures plus sévères contre ses prisonniers d'Espagne. La jeune reine d'Etrurie fut impitoyablement séparée de sa famille, et traînée par des gendarmes en Provence, puis à Rome, où on l'enferma dans un couvent (voy. MARIE-LOUISE, LXXIII, 172). C'est aussi à cette époque que madame de Chevreuse fut exilée, pour avoir refusé d'être, à Compiègne, dame d'honneur de la reine d'Espagne, disant qu'il n'y avait jamais eu de geôlier dans sa famille. Mesdames de Staël et Recamier, déjà exilées depuis

long-temps, demandèrent en vain qu'on leur fit grâce; elles essuyèrent de nouvelles rigueurs, et durent supporter la mauvaise humeur que faisaient éprouver alors à Napoléon les revers de sa politique.—Chaque jour, en effet, il recevait de nouveaux renseignements sur le peu de foi qu'il devait avoir aux promesses d'Alexandre, sur les obstacles, les impossibilités de son système continental, et enfin sur les armements de l'Autriche qui avait reçu de l'Angleterre des subsides considérables, et qui, déjà, ne comptait pas moins de 400 mille hommes sous ses drapeaux. Ce fut le 13 avril 1809 qu'il apprit, par le télégraphe, que l'archiduc Charles avait envahi la Bavière à la tête de cent cinquante mille hommes. On a dit que c'était la première fois que Napoléon avait été pris au dépourvu; et cependant, depuis un mois il faisait marcher des troupes vers le Rhin; il avait envoyé Berthier pour réunir tout ce qui était disponible, pour exciter le zèle des princes de la confédération; car c'était surtout avec leurs troupes qu'il comptait résister au premier choc. Lui-même partit aussitôt de Paris, et se rendit à Stuttgart, puis à Carlsruhe, où il fit mettre en campagne les contingents de Wurtemberg et de Bade. Le roi de Bavière, qu'il trouva à Dillingen, fuyant devant les Autrichiens, lui montra aussi du zèle. Mais déjà le péril était extrême, et le corps de Davoust, sur lequel il comptait le plus, se trouvait gravement compromis; Berthier, n'ayant pas compris ses instructions, n'avait pas prévenu ce maréchal de la marche des Autrichiens, et il était resté immobile au milieu de leur armée. Napoléon fut très-contrarié de cette faute; il en té-

moigna son mécontentement d'une manière assez dure; mais il fit mieux encore en songeant à la réparer. Au premier coup d'œil, il a reconnu le terrain et compris les projets, les mouvements de l'ennemi; toutes ses dispositions sont faites, et, en cinq jours, il dégage Davoust et triomphe dans cinq batailles, à Thann, à Abensberg, à Landshut, et surtout à Eckmühl, où le duc d'Auerstaedt mérite et obtient le titre de prince, enfin à Ratisbonne, où l'empereur est blessé d'un coup de feu au pied, et parvient, malgré cet accident, qui ne lui fait pas quitter le champ de bataille, à chasser l'archiduc Charles de la ville, à le rejeter sur la rive gauche du Danube. Alors il n'a plus devant lui, sur le chemin de Vienne, que le corps de Hiller, l'un des plus habiles généraux de l'Autriche, qui défend le terrain pied à pied, coupant les ponts et brûlant les villages. Ces terribles nécessités de la guerre eurent, à Ebersberg, des conséquences telles qu'on ne trouve rien qui puisse leur être comparé, même dans l'histoire des temps et des peuples les plus barbares. On s'était battu dans cette petite ville avec le plus cruel acharnement, et les maisons, les rues étaient pleines de blessés que personne ne soignait ni ne pansait, lorsque les obus des Autrichiens mirent le feu partout. En quelques minutes, l'incendie eut tout dévoré, et les blessés, les habitants qui ne purent se sauver, furent consumés. Les flammes atteignirent même ceux qui étaient dans les rues, où l'on vit des milliers de cadavres brûlés, desséchés par le feu, et qui, broyés ensuite sous les pieds des chevaux et les roues de l'artillerie, ne formèrent plus qu'une matière boueuse, fétide, et qui répandit au loin une odeur infecte... On a dit que Masséna,

pressé de faire passer son artillerie sur le pont, où quelques-uns de ces malheureux blessés avaient trouvé un asile contre les flammes, les fit jeter dans l'eau, pour dégager le passage (18). Savary, l'aide-de-camp, le serviteur le plus dévoué de Napoléon, rapporte, dans ses Mémoires, que l'empereur passa par-là et qu'en présence de cet affreux spectacle, il exprima le désir que *les agitateurs de guerre vissent une pareille monstruosité...* « Ils « sauraient, ajouta-t-il, ce que leurs « projets coûtent de maux à l'humanité... » Cette phrase philanthropique, assez étrange dans la bouche de Napoléon, ne suspendit pas un instant la marche de son armée, et il ne périt pas un homme de moins dans cette campagne, l'une des plus meurtrières qu'il ait commandées. Voyant ensuite passer les *tirailleurs du Pô*, qui venaient de la Corse, et qui, presque tous, étaient ses compatriotes, il leur demanda s'ils avaient perdu beaucoup de monde : « Oh ! il y en a encore pour deux fois, » dit l'un d'eux. Cette réponse lui suffit, et il alla voir le général Cohorn, dont l'imprudente valeur avait fait répandre inutilement tout ce sang; il lui fit quelques observations sur les conséquences de sa témérité; mais, ajoute Savary, il le considéra toujours comme un de ses meilleurs généraux. — Après la terrible journée d'Abensberg, la marche sur Vienne fut reprise avec beaucoup d'activité. On savait que l'archiduc Charles s'y dirigeait par la rive gauche, et il fallait l'y devancer à tout prix. On ne rencontra plus que de légers obsta-

(18) Ce fait a été ainsi rapporté par Cadet-Gassicourt, pharmacien : *Masséna donna l'ordre terrible, mais nécessaire, de jeter à la rivière tous les blessés qui obstruaient le pont (Voyage en Autriche, p. 70).*

cles au passage de l'Ems , et, dès le 8 mai, les Français étaient devant la capitale de l'empire autrichien, défendue par une faible garnison aux ordres du jeune archiduc Maximilien, et ne pouvant tenir long-temps, si l'archiduc Charles ne venait à son secours. Ce prince, obligé de faire un long détour à travers la Bohême, ne parut sur la rive gauche du Danube, que lorsque déjà la ville était au pouvoir des Français. Sans doute, il dut vivement regretter de n'avoir pas fait plus d'efforts pour exécuter sa retraite par la rive droite, et venir, pour dernière position, se placer sous les murs de Vienne. Appuyé alors , d'un côté au Danube, et de l'autre aux montagnes qu'allaient couvrir les insurrections du Tyrol et l'armée d'Italie, victorieuse à Sacile, il eût garanti tous les arsenaux, tous les magasins, toutes les richesses de la monarchie, accumulées dans la capitale. Napoléon comprit, au premier coup d'œil, ce plan fort simple, et c'est en cela surtout qu'il se montra supérieur à son adversaire. Tous ses efforts tendirent à jeter l'archiduc derrière le Danube, et, dès qu'il y fut parvenu, il considéra comme certain le succès de cette campagne : ce dont on put s'apercevoir au ton de ses manifestes et de ses bulletins, qui furent dès-lors empreints de plus de jactance et d'injures. Il y insulta, sans ménagement, les ministres, les généraux et les princes de la maison de Lorraine, qui, *enfuyant, avaient fait leurs adieux aux habitants par le meurtre et l'incendie, et, comme Médée, égorgé leurs enfants de leurs propres mains....* Puis, en parlant de François II : « L'empereur d'Autriche a quitté « Vienne, et signé, en partant, une « proclamation, rédigée par Gentz

« dans le style et l'esprit des plus sots « libelles. Il s'est porté à Scharding, « position qu'il a choisie précisément « pour n'être nulle part, ni dans sa « capitale, pour gouverner ses États, « ni au camp où il n'eût été qu'un « inutile embarras. Il est difficile de « voir un prince plus débile et plus « faux... » C'était de celui qui allait devenir son beau-père que Napoléon parlait ainsi... Et il ne ménageait pas davantage l'archiduc Maximilien qui n'avait fait que son devoir, en résistant dans Vienne, où il eût sauvé la monarchie, s'il eût pu tenir deux jours de plus ! Bonaparte lui reprocha durement d'avoir armé les habitants, puis de *s'être enfui le premier, aussi faible, aussi inconsidéré qu'il avait été arrogant* ; enfin d'avoir perdu la tête ; ce qui était une grossièreté et un mensonge : car le prince n'avait quitté Vienne qu'après avoir essuyé un bombardement et consenti une capitulation aussi honorable que les circonstances pouvaient le permettre. Il alla ensuite se réunir à l'archiduc Charles, qui, joint aux corps des généraux Bellegarde et Hiller, venait à son tour menacer Vienne par la rive gauche, avec cent cinquante mille hommes, tandis que l'archiduc Jean, son frère, l'attaquerait par la rive droite, avec toutes les forces réunies de l'armée d'Italie, de la Dalmatie, de la Hongrie et du Tyrol. Au milieu de tant d'ennemis séparés par de grandes distances, et qui n'avaient plus de communications entre eux, Napoléon pouvait profiter de tous les avantages d'une position centrale ; et les ressources qu'il avait trouvées dans Vienne lui permettaient d'y tenir long-temps. Mais ce n'est jamais ainsi qu'il procéda ; son système fut toujours de marcher en avant, quoi

qu'il pût lui en coûter, et de ne s'arrêter qu'après avoir renversé les derniers obstacles. Aux yeux des gens de bonne foi, des militaires de quelque expérience, ce ne fut pas seulement une entreprise audacieuse; ce fut une haute imprudence que de traverser le Danube en présence d'une armée qui lui était supérieure par le nombre et la position; et, dans les deux premiers jours, il paya bien cher cette témérité à Aspern et à Essling. Occupés dès la veille et fortifiés par l'ennemi, ces deux villages furent défendus avec acharnement, et, après en avoir été repoussé, après y être rentré et les avoir de nouveau perdus, il fallut les abandonner encore, lorsque, sur la fin de la seconde journée, on annonça que le pont établi sur le grand bras du Danube, venait d'être rompu par des brûlots lancés sur le fleuve (19). Cette nouvelle, qui circula bientôt dans les rangs, y répandit l'épouvante, et quand on sut qu'il n'était pas possible d'avoir des cartouches, les caissons de munitions ne pouvant plus passer, le désespoir se communiqua dans tous les rangs; plusieurs bataillons repassèrent dans l'île de Lobau, sans en avoir reçu l'ordre, et n'obéissant plus à la voix de leurs chefs. Cette situation était extrêmement critique, et l'on ne peut pas douter que, si l'archiduc en eût profité, s'il eût poussé vigoureusement les faibles débris qui restaient encore sur la rive gauche, il les eût jetés dans le fleuve, et qu'il eût même forcé de se rendre ceux qui s'étaient réfugiés

dans l'île, désormais sans communication avec la rive droite, et que dominait son artillerie. Le général Hiller proposa cette opération avec beaucoup d'énergie; mais le prince crut avoir assez fait ce jour-là, et il renvoya au lendemain pour compléter une victoire qui eût été décisive, s'il eût mieux su en tirer parti, s'il l'eût poursuivie avec moins de méthode et plus d'activité. Au premier retentissement qu'elle eut en Allemagne, on vit éclater les soulèvements des Tyroliens, ceux de Schill et de Brunswick-Oels. Toutes ces insurrections n'avaient besoin que d'être soutenues, encouragées par un succès éclatant, et tous les peuples allaient prendre les armes. Napoléon le vit, et il pensa qu'à tout prix, il fallait vaincre. Resté des derniers sur le champ de bataille, il y avait couru les plus grands dangers: ses meilleurs officiers, ses amis les plus intimes étaient tombés à côté de lui, et l'on a dit que le brave Montebello, à qui il voulut faire ses derniers adieux, le traita fort durement. Quand on vint dire à l'empereur que d'autres encore étaient frappés et qu'ils allaient expirer, il détourna les yeux, disant qu'il n'avait pas le temps de pleurer. Certes, on peut croire qu'en effet il avait d'autres soins à donner! Forcé, à la fin de la seconde journée, de se réfugier, avec ses débris, dans l'île de Lobau, il ne songea plus qu'aux moyens de recommencer ses attaques. Tout le monde pensa qu'il allait se retirer sur la rive droite; ses lieutenants, Masséna, Berthier et d'autres qu'il consulta, mais dont il suivait peu les avis, furent unanimes sur ce point: « Vous ne voyez donc pas, leur dit-il, que, si je me mets en retraite, tous ces peuples, tous ces princes qui n'obéissent qu'à la for-

(19) Napoléon a dit que cet accident n'avait été causé que par une crue subite du Danube; mais il est reconnu aujourd'hui que ce fut par le fait des Autrichiens, qui lancèrent sur le fleuve des bateaux enflammés, comme nous les avons vus faire sur le Rhin, en 1795, au-dessous d'Éhrenbreistein.

« ce, vont se tourner contre moi. Je ne puis pas faire un pas en arrière. » En cela, il disait peut-être vrai ; mais au moins devait-il profiter de la leçon, reconnaître qu'il n'eût tenu qu'à lui de ne pas se placer dans une telle position et s'abstenir plus tard de pareilles imprudences. Pour cette fois, il fallait s'en tirer ; ce qu'il fit admirablement. Contre toutes les probabilités et tous les avis, il ne douta point que l'archiduc et toutes les armées de l'Autriche restassent immobiles en présence de ses mouvements et de ses constructions ; et en effet, pendant quarante jours, il fit élever dans l'île, des fortifications, d'immenses redoutes ; il construisit des ponts sur le fleuve le plus large et le plus impétueux de l'Europe, sans que l'ennemi fit la moindre tentative pour l'en empêcher. Au bout d'un si long intervalle, le 5 juillet, les Autrichiens étonnés virent deux cent mille hommes, débouchant à la fois sur trois immenses ponts, envahir, dans un instant, les vastes plaines de Wagram. À cet aspect, ils ne surent que les attendre, se ranger en bataille et se faire tuer, écrasés comme ils le furent par la supériorité de l'artillerie et la précision des manœuvres. C'est ainsi que Napoléon obtint l'une de ses victoires les plus importantes, ou du moins celle qui devait avoir le plus d'influence sur sa destinée. Toutefois la perte des deux armées fut à peu près la même. Les Autrichiens, bien qu'ils eussent abandonné le champ de bataille, n'avaient point été entamés ; aucune de leurs divisions n'avait été rompue, et leur retraite, sur un point très-rapproché, s'était faite en bon ordre. Mais le prince généralissime et surtout l'empereur, son frère, pensèrent qu'il serait dangereux de livrer une seconde

bataille. En pareil cas, Napoléon n'eût pas hésité : il a cent fois joué sa fortune avec moins de chances de succès ; mais ce n'était pas dans le système autrichien, et moins encore dans le caractère de François II. Deux jours après la bataille de Wagram, ce prince, n'osant venir lui-même, comme il avait fait à Austerlitz, envoyer le prince de Lichtenstein, pour solliciter un armistice, qui fut aussitôt accepté. Les deux armées restèrent dans les positions où elles se trouvaient, et, ce qui est remarquable, c'est que ce furent précisément celles qui avaient été fixées après la bataille d'Austerlitz. On s'occupa ensuite d'un traité, et des négociations furent ouvertes par MM. de Metternich et de Champagny. Comme les deux puissances conservaient leurs forces à peu près entières, elles conservèrent aussi leurs prétentions, et les négociations durent être plus longues. Napoléon alla s'établir dans le château de Schoenbrunn, où il réorganisa son armée, et lui distribua d'amples récompenses. Il avait fait trois maréchaux sur le champ de bataille de Wagram, Macdonald, Oudinot et Marmont ; il nomma encore beaucoup de généraux, d'officiers de tous les grades, et, pendant trois mois, il se complut à faire défiler, parader ses admirables légions. — De là il surveillait le mouvement politique de l'Europe, surtout celui de la France, où de continuelles intrigues l'inquiétaient encore. Peu satisfait de la Russie, qui lui avait promis cinquante mille hommes en cas de guerre, et qui, malgré ses réclamations répétées, n'avait fait que de vaines démonstrations, il commença à se défier des paroles d'Alexandre, et à connaître un peu mieux son grand ami. Mais

le temps n'était pas venu de dire sa pensée, et tous les deux furent d'accord pour dissimuler. — En ce moment Napoléon avait assez à faire de ses démêlés avec le pape, de la guerre d'Espagne, et encore des intrigues ou des factions de l'intérieur. L'armistice avec l'Autriche était à peine signé, qu'une entreprise de l'Angleterre offrit à ces partis l'occasion de se mettre en évidence : ce fut l'expédition tentée sur Anvers, par lord Chatam, frère du célèbre Pitt, qui avait sous ses ordres une escadre nombreuse et une armée de débarquement capable d'envahir en quelques jours les Pays-Bas, et d'opérer une diversion qui pouvait être funeste. Mais, comme l'a dit Rivarol, les coalitions furent toujours en retard d'une idée, d'une armée et d'une bataille... La coalition de 1809 ne différait point de celles qui l'avaient précédée, l'expédition, qui devait partir au mois de juin, ne sortit des ports de l'Angleterre qu'à la fin de juillet ; et elle ne se présenta sur les côtes de Hollande que dans le mois d'août, lorsque l'armistice était conclu, lorsque toute hostilité devenait inutile. Cependant, comme Napoléon ne pouvait pas s'éloigner de son armée, et qu'il n'y avait personne à Paris qui pût dignement le remplacer, il y eut, à la première nouvelle qu'on en reçut, beaucoup d'embarras et d'inquiétude. Fouché, qui était encore ministre, mais ministre mécontent et sachant bien qu'il ne garderait pas le portefeuille de la police, auquel Napoléon avait eu le tort d'ajouter celui de l'intérieur, profita de cette occasion pour augmenter son pouvoir et se rendre nécessaire. Grossissant le danger qui, au fond, n'était plus rien depuis la soumission de l'Autriche, il organisa des gardes nationales, et, avec les dépôts,

tout ce qu'il put réunir de troupes, il forma une armée, dont il donna, de sa propre autorité, le commandement à Bernadotte, celui des généraux dont Napoléon avait le plus à se défier, et qu'il venait de renvoyer de son armée, parce que, après l'avoir mal secondé dans ses opérations, ce maréchal avait attribué, par un ordre du jour fort insolite, la principale gloire de Wagram à son corps d'armée, qui avait à peine droit à la moindre partie. Fouché accompagna ces audacieuses opérations de proclamations et de manifestes plus audacieux encore : « Montrons « à l'Europe, dit-il dans une de ces « pièces, vraiment étonnantes, que, si « le génie de Napoléon donne de la « gloire à la France, sa présence n'est « pas nécessaire pour la mettre en « état de chasser les ennemis de son « sol. » Pour ceux qui ont observé le caractère exclusif de Bonaparte, il est aisé de voir à quel point cette hardiesse de Fouché dut le mécontenter. Cependant il n'en fit rien paraître alors, attendant que les événements lui permissent de revenir à Paris. Avant tout, il fallait terminer avec l'Autriche, et les clauses du traité que l'on négociait présentaient de grandes difficultés. François II ne pouvait plus faire de concessions sans se placer au dernier rang des puissances, et, comme on l'a vu, son armée restait encore à peu près intacte. Napoléon a prétendu que la famille impériale était alors fort divisée, et que deux princes, l'archiduc Charles et le grand-duc de Wurtzbourg, vinrent lui demander pour eux-mêmes une part aux dépouilles de leur frère, s'il se décidait à démembrer sa monarchie. Mais comme cette accusation grave contre deux princes distingués par un noble

caractère, ne se trouve que dans les compilations de Ste-Hélène; auxquelles on sait que nous ajoutons peu de foi, nous la considérons comme calomnieuse. Ce qu'il y a de sûr c'est que, dans les négociations qui précédèrent le traité de Vienne, les deux monarques étaient également pressés d'en finir : François II, pour rentrer dans sa capitale et délivrer ses sujets du joug de l'étranger; Napoléon, pour diriger ses troupes et son attention vers l'Espagne, pour surveiller les mouvements de l'intérieur en France ainsi que ceux de l'Italie, qu'il ne pouvait pas perdre de vue un seul instant. Avant de quitter Schœnbrunn, il fut près de tomber sous le poignard d'un de ces fanatiques des universités allemandes qui, élevés dans l'admiration des Brutus et des Ankarström, se croient appelés au même rôle, et regardent l'assassinat comme chose juste et honorable (voy. STABBS, au Supp.). On a dit que cet événement, qui effraya singulièrement Napoléon, le décida à hâter la conclusion du traité; mais nous croyons que, pour cela, les motifs que nous venons d'indiquer furent plus puissants encore. Quels que soient les soins qu'on ait mis à le cacher, nous sommes persuadés que le point essentiel, et qui présenta le plus de difficulté, fut celui du mariage avec une princesse autrichienne. Dès que ce point fut convenu, toutes les autres difficultés s'applanirent. Napoléon a dit lui-même, qu'ayant d'abord pensé à démembrer cette monarchie, il y renonça quand on eut arrêté le mariage; et ce qui est une preuve plus concluante encore que ce fut une des clauses secrètes, c'est que l'empereur François II, dans le manifeste qu'il publia en 1813, lorsqu'il se réunit à la coalition, déclara

formellement qu'en 1809, pour satisfaire à toutes les exigences du vainqueur, et *pour obtenir de lui une paix qui assurât des jours plus heureux à ses sujets, et par l'intérêt le plus sacré de l'humanité, il avait donné ce qui était le plus cher à son cœur...* L'année suivante, François II, recevant à Paris une députation du sénat, lui fit une déclaration à peu près semblable. Enfin, après trois mois de discussions, le traité de paix fut signé à Vienne, le 14 octobre 1809, et, d'après les articles patents, on trouva que Napoléon ne s'était pas montré trop exigeant, puisque cette fois l'Autriche ne perdit que la Carniole, l'Istrie, la Croatie, Salzbourg et Trieste avec le littoral; car c'était surtout aux rivages de la mer qu'alors Napoléon en voulait, afin de compléter son système continental. Il exigea encore une somme de 85 millions de contributions, puis la reconnaissance de toutes ses royautés, de toutes ses réunions au grand empire, en Allemagne, en Hollande, en Espagne et en Italie, avec le silence le plus absolu sur ce qu'il pourrait faire encore relativement au pape, à la Pologne, etc. On doit remarquer que, dans ce traité, comme dans ceux qui l'avaient précédé, le cabinet de Vienne ne pensa jamais à ses alliés, ce qui convenait fort à Napoléon, car il était à peine sorti d'une expédition de guerre et de conquête, qu'il songeait à en recommencer une autre. Cette paix avec l'Autriche devait cependant durer un peu plus long-temps; et si Bonaparte n'eût pas été le plus ambitieux, le moins pacifique des hommes, elle eût duré autant que lui. — Ce qui prouve encore que son mariage était une chose formellement convenue, c'est que son premier soin, en arrivant à Paris, fut de faire annuler celui de Joséphine;

ce qu'il méditait, il est vrai, depuis plusieurs années, mais ce à quoi il n'avait pas encore songé aussi sérieusement. Cette femme, véritablement aimable et bonne, avait fait long-temps le charme de sa vie; et nous pensons qu'il l'aima autant qu'il lui était possible d'aimer. On sait que, pour lui, jamais une affection, un sentiment, ne fut au-dessus de la raison d'État. Il était persuadé que sa puissance ne serait établie d'une manière solide, que lorsque son avenir se poserait sur des héritiers de son sang. Son orgueil le détournait d'une alliance commune; et, dans ses deux entrevues avec Alexandre, la question de mariage, avec l'une des sœurs de ce prince, avait été formellement abordée; mais le czar n'avait fait que des promesses évasives, se référant à la volonté de sa mère et à celle de la princesse elle-même, qui, pour s'y soustraire, épousa peu après le duc d'Oldenbourg. Il fut ensuite question de la grande-duchesse Anne; mais celle-là était trop jeune, il fallait attendre; et rien n'était décidé quand vint le traité de Vienne. Alors Napoléon, qui avait encore d'autres sujets de mécontentement contre Alexandre, n'hésita plus; il saisit avec toute l'ardeur de son caractère l'occasion de s'allier à la famille des Césars, à la plus ancienne dynastie de la chrétienté, sans penser aux conséquences qui devaient en résulter sur l'esprit des Français et sur ses rapports avec les autres puissances, surtout avec la Russie, que cet événement allait placer dans une situation politique toute différente de celle qu'avaient dû faire les conventions de Tilsitt et d'Erfurt. — Ce qui dut étonner dans la dissolution du mariage de Joséphine, c'est que ce fut son propre fils (v. BEAUHARNAIS, LVII, 384) qui se chargea de lui annoncer ce

terrible sacrifice, de l'y préparer et de faire ensuite accepter par le sénat la sentence de divorce. Cette sentence fut solennellement prononcée, en présence des deux époux, qui y donnèrent leur adhésion, selon les lois de cette époque, le 17 décembre 1809. La rupture du lien religieux, qui avait été consacré par le cardinal Fesch, fut plus difficile. Il n'était pas possible d'invoquer à ce sujet une décision du pape, puisque déjà Pie VII avait approuvé la consécration du cardinal, à l'époque du sacre, et que d'ailleurs le pontife avait formellement refusé de dissoudre le premier mariage de Jérôme Bonaparte, qui semblait offrir pour cela des motifs plus réels. Enfin tout ce qui se passait alors entre Napoléon et Pie VII ne permettait guère de demander à celui-ci un nouvel acte de complaisance. Il fallut donc recourir à l'autorité ecclésiastique de France. Une officialité de Paris, que l'on rétablit tout exprès, et qui ainsi n'était pas en position de refuser quelque chose, consentit à tout. On eut donc l'adhésion du pouvoir civil et du pouvoir religieux; et les deux époux cessèrent d'être unis le 9 janvier 1810 (voy. BOISLÈVE, LVIII, 465, et JOSEPHINE, LXVIII, 265). Du reste, Napoléon voulut que Joséphine conservât une très-belle existence, la possession de la Malmaison, celle du beau domaine de Navarre avec trois millions de revenu, et les titres d'impératrice et reine. Comme au fond il est présumable qu'elle ne tenait plus beaucoup à un homme qui la répudiait ainsi, et qu'avec plus d'indépendance elle allait jouir d'autant de bien réel, on peut croire qu'il ne lui fut pas trop difficile de prendre son parti. Quant à Napoléon, toutes ses pensées furent désormais pour l'éclat que devait ajouter à son nom

celui de l'illustre maison de Lorraine. Quoique le public ne dût en rien savoir encore, il parut s'occuper ouvertement des cérémonies de son mariage; et, pour qu'elles fussent en tout dignes d'un si grand événement, il fit venir de toutes parts dans la capitale, sous prétexte des fêtes de la paix, un nombre considérable de troupes; il y convia en même temps tous les rois, tous les princes, ses alliés ou ses vassaux. C'était un spectacle bien curieux pour l'observateur que de voir avec quelle fierté, quelle arrogance, il traitait ces rois de sa création. On raconte qu'un jour ceux de Bavière, de Westphalie et de Wurtemberg, s'étant présentés pour lui faire visite dans un moment où il était à causer avec l'abbé Emery, il répondit tout haut, et de manière qu'ils pussent l'entendre : *Qu'ils attendent !* Et ils attendirent. Quelques jours plus tard, les mêmes rois grossissaient le cortège impérial, qui allait à la cathédrale pour assister au *Te Deum*, et pendant toute la cérémonie ils restèrent derrière l'empereur, debout, la tête découverte. Lui seul fut assis et couvert d'un chapeau à la Henri IV, orné d'un superbe panache. Joséphine, à qui déjà il n'était plus permis de paraître dans de pareilles solennités, assista encore à celle-là, dans une loge du chœur, où elle fut à peine aperçue. L'empereur et roi se rendit aussitôt après, avec le même cortège et dans le même costume, au Corps-législatif dont il fit l'ouverture. C'étaient de singulières parodies, il faut en convenir, de ce qui se fait chez nos voisins, que ces discours d'ouverture, où Napoléon parlait à ses législateurs muets, de ses ennemis avec tant de mépris, de son empire, de ses peuples, de lui-même, avec tant d'orgueil, et si

peu de vérité ! Dans celui-là, il dit encore, à sa manière orientale, que le *Léopard épouvanté* était prêt à se précipiter dans l'Océan, quand il paraîtrait de l'autre côté des Pyrénées ; puis il parla de ses aigles plantées sur les remparts de Vienne et du traité de paix qui venait de porter son grand empire aux rives de la Save, et l'avait rendu contigu avec celui de Constantinople, d'où il pourrait surveiller son commerce ; et du royaume d'Etrurie qu'il venait de réunir à la France, parce que les peuples de la Toscane, dit-il, en sont dignes par la douceur de leur caractère ; puis du titre de médiateur de la Suisse, qu'il avait accepté par estime de cette brave nation. Il fit aussi pressentir des changements pour la Hollande, où le blocus continental ne s'exécutait point à son gré, et dont il devait bientôt réunir une partie à la France, comme émanation de son territoire. Enfin il parla de sa querelle avec le pape, et dit positivement que, parce que l'influence spirituelle d'un prince étranger dans ses États était contraire à l'indépendance et à la sûreté de son trône, il allait réunir les États romains à son empire et annuler les donations des empereurs français, ses prédécesseurs... Nous citons textuellement, car la postérité aura de la peine à croire que dans le dix-neuvième siècle, dans une circonstance aussi grave, aussi solennelle, on ait pu pousser à ce point le mépris d'une nation éclairée. On conçoit que, sur de telles questions, Napoléon fût embarrassé ; mais pouvait-il juger les Français assez stupides pour ne pas voir qu'il s'agissait tout simplement de s'emparer des États du pape, parce que ces États, situés au milieu de l'Italie, convenaient à ses projets, que déjà il les avait fait occuper par ses trou-

pes, qu'il en avait arraché le souverain légitime, et que ce souverain était son prisonnier. C'était du champ de bataille de Wagram, c'était au milieu de ses triomphes qu'il avait ordonné, sans motif et sans excuse, l'arrestation et l'enlèvement de ce même Pie VII, qui naguère était venu, au nom du ciel, consacrer son pouvoir. C'est dans l'histoire de ce pontife par M. le chevalier Artaud, notre collaborateur, c'est dans ce précieux monument des annales contemporaines, qu'il faut voir comment les généraux Miollis et Radet préparèrent le siège, l'assaut d'un palais, où personne ne voulait se défendre; comment, après avoir fait venir des troupes de Naples et d'autres pays; après avoir rassemblé tout ce qu'il y avait dans Rome de plus méprisable, ils escaladèrent, pendant la nuit, des murs où personne ne les attendait; comment ils enfoncèrent des portes, des fenêtres à peine fermées, et comment ils trouvèrent, dans le fond de son palais, le vénérable vieillard en prières, vêtu de ses habits pontificaux, et dont le calme et la sérénité les firent, au premier aspect, reculer d'épouvante; comment enfin les mêmes hommes, revenus avec de nouveaux ordres, de nouvelles instructions, forcèrent le saint-père de monter dans une voiture, où ils l'enfermèrent sous clef, le gardant à vue et le transportant sans repos et sans relâche, à Turin, à Grenoble, à Avignon, pour le ramener à Savone, où il était encore prisonnier. Bonaparte a senti lui-même tout l'odieux de pareilles indignités, et il a dit que ses généraux étaient allés plus loin qu'il ne l'avait ordonné. Mais s'il en eût été ainsi, il fallait punir cette désobéissance! Loin de là, les

deux généraux ont continué à jouir de la plus grande faveur pendant tout son règne; et, dans une lettre publiée récemment, Miollis est spécialement loué, remercié par son maître de tout ce qu'il a fait en cette occasion (20). — Dans ce même discours au Corps-législatif, une phrase de Napoléon indiqua son nouveau mariage et la dissolution de l'ancien; mais cette phrase fut peu claire; il ne fallait pas que le public sût par quel moyen il avait obtenu la main de la fille des Césars; et bien moins encore comment il avait été refusé d'un autre côté. Voulant au contraire faire croire qu'il était encore le maître de choisir, il réunit un conseil auquel il soumit la question de savoir s'il devait épouser une princesse russe, saxonne ou autrichienne. Ce conseil, délibérant sérieusement le 1^{er} février 1810, sur une question décidée au mois d'oct. 1809, fut pour la plus grande partie d'un avis contraire à l'alliance autrichienne; et, pendant que la majorité exprimait cette opinion, le contrat matrimonial se discutait ou se rédigeait définitivement, à côté du Conseil, par le ministre Champagny et l'ambassadeur Schwarzenberg; qui n'eurent qu'à suivre *mot pour mot* le contrat de Louis XVI et de Marie-Antoinette, comme l'avait prescrit Napoléon. Le 29 du même mois, un message de l'empereur annonça au sénat que le maréchal Berthier allait partir pour Vienne, afin d'y deman-

(20) Monsieur le comte Miollis, quoique je n'aie point ordonné que le pape fût éloigné des États-Romains, j'ai tant de confiance dans votre dévouement et dans votre zèle pour le bien de mon service, que j'approuve la mesure que vous avez prise et dont vous me rendez compte. Sur ce, je prie Dieu, monsieur le comte Miollis, qu'il vous ait en sa sainte garde. Signé : NAPOLEON.

Schœnbrunn, 27 juillet 1809.

der la main de l'archiduchesse Marie-Louise, tandis que cette princesse, depuis près de six mois, étudiait notre langue, nos mœurs, et se préparait à être impératrice des Français. Il y eut, selon l'usage, le 11 mars 1810, des épousailles où Berthier représenta son maître, et, deux jours après, l'archiduchesse se mit en route pour la France. Napoléon l'attendait à Compiègne; il alla au-devant d'elle à cheval, monta dans sa voiture et s'assit à ses côtés pour venir au château. Comme il était réellement aimable quand il voulait l'être, et qu'à cette époque son extérieur ne manquait pas d'agréments, la princesse en parut plus contente qu'elle ne s'y était attendue, d'après les traditions allemandes. Ils ne partirent que le jour suivant pour Saint-Cloud, où le mariage civil fut contracté le 1^{er} avril 1810. Le lendemain, l'empereur et l'impératrice firent leur entrée solennelle dans la capitale; et ils vinrent au château des Tuileries; où la cérémonie religieuse, célébrée par le cardinal Fesch, mit le sceau à leur union. Tous les rois de l'Europe, celui d'Angleterre excepté, assistèrent à cette cérémonie personnellement ou par leurs ambassadeurs. Une foule de princes et de hauts personnages s'y trouvèrent également avec tout ce que la ville et la cour impériale offraient de plus illustre, de plus distingué. L'empereur exigea que ses sœurs et belles-sœurs, même celles qui étaient devenues reines, portassent la queue de l'impératrice, ce qui leur déplut extrêmement et prépara de funestes dissensions. Il y eut encore beaucoup de fêtes et de spectacles de tous les genres. Les habitants de Paris étaient au comble de la joie, et l'on peut dire, sans exagération, qu'à la presque unanimité les Fran-

çais applaudirent à ce grand événement, où ils virent du moins un gage de paix et de durée. Cependant quelques personnes, se rappelant le malheureux accident qui avait troublé les fêtes du mariage de Louis XVI, regardèrent comme d'un mauvais augure l'incendie qui éclata chez l'ambassadeur d'Autriche, où plusieurs personnes périrent dans les flammes, et d'où Napoléon et son épouse n'échappèrent pas sans danger. Une autre circonstance fâcheuse de ces fêtes nuptiales, c'est que treize cardinaux, qui se trouvaient alors à Paris, par suite de la dispersion du sacré collège, et dont les places étaient préparées à la cérémonie religieuse, ne s'y rendirent point, parce que la dissolution du premier mariage de Napoléon n'avait pas été prononcée par Sa Sainteté, et qu'il était d'ailleurs sous le poids d'une excommunication. Ce fut pour lui, au milieu de tant de succès, un triste revers de médaille, et il en parut très-affecté. Partout il retrouvait cette opposition papale, et il s'en irritait d'autant plus que c'était à peu près alors la seule qu'il pût rencontrer. Dans un voyage qu'il fit, avec Marie-Louise, en Belgique, où les bulles d'excommunication avaient circulé plus qu'ailleurs, il vit partout froids et réservés le clergé et tous les gens pieux qui, après le concordat, l'avaient sincèrement applaudi. Forcé de se contenir, il ne fut pas maître de lui, à Gand, lorsque le clergé de cette ville, conduit par l'évêque, de Brégie, se présenta devant lui sans ses ornements sacerdotaux. « Où « sont vos chasubles ? leur dit-il avec « l'accent de la plus violente colère ; « vous refusez de prier pour votre « souverain, parce qu'un prêtre romain l'a excommunié... Je suis un « monarque de la création de Dieu ; « et vous, reptiles de la terre, vous

« voudriez me résister ! ». On con-
 coit qu'après de pareilles violences,
 il fût difficile de se concilier. Na-
 poléon l'essaya cependant ; et, deux
 fois , il envoya des négociateurs à
 Pie VII, qu'il tenait toujours prison-
 nier à Savone ; mais deux fois le
 pontife se refusa à toute espèce d'ar-
 rangement, disant qu'il fallait d'abord
 le rétablir sur son siège ; que c'était
 là seulement qu'il pouvait quelque
 chose ; que, partout ailleurs, il n'était
 qu'un pauvre moine sans caractère et
 sans puissance. *A Roma, à Roma*, di-
 sait-il au premier mot ; et il ne sor-
 tait pas de là ; il ne voulait plus ré-
 pondre, quelles que fussent les pro-
 messes et les menaces qu'on vint lui
 faire. De guerre lasse, il fallut y re-
 noncer, il fallut attendre des cir-
 constances plus favorables : mais, en
 attendant , Napoléon continuait à
 prendre possession des États de l'E-
 glise, qui étaient mis en départe-
 ments, et la capitale du monde chré-
 tien devenait la *seconde ville du grand*
empire parce que *le successeur de*
saint Pierre ne devait être occupé
que du salut des âmes et des intérêts
spirituels, non de prétentions de sou-
veraineté et de discussions de terri-
toires.—Ce fut par des raisonnements
 de la même force qu'à cette époque,
 en attendant une plus complète ag-
 glomération , on fit aussi des départe-
 ments français avec quelques par-
 ties de la Hollande qui, réellement,
n'est qu'une portion de la France, une
alluvion du Rhin, de la Meuse et de
l'Escaut, c'est-à-dire des grandes ar-
tères de l'Europe... Ces extraits d'un
 rapport ministériel en étaient évi-
 demment la partie obligée. A côté de
 cela, on trouve, dans le même rap-
 port, des détails aussi vrais qu'hono-
 rables sur l'état de la France qui,
 bien qu'épuisée par les révolutions et

les guerres, offrait, depuis le sys-
 tème impérial, un côté réellement
 très-brillant. Le ministre de l'in-
 térieur le fit habilement ressortir,
 et ce qu'il dit des encourage-
 ments donnés à l'industrie et aux
 travaux publics est très-remarquable ;
 nous en citerons quelques traits des-
 tinés à compléter le tableau que nous
 en avons fait. « Des prisonniers de
 « guerre de différentes nations, dit-il,
 « ont achevé le canal de Saint-Quen-
 « tin. Deux lieues d'un souterrain
 « imposant ouvrent la communica-
 « tion entre les fleuves et les mers du
 « Nord, du Centre et du Midi. Sept
 « mille ouvriers n'ont pas cessé de tra-
 « vailler au canal du Nord, et près de
 « huit lieues de cette voie nouvelle,
 « ouverte, au Rhin et à la Meuse, sont
 « exécutées. Deux millions ont été
 « dépensés utilement, en 1809, au
 « canal Napoléon, qui unira le Rhône
 « au Rhin. Marseille, Cologne et An-
 « vers paraîtront baignées par les
 « mêmes eaux. Ce canal sera mis en
 « communication avec la Seine par
 « celui de Bourgogne dont les tra-
 « vaux, abandonnés par l'ancien gou-
 « vernement, viennent de recevoir la
 « plus grande impulsion. Déjà la na-
 « vigation a lieu de Dôle à Dijon...
 « Partout, les projets qui tendent à
 « améliorer les navigations anciennes,
 « à les prolonger, à en créer de nou-
 « velles, ont été entrepris ou suivis
 « avec activité. Les travaux mari-
 « times ont aussi fait de grands pro-
 « grès : ceux de Cherbourg offrent à
 « l'œil étonné un immense port
 « creusé dans le roc. Sa profondeur
 « a été portée, cette année, à trente-
 « huit pieds au-dessous du niveau
 « des hautes mers. Des revêtements
 « de granit donnent au port et à ses
 « quais le caractère le plus imposant
 « de grandeur et de durée... Le port

« de Cette a été approfondi; il a donné asile à des vaisseaux de haut bord. Celui de Marseille offre un mouillage plus facile qu'il n'a jamais été... » Venant aux travaux de Paris, de cette ville destinée à devenir la métropole de l'univers, le ministre mentionne d'abord les ponts de Sèvres, de Charenton, de Choisy, d'Iéna; puis les quais du Louvre, des Invalides, qui en ont si heureusement précédé tant d'autres dont ils furent les modèles; puis les greniers d'abondance, les abattoirs, l'entrepôt des vins, la Bourse. Tout cela fut achevé ou commencé sous le ministère de Montalivet, qui eut aussi l'honneur, dans la même année, d'ouvrir la navigation du canal de l'Oureq, et de poser les premières pierres de l'Arc-de-Triomphe de l'Étoile, etc. Et tous ces travaux s'exécutaient sans de nouveaux impôts, et avec des armées trois fois plus nombreuses que la France n'en avait jamais eue! Mais ces armées presque tout entières vivaient chez l'étranger, d'où il arrivait encore souvent de fortes sommes que l'empereur, il est vrai, faisait entrer dans son trésor particulier, très-distinct de celui de l'État, et qui avait fini par devenir immense. A l'époque où nous sommes arrivés, il ne se montait pas à moins de 300 millions en or et en argent, qui remplissaient plusieurs caves des Tuileries. C'était une réserve pour les cas d'urgence, ou, comme disait Frédéric II, une épée dans le fourreau, d'où on la tirait au besoin, et qui fut réellement plus tard d'un très-grand secours. L'empereur en avait cependant déjà tiré beaucoup d'argent pour ses actes de munificence privée envers ses serviteurs les plus zélés, surtout les militaires, qu'il combla toujours de richesses et d'honneurs.

Il donna, d'une seule fois, un million à chacun de ses maréchaux, et cela sans préjudice des appointements du grade, des dotations, des revenus attachés à chaque décoration! — Indépendamment des tributs, des contributions prélevés à l'extérieur, ce trésor particulier se grossissait encore des restitutions faites par des traitants, des fournisseurs auxquels Napoléon fit rendre gorge, beaucoup plus à son profit qu'à celui du fisc. Secondé par le conseiller d'État Defermon (v. ce nom, LXII, 221), il fit examiner soigneusement tous les comptes, et mit à l'arrière ceux qui parurent exorbitants. Il arriva même que, faute de preuves d'erreurs ou d'abus, on demanda tout simplement à tel fournisseur une somme de 5 ou 600 mille francs. S'il refusait de la donner à la première réquisition, on le mettait en prison; et l'on en vit, tels que Seguin et Ouvrard, qui, après avoir payé une première somme, aimèrent mieux rester en prison que d'en payer une seconde, qui eût probablement été suivie de la demande d'une troisième. Cette méthode orientale réduisit de beaucoup les anciennes créances. Cependant il en restait encore pour des sommes énormes. Bien décidé à n'en rien payer, Napoléon les mit à l'arrière, c'est-à-dire que le paiement en fut indéfiniment ajourné. La valeur en était devenue à peu près nulle, au moment de la chute de l'empire. Les titulaires étaient loin de compter sur la Restauration pour en être soldés, et c'est cependant ce qui est arrivé; c'est ce qui a fait dire si énergiquement à M. de Châteaubriand que la Restauration avait payé jusqu'à l'échafaud de Louis XVI. Cela eût été fort bien sans doute, et même habile, si par-là elle s'était fait des amis; mais nous ne pensons pas qu'il en

ait été ainsi. Ces messieurs disaient qu'on les ménageait parce que l'on avait peur d'eux. — Dans cette année 1810, l'administration subit encore plusieurs changements importants. Bien que le commerce ne fût pas brillant et qu'il se réduisit, à peu près, aux licences dont tout le profit revenait à la caisse impériale, il y eut un ministère du commerce de créé. Depuis long-temps le portefeuille des affaires étrangères avait été retiré des mains du cupide et rusé Talleyrand, pris souvent la main dans le sac, et à qui le maître avait plus d'une fois fait rendre gorge, comme aux traitants, et à la manière orientale ; mais, à la fin, il s'en était lassé ; et puis il avait peu de confiance en sa fidélité ; il le remplaça par un homme plus sûr, Champagny, beaucoup moins habile, moins délié, mais plus humble, plus soumis, et plus honnête homme. Non moins astucieux, non moins fourbe que l'ancien évêque d'Autun, Fouché avait aussi tenu long-temps dans un extrême embarras le défiant empereur, qui redoutait ses intrigues et ses habitudes de conspirations révolutionnaires, mais ne croyait pas pouvoir se passer de lui, parce qu'il l'avait initié à des secrets qu'il importait beaucoup de tenir dans l'ombre ; enfin le duc d'Otrante combla la mesure, en profitant de l'absence du maître, d'abord pour s'ériger en souverain, lors de l'attaque d'Anvers par les Anglais, puis en ouvrant, de sa propre autorité, et sans même en donner avis à l'empereur, des négociations de paix avec l'Angleterre. Ce dernier fait surtout fut, aux yeux d'un homme aussi entier, aussi exclusif que Bonaparte, un tort irrémissible. A son retour, il tança rudement l'audacieux ministre, et lui fit aussitôt rendre le porte-

feuille, lui laissant toutefois de grandes richesses, qu'il lui avait permis d'accumuler à son service, ou dont il avait lui-même donné une partie. Pour que cela n'eût pas trop l'air d'une disgrâce, il lui donna le titre de gouverneur de Rome, dont il se proposait bien de ne pas lui laisser remplir les fonctions. Soit par oubli, soit pour d'autres motifs, il ne lui demanda pas d'abord ses lettres ou ordres secrets, et quand il voulut se les faire rendre, un peu plus tard, Fouché déclara qu'il les avait brûlés ; ce qui pouvait bien n'être pas vrai, mais ce qui est fâcheux pour l'histoire, qui, dans l'un ou l'autre cas, ne les retrouvera jamais, et qui y eût puisé de curieux renseignements sur les mystères du Temple et de Vincennes. On a dit, dans le temps, que ce renvoi du régicide Fouché avait été exigé par la nièce de Marie-Antoinette. Mais nous n'hésitons pas à absoudre d'un pareil tort la douce et impassible Marie-Louise. Pendant tout le temps qu'elle fut impératrice, cette princesse eut à peine l'air de savoir qu'une de ses tantes avait été reine de France. Ce qui prouve d'ailleurs qu'il n'y avait rien de semblable dans les causes du renvoi de Fouché, c'est qu'il fut remplacé par Savary, l'un des hommes qui avaient pris le plus de part au meurtre du duc d'Enghien. Ce fut, du reste, un choix qui étonna beaucoup. Ce général, dur et grossier, ne savait pas un mot, comme lui-même l'a dit, des habitudes et des moyens de la police. Sous un tel homme, cette partie si importante de l'administration, prit un caractère de violence et d'arbitraire dont jusqu'alors on avait au moins dissimulé les formes. Il a dit que ce fut d'après un rapport de son prédécesseur que six nouvelles prisons d'É-

tat furent établies; mais, s'il n'en fut pas le créateur, il faut au moins reconnaître que ce fut lui qui les organisa, les administra pendant plusieurs années, et qu'il les peupla de nombreux habitants, lesquels n'en sortirent qu'en 1814, et publièrent alors beaucoup de plaintes et de réclamations contre les vexations, les abus de pouvoir dont ils avaient été victimes. — Ce qui ne caractérise pas moins bien l'administration de cette époque, c'est que c'était aussi le ministre de la police qui surveillait et dirigeait tout ce qui tient à la presse, aux sciences et aux lettres. Ce fut par lui que s'opérèrent ces indignes spoliations de tous les journaux, dont la propriété fut donnée, de la manière la plus arbitraire, aux favoris du ministre, à ses espions, à ses convives habituels. Il réunissait ces messieurs dans des déjeûners, où l'on prononçait sur le mérite de tous, sur les droits que chacun avait aux faveurs du gouvernement, où l'on distribuait des pensions, des palmes académiques, où même l'on nomma plus d'une fois des académiciens. Ce fut aussi là que s'établit la censure; puis cette direction de la librairie et de l'imprimerie, qui n'était autre chose que la censure ou l'inquisition de la presse organisée, et que les gouvernements venus plus tard ont conservée, en y faisant de légères modifications. Le comité du duc de Rovigo fut encore chargé de commander, de tarifier et de payer, sur la caisse de la police, tous les mauvais vers, toute la vile prose que firent naître les noces et les couches de Marie-Louise. L'empereur n'aimait guère les vers; et il supportait à peine ceux qui s'adressaient à lui; mais il voulait que tous les genres de gloire s'attachassent à son nom, et, dans ce sens, il ne repous-

sait pas un titre dont cependant il faisait peu de cas, celui de protecteur des lettres. On aura la mesure de son système à cet égard, si l'on considère que le jour où il donnait un million de gratification à un de ses généraux, il faisait remettre cinq cents francs à un poète. Napoléon semblait alors n'avoir plus de vœux à former. Après s'être allié à la maison la plus illustre, la plus ancienne de l'Europe, il désire un fils, et ce fils lui vient à point nommé, plein de santé et d'espérance. Ce fut le 20 mars 1811 que Marie-Louise lui donna ce fils. L'enfantement fut laborieux et présenta de grands dangers, pendant plusieurs heures, pour la mère et pour l'enfant. Enfin l'un et l'autre furent sauvés, et cent un coups de canon annoncèrent aux Parisiens ébahis qu'un roi de Rome venait de naître. Napoléon le présenta lui-même, sous ce nom, à la foule qui attendait, et qui s'écria : *Vive le roi de Rome !* sans penser que ce titre complétait et semblait rendre immuable l'usurpation des Etats du pape. Tout n'était cependant pas fini avec Pie VII, quoique Napoléon le désirât vivement; mais dans cette occasion, comme dans beaucoup d'autres, il ne sut ni reculer ni céder à propos. Lorsqu'il eut échoué dans les députations d'évêques qu'il envoya successivement au saint-père, pour en obtenir des concessions, mais non pour lui en faire, il ne trouva rien de mieux que de réunir un concile national qui obligeât le pontife à se soumettre, ou qui arrangeât les choses de manière à se passer de lui. Mais il en fut tout autrement. La plupart des prélats français et italiens qui furent convoqués à Paris, étaient des hommes de sens et de probité, auxquels on ne parvint

pas à faire croire que le pape dût abandonner le domaine de Saint-Pierre, par la seule raison que ce domaine convenait à sa majesté impériale, se prétendant héritière de Charlemagne : car, au fond, toute la question, dépouillée des vaines argumentations sur le pouvoir spirituel, sur les libertés gallicanes, dont on s'efforçait de l'obscurcir, se réduisait à ce simple raisonnement. Les pères du concile ne s'y méprirent pas, et il fut impossible de les faire consentir à rien de contraire aux droits du souverain pontife. Ils se séparèrent sans avoir rien décidé. Comme l'on devait s'y attendre, leur résistance fut prise pour de la rébellion, et douze d'entre eux furent signalés comme les chefs d'un complot tout-à-fait imaginaire. Parmi ces douze prélats, quatre furent enfermés dans les cachots de la police ; car, par une des inconvenances les plus choquantes de cette époque, c'était au ministre de la police Savary, l'homme du monde le plus étranger à de pareilles affaires, qu'avait été donné le soin de surveiller et de diriger le concile. Ce fut donc par son ordre et par ses agents que quatre vénérables évêques, dont trois étaient aumôniers de l'empereur, furent arrêtés, incarcérés, sans que personne osât prendre leur défense. Sous la main de la police, le complot s'étendit, se multiplia bientôt ; et les bulles d'excommunication, que tout le monde lisait en secret, furent le prétexte de beaucoup d'autres persécutions. Le grand-vicaire M. d'Astros, chez qui l'on en trouva quelques exemplaires, fut apostrophé par l'empereur lui-même dans une audience des Tuileries, puis emprisonné à Vincennes ; et son cousin Portalis, à qui il en avait parlé, fut pour cela seulement exilé, et perdit sa place de di-

recteur de l'imprimerie, où il laissa d'autant plus de regrets qu'il y fut remplacé par un athée, un ennemi déclaré de toute religion, que Napoléon mit là dans un moment d'humeur, et par *antithèse*, comme Pommereul le disait lui-même. Nous ne pensons pas néanmoins que ce fût par haine pour la religion, ni par suite d'une persécution systématique que Bonaparte en agit ainsi envers le pape et ses défenseurs. Il voulait tout simplement former de la Péninsule italique, un empire dont Rome eût été la capitale : c'était un des rêves de son ambition ; et dans ce moment le blocus continental lui en faisait une nécessité, puisque le pape avait dans ses États plusieurs ports de mer, et que les Anglais y exerçaient un assez grand commerce. Déjà plusieurs fois il avait voulu les en exclure ; mais dans l'intérêt de ses peuples le pontife avait résisté. Ainsi, partout, les mêmes causes amenaient les mêmes résultats. Ce fut encore pour compléter ce déplorable système, qu'il réunit tout entier à son empire, comme une *émanation du territoire français*, ce royaume de Hollande, que lui-même avait fondé pour celui de ses frères qu'il semblait préférer aux autres, et que bientôt il le mit dans la nécessité de renoncer au trône ou de voir ses sujets privés d'un commerce auquel tenait leur vie. — Elle offrait alors un spectacle assez curieux et digne d'être observé, cette famille venue de si loin, de si bas, portée si subitement au faite des grandeurs, et qui remplissait tout-à-coup l'univers de sa vanité, de ses prétentions ! On eût dit que le ciel ne l'avait faite si nombreuse que pour multiplier les contrastes et rendre le tableau plus piquant. Tandis qu'on voyait le roi de Hollande s'enfuir, pour ne pas opprimer ses

sujets qui le regrettaient sincèrement et le suivaient de leurs vœux ; Joseph, devenu roi d'Espagne malgré lui, était repoussé par les siens, et deux fois expulsé de sa capitale. Comme Louis, il offrait sa démission que le maître n'acceptait pas ; et il regrettait les délices de Naples qu'on l'avait forcé de quitter, tandis que son beau-frère Murat, sorti de plus bas que tous les autres, se montrait le plus vain, le plus ambitieux de tous, et, secondé par sa femme, la plus jeune des sœurs de Napoléon, importunait, fatiguait incessamment celui-ci de ses plaintes, de ses réclamations, disant qu'il ne l'aidait pas suffisamment, et ne sacrifiait point, pour lui conquérir la Sicile, ses meilleures troupes et les derniers débris de notre marine. « En vérité, dit un jour « Napoléon, obsédé par toutes ces « criaileries, on dirait que je les ai « frustrés de l'héritage de notre père ! » Lucien était le seul qui eût obstinément refusé une couronne, beaucoup moins par humilité sans doute, que parce qu'il n'avait pas voulu se soumettre aux ordres de Napoléon, ni surtout consentir à se séparer d'une femme estimable. Pour se soustraire aux exigences de son frère, qui ne voulait pour rois que d'humbles serviteurs, il avait pris le parti de se réfugier en Amérique ; mais, arrêté dans la traversée par les Anglais, il fut conduit à Londres où il vécut environné de toutes sortes d'égards, et jouissant de l'immense fortune qu'il avait apportée d'Espagne. Jérôme, le dernier de tous, était celui dont le caractère ressemblait le plus à celui de l'empereur, quant à l'ambition et à la vanité du moins. Bien différent de Lucien, qui n'avait pas voulu sacrifier une femme qu'il aimait à un trône où il n'eût pas

été le maître, ce jeune homme se hâta de répudier, par les ordres de Napoléon, la fille d'un commerçant américain très-honnête, et dont l'alliance eût naguère flatté et honoré la famille des Bonaparte ! Pour cet acte de soumission, il lui fut donné un royaume formé des débris de la Hesse, de la Saxe, de la Westphalie ; puis il obtint la main d'une princesse de la dynastie de Wurtemberg, l'une des plus anciennes de l'empire germanique. Et il n'était pas satisfait, il convoitait le trône de Sobieski ! C'était pressé, harcelé par toutes ces ambitions autant que par les nécessités de son système continental que Napoléon aspirait à la domination du monde entier, et c'est ainsi qu'il était conduit par les siens, comme par sa vanité personnelle, aux entreprises les plus funestes. Lorsqu'il se fut emparé de la Hollande tout entière, et qu'il en eut fait des départements de son empire, il lui fallut encore les villes anseatiques, Brême, Hambourg et Lübeck, puis Stralsund et la Newa... Comme il l'a dit, s'il n'était pas complet, le blocus continental était une bêtise. Pour le compléter, il lui fallait tout le littoral depuis la Méditerranée jusqu'au fond de la Baltique : ainsi il envahit, sans même une apparence de motif, le duché d'Oldenbourg, dont le souverain était le beau-frère d'Alexandre. — Jusquelà, le czar avait gardé le silence et il s'était borné à se préparer en secret à soutenir une lutte que depuis longtemps il regardait comme inévitable. Alors il ne lui fut plus possible de se contenir, et il fit adresser par son ambassadeur au cabinet des Tuileries des réclamations très-vives, mais dont Napoléon parut peu s'émouvoir : car ce fut dans ce temps-là qu'il ajou-

ta à ses usurpations celle de la Valte-line, pauvre pays, auquel on avait permis jusqu'alors, comme à Saint-Marin, d'être une république, attendu qu'il valait à peine le prix de la possession; mais il avait le tort d'être trop voisin de la route du Simplon, grand moyen de communication entre la France et l'Italie, qui avait déjà coûté d'énormes sommes d'argent, et que Napoléon considérait comme indispensable à sa monarchie universelle. Ces pauvres montagnards, qui jusque-là vivaient en paix, ne se doutant pas de leur importance dans le système du monde, essayèrent de résister; et quelques paysans osèrent ce dont s'effrayaient de grands potentats; mais, restés sans appui, ils furent écrasés, et traités avec une excessive rigueur. — Pendant ce temps, les deux colosses européens s'observaient, mesuraient leurs forces et se préparaient à la plus épouvantable lutte dont l'histoire fasse mention. Durant plus d'un an, malgré ses guerres d'Espagne et ses inquiétudes sur le Nord et l'Italie, Bonaparte ne cessa pas de diriger des troupes vers la Vistule, et il y fit transporter des approvisionnements, des magasins de toute espèce. On a estimé la dépense extraordinaire de ses préparatifs à cent millions, qui sortirent de son trésor particulier. Alexandre se préparait aussi par de nouvelles levées et par des liaisons secrètes avec toutes les puissances, même avec celles qui paraissaient le plus étroitement attachées à la France. Depuis les conférences d'Erfurt et surtout depuis le mariage autrichien, il avait considéré la guerre comme inévitable, pressé comme il l'était par les exigences de Napoléon, qui prétendait le soumettre à toutes les rigueurs du système continental, qui voulait même lui in-

terdire le commerce des neutres; à quoi n'aurait pu consentir le czar lui-même, lorsqu'il en aurait eu la volonté, puisque aucun pays plus que la Russie n'a besoin de relations commerciales. Alexandre y avait mis quelque franchise en disant à Bonaparte, dans les conférences d'Erfurt: « Hâtez-vous de faire la paix avec les Anglais, car je vous avertis que je suis le seul, en Russie, qui puisse être en guerre avec eux. » Cette communication porta bien alors Napoléon à faire quelques ouvertures au cabinet de Londres; mais encore une fois il n'y eut dans ses propositions aucune sincérité, et quand il fit dire que la première base du traité devait être le maintien de la dynastie espagnole, comme ces expressions présentaient une équivoque et un piège grossier, lord Castlereagh demanda si c'était de la dynastie de Ferdinand VII qu'on entendait parler. Quand il fut répondu que c'était de celle de Joseph Bonaparte, l'envoyé britannique dut sourire de pitié; tout fut rompu, et de part et d'autre on ne songea plus qu'à la guerre. Napoléon s'y préparait bien depuis long-temps matériellement par la réunion de ses troupes et la formation en Pologne d'immenses magasins; mais, d'un autre côté, sa confiance était telle dans ses forces et la supériorité de son génie, que diplomatiquement il n'avait presque rien fait. Il aurait pu se ménager l'appui des Turcs, ces anciens alliés de la France qu'il avait livrés à la Russie, mais qui devaient bientôt, par la paix de Bucharest, le livrer lui-même aux armes moscovites, dans le moment le plus critique. Il aurait encore dû trouver un allié dans la Suède; et les secours de cette puissance lui semblaient plus assurés depuis que son lieutenant Bernadotte

avait été appelé à la gouverner; mais ce lieutenant était, comme on le sait, peu disposé en sa faveur; et, pour la première fois, les Suédois devaient être les ennemis des Français par le seul motif qu'un Français allait être leur roi. Plus que jamais cependant ils avaient des raisons de combattre la Russie, qui venait de leur prendre si indignement la Finlande (*voy. GUSTAVE IV, LXVI, 311*); mais ce fut en vain que Napoléon leur proposa son alliance. Tous les succès de la diplomatie restèrent alors au czar; et son rival ne put obtenir d'autres alliés que la Prusse et que l'Autriche. La première de ces puissances s'obligea à lui fournir vingt mille hommes et la seconde trente mille. On verra de quelle utilité lui furent des contingents aussi faibles, si on les compare à l'immensité de l'armée qui allait être mise en mouvement. Indépendamment des efforts que faisait Alexandre pour détacher de l'alliance de Napoléon toutes les grandes puissances, le czar ne négligeait aucun moyen de connaître ses plans et ses projets. Par ses ordres, l'aide-de-camp Czernicheff, homme délié et très-actif, avait fait plusieurs voyages à Paris, et, par des indiscretions ou à force d'argent, il était parvenu à savoir ce qui se passait jusque dans les bureaux de la guerre, où un employé, nommé Michel, qui plus tard périt sur l'échafaud pour ce fait, lui remit des états de situation de toutes les armées françaises. On y vit une preuve sans réplique des projets de Napoléon. Ce fut dans les premiers jours d'avril 1812; et dès qu'il eut traité avec la Suède, que l'empereur Alexandre lui signifia, par son ambassadeur Kourakin, qu'il eût à faire évacuer la Poméranie, qui venait d'être envahie par ses troupes, et tous

les États prussiens qu'elles occupaient. Le czar faisait, en même temps, connaître qu'il n'entendait point être gêné ni empêché dans son commerce avec l'Angleterre et les autres nations. Une telle déclaration, à cette époque, équivalait à une déclaration de guerre, et les deux puissances ne pouvaient pas se le dissimuler. Dès lors les relations devinrent plus froides de part et d'autre, et, bien que les ambassadeurs ne fussent point rappelés, elles cessèrent entièrement lorsque les États du duc d'Oldembourg, beau-frère d'Alexandre, furent envahis et soumis à toutes les absurdités du système continental. — Sous prétexte d'une inspection de son armée aux bords de la Vistule, Napoléon partit de Paris, le 9 mai 1812, avec l'impératrice et une suite nombreuse. Il avait indiqué Dresde pour rendez-vous à beaucoup de princes et de rois, ses alliés et ses tributaires. C'est là qu'il voulait leur donner audience, ou, comme on l'a dit, tenir *cour plénière de rois*; c'est là que devait se montrer ce monarque superbe, au plus haut période de sa puissance, et si près de sa chute! Il occupait les grands appartements du château, où il avait amené une partie de sa maison, et il y tenait grande table tous les jours. A l'exception du dimanche, où le roi de Saxe donna un grand gala, ce fut toujours chez Napoléon que les souverains se réunirent, d'après des invitations du grand-maréchal Duroc, qui ne furent adressées qu'à un petit nombre de particuliers. L'empereur et l'impératrice d'Autriche, et le roi de Prusse y parurent également, et ils ne se montrèrent ni les moins humbles ni les moins obséquieux. C'était surtout à ses levées qu'il fallait voir avec quelle soumission craintive venaient se pros-

ternier les princes et les rois, con-
 fondus dans la foule des courtisans,
 attendant le moment de s'humilier
 devant le maître. Il passa ainsi près
 d'un mois, s'ennuyant d'un genre de
 vie qui flattait son orgueil, mais qui,
 sous tous les autres rapports, de-
 vait peu lui convenir. Il finit par dire
 à son aumônier, l'abbé de Pradt, qui
 l'a rapporté d'une manière assez pi-
 quante : « Je vais battre les Russes ;
 « la chandelle se brûle. A la fin de
 « septembre il faut avoir fini ; peut-
 « être y a-t-il déjà du temps perdu.
 « Je m'ennuie ; je suis ici, depuis
 « huit jours, à faire le galant, le pe-
 « tit Narbonne auprès de l'impératri-
 « ced'Autriche... » On doit remarquer
 que cette princesse était la fille du
 duc de Modène, que Napoléon avait
 fort mal traité dans ses premiè-
 res campagnes d'Italie, et qu'en sa
 qualité de belle-mère, elle ne de-
 vait pas avoir une grande ten-
 dresse pour Marie-Louise. Toutes ces
 circonstances embarrassaient d'au-
 tant plus Napoléon, que c'était une
 femme de beaucoup d'esprit. Impa-
 tient de se mettre en campagne, voi-
 ci comment en peu de mots il expli-
 qua ses plans à son aumônier. La
 légèreté, la bizarrerie des expres-
 sions n'ôtent rien au fond des pen-
 sées ; et nous les croyons vraies au-
 tant que pouvait l'être Napoléon.
 « Je vais à Moscou ; une ou deux ba-
 « tailles en feront la façon. L'empereur
 Alexandre se mettra à genoux ;
 « Je brûlerai Toula ; voilà la Russie
 « désarmée ; on m'y attend... Moscou
 « est le cœur de l'empire : d'ailleurs,
 « je ferai la guerre avec du sang po-
 « lonais. Je laisserai cinquante mille
 « Français en Pologne ; je fais de
 « Dantzic un Gibraltar ; je donnerai
 « cinquante millions de subsides par
 « an aux Polonais ; ils n'ont pas d'ar-

« gent ; je suis assez riche pour cela...
 « Sans la Russie, le système continen-
 « tal est une bêtise... L'Espagne me
 « coûte bien cher ; sans elle, je serais
 « le maître de l'Europe... Quand cela
 « sera fait, mon fils n'aura qu'à s'y
 « tenir ; il ne faudra pas être bien fin
 « pour cela... » Ce langage de vanité
 et d'outrecuidance étonnera moins si
 l'on considère que Napoléon avait
 alors sous ses ordres immédiats plus
 de six cent mille hommes des meil-
 leures troupes, pleines de dévouement
 et de zèle, parfaitement approvision-
 nées de vivres et de munitions, que,
 depuis plus d'un an, on transportait
 aux bords de la Vistule des contrées les
 plus éloignées. Il était enivré jusqu'au
 délire. Ce fut avec une telle armée,
 la plus redoutable peut-être qui ait
 existé dans l'antiquité et dans les temps
 modernes, qu'il se mit en campagne.
 Certes on conviendra qu'il eût été dif-
 ficile aux plus clairvoyants de prévoir
 comment il s'y prendrait pour perdre
 entièrement, et en si peu de temps,
 comme il le fit, d'aussi puissantes for-
 ces. Accoutumé dans ses guerres d'I-
 talie et d'Allemagne, à parcourir, à
 soumettre rapidement des contrées
 fertiles et populeuses, à nourrir la
 guerre par la guerre, il n'avait pas
 compris les difficultés, les obstacles
 qu'il rencontrerait dans les énormes
 distances de la Russie, dans les im-
 menses déserts qui séparent les villes
 et les villages ; et surtout il n'a-
 vait pas prévu cette grande réso-
 lution du désespoir, cet ordre de tout
 détruire sur son passage, de tout per-
 dre, de tout sacrifier, plutôt que de
 lui laisser les moindres ressources.
 Quel que fût son désir de livrer une
 grande bataille, de marcher rapi-
 dement vers le centre de l'empire
 russe, il se flattait encore d'obtenir
 d'Alexandre effrayé des conditions

qui auraient pour lui les mêmes avantages que la victoire, et il lui envoya d'abord Narbonne avec des paroles de paix ; mais ce négociateur revint bientôt, n'ayant qu'avec peine pénétré jusqu'au czar, qui, dès longtemps, avait combiné tous ses plans, calculé toutes ses ressources, et pris une forte résolution. Il ne voulait plus revenir sur ses pas. Ainsi, de part et d'autre, il fallait en finir, et la terrible lutte allait s'engager. — Ce fut le 29 mai 1812 que Napoléon quitta Dresde ; et, huit jours après, il était sur les bords du Niémen, à la tête de ses légions, passant le fleuve sur trois ponts qui venaient d'être établis avec les équipages de l'armée. Dans le passage de la Wilia, qui se fit ensuite, on rencontra plus de difficultés. Les Russes avaient rompu le pont, et celui que l'on y substitua fut enlevé par une crue d'eau subite. Napoléon ne veut pas, comme Xercès, qu'on châtie le fleuve, mais il ordonne à sa cavalerie de le traverser à la nage ; et un régiment de lanciers polonais s'y précipite en sa présence. Le cours était si rapide que la plupart de ces braves ne purent gagner l'autre rive ; beaucoup furent noyés sous ses yeux, et près d'expirer dans les flots, ils s'écriaient encore : « Vive l'empereur ! » C'était le *morituri te salutant* des gladiateurs romains. Napoléon l'entendit avec calme et fierté, comme eussent fait Domitien et Caligula. Les eaux baissèrent aussitôt après ; la Lithuanie fut envahie de toutes parts, et l'armée impériale s'étendit des confins de la Volhinie aux rives de la Baltique. C'était une faute, sans doute, bien contraire à la méthode de Napoléon, qui ne réussit jamais que par des masses. Mais heureusement les Russes, qui avaient moins

de forces, commirent une faute plus grande encore, en offrant à l'armée française un front parallèle très-étendu, et même en essayant de la déborder sur sa droite, pour couper sa retraite sur Varsovie. Cette imprudence devait perdre les Russes ; mais l'habileté et la valeur de leur général Bagration, autant que l'incapacité et la maladresse du roi Jérôme, les tirèrent de ce mauvais pas. Napoléon, dont la pensée fut d'abord de percer le centre de l'armée russe, et de marcher ensuite sur Moscou, se hâta d'imprimer à ses colonnes leur rapidité accoutumée ; mais les convois de vivres ne purent aller aussi vite ; et ce fut la première cause des malheurs qui suivirent. Alors les subsistances manquèrent entièrement, et il fallut y suppléer par le maraudage, dans un pays où tout était détruit... Les soldats se répandirent au loin par bandes affamées, se livrant aux plus affreux désordres. Un grand nombre ne rejoignirent plus leurs corps, les uns périssant de besoin, de fatigue, les autres tombant sous les coups des habitants, qui abandonnaient leurs demeures et se réfugiaient dans les bois. Déjà un tiers des colonnes était resté en arrière, et le duc de Trévise, qui commandait l'arrière-garde, vint dire à l'empereur qu'il ne rencontrait plus que des habitations désertes, incendiées, des chariots, des caissons renversés, pillés, des cadavres d'hommes et de chevaux ; enfin tous les symptômes de la destruction et de la défaite... Beaucoup de rapports semblables arrivèrent en même temps ; et d'ailleurs Napoléon n'en avait déjà que trop vu lui-même. De toutes parts encore il recevait des nouvelles inquiétantes et qui le tenaient dans une cruelle perplexité. En Espagne, lord

Wellington avait obtenu ses premiers succès à Ciudad-Rodrigo et à Badajoz ; en Suède, Bernadotte, qui avait traité dès le mois de mars avec la Russie, repoussait toutes les propositions de la France, tandis que les Turcs signaient la paix de Bucharest qui allait mettre une autre armée à la disposition d'Alexandre. Déjà cette armée menaçait l'aile droite de Napoléon ; elle allait envahir la Volhinie, où une fausse manœuvre de Jérôme et la lenteur des Autrichiens livraient un passage aux Russes de Bagration, imprudemment engagés. Cette faute du jeune prince ajouta beaucoup aux embarras de son frère. Il ordonna sur-le-champ à Davoust de prendre le commandement de toute l'aile droite ; et le roi de Westphalie retourna fort mécontent dans sa capitale. Ce fut enfin à Wilna que Napoléon reçut les députés de la Diète de Varsovie, qui vinrent le conjurer de rendre une patrie aux Polonais, offrant de concourir à la guerre de tout leur pouvoir, et terminant ainsi leur discours : « *Que Napoléon-le-Grand dise : La Pologne existe, et elle existera...* » A quoi il répondit d'une manière peu claire, finissant par cette déclaration, qui porta le découragement dans tous les cœurs : « Si vos efforts sont unanimes, vous pouvez concevoir l'espérance de réduire vos ennemis à reconnaître vos droits... Je dois ajouter que j'ai garanti à l'empereur d'Autriche l'intégrité de ses domaines. » Cette garantie était en effet un des articles du traité d'alliance avec l'Autriche, et François II y tenait beaucoup ; mais il est probable que, si Napoléon avait trouvé quelque avantage à faire autrement, il se serait mis fort à l'aise envers son beau-père ; et déjà il lui avait fait parler d'un échange de la Galicie contre les provinces Illy-

riennes. Pour le moment il ne pouvait s'en tirer avec les Polonais, comme il le fit, que d'une manière évasive. Cependant quelques circonstances moins fâcheuses survinrent. La retraite des Russes continua ; ils éprouvèrent même un échec à Polosk, et ils abandonnèrent le camp de Drissa que, depuis un an, ils fortifiaient à grands frais. Enfin arriva à Wilna un envoyé d'Alexandre, l'aide-camp, ministre de la police, Balachoff, qui apporta des paroles de paix, moins dures que l'impérieuse sommation faite à Paris, six mois auparavant, par l'ambassadeur Kourakin. Le czar se bornait à demander, pour entrer en négociation, la retraite de l'armée française derrière le Niémen ; et il se soumettait au système continental. On ne conçoit pas que Napoléon ait refusé de pareilles propositions. Il crut, sans doute, que ce n'était qu'un moyen de gagner du temps, pour dégager Bagration. Cependant la plupart de ceux qui l'entouraient, le prudent Berthier, le bouillant Murat lui-même, lui conseillaient de s'arrêter, de traiter de la paix. Ils crurent un moment l'avoir persuadé, et l'on pensa qu'il voyait enfin lui-même les périls de sa position. « La conquête de la Russie ne peut être faite qu'en deux campagnes, dit-il un jour à ses amis ; nous ne nous éloignerons plus de nos magasins ; nous resterons ici cet hiver. » Cette résolution les transporta de joie, et tout était sauvé s'il y eût persisté. Dans ce cas il aurait passé l'hiver en Pologne, et il eût recommencé l'année suivante, dès le printemps, avec de nouvelles forces, des préparatifs, des dispositions mieux combinées et plus complètes. Alors rien ne lui eût résisté, et son rêve de monarchie universelle devenait possible. C'est à cela, sans nul doute, qu'a

tenu le sort du monde. Plus tard, dans l'exil, il l'a reconnu en disant qu'il n'avait pas assez réfléchi aux différences de la guerre dans les contrées riches, populeuses de l'Allemagne, de l'Italie, et les stériles, les immenses déserts de la Russie. A Wilna, il se crut encore en présence des Autrichiens ou des Prussiens, et, comme en 1806 et 1809, il se flatta de tout finir par une grande bataille ou l'invasion d'une capitale. Le seul nom de Moscou le faisait tressaillir, et une victoire pouvait l'y conduire! C'était là que son armée trouverait tout en abondance; c'était là que le czar viendrait lui demander la paix à genoux... Ce fut avec ces illusions qu'il continua de s'enfoncer dans l'immensité de cet empire sans fin et sans limites, qu'il connaissait si peu et dont la conquête lui semblait si facile! Parti de Wilna, le 16 juillet 1812, après y avoir séjourné dix-sept jours, il dirigea ses colonnes entre la Dwina et le Dnieper, croyant surprendre, dans une marche de flanc, Barclay de Tolly, qui venait de quitter Witepsk, pour se diriger sur Orscha et s'y joindre à Bagration; mais déjà ce mouvement était achevé, et les corps russes eurent le temps de se réunir à Smolensk, ce qui dérangerait tous les projets de Napoléon. Ses colonnes étaient épuisées de faim et de fatigues; elles ne trouvaient toujours que des habitations ruinées ou détruites; aucun transport de vivres ne les suivait, elles ne recevaient point de distributions; déjà elles ne pouvaient plus soutenir les longues marches qu'il exigeait d'elles. Il a dit qu'il aimait mieux acheter ses succès par la sueur de ses soldats que par leur sang; mais on verra que, dans cette funeste expédition de Russie, la victoire ne fut que trop sou-

vent payée par l'un et l'autre de ces sacrifices. Quant à lui, on remarquait déjà que, bien qu'à peine âgé de 43 ans, il n'avait plus la même vigueur, la même activité. Voulant néanmoins encore tout conduire, tout diriger lui-même, et ne pas s'éloigner de l'armée, il s'était fait construire une voiture dans laquelle il pouvait prendre ses repas, travailler et dormir sans jamais s'arrêter. Ses aides-de-camp et une troupe de cavaliers l'escortaient; des relais étaient préparés sur toutes les routes, et un grand nombre de mulets, de fourgons le suivaient, chargés de toutes les commodités de la vie. Jusque dans les sables de la Russie, au milieu des ruines que l'armée trouva sur son chemin, il eut les mêmes vins, les mêmes mets, le même lit qu'aux Tuileries. Il traînait aussi quelques volumes à sa suite. Voulant, dans ses dernières campagnes, avoir une bibliothèque portative, il avait commandé à Barbier de nouvelles éditions, dans le format in-12, des principaux auteurs, surtout des historiens; et cette collection, dirigée par le savant bibliothécaire et d'autres gens de lettres qui eussent été largement payés de leurs soins, eût formé une très-belle collection *ad usum imperatoris*; mais les événements se passèrent avec tant de rapidité, et Napoléon eut à s'occuper d'affaires si urgentes, si graves, que celle-là tomba dans l'oubli, ce qui est à regretter pour les lettrés. Il ne montait plus à cheval que les jours de bataille et pour faire des reconnaissances. On comprend que, sans de telles précautions, il lui eût été impossible de suffire à tant de travaux et de soins, de faire en même temps des plans et de donner des ordres, pour la France, l'Espagne, l'Allemagne, l'Italie, de

correspondre sur tous les points avec les rois, les ministres et les généraux. Toutes ces causes réunies, autant que les besoins de son armée, apportèrent beaucoup de lenteur dans sa marche ; et, après s'être arrêté pendant trois semaines à Wilna, il fut encore obligé de séjourner à Witepsk pendant treize jours. La population tout entière de cette ville avait abandonné ses foyers pour suivre l'armée russe. C'était le premier indice d'une grande résolution. La Napoléon aurait dû commencer à comprendre les conséquences de sa folle entreprise ; là il eût dû voir où le conduirait un ennemi décidé à tout sacrifier, à tout détruire plutôt que de se soumettre. A Smolensk, cet épouvantable système se manifesta par l'incendie d'une manière plus funeste encore. Ce fut alors que le général du génie, Chasseloup, lui proposa de fortifier cette excellente position, et d'y établir un camp retranché où il eût trouvé un asile dans sa retraite. « Vous voulez donc me faire une « nouvelle Alexandrie ? » lui dit-il ; et il ne fut plus possible d'en parler. Les Français n'étaient entrés à Smolensk qu'après des assauts meurtriers, et dans lesquels ils avaient eu à combattre en même temps l'armée de Bagration et celle de Barclay de Tolly, que Napoléon s'était flatté d'attirer dans une bataille décisive ; mais ils l'évitèrent par une retraite habilement concertée, et ce fut en vain que, le lendemain, il les fit poursuivre à Wolontino ; ils lui échappèrent encore dans un défilé, où Junot ne sut pas les renfermer. Alors ils allèrent attendre de nouvelles attaques dans la redoutable position de Borodino (la Moskowa) où fut livrée, le 7 sept. 1812, la plus sanglante ba-

taille dont l'histoire fasse mention. Napoléon l'avait désirée, provoquée depuis long-temps. Cependant on a dit qu'au moment de la livrer, il montra quelque hésitation, ce que l'on a attribué soit à l'état de maladie où il se trouvait, soit à l'inquiétude, à l'irritation que durent lui causer tant de contrariétés et de périls accumulés en même temps. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il n'y manifesta ni l'ardeur, ni l'habileté qu'on l'avait vu déployer dans tant d'occasions moins importantes. Koutousoff, devenu généralissime des Russes, s'était fortifié dans une excellente position, sur la route de Moscou ; mais cette position pouvait être tournée par sa gauche ; et Napoléon l'a reconnu dans son bulletin, où il dit avec une légèreté si incroyable, si déplacée quand il s'agit d'un aussi grand événement, et de tant de sang répandu : « Il eût été facile de manœuvrer et « de tourner la position de l'ennemi ; « mais cela eût remis la partie ; et « cette position n'a pas été jugée tellement forte qu'il fallût éluder le « combat... » Ainsi, dans cette immense bataille de la Moskowa, pour ne pas perdre de temps, on s'abstint de manœuvrer, et pour que la partie ne fût pas remise, il y eut, en un seul jour, soixante mille hommes tués ! Tout se borna, de la part de l'armée française, à des attaques de front, des assauts de redoutes meurtriers, dans lesquels les deux partis se tuèrent, se prirent à la gorge comme des barbares, ou à des décharges d'artillerie renversant du même coup des bataillons entiers, qui, aussitôt étaient remplacés par d'autres, se formant sous le feu des mêmes batteries.... Napoléon ne parut qu'un instant sur le champ de bataille : il resta presque toute la journée dans

un endroit isolé, derrière le centre, où les généraux venaient sans cesse lui demander des ordres et des secours qu'il ne donnait pas. Plusieurs s'impatientèrent, entre autres Ney, qui l'insulta de la manière la plus outrageante. Ce fut pourtant à ce maréchal qu'il attribua la plus grande part de la victoire, et qu'il donna le titre de prince de la Moskowa. A force de sang et d'efforts, on parvint à rompre l'ennemi sur quelques points. Quand ils le virent commencer un mouvement de retraite, les maréchaux envoyèrent encore une fois à l'empereur, pour implorer le secours de sa garde, et l'assurer qu'avec elle on allait tout finir... Il hésita un moment, et dit enfin à Belliard, chargé de ce message, qu'il n'était pas encore temps d'employer les réserves. La garde impériale continua donc à rester immobile; et les Russes, qui s'aperçurent du ralentissement des attaques, revinrent à la charge; le carnage recommença et il ne cessa qu'avec le jour. Alors, enfin, l'ennemi s'éloigna du champ de bataille; l'armée française y coucha, et Napoléon se crut victorieux; mais comme Pyrrhus, il put dire: « Encore une victoire comme celle-là, et nous sommes perdus! » Quarante-trois de ses généraux et trente mille de ses soldats étaient morts sur la place. Les pertes de l'ennemi n'étaient pas moins considérables, et il avait surtout à regretter le prince Bagration, l'un de ses meilleurs chefs. De part et d'autre il n'y avait point de prisonniers. On s'était tué sans pitié, sans merci, à la manière des sauvages. Le lendemain, il y eut des deux côtés un tel abattement, une telle prostration de forces que Koutousoff, qui voulait livrer une seconde bataille, fut obligé d'y re-

noncer, et que Napoléon fut contraint de s'arrêter aux portes de Moscou, où il avait tant désiré de pénétrer. Il ne savait pas même ce qui s'y passait, ignorant de quel côté s'était retirée l'armée russe, qui, après avoir traversé *la ville sainte*, était allée prendre position sur son flanc droit et presque sur ses derrières. Il resta ainsi pendant une semaine dans le doute, croyant, à chaque instant, voir venir les principaux de la ville lui en apporter les clefs, se flattant même de recevoir d'Alexandre des propositions de paix. Rien de tout cela n'arrivant, il fallut bien se décider à entrer dans Moscou. Quelle fut sa surprise de voir cette ville déserte, de n'y trouver ni les vivres, ni les provisions qu'il venait y chercher et dont il avait si grand besoin! Les soldats découvrirent cependant, au fond de quelques caves, des débris que l'on n'avait pu emporter, ce qui fut bon dans les premiers moments, mais ce qui était loin de suffire à la consommation de tout l'hiver, comme on s'en était flatté. L'empereur alla se loger au Kremlin, cet antique palais des czars, espèce de forteresse, où le despotisme des Iwanet des Pierre avait long-temps bravé les insurrections moscovites. Il s'y croyait en sûreté; mais quel fut son étonnement, le lendemain, lorsqu'il vit des misérables que l'on avait tirés de prison, exprès pour cela, mettre le feu à toutes les maisons, sous les yeux et en présence de l'armée française qui s'y était logée! On crut d'abord que ce n'était que de simples accidents, et l'on se hâta d'y porter remède. Mais on avait à peine calmé l'incendie sur un point, qu'il éclatait avec plus de force, d'un autre côté. On arrêta quelques-uns des incendiaires, et on les mit à mort; mais on n'obtint d'eux aucune

révélation ; et ce n'est qu'au moment où la moitié de la ville fut consumée qu'on reconnut enfin que c'était le résultat d'un plan conçu par le désespoir et la haine. Les flammes atteignaient le Kremlin, et Napoléon fut obligé d'aller habiter un autre château impérial hors de la ville. Alors il commença d'entrevoir les périls où il s'était jeté ; ses entours osèrent enfin lui en parler, et il consentit à les entendre. Tous dirent qu'il fallait s'éloigner promptement d'une ville où il n'était pas possible de vivre plus d'un mois. Le commissaire Daru seul fut d'avis qu'en tuant la moitié des chevaux dont on salerait la chair, et en continuant le maraudage aux environs, on pourrait passer l'hiver à Moscou. Cet avis était peut-être le meilleur, et on dut le reconnaître bientôt quand la gelée eut rendu la retraite si funeste. Mais il fallait renoncer pendant six mois à toute communication avec la France, avec tout l'Occident, et, pendant ce temps, la France, l'Allemagne, tout l'Occident n'auraient plus senti peser sur eux le joug impérial ; ils auraient pu s'en affranchir ! Cette seule pensée domina tous les plans de Napoléon, et le départ fut résolu, quelles qu'en fussent être les conséquences. Ce qui le rendit plus funeste, c'est qu'il fallut attendre la réponse d'une lettre au czar, que Lauriston n'avait pu porter lui-même à St-Petersbourg, mais que Koutousoff s'était chargé d'envoyer. Enfin, on sut qu'Alexandre n'avait pas voulu répondre, et que même il avait blâmé son général de ne pas s'être refusé, dès le premier moment, à cette communication, comme il le lui avait enjoint. Ainsi, il fallut partir. Ce ne fut que le 18 octobre, après trente-cinq jours d'hésitation, que Napoléon en donna

l'ordre définitif. Et il croyait si bien opérer paisiblement sa retraite jusqu'en Pologne ; il était tellement persuadé que les vivres, les munitions, aucun moyen de transport ne lui manqueraient, qu'il refusa de laisser à Moscou un seul canon, un seul caisson. Cependant il en avait quatre fois plus que n'en comportait son armée, même en les comptant dans la proportion démesurée qu'il avait établie depuis quelques années. Il pouvait donc sacrifier la moitié de l'artillerie tout-à-fait inutile ; il eût assuré par là le transport de l'autre moitié ; et il pouvait en être de même des équipages dont la longue file, surchargée du butin de Moscou, rendait la marche impossible. Ses lieutenants, ses meilleurs amis, ne purent pas lui faire comprendre des choses aussi simples. En vérité, il semblait que ses facultés eussent baissé avec sa puissance. Se raidissant contre la fortune, et voulant toujours lui commander, il dit, il écrivit à tout le monde qu'il reviendrait à Moscou, lorsqu'il aurait fait une incursion à Kalouga, lorsqu'il aurait battu Koutousoff... En même temps, néanmoins, il préparait son retour en France ; et, pour lui donner un air de triomphe, il faisait emballer et charger, comme des trophées, beaucoup d'antiquités, d'objets d'art et de luxe échappés aux flammes, même la croix du grand-Iwan, que l'on descendit du clocher le plus élevé, et qui fut destinée à figurer sur le dôme des Invalides à Paris, mais qui ne devait pas aller au-delà du quatrième jour de marche, où l'on fut obligé de la jeter dans un marais, ainsi que tous les autres objets de vanité et d'orgueil, que l'on avait substitués à de la farine, à des aliments dont on manqua dès le premier jour. Il y eut tant d'incurie et d'im-

prévoyance, dans ce départ, qu'on ne songea pas même au ferrement des chevaux qui, dès la première gelée, ne purent faire un pas sur la glace, et qui, ne mangeant plus ni foin ni avoine, tombèrent de faiblesse. Ce fut d'abord sur une seule colonne que défilèrent les troupes de cet immense convoi. On allait ainsi, sans avoir arrêté un plan, ni donné une instruction, au secours de Murat, qui venait d'essuyer un échec. Ce fut dans la chaumière, d'un pauvre tisserand, où logeait l'empereur que, le lendemain, les rois, les princes et les maréchaux délibérèrent pour savoir de quel côté ils dirigeraient leurs pas. Tous furent d'avis de prendre la route de Kalouga, où l'on devait trouver des vivres et des abris qui manquaient absolument sur celle de Wiasma, ruinée par le premier passage. Mais pour cela il fallait se hâter, il fallait que Koutousoff, campé dans le voisinage, ne vînt pas barrer le chemin. Jamais les circonstances n'avaient été plus urgentes, jamais la célérité n'avait été plus nécessaire; mais Napoléon n'était plus le général actif, entreprenant, de Rivoli ou d'Austerlitz. Pendant qu'il perdit un jour à hésiter, à délibérer, son adversaire, vieillard de soixante-seize ans, faisait occuper la redoutable position de Malojaroslawitz qui, pendant plusieurs jours, était restée sans défense; et, le lendemain, il fallut que le prince Eugène l'attaquât à plusieurs reprises, et qu'après l'avoir enlevée et perdue, il la reprît encore. Ce fut dans un de ces assauts meurtriers que moururent, dans les bras l'un de l'autre, ces deux frères Delzons si intéressants par leur bravoure et leur amitié (voy. DELZONS, LXII, 302). Maître de ce redoutable défilé, Napoléon pouvait poursuivre sa route sur Kalouga, où

si les Russes osaient l'attendre dans une bataille, toutes les chances eussent été en sa faveur: c'était d'ailleurs, pour son armée, le seul moyen de salut. Il n'osa pas cependant poursuivre, tant il était devenu timide, tant les derniers événements avaient changé son esprit! Il ne comprenait rien à cette guerre, qu'il avait entreprise comme une expédition sur le Pô ou sur le Rhin, et qu'à présent il voyait si différente! Ce qui ajouta beaucoup à ses perplexités, c'est qu'en ce moment il fut près de tomber dans les mains des Cosaques de Platow, qui firent une soudaine irruption sur les derrières de l'armée française, et renversèrent les escadrons des chasseurs de la garde, dont Napoléon avait toujours soin de se faire accompagner. Un de ces barbares passa si près de lui, qu'il pouvait le percer de sa lance et d'un seul coup mettre fin à la guerre, peut-être même empêcher les désastres que nous avons à raconter!.. Tout ce que l'histoire rapporte des légions de Varus, égorgées dans les forêts de la Germanie, des armées de Cambyse ensevelies dans les sables de l'Éthiopie, ne peut être comparé aux souffrances, aux calamités que supportèrent alors les débris de cette armée, naguère si belle, si puissante! Elle comptait encore cent vingt mille hommes dans ses rangs; et de deux cent mille chevaux de cavalerie et d'artillerie, il en restait quarante mille: mais depuis plus d'un mois ils manquaient d'aliments, et les hommes, plus malheureux encore, allaient se trouver sur une route où ils auraient plus de cent lieues à faire sur une terre gelée et couverte de neige; sans abris et sans autre nourriture que la chair des chevaux dépécés et mangés à l'instant de leur

chute. Ce fut le 27 octobre que cette longue colonne s'achemina tristement par la même route qu'elle avait parcourue deux mois auparavant, pleine de joie, d'espérance et de valeur. Le second jour, elle arriva sur le terrain de la terrible bataille de la Moskowa, où gisaient encore sans sépulture les corps des braves morts cinquante-deux jours auparavant. Tous ces cadavres, comme ceux des chevaux, avaient été conservés par le froid, qui pesait déjà si cruellement sur les êtres vivants. Ce fut pour cette armée un bien triste spectacle, et cependant le moindre des maux qu'on lui eût évités en la faisant passer par un autre chemin. A peine s'en fut-elle éloignée de quelques pas, que vint s'offrir un tableau plus douloureux encore. Ce fut le vaste couvent de Kolontoy converti en un hospice ou plutôt en un charnier où, depuis la bataille, étaient entassés sans soins, sans secours, les malheureux blessés, les amputés qui n'avaient pas même de paille pour se coucher, et dont quelques-uns firent un dernier effort pour voir passer leurs camarades, pour leur dire un éternel adieu. On fit charger une partie des moins malades sur des charrettes de vivandières qui, bientôt après, pour sauver leur butin, les laissèrent sur la route. Les dernières colonnes les y trouvèrent le lendemain, à côté des corps sanglants de plusieurs centaines de prisonniers russes, faits dans les derniers combats, et dont l'escorte s'était ainsi débarrassée! Voilà les premiers traits de cette lamentable retraite; ils ont été rapportés par des témoins survivants qui sont en petit nombre, il est vrai, mais qui tous sont tellement d'accord qu'il est impossible d'avoir le moindre doute. Napoléon était à la tête de cette lugubre colon-

ne, dans sa voiture, où il ne manquait encore de rien; ce n'est que plus tard qu'il fut aussi contraint de marcher à pied avec un bâton à la main. Avant d'arriver à Wiasma, il avait cherché à établir un peu d'ordre dans les troupes, qui déjà se mêlaient et s'embarrassaient de toutes les manières. Pour garantir leurs flancs des nuées de Cosaques qui les désolaient, il voulut faire marcher sur trois colonnes; mais les inégalités du terrain et le passage des ponts rendirent cette méthode impossible; il divisa alors les troupes en trois corps, sous les ordres de Davoust, du prince Eugène et du brave des braves, le maréchal Ney, qui commanda l'arrière-garde, et qui, dans toute cette affreuse retraite, fut réellement plus qu'un héros. Quant à Napoléon, il continua de marcher en tête de tous avec sa garde fidèle qu'il soignait toujours de son mieux, et qui ne lui faisait pas du moins entendre tous les reproches, toutes les malédictions qui retentissaient dans les autres colonnes. Le maréchal Mortier qu'il avait laissé à Moscou, avec une faible division, pour y faire sauter le Kremlin et achever la ruine de cette malheureuse cité, vint alors rejoindre l'armée, après avoir accompli cette mission de vandalisme et d'une vengeance brutale que l'ennemi pouvait faire payer bien cher à tant de prisonniers, à tant de malades surtout abandonnés! Même dans l'hôpital de Moscou, à côté du palais que l'on faisait ainsi sauter, il en était resté dix mille que l'on avait recommandés à la générosité moscovite! Pendant les premiers jours de marche, les Russes se montrèrent à peine; Koutousoff était un vieillard moins actif que prudent, et il était persuadé que l'armée française serait défaite, anéantie par

la seule action du froid, sans qu'il eût besoin de la poursuivre et de la combattre. Il se contenta donc, pendant toute la retraite, de marcher sur son flanc gauche et dans une ligne parallèle, s'abstenant de l'attaquer, lors même qu'il la vit dans le plus grand désordre et tout à fait hors d'état de lui résister. Miloradowitsch et Platow, qui commandaient l'avant-garde, n'en agirent pas ainsi; le 3 novembre, ils tombèrent, avec trente mille hommes, sur les corps d'arrière-garde réunis près de Wiasma, et leur firent subir une grande perte. Comme le commandement en chef de ces corps d'armée n'avait été donné à aucun des maréchaux, et qu'il était résulté de cet oubli, de la part de Napoléon, quelque désordre et de la mésintelligence, Ney lui écrivit dans la nuit : « Ce que cette journée a de plus fâcheux, c'est que mes troupes ont été témoins du désordre du premier corps; c'est un exemple funeste... Je dois la vérité à votre majesté, et, quelque répugnance que j'éprouve à blâmer les dispositions de l'un de mes camarades, je ne puis m'empêcher de déclarer que je ne réponds pas de la retraite, comme si je la commandais seul. Le quatrième et le premier corps se sont retirés; j'occupe le défilé du bois en arrière de Wiasma, et je me mettrai en marche avant le jour. » Selon sa demande, Ney fut chargé seul de l'arrière-garde; et l'on sait avec quel héroïque courage il s'acquitta de cette difficile mission. Sa troupe diminuait tous les jours par la faim, la fatigue, la désertion et le feu de l'ennemi. Quand il arriva près de Smolensk, il était resté seul, à pied, avec son aide-de-camp qui, comme lui, avait pris un mousquet

pour se défendre, et ils soutinrent une espèce de siège dans une chaumière, refusant de se rendre. Davoust et le prince Eugène eurent aussi plus d'une occasion de soutenir de pareilles luttes; ce dernier, surtout, au passage du Wop, où les restes de son corps d'armée périrent, déploya une force, un courage dont peu d'hommes sont capables. Dans la première semaine de cette retraite déplorable, le froid commença à se faire sentir, mais il était supportable, et, pendant le jour, le soleil ramenait un peu de chaleur. Mais, le 6 novembre, il cessa de paraître; une neige épaisse et froide couvrit la terre, et un brouillard glacial pénétra les membres de ces pauvres fantassins, vêtus pour les climats du midi et qui n'étaient guère mieux couverts qu'au mois de juillet, lorsqu'ils se dirigèrent sur Moscou. Toutes les privations, toutes les souffrances les accablèrent à la fois. Après avoir marché pendant le jour tout entier, ou s'être tenus dans leurs rangs sous les armes, pour faire face à des attaques incessantes, ils ne pouvaient pas même, pendant des nuits de seize heures, s'asseoir au feu d'un bivouac. Pour toute nourriture, ils n'avaient que des lambeaux de chair de cheval qu'ils dépêçaient et dévoraient comme les hôtes du désert, dès que la fatigue ou le fer de l'ennemi faisait tomber quelques-uns de ces animaux. Heureux quand ils pouvaient les faire rôtir à quelque feu de bois vert ou sur les ruines d'une maison démolie! Et tous ne participaient pas à ces horribles festins; le plus grand nombre cheminaient lentement jusqu'à ce que, accablés par le froid et la faim, ils tombassent sur la route, où ils expiraient, ne pouvant pas même demander un dernier secours à leurs camarades qui allaient eux-

mêmes, un peu plus loin, tomber et mourir de la même manière. La neige recouvrait bientôt tous ces corps, et la route en était jonchée...! Ce ne fut qu'un long cimetière. Le quatrième corps, qui avait pris une autre direction, sous les ordres du prince Eugène, n'eut pas moins à souffrir. Obligés d'abandonner tous leurs équipages, leur artillerie, au passage du Wop, les pauvres Italiens traversèrent ce torrent dans l'eau jusqu'à la poitrine. Ils y périrent presque tous, et le prince parvint à Smolensk à peu près seul, dans le moment où les débris des autres corps y arrivaient aussi. Ce fut encore un bien triste tableau qu'offrirent alors tous ces malheureux, à l'entrée d'une ville où ils avaient cru trouver enfin du repos et des vivres. Maigres et décharnés, vêtus de misérables hillons, ils ressemblaient à des spectres plutôt qu'à des êtres vivants. On s'en effraya tellement qu'on refusa de leur ouvrir les portes; et ils restèrent encore plusieurs jours au bivouac, égorgeant et mangeant les chevaux d'artillerie qui, comme eux, n'avaient pu entrer dans la ville. Quand enfin on les laissa passer, à la suite des bataillons qui avaient conservé une apparence d'ordre, ils n'eurent point de part aux distributions de vivres, parce qu'on exigea d'eux la signature de chefs qui n'étaient plus, et qu'on voulut qu'ils justifiassent de leur existence dans des corps dont les cadres mêmes avaient disparu. Et tout cela pour la régularité de comptes qui ne devaient jamais être rendus, pour la conservation de magasins qui allaient être la proie des Russes! C'est ainsi qu'on laissa encore mourir de besoin et de froid un grand nombre de ces infortunés, et que les rues de Smolensk furent aussi couvertes de morts et de mourants. On ne prenait,

pas plus que sur la route, la peine de les relever, et ils étaient incessamment broyés par les roues et les pieds des chevaux. Quant à Napoléon, qui était arrivé dès le 9 et qui s'était logé dans l'une des maisons échappées à l'incendie, il s'occupait de rétablir un peu d'ordre dans cette foule, et il l'organisait pour continuer sa déplorable retraite. Encore une fois il forma quatre corps d'armée, et se mit à la tête du premier, principalement composé de sa garde. Il partit le 14 novembre, prenant de nouveau la route par laquelle il était venu. Les trois autres corps partirent, à un jour d'intervalle, sous les ordres de Davoust, d'Eugène et de Ney, qui resta chargé de l'arrière-garde. Napoléon paraissait peu s'inquiéter de Koutousoff, qui, cependant, le suivait pas à pas, et qu'il trouva bientôt sur son chemin, occupant la position de Krasnoï, d'où il fallut le déloger. Comprenant alors le vice de son ordre de marche par divisions, il se décida enfin à attendre les autres corps; mais, pour cela, il fallut faire face à l'armée de Koutousoff tout entière. Dans une position aussi critique, il ne manqua ni de valeur ni de présence d'esprit. Ce fut avec quinze mille hommes, au plus, qu'il soutint, pendant toute une journée, le choc d'un ennemi six fois plus nombreux, et qu'il parvint à le faire reculer, à lui en imposer par sa contenance. Voyant cependant à la fin que Koutousoff se disposait à l'entourer, il ordonna une retraite qui fut exécutée avec ordre et qu'il dirigea lui-même, à pied, avec un bâton à la main, parce qu'il était impossible de monter à cheval, à cause de la gelée, et déguisé en Polonais afin de n'être pas reconnu dans le cas d'un plus grand malheur. Au moment où

cette retraite se terminait , les corps d'Eugène et de Davoust arrivèrent, après avoir combattu de leur côté et fait de grandes pertes : ainsi il résulta au moins de la résistance de Napoléon que ces divisions purent se réunir à lui. C'était tout ce qu'il avait voulu ; il ne restait plus que le corps de Ney qui l'inquiétait vivement, mais qu'il ne pouvait attendre sans s'exposer aux plus grands dangers. Ce maréchal , qui devait partir de Smolensk le 17, n'avait quitté cette ville que le 18, après avoir fait sauter les fortifications et plus de quinze cents caissons chargés de munitions. En cela , nous en sommes bien convaincus , il se conformait ponctuellement aux volontés du maître. Aussitôt après cette œuvre de destruction, dont l'ennemi pouvait tirer une vengeance terrible sur tant de prisonniers, tant de malades abandonnés, Ney sortit de Smolensk avec six mille hommes , marchant à peu près régulièrement, et un plus grand nombre de traînards , isolés , plus embarrassants qu'utiles. Bientôt assailli, entouré par les troupes dix fois plus nombreuses de Miloradowitsch et de Platow, il ne cessa pas un instant de combattre. Sommé à plusieurs reprises de mettre bas les armes, il s'y refusa avec indignation, lors même que les généraux russes lui annonçaient l'entière destruction des corps d'Eugène , de Davoust et de Napoléon. Rien ne put l'ébranler, et il parvint ainsi jusqu'après de Krasnoï. Alors il avait perdu la moitié des siens ; et tous les passages étaient fermés par d'innombrables corps ennemis. Un seul côté paraissait libre : c'était celui du Dnieper qui, dans cet endroit, coule sur une ligne à peu près parallèle à la route. Son cours est rapide, et il

fallait faire plusieurs lieues pour s'y rendre. Il n'y a point de pont ; mais peut-être qu'il est pris par la gelée, et qu'on peut le traverser à pied... Ney saisit cette idée avec toute l'énergie de son caractère, et, dans le milieu de la nuit, tandis que l'ennemi ne doute pas que, le lendemain, il l'exterminera ou recevra sa capitulation, l'héroïque maréchal met sa troupe en marche, et, sans autre guide que le cours d'un ruisseau, il arrive au Dnieper qu'il traverse sur la glace, près de s'entr'ouvrir sous ses pas, et où s'engloutissent, à ses côtés, plusieurs de ses compagnons d'armes. Arrêté par un courant, il se jette dans l'eau jusqu'à la ceinture, gravit un rocher à pic, et s'y établit avec quinze cents hommes , seuls restes de son corps d'armée. Là, il se croit en sûreté ; mais l'ennemi aussi a traversé le fleuve, et des milliers de Cosaques viennent bientôt assaillir cette troupe héroïque. Toujours conduite par le brave des braves, elle résiste encore pendant plusieurs heures, puis elle suit le cours du fleuve à sa rive droite, et, après trois jours et trois nuits de combats et de marches incessantes, elle arrive enfin à Orscha, où le prince Eugène, qui l'attendait, embrasse le maréchal avec la plus vive émotion. C'étaient les deux héros de cette mémorable expédition, où se déployèrent de si grands caractères, où l'on vit, surtout dans ces passages de fleuves, dans cette longue retraite, des exploits véritablement fabuleux, où il y a quelque chose d'homérique, de surhumain, où la vérité de l'histoire a plus de merveilleux que l'imagination des poètes. Nous ne pensons pas que Napoléon eût beaucoup d'affection pour Ney ; mais il estimait sa valeur, et, plus que jamais, ce maréchal lui était nécessaire. Il avait dit, quand il

le crut perdu, qu'il sacrifierait, pour le sauver, les deux cent millions qu'il avait dans les caves des Tuileries. Nous ignorons ce qu'il fit à son retour : ce que l'on sait, c'est qu'il lui confia de nouveau le commandement de son arrière-garde, et que le brave Ney n'hésita pas à se charger de cette mission de plus en plus difficile. Depuis l'affaire de Krasnoï, l'armée avait encore fait de grandes pertes. Tous les chevaux de l'artillerie et de la cavalerie avaient disparu. Depuis Moscou, c'était à peu près la seule nourriture des soldats. Ils n'avaient d'abord mangé que ceux qu'ils voyaient tomber de fatigue ou par le feu de l'ennemi ; mais ils en vinrent à les égorgér eux-mêmes, et, à la fin, ils n'en trouvèrent plus ; toute espèce d'aliment leur manqua ; il fallut mourir ! « Ce n'était plus que
 « par milliers à la fois, a dit un his-
 « torien, témoin oculaire, que les
 « hommes périssaient d'inanition et de
 « froid. Toute la route était jonchée de
 « cadavres présentant le tableau hi-
 « deux d'un champ de bataille continu.
 « On rencontrait des troupes de mou-
 « rants qui, dans un féroce délire,
 « dévoraient les restes de leurs cama-
 « rades morts peu d'instants aupara-
 « vant !... » Nous ne sommes pas
 surpris que, dans d'aussi horribles
 circonstances, beaucoup de ces mal-
 heureux se soient rendus prisonniers
 de guerre. Ce qui doit étonner c'est
 qu'un plus grand nombre n'ait pas
 pris ce parti. Plus de cent mille
 individus, qui ne pouvaient plus rien
 pour leur patrie, eussent ainsi échap-
 pé à une mort certaine (21). Cela ne

s'explique que par la présence de
 l'empereur, et l'impossibilité où il
 était personnellement d'accepter une
 capitulation. Ce fut au milieu de ce
 désastre que Napoléon arriva, le 25
 novembre, à la Bérésina, où il croyait
 trouver le pont de Borisow ; mais,
 par une imprévoyance inexplicable,
 il n'avait pas laissé dans cette posi-
 tion, la plus importante de sa ligne
 de retraite, un corps suffisant pour
 la défendre, et l'armée russe, que la
 paix de Bucharest avait rendue dis-
 ponible, venait de l'occuper, sous les
 ordres de l'amiral Tchitchakoff, qui
 avait rompu le pont. Ce fut un
 événement bien funeste pour Napo-
 léon qui, suivi par la grande armée de
 Koutousoff, en eut encore une autre
 devant lui, et bientôt, à sa droite,
 celle de Wittgenstein qui, des bords
 de la Dwina, poussait le maréchal
 Victor, et allait aussi déboucher sur
 la Bérésina. Ainsi Napoléon se trou-
 vait au milieu de trois armées enne-
 mies, dont la moins nombreuse était
 plus forte que la sienne, composée
 d'hommes isolés, la plupart sans ar-
 mes, manquant de chevaux, d'artille-
 rie, et n'ayant plus son équipage de
 pont que, faute de chevaux, on
 avait brûlé sur la route six jours
 auparavant. Il n'y avait pas même
 de bois pour construire ce pont,
 si nécessaire, et il fallut démolir le
 village de Wesselovo, seul endroit
 où il pût être établi, bien que les Rus-
 ses eussent un poste avec de l'artille-
 rie sur la rive opposée, et qu'au pre-
 mier coup de marteau, on dût s'atten-
 dre à voir tomber sur les ouvriers
 une grêle de balles et de mitraille.
 Dans cette extrémité, il n'y avait, en
 vérité, qu'un miracle qui pût sauver

(21) Le général Crossard, qui était alors à l'état-major de Koutousoff, raconte, avec quel-
 que exagération peut-être, dans ses Mémoires
 que des corps entiers vinrent capituler ; et
 que, passant par Krasnoï, le lendemain de
 la bataille de ce nom, il vit un grand

nombre de soldats français, qui parcou-
 raient les rues, demandant : Où est-ce
 qu'on se rend ? Les Russes daignaient à peine
 les écouter.

Napoléon ; et ses amis parlaient déjà tout haut de capitulation, de prison d'État... Murat étant venu lui proposer de se confier à quelques cavaliers polonais qui, connaissant les chemins, le conduiraient à Varsovie, il déclara que ce serait une fuite indigne de lui ; mais nous pensons que ce fut plutôt par un sentiment de défiance pour des gens qu'il ne connaissait pas, et peut-être pour Murat lui-même, qu'il refusa cette proposition. Persistant à établir deux ponts, il en surveilla lui-même les travaux, que dirigèrent, avec tant de zèle et d'habileté, les généraux Éblé et Chasseloup. Toute son inquiétude était d'être forcé de les interrompre par le feu de l'ennemi : mais, quelle durent être sa joie et sa surprise, lorsque, après une nuit où l'un des deux ponts avait été achevé, on vint lui dire que les Russes étaient partis, sur de faux avis qui leur avaient fait croire que le passage s'exécuterait sur un autre point. Alors les deux ponts furent achevés, et le maréchal Oudinot put passer sur la rive droite, où il rencontra bientôt le corps ennemi, qui, mieux avisé, revenait sur ses pas, et fut repoussé avec vigueur. D'autres troupes passèrent ensuite, et Napoléon lui-même avec sa garde. Ce fut un horrible tableau que présentèrent alors ces deux ponts, où se pressaient, se poussaient en même temps les hommes et les chevaux, les chariots et les canons. Beaucoup furent jetés dans l'eau, quelques-uns s'y précipitèrent eux-mêmes par désespoir, ou croyant se sauver. Surchargés, ébranlés par de si violentes secousses, les ponts se rompirent jusqu'à trois fois, et trois fois ils furent rétablis avec des peines infinies par les pontonniers, qui se mettaient dans l'eau jusqu'aux épaules, tandis que le

brave maréchal Victor, avec son faible corps, empêchait Wittgenstein d'en approcher, et défendait le terrain pied à pied ; mais enfin il allait être forcé de passer lui-même sur la rive droite, et les ponts, que les boulets, la mitraille de l'ennemi atteignaient déjà, ne pouvaient manquer d'être rompus. Quoiqu'on eût averti la foule à plusieurs reprises, le plus grand nombre n'avait pu passer lorsque les ponts furent enfin brûlés. On jugera des pertes que l'armée française fit encore dans cette occasion, par l'extraction des cadavres qu'ordonna, six mois après, le gouvernement russe. Il en fut retiré vingt mille en cet endroit seulement ! — Dès qu'il eut passé le fleuve, Napoléon se dirigea sur Wilna ; mais bientôt, changeant de plan, il fit venir Murat, lui donna ses instructions, et se rendit à Smorgoni, d'où il partit sur un traîneau avec Caulaincourt et son mameluck Rustan. « Je vais à Paris, dit-il ; c'est là que je pèse sur mon trône... J'y créerai une armée de 300 mille hommes, et, dans trois mois, je reviens combattre les Russes !... » Pour la conservation de son trône et de sa personne, il convenait en effet alors qu'il fût dans sa capitale ; sans doute il eût mieux fait de n'en pas sortir ; mais, après tout ce qui était arrivé, il est évident qu'il ne devait pas abandonner son armée dans une position aussi funeste. S'il eût été un général responsable, son gouvernement l'aurait certainement fait arrêter et juger pour ce fait. Mais il s'était arrangé depuis long-temps pour n'avoir de compte à rendre à personne, et les débris de cette grande armée qui auraient pu, s'ils eussent été conduits sagement, s'arrêter à Wilna, où ils devaient trouver des vivres et un abri, n'ob-

tinrent ni logement, ni distribution; dans une ville où d'immenses magasins allaient être la proie des Russes; et les derniers de nos soldats, forcés de continuer leur route par un froid de vingt-huit degrés, allèrent mourir encore plus loin. La division de Loison, qui était venue à leur secours de Königsberg au nombre de dix mille hommes, en perdit elle-même sept mille en trois jours! Murat, à qui l'empereur avait laissé le commandement, suivit l'exemple du maître. Sans rien dire à personne, il s'enfuit à Naples. Le brave Ney fut encore le dernier. N'ayant plus avec lui que quatre hommes, et marchant toujours le fusil sur l'épaule, bravant le froid, la faim et les Cosaques, il alla ainsi jusqu'à Kowno. Là, se trouvant absolument seul, il se mit sur un traîneau et gagna Königsberg. Ainsi finit cette immense entreprise, la plus funeste qui ait pesé sur l'espèce humaine. — Après un tel désastre, il est curieux de voir Napoléon, arrivant dans une auberge à Varsovie, et, ne voulant pas être reconnu, y faire venir son ambassadeur, l'abbé de Pradt, homme d'esprit, qui a pu empreindre le récit qu'il a donné de leur entrevue de couleurs plus piquantes que ne l'eût fait un admirateur, mais qui, du moins, n'a pas dénaturé les actes ni changé les expressions. Le contraste de tant de légèreté, d'inconséquence, à côté d'un aussi grand désastre, doit répandre une vive lumière sur le caractère de Napoléon; jamais il ne s'est montré plus à découvert. Ce récit d'ailleurs se rattache à de si grands événements, il jette tant de jour sur leurs causes, que nous ne croyons devoir en omettre aucun trait. « Je lui traçai, dit l'am-
« bassadeur, avec tous les ménage-
« ments nécessaires, le tableau de

« l'état du Duché : il n'était pas bril-
« lant. J'avais reçu, dans la matinée
« même, le rapport d'une affaire qui
« venait d'avoir lieu sur le Bug, près
« de Keislow, où deux bataillons de
« nouvelle levée avaient jeté leurs
« armes à la seconde décharge; ainsi
« que l'avis que, sur 1,200 chevaux
« de ces mêmes troupes, 800 se
« trouvaient perdus par le défaut de
« soins; de plus, que cinq mille
« Russes, avec du canon, marchaient
« sur Zamosc.... Je lui parlai sur la
« détresse des Polonais; il résista à
« cette idée et demanda avec viva-
« cité : « Qui donc les a ruinés ? »
« — Ce qu'ils ont fait depuis six ans,
« répondis-je; la disette de l'année
« passée et le système continental,
« qui les prive de tout commerce. »
« A ces mots, son oeil s'enflamma.
« Où sont les Russes ? » Je le lui dis :
« Il y a quinze jours que je n'en ai
« pas entendu parler. » « Et le géné-
« ral Reynier ? » De même. — Je
« lui parlai de tout ce que le duché
« avait fait pour la subsistance de
« l'armée; il n'en savait rien. De
« l'armée polonaise. » Je n'ai vu per-
« sonne pendant la campagne, »
« répliqua-t-il. Je lui expliquai
« pourquoi, et comment la dispersion
« des forces polonaises avait fini par
« rendre presque invisible une armée
« de quatre-vingt mille hommes.
« Que veulent les Polonais ? » —
« Être Prussiens, s'ils ne peuvent être
« Polonais. — « Et pourquoi pas
« Russes ? » d'un air irrité. — Je lui
« expliquai les motifs de l'attache-
« ment des Polonais au régime prus-
« sien. Il ne les soupçonnait pas. —
« Je les connaissais d'autant mieux
« que, la veille, quelques ministres
« du duché, s'étant arrêtés chez moi,
« avaient conclu à ressaisir le gou-
« vernement prussien comme la plan-

« che de leur naufrage. — Il faut dix
 « mille Cosaques polonais : une lance
 « et un cheval suffiront : on arrêtera
 « les Russes avec cela. » — Pour moi,
 « je ne connais d'utile que les armées
 « bien organisées, bien payées et
 « entretenues ; tout le reste ne va
 « pas loin. — Je me plaignis de quel-
 « ques agents français, et quand je
 « lui dis qu'il était fâcheux d'em-
 « ployer dans l'étranger des hommes
 « sans talents, il ajouta : « Et où y
 « a-t-il des gens à talents ? » L'am-
 « bassadeur revint après le dîner de
 « Napoléon, avec le comte Potocki
 « et le ministre des finances, ainsi qu'il
 « lui avait été ordonné. Ils le trouvèrent
 « fort préoccupé. « Depuis combien de
 « temps suis-je à Varsovie ? leur dit-
 « il, depuis huit jours. Et il ajouta en
 « riant : Hé bien, non, depuis deux
 « heures. Du sublime au ridicule il
 « n'y a qu'un pas. » Sur les protesta-
 « tions de ces messieurs, de la satis-
 « faction qu'ils éprouvaient à le voir
 « sain et sauf, après tant de dangers :
 « Dangers ! pas le moindre. Je vis
 « dans l'agitation ; plus je tracasse,
 « mieux je vau. Il n'y a que les rois
 « fainéants qui engraisent dans les
 « palais : moi c'est à cheval et dans
 « les camps. » — Il était clair qu'il se
 « voyait poursuivi par les sifflets de
 « l'Europe. Pour lui c'était le plus
 « grand des supplices. — « Je vous
 « trouve bien alarmés ici. » — C'est
 « que nous ne savons que ce que
 « nous apportent les bruits publics.
 « — Bah ! l'armée est superbe ; j'ai
 « cent vingt mille hommes ; j'ai tou-
 « jours battu les Russes. Ils n'osent
 « pas tenir devant nous. Ce ne sont
 « plus les soldats de Friedland et
 « d'Eylau. On tiendra dans Wilna.
 « J'y ai laissé le roi de Naples. Je
 « vais chercher 300 mille hommes.
 « Le succès rendra les Russes au-

« dacieux. Je leur livrerai deux ou
 « trois batailles sur l'Oder, et dans
 « six mois je serai encore sur le Nié-
 « men. Je pèse plus sur mon trône
 « qu'à la tête de mon armée ; sûre-
 « ment je la quitte à regret ; mais il
 « faut surveiller la Prusse et l'Au-
 « triche... Tout ce qui arrive n'est
 « rien ; c'est un malheur, c'est l'effet
 « du climat ; l'ennemi n'y est pour
 « rien ; je l'ai battu partout. On vou-
 « lait me couper à la Bérésina. Je
 « me moquai de cet imbécile d'ami-
 « ral (il ne put jamais articuler son
 « nom). J'avais de bonnes troupes et
 « du canon ; la position était su-
 « perbe. Quinze cents toises de ma-
 « rais, une rivière... » Cela revint
 « deux fois. Il ajouta beaucoup de cho-
 « ses sur les âmes fortement trempées,
 « sur les âmes faibles ; à peu près tout
 « ce que l'on trouve dans le 29^e bulle-
 « tin ; puis il continua « J'en ai vu
 « bien d'autres ! à Marengo, j'étais
 « battu jusqu'à six heures du soir ;
 « le lendemain, j'étais maître de l'I-
 « talie. A Essling, j'étais le maître de
 « l'Autriche. Cet archiduc avait cru
 « m'arrêter ; il a publié je ne sais
 « quoi ; mon armée avait déjà fait
 « une lieue et demie en avant ; je ne
 « lui avais pas fait l'honneur de faire
 « des dispositions, et on sait ce que
 « c'est quand j'en suis là. Je ne puis
 « pas empêcher que le Danube gros-
 « sisse de seize pieds dans une nuit.
 « Ah ! sans cela ; la monarchie au-
 « trichienne était finie ; mais il était
 « écrit au ciel que je devais épouser
 « une archiduchesse. » Cela fut dit
 « avec un grand air de gaité. « De mê-
 « me, en Russie, je ne puis pas em-
 « pêcher la gelée : on vient me dire
 « tous les matins que j'ai perdu dix
 « mille chevaux dans la nuit ; eh bien !
 « bon voyage ! » Cela revint cinq ou
 « six fois. » Nos chevaux normands

« sont moins durs que les russes ; ils
 « ne résistent pas passé neuf degrés ;
 « de même des hommes : allez voir les
 « Bava-rois, il n'en reste pas un. Peut-
 « être dira-t-on que je suis resté trop
 « long-temps à Moscou ; cela se peut :
 « mais il faisait beau ; la saison a de-
 « vancé l'époque ordinaire ; j'y at-
 « tendais la paix. Le 5 octobre, j'ai
 « envoyé Lauriston pour en parler.
 « J'ai pensé à aller à Pétersbourg :
 « j'avais le temps ; dans le midi de
 « la Russie ; à Smolensk... ah ! ah ;
 « c'est une grande scène politique !
 « qui ne hasarde rien n'a rien... Les
 « Russes se sont montrés. Alexandre
 « est aimé. Ils ont des nuées de Co-
 « saques ; c'est quelque chose que
 « cette nation. Les paysans de la
 « couronne aiment leur gouverne-
 « ment. La noblesse est montée à che-
 « val. On m'a proposé d'affranchir
 « les esclaves ; je n'en ai pas voulu,
 « ils auraient tout massacré ; c'eût
 « été horrible ; je faisais une guerre
 « réglée. Qui aurait cru qu'on frap-
 « pât jamais un coup comme celui de
 « la brûlure de Moscou ? Maintenant,
 « ils nous l'attribuent , mais ce sont
 « bien eux. Cela eût fait honneur à
 « Rome... Beaucoup de Français m'ont
 « suivi ; ah ! ce sont de bons sujets ;
 « ils me retrouveront. » Alors il se
 jeta dans toutes sortes de divagations
 sur la levée de ce corps de Cosaques
 polonais, qui, à l'entendre, devait ar-
 rêter l'armée russe. Les ministres eu-
 rent beau insister sur l'état de leur
 pays ; il n'en démordit pas. On annon-
 ça l'arrivée prochaine du corps diplo-
 matique. « Je n'en voulais pas à
 « mon quartier-général, dit-il ; ce
 « sont des espions, uniquement oc-
 « cupés d'envoyer des bulletins à
 « leurs cours. » La conversation se
 prolongea ainsi pendant près de trois
 heures. Le feu s'était éteint : le froid

avait gagné tout le monde. L'empe-
 reur, se réchauffant à force de par-
 ler, ne s'était aperçu de rien. Il avait
 répondu sur la proposition de traver-
 ser la Silésie pour retourner à Paris :
 « Ah ! ah ! la Prusse ! » Enfin, après
 avoir répété deux ou trois fois : *Du*
sublime au ridicule, il n'y a qu'un
pas ; après avoir demandé s'il était re-
 connu et dit que cela lui était égal,
 il voulut partir. Les ministres lui
 adressèrent les paroles le plus res-
 pectueusement affectueuses, pour sa
 santé, pour le succès de son voyage,
 et il monta dans l'humble traîneau qui
 portait César et sa fortune. Un choc
 violent manqua le renverser au seuil
 de la porte ; et il se dirigea sur la Saxe,
 continuant à voyager comme se-
 crétaire de Caulaincourt, qui avait
 pris un ordre de route en son
 nom. Il a dit qu'ayant été reconnu
 en Silésie, il fut près d'être arrêté ;
 mais nous ne pensons pas que ce
 soit exact, parce que toute l'Alle-
 magne était encore dans une com-
 plète ignorance de la catastrophe. Il
 est au moins bien sûr qu'il en eut
 grand'peur, et qu'il évita avec le
 plus grand soin de se faire connaître.
 Il arriva à Dresde en deux jours ; ne
 voulant pas se présenter chez le roi,
 il le fit appeler à l'hôtel de l'ambas-
 sade, où ce prince se hâta d'accou-
 rir. On n'a pas su ce qui fut dit
 dans cette entrevue ; mais nous pen-
 sons que la conversation ne fut guère
 différente de celle de Varsovie. Porté
 avec la même promptitude et voya-
 geant toujours incognito, Napoléon
 ne s'arrêta plus jusqu'à Paris, où il
 arriva le 18 décembre à dix heures
 du soir. Comme on était loin de l'at-
 tendre, et que surtout on ne croyait
 pas le voir arriver dans cet équipage,
 il eut de la peine à se faire re-
 connaître par les sentinelles, et mê-

me par l'impératrice, qui était déjà couchée. C'était deux jours après la publication de ce terrible 29^e bulletin, où il avait enfin dit à peu près la vérité sur la destruction de son armée : tout le monde en était encore ému. Sa présence remit un peu les esprits. Pour lui, il ne parut ni déconcerté, ni abattu par un si grand revers ; et dès le lendemain, il convoqua tous les ministres, tous les dignitaires de l'empire, qui, dans leurs compliments et leurs louanges, ne furent ni moins humbles, ni plus vains. Il prépara dès-lors avec les ministres les moyens de se remettre en campagne. C'était le principal but de son retour, et il y mit plus d'activité, plus de force encore qu'il n'avait jamais fait. — Une autre cause de son retour à Paris était la conspiration de Malet, dont il avait reçu la nouvelle sur les rives de la Bérésina, dans un moment où il avait à s'occuper de bien autre chose. En y réfléchissant ensuite, il fut épouvanté de la facilité qu'un homme obscur, prisonnier et sans complices, avait trouvée pour attaquer son gouvernement et presque le renverser. Alors il voulut connaître à fond cette affaire. On crut d'abord qu'il allait sévir contre le ministre et le préfet de police, qui s'étaient laissé arrêter et emprisonner ; mais, après une enquête et un long examen, il ne trouva de coupable que le préfet de la Seine (voy. *Époches*, LXIV, 523), qui avait eu le tort irrémédiable de croire pendant une heure à la fin de la dynastie impériale, d'après ce que lui écrivait un de ses amis : *Fuit imperator*, sans même penser qu'il y avait un Napoléon II ! — Les idées que cette conspiration de Malet lui inspira sur l'instabilité de sa puissance, conduisirent alors Napoléon à s'occuper des

affaires de Rome, et de faire lever les bulles d'excommunication qui pesaient sur lui. Le saint-père était toujours son prisonnier, et sur un avis que les Anglais voulaient l'enlever de Savone, on l'avait amené à Fontainebleau, malade et près d'expirer sur la route. En ce moment, il était encore dans un état de faiblesse qui fit espérer des concessions que tant de persécutions n'avaient pu lui arracher. On lui réitéra des offres, des promesses ; on lui envoya des messagers de toute espèce, et Napoléon se rendit lui-même un jour à Fontainebleau avec l'impératrice. Il alla jusqu'à embrasser le saint-père avec une effusion de tendresse incroyable de sa part ; il y retourna plusieurs fois, et finit par lui proposer de mettre fin à leur dissentiment par une espèce de concordat qu'il avait apporté tout prêt et rédigé avec beaucoup d'adresse. On a dit que, pour le faire signer au pontife, il usa de la plus extrême violence : mais le saint-père a lui-même démenti ce fait ; qui n'était pas dans le caractère de Napoléon et qui d'ailleurs eût peu réussi auprès de Pie VII. Ce qui est plus vrai, c'est que ce vieillard seul, ne pouvant pas consulter ses cardinaux, environné de toutes sortes de séductions, donna sa signature à un acte par lequel il abandonnait la souveraineté de Rome et s'obligeait à rester en France, dans la résidence qui plairait à l'empereur. Enfin il devait résulter de l'arrangement que l'institution canonique serait donnée aux évêques par le métropolitain. C'était réellement tout ce qui lui avait été demandé et tout ce qui, depuis quatre ans, causait les tribulations du souverain pontife. A peine eut-il signé, qu'il en eut le plus grand regret et que son état malade prit un caractère très-grave.

Il s'ouvrit de ses chagrins aux cardinaux , à ses conseillers intimes ; et bientôt, d'après leur avis, il envoya une rétractation à l'empereur qui, n'en tenant aucun compte, fit publier le *Concordat* signé entre le pape et lui, le 25 janvier 1813, et, dans son discours d'ouverture du Corps-Législatif, le 14 février, annonça qu'il avait signé directement avec le pape un *concordat qui terminait tous les différends malheureusement élevés dans l'Église*. Lorsqu'il eut envoyé cette espèce de protestation , le saint - père , qui avait joui d'un peu plus de liberté, fut resserré plus étroitement, et ses cardinaux les plus intimes, qu'on lui avait permis de recevoir, et à qui l'on attribuait sa résistance, furent de nouveau exilés, éloignés de sa personne. C'était lorsqu'il avait perdu les deux tiers de son armée, au moment où son immense puissance semblait près de lui échapper, que Napoléon s'efforçait d'arracher ainsi, par la violence et la ruse , un misérable coin de terre au pontife romain ; ce qui prouverait assez, si tant d'autres circonstances ne le prouvaient encore davantage, qu'il n'avait pas renoncé à ses projets de domination universelle. Il n'était sorti de Moscou qu'en disant qu'il y retournerait, et il y a tout lieu de croire que c'était sa pensée. Il avait laissé en Pologne, sur la Vistule et sur l'Oder, des garnisons considérables, et qui, n'étant plus appuyées ni entretenues, ne pouvant pas d'ailleurs être secourues, devaient nécessairement succomber, ce qui allait causer sa perte. On verra bientôt que ce fut, en effet, parce qu'il ne voulut rien céder qu'il perdit tout, et que ce caractère de ténacité et d'obstination, qui l'avait si prodigieusement élevé, fut précisé-

ment ce qui amena sa chute. D'alliés incertains qu'ils étaient, les Prussiens et les Autrichiens allaient devenir ses ennemis déclarés ; et déjà le corps de Schwarzenberg, ainsi que celui d'Yorcke, s'était séparé de l'armée française ; ils avaient traité avec les Russes, et leurs gouvernements, entraînés par l'enthousiasme des peuples autant que par leur véritable intérêt, mais n'osant pas encore les approuver ouvertement, n'avaient cependant ni empêché ni puni sérieusement leur défection. Le roi Frédéric-Guillaume, résidant encore dans sa capitale, sans appui et se voyant environné des débris de l'armée française qui occupaient ses plus fortes places, dissimula d'abord, et parut désapprouver la conduite de son général ; mais, craignant ensuite un enlèvement pareil à celui de Rome ou de Bayonne, il partit secrètement de sa capitale, pour se rendre en Silésie ; et là Alexandre, son ancien, son véritable ami, accourut pour former une nouvelle alliance, qui ne devait plus avoir d'autre terme que la vie de ces deux princes. L'Autriche, après avoir aussi dissimulé quelque temps, après avoir donné à Vienne et à Paris les protestations les plus amicales, rejeta enfin complètement le joug de l'alliance française, et des conventions positives furent signées à Varsovie, puis à Kalisch. D'après ces conventions, Schwarzenberg rentra sur le territoire autrichien, et il se tint dans l'attitude d'une neutralité armée, qui d'ailleurs différa bien peu de celle qu'il avait eue jusqu'alors. Napoléon, qui, depuis long-temps, s'attendait à ces défections, dit qu'il aimait mieux avoir des ennemis déclarés que des amis cachés. Sans doute qu'en cela il avait raison ; mais ce

n'étaient pas les seuls ennemis que dût lui attirer le mauvais état de ses affaires. L'Angleterre frappait à toutes les portes pour lui en trouver de nouveaux; elle accordait à tous d'amples subsides, et faisait des promesses plus brillantes encore. A la Russie, elle venait de donner sept millions de livres sterling, et elle s'obligeait à faire tous les frais de la réédification de Moscou; à l'Autriche, elle donnait une somme plus énorme encore, celle de dix millions avec promesse de toute la Péninsule italique. Quant à la Prusse, il lui fallut aussi beaucoup d'argent; et la perspective d'être rétablie dans toutes ses possessions était d'ailleurs un véhicule bien suffisant; il lui fut fait néanmoins encore d'autres promesses, et la suite des événements ne les a que trop réalisées. Un autre allié moins puissant, mais peut-être plus dangereux, devait être entraîné dans cette coalition par les guinées britanniques autant que par sa haine contre Napoléon : c'était le général Bernadotte, devenu l'héritier du trône de Suède, à qui l'on donna un million de subsides, avec promesse de la colonie française de la Guadeloupe, alors occupée par les Anglais, et de la Norvège pour dédommagement de la Finlande, que la Russie ne voulait rendre dans aucun cas, aimant mieux, comme on le pense bien, s'acquitter aux dépens du Danemark, qu'il fallait d'ailleurs punir de sa persistance à rester l'allié de la France impériale. Une autre circonstance que n'avait sans doute pas prévue Napoléon, contribua aussi beaucoup à exciter contre lui la Russie et la Suède : ce fut l'arrivée dans ces contrées de M^{me} de Staël, qui, poursuivie par sa haine, et forcée de fuir devant

ses armées, était venue d'asile en asile jusqu'à Saint-Petersbourg. Très-bien accueillie par le czar, on conçoit qu'elle n'avait pas dû calmer ses ressentiments. S'étant ensuite rendue à Stockholm, patrie de son premier mari, cette dame y trouva aussi des protecteurs et des amis, surtout le prince royal qu'elle avait connu à Paris, au temps où l'un et l'autre professaient des opinions fort peu monarchiques. En ce moment, tout avait changé; et c'était contre Napoléon, héritier de la révolution de France, que devait combattre Bernadotte, qui en avait été l'un des premiers, l'un des plus ardents soutiens. Il devait commander un corps de trente mille Suédois, augmenté d'un même nombre de Russes et de Prussiens, formant l'aile droite des alliés. On comprend à quel point durent être flattées l'ambition et la vanité de cet autre roi parvenu. Pour cela, Alexandre, aux conférences d'Abo comme à celles de Tilsitt et d'Erfurt, n'avait épargné ni les cajoleries, ni les promesses; il était allé jusqu'à dire que le trône de France, devant bientôt vaquer, personne n'y aurait plus de droits que l'ancien sergent d'infanterie, devenu prince royal de Suède... Bernadotte crut la chose très-sérieuse, et ce fut dans cette pensée qu'il se mit en campagne. — Tandis que se formait ainsi dans le Nord une des plus redoutables coalitions que la France ait eues à combattre, Napoléon, qui était exactement informé de toutes ces circonstances, redoublait d'activité et d'énergie pour se préparer à la résistance; jamais il ne mérita mieux l'expression dont se servait Cicéron pour peindre Jules-César : *Monstrum activitatis*. Il ne s'agissait pas moins que de créer une nouvelle armée pour le matériel com-

me pour le personnel. Quant aux hommes, ce fut le plus facile : les décrets du sénat et les circulaires des préfets ne firent point défaut. Cent cohortes du premier ban de la garde nationale, qui avaient été créées l'année précédente, avec la promesse de rester dans les places et de ne pas dépasser les frontières, furent incorporées dans d'anciens cadres de bataillons, dont il fit venir cent cinquante des armées d'Espagne, où ils restaient parfaitement inutiles, n'ayant plus que des officiers et l'état-major qui ne manquent jamais, parce qu'on les remplace sans cesse. On *versa* encore dans ces cadres les produits de deux années de conscription anticipée ; et tout fut complet, pour l'infanterie du moins. Quant à l'artillerie et à la cavalerie, ce fut plus difficile. On avait perdu en Russie 900 pièces de canon et 120 mille chevaux. L'argent ne manquait pas, et c'est là que la réserve des Tuileries se trouva bien à propos. Dans son discours d'ouverture du Corps-Législatif, qui fut un peu plus humble que de coutume, Napoléon avait dit qu'il suffirait à tout sans de nouveaux impôts, et cela fut vrai sous quelques rapports. En réunissant les moyens de violence et d'intimidation à ceux de la persuasion, on obtint des communes et des grands propriétaires quelques *bons volontaires* de chevaux et d'hommes tout armés. Mais un moyen plus efficace de faire de la cavalerie, dont on avait un si grand besoin, fut la création des gardes d'honneur, tirés, pour la plus grande partie, des familles les plus riches de l'ancienne noblesse, qui, jusqu'alors, étaient parvenues à se soustraire au service militaire par des exemptions ou des remplacements très-chèrement achetés, sous la garantie des lois les plus

formelles. On conçoit toutes les plaintes, toutes les récriminations qui durent en résulter. Dans le Conseil où cette mesure fut adoptée, le ministre de l'intérieur fit de sévères et justes représentations ; mais il ne put faire revenir l'empereur sur une décision prise et d'ailleurs fondée sur la plus urgente nécessité. Tout ce qu'il accorda, ce fut de charger Montalivet lui-même de l'exécution, en disant : « Je sais que vous n'approu-
« vez pas cette mesure ; et, comme
« vous, je la trouve rigoureuse ; mais
« c'est précisément à cause de cela
« que je vous charge de la faire
« exécuter ; parce que, du moins,
« vous l'adoucierez autant que cela
« sera possible. Souvenez-vous seu-
« lement que j'ai besoin de cava-
« liers... » On trouva, par ce moyen, dix mille hommes de cavalerie qui furent divisés en quatre régiments. Ils n'étaient pas encore réunis dans les garnisons de l'intérieur, que Napoléon fut contraint de se mettre en campagne, avec une armée de cent mille fantassins, qui n'avaient jamais vu le feu et qui pouvaient à peine porter leurs fusils. Craignant une entreprise pareille à celle de Malet, il créa une régence qui fut confiée à Marie-Louise, non qu'il jugeât cette princesse capable de gouverner dans des circonstances difficiles ; mais il ne voulait pas qu'en pareil cas, on pût oublier qu'il y avait une impératrice et surtout un fils de l'empereur. Il lui donna d'ailleurs un Conseil d'hommes éclairés, et sans les avis duquel la régente ne pût rien faire. Enfin il quitta Paris le 15 avril, et, le lendemain, il était à Mayence, où il passa huit jours à rassurer les princes de la Confédération du Rhin, à compléter l'organisation de cette armée qu'il venait de

tirer du néant et que déjà il fallait conduire à l'ennemi. Plus il avait attendu, plus les alliés avaient acquis de forces. Après la fuite de Murat, Eugène, qui avait pris le commandement des débris de la grande armée, avait inutilement cherché à se maintenir en Pologne. Abandonné par les corps auxiliaires de la Prusse et de l'Autriche, pouvant à peine, avec les hommes échappés au désastre de Moscou, compléter les garnisons des places qu'il lui était ordonné de conserver, il s'était vu contraint de se réfugier d'abord derrière la Vistule, puis derrière l'Oder, où il eût été si important qu'il pût attendre les secours promis par Napoléon. Enfin, ne pouvant même pas conserver en entier la ligne de l'Elbe, il avait été refoulé dans la place de Magdebourg, et les alliés venaient de lui signifier impérieusement qu'il eût à repasser le Rhin, lorsqu'il reçut des renforts et que Napoléon lui-même arriva. Dès le 27 avril, l'empereur était à la tête de cent vingt mille hommes sur les rives de la Saale, aux lieux mêmes où, sept ans auparavant, il avait obtenu de si grands succès. Certes, il pouvait y en obtenir de très-grands encore, car il lui restait d'immenses avantages sur ses ennemis : d'abord celui du nombre, ensuite celui de l'unité d'action, de pouvoir ; enfin, on ne peut le contester, la supériorité de son génie et d'une longue expérience. Mais, pour bien profiter de tout cela, il fallait être doté d'une modération, d'une prudence qui ne furent jamais en lui ; il eût fallu renoncer complètement, et sans réserve, à ses projets insensés, à tous ses plans de domination universelle. Alors il aurait rappelé auprès de lui soixante mille hommes qu'il avait laissés dans les places de la Pologne,

à Dantzick et sur l'Oder dans le but trop évident d'aller encore un jour conquérir ces contrées... Il était parti de Moscou en disant qu'il y reviendrait, et il n'avait ordonné la destruction des fortifications de Smolensk qu'afin de ne pas les rencontrer pour obstacle dans une seconde invasion ! Il le dit formellement au maréchal Ney, en lui intimant ses ordres. Nous n'oserions pas même affirmer qu'à l'époque où nous sommes arrivés, il oubliât complètement de pareilles idées ! Ce qu'il y a de sûr, c'est que, lorsqu'il fut parvenu jusque sur l'Oder, il ne fit rien pour rappeler à lui des garnisons qui eussent doublé ses forces et que l'ennemi faisait contenir par des Landsturms, par des bandes de paysans, tandis que ses meilleures troupes combattaient les Français sur les bords de l'Elbe. La première bataille de cette nouvelle guerre fut celle de Lutzen (1^{er} mai 1813), où les Prussiens et les Russes, sous les yeux de leurs souverains, attaquèrent l'armée française dans une redoutable position, là même où avait autrefois combattu, où était mort le héros de la Suède, Gustave-Adolphe. Ce fut une lutte acharnée d'infanterie et d'artillerie, où les masses immobiles, rangées sous le feu de la mousqueterie et du canon à mitraille, périrent sans pouvoir se défendre. Il n'y eut ni évolutions ni aucune de ces combinaisons qui honorent le chef ; les époques d'Austerlitz et de Friedland étaient bien loin ! Le centre de l'armée française fut enfoncé, et tout était perdu si la jeune garde ne fût arrivée et n'eût repris le village de Kaya, clef de la position. Nos jeunes conscrits, qui voyaient le feu pour la première fois, furent admirables. Il en tomba quinze mille aux cris de vive l'empereur, qui était à

côté d'eux, et qui s'exposa lui-même à de très-grands périls. Plus que jamais il sentait la nécessité de vaincre. Mais cette victoire de Lutzen, qui lui coûta si cher, eut peu de résultats. L'ennemi se retira en bon ordre, et, faute de cavalerie, on ne put le poursuivre. Ce n'était plus le temps où une victoire, comme un *coup de tonnerre*, ainsi que disait Napoléon, anéantissait une armée, ouvrait les portes d'une capitale. On ne devait plus voir de ces triomphes où Napoléon se complaisait à faire défiler sous ses yeux vingt mille prisonniers... Cette fois, le bulletin n'en accusa que deux mille, et nous pensons même que ce nombre était exagéré. Une des pertes les plus sensibles pour l'empereur fut celle du maréchal Bessières. C'était un homme de peu de savoir, mais brave, dévoué, et l'un de ses plus anciens serviteurs. Il le regretta sincèrement. — Une des conséquences immédiates de la victoire de Lutzen, fut l'évacuation de Dresde par les alliés, qui y avaient établi leur quartier-général. Le roi de Saxe put ainsi rentrer dans sa capitale, d'où il s'était enfui à leur approche, pour se réfugier à Prague. Napoléon, qui commençait à se défier des Autrichiens, avait d'abord été fort mécontent de ce voyage auprès d'eux ; mais quand il fut bien assuré qu'il n'y avait de la part du vieux roi, son allié, aucune arrière-pensée, il lui fit rendre de grands honneurs à son retour. Pendant ce temps, les alliés se fortifiaient dans la position de Hohenkirchen, près de Bautzen, célèbre dans l'histoire du grand Frédéric, qui y fut vaincu par le maréchal Daun. Obligé de faire un grand effort pour les en déloger, Napoléon, que ses malheurs rendaient timide, fit encore une tentative pacifique, et demanda

un armistice : mais il lui fut répondu qu'on ne pouvait rien décider sans l'intervention de l'Autriche, devenue médiatrice. Cette réponse était peu rassurante ; il en comprit toute la portée, et il fallut se résigner à combattre. Toutes les colonnes de l'armée furent dirigées sur Bautzen ; et, le 19 mai, elles étaient en présence de la redoutable position des alliés. Dès le lendemain, toutes traversèrent la Sprée, sous le feu de leur artillerie ; et les alliés se retirèrent dans une seconde position, d'où il fallut les déloger encore par des attaques de front, où les Français déployèrent beaucoup de valeur, et firent de grandes pertes sans obtenir des avantages réels. Ce ne fut qu'à la fin de la journée que, tourné par le corps du général Lauriston, qui avait fait un long détour, l'ennemi se vit contraint d'abandonner sa dernière position. Comme à Lutzen, on fit peu de prisonniers, et les résultats de la victoire ne furent guère que la position d'où l'ennemi fut délogé. *Ces gens-là ne nous laisseront pas un clou*, disait Napoléon, en les poursuivant le lendemain dans la direction de Wurschen. Il eut encore ce jour-là un engagement à Reichenbach, où il perdit son meilleur ami, Duroc, qui fut frappé par un boulet de canon. C'était un homme de bien, et qui avait souvent donné à l'empereur des avis que celui-ci eut trop souvent le tort de ne pas suivre, bien qu'il l'estimât réellement. Ce fut un triste revers de médaille pour cette victoire de Bautzen, qui, d'ailleurs, était loin d'offrir des résultats décisifs. Cependant elle avait fait connaître aux alliés tout ce que pouvait encore la valeur française, et elle leur avait appris combien il restait de ressources à leur en-

nemi. Ils acceptèrent alors des propositions dédaignées auparavant, et un armistice fut signé le 4 juin, pour des négociations de paix qui durent s'ouvrir à Prague, sous la médiation de l'Autriche. Les armées restèrent dans la même position, à l'exception de la division française qui occupait la Silésie, et qui dut évacuer Breslau, ce qui était d'une grande importance pour les communications de la Prusse avec la Bohême. Du reste, cette trêve, demandée par Napoléon, et consentie avec tant de peine, prouve que l'état de ses affaires n'était pas aussi beau que l'eussent exigé des prétentions et des projets auxquels il ne renonçait point. Quelques traits d'une conversation politique qu'eurent alors Fouché et Augereau, feront juger de ses vues et de sa position. « Hélas ! » dit le maréchal à l'ex-ministre que Napoléon avait fait venir auprès de lui, sans que l'on sache pourquoi, « notre soleil est couché. Combien ces deux batailles, dont on fait tant de bruit à Paris, ressemblent peu à nos victoires d'Italie, quand je lui apprenais à faire la guerre dont il a tant abusé ! Que de peines inutiles on a prises uniquement pour faire quelques marches en avant ! A Lutzen, notre centre a été enfoncé ; plusieurs régiments ont été mis en déroute, et tout était perdu sans la eune garde. Nous avons appris aux ennemis à nous battre. Après une boucherie comme celle de Bautzen, il n'y a eu aucun résultat : point de canons pris, point de prisonniers. Partout l'ennemi nous a résisté avec avantage ; et nous avons été rudement traités à Reichenbach, le lendemain même de la bataille... Un boulet frappa Bessières ; un autre, Duroc, le seul ami qu'il

« eût au monde ! Bruyères et Kirchencher sont emportés par des boulets... Quelle guerre ! elle n'épargnera pas un seul de nous. Il ne fera pas la paix ; vous le connaissez aussi bien que moi ; il se fera entourer par cinquante mille hommes ; car, croyez-moi, l'Autriche ne lui sera pas plus fidèle que la Prusse ; oui, il restera inflexible ; et à moins qu'il ne soit tué, et il ne le sera pas, nous y passerons tous. » Il y a, sans doute, dans ce portrait, un peu de l'amertume d'un ancien rival ; mais le fond en est vrai, et la suite des événements ne l'a que trop prouvé. Napoléon lui-même l'a reconnu, lorsqu'il disait, à Sainte-Hélène : « J'ai été gâté : dès mon entrée dans la vie je me suis trouvé nanti de la puissance... Les circonstances ont été telles, que je n'ai plus reconnu ni maîtres, ni lois... » Beaucoup de circonstances ajoutèrent alors aux difficultés de sa position. Il reçut la nouvelle de la bataille de Vitoria, où le roi Joseph, forcé de quitter sa capitale, avait essuyé un grand revers ; et, dans le même temps, le prince royal de Suède (Bernadotte) était décidément mis à la tête de soixante mille hommes pour former l'aile droite des alliés, dont la grande armée, combattant sous les yeux des souverains eux-mêmes, attendait encore des renforts de la Russie. Si l'Autriche venait à s'y joindre avec ses deux cent mille hommes, il serait évidemment impossible de résister à une telle masse d'ennemis. Cependant Napoléon n'en paraissait point effrayé, et lorsque le ministre de l'Autriche, Metternich, vint lui faire connaître les prétentions de son souverain, il le traita avec beaucoup de fierté et d'aigreur. Quand il sut qu'on ne lui demandait rien moins que de renoncer à

l'Illyrie, à la moitié de l'Italie, à la Pologne saxonne, à la Hollande, à l'Espagne, à la confédération du Rhin, à la médiation helvétique, enfin, de rendre Rome au pape. « *C'est le partage de l'empire que vous voulez,* » dit-il avec impatience; et il récapitula ses griefs contre l'Autriche, depuis la défection de Schwarzenberg jusqu'aux négociations, aux engagements pris tout récemment avec l'Angleterre, la Russie et la Prusse. Puis, hors d'état de conserver le sang-froid et la mesure qui conviennent à un grand souverain, il ajouta sur le ton du mépris et de l'ironie: « Dites-moi, Metternich, combien l'Angleterre vous donne-t-elle pour tout cela? » Cette insulte personnelle blessa vivement le ministre autrichien. Il se contint cependant, et garda le silence, laissant l'empereur s'agiter et se répandre en invectives. Voyant son chapeau tomber, il ne s'empressa pas de le relever, comme l'eût exigé la plus simple politesse. Sa majesté, obligée de se baisser pour cela, parut comprendre enfin qu'elle s'était oubliée; et, prenant un ton plus modeste, elle dit à l'envoyé de son beau-père, en le congédiant, qu'elle donnerait l'Illyrie, que ce n'était pas son dernier mot. Mais déjà il n'était plus temps. Des engagements avaient été pris par toutes les puissances, et l'Autriche y était intervenue; des subsides étaient distribués par l'Angleterre, et la plus grande partie en était employée à des apprêts de guerre. Il ne manquait au cabinet de Vienne qu'un peu de temps pour compléter ses préparatifs, et c'était à cause de cela, sans doute, qu'on avait accepté l'armistice. La démarche de M. de Metternich ne fut évidemment qu'une ruse pour savoir où en était Napoléon et pour connaître ses vues. Si le

ministre autrichien eût été pris au mot, il est probable que, par quelque subterfuge, il serait revenu sur ses pas. Mais l'aveuglement de Napoléon était tel, il avait une si grande confiance dans ses forces et dans sa supériorité, qu'il ne renonçait à aucun de ses projets, et que, s'il persistait à rester sur l'Elbe, à garder les places de Dantzick et de la Pologne, c'est parce qu'il se flattait toujours de conquérir de nouveau ces contrées. La seule idée d'une concession ou d'une retraite le mettait en fureur. Il traita fort mal, à cette époque, le général du génie Rogniat et son plus ancien ami, Berthier, qui lui avaient arrangé, de concert, un plan fort simple pour l'éloigner de l'Elbe, où il ne pouvait plus tenir. « Quand j'aurais perdu dix batailles, leur dit-il, je ne serais pas aussi bas que vous voulez me mettre. » Cependant de nombreux corps de partisans, grossis par le Tugendbund et l'esprit d'insurrection qui se manifestait dans toute l'Allemagne, parcouraient la Westphalie, la Franconie, interceptant les communications, les convois; et dans le même temps, la grande armée des alliés recevait tous les jours des renforts. Rien de tout cela ne put faire changer la résolution de l'empereur, et il ne se hâta pas plus que ses ennemis d'ouvrir les négociations de paix qui devaient avoir lieu à Prague, d'abord le 3 juillet, puis le 15. Son envoyé, Caulaincourt, n'y arriva que le 25. La trêve devait finir le 10 août, il était impossible qu'il y eût quelque chose de conclu à cette époque. Napoléon demanda une prolongation, et Metternich promit d'y faire consentir; mais ce terme fatal fut à peine arrivé, que Blücher envahit la Silésie, et que les Autrichiens publièrent leur manifeste. Toutes les espé-

rances de paix s'évanouirent; le congrès fut dissous, et Napoléon dut aller en Silésie pour combattre les Prussiens, qui, selon le plan général, se retirèrent devant lui, et ne revinrent à la charge que quand il fut parti et qu'il eut remis le commandement à Macdonald, lequel fut battu (26 août), avec de grandes pertes, sur les bords de la Katzbach, tandis que Napoléon, obligé de revenir à Dresde, marchait à une des plus brillantes victoires qu'il ait remportées. Ce fut un des derniers éclairs de son génie. Il n'avait laissé dans cette ville qu'une faible division, commandée par Gouvion-Saint-Cyr, mais incapable de résister à 200,000 hommes près de l'attaquer sous les ordres immédiats des trois monarques alliés, et on vint lui dire en toute hâte que, s'il tardait d'un seul jour, tout était perdu. Il avait eu d'abord la pensée de tomber, avec toutes ses réserves, sur les derrières des alliés, et de couper leur retraite dans les défilés de la Bohême. Ce plan était admirable, et il pouvait avoir les plus beaux résultats; mais, pour cela, il fallait que Dresde fût en état de résister quelque temps, et déjà le besoin d'aller au secours de cette ville le forçait d'y renoncer. Ne pouvant mieux faire, il y envoya Vandamme avec trente mille hommes. « Hâtez-
« vous, lui dit-il, jamais il n'y eut de
« plus belle occasion d'acquérir de la
« gloire; le bâton de maréchal vous
« attend. » L'ardent général a compris : il va passer l'Elbe à Koenigstein. Après quelques jours de marche et de combats, il touchait au but; il était aux portes de Tœplitz, quand le quartier-général des alliés vint s'établir dans cette ville, seul point de retraite pour leur grande armée, que déjà Napoléon avait mise en fuite... Arrivé à Dresde, au moment où ils allaient

livrer un dernier assaut, et lorsque déjà les boulets et les balles ricochaient dans les rues, sa présence avait rendu le courage à tout le monde. Ses colonnes avaient bientôt repris l'offensive : elles étaient rentrées dans les redoutes déjà enlevées; et elles avaient forcé l'ennemi à retourner dans ses anciennes positions. Ce fut la première journée d'un triomphe aussi beau qu'imprévu; et celle du lendemain (28 août), fut plus brillante encore. Une pluie torrentielle ne cessa pas de tomber; et, après avoir passé la nuit dans l'eau, les soldats, au point du jour, durent reprendre leurs armes. Jamais ils ne s'étaient montrés plus braves. Napoléon avait employé toute la nuit à régler leurs mouvements, et, dès le matin, on le vit à cheval, au milieu du feu, la pluie ruisselant sur ses habits. Murat qui, pour la dernière fois, paraissait dans les rangs des Français, fut aussi très-brillant à la tête de la cavalerie, qui, par un mouvement aussi bien conçu que rapidement exécuté, déborda l'aile gauche des alliés, et força des corps entiers à mettre bas les armes. Il y eut beaucoup de prisonniers (environ quinze mille), qui défilèrent aux yeux des habitants étonnés. On en aurait fait un plus grand nombre si l'ennemi eût été poursuivi avec plus de vivacité; mais les chemins étaient devenus impraticables par une pluie de 24 heures sans interruption; et puis Napoléon comptait sur Vandamme ! A trois heures, lorsqu'il vit toutes les colonnes ennemies en retraite, il dit au fidèle Berthier : « A présent nous
« avons rempli notre tâche; Van-
« damme va remplir la sienne. » Tout en effet devait faire présager une heureuse issue de ce côté; et les résultats

en eussent été incalculables. Si Vandamme avait occupé Tœplitz avant l'arrivée des alliés, toute leur armée et les souverains eux-mêmes étaient pris entre deux corps français, dans un défilé d'où ils n'auraient pu sortir. Cette combinaison était admirable, et il n'y manqua que le succès, sans que l'on pût en imputer le tort à personne. Vandamme fit tout ce qu'il était humainement possible de faire; mais, après avoir combattu avec la plus grande valeur contre une armée tout entière, il fut obligé de se rendre prisonnier avec un tiers de sa troupe. Cette bataille de Dresde est encore remarquable par la mort du célèbre Moreau qui, à la prière d'Alexandre et de son ancien ami, Bernadotte, était venu d'Amérique pour aider les alliés de ses avis et de son épée. Il fut tué aux côtés du czar, à sa première apparition sur le champ de bataille, par une batterie de la garde impériale dont Napoléon lui-même venait de diriger le feu. On conçoit comment, dans son bulletin, il dut tirer parti de toutes ces circonstances, pour faire considérer comme une punition du ciel le coup dont avait été frappé son ennemi personnel. Certes il aurait bien voulu qu'un pareil coup eût en même temps frappé Bernadotte, qui était alors pour lui un ennemi plus dangereux encore. Placé à la tête de quatre-vingt mille hommes, cet ancien général de la république formait la droite des armées de la coalition. Dès le 23 août, il avait fait essuyer, à Gros-Beeren, un échec funeste au maréchal Oudinot qui marchait sur Berlin, et, le 5 septembre, il en fit essuyer un autre plus funeste encore au maréchal Ney, qui avait remplacé celui-ci. Tous ces revers, dont la nouvelle vint presque en même temps affliger

l'empereur, furent pour lui une triste compensation de sa victoire de Dresde. Sa position alors s'aggrava de plus en plus. Les alliés se renforçaient chaque jour; soixante mille hommes leur étaient annoncés sous les ordres de Bennigsen; et une défection générale en Allemagne était imminente; des corps de partisans continuaient à intercepter toutes les communications; enfin, une compagnie de Cosaques venait de renverser, à Cassel, le trône de Jérôme; et ce roi avait pris la fuite. Les vrais amis de Napoléon firent encore alors des efforts inutiles pour l'arracher aux rivages de l'Elbe. En ce moment, la retraite sur le Rhin eût été facile; mais il n'y avait pas un instant à perdre. Rien ne put le persuader. Il avait été malade pendant plusieurs jours, à la suite des pénibles journées de Dresde, et l'on crut s'apercevoir que ses facultés intellectuelles avaient décliné; le maréchal Gouvion-Saint-Cyr, qui le vit de fort près à cette époque, n'hésite point à le dire. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'au milieu de si grands périls il resta pendant près d'un mois à Dresde sans agir, ou ne faisant rien de ce qu'il lui importait le plus de faire; et quand il se mit en mouvement dans les premiers jours d'octobre, se dirigeant vers le nord, on ne comprit rien à ses projets, et peut-être que lui-même ne sut pas où il conduisait son armée. D'abord, il dit qu'il voulait marcher sur Berlin, pour y laver l'affront de ses lieutenants, et puis rejoindre Davoust, qui se fortifiait dans Hambourg; mais quand on le vit abandonner la rive droite et descendre par la gauche de l'Elbe, on dut penser qu'il préparait sa retraite: car pour quel autre but devait-il s'établir à côté d'une ville sans

défense et aussi populeuse que Leipzig, dans une position où il serait accolé à trois rivières, et resserré avec cent cinquante mille hommes et une immense artillerie dans un espace où, au temps de ses prospérités, il n'eût pas entrepris de faire manœuvrer vingt mille hommes? Telle est cependant la position dans laquelle il se trouva placé, position que lui-même avait choisie, et où il avait donné rendez-vous à tous ses corps d'armée !.. Celui de Ney, repoussé par le prince royal de Suède, y arriva le premier; Macdonald y vint ensuite après ses désastres de la Katzbach. Napoléon y arriva le 15 octobre, avec ses réserves et surtout sa vieille garde, dont il ne se séparait plus. Il établit toutes ses divisions dans les villages autour de la ville, à peu de distance. Les alliés, qui sans doute n'avaient pas prévu qu'un aussi grand maître choisirait une telle position, n'y arrivèrent qu'après lui et successivement. Les premiers venus furent les Autrichiens de la grande armée, conduits par le généralissime Schwarzenberg et les trois souverains eux-mêmes, qui ne quittaient pas la tête des colonnes. Dès le lendemain, ils attaquèrent les Français au midi de Leipzig, près de Wachau. La lutte devint très-vive, et plusieurs villages furent successivement pris et repris avec de grandes pertes des deux côtés. Vers la fin de la journée, le général de Meerveldt, ayant voulu s'établir entre la ligne française et les murs de la ville, fut mis dans une grande déroute et fait prisonnier. C'était le même qui, en 1797, avait signé la paix de Léoben. Napoléon, qui commençait à s'apercevoir des dangers de sa position, le fit venir auprès de lui, le traita avec beaucoup de politesse, et le

chargea de porter à son maître des propositions de paix, les mêmes à peu près qu'il avait refusées deux mois auparavant. Mais les alliés avaient pris des engagements tels qu'aucune négociation ne pouvait avoir lieu séparément; Meerveldt ne revint pas. La journée du lendemain 17, fut néanmoins paisible, mais elle se passa, de part et d'autre, en préparatifs pour celle du 18, qui fut l'une des plus sanglantes de cette guerre. Les alliés avaient reçu de nombreux renforts; les armées de Bernadotte et de Bennigsen, long-temps attendues, étaient enfin arrivées. Les différents corps de l'armée française ne pouvant plus se déployer sur une aussi grande étendue, s'étaient rapprochés de la ville; ceux de l'ennemi les avaient suivis à une égale distance. Ainsi, de toutes parts, les murs de cette vaste cité étaient entourés de combattants, et partout les cris, le bruit de la mousqueterie et du canon portaient l'effroi dans l'âme des habitants. Un seul côté restait paisible, celui du chemin de Lindenau; c'était l'unique retraite que l'armée française eût conservée. Le général autrichien Giulay, que, la veille, on avait chargé de s'en emparer, ne fit pour cela que de faibles efforts. Il y parvint cependant; mais il s'y maintint à peine pendant quelques heures, et lorsqu'il s'en éloigna, presque sans combattre, il n'en coupa point les ponts, comme tous les usages de la guerre le prescrivent. On ne comprend pas comment Schwarzenberg n'avait pas fait enlever un poste si important par de plus grandes forces. Nous ne comprenons pas davantage comment Bliicher, dont la droite y touchait dès lors, ne chercha pas non plus à occuper cette longue chaussée, à en couper les ponts, enfin à com-

pléter le blocus de l'armée française. C'est là qu'était le dénouement de cette grande bataille des nations, comme on l'a nommée. Là pouvait se trouver la fin de la guerre et de toutes les calamités du monde ! Les succès que Blücher obtenait contre Ney et Marmont, sur la Wartha, lui parurent sans doute plus importants qu'un mouvement à sa droite, qui eût été si décisif. Ces succès, qu'il partagea avec le prince royal de Suède, concoururent, il est vrai, puissamment au triomphe des alliés vers le centre de la ligne, où la lutte fut plus vive encore et la victoire disputée avec plus d'acharnement. Le village de Probsthayda fut pris et repris plusieurs fois ; les souverains alliés y parurent à la tête de leurs colonnes, et l'on vit Napoléon lui-même y conduire les bataillons de sa vieille garde. Ce n'était plus pour la victoire qu'il combattait : il ne pouvait désormais songer qu'à assurer sa retraite, et chaque instant la rendait plus difficile. Vers le milieu de la journée, le corps des Saxons tout entier, augmenté de la cavalerie wurtembergeoise, se sépara des Français, pour se joindre aux alliés. Rien ne peut excuser un pareil fait. C'est, dans l'histoire, le seul exemple d'un corps auxiliaire qui ait ainsi abandonné son poste pour passer à l'ennemi, sur le champ de bataille, qui ait, à l'instant même, retourné ses armes contre ceux qui tout-à-l'heure étaient ses alliés, ses amis, et qui ait, en quelque façon, fait trophée d'une lâche défection (22), comme l'on vit un comman-

dant de l'artillerie saxonne, qui dit à ses soldats, en faisant pointer leurs canons sur les Français : « A présent, « nous allons achever nos munitions « contre ceux pour lesquels nous en « avons consommé la moitié. » Le vide que cette désertion de douze mille hommes laissa dans la ligne française ajouta beaucoup aux difficultés ; il fallut se rapprocher de la ville, de telle sorte que les balles et les boulets vinrent frapper ses murailles. Quelques bataillons en désordre furent repoussés, refoulés vers les portes, et dans les étroites rues encombrées de blessés, de caissons, d'équipages, toute circulation devint impossible. Voilà dans quelle position avait été mise une armée de cent cinquante mille hommes ! Voilà dans quelle extrémité s'était placé lui-même le plus grand capitaine de notre siècle ! Entouré par des ennemis deux fois plus nombreux, au milieu de trois rivières, de marais impraticables, il n'a pour retraite qu'une étroite chaussée, un long défilé traversé par plusieurs ponts que l'ennemi n'a pas su, ou n'a pas voulu occuper ; et il n'est adossé qu'à des jardins, à de faibles murailles, ne pouvant ni reculer ni avancer, n'ayant pas même les avantages d'une position centrale, pour faire mouvoir ses colonnes, écraser par des masses une troupe qui s'est compromise, porter rapidement du secours sur les points attaqués. Et qu'on songe à ce qui serait arrivé, si l'éclat d'un obus, l'explosion d'un caisson eût mis le feu à quelque édifice ! aucun moyen d'éteindre l'incendie n'était possible. En quelques heures tout pouvait être anéanti : cette im-

(22) On doit cependant considérer que, dans cette défection, les troupes saxonnes furent entraînées par l'opinion universelle de l'Allemagne ; que d'ailleurs, cette action, qu'il est si difficile d'excuser, fut un des motifs que le roi de Saxe fit valoir, l'année suivante, au congrès de Vienne, pour ne pas

être entièrement dépossédé ; et qu'enfin, le jour même de la bataille, ce fut encore à cette défection des troupes saxonnes que leurs concitoyens de Leipzig durent le salut de cette ville.

mense population, cette brave armée, et cet infortuné roi de Saxe, qui avait quitté le palais de Dresde pour suivre les Français, pour se soustraire aux calamités d'un siège! C'est à côté de pareils faits que d'aveugles apologistes, des écrivains sans foi et sans mesure, copiant les mensonges des bulletins, y ajoutant même encore, ont vanté la générosité de Napoléon, qui n'avait pas lui-même allumé l'incendie, pour assurer sa retraite! Il était quatre heures après midi, et la bataille continuait sur tous les points avec la même violence, la même activité, lorsque les chefs de l'artillerie vinrent dire à l'empereur qu'il n'y avait plus que pour quelques minutes de munitions, que l'on n'était à portée d'aucune place d'où l'on pût en tirer, le grand parc d'artillerie étant resté à Torgau... La lutte durait depuis trois jours entre un demi-million de combattants; et tous avaient été sans cesse engagés; il avait été tiré plus de deux cent mille coups de canon!.. N'osant pas accuser d'imprévoyance, d'impéritie un si grand capitaine, nous pensons, comme Gouvion-Saint-Cyr et comme la plupart de ceux qui se trouvèrent alors auprès de lui, que ses facultés morales s'étaient affaiblies par des revers, des travaux véritablement au-dessus des forces humaines. Ainsi averti de l'affreuse position où, dans quelques minutes, allait se trouver son armée, par le manque absolu de munitions, il s'occupa enfin de sa retraite, et fit partir ses équipages avec une portion de sa vieille garde, qui alla se placer derrière l'Elster, sur le chemin d'Erfurt, seule issue qui lui restât. Pendant toute la nuit et le lendemain, d'autres corps continuèrent à défiler. Dès que l'ennemi s'en aperçut, toutes ses divisions s'é-

branlèrent et vinrent assaillir l'arrière-garde qui, sous les ordres de Ney, de Macdonald et du brave Poniatowski, se défendait aux portes et dans les faubourgs de cette vaste cité, saisie d'effroi, et que le moindre événement, un obus, une amorce pouvait réduire en cendres, comme nous l'avons dit. Les magistrats envoyèrent alors aux alliés pour supplier qu'on les prît en pitié! Tout indique que leur prière fut entendue: car il n'y eut réellement point de combat dans la ville; peu de désordres s'y commirent, et les différents corps ne pénétrèrent que dans les faubourgs et les jardins extérieurs, se dirigeant vers le chemin de Lindenau. Napoléon, après avoir fait ses derniers adieux à la famille royale, traversa péniblement la foule des fuyards, et se hâta d'arriver derrière l'Elster. Ayant ordonné qu'on disposât, sous le plus large des ponts, une mine destinée à le faire sauter, il alla s'établir dans un moulin du voisinage, où l'on rapporte qu'il dormit profondément, ce que nous avons de la peine à croire. Certes, on ne pourrait pas dire que ce fut le sommeil d'Alexandre à Arbèles! Il en fut tiré par l'arrivée un peu brusque d'Augereau et de Murat, qui vinrent l'avertir que la mine avait éclaté, lorsque la moitié de l'armée était encore sur l'autre rive, le priant d'accourir, afin d'empêcher au moins une partie des résultats de cette catastrophe (23).

(23) On annonça dans un bulletin que c'était par la faute d'un sergent et du colonel du génie, Montfort, que la mine avait éclaté prématurément, l'ordre ayant été donné de n'y mettre le feu que lorsque le dernier corps de l'armée française aurait passé. Il fut même dit qu'un conseil de guerre allait être chargé de juger ces deux militaires; mais ce conseil n'a pas eu lieu, et le brave colonel Montfort qui vit encore, qui est devenu général, n'a

Regardant sans doute comme inutile tout ce qu'il pourrait faire pour cela, et, plus occupé de son salut que de celui de ses soldats, Napoléon se hâta de partir, entouré de ses gardes. Ils marchèrent toute la nuit, ne s'arrêtèrent que quelques instants à Markrandstadt, où Napoléon connut, par des fuyards, toute l'étendue de ses pertes, la mort de Poniatowski, la capitulation de trente mille de ses soldats retenus par la destruction du pont, et qui d'ailleurs n'auraient pu se défendre, ayant épuisé toutes leurs munitions. Le lendemain, l'empereur fugitif entra dans Erfurt, où il resta deux jours, lisant les dépêches de Paris, qui s'y étaient accumulées, et réorganisant, armant à la hâte ses débris qui s'élevaient encore à près de quatre-vingt mille hommes, tous Français, car les auxiliaires de Bavière, de Bade et de Wurtemberg, avertis de la défection de leurs souverains, l'avaient quitté, pour la plus grande partie, et s'étaient rangés sous les drapeaux des alliés. Craignant des trahisons semblables à celle des Saxons, il renvoya lui-même les derniers, et continua sa route vers la Franconie; les troupes, à l'exception de la garde impériale, marchant dans le plus grand désordre. Cette marche fut encore bien longue, bien cruelle; les soldats n'y vécurent que de maraude et de pillage; et les malheureux conscrits, expirant de faim et de fatigue, restaient morts sur la route qui, de même qu'à Smolensk, fut jonchée de cadavres. Pour que le désastre fût en tous points semblable à celui de l'année précédente,

pas cessé de dire, ce que nous croyons parfaitement vrai, que lui et le sergent n'avaient fait qu'exécuter ponctuellement les ordres de l'empereur.

il n'y manqua qu'un froid de 28 degrés. Arrivé près de Hanau, on rencontra une armée de soixante mille Autrichiens et Bavares qui, sous les ordres de Wrede, venait barrer le chemin. C'étaient pour la plupart des soldats de nouvelle levée, et, comme tous les alliés, marchant peu d'accord, bien qu'ils fussent commandés par un homme habile. Avec sa présence d'esprit et sa vieille garde, qui restait presque intacte, Napoléon les culbuta sans peine dans deux batailles, où Wrede fut lui-même blessé grièvement et perdit beaucoup de monde. On ne conçoit pas comment, après leurs victoires de Leipzig, les alliés ne poursuivirent pas les Français avec plus d'activité. L'ardent Blücher se trompa de chemin, et alla les attendre en Thuringe, tandis qu'ils se dirigeaient vers la Franconie. Le généralissime Schwarzenberg, selon la méthode autrichienne, resta à peu-près immobile. S'il se fût trouvé derrière les Français à Hanau, Napoléon ne pouvait échapper, et c'eût été son dernier revers. La victoire qu'il obtint remonta au contraire singulièrement ses actions; il arriva triomphant à Mayence, et un pompeux bulletin prépara son retour à Paris. Il n'y retourna cependant qu'au bout de quelques jours, et lorsque son ministre de la police lui eut écrit que sa présence y était devenue indispensable. — A l'aspect de tant de revers, tous les partis étaient revenus à leurs anciens souvenirs, et il en résultait beaucoup de mouvement et d'agitation. A Bordeaux et dans la Vendée, les royalistes commençaient à s'organiser comme aux premières années de la révolution, et ils se recrutaient de tous les conscrits réfugiés dans les bois, où ils bravaient la loi draconienne, qui avait rendu les pères responsables

de la soumission des enfants. Au milieu de ces désordres, il ne fallait qu'un signal, un chef audacieux pour changer la face de l'empire !.. C'était dans un tel état de choses que par un ordre de l'empereur, donné même avant la bataille de Leipzig, l'impératrice avait paru au sénat dès le 9 octobre, et y avait demandé une levée de trois cent mille hommes, qu'après tant de levées et de conscriptions, il était impossible d'opérer. Les sénateurs, néanmoins, adhèrent à tout ; et il ne s'en trouva pas un qui fût apercevoir à ses collègues l'inconvenance de quelques expressions d'un discours que la princesse n'avait certainement pas composé elle-même. On a dit, ce qui est très-probable, qu'il avait été fait par l'empereur, qui envoyait alors de son quartier-général jusqu'à la liste des personnes que l'impératrice devait admettre à sa cour. « Personne, avait dit cette princesse, ne peut savoir aussi bien que moi, *ce que les Français ont à craindre*, s'ils se laissent vaincre par les alliés..... Ayant connu depuis quatre ans les plus secrètes pensées de mon époux, je sais de quels sentiments il serait pénétré, s'il était placé sur un trône *terni*, et réduit à porter une couronne *dépouillée de gloire*. » Il n'y avait pas seulement dans ces paroles une menace insultante pour les Français ; on y vit encore, à l'égard des étrangers, une révélation peu faite pour ramener un rapprochement, mais que nous croyons fort exagérée. Il est évident que Napoléon voulait alors faire marcher les Français par la terreur et la crainte des vengeances de l'Europe. Quant à la gloire du trône, s'il pensait qu'elle fût *ternie*, il ne pouvait en accuser que son ambition et ses

folles entreprises. Le seul moyen de lui rendre son éclat, était de travailler sincèrement à la prospérité, à la vraie gloire de la France. Mais, pour cela, il fallait vouloir franchement la paix, il fallait accepter les conditions qui furent encore offertes après les désastres de Leipzig, par l'entremise de M. de Saint-Aignan, résident de l'empire à Weimar, où il avait été arrêté par une méprise que nous croyons concertée, puisque M. de Metternich lui proposa aussitôt de porter à Napoléon des propositions de paix à peu-près les mêmes qu'au congrès de Prague. La France eût conservé les limites du Rhin, des Alpes ; des Pyrénées, et Napoléon n'eût renoncé qu'à sa confédération du Rhin, à la Hollande et à l'Espagne, que déjà il ne possédait plus. C'eût encore été le plus beau, le plus puissant empire de l'univers. Deux cent mille prisonniers de guerre eussent été immédiatement rendus, ainsi qu'un nombre à peu près égal de vieux soldats, formant les garnisons laissées en Pologne, en Allemagne et en Italie. On ne conçoit pas qu'après leurs succès, les alliés aient pu lui proposer des conditions qui, avant un an, l'eussent rétabli dans toute sa puissance. Nous sommes persuadés qu'avec un tel homme c'était une véritable imprudence ; mais nous croyons aussi que, de la part de quelques cabinets, il pouvait bien y avoir une arrière-pensée. La déclaration de Francfort, espèce de manifeste qu'ils publièrent peu de temps après, fut encore fondée sur les mêmes bases ! Il fallait en vérité qu'il y eût en cela bien peu de bonne foi, ou que le prestige de la valeur de Napoléon et ses longues prospérités leur inspirassent encore un grand ef-

froid.... Certes, il dut regretter bien vivement ensuite de n'avoir pas profité de pareilles dispositions. Pressé par ses amis, ses parents et tout ce qui l'environnait, il parut cependant fléchir, et, durant quelques jours, on crut qu'il allait en venir à des idées de paix. De nouvelles négociations durent être ouvertes à Manheim, en conséquence des propositions faites à M. de St-Aignan; mais les alliés, ne voulant rien perdre de leurs avantages, ne consentirent pas à suspendre leur marche, et la guerre dut continuer avec des chances extrêmement défavorables pour Napoléon, qui ne manquait pas seulement de soldats, mais de chevaux et de tout le matériel de l'artillerie perdu, dans les dernières campagnes, ou laissé dans les places de la Vistule, et de l'Oder. Il ne restait rien dans celles de l'ancienne France, sur lesquelles il fallait désormais s'appuyer, et que l'on avait laissées dans le plus mauvais état, persuadé comme on l'était que jamais le grand empire n'en aurait besoin. — Cette position déplorable obligea cependant alors Napoléon à deux actes de raison et de justice, qui lui eussent profité davantage, s'il s'y était soumis plutôt et de meilleure grâce, ce fut la délivrance du pape et celle du roi d'Espagne. Après avoir été traîné pendant cinq ans de prison en prison, le malheureux pontife put enfin retourner à Rome, où il rentra au milieu des acclamations de tous les habitants. Par suite d'un traité, où Ferdinand VII fut reconnu roi, ce prince retourna également dans sa capitale, et toute espèce d'hostilité dut finir de ce côté; d'où il résulta qu'un corps de vingt mille hommes vint renforcer l'armée de l'intérieur. Toutes les espérances de repos durent s'évanouir quand on entendit Napoléon répon-

dre, par un appel à l'énergie et à la puissance de la nation, au sénat qui était venu le complimenter, selon sa coutume, et qui, pour la première fois, avait osé lui parler de paix. Il se montra encore moins pacifique dans son discours d'ouverture du Corps-Législatif, où il déclara positivement qu'*aucun Français ne devait désirer la paix au prix de l'honneur*, et où il demanda de nouveaux sacrifices devenus impossibles, et que n'eût pas même obtenus la terreur de 1793, à laquelle Napoléon ne pouvait certainement pas avoir recours. Ce fut par l'invasion possible des étrangers qu'il essaya alors d'épouvanter la France. Par ses ordres, on les représenta, sur les théâtres et dans quelques pamphlets, comme des égorgeurs, des incendiaires, qui, d'ailleurs, avaient à venger l'incendie de Moscou et tant d'autres calamités portées dans leurs pays par les Français. Mécontent de voir que rien de tout cela ne pouvait émouvoir les habitants de Paris, et qu'ils restaient froids et impassibles, même dans la crainte d'un incendie que devaient amener de terribles représailles, il demanda un jour à d'Hauterive s'il ne serait pas possible de trouver quelques moyens d'excitation, quelque *phlogistique*..; et, sur la réponse négative du diplomate, il laissa échapper ce mot cruel: *Ah! si j'avais brûlé Vienne!* (voy. HAUTERIVE, LXV, 527.) Dans un conseil d'État extraordinaire, il parla avec plus de violence encore. « Quelle honte! dit-il; Wellington « est en France, et nous ne sommes « pas levés en masse pour le repous- « ser! Tous mes alliés m'ont aban- « donné; les Bavares m'ont trahi! « Point de paix avant d'avoir brûlé « Munich... Un triumvirat s'est formé « dans le Nord; le même qui a fait

« le partage de la Pologne. Je de-
 « mande à la France trois cent mille
 « hommes ; je formerai un camp de
 « cent mille hommes à Bordeaux, un
 « à Metz, et un autre à Lyon. Avec
 « la levée actuelle, et ce qui reste des
 « précédentes, j'aurai un million
 « d'hommes !.. Je reprendrai la Hol-
 « lande. Plutôt la rendre à la mer
 « que de l'abandonner ! On parle de
 « paix ; je n'entends parler que de
 « paix, quand tout ce qui m'entoure
 « devrait répéter le cri de guerre... »
 Quelle que fût l'oppression de la
 presse et de tous les moyens de pu-
 blicité, on connut bientôt dans Paris
 les détails de cette séance remarqua-
 ble, et il en résulta plus d'inquiétude
 et une disposition encore plus pro-
 noncée à la résistance, surtout dans
 le Corps-Législatif, où, depuis long-
 temps, se formait en secret un noyau
 d'opposition que Napoléon connais-
 sait, mais dont les circonstances
 ne lui avaient pas encore permis
 de se débarrasser, comme il avait
 fait du Tribunat. Cette opposition
 se fortifia beaucoup alors, et elle
 se manifesta surtout par la no-
 mination du vice-président Lainé,
 connu plus tard par les faveurs
 de la Restauration, mais qui, né
 dans la religion protestante, ne
 se distinguait alors que par des
 opinions auxquelles on donnait
 le nom de libérales ou constitu-
 tionnelles, et que Napoléon appe-
 lait tout simplement de l'idéologie.
 Nommé vice-président par une forte
 majorité, Lainé eut une grande in-
 fluence sur tout ce qui se fit au Corps-
 Législatif (*voy. LAINÉ, LIX, 447*). Il
 fut aussi l'un des cinq membres de
 la commission chargée d'examiner
 les pièces diplomatiques dont on
 avait donné connaissance aux députés,
 afin de prouver qu'on voulait

réellement la paix ; et dans son rap-
 port, lu en comité secret, il se plai-
 gnit de n'avoir reçu que des notes
 incomplètes ; puis rappelant la déclara-
 tion de Francfort, où les puissances
 venaient de manifester le désir que
 la France fût grande, puissante, heu-
 reuse, et d'une étendue de territoire
 qu'elle n'avait jamais eue sous ses rois,
 il en conclut qu'elles voulaient sincè-
 rement la paix, et que, s'il était vrai
 que l'empereur eût résolu, ainsi qu'il
 l'avait annoncé, de faire de grands
 sacrifices, il fallait, par une déclara-
 tion solennelle, écarter tous les doutes
 et empêcher les alliés de faire à l'em-
 pereur des reproches d'ambition. Enfin
 il proposa au Corps-Législatif de sup-
 plier sa majesté de réprimer l'infrac-
 tion aux lois, d'assurer aux Français
 leur liberté individuelle, le libre déve-
 loppement de leurs droits politiques.
 Toute une séance fut consacrée à ce
 rapport, et la discussion fut très-ani-
 mée. L'impression en fut adoptée à
 une grande majorité ; mais Napoléon,
 bientôt informé de toutes ces cir-
 constances, en conçut une vive in-
 quiétude. Il fit saisir tous les exem-
 plaires du rapport imprimé, et refusa
 de recevoir une adresse qui sans
 doute eût été rédigée dans le même
 esprit. Dès le lendemain, par un
 décret, il ajourna indéfiniment le
 Corps-Législatif. Le ministre de la
 police Savary manda les membres
 de la commission et les interpella de
 la manière la plus indécente. « Vous
 « avez voulu, leur dit-il, singer l'As-
 « semblée constituante..... L'empe-
 « reur est fort mécontent. Je ne sais
 « pas ce qu'il fera de vous ; mais
 « comme il a besoin d'être à la tête
 « de son armée il ne peut pas vous
 « laisser là, vous le détrôneriez...
 « Vos paroles sont bien imprudentes,
 « surtout lorsqu'il y a un Bourbon à

« cheval... » Quand les députés au Corps-Législatif dissous vinrent, selon l'usage, aux Tuileries, pour y prendre congé de l'empereur, sa majesté leur parla d'une manière plus inconvenante encore. On a donné plusieurs versions de cette bizarre allocution ; mais dans toutes se trouvent ces traits remarquables et qui caractérisent trop bien l'époque et l'orateur pour que nous puissions les omettre. « Je vous ai appelés au-
« près de moi pour faire le bien ,
« vous avez fait le mal... Vous avez
« parmi vous des gens vendus à l'An-
« gleterre ; M. Lainé est un méchant
« homme ; il correspond avec le
« prince régent , par l'entremise de
« l'avocat de Sèze (24). Les onze
« douzièmes parmi vous sont bons ;
« les autres sont des factieux.
« Retournez dans vos départe-
« ments ; je suivrai de l'œil ceux qui
« ont de mauvaises intentions... Quel
« est celui d'entre vous qui pourrait
« supporter le fardeau du pouvoir ?
« Il a écrasé l'Assemblée constituante
« qui dicta des lois à un monarque
« faible... Le faubourg Saint-Antoine
« vous aurait secondés, il vous aurait
« abandonnés. Que sont devenus les
« Jacobins, les Girondins, Vergniaud,
« Guadet, etc. ? Vous avez cherché à
« me noircir aux yeux de la France ;
« c'est un attentat... Qu'est-ce que le
« trône, au reste ? quatre morceaux
« de bois revêtus de velours... Ce n'est
« pas au moment où les étrangers
« occupent nos provinces, et que
« deux cent mille Cosaques les
« inondent, qu'on devait faire des
« remontrances... C'était en famille
« qu'il fallait laver nos linges sales,

(24) Nous ne pensons pas qu'il soit utile de dire ici que cette accusation était une ridicule calomnie que Napoléon avait recueillie dans ses rapports de police.

« et non sous les yeux des peuples...
« Qu'est-ce que vous êtes dans la
« Constitution ? rien. C'est le trône
« qui est la Constitution ; tout est
« dans le trône. Je ne suis pas fait
« pour être humilié.... Vous me
« demandez des concessions que les
« ennemis eux-mêmes ne demandent
« pas... Dans quatre mois ils seront
« hors de France, et vous aurez la
« paix, ou je serai mort. » Cette allo-
« cution circula bientôt dans la capita-
« le ; et, comme on doit le penser, elle
« n'y augmenta pas le crédit de Napo-
« léon. Il fut plus heureux, quelques
« jours après, dans une audience qu'il
« donna aux officiers de la garde na-
« tionale, convoqués aux Tuileries pour
« y recevoir ses adieux, pour présenter
« leurs hommages à l'impératrice et
« au roi de Rome. L'empereur leur
« adressa, à cette occasion, un dis-
« cours assez touchant ; et comme tous
« avaient été choisis parmi les plus
« dévoués, ils répondirent à cet appel
« par des démonstrations analogues.
« On dit même que plusieurs répandirent
« des larmes d'attendrissement. Il
« n'en fut pas ainsi du petit nombre
« d'officiers des troupes de ligne qui
« se trouvaient là, et qui entendirent
« Napoléon, s'adressant à la garde na-
« tionale, lui dire que c'était à elle
« seule, *et non à des mercenaires*, qu'il
« confiait son fils et l'impératrice. Ces
« imprudentes paroles donnèrent lieu à
« des plaintes amères ; et, le lendemain
« on ne les trouva pas dans le journal
« officiel. Napoléon partit deux jours
« après (25 janvier 1814), se dirigeant
« vers Châlons, où il devait rencon-
« trer les principales forces des alliés,
« qui venaient de passer le Rhin sur
« plusieurs points, de Bâle à Cologne.
« Toujours au poste le plus avancé, tou-
« jours le plus actif, Blücher qui formait
« la droite de cette armée célèbre par

les victoires de la Katzbach, et qui avait conservé le nom d'armée de Silésie, était venu s'établir au centre de la Champagne, à Saint-Dizier, d'où Napoléon l'expulsa d'abord, le rejetant sur Brienne, au même lieu où, par la bienfaisance royale, il avait reçu sa première éducation. Et c'était là que, trente ans plus tard, devenu un grand monarque, il devait disputer la puissance à tous les rois de l'Europe. On a dit que, passant près d'un vieil arbre, il le reconnut pour celui dont l'ombrage avait autrefois abrité ses premières méditations sur l'histoire ; mais il ne paraît pas s'être arrêté long-temps à ce souvenir. Sous ce rapport, il n'était pas doué de beaucoup de sensibilité ; et, d'ailleurs, trop d'autres pensées devaient alors l'occuper. Il s'agissait de déloger Blücher d'une redoutable position, et le succès d'attaques meurtrières fut long-temps incertain. Enfin il resta maître de Brienne ; mais l'édifice où avait été accueillie son enfance était incendié... Le général prussien se retira en bon ordre, à quelques lieues de là, au village de la Rothière, où il fallut le combattre encore, et où les Français essuyèrent, le 1^{er} février, un revers funeste. Ils y perdirent quatre mille hommes et soixante pièces de canon. Obligé de se retirer derrière l'Aube, Napoléon se trouva dans une position extrêmement critique. Ce n'était pas seulement à Blücher qu'il avait affaire : toute la grande armée des alliés, commandée par le généralissime Schwarzenberg, était devant lui ; et les souverains eux-mêmes marchaient à la tête des colonnes. Comme leur adversaire, ils passaient les nuits au bivouac et les jours sur le champ de bataille. Ils avaient promis de ne pas déposer les armes, de ne pas se sé-

parer avant d'avoir secoué le joug de l'oppresseur de l'Europe. A Francfort, ils avaient d'abord consenti à lui laisser ce qu'il appelait ses *limites naturelles*, le Rhin et les Alpes ; après la victoire de la Rothière, ils ne voulurent plus lui accorder que *les anciennes limites*, c'est-à-dire la France telle qu'elle était sous Louis XVI. On conçoit à quel point il dut être irrité de ce changement. Ce fut alors, si l'on en croit ses souvenirs de Sainte-Hélène, qu'il eut un instant la pensée de rétablir les Bourbons. C'est un projet dont nous l'avons toujours cru fort éloigné, et, même, après son aveu, nous ne pensons pas qu'alors il l'ait eu sérieusement. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il ne s'y arrêta pas long-temps. Une des plus belles conceptions qu'ait eues son génie guerrier vint bientôt l'en tirer. Après beaucoup d'hésitation et de plans divers, les alliés étaient enfin convenus de rester divisés en deux grandes armées. Celle de Silésie devait marcher sur Paris, en suivant le cours de la Marne ; celle de Schwarzenberg devait prendre la même direction sur celui de la Seine. Napoléon se trouvait précisément au milieu, et ses ennemis à une trop grande distance l'un de l'autre pour qu'il leur fût possible de se réunir promptement et de se porter secours. A cette faute Blücher en avait ajoutée une plus grande encore, celle de diviser son armée en différents corps, et de les tenir également séparés et fort éloignés l'un de l'autre. Sacken, qui commandait le premier, allait arriver à Meaux, lorsque le général en chef était encore à Vitry, et le centre, commandé par Alsufieff, à Champaubert. Ce fut celui-là que Napoléon attaqua d'abord. Tombant sur lui à l'improviste, par une brusque conversion à

sa droite, avec ses meilleures troupes, il l'écrasa au premier choc, fit ce général prisonnier, avec la plus grande partie de sa division, et marcha aussitôt après contre Sacken, qui, déjà averti, revenait sur ses pas pour le combattre. La lutte était encore fort inégale : elle ne fut pas longue. Après avoir perdu la moitié de ses troupes, le général russe se retira sur Château-Thierry, où il se réunit au corps d'Yorcke, et put tenir assez de temps pour rompre le pont et se réfugier derrière la Marne. Blücher, accouru bientôt, lui-même, au secours de ses lieutenants, eut à combattre toute l'armée française. Forcé à la retraite, il n'échappa à une défaite absolue, qu'en formant des carrés de son infanterie. Poursuivi ainsi jusqu'à Étoges, il essuya de grandes pertes, et le triomphe de Napoléon fut aussi complet qu'il pouvait l'être. Pendant ce temps, la grande armée des alliés, n'ayant devant elle que les faibles corps de Victor et d'Oudinot, avait fait des progrès dans sa marche sur Paris. Les ponts de Nogent, de Bray et de Montereau étaient forcés, et Schwarzenberg, avec cent cinquante mille hommes, couvrait les plaines de Nangis et de Provins. C'est alors que Napoléon, victorieux, ayant paru sur son flanc droit, le généralissime se retira presque sans combattre, et repassa la Seine. Le poste de Montereau resta seul au pouvoir des alliés ; mais il fut enlevé deux jours après (18 février) ; et le corps du duc de Wurtemberg, qui le défendait, fut refoulé derrière le fleuve, après avoir subi un grave échec. C'est là que fut tué le brave général Château, gendre du maréchal Victor, qui, par un caprice inexplicable de l'empereur, tomba dans sa disgrâce après avoir dirigé cette affaire glorieuse.

Depuis huit jours, Napoléon n'avait pas cessé de combattre et de vaincre. On peut dire, sans exagération, que c'est de sa longue carrière militaire, la semaine la plus brillante, celle où se déployèrent avec le plus d'éclat son activité et son génie guerrier. S'il avait pu s'arrêter là, s'il avait profité du trouble que tant de succès portèrent dans le conseil de ses ennemis, il serait resté pour notre siècle, nous n'en doutons pas, le plus puissant monarque, et pour la postérité le plus habile des tacticiens. Enorgueilli de ses triomphes, il les annonça avec beaucoup de solennité par les bulletins, les journaux et le canon, qui, chaque jour, retentissait dans la capitale. Il envoya aussi des drapeaux, et fit défiler dans les rues de Paris de longues colonnes de prisonniers. Tout cela était fort bien, fort propre à exciter le zèle des Parisiens ; mais ce qui est déplorable, c'est que cet orgueil du vainqueur eut sur les négociations de paix la plus funeste influence, et qu'une des victoires qui lui ont fait le plus d'honneur, celle qui devait le plus contribuer à relever sa puissance, ait été, par sa vanité, par le trouble et l'ivresse qu'elle porta dans son esprit, la principale cause de sa chute. Les instructions qu'il avait données à son ministre Caulaincourt, en l'envoyant au congrès de Châtillon, avaient d'abord pour base les limites naturelles ou celles du Rhin et des Alpes, qu'il avait eu si grand tort de refuser à Prague, et que les alliés avaient encore offertes à Francfort, qu'ils proposèrent même au moment de passer le Rhin, mais qu'ils refusèrent formellement après les défaites de Brienne. Quand il reçut la nouvelle de ce refus, il envoya chercher Berthier et Maret, et leur communiqua la fatale dé-

pêche, demandant des avis que sans doute il ne voulait pas suivre. Lorsqu'il les vit se jeter à ses pieds et le conjurer, les larmes aux yeux, de céder à la nécessité : « Jamais, » leur dit-il, je ne violerai le serment « que j'ai fait à mon sacre, de maintenir l'intégrité du territoire de la « République ; jamais je ne laisserai « la France plus petite que je « l'ai trouvée... Que répondrai-je « aux républicains du sénat, quand « ils viendront me demander leurs « barrières du Rhin ? Dieu me pré- « serve de tels affronts... Répondez à « Caulaincourt que je préfère courir « les chances de la guerre... » On a dit même qu'il termina par cette forfanterie : « Je suis plus près de Munich « qu'ils ne le sont de Paris. » Cette exaltation si inopportune ne découragea cependant pas ses amis ; ils l'avaient vu revenir quelquefois d'un premier mouvement. Par leurs conseils il envoya à Paris les conditions proposées, et elles furent soumises à chacun des conseillers ordinaires, qui tous durent donner leur opinion, et qui tous, à l'exception d'un seul (Lacué), furent d'avis qu'il fallait les accepter. Alors l'empereur ne put refuser à Caulaincourt une autorisation de tout signer : il lui donna *carte blanche* ; mais il lui écrivit en même temps que c'était pour se tirer d'un mauvais pas, pour sauver Paris, qu'il faisait un tel sacrifice, et qu'il fallait encore soumettre cette adhésion à des réclamations envers l'Angleterre sur le droit public de la navigation, qui pouvaient bien être justes, mais qui devaient empêcher la conclusion d'un traité, devenu si urgent, et que, par conséquent, il était inutile et même dangereux de soulever en ce moment. — Voilà ce qui se passait la veille des batailles de Champaubert

et de Château-Thierry, quand Bonaparte eut l'idée de rendre la couronne aux Bourbons. Mais tout changea bientôt après ces événements ; et dès le second jour, il écrivit à son ministre, du champ de bataille de Château-Thierry, de prendre au congrès une attitude *plus fière*. Après la défaite du prince de Wurtemberg, au pont de Montereau, lorsqu'il vit Schwarzenberg se retirer sur Troyes, sa présomption n'eut plus de bornes ; il développa toutes ses pensées, indiqua tous ses plans dans une autre lettre fort remarquable et qui explique tout. « Je « vous ai donné *carte blanche*, man- « dait-il à Caulaincourt, pour sauver « Paris et éviter une bataille, qui « était la dernière espérance de la « nation : la bataille a eu lieu, la « Providence a béni nos armes. J'ai « fait trente à quarante mille prison- « niers, j'ai pris deux cents pièces de « canon, un grand nombre de gé- « néraux et détruit plusieurs armées, « presque sans coup férir (25) ; j'ai « entamé hier l'armée du prince de « Schwarzenberg, que j'espère dé- « truire avant qu'elle ait repassé nos « frontières. Votre attitude doit être « la même ; vous devez tout faire pour « la paix : mais mon intention est que « vous ne signiez rien sans mon ordre, « parce que moi seul je connais ma « position... Je veux la paix ; mais « ce n'en serait pas une que celle « qui imposerait à la France des con-

(25) Ceci est une exagération ; il n'y avait pas vingt mille prisonniers en tout, depuis le commencement de la campagne, et ce serait porter bien haut le nombre des canons que l'armée de Napoléon avait pris que de les évaluer à cent. Les hyperboles de ce genre étaient si bien dans son habitude, qu'il s'en servait même dans une lettre confidentielle à son ministre, qui ne devait la communiquer à personne, pour qui elle devait être une règle de conduite, et par conséquent un renseignement exact.

« ditions plus dures que celles de
 « Francfort... Je suis prêt à cesser
 « les hostilités, et à *laisser les enne-*
 « *mis rentrer tranquilles chez eux,*
 « s'ils signent les préliminaires basés
 » sur les propositions de Francfort... »
 Ainsi la *carte blanche* fut retirée à
 Caulaincourt, qui ne demandait cepen-
 dant pas mieux que d'en faire un bon
 usage ; et il resta peu d'espoir pour la
 paix. Dans le même temps, Napoléon
 tenta encore quelques efforts pour sé-
 parer les Autrichiens de leurs alliés,
 et il eut quelques rapports secrets
 avec l'empereur son beau-père,
 qui, pour dissiper ses inquié-
 tudes, relativement aux Bourbons, lui
 fit déclarer que *l'Autriche ne se prête-*
rait à rien de semblable, qu'on n'en
voulait ni à son existence, ni à sa dy-
nostie. Informés de ces rapports, les
 autres souverains en conçurent de
 l'ombrage : ils se plaignirent, et les
 négociations qui devaient être ou-
 vertes à Lusigny, n'eurent pas lieu. Il
 résulta même de ces récriminations
 un traité de quadruple alliance, dans
 lequel intervint l'Angleterre, et qui
 fut bien funeste pour Napoléon. Par
 ce traité, signé à Chaumont le 1^{er}
 mars, les quatre puissances s'enga-
 gèrent à ne jamais traiter avec lui,
 à n'ouvrir aucune négociation séparé-
 ment ; chacune des trois puissances
 continentales s'obligeant à tenir en
 campagne une armée de cent cin-
 quante mille hommes, et l'Angleterre
 devant en payer l'entretien par un
 subside annuel de cent vingt mil-
 lions. Ce fut pour Napoléon un arrêt
 de mort. Jusque-là, la grande ar-
 mée de la coalition, principalement
 composée d'Autrichiens, et que
 Schwarzenberg commandait, n'avait
 pas cessé de se retirer au plus petit
 échec ; elle avait abandonné les plus
 belles positions ; et, en évacuant

Troyes, elle y avait laissé les
 royalistes, qui eurent l'imprudence
 de manifester leurs opinions, expo-
 sés aux vengeances de Napoléon.
 Le malheureux chevalier de Gouault
 avait été impitoyablement fusillé par
 ses ordres. Les soldats autrichiens
 eux-mêmes s'étaient indignés des
 mouvements rétrogrades qu'on leur
 ordonnait sans cesse, et le généralis-
 sime fut obligé, par un ordre du jour,
 de leur expliquer que ces mouve-
 ments n'étaient que momentanés, et
 qu'on ne tarderait pas à les conduire
 à la victoire. En effet, ils revin-
 rent prendre position sur la Seine,
 tandis que Napoléon, qui avait pro-
 fité de leur éloignement pour pour-
 suivre Blücher, luttait avec ce redou-
 table adversaire sur les bords de
 l'Aisne, où il avait cru l'accabler
 comme à Champaubert et à Châ-
 teau-Thierry. Mais l'actif Prussien
 était sur ses gardes ; il se retira jus-
 qu'à Laon, où il fut renforcé par les
 divisions de Bulow et de Winzing-
 rode, venues des Pays-Bas qu'elles
 avaient soumis. Alors, ne craignant
 pas de se mesurer avec Napoléon, il
 lui fit éprouver dans les journées des
 9 et 10 mars, à Craon et à Laon,
 deux échecs d'autant plus funestes,
 que, le lendemain, Marmont en es-
 saya un pareil non loin de là, par
 une surprise de nuit, et que, dans le
 même temps, la ville de Soissons, sur
 laquelle Bonaparte avait compté, s'é-
 tait rendue aux alliés. Celui-ci fit en-
 suite sur Reims une tentative plus
 heureuse, et où fut tué un Fran-
 çais (M. de Saint-Priest) qui com-
 battait sous les drapeaux de la Russie.
 Ce succès, de peu d'importance, ne
 put empêcher l'armée de Silésie
 de se réunir à celle de Schwar-
 zenberg, qui venait de battre, à Bar-
 sur-Aube, les maréchaux Oudinot et

Macdonald, et qui les poussait devant lui en marchant sur Paris. Dès qu'il vit Napoléon déboucher sur son flanc droit et ses derrières, le généralissime s'arrêta subitement ; et il était prêt à rétrograder encore, quand il en fut dissuadé par les exhortations d'Alexandre et du roi de Prusse, toujours présents à tous les combats, à toutes les opérations. Il fallut discuter, délibérer encore, tandis que Napoléon marchait, ne s'arrêtant jamais. Son cheval, comme celui de Louis XI, portait l'empereur et son conseil. Déjà il était parvenu jusqu'à Épernay, et, s'il avait eu vingt mille hommes de plus, la coalition était dissoute ; elle eût été vaincue sur tous les points. Mais, par tant de combats et de fatigues, cette armée, si peu nombreuse, diminuait encore chaque jour, et les prétentions de la diplomatie européenne augmentaient en conséquence de cette diminution. Après beaucoup de protocoles, de notes et contre-notes, les plénipotentiaires au congrès de Châtillon exigèrent enfin que Caulaincourt leur présentât un contre-projet invariable, définitif, et ce projet, lu dans la séance du 15 mars, ne fut qu'un résumé des bases proposées à Prague et à Francfort. Les plénipotentiaires des quatre puissances, d'un commun accord, levèrent alors la séance, et prononcèrent la rupture des conférences, déclarant, par un manifeste, qu'elles ne pouvaient reconnaître dans la marche suivie par le gouvernement français que le désir de *traîner en longueur ; qu'indissolublement unies pour le grand but qu'elles espéraient atteindre, elles ne faisaient pas la guerre à la France, regardant les dimensions de cet empire comme nécessaires à l'équilibre de l'Europe ; mais qu'elles ne déposeraient les armes que lorsque leurs principes*

seraient reconnus par le gouvernement français. Cette rupture donna bientôt plus de vigueur et de franchise aux mouvements des armées, et c'est alors que fut prise la résolution énergique de marcher sur Paris avec toutes les forces de la coalition. Après le succès, il s'est trouvé beaucoup de donneurs d'avis qui ont revendiqué l'honneur d'avoir donné celui-là. Nous pensons que ce fut surtout à l'ardent Blücher et à la fermeté de l'empereur Alexandre, que la coalition dut une décision si importante et si décisive. Les avis de quelques agents royalistes, arrivés de Paris, y concoururent sans doute aussi, en faisant connaître aux alliés les projets et les forces de ce parti. Quoi qu'il en soit, Napoléon était hors d'état de s'opposer à une telle entreprise, et, avec les trente mille hommes qui lui restaient à peine sur ce point, il ne pouvait rien contre les deux cent mille de la coalition. Cependant, ne se laissant point abattre, il pensa qu'en s'éloignant et en se dirigeant vers la frontière, où il devait trouver quelques renforts de garnison, il les attirerait après lui. C'est dans ce but qu'il marcha sur Saint-Dizier, et qu'après avoir expliqué tout son plan et ses projets dans une lettre à l'impératrice, il fit partir cette lettre, sans chiffre et sans précautions, par les moyens ordinaires. Elle fut bientôt dans les mains de l'ennemi, et portée aux souverains alliés, qui n'hésitèrent plus à diriger leurs colonnes sur la capitale. Pour mieux tromper Napoléon, on le fit suivre par le général russe Winzingerode avec un corps de cavalerie, qu'il prit d'abord pour l'armée tout entière. Ce ne fut que le second jour qu'il reconnut le piège. Déjà il n'était plus temps ; et les deux armées de la coalition étaient sous les murs de

Paris, défendu par la garde nationale et les faibles débris de Marmont et de Mortier, qui venaient d'y être refoulés. Il n'est guère probable que Napoléon se soit fait illusion sur cette dernière conséquence d'une lutte si opiniâtre et si inégale, ni qu'il ait méconnu les dangers auxquels la capitale devait se trouver exposée; mais il se flattait qu'elle serait défendue par les habitants eux-mêmes. Il ne voulait pas sans doute que la ville de Paris fût détruite par le feu; mais il voulait qu'elle résistât, au risque d'être incendiée. S'il n'eût pas eu cette pensée, sa dernière manœuvre, si imprudente, si aventureuse d'ailleurs, n'était qu'une absurdité. Par ses discours, par ses instructions, il avait tout disposé pour que cela fût ainsi; il avait tout fait pour inculquer aux Parisiens ce *phlogistique* dont il parlait à d'Hauterive peu de jours avant son départ. A son retour de Doulevant, il insista encore sur cette idée, et ses aides-de-camp Dejean et Girardin furent successivement envoyés d'Arcis et de Troyes, portant l'ordre de défendre Paris *jusqu'à la dernière extrémité*, de faire des barricades, de dépaver les rues. Ces officiers furent aussi porteurs d'un faux bulletin, annonçant une grande victoire et la destruction d'une armée qui, au même instant, entra dans la capitale... Heureusement, ces dépêches arrivèrent trop tard, et Paris échappa aux horreurs d'un bombardement ou d'une ville prise d'assaut. Ce qui prouve encore que Napoléon avait au moins prévu un pareil désastre, c'est que, malgré toutes les représentations, il donna l'ordre à son frère Joseph de s'éloigner avec la régente et le roi de Rome, et qu'il lui écrivit : « J'ai-
« merai mieux que mon fils fût

« jeté dans l'eau que de tomber aux
« mains des ennemis. » Cet ordre de départ fut exécuté le 28 mars; l'impératrice, le roi de Rome et tout le gouvernement se rendirent à Blois avec une suite nombreuse et une escorte de deux mille cinq cents hommes, qui eussent été plus utiles à la défense de la capitale, où il y avait à peine douze mille hommes de troupes de ligne pour couvrir un front de sept lieues de tour. Toutes les colonnes des alliés débouchèrent sous les murs de Paris le 29 mars; et, le 30, dès le matin, cette ville fut attaquée sur tous les points de la rive droite de la Seine, depuis Vincennes jusqu'au bois de Boulogne. La défense, quoique peu nombreuse, fut très-vive, et l'ennemi essuya de grandes pertes. Le maréchal Marmont, qui commandait, avait parfaitement disposé son artillerie sur les hauteurs de Montmartre et de Belleville. Les alliés, qui voulurent d'abord s'en emparer par des attaques de front, furent vivement repoussés. Vers le milieu de la journée, le maréchal lui-même enfonça leur centre et les expulsa du village de Pantin, qu'ils reprirent bientôt par la supériorité de leur nombre. Ils enlevèrent aussi des redoutes établies à la ferme de Rouvray, puis La Villette et les buttes Saint-Chaumont, dont ils retournèrent l'artillerie sur la ville. La butte Montmartre seule était encore au pouvoir des assiégés, et Blücher disposait ses colonnes pour s'en emparer. Il n'y avait plus aucun moyen de résistance; et, après avoir promis de rester jusqu'au dernier moment, le roi Joseph venait de prendre la fuite, lorsque Marmont envoya un parlementaire pour proposer une capitulation, qui fut acceptée et signée en quelques minutes. Toute la troupe de ligne, qui avait dé-

fendu la ville, put en sortir avec ses armes; et elle défila pendant la nuit vers la route de Fontainebleau, pour s'y réunir à Napoléon qui, informé de la marche des alliés sur la capitale, accourait pour la secourir. Ses troupes, qu'il avait menées jusqu'à Doulevant, croyant être suivi par l'armée des alliés tout entière, et auxquelles il n'avait fait rebrousser chemin que quand enfin il avait reconnu qu'il n'était suivi que par quelques escadrons, firent alors jusqu'à quinze lieues dans un jour; et cependant elles ne purent marcher assez vite, car elles n'étaient pas à Fontainebleau lorsque déjà Paris s'était rendu. Napoléon lui-même, qui s'était mis en avant dans une carriole, avec Berthier et Caulaincourt, reçut à la poste de Fromenteau cette funeste nouvelle. Alors, sans doute, il dut reconnaître toute l'étendue de sa faute, de son imprudente marche sur les derrières des alliés. Mais il n'était plus temps. Sa première rencontre fut celle du général Hullin, qui, fort troublé lui-même, lui dit peu de chose. Il en apprit davantage par Belliard, sorti de Paris à la tête d'un corps de cavalerie après la capitulation. Leur conversation fera mieux connaître qu'un long récit le caractère de Napoléon et la position dans laquelle il se trouvait. Nous pouvons en garantir l'authenticité qui, d'ailleurs, est assez évidente par les détails et le cachet original de l'empereur : « Que veut dire ceci, dit-il au général, en se précipitant hors de la voiture; pourquoi cette cavalerie est-elle là? où sont les ennemis? où est l'armée? où sont ma femme et mon fils? » Belliard ayant répondu à toutes ces questions avec calme, Napoléon voulut continuer sa route vers Paris, et il fit encore

près d'une demi-lieue, à pied, dans cette direction, malgré les avis de Berthier, de Caulaincourt et de Belliard, qui le suivaient et s'efforçaient de lui faire comprendre qu'il n'y avait plus dans la capitale ni soldats, ni aucun pouvoir qui fussent à ses ordres, qu'il y serait prisonnier de guerre. « J'y trouverai la garde nationale, dit-il; l'armée me joindra demain ou après-demain, et je mettrai les choses sur un pied convenable. — Mais il faut que je répète à V. M., dit Belliard, qu'elle ne peut aller à Paris. La garde nationale, en vertu du traité, monte la garde aux barrières; et, quoi que les alliés ne doivent entrer dans la ville qu'à sept heures, il serait possible que V. M. rencontrât des détachements ennemis. — C'est égal; je suis déterminé à y aller. Ma voiture! suivez-moi avec votre cavalerie. — Mais, sire, V. M. exposera Paris aux risques d'un assaut et d'un pillage. Quant à moi, je l'ai quitté par suite d'une convention, je ne puis y retourner. — Qu'est-ce que cette convention? qui l'a conclue? — Je sais seulement du duc de Trévise qu'il en existe une, et qu'en conséquence je dois me rendre à Fontainebleau. — Que fait Joseph? où est le ministre de la guerre? — Je n'en sais rien. Nous n'avons reçu d'ordre ni de l'un ni de l'autre. On ne les a pas vus aujourd'hui à l'armée, du moins au corps du duc de Trévise. — Il faut aller à Paris; rien ne va bien où je ne suis pas; on ne fait que des bévues. » Berthier et Caulaincourt se réunirent à Belliard pour détourner l'empereur de cette pensée; mais il ne cessa de demander sa voiture; et, comme elle n'arrivait pas, il continua de marcher

d'un pas inégal, précipité, et faisant des questions auxquelles on avait déjà répondu. Il ajouta : « Vous a-
 riez dû soulever Paris, qui certain-
 nement ne peut voir avec plaisir
 l'entrée des Russes ; mettre en mou-
 vement la garde nationale, dont les
 dispositions sont bonnes, et lui con-
 fier la défense des fortifications que
 le ministre a fait construire et qui
 sont bien garnies d'artillerie. Les
 citoyens auraient pu les défendre.
 — Je répète, sire, que cela était
 impossible. Les troupes attendaient
 votre arrivée. On la leur a annoncée ;
 et elles ont redoublé d'efforts. Les
 gardes nationaux se sont très-bien
 conduits, soit comme tirailleurs,
 soit en défendant les misérables re-
 doutes qui protégeaient les barriè-
 res. — Combien aviez-vous de ca-
 valerie ? — Dix-huit cents hommes,
 sire. — Montmartre fortifié et dé-
 fendu par de grosses pièces était im-
 prenable. — Heureusement l'enne-
 mi pensait de même ; il ne s'en
 est approché qu'avec circonspec-
 tion. Mais il n'en avait pas besoin ;
 nous n'avions que sept canons de
 six ! — Qu'a-t-on fait de mon artil-
 lerie ? J'avais plus de deux cents
 pièces, et assez de munitions pour
 les servir pendant un mois. — La
 vérité est que nous n'avions que
 des pièces de campagne, et qu'à
 deux heures nous avons été obligés
 de ralentir le feu, faute de muni-
 tions. — Allez, je vois que chacun
 a perdu l'esprit. Voilà ce que c'est
 que d'employer des gens qui n'ont
 ni sens ni énergie. Joseph n'est
 qu'un imbécile et Clarke un j...-f....
 ou un traître ; car je commence à
 croire ce que Savary disait de lui. »
 La conversation continuant ainsi, ils
 se trouvaient à une demi-lieue de la
 Cour de France, quand ils rencontrè-

rent un corps d'infanterie, sous les
 ordres de Curial, qui confirma tout
 ce que Belliard avait dit. Alors tous
 s'étant de nouveau réunis pour le
 conjurer de ne pas aller à Paris, il
 donna des ordres pour faire camper
 dans la position d'Essonne les troupes
 qui allaient arriver, et retourna à Fon-
 tainebleau avec Berthier. Caulaincourt
 se rendit à Paris avec mission de
 s'adresser à l'empereur Alexandre et
 plein pouvoir de souscrire à toutes
 les conditions qui lui seraient faites.
 Cette fois, la *carte blanche* fut vraie et
 sincère. Mais Napoléon et son minist-
 re étaient loin d'avoir prévu ce qui
 allait arriver dans la capitale. — Depuis
 plusieurs jours, les royalistes s'étaient
 mis en mouvement ; ils avaient établi
 des rapports avec le quartier-général
 des alliés ; et si on ne leur avait pas
 donné des assurances positives en
 faveur des Bourbons, on n'avait pas
 du moins repoussé leurs propositions.
 L'empereur Alexandre, surtout, s'était
 montré favorable à cette cause. Le
 roi de Prusse ne pouvait pas être
 d'un avis différent, et, depuis que
 l'empereur d'Autriche était retour-
 né en Bourgogne, ces deux souve-
 rains restaient les maîtres de tout.
 Le généralissime Schwarzenberg ne
 devait pas avoir de volonté en leur
 présence, et on venait de lui faire si-
 guer une proclamation, où les Pari-
 siens étaient formellement invités à
 faire comme les Bordelais, qui avaient
 ouvert leurs portes au duc d'Angou-
 lême (26). Il n'y avait cependant en

(26) Au moment où les alliés s'approchèrent de Paris, quelques Français, qui servaient dans l'armée russe, entre autres MM. de Damas, Lambert, Langeron et Pozzo-di-Borgo, firent adopter à l'empereur Alexandre l'idée de cette proclamation, que devait signer Schwarzenberg, comme généralissime ; et ils en envoyèrent le manuscrit au général autrichien, qui le fit imprimer à Coulommiers sans y mettre son nom. Informé de cette espèce

tout cela rien d'arrêté ; Alexandre voulait des garanties, et il craignait de se déclarer en faveur d'un parti qui ne serait pas assez fort pour se défendre et soutenir les alliés contre Bonaparte, que par dessus tout il redoutait encore. Ce fut pour donner ces garanties et montrer leurs forces, que les royalistes firent, dans la matinée du 31 mars, au moment où les alliés entraient dans Paris, des démonstrations si courageuses. Les souverains en furent étonnés, et l'empereur de Russie n'hésita pas à signer une déclaration qui, plus explicite encore que la proclamation de Schwarzenberg, désigna les Bourbons aux Français comme leur seule planche de salut, et annonça la résolution irrévocable, de la part des alliés, de ne point traiter avec Bonaparte, ni avec sa famille. Ce manifeste si décisif dans de telles circonstances, fut à l'instant même affiché dans Paris, et lorsque Caulaincourt vint dire à Alexandre qu'il avait pouvoir de consentir à tout, ce prince, lui montrant sa signature, dit qu'il n'était plus temps, que des engagements étaient pris. Talleyrand, chez qui le czar était descendu, se hâta de suivre les conséquences de cette résolution. Le sénat fut convoqué, et, à son instigation, ce corps institua un gouvernement

de dénégalion, Pozzo-di-Borgo se hâta d'en avertir l'empereur Alexandre, qui monta aussitôt à cheval, va trouver Schwarzenberg et le félicite sur son *excellente proclamation, qui, avec son nom, doit produire le meilleur effet*. Ce compliment fut, comme on le pense bien, un ordre de signer. Schwarzenberg ne résista plus ; et la publication, avec signature, fut réellement d'une grande importance pour la cause des royalistes. C'est de Pozzo-di-Borgo lui-même que nous tenons ces détails. Nous y ajouterons que le cabinet de Vienne adressa de très-vifs reproches à Schwarzenberg sur cette proclamation, et que depuis il a cherché, par tous les moyens, à en faire disparaître les traces,

provisoire dont il le nomma président. Le sénat prononça ensuite la déchéance de Napoléon, et fit précéder son arrêt de motifs assurément très-fondés, très-justes, mais que seul peut-être il n'avait pas le droit d'exprimer. Comment, en effet, de si doctes instruments, de si méprisables complices du despotisme impérial osaient-ils l'accuser d'avoir levé des impôts arbitraires, d'avoir détruit, anéanti l'indépendance de tous les pouvoirs, la liberté de la presse, la liberté civile ; d'avoir rempli la France, l'Europe, de mensonges, de faits controuvés, de maximes fausses, favorables au despotisme, d'outrages contre les gouvernements étrangers ; d'avoir, sans motifs, ajourné le Corps-Législatif ; d'avoir mis le comble aux malheurs de la patrie par son refus de traiter à des conditions que l'intérêt national l'obligeait d'accepter ; par l'abus de tous les moyens qui lui avaient été confiés en hommes et en argent, par l'abandon des blessés, sans secours, sans pansement et sans subsistances ; enfin par différentes mesures dont la suite avait été la ruine, la dépopulation des villes et des campagnes, la famine et les maladies contagieuses ?... Il n'y avait assurément dans tout cela rien de faux, ni même d'exagéré ; mais, certes, il n'appartenait pas aux sénateurs de le dire, après avoir eux-mêmes autorisé, consacré par leurs décrets tant d'abus et d'iniquités ; il ne leur appartenait pas non plus de déclarer, par une ridicule imitation de ses actes et de son langage, que son gouvernement avait cessé d'exister. Du reste, les souverains alliés ne se contentèrent pas de cette déchéance prononcée par une autorité qui devait elle-même être considérée comme déchue ; ils exigèrent de Napoléon une abdication absolue, sans

restriction et sans réserve des droits de son fils et de ceux de l'impératrice. Caulaincourt vint lui signifier ces dernières résolutions des alliés, qui avaient proclamé les Bourbons et qui ne pouvaient pas admettre une régence pour laquelle ils avaient penché d'abord, mais dont ils furent bientôt éloignés par le danger qu'elle aurait présenté de voir revenir Bonaparte. Pour se soustraire à ce danger, ils parlèrent aux maréchaux d'une *garantie* qui n'eût été autre chose qu'un dénouement tragique à la manière russe. On a même prétendu qu'un de leurs ministres alla jusqu'à dire qu'en pareil cas, on ne devait pas y regarder de si près. Quoi qu'il en soit de ces détails, que nous n'affirmerons point, n'en ayant pas, comme de tout le reste, des preuves certaines, les braves et loyaux maréchaux à qui s'adressèrent de telles paroles, ne les comprirent pas, ou ne voulurent pas les comprendre; et, retournés à Fontainebleau, ils se bornèrent à demander, à exiger l'abdication avec beaucoup de fermeté. Voyant l'empereur résister et vouloir faire encore un appel à ses troupes, pour marcher sur Paris, ils usèrent, a-t-on dit, de violence et de menaces, ce dont nous doutons, quoique le ministre de la police de ce temps-là, le duc de Rovigo, l'affirme dans ses mémoires, et qu'il présente le maréchal Ney et le prince Berthier comme s'étant montrés les plus impatients et les plus acharnés dans cette lutte remarquable. Napoléon finit par consentir à tout, quand il apprit la défection de Marmont (27), et qu'il se vit aban-

donné par ses plus anciens amis, par ses généraux les plus dévoués. Berthier lui-même le quitta alors, pour se soumettre au pouvoir royal. Ce fut en vain qu'il écrivit à son beau-père, qu'il demanda qu'on fit venir auprès de lui son fils et l'impératrice. Après avoir passé quelques jours à Rambouillet, tous les deux furent conduits en Autriche, et Napoléon fut condamné à ne plus les revoir. Par un traité que l'empereur Alexandre dicta aux maréchaux Ney et Macdonald, Napoléon fut reconnu souverain de l'île d'Elbe, avec le titre d'empereur, deux millions de revenu pour lui et 250 mille francs pour sa famille. Il eut la faculté d'emmener quatre cents hommes de sa vieille garde. Ces conditions parurent d'abord le satisfaire, et il sembla se résigner. « Je perds « une belle partie, » disait-il aux commissaires des alliés, qui d'après sa demande furent chargés de le conduire à l'île d'Elbe; « mais, au « bout du compte j'en emporte du « profit; car je n'avais en y en- « trant que six francs dans ma po- « che! » Cependant, après quelques réflexions le naturel revint, et il parla encore de marcher sur Paris, ce qui, dans sa position, était une absurdité,

Les intrigues de Talleyrand, qui avait vu souvent le maréchal au moment du siège de Paris, eurent beaucoup d'influence sur cet événement. C'était lui qui avait envoyé à Marmont un de ses anciens aides-de-camp, le nommé Montessuy, alors fournisseur des Invalides et commandant de la garde-nationale du quartier, qui était en même temps associé de M. Laffitte, ainsi que le duc de Raguse. Après avoir rempli cette mission, à la satisfaction des alliés, Montessuy reçut des souverains de Russie, de Prusse et d'Autriche, les décorations de leurs ordres, que nous l'avons vu porter dans les premiers jours. Plus tard il s'en abstint et tomba gravement malade. On a dit qu'il était mort fou, ce qui ne nous étonne pas.

(27) Par suite d'une convention avec le prince de Schwarzenberg, le corps de Marmont, qui occupait la position d'avant-garde à Essonne, venait de se soumettre au nouveau gouvernement, et en conséquence il avait quitté son poste, pour se rendre à Versailles,

et ce que nous ne pensons pas qu'il ait voulu réellement. Nous ne croyons pas davantage au projet de s'empoisonner que ses amis ont très-sérieusement raconté. Le suicide n'était pas dans son caractère. Il a souvent bravé la mort, quand, pour cela, il avait de bons motifs, surtout quand il s'est agi d'obtenir des honneurs et du pouvoir ; mais il ne s'y fût jamais exposé gratuitement, bien moins encore a-t-il voulu se la donner sans but et sans nécessité. Il resta jusqu'au 20 avril à Fontainebleau, et, dans les derniers jours, il ne parut occupé que de visiter ses soldats et de leur faire ses adieux ; c'était à eux surtout qu'il voulait laisser de bons souvenirs. Plusieurs fois ; il recommanda aux officiers et aux généraux d'être *fidèles à leur nouveau souverain*. Il y eut bien un peu de charlatanisme et de fantasmagorie dans quelques-unes de ces entrevues ; mais la dernière, où il passa en revue sa vieille garde, ces dignes compagnons de sa gloire, eut quelque chose de vraiment touchant. Il se fit apporter les aigles et les embrassa ; il embrassa aussi le général Petit qui commandait, et donna sa main à baiser aux officiers. Beaucoup répandirent des larmes, et lui-même en versa, ce qui ne doit pas étonner. Près de monter en voiture, il eut encore des velléités de rester. C'était pour lui une nécessité bien cruelle de quitter la France et le pouvoir. « J'y ai réfléchi, » dit-il aux commissaires ; je suis « décidé à ne pas partir. Les al-
« liés ne tiennent pas leurs engage-
« ments : on empêche l'impératrice
« de m'accompagner jusqu'à Saint-
« Tropez ; ce qui était convenu. Je
« puis révoquer mon abdication, qui
« n'est que conditionnelle..... » Le général Koller, commissaire au-

trichien, lui ayant fait observer que c'était par sa propre volonté que l'impératrice ne partait pas (28), il se décida à monter en voiture, accusant l'empereur d'Autriche de travailler au divorce de sa fille, au lieu de maintenir, en bon père, l'union de ses enfants. Il se plaignit aussi de visites que l'empereur de Russie et le roi de Prusse avaient faites à Marie-Louise à Rambouillet, disant que c'était pour insulter au malheur, qu'ils étaient cause que cette princesse n'avait pas conservé la régence, etc. — Enfin il fallut partir avec son long cortège d'équipages et de voitures. Chaque commissaire avait la sienne. Douze cents hommes de sa garde l'escortèrent jusqu'à Lyon ; quatre cents le suivirent jusqu'à l'île d'Elbe, avec les généraux Drouot, Bertrand et Cambronne. On n'entendit d'abord sur son passage que des cris de *Vive l'empereur !* et des injures contre les commissaires ; mais, depuis Valence, ce fut tout le contraire : on criait *Vivent les alliés ! Vive le roi ! A bas le tyran ! à bas l'empereur !* Dans plusieurs endroits, il se forma des émeutes, et des menaces violentes furent proférées contre Napoléon. Les preuves de faiblesse qu'il donna dans cette circonstance sont incroyables de la part d'un homme qui, tant de fois, avait bravé la mort sur le champ de bataille ; et nous en douterions, si les commissaires des quatre puissances, qui en furent témoins, ne l'avaient attesté, et si l'un d'eux, le comte Waldbourg-Truchsess, commissaire du roi de Prus-

(28) Cette réponse du commissaire autrichien doit être d'autant plus remarquée que, dans beaucoup d'écrits, on a dit que Marie-Louise avait demandé avec une vive instance à rejoindre Napoléon, ce que nous n'avons jamais cru vrai, cette princesse ayant alors plus d'un motif d'être mécontente de lui.

se, n'en avait pas donné une relation authentique, et qui a tous les caractères d'une pièce officielle. Nous ne pensons pas que l'histoire doive omettre de pareils faits ; et, pour qu'on ne nous soupçonne d'aucune prévention, nous en donnerons le texte :

— « ... Le général Drouot précédait, dans une voiture à quatre places, fermée ; immédiatement après était la voiture de l'empereur ; ensuite le général Koller ; après lui le général Schuwaloff, puis le colonel Campbell, et enfin moi, chacun de nous dans sa calèche ; un aide-de-camp du général Schuwaloff venait derrière moi, et huit voitures de l'empereur, avec tout son monde, terminaient notre cortège. Il fut accueilli partout aux cris de *Vive l'empereur !* et nous eûmes beaucoup à souffrir des injures que le peuple nous adressait. Ce qui est très-remarquable, c'est que Napoléon exprimait toujours au général Koller ses regrets sur l'impertinence du peuple, tandis qu'il écoutait avec une joie maligne, et se plaisait à répéter les traits dirigés contre le commissaire du roi de Prusse. Il fut accompagné jusqu'à Briare par sa garde. Il partit la nuit de cet endroit ; cinq de ses voitures prirent les devants, parce que le manque de chevaux nous força de voyager en deux convois. L'empereur se mit en route, avec ses quatre autres voitures, le 21 vers midi, après avoir eu encore, avec le général Koller, un long entretien dont voici le résumé : *Eh bien ! vous avez entendu hier mon discours à la vieille garde ; il vous a plu, et vous avez vu l'effet qu'il a produit. Voilà comme il faut parler et agir avec eux ; et si Louis XVIII ne suit pas cet exemple, il ne fera jamais rien du soldat français.* Il loua beaucoup l'empereur Alexandre et la manière amicale avec laquelle il lui avait offert un asile en Russie : procéda qu'il avait, vainement, disait-il, attendu de son beau-père avec plus de droit. Il dit ensuite qu'il ne pardonnerait jamais

au roi de Prusse d'avoir donné, le premier, l'exemple de l'apostasie contre lui, et demanda comment on était parvenu à exaspérer ainsi la nation prussienne, nation à laquelle il rendait d'ailleurs toute espèce de justice. Il revint encore sur le danger que l'Autriche courait avec un semblable voisin, qui était lié d'intérêt avec la Russie, si étroitement, que ces deux États n'en formaient, pour ainsi dire, qu'un seul. Il retint ce jour-là le colonel Campbell à déjeuner, et lui parla beaucoup de la guerre d'Espagne, loua extrêmement la nation anglaise et lord Wellington ; ensuite il s'entretint, en présence du lord et sans égard pour lui, avec le colonel Delaplace, son officier d'ordonnance, sur la dernière campagne. *Sans cet animal de général, dit-il, qui m'a fait accroire que c'était Schwarzenberg qui me poursuivait à Saint-Dizier, tandis que ce n'était que Winzingenrode, et sans cette autre bête qui fut cause que je courus après à Troyes, où je comptais manger quarante mille Autrichiens et n'y trouvai pas un chat, j'eusse marché sur Paris ; j'y serais arrivé avant les alliés, et je n'en serais pas où j'en suis ; mais j'ai toujours été mal entouré ; et puis ces flageorneurs de préfets qui m'assuraient que la levée en masse se faisait avec le plus grand succès ; enfin, ce traître de Marmont qui a achevé la chose..... Mais il y a encore d'autres maréchaux tout aussi mal intentionnés, entre autres Suchet, que j'ai, au reste, toujours connu, lui et sa femme, pour des intrigants... Il parla encore long-temps des torts et de la mauvaise conduite du sénat envers lui et envers la France, accusa particulièrement le nouveau gouvernement de ce qu'il n'employait pas la caisse qu'on lui avait enlevée pour payer l'armée, mais de ce que ce gouvernement considérait cet argent comme appartenant à la couronne, et se l'appropriait. A quelque distance de Briare, nous rencontrâmes les équipages de cour de Napoléon, plusieurs voitures de munitions lourde-*

ment chargées, et des chevaux de selle, qui, d'après son ordre, devaient aller en avant, par Auxerre, Lyon et Grenoble, à Savonne, où ils devaient s'embarquer pour l'île d'Elbe. Il ne pouvait cependant pas se servir, dans ce pays, de ces équipages d'apparat, qui n'étaient bons tout au plus qu'à montrer aux habitants comme objets de curiosité, les chemins y étant impraticables. Ce jour, nous allâmes jusqu'à Nevers; l'accueil qu'on nous fit en cet endroit fut le même qui nous avait été fait dans les villes précédentes; on jurait après nous, on nous adressait mille invectives jusque sous nos fenêtres, tandis qu'au contraire, on ne se lassait pas de crier *Vive l'empereur!* Le 22, à six heures du matin, nous partîmes. Le major Klamm arriva de Paris, avec les ordres nouveaux des autorités françaises, pour le gouverneur de l'île d'Elbe, qui assuraient à l'empereur la propriété de tout ce qui était relatif à la défense militaire, de toute l'artillerie et de toutes les munitions de guerre qui se trouvaient dans cette île. Le comte Klamm se réunit au général Koller et continua le voyage avec nous. Les derniers détachements de la garde, qui devaient accompagner l'empereur, se trouvaient à Nevers: ils l'escortèrent encore jusqu'à Villeneuve-sur-Allier; et, dès-lors, Napoléon ne trouva plus que des corps cosaques et autrichiens destinés à l'escorte. Il refusa d'être accompagné par ces soldats étrangers, pour n'avoir pas l'air d'un prisonnier d'État, et dit: *Vous voyez bien que je n'en ai aucunement besoin.* Il passa la nuit à Beaune, et partit, le 23, à neuf heures du matin. Les cris de *Vive l'empereur!* cessèrent dès que les troupes françaises ne furent plus avec nous. A Moulins, nous vîmes les premières cocardes blanches, et les habitants nous reçurent aux acclamations de *Vivent les alliés!* Le colonel Campbell partit de Lyon en avant, pour aller chercher à Toulon ou à Marseille une frégate anglaise qui pût, d'après le vœu de Napoléon, le conduire

dans son île. A Lyon, où nous passâmes vers les onze heures du soir, il s'assembla quelques groupes qui crièrent *Vive Napoléon!* Le 24, vers midi, nous rencontrâmes le maréchal Augereau près de Valence. L'empereur et le maréchal descendirent de voiture; Napoléon ôta son chapeau et tendit les bras à Augereau, qui l'embrassa, mais sans le saluer. *Où vas-tu comme ça?* lui dit l'empereur, en le prenant par le bras, *tu vas à la cour?* Augereau répondit que, pour le moment, il allait à Lyon. Ils marchèrent près d'un quart d'heure ensemble, en suivant la route de Valence. Je sais de bonne source le résultat de cet entretien. L'empereur fit au maréchal des reproches sur sa conduite envers lui, et lui dit: *Ta proclamation est bien bête; pourquoi des injures contre moi? il fallait simplement dire: Le vœu de la nation s'étant prononcé en faveur d'un nouveau souverain, le devoir de l'armée est de s'y conformer. Vive le roi! vive Louis XVIII!* Augereau alors se mit aussi à tutoyer Bonaparte, et lui fit à son tour d'amers reproches sur son insatiable ambition, à laquelle il avait tout sacrifié, même le bonheur de la France entière. Ce discours fatigant Napoléon, il se tourna avec brusquerie du côté du maréchal, l'embrassa, lui ôta encore son chapeau et se jeta dans sa voiture. Augereau, les mains derrière le dos, ne déranger pas sa casquette de dessus sa tête, et seulement, lorsque l'empereur fut remonté dans sa voiture, il lui fit un geste méprisant de la main, en lui disant adieu. En s'en retournant, il adressa un salut très-gracieux aux commissaires. L'empereur, toujours fidèle à son amour pour la vérité, dit au général Koller, une heure après: *Je viens d'apprendre, à l'instant même, l'infâme proclamation d'Augereau; si je l'eusse connue lorsque je l'ai rencontré, je lui aurais bien lavé la tête.* Nous trouvâmes à Valence des troupes françaises du corps d'Augereau, qui avaient arboré la

cocarde blanche, et qui cependant rendirent à l'empereur tous les honneurs dus à son rang. Le mécontentement des soldats se manifesta visiblement lorsqu'ils nous virent à sa suite. Mais ce fut là son dernier triomphe; car, nulle part ailleurs, il n'entendit plus de *vivat*. Le 25, nous arrivâmes à Orange; nous fûmes reçus aux cris de *Vive le roi! Vive Louis XVIII!*... Le même jour, l'empereur trouva un peu en avant d'Avignon, à l'endroit où l'on devait changer de chevaux, beaucoup de peuple rassemblé, qui l'attendait à son passage, et qui nous accueillit aux cris de *Vive le roi! Vivent les alliés! A bas Nicolas! à bas le tyran, le coquin, le mauvais gueux!*... Cette multitude vomit encore contre lui mille invectives. Nous fîmes tout ce que nous pûmes pour arrêter ce scandale, et diviser la foule qui assaillait sa voiture; nous ne pûmes obtenir de ces forcenés qu'ils cessassent d'insulter l'homme, qui, disaient-ils, les avait rendus si malheureux, et qui n'avait d'autre désir que d'augmenter encore leur misère. Enfin, d'après nos remontrances, ils se rendirent et crurent être très-modérés en ne lui faisant plus entendre que les cris de *Vivent les alliés, nos libérateurs, le généreux empereur de Russie, et le bon roi Frédéric-Guillaume!* Ils voulurent même forcer le cocher de l'empereur à crier *vive le roi!* Il s'y refusa, et alors un de ces hommes, qui était armé, tira le sabre contre lui; heureusement on l'empêcha de frapper, et, les chevaux se trouvant alors attelés, on les fit partir au grand galop, et si vite que nous ne pûmes rejoindre l'empereur qu'à un quart de lieue d'Avignon. Dans tous les endroits que nous traversâmes, il fut reçu de la même manière. A Orgon, petit village où nous changâmes de chevaux, la rage du peuple était à son comble. Devant l'auberge même où il devait s'arrêter, on avait élevé une potence à laquelle était suspendu un mannequin en uniforme français, couvert de sang,

avec une inscription placée sur la poitrine et ainsi conçue : *Tel sera tôt ou tard le sort du tyran!* Le peuple se cramponnait à la voiture de Napoléon et cherchait à le voir pour lui adresser les plus fortes injures. L'empereur se cachait derrière le général Bertrand le plus qu'il pouvait; il était pâle et défait, ne disant pas un mot. A force de pérorer le peuple, nous parvîmes à le sortir de ce mauvais pas. Le comte de Schuwaloff, à côté de la voiture de Bonaparte, harangua la populace en ces termes : « N'avez-vous pas honte d'insulter un malheureux sans défense ? Il est assez humilié par la triste situation où il se trouve, lui qui s'imaginait donner des lois à l'univers, et qui se voit aujourd'hui à la merci de votre générosité ! Abandonnez-le à lui-même : regardez-le ; vous voyez que le mépris est la seule arme que vous devez employer contre cet homme, qui a cessé d'être dangereux. Il se rait au-dessous de la nation française d'en prendre une autre vengeance ! » Le peuple applaudissait à ce discours, et Bonaparte, voyant l'effet qu'il produisait, faisait des signes d'approbation au comte Schuwaloff ; il le remercia ensuite du service qu'il lui avait rendu. A un quart de lieue endecà d'Orgon, croyant indispensable la précaution de se déguiser, il mit une mauvaise redingote bleue, un chapeau rond sur sa tête, avec une cocarde blanche, et monta un cheval de poste pour galoper devant sa voiture, voulant passer ainsi pour un courrier. Comme nous ne pouvions le suivre, nous arrivâmes à Saint-Canat bien après lui. Ignorant les moyens qu'il avait pris pour se soustraire au peuple, nous le croyions dans le plus grand danger, car nous voyions sa voiture entourée de gens furieux, qui cherchaient à ouvrir les portières ; elles étaient heureusement bien fermées. ce qui sauva le général Bertrand. La tenacité des femmes nous étonna le plus ; elles nous suppliaient de le leur livrer, disant : « Il l'a si bien mérité

« par ses torts envers nous et envers vous-mêmes, que nous ne vous demandons qu'une chose juste, » A une demi-lieue de Saint-Canat, nous atteignîmes la voiture de l'empereur, qui, bientôt après, entra dans une mauvaise auberge située sur la grande route, et appelée *la Calade*. Nous l'y suivîmes; et ce n'est qu'en cet endroit que nous apprîmes et le travestissement dont il s'était servi, et son arrivée dans cette auberge, à la faveur de ce bizarre accoutrement. Il n'avait été accompagné que d'un seul courrier; sa suite, depuis le général jusqu'au marmiton, était parée de cocardes blanches, dont ils paraissaient s'être pourvus à l'avance. Son valet de chambre, qui vint au-devant de nous, nous pria de faire passer l'empereur pour le colonel Campbell, parce qu'en arrivant, il s'était annoncé pour tel à l'hôtesse. Nous promîmes de nous conformer à ce désir, et j'entrai le premier dans une espèce de chambre, où je fus frappé de trouver le ci-devant souverain du monde plongé dans de profondes réflexions, la tête appuyée dans ses mains. Je ne le reconnus pas d'abord, et je m'approchai de lui. Il se leva en sursaut, en entendant quelqu'un marcher, et me laissa voir son visage arrosé de larmes. Il me fit signe de ne rien dire, me fit asseoir auprès de lui, et, tout le temps que l'hôtesse fut dans la chambre, il ne me parla que de choses indifférentes. Mais lorsqu'elle sortit, il reprit sa première position. Je jugeai convenable de le laisser seul; il nous fit cependant prier de passer de temps en temps dans sa chambre pour ne pas faire soupçonner sa présence. Nous lui fîmes savoir qu'on était instruit que le colonel Campbell avait passé la veille justement par cet endroit, pour se rendre à Toulon. Il résolut aussitôt de prendre le nom de lord Burghersh. On se mit à table; mais, comme ce n'étaient pas ses cuisiniers qui avaient préparé le dîner, il ne pouvait se résoudre à prendre aucune nourriture, dans la crainte d'é-

tre empoisonné. Cependant, nous voyant manger de bon appétit, il eut honte de nous faire voir les terreurs qui l'agitaient, et prit de tout ce qu'on lui offrit; il fit semblant d'y goûter, mais il renvoyait les mets sans y toucher; quelquefois, il jetait sous la table ce qu'il avait accepté pour faire croire qu'il l'avait mangé. Son dîner fut composé d'un peu de pain et d'un flacon de vin, qu'il fit retirer de sa voiture et qu'il partagea même avec nous. Il parla beaucoup, et fut d'une amabilité très-remarquable. Lorsque nous fûmes seuls, et que l'hôtesse qui nous servait fut sortie, il nous fit connaître combien il croyait sa vie en danger; il était persuadé que le gouvernement français avait pris des mesures pour le faire enlever ou assassiner dans cet endroit. Mille projets se croisaient dans sa tête sur la manière dont il pourrait se sauver; il rêvait aussi aux moyens de tromper le peuple d'Aix, car on l'avait prévenu qu'une très-grande foule l'attendait à la poste. Il nous déclara donc que ce qui lui semblait le plus convenable, c'était de retourner jusqu'à Lyon, et de prendre de là une autre route pour s'embarquer en Italie. Nous n'aurions pu, en aucun cas, consentir à ce projet, et nous cherchâmes à le persuader de se rendre directement à Toulon ou d'aller par Digne à Fréjus. Nous tâchâmes de le convaincre qu'il était impossible que le gouvernement français pût avoir des intentions si perfides à son égard, sans que nous en fussions instruits, et que la populace, malgré les indécences auxquelles elle se portait, ne se rendrait pas coupable d'un crime de cette nature. Pour nous mieux persuader, et pour nous prouver jusqu'à quel point ses craintes, selon lui, étaient fondées, il nous raconta ce qui s'était passé entre lui et l'hôtesse, qui ne l'avait pas reconnu. « Eh bien! lui avait-elle dit, avez-vous rencontré Bonaparte? — Non, avait-il répondu. — Je suis curieuse, continua-t-elle, de voir s'il pourra se sauver; je crois

« toujours que le peuple va le mas-
 « sacrer : aussi faut-il convenir qu'il
 « l'a bien mérité, ce coquin-là ! Dites-
 « moi donc, on va l'embarquer pour
 « son île ? — *Mais, oui.* — On le noiera,
 « n'est-ce pas ? — *Je l'espère bien,* lui
 « répliqua Napoléon. » *Vous voyez*
donc, ajouta-t-il, à quel danger je suis
exposé. Alors il recommença à nous
 fatiguer de ses inquiétudes et de ses
 irrésolutions. Il nous pria même d'exa-
 miner s'il n'y avait pas quelque part
 une porte cachée par laquelle il pour-
 rait s'échapper, ou si la fenêtre dont
 il avait fait fermer les volets en arri-
 vant, n'était pas trop élevée pour pou-
 voir sauter et s'évader ainsi. La fenê-
 tre était grillée en dehors, et je le mis
 dans un embarras extrême en lui com-
 muniquant cette découverte. Au moin-
 dre bruit, il tressaillait et changeait
 de couleur. Après dîner, nous le lais-
 sâmes à ses réflexions, et comme, de
 temps en temps, nous entrions dans
 sa chambre, d'après le désir qu'il en
 avait témoigné, nous le trouvions tou-
 jours en pleurs. Il s'était rassemblé
 dans cette auberge beaucoup de per-
 sonnes : la plupart étaient venues d'Aix
 soupçonnant que notre long séjour
 était occasionné par la présence de
 l'empereur Napoléon. Nous tâchions
 de leur faire accroire qu'il avait pris
 les devants ; mais elles ne voulaient
 pas ajouter foi à nos discours. Elles
 nous assuraient qu'elles ne voulaient
 pas lui faire de mal, mais seulement
 le contempler, pour voir quel effet
 produisait sur lui le malheur ; qu'elles
 lui feraient tout au plus, de vive voix,
 quelques reproches, ou qu'elles lui
 diraient la vérité, qu'il avait si rare-
 ment entendue. Nous fîmes tout ce
 que nous pûmes pour les détourner
 de ce dessein, et nous parvîmes à
 les calmer. Un individu, qui nous pa-
 rut un homme de marque, s'offrit de
 faire maintenir l'ordre et la tranquilli-
 té à Aix, si nous voulions le charger
 d'une lettre pour le maire de cette
 ville. Le général Koller communiqua
 cette proposition à l'empereur, qui l'ac-
 cueillit avec plaisir. Cette personne fut

donc envoyée, avec une lettre, auprès
 du magistrat. Elle revint avec l'assu-
 rance que les bonnes dispositions du
 maire empêcheraient tout tumulte d'a-
 voir lieu. L'aide-de-camp du général
 Schuwaloff vint dire que le peuple,
 qui était ameuté dans la rue, s'était
 presque entièrement retiré. L'empe-
 reur résolut de partir à minuit. Par
 une prévoyance exagérée, il prit en-
 core de nouveaux moyens pour n'être
 pas reconnu. Il contraignit, par ses in-
 stances, l'aide-de-camp du général
 Schuwaloff de se vêtir de la redingotte
 bleue et du chapeau rond, avec les-
 quels il était arrivé dans l'auberge,
 afin, sans doute, qu'en cas de nécessi-
 té, l'aide-de-camp fût insulté ou même
 assassiné à sa place. Bonaparte, qui
 alors voulut se faire passer pour un
 colonel autrichien, mit l'uniforme du
 général Koller, se décora de l'ordre
 de Marie-Thérèse, que portait le gé-
 néral, mit sa casquette de voyage sur
 sa tête, et se couvrit du manteau du
 général Schuwaloff. Après que les
 commissaires des puissances alliées
 l'eurent ainsi équipé, les voitures a-
 vancèrent ; mais, avant de descendre,
 nous fîmes une répétition, dans notre
 chambre, de l'ordre dans lequel nous
 devons marcher. Le général Drouot
 ouvrait le cortège ; venait ensuite le
 soi-disant empereur, l'aide-de-camp
 du général Schuwaloff, ensuite le gé-
 néral Koller, l'empereur, le général
 Schuwaloff et moi, qui avais l'honneur
 de faire partie de l'arrière-garde, à
 laquelle se joignit la suite de l'empe-
 reur. Nous traversâmes ainsi la foule
 ébahie, qui se donnait une peine ex-
 trême pour tâcher de découvrir par-
 mi nous celui qu'elle appelait son ty-
 ran. L'aide-de-camp de Schuwaloff
 (le major Olewieff) prit la place de
 Napoléon dans sa voiture, et Napo-
 léon partit avec le général Koller dans
 sa calèche. Quelques gendarmes, dé-
 pêchés à Aix par ordre du maire,
 dissipèrent le peuple qui cherchait à
 nous entourer, et notre voyage se con-
 tinua fort paisiblement. Une circons-
 tance que je voudrais omettre, mais

que ma qualité d'historien ne me permet pas de passer sous silence, c'est que notre intimité avec l'empereur, auprès duquel nous étions sans cesse dans la même chambre, nous fit découvrir qu'il était attaqué d'une maladie galante; il s'en cachait si peu, qu'il employait en notre présence les remèdes nécessaires; et nous apprîmes de son médecin, que nous questionnâmes, qu'il en avait été attaqué à son dernier voyage à Paris. Partout nous trouvâmes des rassemblements, qui nous recevaient aux cris les plus vifs de *Vive le roi!* On vociférait aussi des injures contre Napoléon, mais il n'y eut aucune tentative inquiétante. Toutefois l'empereur ne se rassurait pas, il restait toujours dans la calèche du général autrichien, et il commanda au cocher de fumer, afin que cette familiarité pût dissimuler sa présence. Il pria même le général Koller de chanter, et, comme celui-ci lui répondit qu'il ne savait pas chanter, Bonaparte lui dit de siffler. C'est ainsi qu'il poursuivait sa route, caché dans un des coins de la calèche, faisant semblant de dormir, bercé par l'agréable musique du général et encensé par la fumée du cocher. —

Tels sont les détails curieux et peu connus, mais d'une authenticité incontestable, que contient cette relation remarquable. Nous ne nierons pas que Napoléon ne se soit trouvé dans cette occasion en un véritable péril, et que ses terreurs n'aient été par conséquent très-fondées. Son ministre de la police Rovigo l'avait prévenu; au moment du départ de Fontainebleau, d'un complot contre sa personne; et il est sûr qu'à cette époque il y eut plusieurs projets formés dans le même but, notamment par Maubreuil qui, pour cela, avait reçu, avant l'abdication, des ordres et des pouvoirs dont plus tard il se servit pour une escroquerie. Le cortège marchant

à petites journées, ce voyage dura près d'une semaine, et, pendant tout ce temps, le grand homme, devenu bien petit, donna aux commissaires et à toute son escorte une véritable comédie. Est-ce donc ainsi qu'en agirent, dans des circonstances analogues, les César, les Charles XII, les Frédéric II, et tant de grands hommes auxquels on l'a souvent comparé, mais dont, en cette occasion, il s'est séparé par un immense intervalle? Près d'arriver au lieu de l'embarquement, on rencontra une sœur de Napoléon, la princesse Borghèse, ignorant encore les événements qui venaient de précipiter de si haut sa famille. Quand on lui raconta toutes les infortunes, toutes les humiliations qu'avait éprouvées son frère, elle dit, à plusieurs reprises: *Cela ne se peut pas; il serait mort!* Quand elle le vit bien portant, elle s'évanouit, et parut près d'expirer elle-même. Arrivé à Fréjus, dans ce même port où il avait débarqué, quatorze ans auparavant, pour renverser le gouvernement directorial et se mettre à sa place, il parut mécontent de ne pas y trouver un brick de la marine française, qui lui avait été assuré par le traité de Fontainebleau, et qu'il devait garder à l'île d'Elbe, pour un usage que, dès-lors, il prévoyait sans doute. Ce fut sur ce même bâtiment, qu'on lui envoya plus tard, que, quelques mois après, il revint en France. Le commissaire britannique lui ayant proposé une frégate anglaise, il l'accepta avec beaucoup d'empressement, et s'embarqua, le 28 avril, avec toute sa suite et les généraux Bertrand et Drouot. Sa troupe, de 400 hommes de la garde impériale, sous les ordres du général Cambonne, alla par terre jusqu'à Livourne. D'après une relation anglaise

que nous avons sous les yeux ; il fut extrêmement gai pendant la traversée ; et il causa beaucoup avec le capitaine, avec le commissaire anglais et le commissaire autrichien. Les deux autres l'avaient quitté à Fréjus. Le 4 mai, arrivé en face de Porto-Ferrajo, capitale de l'île, on y apprit que les habitants s'étaient mis en révolte à l'occasion des derniers événements, les uns adhérant au gouvernement des Bourbons, les autres s'y refusant. La présence de Napoléon et l'appât des richesses qu'il allait apporter réunirent bientôt tout le monde. Le gouverneur et toutes les autorités vinrent au-devant de lui, et il fut conduit en grand cortège à l'hôtel-de-ville. Toute la population de cette île n'allait pas au-delà de douze mille âmes, sur un territoire de trente lieues carrées, très-fertile en fruits, vignobles, et d'une belle végétation. Le commerce y était actif, et les mines d'un produit de cinq cent mille francs. Il demanda aussitôt si ce revenu lui appartenait ; et, sur la réponse qu'il en avait fait don à la Légion-d'Honneur, il dit : « A quoi pensais-je donc de donner ainsi tout ce que je possédais ! » Deux jours après, il fit à cheval le tour de son empire. Ce fut une espèce de reconnaissance militaire. Ayant aperçu un petit flot abandonné par crainte des corsaires barbaresques, il le fit occuper par un détachement de trente hommes, disant : « Les Parisiens vont dire « que je fais encore des conquêtes ! » Cette île d'Elbe était réellement d'une assez bonne défense. Bonaparte y trouva trois cents pièces de canon dans les forts ; il en fut enchanté, et, dans un de ces moments d'effusion auxquels il se livrait quelquefois, il lui arriva de dire au commissaire autrichien, qui resta près de lui pen-

dant près d'un mois : « A présent, je « ne crains personne ; j'ai de quoi me « défendre. » Dès-lors, pour compléter son système de défense, il annonça qu'il voulait recruter des soldats, et il lui en vint en assez grand nombre de France, d'Italie et surtout de la Corse, qu'il préférait aux autres. Il annonça en même temps des projets de fortifications, de routes, de constructions beaucoup au-delà de ce qu'il pouvait faire avec ses revenus apparents, que même il ne recevait pas, le gouvernement français n'ayant point rempli ses engagements à cet égard. Il s'en plaignit amèrement, et l'on dut voir par là que son projet n'était pas de rester long-temps dans cette position. Cependant il pouvait y vivre heureux, si la paix et le repos eussent été dans son âme. Sa mère, sa sœur Pauline et presque toute sa famille le visitèrent successivement, et il se mit bientôt en relation avec la cour de Naples. Une dame polonaise, d'une rare beauté, qu'il avait connue à Varsovie en 1807, vint aussi le voir avec un enfant de sept ans ; mais il les tint soigneusement cachés, espérant toujours que Marie-Louise viendrait le joindre, et qu'elle lui amènerait son fils. On pense bien qu'il y avait, dans cette espérance, beaucoup moins de tendresse que de politique. Dès-lors, sans cesse occupé de ses projets de retour, il avait des rapports suivis avec toute la France, surtout avec Paris et les chefs de l'armée qui, à peu d'exceptions près, étaient restés les mêmes. Ce fut, sans nul doute, une grande faute des Bourbons ; ce fut celle qui contribua le plus à les perdre. Ces chefs, pour la plupart, ne devaient leur avancement, obtenu dans la révolution, qu'à leur haine pour l'ancienne monarchie ; tous avaient des

torts envers elle, et tous, par conséquent, craignaient de la voir rétablir. L'armée n'étant pas licenciée comme elle le fut l'année suivante, et les cadres étant remplis par les prisonniers de guerre et les garnisons de l'Allemagne et de l'Italie, elle conserva les mêmes opinions, le même dévouement, et fut, par conséquent, très-hostile à la restauration, qu'elle regarda comme un retour complet à l'ancien régime, comme une véritable contre-révolution : ce qui, certes, était bien loin de la vérité. Napoléon ne s'y trompa pas ; il comprit parfaitement que le système d'innovation et de *constitutionalisme* dans lequel Louis XVIII était entré ne pouvait manquer de lui offrir des chances très-favorables. Il avait dit d'abord que ce prince n'aurait qu'à se mettre dans le lit qu'il lui avait fait, et ne devait en changer que les draps ; mais quand il vit ce prince défaire, au contraire, complètement le lit très-monarchique qu'il avait trouvé, et n'en conserver que les draps, c'est-à-dire les entours, le personnel, il ne douta pas d'une chute prochaine, et ne songea qu'aux moyens d'en tirer parti pour son propre compte. Il eut des correspondances sur tous les points de l'Europe, et particulièrement à Paris, où de grandes dames de l'empire, entre autres la duchesse de Saint-Leu (la reine Hortense), ouvrirent leurs salons à tout ce qui voulut entrer dans la conspiration, qui eut aussi ses journaux, ses correspondants et ses agents dans toutes les administrations. Et il faut avouer que, par leur faiblesse et leur aveuglement, les Bourbons secondèrent merveilleusement toutes les entreprises qui se firent contre eux. C'était pour réparer les torts, pour cicatriser les plaies de

la révolution qu'ils étaient revenus de l'exil ; et on les vit se livrer à toutes ses théories, faire toutes les concessions qui avaient perdu Louis XVI. « On se trompe sur le caractère des Français, » dit alors Napoléon au commissaire « Campbell, en supposant que, par des raisonnements et en leur octroyant une charte, on pourra les déterminer à languir dans un état de paix qu'ils croient sans honneur.... Cette nation est vaine et belliqueuse. Malgré les malheurs que les guerres de Louis XIV ont attirés sur elle, la mémoire de ce prince est vénérée en France, à cause de l'éclat de ses victoires et de la magnificence de sa cour... Le règne de Louis XV, qui fut plus paisible, est regardé comme une époque honteuse. La bataille de Rosbach a amené la révolution... »

Ces pensées de Napoléon sont peu flatteuses, mais elles ne sont que trop vraies. D'ailleurs, tous les peuples sont les mêmes : l'histoire prouve que les chefs qui les ont le plus habilement gouvernés sont ceux qui, tout en caressant leur vanité, les ont le plus opprimés. C'est d'après cette conviction, nous n'en doutons pas, que Napoléon régla sa politique, et c'est à ce système qu'il dut ses plus grands succès. Pour lui la capitulation de Fontainebleau était une journée de Rosbach, et l'on conçoit qu'il n'ait pas voulu finir sa vie et passer à la postérité sans s'être relevé de cet abaissement. Ce fut surtout vers le mois d'octobre 1814, que sa résolution de retourner en France devint plus absolue. Sa correspondance avec Paris était si bien organisée, qu'il savait ce qui s'y passait beaucoup mieux que le roi lui-même, qui avait pris pour son directeur de police un homme suspect à tous les partis et

dont le confident, ancien secrétaire de Napoléon, envoyait tous les rapports à l'île d'Elbe avant de les remettre à Louis XVIII. Alors on le vit changer entièrement de manière de vivre : il parut renoncer tout-à-fait à ses projets d'embellissement et à ses constructions que le besoin d'argent, il est vrai, ne lui permettait guère de poursuivre. Le gouvernement royal de France ne lui avait pas encore payé le plus faible à-compte des deux millions par an stipulés au traité de Fontainebleau : c'était un tort ; on ne peut le nier, puisque l'engagement était formel et pris en face des puissances alliées. On conviendra que Louis XVIII eût mieux fait de payer cette somme avec exactitude et d'en surveiller l'emploi. Mais il faut dire, à la honte de son gouvernement, que cette surveillance, qui était pour les Bourbons d'un si haut intérêt, fut complètement nulle. La moindre croisière, la correspondance la plus facile, eussent averti le gouvernement royal, et la présence d'une simple frégate eût rendu toute sortie de l'île impossible. Les relations avec le continent s'étaient singulièrement multipliées, et l'on voyait sans cesse arriver de Naples, de Vienne et de Paris, de nouveaux émissaires. La réconciliation avec Murat était connue de tout le monde, et l'on savait même qu'il devait prendre une grande part aux projets d'agression contre la France. Tout était convenu et préparé dès le mois de février ; l'époque du départ était fixée aux premiers jours d'avril ; mais, informé, par sa correspondance de Vienne, que la résolution de le transporter dans une île lointaine allait être prise au Congrès, Napoléon sentit la nécessité de se hâter. — Ce fut le 26 février qu'il s'embarqua avec sa petite armée et sa flottille, composée d'un

brick et de six autres petits bâtiments, portant en tout onze cents hommes, dont la moitié étaient des soldats de la vieille garde, commandés par Cambronne, et l'autre des recrues faites principalement en Corse. La rencontre d'une frégate française, avec pavillon blanc, donna une vive inquiétude ; mais il se trouva que le capitaine du brick impérial connaissait le commandant de la frégate ; ils se saluèrent fort poliment. Ce dernier ayant demandé des nouvelles de l'empereur, celui-ci répondit lui-même qu'il se portait fort bien, et chacun continua sa route. Un autre danger que courut Napoléon, dans cette navigation de cinq jours, ce fut d'être atteint par le commissaire anglais Campbell, qui était resté à l'île d'Elbe depuis l'arrivée de Bonaparte, et qui paraissait vivre avec lui dans la meilleure intelligence. Deux jours avant le départ de la flottille impériale, Campbell avait quitté son poste, pour se rendre à Livourne, où l'on a dit qu'il était attiré par les charmes d'une belle Italienne. Quoi qu'il en soit, voyant à son retour que tout le monde était parti, il se hâta de courir, avec sa corvette, après la flottille impériale ; et il a dit qu'il l'eût exterminée s'il avait pu l'atteindre. Mais il était trop tard ; quand il fut en vue de la côte de France, le débarquement s'opérait fort paisiblement dans le petit port de Cannes, peu éloigné de celui de Fréjus, où, quinze ans auparavant, Napoléon avait débarqué avec non moins de bonheur, pour marcher comme en ce moment à la conquête du trône. Campbell, fort désappointé, revint aussitôt à l'île d'Elbe, où il ne trouva plus que la mère et la sœur de l'empereur, qui avaient donné une grande fête le jour même de son départ, et qui affir-

mèrent qu'elles ignoraient complètement les projets de Napoléon. Cette négligence du commissaire anglais a été interprétée de plusieurs façons, et beaucoup ont pensé qu'elle n'était que la conséquence de ses instructions ministérielles. Nous ne croyons pas assez à la loyauté britannique, pour repousser une aussi grave accusation : ce qui nous dispose, au contraire, à y ajouter foi, c'est que le colonel ne reçut pas, que nous sachions, la moindre réprimande pour une telle faute ; qu'il obtint même, plus tard, de son gouvernement, des missions d'une très-haute importance ; et que, lorsqu'il fut accusé pour ce fait à la Chambre des communes, les ministres le défendirent avec beaucoup de chaleur (*voy. CAMPBELL, LX, 48.*) Il n'est pas facile, toutefois, de comprendre l'intérêt qu'avait alors l'Angleterre à protéger l'évasion de Bonaparte. On sait bien que, dans la discussion du traité de Paris et dans celles qui suivirent, au Congrès de Vienne, les puissances étaient peu d'accord entre elles ; que plusieurs fois, ainsi que le raconte le marquis de Londonderry dans son Histoire de cette époque, elles furent sur le point de reprendre les armes : mais nous ne voyons pas que la présence de Napoléon sur le continent pût les rapprocher, ni même favoriser aucune d'elles. Les combinaisons ou les mystères de la politique anglaise ne sont pas faciles à pénétrer. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'en fin de compte, les puissances alliées, et surtout l'Angleterre, gagnèrent beaucoup à cet événement, que la France y perdit une partie de son territoire, de fortes places, et qu'elle fut frappée d'énormes contributions de guerre, dont l'Angleterre se fit allouer une bonne part. Elle la payait, il

est vrai, de son sang à Waterloo : mais si cette victoire lui coûta cher, si elle fut vivement disputée, c'est incontestablement la plus brillante, la plus avantageuse que ses armes aient jamais remportée. — Ce fut le 1^{er} mars 1815 que la flottille de Napoléon opéra, sans le moindre obstacle, son débarquement dans le port de Cannes ; ce dont les correspondants, les agents de la conspiration à Paris étaient tellement prévenus que, plus d'un mois auparavant, ils disaient, ils imprimaient dans leurs journaux, qu'ils corrigeraient d'un coup de canne l'insolence des royalistes. La police royale n'en était pas moins fort tranquille ; et il n'y avait pas même sur la côte une ombre de surveillance. On rapporte que les ministres de Louis XVIII se prenaient à rire dédaigneusement, quand on leur parlait des dangers, pour la royauté, du voisinage de Napoléon. L'un des hommes les plus distingués de ce parti, qui depuis a été ministre lui-même, nous a dit que, trois mois avant la catastrophe, il avait remis à M. de Blacas, en mains propres, tout le plan de la conspiration, tel qu'il fut exécuté plus tard. On raconte aussi que le ministre de l'intérieur, l'abbé de Montesquiou, laissa pendant plusieurs jours, fermées sur son bureau, des dépêches dans lesquelles le préfet du Var lui donnait sur la même affaire les avertissements les plus positifs. Cependant la première tentative de Napoléon, après son débarquement, ne fut point heureuse ; et, s'il eût trouvé, sur son chemin, deux officiers comme le commandant d'Antibes, tout était perdu pour lui. Les vingt-cinq hommes de sa garde qu'il envoya, pour prendre possession de cette petite place, au nom de l'empereur, restèrent pri-

sonniers, et les portes de la ville furent refermées sur eux. Lorsqu'on vint annoncer cette fâcheuse nouvelle à Napoléon, quelques-uns de ses officiers voulaient qu'on allât aussitôt enlever la place de vive force ; mais il fut plus habile en ne perdant pas de temps à cette inutile entreprise : « C'est à Paris, leur dit-il, que nous prendrons Antibes, » et il continua de marcher avec une extrême diligence. On crut d'abord qu'il passerait par la Provence, en suivant la route la plus fréquentée ; mais il n'avait pas oublié les scènes d'Orange et d'Orgon. D'ailleurs, il ne pouvait point compter sur Masséna, qui commandait pour le roi à Marseille. Ayant demandé plus tard au maréchal s'il l'aurait arrêté : « Je ne sais pas, » répondit franchement celui-ci ; « mais vous avez bien fait de prendre un autre chemin. » Ce fut donc avec raison qu'il aima mieux s'enfoncer dans les défilés des Alpes, où il ne devait rencontrer aucune mauvaise disposition. D'ailleurs c'était à Grenoble qu'il allait trouver tous les régiments que les ministres de Louis XVIII venaient de réunir si à propos sur le même point, pour appuyer, disaient-ils, une prétention diplomatique dont nous ne comprenons ni l'objet ni le but. Le premier corps que rencontra Napoléon, après huit jours de marche, à quelques lieues de Grenoble, fut un bataillon d'infanterie, dont le chef, homme d'honneur, étranger à tous les complots, était décidé à faire son devoir. Le premier coup de fusil allait être tiré ; il eût certainement été suivi de beaucoup d'autres, et la destinée de cette audacieuse entreprise en dépendait. Napoléon le sentit parfaitement, et il montra, dans une position si périlleuse, autant de courage que de présence d'esprit.

Cambronne marchait en avant de sa petite armée, avec cent grenadiers. Dès qu'il voit le bataillon s'apprêter à la résistance, il arrête sa troupe, et prévient son maître. Aussitôt Napoléon s'avance tout seul, vêtu, selon son usage, d'une capote grise ; puis, s'approchant du bataillon, il découvre sa poitrine et s'écrie : « Qu'il tire, celui qui veut tuer son empereur ; le voilà ! » Tous aussitôt abaissent leurs armes, et l'entourent en criant *Vive l'empereur !* Les grenadiers accourent, se mêlent parmi eux ; ils poussent des cris de joie, et tous ensemble marchent vers Grenoble. A peine ont-ils fait quelques pas, qu'ils rencontrent le colonel Labédoyère, depuis long-temps enrôlé dans le complot, et qui amenait à l'empereur son régiment avec des aigles substituées au drapeau royal, et les trois couleurs à la cocarde blanche ; ce fut un puissant renfort. Napoléon eut alors une véritable armée ; et quelques paysans des environs vinrent s'y réunir. Il n'est pas inutile de remarquer que tout cela se passait non loin de Vizille, de ce village célèbre, où parurent, en 1789, les premiers germes de nos révolutions, où, deux ans après l'invasion napoléonienne, devaient se manifester encore ces symptômes de désordre et d'émeute qui furent si énergiquement réprimés par le général Donadieu. Bonaparte ne fut certainement jamais le partisan ni le protecteur de semblables désordres ; mais il venait d'adopter un autre système. Il croyait ne pouvoir réussir dans ses projets que par l'appui des révolutionnaires, et il s'était jeté dans leurs bras. C'est pour cela que, dans ses allocutions aux paysans du Dauphiné, on l'entendit, avec quelque surprise, répéter toutes les accusations banales, tous

les lieux communs dont ce parti se servait depuis six mois pour saper et discréditer le pouvoir des Bourbons. « Ils veulent rétablir les dîmes, les privilèges, vous attacher à la glèbe, leur dit-il; ils veulent vous faire payer les droits féodaux, rendre les biens que vous avez acquis, etc.; etc. » Et, dans les proclamations qu'il adressa au peuple français, il répéta à peu près les mêmes banalités, qu'il accompagna d'une espèce de bulletin des derniers événements de la guerre, où il attribua les torts à Marmont et à Augereau. Pour les troupes, c'était un autre langage; car personne ne sut mieux que lui, dans de pareilles circonstances, parler à chacun comme il convenait: « *Vous êtes la grande nation,* » disait-il aux soldats; *nous irons ensemble à la gloire.* » Et ce langage, sur les habitants comme sur les soldats, semblait produire un effet électrique. Napoléon entra, le jour même à Grenoble, aux applaudissements de toute la population. Le lendemain, les autorités vinrent lui rendre hommage spontanément, à l'exception de la Cour royale, qui, par une espèce de transaction, se présenta sans prononcer de discours. Il partit pour Lyon, aussitôt après, à la tête d'une armée qui, à chaque instant, s'augmentait des troupes que le roi faisait marcher contre lui. C'était une révolution toute militaire. Nous ne craignons point de l'affirmer, la grande majorité des citoyens sages et éclairés ne vit là que de nouvelles chances de guerre et d'oppression; elle en fut épouvantée. Certes, le gouvernement des Bourbons avait fait des fautes, mais ces fautes, la plupart d'incurie et de faiblesse, ne nuisaient qu'à lui, et il allait les expier bien cruellement. Son premier tort, celui dont sut le mieux

profiter Napoléon, ce fut de ne pas avoir licencié l'armée dès 1814, comme on le fit en 1815. Il était absurde de supposer que, réunis sous les mêmes drapeaux et sous les ordres des mêmes chefs, les soldats de l'empire ne garderaient pas les mêmes affections, les mêmes dévouements. On avait conservé tout entiers jusqu'aux bataillons de cette vieille garde, si brave, si dévouée, qui aurait, il faut bien le dire, manqué à l'honneur, si elle eût oublié son ancien maître, son créateur! Cette troupe se trouvait alors réunie dans les places de la Lorraine. A la première nouvelle qu'elle eut du débarquement, rien ne put l'arrêter; elle se mit en marche dans la direction de Lyon, quelques efforts que fissent, pour la retenir, les maréchaux Victor et Oudinot. D'autres corps d'élite partirent aussi dans le même but et de la même manière, des places de la Flandre, sous les ordres de Drouet, Lallemand et Lefebvre-Desnouettes; mais, pour ceux-là, le mouvement était prématuré; ils avaient tiré avant l'ordre, et la fidèle énergie du brave d'Aboville les fit rentrer dans le devoir. On conçoit de quelles terreurs dut être frappé le gouvernement royal, au milieu de tous ces complots, de tous ces mouvements de troupes en révolte. Louis XVIII cependant, montrant du calme et un véritable courage, commença par mettre Napoléon hors la loi, dans une ordonnance, qui enjoignait à tous les Français de lui courir sus. Ne pouvant monter à cheval et se montrer aux troupes, il les réunit dans la cour des Tuileries avec les bataillons de la garde nationale. Ceux-ci donnèrent des témoignages bruyants et nombreux d'adhésion; mais les troupes de ligne qui défilèrent, sous

les ordres du général Maison, restèrent silencieuses. Le roi se rendit ensuite solennellement aux Chambres avec les princes de sa famille, et ils y renouvelèrent, au milieu des applaudissements, leurs serments à la charte constitutionnelle. Les députés se montrèrent fort disposés à seconder le monarque par des mesures énergiques. On commença, en même temps, la création de plusieurs corps de volontaires royalistes ; il y eut des manifestations de dévouement et de zèle ; mais la marche de Napoléon était si rapide, les troupes qu'on envoyait contre lui se rangeaient si promptement, si invariablement sous ses ordres, qu'aucune disposition ne put s'exécuter. Monsieur, frère du roi, et le duc d'Orléans, qui étaient allés jusqu'à Lyon, avec le maréchal Macdonald, pour y organiser des moyens de résistance, n'avaient paru dans cette ville que pour y être les témoins impuissants de la défection générale des troupes. Le maréchal lui-même, qui avait donné à Napoléon des preuves si évidentes de sa fidélité, fut près d'être victime de la fureur de ses soldats, qui le poursuivirent le sabre à la main. Bonaparte entra le lendemain, 10 mars, dans cette ville, aux acclamations de la populace et de la soldatesque. Logé à l'archevêché, il y passa trois jours, et commença, par plusieurs actes de gouvernement, à déployer le système de concession et d'alliance avec le parti révolutionnaire qu'il venait d'adopter. Il avait dit aux autorités de Grenoble qu'il voulait être moins le souverain de la France que son premier et son meilleur citoyen ; il dit à celles de Lyon que les événements venaient de lui apprendre que la France voulait la liberté, qu'il avait résolu de

rendre le peuple français le plus libre de la terre. En conséquence de ces promesses, il prononça la dissolution des Chambres, ordonna la réunion d'une assemblée extraordinaire du Champ de mai, destinée à corriger nos institutions ; et, par un autre décret, il abolit la noblesse que lui-même avait créée ; les droits féodaux, qui n'existaient plus depuis longtemps, et que personne n'avait pensé à rétablir... Il avait déclaré qu'aucune vengeance ne serait exercée, qu'aucune injustice ne serait commise ; et cependant il prononça alors l'exil et la spoliation de tous les membres du gouvernement provisoire ; il fit revivre, contre les émigrés, toutes les lois révolutionnaires que lui-même avait abrogées. Dans le même moment, le maréchal Ney, envoyé par le roi à Besançon, pour y prendre le commandement des troupes, et qui avait dit à ce monarque qu'il lui ramènerait l'usurpateur dans une cage de fer ; qui, nous n'en doutons pas, avait fait cette promesse de bonne foi et avec la volonté de l'exécuter, était entraîné par ses troupes, et forcé de se soumettre à celui dont il avait personnellement tant de motifs de craindre le ressentiment. Quand Louis XVIII reçut la nouvelle de cette défection et qu'on vint en même temps lui dire que les dernières troupes, envoyées sur la route de Fontainebleau, aux ordres du duc de Berri, s'étaient rangées sous la bannière de Napoléon, tout espoir fut perdu ; il fallut songer à quitter Paris. Une foule de zélés royalistes se pressaient cependant encore dans les salles, dans les cours du château, et conjuraient le monarque de ne pas les abandonner. Mais toute résistance était devenue impossible, et un plus long retard n'eût fait qu'ajouter aux difficultés du départ. Il ne restait plus

à la monarchie de véritables défenseurs que la maison du roi, composée de gens très-dévoués, très-braves sans doute, mais presque tous de nouvelle levée et sans expérience. Louis XVIII partit néanmoins suivi de ce cortège, dans la nuit du 20 mars, avec le projet, qu'il ne put exécuter, d'aller s'établir dans une des places de la frontière du Nord. Dès ce même jour, Napoléon était à Fontainebleau, et il aurait pu se rendre à Paris dans la matinée. Cependant il n'y vint que le soir à neuf heures, passant presque seul, par un chemin détourné, pour arriver aux Tuileries, où il ne fut reçu que par des militaires. Leur joie était excessive et très-bruyante; elle alla jusqu'au délire, et il fut près d'être étouffé dans leurs embrassements. Ils le portèrent sur leurs bras, sur leurs épaules, depuis la cour jusque dans les salons, et, pendant toute la nuit, on n'entendit que des *vivat* et des cris de joie. Le lendemain, l'enthousiasme ne fut pas moins vif à la revue qui fut passée dans les cours, suivant l'ancien usage. Alors, on vit accourir les courtisans, les vieux serviteurs de l'empire. Napoléon les mit aussitôt à la place des fonctionnaires nommés par le roi, qui, pour la plupart, avaient donné leur démission ou qui suivirent ce prince dans l'exil. Les principaux choix durent néanmoins être faits en conséquence du nouveau système. Carnot, l'un des hommes les plus dévoués au parti démocratique, fut ministre de l'intérieur, et Fouché, qui avait toujours eu l'adresse de se faire considérer comme l'homme le plus influent de ce parti, reprit son ancien ministère de la police. Les nominations de Davoust, au ministère de la guerre; de Caulaincourt, aux affaires étrangères; de Gaudin, aux finances, étaient

moins importantes, et Napoléon ne pouvait guère se passer d'eux, non plus que de Cambacérès, qui voulut bien se charger provisoirement du ministère de la justice. Dans la Chambre des Pairs, qui fut créée à l'imitation de celle de Louis XVIII, Napoléon fit entrer ses généraux, les vieux conventionnels sénateurs, même ceux qui avaient prononcé sa déchéance; tous les ressentiments, toutes les vengeances devaient au moins être ajournés; Napoléon en avait fait la promesse. Il rappela également au Conseil-d'État les hommes de la révolution, ces démocrates, qui, depuis quinze ans, étaient les agents, les conseillers du gouvernement le plus despotique que la France eût supporté. Dès le 25 mars, émana de cette autorité une espèce de déclaration ou de manifeste où il fut établi que, nommé par la volonté du peuple souverain, Napoléon devait considérer comme nulles toutes les déchéances et abdications; et dans la même pièce furent de nouveau promis et garantis solennellement *tous les principes libéraux, la liberté de la presse, la liberté individuelle et l'égalité des droits, la liberté des cultes, le vote des contributions et des lois par les représentants de la nation, la vente des propriétés nationales*, etc. Il n'était guère possible que Napoléon fît sincèrement toutes ces promesses: mais il avait alors grand'peur du parti révolutionnaire; il croyait lui devoir beaucoup, et il en attendait encore davantage; ce qui était une erreur et ce qui le perdit, comme on le verra plus tard. En conséquence du même système, il alla visiter la populace des faubourgs, qui vint le voir à son tour dans le château des Tuileries, où il reçut des bandes de portefaix, de charbonniers se présentant pour le haran-

guer avec un membre de l'Institut devenu leur orateur, et dont *la mâle éloquence*, l'audacieux langage l'humiliaient, l'épouvantaient plus que n'avaient jamais fait les boulets et les balles du champ de bataille. Pour Napoléon, cette position n'était pas tenable; il n'y avait en cela, on le sait assez, rien qui fût dans ses goûts, dans ses affections, et il ne s'y soumettait que par l'espoir d'un meilleur avenir. — Depuis son départ de l'île d'Elbe, ses rapports avec les puissances étaient devenus de plus en plus inquiétants. Dès le 13 mars, à l'instigation du plénipotentiaire français Talleyrand, tous les membres du congrès de Vienne avaient signé un manifeste dans lequel il était déclaré *qu'il ne pouvait y avoir ni paix ni trêve avec Napoléon; qu'en détruisant le seul titre légal auquel l'exécution du traité de Fontainebleau se trouvait attachée, il s'était placé hors des lois civiles et sociales, qu'il s'était livré à la vindicte publique, etc.* Et le 25 du même mois, le jour où ses conseillers le proclamaient *l'élu du peuple*, ses plus redoutables ennemis, les quatre grandes puissances, renouvelant le traité de Chaumont, prenaient l'engagement de ne déposer les armes qu'après l'avoir forcé à se désister de ses projets, *qu'après l'avoir mis hors d'état de troubler à l'avenir la paix de l'Europe.* Napoléon s'était flatté de désunir cette redoutable coalition, d'en séparer au moins l'Autriche, et d'obtenir que son beau-père lui rendit Marie-Louise et son fils. Pour cela, il avait envoyé plusieurs émissaires à Vienne, d'abord le comte Anatole de Montesquiou, ensuite le baron de Stassart; mais le premier n'avait pas été reçu. Le second, qui fut aussi retenu à la frontière, apporta néanmoins, de la part

du cabinet autrichien, l'offre d'une principauté, dans les États héréditaires, soit en Bohême, soit en Hongrie, si Napoléon consentait sur-le-champ, et avant qu'il y eût un coup de canon de tiré, à la régence de Marie-Louise. A cette condition, l'Autriche promettait de se séparer immédiatement de ses alliés; elle déniait, à l'instant même, tous les engagements, tous les traités qu'elle venait de signer... En vérité, nous n'y croirions pas, si nous n'en avions la preuve écrite et signée par le principal acteur lui-même, homme fort honorable, dont le témoignage ne peut être mis en doute, et si, d'ailleurs, tous les antécédents et subséquents de la politique autrichienne ne tendaient pas à appuyer ce fait. Beaucoup d'autres circonstances de la même époque prouvent encore assez clairement que les liens de cette coalition, en apparence si bien d'accord, si redoutable, n'étaient rien moins qu'indissolubles, et qu'il n'y avait guère plus de loyauté et de franchise dans les rapports de ces cabinets entre eux, que dans ceux qu'ils avaient secrètement avec Bonaparte, qui, dans ce temps-là, surprit en *flagrant délit* (29) son ministre Fouché, correspondant secrètement avec le prince de Metternich. On a vu comment l'Angleterre avait su garder Napoléon à l'île d'Elbe; on sait assez de quels avantages furent pour ses alliés, et surtout pour elle, les conséquences de cette évasion. Le czar lui-même, qu'en 1814 on avait vu si grand, si généreux, semblait alors fort mécontent de Louis XVIII, dont le plus

(29) Nous employons ici dans son véritable sens une expression que, par néologisme, Napoléon avait fait passer dans le langage militaire, pour indiquer une surprise opérée sur l'ennemi en marche.

grand tort était de n'avoir pas assez bien contenu, réprimé le parti militaire ou bonapartiste ; mais ce tort, il ne l'avait eu que par des conseils auxquels, dans sa position, un autre nom pourrait être donné ; c'est-à-dire que c'était le czar lui-même qui, plus tard, revint bien de ces opinions, mais qui, dans ce temps-là, voulait que ce fût avec les hommes et les principes de la révolution que les Bourbons restaurassent et constituassent leur monarchie, et qui, en 1815, après une funeste expérience, disait encore que l'on ne s'était pas assez conformé à ses avis. Il avait, à cette époque, un autre grief contre la politique de Louis XVIII qui, au Congrès de Vienne, d'accord avec l'Autriche et l'Angleterre, avait fait quelques efforts pour soustraire la Saxe, cette ancienne alliée de la France, à l'ambition des Prussiens et des Russes. Bonaparte, qui avait trouvé toutes les pièces de cette négociation, laissées aux Tuileries dans la précipitation du départ, ne manqua pas d'en donner connaissance au czar, au risque de nuire à ce pauvre roi de Saxe, qui avait été son plus fidèle, son dernier allié, mais dont il avait alors moins affaire que de l'empereur Alexandre. Cette communication eut toutes les conséquences que Napoléon en attendait. Alexandre et son ami, le roi de Prusse, en voulurent beaucoup au roi Louis XVIII, même au ministre Talleyrand, qui, par zèle pour la France, ou tout autre motif, avait suivi la négociation ; et dès-lors il ne fut pas bien sûr que le principe de la légitimité serait maintenu. Plusieurs concurrents furent présentés, et l'on sait qu'à la seconde restauration, ce n'est pas au monarque russe que Louis XVIII dut la couronne. Toutes ces divergences et ces variations fa-

vorisèrent singulièrement Bonaparte, alors persuadé qu'une seule victoire suffirait pour rompre cette coalition. Mais l'imprudente levée de boucliers de Murat, son beau-frère, vint entraver ses plans d'une manière fâcheuse. Il s'était réconcilié avec lui ; et, avant de partir de l'île d'Elbe, tout avait été convenu pour une attaque simultanée, dont Joachim recevrait le signal de Paris, quand il en serait temps. L'impatience de cet homme, vain et peu capable, dérangerait tout. Il se mit en campagne dès le mois de mars, chassa encore une fois de Rome le malheureux Pie VII ; puis, attiré dans la Lombardie par un premier succès, il y fut battu, mis en fuite et détrôné avant que Napoléon pût rien faire pour le secourir. Il ne lui permit pas même de venir à Paris lorsque ce roi, fugitif et réfugié sur les côtes de France, lui en demanda la permission avec le pardon de ses torts, qui étaient graves, sans doute, mais que, dans une pareille circonstance, il devait oublier. « Cet homme, dit-il, m'a fait beaucoup de mal lorsqu'il m'a quitté, et il va me perdre par son retour. » Après la bataille de Waterloo, il disait encore : « Je l'aurais emmené avec moi ; et il ne m'eût peut-être fallu qu'un homme comme lui, à la tête de la cavalerie, pour gagner la bataille ; mais mes soldats lui pardonnaient moins que moi ; ils auraient refusé de lui obéir... » La chute de Murat fut donc aussi pour Napoléon un fatal événement, et beaucoup d'autres circonstances, à l'intérieur et au dehors, vinrent encore le contrarier dans ses projets. Dès que la nouvelle de son débarquement était parvenue dans les départements méridionaux, la population presque tout

entière s'était soulevée contre lui. A Bordeaux, la fille de Louis XVI, qui s'y trouvait en voyage, avait déployé un très-beau caractère ; elle ne s'était retirée en présence des soldats révoltés que pour éviter la guerre civile, et après leur avoir parlé de la manière la plus énergique. Sur les rives du Rhône, le duc d'Angoulême n'avait pas montré moins de courage, à la tête d'une petite armée, composée de quelques compagnies de zélés royalistes, de deux bataillons de ligne et d'un régiment de cavalerie, les seuls qui fussent restés fidèles au roi. Il avait ainsi traversé les départements de l'Hérault, du Gard et de la Drôme ; il marchait sur Lyon, et déjà il était arrivé jusqu'à Valence, lorsque Napoléon envoya contre lui une armée nombreuse sous les ordres du maréchal Grouchy. Obligé de céder, le prince signa une espèce de capitulation, d'après laquelle il devait se retirer en Espagne. Mais Bonaparte allait faire exécuter à son égard les lois barbares de la révolution contre les émigrés, si l'un de ses ministres les plus dévoués, mais aussi sage que généreux, ne lui eût évité cette souillure par un honorable mensonge (voyez MARET, LXXIII, 122). Pendant ce temps, les départements de l'Ouest, que la restauration avait assez mal traités, et qui étaient d'abord restés froids en présence du duc de Bourbon, lorsque ce prince était venu implorer leur zèle de la part de Louis XVIII, se décidaient cependant à reparaitre sous le drapeau blanc, et ils répondaient à l'appel des La Rochejaquelein et des d'Autichamp. Enfin d'autres insurrections royalistes étaient secrètement préparées, organisées sur différents points, même dans la capitale, et il n'y eut pas autant d'exagération que l'ont dit quelques historiens

dans le rapport de Fouché, qui présenta la France, presque tout entière, près de se soulever contre le pouvoir de Napoléon. Ce qu'il y a de sûr, c'est que ce pouvoir n'avait guère alors pour lui que les soldats et les fonctionnaires publics ; car, à côté du soulèvement des royalistes, les démocrates ou républicains, que Napoléon croyait avoir gagnés en s'alliant à eux, ne lui donnaient pas de moins vives inquiétudes ; il leur avait promis des libertés si étendues, que déjà son gouvernement ne pouvait plus marcher avec tous les abus qu'ils en faisaient. Il leur avait aussi promis une constitution, où toutes ces libertés devaient être garanties ; mais, quand cette constitution parut sous le titre d'*Acte additionnel aux constitutions de l'empire*, beaucoup trouvèrent qu'elle ne répondait pas aux engagements pris, et ils refusèrent leur adhésion. Quelques royalistes votèrent aussi contre ce bizarre amalgame des lois de l'empire et de la Convention. Il y eut, sur plusieurs points, des émeutes et des insurrections qui nécessitèrent l'envoi de troupes dont, cependant, Napoléon avait grand besoin d'un autre côté. La Vendée seule lui ôta vingt-cinq mille hommes, qu'il mit aux ordres du général Lamarque. Il a dit que, s'il les avait eus à Waterloo, la victoire était assurée, ce que nous croyons d'autant plus facilement qu'il s'y trouvait plusieurs bataillons de sa garde. Au milieu de tant de difficultés, il avait néanmoins, vers la fin de mai, près de cinq cent mille hommes disponibles en bons régiments, gardes nationales mobiles, fédérés et soldats de ligne. D'après ses calculs, il aurait eu huit cent mille hommes au mois d'octobre ; mais il n'était ni à propos, ni dans

son caractère d'attendre jusque-là. On eut beaucoup de peine à lui faire prendre patience jusqu'à la réunion du Champ-de-Mai, qui ne put se faire que le 1^{er} juin, puis jusqu'à l'ouverture des Chambres qui n'eût lieu que quatre jours après. La composition de cette première assemblée, tirée, pour la plus grande partie, des dernières classes du peuple, sembla l'effrayer, et il s'y arrêta peu de temps; les principes de la démocratie ne pouvaient lui convenir, et, bien qu'il eût paru s'en accommoder dans les premiers temps de la révolution, quand c'était le chemin de la fortune, on peut être assuré qu'il s'en serait affranchi dès que les circonstances lui auraient été plus favorables. L'aspect de la *Chambre des Représentants* ne le rassura pas davantage. La plupart des départements avaient pris soin d'y envoyer tous les vieux conventionnels régicides, tous les débris de la révolution, que jusque-là il avait si soigneusement écartés du pouvoir, et qui, encore une fois, se disposaient à s'en saisir malgré lui. Il y vit surtout les deux hommes de ce parti qu'il redoutait le plus, Lafayette et Lanjuinais, qui, dès les premières séances, eurent sur la majorité une grande influence. Abjurant devant eux les principes qu'il avait tant de fois manifestés du haut de son trône et dans ses journaux officiels, il se déclara très-humblement le *sincère ami de la liberté*, réclamant le concours des *Chambres pour repousser les ennemis de la patrie*, avouant que le *péril était grand, la crise imminente*; il conjura les *représentants du peuple* de ne pas imiter les Grecs du Bas-Empire qui s'étaient livrés à d'abstraites discussions tandis que le bétail des barbares sapait les murs de leur capitale. A ce discours il fut répondu, par le président, qu'on

examinerait la constitution additionnelle, afin d'en signaler les défauts, et d'y faire les corrections nécessaires; ensuite que la nation, ne nourrissant aucun désir d'agrandissement, la volonté même d'un prince victorieux ne la conduirait pas au-delà des limites de sa défense. Ce dernier trait frappait évidemment sur Napoléon; il ne fut que trop compris; mais ce n'était pas le moment d'y répondre; pour cela, il fallait surtout être le prince victorieux: c'est ce dont il s'occupait beaucoup plus que de liberté et de constitution. Dès les premiers jours de juin, il distribua ses armées, plaça un corps de trente mille hommes à la frontière de l'Est, sous les ordres de Rapp et de Lecourbe, un autre de cinquante mille aux frontières de la Suisse, qui était entrée dans la coalition. Ce corps, destiné à faire face aux Autrichiens et à couvrir Lyon, dut prendre à peu près les mêmes positions qu'Augereau avait occupées l'année précédente. L'armée principale, qui reprit le titre de *grande armée*, et que Napoléon dut commander, fut dirigée vers la frontière belge aux bords de la Sambre, où se trouvaient les Anglais et les Prussiens, sous les ordres de Blücher et de Wellington. Deux plans avaient été présentés: le premier, fondé sur un système défensif, consistait à couvrir Paris en prenant de fortes positions sur l'Aisne et sur la Seine; l'autre était une offensive brusque et rapide, tout-à-fait dans l'esprit de Napoléon et d'après la méthode qui lui avait fait obtenir de si belles victoires. On ne pouvait pas douter qu'il ne l'adoptât. Il avait besoin d'un prompt succès, d'un coup de tonnerre, pour nous servir de son langage, et, depuis long-temps, il désirait combattre les Anglais et Wellington. Ce ne fut ce-

pendant que le 12 juin, quand il eut fait aux démocrates toutes les concessions, toutes les promesses qu'il crut nécessaires, mais dont il espérait bien qu'une victoire l'affranchirait, qu'il partit pour la frontière belge, où cent trente mille hommes de ses meilleures troupes étaient déjà rassemblés. Chefs et soldats, tous étaient pleins de zèle et de dévouement. C'était bien pour eux et par eux qu'avait été consommée cette révolution qu'il s'agissait de soutenir. Ils semblaient le comprendre; et, dans la plus rigoureuse acception du mot, ils étaient décidés à vaincre ou à mourir. Toutes les colonnes, parties secrètement de différents points, débouchèrent à la fois sur la Sambre, dans les journées des 14 et 15 juin. Les Anglais et les Prussiens, jusque-là fort tranquilles dans leurs cantonnements, ne s'attendaient point à une attaque aussi prochaine, et ils furent réellement surpris. Blücher était à Namur, où il avait établi son quartier-général, et Wellington à Bruxelles, où il reçut les premiers avis de cette irruption au milieu d'un bal, dans la soirée du 13. Aussitôt, il fait partir les premières troupes qu'il a sous la main; on bat la générale dans les rues, et le généralissime se met en route pendant la nuit. Il arrive au point du jour aux Quatre-Bras, où le petit nombre de troupes qu'il a pu réunir est bientôt attaqué par le maréchal Ney à la tête de quarante mille hommes. C'était l'aile gauche de l'armée impériale, dont le centre et l'aile droite marchaient, en ce moment, contre les Prussiens établis aux villages de Ligny et de Saint-Amand. Napoléon avait ainsi séparé les deux armées ennemies; et il ne doutait pas de son triomphe en les attaquant l'une après l'autre. C'était par la même manœuvre qu'il avait autrefois ob-

tenu ses plus grandes victoires; mais le temps des *coups de tonnerre* était passé; et ce n'était plus aux Mack, aux Brunswick qu'il avait affaire. Le vieux Blücher, surpris dans ses cantonnements, rassemble en quelques heures ses divisions, et se concerta avec le duc de Wellington: leur plan est aussitôt arrêté. Ce plan fut exécuté dans tous ses points, il faut le reconnaître, avec autant d'exactitude et de ponctualité que s'ils avaient eu plusieurs jours pour le préparer, ou que s'il n'y avait eu dans cette coalition qu'une armée et qu'un seul général. Attaqués le 16, à trois heures après midi, par quatre-vingt-dix mille Français, avec une sorte de fureur, les Prussiens résistent avec une grande énergie. Toutes les positions, et surtout le village de Ligny, sont prises et reprises plusieurs fois. Dans une de ces attaques meurtrières, Blücher tombe sous le corps de son cheval tué par un coup de feu, et deux fois la cavalerie française passe sur lui, le foule aux pieds sans le reconnaître (*voy. BLUCHER; LXVIII, 389*). Bientôt, relevé par les siens, il réunit ses bataillons, les remet en ordre, et, forcé de céder à l'impétuosité des Français, il se retire sur Gembloux, puis sur Wavres, où il pourra, dans une excellente position, braver de nouvelles attaques, attendre sa quatrième division qui arrive de Liège, ou suivre et soutenir les opérations de l'armée anglaise, ainsi qu'il l'a promis à Wellington, qui, à son tour, va bientôt combattre l'armée de Napoléon tout entière. Quand il se vit maître du champ de bataille de Ligny, l'empereur fut persuadé que sa victoire était complète, qu'il avait mis les Prussiens hors d'état de rien entreprendre; et ce fut une erreur qui eut les plus funestes conséquences. Dans cette

conviction, il n'envoya à leur poursuite que trente-cinq mille hommes, sous les ordres du maréchal Grouchy. C'était beaucoup s'il ne s'agissait que de les observer ; c'était peu s'il fallait les combattre. Le 17 au soir, Napoléon était, avec toute son armée, moins ces trente-cinq mille hommes, devant la redoutable position de Waterloo que Wellington occupait, dès la veille, avec quatre-vingt-dix mille hommes, dont une moitié se composait d'Anglais, et l'autre de Belges et de Hollandais. On a dit que cette position était mal choisie ; qu'il aurait dû se retirer sur Anvers ; que, s'il avait perdu la bataille, sa retraite était impossible ; que son armée tout entière eût péri ; enfin, qu'il en serait résulté, en Angleterre, une révolution, la ruine de la monarchie. Nous pensons que tout cela est fort exagéré, et que, quelle que soit l'opinion que l'on puisse avoir de la supériorité de Napoléon, il est évident que son rival avait pour lui des probabilités de succès que l'événement n'a que trop justifiées, et que d'ailleurs le général anglais était dans la nécessité de couvrir Bruxelles, où Napoléon avait le plus grand intérêt à pénétrer. Déjà celui-ci avait fortement réprimandé Ney, pour n'avoir pas, dès la veille, par de plus vigoureuses attaques, refoulé jusque-là toute l'armée anglaise qu'il avait surprise dans ses cantonnements ; et qui, désormais, l'attendait, réunie, préparée et sûre d'être soutenue par les Prussiens. En vingt-quatre heures tout était changé ; Napoléon seul persistait dans son plan. Il lui fallait une victoire immédiate, éclatante, et il avait pour lui, disait-il à ses officiers, quatre-vingt-dix chances sur cent. L'un d'eux étant venu lui dire que l'ennemi se retirait, il en parut fort mécontent.

Ses troupes ne sentaient pas moins que lui le besoin de vaincre ; elles avaient une égale confiance dans l'avenir. Enfin tout concourait à faire de la bataille qui allait être livrée l'une des plus sanglantes, des plus décisives dont l'histoire fasse mention. Pendant toute la nuit les malheureux soldats français, sans tentes, sans abris, et la plupart sans nourriture, furent pénétrés par des torrents de pluie ; et, le lendemain, ils n'en étaient pas moins gais et tout disposés à combattre. En vérité, comme l'a dit un observateur judicieux, cette nation semble faite pour les révolutions et la guerre ! L'infanterie entraînait dans la boue jusqu'à mi-jambe, et les chevaux de l'artillerie et de la cavalerie ne pouvaient faire un pas. Ce ne fut que vers dix heures qu'on put se mettre en mouvement sur onze colonnes, qui allèrent se déployer sous les yeux de l'ennemi, placé devant elles en amphithéâtre sur un vaste coteau. C'était un beau et imposant spectacle ; Napoléon parcourait les rangs au milieu des vivats et des cris de joie ; tous croyaient la victoire assurée. L'attaque commença par la gauche, où commandait Jérôme, ce roi détrôné, qui était rentré en grâce, et qui, dans cette grande journée, donna des preuves de valeur et de dévouement. Chargé d'attaquer le château d'Hougoumont, défendu par les meilleures troupes de l'armée anglaise, il s'en empara, en fut repoussé, puis le reprit et ne put s'y maintenir qu'en mettant le feu aux bâtiments. La ferme de la Haie-Sainte, qui offrait à la droite un poste également important, fut l'objet d'efforts à peu près pareils, et il y eut aussi sur ce point beaucoup de sang répandu. Mais ce fut surtout au centre que les deux partis se disputèrent la victoire

avec le plus d'acharnement. Après des décharges d'artillerie et de mousqueterie, qui durèrent plusieurs heures sans résultats décisifs, il y eut des charges de cavalerie très-meurtrières et dans lesquelles périt presque tout entière cette belle troupe de cuirassiers, l'admiration de l'Europe, qui fut lancée sur des carrés d'infanterie qu'elle ne put rompre, sur des batteries tirant à mitraille, puis chargée à son tour par la cavalerie anglaise, quand les rangs de ces braves furent tellement éclaircis que la résistance devint impossible. Les grenadiers à cheval et les dragons de la garde, dernière réserve de l'empereur, qui furent aussi entraînés dans cette lutte sanglante, éprouvèrent le même sort ; et quand, à la fin de la journée, on en eut besoin pour résister aux Prussiens, pour couvrir la retraite, on sentit la faute qui avait été faite. Napoléon a dit que ce n'était pas lui qui en avait donné l'ordre, que les chefs s'étaient laissé emporter. Aucun militaire n'a cru à cette excuse d'un homme qui, on le sait assez, n'a jamais reconnu qu'il eût tort, qui toujours a cherché un bouc-émissaire sur lequel il pût rejeter ses fautes. Ce qui paraît sûr, c'est que, dans la conviction où il était de remporter la victoire, il ne douta pas que le centre de l'armée anglaise ne fût ainsi rompu, et que, pour cela, il ne craignît pas de sacrifier dix mille de ses meilleurs soldats. Nous avons même entendu l'un des chefs de cette brave cavalerie (le général Delort) dire hautement que, ce jour-là, comme toujours, aucun mouvement, aucune attaque ne s'était faite sans les ordres du maître. Cette faute grave eut des suites d'autant plus funestes, qu'en ce moment le premier corps de Prussiens, sous les ordres de Bulow, débouchait à l'aile droite et sur

les derrières de l'armée française. L'empereur, qui attendait, de ce côté, le maréchal Grouchy, crut d'abord que c'était son corps d'armée, et il en fut transporté de joie. Malgré les pertes et les fautes déjà faites, la victoire était encore très-probable, et si l'on n'eût plus eu à combattre que l'armée anglaise, nous sommes persuadés qu'elle aurait été vaincue. Cette armée avait aussi éprouvé de grandes pertes, et plusieurs corps auxiliaires qui en faisaient partie avaient été mis en fuite. On a dit que Wellington préparait sa retraite, et nous le croyons sans peine, bien que les auteurs anglais l'aient nié. C'était d'ailleurs un acte de prudence conforme à l'usage, s'il se bornait aux équipages et aux parcs d'artillerie. Nous ne pensons pas néanmoins, comme on l'a fait dire à Napoléon lui-même dans les compilations de Sainte-Hélène, que la forêt de Soigne, à laquelle était adossée l'armée anglaise, fût un obstacle pour effectuer cette retraite ; c'était, au contraire, un moyen de l'assurer, puisque, dans le cas d'un grand désordre, comme il arrive presque toujours après de pareils revers, cette forêt eût offert un appui, un refuge aux fuyards, aux bataillons rompus, et des débouchés suffisants à l'artillerie et aux équipages, par la grande route qui la traverse et les nombreux percements, les clairières qui s'y trouvent ; car elle était probablement encore dans le même état qu'en 1794, lorsque nous la traversâmes avec l'armée de Sambre-et-Meuse. Quoi qu'il en soit des dispositions de retraite qu'eût pu faire Wellington avant l'apparition des Prussiens, il est bien sûr que dès lors il ne dut plus y songer. Napoléon se flatta néanmoins encore de l'y contraindre ; et quand il eut fait suffisamment face au corps de Bulow

avec ses réserves, quand il fut assuré d'être incessamment attaqué par l'armée prussienne, il voulut tenter un dernier effort; et on le vit descendre des hauteurs de la Sainte-Alliance, où il s'était tenu constamment, pour mieux observer. Il forma lui-même en colonnes d'attaque, sous les ordres de Ney, tous les bataillons de sa garde, n'en conservant que quatre auprès de lui, pour la sûreté de sa personne. Il adressa à ces troupes une courte allocution; des cris de *Vive l'empereur!* se firent entendre; et les colonnes se mirent à gravir le coteau d'où une grêle de balles et de mitraille les assaillit à la fois en tête et sur les flancs. Il leur fut impossible de se déployer; et, forcées de revenir sur leurs pas, elles firent encore d'immenses pertes. Le désordre s'y introduisit, et ce fut en vain que le brave maréchal, dont le cheval avait été tué, marchant à pied, l'épée à la main, s'efforça de les retenir à leurs rangs. Blücher, qui avait dérobé un jour de marche à Grouchy, venait d'arriver avec deux de ses divisions; et il les avait aussitôt lancées dans la mêlée, au milieu du champ de bataille. On conçoit tout l'effet d'une pareille irruption, faite par des troupes fraîches, sur une armée harassée, mutilée depuis plus de huit heures de combats acharnés... Alors des bataillons entiers se rompirent; et cette infanterie, naguère si dévouée, si soumise, n'entendit plus la voix de ses chefs; ce ne fut qu'une masse confuse, incapable de combattre, et dont chaque individu ne put que se rendre ou mourir les armes à la main. Il n'y eut de sauvés, que ceux qui gagnèrent les bois de Boussu, malheureusement fort éloignés. Certes, si derrière eux se fût trouvée une vaste forêt comme celle de Soigne, beaucoup s'y fussent

réfugiés, et s'y seraient reformés de nouveau. Mais, au milieu d'une vaste plaine, aucun de ces bataillons ne put se remettre en ordre. On entendit Napoléon lui-même dire que tout était perdu, et on le vit, dans une masse de sa vieille garde, qui, ainsi que les autres, avait été mise en désordre, faire de vains efforts pour la rétablir. On a dit que le général Cambronne, qui commandait cette brave troupe, répondit à ceux qui le sommèrent de se rendre : *La garde meurt et ne se rend pas* (30); mais il n'est que trop vrai que lui-même fut conduit prisonnier en Angleterre, avec plusieurs des siens. Quant à Napoléon, dès qu'il fut persuadé que *tout était perdu*, il ne songea plus qu'à sa sûreté personnelle. Ce fut en vain que quelques braves essayèrent de le retenir à Genappe, où il était encore possible d'arrêter l'ennemi pendant quelques heures, mais où il eût fallu capituler. Craignant, par dessus tout, de tomber aux mains des Prussiens, il s'enfuit presque seul à travers champs, abandonnant ses équipages, sa suite et toute son armée. Blücher s'était chargé d'une poursuite que Wellington était hors d'état de faire, tant il avait souffert dans la bataille; et il l'exécuta avec une rapidité, un acharnement qui la rendit très-funeste pour les Français. Bonaparte ne s'arrêta qu'un instant à Charleroi, puis à Philippeville, d'où il envoya, au maréchal Grouchy, l'ordre de se retirer sur Soissons, où se dirigeaient en même temps les débris de l'aile gauche sous les ordres de Jérôme. Ainsi finit cette terrible bataille de Waterloo, où Napoléon avait tant compté sur la victoire; où

(30) Cambronne a dit lui-même plus tard que, si cette réponse, très-vraisemblable, a été faite, ce n'a pas été par lui.

il avait tant de moyens de l'obtenir ! Ce fut réellement pour lui et pour la France une journée de Zama, un de ces désastres qui pèsent sur les nations pendant plusieurs siècles. Selon son usage, il en a rejeté les torts sur ses lieutenants, et plus particulièrement sur Grouchy. Si l'histoire n'adopte pas, à cet égard, toutes les plaintes, toutes les récriminations répétées par ses apologistes, elle dira, du moins, qu'il fut bien fâcheux que les ordres envoyés dans la journée du 18 ne parvinssent pas au maréchal, mais qu'il lui aurait suffi d'exécuter ceux qu'il avait reçus la veille, qui étaient de suivre Blücher de très-près, de ne pas le perdre de vue. S'il eût agi ainsi, il serait arrivé à Wavres le 17, presque aussitôt que le général prussien, et si, le lendemain, il n'eût pu l'empêcher d'aller à Waterloo, il l'y aurait suivi; ce qui eût tout réparé. Nous ne dirons pas qu'il devait, même sans ordre, accourir au bruit du canon. Cette méthode, qui avait réussi quelquefois à Napoléon, nous paraît contraire à tous les usages, à tous les règlements, et nous pensons qu'avec un souverain qui cherchait toujours à rejeter ses propres torts sur les autres, elle pouvait être d'autant plus dangereuse que le jour même il venait de réprimander Ney, pour avoir fait marcher, le 16, vers Ligny, une de ses divisions, sans ordre et *au bruit du canon*. — On a compté qu'après tant de pertes, Napoléon pouvait encore, en peu de jours, réunir cent mille hommes dans la position de Soissons, où il eût couvert la capitale dont, en ce cas, Blücher et Wellington ne se seraient certainement pas approchés. Mais il crut plus urgent d'aller combattre ses ennemis de l'intérieur. On a vu dans

quelles dispositions, en partant pour l'armée, il avait laissé les Chambres, et combien de motifs il avait pour réprimer leur esprit de révolution et de désordre. C'était surtout après une grande défaite qu'il avait besoin de fortifier son pouvoir, de le rendre à l'unité d'action et de volonté qui avait fondé sa puissance. Il sentit alors la faute qu'il avait faite, en se livrant tout entier à ce parti révolutionnaire, qui ne lui apportait en échange de ses concessions, aucune influence, aucune force; et qui, maintenant, empêchait, paralysait tous ses moyens de résistance contre l'étranger. Pour se tirer d'une position si difficile, il ne vit rien de mieux que de tenter un 18 brumaire, et de se débarrasser de ces Chambres importunes, par un ajournement ou une expulsion définitive; ce qui lui parut d'une exécution beaucoup plus simple et plus aisée qu'à Saint-Cloud, puisque, devenu le souverain, il pouvait se fonder sur un droit. Mais il ne vit pas que ces entreprises, faciles quand elles sont appuyées par la victoire, deviennent impossibles après des défaites. Ce fut donc une grande faute d'être venu se livrer presque seul à ses ennemis les plus dangereux, de ne pas être resté à son armée, de ne pas avoir essayé de la réunir à Soissons. Arrivé à Paris, dans la nuit du 20 juin, il se hâta de rassembler ses amis les plus intimes, et plus particulièrement ses frères, que les événements de la guerre avaient tous forcés de se réfugier en France. Lucien était le seul qui y fût venu librement. C'était le héros de Saint-Cloud. Très-disposé à recommencer cette mémorable journée, il appuya la proposition de recourir à la force, si les moyens de conviction ne suffisaient pas. Mais ce ne fut pas l'avis.

du plus grand nombre ; et Napoléon lui-même, si entreprenant, si audacieux quand il s'était agi de conquérir le pouvoir, n'osa rien faire, rien entreprendre pour le conserver. Le public de Paris sut bientôt ce que l'on tramait ; et les meneurs du parti révolutionnaire, dans les Chambres, ne s'endormirent pas. Le vieux Lafayette, devenu encore une fois représentant du peuple, et rentré tout radieux dans la carrière des révolutions fit, à la séance du 22 juin, un discours véhément, où il annonça que l'indépendance des Chambres était menacée. Il demanda qu'elles se constituassent en permanence, que toute tentative pour les dissoudre fût déclarée un crime de haute trahison, et que les ministres fussent à l'instant mandés en leur présence. C'était s'établir ouvertement en pouvoir souverain ; c'était du premier coup renverser la puissance impériale tout entière. Napoléon ne put s'y méprendre ; alors il reconnut le tort qu'il avait eu de quitter son armée. Tout le pouvoir lui échappait en même temps ; il ne dépendait même plus de lui d'empêcher que les ministres allassent aux Chambres. Presque tous appartenaient au parti qui les dirigeait, ou bien ils étaient liés à des intrigues contraires à l'empereur. Ainsi, ils se rendirent sur-le-champ aux ordres de l'assemblée des représentants qui, dans l'attitude tout-à-fait conventionnelle qu'elle venait de prendre, leur signifia que l'abdication de Napoléon, donnée à l'instant, pouvait seule faire obtenir la paix des puissances, qui l'avaient ainsi déclaré. Aucun des ministres ne fit d'objection : celui de la guerre, le maréchal Davoust, naguère instrument si actif, si dévoué du despotisme impérial, déclara qu'il n'entreprendrait rien

contre la liberté et l'indépendance des Chambres ; et cette déclaration fut accueillie par de longs applaudissements. Lucien et Regnaud de St-Jean-d'Angely, qui se trouvaient là surabondamment et sans y être appelés, furent les seuls qui montrèrent quelque zèle à défendre le pouvoir impérial. Cependant ce pouvoir avait encore de fermes appuis ; et les militaires surtout lui restaient invariablement attachés. Il y avait à Paris un corps nombreux de fédérés, qui allaient chaque jour sous les fenêtres de Napoléon crier : *Vive l'empereur !* Quelques débris de la garde impériale, quelques bataillons de ligne témoignaient le même dévouement ; et s'il eût conservé l'audace, le courage qu'il avait montrés, au début de sa carrière, il pouvait tout encore.... Mais on n'imagine pas à quel point il était craintif, comment il tremblait au seul nom de Lafayette. Ce fut réellement ce vétéran de révolutions, autrefois si généreusement tiré des prisons de l'Autriche par Napoléon lui-même, qui, en ce moment, parut son plus redoutable ennemi. Fouché, qui dirigeait toujours la police, qui était lié à toutes les intrigues, et qui voulait enfin se débarrasser de son ancien maître, lui faisait dire, à chaque instant, par ses agents, par ses espions, qu'au nom de Lafayette, toute la garde nationale allait s'armer, se soulever contre lui. D'un autre côté, les Chambres devenaient de plus en plus menaçantes ; il s'y trouvait des députés, jadis expulsés à Saint-Cloud, et qui voulaient lui faire expier cet outrage. Pendant deux jours de permanence, on attendit, on demanda hautement l'abdication, que l'on voulait, comme les souverains alliés l'avaient exigée l'année précédente, sans restriction et sans réserve.

Sur la motion d'un sieur Duchesne, on allait envoyer des commissaires pour lui faire sommation, quand un messager l'apporta de sa part, avec la réserve des droits de son fils. Cette restriction fut mal accueillie; et, quand l'assemblée envoya une députation pour remercier, l'orateur s'abstint de parler de Napoléon II. Lorsque Lucien insista, à la Chambre des Pairs, pour qu'aux termes de la Constitution, son neveu fût reconnu héritier du trône, cette prétention excita de vives réclamations, et Pontécoulant alla jusqu'à demander *de quel droit un étranger, un prince romain, prétendait imposer un souverain à la France.* Ce fut également en vain que Labédoyère, se répandit en invectives, en violentes apostrophes, qu'il menaça de son épée *les gens qui avaient été aux pieds de l'empereur dans sa prospérité, et qui maintenant, impatients de subir le joug étranger...* Ce malheureux, que l'on avait vu, aux derniers moments de Waterloo, courir, l'épée à la main, sur le champ de bataille, et y chercher la mort, semblait encore, en ce moment, poursuivi par les Euménides. Et, dans la même séance, Ney qui, comme Labédoyère, avait le pressentiment de sa destinée, déclara que tout était perdu par cette funeste journée, que la garde tout entière y avait péri; qu'il l'avait vu, *et qu'il n'y avait pas d'autre moyen de salut que de rappeler les Bourbons...* Ces dernières paroles, dans la bouche du maréchal, causèrent de la surprise : elles produisirent une vive impression. Dès ce moment, il fut évident que le dénouement indiqué par Ney était celui qui avait le plus de chances de succès. Pendant ces discussions l'ennemi s'approchait de la capitale; et il arriva bientôt que les lé-

gislateurs français, ainsi que l'avait prévu Napoléon, discutèrent, lorsque les armées de Wellington et de Blücher étaient aux portes de Paris; et tandis que les soldats le demandaient, invoquaient son nom, et ne cessaient pas de crier *Vive l'empereur!* Les représentants démocrates, plus occupés de renverser le pouvoir impérial que de défendre le pays, n'eurent, pour repousser l'étranger, que de vains discours et de ridicules déclamations. Carnot lui-même, qui, certes, n'était pas un des adorateurs de la puissance de Napoléon, reconnut que l'ex-empereur seul pouvait en ce moment sauver la patrie; et il demanda qu'on lui accordât, sous le nom de *dictateur*, un pouvoir temporaire. Sieyès fut du même avis; et l'on pouvait bien s'en rapporter à ces deux patriarches de la révolution; ils connaissaient tous les périls dont ils étaient environnés, et ils savaient toute l'influence du nom et de la valeur de Bonaparte dans une circonstance aussi critique. Il y eut un moment où, s'il avait eu le courage de se présenter aux troupes, elles lui auraient certainement obéi comme au temps de sa puissance. Il vit de la Malmaison, où il était prisonnier, sous la garde du général Becker, le mouvement imprudent qu'avaient fait les Prussiens, en passant la Seine pour venir dans la plaine de Montrouge, et il comprit qu'avec les quatre-vingt mille hommes qui se trouvaient alors dans la capitale, il pouvait les prendre en flanc et les exterminer. Dans cette conviction, il s'adressa franchement à Fouché, président de la commission, et lui demanda à servir, comme simple volontaire, pour cette opération seulement, promettant de rentrer dans la même position aussitôt après. « Il se

moque de nous, » répondit au général Becker, qui lui-même s'était chargé du message, le rusé président, plus occupé d'achever la ruine de Napoléon que de repousser les Prussiens. Et sur-le-champ il envoya des émissaires à la Malmaison voir si l'ex-empereur n'était pas allé se joindre aux soldats, ainsi qu'il aurait pu le faire. Il nous est démontré qu'en effet, si, au premier moment, Napoléon fût monté à cheval, sans rien dire, et qu'il eût battu les Prussiens, ce qui était facile, le lendemain son abdication était nulle. L'armée l'eût certainement voulu ainsi, et les Chambres n'avaient aucun moyen de s'y opposer. Il avait, cent fois dans sa vie, couru des chances plus périlleuses. S'il eût réussi, l'ennemi ne serait pas entré dans Paris; la France eût beaucoup souffert, sans doute, par l'invasion; mais elle n'aurait pas été morcelée; ses musées, ses arsenaux n'auraient pas été dépouillés; elle n'eût pas payé d'énormes contributions!... Napoléon resta près d'une semaine ainsi prisonnier à la Malmaison, dans ce délicieux séjour, où il avait passé des moments si heureux, où il ne trouvait plus des anciens habitants que la reine Hortense, la fille de cette bonne, de cette douce Joséphine, morte depuis un an, et qui maintenant reposait près de là dans la tombe... Nous ne pensons pas qu'il soit parti sans être allé s'humilier sur ce tombeau, qui dut lui rappeler tant d'amers souvenirs, lui causer de si inutiles regrets! Quelle que fût, dans cette retraite, l'impuissance, l'abnégation de l'ancien maître de la France, l'inquiétude des nouveaux gouvernants sur son compte était encore très-grande; ils imaginèrent de le faire embarquer pour les États-Unis d'Amérique; et Fouché, qui déjà était en relation avec Wellington, se

chargea de demander un sauf-conduit, ce qui n'était évidemment, de la part du cauteleux ministre, qu'un moyen d'avertir les Anglais du lieu et de l'époque de l'embarquement. Le sauf-conduit n'arriva pas, et cependant il fallut partir le 29 juin, toujours suivi de Becker et de quelques serviteurs dévoués, tels que Savary, Bertrand, Gourgaud et Las-Cases. Arrivé à Niort, il y fut accueilli par les acclamations de la garnison; et les officiers vinrent le supplier de se mettre à leur tête. Ces démonstrations l'enivrèrent encore, et il força le général Becker d'écrire à la commission des Cinq *que l'on s'était trop pressé de l'éloigner, qu'il pouvait exercer une grande influence sur les négociations, par une armée à laquelle son nom avait servi de ralliement; que si la croisière anglaise suspendait son départ de quelques jours, on pouvait disposer de lui comme général, pour être utile à la patrie...* La réponse ne se fit pas attendre! *Faites-le partir*, écrivirent les commissaires, *employez la force...* Ses services ne peuvent être acceptés à cause de nos engagements avec les puissances. Dans la même dépêche, on écrivait à Becker qu'il y avait des inconvénients à ce que Napoléon communiquât avec les Anglais, et on lui fit défense d'accomplir sa mission si les bâtimens de l'État pouvaient courir quelques dangers: ce qui était lui interdire l'usage des deux frégates promises, puisque déjà la mer était couverte de vaisseaux anglais. Le départ devenait pressant; car le drapeau blanc était arboré dans la plupart des villes; il allait l'être à Rochefort, et Napoléon était toujours, à l'égard de Louis XVIII, un usurpateur, un rebelle; l'ordonnance de mise hors la loi, du 7 mars, subsistait encore. Dans une position si critique, différen-

tes propositions lui furent adressées. Des négociants américains et danois offrirent de le faire passer au milieu des escadres britanniques, pour le transporter dans leur pays ; et au même moment, des aspirants de la marine voulurent l'embarquer sur un chasse-marée, qu'ils répondaient également de soustraire à la surveillance anglaise. Nous pensons que ce fut par défiance qu'il refusa toutes ces offres, que nous croyons cependant avoir été faites de bonne foi et avec intention de le sauver. Il refusa aussi, par le même motif peut-être, une députation de l'armée, qui s'était retirée derrière la Loire, et qui n'était pas encore licenciée. On lui proposait de venir se mettre à la tête de ces troupes, assurant que beaucoup d'autres, arrivant de Bordeaux, de Lyon et de l'Alsace, allaient encore s'y réunir. Il y avait, dans tous ces projets, des chances bien plus hasardeuses que ne voulait alors en courir Bonaparte ; il aima mieux se mettre dans les mains des Anglais, qu'il avait si longtemps combattus, insultés, mais à la loyauté desquels il croyait en ce moment... Il chargea MM. de Las-Cases et Savary d'aller demander à l'un des vaisseaux de la station anglaise s'il lui serait permis de passer, pour se rendre aux États-Unis, sur un bâtiment neutre, ou si, en se rendant en Angleterre, pour y résider comme simple particulier, sa liberté lui serait garantie. Le capitaine du *Bellérophon*, à qui ces messieurs s'adressèrent, répondit, sur la première question, qu'il avait ordre de visiter et d'arrêter tout ce qui se présenterait ; et quant à la seconde, qu'il recevrait Napoléon à son bord, pour le transporter en Angleterre, mais qu'il ne pouvait rien dire du traitement qui lui serait fait. Cette réponse parut

peu rassurante ; mais Napoléon était pressé. Craignant de tomber dans les mains des royalistes, ou d'être victime de quelque complot pareil à celui de Maubreuil, il prit le parti d'écrire la lettre suivante au prince régent d'Angleterre : « Altesse royale, « en butte aux factions qui divisent « mon pays, et à l'inimitié des plus « grandes puissances de l'Europe, « j'ai terminé ma carrière politique, « et je viens, comme Thémistocle, « m'asseoir au foyer du peuple britannique. Je me mets sous la protection de ses lois, que je réclame « de V. A. R., comme du plus puissant, du plus constant et du « plus généreux de mes ennemis. » Cette lettre resta sans réponse ; et le capitaine Maitland ne fit aucune promesse, aucune déclaration autre que ce qu'il avait dit d'abord. Napoléon s'embarqua néanmoins le 13 juillet, pour se rendre sur le *Bellérophon*, où il dit en arrivant : « Je « viens me mettre sous la protection « des lois anglaises. « A quoi Maitland ne répondit encore que par des choses polies, mais insignifiantes. Depuis huit jours, il avait reçu de l'amiral l'ordre positif de redoubler de vigilance pour intercepter Bonaparte, et, s'il avait le bonheur de l'amener dans la rade de Plymouth, de lui interdire toute communication avec la terre, etc. Les vents contraires retinrent encore pendant quelques jours le *Bellérophon* dans ces parages ; et ce ne fut que le 24 juillet que ce vaisseau parut devant le rivage britannique. Comme les journaux avaient annoncé son arrivée, il y eut dans la rade de Plymouth, un concours immense de curieux, qui couvrirent la mer de leurs embarcations, cherchant à approcher du *Bellérophon*, au risque d'être submergés, saluant

l'empereur déchu, et restant la tête nue dès qu'il se montrait. Ce spectacle dura plusieurs jours, et Napoléon sembla s'y complaire : ce furent ses derniers adieux à l'Europe. Il saluait gracieusement la foule, et ne manquait pas de revenir sur le pont aux mêmes heures. Enfin, le 30 juillet, l'amiral Keith, accompagné d'un secrétaire d'État, vint lui signifier les dernières volontés du ministère britannique, dont voici le texte : « Il ne peut convenir, ni à notre pays, ni à nos alliés, que le général Bonaparte conserve le moyen de troubler de nouveau la paix du continent. L'île Sainte-Hélène a été choisie pour sa résidence. Le climat en est sain, et la situation locale permettra qu'on l'y traite avec plus d'indulgence qu'on ne le pourrait ailleurs, vu les précautions indispensables que l'on serait obligé d'employer pour s'assurer de sa personne... » Cette sentence fut un coup de foudre pour Napoléon ; et il parut vouloir mourir plutôt que de s'y soumettre. « Être relégué, disait-il, pour toute sa vie dans une île déserte, entre les tropiques ! Privé de communication avec le monde, c'est pis que la cage de Tamerlan !... » Il remit à l'amiral une protestation fondée sur ce qu'il affirmait s'être rendu volontairement, et, par conséquent, n'être pas prisonnier de guerre. On fut sourd à ses réclamations ; il fallut passer sur un autre vaisseau, le *Northumberland*, préparé pour cela, et mis, avec deux frégates, sous les ordres de l'amiral Cockburn. Ce fut avec cette escadre, portant à son bord les troupes nécessaires à la garnison de l'île, que Napoléon quitta l'Europe, d'après cette décision des grandes puissances, en date du 2 août : « Napo-

« léon Bonaparte étant au pouvoir
« des souverains alliés, LL. MM.
« les empereurs, rois, etc., est con-
« sidéré comme leur prisonnier. En
« vertu des stipulations du 25 mars
« 1813, sur les mesures les plus pro-
« pres à rendre impossible toute
« entreprise de sa part contre le re-
« pos de l'Europe, sa garde est spé-
« cialement confiée au gouvernement
« britannique... Les cours impériales
« et royales nommeront des commis-
« saires pour se rendre dans la
« place que ce gouvernement aura
« assignée pour sa résidence. S. M.
« Louis XVIII est invitée à user du
« même droit. » L'amiral remit à Napoléon une copie des instructions en conséquence desquelles il devait être désarmé, et ses diamants, son argent, toutes ses valeurs saisies, afin qu'il ne pût en faire des moyens d'évasion. On lui permit seulement de disposer de ses biens par testament ; et il fut menacé de la prison, s'il tentait de s'évader. Enfin un acte du Parlement prononça la peine de mort contre quiconque chercherait à favoriser son évasion. Toutes ses lettres, comme aussi celles de ses compagnons de captivité, durent être lues par le gouverneur. MM. de Montholon, de Las-Cases, Bertrand et Gourgaud furent admis à l'accompagner ; et mesdames Bertrand et de Montholon, avec leurs enfants, eurent la permission de suivre leurs maris. Le fils de M. de Las-Cases eut le même avantage. Savary et Lallemand, qui étaient proscrits par une ordonnance royale, furent seuls exceptés. Il fut permis à l'empereur d'emmener douze individus de sa domesticité, entre autres le valet de chambre Marchand, qui a écrit des Mémoires. L'escadre mit à la voile le 10 août. Bonaparte fut d'abord assez triste, ne parlant qu'à ses compagnons d'infor-

tune. Ce qu'il dit à son aide-de-camp Gourgaud est assez caractéristique. En ce moment encore, il songeait à créer des empires : « J'aurais mieux fait de ne pas quitter l'Égypte, dit-il, je pouvais m'y maintenir..... » L'Arabie attend un homme ! Je me serais rendu maître de l'Inde ; j'aurais dominé l'Orient.... » Le 15 août, jour de sa fête, ses fidèles amis lui adressèrent quelques compliments. « Quelle différence, leur dit-il, avec ce que nous avons vu ! » Si sa pensée se reporta seulement jusqu'à la troisième année, que de vicissitudes et de catastrophes dans un si court intervalle ! Il y a trois ans qu'il était sur le chemin de Moscou, à la tête de la plus puissante armée qui ait existé ; un an plus tard, il était encore à Dresde, le plus grand monarque de l'Europe ; l'année suivante, il était à l'île d'Elbe, climat délicieux, entouré de sa famille, ayant tout ce qu'il fallait pour être heureux, pour vivre en paix !.. Mais la paix et le bonheur n'étaient pas en lui, il n'était pas né pour les donner aux autres... Il a voulu rentrer dans la carrière des révolutions et de la guerre ; c'était son élément ; et maintenant il est aux ordres d'un amiral anglais, ou plutôt d'un geôlier, qui ne veut lui donner d'autres titres que celui de général, parce que l'Angleterre ne l'a pas reconnu empereur ; qui veut bien l'admettre à sa table, mais qui ne lui donne pas la première place, et qui affecte, en sa présence, de garder le chapeau sur la tête... L'amiral Cockburn était cependant un homme poli et même de formes élégantes ; mais il avait des instructions sévères !.. Peut-être aussi voulait-il se venger de quelques vexations essuyées par son frère, autrefois prisonnier de Napoléon qui l'ignorait... Si le ministère anglais le

savait, il n'aurait pas dû confier à l'amiral une pareille mission. Mais peut-être que ce fut précisément à cause de cela qu'il la lui donna ; car les ministres de la Grande-Bretagne avaient aussi des vengeances à exercer !.. Quoi qu'il en soit, Napoléon parut d'abord fort choqué de ce manque d'égards ; mais il prit son parti et termina assez paisiblement cette longue traversée. Elle dura deux mois et cinq jours ; ce ne fut que le 15 octobre que l'on se trouva en vue de Sainte-Hélène. L'aspect de cette île, presque inhabitée, et convertie de noirs rochers, fut très-pénible pour l'ex-empereur. Il l'observa long-temps avec sa longue vue, et parut éprouver une douloureuse sensation. Quelle que fût son impatience de sortir d'un vaisseau où il avait subi pendant trois mois une captivité anticipée, on ne le mit à terre qu'au bout de deux jours. Comme rien n'était prêt, il fut logé dans une des maisons de cette petite ville de James-Town, où se trouve réunie la population presque tout entière de cette misérable colonie. Bien qu'on l'eût fait descendre pendant la nuit, et qu'on s'efforçât de le tenir caché, il y eut aussitôt, devant cette maison, une foule de curieux qu'on ne put écarter, et qui le fatiguèrent de leurs cris. Voulant se soustraire à de tels ennuis, il alla, dès le lendemain, avec l'amiral-gouverneur, voir Longwood, maison abandonnée sur un plateau désert, dans la partie la plus élevée de l'île. Cette habitation parut à l'amiral d'un grand avantage pour la garde du prisonnier. La maison de Plantation-House, qu'il occupait lui-même, eût été plus convenable, sans nul doute, et tout y était prêt ; mais elle avait le grave inconvénient du voisinage de la mer, et par là

d'offrir plus de moyens d'évasion. Il fallut se décider pour Longwood. En attendant que l'on eût fait les réparations le plus rigoureusement nécessaires à cette humble résidence, Napoléon, ne voulant pas retourner à James-Town, prit le parti de rester dans une petite habitation appelée les *Ronces*, où il se logea dans un pavillon isolé, n'ayant qu'une seule pièce pour manger, coucher et travailler, pendant toute la journée, à la rédaction de ses Mémoires, avec M. de Las-Cases et son fils, qui couchaient au-dessus, dans une mansarde. Il passa là trois mois dans l'isolement le plus complet, ne voyant que la famille du propriétaire, dont les deux jeunes filles, qui parlaient assez bien le français, parurent l'intéresser. On le vit quelquefois se mêler à leurs jeux, et y prendre plaisir jusqu'à se faire Colin-Maillard. Il se rendit à Longwood, dès que les travaux furent achevés, et ses compagnons d'infortune s'y réunirent sous le même toit, dans des logements très-incommodes, peu spacieux, sans promenades, sans autre aspect que des rochers arides, et la mer dans l'immensité de l'horizon. Il y eut aussitôt des limites que Napoléon ne put dépasser, si ce n'est sous la garde d'un officier anglais. Pour se soustraire à cette mesure humiliante, il s'abstint de longues promenades, et ce fut pour lui une grande privation, une des causes les plus actives de l'altération de sa santé. L'homme qui jusque-là n'avait pas fait moins de vingt lieues par jour, put à peine se promener pendant quelques minutes, dans un étroit jardin, sans arbres ni couvert; et ce qui fut peut-être plus pénible encore, plus fait pour l'irriter, c'est que deux camps et des sentinelles, établis à une petite distance, en gardèrent

toutes les issues, pendant le jour, et, après le coucher du soleil, s'en approchèrent encore davantage. On ajouta à toutes ces vexations la défense de recevoir aucune lettre sans qu'elle fût décachetée et visée par l'amiral; de communiquer avec les habitants; l'impossibilité de dépenser un sou, le gouvernement anglais ayant fait enlever à Napoléon, de peur qu'il n'en abusât dans un but d'évasion, un million en or qu'il possédait à son arrivée. Enfin il lui fut interdit de recevoir la plus petite somme sans la permission du gouverneur. Si l'on songe à toutes ces violences, dont une grande partie étaient sans utilité pour la sûreté du prisonnier, on sentira à quel point dut être irrité celui qui naguère commandait au monde entier, et ne pouvait supporter une contradiction. Il eut d'abord des discussions assez vives avec l'amiral Cockburn, qui eut pour lui quelques égards, quelques ménagements; mais quand, avant la fin de la première année, cet officier fut remplacé par un homme dur et grossier, un véritable geôlier, sir Hudson Lowe, sa position s'aggrava de plus en plus. Quoique l'amiral ne fût pas destiné à rester dans l'île, et qu'il n'y eût été envoyé que temporairement, on ne douta point que ce changement ne fût motivé sur quelques circonstances dont le public n'eut pas connaissance. Divers avis étaient parvenus au ministère anglais sur des communications que l'empereur prisonnier avait secrètement avec le continent, et plus particulièrement en France, où son parti semblait reprendre d'autant plus de force que celui des Bourbons en perdait davantage. On sut que plusieurs plans d'évasion avaient été conçus, et l'on a cité différents projets formés en Amérique,

notamment par un colonel Latapie, qui devait l'enlever de vive force, avec une flotte de pirates et de Français réfugiés. On citait encore l'un des plus hardis contrebandiers de l'Angleterre, nommé Johnston, échappé de Newgate, qui avait autrefois voulu enlever Napoléon au profit de l'Angleterre, lorsqu'il était au faite du pouvoir, et qui, maintenant, voulait le tirer des mains de cette même puissance, pour le remettre à la tête de ses ennemis. Tous ces projets étaient d'une exécution fort difficile, fort périlleuse, et nous ne pensons pas que Bonaparte s'y fût aveuglément abandonné. D'ailleurs le ministère britannique était content de l'état politique de l'Europe; il ne voulait rien y changer... La France avait été suffisamment morcelée, abaissée, chargée d'énormes contributions, et mise dans l'impuissance pour long-temps de faire aucune entreprise. L'Angleterre était donc intéressée à conserver les choses dans cet état; elle voulait bien réellement que son prisonnier ne pût lui échapper. Ainsi le nouveau gouverneur arriva muni d'instructions très-sévères. L'espace où Napoléon put se promener fut encore resserré; toute communication, toute correspondance lui fut interdite, au dedans comme au dehors; il fut même gardé à vue, puisque, deux fois par jour, un officier dut pénétrer dans sa chambre, et s'assurer de sa présence. De toutes les rigueurs ce fut celle qui le blessa le plus. Il s'y refusa formellement, et menaça de ses pistolets le premier qui s'introduirait chez lui sans sa permission. Comme Hudson Lowe avait ordre de conserver quelques égards, et de ne pas le pousser à bout, on attendit qu'il voulût bien se promener ou se montrer à sa fenêtre, pour constater

sa présence, à son insu. D'autres circonstances vinrent encore, dans ce temps-là, ajouter à ses tribulations. De graves discussions étaient survenues parmi les compagnons de son exil, que des vues bien différentes avaient amenés dans ce triste séjour, et qui, en conséquence, ne devaient pas y rester long-temps sans ennui. Après s'être disputés entre eux, ils étaient allés jusqu'à fatiguer de leurs contradictions / Napoléon lui-même, qui les vit s'éloigner successivement sans beaucoup de regrets. Quand on vint lui dire que Las-Cases demandait ses ordres pour partir ou rester, il répondit froidement : « *L'empereur verra avec le même plaisir M. de Las-Cases retourner en Europe ou revenir à Longwood...* » Et M. de Las-Cases partit pour l'Europe, où il avait hâte d'exploiter son entreprise de librairie, qui, si l'on en croit les Anglais, avait été le principal motif de son voyage... S'il faut aussi s'en rapporter aux Anglais pour expliquer le départ du général Gourgaud, on verra que les motifs en furent plus étonnants encore. Walter Scott, qui avait sous les yeux les rapports officiels de la police britannique, dit positivement que le général s'était mis en communication avec Hudson Lowe, qui l'avait fait partir pour l'Angleterre, où il donna des renseignements au ministère sur ce qui se passait à Sainte-Hélène. Nous savons bien que l'on a dit que Walter Scott était un libelliste; mais nous ne pensons pas que ce soit une réfutation suffisante d'une accusation d'autant plus grave qu'elle est, en quelque façon, appuyée par le témoignage de Napoléon lui-même, qui n'a pas fait la plus légère mention du nom de Gourgaud dans son testament, où il y a des legs pour tous ses compagnons d'exil, jus-

qu'au dernier valet. M^{me} de Montholon retourna aussi, vers la même époque, en France, sans qu'on en sache la cause. Le docteur O'Meara, ce médecin anglais venu si généreusement au refus d'un docteur français, et qui avait fini par être l'un des hommes dont Napoléon aimait le plus à recevoir les soins, fut contraint de partir, sur l'injonction d'Hudson Lowe, pour avoir prêté son nom à l'ex-empereur dans quelques secrètes communications. Enfin, M^{me} Bertrand, pour des motifs que nous ignorons, encourut, dans les derniers temps, la disgrâce de Napoléon, qui lui fit défendre de se présenter devant lui, et vainement elle demanda plusieurs fois, par l'intermédiaire de son mari, que cet ordre fût révoqué. Ainsi augmentèrent chaque jour les chagrins de l'empereur, qui déjà n'avait plus auprès de lui que son digne valet de chambre Marchand, qu'il appelait avec raison *son ami* ; le général Bertrand, qui, de concert avec Antommarchi, le contrariait sans cesse sur ses idées religieuses, et le général Montholon, qui se montra jusqu'à la fin aussi soumis que sincèrement attaché. Cet état d'abandon et de souffrance était réellement déplorable. Le bruit en retentit dans toute l'Europe, et surtout en Angleterre où Napoléon avait de nombreux admirateurs. Lord Holland implora la faveur, la pitié du parlement, et les ministres furent obligés de se justifier sur l'insalubrité de l'île, et sur la parcimonie qu'ils mettaient à l'entretien du prisonnier. Lord Bathurst, chargé de cette partie de la police britannique, et que l'on soupçonnait animé de quelque ressentiment personnel contre Napoléon, par suite de la disparition, en 1809, de l'un de

ses parents (v. BATHURST, LVII, 291), réfuta ces réclamations, affirmant qu'au rapport de tous les voyageurs, Longwood était un séjour sain, que l'illustre captif y avait tout l'espace nécessaire pour se promener, et une liberté convenable de correspondre avec sa famille et ses amis, sous la surveillance du gouverneur ; enfin que la somme de trois cent cinquante mille francs par an, allouée pour son entretien, était plus que suffisante, que l'on y en avait cependant ajouté beaucoup d'autres, et que le gouverneur avait à cet égard une grande latitude. Sur les plaintes réitérées que la maison de Longwood ne suffisait pas, qu'elle était mal bâtie, on en avait fait préparer une autre en Angleterre. Quand les matériaux de cette nouvelle habitation furent arrivés à Sainte-Hélène, Hudson Lowe se hâta d'aller lui-même en avertir Napoléon, et demander en quel endroit il voulait que ce nouvel édifice fût placé. Cette demande donna lieu à une de ses plus vives sorties « Venez-vous ici, « lui dit-il, pour être mon bour-
« reau, pour me tuer?.... La pos-
« térité jugera la manière dont je
« suis traité.... Les maux que je
« souffre retomberont sur votre na-
« tion... » Puis, venant à l'objet de la visite, il ajouta : « Votre gouverne-
« ment ne m'a fait aucune communi-
« cation officielle de l'arrivée de cette
« maison. Doit-elle être construite au
« lieu que je désignerai ? » — « Je viens
« ici pour cela, répondit le gouver-
« neur. — « Vous auriez mieux fait d'en
« parler au grand-maréchal. » Et il ne revint plus sur ce sujet ; il ne fut plus possible de parler de cette maison, qui fut cependant à la fin élevée non loin de Longwood, mais que Napoléon ne consentit jamais à habiter. Le gouverneur se vengeait en-

suite de ces contrariétés, et il en résultait pour l'ex-empereur plus d'irritation et de souffrances encore. Il se privait ainsi volontairement de bien des choses qui eussent pu le consoler dans son infortune. Plusieurs fois Hudson Lowe l'invita à des fêtes qu'il donnait pour lui uniquement, mais où Napoléon refusa de se rendre parce que l'invitation était adressée au *général Bonaparte*, ou par un juste ressentiment contre le gouverneur. Il s'abstint constamment de voir le peu de personnes, parmi les habitants de l'île, dont la compagnie eût pu lui offrir quelque agrément, ainsi que les officiers de la garnison, ou les commissaires de Russie, d'Autriche et de France qui avaient été envoyés près de lui, et qui, d'après leurs instructions, étaient disposés à le traiter avec beaucoup d'égards. La Prusse était la seule puissance qui n'en eût point nommé. Une circonstance assez digne de remarque, c'est que l'empereur Alexandre lui fit dire par son envoyé, qu'il avait eu tort de ne pas lui demander un asile, plutôt que de se réfugier chez les Anglais. Napoléon reçut, dans ce temps-là, la visite de quelques passagers, entre autres de lord Amherst, revenant de son ambassade en Chine, et celle du savant capitaine Hall, qui fut charmé de sa conversation, et qui admira surtout sa mémoire prodigieuse. L'empereur avait été frappé d'étonnement en apprenant qu'il existait une île, récemment découverte, dont les habitants ignoraient l'usage de la monnaie, ne connaissaient aucune espèce d'armes et ne faisaient jamais la guerre... Cette dernière circonstance lui parut tout-à-fait incroyable. Le capitaine Hall en a tracé, dans la relation de son voyage, un portrait assez curieux : « Je fus frappé du peu de res-

« semblance de sa figure avec tous les
 « portraits et bustes que j'en avais
 « vus. Elle me parut plus large et
 « plus carrée qu'elle ne l'est dans au-
 « cun. Son embonpoint, que l'on di-
 « sait en général excessif, n'avait rien
 « de remarquable. Il paraissait plutôt
 « nerveux, ayant les os des articula-
 « tions saillants : on ne voyait pas la
 « moindre trace de couleur sur ses
 « joues ; sa peau ressemblait plutôt à
 « du marbre qu'à une peau ordinaire.
 « On ne pouvait distinguer sur
 « son front aucune apparence de rides ;
 « aucune partie de son visage n'était
 « sillonnée ; sa santé paraissait excel-
 « lente, son âme sereine, quoique
 « dans ce temps on crût générale-
 « ment, en Angleterre, qu'il souffrait
 « d'une complication de maladies, et
 « que la flamme de son génie s'était
 « éteinte... Sa manière de parler était
 « plus lente que rapide. Il attendait
 « avec beaucoup de bonté et de pa-
 « tience que j'eusse achevé mes ré-
 « ponses à ses questions... On ne
 « pouvait soutenir l'expression bril-
 « lante et quelquefois éblouissante
 « de ses regards ; non que cet éclat
 « durât toujours ; on le remarquait
 « seulement quand un sujet piquant
 « l'excitait... Il n'est pas possible d'i-
 « maginer une expression plus douce,
 « plus affectueuse que celle qui fut
 « sur ses lèvres tant que dura l'au-
 « dience que j'obtins de lui. Si, dans
 « ce temps-là (13 août 1817), il avait
 « perdu la santé, si son esprit avait
 « baissé, il faut croire que son pou-
 « voir sur lui-même était bien ex-
 « traordinaire ; car toutes ses ma-
 « nières, sa conversation et l'expres-
 « sion de son visage indiquaient par-
 « faitement la santé du corps et de
 « l'esprit. » Il y a quelque différence,
 il faut en convenir, entre ce portrait
 de Napoléon et ceux qu'en ont donné

à la même époque les annalistes français. Nous nous sommes fait un devoir de citer les uns et les autres. Lord Amherst, qui a aussi donné une relation de son entrevue avec l'illustre prisonnier, parle à peu près de la même manière de sa santé et de la tranquillité de son esprit. Seulement, il dit qu'en sa présence il fut plus contraint, plus étudié; ce qui ne peut venir que de ce qu'il voulut faire plus d'efforts pour paraître, pour produire de l'effet sur un des personnages les plus considérables de l'Angleterre; et que, dans ce but, il entama une conversation politique, où il ne pouvait y avoir, de part et d'autre, ni franchise ni abandon. C'était pour lui une bonne fortune que de voir quelques hommes distingués, et il ne laissait point échapper ces occasions, lorsque son géôlier ne s'y opposait pas. Quant à son train de vie habituel, il était fort monotone. Dans le petit nombre de serviteurs qui l'avaient suivi, il ne se trouvait pas d'hommes fort savants : nous pensons même qu'il n'y en avait pas un seul qui possédât à un très-haut degré cet art de la conversation qu'il avait souvent goûté avec les Humboldt, les Denon, les de Pradt, qu'il préférerait à toute autre jouissance et qui, sur ce triste rivage, eût été sa plus consolante distraction. Réduit à une étroite sphère d'auditeurs, mais conservant les habitudes de déception qui avaient signalé le temps de ses plus grands triomphes, il façonna des apologies à l'usage de sa petite société, à peu près comme il avait fabriqué des bulletins pour la grande nation; ce fut son passe-temps, son seul moyen de récréation. Nous ne pensons pas qu'il y ait mis beaucoup d'importance; mais ces messieurs, toujours pleins d'admira-

tion pour l'idole, ont adopté ses récits, même dans des faits contradictoires; avec une crédulité, une foi presque religieuse; et ils y ont ensuite ajouté, substitué, suivant les personnes et les temps, des détails qui embarrasseront plus d'un historien. Ainsi s'écoulèrent, dans de vaines disputes avec des géôliers ou dans les monotones conversations de quelques serviteurs fidèles, les dernières années d'une vie qui avait été si grande, si agitée. — Ce fut vers la fin de 1818, que sa santé parut s'altérer. Il eut alors de fréquentes nausées; ses jambes s'enflèrent, et d'autres symptômes non moins fâcheux lui firent conseiller par les médecins de faire beaucoup d'exercice; mais il déclara qu'il s'en abstiendrait tant qu'il serait exposé à trouver sur son chemin des sentinelles chargées de le garder; et d'ailleurs, depuis le départ d'O'Méara, il ne voulut recevoir aucun avis des médecins, et refusa, par défiance ou entêtement, tous ceux que les Anglais lui proposèrent. Le docteur Antommarchi, que l'on fit venir d'Italie, pour remplacer O'Méara, n'eut jamais sa confiance au même degré. Au reste, il croyait peu à la médecine. On sait qu'il était fataliste : ce qui doit étonner dans un homme qui avait tant fait pour commander à la fortune, auquel ses faveurs avaient inspiré tant d'orgueil! Dans ces derniers temps, quand on lui conseilla de veiller à sa guérison, il dit à ses amis, en regardant le ciel : « Ce qui est écrit est écrit là-haut : nos jours sont comptés... » Vers la même époque, ainsi que la plupart des hommes qui ont vécu dans une grande agitation, et qui n'ont pas eu le temps de se recueillir, Napoléon parut penser sérieusement à une autre vie. « Je ne suis ni un incrédule,

« ni un philosophe, disait-il ; je crois
 « à l'existence d'un Dieu ; » puis, le-
 vant les yeux vers le ciel : « Quel est
 « celui qui a fait tout ça ? » On sait
 que, dès les premiers temps de son
 arrivée à Sainte-Hélène, il s'était
 plaint de n'y avoir ni prêtre ni église :
 « Une de mes peines ici, disait-il,
 « c'est de ne pas entendre de clo-
 « ches et de manger du pain moisi. »
 Plusieurs fois il avait fait demander
 qu'on lui envoyât, de France ou d'I-
 talie, un prêtre catholique ; mais ses
 demandes, confiées à Bertrand, étant
 restées sans réponses, il le soupçonna
 de ne pas les avoir fait parvenir, et
 ce fut le commencement d'une més-
 intelligence qui devint assez vive
 pour que le général parût, pendant
 quelque temps, disposé à quitter
 Sainte-Hélène, sans que Napoléon
 en témoignât aucun déplaisir. Les
 demandes étaient cependant à la
 fin parvenues en France (31) et en
 Italie. Le cardinal Fesch, qui était
 à Rome, choisit aussitôt deux
 ecclésiastiques, que Sa Sainteté
 fit partir pour Sainte-Hélène,
 où ils arrivèrent le 21 septem-
 bre 1819, sur le même vaisseau
 qu'Antommarchi, venu pour rem-
 placer O'Méara. Né dans l'île de Corse,
 ce docteur se présenta comme com-
 patriote. Ainsi, les médecins de l'â-
 me arrivèrent en même temps que
 celui du corps. On verra que les pre-
 miers eurent plus de succès que ce-
 lui-ci. Ce qui est assez bizarre, c'est que,

sur le même bâtiment, vinrent aussi
 deux cuisiniers italiens, qu'avait de-
 mandés Napoléon ; sans qu'ils pus-
 sent lui être fort utiles, car il avait
 alors presque cessé de manger. Les
 deux ecclésiastiques furent très-bien
 reçus. Depuis leur arrivée, la messe
 fut dite chaque dimanche à Longwood,
 et tous les autres devoirs de la religion
 pratiqués exactement ; circonstance
 assez remarquable de la part de celui
 qui avait persécuté le pontife romain
 avec tant d'acharnement, et qui n'a-
 vait jamais montré beaucoup de fer-
 veur religieuse. Il s'en repentait sin-
 cèrement alors, et le disait sans dé-
 guisement, professant hautement la
 plus grande admiration pour les
 vertus de Pie VII, qu'il appelait un
agneau. Il eût, dans le même temps,
 avec ses compagnons d'exil, sur-
 tout avec Bertrand qu'il voulait per-
 suader, des conversations sur la reli-
 gion, dans lesquelles on remarque
 des pensées vraiment étonnantes et
 dignes des plus profonds théologiens.
 Ce général lui ayant dit un jour, sur
 un ton fort inconvenant : « Qu'est-ce
 « que Dieu ? L'avez-vous vu ? — Je vais
 « vous le dire, répondit Napoléon.
 « Comment jugez-vous qu'un hom-
 « me a du génie ? Le génie est-il
 « une chose visible ? Qu'en savez-
 « vous pour y croire ? Sur le champ
 « de bataille, au fort de la mêlée,
 « quand vous aviez besoin d'une
 « prompte manœuvre, d'un trait de
 « génie, pourquoi, vous le premier,
 « me cherchiez-vous de la voix et du
 « regard ? Pourquoi s'écriait-on de
 « toute part : Où est l'empereur ? Que
 « signifiait ce cri, si ce n'est de l'ins-
 « tinct, de la croyance en moi, en
 « mon génie ? — Mes victoires vous
 « ont fait croire en moi ; eh bien !
 « l'univers me fait croire en Dieu.....
 « Les effets merveilleux de la toute-

(31) On en donna communication à M.
 de Quelen, alors coadjuteur de l'arche-
 vêque de Paris (le cardinal de Périgord), et
 qui avait eu, au sujet de l'emprisonnement
 du pape, une vive altercation avec Napoléon.
 Le ministre de Louis XVIII lui ayant dit :
 « Quel est le prêtre qui consentira à s'exiler
 « à Sainte-Hélène ? — Moi, répondit le prélat :
 « je m'offre volontiers pour gagner cette âme
 « à Jésus-Christ. » Ce généreux dévouement
 ne put s'accomplir.

« puissance divine sont des réalités
 « plus éloquentes que mes victoires.
 « Qu'est-ce que la plus belle manœu-
 « vre auprès du mouvement des as-
 « tres ? » Nous pourrions citer
 d'autres définitions de la divinité
 données par Napoléon, qui prouvent
 que c'était chez lui un sentiment
 profond, que sa position actuelle
 fortifiait, augmentait sans doute, mais
 qu'elle n'avait point fait naître. Le roi
 d'Angleterre, Georges IV, informé du
 fâcheux état de sa santé, chargea
 lord Bathurst de lui faire connaître
 tout l'intérêt qu'il prenait à son ré-
 tablissement, et proposa de lui en-
 voyer les médecins les plus ha-
 biles de l'Angleterre, avec tous les se-
 cours dont il pourrait avoir besoin ;
 mais la dépêche arriva trop tard, et
 Napoléon n'a pas connu ce procédé
 généreux du monarque anglais. Le
 mal faisait de rapides progrès, et il
 semblait aggraver lui-même sa posi-
 tion en refusant obstinément tous les
 secours de la médecine, surtout ceux
 des docteurs que lui offrait le gouver-
 neur. Celui de la garnison, Arnott,
 fut le seul qu'à la fin on put lui
 faire accepter. Il y eut alors plusieurs
 consultations, mais elles furent don-
 nées par des médecins qui ne pou-
 vaient voir le malade, ce qui ne fut pas
 un grand mal, car aucun d'eux ne
 comprenait la maladie. L'un lui fai-
 sait administrer du mercure, l'autre
 des purgatifs, et l'autre enfin lui con-
 seillait un exercice immodéré, pour
 un ulcère, une plaie à l'estomac, qui
 eût exigé du repos, ou une absti-
 nence complète, mais qui d'ailleurs
 était incurable. Lui seul paraissait
 connaître sa position, et il dit plu-
 sieurs fois qu'il était atteint de la ma-
 ladie qui avait causé la mort de son
 père, d'un cancer à l'estomac. Le
 17 mars, le comte de Montholon

écrivit à la princesse Borghèse : « La
 « maladie de foie dont il souffre de-
 « puis plusieurs années, est endémi-
 « que et mortelle à Sainte-Hélène.
 « Elle a fait des progrès effrayants
 « depuis deux mois ; il ne peut plus
 « marcher dans son appartement sans
 « être soutenu. Et, à cette maladie
 « de foie, s'en joint une autre, égale-
 « ment endémique dans cette île. Les
 « intestins sont gravement attaqués. »
 Dès le mois de septembre, le général
 Bertrand avait écrit à lord Liver-
 pool pour faire connaître à ce minis-
 tre le besoin que Napoléon avait des
 eaux minérales et d'un changement
 de climat. Mais sa lettre, terminée
 par cette phrase trop vraie : *Il*
meurt sans secours sur cet affreux
rocher ; son agonie est effroyable,
 avait été retenue par sir Hudson
 Lowe, sous le vain prétexte que
 Napoléon y était désigné sous le
 titre d'empereur. Le même jour, une
 crise terrible se manifestait : « *Là*,
là, » disait-il à Antommarchi, en
 portant la main du docteur à son es-
 tomac ; « *c'est un couteau de boucher*
qu'ils ont mis là, et ils ont brisé la
lame dans la plaie... » Convaincu
 de sa fin prochaine, ce fut dans
 les premiers jours d'avril 1821 qu'il
 s'occupa sérieusement de ses dispo-
 sitions testamentaires. Ce travail le
 fatigua beaucoup, et il le recommen-
 ça plusieurs fois. Après avoir retiré
 des mains du général Bertrand un
 premier testament qu'il lui avait con-
 fié, il en remit un autre à Marchand
 qu'il chargea de détruire le premier ;
 ce que ce fidèle serviteur exécuta
 ponctuellement. On pense que, dans
 le second, il diminua beaucoup ses
 dispositions en faveur de Bertrand,
 dont il était mécontent depuis quelque
 temps. Un domestique ayant annon-
 cé qu'on avait découvert, pendant la

nuit, une comète à l'orient : « Une comète ! s'écria Napoléon avec vivacité ; ce fut le signe précurseur de la mort de César. » Ainsi le nouveau César se crut averti ; mais il voulut se disposer à la mort autrement que le héros païen. Les symptômes devinrent chaque jour moins équivoques. Le 27 avril, les vomissements, qui ne produisaient qu'un fluide noirâtre, changèrent de nature et présentèrent les indices évidents d'une plaie intérieure. Le docteur Antommarchi continua néanmoins d'attribuer le mal au climat ; ce qui répondait aux idées du malade, toujours prévenu contre l'insalubrité de Sainte-Hélène. Le docteur Arnott reconnut tous les symptômes de la maladie dont le père de Bonaparte était mort sous le beau ciel de Montpellier. Napoléon finit par être de ce dernier avis, et il perdit tout espoir. Alors il donna au docteur Antommarchi les instructions les plus positives sur l'autopsie à faire, dès qu'il serait mort. « J'exige, lui dit-il, que ce soit par vous seul qu'elle soit faite ; je ne veux pas qu'un médecin anglais touche à mon cadavre, à moins que vous n'ayiez besoin de quelque secours : en ce cas, vous prendrez le docteur Arnott. » Il lui recommanda surtout de bien examiner son estomac, et d'en faire un rapport qu'il enverrait à son fils. Les médecins de Montpellier ayant annoncé que cette maladie serait héréditaire, il voulait au moins en préserver le jeune prince. Il témoigna aussi le désir que son cœur fût envoyé à Marie-Louise. Depuis ce moment, il ne s'occupa plus que de ses devoirs de piété, et le prêtre Vignali ne dut plus s'éloigner un seul instant (32). « Je suis né dans la re-

ligion catholique, lui dit-il, à plusieurs reprises ; je veux remplir tous les devoirs qu'elle impose, et recevoir toutes les consolations, tous les secours que je dois en attendre. » Ayant remarqué dans son médecin quelques signes de désapprobation, il lui dit avec force : « Pouvez-vous ne pas croire en Dieu ! tout proclame son existence ; et les plus grands esprits l'ont cru !... » Une autre fois, le docteur s'étant permis de rire aux éclats, et de la manière la plus indécente, des apprêts que l'empereur avait ordonnés pour une cérémonie religieuse, Napoléon le tança rudement, et dans des termes si énergiques, que Marchand, qui les entendit, n'a pas osé les répéter. « Le 29 avril, dit le comte de Montholon, j'avais déjà passé trente-neuf nuits au chevet de l'empereur, sans qu'il eût permis, même à mon vénérable compagnon de chaîne, le général Bertrand, de me remplacer dans ce pieux et filial service, lorsque, dans la nuit du 29 au 30 avril, il affecta d'être effrayé de ma fatigue, et m'engagea à faire venir à ma place l'abbé Vignali. Son insistance me prouva qu'il parlait sous l'empire d'une préoccupation étrangère à la pensée qu'il m'exprimait. Il me permettait de lui parler comme à un père ; j'osai lui dire ce que je comprenais ; il me répondit sans hésiter : *Oui, c'est le prêtre que je demande ; veillez à ce qu'on me laisse seul avec lui, et ne dites rien.* J'obéis, et lui amenai immédiatement l'abbé Vignali, que je prévins du saint ministère qu'il allait remplir. »

de 80 ans, que Napoléon aimait aussi beaucoup, avait été obligé de retourner en Europe, n'ayant pu supporter le climat de Sainte-Hélène.

(32) Le plus âgé des deux ecclésiastiques venus de Rome, l'abbé Bonavita, âgé de plus

Ainsi introduit auprès de Napoléon, et resté seul avec lui, le prêtre y remplit tous les devoirs de son ministère. Après s'être humblement confessé, cet empereur, naguère si superbe, reçut le viatique, l'extrême-onction, et il passa toute la nuit en prières, en actes de piété aussi touchants que sincères. Le lendemain, dès le matin, quand le général Montholon parut, il lui dit d'un ton de voix affectueux et plein de satisfaction : « Général, je suis heureux ; « j'ai rempli tous mes devoirs ; je « vous souhaite, à votre mort, le « même bonheur. J'en avais besoin, « voyez-vous ; je suis Italien, enfant « de classe de la Corse. Le son des « cloches m'émeut ; la vue d'un prêtre me fait plaisir. Je voulais faire « un mystère de tout ceci ; mais cela « ne convient pas ; je dois, je veux « rendre gloire à Dieu. Je doute « qu'il lui plaise de me rendre « la santé. N'importe ; donnez vos « ordres, général, faites dresser un « autel dans la chambre voisine ; « qu'on y expose le Saint-Sacrement, « et qu'on dise les prières des quarante heures. » Le comte de Montholon se disposant à sortir pour exécuter cet ordre, Napoléon le retint : « Non, lui dit-il, vous avez assez d'ennemis ; comme noble, on « vous imputerait d'avoir arrangé « tout cela d'après votre tête, et la « mienne étant perdue, je vais donner « les ordres moi-même. » En conséquence, le général se retira dans sa chambre, et se jeta sur son lit, tout habillé. Il s'était endormi, lorsqu'un bruit extraordinaire le réveilla, et qu'il vit le général Bertrand entrer, et lui dire sur un ton fort animé : « Qu'est-ce donc qu'une chapelle en « permanence chez l'empereur, et « l'abbé Vignali ne cessant d'officier ?

« — Vous pouvez le demander à l'empereur lui-même, répondit M. de Montholon avec calme. — Comment cela, répliqua Bertrand, puis-que c'est de vous seul que Saint-Denis en a reçu l'ordre ? » Il fallut descendre chez l'empereur, où, sans respect et sans égard, le général Bertrand ne craignit pas de lui représenter que de pareils actes, que la renommée porterait en Europe, étaient politiquement peu convenables, et plutôt d'un religieux que d'un vieux soldat, de son empereur... A ces mots, Napoléon, se levant sur son séant, s'écria d'une voix forte : « Général, « je suis chez moi ; vous n'avez pas « d'ordres à donner ici ; vous n'en « avez pas à recevoir ; pourquoi donc « y êtes-vous ? Est-ce que je me « mêle de votre ménage, moi ? » Alors Bertrand, contraint de sortir, ne le fit que d'une manière peu respectueuse, levant les épaules, et prononçant, d'un ton de mauvaishumeur, quelques paroles, parmi lesquelles on distingua celle de *Capucin*. Comme l'autel était démolí, il fallut le reconstruire, et toutes les cérémonies furent reprises selon les ordres de l'empereur. Il eut encore quelques moments lucides, et se rappela ce qu'il avait fait de bien en sa vie pour la religion. « J'avais le projet de réunir toutes les sectes du christianisme, dit-il ; nous en étions convenus avec Alexandre à Tilsitt ; mais les revers sont venus trop tôt... Du moins, j'ai rétabli la religion. C'est un service dont on ne peut calculer les suites : que deviendraient les hommes sans la religion ? » Puis, il ajouta : « Il n'y a rien de terrible dans la mort ; elle a été la compagne de mon oreiller, pendant ces trois semaines ; et à présent elle est sur le point de s'emparer de moi

« pour jamais. J'aurais désiré revoir
 « ma femme et mon fils ; mais que la
 « volonté de Dieu soit faite. » Le 3
 mai, il reçut une seconde fois le
 viatique, et, après avoir dit adieu à
 ses généraux, il prononça ces mots :
 « *Je suis en paix avec le genre hu-*
main ; » et il joignit les mains en di-
 sant : « *Mon Dieu !* Les mots *tête, ar-*
mée, furent les derniers qu'il pronon-
 ça ; ce qui indique que, dans le dé-
 lire du moment suprême, son imagi-
 nation errait encore sur un champ de
 bataille. Ce fut le 5, à six heures du
 soir, qu'il expira. La veille, un vio-
 lent orage avait arraché jusqu'aux
 arbres de Longwood, et les Anglais
 ont dit que c'était un trait de res-
 semblance de plus entre l'histoire de
 Cromwell et la sienne. Les officiers
 de sa maison et le docteur Antom-
 marchi voulurent aussitôt, suivant ses
 dernières intentions, procéder à l'au-
 topsie sans le concours des Anglais ;
 mais Hudson Lowe s'y opposa formel-
 lement ; et il convoqua pour le len-
 demain quatre docteurs, les seuls
 dont il pût disposer. L'opération se fit
 sous leurs yeux et en présence d'An-
 tom marchi, de MM. Bertrand, de
 Montholon, de quelques officiers
 anglais et du valet de chambre Mar-
 chand. La cause de la mort fut
 évidente dès le premier aspect. Un
 large ulcère couvrait l'estomac pres-
 que entier. Le contact de la partie
 ulcérée avec le foie avait seul pro-
 longé de quelques mois l'existence
 du malade, en retenant les aliments.
 Ainsi la guérison était impossible.
 Tous les docteurs présents signèrent
 le procès-verbal ; à l'exception d'An-
 tom marchi, qui, n'étant pas du même
 avis que ses confrères, en fit un pour
 lui seul, où il ne fut nullement ques-
 tion de poison, comme on l'a prétendu,
 mais dans lequel il affirma que

la mort n'avait pas été causée par un
 cancer ou un ulcère à l'estomac,
 mais par une *gastro-hépatite-chronique*
 qu'il soutenait, contrairement aux
 autres médecins, être endémique à
 Sainte-Hélène. Les compagnons de
 captivité de Napoléon demandaient
 que, suivant ses dernières volontés,
 son cœur fût remis à leur garde ;
 Hudson Lowe ne le permit pas.
 Il le fit mettre dans de l'esprit de vin
 et placer dans le cercueil, ainsi que
 l'estomac que voulait garder Antom-
 marchi. Le corps fut exposé pen-
 dant deux jours sur un lit de pa-
 rade, vêtu d'un frac vert, avec toutes
 les décorations, mais non la cou-
 ronnie impériale, ce que n'eût pas
 permis Hudson Lowe, lors même
 qu'il en eût existé une à Sainte-Hélène.
 La population de la colonie tout
 entière accourut pour le voir. Nous
 terminerons ce récit de la mort et des
 funérailles de Napoléon, par une cir-
 constance remarquable, tirée de la
 relation, fort intéressante, qu'en a
 donnée M. de Montholon. « Les trou-
 « pes de la garnison accoururent de
 « tous les points de l'île, en grande
 « tenue, mais sans armes, pour défi-
 « ler devant les dépouilles mortelles
 « du géant que, peu d'heures aupa-
 « ravant, elles gardaient. Chaque hom-
 « me s'approcha religieusement du
 « pied du lit, et mit un genou en
 « terre. La plupart osèrent appro-
 « cher leurs lèvres sur un pan du
 « manteau. Sir Hudson Lowe, dès
 « qu'il eut avis de l'exemple donné
 « par le 20^e régiment, qui campait à
 « Deadwood, sous ses fenêtres, vou-
 « lut s'y opposer ; mais sa rage échoua
 « devant la légalité anglaise ; le colo-
 « nel lui répondit : *Napoléon est*
 « *mort ; la loi d'exception n'existe*
 « *plus. J'ai le droit de faire sortir*
 « *mon régiment, comme il me plaît,*

« *et je le fais.* Tous les corps de terre et de mer suivirent cet exemple, et l'hommage fut rendu... » Napoléon avait désigné lui-même le lieu où il voulait être enterré, dans le cas où son corps devrait rester dans l'île. C'était près d'une source jaillissante, à l'ombre de deux saules pleureurs, où il était allé souvent s'asseoir. Pendant trois jours, cent ouvriers furent employés à creuser son tombeau, à en faciliter les approches dans l'escarpement des rochers. Le 9 mai, il y fut porté avec toute la solennité que l'on put mettre à une cérémonie si extraordinaire sur ce lointain rivage. Les comtes Bertrand et de Montholon tenaient le poêle. L'amiral, le gouverneur, les commissaires français et russe, toutes les autorités de la colonie et trois mille hommes de troupes formaient ce cortège, que suivaient aussi M^{me} Bertrand, sa fille et tous les domestiques. L'abbé Vignali récita les prières d'usage ; et ce respectable ecclésiastique se montra en tout digne de la mission qui lui avait été donnée par le souverain pontife. Plusieurs salves d'artillerie marquèrent le moment où le cercueil fut placé dans la tombe, et, à l'instant même, une énorme pierre la couvrit. Ce n'était que vingt ans plus tard, qu'on devait ouvrir cette tombe pour suivre les intentions du défunt, et transporter ses restes aux rives de la Seine. En 1840, sous le ministère de M. Thiers et à sa demande, le gouvernement anglais a bien voulu que le corps de Napoléon fût exhumé et apporté en France. Une frégate, commandée par le prince de Joinville, s'est rendue à Sainte-Hélène ; et le cercueil, arrivé à Paris, a été déposé solennellement, le 15 décembre 1840, dans l'église des Invalides, où un magnifique tombeau doit être construit. En atten-

dant, il est placé dans une chapelle murée. Au moment où nous écrivons (mars 1844), les Chambres législatives accueillent la proposition du colonel Bricqueville, de déposer le cercueil du général Bertrand, à l'entrée de la tombe de Napoléon. Nous doutons qu'il eût approuvé cette disposition, s'il eût pu la prévoir. D'après ce que nous venons de raconter, sur les témoignages les plus authentiques, il est évident que ce général, loin d'être destiné à rester auprès de Napoléon à Sainte-Hélène, eût été forcé de s'en éloigner, si l'ex-empereur eût vécu quelques jours de plus. Ainsi un décret le réunirait pour toujours, dans la tombe, à celui qu'il eût expulsé de sa demeure ! — Il ne nous reste plus qu'à faire connaître le testament de ce grand homme. Ce monument historique, du plus haut intérêt, comme tout ce qui se rattache à Napoléon, mérite surtout d'être remarqué par l'esprit d'ordre et d'équité qui en a dicté la plus grande partie. La plupart des legs y sont fondés sur des causes justes et des droits réels, si ce n'est celui du sieur Cantillon, qui avait voulu assassiner Wellington, dont nous sommes fâchés de voir le nom figurer à côté de ceux de Dugommier, de Montholon, et de beaucoup d'autres fort honorables. Il y a, dans cette clause, de la haine pour un rival, qui ne devrait pas se trouver dans un testament, très-convenable sous plusieurs rapports. D'autres passions, bonnes et mauvaises, s'y révèlent encore ; mais il faut surtout y admirer cette résolution si généreuse, si chrétienne, de pardonner à tous les ingrats, à tous les traîtres, à son frère Louis, *qui l'a calomnié dans un libelle*, à Marie-Louise, dont il connaissait tous les torts. *Elle est*

coupable, disait-il, mais c'est la mère de mon fils... Et moi, suis-je innocent ! Il pardonne même à ceux qui le poursuivait, en ce dernier moment, de leur opposition à ses volontés, de leurs indécentes contradictions. Et combien il est touchant, en parlant de sa bonne mère, de ses frères et sœurs, d'Eugène et Hortense, qu'il remercie de tout l'intérêt qu'ils n'ont cessé de lui porter ; et son digne valet de chambre Marchand qu'il appelle son ami !... Avec Bertrand, il est plus réservé. On voit qu'il n'y a plus entre eux aucune intimité, aucun rapport de principes. Il lui donne simplement une somme d'argent ; c'est l'acte du chrétien qui pardonne, mais qui doit être juste. On sait que, dans une des nombreuses discussions qu'ils eurent ensemble, Napoléon, après avoir prouvé la divinité du Christ, dit à Bertrand, qui gardait le silence : « Si vous ne comprenez pas que Jésus-Christ est Dieu, eh bien ! j'ai eu tort de vous nommer général... » (33). Pour bien apprécier Napoléon et l'histoire de sa vie, il faut lire ce

testament en entier ; de telles pièces, d'ailleurs, ne peuvent s'analyser. Nous le donnons donc textuellement à la fin de cette notice, regrettant qu'une si grande renommée s'y soit souillée par quelques pensées peu généreuses, et que d'autres faits aient également révélé dans Napoléon une implacable jalousie. On a vu comment il poursuivit Pichegru et Moreau. Nous ne dirons pas que Hoche ait été victime des mêmes passions ; mais Bonaparte a dit lui-même que, s'il l'avait trouvé sur son chemin, il eût fallu que l'un ou l'autre succombât. Ses lieutenants, les premiers compagnons de ses triomphes, eurent aussi à se plaindre d'injustices qu'on ne peut attribuer qu'à la même cause. Il ne pardonna jamais à Kellermann fils sa participation glorieuse à la journée de Marengo, ni à Davoust celle qu'il eut à la bataille d'Iéna ou d'Auerstaedt. Masséna, qui avait été son maître et son modèle, qu'il appelait, avec tant de vérité et d'apparente franchise, *l'enfant chéri de la victoire*, fut plus qu'aucun autre pour lui un objet d'envie (34). Quand il fut parvenu au faite des grandeurs, sa vanité et ses prétentions augmentèrent encore ; il ne put plus supporter de rivaux, et il n'approuva que ce qu'il fit lui-même. *Partout*

(33) Bien que Bertrand ait osé se vanter un jour à Sainte-Hélène, devant Napoléon, de n'avoir pas fait sa première communion, ce dont l'empereur le réprimanda fortement, nous n'en concluons pas qu'il fût enraciné dans l'impiété. On a même dit, ce dont nous doutons, qu'au milieu du tumulte des camps, il faisait sa prière matin et soir, et que ses discussions religieuses à Sainte-Hélène n'eurent pour but que de mieux pénétrer les véritables sentiments de Napoléon. Quoi qu'il en soit, les paroles et surtout la mort édifiante de l'illustre captif durent exercer beaucoup d'influence sur son esprit, et l'on affirme que, dans les derniers temps de sa vie, il accomplissait régulièrement, au sein de sa pieuse famille, les devoirs de la religion, et qu'il est mort très-chrétiennement, à l'exemple de son maître, dont il conserva toujours le souvenir le plus respectueux, et pour qui, chaque année, il faisait célébrer un service funèbre, comme le pratiquent encore M. Marchand et d'autres serviteurs fidèles.

(34) Masséna, chassant un jour à Rambouillet avec l'empereur et Berthier, fut atteint d'un grain de plomb dans l'œil. Napoléon s'écria aussitôt que le coup venait de Berthier, ce que celui-ci nia fortement, et ce que ne crut aucun des témoins ; mais le maître insistant, il fallut se taire. Masséna ne put se contraindre ; il accusa hautement la maladresse de Sa Majesté, qui parut fort embarrassée et qui, le lendemain, lui envoya son chirurgien Larrey, avec une lettre très-affectueuse et une nomination au commandement de l'armée de Portugal, ce qui ne consola pas le maréchal de la perte de son œil, et ne l'empêcha pas de dire, jusqu'à ses derniers moments, que *le petit Corse avait voulu le tuer*.

où je ne suis pas, disait-il, *on ne fait que des sottises* ; et, quand il lui arrivait d'en faire lui-même, ce qu'il serait trop facile de prouver, il n'en convenait jamais ; toujours il imaginait, pour les couvrir, quelque fable, quelque récit mensonger, que, jusque dans ses derniers moments, il répétait à Sainte - Hélène, que ses compagnons d'exil ont crus sur parole, qu'ils ont consignés dans leurs écrits, et qui embarrasseraient beaucoup la postérité, si l'on ne trouvait, dans la plupart, des contradictions et des invraisemblances évidentes. Il nous semble que sa place est assez grande dans l'histoire, que ses exploits eurent assez d'éclat, pour qu'il ne soit pas nécessaire de les rehausser encore par de telles déceptions. C'était, de sa part, une faiblesse, trop ordinaire aux grands hommes ; mais, pour les historiens, elle serait sans excuse. Si les résultats de ses exploits furent peu durables, s'ils n'eurent pas sur la destinée des peuples une longue influence, il n'en faut pas moins admirer cette énergie, cette activité sans égale, et qui, dès son début, le plaça au premier rang des guerriers, à une époque où l'Europe entière était occupée de guerre, où une foule de généraux s'immortalisaient. Il opéra, dans la science militaire, une véritable révolution, et ses premiers succès excitèrent l'admiration longtemps avant d'être compris. Si ses victoires de Montenotte et de Millésimo ne sont remarquables ni par de grandes et nouvelles évolutions, ni par l'application de savantes théories, elles le sont du moins par la rapidité, la hardiesse des mouvements, et surtout par cette rare sagacité que le jeune général de la république mit, dès le premier jour, à pénétrer les secrètes pensées de ses ennemis, à

profiter de leur peu d'accord, de cette mésintelligence, écueil ordinaire des coalitions, et qui alors, comme toujours, explique tous les événements. Il comprit d'abord tous les secrets de cette astucieuse politique des puissances, qui, sous prétexte de combattre une révolution dont elles ignoraient les véritables causes, n'eurent jamais que des vues de conquête et d'envahissement. Personne mieux que Napoléon ne sut tirer parti de ces vues étroites, machiavéliques ; et l'on ne peut pas douter qu'il ne les eût appréciées, lorsque, dans moins d'une semaine, il renversa la monarchie piémontaise, en présence des Autrichiens, qui restèrent immobiles, qui ne firent rien pour l'en empêcher ; et que, dès le lendemain, il marcha à la conquête d'autres États, que les armées impériales ne défendirent pas mieux, même la république de Venise, leur ancienne alliée, dès-lors vouée, nous n'en doutons pas, à des compensations arrêtées d'avance. En quelques mois, Napoléon se fit ainsi maître de la Péninsule, et il y régla les conditions de la paix ou de la guerre, sans même en rendre compte au Directoire. Ce gouvernement crut faire beaucoup, après la paix de Campo-Formio, en l'éloignant de cette armée ; mais il en devait être encore plus embarrassé dans la capitale, et ce ne fut que pour se soustraire aux dangers de son ambition qu'il le fit partir pour l'Égypte. On a vu par combien de sacrifices cette aventureuse expédition fut exécutée, et l'on sait que, pour Napoléon, elle n'avait pas d'autre but que de fonder en Asie un empire qu'il eût mieux aimé, sans doute, créer en Europe, mais où *la poire n'était pas encore mûre*. Dès qu'il fut informé de cette maturité, on sait comment il se

hâta d'accourir, et comment, en une matinée, il renversa le gouvernement pentarchique. On a vu comment ensuite il parvint à écarter, à dominer tous les partis, enfin à s'élever jusqu'au sommet de l'édifice monarchique, en même temps qu'il le bâtissait et qu'il en cimentait les bases avec tant de solidité. On a vu enfin comment, par ses étonnantes victoires, il vengea la France du machiavélisme et des vues ambitieuses de ses voisins ; comment il porta sa puissance au-delà de tout ce qui s'était fait avant lui dans notre occident. Il tint certainement à peu de chose qu'il ne réalisât la pensée d'une monarchie universelle, qu'il avait conçue, on ne peut en douter, et qui, depuis les vains efforts de Charles-Quint et de Louis XIV, ne semblait plus qu'une chimère. Il en était au dernier période de cette vaste entreprise, lorsqu'il commença l'expédition de Russie, et il avait tous les moyens de la conduire à sa fin. Le succès était assuré, s'il eût passé l'hiver de 1812 en Pologne. Rien n'eût pu l'arrêter l'année suivante. Nous ne pensons pas que l'empire immense qu'il pouvait alors créer eût duré plus que lui, ni que la France y eût beaucoup gagné ; mais il est au moins sûr qu'elle serait restée dans un état de puissance fort supérieur à celui qu'elle a conservé. D'un autre côté, on ne peut nier que Napoléon n'eût établi un gouvernement aussi régulier que solide, et surtout parfaitement à l'abri des révolutions. Ce gouvernement était, il est vrai, fondé sur l'arbitraire et sur le despotisme ; mais il faut reconnaître que, si l'on excepte ses opérations guerrières et quelques faits odieux qu'il crut nécessaires à sa politique, Napoléon ne fut pas un tyran sanguinaire, ni cruel. Nous

dirons même que si, sous son règne, on fut totalement privé de cette liberté politique, dont on a tant usé et abusé, dans ces derniers temps, au profit d'un petit nombre d'aspirants au pouvoir, on put y jouir, dans l'intérieur de la famille, de la liberté civile dont savent se contenter les hommes qui ne sont ni ambitieux ni intrigants. Napoléon a dit, et cela est vrai, qu'aucun souverain, placé dans la même position que lui, n'avait répandu moins de sang. En effet, qu'on mette à sa place un Tibère, un Néron, ou tout autre des quatre ou cinq monstres pour lesquels Montesquieu disait que les Romains avaient si long-temps ravagé la terre ; qu'on songe à la bassesse du sénat, aux terreurs des Français, après le règne de Robespierre..., on comprendra qu'il pouvait sortir de là un tyran plus cruel, plus odieux. Si, comme César, Napoléon n'eût pas donné des larmes à la mort de Pompée, il n'eût pas, comme Vitellius, trouvé que le cadavre d'un ennemi mort sent toujours bon. Nous avons assez fait connaître les circonstances du meurtre du duc d'Enghien et de quelques autres. Quant à la proscription du parti républicain après l'explosion du 3 nivôse, c'est, on ne peut le nier, un des actes les plus tyranniques de son gouvernement : mais ce fut une décision *ab irato*, et prise après un grand danger personnel, ce qui était toujours pour lui d'une extrême gravité. Jamais il n'a pardonné les attentats contre sa personne, surtout quand les conjurés appartenaient au parti révolutionnaire, par la raison, sans doute, qu'il le redoutait davantage. Par-dessus tout il abhorrait la révolution et ses auteurs : ce qui est fait pour étonner de la part d'un homme qui, lui-même, en était un

produit, une conséquence, et qui, sans cette révolution, serait resté dans l'obscurité d'une compagnie d'artillerie. Se promenant un jour, en 1802, dans le jardin d'Ermenonville, avec M. de Girardin, il s'arrêta devant le tombeau de Jean-Jacques Rousseau, et dit : « Il aurait mieux valu, pour le repos de la France, que cet homme n'eût jamais existé ; c'est lui qui a préparé la révolution..... — Il me semble, » répondit Girardin, que ce n'est pas à vous qu'il appartient de s'en plaindre.— Eh bien ! répliqua Napoléon, l'avenir apprendra s'il n'eût pas mieux valu, pour le repos de la terre, que ni Rousseau ni moi n'eussions jamais existé..... » Et il n'était alors qu'aux premiers temps du consulat ! On sait comment il traita le petit-fils de Necker, qu'il avait à peine connu, mais qu'il accusait également, et peut-être avec plus de raison, d'être le principal auteur de la révolution. « C'est votre aïeul qui a perdu Louis XVI, » lui dit-il avec une extrême dureté ; « votre mère voudrait en faire autant ; mais je ne le souffrirai pas... » Ce peu de mots explique tout l'acharnement qu'il mit à persécuter l'auteur de Corinne. Certes, s'il y avait loin de l'époque où Necker avait été ministre de Louis XVI, à celle où régnait Napoléon, la distance était bien plus grande encore entre le timide, le pacifique héritier de Louis XIV, et celui qui se disait si audacieusement son successeur. L'un avait tout ce qui conduit au pouvoir dans un temps de troubles et de révolutions ; l'autre était doué de toutes les vertus qui devaient l'en précipiter. Vaste conception, impatience du repos, orgueil dans la victoire, tout concourait à faire de Napoléon un vrai type du conquérant. De pareils hom-

mes doivent finir par des catastrophes, ou s'élever au plus haut degré de la puissance humaine. Professant, en toute occasion, le plus profond mépris pour les hommes, il a dit souvent qu'on ne peut les gouverner que par l'intérêt ou la crainte. C'était le mot de Tibère : *Oderint dum metuant*, que Chénier a traduit par ce vers digne de Tacite :

Qu'importe d'être aimé pourvu que l'on ne craigne !

Bien qu'il ait prétendu que Tibère avait été calomnié, nous sommes loin de penser que Napoléon, lors même qu'il eût régné aussi long-temps que l'héritier d'Auguste, se fût jamais souillé des mêmes crimes. Comme nous l'avons dit, il n'était ni haineux ni cruel. Sa politique, ou ce qu'il croyait être sa raison d'État, a pu seule le conduire à quelques faits dignes de ces détestables successeurs de César, qui abusèrent si horriblement du pouvoir. Les atrocités des chefs de l'empire romain se rencontrent d'ailleurs rarement dans l'histoire des temps modernes, surtout en Europe, où le christianisme a si heureusement adouci les mœurs, les caractères des peuples et des rois. Élevé dans les meilleures doctrines de cette religion sainte, Napoléon ne les oublia jamais entièrement. Il a dit, souvent même dans ses plus grands succès, que le jour le plus heureux de sa vie était celui de sa première communion, qu'il se rappellerait toujours l'aspect de cette cathédrale d'Ajaccio, où il s'était prosterné devant Dieu, avec tant de foi et d'humilité. Si, au milieu des agitations de la guerre et de la politique, il pratiqua peu les devoirs de la religion, du moins il la respecta et la protégea, même dans le temps où il persécutait le saint-siège ; et jamais on ne le vit se déshonorer

par les blasphèmes, par les stupides dénégations du parti révolutionnaire. A Sainte-Hélène, il finit par revenir sincèrement aux principes de son éducation première : ce fut la consolation de ses derniers moments. Et qu'on ne pense pas qu'il en soit venu là par suite des faiblesses, des terreurs d'un moribond ; il s'en était occupé sérieusement en pleine santé, dès son arrivée dans cette île, où son plus grand chagrin fut de ne trouver ni églises ni prêtres. Il brava, pour en faire venir, pour les soutenir dans l'exercice de leur saint ministère, les contrariétés, les injures même de ses entours, et, resté presque seul au milieu de ce débordement d'impunité, il mourut en véritable martyr, et d'une manière aussi exemplaire, aussi chrétienne peut-être qu'aucun des rois que l'on puisse citer. — Napoléon Bonaparte était petit de taille ; très-maigre dans sa jeunesse, il acquit plus tard beaucoup d'embonpoint. Sa figure, fortement caractérisée, avait de la noblesse, et prêtait singulièrement à la sculpture. Ses mains étaient fort belles, et il mettait quelquefois de la coquetterie à les montrer. Exigeant du luxe de tous ceux qui l'entouraient, lui seul restait vêtu avec simplicité. Son valet de chambre a dit qu'après avoir eu beaucoup de peine à lui faire mettre un habillement neuf, il le lui voyait souvent quitter le lendemain pour reprendre le vieux. Il semblait attacher une sorte d'idée superstitieuse à son petit chapeau et à sa redingotte grise. Son costume, son attitude étaient tellement remarquables, qu'aujourd'hui même on le reconnaît, au premier coup d'œil, dans les tableaux ou dans les gravures, quelque petites qu'en soient les dimensions. Ce qui doit être noté par les historiens,

c'est que, dans les premiers temps de sa vie, il ne parut pas doué d'une intelligence qui pût faire prévoir ses hautes destinées. Élevé dans les meilleures écoles de France, il n'y fut jamais le premier de sa classe, et l'on ne remarqua d'abord en lui qu'un peu de dispositions pour les mathématiques. Tout ce qu'il a écrit, depuis son entrée au service jusqu'à son élévation au généralat, est, sous le rapport littéraire, d'une excessive médiocrité. Nous avons fait lithographier l'autographe d'une lettre qu'il adressait à un ami, en 1791, au moment où il allait être nommé capitaine d'artillerie (35). On n'y trouve, quant au fond et à la forme, aucun indice de bonne éducation. Ce ne fut qu'un peu plus tard que ses facultés intellectuelles reçurent un grand développement, et qu'on le vit s'émouvoir à l'aspect de tant de déplacements, de tant d'issues ouvertes à l'ambition. Comme tous les hommes occupés de grandes affaires, et forcés de se débarrasser sans cesse, il dormait peu, s'éveillait facilement, presque à volonté, et exigeait de ses serviteurs la même activité. Il était sobre, ne restait à table que quelques minutes, et pouvait, par conséquent, donner beaucoup de temps au travail. Doux et complaisant, il était très-aimé de ses domestiques et de tous ceux qui l'approchaient familièrement. Plein de grâces et de charmes pour ceux qu'il voulait séduire, se livrant volontiers à une causerie d'abandon ou à de violentes sorties, il ne perdait jamais de vue le parti qu'il pouvait tirer de chaque homme, ou de chaque chose. Sa colère, comme sa confiance, était presque toujours calculée. Il aimait les

(35) Cette lettre curieuse fait partie des belles collections de M. Villenave, un de nos plus anciens collaborateurs,

femmes plus qu'on ne l'a dit ; mais il s'arrangea toujours pour que rien n'en parût dans le public. Joséphine fut celle qu'il chérit le plus longtemps et le plus tendrement ; mais jamais il ne lui laissa prendre, ni à aucune autre, le moindre ascendant sur sa politique. Personne ne posséda à un plus haut degré l'art d'agir sur les masses et de leur inspirer du fanatisme. Adoré des soldats, même dans ses plus grands revers, il ne fut abandonné ou trahi que par ceux dont il avait fait la fortune si grande qu'ils ne pouvaient plus désirer autre chose que de la conserver. Son penchant au fatalisme ajoutait à l'inflexibilité de son vouloir , et ce vouloir puissant, cet esprit vaste qui pourvoyait à tout , cette activité à laquelle aucun détail n'échappait , avaient, en quelque sorte, annulé tous les hommes qui l'entouraient. Ne pouvant pas faire tout lui-même, il voulait du moins que le public l'en crût capable ; et c'est pour cela que, le jour où il rendait ses fameux décrets de Berlin, sur le système continental, il écrivit, à son ministre de l'intérieur, qu'il avait trouvé mauvais quelques vers d'un nouvel opéra. Et, dans le moment où il méditait la ruine du Kremlin, il datait de Moscou une ordonnance sur les spectacles... Le ridicule ne fut pas le seul inconvénient de cette prétention à tout faire, à tout décider ; il en résulta qu'aucun général, aucun chef, n'osa rien prendre sur lui ; et l'habitude de compter sur le maître eut souvent des suites fâcheuses. — Si, comme législateur ou comme fondateur d'un empire, Napoléon ne se place pas plus haut que comme guerrier, il faut au moins reconnaître que ses exploits n'ont point laissé de résultats utiles ,

que toutes les conséquences en ont été réellement funestes, tandis que plusieurs bases de son édifice monarchique subsistent encore avec avantage, et que les codes qu'il a établis, dont il a lui-même surveillé, dirigé la rédaction, sont des modèles de clarté, d'unité ; qu'ils ont admirablement simplifié l'étude, l'application des lois, et que les peuples qui, aujourd'hui, séparés de la France, pouvaient les repousser, leur ont rendu un hommage flatteur en désirant les conserver. C'est un bienfait que la postérité reconnaîtra long-temps, et qui seul devra porter le nom de Napoléon jusque dans les siècles les plus éloignés. L'institution de la Légion-d'Honneur a trouvé quelques détracteurs : cependant on ne peut nier qu'elle ne réponde parfaitement au caractère des Français, qu'elle n'ait eu pour son créateur les plus heureux effets, et que les gouvernements qui sont venus après lui, n'y aient trouvé beaucoup d'avantages. La réunion dans un même corps de toutes les illustrations politiques, militaires et littéraires, de tous les hommes qui, dans quelque carrière que ce soit, ont servi l'État ou acquis de la gloire, est une idée juste et grande dans sa simplicité. Cette institution subsistera, nous n'en doutons pas, autant que la nation pour laquelle elle fut créée. Si l'Université ne fut pas une idée première, et si elle n'a pas été conservée telle que Napoléon l'avait établie, ce fut cependant aussi une grande conception, une pensée d'avenir, et pour laquelle le temps seul lui manqua. Tel fut cet homme dont la figure colossale domine l'histoire de nos jours. Après l'avoir long-temps observé, après avoir consulté tous les témoignages, nous l'avons montré tel que nous l'avons vu, dans toute sa

nudité, avec ses vices et ses vertus, dans toute la sincérité de notre opinion, *sine ira nec studio*, sans haine, sans amour, sans autre intérêt que celui de la vérité historique, pouvant dire hautement comme Tacite : *Mihi Galba, Otho, nec injuria nec beneficio cogniti*.

TESTAMENT DE NAPOLÉON.

Cejourd'hui, 15 avril 1821, à Longwood, île de Sainte-Hélène. Ceci est mon testament, ou acte de ma dernière volonté. I. — 1° Je meurs dans la religion apostolique et romaine, dans le sein de laquelle je suis né il y a plus de cinquante ans. 2° Je désire que mes cendres reposent sur les bords de la Seine, au milieu de ce peuple français que j'ai tant aimé. 3° J'ai toujours eu à me louer de ma très-chère épouse Marie-Louise ; je lui conserve jusqu'au dernier moment les plus tendres sentiments ; je la prie de veiller pour garantir mon fils des embûches qui environnent encore son enfance. 4° Je recommande à mon fils de ne jamais oublier qu'il est né prince français, et de ne jamais se prêter à être un instrument entre les mains des triumvirs qui oppriment les peuples de l'Europe. Il ne doit jamais combattre, ni nuire en aucune manière à la France, il doit adopter ma devise : *Tout pour le peuple français*. 5° Je meurs prématurément, assassiné par l'oligarchie anglaise et son..... ; le peuple anglais ne tardera pas à me venger. 6° Les deux issues si malheureuses des invasions de la France, lorsqu'elle avait encore tant de ressources, sont dues aux trahisons de Marmont, Augereau, Talleyrand et de La Fayette. Je leur pardonne ; puisse la postérité française leur pardonner comme moi ! 7° Je remercie ma bonne et très-excellente mère, le cardinal, mes frères Joseph, Lucien, Jérôme, Pauline, Caroline, Julie, Hortense, Catherine, Eugène, de l'intérêt qu'ils m'ont conservé ; je pardonne à Louis le libelle qu'il a publié en

1820 (36) : il est plein d'assertions fausses et de pièces falsifiées. 8° Je désavoue le *Manuscrit de Sainte-Hélène*, et autres ouvrages sous le titre de Maximes, Sentences, etc., que l'on s'est plu à publier depuis six ans : ce ne sont pas là les règles qui ont dirigé ma vie. J'ai fait arrêter et juger le duc d'Enghien, parce que cela était nécessaire à la sûreté, à l'intérêt et à l'honneur du peuple français, lorsque le comte d'Artois entretenait, de son aveu, soixante assassins à Paris. Dans une semblable circonstance, j'agisais encore de même. II. — 1° Je lègue à mon fils les boîtes, ordres et autres objets, tels qu'argenterie, lit de camp, armes, selles, éperons, vases de ma chapelle, livres, linge qui a servi à mon corps et à mon usage, conformément à l'état annexé, coté (A). Je désire que ce faible legs lui soit cher, comme lui retraçant le souvenir d'un père dont l'univers l'entretiendra. 2° Je lègue à lady Holland le camée antique que le pape Pie VI m'a donné à Tolentino. 3° Je lègue au comte Montholon deux millions de francs, comme une preuve de ma satisfaction des soins filiaux qu'il m'a rendus depuis six ans, et pour l'indemniser des pertes que son séjour à Sainte-Hélène lui a occasionnées. 4° Je lègue au comte Bertrand cinq cent mille francs. 5° Je lègue à Marchand, mon premier valet-de-chambre, quatre cent mille francs. Les services qu'il m'a rendus sont ceux d'un ami. Je désire qu'il épouse une veuve, sœur ou fille d'un officier ou soldat de ma vieille garde. 6° Id., à Saint-Denis, cent mille francs. 7° Idem, à Noverraz, cent mille francs. 8° Idem, à Pierron, cent mille francs. 9° Idem, à Archambaud, cinquante mille francs. 10° Idem, à Cursor, vingt-cinq mille francs. 11° Idem, à Chandelier, idem. 12° A l'abbé Vignali, cent mille francs. Je désire

(36) *Documents historiques et Réflexions sur le gouvernement de la Hollande*, Paris, 1820, 3 vol. in-8°. Cet ouvrage de Louis Bonaparte avait d'abord paru à Londres,

qu'il bâtit sa maison près de Ponto-
Novo di Costino. 13° Idem, au comte
Las-Cases, cent mille francs. 14° Id.,
au comte Lavalette, cent mille francs.
15° Idem, au chirurgien en chef Lar-
rey, cent mille francs. C'est l'homme
le plus vertueux que j'aie connu. 16°
Idem, au général Brayer, cent mille
francs. 17° Idem, au général Lefebvre-
Desnouettes, cent mille francs. 18°
Idem, au général Drouot, cent mille
francs. 19° Idem, au général Cam-
bronne, cent mille francs. 20° Idem,
aux enfants du général Mouton-Du-
vernet, cent mille francs. 21° Idem,
aux enfants du brave Labédoyère,
cent mille francs. 22° Idem, aux
enfants du général Girard tué à Li-
gny, cent mille francs. 23° Idem, aux
enfants du général Chartrand, cent
mille francs. 24° Idem, aux enfants
du vertueux général Travot, cent
mille francs. 25° Idem, au général
Lallemant l'aîné, cent mille francs.
26° Idem, au comte Réal, cent mille
francs. 27° Idem, à Costa de Bastilica
en Corse, cent mille francs. 28° Idem,
au général Clausel, cent mille francs.
29° Idem, au baron de Menneval,
cent mille francs. 30° Idem, à Ar-
nault, auteur de *Marius*, cent mille
francs. 31° Idem, au colonel Mar-
bot, cent mille francs. Je l'engage à
continuer à écrire pour la défense de
la gloire des armées françaises, et à
en confondre les calomniateurs et les
apostats. 32° Idem, au baron Bignon,
cent mille francs. Je l'engage à écrire
l'histoire de la diplomatie française
de 1792 à 1815. 33° Idem, à Poggi
di Talavo, 100,000 fr. 34° Id., au chi-
rurgien Emmerly, 100,000 fr. 35° Ces
sommes seront prises sur les six mil-
lions que j'ai placés en partant de
Paris, en 1815, et sur les intérêts à
raison de 5 p. c. depuis juillet 1815;
les comptes en seront arrêtés avec le
banquier par les comtes Montholon,
Bertrand et Marchand. 36° Tout ce
que ce placement produira au-delà de
5,600,000 f., dont il a été disposé ci-
dessus, sera distribué en gratifica-
tion aux blessés de Waterloo, et aux

officiers et soldats du bataillon de
l'île d'Elbe, sur un état arrêté par
Montholon, Bertrand, Drouot, Cam-
bronne et le chirurgien Larrey. 37°
Ces legs, en cas de mort, seront payés
aux veuves et enfants, et, au défaut
de ceux-ci, rentreront à la masse. —
III. 1° Mon domaine privé étant ma
propriété, dont aucune loi française
ne m'a privé, que je sache, le compte
en sera demandé au baron de la Bouil-
lerie, qui en est le trésorier; il doit
se monter à plus de 200,000,000 de
francs; savoir, 1° le portefeuille con-
tenant les économies que j'ai, pen-
dant quatorze ans, faites sur ma liste
civile, lesquelles se sont élevées à plus
de 12,000,000 par an, si j'ai bonne
mémoire; 2° le produit de ce porte-
feuille; 3° les meubles de mes palais,
tels qu'ils étaient en 1814; les palais
de Rome, Florence, Turin y compris.
Tous ces meubles ont été achetés des
deniers des revenus de la liste civile;
4° la liquidation de mes maisons du
royaume d'Italie, tels qu'argent,
argenterie, bijoux, meubles,
écuries; les comptes en seront don-
nés par le prince Eugène et l'inten-
dant de la couronne Campagnoni. —
Deuxième feuille. 2° Je lègue mon
domaine privé, moitié aux officiers
et soldats qui restent de l'armée fran-
çaise, qui l'ont combattu; depuis
1792 à 1815, pour la gloire et l'indé-
pendance de la nation; la répartition
en sera faite au prorata des appoin-
tements d'activité: moitié aux villes
et campagnes d'Alsace, de Lorraine,
de Franche-Comté, de Bourgogne, de
l'île-de-France, de Champagne, Fo-
rez, Dauphiné, qui auraient souffert
par l'une ou l'autre invasion. Il sera
de cette somme prélevé un million
pour la ville de Brienne, et un mil-
lion pour celle de Méry. J'institue les
comtes Montholon, Bertrand, et Mar-
chand, mes exécuteurs testamentaires.
Ce présent testament, tout écrit de
ma propre main, est signé, et scellé
de mes armes. NAPOLÉON. — ÉTAT (A)
JOINT A MON TESTAMENT. I. 1° Les vases
sacrés qui ont servi à ma chapelle à

Longwood. 2° Je charge l'abbé Vignali de les garder et de les remettre à mon fils quand il aura seize ans. II. 1° Mes armes, savoir, mon épée, celle que je portais à Austerlitz; le sabre de Sobieski, mon poignard, mon glaive, mon couteau de chasse, mes deux paires de pistolets de Versailles. 2° Mon nécessaire d'or, celui qui m'a servi le matin d'Ulm, d'Austerlitz, d'Iéna, d'Eylau, de Friedland, de l'île de Lobau, de la Moscowa et de Montmirail; sous ce point de vue, je désire qu'il soit précieux à mon fils. (Le comte Bertrand en est dépositaire depuis 1814.) 3° Je charge le comte Bertrand de soigner et conserver ces objets, et de les remettre à mon fils quand il aura seize ans. III. 1° Trois petites caisses d'acajou, contenant, la première, trente-trois tabatières ou bonbonnières; la 2°, 12 boîtes aux armes impériales, deux petites lunettes et quatre boîtes trouvées sur la table de Louis XVIII, aux Tuileries, le 20 mars 1815; la troisième, trois tabatières ornées de médailles d'argent, à l'usage de l'empereur, et divers effets de toilette conformément aux états numérotés I, II, III. 2° Mes lits de camp, dont j'ai fait usage dans toutes mes campagnes. 3° Ma lunette de guerre. 4° Mon nécessaire de toilette, un de chacun de mes uniformes, une douzaine de chemises et un objet complet de chacun de mes habillements, et généralement de tout ce qui sert à ma toilette. 5° Mon lavabo. 6° Une petite pendule qui est dans ma chambre à coucher de Longwood. 7° Mes deux montres et la chaîne de cheveux de l'impératrice. 8° Je charge Marchand, mon premier valet-de-chambre, de garder ces objets, et de les remettre à mon fils lorsqu'il aura seize ans. IV. 1° Mon médailler. 2° Mon argenterie et ma porcelaine de Sèvres, dont j'ai fait usage à Sainte-Hélène (états B et C.) 3° Je charge le comte de Montholon de garder ces objets, et de les remettre à mon fils quand il aura seize ans. V. 1° Mes trois selles et brides, mes éperons,

qui m'ont servi à Sainte-Hélène. 2° Mes fusils de chasse, au nombre de cinq. 3° Je charge mon chasseur Noverraz de garder ces objets, et de les remettre à mon fils quand il aura seize ans. VI. 1° Quatre cents volumes choisis dans ma bibliothèque, parmi ceux qui ont le plus servi à mon usage. 2° Je charge Saint-Denis de les garder, et de les remettre à mon fils quand il aura seize ans. ÉTAT (A.) 1° Il ne sera vendu aucun des effets qui m'ont servi; le surplus sera partagé entre mes exécuteurs testamentaires et mes frères. 2° Marchand conservera mes cheveux et en fera faire un bracelet avec un petit cadenas en or, pour être envoyé à l'impératrice Marie-Louise, à ma mère, et à chacun de mes frères, sœurs, neveux, nièces, au cardinal, et un plus considérable pour mon fils. 3° Marchand enverra une de mes paires de boucles à souliers, en or, au prince Joseph. 4° Une petite paire de boucles en or, à jarretières, au prince Lucien. 6° Une boucle de col, en or, au prince Jérôme. *Inventaire de mes effets que Marchand gardera pour remettre à mon fils.* 1° Mon nécessaire d'argent, celui qui est sur ma table, garni de tous ses ustensiles, rasoirs, etc. 2° Mon réveille-matin; c'est le réveille-matin de Frédéric II, que j'ai pris à Potsdam (dans la boîte N° III). 3° Mes deux montres, avec la chaîne des cheveux de l'impératrice, et une chaîne de mes cheveux pour l'autre montre. Marchand la fera faire à Paris. 4° Mes deux sceaux (un de France, enfermé dans la boîte N° III). 5° La petite pendule dorée qui est actuellement dans ma chambre à coucher. 6° Mon lavabo, son pot à eau et son pied. 7° Mes tables de nuit, celles qui me servaient en France, et mon bidet de vermeil. 8° Mes deux lits en fer, mes matelas et mes couvertures, s'ils se peuvent conserver. 9° Mes trois flacons d'argent où l'on mettait mon eau-de-vie que portaient mes chasseurs en campagne. 10° Ma lunette de France. 11° Mes éperons

(deux paires). 12° Trois boîtes d'acajou, N° I, II, III, renfermant mes tabatières et autres objets. 13° Une cassolette en vermeil. *Inventaire des effets que j'ai laissés chez M. le comte de Turenne.* 1 Sabre de Sobieski. (C'est par erreur qu'il est porté sur l'état (A); c'est le sabre que l'empereur portait à Aboukir, qui est entre les mains de M. le comte Bertrand.) 1 Grand Collier de la Légion-d'Honneur. 1 Epée en vermeil. 1 Glaive de consul. 1 Epée en fer. 1 Ceinturon de velours. 1 Collier de la Toison-d'Or. 1 Petit nécessaire en acier. 1 Veilleuse en argent. 1 Poignée de sabre antique. 1 Chapeau à la Henri IV et une toque, les dentelles de l'empereur. 1 Petit médailler. 2 Tapis turcs. 2 Manteaux de velours cramoisi brodés, avec vestes et culottes. Je donne : 1° à mon fils, le sabre de Sobieski, le collier de la Légion-d'Honneur, l'épée en vermeil. Je donne : à mon fils, le glaive de consul, l'épée en fer, le collier de la Toison-d'Or, le chapeau à la Henri IV et la toque, le nécessaire d'or pour les dents, resté chez le dentiste. 2° A l'impératrice Marie-Louise, mes dentelles; à Madame, la veilleuse en argent. Au cardinal, le petit nécessaire en acier. Au prince Eugène, le bougeoir en vermeil. A la princesse Pauline, le petit médailler. A la reine de Naples, un petit tapis turc. A la reine Hortense, un petit tapis turc. Au prince Jérôme, la poignée de sabre antique. Au prince Joseph, un manteau brodé, veste et culottes. Au prince Lucien, un manteau brodé, veste et culottes. — *Ceci est un codicille de mon testament.* 1° Je désire que mes cendres reposent sur les bords de la Seine, au milieu de ce peuple français que j'ai tant aimé. 2° Je lègue aux comtes Bertrand, Montholon et à Marchand, l'argent, bijoux, argenterie, porcelaine, meubles, livres, armes, et généralement tout ce qui m'appartient dans l'île de Sainte-Hélène. Ce codicille, tout entier écrit de ma main, est signé, et scellé de mes

armes. *Ceci est mon codicille ou acte de ma dernière volonté.* Sur la liquidation de ma liste civile d'Italie, tels qu'argent, bijoux, argenterie, linge, meubles, écurie, dont le vice-roi est dépositaire, et qui m'appartiennent, je dispose de deux millions que je lègue à mes plus fidèles serviteurs. J'espère que, sans s'autoriser d'aucune raison, mon fils Eugène Napoléon les acquittera fidèlement; il ne peut oublier les 40,000,000 de francs que je lui ai donnés, soit en Italie, soit par le partage de la succession de sa mère. 1° Sur ces deux millions, je lègue au comte Bertrand, 300,000 fr., dont il versera 100,000 fr. dans la caisse du trésorier, pour être employés, selon mes dispositions, à l'acquisition de legs de conscience. 2° Au comte Montholon, 200,000 fr., dont il versera 100,000 francs dans la caisse pour le même usage que ci-dessus. 3° Au comte Las-Cases, 200,000 francs, dont il versera 100,000 francs dans la caisse pour le même usage que ci-dessus. 4° A Marchand, 100,000 fr., dont il versera 50,000 francs dans la caisse pour le même usage que ci-dessus. 5° Au comte Lavalette, 100,000 francs. 6° Au général Hougendorf, hollandais, mon aide-de-camp, réfugié au Brésil, 100,000 fr. 7° A mon aide-de-camp Corbineau, 50,000 fr. 8° A mon aide-de-camp Caffarelli, 50,000 fr. (cinquante mille francs). 9° A mon aide-de-camp Dejean, 50,000 fr. 10° A Percy, chirurgien en chef à Waterloo, 50,000 fr. 11° 50,000 fr., savoir, 10,000 fr. à Pierron, mon maître-d'hôtel. 10,000 fr. à Saint-Denis, mon premier chasseur. 10,000 fr. à Noverraz. 10,000 fr. à Cursor, mon maître-d'office. 10,000 fr. à Archambaud, mon piqueur. 12° Au baron Menneval, 50,000 fr. 13° Au duc d'Istrie, fils de Bessières, 50,000 fr. (cinquante mille francs). 14° A la fille de Duroc, 50,000 fr. 15° Aux enfants de Labedoyère, 50,000 fr. 16° Aux enfants de Mouton-Duvernét, 50,000 fr. 17° Aux enfants du brave et vertueux

général Travot, 50,000 fr. 18° Aux enfants de Chartrand, 50,000 fr. 19° Au général Cambronne, 50,000 fr. 20° Au général Lefebvre - Desnouettes, 50,000 fr. 21° Pour être répartis entre les proscrits qui errent en pays étrangers, Français, ou Italiens, ou Belges, ou Hollandais, ou Espagnols, ou des départements du Rhin, sur ordonnances de mes exécuteurs testamentaires, 100,000 f. 22° Pour être répartis entre les amputés ou blessés grièvement de Ligny, Waterloo, encore vivants, sur des états dressés par mes exécuteurs testamentaires, auxquels seront adjoints Cambronne, Larrey, Percy et Emmercy ; il sera donné double à la garde, quadruple à ceux de l'île d'Elbe; 200,000 fr. (deux cent mille francs). Ce codicille est entièrement écrit de ma propre main, signé, et scellé de mes armes. — *Ceci est un troisième codicille à mon testament du 15 avril.* 1° Parmi les diamants de la couronne qui furent remis en 1814, il s'en trouvait pour 5 à 600,000 fr. qui n'en étaient pas, et faisaient partie de mon avoir particulier ; on les fera rentrer pour acquitter mes legs. 2° J'avais chez le banquier Torlonia de Rome, 2 à 300,000 fr. en lettres de change, produits de mes revenus de l'île d'Elbe, depuis 1815 ; le sieur de la Perruse, quoiqu'il ne fût plus mon trésorier, et n'eût pas de caractère, a tiré de lui cette somme ; on la lui fera restituer. 3° Je lègue au duc d'Istrie trois cent mille francs, dont seulement cent mille francs reversibles à la veuve, si le duc était mort lors de l'exécution du legs. Je désire, si cela n'a aucun inconvénient, que le duc épouse la fille de Duroc. 4° Je lègue à la duchesse de Frioul, fille de Duroc, deux cent mille francs ; si elle était morte avant l'exécution du legs, il ne sera rien donné à la mère. 5° Je lègue au général Rigaud, celui qui a été proscrit, cent mille francs. 6° Je lègue à Boisnod, commissaire-ordonnateur, cent mille francs. 7° Je lègue aux enfants du

général Letort, tué dans la campagne de 1815, cent mille francs. 8° Ces 800,000 fr. de legs seront comme s'ils étaient portés à la suite de l'art. 36 de mon testament, ce qui porterait à 6,400,000 fr. la somme des legs dont je dispose par mon testament, sans comprendre les donations faites par mon second codicille. Ceci est écrit de ma propre main, signé, et scellé de mes armes. — Ceci est mon troisième codicille à mon testament, tout entier écrit de ma main, signé, et scellé de mes armes. Sera ouvert le même jour, et immédiatement après l'ouverture de mon testament. — *Ceci est un quatrième codicille à mon testament.* Par les dispositions que nous avons faites précédemment, nous n'avons pas rempli toutes nos obligations, ce qui nous a décidé à faire ce quatrième codicille. 1° Nous léguons au fils ou petit-fils du baron Dutheil, lieutenant-général d'artillerie, ancien seigneur de Saint-André, qui a commandé l'école d'Auxonne avant la révolution, la somme de 100,000 fr. (cent mille francs), comme souvenir de reconnaissance pour les soins que ce brave général a pris de nous, lorsque nous étions comme lieutenant et capitaine sous ses ordres. 2° Idem, au fils ou petit-fils du général Dugommier, qui a commandé en chef l'armée de Toulon, la somme de cent mille francs (100,000). Nous avons, sous ses ordres, dirigé ce siège et commandé l'artillerie : c'est un témoignage de souvenir pour les marques d'estime, d'affection et d'amitié que nous a données ce brave et intrépide général. 3° Idem, nous léguons cent mille francs (100,000) aux fils ou petit-fils du député à la Convention Gasparin, représentant du peuple à l'armée de Toulon, pour avoir protégé et sanctionné de son autorité le plan que nous avons donné, qui a valu la prise de cette ville, et qui était contraire à celui envoyé par le comité de salut public. Gasparin nous a mis, par sa protection, à l'abri des persécutions de l'ignorance des états-majors qui

commandaient l'armée avant l'arrivée de mon ami Dugommier. 4° Idem, nous léguons cent mille francs (100,000) à la veuve, fils ou petit-fils de notre aide-de-camp Muiron, tué à nos côtés à Arcole, nous couvrant de son corps. 5° Idem (10,000) dix mille francs au sous-officier Cantillon, qui a essuyé un procès comme prévenu d'avoir voulu assassiner lord Wellington, ce dont il a été déclaré innocent. Cantillon avait autant de droit d'assassiner cet oligarque, que celui-ci de m'envoyer, pour périr, sur le rocher de Sainte-Hélène. Wellington, qui a proposé cet attentat, cherchait à le justifier sur l'intérêt de la Grande-Bretagne. Cantillon, si vraiment il eût assassiné le lord, se serait couvert de gloire, et aurait été justifié par les mêmes motifs, l'intérêt de la France, de se défaire d'un général qui d'ailleurs avait violé la capitulation de Paris, et par là s'était rendu responsable du sang des martyrs Ney, Labédoyère, etc., etc., et du crime d'avoir dépouillé les Musées contre le texte des traités. 6° Ces 410,000 fr. (quatre cent dix mille francs) seront ajoutés aux 6,400,000 fr. dont nous avons disposé, et porteront nos legs à 6,810,000 fr. Ces 410,000 fr. doivent être considérés comme faisant partie de notre testament, article 36, et suivre en tout le même sort que les autres legs. 7° Les 9,000 livres sterling que nous avons données au comte et à la comtesse Montholon doivent, s'ils ont été soldés, être déduits et portés en compte sur les legs que nous leur faisons par nos testaments; s'ils n'ont pas été acquittés, nos billets seront annulés. 8° Moyennant le legs fait par notre testament au comte Montholon, la pension de 20,000 fr. accordée à sa femme est annulée; le comte Montholon est chargé de la lui payer. 9° L'administration d'une pareille succession, jusqu'à son entière liquidation, exigeant des frais de bureau, de courses, de missions, de consul-

tations, de plaidoiries, nous entendons que nos exécuteurs testamentaires retiendront 3 (trois pour cent), sur tous les legs, soit sur les 6,800,000 fr., soit sur les sommes portées dans les codicilles, soit sur les 200,000,000 de francs du domaine privé. 10° Les sommes provenant de ces retenues seront déposées dans les mains d'un trésorier, et dépensées sur mandat de nos exécuteurs testamentaires. 11° Si les sommes provenant desdites retenues n'étaient pas suffisantes pour pourvoir aux frais, il y sera pourvu aux dépens des trois exécuteurs testamentaires et du trésorier, chacun dans la proportion du legs que nous leur avons fait par notre testament et codicilles. 12° Si les sommes provenant des susdites retenues sont au-dessus des besoins, le restant sera partagé entre nos trois exécuteurs testamentaires et le trésorier, dans le rapport de leurs legs respectifs. 13° Nous nommons le comte Las-Cases, et à son défaut, son fils, et à son défaut, le général Drouot, trésorier. Ce présent codicille est entièrement écrit de notre main, signé, et scellé de nos armes. — *Ceci est mon codicille ou acte de ma dernière volonté.* Sur les fonds remis en or à l'impératrice Marie-Louise, ma très-chère et bien aimée épouse, à Orléans, en 1814, elle reste me devoir deux millions, dont je dispose par le présent codicille, afin de récompenser mes plus fidèles serviteurs, que je recommande du reste à la protection de ma chère Marie-Louise. 1° Je recommande à l'impératrice de faire restituer au comte Bertrand les 30,000 fr. de rente qu'il possède dans le duché de Parme, et sur le Mont-Napoléon de Milan, ainsi que les arrérages échus. 2° Je lui fais la même recommandation pour le duc d'Istrie, la fille de Duroc, et autres de mes serviteurs qui me sont restés fidèles, et qui me sont toujours chers; elle les connaît. 3° Je lègue sur les deux millions ci-dessus mentionnés, trois cent mille fr. au comte Bertrand, sur lesquels il ver-

sera 100,000 fr., dans la caisse du trésorier, pour être employés, selon mes dispositions, à des legs de conscience. 4° Je lègue deux cent mille francs au comte Montholon, sur lesquels il versera 100,000 francs dans la caisse du trésorier, pour le même usage que ci-dessus. 5° Idem, deux cent mille francs au comte Las-Cases, sur lesquels il versera 100,000 francs dans la caisse du trésorier, pour le même usage que ci-dessus. 6° Idem, à Marchand, 100,000 fr., sur lesquels il versera 50,000 francs dans la caisse, pour le même usage que ci-dessus. 7° Au maire d'Ajaccio, au commencement de la révolution, Jean-Jérôme Lévie, ou à sa veuve, enfants ou petits-enfants, 100,000 f. 8° A la fille de Duroc, 100,000 fr. 9° Au fils de Bessières, duc d'Istrie, 100,000 fr. 10° Au général Drouot, 100,000 fr. 11° Au comte Lavalette, 100,000 fr. 12° Idem, 100,000 fr., savoir : 25,000 fr. à Pierron, mon maître-d'hôtel; 25,000 fr. à Noverraz, mon chasseur; 25,000 fr. à Saint-Denis, le garde de mes livres; 25,000 fr. à Santini, mon ancien huissier. 13° Idem, 100,000 fr., savoir : 40,000 fr. à Planat, mon officier d'ordonnance; 20,000 fr. à Hébert, dernièrement concierge à Rambouillet, et qui était de ma chambre en Égypte; 20,000 fr. à Lavigne, qui était dernièrement concierge d'une de mes écuries, et qui était mon piqueur en Égypte; 20,000 fr. à Jeannet Dervieux, qui était piqueur des écuries, et me servait en Égypte. 14° Deux cent mille francs seront distribués en aumône aux habitants de Brienne-le-Château, qui ont le plus souffert. 15° Les trois cent mille fr. restant seront distribués aux officiers et soldats du bataillon de ma garde de l'île d'Elbe, actuellement vivants, ou à leurs veuves et enfants, au prorata des appointements, et selon l'état qui sera arrêté par mes exécuteurs testamentaires : les amputés ou blessés grièvement auront le double. L'état en sera arrêté par Larrey

et Emmery. Ce codicille est écrit tout de ma propre main, signé et scellé de mes armes. Ceci est mon codicille ou acte de ma dernière volonté, dont je recommande l'exécution à ma très-chère épouse, l'impératrice Marie-Louise.— *Sixième codicille.* Monsieur Lafitte, je vous ai remis en 1815, au moment de mon départ de Paris, une somme de près de six millions, dont vous m'avez donné un double reçu; j'ai annulé un des reçus, et je charge le comte de Montholon de vous présenter l'autre reçu, pour que vous ayez à lui remettre, après ma mort, ladite somme, avec les intérêts, à raison de cinq pour cent, à dater du 1^{er} juillet 1815, en désalquant les paiements dont vous avez été chargé en vertu d'ordres de moi. Je désire que la liquidation de votre compte soit arrêtée d'accord entre vous, le comte Montholon, le comte Bertrand, et le sieur Marchand; et, cette liquidation réglée, je vous donne, par la présente, décharge entière et absolue de ladite somme. Je vous ai également remis une boîte contenant un médailler; je vous prie de la remettre au comte Montholon. Cette lettre n'étant à autre fin, je prie Dieu, monsieur Lafitte, qu'il vous ait en sa sainte et digne garde. — *Septième codicille.* Monsieur le baron La Bouillerie, trésorier de mon domaine privé, je vous prie d'en remettre le compte et le montant, après ma mort, au comte Montholon, que j'ai chargé de l'exécution de mon testament. Cette lettre n'étant à autre fin, je prie Dieu, monsieur le baron La Bouillerie, qu'il vous ait en sa sainte et digne garde. — Des personnes qui avaient suivi Napoléon à Sainte-Hélène, le général Gourgaud est le seul qu'il n'ait pas nommé dans son testament. On sait qu'il revint en Europe longtemps avant sa mort. M^{me} de Montholon, et ses enfants, le comte de Las-Cases et son fils, Protowski et Santini y retournèrent à diverses époques. Cipriani, le maître-d'hôtel, mourut dans l'île. L'abbé Buonavita, le chi-

rurgien Antommarchi, le prêtre Vignali et deux cuisiniers furent envoyés à Sainte - Hélène en 1819. L'abbé Buonavita quitta l'île en mars 1821. Des deux frères Archambaud, piqueurs, le cadet passa en Amérique; l'aîné resta jusqu'à la fin; il est actuellement employé dans la maison de Louis-Philippe. On croit que le domestique Pierron fut renvoyé à la suite d'une querelle au sujet d'une servante; un autre, Aby (probablement) mourut. La famille du général Bertrand en France, et les parents de sa femme en Angleterre (les Jerningham), lui envoyèrent plusieurs domestiques dont on ignore les noms. — Tout ce qui concerne l'homme extraordinaire dont nous venons de raconter la vie est d'une si haute importance pour l'histoire, qu'on ne sera pas surpris de l'étendue que nous avons donnée à cette notice. Nous devons donner aussi quelques développements à la bibliographie par laquelle nous la terminons. Outre les ouvrages composés par Napoléon lui-même, nous indiquerons soigneusement les écrits les plus remarquables publiés à son sujet. En compulsant cette multitude de documents, souvent contradictoires, et empreints de l'esprit de parti, la tâche de l'historien est de découvrir la vérité. C'est le but auquel nous nous sommes efforcés d'atteindre. — OUVRAGES IMPRIMÉS DE NAPOLÉON : I. *Lettre de M. Buonaparte à M. Matteo Buttafuoco*, député de la Corse à l'Assemblée nationale, in-8° de 21 pages. Cette brochure qui ne porte ni date ni lieu d'impression, fut imprimée à Dôle, chez Fr.-X. Joly, en 1790. On lit, au-dessous de la signature Buonaparte : *de mon cabinet de Milleli, le 28 janvier l'an second de la liberté*. A la page 16, l'auteur fait l'éloge de Joseph Aréna, son compatriote, qui

depuis, impliqué dans une conspiration contre le premier consul, périt sur l'échafaud (1801), avec Ceracchi, Topino-Lebrun et ses autres co-accusés. On trouve, page 21, une lettre de Masseria, président du club patriotique d'Ajaccio, qui informe Bonaparte que le club, ayant pris connaissance de cet écrit, en a voté l'impression. Un extrait des procès-verbaux des séances de la société patriotique d'Ajaccio est inséré en note. II. *Le Souper de Beaucaire*, Avignon, Sabin-Tournal, 1793, in-8° (anonyme); nouvelle édition, précédée d'une Introduction par Frédéric Royou, Paris, 1821, in-8°. — *Le Souper de Beaucaire et Lettre à M. Matteo Buttafuoco* (extraits du tome 3 des Œuvres de Napoléon Bonaparte publiées par Panckoucke), Paris, 1821, in-8°; autre édition, Paris, 1821, in-8°. III. *Correspondance interceptée de Bonaparte et de son armée en Égypte*, avec l'Introduction de l'éditeur anglais, Hambourg, Willaume, 1799, in-8°. IV. *Collection générale et complète de lettres, proclamations, discours, messages, etc., de Napoléon-le-Grand, empereur des Français, etc.*; rédigée d'après le Moniteur, etc., classée suivant l'ordre des temps, accompagnée de notes historiques, publiée par Chr.-Aug. Fischer, Leipzig, H. Graeff, 1808-1813, 2 vol. in-8°. V. *Correspondance inédite, officielle et confidentielle de Napoléon Bonaparte, avec les cours étrangères, les princes, les ministres et les généraux français et étrangers, en Italie, en Allemagne et en Égypte*, mise en ordre et publiée par le général Ch.-Th. Beauvais (voy. ce nom; LVII, 423), Paris, Panckoucke, 1819-1820, 7 vol. in-8°. C'est un dépouillement de la copie des originaux qui avait été faite avec beaucoup de soin

par ordre de Napoléon, et reliée magnifiquement en 30 vol. in-fol. et in-4°. On croit, dit Barbier (*Diet. des anonymes*, t. IV, p. 113, n° 23,529), que cette collection manuscrite fut ensuite envoyée au prince Eugène. « Un volume plus précieux encore que cette correspondance, ajoute ce bibliographe, renfermait les lettres autographes et confidentielles écrites à Napoléon par plusieurs souverains de l'Europe; Napoléon l'avait recommandé d'une manière particulière à son frère Joseph; mais cet important recueil s'égarait. Il fut transporté à Londres et acheté la somme de sept cent mille francs par le ministre d'une grande puissance, qui fut remboursé de ses avances en cédant à divers ministres les lettres de leurs souverains respectifs. On peut croire que ces lettres ne seront jamais imprimées. » C'est une perte d'autant plus regrettable que l'on sait que Bonaparte, dans un moment d'humeur contre les puissances, après les revers de 1815, eut le projet de les publier. Il n'eut pas le temps de mettre à exécution cet acte de vengeance dont l'histoire eût profité. VI. *De l'éducation des princes du sang de France. Système d'éducation pour le roi de Rome et autres princes du sang de France, rédigé par le Conseil-d'Etat, avec l'approbation et sous l'inspection personnelle de l'empereur Napoléon*, publié à Londres, Lackington, 1820, in-8°, avec la traduction en anglais. Le manuscrit original, dont l'éditeur se dit propriétaire, fut trouvé dans le cabinet de Napoléon à Saint-Cloud, et porte la date du 27 juillet 1812. VII. *Mémoires pour servir à l'Histoire de France en 1815*, Paris, Barrois l'aîné, 1820, in-8°, avec le plan de

la bataille de Mont-Saint-Jean, imprimés sur le manuscrit que M. Barrois déclare lui avoir été transmis par O'Meara. La saisie de ces Mémoires, ordonnée par le gouvernement, fut annulée par arrêt de la Cour d'assises du 21 mars 1820. Il y en a eu plusieurs contrefaçons, une, entre autres, intitulée : *Mémoires politiques sur la campagne de 1815*, (connue aussi sous le titre des *Trente-cinq jours*), Paris, Corréard, 1821, in-18, à laquelle on avait seulement ajouté vingt-quatre pièces officielles et la lettre inédite du maréchal Grouchy, écrite à l'empereur la veille de la bataille de Waterloo. Cette édition fut saisie à la requête du libraire Barrois. VIII. *Monuments d'éloquence militaire, ou Collection raisonnée des proclamations de Napoléon Bonaparte, précédée d'un Essai sur les campagnes de la liberté, pour servir d'introduction à l'ouvrage*, par Const. Taillard, Paris, Lhuillier, 1821, in-8°. IX. *Oeuvres de Napoléon Bonaparte*, Paris, Panckoucke, 1821-22, 5 vol. in-8°, avec portrait et deux fac-simile. L'ouvrage se compose des lettres, proclamations, bulletins, discours, etc., de l'empereur, de la Lettre à M. Matteo Buttafuoco et du Souper de Beaucaire, avec une Généalogie de Napoléon, et un Précis chronologique et historique de sa vie. X. Les mêmes *Oeuvres* (avec des notes historiques, par F.-L. Linder et A. Lebreton), Stuttgart et Tübingue, Cotta, 1822 et ann. suiv., 6 vol. in-8°. Cette édition, plus exacte que la précédente, contient de plus beaucoup de lettres, rapports, et autres pièces de Napoléon, même ses entretiens et ses paroles mémorables. Depuis la publication de ses œuvres, il a paru d'autres ouvrages de Napoléon. XI. *Mémoires pour servir à l'histoire de France sous*

Napoléon, écrits à Sainte-Hélène par les généraux Gourgaud et Montholon, et publiés sur les manuscrits entièrement corrigés de sa main, Paris, F. Didot, Bossange frères, 1822 et années suivantes, 8 vol. in-8°; seconde édition, augmentée, Paris, 1830, 9 vol. in-8°. La première partie s'étend depuis le siège de Toulon jusqu'à la seconde coalition contre la France. On y trouve un Précis des guerres du maréchal de Turenne et un Précis des guerres de Frédéric II. Les derniers volumes contiennent des notes de Napoléon sur les ouvrages suivants : *Traité des grandes opérations militaires*, par le général Jomini; — *Précis des événements militaires*, ou *Essai sur les campagnes de 1799 à 1814*, par le général Math. Dumas; — *Les quatre Concordats*, par M. de Pradt; — *Mémoires pour servir à l'histoire de la révolution de Saint-Domingue*, par le général Pillet; — *Mémoires pour servir à l'histoire de Charles XIV, Jean, roi de Suède*; — *Considérations sur l'art de la guerre*, par le baron Rogniat; — *Manuscrit venu de Sainte-Hélène* (voy. ci-après); — *Mémoires pour servir à l'histoire de la vie privée, du retour et du règne de Napoléon en 1815*, par le baron Fleury de Chaboulon. XII. *Biographie des contemporains*, publiée par Léon Gallois, Paris, Ponthieu, 1824, in-8°; réimprimée sous le titre de *Profilis des contemporains*, Paris, Pollet, 1824, in-12, et sous celui de *Biographie critique et anecdotique des contemporains*, Paris, 1826, in-12. C'est le recueil des divers jugements prononcés par Napoléon sur plusieurs personnages célèbres, tirés des écrits de MM. O'Meara, Las-Cases, Gourgaud, Montholon, etc. L'éditeur y a joint de courtes notices biographiques. XIII. *Lettres inédites de Napoléon*, recueillies par L.-F., Paris, Ponthieu, Mongie aîné, 1825, in-8°. Ces lettres sont au nombre de quarante. — On a publié, en 1833, *les Lettres de Napoléon à Joséphine, pendant la première campagne d'Italie, le consulat et l'empire*, et *les Lettres de Joséphine à Napoléon et à sa fille*, Paris, 2 vol. in-8°. XIV. *Discours de Napoléon sur les vérités et les sentiments qu'il importe le plus d'inculquer aux hommes pour leur bonheur*, ou ses *Idées sur le droit d'aînesse et le morcellement de la propriété*, suivies de pièces sur son administration et ses projets en faveur des Grecs, publiées par le général Gourgaud, Paris, Baudouin frères, 1826, in-8°. Le sujet de ce discours avait été proposé, en 1791, par l'Académie de Lyon, à laquelle Napoléon l'adressa pour concourir au prix. C'est sur une copie conservée par un de ses frères qu'il a été imprimé (voy. ce que nous avons dit là-dessus au commencement de cette notice). XV. *De l'importance des places-fortes*. Notes de Napoléon sur un écrit du lieutenant-général Sainte-Suzanne, ayant pour titre : *Projet de changements à opérer dans le système des places-fortes* (Extrait du Spectateur militaire), Paris, 1826, in-8° de 8 pages. XVI. *Précis des guerres de César*, écrit à l'île Sainte-Hélène, sous la dictée de l'empereur, par M. Marchand, son premier valet-de-chambre, Paris, Gosselin, 1836, in-8°. On trouve à la fin du volume plusieurs fragments inédits, notamment des observations sur le second livre de l'*Énéide* et sur la tragédie de *Mahomet*, avec le 2^e codicille de Napoléon. — Son *Testament* a été publié bien des fois dans des recueils ou séparément. — **OUVRAGES INÉDITS DE NAPOLÉON.** I. *Histoire de la Corse*, formant 2 vol. in-12. Le manuscrit de cette histoire,

l'éon, recueillies par L.-F., Paris, Ponthieu, Mongie aîné, 1825, in-8°. Ces lettres sont au nombre de quarante. — On a publié, en 1833, *les Lettres de Napoléon à Joséphine, pendant la première campagne d'Italie, le consulat et l'empire*, et *les Lettres de Joséphine à Napoléon et à sa fille*, Paris, 2 vol. in-8°. XIV. *Discours de Napoléon sur les vérités et les sentiments qu'il importe le plus d'inculquer aux hommes pour leur bonheur*, ou ses *Idées sur le droit d'aînesse et le morcellement de la propriété*, suivies de pièces sur son administration et ses projets en faveur des Grecs, publiées par le général Gourgaud, Paris, Baudouin frères, 1826, in-8°. Le sujet de ce discours avait été proposé, en 1791, par l'Académie de Lyon, à laquelle Napoléon l'adressa pour concourir au prix. C'est sur une copie conservée par un de ses frères qu'il a été imprimé (voy. ce que nous avons dit là-dessus au commencement de cette notice). XV. *De l'importance des places-fortes*. Notes de Napoléon sur un écrit du lieutenant-général Sainte-Suzanne, ayant pour titre : *Projet de changements à opérer dans le système des places-fortes* (Extrait du Spectateur militaire), Paris, 1826, in-8° de 8 pages. XVI. *Précis des guerres de César*, écrit à l'île Sainte-Hélène, sous la dictée de l'empereur, par M. Marchand, son premier valet-de-chambre, Paris, Gosselin, 1836, in-8°. On trouve à la fin du volume plusieurs fragments inédits, notamment des observations sur le second livre de l'*Énéide* et sur la tragédie de *Mahomet*, avec le 2^e codicille de Napoléon. — Son *Testament* a été publié bien des fois dans des recueils ou séparément. — **OUVRAGES INÉDITS DE NAPOLÉON.** I. *Histoire de la Corse*, formant 2 vol. in-12. Le manuscrit de cette histoire,

que Bonaparte avait composée dans sa jeunesse et dont il avait donné communication à l'abbé Raynal, s'était égaré ; mais M. Libri (comme nous l'avons dit plus haut) annonce qu'il a été retrouvé, et qu'il sera livré prochainement à l'impression. II. *Rapport sur un instrument polygraphique*, à l'aide duquel on pourrait, sans être versé dans les procédés de l'art, composer et imprimer très-rapidement des circulaires, dont la teneur n'excéderait pas une page in-4°. Ce rapport, écrit avec méthode et rédigé avec clarté, fut lu, en janvier 1798, par Bonaparte, à une séance de l'Institut, où il venait d'être nommé dans la section de mécanique (1^{re} classe) (37). III. On cite encore un recueil de différents morceaux, sur lequel le *Correspondant de Hambourg*, du mois de mars 1822, s'exprime ainsi : « Le comte Dzialinski, amateur de tous les objets de curiosité, rapporte de Paris un manuscrit des plus intéressants. C'est un volume de 30 à 40 feuilles petit in-fol., tout entier de la main de Bonaparte. L'authenticité en est attestée par un certificat en forme de MM. de Montholon, Mounier et Bassano. C'est ce dernier qui l'a rédigé et scellé de son cachet. Ce recueil contient plusieurs documents cu-

(37) Ce fut le poète Lebrun qui fit naître l'idée de cette nomination par le quatrain suivant :

Collègues, amants de la gloire,
Bonaparte en est le soutien :
Pour votre mécanicien,
Prenez celui de la victoire.

Bonaparte fut nommé, le 25 décembre 1797, à la sixième place qui vaquait, depuis l'origine, dans la section des Arts mécaniques. C'est donc par erreur qu'on a souvent répété, même dans cette *Biographie* (LX, 186), qu'il remplaça Carnot, éliminé par suite de sa proscription au 18 fructidor ; car celui-ci n'appartenait pas alors à l'Institut, où il n'entra que plus tard,

« rieux sur l'histoire du temps com-
« pris entre l'époque où Bonaparte
« fut réformé du service (après le 9
« thermidor an II), jusqu'au com-
« mencement de la guerre d'Italie.
« — On remarque ensuite un Mé-
« moire, de sa main, sur le perfection-
« nement de l'artillerie turque, ainsi
« que plusieurs fragments relatifs aux
« campagnes d'Italie. — Mais, ce qui
« est incontestablement plus digne
« d'attention, c'est le *Plan de la pre-
« mière campagne d'Espagne*, qu'il
« dicta au duc d'Abrantès, et qu'il
« accompagna d'une multitude de
« notes marginales. On y trouve des
« renseignements précieux sur ses
« plans secrets, relativement, par
« exemple, aux frontières de l'Au-
« triche et de la France. » — OUV-
VRAGES ATTRIBUÉS A NAPOLEON : 1^o *Essai
sur l'art de rendre les révolutions
utiles*, par l'abbé J.-E. Bonnet, Paris,
1801, 1802, Maradan, 2 vol. in-8°. On prétend, dit Barbier (*Dict. des
anonymes*, n° 5659), que ce livre
fut rédigé dans le cabinet de Napo-
léon, et qu'il est lui-même auteur de
plusieurs chapitres, tels que celui du
prétendant (Louis XVIII) et celui de
l'hérédité du trône. Cet ouvrage con-
tribua beaucoup à répandre parmi
les royalistes l'opinion que le projet
de Bonaparte était de rétablir les
Bourbons. 2^o Les notes qui sont dans
l'écrit intitulé : *Bataille d'Austerlitz,
par un militaire témoin de la journée
du 2 décembre 1805* (le général major
autrichien, baron de Stutterheim),
trad. de l'allemand, nouvelle édition,
avec des notes par un officier fran-
çais, Paris, Fain, 1806, in-12. L'of-
ficier français était Napoléon lui-
même (38). 3^o *Manuscrit venu de Sain-*

(38) La première édition, sans notes, est de Hambourg, 1805, in-8° ; une seconde édition, sans notes, fut publiée à Paris en 1806. Enfin,

te-Hélène d'une manière inconnue, Londres, J. Murray, 1817, in-8°, trois éditions; réimprimé la même année à Bruxelles et dans d'autres villes étrangères, et traduit en anglais. Cet ouvrage, que d'abord on crut être de Napoléon, fut ensuite attribué à Benjamin Constant, à M^{me} de Staël, et enfin à M. Bertrand, ancien officier au régiment de la Vistule; mais il a été réellement composé par Lullin de Châteaueux (voy. LULLIN, LXXII, 220). L'auteur de cette notice publia, dans le temps, le *Manuscrit venu de Sainte-Hélène apprécié à sa juste valeur*, Paris, 1817, in-8°. Plus tard on en donna une nouvelle édition, avec des notes de Napoléon, et précédé d'un avertissement signé G****, Paris, Baudouin frères, 1821, in-8°. Les notes de Napoléon se retrouvent dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de France*, mentionnés ci-dessus n° XI. 4° *Manuscrit de l'île d'Elbe*. — *Des Bourbons en 1815*, publié par le comte ***, Londres, Ridway, 1818, 1820, in-8°. L'ouvrage a été écrit par le comte de Montholon et publié par O'Meara; c'est donc à tort qu'une édition de Bruxelles porte sur le frontispice le nom de M. Bertrand. 5° Les notes les plus virulentes insérées dans le *Moniteur*, à l'article *Angleterre*, sont généralement attribuées à Napoléon. — **OUVRAGES SUR NAPOLÉON.** Il est peu d'auteurs modernes, dont les écrits se rattachent à l'histoire ou à la politique, qui n'aient parlé, du moins incidemment, de Napoléon; et, quant aux ouvrages consacrés exclusivement à cet homme extraordinaire, le nombre en

une autre édition parut sous ce titre : *Bataille d'Austerlitz*, etc., avec des remarques par un autre militaire aussi témoin de ce grand événement, Londres et Paris, Cerioux, 1806, in-12. On attribue les remarques au maréchal Soult.

est trop considérable pour que nous puissions seulement les mentionner. Nous allons donc nous borner à indiquer les plus remarquables. *Quelques notices sur les premières années de Bonaparte, recueillies en anglais par un de ses condisciples, mises en français par le citoyen B.* (J.-F. Bourgoing), Paris, Dupont, an VI (1797), in-8°. On trouve une analyse étendue de cette brochure dans le *Magasin encyclopédique*, 3^e année, t. 3, p. 303. — *Campagne du général Bonaparte en Italie, pendant les années IV et V de la république française*, par un officier-général (Pommereul), Paris, Plaisan, 1797, in-8°, avec cartes; il y en a une contrefaçon en 2 vol. in-12, sans cartes. Cet ouvrage ne contient guère que les dépêches de Bonaparte au Directoire. — *Relation des campagnes du général Bonaparte en Égypte et en Syrie*, par le général Berthier, Paris, Didot l'aîné, an VIII (1800), in-8°. — *Relation de la bataille de Marengo*, par le même, Paris, impr. impér., 1806, in-4°. M. de Châteaugiron possédait le manuscrit de cet ouvrage, corrigé de la main de Napoléon. — *De l'Égypte après la bataille d'Héliopolis; et considérations générales sur l'organisation physique et politique de ce pays*, par le général Reynier, Paris, 1802, in-8° avec carte. Ce livre, où Menou et d'autres généraux étaient traités sans ménagement, fut saisi par ordre de Bonaparte (voy. REYNIER, XXXVII, 443). Il a été réimprimé plus tard sous ce titre : *Mémoires du comte Reynier; Campagne d'Égypte*, Paris, 1827, in-8°. — *Histoire de l'Expédition des Français en Égypte*, par Nakoula-el-Turk, trad. de l'arabe et publiée par M. Desgranges aîné, secrétaire-interprète du roi, Paris, 1839, impr. royale, 1 vol. in-8° (voy. NICOLAS (Nakoula),

dans ce vol.). — *Des causes qui ont amené l'usurpation du général Bonaparte, et qui préparent sa chute*, par sir Francis d'Ivernois, Londres, 1800, in-8°. — *Napoléon administrateur et financier, pour faire suite au Tableau historique et politique des pertes que la révolution et la guerre ont causées au peuple français, dans sa population, son agriculture, ses colonies, ses manufactures et son commerce*, par le même, Reckembach et Genève, 1812, in-8°. Sir Francis d'Ivernois a encore publié, à Londres, d'autres écrits du même genre qui lui étaient commandés et payés par le ministère anglais. — *Exposé des moyens employés par l'empereur Napoléon pour usurper la couronne d'Espagne par D. Pedro Cevallos*, publié à Madrid en 1808, et traduit en français par M. Nettement père, Paris, 1814, in-8°. — *Correspondance authentique de la cour de Rome avec la France, depuis l'invasion des États du Saint-Père par les Français*, Paris, 1814, in-8°. — *De la persécution de l'Église sous Bonaparte*, par J.-M. de Laplace, 1 vol. in-8°. On peut aussi consulter sur ce sujet l'*Histoire du pape Pie VII*, par M. le chevalier Artaud de Montor, Paris, Ad. Leclère, 1836, 2 vol. in-8°, qui contient une foule de documents précieux sur les rapports de Napoléon avec le Saint-Siège. — *De Buonaparte et des Bourbons*, par M. de Châteaubriand, Paris, Le Normant, mars 1814, in-8°. — *De l'état de la France sous la domination de Bonaparte*, par A.-L. Pichon, Paris, 1814, in-8°. — *La régence à Blois, ou les derniers moments du gouvernement impérial*, par Fabry, Paris, 1814, 1815, in-8°, six éditions; *Itinéraire de Buonaparte, depuis son départ de Doulevant, le 28 mars, jusqu'à son embarquement à Fréjus, le 28 avril, etc.*,

par le même, 1814, 1815, in-8°; *Itinéraire de Buonaparte, de l'île d'Elbe à l'île Sainte-Hélène, etc.*, par le même, 1816, 1817, in-8°. Ces écrits ne sont pas favorables à Napoléon, mais on y trouve des détails curieux. — *Nouvelle relation de l'Itinéraire de Napoléon, de Fontainebleau à l'île d'Elbe*, par M. le comte de Waldbourg-Truchsess, l'un des commissaires des puissances alliées, chargés de l'accompagner à sa destination (en allemand); trad. en français, Paris, 1815, in-8°. Nous avons donné un extrait de cet ouvrage. — *Relation circonstanciée de la campagne de Russie*, par Eugène Labaume, Paris, 1814, in-8°; 6^e éd., 1820. — *Histoire de Napoléon et de la grande armée pendant l'année 1812*, par le comte Philippe-Paul de Ségur, Paris, 1824, 2 vol. in-8°; 10^e édit., 1834. Cet ouvrage, écrit d'une manière moins hostile que le précédent, excita cependant de vives récriminations, et donna lieu à un grand nombre de critiques. Le général Gourgaud publia, à cette occasion: *Napoléon et la grande armée en Russie, ou Examen critique de l'ouvrage de M. le comte Philippe de Ségur*, Paris, 1825, in-8°; 4^e édit., 1826, 2 vol. in-18. — *Histoire de l'ambassade dans le grand-duché de Varsovie, en 1812*, par M. de Pradt, Paris, 1815, in-8°; 9^e édit., 1826. Cet ouvrage de l'ancien aumônier de Napoléon est écrit avec l'amertume d'un serviteur tombé dans la disgrâce de son maître, mais les détails en sont exacts. Napoléon ne les a pas déniés. Il a dit, à Sainte-Hélène, qu'avec la relation du comte de Waldbourg-Truchsess, c'étaient les écrits qui lui avaient le plus nui dans l'opinion publique. — *Aventures d'un marin de la garde impériale, prisonnier de guerre en Russie, pour faire*

suite à l'Histoire de la campagne de 1812, par Henri Ducor, Paris, 1833, 2 vol. in-8°. C'est un épisode effrayant de la désastreuse retraite de Moscou. — *Recueil de pièces officielles destinées à détromper les Français sur les événements qui se sont passés depuis quelques années*, par Fréd. Schoell, Paris, 1814-16, 9 vol. in-8°. — *Histoire de la révolution du 20 mars*, ou *Cinquième et dernière partie de l'Histoire du 18 brumaire*, par Gallais, Paris, 1814-15, in-8° (voy. GALLAIS, LXV, 61). Cornet et Bigonnet ont publié aussi des notices sur le 18 brumaire, Paris, 1819, in-8°. — *Considérations sur les principaux événements de la révolution française*, ouvrage posthume de M^{me} de Staël, Paris, 1818, 3 vol. in-8°; 1826, 3 vol. in-12. Malgré les réclamations auxquelles ce livre donna lieu, c'est encore un des meilleurs qu'on puisse consulter sur Napoléon et son gouvernement. M^{me} de Staël y a jugé Napoléon avec toute la finesse et la sagacité de son esprit. — *Relation des événements arrivés à Sainte-Hélène*, postérieurement à la nomination de sir Hudson Lowe au gouvernement de cette île, en réponse à une brochure intitulée : *Faits démonstratifs des traitements qu'on a fait éprouver à Napoléon Bonaparte*, confirmés par une correspondance et des documents officiels, etc.; par Barry-Edward O'Meara, ex-chirurgien de Napoléon à Sainte-Hélène; trad. de l'anglais par Beaupoil de Saint-Aulaire, Paris, Chaumerot, 1819, in-8°. — *Documents particuliers* (en forme de lettres) sur Napoléon, sur plusieurs actes jusqu'ici inconnus ou mal interprétés, et sur le caractère de différents personnages qui ont marqué sous son règne, tels que Talleyrand, de Pradt, Moreau, etc., d'après des données fournies par Na-

poléon lui-même et par des personnes qui ont vécu dans son intimité; trad. de l'anglais, Paris, Plancher, 1819, in-8°; Bruxelles, J. Maubach, 1819, in-8°. L'original anglais, publié par O'Meara, est connu sous le titre de *Lettres du Cap de Bonne-Espérance*. — *Documents Historiques, suivis de pièces justificatives sur la maladie et la mort de Napoléon Bonaparte*, trad. de l'anglais d'O'Meara, Paris, 1821, in-8° de 8 pages. — *Napoléon en exil*, ou *l'Écho de Sainte-Hélène*, ouvrage contenant les opinions et les réflexions de Napoléon sur les événements les plus importants de sa vie, trad. de l'anglais d'O'Meara, par M^{me} Collet, et revu par Beaupoil de Saint-Aulaire, Paris, 1822, 2 vol. in-8°. Il y en a eu d'autres traductions avec des retranchements ou des additions. Une nouvelle traduction de ce livre d'O'Meara a été insérée dans l'ouvrage suivant: *Recueil de pièces authentiques sur le captif de Sainte-Hélène*, de mémoires et documents historiques écrits ou dictés par l'empereur Napoléon, suivis de lettres de MM. le grand-maréchal comte Bertrand, le comte de Las-Cases, le général baron Gourgaud, le général comte Montholon, les docteurs O'Meara, Warden et Antommarchi, avec des notes de M. Regnault-Warin, et accompagnés de la vie de l'empereur Napoléon et de notices biographiques, etc., par M. Jay, Paris, 1822, 5 vol. in-8°. — *Collection nouvelle de documents historiques sur Napoléon*, Paris, Barrois l'aîné, 1822, in-8°. — *Mémorial de Sainte-Hélène*, ou *Journal où se trouve consigné, jour par jour, tout ce qu'a dit et fait Napoléon durant dix-huit mois*, par le comte de Las-Cases, Paris, 1823-24, 8 vol. in-8° ou in-12; nouvelle édition, 1830-31, 21 vol. in-18, avec gravures et fac-simile.

Cet ouvrage, qui a eu d'autres éditions, et dont l'authenticité a paru suspecte en plusieurs points, fut l'objet de beaucoup de réclamations et de nombreuses critiques. L'auteur en a modifié plusieurs passages d'après ces réclamations, et les différentes éditions offrent ainsi beaucoup de changements. On peut consulter, comme supplément et correctif, la *Suite au Mémorial de Sainte-Hélène*, par MM. Grille et Musset-Pathay (voyez ce nom, dans ce vol., page 50), Paris, 1824, 2 vol. in-8°. — *Manuscrit de 1812*, 2 vol. in-8°; *Manuscrit de 1813*, 2 vol. in-8°; *Manuscrit de 1814*, 1 vol. in-8°. Ces trois ouvrages, où l'on trouve des détails fort curieux, ont été publiés, à Paris, de 1823 à 1827, par le baron Fain, secrétaire intime de Napoléon. — *Vie politique et militaire de Napoléon*, racontée par lui-même au tribunal de César, d'Alexandre et de Frédéric, Paris, 1827, 4 vol. in-8°. Cet ouvrage est attribué au général Jomini. — *Histoire de France, depuis le 18 brumaire, jusqu'à la paix de Tilsitt*, par M. Bignon, Paris, 1829 et ann. suiv., 10 vol. in-8°. On a vu que l'auteur a été consigné dans le testament de Napoléon, pour la rédaction de cet ouvrage; ainsi l'on ne doit guère s'attendre à y trouver que des apologies. *Mémoires sur Napoléon*, etc., par Bourrienne, qui fut son secrétaire, Paris, 1829, 10 vol. in-8°. Entre autres critiques qu'essuya cette publication, nous citerons : *Bourrienne et ses erreurs volontaires et involontaires* (anonyme), Paris, 1830, 2 vol. in-8° (voy. BOURRIENNE, LIX, 137). On a dit que ces mémoires n'étaient pas de Bourrienne, mais qu'ils avaient été rédigés par M. de Villemarest avec des matériaux qu'il a fournis. Cela peut être vrai quant

aux derniers volumes; mais, pour les premiers, il est évident que personne autre que Bourrienne n'eût pu les composer; et, malgré quelques assertions inexactes, c'est encore un des écrits qui font le mieux connaître Napoléon. — *Mémoire de Constant, valet-de-chambre de l'empereur*, Paris, 1828-31, 6 vol. in-8°. — *Mémoires de la duchesse d'Abrantès*, Paris, 1831-35, 18 vol. in-8°. — *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'Etat, sur les causes secrètes qui ont déterminé la politique des cabinets dans les guerres de la révolution*, Paris, 1831-38, 13 volumes in-8°. Cette collection, connue pour l'un des meilleurs recueils historiques de notre époque, est un des ouvrages où se trouvent le mieux dévoilées la politique et les intrigues diplomatiques du règne de Napoléon. — *Le Consulat et l'Empire, ou Histoire de la France et de Napoléon Bonaparte, de 1799 à 1815*, par M. Thibaudeau, ancien député à la Convention nationale, Paris, 1835; 2^e édit., 1837-38, 10 vol. in-8°. Le même auteur avait entrepris une *Histoire générale de Napoléon*, qui devait former 12 vol. in-8°; mais les six premiers seulement ont paru en 1827-28. — *Sentiment de Napoléon sur le christianisme*, par M. le chevalier de Beauterne, Paris, 1843, in-8°, 3^e édition. Cet ouvrage renferme les conversations religieuses de Napoléon, recueillies à Sainte-Hélène, par M. de Montholon, que l'auteur a particulièrement consulté, ainsi que les autres compagnons d'exil de l'empereur. On y trouve aussi, sur les derniers moments de Napoléon, des détails extrêmement curieux, peu connus jusqu'alors, et qui portent un grand caractère d'authenticité. — L'histoire proprement dite, ou la

Vie de Napoléon, a été donnée un grand nombre de fois avec plus ou moins d'étendue. Parmi les écrits de ce genre, nous indiquons les suivants : *Vie politique et militaire de Napoléon*, ouvrage orné de planches lithographiées d'après les tableaux et les dessins des premiers peintres de l'école française, par A.-V. Arnault, Paris, 1822 et années suivantes, 3 vol. in-fol. On en a fait plusieurs contrefaçons en Belgique. — *Histoire de Napoléon Buonaparte depuis sa naissance jusqu'à sa mort*, par P.-F. Henry, Paris, 1826, 4 vol. in-8°. — *Histoire de Napoléon*, par M. de Norvins, Paris, 1827, 4 vol. in-8°; 5^e édit., 1834; elle a été traduite en espagnol et en italien. — *Histoire de Napoléon. Études sur les causes de son élévation et de sa chute*, par M. Bailleul, Paris, 1828-34, 2 vol. in-8°. — *Histoire populaire de Napoléon et de la grande armée*, par M. Horace Raison, Paris, 1829; 2^e édit., 1830, 10 vol. in-18. — *Vie de Napoléon Buonaparte*, par Walter Scott, trad. en français, Paris, 1827, 9 vol. in-8° et 18 vol. in-12. On ne doit pas être surpris qu'un tel ouvrage, écrit par un étranger et surtout par un Anglais, ait essuyé en France les plus vives critiques. Cependant il s'y trouve de bons matériaux, et, bien qu'il soit écrit faiblement, on remarque des chapitres d'un grand intérêt, et tels que l'historien impartial doit les consulter. — Enfin les anecdotes, les paroles remarquables du grand homme ont fourni matière à plusieurs *Ana* : il existe un *Bonapàrtiana*, par Cousin d'Avallon, Paris, 1801, 2 vol. in-18; *ibid.*, 1828, in-18; — un *Napoléoniana*, par M. Ch. Malo, Paris, 1814, in-18, et d'autres *Ana* encore, apologétiques ou hostiles. Il faut reléguer, dans la classe des pamphlets, les

Amours secrètes de Napoléon et de sa famille, par M. le baron de B***, Paris, 1821, 6 vol. in-18, 6^e édit.; la première parut en 1815 et 1816. L'initiale B*** avait fait attribuer ce livre à Bourrienne, mais on a su qu'il était d'un M. Charles Doris, auteur des *Chagrins domestiques de Napoléon Bonaparte à Sainte-Hélène*, publiés sous le pseudonyme d'Edw. Saintine (Paris, 1821, in-8°), et de beaucoup d'écrits du même genre. — Quant aux poèmes, aux odes, etc., composés en l'honneur de Napoléon, nous n'essaierons pas de les énumérer. Il n'est presque aucun poète de l'époque, qui, par enthousiasme, par intérêt ou par prudence, n'ait encensé le héros; et il faut convenir qu'il récompensait généreusement ces témoignages ostensibles de dévouement à sa personne, ces éloges pompeux dont il était avide. On a réuni dans deux recueils, intitulés : *Hommages poétiques sur la naissance du roi de Rome*, et *L'Hymen et la Naissance* (publiés par Eckard et Lucet, Paris, 1811, in-8°), la plupart des pièces de vers composées à l'occasion du mariage de Napoléon et de la naissance de son fils. Néanmoins, pendant son élévation, quelques voix dissonnantes firent entendre sourdement des invectives, qui devinrent publiques et plus nombreuses après sa chute. On vit même alors certains auteurs chanter la palinodie, et devenir détracteurs acharnés d'apologistes sans mesure qu'ils s'étaient montrés. — Nous ne rappellerons pas ici les productions du pinceau et du burin, les tableaux des David, des Gérard, des Girodet, des Gros, etc., qui brillaient avec tant d'éclat dans les expositions du Louvre, et dont un grand nombre font aujourd'hui l'ornement du Musée de Versailles; nous mentionne-

rons seulement à ce sujet : *Sacre de Napoléon dans l'église de Notre-Dame, le dimanche 2 décembre 1804*, Paris, imprimerie du gouvernement, 1814, gr. in-fol. « Cet ouvrage (dit M. Brunet, *Manuel du libraire*) est orné de 39 belles planches, gravées d'après les dessins de MM. Isabey, Percier et Fontaine; il n'était pas encore publié au moment de la chute de Bonaparte, et l'édition presque entière a été détruite depuis; en sorte qu'il n'a échappé que quelques exemplaires d'artistes, et ceux qui avaient déjà été distribués à plusieurs grands personnages du gouvernement impérial. Cette circonstance donne une grande valeur à ce volume, qui sera toujours précieux et comme monument historique et comme objet d'art. » — *Histoire métallique de Napoléon, ou Recueil des médailles et des monnaies qui ont été frappées depuis la première campagne d'Italie jusqu'à sa seconde abdication en 1815*, Londres et Paris, Treuttel et Würtz, 1819, in-4°, avec 60 planches; *Supplément*, 1821, in-4°, avec 14 pl. La collection en bronze des médailles frappées à la Monnaie de Paris, et relatives tant aux opérations militaires de Napoléon qu'à tous les actes et événements mémorables de son règne, composée de plus de cent vingt médailles de différents modules, se trouve aujourd'hui rarement complète, et se vend alors fort cher, les coins de quelques-unes ayant été brisés depuis son abdication. — *Galerie militaire de Napoléon Bonaparte; recueil de tous les tableaux et monuments où sont représentés les principaux événements de sa carrière militaire, par David, Gérard, Girodet, Gros, gravés par Normand père et fils*, Paris, Panckoucke, 1821, in-fol. —

Enfin la peinture, la gravure, la sculpture ont multiplié, sous toutes les formes et dans tous les costumes, le *portrait de Napoléon*. M—D j.

NARDI (JACQUES), né à Florence en 1476, suivit d'abord la carrière des armes, fut appelé ensuite à divers emplois de magistrature, et, en 1527, se rendit à Venise, comme ambassadeur de la république florentine. Il mourut, dans un âge très-avancé, vers 1556. Nardi avait composé, dans sa jeunesse, une comédie intitulée *l'Amicizia*, représentée à Florence en 1494, et dont le prologue offre peut-être le premier exemple des *versi sciolti* (vers libres) dans la poésie italienne. Cette pièce a été imprimée à Florence (sans date), in-4°. On a encore de Nardi : I. *Harangue* (*Orazione*) de M. Tullius Cicéron à Caius César, par laquelle il le remercie d'avoir pardonné à M. Marcellus, trad. en italien, Venise, 1536, in-8°. II. *Les décades de l'histoire romaine de Tite-Live*, traduites en italien, avec beaucoup d'éclaircissements, Venise, de l'imprimerie des Junte, 1554, in-fol. Cette édition est bien supérieure à celle qui avait déjà paru en 1547. Enfin François Turchi, religieux carme, donna, en 1575, une édition très-estimée de l'ouvrage de Nardi, et ajouta un supplément à la seconde décade. II. *Histoire de la ville de Florence de 1494 à 1535* (en italien), Florence, 1584, in-4°. On préfère l'édition de Lyon, 1582, in-4°, dans laquelle on trouve un discours sur l'état de la ville de Lyon et une liste des gonfaloniers de justice de Florence. Cette histoire est l'ouvrage capital de Nardi. L'auteur y parle, avec une grande animosité, de la famille des Médicis, qu'il regarde comme les oppresseurs de sa patrie. III. *Vie d'Antoine Giacomini Tebalducci Ma-*

lespini (en italien), Florence, 1597, in-4°. Le récit des actions de ce célèbre capitaine annonce que Nardi lui-même était versé dans l'art de la guerre. Cette *Vie* a été réimprimée à Milan, 1826, in-12, à la suite de la *Conjuration des barons du royaume de Naples contre le roi Ferdinand I^{er}*, ouvrage de Camille Porzio, auteur napolitain du XVI^e siècle. P—RT.

NARÉJNY (BASILE), littérateur russe, mort en juillet 1825, dans un âge peu avancé, est regardé par ses compatriotes comme un des premiers et des meilleurs auteurs de romans originaux. Auparavant, cette branche de la littérature était peu cultivée en Russie. Il s'est appliqué surtout à peindre les mœurs nationales; et, pour les reproduire avec plus de vérité, il a placé le lieu de la scène dans les provinces, où le caractère propre d'une nation se conserve long-temps, tandis que dans les grandes villes, où les étrangers séjournent, ce caractère éprouve souvent de graves altérations qui le rendent plus difficile à reconnaître, si elles ne le changent pas essentiellement. Les ouvrages de Naréjny, d'un style naturel quoique un peu négligé, ont obtenu du succès dans son pays. En voici les titres : I. *Aristion, ou l'éducation refaite*, Saint-Pétersbourg, 1822, 2 vol. in-12. C'est une critique de l'éducation moderne qui pourrait s'appliquer à d'autres contrées qu'à la Russie. II. *Le Boursier*, Moscou, 1824, 4 vol. in-12. Ici la censure de l'auteur porte sur le clergé russe et sur l'instruction que reçoivent les jeunes gens dans les séminaires. III. *Les deux Ivan, ou la manie des procès*, Moscou, 1825, 3 vol. in-12. Ce roman retrace le caractère des habitants de Smolensk et de la petite Russie qui, comme les Normands en France, ont la réputa-

tion d'aimer les procès. IV. *Nouvelles*, Saint-Pétersbourg, 1824, 3 vol. in-12. Ce sont, pour la plupart, des histoires sentimentales, parmi lesquelles on distingue *Marie*, le *Pauvre enrichi*, la *Fiancée en prison*. Le *Zaporogue* est l'histoire d'un voyageur français qui finit par se fixer chez les Cosaques zaporogues, dont il devient le chef ou l'*hetman*. Les détails que présente l'auteur sur les mœurs de cette tribu sont curieux et plus exacts que ceux qu'il donne sur l'Espagne et sur l'Italie, où il fait aussi voyager son héros. V. *Soirées slaves*, Saint-Pétersbourg, 1826, 2 vol. in-12. Cet ouvrage contient onze nouvelles historiques, dont les plus remarquables sont *Irène*, *Liouboslaf* et *Alexandre*. Dans cette dernière nouvelle, les mœurs françaises sont jugées avec toutes les préventions d'un étranger, et d'après des rapports bien infidèles; car il s'y trouve, sur la topographie de Paris, des méprises impardonnables. Outre les ouvrages que nous venons de citer, on a encore de Naréjny le *Faux Dmétrî*, tragédie en prose, et le *Gil Blas russe*, œuvre posthume fort estimée. Aucune des productions de cet auteur n'a été traduite en français, à l'exception de quelques morceaux imprimés dans les *Conteurs russes*, recueil publié en 1833, 2 vol. in-8°. M. J. Chopin a donné une analyse des romans de Naréjny dans la *Revue encyclopédique*, octobre 1829, pp. 111-122. Z.

NARES (EDMOND), docteur en droit canon, naquit à Londres en 1762, et termina ses études à l'Université d'Oxford sous la protection de l'évêque Randolphe. Il entra en 1792 dans les ordres sacrés, et fut bientôt pourvu de la cure de Saint-Pierre, où il s'acquit une grande popularité. Il épousa en 1797 la troi-

sième fille du duc de Marlborough, et fut peu après nommé recteur de Biddenden, emploi qu'il occupa jusqu'à sa mort dont nous ignorons la date. En 1802, sa première femme étant morte, il avait épousé la fille de Thomas Adams. A la dernière convocation, il fut chargé de représenter le clergé du diocèse de Cantorbéry, et, en 1814, le prince régent fit choix de lui pour la place de professeur d'histoire moderne : ce fut à cette occasion qu'il se fit recevoir docteur en droit canon. Outre un grand nombre de *sermons*, il a publié : I. *Essais pour prouver combien les idées philosophiques d'une pluralité de mondes sont en harmonie avec le langage de l'Écriture*, 1802, in-8°. II. *Thinks I to myself*, nouvelle, 1811, 2 vol. in-12. Cet ouvrage a eu 9 éditions; la dernière a été imprimée en 1813. — NARES (Robert), membre de la Société des antiquaires, et cousin-germain du précédent, était fils d'un célèbre compositeur de musique. Il reçut une excellente éducation à l'Université d'Oxford, et devint bientôt recteur de Sharnford, prédicateur de Lincoln' Inn et bibliothécaire-adjoint du musée britannique. Il résigna la première de ces places lorsqu'il fut nommé, en 1799, archidiacre de Stafford, et toutes les autres lorsqu'il fut pourvu de la cure de Sainte-Marie, où il résida long-temps. Nares fut un des créateurs du *British Critic*; il céda depuis l'intérêt qu'il avait dans cet excellent journal. Il travailla aussi au *Classical Journal*. On a de lui : 1° *Essai sur le démon de Socrate*, in-8°, 1782; 2° *Éléments d'Orthoëpy* (de prononciation), in-8°, 1784; 3° *Remarques sur la ballade favorite de Cupidon et Psyché*, avec une notice sur la pantomime des anciens, in-12, 1788; 4° *Principes du gouver-*

nement d'après la saine raison, in-8°, 1792; 5° *Le droit le plus important de l'homme; appel solennel fait au nom de la religion*, in-8°, 1793. Il a publié une grande quantité de sermons pleins de vues profondes, et qui prouvent une étude particulière de l'histoire ancienne et des Écritures. Z.

NASALLI (IGNACE), cardinal de la Sainte-Église romaine; naquit à Parme le 7 octobre 1750. Témoin, dans sa jeunesse, des persécutions qu'éprouvait la compagnie de Jésus, il chercha, par quelques écrits, du moins en ce qui concernait l'État de Parme, à expliquer favorablement la position des jésuites, auxquels il était attaché avec une vraie effusion de tendresse; depuis son enfance. Sa carrière de prélat romain fit reconnaître qu'il était prudent, modéré et réservé dans sa conduite. Envoyé en Belgique, pour y encourager les dispositions religieuses de cette pieuse contrée, il s'y fit aimer et respecter, et il ne contribua pas peu, pendant sa nonciature, à confirmer les Belges dans cet amour pour le Saint-Siège, qui les distingue tant encore aujourd'hui. Léon XII voulut récompenser magnifiquement une vie de dévouement, de charité éclairée, et d'attachement sincère aux devoirs du sacerdoce, et il nomma Nasalli cardinal, le 25 juin 1827. Dans cette élévation, Nasalli n'oublia pas de protéger les jésuites, lui qui avait contribué efficacement à leur rétablissement en 1814. Le secrétaire du cardinal racontait, à ce sujet, l'anecdote suivante : Tous les actes de cet institut offraient, pendant les malheurs de Pie VI et de Pie VII, mille témoignages d'obéissance désintéressée et de fidélité courageuse. D'ailleurs, jamais un corps n'a supporté avec tant

de magnanimité une longue disgrâce. Ce furent eux qui demandèrent à Ferdinand de Naples, résidant à Palerme, la permission d'aller chercher, en 1809, sur les rives du Latium, le pape Pie VII, que l'on engageait à fuir la captivité à laquelle il était réduit dans son palais de *Monte Cavallo*. Plusieurs Pères, déjà rétablis en Sicile depuis le 30 juillet 1804, étaient à bord de la frégate qui attendait Sa Sainteté. Dans les environs de Fiumicino et d'Ostie, des chaloupes montées par des rameurs vigoureux, croisaient toutes les nuits, cherchant à découvrir le signal convenu qui devait être fait, du rivage, pour annoncer la présence du pontife. Souvent un de ces Pères descendait dans une des chaloupes, et partageait les fatigues de l'équipage, pour avoir le bonheur de baiser, un des premiers, les pieds du captif délivré. Depuis, Monseigneur Testa, secrétaire des brefs, revoyait, avec Pie VII, la bulle de rétablissement de l'ordre qui porte la date de l'an de l'incarnation du Seigneur, 1814, le 7 des ides d'août (7 août). Le pape et le secrétaire se rappelèrent en même temps les tentatives de 1809, et ce fut à ce sujet que, d'un commun accord, ils proposèrent d'ajouter les paroles suivantes, qu'on lit effectivement dans la bulle. « Nous nous croi-
« rions coupables, devant Dieu, d'un
« grand délit, si, dans les immenses
« dangers de la république chrétienne, nous négligions des secours
« que nous accorde la spéciale providence de Dieu, et si, placé dans
« la barque de saint Pierre, nous refusions d'employer des rameurs vigoureux et expérimentés, s'offrant
« d'eux-mêmes pour rompre les flots
« d'une mer qui menace, à chaque instant, du naufrage et de la mort. »

Nasalli jouit peu de temps de l'éminente récompense de la pourpre ; il mourut le 2 décembre 1831, après avoir vu les règnes de Benoît XIV, de Clément XIII, de Clément XIV, de Pie VI, de Pie VII, de Léon XII, de Pie VIII, et le commencement de celui de Grégoire XVI. Le cardinal fut exposé dans l'église de St-Marcel, *al Corso*, située vis-à-vis du palais qu'habitaient le cardinal de Bernis, M. de Blacas, et le duc de Laval ; mais ensuite il fut inhumé, aux termes du testament, dans l'église de Sainte-Agnès, titre, cardinalice du défunt. A la mort de Nasalli, les jésuites perdirent un appui. Mais Rome possède un grand nombre de prélats qui portent une affection sincère à cet institut si sage, au milieu des attaques dont il est l'objet, et qui vient d'être défendu si noblement, et avec tant de bonheur, par le Père de Ravignan. A—D.

NASCIMENTO. Voy. MANOEL, LXXII, 486.

NASMYTH (PETER), peintre anglais, né en 1787, était fils d'Al. Nasmyth, célèbre peintre de paysages à Edimbourg. Dès ses plus jeunes ans, il se livra avec une sorte de fureur à l'étude des beautés de la nature. Muni de son *album* et de son crayon, il passait des semaines, des mois entiers, sans rentrer dans la maison paternelle. Son père avait tenté en vain de lui faire adopter un autre genre de vie, lorsque le jeune enthousiaste eut, dans une excursion, le malheur de se briser le poignet droit. Cet accident, loin de le décourager, ne fit que doubler son zèle, et ce qu'il ne pouvait plus faire avec la main droite, il l'exécuta de la main gauche, avec laquelle il composa, en peu de temps, des paysages admirés des connaisseurs par leur fidélité et leur fraîcheur. Arrivé à Londres à l'âge de vingt ans,

il ne tarda pas à y trouver de nombreux protecteurs parmi des amateurs éclairés dont il enrichit les collections d'une foule de compositions originales. Il mourut dans cette ville, le 17 août 1832. Z.

NASSAU-USINGEN (FRÉDÉRIC-AUGUSTE, duc de), né le 23 avril 1738, était feld-maréchal de l'empire lorsqu'il succéda à son frère, Charles-Guillaume, le 17 mai 1803. Il obtint une audience particulière de Napoléon à Mayence, le 24 septembre 1806; la même année, il leva dans ses États un régiment d'infanterie pour le service de France, et en resta propriétaire aux mêmes conditions que l'ancien gouvernement français avait accordées à sa maison. Il fit partie de la confédération du Rhin; mais, après les revers de Napoléon, en 1813, il entra dans la coalition des puissances alliées auxquelles il fournit un contingent de cinq à six mille hommes. Frédéric-Auguste mourut le 24 mars 1816, sans postérité masculine, n'ayant eu que cinq filles de la princesse Louise de Valdeck, qu'il avait épousée en 1775. En lui s'éteignit la branche de Nassau-Usingen, dont l'héritage fut dévolu à celle de Nassau-Weilbourg.

—**NASSAU-SAARBRUCK** (*Henri-Louis-Charles-Albert*, prince de), né le 9 mars 1768, commença à régner le 2 mars 1793. Marié, le 6 octobre 1779, à une princesse de Saint-Mauris de Montbarrey, il n'en eut point d'enfants, et lorsqu'il mourut, le 27 avril 1797, le territoire de sa principauté, quoique déjà occupé par les armées françaises, fut partagé entre les autres branches de Nassau, qui ajoutèrent à leurs titres celui de *Saarbrück*; mais elles furent obligées, par le traité de Lunéville (1801), de renoncer définitivement à leurs por-

tions d'héritage en faveur de la France. — **NASSAU-WEILBOURG** (*Frédéric-Guillaume*, duc de), né le 25 octobre 1768, succéda à son père *Charles-Christian* le 28 novembre 1788. Le cession qu'il fit à la France de la part qui lui revenait dans la succession du dernier prince de Nassau-Saarbrück ne lui fut pas désavantageuse, car l'indemnité qu'il obtint surpassait de beaucoup ce qu'il avait perdu. Dans les guerres de Napoléon, il suivit la même ligne que les autres princes de la confédération du Rhin. Il mourut à Weilbourg, le 9 janvier 1816, d'une attaque d'apoplexie, dont il fut frappé en montant un escalier; étant tombé à la renverse, il ne survécut que douze heures à sa chute. Il avait épousé, le 31 juillet 1788, la comtesse de Kirchberg-Sayn-Hachenbourg, dont il eut deux fils et une fille. L'aîné de ses fils lui succéda (v. l'art. suivant); le second, Frédéric-Guillaume, était major au service d'Autriche. La fille, Henriette-Alexandrine, mariée le 17 septembre 1815, à l'archiduc Charles d'Autriche, mourut à Vienne, le 29 décembre 1829, à l'âge de trente-deux ans. F—A.

NASSAU (**GUILLAUME-GEORGES-AUGUSTE-HENRI-BELGIQUE**, duc de), né le 14 juin 1792, était le fils aîné de Frédéric-Guillaume, duc de Nassau-Weilbourg, dont l'article précède, et lui succéda, sous le titre de prince, le 9 janvier 1816. La mort de son cousin, Frédéric-Auguste, duc de Nassau-Usingen, arrivée le 24 mars de la même année, le mit en possession de tous les États de la branche aînée de sa maison. Il prit alors le titre de *duc de Nassau*, et fixa sa résidence à Wisbaden. L'étendue territoriale de ses différentes principautés, qui est très-considérable, la fertilité du sol, les mines, les eaux

thermales, les vignobles, les forêts immenses que renferme ce pays, dont la population d'ailleurs est fort nombreuse, avait rendu le duc Guillaume un des princes les plus riches et les plus puissants de l'Allemagne. Il était colonel propriétaire d'un régiment d'infanterie au service d'Autriche. C'est lui qui commanda, en 1813, le contingent des troupes fournies par le duc de Nassau-Usingen aux puissances alliées. Après la bataille de Waterloo, il vint à Paris et passa ses soldats en revue dans la plaine Saint-Denis. Il avait épousé, le 24 juin 1813, une princesse de Saxe-Hildburghausen (Altenbourg), qui lui donna six enfants, et qu'il perdit en 1825. Marié en secondes noces à la duchesse Pauline de Wurtemberg en 1829, il en eut deux filles et un fils. Ses fils furent envoyés à Vienne pour y faire leurs études, sous la direction du fameux Jarke, fondateur de la feuille hebdomadaire de Berlin, et qui, après la mort de Gentz, fut attaché à la chancellerie de M. de Metternich. Le duc de Nassau assista, en 1837, au couronnement de la reine Victoria à Londres; mais en retournant dans ses États, il traversa la France incognito sans se faire présenter à la famille royale. Atteint d'une consommation dorsale, qui lui causa de cruelles souffrances pendant plusieurs années, il mourut à Kissingen, en Bavière, le 20 août 1839, vivement regretté de ses sujets, dont il s'était fait chérir par une administration sage et paternelle. Son fils aîné, Adolphe, né le 24 juillet 1817, lui a succédé. — Ainsi cette illustre et ancienne famille de Nassau, d'où sont sortis un empereur d'Allemagne et d'autres personnages célèbres, après avoir été long-temps partagée en beaucoup de branches, se

résume aujourd'hui dans la branche d'Allemagne et celle qui règne en Hollande (*voyez* ADOLPHE, I, 232; NASSAU, XXX, 579; ORANGE, XXXII, 43, et au Suppl.) F—A.

NATALE (THOMAS), marquis de *Monterosato*, littérateur et publiciste italien, naquit à Palerme, en 1735, et reçut une éducation soignée. Il dirigea spécialement ses études vers la philosophie, le droit public et la législation criminelle; mais ces graves occupations ne l'empêchèrent pas de cultiver avec succès la poésie italienne. Assez insouciant sur la réputation qu'il pouvait acquérir, il gardait ses ouvrages en manuscrit, et ce ne fut souvent qu'à la sollicitation de ses amis qu'il les livra à l'impression. D'un caractère naturellement sombre, aimant la retraite, il n'apportait dans la société ni un air d'aisance ni une grande facilité d'élocution, et le soin qu'il mettait à châtier son style lui prenait beaucoup de temps pour la composition de ses écrits. Il mourut à Palerme, en 1819, après avoir rempli honorablement plusieurs fonctions publiques. Parmi les divers ouvrages de Natale, tous en italien, et dont aucun n'a été traduit en français, nous citerons : I. *La Philosophie de Leibnitz exposée en vers italiens*, Palerme, 1756, in-8°. Ce poème didactique, que l'auteur dédia à l'Académie de Leipzig, lui attira des désagréments dans son pays. Un passage où il personnifiait l'erreur sous la figure d'un moine le fit déférer à l'inquisition, qui se borna à réprimander fortement le poète philosophe, que ses titres et sa position sociale mettaient à l'abri de poursuites plus sévères; mais l'imprimeur et même ses ouvriers furent emprisonnés, et le livre resta prohibé jusqu'à la suppression du tribunal du Saint-Office dans

le royaume des Deux-Siciles. II. *Réflexions politiques, relatives à l'efficacité et à la nécessité des peines portées par les lois*, Palerme, 1772, in-8°. Le sujet de ces réflexions est le même que celui du *Traité des délits et des peines* de Beccaria (voy. ce nom, IV, 11); mais les opinions des deux auteurs sont différentes : Beccaria s'élève contre la torture et la peine de mort; Natale les juge nécessaires pour la répression de certains crimes. Cependant, il publia, pour faire suite à ses *Réflexions*, une *Lettre sur le système de Beccaria relatif à la peine capitale, et sur les sentiments opposés de Linguet*, dans laquelle, quoique ne partageant pas les idées de Beccaria, il réfute celles de Linguet, qui demandait une application trop fréquente de la peine de mort. III. *Commentaire sur le onzième paragraphe du Droit de la guerre et de la paix de Grotius*, inséré dans les *Notizie dei letterati*, 1773. Natale y combat quelques principes de Puffendorff sur la sociabilité, et soutient, contre ce publiciste, qu'il existe pour l'homme une obligation morale antérieure à toute loi positive. IV. *Réflexions relatives aux discours de Machiavel sur Tite-Live*, où l'on retrouve souvent le style énergique et les pensées profondes de l'historien de Florence. V. *Oraison funèbre de l'abbé Joseph Natali*, lue à l'Académie du Bon-Gôût, Palerme, 1752, in-4°. VI. *Discours à la louange de D. Emmanuel Lucchesi-Palli des princes de Campofranco*, ibid., 1767, in-4°. Natale, très-bon helléniste, avait commencé une traduction de l'*Iliade* d'Homère, en vers italiens; mais il ne l'acheva point et n'en publia, dans des recueils littéraires, que les six premiers livres, ainsi que des poésies diverses de sa composition. P—RT.

NATALI (PIERRE DE) ou DE NATALIBUS, hagiographe, était d'une ancienne famille patricienne de Venise qui subsiste encore aujourd'hui. Apostol. Zeno (*Dissertaz. Vossiane*, II, 32) prouve que ce pieux écrivain florissait vers la fin du XIV^e siècle, et non pas au XV^e comme la plupart des biographes l'avaient avancé. En effet, une note rapportée par Zeno nous apprend que Natali commença son *Catalogue des Saints*, en 1369, le jour de Saint Barnabé, et le termina le 26 mai 1372. D'abord curé, il fut fait évêque d'Equilium, ville que l'on croit être la même que Jesolo ou Cavallino dans la Marche-Trévisane : il vivait encore en 1376; mais on n'a pu découvrir la date de sa mort. Son ouvrage, intitulé *Catalogus Sanctorum et gestorum eorum ex diversis voluminibus collectus*, fut imprimé pour la première fois à Vicence, en 1493, in-fol. Cette édition, la seule que recherchent les curieux, est due aux soins d'Antoine Verlo, noble Vicentin, qui revit et compléta le travail de Natali. Dans le XVI^e siècle, un dominicain de Venise, le père Albert Castellano, s'est occupé de corriger et d'améliorer cet ouvrage. Il a été traduit en français par Guy Breslay, Paris, 1523-24, in-fol., 2 vol., dont on connaît un exemplaire sur vélin. L'auteur a fait entrer dans cette compilation tous les personnages de l'Ancien et du Nouveau-Testament, les écrivains ecclésiastiques, les empereurs qui passent pour avoir favorisé le christianisme, et même jusqu'à Roland et Olivier, deux héros qui se trouvent beaucoup mieux placés dans la célèbre épopée de l'Arioste que dans un catalogue de Saints. On voit que, sous le rapport de la critique, Natali n'était pas plus avancé que ses contemporains;

cependant Zeno met le *Catalogue des Saints* fort au-dessus de la *Légende dorée* de Voragine, et pense que cet ouvrage, utilement consulté par les biographes modernes, peut continuer de fournir de précieux renseignements. Zeno regarde Natali comme l'auteur d'un poème manuscrit in *terza rima*, dont le sujet est le voyage du pape Alexandre III, à Venise, et en donne quelques courts fragments. L'abbé Lebeuf a publié, dans le *Mercur* (novembre 1732), une lettre assez curieuse sur le siècle où vivait Natali, sur la situation de son évêché, et sur la singularité de son ouvrage. Sur ces trois points, le savant français se rapproche du sentiment de Zeno qui, le premier, a su débrouiller ce point d'histoire littéraire.

W—s.

NATALIS (le P. JÉRÔME), écrivain ascétique, né dans les îles Baléares, au commencement du XVI^e siècle, possédait le grec, le latin et l'hébreu. En 1546, il se rendit à Trente pour entendre les orateurs du concile, et vint ensuite à Rome où il embrassa la règle de saint Ignace. Il montra beaucoup de zèle pour les intérêts de la congrégation naissante, fut revêtu successivement des charges de provincial, d'assistant, de commissaire et de vicaire-général, et mourut dans la maison du noviciat, en 1580, à l'âge de 76 ans. Outre des *Scholies* manuscrites sur les constitutions de la société, il est auteur de l'ouvrage suivant : *Annotationes ac meditationes in evangelia quæ per totum annum leguntur*, Anvers, 1594 ou 1595, in-fol. Ce volume, orné de 133 estampes de Wierx et d'autres célèbres graveurs, est très-recherché des curieux (1). Ces estampes ont été tirées

(1) Ces estampes, copiées et gravées en bois, ont servi à orner une *Vie de Jésus-Christ*

sur vélin : il en existe un magnifique exemplaire dans le cabinet de M. de Vandry, à Poligny. L'ouvrage du P. Natalis a été réimprimé à Anvers et à Mayence, 1607, in-fol. Southwell a consacré un article à son confrère, dans la *Biblioth. Soc. Jesu*, p. 344.

W—s.

NATTER (LAURENT), graveur de médailles allemand, né, en 1705, à Biberach, en Souabe, commença par apprendre la fabrication de la bijouterie, et c'est pour se perfectionner dans cet état, qu'il se rendit en Italie, vers l'an 1730. Déjà à Venise, il prit du goût pour la gravure sur pierres fines; et, à Florence, le baron de Stosch, grand antiquaire, le détermina entièrement à s'adonner à cet art et à étudier l'antique. Natter dut s'applaudir d'avoir suivi ces conseils. Instruit par les leçons des professeurs de l'Académie des Beaux-Arts à Rome, il sortit de cette école comme habile graveur, et trouva bientôt de l'occupation dans toutes les grandes villes où il alla. Il s'établit d'abord à Londres. Il y grava pour plusieurs lords, entre autres pour lord J. Cavendish, qui obtint de lui une gravure sur diamant. Mais il ne resta pas long-temps dans cette capitale, où il s'était marié en 1740. Deux ans après, il se rendit à La Haye, pour exécuter un travail commandé par le prince d'Orange. Puis, un an après, il se transporta à Copenhague pour exécuter une médaille royale et pour graver des sceaux. A la manière des anciens, il y grava un éléphant sur un jaspé de diverses nuances, dont il a tiré un parti habile. Il exécuta d'autres ouvrages semblables pour les cours de Stockholm et de Saint-Pétersbourg, où il se rendit succes-

composée en chinois par le père Alenio (voy. ce nom, LVI, 137).

sivement. A peine de retour à Londres, il fut de nouveau appelé à La Haye, en 1751 ; il y fit les portraits de la famille du stathouder en camées et en entailles ; il revint ensuite à Londres, qui paraissait être devenue la véritable demeure de cet artiste voyageur. Il y fut admis dans la société des antiquaires, et il y publia son *Traité de la méthode antique de graver en pierres fines comparée avec la méthode moderne, et expliquée en diverses planches*, Londres, 1754, petit in-fol. Il en avait fait aussi une édition en anglais ; mais, comme on lui en marchandait les exemplaires, en lui offrant une guinée au lieu de deux, il fut si indigné de cet esprit mercantile, qu'il détruisit les exemplaires non vendus, et même les planches. De là vient que l'ouvrage est rare, surtout avec le texte anglais. Une seconde partie qu'il avait préparée, est restée inédite, et se trouve en manuscrit à St-Petersbourg. En 1756 il fut de nouveau appelé à la cour de Suède, et, après s'être acquitté de sa commande, il repassa par les Pays-Bas. Là, il accepta la place de graveur des médailles en chef : son sort paraissait fixé alors ; mais quand, à la mort de Georges II, on lui proposa de venir graver la médaille du couronnement, il n'y résista pas, laissa là les fonctions de graveur de Hollande, et retourna à Londres. Il y fit paraître le *Catalogue des pierres gravées tant en relief qu'en creux, de mylord comte de Bessborough*, Londres, 1761, in-4°. Quoiqu'un polype au cœur le fit beaucoup souffrir, son humeur voyageuse ne put pourtant pas refuser l'invitation de venir s'établir à Saint-Petersbourg, que lui adressa, au nom du gouvernement russe, le comte de Pahlen, qu'il avait connu à Stockholm. Malade et ayant à

craindre du climat de la Russie, il se mit en route pour ce pays en juillet 1763 ; il y arriva vers la fin de septembre. Un mois après, le 27 octobre, il succomba à la maladie qui, depuis long-temps, minait sa santé, et dont il ignorait la nature. Le gouvernement russe acquit sa collection de pierres gravées, d'empreintes, de médailles et de gravures, qui était précieuse. Mariette a indiqué, dans le tome 1^{er} de son *Traité des pierres gravées*, les ouvrages exécutés par Natter sur pierres fines, et qui sont presque tous des premiers temps de l'exercice de son art ; ils prouvent que cet artiste était inspiré par le génie des anciens dans ces travaux qui, depuis, ont toujours été très-recherchés. D—c.

NATTIER (JEAN-MARC), peintre distingué, né à Paris, le 17 mars 1685, se trouva pour ainsi dire lancé, dès le berceau, dans la carrière des beaux-arts. Son père était un habile peintre de portraits, et Marie Courtois, sa mère, élève de Lebrun, avait un talent particulier pour la miniature. Agé seulement de 15 ans, le jeune Nattier remporta le premier prix de dessin à l'Académie et obtint la pension des élèves. Ayant commencé à dessiner les tableaux de la galerie du Luxembourg, son travail fut présenté par Mansard à Louis XIV, qui permit à l'artiste de l'achever et de faire graver ses dessins par les plus habiles maîtres. Le monarque lui adressa même ces paroles, aussi encourageantes que flatteuses : « Continuez, Nattier, et vous deviendrez un grand homme. » Son œuvre fut publiée sous le titre suivant : *La Galerie du palais du Luxembourg, peinte par Rubens, dessinée par Nattier et gravée par les plus illustres graveurs*, Paris, 1710, gr. in-fol. La même Ga-

lerie publiée en 1808 est moins estimée que celle-ci (voy. RUBENS, XXXIX, 241). Admis, en 1713, à l'Académie, Nattier offrit, pour son tableau de réception, les *Noces de Persée* au moment où celui-ci montre à Phinée, son rival, la tête de Méduse. Plus tard, il fut nommé professeur et s'acquitta honorablement des fonctions attachées à ce titre; mais, la chute du système de Law ayant porté une grave atteinte à sa fortune, il se vit dans la nécessité de vendre ses dessins de la galerie du Luxembourg, qui passèrent dans le cabinet de M. de Gagnat, amateur éclairé des arts. Dès lors, Nattier se livra presque exclusivement à la peinture du portrait, genre où il excellait, et d'ailleurs plus lucratif pour lui. Il fit les portraits de tous les membres de la famille royale, d'un grand nombre de hauts personnages et fut gratifié, par le roi, d'une pension de 500 fr. Il avait fait aussi le portrait de l'impératrice Catherine I^{re}, que le czar Pierre lui avait commandé lors de son voyage à Paris; mais ce prince, lui ayant proposé de le suivre en Russie, parut très-mécontent du refus de l'artiste. Au reste, Nattier ne manquait pas de talent pour le genre de l'histoire, que les circonstances fâcheuses où il se trouva l'avaient forcé d'abandonner. Parmi ses esquisses, on en cite une fort remarquable sur un sujet tiré du *Paradis perdu*. Ses dessins aux crayons noir et blanc imitaient avec bonheur l'effet des tableaux, comme le prouvent les estampes gravées d'après lui, entre autres celle qui représente Louis XIV, due au burin de Drevet. Une touche légère, un coloris brillant, une composition gracieuse, une belle entente des draperies, telles sont, au jugement des connaisseurs, les qualités qui distinguent les productions

de Nattier. Gresset, dans une épître à M. Orry, contrôleur-général des finances, sur les tableaux exposés au Louvre en 1737, caractérise ainsi notre artiste :

Et Nattier, l'élève des Grâces,
Et le peintre de la Beauté.

Des nombreux portraits qu'il a faits, on estime particulièrement ceux des princes de la maison de Lorraine; de M^{lle} de Clermont; du maréchal de Saxe, en pied; du duc de Richelieu, et celui de la reine Marie Leczinska, femme de Louis XV, gravé par Tardieu. Nattier mourut à Paris, des suites d'une hydropisie, le 7 nov. 1766. Depuis 1759, il était membre de l'Académie de Danemarck. — Son fils, voué à la peinture comme lui, et qui donnait les plus belles espérances, s'étant rendu à Rome pour y perfectionner ses études, se noya malheureusement dans le Tibre, à l'âge de 22 ans. — Sa fille aînée épousa Louis Tocqué, célèbre peintre de portraits et l'un des élèves de Nattier; une autre de ses filles fut mariée à Challe, professeur de l'Académie de peinture.

P—RT.

NAUCHE (JACQUES-LOUIS), médecin, naquit à Vigeois (Corrèze), le 18 mai 1776. Venu à Paris pour ses études médicales, il s'y fit recevoir docteur. A l'époque où la découverte du galvanisme provoquait partout de nombreuses expériences, et où se forma la *Société galvanique*, pour les répéter et en faire l'application au traitement des maladies, Nauche prit une part active aux travaux de cette Société, et en devint président. Il fut nommé successivement médecin-consultant de l'Institution royale des jeunes aveugles, et membre des Sociétés de médecine du département de la Seine et royale académique des sciences de Paris. Ayant concouru

avec beaucoup de zèle à la propagation de la vaccine et à la conservation du fluide qui en provient, il partagea, en 1823, l'un des grands prix que le gouvernement accorde, chaque année, aux vaccinateurs les plus habiles. Il avait soin d'être toujours abondamment pourvu de sujets propres à transmettre l'éruption préservatrice de la variole, et il tenait cette source constamment ouverte aux besoins de ses confrères. Après une vie fort active, employée à la pratique de son art et aux travaux du cabinet, Nauche mourut subitement à Paris le 5 juillet 1843, chez M. d'Aligre dont il était le médecin. Il a publié : I. *Nouvelles recherches sur les rétentions d'urine, par rétrécissement de l'urètre et par paralysie de la vessie, suivies de remarques sur la gravelle*, Paris, 1801, 1803, 1806, in-8°. II. *Pyrétologie méthodique de Selle*, traduit du latin sur la troisième et dernière édition, avec des notes du traducteur et de Chaussier, Paris, 1802, in-8°; 2^e édition, 1817, in-8°. III. *Journal du galvanisme, de vaccine, etc.*, Paris, 1803, et années suivantes. IV. *Mémoire sur la manière dont les substances résineuses agissent dans l'économie animale* (imprimé à la suite de l'ouvrage des *Végétaux résineux* de Dupleissy), 1803. V. *Des maladies de la vessie et du méat urinaire chez les personnes avancées en âge*, 1801, 1806, in-12; 3^e édition, 1819, in-12. VI. *Traité des maladies de l'utérus ou de la matrice*, Paris, 1816, in-8°. VII. *Des maladies propres aux femmes*, Paris, 1829, un tome en 2 vol. in-8°. Enfin Nauche a été un des collaborateurs de la *Biographie universelle*, à laquelle il a fourni quelques articles de médecins. R—D—N.

NAUDENOT (l'abbé), mathématicien, naquit vers 1730, dans la

province de Franche-Comté. Après avoir terminé ses études, il fut admis chez les jésuites, et professa la philosophie dans différents collèges. A la suppression de la Société, il se fit agréger à l'ordre de Malte, et se retira au village de Cintrey, bailliage de Vesoul, où il employa ses loisirs à l'étude des mathématiques. Il crut avoir trouvé le *vrai principe* du calcul intégral et différentiel, et adressa, en 1773, à l'Académie de Besançon, un Mémoire contenant l'exposé de son système. Un de ses amis annonça cette découverte par une lettre insérée dans le *Journal des Savants* (mois de décembre, p. 812), en invitant l'auteur à publier son travail. Cette annonce fut à peine remarquée. L'abbé Naudenot fut associé, en 1780, à l'Académie de Besançon; et il promettait de justifier le choix de cette compagnie par quelques ouvrages, lorsqu'il mourut presque subitement à Cintrey, le 17 janvier 1781. On conserve, dans les registres de l'Académie, le Mémoire dont on a parlé intitulé : *Principe direct de la géométrie des différences, où l'on fait voir comment on peut traiter les nouveaux calculs sans admettre les infiniment-petits de Leibnitz, et sans recourir à la dernière raison de Newton, etc.* D. Porro, compatriote de Naudenot, a donné un aperçu de sa méthode, à la fin de l'*Exposition du calcul des quantités négatives*, où il le nomme un grand et profond géomètre, titre qu'on pourrait bien lui contester.

W—s.

NAUDET (THOMAS-CHARLES), peintre de paysages, né à Paris en 1774, était fils d'un marchand d'estampes, circonstance qui déterminait sa vocation pour les arts du dessin. Son père l'encouragea et lui fournit les meilleurs modèles sur lesquels il

pût s'exercer. Le genre du paysage fut celui qu'il adopta. Placé ensuite chez Hubert Robert (voy. ce nom, XXXVIII, 210), peintre et dessinateur des jardins royaux, il en devint un des élèves les plus distingués. Lorsque Cambry (voy. ce nom, VI, 594), préfet de l'Oise, publia, en 1803, la *Description* de ce département, il chargea Naudet de faire les dessins de l'atlas qui accompagne cet ouvrage, tâche laborieuse dont l'artiste s'acquitta avec un talent remarquable. Une occasion plus favorable pour accroître sa réputation se présenta. M. Bruun-Neergard, son ami, gentilhomme danois, l'emmena avec lui dans ses pérégrinations scientifiques, et ils parcoururent ensemble une partie de l'Europe. Les beautés de la nature, les monuments de l'art qu'offrent l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, la Suisse, fournirent à Naudet les sujets de trois mille dessins fort curieux, et dont l'exécution gracieuse ajoute encore à l'intérêt qui s'y rattache. Mais ces longues excursions avaient altéré sa santé ; de retour à Paris, il succomba prématurément, le 14 juillet 1810. M. Bruun-Neergard a publié, avec un texte explicatif : *Voyage pittoresque et historique du nord de l'Italie ; les dessins par Naudet, les gravures par Debucourt*, Paris, 1812-13, in-fol. La suite de l'ouvrage n'a pas paru. — NAUDET (Jean-Baptiste-Julien-Marcel), acteur distingué, naquit à Champlitte, en Franche-Comté, le 14 mai 1743, et fit d'excellentes études au collège de cette ville. Après avoir suivi pendant quelques années la carrière militaire, il cultiva l'art dramatique, et débuta, en 1784, au Théâtre-Français, par les rôles d'Auguste dans *Cinna*, et de Philippe Humbert dans *Nanine*. En 1786, il fut reçu sociétaire, et partagea

ensuite, avec Vanhove, l'emploi que le célèbre Brizard laissait vacant. La conduite de Naudet, à l'époque de la révolution, fut des plus honorables ; mais les troubles occasionnés, en 1793, par la représentation de *l'Ami des Lois* et de *Paméla* (voy. FRANÇOIS de Neufchâteau, LXIV, 445, et LATA, LXX, 515), lui ayant inspiré des craintes bien fondées, il se rendit en Suisse ; et il échappa ainsi à l'emprisonnement que subirent bientôt d'autres acteurs de la Comédie-Française. Revenu après le règne de la terreur, il se réunit à ses anciens camarades, et continua de paraître sur la scène aux applaudissements du public. En 1806, il demanda sa retraite, et mourut, en 1830, à Passy, près Paris, où il s'était retiré. — Son fils, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, est directeur de la Bibliothèque royale. P—HT.

NAUENDORFF (le baron de), général autrichien, servit, en 1789, contre les Turcs, en qualité de colonel, sous Laudon. Le général russe de Lieven l'ayant chargé d'attaquer un corps turc posté à Borecs, il emporta cette position, ainsi que celle de Swinitza, battit complètement l'ennemi, et le poursuivit jusqu'à Orsow. Devenu général-major, il fut employé, en 1794, sous le prince Cobourg, et commanda son avant-garde. C'est pendant cette campagne que l'archiduc Charles commença à lui accorder une confiance qui ne fit que s'accroître par la suite. En 1795, il continua de servir utilement dans les Pays-Bas. Le 8 octobre, il repoussa les Français auprès de Stetten, et, le 20 décembre, il leur fit éprouver, conjointement avec le général Kray, un nouvel échec près d'Alsens. L'empereur lui accorda, dans le même temps, la croix de commandeur de l'ordre de

Marie-Thérèse. Au commencement de 1796, il fut employé sous Wurmsen en Italie; mais l'archiduc Charles l'appela en Franconie, où il amena à ce prince un renfort de troupes, avec lesquelles il l'aida à repousser Jourdan, notamment à la journée d'Amberg. Ce prince le détacha ensuite avec un corps vers le Danube, pour précipiter la retraite de Moreau et empêcher ce général de venir inquiéter ses derrières pendant qu'il poursuivait Jourdan. Nauendorff contint en effet Moreau près de Neubourg, et chassa ensuite ses troupes près d'Ulm. Après avoir aidé Latour à déterminer la retraite de ce général, il rejoignit promptement l'archiduc dans le Brisgaw, et dirigea, sous les yeux de ce prince, l'attaque du 24 octobre sur les défilés de Candern, où l'armée autrichienne obtint quelques avantages, à la suite d'une longue et vigoureuse résistance de la part des Français. En février 1797, il fut élevé au grade de feld-maréchal-lieutenant. Au commencement de 1800, il commandait encore l'avant-garde de l'archiduc vers Bâle et Schaffouse; et il servit ensuite, pendant cette campagne, sous le général de Kray. Ayant alors obtenu sa retraite, il mourut dans un âge très-avancé. M—d j.

NAULT (DENIS), historien romancier, n'est guère connu que par ses ouvrages, dont la rareté fait le principal mérite. D'abord juge à Luzzy, près de Nevers, il occupa depuis la même place à Toulon-sur-Arroux, bailliage de Montcenis, et mourut en 1707. On a de lui : I. *Le trophée de la justice élevé sur le polyandre des nobles*, Lyon, 1667, in-12 (1). C'est un ouvrage singulier où l'on fait

mention, en différents plaidoyers, de Justinien et de saint Augustin dès le temps de Divitiacus et de César (*Mélanges* de Michault, II, 183). II. *Histoire de l'ancienne Bibracte appelée Autun*, Autun, 1688, in-12. L'auteur y montre plus d'imagination que de critique. Dans un avis au lecteur, p. 15, il promettait un second volume qui devait contenir l'histoire de cette ville depuis sa ruine par César; mais il n'a point paru. III. *La Mort d'Ambiorixène vengée par celle de Jules-César, assassiné par Brutus*, Lyon, 1688, in-12. C'est un véritable roman; mais, comme il a le mérite d'être très-court, il n'ennuie pas. Tous ces ouvrages sont anonymes; l'auteur n'a d'article ni dans la *Bibl. de Bourgogne*, ni dans celle du *Nivernais*. W—s.

NAUMANN (JEAN-ANDRÉ), naturaliste allemand, naquit en 1747, à Ziebigk, auprès de Koethen, où son père avait une propriété rurale dans laquelle il prenait plaisir à dresser des embûches aux oiseaux. Ce goût se transmit au fils, et depuis sa sortie de l'école de Koethen, Jean-André devint décidément oiseleur et chasseur forestier. Il eut alors les moyens d'observer les oiseaux des bois; des champs et des étangs; il étudia l'ornithologie dans les livres, et, combinant ses propres observations avec celles des autres naturalistes, il fut à même d'écrire sur ce sujet. Son fils aîné étant bon dessinateur, exécuta les figures, et, pour mieux seconder les goûts de son père, il apprit aussi à graver; il composa donc les planches, son père les imprima, et, les joignant au texte, il fit paraître ainsi son *Histoire naturelle des oiseaux terrestres et aquatiques de l'Allemagne*, 1796; son fils en a donné une nouvelle édition en 1818, avec une notice biographi-

(1) Le titre porté par le sieur N. J. D. L., ce qui signifie Nault, juge de Luzzy. Barbier n'a pas connu cet anonyme.

que sur son père. Jean-André Naumann avait encore publié deux autres ouvrages : *L'Oiseleur*, 1789, et le *Paysan philosophe*, 1791. Il mourut le 15 mai 1826. D—G.

NAUNTON (sir ROBERT), né dans la seconde moitié du XVI^e siècle, était issu d'une ancienne famille du comté de Suffolk. Après avoir fait de brillantes études au collège de la Trinité, il occupa divers emplois à l'Université de Cambridge, dont il fut nommé orateur. Ayant eu occasion de haranguer Jacques I^{er}, ce monarque lui témoigna beaucoup de bienveillance; et, sur les recommandations de plusieurs seigneurs, notamment du fameux Georges Villiers, duc de Buckingham, son favori, il le nomma, en 1618, secrétaire d'État, puis maître de la cour des gardiens, établies sous le règne de Henri VIII, pour la protection et la conservation des biens de ceux qui, abandonnant la religion catholique, embrassaient la communion anglicane. Naunton se démit de cette charge en 1635, et mourut la même année. On a de lui des remarques curieuses sur le caractère de la reine Élisabeth et de ses favoris. Cet ouvrage, imprimé sous le titre de *Fragmenta regalia*, Londres, 1641, in-4^o, et 1653, in-12, a été traduit en français par Jean Lepelletier (voy. ce nom, XXIV, 214) qui appelle l'auteur le *Tacite des Anglais*. P—RT.

NAVALI. Voy. NEVALI, XXXI, 106.

NAVARETTE (ALFONSE), missionnaire espagnol, prit l'habit de saint Dominique à Valladolid, au commencement du XVII^e siècle, et fut envoyé par ses supérieurs dans les Indes orientales. Il s'y distingua par son zèle pour les progrès de la foi, et en fut récompensé par la dignité de vicaire provincial. Ayant

reçu l'ordre de pénétrer dans le Japon, il adressa, avant son départ, à ses confrères, une *Lettre* pleine de sages conseils, qu'Aduarte a insérée, avec quelques autres instructions de ce digne religieux, dans le 1^{er} vol. de l'*Histoire des Philippines*. Navarette, arrivé au Japon, n'hésita pas à tenter de remplir l'objet de son voyage, malgré les dangers qui l'entouraient de toutes parts : mais, ayant été découvert dans sa retraite, il fut mis à mort, le 1^{er} juin 1617. On a remarqué que c'est le premier religieux de son ordre qui versa son sang pour la foi, dans ces contrées.

— **NAVARETTE** (*Balthasar*), religieux dominicain, prit également l'habit à Valladolid, et, s'étant fait remarquer par ses talents, fut chargé d'expliquer les Saintes-Écritures au collège de Saint-Thomas, à Alcalá. Il obtint ensuite la chaire de théologie fondée à Valladolid par le duc de Lerme, et la remplit avec beaucoup de distinction. Il adressa, en 1625, aux missionnaires des îles Philippines, une *Lettre* qu'Aduarte a insérée dans l'ouvrage qu'on vient de citer. Celui qui mit le sceau à la réputation du P. Balthasar, en Espagne, est intitulé : *Controversiæ in D. Thomæ ejusque scholæ defensionem*, Valladolid, 1605-09-34, 3 vol. in-fol.; mais, depuis long-temps, il est tombé dans l'oubli. W—S.

NAVIER (LOUIS - MARIE - HENRI), inspecteur-divisionnaire des ponts-et-chaussées, naquit à Dijon, le 15 février 1785. Son père, avocat distingué, puis député à l'Assemblée législative, le laissa orphelin à l'âge de 14 ans; mais il eut le bonheur de retrouver toute la sollicitude paternelle dans son oncle Gauthey (voy. ce nom, XVI, 592), inspecteur-général des ponts-et-chaussées, mort le 14

juillet 1807, après avoir projeté et fait exécuter des travaux de la plus haute importance. En 1802, Navier fut en état de subir l'examen à l'École Polytechnique. Il entra à l'École des ponts-et-chaussées en 1804, et obtint, en 1808, le grade d'ingénieur ordinaire. Gauthey avait laissé incomplets des traités fort étendus sur les ponts et les canaux. Navier, qui n'était point l'héritier de son oncle, fit de grands sacrifices pour acquérir la propriété de ces manuscrits, afin de les publier comme un monument de sa reconnaissance. Le *Traité de la construction des ponts*, qui parut de 1809 à 1813, se compose de 2 forts volumes in-4°. Le premier volume contient des détails historiques et descriptifs sur les ponts anciens et modernes. En tête du volume, on lit une notice biographique sur son oncle. Ce traité aurait été publié plutôt, si le comte Molé, directeur-général des ponts-et-chaussées, n'avait chargé Navier d'aller à Rome, pour reconstruire le pont d'Horatius Coclès et préserver la ville éternelle des inondations du Tibre. Prony se trouvait à Rome, lorsque Navier travaillait à ces objets importants, qui sont restés en portefeuille par suite d'événements politiques. Un troisième volume des manuscrits de Gauthey, publié par Navier, en 1816, traite des canaux de navigation, et offre une collection de sept mémoires sur les principaux canaux de France. Après avoir réimprimé *la Science de l'ingénieur* par Bélidor, avec des notes et des additions (Paris, 1813, in-4°), Navier entreprit une nouvelle édition de l'*Architecture hydraulique* du même auteur, où par des notes il suppléa à l'insuffisance de l'ancien texte. L'ouvrage devait former 4 vol. in-4°; mais le premier seulement a paru en

1819. Outre ces *Travaux scientifiques*, Navier s'est livré à des *travaux pratiques*, parmi lesquels on distingue : 1° le pont de Choisy construit en 1810 sur la Seine ; 2° la passerelle de la Cité à Paris ; 3° le pont d'Asnières sur la Seine ; 4° le pont d'Argenteuil, sur le même fleuve. C'est par ses missions en Angleterre (1822-23) que Navier était appelé à rendre de nouveaux et d'importants services. Le *Mémoire sur les ponts suspendus*, qu'il rédigea à son retour, et qui lui ouvrit les portes de l'Académie des Sciences, a été jugé un traité aussi nouveau que complet sur la matière ; ce qui est constaté par le rapport des commissaires de l'Académie, MM. Prony, Fourier, Fresnel, Molard et Charles Dupin. Le *Rapport* et le *Mémoire* ont été imprimés à l'imprimerie royale, 1824, in-4°, avec 15 planches. Navier en donna une 2° édition, Paris, 1830, in-4° et atlas in-folio de 17 planches, avec une *Notice sur le pont des Invalides*. Cela nous conduit à parler d'un fâcheux accident qui causa beaucoup de chagrin à Navier. Il avait été chargé de construire un pont sur la Seine pour communiquer de l'esplanade des Invalides aux Champs-Élysées. Ce pont, formé d'une seule arche de 155 mètres d'ouverture, reposant sur quatre colonnes égyptiennes, n'était pas moins remarquable par son effet monumental que par l'ingénieux système de suspension. Il était terminé lorsqu'un léger mouvement dans les puits et contre-forts de retenue, donna des craintes sur la solidité de l'édifice, et fut encore aggravé, du côté des Champs-Élysées, dans la nuit du 6 au 7 septembre 1826, par la rupture d'une conduite-maitresse des eaux de la ville de Paris, dont l'irruption torrentielle inonda les fouil-

les non comblées et s'infiltra même dans les remblais déjà effectués. La saison était avancée : on ajourna les travaux de réparation ; puis on y renonça, et le pont fut démoli. Suivant Prony, notre collaborateur, bon juge en cette matière, l'événement devait être considéré comme un de ces accidents plus ou moins graves que les ingénieurs rencontrent souvent dans les grands travaux. Le remède était aussi facile que peu dispendieux, puisqu'il s'agissait seulement d'augmenter la résistance des contre-forts ; et il est infiniment à regretter qu'une misérable question d'argent ait empêché l'exécution de ces travaux complémentaires et l'achèvement de cette superbe entreprise. Quoi qu'il en soit, Navier vit ainsi s'anéantir subitement un des plus beaux titres de gloire auquel il pût prétendre. C'est pour se justifier contre les attaques dont cette malheureuse affaire le rendit l'objet dans des journaux ou des brochures, qu'il publia la *Notice sur le pont des Invalides* que nous venons de citer. Les relations qu'il avait eues, et qu'il continua d'avoir avec les ingénieurs anglais, ses recherches multipliées sur l'état des routes de la Grande-Bretagne, l'examen approfondi de la législation qui les concerne, lui permirent de rédiger d'une manière étendue son mémoire *Sur la police du roulage*. Il fut aussi du nombre des ingénieurs envoyés en Angleterre pour étudier les chemins de fer. Aussi lui doit-on des articles remarquables sur ce sujet, dans les *Annales des ponts-et-chaussées*. Nommé, en 1819, professeur suppléant à l'École des ponts-et-chaussées et professeur titulaire en 1831, il en exerça les fonctions avec beaucoup d'avantages pour les élèves et pour la science. Enfin, il

remplit la place de professeur d'analyse et de mécanique à l'École Polytechnique, jusqu'à sa mort, arrivée le 23 août 1836. Plusieurs discours furent prononcés sur sa tombe. Outre les ouvrages déjà cités, on a encore de Navier : I. *Projet pour l'établissement d'une gare à Choisy, contenant l'exposé des travaux proposés ou entrepris jusqu'à présent à Paris pour mettre les bateaux à l'abri des débâcles, suivi d'une Notice descriptive du pont de Choisy, etc.*, Paris, 1811, in-4° avec 4 pl. II. *De l'établissement d'un chemin de fer entre Paris et le Havre*, lu à l'Académie des sciences, Paris, 1826, in-8°. III. *Résumé des leçons données à l'École des ponts-et-chaussées sur l'application de la mécanique à l'établissement des constructions et des machines. Première partie contenant les leçons sur la résistance des matériaux et sur l'établissement des constructions en terre, en maçonnerie et en charpente*, Paris, 1826, in-8°; 2^e éd., 1833, in-8°, avec 5 pl. La suite de ces leçons et le cours que Navier faisait à l'École Polytechnique ont été seulement lithographiés ; sa veuve en annonçait la prochaine impression. IV. *De l'entreprise du pont des Invalides*, Paris, 1827, in-8°. V. *De l'exécution des travaux publics, et particulièrement des concessions*, Paris, 1832, in-8° (Extrait des *Annales des ponts-et-chaussées*). VI. *Notice sur M. Bruyère, inspecteur-général des ponts-et-chaussées*, Paris, 1834, in-8° (Extrait des mêmes *Annales*). Plusieurs mémoires de Navier ont été imprimés dans les recueils de l'Académie des sciences, savoir : *Mémoire sur les lois du mouvement des fluides* (t. VI, 1826) ; — *Sur les lois de l'équilibre et du mouvement des corps solides élastiques* (t. VII, 1827) ; — *Sur l'écoulement des fluides élastiques*

dans les vases et les tuyaux de conduite (t. IX, 1830). Parmi d'autres mémoires que Navier lut à l'Académie des sciences, nous citerons : 1° *Mémoire sur les roues à élever l'eau* (2 nov. 1818); — *Sur la flexion des lames élastiques* (29 nov. 1819); — *Sur la flexion des plans élastiques* (14 août 1820). Ces trois mémoires ont été imprimés, par extraits, dans le *Bulletin de la Société Philomatique*, juin et juillet 1823. Le même recueil (mai 1823) contient une *Note* de Navier sur les effets des secousses imprimées aux poids suspendus à des fils ou à des verges élastiques. On trouve aussi de lui, dans les *Annales de chimie* : 1° *Détails historiques sur l'emploi des forces vives dans la théorie des machines, et sur diverses roues hydrauliques* (cahier d'octobre 1818); 2° *Note sur l'action mécanique des combustibles* (ibid.); 3° *Mémoire sur les lois du mouvement des fluides, en ayant égard à l'adhésion des molécules*, lu à l'Académie des sciences, le 18 mars 1822 (cahier de mars 1822). Une *Continuation* de ce mémoire, lue par l'auteur à l'Académie, est restée inédite. Prony a publié une *Notice biographique sur Navier* (Paris, 1837, in-8°), qui nous a été utile pour la rédaction de cet article F—LE.

NEANDER (MICHEL), célèbre philologue, naquit, en 1525, à Soraw dans la Silésie, où son père était négociant. Après avoir achevé ses premières études, il visita les principales universités de l'Allemagne, et s'arrêta plusieurs années à Wittemberg pour entendre Mélanchthon, qui le distingua parmi ses élèves et ne cessa depuis de lui donner des preuves de son attention. Nommé, en 1549, recteur du gymnase de Northusen, il remplit cette place avec beaucoup de zèle et s'acquitt l'estime

de tous les habitants. Thomas Stangius, dernier abbé d'Isfeld, ayant embrassé la réforme, changea son abbaye en un collège dont il confia la direction à Neander. Sous cet habile instituteur, l'école d'Isfeld devint bientôt l'une des plus florissantes de l'Allemagne. Aussi laborieux que modeste, Neander partagea sa vie entre ses devoirs et l'étude, et mourut, le 6 mai 1595, à 70 ans. On lui doit un assez grand nombre d'ouvrages dont on trouve les titres dans les *Mémoires* de Nicéron, XXX, et dans le *Dictionnaire* de Chauffepié. Nous nous contenterons de citer ceux qui sont encore recherchés : I. *Erotemata græcæ linguæ*, Bâle, 1553, in-8°; ibid., 1565, in-8°. Cette seconde édition a été augmentée d'un catalogue des ouvrages que l'auteur avait déjà publiés ou qu'il se proposait de mettre au jour, et d'une curieuse dissertation sur les anciennes bibliothèques, insérée depuis par Mader dans son recueil : *De bibliothecis et archivis* (voy. MADER, XXVI, 92). II. *Linguæ hebreæ erotemata*, ibid., 1556, in-8°. Cette grammaire, qui a eu plusieurs éditions, est ornée d'une préface qui contient quelques notions sur les origines de la langue hébraïque et sur les principaux écrits des rabbins et des plus célèbres orientalistes. III. *Aristologia pindarica græco-latina et sententiæ novem lyricorum*, ibid., 1556, in-8°. C'est un choix de pensées et de maximes morales, extraites des poètes lyriques grecs, avec une version latine, des notes grammaticales et les arguments de chaque pièce. La préface renferme des recherches sur la vie de Pindare et sur les jeux de la Grèce. IV. *Aristologia euripidia græco-lat.*, ib., 1559, petit in-4°, rare, ouvrage du même genre que le précédent.

V. *Anthologicum gr.-lat.*, *ibid.*, 1556, in-8°, très-rare. Ce recueil, annoncé par quelques bibliographes comme une édition de l'*Anthologie*, est suivi d'extraits des poètes et des philosophes grecs. VI. *Gnomologia gr.-lat.*, *ibid.*, 1557, in-8°. C'est un abrégé du recueil de Stobée. VII. *Liber aureus*, etc., *ibid.*, 1559, in-4°, et sous ce titre : *Opus aureum et scholasticum in quo continentur Pythagoræ carmina aurea, Phocylidis, Theognidis et aliorum poemata, gr.-lat.*, Leipzig, 1577, 3 part. in-4°, très-rare. C'est Neander qui publia la première édition, avec une bonne préface, des poèmes grecs de son élève, Laur. Rhodemann (*voy.* ce nom, XXXVII, 485). Outre les auteurs déjà cités, on peut consulter, pour plus de détails, les ouvrages indiqués dans l'*Onomasticon* de Sax, III, 354 et 646. — NEANDER (*Michel*), médecin, que l'on a confondu quelquefois avec le précédent, était né, en 1529, à Joachimsthal dans la Misnie, et mourut professeur à la Faculté d'Iéna, le 23 octobre 1581, à 52 ans. Il est auteur du *Synopsis mensurarum et ponderum*, Bâle, 1555, in-4°, et de quelques autres ouvrages moins importants, cités dans les *Mémoires* de Nicéron, tom. XXX. W—s.

NEANDER (JEAN), médecin, aurait pu réclamer une place parmi les savants précoces. Il naquit à Brême en 1596. Avant l'âge de 20 ans, il avait pris ses grades dans les facultés de philosophie et de médecine. Moins empressé de tirer parti de ses connaissances que d'en acquérir de nouvelles, il négligea la pratique de son art pour étudier la botanique, et s'attacha surtout à rechercher les propriétés des plantes. En 1622, il mit au jour un traité du tabac sous ce titre : *Tabacologia, hoc est tabaci seu nicotianæ descriptio medico-chirur-*

gico-pharmaceutica, Leyde, Elzevir, in-4°. Cet ouvrage, orné de belles estampes à l'eau-forte, a été réimprimé, Leyde, 1626, Brême, 1627, in-4°, et Utrecht, 1640, in-12. Il en existe une traduction française par Jacques Veyras, Lyon, 1626, in-8°, fig., assez rare. Après avoir parlé de la découverte du tabac et des différents noms de cette plante ainsi que de ses variétés, l'auteur traite de sa culture, de la préparation de ses feuilles et enfin de leur usage dans un grand nombre de maladies. C'est le plus connu des ouvrages de Neander, et il est encore recherché des curieux. Il fit ensuite paraître : *Synagma in quo antiquissima et nobilissima medicinae natalitia, sectæ, earumque placita*, etc., *depinguntur*, Brême, 1623, in-4°. Cette histoire de la médecine est fort rare, selon Wogt et quelques autres bibliographes allemands; mais elle n'est point estimée. Le P. Labbe (*Bibl. bibliothec.*, 122) reproche à Neander d'avoir tiré de Pierre Castellan et de Melch. Adam, les vies des anciens médecins, quoiqu'il assure qu'il n'a jamais lu leurs ouvrages, et signale plusieurs erreurs de chronologie dans lesquels il est tombé. Enfin on connaît encore de cet écrivain : *Sassafrologia*, Brême, 1627, in-4°. C'est la monographie du sassafras, avec l'indication de ses propriétés. Neander n'ayant publié aucun autre ouvrage depuis cette époque, on peut conjecturer, avec assez de vraisemblance, qu'il mourut vers 1630. Son portrait, qu'on voit à la tête de la *Tabacologia*, le représente à l'âge de 26 ans. Il était assez bien de figure; mais le poète dont les vers accompagnent ce portrait, a dépassé toutes les bornes de la flatterie en le mettant au-dessus d'Apollon. W—s.

NECKER (Jobst de), artiste allemand du XVI^e siècle, nommé aussi J. de Negcker ou Denecker, était graveur sur bois à Augsbourg. Il a gravé une suite de planches représentant l'*Histoire de l'Enfant prodigue*, avec ces mots à la fin : « Imprimé à Augsbourg, par Jobst de Negcker, graveur de planches. » Il a coopéré à l'édition du *Theuerdank* et à celle du Cortège triomphal de l'empereur Maximilien. Mais c'est surtout par ses éditions de la Danse Macabre, qu'il a attiré récemment l'attention et provoqué les recherches des bibliophiles allemands. La première édition qu'il donna de ces gravures sur bois, d'après celles d'Holbein, fut publiée en 1544, dans le format in-fol. Ce fut, à ce qu'il paraît, une contrefaçon d'une édition de Bâle de 1530. Elle consiste en 42 planches gravées par la même main, dont la fermeté est remarquable. Elle est signée *Jobst Denecker*, et se distingue de toutes les autres éditions de la Danse Macabre par une planche représentant un couple adultère couché, à qui le mari, aidé de la Mort, enfonce l'épée dans les flancs. Dans une seconde édition, dépourvue de date et d'indication du lieu de la publication, mais munie du monogramme de l'artiste, la planche de la punition du couple adultère, qui paraît avoir fait horreur ou causé du scandale, est changée. La chambre et le lit sont comme dans la planche originale ; mais le couple adultère est assis devant le lit en entrelaçant ses bras, et la Mort, placée sur le côté, se contente de leur montrer un miroir et un sablier. Une planche représentant un crucifix, est également en plus dans ces deux éditions ; elle ne se trouve pas dans le recueil original gravé par Holbein. En revanche, de Necker n'a pas les deux planches re-

présentant l'astrologue et le guerrier, qu'on voit dans les éditions de Lyon, et qui manquent dans celle de Bâle de 1530. Aux planches gravées par de Necker sont joints des vers rimés allemands. Une troisième édition du recueil de cet artiste parut en 1561 ; il y manque la planche du couple adultère ; elle manque également dans une contrefaçon in-4^o, faite à Saint-Gall en 1581. La troisième édition est terminée par ce qui suit : « Imprimée dans la louable ville impériale d'Augsbourg, par David Denecker, graveur de planches. » Ce David a dû être le fils de Jobst. Son nom est reproduit dans une quatrième édition imprimée à Leipzig, en 1572. Cinq ans après, il fit paraître, à Augsbourg, un *Livre de la Passion*, et, en 1579, il publia, à Vienne (en Autriche), un recueil de planches in-4^o, représentant principalement l'échelle de la vie ou les divers âges. Il en a paru, dans la même année et dans la même ville, une édition in-8^o dont les planches n'ont pas de bordures, comme dans l'édition in-4^o. Ce que cette petite édition a de particulier, c'est que la préface est signée David de Necker, tandis que, sur le titre, on lit : « Imprimé à Vienne en Autriche par Hercule de Necker, 1579. » Hercule était peut-être fils de David et petit-fils de Jobst. On n'a pu éclaircir davantage cette filiation présumée. (Voy. la Notice de Massmann dans le *Kunstblatt*, 1831, n^o 76.) D—c.

NECKER (CHARLES-FRÉDÉRIC), né à Custrin en Poméranie, alla s'établir à Genève, où il obtint le titre de bourgeois, en 1726. Il professa long-temps le droit public à l'Académie de cette ville, et y mourut en 1760. On a de lui : I. *Quatre Lettres sur la discipline ecclésiastique*, Utrecht, 1740, in-12. II. *Description du gou-*

vernement présent du corps germanique appelé vulgairement le Saint-Empire romain, Genève, 1742, in-8°, anonyme. III. *Responsio ad quæstionem : Quis sit verus sensus commatis Salus populi suprema lex esto*, etc. (dans le t. VI de la *Tempe helvetica*). Ch.-Fréd. Necker laissa deux fils, dont le puîné, Jacques, fut le célèbre contrôleur-général des finances sous Louis XVI (voy. NECKER, XXXI, 9). — L'aîné, Louis, né en 1730, fut nommé, en 1757, professeur de mathématiques à l'Académie de Genève, sa ville natale ; mais il abandonna ses fonctions pour se livrer au commerce, vint à Paris et s'y associa avec Girardot et Haller, banquiers ; il fonda ensuite un établissement à Marseille, puis, en 1791, retourna dans sa patrie, où il mourut en 1804. Il est auteur d'une dissertation intitulée : *Theses de electricitate*, Genève, 1747, in-4°. Il a fourni les articles *Forces* et *Frottements* à l'*Encyclopédie* de Diderot et de d'Alembert, sous lequel il avait étudié. On trouve encore de lui, dans le recueil des Savants étrangers de l'Académie des sciences, t. IV (1763), un mémoire sur la solution de quelques problèmes de mécanique. — NECKER (Jacques), fils du précédent, naquit à Genève, en 1758, y remplit les fonctions de syndic, et fut appelé à l'Académie comme professeur de botanique. Il appartenait aussi à la société de physique et d'histoire naturelle de cette ville, où il mourut le 26 oct. 1825. Il avait épousé M^{lle} de Saussure (voy. l'article suivant).

P—RT.

NECKER de Saussure (ALBERTINE-ADRIENNE), fille du naturaliste de Saussure (voy. ce nom, XL, 476), née à Genève en 1766, se maria avec J. Necker, dont l'article précède, neveu du contrôleur-général des finances,

et devint, par cette union, cousine de M^{me} de Staël, avec laquelle elle contracta les liens d'une amitié très-vive, lorsque la famille Necker s'établit à Coppet. M^{me} de Staël eut pour sa cousine la tendresse d'une sœur, et celle-ci conçut une grande admiration pour le génie et le caractère de sa parente. Elle en consigna l'expression dans la notice qu'elle fut sollicitée par les enfants de M^{me} de Staël de rédiger quand, après la mort de celle-ci, ils firent publier à Paris une édition complète de ses œuvres. L'auteur ne dissimule pas que la reconnaissance a guidé sa plume. En effet, c'est plutôt un éloge qu'une notice impartiale. Cet éloge, qui malgré ses exagérations nous révèle beaucoup de traits de la vie et du caractère d'une femme célèbre, forme presque en entier le premier volume de l'édition des œuvres de M^{me} de Staël, Paris, 1820. On a réimprimé cette Notice séparément la même année, in-8°, avec portrait. Par complaisance pour sa parente, M^{me} Necker de Saussure avait publié auparavant une traduction de l'ouvrage allemand de A.-Guillaume de Schlegel : *Cours de littérature dramatique*, Paris, 1814. Elle eut la prudence de ne pas y mettre son nom : cet ouvrage excita de vives réclamations en France, et fut considéré comme un libelle contre le théâtre classique des Français. L'éducation de ses enfants avait porté les idées de M^{me} Necker de Saussure sur les principes qui doivent guider les mères dans leur tâche importante. Adoptant le système de perfectibilité éloquentement soutenu par M^{me} de Staël, elle établit une doctrine de perfectibilité morale, devant commencer dans l'enfance et finir avec la vie. L'ouvrage où elle l'enseigna fut publié sous le titre de *l'É-*

éducation progressive, ou Étude du cours de la vie, Paris, 1828-1838, 3 vol. in-8°. Il est empreint d'un esprit religieux et contient une morale très-pure. Aussi l'Académie française décerna-t-elle à l'auteur un des prix fondés par Montyon pour les ouvrages les plus utiles aux mœurs. M^{me} Necker de Saussure ne survécut pas long-temps à ce succès; elle mourut à Genève, le 20 avril 1841.

D—c.

NÉE (DENIS), graveur, naquit à Paris vers 1732, et fut élève de Lebas. Il suivait encore les leçons de ce maître lorsqu'une entreprise, qu'il exécuta à la surprise générale, et que l'on peut regarder comme un véritable tour de force, vint le tirer de la foule de ses condisciples. Les cuivres du *Recueil des peintures antiques*, publié par Mariette et Caylus, avaient été biffés en partie; il entreprit de les rétablir. Après avoir repoussé les parties qui demandaient à l'être, il remplit les tailles avec du blanc, enduisit les planches d'un vernis transparent, passa adroitement la pointe sur les endroits defectueux et réussit au point que les épreuves obtenues avec ces nouvelles planches, pour une seconde édition, sont aussi belles que celles qui ornent la première. Ses liaisons avec les amateurs et les artistes les plus distingués de son temps, lui procurèrent de nombreux travaux. L'amitié qui l'unissait à Massignol leur fit confondre leurs travaux, et ils gravèrent conjointement les vignettes des *Métamorphoses d'Ovide* et de l'*Essai sur la musique*, de Laborde. Mais une plus vaste entreprise se préparait : Laborde fit exécuter à ses frais les *Tableaux pittoresques de la Suisse*, 1 vol. in-folio, orné de 430 planches. Née et Massignol se chargèrent de l'exécution

des gravures; le succès qu'obtint cet ouvrage encouragea la publication de plusieurs recueils du même genre, parmi lesquels le *Voyage en Grèce*, par M. de Choiseul-Gouffier, le *Voyage de Naples et de Sicile*, par l'abbé de Saint-Non, et surtout le *Voyage pittoresque de la France*, en 12 vol. in-folio, contenant 828 planches, avec un texte explicatif, ajoutèrent à la réputation méritée du graveur. A une époque plus rapprochée, Née s'occupa de la gravure des dessins dont M. Cassas a enrichi le *Voyage d'Istrie et de Dalmatie*, en 1 vol. in-folio, rédigé par Joseph Lavallée. Mais l'ouvrage le plus important que l'on doive à cet artiste, celui qui lui fait le plus d'honneur et qui, par ses immenses dimensions, présentait des difficultés presque insurmontables, c'est le *Voyage de Constantinople et des rives du Bosphore*, d'après les dessins de M. Melling, comprenant 54 planches grand in-folio atlantique, accompagné d'un volume de texte. Les soins et les peines que dut se donner le graveur, pour porter cet ouvrage au point de perfection où il est parvenu à le conduire, sont presque incroyables, et il fallut toute sa persévérance et son habileté pour surmonter tant d'obstacles. C'est là qu'il a su faire le plus heureux usage de la machine connue sous le nom de Conté, son inventeur, pour tracer des ciels immenses et des eaux sans fin, avec une précision, une dégradation de tons, une pureté et une économie de temps et d'argent vraiment admirables. Malgré tant de travaux importants, Née est mort, en 1818, dans une obscurité voisine de l'indigence, qu'il ne dut qu'à une facilité de caractère et à une libéralité qu'il ne sut jamais contenir dans de justes bornes. Outre les grands ou-

vrages qu'on a cités, on connaît encore de cet artiste : I. *La nuit de la Saint-Barthélemi*, d'après Gravelot. II. *La danse aux ours*, d'après Meyer. III. *Benjamin Franklin, assis dans son fauteuil*, d'après Carmontelle, in-folio. IV. *Franklin en pied*, avec l'inscription : *On l'a vu désarmer les tyrans et les Dieux*, d'après le même, in-folio. V. *Vue de la ville de Lyon et du château de Pierre-Encise*, d'après Lallemand, etc. P—s.

NÉE de la Rochelle (JEAN-FRANÇOIS) naquit à Paris le 9 novembre 1751. Il était le petit-fils et non le fils (comme le disent à tort quelques biographes) du subdélégué de l'intendant d'Orléans à Clamecy en Nivernais (voy. NÉE de la Rochelle, XXXI, 28). Encore en bas-âge lorsqu'il perdit son père, avocat au Parlement de Paris, mort en 1756, il trouva une affection paternelle dans le libraire Gogué que sa mère épousa en secondes nocces, et qui prit le plus grand soin de son éducation. Après avoir terminé ses études, le jeune homme s'associa avec son beau-père, et puisa dans le commerce de la librairie ce goût pour la bibliographie qui a fait le charme et l'occupation de toute sa vie. En 1786, Gogué se retira des affaires, et Née de la Rochelle administra seul la maison jusqu'en 1793. Alors, les excès révolutionnaires lui inspirant des craintes, il céda son fonds à M. Merlin son beau-frère, qui lui-même, par suite de la désorganisation des tribunaux, abandonna la profession d'avoué pour celle de libraire. Née alla se fixer dans le Nivernais, patrie de sa famille, où il consacra à ses études favorites les loisirs que lui laissaient la gestion de ses propriétés et l'exercice des fonctions municipales dont il fut revêtu. Vers 1802, il fut nommé juge de paix à la Charité-

sur-Loire, place qu'il remplit jusqu'en 1828. Il ne termina pas dans l'oisiveté sa longue et studieuse carrière. La rédaction et la révision de ses manuscrits l'occupèrent jusqu'à la fin de sa vie. Il mourut le 16 février 1838, âgé de quatre-vingt-six ans. Il a publié, comme auteur ou comme éditeur, un grand nombre d'ouvrages. Ceux qu'il a composés et fait imprimer sont : I. *Vie d'Étienne Dolet*, imprimeur du XVI^e siècle, avec une notice des libraires et imprimeurs-auteurs, Paris, 1779, in-8° et in-4°. II. *Bibliographie instructive*, tome dixième, contenant une table destinée à faciliter la recherche des livres anonymes, Paris, 1782, in-8°. C'est une suite à l'ouvrage de Debure (voy. ce nom, X, 627). III. *Clarisse Harlowe*, drame en trois actes et en prose (non représenté), Paris, 1786, in-8°. On a joué plus tard, sur le théâtre de Franconi, une pièce portant le même titre, et sans doute la première n'aura pas été inutile à l'auteur de la seconde. IV. *Portefeuille récréatif des enfants*, Paris, 1788-94, dix cahiers in-4°, fig. V. *Bibliothèque historique*, ou *Choix des meilleurs livres d'histoire, de géographie, de chronologie*, Paris, 1806, in-8°. VI. *Éloge historique de Jean Gensfleisch, dit Gutenberg, premier inventeur de l'art typographique à Mayence*, Paris, 1811, in-8°, avec portrait. VII. *Médée*, roman mythologique, en XXVIII livres, Paris, 1813, 4 vol. in-12. VIII. *Recherches historiques et critiques sur l'établissement de l'art typographique en Espagne et en Portugal*, Paris, 1831, in-8°. On doit encore à Née de la Rochelle la rédaction de plusieurs *Catalogues de bibliothèques*. Comme éditeur, il a publié : 1^o *Fredaines du diable*, Paris, 1797, in-12, ouvrage de Courtilz de Sandras, mis en nouveau style. 2^o

Histoire des Naufrages, Paris, 1795, 5 vol in-8°; *Guide de l'histoire*, 1804, 3 vol. in-8°; *Tableau de l'histoire ancienne et moderne*, 1807, in-8°. Ce sont trois ouvrages de Deperthes (v. ce nom, XI, 121) continués par l'éditeur. 3° *Mémoires pour servir à l'histoire du département de la Nièvre*, etc., commencés par J. Née de la Rochelle, corrigés, augmentés et mis dans un nouvel ordre, Bourges et Paris, 1827, 3 vol. in-8° (1). Enfin J.-F. Née a laissé manuscrits les ouvrages suivants, dont il a donné la liste dans ses *Recherches sur l'art typographique en Espagne* (voy. le n° VIII ci-dessus), et qu'il mettait à la disposition des libraires-éditeurs: *Hélène, fille de Tyndare*, ou *Mémoires de la plus belle femme de l'antiquité pour servir à l'histoire des premiers temps de la Grèce*, etc., 5 vol. in-12. — *Antiquités mythologiques*, 1 vol. in-4° ou 3 vol. in-8°. — *Histoire d'un illustre pirate chinois*, un vol. in-8°. — *Mémoires pour servir à l'histoire des corsaires*

ou pirates anciens et modernes, 1 vol. in-8°. — *Récréations bibliographiques, historiques, critiques et littéraires*, 2 vol. in-8°. — *Recherches historiques et critiques sur l'origine et l'établissement de l'imprimerie dans plusieurs villes, bourgs et localités de France*, 1 vol. in-8°. — *Essai d'Annales de l'imprimerie et de la librairie pour les pays hors de l'Europe*, faisant suite aux *Annales typographiques* de Maittaire et de Panzer. — *Biographia et Bibliographia Aldina*, contenant les vies des Alde Manuce..., le catalogue général et raisonné de toutes leurs éditions connues, etc., 2 vol. in-4°. — *L'Imprimerie savante*, *Essai d'un Dictionnaire historique, critique et bibliographique des imprimeurs célèbres*, depuis l'an 1450 jusqu'à nos jours, 5 vol. in-8°. Née de la Rochelle possédait une bibliothèque nombreuse et choisie. M. R. Merlin, son neveu, libraire à Paris, en a publié le Catalogue, précédé d'une notice sur la vie et les ouvrages de Née, Paris, 1839, in-8°.

P—RT.

NEEFS. Voy. PETERNEEFS, XXXIII, 466.

NEGRI ou **NIGER** (JÉRÔME), l'un des bons littérateurs du XVI^e siècle, naquit à Venise en 1494. Vicaire des évêques de Bellune et de Vicence, il fut depuis attaché, comme secrétaire, aux cardinaux Marc et François Cornaro et Gaspar Contarini. En récompense de ses services, il obtint un canonat à la cathédrale de Padoue, et mourut dans cette ville en 1557, âgé de soixante-trois ans. Cet élégant écrivain s'était formé par la lecture des ouvrages de Cicéron; et, selon Sadolet, si bon juge en cette matière, on doit le regarder comme un de ses plus heureux imitateurs. Les lettres et les harangues (*Epistolæ et oratio-*

(1) On trouve, dans ces mémoires, des détails sur la famille Née de la Rochelle, originaire du Nivernais. L'auteur a omis une anecdote relative à l'un de ses ancêtres, et que M. R. Merlin a racontée dans la notice citée à la fin de cet article. Pierre Née, juge de Druy, ayant refusé l'ainée de ses filles à un gentilhomme du voisinage, celui-ci, accompagné de ses deux frères et de trois soldats, assassina P. Née à la sortie de son audience. Florence Chevalier, sa veuve, refusant tout accommodement, obtint du prévôt de Berry, le 30 octobre 1550, une sentence qui condamna les six meurtriers à être rompus vifs sur la place de Bourges, ordonnant en outre qu'à leurs frais serait érigée, sur la place du marché de Druy, une grande croix de pierre, avec un tableau d'airain mentionnant le crime et la réparation; et que les têtes des coupables seraient portées à Druy et plantées sur des pieux autour de la croix. Florence demanda pour tous dommages et intérêts qu'on lui remit les six têtes; elle les fit placer dans une valise, qu'elle mit chaque nuit sous l'oreiller de son lit pendant la route; et arrivée à Druy, elle fit exécuter la sentence dans tous ses points. La croix et le tableau existaient encore en 1789.

nes), recueillies par Marc Benavides (voy. ce nom, LVII, 540), Padoue, 1579, in-4°, rare, ont été réimprimées à Rome, en 1767. Le nouvel éditeur, l'abbate Vinc.-Alex. Costanzi, a fait précéder son édition d'une *Vie* de Negri. Parmi ses œuvres oratoires, on distingue les *Oraisons funèbres* du cardinal François Cornaro, Venise, 1546, in-4°, et de Lazare Buonamici, ibid., 1553, in-4°. Celle-ci fut réimprimée la même année in-8°, avec une épître (*Consolatoria*) en vers hexamètres à Fr. Capodilista, gentil-homme de Padoue, sur la mort de son fils Annibal. — NEGRI (Jérôme), religieux augustin, né en 1496, à Fossano dans le Piémont, fut employé dans les missions des Vaudois. Ses ennemis parvinrent à faire suspecter ses principes, et il fut suspendu de ses fonctions en 1556; mais il ne tarda pas à être rétabli dans sa charge de prédicateur. Il a laissé un ouvrage de controverse. (Voy., pour plus de détails, les *Piemontesi illustri*, III, 115.) W—s.

NEGRI (FRANÇOIS), philologue et poète italien, naquit à Venise le 6 février 1769, d'une famille honorable et aisée. Après avoir reçu sa première éducation dans une institution particulière, il fut confié aux soins d'un de ses oncles, Jérôme Negri, ex-jésuite, puis à ceux de Joseph Marsili, aussi ex-jésuite, qui lui enseigna le grec et l'initia aux secrets de l'antiquité. Les sentiments religieux que ces deux respectables ecclésiastiques inspirèrent à leur élève furent le guide de toute sa vie, et s'ils ne l'empêchèrent pas de toucher aux écueils que bien peu de jeunes gens savent éviter, ils l'éclairèrent à temps sur les dangers que l'on court dans la voie des passions et des plaisirs. Aussi, malgré l'entraînement de l'exemple,

dans une ville aussi bruyante que l'était alors Venise, Negri rentra bientôt en lui-même, et, se renfermant dans un cercle étroit de relations intimes, se livra tout entier à l'étude et à de savantes recherches. Au lieu de sacrifier au goût régnant alors en Italie, et qui consistait à ne s'occuper que de livres français, il consacra toutes ses veilles aux auteurs de l'antiquité, en attendant avec patience le moment où il pourrait, sans trop blesser l'engouement de ses compatriotes, publier le fruit de ses travaux. Voilà pourquoi Negri garda long-temps en portefeuille ses premiers ouvrages, quelle que fût d'ailleurs sa conviction de leur mérite; conviction acquise par le jugement d'hommes compétents auxquels il les avait communiqués. Leur apparition fit sensation dans le monde savant, et valut à l'auteur de se lier avec les hommes les plus éminents de l'Italie, tels que Barbieri, Mustoxidi, Pindemonte, Cicognara, Gamba, Vittorelli et autres, qui ne dédaignèrent pas de le consulter dans plusieurs occasions. Toutes les fois qu'on voulait perpétuer à Venise le souvenir d'un événement, c'était lui qu'on chargeait de l'inscription nécessaire. Negri avait passé l'âge de cinquante ans, sans s'être aperçu qu'il manquait quelque chose à son existence; sa passion pour l'étude, non moins qu'une certaine sauvagerie de caractère, l'avait toujours éloigné du mariage. Ce ne fut donc pas sans étonnement que ses amis apprirent un beau jour qu'il s'était enfin décidé à unir son sort à celui d'une jeune veuve, et, d'après la courte notice sur lui-même qu'il donna quelques années plus tard à la *Biografia universale* éditée par Missiaglia, il paraît n'en avoir pas été moins heureux.

Negri mourut à Venise, le 15 octobre 1827. Par acte de dernière volonté, il avait confié ses manuscrits inédits à M. Emmanuel Cicogna, écrivain distingué, qui devait en publier les principaux. On a de lui : I. *Lettres d'Alciphron*, traduites du grec en italien, Milan, 1806, in-8°. Cette traduction est aussi remarquable par sa fidélité que par les notes que l'auteur y a jointes. II. *Vie d'Apostolo Zeno*, Venise, 1816, in-8°. III. *Observations sur une inscription grecque du Musée de Venise*, Trévise, 1819, in-4°. IV. *Fragments d'une Élégie d'Hermesianax de Colophon*, traduits et expliqués, Milan, 1822, in-8°. V. *Vies de cinquante hommes illustres des provinces vénitiennes*, faisant partie de la *Galerie des littérateurs et des artistes les plus illustres des provinces austro-vénitiennes*, Venise, 1822-24, in-8°. VI. *Le Chasseur de l'Eubée de Dion Chrysostôme*, traduit en italien, Venise, 1824. VII. *Explication historique d'une inscription grecque*, Venise, 1824, in-8°. VIII. *Poésies éditées et inédites des frères Jérôme, Jean-Baptiste et Corneille Amalthée*, traduites en partie, Venise, 1827, in-8°. IX. *Sur l'Igne magique des anciens*, dissertation, Venise, 1827, in-4°. Negri a de plus donné : 1° deux *Idylles* publiées dans le *Recueil de poésies* fait en l'honneur des époux Comello-Papadopoli, Venise, 1821 ; 2° une critique sur le premier volume de la traduction de l'*Odyssée* par Pindemonte, critique insérée dans le *Journal des Sciences et Lettres des provinces vénitiennes* de septembre 1822 ; 3° une traduction en octaves du sixième chant de l'*Énéide*, imprimée dans le troisième volume de l'*Athénée de Trévise*. Mais les travaux les plus importants de cet écrivain sont restés manuscrits. Ce sont : 1° Mémoires sur Thomas Té-

manza ; 2° Commentaire sur Marc Foscarini ; 3° Abrégé de l'histoire des anciens Vénitiens ; 4° Prolégomènes pour les œuvres d'Hésiode ; 5° Corrections et additions aux lettres d'Alciphron ; 6° Traduction des Lettres d'Aristenète, avec des notes ; 7° Traduction d'un poème de Triphydore, qui fut lue à l'Académie des Philarètes et jugée supérieure en élégance à celle de Salvini, et en fidélité à celle de Villa ; 8° Traduction des Périégèses de Denys ; 9° de différentes épigrammes de l'Anthologie grecque ; 10° des Vies de Cornélius Népos ; 11° des Héroïdes de Virgile ; 12° un grand nombre de poésies nouvelles et d'inscriptions latines ; 13° Traduction en vers libres des *Épîtres* d'Horace ; 14° de l'*Art d'aimer* d'Ovide ; 15° *Idylles* sur l'histoire et les anciennes mœurs des Vénitiens. M. Émile de Tiplado, professeur au collège de la Marine à Venise, a publié, en 1835, une *Notice sur la vie et les œuvres de François Negri*, in-8°. A—Y.

NEGRO, *Fosco* ou *Niger* (FRANÇOIS) (1), habile grammairien que plusieurs bibliographes confondent avec un de ses homonymes qui lui est postérieur de plus d'un demi-siècle (voy. FR. NEGRO, XXXI, 38), naquit à Venise vers 1450. Il fit ses études à l'université de Padoue, et il y reçut le laurier doctoral dans la faculté des arts. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il cultiva les sciences et les lettres avec zèle ; et après avoir donné des leçons de littérature et de

(1) Franç. Negro, sans doute à l'exemple des élèves de Pomponius-Lætus, faisait quelquefois précéder son nom patronymique de celui de *Pescennius*. Ainsi la lettre au cardinal d'Este à la tête de l'édition de *Firmicus*, est intitulée : *Pescennius Franciscus Niger*. Au titre de sa *grammaire*, il n'y a qu'un P, initiale que quelques bibliographes ont mal expliquée par *Petrus*.

mathématiques, tant à Venise qu'à Padoue, il fut attaché comme précepteur au cardinal Hippolyte d'Este l'ancien. Tiraboschi (*Storia della letteratura. ital.*, VI, 1077) conjecture que c'est notre grammairien que l'Arioste a loué dans l'*Orlando furioso*, XLVI, 89. On lui doit la première édition du traité d'astronomie de Julius Firmicus, dont il avait rapporté le manuscrit en Italie, Venise, Alde, 1499 (v. Firmicus; XIV, 559); elle est précédée d'une lettre à son disciple, le cardinal d'Este, datée de Ferrare 1497, par laquelle on voit que Negro partageait toutes les erreurs de son temps sur l'astrologie judiciaire. Il a prolongé sa carrière jusque dans les premières années du XVI^e siècle; mais on n'a pu découvrir la date de sa mort. On cite de lui quelques pièces de vers latins, entre autres un *épithalame* pour le mariage de l'archiduc Sigismond, et une *épigramme* imprimée à la fin de la *Theorica planetarum*, de Gérard de Cremona, Bologne, 1489; et des *Lettres* disséminées dans les ouvrages de ses amis et de ses protecteurs. Enfin on a de lui : I. *Grammatica latina*, Venise, 1480, in-4^o; édition rare et recherchée des curieux; l'auteur a dédié son ouvrage à Laurent Botta, ambassadeur du duc de Milan près le sénat de Venise. II. *Opusculum scribendi epistolas seu modus epistolandi*, ibid., 1488, in-4^o, première édit. Ce petit traité de l'art épistolaire a été réimprimé plus de vingt fois en Italie, en Allemagne et en France, dans les dernières années du XV^e siècle (voy. Panzer, *Annal. typogr.*). III. *Regulæ elegantiarum*, Paris, 1498, in-4^o, avec un commentaire de Josse Clichtove, ibid., 1501; Bâle, 1520, etc., même format. W—s.

NEGRO (ANDALO de). Voy. NERO (*Andalone del*), ci-après.

NEIFELD (ERNEST-JÉRÔME), médecin polonais, né vers 1720, fit ses études médicales à Leipzig, où il eut pour maître Chr.-Fréd. Ludwig. Il y fut reçu docteur en 1744. La thèse qu'il y soutint a pour titre : *De genesi coloris febricum intermittentium*. Il exerça l'art de guérir à Lissa, devint conseiller aulique du roi de Pologne, et membre de l'Académie des Curieux de la nature. Il mourut en 1773. Ses écrits sont : I. *Traité sur les eaux minérales acidules d'Aitwasser, en Silésie, Züllichau, 1752, in-8^o* (en allem.). II. *Desecretione humorum in specie, ex mechanica solidorum structura fluidorumque genio demonstrata, specim. 1 et 2, Züllichau, 1757-1763, in-8^o*. III. *Traité des hémorroïdes, Glogau, 1764, in-8^o* (en allem.). IV. *Ratio medendi morbis circuli sanguinei monumentis præstantissimorum medicorum tum veterum tum vel maxime recentiorum superstructa, Breslau, 1773, in-8^o*. Ce traité, sur les maladies du système sanguin, est dédié à Stanislas-Auguste, roi de Pologne. L'auteur annonce, dans sa préface, le projet de traiter sur le même plan des maladies du système séreux et du système nerveux. Mais sa mort prompte l'empêcha d'exécuter ses desseins. G—T—R.

NEILD (JAMES), philanthrope anglais, se distingua particulièrement par son zèle pour l'amélioration du sort des prisonniers. Il fut choisi trésorier de la société pour le soulagement des petits débiteurs, puis nommé juge de paix pour les comtés de Bucks, de Kent, de Middlesex, et pour la cité de Westminster. Le résultat de ses nobles recherches a été consigné par lui dans un écrit intitulé : *Tableau (an Account) de personnes détenues pour dettes dans les différentes prisons de l'Angleterre et du pays de Galles, 1800, in-4^o, réimprimé la*

même année ; ainsi que dans plusieurs articles insérés dans le *Gentleman's Magazine*. James Neild est mort à Chelsea, le 16 février 1814, âgé de 70 ans. L.

NEIPPERG ou *Neuperg* (GUILAUME-REINHARD, comte de), feld-maréchal autrichien, naquit en 1684, d'une ancienne famille. Entré au service en 1702, il obtint, en 1717, le grade de colonel d'infanterie, se distingua aux affaires de Temeswar et de Belgrade, et fut ensuite chargé de l'éducation du duc de Lorraine, qui, depuis, fut l'empereur François I^{er}. En 1730, on le nomma commandant de la forteresse de Luxembourg, et en 1733, on l'envoya en Italie, avec le grade de feld-maréchal. Quelques années après, il fit la campagne de Hongrie contre les Turcs ; se distingua au combat de Kornéa, en 1728, couvrit la retraite de l'armée autrichienne après la bataille de Groetka, et reçut des pleins pouvoirs pour négocier la paix. Il paraît que cette mission ne fut pas remplie à la satisfaction du public, et que le comte de Neipperg fut blâmé sous quelques rapports. Lors de la guerre de la succession de Bavière, il fut mis à la tête de l'armée de Silésie. Ayant été blessé à la bataille de Molwitz contre les Prussiens, commandés par le grand Frédéric, en 1742, il se retira en Moravie, alla ensuite remplacer le duc d'AreMBERG dans les Pays-Bas et prit part à la bataille de Dettingen. Il retourna dans son gouvernement de Luxembourg en 1743, fut rappelé à Vienne en 1753 pour entrer au conseil de guerre, et mourut dans cette ville en 1774. — **NEIPPERG** (*Léopold*, comte de), fils du précédent, naquit en 1728, et fut chambellan à la cour de Vienne, puis ambassadeur à Naples. Il inventa, en 1762, une machine pour copier les lettres, connue sous le nom

de *copiste secret*, dont il fit paraître à Vienne, en 1764, la description in-4°, avec six gravures in-folio. On lui doit aussi l'*Histoire fondée sur les documents originaux de toutes les transactions relatives à la paix conclue le 18 septembre 1738, entre l'empereur Charles VI, la Russie et la Porte-Ottomane*, Francfort et Leipzig, 1790, in-8°. Il composa ce livre pour justifier la conduite de son père, à qui la voix publique reprochait d'avoir agi contre les intérêts de l'Autriche en concluant la paix de Belgrade. Soixante-neuf pièces authentiques, toutes très-intéressantes pour l'histoire du temps, sont jointes à cet ouvrage. Neipperg mourut à Schweiger, près de Heilbronn, le 5 janvier 1792. M—D j.

NEIPPERG (le comte ADAM-ALBERT de), second époux de l'impératrice Marie-Louise, était un des généraux les plus distingués de l'armée autrichienne, lorsqu'il connut cette princesse. Il était né à Salzbourg, en 1771, d'une ancienne famille wurtembergeoise, et fut élevé en France avec beaucoup de soin. Il parlait et écrivait le français très-correctement. Entré fort jeune au service d'Autriche, il fit ses premières campagnes en 1793 dans les guerres de la révolution de France, et se distingua en plusieurs occasions. Commandant l'arrière-garde dans la retraite de la Belgique en 1794, il fut attaqué par un corps nombreux de cavalerie française, et forcé de se retirer. Après avoir fait pour résister d'inutiles efforts, et lorsqu'il avait déjà perdu la moitié des siens, il fut renversé de cheval, et reçut plusieurs coups de sabre des hussards qui passèrent à côté de lui. Un seul eut enfin la générosité de le charger sur son cheval, et de le porter à l'hôpital militaire de Saint-Tronc, où, confondu dans

la foule des blessés, il courut d'abord le danger d'être fusillé comme émigré, par la raison, dit-on, qu'il parlait trop bien français pour être un Allemand; puis il dut à la confiance d'un canonnier amputé, qui était couché dans le même lit que lui, d'être averti que, pendant la nuit, des infirmiers viendraient les étrangler pour avoir leurs dépouilles. Tous deux se tinrent sur leurs gardes, et échappèrent ainsi à un horrible assassinat. Nous sommes d'autant plus disposés à croire ce fait, qui nous a été raconté par un compagnon d'armes de Neipperg, qu'étant rapporteur d'un conseil de guerre à l'armée de Sambre-et-Meuse, aux mêmes lieux et vers le même temps où cela se passait, nous avons eu à faire prononcer la condamnation de plusieurs infirmiers pour des crimes du même genre. Le comte de Neipperg n'eut qu'à se louer des soins que lui donnèrent les chirurgiens français; mais un coup de sabre avait atteint son œil droit, et il ne put en recouvrer l'usage; ce qui ne l'empêcha pas de reprendre ses services, dès qu'il fut échangé. En 1797, il était général-major, commandant sous Laudon un corps d'avant-garde qui s'avança jusqu'à Vérone, au moment de l'insurrection qui amena l'invasion de Venise par les Français. Au commencement de 1800, le comte de Neipperg était employé à l'armée d'Italie, et il se trouva au siège de Gênes, puis à la bataille de Marengo, où il s'efforça vainement d'inspirer quelque énergie au vieux Mèlas, et de lui faire comprendre que la bataille n'était pas perdue. Envoyé, le lendemain, auprès du consul Bonaparte, pour les conditions de la trêve, il lui parla avec beaucoup de fermeté et le fit consentir à des concessions

importantes, entre autres à l'occupation des États de Parme par les Autrichiens. Ayant continué de servir avec la même distinction, le comte de Neipperg obtint, en 1802, la décoration de l'ordre de Marie-Thérèse, et fut nommé feld-maréchal-lieutenant. C'est en cette qualité qu'il fit la campagne de 1805, puis celle de 1809, en Italie et en Allemagne, sous l'archiduc Charles. Peu de temps après (1810), il fut nommé ambassadeur d'Autriche à Stockholm; et, bien que représentant une puissance alliée de la France, on croit qu'il concourut secrètement au rapprochement de la Russie et de l'Angleterre avec la Suède. Il s'était toujours montré fort opposé aux principes de la révolution française, et par suite à la puissance de Napoléon. On a dit qu'en conséquence il ne fut pas étranger au traité d'Orebro, par lequel le prince royal de Suède (Bernadotte) entra dans la coalition contre la France. Fort répandu dans le grand monde de Stockholm, il y eut des succès de plus d'un genre. Madame de Staël, qui se trouva en même temps que lui dans cette capitale, vers la fin de 1812, le surnomma le *Bayard des Allemands*. Le comte de Neipperg épousa en Suède une femme qu'il avait, dit-on, enlevée à son mari, et dont il eut cinq enfants. Elle mourut en avril 1815. Lorsque l'Autriche accéda à la coalition, en 1813, ce général fut envoyé comme ambassadeur à Naples, auprès du roi Joachim, qu'il contribua beaucoup à faire entrer dans l'alliance de l'Autriche. Il revint ensuite à la grande armée des alliés, et fit, avec beaucoup de distinction, la campagne d'Allemagne, puis celle de France en 1814. Il commandait un corps autrichien dans le mois de juil-

let, près d'Aix en Savoie, quand l'impératrice Marie-Louise vint y prendre des bains. Son air était martial et sa tournure pleine de distinction. Il était revêtu de l'élégant uniforme de hussard hongrois, lorsqu'il parut pour la première fois en présence de cette princesse à qui M. de Metternich l'avait recommandé, en le chargeant de tenir à ses ordres le corps de troupes qu'il commandait. Il se montra fort empressé auprès d'elle pendant son séjour dans cette contrée qui dura six semaines, et il l'accompagna ensuite dans un voyage d'agrément en Suisse, puis à Vienne, où il discuta ses intérêts auprès du Congrès. On doit présumer qu'il avait reçu pour tout cela des instructions positives de la part de l'empereur François et surtout du principal ministre, qui lui avait spécialement enjoint de ne rien négliger pour faire oublier, à la princesse, son premier époux. Doué de talents diplomatiques fort remarquables, il contribua beaucoup à obtenir du Congrès, pour la ci-devant impératrice, les principautés de Parme et de Plaisance, ce qui était vivement combattu par les cours de France et d'Espagne; et il composa à ce sujet plusieurs mémoires. Cette question n'était pas encore résolue lorsque Napoléon quitta l'île d'Elbe, au commencement de l'année 1815, en même temps que Murat faisait une irruption dans le nord de l'Italie. Le comte de Neipperg se rendit aussitôt à l'armée autrichienne qui dut combattre le roi Joachim. Il commanda l'avant-garde; contribua beaucoup à la défaite des Napolitains; les poursuivit jusqu'à Naples et entra le premier dans cette ville, dont il fut nommé gouverneur. Après cette courte campagne, il vint, avec sa division, dans le midi de la

France, où il laissa d'honorables souvenirs par une conduite sage et modérée. Retourné à Vienne, dès le commencement de 1816, il y devint grand-maître de la maison de la duchesse de Parme, qui obtint enfin alors cette souveraineté, à condition qu'elle y résiderait, mais qu'elle laisserait à Vienne le fils de Napoléon, et que sa nouvelle principauté serait provisoirement administrée par l'Autriche. Le comte de Neipperg la suivit à Parme, où il fut, dès ce moment, son principal conseiller et le véritable administrateur de toutes ses affaires, ce dont il s'acquitta avec beaucoup de probité et d'intelligence. On conçoit que des rapports continuels avec une princesse aussi jeune, et privée de toute autre liaison, durent faire naître des sentiments de tendresse, que le rang et le respect ne purent réprimer. Un de ces mariages que l'on appelle en Allemagne *morganatiques* ou *mariages de la main gauche*, en fut la conséquence. L'époque précise en est restée ignorée. Cependant il est probable qu'il fut postérieur à la mort de Napoléon. Ce qui est sûr, c'est que le général Neipperg ne cessa pas de résider à Parme auprès de la duchesse et qu'il parut être le véritable souverain de cette principauté, dont il ne s'éloigna que peu de temps, en 1820, pour commander un corps de troupes autrichiennes, qui fut employé à la répression de l'insurrection piémontaise. Il écrivait de Parme le 21 juin 1821, à son ami Crossard, une lettre que celui-ci a insérée dans ses Mémoires. « Pendant que vous chicaniez le fa-
« meux partisan Mina, je *houspil-*
« *lais*, avec notre pauvre Bubna (qui
« est une perte immense pour no-
« tre armée), ces fanfarons de révo-
« lutionnaires piémontais. Je m'oc-

« cupe aussi de fragments militaires
 « qui n'auront pas l'intérêt des vôtres... » Au mois de septembre 1828, en revenant d'un voyage à Vienne, où il avait suivi Marie-Louise, le comte de Neipperg éprouva les premières atteintes de la maladie à laquelle il devait succomber. Malgré sa faiblesse, il voulut accompagner, en Piémont, la duchesse, qui ne se rendait dans cette contrée, si l'on en croit les amis de la maison de Savoie, que pour y faire triompher la politique autrichienne, très-peu favorable à la dynastie sarde. On conçoit que, dans un pareil but, cette princesse avait besoin des conseils de son époux. Tous les deux furent reçus à Turin, par le roi Charles-Félix, dans un des palais royaux, de la manière la plus empressée, et comblés de toutes sortes de politesses; mais la maladie du comte de Neipperg n'ayant fait qu'augmenter, il fut obligé de retourner à Parme, où Marie-Louise le suivit. Il succomba dans cette ville le 22 décembre 1828. Ses parents, que le bruit de sa maladie avait attirés, son régiment, ses courtisans assistèrent aux funérailles, qui, du reste, eurent tout l'éclat d'un événement politique. Un cheval de bataille, suivant la coutume allemande, fut immolé sur sa tombe. Le comte de Neipperg a eu de son mariage avec l'archiduchesse Marie-Louise trois enfants. Cette princesse lui a fait élever un monument; et une notice historique a été consacrée à sa mémoire, sous ce titre : *Elogio del conte Alberto-Adamo Neipperg, letto da Ferdinando Maestri*, Parme, Bodoeni, 1829, in-4°. Il a laissé manuscrits, des mémoires militaires, et fait imprimer beaucoup d'articles dans le *Milit. Zütschrift*, ainsi que la traduction

d'un Essai sur le service d'état-major, par le général Crossard. M—D j.

NELIDOW (CATHERINE-IVANOWNA-NELIDOW-KEMMER-PREILEN), née le 12 novembre 1756, morte en février 1839, fut placée, dès l'âge de cinq ans, dans l'institut des demoiselles nobles que venait de fonder, à Saint-Pétersbourg, l'impératrice Catherine II. Au sortir de l'institut, elle fut nommée par cette princesse demoiselle d'honneur de sa cour; plus tard, élevée au rang de dame d'honneur, elle fut décorée de la grande décoration de l'ordre de Sainte-Anne. Après le décès de Catherine II, auprès de laquelle elle avait constamment joui d'une grande faveur, elle conserva son haut emploi successivement auprès des impératrices Marie et Élisabeth, et de l'impératrice épouse de l'empereur Nicolas, aujourd'hui régnant. M^{me} Nelidow était sans doute d'une capacité très-réelle, car on lui a attribué une longue et puissante influence, spécialement sous les règnes de Catherine II et de Paul I^{er}; on a même prétendu que le bizarre autocrate lui avait accordé une faveur plus intime. Il est, au surplus, certain que, jusqu'à la fin de sa vie, cette dame conserva une très-grande considération à la cour de Russie. L'empereur et toute la famille impériale assistèrent à ses funérailles, qui eurent lieu en grande pompe dans l'église de l'institut des demoiselles nobles, et la cour honora sa mémoire par un deuil de dix jours. Z.

NELLI (PIETRO), poète satirique italien, né, dans le XVI^e siècle, à Siennne, n'est connu que par ses ouvrages. Il publia d'abord des *Satires* sous le nom d'*Andrea da Bergama*, dans la crainte que les obscénités et les libertés même plus graves dont elles sont remplies ne lui attirassent de fâcheuses affaires; mais, voyant

qu'elles n'étaient l'objet d'aucune poursuite, il finit par s'en déclarer l'auteur. Elles parurent pour la première fois à Venise, en 1546-47, 2 tomes in-8°. Réimprimées en 1548, elles l'ont été depuis en 1563-1566. Ces trois éditions sont à peu près également rares et recherchées des amateurs. On trouve quelques *Satires* de Nelli dans les *Raccolta de' Satire di diversi*, par Sansovino, Venise, 1560, in-4°, ainsi que dans les *Rime piacevoli*. En leur donnant le titre de *Satire alla Carlona*, l'auteur a voulu faire entendre qu'il les avait écrites au courant de la plume, sans soin et sans prétention. La première partie en contient seize et la seconde vingt-six, en tout quarante-deux. C'est plus qu'aucun poète satirique n'en a composé. Les unes sont dans le genre des *Capitoli*, les autres se rapprochent davantage de la véritable satire. Parmi les *Capitoli*, Ginguéné préfère les deux que l'auteur adresse à l'Arétin. Il y dit un mal épouvantable du *bien*, et prétend prouver que c'est l'amour du *bien* qui fait tout le *mal* sur la terre. L'idée de plusieurs autres n'est pas moins originaire; mais les plaisanteries de Nelli sont presque toutes tirées de la même source, le contraste et la contre-vérité. Tiraboschi n'hésitait pas à le présenter comme le modèle le plus parfait dans son genre, sans la grossière licence qui dépare presque toutes ses satires (*Storia della letteratura italiana*, VII, 1204). En convenant qu'elles sont ingénieuses, légères et piquantes, Ginguéné déclare que, malgré tout leur mérite, il ne peut pas en conseiller la lecture à ceux même qui peuvent tout lire, par la raison que les fréquents écarts de l'auteur et ses allusions non moins fréquentes à des choses maintenant peu connues ou même

ignorées complètement, ne laissent pas d'en rendre l'intelligence difficile (*Hist. littér. d'Italie*, IX, 225 et suivantes). Outre des *Rime* à la louange de Geronima Colonna d'Aragona, dans les *Raccolta* d'Ottavio Sammarco, Padoue, 1568, on a de Nelli : *Scenetti ed epigrammati*, Venise, 1572, in-4°. — NELLI (*Giustiniano*), poète, de la même famille que Pietro, vivait également à Sienne dans le seizième siècle. On connaît de lui : *Le amoroze novelle dalle quali ciascuno innamorato giovane può pigliare molti utili accorgimenti nelli casi d'amore*, in-8°, sans date ni lieu d'impression. Ce petit volume, qui ne contient que deux nouvelles, est très-rare. Il a été réimprimé, mais avec des corrections, Livourne, 1798, in-8°. Douze exemplaires seulement de cette édition, tirés sur papier bleu, sont conformes à l'original. W—s.

NELSON (WILLIAM), pair de la Grande-Bretagne, frère du célèbre amiral de ce nom, naquit le 20 avril 1757, entra d'abord dans les ordres, et fut pourvu de la prébenderie de Cantorbéry qu'il possédait encore à l'époque de son décès. Après la mort de son frère, il fut nommé baron, le 20 novembre 1805, puis élevé à la pairie, créé comte et ensuite vicomte de Trafalgar. En janvier 1806, le roi lui permit d'ajouter à ses armoiries les pavillons armoriaux qu'on avait accordé à son frère de porter; en juillet suivant, il fut encore autorisé à y joindre une face ondée sur laquelle était inscrit le mot *Trafalgar*. A la fin de la même année, il succéda au titre de duc de Bronté, donné par le roi de Sicile à son illustre frère. Il avait épousé, en 1780, Sarah Asonge, cousine de l'évêque de Norwich, mariage dont il ne lui resta

qu'une fille. Il mourut vers 1830. Son neveu Thomas Bolton hérita de ses biens et de ses titres. Z.

NEMESIUS, l'un des plus célèbres philosophes chrétiens, vivait dans le IV^e siècle. Il occupait le siège épiscopal d'Émesse, avant que les hérésies de Pélagie, de Nestorius et d'Eutychès troublassent l'Église d'Orient. On lui doit un savant et curieux traité *De natura hominis*, dont quelques copies portent le nom de saint Grégoire de Nysse; mais que la critique n'a pas tardé à restituer à son véritable auteur. Une version latine de cet ouvrage, adressée à l'empereur Frédéric par Burgundius Pisanus, fut publiée à Strasbourg, 1512, in-fol., sous le nom de saint Grégoire. Une autre, par Georges Valla, parut à Lyon, 1538, in-4^o. Enfin Nicaise Ellebode, savant philologue, fit paraître le texte grec, Anvers, 1565, in-8^o, avec une nouvelle version latine, laquelle a été reproduite dans l'*Auctarium*, et depuis dans les diverses éditions de la *Biblioth. Patrum*. L'édition d'Oxford, 1671, in-8^o, fait partie de l'ancienne collection *Variorum*; mais la meilleure comme la plus récente, est celle que l'on doit à Chr.-Fréd. Matthæi, Hale, 1802, in-8^o. On voit par ce que dit Nemesius de l'usage de la bile, du spleen, des reins, des glandules, etc., qu'il avait des connaissances assez étendues en physiologie et en anatomie. Un passage du chapitre 24 montre que, si Nemesius n'a pas connu la circulation du sang, il était sur la voie de cette belle découverte; mais il serait injuste de lui en faire honneur aux dépens de Harvey (*voy. ce nom*, XIX, 470). W—s.

NENNICHEN (**MATHIAS**), né en 1590 à Allenstein, dans la Prusse, embrassa la règle de Saint-Ignace, en

1611; se livra avec succès à la prédication et consacra presque toute sa vie à des missions apostoliques en Autriche et en Bohême, pour travailler à la conversion des hérétiques. Il mourut à Brunn, en Moravie, le 4 décembre 1656. On a de lui: I. *Manuale theologiæ dogmaticæ sive ad tristissimam in fidei controversiis interrogationem, Ubi scriptum est? catholicorum vera, acatholicorum falsa responsio, a quodam societatis Jesu theologo*. C'est une défense des traditions de l'Église contre les attaques des novateurs. Southwell (*Bibl. script. soc. Jesu*) mentionne cet ouvrage avec beaucoup d'éloge et dit qu'il a été imprimé plusieurs fois, mais il ne donne pas les dates des éditions. II. *Gratulatio de inauguratione Ferdinandi II, in regem Romanorum*, Widmanstadt, 1619. C'est une composition en prose, en vers et en emblèmes. III. *Tractatus de communione sub utraque specie*. Glogau, 1626. L—y.

NENNOCK ou *Ninno*ck (Sainte), fille de Brocan, ou Brécan, prince de la partie de la Cambrie appelée la Bréchinie, du nom peut-être de son souverain, et formant aujourd'hui le comté dont Brecknock est la capitale, naquit dans le V^e siècle. Élevée jusqu'à l'âge de quatorze ans chez des parents, elle revint, à cette époque, à la cour de son père, où elle eut occasion d'entendre saint Germain d'Auxerre, qui, bien accueilli par Brécan, lors de son second voyage, vers 446, dans la Grande-Bretagne, y catéchisait la contrée. Les entretiens de ce pieux apôtre la déterminèrent à suivre l'exemple de ses frères et de ses sœurs, sainte Keyne et sainte Nonne (*voy. ce dernier nom*, dans ce vol.) qui s'étaient voués à Dieu. La proximité de la Bretagne continentale, les faciles et fré-

quentes relations de ce pays avec la Cambrie, l'identité de langage et de religion, tels furent, sans doute, les motifs qui la portèrent à s'embarquer pour l'Armorique. Elle y aborda, vers l'an 448, aux environs de l'île de Groix, dans un lieu connu depuis sous le nom de Poulilfin, au diocèse de Vannes. Ce lieu faisait alors partie du comté de Cornouaille, et il avait pour seigneur Érech ou Riothime, qui fut plus tard roi des Bretons. Ce prince indiqua à Nennock un lieu désert, situé près de la mer, dans la partie méridionale du canton, où se trouve aujourd'hui la paroisse de Ploemeur. Elle y bâtit une église, un monastère et des maisons pour les personnes qui l'avaient suivie. Érech, devenu roi par la mort d'Audren, son père, et ne voulant pas laisser dans le dénuement cette communauté naissante (la première, le pense-t-on, qui ait été établie en France par les femmes), lui fit une donation consistant principalement en terres qui comprenaient, indépendamment de toute la paroisse de Ploemeur, le lieu d'Hanguis ou Renguis, où se trouvait une église dédiée à sainte Juliette. Il y ajouta des redevances annuelles de 300 tonneaux de vin, de sel et de froment, à prendre sur la terre de Dalkh-Gerran ou Bathguerran, et un grand nombre de têtes de bétail, d'où l'on a inféré, avec assez de vraisemblance, que les religieuses, ou tout au moins les personnes qui les avaient accompagnées, se livraient à l'agriculture. Pour imprimer plus d'authenticité à cette donation, Érech convoqua les évêques et les principaux habitants de la Bretagne. De ce nombre étaient Juthaël, comte de Rennes, et Budec, comte de Cornouaille. Lorsqu'ils furent réunis, il leur fit part de ses intentions; et, après

avoir lu la charte qui renfermait ses bienveillantes dispositions, il la plaça sous un calice d'or surmonté de sa patène, et prononça un anathème éternel contre quiconque essaierait de la violer ou de la réduire. Cette charte rapportée en extrait, par D. Morice, dans les Preuves de l'*Histoire de Bretagne*, et ensuite en son entier, par M. de Kerdanet dans ses notes sur la *Vie de Sainte Nennock*, par Albert Legrand, passe pour le document le plus ancien où il soit fait mention de l'Armorique sous le nom de Petite-Bretagne, et où l'on ait employé la formule *Dei gratiâ*. C'est peut-être cette dernière mention et l'étrangeté de quelques-unes des expressions qui se trouvent dans ce document, et qui n'étaient pas en usage dans le siècle auquel il appartient (il est daté de 458), qui ont fait douter, ou de sa fidèle reproduction, ou même de son authenticité. D. Gallet, se fondant sur toutes les circonstances de la donation, rapprochées du style de la charte, semble pencher pour l'opinion contraire. Sainte Nennock mourut, dans son monastère, vers l'an 486, selon D. Lobineau, après un séjour de trente-huit ans en Bretagne. Albert Legrand fixe l'époque de sa mort au 4 juin 467. La réputation de sainteté qu'elle s'était acquise ne resta pas renfermée dans la Bretagne armoricaine, car on lit son nom dans des litanies anglaises écrites vers la fin du VII^e siècle. Son monastère fut, dans la suite des temps, changé en un prieuré qui dépendait de l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé. Les ruines mêmes en ont entièrement disparu, mais on montre l'emplacement qu'il occupait dans le village de Lannanec, dont la chapelle posséda les reliques de la sainte jusqu'à sa des-

truction pendant la révolution. D. Lobineau nous a laissé la *Vie de Sainte Nennock*, tirée de ses actes, dont il faisait peu de cas, et que D. Morice, moins dédaigneux que son docte confrère, a donnés, par extraits, dans les Preuves de l'*Histoire de Bretagne* (I, 180-182). Il s'est aussi aidé de la légende qu'on lit dans le *Recueil des Bollandistes*, au 4 juin. Cette légende, primitivement rédigée peu de temps après la mort de la sainte, par un anonyme, avait été retouchée, au XII^e siècle, par Gurbédén, religieux de l'abbaye de Quimperlé et rédacteur d'un cartulaire de cette maison, au sujet duquel on lit les observations qui suivent, consignées par M. de Kerdanet, dans ses savantes annotations des *Vies des Saints de Bretagne*, par Albert Legrand : « Ce « cartulaire, que possédait encore en « 1832 M. Athanase de Larchantel, « ancien maire de Quimper, est un « épais manuscrit sur vélin, n'ayant « de pagination que pour les 111 « premiers feuillets, partie con- « sacrée entièrement aux légendes « de saint Gunthiern, de sainte Nen- « nock et de saint Cado, par Gurbé- « den. Le reste du manuscrit renfer- « me : 1^o une généalogie dudit saint « Gunthiern, par le même auteur ; « 2^o une table chronologique des pa- « pes ; 3^o une autre table des arche- « vêques de Tours et des évêques de « Nantes, de Vannes et de Quimper, « par le même ; 4^o une liste des rois, « jarles ou comtes de Cornouaille jus- « qu'au prince Conan, fils d'Alain « Fergent, par Gurbédén, continuée « par d'autres auteurs jusqu'à Jean, « fils du duc Artur II, et par d'autres « auteurs encore jusqu'à la duchesse « Anne ; 5^o la chronique de Quim- « perlé proprement dite, amas de « dates et de fables commencé par

« Gurbédén à l'an du monde 230, « conduit par lui jusqu'en 1126, et « reprise d'ici par divers auteurs, « pour venir se terminer à l'année « 1314. Comme on le voit, presque « tout ce cartulaire est l'œuvre de « Gurbédén. Ce moine avait termin- « ses jours dans son abbaye, le 25 « avril 1127, après une vie assez « longue, partagée entre le jeûne et « la prière, l'étude de l'Écriture- « Sainte et la composition de la lourde « chronique que Baluze a publiée dans « le tome 1^{er}, page 250 de ses *Miscel- « lanea*, et dont le P. Mabillon a « donné aussi un fragment dans le « tome 9 de ses Actes, pages 107- « 110. Gurbédén parle si bien, dans « sa chronique, du paradis terres- « tre, qu'on lui en a donné le nom : « en effet, Gur-Eden signifie l'homme « de l'Éden. » P. L.—T.

NERO, NEGRO, NIGER (ANDALONE DEL), célèbre astronome, était né, vers 1270, à Gênes. Dans sa jeunesse, il visita la plupart des pays connus pour observer l'aspect des astres dans les divers climats et aux différentes époques de l'année. Doué d'une éloquence remarquable, il y joignait beaucoup d'érudition et toutes les qualités qui donnent un nouveau lustre au talent. Il était à Rome lorsque Hugues IV, roi de Chypre (1), vint y chercher dans le commerce des savants, des connaissances dont il sentait tout le prix. Ce prince, ayant suivi les leçons d'Andalone, conçut pour lui la plus tendre affection, dont il ne cessa de lui donner des marques. Plus tard, Andalone enseigna l'astronomie à Naples, et compta, parmi ses disciples, Boccace, qui le nomme, dans plusieurs de ses ouvrages, de la manière la

(1) C'est à ce prince que Boccace a dédié son ouvrage *De genealogia deorum*.

plus honorable. Un long fragment de sa *Genealogia Deorum* (lib. XV, c. 6), qui contient presque tout ce que nous savons de positif sur Andalone, a été traduit par Tiraboschi dans la *Storia della letteratura ital.*, V, 215. Pour y donner une idée des talents de son maître, Boecace dit qu'il était, pour l'astronomie, ce que Cicéron est pour l'art oratoire et Virgile pour la poésie. Il rapporte, dans le prologue du troisième livre de *Casibus illustr. virorum*, une fable ingénieuse qu'il tenait de la bouche d'Andalone. C'est le combat de la Pauvreté contre la Fortune. Le but de cette fable est de montrer que les hommes ont tort d'attribuer à l'influence des astres des malheurs qui sont presque toujours le résultat de leurs vices ou de leur imprévoyance. On pourrait en conclure qu'Andalone ne partageait pas les croyances superstitieuses de son siècle. Cependant il a laissé un *Traité d'astrologie judiciaire*, et l'on trouve, dans les ouvrages de son disciple, des traces fréquentes de son penchant aux idées dominantes de l'époque. Selon quelques auteurs, Andalone composait des vers latins avec élégance. On lui attribue la traduction du grec en latin d'une *Histoire de la guerre sainte*, par Anicet, patriarche de Constantinople; mais le véritable auteur de cette histoire est Ciccarelli, qui, pour accréditer cette nouvelle fourberie, supposa qu'elle avait été traduite par Andalone (voy. CICCARELLI, VIII, 528). Cet astronome parvint à un âge très-avancé, puisqu'il était, en 1342, à la cour de Hugues, son bienfaiteur. Le seul ouvrage de lui qui soit imprimé, est un petit traité de l'Astrolabe : *Opus præclarissimum Astrolabii*, Ferrare, 1475, in-4° de 19 feuillets. Ce volume est très-rare. La Bibliothèque du roi possède

quatre autres opuscules de Néro : *Tractatus de Sphæra*. — *Theorica planetarum*. — *Expositio in canones Profacii Judæi de æquationibus planetarum*. — *Introductio ad judicia astrologica*. Voyez *Cat. codd. mss.*, IV, 7272. W—s.

NÉRON (PIERRE), avocat au parlement et jurisconsulte français du XVII^e siècle, recueillit et publia, avec Étienne Girard, son confrère : *Les édits et ordonnances des rois de France, depuis François I^{er} jusqu'à Louis XIV, avec annotations, apostilles et conférences sur aucun d'eux*, Paris, 1647, 1656, in-4°; *ibid.*, 1656, in-fol. Laurière (voy. ce nom, LXX, 404), avec la collaboration de Ferrière, en donna une nouvelle édition, fort augmentée, contenant les ordonnances des rois, depuis Philippe VI jusqu'à Louis XV, et plusieurs arrêts rendus en conséquence, etc., Paris, 1720, 2 vol. in-fol. Les ordonnances y sont classées dans l'ordre chronologique; mais on a suppléé, par des tables très-étendues, à l'ordre de matières que Néron avait suivi dans son édition. Z.

NERVET (MICHEL), né à Evreux, vers 1662, mort dans cette ville, en 1729; y exerça la médecine avec distinction, et, comme il était très-laborieux, il se livra à l'étude de l'hébreu et du grec, afin de pouvoir s'exercer sur les textes primitifs de la Bible. Il avait composé beaucoup de dissertations et de notes sur l'Ancien et le Nouveau Testament. On ignore ce que sont devenus ses manuscrits, dont on n'a imprimé que quatre *Explications* sur un même nombre de passages du dernier de ces livres. Le P. Desmolets, a recueilli ces explications dans la première partie du tome III de ses Mémoires.

NESSI (JOSEPH), médecin, né à Como, le 11 mai 1741, fut reçu docteur en chirurgie à l'Université de Pavie, et fit sa pratique dans les plus célèbres hôpitaux de l'Italie. Médecin dans les troupes autrichiennes, il abandonna ce service en 1768, et fut nommé médecin en chef de l'Hôtel-Dieu de Comb. En 1772, il parvint à extraire, de l'estomac d'une jeune demoiselle, deux aiguilles et quatre épingles, qu'elle avait avalées pour se suicider. Cette opération lui valut la place de professeur de chirurgie à l'Université de Pavie. Fatigué de ses travaux, il obtint, en 1790, d'être admis à la retraite; mais peu d'années après, il fut rappelé à son poste, et n'obtint sa retraite définitive qu'en 1808. Il reprit alors l'exercice de sa profession à Como; et en 1820, le célèbre Scarpa s'étant démis de la place de directeur de la faculté de médecine dans l'Université de Pavie, le gouvernement l'offrit à Nessi, qui la refusa à cause de son âge avancé. Il mourut en 1821. Son meilleur ouvrage est l'*Art des accouchements*, qui a été traduit en plusieurs langues et adopté dans plusieurs universités. Il en préparait une seconde édition quand il mourut. Si Nessi, doué d'une grande érudition et plein de connaissances acquises par une longue pratique, avait eu un esprit plus vif et plus de profondeur dans ses pensées, il occuperait certainement une des premières places parmi les médecins contemporains. Ses ouvrages sont: I. *Lettera sulla morte d'una donna seguita poche ore dopo il parto* (Lettre sur la mort d'une femme, quelques heures après son accouchement), Como, 1772. II. *Osservazioni medico-chirurgiche sopra due aghi, quattro spilli, e due pezzetti di vetro cavati da una mammella*. (Observations medico-chirurgicales sur

deux aiguilles, quatre épingles, et deux morceaux de verre extraits du sein d'une jeune personne), Como, 1778. III. *Istituzioni di chirurgia* (Éléments de chirurgie), Pavie, 1780. IV. *Arte ostetricia teorico-pratica* (Art théorique-pratique des accouchements), Pavie, 1790. V. *Discorsi sopra le precipitate sepolture* (Discours sur les enterrements trop précipités), 1801. VI. *Oratio accademica de vini usu ad sanitatem conservandam et multos morbos curandos*, Paris, 1807. VII. *Discorso accademico sulle forze della natura per isbarazzarsi dai feti sviluppati ed intrati nell' addomine alla lacerazione dell' utero* (Discours académique sur les forces que déploie la nature pour débarrasser l'abdomen des fœtus qui y ont pénétré en cas de laceration de l'utérus), Pavie, 1808. VIII. *Discorso intorno all' uso dell' acqua come remedio interno ed esterno* (Discours sur l'usage de l'eau comme remède intérieur et extérieur), Como, 1811. IX. *Discorsi sulle forze della natura per sanare molte malattie interne* (Discours sur les forces de la nature, pour guérir de plusieurs maladies internes), Como, 1812. Az—o.

NESSON (PIERRE DE) (1), poète français, vivait dans le XV^e siècle; il était officier de Jean de Bourbon, qui fut fait prisonnier par les Anglais à la bataille d'Azincourt, et mourut en 1433, après une captivité de dix-neuf ans. Nesson, dans le dessein de procurer quelques distractions à son maître (2), composa le *Lay de la*

(1) L'abbé Vitrac, qui avait fait beaucoup de recherches sur les auteurs du Limousin, pense que Pierre de Nesson était né dans cette province, à Nexon, petite ville dont, suivant l'usage du temps, il prit le nom, qui a pu s'écrire ou se prononcer Nesson.

(2) ... Afin, dit-il, qu'en la prison,
Là où ne puis autrement luy aider,
Je le peusse un peu désennuyer.

guerre, et lui adressa ce poème dans sa prison. André Duchesne en a publié des fragments dans ses annotations sur les *OEuvres* d'Alain Chartier, p. 820. Il fut continué par la veuve de Jean, dans l'office qu'il exerçait au comté de Montpensier; et il lui en témoigna sa reconnaissance par quelques vers. La réputation dont il jouissait parmi ses contemporains, s'est soutenue bien long-temps. Geoffr. Tory disait, en 1529, dans son *Champ fleury*, que qui pourrait finer (3) les *OEuvres* de Nesson, ce serait un grand plaisir pour user du doux langage qui y est contenu. Il est cité d'une manière très-honorable par Lacroix du Maine, pour son *Oraison à Notre-Dame*. Cette pièce, imprimée à Brehan-Loudéac (4), *Robine Fouquet*, 1484, in-4°, fut reproduite sous ce titre : *Supplication à Notre-Dame*, sans date, in-4°; goth., 6 feuil., avec deux gr. en bois (voy. le *Catalogue de la Vallière*). Elle a été insérée dans la première édition du *Grand Calendrier et compost des Bergiers*; et on la retrouve enfin sous le titre de *Testament de P. de Nesson*, à la suite de la *Danse aux aveugles* (voy. P. MICHAULT, XXVIII, 549), dans la réimpression qu'en a donnée Ledoux. On peut juger par cette pièce que Nesson était très-modéré dans ses vœux, puisqu'il se contente d'avoir de quoi n'être pas obligé de mendier. On doit encore à Nesson : *Les neuf leçons de Job, exposées en rime*. Duverdiér en a rapporté le commencement et la fin dans sa *Bibl. française*, III, 147. Un volume, intitulé les *OEuvres poétiques* de P. de Nesson, fait partie des manus-

crits du Vatican (voy. *Biblioth. bibliothecar.*, p. 27). Nesson était oncle de *M^{me} Jeannette*, femme bien docte en poésie. Martin Le Franc la cite avec éloge dans le *Champion des dames*; et Jean Bouchet, dans son *Jugement poétique de l'honneur féminin*, la place à côté de Christine de Pisan. On trouve une notice sur Nesson dans la *Biblioth. française* de Goujet, IX, 177. W-s.

NESTOR DENIS (le Père), l'un des premiers lexicographes qui aient paru depuis la renaissance des lettres, était de Novare, et, suivant Cotta, de la noble famille des Avogadro (voy. *Museo Novar.*, 234). Ayant embrassé la règle des frères mineurs ou cordeliers, il partagea sa vie entre l'étude et les exercices de piété. Désirant propager l'usage de la langue latine, il en composa un dictionnaire. Maius ou Maggio (v. ce nom, LXXII, 400) avait déjà fait un travail à peu près semblable; mais il ne paraît pas que Nestor en ait eu connaissance. Ce dernier cite, sur chaque mot, plusieurs auteurs anciens et modernes qui l'ont employé; et cette attention, que les lexicographes plus récents n'ont pas toujours eue, donne à son ouvrage un nouveau degré d'intérêt pour les amateurs de l'histoire littéraire. Le dictionnaire (*onomasticon*) de Nestor parut à Milan, en 1483, in-fol. Cette première édition est très-rare. Il en existe cinq autres : trois de Venise, une de Paris et une de Strasbourg, publiées de 1488 à 1507; mais, comme celui de Maggio, l'*onomasticon* de Nestor ne tarda pas à être remplacé par le dictionnaire de Calepin (voy. ce nom, VI, 519). Wadding n'a pas su que le dictionnaire de Nestor était imprimé, puisqu'il n'en cite aucune édition (voy. *Scriptor. ordin. minor.*, 262); mais, en revanche, il fait, des diverses parties qui forment les

(3) *Finer*, vieux mot qui signifie évidemment ici, rassembler, recueillir, compléter.

(4) C'est un petit bourg de Bretagne, au diocèse de St-Brieuc. Cette édition est de la plus grande rareté. La plupart des bibliographes ne l'ont point connue.

prolégomènes ou préliminaires, autant d'ouvrages détachés que l'on a réunis, dit-il, à Strasbourg, en 1507: *De octo partibus orationis*; — *Quarundam dictionum et orationum expositio cum aliis variis notandis*; — *Libellus de quantitate syllabarum*; — *Emendatio libelli Sulpitii de quantitate syllabarum*. Wadding attribue en outre à Nestor un abrégé de physique (*Compendium physicum*), Paris, 1586, in-8°. W—s.

NEUFFORGE (JEAN-FRANÇOIS de), architecte, naquit, le 1^{er} avril 1714, à Comblain, près de Liège. Il descendait d'une famille très-ancienne, dont l'origine remonte au XIII^e siècle, qui possédait encore au XV^e des fiefs assez importants dans le Brabant-Wallon, et dont une branche occupait en 1832, et occupe encore sans doute, à Bruxelles, une position fort honorable (1). Jean-François de Neufforge se trouva, en naissant, dans un état de fortune beaucoup moins opulent que celui de ses aïeux; ce qui s'explique facilement, soit par les fondations multi-

pliées de ceux-ci, soit par les révolutions et les guerres religieuses, civiles et étrangères, qui avaient si souvent désolé les Pays-Bas, depuis qu'ils avaient passé à la maison d'Autriche et d'Espagne, par le mariage de Marie de Bourgogne avec Maximilien d'Autriche, en 1477, jusqu'à la paix d'Utrecht, en 1713, suivie des traités de Rastadt et de Bade, en 1714. Élevé, avec un frère et une sœur, dans les sentiments d'une piété héréditaire, sans doute Jean-François de Neufforge serait, comme l'un et l'autre, resté en Belgique, si un goût prononcé pour l'architecture ne l'avait appelé en France et à Paris sur un plus grand théâtre, vers 1738. Autrefois les réputations se formaient bien lentement; aussi est-ce seulement en 1755 que J.-F. de Neufforge commença à se faire connaître. Il avait alors quarante-un ans. A cette époque, il conçut le plan de l'ouvrage qui devait occuper laborieusement le reste de sa vie : *Recueil élémentaire d'architecture, contenant plusieurs études des ordres d'architecture, etc.*, 8 tomes in-folio, figures. Dès lors sa vocation fut décidée pour la partie purement théorique et idéale de l'architecture. En France, l'architecture, dès le commencement du XVIII^e siècle, comme la sculpture et la peinture, comme la littérature elle-même, s'était écartée de la noble simplicité qui avait fait la gloire du siècle de Louis XIV. La recherche et l'afféterie étaient le caractère dominant de ce style, désigné aujourd'hui, et souvent même renouvelé, sous le nom de style *Pompadour*. Il ne faut donc pas s'étonner qu'un célèbre professeur d'architecture, Jacques Blondel, né en 1705 (et neveu de l'architecte, plus célèbre encore, François Blondel, qui mourut en 1686, et à

(1) Cette famille est mentionnée avec éloges dans un ouvrage rare et curieux, du moins par son titre : *La Pénitence délayée* (différée), souvent infructueuse, au moins douteuse, par le révérend P. Alard Le Roy, de la Compagnie de Jésus, Liège, 1641, 1 vol. petit in-12, chez Baudvin Bronckart, et dédié à noble seigneur Jean-Albert de Neufforge, seigneur de Warge, la Monsée, Plénevoux, etc. (sic). Élevé au collège même de la Compagnie, à Liège, Jean-Albert de Neufforge s'était distingué dans la carrière des armes. Brunet (dernière édition du *Manuel du Libraire*, 1843) ne parle pas de la *Pénitence délayée*; mais il cite du même auteur un autre ouvrage d'un titre également singulier : *La Vertu enseignée par les Oiseaux*, Liège, 1653, petit in-8°, avec 13 figures. Dans la *Pénitence délayée*, on voit (entre autres fondations très-pieuses et très-riches, suivant les termes de l'épître dédicatoire) que le père du trisaïeul de Jean-Albert, qui se nommait Colienne de Neufforge, avait fondé, en 1472, l'autel et le bénéfice de Saint-Jean, en l'église de Dieu-Part, proche Aywail, entre Liège et Stavelot.

qui nous devons le beau monument de la porte Saint-Denis (*voy.* ces deux noms, IV, 592-94), ait dit, en parlant des essais de François de Neufforge, qui consistaient alors en 24 estampes, gravées par lui-même, et propres à la décoration intérieure et extérieure des bâtiments : « Il règne, en général, dans ces dessins une composition ferme et mâle, préférable, à beau- coup d'égards, aux ornements frivoles qui se sont exécutés en France depuis vingt ou trente ans, au mépris des célèbres exemples que nous donnent les monuments du dernier siècle, etc. » (Voyez, au mois de juin 1756, art. 65, p. 1524, les *Mémoires pour l'Histoire des sciences et beaux-arts*, commencés à Trévoux, en 1701.) Le journaliste de Trévoux, avant de citer le jugement de Jacques Blondel, disait : « L'auteur s'attache surtout à ce qui peut orner des galeries, des salons, et des façades : ceci n'est encore qu'un essai, mais digne de l'attention des connaisseurs. » L'Académie d'architecture avait été créée par Louis XIV, en 1671. L'ouvrage de François de Neufforge fut présenté à cette Académie, qui l'approuva par décision du 5 septembre 1757. Ce fut après cette approbation que parut, le 27 novemb. 1757, un éloge assez détaillé de l'ouvrage dans l'*Année littéraire*, rédigée par Fréron, l'abbé de la Porte, Sautreau de Marsy, Daillant de la Touche, d'Arnaud-Baculard, Jourdain, Marin, Dubois-Fontanelle, Grosier, de Verteuil, etc. (Voy. année 1757, t. VII, lettre XIV, p. 335-337.) Voici quelques passages de cet article : « Les journaux ont annoncé déjà le commencement des œuvres de M. de Neufforge, architecte et graveur.... Aujourd'hui que ces œuvres s'augmentent considérablement, et que

l'auteur a obtenu l'approbation de l'Académie d'architecture, je ne crains point, d'après le suffrage de cette illustre compagnie, d'en faire moi-même l'éloge. Cet ouvrage, actuellement composé de 96 planches, présente aux artistes, aux amateurs et aux élèves de quoi se satisfaire sur la manière d'approprier les cinq ordres à l'architecture civile et militaire... Ce sont autant de modèles de bon goût et d'un style grave et régulier, bien capables d'inspirer un juste mépris pour toutes ces bizarreries monstrueuses et frivoles, qui ont fait le goût dominant des productions de nos jours, avant que des hommes vraiment citoyens et éclairés se soient déterminés, depuis douze ou quinze années, à démontrer évidemment l'absurdité des ornements sans choix, sans convenance et sans vraisemblance, etc. » Jacques Blondel n'avait gravé que quelques-uns de ses dessins : François de Neufforge s'adonna bientôt avec ardeur à la gravure, et seul il parvint à exécuter lui-même toutes les planches de ses nombreuses estampes, immense travail, puisque l'ouvrage se compose de 8 tomes grand in-folio, et qu'aujourd'hui on le trouve difficilement complet, suivant Brunet *Manuel du libraire* (éditions de 1814 et de 1843). Il devenait presque indispensable que les planches d'un œuvre aussi vaste fussent gravées par l'auteur pour diminuer les frais de l'entreprise : car, il ne faut pas oublier que la publication du dernier ouvrage de Jacques Blondel acheva d'épuiser la fortune de cet artiste, mort en 1774. L'Académie d'architecture encouragea François de Neufforge par une nouvelle approbation en 1758. Au mois de février 1762,

4 volumes, divisés en 48 cahiers de 6 feuilles grand in-folio chacun, avaient paru, et le 5^e volume se distribuait déjà. Aux sujets contenus dans les premiers volumes, l'auteur avait ajouté diverses parties destinées à remplir les entre-colonnements et les entre-pilâstres à l'usage de la décoration extérieure des bâtiments, une grande quantité de différents genres de portes, de croisées, de niches, de soubassements, d'attiques, etc. Le 5^e volume traite particulièrement de la décoration intérieure et extérieure, des lambris, des parquets, de la serrurerie, des jardins de luxe, des treillages, des vases, des escaliers, des terrasses, des fontaines jaillissantes, des grottes, des orangeries, des belvédères, des théâtres, etc. Le journal de Trévoux en annonçant ce cinquième volume, à l'article 26 de ses *Nouvelles littéraires* de février 1762, disait encore : « Ce qu'on remarque
« de plus intéressant dans cette col-
« lection, c'est le bon style, la com-
« position sage, l'invention subor-
« donnée aux règles, l'éloignement
« du frivole, du bizarre et du singu-
« lier. » Enfin, le rédacteur de l'*Année littéraire* de 1763, N^o 21, tome V, p. 70, termine sa 3^e lettre, datée du 30 juillet 1763, par un nouvel éloge aussi complet que possible du *Recueil élémentaire d'architecture*. « Je vous ai
« déjà parlé plus d'une fois, dit-il,
« des œuvres de M. de Neufforge. Cet
« architecte infatigable a présenté
« dernièrement à M. le marquis de
« Marigny le 5^e volume de ses *Élé-
« ments*, ainsi qu'à l'Académie d'ar-
« chitecture qui les avait déjà approu-
« vés le 5 septembre 1757. » Sans
doute on sait que le marquis de Marigny (voy. ce nom, t. XXVII, page 140) était simplement Abel-François Poisson, frère de la marquise de Pom-

padour, et qu'il répondait aux compliments de Marmontel : *Le roi me dé-
crasse*. Mais on doit savoir aussi que c'était, en 1763, non seulement le Directeur et l'Ordonnateur-général des bâtiments, et le protecteur, sous le roi, des deux Académies de peinture et d'architecture ; mais encore (et avant tout) un homme éclairé, un homme de goût, qui, dès sa jeunesse, s'était occupé de géométrie et d'architecture ; qui alla, pendant dix ans, perfectionner en Italie ses dispositions naturelles, en compagnie de Soufflot et de Cochin, auxquels il conserva toujours sa confiance ; qui fit nommer Marmontel Secrétaire des bâtiments, s'entoura de l'élite des artistes, et ne cessa de donner à l'architecture des encouragements particuliers, toujours pleins de discernement. A cette même époque, 1763, l'*Année littéraire*, t. V, pp. 70, 72, ajoutait : « Ces cinq
« volumes contiennent 360 planches,
« dont les compositions, toutes d'un
« excellent style, sont utiles aux ar-
« chitectes, aux sculpteurs, aux des-
« sinateurs, et généralement à tous les
« artistes qui font leur profession des
« arts utiles et des arts de goût... Il
« est étonnant que toutes ces diffé-
« rentes compositions se soutiennent
« avec un égal intérêt. Il est très-
« avantageux pour l'architecture qu'un
« même artiste, d'un mérite reconnu,
« ait bien voulu s'appliquer à tous
« les genres qui appartiennent à cet
« art ; et même, quand toutes ces
« compositions ne seraient pas aussi
« ingénieusement traitées qu'elles le
« sont, combien n'y aurait-il pas à
« gagner pour les artistes, de trouver,
« dans une collection aussi immense,
« une suite très-complète de diffé-
« rents dessins d'un caractère soutenu,
« et qui cependant, chacun séparé-
« ment, portent le goût propre à leur

« destination dans l'art de bâtir ! Certainement ces œuvres et leur auteur méritent les plus grands éloges, du moins en ai-je entendu parler de même à plusieurs architectes de réputation : ces suffrages ne peuvent être suspects. M. de Neufforge se propose de nous donner encore 72 planches pour compléter les six volumes de ses œuvres, etc., etc. » Plus tard, la collection fut même portée à huit volumes ; et elle n'était pas encore achevée en 1776, puisque l'*Almanach historique et raisonné des architectes, peintres, etc.* de cette année, page 181, mentionne François de Neufforge comme « continuant de donner avec succès au public une collection nombreuse de dessins d'architecture composés et gravés par lui-même. » Il était indispensable d'exposer, avec quelque développement, l'opinion des contemporains de François de Neufforge, pour nous faire une juste idée de ses travaux. Le succès de l'ouvrage, quand il parut, ne saurait être révoqué en doute. Le débit successif des volumes, qui se distribuaient par cahiers de six feuilles, au prix de 1 franc le cahier, devint considérable non seulement en France, mais à l'étranger ; et, s'il n'en eût pas été ainsi, l'entreprise était si vaste, si dispendieuse qu'elle aurait infailliblement ruiné l'auteur. Il est encore incontestable que, s'il y a quelque exagération dans les paroles du journaliste (*Année littéraire* de 1763, t. V, p. 72), cette exagération est plus apparente que réelle, quand il s'écrie : « Quels justes tributs de reconnaissance ne méritent pas un artiste qui consacre ses jours pour le bien public, et qui ne cherche d'autre avantage que celui d'être utile à ses concitoyens ! » En effet, on ne peut

douter que, marchant sur les traces de Jacques Blondel, F. de Neufforge n'ait obéi, comme lui, à l'impulsion donnée par les écrits du comte de Caylus contre le mauvais goût qui avait signalé le commencement du XVIII^e siècle, et qui menaçait de prolonger son déplorable règne. Un athlète plus jeune pour cette noble lutte, Chalgrin, né en 1739 (*voy.* ce nom, VII, 628), admis, en 1770, à l'Académie d'architecture, et mort, en 1811, avant d'avoir vu achever l'arc de triomphe de l'Étoile, dont il avait conçu et exécuté les premiers plans, a dû profiter des compositions sévères, généralement pures et correctes, de François de Neufforge. Il en a été probablement ainsi d'un autre réformateur, plus jeune encore, Bélanger (*voy.* ce nom, LVII, 477), né en 1744, et mort en 1818, après avoir refait, en 1812, la coupole de la Halle au Blé, et contribué au rétablissement de la statue équestre de Henri IV sur le Pont-Neuf, en 1814. Telle fut, ce nous semble, l'influence, au moins indirecte, du *Recueil élémentaire d'architecture*, qu'il faut apprécier aujourd'hui en se reportant à l'époque et aux circonstances de son apparition. La réforme une fois opérée, l'architecture a pris nécessairement un nouvel essor, à la fin du XVIII^e et au commencement du XIX^e siècle ; elle ne pouvait rester étrangère au mouvement et au progrès des sciences exactes. Un ouvrage aussi intéressant et utile à son origine que celui de François de Neufforge, devait plus tard perdre de son utilité, de son intérêt, principalement dans certains modèles de construction, tels que ceux des théâtres, des fontaines publiques, des prisons. L'expérience de tant d'années ne nous a-t-elle pas appris plusieurs choses nou-

velles sur la construction et la disposition d'une salle de spectacle ? L'art hydraulique ne s'est-il pas perfectionné ? N'avons-nous pas imaginé le système *pénitencier, cellulaire* ? Il ne faut donc pas être surpris qu'un ouvrage si volumineux, et surtout si difficile à compléter, soit bien moins recherché de nos jours, et se trouve moins aisément chez les particuliers ou les libraires que dans les bibliothèques publiques. François de Neufforge, excessivement laborieux, était d'un caractère doux et timide, modeste, plein de conscience et de délicatesse, et il vivait assez retiré. Il avait fait exécuter, sur ses propres dessins et pour lui seul, un certain nombre d'objets d'ameublement, tels que vases, pendules, glaces, etc. Il mourut à Paris, le 19 décembre 1791, au moment où éclatait l'orage de la révolution française. Marié deux fois, il laissa un fils unique, Joseph de Neufforge, né en 1768, que l'estime publique et sa capacité appelèrent aux fonctions de secrétaire en chef du 12^e arrondissement de Paris, quand l'ordre commençait à renaître en France. Joseph de Neufforge a composé un ouvrage inédit sur les *Communes de France*. Il avait fait ses études au collège d'Harcourt, maintenant collège royal de Saint-Louis, où son second fils remplit aujourd'hui les fonctions de professeur titulaire. L'aîné occupe un emploi honorable au ministère des finances. Joseph de Neufforge mourut, en l'année 1811, à un âge bien moins avancé que François de Neufforge, son père. Z.

NEUFVILLE (ROLAND de), né en 1530, fut nommé, en 1551, abbé de Saint-Jacques de Montfort, et, en 1562, évêque de Saint-Pol de Léon. Ce fut en cette dernière qualité qu'il

souscrivit au concile tenu à Angers, en 1583, et au serment prescrit par l'édit de 1588, pour la pacification des troubles; ce qui ne l'empêcha pas de poursuivre les doctrines des réformés avec une activité telle, que, lors de sa mort, il n'en restait pas un dans son diocèse, bien qu'ils fussent nombreux dans les autres parties de la province. Ce prélat mourut à Rennes, le 5 février 1613. La bibliothèque publique de Lyon possède, sous le n^o 441 des manuscrits, un Missel ayant appartenu à Roland de Neufville, et ayant pour titre : *Missale ecclesiæ gallicæ*, gr. in-fol. de 360 pages, en tête duquel on voit cet évêque à genoux devant saint Paul Aurelien, fondateur de son église. Ses armes se voient dans les vignettes de la miniature. Ce Missel, ou Pontifical, l'un des plus précieux manuscrits de la bibliothèque de Lyon, est sur peau vélin, et écrit à longues lignes avec lettres onciales. Les capitales gothiques sont peintes et rehaussées d'or; le dessin des miniatures et des vignettes est riche et correct. Les deux grands tableaux offrent, d'un côté la descente de croix et l'embaumement de J.-C., de l'autre, le Père Éternel revêtu d'habits pontificaux, ayant la tiare en tête, la dalmatique et l'étole sur les épaules, donnant d'une main la bénédiction, et portant de l'autre le globe de l'univers. Aux quatre coins du tableau sont représentés les évangélistes. L'ouvrage est terminé par une table des offices. P. L.—T.

NEVE (FRANÇOIS-VAN). Voy. VAN-NEVE, XLVII, 465.

NEVEU (MATHIEU), peintre, naquit à Leyde en 1647, et fut d'abord élève d'Abraham Torenvliet, sous lequel il fit des progrès rapides. Gérard Dow, témoin de ses rares dispositions, voulut le perfectionner lui-

même et lui prodigua tous ses soins. Neveu, après avoir copié les plus beaux ouvrages de son nouveau maître, parvint bientôt à composer et à peindre dans la même manière. Ses tableaux, malgré leur air d'imitation, furent recherchés de tous les amateurs presque à l'égal de ceux de Gérard Dow. Ce sont généralement des *Assemblées*, des *Concerts*, des *Collations*, des *Bals masqués*, des *Joueurs*, une *Jeune femme prenant du thé*, etc. Cependant ils n'ont pas le même fini que ceux de son maître; on y remarque un peu de négligence; mais ses airs de tête sont agréables, quelquefois pleins de finesse, toujours bien peints, bien coloriés, et d'un assez bon goût de dessin. Quoique assez communs en Flandre et en Hollande; ils sont extrêmement rares en France. Un de ses plus beaux ouvrages est un petit tableau d'histoire représentant *les OEuvres de miséricorde*. Il étonne par l'esprit, l'accord, le fini précieux et la vérité du coloris, qui le distinguent, et par l'adresse avec laquelle il a su disperser le nombre prodigieux de figures qui l'enrichissent. Neveu résidait ordinairement à Amsterdam, où il avait la place d'inspecteur du houblon. On le croit mort dans cette ville, où il vivait encore en 1719. P—s.

NEVEU (FRANÇOIS-XAVIER), dernier prince-évêque de Bâle, né le 26 février 1749, à Arlesheim, en Alsace, institué évêque de Bâle, le 12 septembre 1794, mourut le 24 août 1828, à Offenbourg, dans le grand-duché de Bade. A l'époque de la réformation, la ville de Bâle ayant embrassé les doctrines de Luther, les évêques s'étaient retirés à Porentruy. Ils possédaient, au midi de l'Alsace, une petite principauté, dont la révo-

lution française les a dépouillés. Leur chapitre résidait à Arlesheim. L'évêque de Bâle, chassé en 1798 de Porentruy, se retira dans la partie de son diocèse qui est située sur la rive droite du Rhin. Il avait aussi en Alsace 300 paroisses, qui lui furent ôtées par le concordat de 1801. D'après les nouveaux arrangements entre le Saint-Siège et les cantons de la Suisse, le siège épiscopal de Bâle fut supprimé et un nouvel évêché fut établi à Soleure. Le prince-évêque défunt avait, par son testament, légué à ce nouveau siège un capital de 30,000 fr., son argenterie, son linge et sa chapelle. Le gouvernement de Berne envoya à Offenbourg deux commissaires pour veiller à l'exécution du testament. G—y.

NEWTON (THOMAS), né le 1^{er} janvier 1704, à Litchfield, dans le comté de Stafford, embrassa l'état ecclésiastique, et fut pourvu de divers bénéfices. Reçu docteur en théologie, il devint, en 1756, chapelain du roi Georges II, puis chanoine de l'église collégiale de Westminster, et enfin obtint le siège épiscopal de Bristol, auquel il réunit le doyenné de Saint-Paul de Londres; mais il refusa la primatie d'Irlande. Ce prélat se fit estimer par sa conduite exemplaire, sa charité et son érudition. Quoique ses principes théologiques ne fussent pas toujours conformes à ceux de l'église anglicane, il ne se rapprochait pas davantage du catholicisme. Th. Newton mourut le 14 février 1782. On lui doit une bonne édition du *Paradis perdu*, avec la vie de Milton, les notes de différents commentateurs et les siennes, Londres, 1749, 2 vol. in-4°, ornés de belles gravures. Il publia aussi une édition du *Paradis reconquis* et autres petits poèmes de Milton, avec des notes, 1752, 1 vol. in-4°. Mais cet

ouvrage n'est pas, comme le précédent, accompagné d'une table alphabétique des mots qui en rehausse l'utilité. Ce travail, disait-il, lui prenait trop de temps et le détournait d'occupations plus importantes. On a observé, à ce sujet, qu'il fut plus lucratif pour lui que tous les ouvrages de Milton ne l'avaient été pour ce grand poète. Ces deux publications, fort goûtées des littérateurs, ont été réunies et réimprimées plusieurs fois. Th. Newton a aussi écrit des *Dissertations sur les prophéties*, 1754, 2 vol. in-8°, qui furent bientôt traduites en allemand et en danois, des *Sermons*, etc. Ses Œuvres complètes ont été publiées en 1782, 3 vol. in-4°; et réimprimées, avec sa vie écrite par lui-même, 1787, 6 vol. in-8°. — NEWTON (Richard), ecclésiastique anglais, né vers 1676, fit ses premières études au collège de Westminster, et reçut ensuite le grade de docteur à l'université d'Oxford. Introduit dans la famille de lord Pelham, l'éducation du dernier duc de Newcastle (voy. ce nom, XXXI, 117) fut confiée à sa surveillance. Il fut nommé, en 1752, sans avoir sollicité cette faveur, chanoine de l'église de Christ et principal du collège de Hertford, à la prospérité duquel il consacra tous ses soins et une partie de ses revenus. Il mourut à Lavenham-Grange, dans le comté de Buckingham, le 21 avril 1753, après avoir ordonné de brûler tous ses papiers; cependant on a imprimé, en 1784, un volume de ses *Sermons*. Il avait publié lui-même, en 1744, sous le titre de *Pluralités indefensibles* (la pluralité des bénéfices illégitime), une réfutation de l'écrit de Henri Wharton (voy. ce nom, L, 437), pour la défense de la pluralité des bénéfices. En 1753, un an après sa mort,

parut sa traduction en anglais des *Caractères de Théophraste*, avec des notes. Le produit de la vente de cet ouvrage fut employé, selon ses intentions, aux travaux du collège de Hertford, — NEWTON (Henri), connu aussi sous le nom de *Nova-Villa*, fut envoyé, dans les premières années du XVIII^e siècle, auprès du grand-duc de Toscane et de la république de Gênes, comme ministre du gouvernement britannique. Il se lia en Italie avec un grand nombre de savants et de littérateurs; déjà membre de la société royale de Londres, il fut reçu à l'Académie des Arcades, à celles de Florence et de la Crusca. On a de lui des poésies latines et autres productions, imprimées sous ce titre : *Epistolæ, Orationes et Carmina*, Lucques, 1710, in-4°. — NEWTON (Guillaume), architecte, mort en 1791, a donné une traduction de *Vitruve* en anglais, avec un commentaire curieux, suivi d'une description des machines de guerre employées par les anciens, Londres, 1771-91, 2 vol. in-8°; 2^e édition, 1793, 2 parties grand in-fol., fig. Il prétend que Vitruve a vécu sous le règne de Titus; mais cette opinion a été victorieusement réfutée (voy. VITRUBE, XLIX, 314, 318). G. Newton a publié, en 1790, avec des explications et des notes, le second volume des *Antiquités d'Athènes*, de Jacques Stuart (voy. ce nom, XLIV, 103-104). P—RT.

NEWTON (JEAN), né à Londres, le 24 juillet 1725, mérite un article pour la singularité de ses aventures. Son père, long-temps capitaine d'un navire marchand qui naviguait dans la Méditerranée, fut nommé, en 1748, gouverneur du fort d'York, sur la côte de la mer de Hudson, où il mourut en 1750. Le jeune Newton avait, dès l'âge de sept ans, perdu sa mère,

excellente femme, qui ne cessait de lui inculquer des principes religieux. Il fut envoyé ensuite à l'école, où il ne faisait pas de grands progrès, lorsque son père le prit avec lui sur son navire, en 1736. Il avait déjà fait plusieurs voyages en 1742. Il employait le temps qu'il passait à terre uniquement à se divertir. Cependant il finit par lire des livres de piété qui rendirent son humeur chagrine; puis, donnant dans un excès contraire, il dévora avidement les ouvrages impies qui tombèrent sous sa main. En 1742, son père, songeant à quitter la mer, lui procura une place avantageuse à la Jamaïque; vain projet. Newton, devenu amoureux d'une femme qu'il épousa plus tard, ne put résister à l'idée de vivre séparé d'elle, peut-être pendant quatre à cinq ans. Il se cacha donc dans une maison de campagne du comté de Kent, et le navire partit sans lui. Son père, justement courroucé, s'apaisa néanmoins, et, peu de temps après, Newton s'embarqua, comme matelot, sur le navire d'un ami de sa famille partant pour Venise. Pendant cinq ans, sa conduite fut si déréglée, qu'elle lui attira tous les désagréments imaginables. En 1747, son père le tira de peine. Newton parut alors être revenu à de meilleurs sentiments. Il fit des voyages sur des navires de Liverpool destinés pour l'Afrique. Cependant, au milieu de cette vie active et agitée, le goût de s'instruire ne l'abandonna jamais. Il consacrait ses heures de loisir à l'étude des mathématiques; ses efforts furent couronnés d'un succès complet. Dans son dernier voyage, il essaya de recommencer l'étude du latin : les détails qu'il donna sur l'exiguïté des moyens qu'il avait en ce moment à sa disposition, sont très-intéressants. En 1750,

il était devenu capitaine de navire, possédait Horace par cœur et connaissait bien les autres auteurs classiques. Sa conduite régulière le recommandait à toutes les personnes qui le connaissaient. Diverses circonstances ayant concouru à lui faire quitter la mer, il obtint un emploi dans le service du port à Liverpool. Alors il se livra, sans réserve, à l'étude du grec et de l'hébreu, afin de se mettre en état de parvenir aux ordres sacrés. Au mois d'avril 1764, il fut nommé vicaire d'Olney, dans le comté de Buckingham. Il s'y lia avec Guillaume Cowper, qui s'était retiré dans cette paroisse. Ce célèbre poète, ayant traduit librement en anglais les *Poésies spirituelles* de M^{me} Guyon, auxquelles il en ajouta d'autres de sa composition, donna ce recueil au pasteur, qui les fit imprimer, en 1782, sous le titre d'*Hymnes d'Olney* (voy. COWPER, X, 154, et GUYON, XIX, 254). En 1779, il devint recteur d'une paroisse de la cité de Londres : il s'y fit aimer et respecter par son talent remarquable pour la prédication, et sa charité inépuisable pour les pauvres. Il se distinguait également par les soins qu'il se donnait pour former des jeunes gens à remplir convenablement le ministère sacré, et on lui a l'obligation d'avoir concouru efficacement aux succès de Claude Buchanan (voy. ce nom, LIX, 411). J. Newton mourut le 31 décembre 1807. Deux ou trois ans avant sa mort, ses facultés intellectuelles éprouvèrent une sorte d'affaiblissement; mais, de temps en temps, sa conversation brillante, vive, séduisante, charmait encore par la tournure originale de sa pensée et de l'expression qui auparavant rendait sa société également agréable et édifiante. On a de lui une *Revue de l'histoire ecclésiastique*, des *Sermons*, des

Hymnes, etc. Sa *Vie* a été publiée par le révérend Cecil, d'après les matériaux qu'il avait lui-même préparés.

E—s.

NGUYEN-ANH, d'abord roi et ensuite empereur de Cochinchine, de l'ancienne famille royale des Nguyễn qui a régné sur ce pays antérieurement à 1553, appelé *Nguy-en-Chung* dans la compilation publiée à Paris en 1812, sous le nom de La Bissachère (1), naquit vers 1756. *Vo-Nqrien-Vuong*, grand-père de Nguyễn-Anh, suivant les rédacteurs de l'*État actuel du Tonkin*, etc. (voy. LA BISSACHÈRE, LXIX, 212), ou son grand-oncle d'après les *Nouvelles Lettres édifiantes* (t. VI), monté sur le trône en 1732, mourut en 1760, laissant deux fils issus de son épouse légitime, et un troisième nommé *Anh-Vuong*, qu'il avait eu d'une concubine, et que le ministre du feu roi fit proclamer au détriment de ses frères, qui furent emprisonnés et périrent dans les cachots. Des injustices monstrueuses et révoltantes, autorisées ou commandées par ce ministre, excitèrent un mécontentement général. Il y eut des insurrections qui furent apaisées, et, en 1774, une révolution à la suite de laquelle le roi, attaqué par les Tonkinois, que les rebelles avaient appelés à leur aide, fut obligé d'abandonner son trône et de se réfugier dans la Basse-Cochinchine, en laissant tous ses trésors aux vainqueurs. Avant cette invasion, parmi les insurrections qui avaient éclaté, il en était une qui n'avait pu qu'être assoupie, à la tête de laquelle était un nommé Nhac, homme d'une naissance obscure, dont la famille, surnommée *Tay-Son*, se composait de

trois frères. Nhac, l'aîné, riche commerçant, plein d'ambition, avait rassemblé quelques rebelles, et s'était formé un parti. Le second était un bonze, peu capable de diriger les affaires, mais jouissant d'un grand crédit parmi ses confrères, et par eux sur le peuple, et le troisième, nommé Long-Nhu-Ong, était encore plus entreprenant, plus guerrier, et plus artificieux que son frère aîné. Les Tonkinois, que le roi avait appelés à son secours, au lieu de se borner à le défendre contre ses ennemis, ravageaient le royaume et cherchaient à le réduire. D'un autre côté, Nhac, profitant de l'aversion naturelle des Cochinchinois contre cette nation, sous prétexte de prendre la défense de son souverain et de son pays, attaquait les receveurs des deniers publics et pillait leur caisse. Lorsque le roi eut assemblé de grandes forces pour marcher contre les Tonkinois et contre Nhac, celui-ci, trop faible pour lui résister, débaucha une partie de ses troupes et l'obligea à prendre la fuite. L'indolence du jeune roi et son inconduite le firent chasser du trône par sa nation, qui appela à lui succéder un petit-fils du dernier roi légitime de la Cochinchine, échappé au massacre de ses parents. Ce souverain, indigne de l'être, s'enfuit, et, toujours livré à de vains amusements, fut pris en sortant d'une comédie et tué. Le roi réintégré dans ses droits, après avoir voulu s'allier avec Nhac, en épousant sa fille, fut trahi par ce rebelle, fait prisonnier et mis à mort. Son fils leva une armée, pour délivrer son père, qu'il croyait encore vivant, mais il fut lui-même livré aux Tay-Son et décapité. Sa femme s'échappa avec son second fils, *Nguyễn-Anh Ong-Nguy-en-Chung*, sujet de cet article, alors âgé de dix-sept à

(1) *État actuel du Tonkin, de la Cochinchine et des royaumes de Cambodge, Laos et Lac-Tho.*

dix-huit ans, qui ne serait que le neveu du prince assassiné suivant les *Nouvelles Lettres édifiantes*, t. VI. Nguyễn-Anh se réfugia d'abord dans les bois, où, pendant plusieurs mois, il resta caché, ainsi que sa mère, sur la cime d'un arbre touffu, où ils n'avaient pour subsistance que les aliments que leur apportaient, la nuit, quelques confidents de leur retraite. Il resta ensuite un mois caché dans la maison de l'évêque d'Adran (v. PIGNEAU DE BEHAINE, XXXIV, 425), et profita de l'éloignement des Tay-Son pour sortir de sa retraite et rassembler des soldats. Il n'eut d'abord qu'un faible parti, mais le nombre de ses adhérents grossissant de jour en jour, il se vit bientôt maître de toute la Basse-Cochinchine (de la province de Dong-Nai, suivant La Bissachère) et fut proclamé roi en 1779. Poursuivant le cours de ses succès, il espérait détruire entièrement la funeste influence des Tay-Son ; mais, en 1781, Nhac, ayant repris l'offensive, le força à se replier sur le Camboge, et, en 1782, mit son armée dans une déroute complète. N'ayant plus ni retraite ni défenseur dans ses États, Nguyễn-Anh passa secrètement, avec sa famille, dans la petite île déserte de Pullovi, dans le golfe de Siam ; et, après un court séjour dans ce triste asile, craignant que les Tay-Son ne le fissent enlever, il se rendit à la cour du roi de Siam, démarche que la crainte d'une perfidie de la part du souverain de ce royaume, l'avait long-temps empêché de faire. Favorablement accueilli dans cette cour, le roi de Cochinchine, avec trois ou quatre mille Cochinchinois qui étaient venus le trouver, ayant eu le bonheur d'aider le souverain de Siam à vaincre ses ennemis, en reçut des secours pécuniaires et une armée pour ren-

trer dans ses États. Il eut d'abord des succès ; mais, ayant quitté l'armée pour ne pas être témoin des exactions des troupes siamoises, les Tay-Son défirent complètement ces dernières, et se partagèrent la Cochinchine et le Tonkin, que l'un des Nhac venait de conquérir. Le roi, réfugié de nouveau à Siam, n'ayant pu obtenir des secours du souverain de ce royaume, où il était exposé à toute espèce de désagréments et craignait même d'être arrêté, se détermina à chercher une retraite au milieu des îles situées à l'ouest du Camboge, avec quinze cents Cochinchinois qui l'avaient joint à Siam. Ce fut au commencement de 1784 que l'évêque d'Adran le trouva dans le plus pitoyable état, n'ayant plus avec lui qu'« six à sept cents soldats, un vaisseau et une quinzaine de bateaux, sans aucun moyen de nourrir le petit nombre d'hommes qui l'accompagnaient, et qui étaient réduits à manger des racines. L'évêque d'Adran lui donna une partie de ses provisions, et ils se rendirent ensuite à l'île de Pullovi, où ils restèrent neuf mois. Dans son désespoir, le roi voulait se rendre à Batavia ou à Goa, pour y chercher un refuge, au défaut des secours que la Hollande et le Portugal lui avaient fait offrir. Ce fut alors qu'il se décida à accepter la proposition de l'évêque d'Adran, et à solliciter les secours de la France, en envoyant à Versailles ce prélat, auquel il avait confié son fils aîné et le sceau de l'État. Un traité d'alliance offensive et défensive entre la France et la Cochinchine, fut conclu par l'évêque d'Adran, au nom du roi de Cochinchine, et, au nom de Louis XVI, par M. de Montmorin, le 28 nov. 1787. Mais, par des circonstances détaillées dans l'article de l'évêque d'Adran (voy. PIGNEAU,

XXXIV, 428), ce traité ne put avoir son exécution. Quoi qu'il en soit, après avoir d'abord essuyé quelques revers, le roi, profitant de la discorde qui régnait entre Nhac et ses frères, s'empara des cinq provinces méridionales, et, en 1789, il avait en outre conquis une partie du Cambodge et du Laos. Mettant à profit les talents de quelques officiers français entrés à son service, il disciplina ses troupes, et quelques négociants de Pondichéry, sollicités par l'évêque d'Adran, lui prêtèrent deux petits bâtiments chargés de munitions, de fusils, etc. Ce secours, quelque faible qu'il fût, donna néanmoins au roi les moyens de prendre un ascendant toujours croissant sur les Tay-Son. A la fin de 1789, l'évêque d'Adran remit à son père le royal pupille dont il lui avait confié la garde et l'éducation. Les officiers français amenés par ce prélat furent d'une grande utilité au roi ; ils lui organisèrent promptement à l'européenne un corps de six mille Cochinchinois, auxquels ils enseignèrent la manœuvre, l'attaque et la défense des places ; ils établirent en même temps des fonderies, et lui construisirent des vaisseaux. En 1792, ce prince brûla toute la marine du rebelle Nhac dans le port de Qui-Nhon, sa capitale ; mais, contre l'avis de l'évêque d'Adran et des officiers européens, ayant laissé traîner en longueur le siège de cette ville, au lieu de profiter de la consternation des assiégés pour livrer l'assaut, un secours qu'ils reçurent le força de se retirer dans les provinces de la Basse-Cochinchine. Il ne tarda pas à en sortir pour attaquer de nouveau ses ennemis ; il se trouvait, en 1793, en possession de toute la partie méridionale du royaume, et à la tête d'une armée de cent quarante mille hom-

mes. Au mois d'avril de l'année suivante, l'évêque d'Adran et un officier français, nommé Ollivier, auquel le roi de Cochinchine devait la création de son artillerie, repoussèrent une violente attaque des Tay-Son, qui étaient venus assiéger Nha-Trang avec une flotte considérable. Ces rebelles possédaient encore treize provinces du royaume en 1795 ; mais, à partir de cette époque, la fortune favorisa presque toujours le roi : il s'empara, au mois d'avril 1799, de la ville de Qui-Nhon, boulevard des Tay-Son, et le seul endroit fortifié de la partie moyenne de la Cochinchine, et conquit, en outre, le Tonkin, dont il fut unanimement reconnu roi. Il avait perdu, au mois d'octobre 1799, son sage conseiller, l'évêque d'Adran, habile politique, guerrier, administrateur, qui l'avait dirigé dans les moyens qui le conduisirent à sa restauration, et lui avait découvert le parti qu'il pouvait tirer des connaissances des arts et des talents militaires des Européens. En 1801, son fils aîné mourut de la petite-vérole, et, en 1802, Nguyễn-Anh, alors maître de toute la Cochinchine, du Tonkin, du Laos et d'une partie du Cambodge, prit le titre d'empereur, changea le nom d'An-Nam, que portait depuis long-temps son royaume, en celui de Viet-Nam, donna à son règne le nom de *Gia-Laong*, et mourut le 25 janvier 1820, après avoir désigné pour son successeur Minh-Mênh qu'il avait eu d'une de ses concubines, quoique son fils aîné, l'élève de l'évêque d'Adran, eût laissé des enfants, illégitimes, il est vrai, mais nous avons vu que le nouveau roi n'était pas plus qu'eux fils d'une femme légitime. Nguyễn-Anh, qui n'avait, à l'époque de sa mort, qu'environ soixante-quatre ans, était d'une taille un peu au-

dessus de la médiocre ; sa constitution était forte, ses traits réguliers et agréables, et les fatigues de la guerre avaient rendu son teint plus brun que celui de la plupart des Tonkinois et des Cochinchinois. Fidèle observateur de la piété filiale, il a, jusque sur le trône, rendu à sa mère les hommages du fils le plus tendre et le plus respectueux, et n'a pas été moins affectueux pour sa femme, sans leur laisser toutefois prendre, ni à l'une ni à l'autre, aucune influence sur les affaires publiques (2). Dans sa jeunesse, il était enclin à s'enivrer, mais il se corrigea de ce vice, s'abstint même de toute liqueur spiritueuse, et vécut avec une extrême sobriété. Pendant tout le temps qu'il eut à lutter contre la fortune, il se levait à six heures du matin, lisait et apostillait à sept les lettres et les mémoires qu'on lui apportait, visitait ensuite l'arsenal, la fonderie et les autres constructions, et en inspectait les travaux. A onze heures et demie, il déjeûnait avec du riz bouilli et du poisson sec qu'on lui apportait, retournait au palais à deux heures, se faisait rendre un compte succinct de sa dépense domestique, se couchait ensuite, et, après avoir dormi jusqu'à cinq heures, se levait et donnait audience aux mandarins et à tous ses sujets ; répondait sur-le-champ aux demandes qui n'exigeaient pas d'instructions, et donnait des ordres sur tous les genres d'affaires. On lui remettait les expéditions faites en conséquence de ses apostilles du matin, et il les approuvait ou les changeait. Il rentrait à onze heures dans son intérieur, inscrivait dans un journal ce qu'il avait fait ou observé dans la

journée, et ce qu'il se proposait de faire ; recevait ensuite ses fils, qui attendaient ses ordres à la porte, leur demandait compte de l'emploi de leur temps, et leur donnait ses ordres pour le lendemain ; enfin, après avoir pris un léger repas, il se couchait, ne consacrant ainsi que six heures au sommeil. Il supprima les eunuques, et, à l'exemple des empereurs de la Chine, dont il prétendait descendre, il mangeait toujours seul, n'admettant personne à sa table, pas même l'impératrice, et faisait observer la plus stricte étiquette. A la tête de son armée, ce n'était plus le même homme : familier avec les soldats, il se faisait rendre compte de toutes les belles actions, leur en parlait, les louait et les récompensait. L'ascendant qu'avait pris sur ce prince l'évêque d'Adran, lui fut extrêmement avantageux. En éclairant son esprit et en l'initiant dans les sciences et les arts de l'Europe, dont il fit naître chez lui le goût, en lui découvrant le parti qu'il pouvait en tirer, cet illustre prélat le maintint en même temps, par ses sages conseils, dans la pratique de la vertu et dans l'observation de ses devoirs. Aussi sa mort fut-elle une grande perte, non-seulement pour Nguyễn-Anh, mais pour l'empire cochinchinois ; car il paraît que ce souverain ne montra plus, dans ses dernières années, surtout après la conquête du Tonkin, le même amour de la gloire, ni la même surveillance sur toutes les parties du gouvernement ; mais, ce qui fait le plus de tort à sa réputation, c'est que ce prince, qui avait donné tant de preuves de clémence, et qui avait pardonné des trahisons et des entreprises contre sa personne, manifesta, en quelques circonstances, une sévérité cruelle, ou plutôt une extrême inhumanité con-

(2) Ces princesses, très-zélées pour l'idolâtrie, ayant voulu réclamer contre la tolérance accordée à la religion chrétienne, le roi n'eut aucun égard à leurs représentations, bien qu'il partageât lui-même leurs opinions religieuses.

tre des femmes et même contre des enfants de ses ennemis, auxquels il n'avait à reprocher que leur naissance. Quels que soient, au surplus, les torts et les fautes de Nguyễn-Anh, si l'on considère l'ensemble de sa vie et le résultat de son règne, il mérite une place distinguée parmi les princes qui ont droit à l'admiration de la postérité et à la reconnaissance de leur patrie. Aussi supérieur à ses sujets par son génie que par son rang, il a rempli le devoir essentiel d'un souverain, celui d'être le guide et le modèle des hommes qu'il était appelé à gouverner; il a élevé leur caractère et étendu leurs vues. Hardi dans ses conceptions, méthodique dans ses combinaisons, il connut les éléments de tous les arts qu'il dut mettre en œuvre. Il fut le meilleur ingénieur, le meilleur constructeur de navires de ses États; et, quoique la vie agitée qu'il mena presque constamment dût nécessairement rétrécir le cercle de ses connaissances, il sut du moins combien les sciences sont utiles, même dans l'art du gouvernement, par la rectitude qu'elles donnent au jugement. Comme il n'était pas en état de lire les livres chinois, il se les faisait lire, et, voulant communiquer à ses sujets une instruction qu'il n'avait pas lui-même, il établit des écoles publiques, où les pères furent obligés d'envoyer leurs enfants dès l'âge de quatre ans. Sous son règne, la sûreté des personnes et des propriétés fut assurée; le produit des impôts cessa d'être, comme auparavant, la proie des courtisans; une armée considérable fut organisée; la marine acquit une grande vigueur; plusieurs cultures, et plus particulièrement celle des aréquiers, des poivriers, des cannes à sucre, furent encouragées; les manufactures furent perfectionnées,

et, par la réunion de toute la Cochinchine, du Cambodge, du Tonkin, de Tsiampa, etc., sous un même empire, des peuples armés depuis des siècles les uns contre les autres, et pendant tant d'années en proie à toutes les horreurs des guerres civiles, connurent l'union et la paix sous le sceptre d'un même souverain. D—z—s.

NICAISE (SAINT), Gaulois d'origine, né à Reims, y demeurait avec sa sœur Eutrope, quand les suffrages du clergé et du peuple réunis l'élevèrent sur le siège de l'église métropolitaine de cette ville, en 394, suivant quelques auteurs, en l'an 409 selon d'autres. A cette époque, les Rémois avaient encore dans leur citadelle un temple érigé en l'honneur de Vénus ou de Cybèle : saint Nicaise le consacra sous l'invocation de la mère de Dieu, et prit pour patronne la reine des anges consolatrice des affligés. La France doit à ce saint pontife la première église dédiée à la Ste-Vierge, et, aussitôt après sa consécration, saint Nicaise y transporta son siège. C'est sur les débris de cette cathédrale, deux fois relevée avec plus de splendeur, que l'on commença, en 1212, ce somptueux édifice regardé par tous les archéologues comme le premier, le plus beau, le plus achevé des monuments d'architecture ogivale qui soit en Europe. Saint Nicaise, que la Providence avait placé exprès à Reims pour soutenir et encourager les peuples à supporter les divers fléaux qui allaient fondre sur le pays, employait ses richesses à nourrir les pauvres et à la décoration du temple du Seigneur. Il était sans cesse occupé à instruire et à préserver son troupeau des erreurs des ariens qui désolaient alors l'Eglise. La province rémoise était aussi affligée d'une longue et cruelle peste; un ébranlement

général annonçait la chute prochaine de l'empire romain, et se faisait sentir jusque dans les Gaules. Saint Nicaise s'occupait à consoler son peuple, à l'exhorter à la patience, à le retirer de l'esprit d'ivresse où la contagion des mœurs l'avait plongé, et à le préparer à tous les maux que la marche des Vandales amenait à leur suite. Ce qu'on publiait de ces hommes inhumains, qui se traçaient un chemin par toutes les horreurs de la dévastation, avait jeté le désespoir et le découragement dans tous les esprits. On voyait des familles entières fuir dans les retraites les plus cachées pour échapper à la mort, à l'ignominie et à l'esclavage. Ce vrai pasteur, dans une telle extrémité, n'abandonna pas son troupeau par une lâcheté timide : il engagea ceux qui étaient restés dans la cité à faire les préparatifs de la défense, à garder leurs remparts, et, pendant que la ville s'opposait à l'entrée des barbares, saint Nicaise adressait à Dieu les plus ferventes prières. Cependant l'ennemi, plus fort, renverse tout et pénètre dans la ville. Saint Nicaise se précipite au-devant de lui pour en obtenir la paix, mais il en reçoit le martyre avec Florent, Joconde et Eutrope, sa sœur, vers l'an 406.

L—C—J.

NICANOR, grammairien d'Alexandrie, vivait sous Adrien, vers l'an 132 ap. J.-C. Selon Schoell (*Hist. de la Litt. grecque*, t. II, p. 22), il faut le distinguer d'un autre Nicanor, l'un des derniers disciples d'Aristarque, et qui vivait sous l'empereur Claude, environ 51 ans ap. J.-C. Un passage d'Étienne de Byzance, au mot *Hiéropolis*, a fait penser à Fabricius (*Biblioth. græc.* I. II, c. 5, tome 1^{er}, édition de Harles) que le grammairien dont il s'agit pourrait bien être le Nicanor dont Étienne place le ber-

ceau dans cette ville de Phrygie, où Épicète avait vu le jour 86 ans environ ap. J.-C. Du moins l'opinion de Fabricius ne pourrait se fonder uniquement sur le surnom de *Nouvel Homère*, qu'Étienne nous dit avoir été donné à Nicanor ; car cet honneur, il le partage avec bien d'autres grammairiens ou critiques dont les travaux sur Homère avaient excité l'enthousiasme des Grecs. Qu'il nous suffise de citer le grammairien *Séleucus d'Alexandrie*, surnommé l'*Homérique*, qui florissait environ 91 ans ap. J.-C., et qui professait à Rome vers la fin du règne de Domitien. Probablement le doute serait levé sur la patrie de Nicanor, si nous avions le texte complet d'Étienne de Byzance, au lieu du simple abrégé qu'au VI^e siècle, nous a fait de ce géographe un certain Hermolaüs, grammairien de Constantinople. Que Nicanor soit né à Cyrène, comme le veut Schoell (t. 5, p. 33), ou en Phrygie à Hiéropolis, comme le veut Fabricius, il n'en est pas moins vrai que cet écrivain a contribué à la gloire de cette école célèbre de philologues et de critiques, dont la plupart professaient à Alexandrie (1). Une certaine commu-

(1) Étienne de Byzance n'est pas le seul écrivain qui fasse mention de Nicanor. Si Photius ne lui a réservé aucune place dans son *Myriobiblon* (bibliothèque), Suidas, dans son *Lexique*, et, plus tard, Eustathe, dans son vaste recueil de *Parecbolæ*, ou extraits de commentaires sur Homère (voy. Biographie Univ., XIII, 536, l'art. EUSTATHE, par M. Boissonade), ont pris soin de sauver son nom de l'oubli. Suidas, qui le dit fils d'Hermias, ne nous donne, il est vrai, à l'article d'Hermias, aucun renseignement qui puisse faire supposer que le père de Nicanor ait joui de quelque célébrité : mais il ne nous laisse pas, sur l'époque où a vécu Nicanor, dans l'incertitude pénible que présente sans cesse l'étude biographique des grammairiens grecs. Il nous apprend que Nicanor, qui vivait sous Adrien, était contemporain d'Hermippe de Bérÿte, orateur et écrivain distingué, dis-

nauté de travaux et de célébrité unissait sans doute Nicanor à plusieurs de ses contemporains; peut-être même l'empereur Adrien, qui aimait et cultivait les lettres, l'avait-il vu dans ses voyages. Quoi qu'il en soit, rien ne prouve que Nicanor ait imité quelques écrivains de son temps, qui, par des monuments de flatterie, répondaient à la bienveillance trop souvent intéressée de l'empereur. Il paraît n'avoir consacré ses veilles qu'à la philologie et à une partie de la philologie, peut-être trop dédaignée de nos jours, la ponctuation, mais qui était de la plus haute importance, avant l'invention de l'imprimerie. Aussi dans le surnom de *Stigmatias* (2), qui lui fut donné quelquefois, ne devons-nous voir qu'un de ces jeux de mots toujours si familiers à l'esprit léger des Grecs; et, comme les anciens *marquaient* au front, avec un fer rouge, les esclaves indociles, Suidas prend soin de nous prévenir que ce n'était point assurément en ce sens que l'on avait quelquefois appelé Nicanor *Stigmatias* (3). Fabricius (1. V,

ciple de Philon de Byblos. On peut supposer, sans invraisemblance, que Suidas a voulu nous indiquer, par le rapprochement de ces deux derniers noms, des relations qui auraient existé entre Nicanor et deux hommes célèbres de son temps. Hermippe était sorti, par ses talents, de l'esclavage ou d'une condition voisine de l'esclavage. Quant à Philon de Byblos, c'est sans doute le même que cet Herennius Philon de Byblos qui avait traduit les livres si précieux du Phénicien Sanchoniathon. On lui attribue encore un traité de géographie historique, une vie d'Adrien, et même un ouvrage de grammaire sur la synonymie grecque, dont un extrait, sous le nom d'Eranus Philon, a été publié par Valckenaer dans son édition d'Ammonius, Leyde, 1739, in-4° (*voy. PHILON de Byblos*, XXXIV, 200).

(2) Στίγμα, veut dire *point*, et Στίγμα, *marque*, *flétrissure*.

(3) Le surnom de *commatique* (Κόμμα, *coupure*, *signe de ponctuation*, qui, selon quelques auteurs, répond à notre virgule),

c. 7, tome 7), et Villosion (*Anecdota græca*, tome 2, p. 138), donnent, d'après Suidas, la liste des principaux écrits de Nicanor : I. *La ponctuation des ouvrages d'Homère*, dans ses rapports avec la pensée du poète. II. *Théorie de la ponctuation*, en six livres. III. *Abrégé de la théorie de la ponctuation*, en un livre. IV. *De la ponctuation des ouvrages de Callimaque*. V. Quelques opuscules qui paraissent de pur badinage, et parmi lesquels il s'en trouve même qui semblent rappeler les objets habituels de ses études, la grammaire et la ponctuation. C'est aux recherches si importantes et si célèbres de Villosion, dans la Bibliothèque de Saint-Marc, à Venise, que nous devons la découverte de plusieurs fragments de Nicanor. Ici la destinée de Nicanor se lie à celle d'un grammairien antérieur, Denys de Thrace, qui fut bien probablement, et malgré l'hésitation de Clavier (4), que Villosion

ne pouvait donner lieu à équivoque. C'était le surnom d'un certain Pindare le grammairien, omis par Fabricius et cité par Villosion.

(4) *Voy.*, dans cette Biographie Universelle (XI, 109), la notice de Clavier sur le *Denys de Thrace*, qui fut disciple d'Aristarque, et qui enseignait à Rome du temps de Pompée. La réserve avec laquelle Clavier s'exprimait en 1814, explique en partie l'assertion tranchante de Gœtting, éditeur de Théodose d'Alexandrie, grammairien byzantin (Leipzig, 1822, in-8°). Cet éditeur nie que la grammaire de Denys de Thrace, adoptée plus tard par les Byzantins, soit authentique; et il prétend que c'est seulement la compilation rédigée par les *grammairiens œcuméniques* de Constantinople, dont l'école a été fondée par Constantin. Néanmoins Clavier déclare positivement que cet ouvrage lui paraît très-ancien, parce que d'autres grammairiens grecs l'ont commenté, commentaires très-étendus qui se trouvent manuscrits dans plusieurs bibliothèques. Voici les noms de ces scholastes : Porphyre le philosophe; Diomède le scholastique; Mélampe, Etienne, George Chæroboscus, Héliodore, Théodose d'Alexandrie : c'est surtout à Mélampe que l'on attribue la citation des fragments de Nicanor.

son ne partage pas, d'abord disciple d'Aristarque, puis maître de Tyrannion et contemporain de Pompée, vers 140 avant J.-C. La *Théorie grammaticale* de Denys de Thrace, souvent citée par Eustathe et d'autres anciens critiques, avait été déjà publiée par Fabricius : l'on en connaissait plusieurs scholies; mais les nouveaux manuscrits compulsés par Villoison, lui ont amené de nouvelles richesses, et notamment, dans les scholies inédites, la substance des traités de Nicanor tant sur la ponctuation en général que sur la ponctuation d'Homère en particulier. Outre cette analyse de Nicanor, que nous ont donnée les scholies de Mélampe, ou de tout autre, sur Denys de Thrace, Villoison a trouvé, dans le manuscrit précieux qui contenait l'Iliade, publiée plus tard par ses soins, d'autres portions de l'ouvrage de Nicanor sur la ponctuation d'Homère; elles étaient mêlées à des extraits d'Aristonique, de Didyme et d'Hérodien. Nous avons lu avec intérêt les premiers fragments au nombre de trois. Leur étendue et leur importance expliquent assez le zèle du critique français pour le *Stigmatias* d'Alexandrie; assurément les exemples de l'Iliade cités par Nicanor à l'appui de ses règles, sont infiniment précieux et peuvent servir beaucoup à l'interprétation d'Homère. D'un autre côté, la ponctuation et l'accentuation grecques sont toutes deux fort anciennes; malgré l'avis de quelques auteurs, qui en attribuent l'invention au maître d'Aristarque, Aristophane de Byzance, de 240 à 198 avant J.-C. (5); et elles

ressemblent très-peu à l'accentuation et à la ponctuation françaises. D'ailleurs, il paraît constant que, généralement les copistes, ou préoccupés uniquement du corps matériel et surtout de la vitesse de l'écriture, ou souvent fort peu instruits, ne distinguaient en aucune manière ni le sens, ni les propositions, ni même les mots, laissant au grammairien le soin de réviser et surtout de ponctuer le manuscrit. Les auteurs se plaignaient souvent des fâcheuses conséquences d'une mauvaise ponctuation. Deux passages d'Aristote, l'un dans sa rhétorique (III, 5), et l'autre dans sa poétique (C. 25), prouvent qu'il connaissait l'usage des points; or, Aristote mourut l'an 322 avant J.-C. Ainsi la ponctuation est réellement plus ancienne qu'Aristophane de Byzance, qui en aura seulement propagé la pratique. Porphyre et les autres scholiastes de Denys de Thrace, nous apprennent que cet ancien grammairien si estimé traitait aussi de la ponctuation, et qu'il reconnaissait trois sortes de points : le premier répondait à notre point (6) et se mettait presque au-dessus de la dernière lettre de la phrase; on l'appelait le *point final* (en latin, *distinctio*); le deuxième, appelé *sous-point* (en latin, *subdistinctio*), se plaçait presque au-dessous de la dernière lettre du mot; il répondait à notre virgule; et le troisième, le *point-moyen* (en latin, *media*), se plaçait au milieu de l'espace qui suivait la dernière lettre du mot, et répondait à notre point et virgule, ou deux points. Les

du fameux canon des auteurs classiques connu sous le nom de *canon des grammairiens d'Alexandrie*.

(6) Dans l'orthographe grecque actuelle, le point en haut a changé de rôle, et représente seulement le point et virgule, ou les deux points modernes.

(5) (*Voy. Biographie Universelle*, t. II, p. 455, la notice de Clavier, sur ARISTOPHANE de Byzance, qui avait étudié lui-même sous le poète Callimaque de Cyrène, et sous Zénodote d'Ephèse, premier bibliothécaire d'Alexandrie, et rédacteur

Grecs, dans la prononciation, marquèrent long-temps les accents toniques avant de les écrire. Il en fut de même des points ; et les scholies publiées par Villosion, nous apprennent que la distinction des divers éléments de la période par la prononciation subsistait sous le nom de *diastole*, c'est-à-dire *punctuation parlée*, indépendamment de la *punctuation écrite*. Celle-ci, antérieure sans doute à Aristote, enseignée par Aristophane de Byzance, et plus tard fixée par Denys de Thrace, fut enfin perfectionnée par Nicanor. Telle est l'histoire de la *Punctuation grecque écrite*, depuis son origine, avant le siècle d'Alexandre, jusqu'à l'époque d'Adrien. On voit que, si l'on veut apprécier exactement le système de Nicanor, l'examen préalable de cette question de paléographie grecque n'est pas inutile. Pour l'usage commun des manuscrits, l'emploi des trois points pouvait suffire. Il est donc naturel de supposer qu'en sortant des limites posées par ses devanciers, Nicanor a voulu créer une science nouvelle, encore bien imparfaite parmi nous, celle du débit oratoire, de la déclamation poétique et théâtrale. Ne trouvant pas assez large le cercle des connaissances que les Alexandrins renfermaient dans la *Grammaire*, il a voulu l'étendre encore par une tentative dont peuvent donner une idée quelques essais faits de nos jours pour obtenir au théâtre, à la tribune, au barreau, à la chaire, dans les Académies, un ton de voix noté d'avance, plus accentué, presque musical, et vraiment intelligent. Dans ce but, probable, Nicanor imagina de subdiviser les points : au lieu de trois, il en reconnaît huit, auxquels il assigna une place différente à la fin de chaque phrase ou membre de

phrase : et c'est là, il faut l'avouer, que l'on peut reprocher à Nicanor quelque subtilité dans la théorie, quelque confusion dans la pratique. Ce dernier reproche lui est fait par le scholiaste même qui s'est chargé d'exposer sa doctrine. Voici, au reste, la nomenclature de Nicanor, qui inventa, en outre, un signe distinctif pour plusieurs de ces points : 1° le point *final* ; 2° le *sous-final* ; 3° le *premier en haut* ; 4° le *second en haut* ; 5° le *troisième en haut* ; 6° le *sous-point expressif* ; 7° le *sous-point inexpressif* ; 8° l'*hypodiastole*. Remarquons d'abord que, selon le scholiaste même de Denys de Thrace, le point *sous-final* de Nicanor est absolument le même que le *sous-point* de Denys, et qu'il a le sens de notre virgule, sans en avoir la forme ; remarquons ensuite que l'*hypodiastole* existait déjà au temps de Denys de Thrace ; elle approchait beaucoup de notre virgule par la forme, puisqu'elle avait celle de l'accent aigu, et se plaçait au bas de la dernière lettre. Avant Nicanor, elle servait seulement, comme dans nos anciennes éditions grecques, à la simple séparation matérielle de deux mots (ζ , $\tau\epsilon$), et elle produisait un effet tout contraire à l'effet produit par l'*hyphen*, signe d'assemblage qui se plaçait sous les mots de cette manière ($\epsilon\lambda\lambda\acute{o}\sigma\epsilon\sigma$). Nicanor voulut donner à l'*hypodiastole* une fonction nouvelle, laquelle identifie presque ce signe avec notre virgule, fonction qui consistait à séparer, en certains cas, les membres d'une période. De plus, changeant l'usage jusque-là généralement adopté, Nicanor plaça le point *final* au milieu de l'espace venant après la dernière lettre, au lieu de laisser à ce point, le plus important de tous, la place qu'il occupait presque au-dessus de

cette même lettre. Ce changement entraîna Nicanor dans quelque confusion. Ainsi un grammairien, que le scholiaste nomme *Apollonius*, et qui est sans doute *Apollonius Dyscole* (voy. ce nom, art. de Clavier, II, 324), dont nous avons un traité de syntaxe, et qui vivait vers le même temps que Nicanor, de 138 à 161 après Jésus-Christ, lui reproche avec raison de placer, sans aucune distinction, le point *sous-final* comme le *final*, au milieu de l'espace qui suit la dernière lettre, au lieu de placer, ainsi qu'il était naturel, le *sous-final* un peu au-dessous du *final*. De ces observations il résulte que Nicanor avait fait des changements plus ou moins heureux dans la ponctuation usitée de son temps; mais enfin qu'il avait fait une véritable réforme, selon le terme même du scholiaste (*διορθωσει*), réforme qui a laissé des traces jusqu'à nous : car il est facile de voir que l'origine du *point en haut* dans notre orthographe grecque actuelle, avec le sens suspensif que nous y attachons, remonte jusqu'à Nicanor. De là aussi résulte, selon nous, cette conséquence paléographique de la plus haute importance, qu'aucun manuscrit grec antérieur à Nicanor; c'est-à-dire à l'époque de l'empereur Adrien, ne présentait les sens suspensifs de la période marqués par un *point en haut*; et que si, par exemple, le hasard pouvait faire découvrir dans quelques fouilles, semblables à celles d'Herculanum, un manuscrit conforme à cette orthographe plus récente, il serait impossible de faire remonter la date de ce manuscrit à une époque antérieure à la fin du II^e siècle après Jésus-Christ. Apollonius n'est pas le seul grammairien qui ait modifié le système de Nicanor. Stéphanus, ou Étienne, l'un de ces scho-

liastes de Denys de Thrace, si peu connus, et si utiles pour l'exégèse d'Homère (voy. Valckenaer, dans son *Commentaire d'Ammonius*, c. 13 et 18 et p. 240), après avoir parlé du système de Denys, en expose un autre qui tient le milieu entre celui de Denys, peut-être trop simple, et celui de Nicanor, peut-être trop compliqué. « D'autres auteurs », dit Stéphanus, « reconnaissent quatre et même cinq « sortes de points : 1^o le point *final* ; « 2^o le point *non-final* ; 3^o le *sous-point* « *expressif* ; 4^o le point *inexpressif* ; 5^o « la *virgule horizontale* ou *l'incise*. » Une dernière question, qui ne manque pas d'intérêt, nous reste à examiner : le système de Nicanor, s'il n'a pas toujours prévalu dans la langue grecque, a-t-il passé du moins dans la langue latine ? A Rome, durant même l'âge d'or de la littérature latine (voy. Mabillon, *Diplomatique*, liv. 1^{er}, c. 11, paragr. 15), on mettait dans les manuscrits, comme sur les inscriptions, un point après chaque mot : ce qui aidait assez peu le lecteur. Mais après cette époque jusqu'au règne de Charlemagne, cet usage même se perdit, et l'on n'employa presque aucun signe pour distinguer les mots. Saumaise, dans sa lettre 183 (*ad Saravium*), n'est pas aussi absolu que Mabillon. Il pense, d'après le témoignage d'Asconius Pédiannus, ancien commentateur de Cicéron, que, dans le temps où vivait le prince des orateurs latins (voy. Asconius, II, 367), on distinguait non-seulement les phrases par le *point-final* (*distinctio*), mais même les membres de phrases par le *sous-point* (*subdistinctio*). Il avoue néanmoins que généralement ce dernier était d'un usage fort rare. Le commentateur de Térence, *Ælius Donat*, qui naquit vers l'an 333 de Jésus-Christ, et qui fut le

maître de saint Jérôme, à la fin de son traité *De Litteris et syllabis*, consacre quelques lignes à l'explication des trois sortes de points dont il est question dans Denys de Thrace : il dit que les Grecs les appellent *θέσεις*, et traduisant ce mot, il les nomme *posituræ* ou *distinctiones*. L'élève de Donat, saint Jérôme, qui écrivait vers la fin du IV^e siècle et au commencement du V^e, se plaint dans sa lettre 135 (*ad Juniam et Fretellam*) de la négligence des copistes, qui, supprimant les virgules et les astérisques, ne laissent ainsi qu'une ponctuation excessivement confuse dans les ouvrages d'Origène. Mais il dit de lui-même, dans plusieurs de ses préfaces, qu'il a, dans sa traduction latine de la Bible, distingué les mots, les membres de phrases et les versets. Un contemporain de saint Jérôme, et, comme lui, admirateur d'Ælius Donat, *Diomède le grammairien*, qu'il faut distinguer de *Diomède le scholastique*, grammairien grec désigné plus haut comme l'un des commentateurs de Denys de Thrace, et qu'il faut lire dans le recueil d'Élie Putschius (*Grammatici Veteres*, Hanau, 1605, 2 vol. in-4^o), développe dans sa grammaire, au liv. 2 de *Dictione*, les principes posés par Denys de Thrace et par Donat : mais on ne voit pas qu'il ait eu connaissance du système plus compliqué de Nicanor (voy. DIOMÈDE et DONAT, tome XI, 393 et 541). Beaucoup plus tard, au VII^e siècle de l'ère chrétienne, Isidore de Séville parle longuement, dans ses *Origines* ou *Étymologies* (liv. 1^{er}), de la ponctuation connue de son temps. Il entre même à cet égard dans les détails les plus précis, qu'il avait dû puiser non-seulement chez les Latins, mais encore chez les Grecs ; et, sans doute, les travaux de Nicanor n'ont

pas dû lui être inconnus. Isidore adopte, comme ses prédécesseurs, les règles de Denys de Thrace : seulement il explique le mot *distinctio* par celui de *περίοδος* ; *subdistinctio*, par *κόμμα* ; et *media*, par *κῶλον*, termes qu'il applique en outre à la prosodie, le *comma* indiquant la césure du 2^e pied d'un vers ; le *colon*, l'absence de cette même césure, et le *période*, la totalité du vers. Quant aux points ou *signes critiques* (*σημεῖα*), ainsi appelés parce qu'ils ont été marqués par les plus anciens critiques sur les meilleurs manuscrits de la Bible, d'Homère, d'Hésiode, d'Aristophane, de Platon, d'Hippocrate, etc. (voy. Villosion, *Anecd.*, t. 2, p. 130), Isidore les appelle *notæ sententiarum*. Il en compte jusqu'à 26, dont ses éditeurs nous ont même donné la figure. Ici encore l'archevêque de Séville, ou les auteurs qu'il a copiés, ont tout emprunté aux Grecs, et probablement à Denys de Thrace, puis à Nicanor, comme à d'autres grammairiens d'Alexandrie ou même de Bysance. Cette seconde sorte de signes appartenait à la critique, c'est-à-dire à la quatrième partie de la grammaire ; car selon l'un des scholiastes de Denys de Thrace (voy. Villosion, *ib.*, p. 137), autrefois (c'est-à-dire à l'époque sans doute de Pompée, contemporain de Denys), la grammaire comprenait quatre espèces d'exercices principaux et différents : 1^o la correction des manuscrits ; 2^o la lecture ; 3^o l'exégèse ; 4^o la critique. Ainsi, ajoute le même scholiaste, le *correcteur* n'était pas chargé d'enseigner la *lecture* ; il devait encore moins enseigner l'*exégèse* et la *critique*. La décadence de l'école d'Alexandrie, et par suite la mauvaise rédaction des manuscrits grecs, datent probablement de l'époque même où vivait le scholiaste, et où déjà l'on re

nonçait à l'usage des spécialités grammaticales, qui avait été si profitable aux diverses branches de la littérature grecque. Nous serions entraînés trop loin par l'explication de tous les signes critiques dont parle Isidore, inventés peut-être ou employés par Nicanor, mais que nous ne trouvons point dans les fragments de cet auteur, cités par Villoison. Voici les principaux : l'obèle ou le trait horizontal, l'astérisque, l'antisigma, le dipple, l'antigraphe et le paragraphe, l'ancre, etc. Ces divers signes, dont quelques-uns, comme le paragraphe, nous ont été transmis avec le même sens qu'ils avaient dans l'antiquité, se combinaient entre eux de manière à former de nouveaux signes. Ainsi, suivant Isidore lui-même, l'astérisque, joint à l'obèle, était employé par Aristarque pour désigner les transpositions dans les manuscrits d'Homère. Le dipple simple servait à un certain Léogaras de Syracuse, quand il s'agissait de distinguer les passages d'Homère où par l'Olympe, il fallait entendre le ciel, et non le mont Olympe. Le dipple marqué de deux points, indiquait les vers ou les mots ajoutés, retranchés ou altérés dans le même poète par Zénodote d'Ephèse, fondateur de la première école de grammairie d'Alexandrie, vers 280 avant J.-C., mais dont l'édition d'Homère, citée souvent par Eustathe, n'était point estimée. Ces signes critiques dont saint Jérôme, puis Grævius et d'autres savants, et en dernier lieu Villoison (*Anecd. græca*, tome 2, p. 130), déplorent amèrement la suppression par les éditeurs des diverses époques, Villoison les trouva, en 1780, avec toute la vivacité de la joie naïve que peut inspirer une découverte bibliographique, dans le précieux manuscrit d'Homère (au-

revo illo codice), de la bibliothèque de Saint-Marc, à Venise. On sait que plus tard, en 1788, il publia ce même manuscrit avec les signes critiques dont nous venons de parler, aux applaudissements de toute l'Europe savante (voy. VILLOISON, XLIX, 100, et HOMÈRE, XX, 507). Si une conviction est une excuse, on nous pardonnera ce long article sur un écrivain de l'antiquité dont l'ouvrage a échappé presque miraculeusement à l'oubli, et qui nous a semblé pénétré de cette idée vraie, applicable dans tous les temps, que l'art de bien lire, de bien débiter, est inséparable de l'art de bien ponctuer mentalement et par écrit. Les grammaires grecque et latine de Port-Royal, ordinairement si exactes et si complètes, laissent infiniment à désirer sur la ponctuation des Anciens. Aussi, mettrons-nous ici en parallèle, avec le système grec de Nicanor, le système latin d'un auteur moins heureux, puisque son nom est resté inconnu. Voici, d'après un manuscrit trouvé par Mabilion dans un monastère de Toscane, les signes de la ponctuation latine, également au nombre de huit : 1° le point suspensif, ou la simple virgule ; 2° le colum, ou le point final ; 3° le comma, ou le point surmonté d'une virgule ; 4° le périodique, composé de trois points, à la fin d'un chapitre, etc. ; 5° le double-point, ou deux points placés horizontalement en tête d'une épigramme, d'une lettre ; 6° le semi-point, ou trait horizontal, qui indique la liaison d'une ligne avec la suivante ; 7° le point interrogatif ; 8° le point exclamatif ou admiratif. Une impératrice d'Orient, Eudoxie, qui vivait dans la dernière moitié du XI^e siècle, n'a point dédaigné de donner place à Nicanor dans son *Jardin de violettes* (ἰωνία) (voyez EUDOXIE,

XIII, 474). Mais elle s'est contentée de copier la courte notice que nous trouvons dans Suidas ; et ce fait, pour le dire en passant, pourrait servir à fixer avec quelque précision l'époque où écrivait Suidas, c'est-à-dire, antérieurement à l'année 1071. Un savant de nos jours a fait plus pour la gloire de Nicanor que la docte princesse de Constantinople. M. J. Matter, dans un ouvrage plein d'érudition et d'intérêt, couronné par l'Institut, *Essai historique sur l'école d'Alexandrie*, 1820, t. 1^{er}, pp. 252 et 253, attribue à Nicanor, d'après Étienne de Byzance et Athénée, trois écrits dont Suidas ne parle pas spécialement. Le premier a pour titre : *Description d'Alexandrie* ; le second, *A Adrien* ; le troisième, intitulé : *Des choses qui ont conservé leurs noms sans changement*, paraît avoir été indiqué par Noël, dans son *Dictionnaire historique des noms propres*, 1806, sous ce titre différent : *Changement de noms pratiqué parmi les Grecs et les Romains*. N—F—E.

NICAPÉTI, fils d'un arpenteur, né dans l'île de Ceylan, est devenu célèbre dans l'histoire, pour avoir essayé de faire revivre en sa personne le véritable prince Nicapéti. Ce prince avait régné, en vertu de droits légitimes sur l'île de Ceylan. Il était mort sans enfants, après s'être fait chrétien et avoir déclaré héritier de ses droits le roi de Portugal (Philippe II). Le faux Nicapéti, homme ambitieux, hardi, rusé, se montra d'abord au peuple (1615), sous l'habit d'un jog, c'est-à-dire d'un ermite. Il annonça qu'il revenait du Portugal, dans le dessein de prouver qu'il n'était point mort, comme la malveillance l'avait publié, et de ressaisir les rênes de l'empire. Le peuple, ami du merveilleux, crut véritablement avoir

retrouvé son prince, et en témoigna de la joie. Nicapéti ne se vit pas seulement appuyé par les Ceylanais. Les Hollandais, jaloux de la puissance des Portugais dans les Indes, lui envoyèrent des secours. Il en reçut aussi du roi de Candi, prince qui haïssait secrètement les Portugais. Il vint camper sur les bords du Laoa. C'est là qu'il engagea le combat contre les Portugais. Pendant l'action, quelques Ceylanais, qui servaient dans les troupes portugaises, passèrent sous ses drapeaux. Cet événement le remplit de joie. Alors, s'avancant à la tête de ses soldats, il se mit à crier aux Ceylanais de venir joindre leur prince, leur empereur : « Je suis, leur dit-il, « cet unique rejeton qui vous reste « de cette race du soleil, si respectée et si respectée parmi vous. » A ces mots, il s'élance à la tête des siens, et combat avec un courage digne d'une meilleure cause. Mais son intrépidité ne put empêcher ses troupes d'être battues et dispersées. En s'enfuyant, Nicapéti fut informé qu'un corps de troupes portugaises, qui devait ignorer et ignorait en effet sa défaite, était campé au pied d'une montagne. Il chargea l'un de ses partisans d'aller exhorter à venir le joindre les Ceylanais qui se trouvaient parmi ces troupes. L'envoyé de Nicapéti courut se placer sur une éminence d'où il harangua ainsi ses compatriotes : « O « Ceylanais ! ne rougissez-vous point « de porter les armes pour une nation « aussi perverse et aussi détestable « que la nation portugaise ? Les Portugais ne sont que des brigands publics ; avez-vous oublié qui vous « êtes ? Ignorez-vous que votre maître, que votre roi légitime, que votre Dieu, que l'œil du Soleil, est « à trois lieues de vous pour exterminer ces voleurs infâmes ! Quittez,

« quittez la société d'hommes si cruels, venez joindre votre roi ; il vous tend les bras ; courez lui rendre les hommages et les services que vous lui devez. » A peine avait-il achevé ces mots, qu'il disparut. Les Portugais, étant arrivés aux lieux où leurs frères avaient défait Nicapéti, lurent sur un arbre cette insidieuse inscription : *Ici Nicapéti a exterminé tous les Portugais qui étaient dans l'île de Ceylan et dans la citadelle de Colombo d'où on les a chassés.* Ces mots jetèrent les Portugais dans une consternation qui réjouit secrètement les Ceylanais qui les suivaient. En continuant leur marche, ils tombèrent dans une embuscade où Nicapéti avait placé trois cents hommes ; ils en sortirent vainqueurs. Bientôt ils se réunirent à leurs compatriotes, et surent la vérité ; mais, pendant la nuit, ils avaient été abandonnés de tous les Ceylanais. Cependant le faux empereur de Ceylan commandait partout en souverain. Déjà, il marchait entouré de vingt-cinq mille soldats. Le peuple le regardait comme un dieu, le suivait en foule, le proclamait le restaurateur de la vraie religion, le défenseur de la liberté publique, le conservateur de l'île de Ceylan. Arrivé sur les bords de la rivière de Nacoléoa, Nicapéti se fit proclamer empereur de toute l'île. Par son impolitique exigence, il se brouilla avec son allié le roi de Candi. Il voulait que ce prince lui cédât une des deux femmes qu'il possédait ; sur le refus du monarque, il lui fit une réponse menaçante. Alors le roi de Candi, irrité de son insolence, l'abandonna, et résolut de se joindre aux Portugais pour châtier son imposture. Voici une autre action de Nicapéti, qui prouve combien les crimes coûtent peu aux âmes ambitieuses. Un

Ceylanais, ayant quitté les rangs des Portugais, vint se réunir à lui et l'informer de la marche de ses ennemis. « Tu n'es qu'un imposteur, lui dit Nicapéti ; j'ai exterminé tous les Portugais. L'île de Ceylan est purgée de ces brigands ; mon bras les a humiliés, les a anéantis. Ton imposture mérite la mort. » Il la lui fit donner sur-le-champ. On ne tarda pas à reconnaître que le malheureux Ceylanais avait dit vrai. Les Portugais parurent ; ils avaient trouvé couvert de fleurs le chemin que devait parcourir l'armée ceylanaise. A leur approche, Nicapéti, suivi de sept mille hommes, se posta sur une colline, et s'y retrancha. Malgré ses efforts et la supériorité du nombre de ses troupes, il fut chassé de cette position, après avoir fait de grandes pertes. Il courut se cacher dans le fond des forêts, où on le chercha vainement. Deux ans après, il reparut avec des forces plus imposantes encore que la première fois. La guerre recommença entre l'imposteur et les Portugais ; elle se fit, de part et d'autre, avec la dernière cruauté. Les campagnes étaient ravagées, les villages et les villes mis à feu et à sang ; hommes, femmes, enfants, vieillards, rien n'était épargné. Nicapéti s'était campé à Talampéti, son refuge ordinaire. Les Portugais vinrent l'y chercher, et ne l'y trouvèrent plus. Ils le joignirent enfin dans la campagne de Moraténa ; mais, à leur approche, il s'enfuit précipitamment dans les déserts d'Anorojapure. Ici se termina sa retraite. Il osa y attendre les Portugais, qui défirent complètement son armée, mais ne purent s'emparer de sa personne. Il parvint à se sauver, laissant en leur pouvoir deux de ses femmes et un jeune prince ceylanais, qui s'était attaché à sa fortune. On ignore ce

que devint cet imposteur. Tout ce qu'on sait, c'est qu'il ne reparut plus dans l'île de Ceylan, où son ambition et ses intrigues avaient occasionné d'affreux ravages, et allumé une guerre funeste, dont les effets se firent longtemps sentir. Nicapéti n'était dépourvu ni d'habileté ni de courage. Il ne lui a peut-être manqué, pour devenir à jamais le souverain de l'île de Ceylan, que d'avoir à commander des hommes. On sait quelle est la valeur des Indiens, et que c'est à leur ignorance et à leur lâcheté que les Portugais durent principalement leurs conquêtes, et, après eux, ces fiers insulaires qui possèdent encore aujourd'hui de si vastes États dans les Indes. F—A.

NICHOLS (JEAN), littérateur anglais, né à Islington, village du Middlesex, près de Londres, le 2 février 1745, y reçut une bonne éducation chez un maître doué du talent de développer les heureuses dispositions de ses élèves qui montraient de l'assiduité et de la docilité. Peu s'en fallut que Nichols ne fût lancé dans une carrière toute différente de celle où il se distingua. Un de ses oncles maternels était lieutenant de vaisseau dans la marine royale, bien vu de ses chefs, et en train d'avancer : les parents de Nichols jugèrent que sa constitution robuste et son caractère vif le rendraient propre à être placé sous la protection de cet oncle, quand son âge le permettrait; mais la mort de celui-ci mit fin aux espérances nées de ce projet. Nichols exprime, dans ses Mémoires restés manuscrits, le regret de n'avoir pu consacrer, à la défense de sa patrie, une vie employée à travailler comme un pionnier dans la littérature : mais il y a trop de modestie dans cette réflexion, et la Providence le plaça dans une position beaucoup plus conve-

nable à ses inclinations. A l'âge de treize ans, il entra comme apprenti chez le célèbre Guillaume Bowyer, appelé, avec raison, le dernier des imprimeurs anglais qui ait été instruit. Bowyer ne tarda pas à lui accorder sa confiance, le chargea de diverses commissions importantes, enfin il le prit pour associé. En 1778, un an après la mort de Bowyer, Nichols obtint une part dans le *Gentleman's Magazine*, et, réuni à David Henry, devint l'éditeur de ce célèbre journal littéraire. Ce fut un grand événement pour lui-même et pour le public en général. Depuis cette époque, il ne parut pas un cahier où il n'insérât des morceaux très-remarquables. Afin de rendre plus accessibles les sources abondantes d'instruction répandues dans cet excellent recueil, Nichols publia, en 1786, une table générale des matières des 54 premiers volumes, rédigée par le révérend Samuel Ayscough. L'utilité et l'importance de cette publication furent convenablement appréciées; le prix, qui en était modéré, ne tarda pas à s'élever jusqu'à huit et neuf fois au-dessus de sa valeur primitive. Alors il en parut une nouvelle édition; les demandes pour obtenir des suites complètes du *Magazine* se multiplièrent au point qu'aujourd'hui il n'est pas facile de s'en procurer de bien conditionnées. Gibbon, l'historien (voyez ce nom, XVII, 307), estimait tellement ce recueil, qu'il recommanda souvent à Nichols d'en publier à part les articles les plus curieux et les plus intéressants. Celui-ci, trop occupé d'ailleurs, ne put songer à cette entreprise; elle ne fut exécutée qu'après sa mort, et l'ouvrage est en quatre volumes in-8°. Notre devoir, comme collaborateur à la *Biographie universelle*, nous prescrit

de noter que la partie du *Magazine* la plus soignée par Nichols était la nécrologie. Jaloux de lui donner un caractère incontestable d'exactitude, il n'épargnait ni la peine, ni les recherches, consultait ses nombreux amis, et avait souvent l'avantage d'obtenir des documents originaux de la part des parents; aussi cet ouvrage a-t-il été cité comme autorité sous ce rapport. Ses travaux concernant les antiquités de la Grande-Bretagne lui valurent, en 1781, d'être nommé membre de la Société des antiquaires d'Édimbourg, et en 1785, de celle de Perth. Les distinctions d'un autre genre ne lui manquaient pas non plus; la considération dont il jouissait dans la cité, le fit élire, en 1784, membre du conseil commun, et il en exerça les fonctions, sans interruption, jusqu'en 1811 qu'il renonça totalement aux honneurs civils. Il avait auparavant refusé de succéder comme alderman au fameux Wilkes (voy. ce nom, L, 556), à la mort de ce dernier. Si, par goût, il s'éloignait de la vie politique dans laquelle il faut souvent sacrifier ses opinions à l'esprit de parti, il accepta, en 1804, une charge qui s'accordait mieux avec ses travaux littéraires. Il avait été, pendant quelque temps, membre assistant de la cour de la communauté des libraires; il en fut alors élu maître, et parvint ainsi à ce qu'il appelait le comble de son ambition. La jouissance de cet honneur si modeste, qui lui imposait des devoirs dont il s'acquittait consciencieusement, fut mêlée de divers malheurs: en janvier 1807, il se cassa une jambe par l'effet d'une chute; et, au mois de février suivant, un violent incendie détruisit son imprimerie et ses magasins. Malgré son âge avancé, Nichols supporta ces deux acci-

dents avec une fermeté et une résignation exemplaires. Encouragé par les marques multipliées de l'intérêt que le public prenait à sa double infortune, il continua ses travaux avec une énergie et une activité qui rappelaient sa jeunesse. Grâce à son esprit infatigable, il répara ses pertes, et put remplir ses engagements. Sa santé était très-bonne, il ne souffrait d'aucune infirmité, seulement sa vue s'affaiblissait graduellement. Le 23 nov. 1824, il dit à un de ses amis: « Je ne puis plus lire aucun livre imprimé, mais je déchiffre très-bien un « manuscrit. » Trois jours après, le 26, il mourut subitement au moment où, appuyé sur le bras d'une de ses filles, il gagnait sa chambre à coucher. Nichols a publié un grand nombre d'ouvrages, entre autres: I. *Islington*, poème, 1763, in-4°. II. *Les Bourgeois du Parnasse*, 1763, in-4°; imprimé en 1764, avec d'autres pièces de poésie. Depuis 1761 jusqu'en 1766, ses productions en ce genre firent l'ornement de divers recueils périodiques. En 1765, il inséra plusieurs morceaux dans une collection publiée par le docteur Perfect de Town-Malling, sous ce titre: *la Couronne de Laurier*, 2 vol. in-8°. III. *Origine de l'imprimerie*, en deux Essais: 1° *Substance de la dissertation du docteur Middleton, sur l'origine de l'imprimerie en Angleterre*; 2° *Notice de l'invention de cet art à Harlem et de ses progrès à Mayence*; accompagnée de remarques et d'un supplément, 1774, in-8°. Nichols nous apprend que l'idée primitive de cet ouvrage fut conçue par Bowyer, et que lui-même la mit au jour et acheva ce petit livre. Ce n'était d'abord qu'une brochure sans nom d'auteur, attribuée à Bowyer; mais on découvrit bientôt que Nichols y avait la princi-

pale part ; elle fut réimprimée avec de nombreux changements en 1776, et avec supplément en 1781. IV. *Mémoires succincts sur Guillaume Bowyer*, 1778, in-8°, distribués aux amis de Nichols, comme un tribut de son respect. V. *Histoire de l'Abbaye du Bec, près de Rouen*, 1779, in-8°. VI. *Notice de divers prieurés étrangers et des terres qu'ils possédaient en Angleterre et dans le pays de Galles*, 1779, 2 vol. in-8°. Ducarel et Richard Gough l'aidèrent de leur coopération. VII. *Recueil de testaments de personnes royales et nobles*, 1780, in-4°. Le projet en fut suggéré à Nichols par Ducarel, en conséquence de la publication du testament de Henri VII, faite quelques années auparavant par Astle. Nichols y ajouta, en 1794, le testament de Henri VIII, qui, aujourd'hui, se trouve rarement avec le précédent, lequel ne se rencontre que difficilement. Nichols a reconnu, dans sa préface, ses obligations envers Gough et Ducarel pour les copies et les notes explicatives qu'ils lui avaient généreusement fournies. VIII. *Bibliotheca topographica britannica*, 4 vol. in-4°, 1780 à 1790. Cet ouvrage, entrepris par le conseil et avec l'aide de Gough, est destiné à reproduire les morceaux de topographie britannique, soit manuscrits, soit imprimés, qui couraient le risque d'être perdus ou qui, devenus extrêmement rares, n'étaient plus à la portée de la plupart des amateurs désireux de les recueillir. La réputation de l'auteur était alors si solidement établie, qu'il put compter sur l'assistance de presque tous les antiquaires existants de l'époque. Plus de 300 pièces, gravées avec une netteté et une exactitude extrêmes, ornent ce beau livre, qui est très-bien imprimé. On ne le

rencontre pas fréquemment complet, car il parut par cahiers, dont le nombre est de 52, et il se vend présentement à un prix excessif. On pense généralement que Nichols ne retira pas ses frais. IX. *Recueil choisi de poèmes divers, avec des notes historiques et biographiques*, 1780, 4 petits vol. in-8°. Macbean y ajouta, en 1782, les autres volumes avec une table générale des poèmes. X. *Anecdotes biographiques de Guillaume Hogarth*, in-8°, 1781 ; réimprimé en 1782, en 1785 ; enfin en 1810, 1817, 3 vol. in-4°, avec 160 gravures très-jolies réduites d'après l'original. XI. *Anecdotes biographiques et littéraires de Guil. Bowyer, imprimeur et membre de la Société des Arts, et de plusieurs de ses anciens amis*, 1782, in-4°. L'ouvrage cité plus haut sous le n° IV, n'avait été tiré qu'à vingt exemplaires. La gratitude de Nichols envers un excellent bienfaiteur, le porta à faire de temps en temps des additions à cet opuscule qui, ainsi augmenté, devint le monument le plus glorieux qu'il ait élevé à sa propre mémoire, ainsi qu'à celle de son ami. XII. *Histoire et Antiquités de Hinkley dans le comté de Leicester*, 1782, in-4° ; 1812, in-fol. XIII. *Dictionnaire biographique*, 1784, 12 vol. in-8°. Il revit cette édition avec le révérend Ralph. Heathcote. XIV. *The Tatler* (le Babillard) de Steele, avec des notes, 1783, 6 vol. in-8°. XV. *Histoire et Antiquités de la paroisse de Lambeth*, 1786, in-4°. Elle est située sur la rive droite de la Tamise, vis-à-vis de Westminster ; les archevêques de Cantorbéry y ont leur palais. XVI. *Histoire et Antiquités d'Ashton Flamville et Burbach dans le comté de Leicester*, 1787, in-8°. XVII. *Histoire et Antiquités de Canonbury, avec une notice sur la paroisse d'Islington*, 1788, in-4°.

XVIII. *Recueil relatif à l'histoire et aux antiquités de la ville et du comté de Leicester*, 1790, 2 vol. in-4°. XIX. *Histoire et Antiquités de la ville et du comté de Leicester*, 1795, in-fol., 1^{re} et 2^e partie; 3^e, 1798; 4^e, 1800, 5^e, 1804; 6^e, 1807, réimprimée en 1810; 7^e, 1811; supplément et table générale des matières, 1815. XX. *Mélanges d'antiquités pour faire suite à la Bibliothèque topographique de la Grande-Bretagne* (voy. n° VIII), six cahiers in-4°, 1792 à 1798. XXI. *Anecdotes littéraires du XVIII^e siècle*, 1812 à 1815, 9 vol. in-8°. XXII. *Illustrations littéraires du XVIII^e siècle*, 1817 à 1822, 2v. in-8°. C'est la suite de l'ouvrage précédent. Nichols venait de terminer le cinquième volume qui parut après sa mort. Lié avec les littérateurs les plus célèbres de son temps, il mérita leur estime, et ce fut dans leur conversation et leur correspondance qu'il puisa une quantité prodigieuse de renseignements, qui lui servirent à donner à ses nombreux ouvrages les qualités par lesquelles ils sont recommandables. E—s.

NICHOLLS (HENRI), voyageur anglais, partit de Liverpool le 1^{er} novembre 1804 sur un navire qui arriva, le 14 janvier 1805, à l'entrée de la baie dans laquelle la rivière de la Croix et celle du Vieux-Calabar ont leur embouchure. La société formée à Londres pour hâter les progrès des découvertes en Afrique, avait eu l'idée d'expédier un agent au Calabar, dans l'espérance que, par cette contrée, située à l'extrémité orientale du golfe de Guinée, ils pénétreraient plus facilement que de tout autre côté dans le Soudan, puis à Tombouctou, Nichols, jeune encore, n'avait pas hésité à offrir ses services, qui furent acceptés avec empresse-

ment. Toutes les îles près desquelles il passa en remontant le Vieux-Calabar sont basses et couvertes de mangliers. Le chef ou le principal commerçant de la ville, reçut très-bien le jeune voyageur, quand il apprit que son but était simplement de connaître et de décrire le pays, et non d'empêcher le commerce des esclaves. Il en fut de même partout où il alla. A mesure qu'il avançait dans le pays, par des sentiers seulement assez larges pour le passage des bœufs et fréquemment obstrués par les branchages des arbres, les habitants, qui n'avaient jamais vu de blancs, examinaient curieusement les longs cheveux et la peau de Nichols, dont ils entr'ouvraient la chemise. Ils le régalaient de leur mieux. Au mois de mars, il succomba aux attaques de la fièvre. Les observations qu'il avait commencé à faire sont contenues dans trois lettres écrites sur les lieux mêmes et insérées dans le t. II, p. 358, etc. des Actes de la Société. *Proceedings of the association for promoting the discovery of the interior part of Africa*. Elles fournissent, sans doute, bien peu de renseignements sur les contrées dont elles traitent, mais ces renseignements portent sur un coin de terre très-peu connu et peu fréquenté des voyageurs modernes. On regrette que Bowdich (voy. ce nom, LIX, 171), qui avait vu ces matériaux, n'en ait pas tiré un meilleur parti pour la carte qu'il a dressée. Les détails contenus dans les lettres de Nichols, sur la nature du pays et sur les mœurs des habitants, montrent qu'il était en état d'en donner une relation intéressante. Un chef lui assura que la rivière de la Croix venait d'une contrée plus éloignée que celle jusqu'où on l'avait remontée, parce qu'une immense chute

d'eau, qui s'étend à plusieurs milles de distance, avait empêché d'aller plus avant. A partir de ce point, le terrain s'élève brusquement. Nicholls se proposait de remonter aussi haut que possible avec un canot, avant d'entreprendre son voyage dans l'intérieur. Cette rivière est-elle l'issue du lac Tchad? A l'époque de 1805, des navigateurs anglais commettaient des atrocités révoltantes dans le Calabar. E—s.

NICLAS (JEAN-NICOLAS), philologue allemand, naquit en 1733, à Grafenwart près de Schleitz, dans le Voigtland. Son père était agriculteur, et il aurait probablement suivi la même carrière sans la faiblesse de sa santé. On ne prit aucun soin de sa première éducation. Il parvint à se former lui-même, presque sans secours, acquit de grandes connaissances dans les langues grecque et latine, et devint un homme remarquable par son érudition. Il fréquenta d'abord les écoles de Schleitz et de Géra, et alla ensuite à l'Université de Göttingue, où il contracta avec J.-M. Gesner des liens d'amitié qui durèrent jusqu'à la mort de ce dernier. En 1752, Niclas fut professeur à Ilfeld, puis, en 1763, au gymnase de Lunebourg, dont il devint recteur en 1767. Il y enseigna, avec beaucoup de zèle, les langues grecque et latine. Il passa près de quarante années de sa vie à recueillir des matériaux pour une nouvelle édition du *Thesaurus linguae graecae*, de Henri Estienne. Il lut, pour cela, tous les auteurs grecs, depuis Homère jusqu'à Agathias. Le libraire Fritsch de Leipzig, devait se charger de cette édition; mais, en 1803, il déclara à Niclas qu'il ne pouvait pas l'entreprendre. Il paraît que, malheureusement, les travaux du philologue allemand n'ont pas été mis en assez

bon ordre pour pouvoir être utilisés après lui. Nous lisons cependant, dans la préface de la nouvelle édition du *Thesaurus linguae graecae*, de Henri Estienne, que publie M. F. Didot, que M. Haage, directeur du gymnase de Lunebourg, avait fait espérer aux nouveaux éditeurs qu'il pourrait leur donner communication des manuscrits de Niclas. Nous ignorons si l'on a pu en profiter. Niclas menait une vie très-retirée; il resta célibataire, et ne sortait presque jamais de chez lui. Il ne quittait pas sa riche bibliothèque, composée de 16,000 volumes, qui a été achetée, de son vivant, par le gouvernement hanovrien, pour la ville de Lunebourg. Niclas mourut en 1811, âgé de 78 ans. On a de lui les ouvrages suivants : I. *Heineccii fundamenta styli cultioris, cum J.-M. Gesneri observationibus*, Leipzig, 1761, in-8°. Niclas a ajouté des notes et des additions à cet ouvrage d'Heineccius, qui a eu plusieurs éditions. La dernière édition a paru à Leipzig en 1791, in-8°. II. *Specimen Theocriteum*, Lunebourg, 1762, in-4°. III. *Lettre sur les pensées de Jacobi touchant l'éducation des ecclésiastiques et l'érudition* (en allem.), Lubeck et Leipzig, 1768, in-8°. IV. *Programma quo quatenus scholæ seculo cedere debeant modeste quærit*, Lunebourg, 1770, in-4°. V. *Geoponicorum sive de re rustica libri XX, graece et latine, post Needami curas ad manuscriptorum fidem denuo recensiti et illustrati*, Leipzig, 1781, 4 vol. in-8°. Niclas, ayant vu dans son enfance ses parents travailler à la terre, conçut du goût pour la lecture des anciens agronomes grecs. Voilà pourquoi il donna cette nouvelle édition du recueil de leurs écrits, fait au X^e siècle, par ordre de l'empereur Constantin Porphyrogénète. Il y ajouta des notes

nombreuses et un index. C'est la meilleure édition de cet ouvrage. Niclas a encore écrit une vie de J.-M. Gesner, son ami. Il a aussi publié une édition de l'ouvrage de ce savant, qui a pour titre : *Primæ lineæ isagoges in eruditionem universalem*, Leipzig, 1773, 2 vol. in-8°. On trouve une notice sur la vie de Niclas, dans les *Litterarische Analecten*, de Fr.-Aug. Wolf, tome I^{er}, page 396. G—T—R.

NICOLAI (JEAN-FRÉDÉRIC), orientaliste, né, vers 1640, à Querfurt, dans la Haute-Saxe, acheva ses études à l'Académie d'Iéna. Disciple du célèbre J. Gerhard (*voy.* XVII, 197) et de Frischmuth, il fit, sous ces habiles maîtres, de grands progrès dans les langues, et publia : *Dissertatio de litteris Ebræorm, Græcorum et Latinorum quibusdam mnemonicis*, Iéna, 1670, in-4°. La même année, il mit au jour un ouvrage qu'il avait entrepris sur l'invitation de Gerhard, comme il nous l'apprend dans la préface : *Hodogeticum orientale harmonicum, quod complectitur lexicon linguarum ebraicæ, chaldaicæ, syriacæ, arabicæ, æthiopicæ et persicæ harmonicum-grammaticum earumdem linguarum et Dicta Biblica cum et sine analysi grammaticali exhibita*, Iéna, 1670, in-4°. Ce volume est assez rare. L'auteur était adjoint à la faculté de philosophie d'Iéna; mais il ne figure pas parmi les professeurs de cette académie; et l'on peut en conclure qu'il mourut jeune ou qu'il abandonna la carrière de l'enseignement pour remplir, dans quelque autre paroisse, les fonctions du pastorat. W—s.

NICOLAI (NICOLAS-MARIE), né à Rome le 14 septembre 1756, occupa d'abord un emploi à la Rote. Sous le pontificat de Pie VI, il fut nommé substitut, et, en 1806, commissaire de la chambre chargée de surveiller

les dépenses des travaux exécutés dans les Marais-Pontins. Lors de l'invasion des États-Romains par les Français, la sous-préfecture de Viterbe lui fut offerte; mais il la refusa, et n'accepta aucun emploi, pendant l'administration étrangère. Le pape Pie VII, revenu de sa captivité, récompensa la fidélité de Nicolai au Saint-Siège, en le nommant clerc de la chambre et président de l'anneau. Enfin, Léon XII le fit auditeur-général, et lui donna l'inspection des travaux militaires à Tivoli. Il mourut à Rome le 18 janvier 1833. Président de l'Académie archéologique de cette ville, il avait fait de nombreuses recherches sur les antiquités romaines. Outre un *Éloge du cardinal Lante*, on a de lui, entre autres ouvrages : I. *Des améliorations du territoire Pontin*, Rome, 1800, in-fol. II. *De la basilique de Saint-Paul*, 1815, in-fol. III. *De la basilique du Vatican et de ses privilèges*, 1817, in-fol. Tous les écrits de Nicolai sont en italien. Il avait commencé un ouvrage intitulé : *Des lieux autrefois habités et aujourd'hui déserts dans la campagne de Rome*; mais la mort l'empêcha de le terminer. Z.

NICOLAS de Munster fut un chef de secte allemand, du XVI^e siècle, sur la vie duquel on n'a guère de détails. On sait seulement que, rejetant toutes les communions de son temps, il voulut fonder une religion dont la charité chrétienne devait être, à ce qu'il semble, le seul ou du moins le principal dogme. Aussi appelait-il la communauté de ses adhérents la Famille ou la Maison d'Amour. Il admettait, dit-on, des inspirations divines comme d'autres sectaires. Il exposa sa doctrine dans des ouvrages entièrement oubliés aujourd'hui, tels que l'*Évangile du royaume* et la *Terre de Paix*,

et qui étaient remplis de mysticisme. Théodore Volkard Kornheert, établissant alors en Hollande (1540) une religion qui consistait principalement dans la lecture et dans la méditation de la Bible, avait ouvert des conférences où il soutenait ses opinions contre toutes les églises existantes ; il disputa aussi contre Nicolas de Munster, et, ainsi qu'il arrive souvent en pareil cas, les deux partis gardèrent leurs convictions sans les communiquer à leurs adversaires. La secte de Nicolas de Munster ne paraît pas avoir survécu beaucoup à son fondateur ; cependant on essaya de la faire revivre en Angleterre, au commencement du XVII^e siècle. Cet essai eut encore moins de succès que celui de Nicolas de Munster. Z.

NICOLAS (ARMELE), connue aussisous le nom de la *Bonne-Armelle*, naquit, le 19 décembre 1606, dans la paroisse de Campénéac, près de la ville de Ploërmel, dans le diocèse de Saint-Malo. Son père et sa mère étaient des paysans illettrés, mais animés de sentiments religieux qui leur servirent de règle pour l'éducation de leur fille. Dans la profession domestique qu'elle exerça toute sa vie, elle fit éclater une piété et une charité ardentes, qui lui procurèrent, même de son vivant, la réputation d'une sainte. Elle mourut à Vannes, le 24 octobre 1671. La vie ascétique de cette pieuse fille a été publiée sous ce titre : *Le triomphe de l'amour divin dans la vie d'une grande servante de Dieu, nommée Armelle Nicolas, écrite par une religieuse du monastère de Sainte-Ursule de Vannes (Jeanne de la Nativité)*, Vannes, 1676, in-8° ; *ibid.*, 1707, in-12. Cet ouvrage, écrit avec beaucoup d'onction, et sous la dictée d'Armelle, contient les principaux événements de sa vie. Il en

existe un abrégé, par D. Échallard, bénédictin, prieur-curé de Montchamps, dans *Les sentiments et les pratiques de la bonne Armelle*, Nantes, 1683, in-12. Le P. de La Marche en a fait un autre abrégé dans un recueil qu'il a publié à Nantes, en 1756. Enfin Poiret, écrivain mystique protestant, a arrangé à sa façon la vie d'Armelle, qu'il a publiée dans son style habituel d'illuminé, et qui est intitulée : *L'École du pur amour de Dieu ouverte aux savants et aux ignorants dans la vie merveilleuse d'une pauvre fille idiote, paysanne de naissance et servante de condition, Armelle Nicolas, vulgairement appelée la Bonne Armelle, décédée en Bretagne, par une fille religieuse de sa connaissance, nouvelle édition, augmentée d'un avant-propos*, Cologne (Hollande), 1704, in-12. Poiret reproduit, dans son avant-propos, la singulière opinion qu'il avait déjà exprimée dans son *Traité des bonnes âmes*, que toutes choses sont possibles à ceux qui croient, principe duquel il tire cette conséquence, que, si un fidèle croit que le corps de Jésus-Christ est dans l'Eucharistie, il y est réellement pour lui, comme aussi il n'y est pas pour celui qui refuse de croire à la présence corporelle. P. L—T.

NICOLAS de la Reynie (GABRIEL), premier lieutenant-général de police de la ville de Paris, né à Limoges, en 1625, appartenait à une ancienne famille de magistrature. Après avoir terminé ses études à Bordeaux, et s'être fait recevoir avocat, il y fixa sa résidence et fut nommé président du présidial de Guienne. Mais, en 1650, les agitations de la Fronde ayant pénétré dans le midi de la France, la ville de Bordeaux se souleva ; on pilla la maison du président, connu pour son attachement à la cause royale, et

ce ne fut pas sans périls qu'il parvint à s'échapper et à se réfugier auprès du duc d'Épernon, gouverneur de la province. Ce seigneur le présenta à Louis XIV et à la reine-mère, qui étaient venus en Guienne pour y apaiser les troubles. Le roi, satisfait du dévouement de la Reynie, le retint à sa suite : et, en 1661, lui conféra une charge de maître des requêtes. Depuis long-temps, les habitants de Paris élevaient des plaintes contre l'insalubrité, les attaques nocturnes, les dangers de tous les genres auxquels ils se trouvaient exposés, et que Boileau a retracés d'une manière si piquante dans sa sixième satire. Jusqu'alors la police de la capitale avait été confiée au prévôt des marchands et au lieutenant-civil. Le ministère résolut d'en charger spécialement un magistrat, et le roi créa la place de lieutenant-général de police, dont Nicolas de la Reynie fut pourvu le premier, en 1667. On doit des éloges, sous plus d'un rapport, à son administration. Il publia des réglemens utiles, réorganisa le guet ou garde urbaine, fit poser des lanternes dans les rues, enlever régulièrement les immondices, etc. La politique comptait aussi pour beaucoup dans ses attributions ; il avait reçu, en particulier, l'ordre de sévir contre les rédacteurs et les distributeurs des pamphlets connus sous le nom de *Nouvelles à la main* ; mais la vigilance et les rigueurs de la police ne purent jamais empêcher la circulation de ces écrits clandestins souvent favorisés par de hauts personnages. Nommé conseiller d'Etat, en 1680, La Reynie devint bientôt procureur-général, commissaire-rapporteur et président de la Chambre ardente, établie à l'Arsenal, pour la poursuite des crimes d'empoisonnement, qui s'étaient multipliés d'une

manière effrayante (voy. BRINVILLIERS, V, 612, et VOISIN, XLIX, 414). Il fut ensuite chargé de faire exécuter dans Paris les mesures prises lors de la révocation de l'édit de Nantes (1685). Enfin il quitta, en 1697, les fonctions de lieutenant-général de police, qu'il avait exercées pendant trente ans ; et Voyer-d'Argenson (voy. ce nom, XLIX, 564) le remplaça. La Reynie mourut sous-doyen du conseil d'Etat, le 14 juin 1709, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, et fut inhumé dans le cimetière de la paroisse Saint-Eustache. Depuis une vingtaine d'années, l'administration municipale de Paris a substitué au nom ridicule de la rue *Trousse-Vache* (quartier des Lombards), le nom de *La Reynie*, en mémoire du premier magistrat de police de cette ville. P—RT.

NICOLAS de Tralage (JEAN), né à Limoges, était fils du lieutenant-général de cette ville, et neveu du lieutenant de police de Paris (voy. l'art. précédent). Il entra dans la carrière ecclésiastique, et n'en continua pas moins avec ardeur l'étude de la géographie, sa science de prédilection, sur laquelle il avait fait une foule de recherches et rédigé des observations nombreuses, mais dont la plupart sont restées inédites. L'abbé de Tralage mourut le 12 novembre 1699, après avoir légué ses manuscrits, sa bibliothèque et une rente de 2,000 fr. à l'abbaye de Saint-Victor de Paris. On a de lui : *I. T. Livii Patavini historiarum libri, cum notis selectissimis Sigonii*, etc., accurante Joanne Tillemonio, Paris, 1672, 1675, 1679, 3 vol. in-12. Doujat (voy. ce nom, XI, 618) s'exprime ainsi, dans son appendice du Tite-Live *ad usum Delphini* : *Joannes Granus Tillemonius, vir clarissimus* ; mais, d'après une note contemporaine, qui se trouve dans le

catalogue manuscrit de la Bibliothèque royale, *Jean Tillemon* n'est autre que *Nicolas de Tralage* (voyez Barbier, *Dict. des Anonymes*, t. III, 645, n° 21576). Cela paraît d'autant plus probable que les notes de Tillemon, dans cette édition de Tite-Live, concernent la géographie, dont Nicolas de Tralage s'occupait spécialement, et que cet auteur a encore publié, sous le pseudonyme de Tillemon, les deux ouvrages suivants, qui sont incontestablement de lui : II. *Description géographique du royaume de France*, Paris, 1693, in-12. III. *Petit Dictionnaire français-latin, pour la géographie moderne*, in-8°, sans date; imprimé depuis à la suite du *Petit Apparat royal* de C.-L. Thiboust. IV. *La France divisée par gouvernements de province*, Paris, 1693, in-fol. Enfin on lui doit : 1° *Carte de France*, in-4° (toujours sous le nom de Tillemon), Paris, chez Nolin, 1674; 2° *Carte du Dauphiné*, in-fol., Paris, 1690, 1692; 3° *Carte du Languedoc*, in-fol., éditée par Nolin, d'après les documents de Nicolas de Tralage. Ce dernier avait fait une ample collection de cartes géographiques, où l'on trouve toutes celles qui furent publiées de son temps, et notamment les cartes de Nolin. La Bibliothèque royale possède maintenant cette collection, provenant de l'abbaye de Saint-Victor, et qui est rangée dans un très-bel ordre. P—RT.

NICOLAS (PIERRE-FRANÇOIS), docteur en médecine et chimiste, naquit à Saint-Mihiel, dans le Barrois, le 26 déc. 1743. Ayant pris ses degrés au collège des médecins de Nancy, il alla à Grenoble pour y remplir une chaire de philosophie; et, après plusieurs années de séjour, il revint à Nancy, où il fut nommé professeur de chimie. De là il passa, en la même

qualité, à l'école centrale de Caen, et devint successivement inspecteur honoraire des mines de France, membre de l'Académie de Nancy, correspondant de la première classe de l'Institut (Académie des Sciences) et de la société philomatique. Après une vie activement employée à l'enseignement de la chimie et aux expériences dont cet art peut faire profiter la médecine, Nicolas mourut à Caen, le 18 avril 1816. Il est auteur d'un grand nombre d'ouvrages, dont quelques-uns ont été composés en commun avec d'autres écrivains : I. *Instructions sur la confection des eaux-de-vie dans le Barrois et la Lorraine*. II. *Nosologie méthodique suivant le système de Sydenham*, traduit du latin de Sauvages, Paris, 1771, 3 vol. in-8°. III (en société avec Demarque, Lasserole et quelques autres médecins). *Nouveau Dictionnaire universel et raisonné de médecine, de chirurgie et de l'art vétérinaire*, Paris, 1772, 6 vol. in-8°. Nicolas fut le principal rédacteur de cet ouvrage, qui a été sévèrement critiqué par Haller (*Bibl. chirurgic.*, tom. II, p. 574), et qui méritait de l'être, parce que, étant consacré aux seigneurs bienfaisants, aux curés respectables et aux cultivateurs, il n'avait aucune portée scientifique. IV. *Mémoires sur les fers de la Lorraine et de l'Alsace*. V. *Le cri de la nature en faveur des enfants nouveau-nés*, Grenoble, 1775, in-12; réimprimé à Paris en 1793, sous ce titre : *Le cri de la nature en faveur des enfants nouveau-nés, ouvrage intéressant, où l'on expose les avantages et les douceurs que les mères trouvent à nourrir leurs enfants*, etc.; suivi d'un précis historique sur l'inoculation et autres principes d'établissement, in-8°. VI. *Cours de chimie théorico-pratique*, 1777, in-12. VII. *Analyse des eaux*

minérales de la Lorraine. VIII. *Procédé pour rendre les plâtres de Lorraine propres à être employés à l'extérieur des édifices, comme ceux de Paris.*

IX. *Procédé sur la manière de teindre le coton en rouge et en noir d'Andriople.* Ces trois derniers mémoires furent couronnés presque en même temps par l'Académie de Nancy. X.

X. *Dissertation chimique sur les eaux minérales de Saint-Diez, in-8°, sec. édit., 1784, in-8°.* XI. *Dissertation chimique sur les eaux minérales de la Lorraine, 1778, in-12; c'est peut-être le même mémoire que le n° VII.* XII.

Histoire des maladies épidémiques qui ont régné dans la province du Dauphiné depuis 1775, Grenoble, 1781, in-8°. XIII. *Observations sur la chenille processionnaire, 1779.* XIV. *Avis sur l'électricité, considérée comme remède dans certaines maladies, Nancy, 1780, in-8°.* XV. *Précis des leçons publiques de chimie et d'histoire naturelle qui se font toutes les années aux écoles de médecine de l'université de Nancy, 1787, 2 vol. in-8°.* XVI. *Manuel du distillateur d'eau-de-vie, 1787, in-12.* XVII. *Mémoire sur les maladies épidémiques qui ont régné dans la province du Dauphiné depuis l'année 1780, avec des observations sur les eaux minérales, sur l'histoire naturelle de cette province, et quelques consultations de médecine, 1787, in-8°.* XVIII. *Mémoire sur les salines de la république, 1796, in-8°.* XIX. *Méthode de préparer et conserver les animaux de toutes les classes pour les cabinets d'histoire naturelle, 1800, in-8°.* XX. *Cours de chimie théorico-pratique, 1^{re} partie; Caen, 1802.* Ce livre, à cause des progrès immenses de la chimie, doit différer beaucoup de celui qui parut sous le même titre, n° VI. La suite n'a point vu le jour. XXI. (Avec Victor Gueudeville). *Recherches*

et expériences médicales et chimiques sur le diabète sucré, ou la phthisie sucrée, Paris, 1803, in-8°; 2^e édit., 1805, in-8°. Cet ouvrage est l'un des plus intéressants auxquels Nicolas ait coopéré : il a prouvé avec son collaborateur que cette maladie singulière consiste essentiellement dans un défaut d'animalisation des substances alimentaires ingérées; de là, la nécessité, pour combattre efficacement cette affection, de lui opposer un régime purement animal, comme s'en est convaincu expérimentalement l'auteur de cet article. M. F. Boisard a publié une *Notice sur la vie et les ouvrages de P.-F. Nicolas*, Caen, 1816, broch. in-8° de seize pages.

R—D—N.

NICOLAS (en arabe NAKOULA-EL-TURK) naquit, en 1763, à Daïr-el-Camar, en Syrie, où il termina sa carrière en 1828, et où il connut M. Desgranges aîné, traducteur de l'ouvrage dont nous allons parler. Il était de la religion catholique grecque. Son père l'avait mis au service de l'émir Béchir, chef des Druses, qui l'envoya en Egypte vers l'époque de l'expédition française dans cette contrée. Il y séjourna pendant les trois années que dura notre occupation. C'est là qu'il recueillit les matériaux dont il se servit ensuite pour écrire sa relation. L'on n'y verra pas sans un vif intérêt le témoignage rendu par un Arabe, dans un style tout oriental, au courage de l'armée française, et à l'impression que produisit notre présence sur une population si étrangère à nos mœurs et à nos usages. On pourra être curieux d'y trouver la proclamation de Bonaparte, telle qu'il la publia en arabe, à son débarquement. On y lira également avec intérêt un éloge pompeux de ce général en chef et de la conduite de son armée. « Ils

« (les Français) étaient très-sociables,
 « doués d'une tolérance extraordinai-
 « ré, et préférables, pour leur con-
 « duite, à toutes les autres nations.
 « Ils pardonnaient facilement à leurs
 « ennemis, se montraient patients et
 « indulgents, observaient la justice,
 « faisaient de bons réglemens et pos-
 « sédaient de bonnes lois. » — « Ce
 « fameux général (Bonaparte) était un
 « être extraordinaire, un véritable
 « lion, un des héros les plus célèbres ;
 « il avait la sagesse en partage et pos-
 « sédait toutes les ruses de ce mon-
 « de (page 49). » Sur cette *Histoire*
de l'expédition des Français en Égypte,
 nous pensons ne pouvoir mieux faire
 que de transcrire textuellement ici le
 jugement qu'en a porté M. Desgran-
 ges dans l'avertissement placé en tête
 de son élégante et fidèle traduction.
 « Nakoula-el-Turk, à qui la langue
 « française était inconnue, n'a pu con-
 « sulter aucun document officiel, et
 « nous transmettre avec une exacti-
 « tude rigoureuse les faits dont il n'a-
 « vait pas été le témoin. On lui par-
 « donnera donc d'avoir commis quel-
 « ques erreurs dont la plupart ne por-
 « tent que sur des détails peu impor-
 « tants ; on lui pardonnera également
 « de n'avoir pas toujours assigné aux
 « généraux la part de succès qui était
 « due à chacun d'eux dans les com-
 « bats et les batailles, et de n'avoir
 « été quelquefois que l'écho des nou-
 « velles qui circulaient au Caire. Cette
 « dernière remarque s'applique sur-
 « tout au préambule qui précède le
 « récit de l'expédition..... Il ne faut
 « pas non plus s'attendre à trouver
 « dans l'ouvrage de Nakoula-el-Turk
 « la critique qui accompagne ordi-
 « nairement, dans nos annales le, ré-
 « cit des faits historiques et qui en
 « rend la lecture aussi utile qu'inté-
 « ressante. Cette manière d'écrire

« l'histoire est étrangère aux Orien-
 « taux, et leurs compositions en ce
 « genre ne sont, le plus souvent,
 « qu'une simple chronique dénuée
 « de toute recherche sur la cause des
 « événements, sur leur liaison entre
 « eux et sur leurs conséquences. On
 « pourra toutefois remarquer, dans
 « notre Syrien, quelques réflexions
 « judicieuses, de la chaleur dans le
 « récit des combats, et des portraits
 « tracés avec art. Sa famille est origi-
 « naire de Constantinople, comme il
 « nous l'apprend lui-même au sujet
 « d'une ode qu'il a composée en l'hon-
 « neur de Bonaparte, et dont Mar-
 « cel, ancien directeur de l'imprime-
 « rie impériale, a donné une traduc-
 « tion, avec un *fac-simile* lithographié
 « d'après l'écriture de l'auteur (1).
 « On lit en tête de cette ode : Nakou-
 « la-el-Turk, fils de Ioouf-el-Turk,
 « Constantinopolitain d'origine, a
 « composé cette pièce de vers. » — Nous
 nous bornons à dire, en terminant
 cette notice, que Nakoula n'exerça
 aucune fonction pendant son séjour
 en Égypte et fut simple spectateur
 des événements qu'il raconte, mais
 qu'il avait en Syrie un patron inté-
 ressé à connaître tout ce qui se pas-
 sait en Égypte pendant la domination
 française. Il était en correspondance
 avec ce patron, et c'est sans doute à
 cette circonstance qu'est due l'his-
 toire qu'il a écrite de notre expédi-
 tion. Quoique la France n'ait pas
 conservé la riche colonie que trente
 mille de ses enfants avaient conquise,
 le récit de nos victoires dans l'anti-

(1) Cette traduction se trouve dans la *Dé-
 cade Égyptienne*, imprimée au Caire, t. 1^{er},
 p. 83. Il a été donné aussi un abrégé de cette
 relation à la suite de l'ouvrage intitulé : *Jour-
 nal d'Abdourhaman-Gabarti, pendant l'oc-
 cupation française en Égypte*, trad. de l'a-
 rabe par M. A. Cardin, Paris, 1838, 1 vol.
 in-8°

que royaume des Pharaons n'en est pas moins propre à frapper l'esprit d'admiration ; et les habitants de l'Atlas, témoins de l'infatigable valeur de nos troupes, ainsi que des jeunes princes qui ont marché à leur tête et s'y distinguent encore, pourront apprendre, dans leur propre langue, les mémorables événements qui illustrèrent nos armées à la fin du dernier siècle, sur les bords du Nil.

L—s—D.

NICOLEAU (PIERRE) naquit en 1734, à Saint-Pé, en Bigorre (Hautes-Pyrénées), et fut envoyé à Toulouse pour y faire ses humanités. Il acquit des connaissances assez étendues en physique et en philosophie, et les thèses qu'il soutint sur ces matières lui firent beaucoup d'honneur. L'Académie des Jeux-Floraux décerna aussi des prix à quelques-unes de ses compositions. Nicoleau, après avoir occupé long-temps une chaire de rhétorique à Toulouse, devint directeur de l'institut académique et militaire de la jeune noblesse à Angers. Plus tard, s'étant rendu à Paris, il y fonda un établissement, où l'on enseignait, comme à l'École militaire, tout ce qui concerne l'éducation des officiers de marine, d'artillerie et du génie. Le besoin de repos le fit renoncer à la carrière de l'instruction publique en 1784 ; mais, dans les premières années de la révolution, il fut élu membre du conseil de la commune de Paris. Emprisonné pendant la terreur, il rentra dans ses fonctions après sa mise en liberté, fut nommé président de l'administration centrale du département de la Seine, et enfin bibliothécaire de la ville de Paris, où il mourut le 28 mars 1810. On a de Nicoleau : I. *Épître, ou Instruction de la reine Christine aux souverains*, Angers, 1770, in-8°. II. *Discours aca-*

démique sur ce sujet : Déterminer ce qu'il y a de fixe et d'arbitraire dans le goût, Angers, 1770, in-8°. III. *Discours académique sur ce sujet : La frivolité nuit également aux lettres*, 1770, in-8°. IV. *L'Orgueil de l'homme confondu, stances philosophiques, couronnées*, en 1771, par l'Académie de l'Immaculée-Conception, à Rouen, 1772, in-8°. V. *Traité d'algèbre*, 1770. VI. *Éléments du calcul numérique et algébrique*, Angers, 1775, in-12. Ameilhon, ancien bibliothécaire de la ville de Paris, s'était proposé de publier le recueil des poésies et des discours académiques de Nicoleau, dont il avait aussi composé l'éloge ; mais ce volume est resté manuscrit à la bibliothèque de l'Hôtel-de-Ville.

P—RT.

NICOLLE (CHARLES-DOMINIQUE) naquit à Poville en Normandie, le 4 août 1758. Il commença ses études au collège de Rouen, et les acheva à Paris, dans la célèbre communauté de Sainte-Barbe, où ses triomphes classiques le firent nommer maître de conférences et préfet des études. La révolution l'arrêta au milieu de ses succès, et lui en prépara d'une autre nature. Il avait reçu les ordres sacrés, et, fidèle à son devoir, il refusa le serment imposé aux ecclésiastiques, et partit pour l'Italie et la Grèce avec le jeune fils du comte de Choiseul-Gouffier, alors ambassadeur à Constantinople ; l'abbé Nicolle s'était chargé de l'instruire et de le conduire à son père. Tous deux arrivèrent dans la capitale de l'empire ottoman, au moment où, décrété d'accusation par la Convention nationale, en nov. 1792, M. de Choiseul quittait son ambassade et se disposait à se rendre à Saint-Petersbourg. Nicolle l'y suivit, et, protégé par la cour, il établit, en cette ville, un institut qui

devint, en peu de temps, l'asile d'un grand nombre de prêtres distingués que la révolution avait forcés de sortir de France. Les enfants des plus nobles familles y reçurent leur éducation. Cependant sa santé, affaiblie par dix années d'études et de fatigues, l'obligea de prendre quelque repos. Alors, dans la vue d'utiliser pour ses États jusqu'aux loisirs d'un homme auquel il portait une grande estime, l'empereur le nomma visiteur des églises catholiques de la Russie méridionale. Nicolle organisa les unes, releva les autres, en fonda cinq nouvelles, et, toujours *dévoré de la fièvre du bien public*, il s'associa aux nobles intentions du duc de Richelieu qu'Alexandre avait élevé à la dignité de gouverneur-général de ces contrées, et par les soins duquel la ville d'Odesa venait d'être fondée. L'abbé Nicolle seconda les projets de civilisation de son ami ; à cet effet, il rédigea le plan d'un collège qu'il institua lui-même, avec un désintéressement digne des temps anciens, et qui, sous le nom de *Lycée Richelieu*, acquit bientôt la plus brillante réputation. En 1817, le désir de revoir sa patrie, et le choix qu'il voulait faire de maîtres distingués pour son lycée, le ramenèrent en France. Louis XVIII le nomma son aumônier et s'efforça de le retenir auprès de lui, mais une promesse sacrée ne permit pas à Nicolle de se rendre aux vœux du monarque. Il revint à Odesa, et lors d'une visite que l'empereur fit dans la Russie méridionale, il fut décoré de l'ordre de Sainte-Anne. Sollicité par le duc de Richelieu, alors ministre de Louis XVIII, il rentra en France, en 1820. Des dignités ecclésiastiques, et l'épiscopat même, lui furent offertes ; il les refusa, préférant rester dans la car-

rière de l'enseignement. Une ordonnance du roi l'appela, en 1821, au conseil de l'instruction publique, nomination contre laquelle s'éleva Stanislas de Girardin (*voyez* ce nom, LXV, 394), dans une séance de la Chambre des Députés. Une ordonnance de la même époque le nomma chevalier de la Légion-d'Honneur, et le plaça à la tête de l'Académie de Paris, en qualité de recteur. Il en remplit les fonctions jusqu'à la suppression de ce rectorat, en 1824. Dans ce court intervalle, il se montra digne de sa haute réputation ; par l'achèvement du collège de Saint-Louis, la fondation du collège de Sainte-Barbe, aujourd'hui collège Rollin ; la restauration de la Sorbonne, l'établissement des concours d'agrégation pour le professorat ; enfin, par de sages améliorations dans le système d'éducation de la jeunesse. Après la suppression de sa place de recteur, il continua de siéger dans le conseil, qu'il éclairait de sa longue expérience. Désigné pour la direction des études du jeune duc de Bordeaux, les plans qu'il avait conçus à ce sujet ne purent être exécutés ; la révolution de 1830 vint mettre un terme à sa carrière publique, en lui ôtant son titre et ses fonctions de membre du conseil d'instruction. M. de Quelen, dont le diocèse de Paris conserve un précieux souvenir, lui témoigna jusqu'à la fin la plus haute considération. Nicolle fit partie du chapitre métropolitain, dirigea les affaires diocésaines en qualité de vicaire-général, et fut aussi membre du conseil pour l'œuvre des orphelins du choléra. Il mourut le 2 septembre 1835. On lit dans les *Jugements historiques et littéraires* de M. de Feletz, notre collaborateur, une Notice fort bien écrite sur l'abbé

Nicolle. Un jeune ecclésiastique dont il fut le protecteur, s'occupe de rédiger l'histoire de sa vie. On a de l'abbé Nicolle, un ouvrage qui est le fruit de soixante années d'expérience, et qui a pour titre : *Plan d'éducation, ou Projet d'un collège nouveau*, Paris, 1833, in-8° avec 5 planches. P—RT.

NICOLLE (GABRIEL - HENRI), frère du précédent, naquit à Fresquiennes en Normandie, le 23 mars 1767, et fit aussi d'excellentes études. Dès les premières années de la révolution, il concourut à la rédaction de plusieurs journaux, notamment du *Journal français*, ou *Tableau politique et littéraire de Paris*, qui parut depuis le 15 novembre 1792 jusqu'au 1^{er} juin 1793. Les opinions monarchiques qu'il y manifesta le firent incarcérer en janvier 1793 ; mais la Convention, regardant cette mesure comme un attentat contre la liberté de la presse, ordonna son élargissement, par décret du 1^{er} février. En novembre de l'année suivante, il publia, dans le *Courrier universel*, que le comité de sûreté générale avait choisi trois hommes éclairés pour l'éducation du fils de Louis XVI ; cette annonce fut démentie à la tribune de la Convention, dans la séance du 2 décembre, par Mathieu-Miranpal (voy. ce nom, LXXIII, 313). « Le comité, dit-il, sait comment on « fait tomber la tête des rois, mais « il ne sait pas comment on fait leur « éducation. » Nicolle fonda ensuite le journal *l'Éclair*, et il établit en même temps, pour servir ses abonnés de province, une voiture de poste qui devançait le courrier ordinaire et qui transportait aussi des voyageurs. La messagerie survécut au journal dont elle conserva la dénomination ; mais le rédacteur, enveloppé dans les proscriptions du 13 vendémiaire

(1795) et du 18 fructidor (1797) ne parvint à s'y soustraire qu'en se cachant sous un nom supposé. Lorsqu'il put se montrer sans crainte, il se livra au commerce de la librairie, et donna, comme éditeur, de bonnes éditions classiques. Enfin, en 1821, de concert avec son frère, il fonda à Paris, rue des Postes, le collège Sainte-Barbe, qu'il appela ainsi en mémoire de la maison où l'un et l'autre avaient étudié, et il en fut directeur jusqu'à sa mort, arrivée le 8 avril 1829. Depuis lors, cet établissement a pris le nom de collège Rollin, et celui de Sainte-Barbe est resté à l'institution érigée par de Lanneau dans les bâtiments de l'ancienne communauté (voy. LANNEAU, LXX, 218). Une *Notice sur Henri Nicolle* a été imprimée chez Lachevardière en 1829, in-8°. P—RT.

NICOLLET (JEAN-M.), savant astronome, naquit vers 1786, à Cluses, petite ville de la Savoie, sur le chemin de Genève à Chamouni. Telle était la misère ou la négligence de ses parents, qu'ils ne lui firent apprendre ni à lire ni à écrire. Son occupation, pendant la belle saison, était de conduire les vaches au pâturage ; pendant l'hiver, de travailler, dans la maison paternelle, à quelque ouvrage mécanique. Un jour qu'il jouait avec d'autres enfants, près de l'église, le curé, frappé de sa jolie figure, de la vivacité de ses yeux et de son air intelligent, lui adressa la parole. La netteté et la justesse des réponses de Nicollet l'étonnent d'autant plus que celui-ci lui avoue qu'il a douze ans, et qu'il n'a pas encore mis le pied à l'école. Aussitôt le respectable ecclésiastique l'invite à la fréquenter, remontre aux parents leurs torts envers leur fils, et surveille sa première éducation. Nicollet fit des progrès si rapides, qu'il ne tarda pas à

être admis au collège de Cluses, où il se distingua par ses succès. En 1805, il alla à Chambéry, où le professeur de mathématiques l'employa comme répétiteur et secrétaire, et, l'ayant initié à l'étude des hautes parties de la science, jugea que ses talents pouvaient lui assurer un avenir plus avantageux que celui auquel il était à même d'aspirer dans sa patrie. De concert avec le bon curé de Cluses, il écrivit à Têchon d'Annecy (voy. ce nom, XLVI, 190), qui demeurerait à Paris, pour lui recommander Nicollet. Ce dernier, arrivé dans la capitale, fut accueilli amicalement, et, aidé aussi par un autre de ses compatriotes, C.-M. Pillet, l'un des rédacteurs de la *Biographie universelle*, il fut mis en relation avec plusieurs savants, notamment avec Bouvard, de l'Institut, aussi né en Savoie. Tous les moyens d'instruction furent placés à sa portée, et il en fit un bon usage. D'abord attaché à l'Observatoire, comme secrétaire bibliothécaire, il parvint, par son assiduité, à être nommé, en 1822, membre du Bureau des longitudes, comme astronome adjoint. Il se trouva ainsi le collègue de l'illustre Laplace, dont il avait été le disciple et dont il resta l'ami; et ce grand astronome se plaît à reconnaître, dans sa *Mécanique céleste*, combien la coopération de Nicollet lui a été utile. Nicollet fut de plus professeur de mathématiques au collège de Louis-le-Grand, et examinateur des aspirants aux écoles de la marine. Sa position dans le monde était fort agréable. Admis dans la bonne société, il y plaisait par l'enjouement de son esprit et la douceur de son caractère; toutefois ses délassements ne nuisaient pas à ses travaux. Probablement, il aurait fini par en obtenir la récom-

pense, et l'Académie des sciences lui aurait ouvert ses portes. Malheureusement pour lui, le désir de s'enrichir rapidement lui vint dans la pensée; il se livra au jeu de la Bourse, et fut enhardi par la réussite de ses coups d'essai; ils avaient fixé l'attention des agioteurs, auprès desquels son opinion avait acquis un certain poids. Il hasarda tout ce qui lui appartenait, puis des fonds qui lui avaient été confiés, et enfin ceux qu'il devait au crédit que lui accordaient quelques banquiers. Tout alla bien jusqu'à la fin de juillet 1830. Alors la baisse soudaine des fonds publics fit évanouir les espérances de Nicollet. La dernière fois que nous le vîmes, dans les premiers jours d'août, nous fûmes étonnés de l'altération de son visage. Au mois de décembre 1831, il quitta l'Observatoire, sous prétexte d'aller, suivant son habitude, faire les examens de l'école navale de Brest. De cette ville, il passa aux États-Unis de l'Amérique septentrionale. Bientôt M. Poinsett, secrétaire de la guerre, lui offrit une mission scientifique ayant pour but l'exploration des vastes contrées, encore peu connues, qui s'étendent à l'ouest du Mississipi et que baigne le Missouri. Il consacra plusieurs années à ce grand travail géographique et géologique; et, lorsque la mort est venue le surprendre, le 11 sept. 1843, il travaillait activement à mettre en ordre les nombreux résultats de ses recherches. La carte, par lui dressée, est finie; mais le rapport qu'il devait adresser au gouvernement n'est pas complet. Cet ouvrage est, dit-on, plein d'intérêt. En voyageant au milieu des peuplades indiennes, Nicollet avait étudié avec soin leur histoire, leurs lois, leurs mœurs, leur langage, et il se pro-

posait de faire, sur ce sujet, un ouvrage à part, dans lequel il aurait donné un dictionnaire des divers dialectes indiens et un recueil de chants nationaux qu'il avait notés lui-même. Les manuscrits laissés par lui sont très-volumineux, et il est à désirer qu'on prenne des mesures pour qu'il en soit tiré bon parti. Les anciens collègues et amis de Nicollet, en France, ont leur bonne part de droits à ce riche héritage, et nous espérons qu'ils se hâteront de les faire valoir auprès des personnes qui en sont dépositaires. On a de lui : I. *Lettres à M. Outrequin, banquier, sur les assurances qui ont pour base les probabilités de la durée de la vie humaine*, Paris, 1818, in-8°, deux éditions. Il (avec M. Brousseau, colonel du génie). *Mémoire sur la mesure d'un arc du parallèle moyen, entre le pôle et l'équateur*, Paris, 1826, in-8°, avec une planche. III. *Mémoire sur un nouveau calcul des latitudes de Mont-Joy et de Barcelone, pour servir de supplément au traité de la Base du système métrique*, Paris, 1828, in-8°. IV (avec M. le baron Reynaud). *Cours de mathématiques, à l'usage de la marine*, Paris, 1830, 2 vol. in-8°. Le second volume, qui traite de la géométrie, de la trigonométrie et des applications diverses, est de Nicollet. Nous devons citer également un mémoire sur la *Libration de la lune*, lu à l'Académie des sciences de Paris en 1818, et insérée dans la *Connaissance des Temps* de 1822. Il a été aussi collaborateur de cette *Biographie universelle*, à laquelle il a fourni plusieurs articles de mathématiciens et d'astronomes, entre autres *Dionis du Séjour*, *Euler*, *Jeaurat*, etc. On lui a généralement, et avec beaucoup de vraisemblance, attribué un article qui parut dans les

feuilles quotidiennes de France, et qui, sous forme d'une lettre datée des États-Unis de l'Amérique du nord, parlait d'un perfectionnement du télescope inventé par le savant astronome M. Herschell, qui se trouvait alors au cap de Bonne-Espérance. A l'aide de cet admirable perfectionnement, M. Herschell était parvenu à découvrir à la surface de la lune des êtres vivants, des constructions de divers genres, et une infinité d'autres choses merveilleuses. La description de ces objets, et des moyens ingénieux employés par l'astronome anglais pour parvenir si heureusement à ses fins, étaient tellement détaillées, et revêtus d'un vernis de science appliqué si habilement, que le monde vulgaire fut tout ému de l'annonce de la découverte dont l'Amérique du nord s'était empressée de nous expédier la nouvelle. On a même prétendu que plusieurs astronomes et physiciens de notre continent s'y laissèrent prendre un moment. C'est ce qui nous semble peu probable; il était facile de reconnaître que c'était une bourde écrite par un homme instruit et malin. Nicollet était chevalier de la Légion-d'Honneur, membre de la Société royale académique de Savoie, de la Société astronomique de Londres, de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles, de la Société helvétique des sciences naturelles. E—s.

NICOLOPOULO (CONSTANTIN), savant Grec, né à Smyrne, en 1786, d'une famille d'Andritsena, en Morée; commença ses études dans sa ville natale et alla les terminer à Bukarest en Valachie, où il reçut les leçons du savant professeur Lampros-Photiadès. Jeune encore, il vint en France, et s'y concilia la bienveillance des littérateurs et des

savants, qu'il seconda quelquefois dans leurs travaux. Successivement il enseigna la littérature grecque, devint professeur à l'Athénée de Paris, et enfin fut attaché à la Bibliothèque de l'Institut, où il passa un grand nombre d'années. En 1840, il expédia plusieurs malles, remplies de ses livres, pour la petite ville d'Andritsena, et c'est en battant des livres sur son bras, pour en ôter la poussière, qu'il s'y fit une meurtrissure; un abcès s'en suivit, l'os du bras fut bientôt attaqué, et la carie se déclara. Les dépenses considérables que le traitement de sa maladie exigeait le forcèrent d'aller à l'Hôtel-Dieu; mais ni les secours de l'art ni la vigueur de son tempérament ne purent le sauver. Il succomba, en 1841, à l'âge de 55 ans. Plein d'amour pour son pays, Nicolopoulo vit avec joie les efforts de ses compatriotes pour recouvrer leur indépendance, et publia même quelques écrits à ce sujet. Il avait légué, à la ville d'Andritsena, sa patrie d'origine, tous ses livres, pour y former une bibliothèque publique. Ses livres étaient tous de choix, en grand nombre; il les avait acquis en s'imposant les plus dures privations (1). Absorbé d'ail-

(1) Vendredi dernier, 3 décembre 1841, le Domaine a fait vendre presque sans publicité, et par conséquent à vil prix, ce qui restait de la précieuse bibliothèque de feu Nicolopoulo, employé de l'Institut. Tout le monde a connu ce Grec spirituel et savant, que ne consultaient pas sans profit même les Lettronne et les Boissonade, et dont plusieurs de nos hommes de lettres, pour compléter les études imparfaites du collège, ont si utilement pris des leçons particulières. C'est avec le produit de ces leçons, c'est par les plus dures privations, en acceptant la livrée de la misère, c'est en aliénant par anticipation son modeste traitement, que Nicolopoulo parvint à remplir la tâche patriotique qu'il s'était imposée, celle de contribuer à la civilisation de la Grèce en lui envoyant des livres pour ses écoles et

leurs par ses occupations littéraires, il ne prenait aucun soin de sa personne; son extérieur, sa mise, tout annonçait une négligence excessive. Il était profondément versé dans l'étude des langues anciennes et modernes; et avec Coray, avec Koumas (voy. ces noms, LXI, 358, et LXIX, 108), il a le droit d'être compté parmi les réformateurs de sa langue. La Société philotechnique l'avait admis dans son sein, et il était associé correspondant de l'Institut archéologique de Rome. On a de lui : I. *Ode sur le printemps* (en grec, avec la traduction littérale en regard), Paris, 1817, in-8°. Elle est précédée d'une *Épître* au comte Capo d'Istria, en vers grecs, dont l'auteur donne aussi une traduction littérale. II. *Ode à M. Spiridion Contos*, en grec, avec la traduction en vers français, par M. Alph. Mahul (extraite des *Annales encyclopédiques*, janv. 1818), Paris,

ses bibliothèques. Il venait d'accomplir une partie de son vœu national en expédiant pour la Grèce des malles qui renfermaient les plus utiles trésors qu'il pût lui offrir, lorsqu'il fut subitement atteint d'un mal très-grave au bras sur lequel il avait battu ses chers bouquins, pour en secouer la poussière avant de les encaisser. Réduit à se faire soigner dans un hôpital, le malheureux Nicolopoulo y est mort sans laisser d'héritiers, sans avoir fait de testament. Que disons-nous ? son testament était écrit sur la plupart des livres qui restaient encore dans sa pauvre chambre; mais cette dernière volonté, si sacrée, était en grec, et le Domaine, par ignorance, vient de faire vendre ce restant précieux de sa bibliothèque, au détriment de la petite ville d'Andritsena, en Arcadie, à laquelle ils étaient destinés et donnés. Le vœu de ce bon citoyen était de notoriété publique, tout l'Institut le savait. Comment ne s'est-il trouvé personne pour le rappeler au gouvernement ? comment ne s'est-il pas trouvé parmi les agents du Domaine quelque employé ayant fait sa sixième et pouvant comprendre la suscription testamentaire des livres de ce bienfaiteur de la Grèce : *Propriété sacrée d'Andritsena, don d'Agathophron Nicolopoulo*. (Extrait du journal *la Presse*, du 13 décembre 1841.)

1818, in-8°. III (en société avec M. Contos de Corcyre). *L'Abeille*, Paris, 1819-21, in-8°. Ce recueil littéraire et périodique, écrit en grec moderne, eut assez de succès; mais la publication en fut interrompue par suite de la révolution grecque, en faveur de laquelle il avait été entrepris. Trois livraisons seulement ont paru. IV. *Notice sur la vie et les écrits de Rhigas, l'un des principaux auteurs de la révolution qui a pour but l'indépendance de la Grèce*, Paris, 1824, in-8° de 8 pages. Cette notice, extraite de la *Revue encyclop.*, fév. 1824, a été insérée, avec moins d'étendue, dans la *Biographie universelle* (t. XXXVII, p. 477-79), et, avec des additions, dans la *Biographie des contemporains* de MM. Arnault, Jay et Jouy. V. *Jupiter panhellénien ou Bibliothèque philologique et morale que publie à ses frais, pour le bien de la Grèce, Archias, fils de Philopatris, Éleusinien, membre correspondant de l'Institut archéologique de Rome. Se distribuant gratis aux étudiants d'Athènes et d'Égine*, Paris, de l'imp. de F. Didot.—Nicolopoulo, à la Biblioth. de l'Institut, 1835, in-8°. Cet ouvrage, rédigé en grec ancien par Nicolopoulo, sous le pseudonyme d'Archias, fils de Philopatris, faisait suite à l'*Abeille*, et paraissait aussi par liv., contenant des morceaux en prose et en vers. On a encore de lui en grec : 1° *Discours philologique et patriotique*, placé à la tête de la traduction grecque du *Contrat social* de J.-J. Rousseau, par G. Zalyk, Paris, 1828 ; 2° *Discours adressé à tous les jeunes Grecs sur l'importance de la littérature grecque*, précédé d'une *Épître* au célèbre Canaris, en vers grecs, avec une traduction française en prose; le tout placé à la tête du *Dialogue sur la révolution grecque* (en grec moderne), ouvrage du

même Zalyk, dont Nicolopoulo fut l'éditeur, ainsi que du précédent (voy. ZALYK, LII, 65); 3° la traduction française de l'Ode pindarique au chancelier d'Aguesseau, par Ant. Corray, avec le texte grec en regard, qui précède l'édition des œuvres du chancelier, publiée en 1829-30. Nicolopoulo a inséré un grand nombre d'articles philologiques dans différents recueils publiés en France, en Angleterre et en Allemagne, tels que le *Magasin encyclopédique*, la *Revue encyclopédique*, le *Mercur étranger*, le *Mentor*, la *Réunion*, le *Classical Journal de Londres*; l'*Hermès* (ho Logios), rédigé en grec et imprimé à Vienne, journal auquel il a donné, en 1818 et 1819, sous les pseudonymes d'Hellénophron, de Sophronius et d'Agathophron le péloponésien, divers morceaux de prose et de poésie, des fables, des chants patriotiques, etc., que M. Iken a traduits en allemand et insérés dans sa *Leucothea*, Leipzig, 1825. Outre la notice sur Rhigas, dont nous avons déjà parlé, Nicolopoulo a fourni à la *Biographie universelle* d'autres articles, notamment ceux de *Meletius*, de *Notaras*, de *Zalyk*. Il a publié, comme musicien, le *Chant religieux et guerrier des Grecs*; le *Domine salvum fac populum græcum*; le *Celse terrarum moderator orbis*, ode saphique du pasteur Marron; le *Chant des jeunes Grecs*, etc. Il a soigné, pour l'impression du texte grec, l'édition d'*Euclide* de F. Peyrard, Paris, 1814-18; celle de l'*Almageste* de Ptolémée, publié par l'abbé Halma, 1817; la 2° édition de l'*Histoire de la littérature grecque* de Schoell; enfin, il a donné, avec M. Burnouf, une nouvelle édition de la *Méthode grecque* de Lancelot, connue sous le nom de Port-Royal, Paris, 1819, in-8°. D—R—E.

NICOLOSI (JEAN-BAPTISTE), géographe, né à Paterno, en Sicile, le 14 nov. 1610, avait embrassé l'état ecclésiastique; il parvint au grade de docteur en théologie, et, par un travail assidu, acquit une connaissance approfondie de plusieurs langues. Il se fit remarquer également par la prudence de sa conduite et par son éloquence. Après avoir passé un certain temps à la cour de Ferdinand-Maximilien, margrave de Bade-Bade, il alla à Rome, fut nommé un des chapelains de l'église de Sainte-Marie-Majeure, et mourut dans cette ville le 16 janvier 1670. On a de lui : I. *Guid'allo studio geografico*, Rome, 1662, in-8°. C'est une introduction à l'étude de la géographie; elle ne se distingue pas des autres ouvrages du même genre. II. *La Teorica del Globo terrestre*, ibid., in-8°. C'est aussi un ouvrage élémentaire. III. *Hercules siculus, sive studium geographicum*, ibid., in-folio. Ce traité, quoique plus étendu que les précédents, n'offre ni la méthode ni les détails nécessaires pour un corps entier de géographie. E—s.

NICOLS (GUILLAUME), poète latin, naquit à Londres, vers 1660, et fut élevé dans la famille du savant évêque d'Oxford, Jean Fell, qui le dirigea dans ses études. Malgré la disproportion d'âge, il sut mériter l'affection du célèbre Édouard Pocoke, alors l'un des ornements de l'Université; et toute sa vie il conserva le plus tendre souvenir des bontés dont l'avait honoré cet illustre vieillard (1). Ses cours terminés, il fut admis au ministère évangélique, et pourvu de quelques bénéfices. Il eut beaucoup à souffrir des persécutions dirigées,

(1) Nicols en fait l'éloge dans plusieurs endroits de son poème; et dans une note au bas de la page 44, il demande : Qui n'aimerait pas mieux être Pocoke que le roi de Perse ?

sous le règne de Jacques II, contre l'église anglicane. Sa vie fut souvent exposée; mais la Providence le fit échapper à tous les dangers. Retiré dans le Cheshire, il obtint de l'évêque Morton la cure de Stockport (*Stap-porta*). Ce fut dans cette agréable retraite qu'il mit la dernière main à son beau poème : *De litteris inventis*, dont il avait conçu l'idée dans sa jeunesse. Dans une petite pièce qu'on lit à la tête, l'auteur nous apprend que le chagrin avait blanchi ses cheveux, et qu'il ressentait avant l'âge toutes ses infirmités. Ce poème parut à Londres, en 1711, in-8°. Il est divisé en six livres, et écrit en vers élégiaques pleins de douceur et d'élégance. Nicols l'a dédié à Thom. Herbert, comte de Pembroke, le plus ancien et le meilleur de ses amis. Ce n'est que dans le premier livre que l'auteur traite de l'invention et de l'origine des lettres alphabétiques. Il prouve très-bien que leur usage est antérieur à Moïse et aux autres personnages auxquels on en attribue l'invention, et qui ne firent que la mettre en honneur; mais, ne pouvant remonter au premier qui s'est servi des caractères, il pense que c'est Dieu lui-même qui les a communiqués aux hommes. Le reste du poème offre un tableau rapide et très-intéressant de la marche et des progrès de la littérature et des sciences chez les différents peuples. Cet ouvrage est accompagné de notes très-savantes. On en trouve l'analyse dans les *Acta eruditior. lipsiens.*, ann. 1712. Freytag termine celle qu'il a donnée dans l'*Adparat. litterar.*, II, 1031-37, en exprimant le vœu qu'une nouvelle édition de ce poème le rende plus commun en Allemagne. W—s.

NICOMACHE, célèbre mathématicien, était de Geruse, ville de la

Coélésyrie. On ne sait pas au juste le temps où il a vécu; mais comme il était postérieur à Thrasyllle le platonicien, et antérieur à Apulée, on peut en conclure qu'il vivait à peu près sous le règne des Antonins, dans le deuxième siècle. Il avait embrassé les principes de Pythagore, dont il est un des plus illustres disciples. De tous les écrits qu'il avait composés, il ne nous reste que les deux suivants : *Isagoges arithmetices institutionum, sive introductionis in numerorum disciplinam libri duo*, græce, Paris, Chr. Wechel, 1538, in-4° de 77 p., très-rare. J. Fell, savant évêque d'Oxford, en promettait une nouvelle édition avec des commentaires; mais elle n'a point paru. Cet ouvrage est un traité des propriétés et des divisions des nombres. Il a trouvé dans l'antiquité plusieurs commentateurs, tels qu'Héron, Proclus de Laodicée, Asclépias de Tralles et Jean Philopon, dont les scholies ne nous sont pas parvenues ou bien sont enfouies dans les bibliothèques. Apulée et Boèce l'avaient traduit en latin; et l'on peut, suivant Fabricius, regarder comme une version un peu libre de ce traité l'*Arithmétique* de Boèce, quoiqu'il ne l'ait point composée d'après l'*Isagoges*, mais d'après la *Praxis arithmetica* de Nicomache. Montucla regrettait la perte de ce dernier ouvrage, « qui nous
« aurait probablement fourni quel-
« ques lumières sur la façon dont les
« anciens exécutaient leurs opérations
« sur les nombres; car ils avaient,
« selon les apparences, une sorte d'a-
« rithmétique pratiquée pour soulager
« l'imagination dans les calculs pro-
« lixes et difficiles; » mais on voit qu'il se trompe quand il ajoute que
« malheureusement il n'en reste au-
« cune trace ». (*Hist. des mathéma-
tiques*, I, 319.) Une *Introduction*, par

Jamblique, à l'arithmétique de Nicomache, a été publiée par Sam. Tennenelius (voy. JAMBLIQUE, XXI, 387); et Joachim Camerarius en a commenté quelques passages dans le volume intitulé : *De logistica, et græcis latinisque numerorum notis*, Leipzig, 1569, in-8°. — Le second ouvrage de Nicomache : *Manuale harmonices, libri duo*, mis au jour par J. Meursius, d'après un manuscrit de Scaliger, Leyde, 1616, in-4°, a été réimprimé par Marc Meursius, dans les *Musicæ græci scriptores*, Amsterd., 1652, in-4°; avec une version latine et des corrections tirées des manuscrits de la bibliothèque d'Oxford. C'est l'un des écrits où il est le plus facile de prendre une idée exacte de la musique des anciens. Nicomache, dit Montucla, « avait pris la peine de rassembler
« les rapports mystérieux des nom-
« bres que les anciens avaient remar-
« qués avec tant d'affectation et de
« crédulité, et il en fit un livre inti-
« tulé : *Theologumena arithmetica*,
« dont Photius parle dans sa *Biblio-
« thèque* (cod. 187), et qu'il apprécie
« au juste en l'appelant un recueil de
« pitoyables rêveries. » Mais l'ouvrage que nous avons sous ce titre ne mérite pas d'être traité avec tant de mépris, puisqu'il renferme tout ce que nous avons de plus certain sur la doctrine des nombres de Pythagore : le savant et judicieux Brucker le caractérise : *Nobile theologiæ pythagoræcæ monumentum*. Au surplus, il n'est pas démontré que cet ouvrage, dont on ne connaît qu'une seule édition, Paris, 1643, in-4°, soit réellement de Nicomache, qui s'y trouve cité plusieurs fois avec éloge. Th. Gale soupçonne avec assez de vraisemblance que Jamblique en est le véritable auteur (*Jamblichi de myster. Egypti*, 201). Jean Meursius en a

donné un commentaire dans son *De-narius pythagoricus*. Pour plus de détails on peut consulter la *Biblioth. græca* de Fabricius, l'*Hist. philosoph.* de Brucker, II, 160, et Montucla *Hist. des mathématiques*, I, 318-19.

W—s.

* **NIEBUHR** (CARSTEN). Quand nous écrivions l'article de ce célèbre voyageur (XXXI, 267), le troisième volume de sa relation n'avait pas encore paru. Il a enfin été publié en 1837, à Hambourg, même format et avec le titre des précédents. Il est orné d'un portrait de l'auteur dans sa soixante-seizième année. Les traces de cet âge avancé ne se font pas remarquer sur sa figure spirituelle, et ses yeux n'ont rien perdu de leur vivacité. Ce livre a rempli l'attente du monde savant. Quoique les contrées décrites par Niebuhr aient, depuis qu'il les quitta, été visitées par un très-grand nombre de voyageurs, ses récits contiennent des détails d'un prix infini pour la géographie et l'ethnographie. On regrettera peut-être de n'y pas trouver tous les renseignements désirables sur la Syrie et la Palestine; mais il faut se rappeler que Niebuhr a parcouru rapidement ces deux pays, et, à l'exception de la côte, n'y a pas fait d'observations astronomiques, enfin n'en a dressé que la carte de la route de Latakîé à Alep. Mais la dernière du tome II, qui retrace son itinéraire depuis Orfa jusqu'à Adana, en Asie-Mineure, donne beaucoup de routes de la Syrie. Le tome III offre celles du reste du voyage jusqu'à Constantinople. Ce dernier volume était complètement rédigé à l'époque de la mort de Niebuhr. Les éditeurs ont respecté son travail. Ils se sont bornés à apporter plus d'uniformité dans l'orthographe des noms orientaux et à corriger ca-

et là de petites fautes qui avaient échappé à l'auteur, et que celui-ci invitait ses amis à lui indiquer avant de faire imprimer son ouvrage. La première section, contenant ses remarques sur Alep et le voyage de cette ville à l'île de Chypre, a été réimprimée en entier telle que le public la connaissait, car Niebuhr l'avait fait paraître dans le *Deutsches Museum* (Musée allemand), mars et avril 1787. Ensuite, ils ont placé le voyage en Syrie, en Palestine et celui d'Alep à Constantinople. Mais ils ont abrégé considérablement, et on ne peut que les approuver, le voyage en Allemagne et en Pologne. Ils ont pensé aussi qu'il était inutile de reproduire le plan de l'église de la Résurrection à Jérusalem, suffisamment connue par un très-grand nombre de bonnes gravures; ils en ont usé de même pour la carte du canal de Constantinople, ainsi que pour les plans des villes et les cartes des voyages d'Europe. Ils ont vainement cherché dans les papiers de Niebuhr des figures et des plans indiqués dans un catalogue qu'il avait dressé: du reste, ils ont fait terminer soigneusement ce qui n'était pas complètement achevé. Les observations astronomiques ont été placées après la relation. Depuis long-temps une justice éclatante a été rendue à leur exactitude. Ennuyé des retards qu'il éprouvait, Niebuhr en avait, dès 1801, communiqué la plus grande partie au célèbre astronome de Zach, qui les avait insérées dans son journal intitulé *Monatliche Correspondenz* (Correspondance mensuelle), et le public les avait accueillies avec applaudissement. Le supplément contient divers mémoires qui avaient paru dans le *Deutsches Museum*: I. Sur Persépolis. II. Sur le pays et la religion des chrétiens de Saint-

*Jean. III. Sur l'emplacement du temple de Jérusalem, relativement aux dangers résultant du climat. IV. Détermination des lieux dont Xénophon fait mention dans la Retraite des Dix Mille, entre le Forum Ceramorum et les portes de Cilicie et la Syrie, et aussi de diverses villes citées par Quinte-Curce dans ces cantons. V. Notices sur l'Abyssinie, recueillies dans le Levant. Quoique depuis le retour de Niebuhr, l'Abyssinie ait été l'objet de l'attention de beaucoup de voyageurs, on ne lit pas son opuscule sans intérêt, parce que l'on reconnaît avec quel soin et quelle sagacité il avait, durant son séjour dans l'Yemen, dirigé ses recherches sur l'Abyssinie. Ses remarques ont été confirmées par les Européens qui ont pénétré dans ce pays remarquable. Ses annotations sur les deux premiers volumes du voyage de Bruce, imprimées dans le *Deutsches Museum* de 1791, méritent d'être comparées avec le mémoire dont nous venons de parler. Indépendamment de ceux qui le précèdent, Niebuhr avait aussi l'intention d'en ajouter d'autres à son troisième volume. Ils sont, pour la plupart, relatifs à l'empire ottoman. Les éditeurs ont hésité à les faire entrer dans ce tome, parce que, depuis 1817, les notions que nous possédions sur l'Orient et sur la monarchie ottomane sont prodigieusement accrues. En revanche, ils ont admis les suivants qu'ils ont extraits, comme les précédents, du *Deutsches Museum* : I. *État de l'empire ottoman* (1768). II. *État militaire de l'empire ottoman* (1781). III. *Diversité des nations et des religions de l'empire ottoman* (1784). IV. *Des derviches et des santon musulmans* (1784). V. *Prosélytisme des diverses religions, et notamment de l'Église romaine dans l'empire turc* (1787 et*

1788). VI. *Remarques sur les écrits de M. Peyssonnel, contre le baron de Tott et Volney* (1789). VII. *Des voyages d'Irwin* (1781). Cet Anglais (voy. IRWIN, LXVII, 562) l'avait copié sans le citer. VIII. *Sur les républiques musulmanes en Barbarie* (1787). IX. *Des corsaires chrétiens et musulmans* (1788). X. *Sur l'intérieur de l'Afrique* (1790). Nous avons dit, dans notre article, que c'était l'extrait des conversations de l'auteur avec Abderrachman Aga, ambassadeur de Tripoli à Copenhague. Notre savant confrère et ami, M. Walckenaer, a souvent cité cet opuscule dans ses *Recherches géographiques sur l'intérieur de l'Afrique septentrionale*, Paris, 1821, in-8°. — MM. J.-G. Gloyer et J. Olshausen, éditeurs du troisième volume des voyages de Niebuhr, ont acquis des droits à la reconnaissance de tous les hommes éclairés, pour le soin avec lequel ils ont fait leur travail, et l'on citera volontiers leurs noms avec celui de l'auteur recommandable auquel ils ont si généreusement consacré leurs veilles. Dacier, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, a inséré, dans le tome VII des *Mémoires de cette Compagnie* (1824), une *Notice* sur Niebuhr, qui en était associé étranger. E—s.

NIEBUHR (BARTHOLOMÉO-GEORGES), célèbre historien et philologue allemand, naquit à Copenhague, le 27 août 1776. Il n'avait que deux ans, lorsqu'il fut conduit à Meldorf, chef-lieu d'un canton de la Ditmarsie méridionale dans le Holstein, où son père, l'illustre voyageur (v. CARSTEN NIEBUHR, XXXI, 267 et ci-dessus) venait d'être nommé *land-schreiber*, emploi qui implique des fonctions judiciaires et administratives. Dans cette ville entourée de marais, et d'une faible population, la

famille de Niebuhr mena une vie assez monotone, jusqu'à l'arrivée de Boies, qui fut, en 1781, nommé *landvogt*, ou gouverneur de Meldorf. Ce fonctionnaire, outre une bibliothèque nombreuse et bien choisie, amenait avec lui le célèbre Voss, son beau-frère. C'était une double bonne fortune pour le petit Niebuhr, qui commençait à manifester cette grande facilité pour l'étude des langues, cette merveilleuse mémoire, qui devaient faire de lui un des plus rares phénomènes d'érudition. A peine âgé de sept ans, il lisait déjà les œuvres de Shakspeare dans l'original et fit même en secret une analyse de la tragédie d'*Hamlet*. Cependant son éducation était loin d'être en harmonie avec les talents qu'il annonçait. Son père, tout préoccupé de ses anciens voyages, songeait à lui faire courir la même carrière; il l'entretenait sans cesse de peuples inconnus, de pays lointains, et remplissait sa jeune imagination d'aventures et de découvertes fantastiques. Mais ces projets éprouvaient une résistance invincible dans la complexion du jeune Niebuhr, qui souffrait d'une maladie nerveuse, dont les suites influèrent sur toute sa vie, le rendirent irascible, emporté même; et malgré le soin qu'il prit ensuite pour surmonter ces fâcheuses dispositions, elles percèrent malgré lui dans toutes les occasions où sa volonté rencontra quelque obstacle. Il appartenait à Voss de ramener Niebuhr dans la voie qui lui était propre. Ce savant l'engagea à suivre les leçons du philologue Jæger et le dirigea dans ses autres études. Après avoir consacré quelques années aux langues anciennes, Niebuhr fut envoyé à Hambourg, où Busch, un des amis de son père, avait fondé une école de commerce,

et comptait parmi ses élèves Klopstock, Reimar, Ebeling, etc. Mais quelque attrait qu'eût pour lui la société de tels hommes, il ne put se garantir des attaques de la nostalgie, maladie commune aux jeunes gens du Nord, surtout à ceux qui, comme lui, sont pour la première fois exilés du seuil paternel. Il obtint donc de revenir reprendre à Meldorf les leçons de Jæger: ses progrès eurent tant de retentissement que Fréd. Munter (*voy. ce nom, dans ce vol., p. 26*), de Copenhague, et Heyne, de Göttingue, lui envoyèrent des manuscrits à collationner; la manière dont il s'en acquitta, lui valut dès-lors la réputation de paléographe consommé. En 1794, il se rendit à Kiel pour suivre les cours de l'Université, et fut accueilli dans la maison du professeur Henzler, ancien ami de son père. Ce fut là qu'il connut plusieurs hommes illustres, tels que Hegewisen, Jacobi, Schlosser, les deux Stolberg, Cramer, Reinhold, Baggessen, Thibaut et le comte Moltke. Mais la personne qui lui inspira le plus d'amitié fut M^{me} Henzler, veuve d'un fils du professeur, et cette amitié exerça sur toute sa vie une grande influence. Outre le droit romain, il approfondit, pendant son séjour à Kiel, la philosophie de Kant, et se perfectionna dans l'histoire et les langues anciennes. Au bout de deux ans, il reçut de M. de Schimmelmann, ministre des finances à Copenhague, une lettre dans laquelle il était invité à aller remplir auprès de lui les fonctions de secrétaire particulier. Après avoir hésité quelque temps, ce qui était assez dans son caractère, Niebuhr, stimulé par ses amis qui voyaient dans cette offre le commencement d'une brillante carrière, finit par accepter et partit pour son poste, non sans avoir auparavant visité Mel-

dorf et Heydt, chef-lieu de la Ditmarsie méridionale, dont Behrens, le père de M^{me} Henzler, était *landvoqt*. Quoique fort timide auprès des femmes, il ne laissa pas, durant le court séjour qu'il fit dans cette ville, de remarquer la sœur de son amie; et, depuis, on le vit saisir avec empressement toutes les occasions d'aller à Heydt. Cependant le moment de déclarer sa passion n'était pas encore venu, et il se rendit à Copenhague. C'était en mars 1796. Il obtint bientôt la confiance illimitée du ministre, qui témoigna en plusieurs circonstances combien il admirait la rare sagacité et la science précoce de son jeune secrétaire. Enfin il fut nommé secrétaire de la Bibliothèque royale de Copenhague. Nous ne pouvons mieux faire apprécier combien ses connaissances étaient déjà fortes et étendues à cette époque, qu'en citant l'anecdote suivante : Lorsque Bonaparte eut stipulé, dans le traité de Tolentino, conclu avec le pape Pie VI, la cession à la France de 500 manuscrits à prendre dans la bibliothèque du Vatican, Niebuhr, ayant rencontré chez M. de Schimmelmann le citoyen Grouvelle, envoyé de la République à Copenhague, le complimenta sur les trésors que la France allait acquérir, et cita longuement les manuscrits que la bibliothèque vaticane renfermait en grand nombre, ceux qu'il fallait préférer, ceux qu'il fallait dédaigner, en appuyant son choix sur une critique approfondie. Frappé de ses savantes observations, Grouvelle le pria de les écrire pour l'usage qu'en pourraient faire les commissaires envoyés à Rome. Trois jours après, Niebuhr lui remit un travail fort étendu qui fut aussitôt adressé à Charles Delacroix, ministre des relations extérieures. Ce curieux docu-

ment, exhumé des archives par M. Desaugiers, qui était alors secrétaire de légation à Copenhague, et à qui nous devons ces détails, a été publié par M. de Golbéry, dans le septième volume de sa traduction de l'*Histoire romaine*. On pourrait croire, d'après cela, que, s'associant aux sympathies du gouvernement danois, Niebuhr voyait avec plaisir les succès inouïs de nos armes. Tels n'étaient pas ses sentiments : Carsten, qui en sa qualité de Hanovrien était chaud partisan de l'Angleterre, lui avait inculqué de bonne heure son aversion pour la France, aversion que les excès de 1793 et 1794 avaient dû sans doute confirmer et justifiaient en quelque sorte. Mais, si ses opinions politiques lui inspiraient de l'éloignement pour la France, ses préjugés de protestant lui rendaient le Saint-Siège bien plus odieux encore, et il voyait sans doute avec une secrète joie tout le mal que lui faisait l'invasion étrangère. Le jeune Niebuhr, qui jusque-là avait admiré, sur la parole de son père, tout ce qui appartenait à l'Angleterre, désirait vivement voir par lui-même un pays qu'on lui avait peint avec des couleurs si brillantes. Il profita de l'arrivée à Copenhague du docteur Henzler, que le ministre des affaires étrangères, Bernstorff, avait appelé en consultation dans une maladie, et qui devait effectuer son retour par le Holstein, pour obtenir un congé, comptant bien le consacrer à un voyage dans les Iles Britanniques. En conséquence, après avoir visité, de compagnie avec Henzler et la belle-fille de celui-ci, les villes d'Heydt et de Meldorf, où étaient les personnes qu'il chérissait le plus, il s'embarqua pour Londres. Cette capitale le retint trois mois, pendant lesquels il étudia surtout les institutions du pays; puis

il se rendit à Édimbourg ; où il fut accueilli comme un vieil ami dans la maison du capitaine Scott, qui appartenait à la famille de l'immortel romancier et qui trente-cinq ans auparavant avait reçu à son bord Niebuhr le voyageur. Là, pendant une année, il se livra exclusivement aux sciences naturelles et prit une telle passion pour la chimie, qu'il faillit en faire la principale occupation de sa vie. Il consacra trois autres mois à visiter les principales villes de l'Angleterre, étudiant tout avec la finesse et la profondeur de vue d'un observateur exercé, et retourna dans sa patrie. Son premier soin fut de demander la main d'Amélie Behrens qu'il aimait depuis si long-temps. Toutefois la célébration du mariage n'eut pas lieu immédiatement, parce que, en homme rangé, il voulait auparavant s'assurer une position avantageuse dans la capitale. Il se rendit donc à Copenhague, obtint l'emploi d'assesseur au conseil du commerce et de la banque, celui de secrétaire de la direction du consulat africain ; puis, muni de ces deux nominations, il vola près de sa fiancée pour rendre leur union indissoluble. Peu de temps après, il donna un rare exemple de délicatesse en refusant la chaire qu'on lui offrait à Kiel, parce qu'il ne voulait pas se trouver en concurrence avec Zoëga, qui la sollicitait, et qui alors vivait à Rome dans un état voisin de la misère. Cependant le gouvernement anglais, jaloux des relations amicales qui, sous le voile d'une stricte neutralité, existaient entre le Danemark et la France, avait envoyé (1800) devant Copenhague une flotte sous les ordres des amiraux Drake et Nelson, afin d'obliger le roi de Danemark à entrer dans la coalition contre la république française. Les négociations,

n'ayant pas obtenu le résultat désiré, furent bientôt suivies d'un bombardement. Niebuhr prit alors toutes les précautions nécessaires pour préserver la bibliothèque royale, où il avait repris ses fonctions, et ses soins furent couronnés d'un plein succès. Chargé, au printemps de 1803, d'une mission de finance en Allemagne, il visita Hambourg, Leipzig, Francfort, Cassel et le Holstein ; à son retour, il fut promu à la direction de la banque et du bureau des Indes orientales au conseil du commerce, emploi dont il s'acquitta avec zèle. Il a inséré, dans les Mémoires de la Société scandinave, une dissertation sur Guillaume Leyel et sur le commerce du Danemark dans les Indes-Orientales, sous sa direction (*Efterretninger om Wilhelm Leyel og den danske Ostindiske Handel under hans Bestyrelse*). Malgré l'importance de ces fonctions, il trouvait encore assez de temps pour se livrer à ses études favorites, et, en 1804, il envoya à son père, le jour anniversaire de sa naissance, un fragment traduit de l'histoire arabe de la conquête de l'Asie sous les premiers Kalifes, par Elwockidi. Ce fut aussi à cette époque qu'il jeta les premiers fondements de son grand ouvrage sur l'histoire romaine, en écrivant une dissertation sur les lois agraires et les colonies de Rome. Jusque-là Niebuhr n'avait eu qu'à se louer des procédés du gouvernement à son égard et il était considéré, avec raison, comme un des hommes à qui l'avenir réservait un grand rôle dans les affaires du Danemark, quand on apprit soudainement qu'il avait donné sa démission de tous ses emplois et qu'il avait passé au service du roi de Prusse. On attribua cette subite résolution au dépit de s'être vu préférer un compétiteur de grande naissance,

dans une place qu'il avait sollicitée. L'espèce de défaveur où Niebuhr était tombé à cette époque, avait sa source dans ses opinions politiques; mais si la haine héréditaire qu'il nourrissait contre la France rendait sa position un peu équivoque à Copenhague, elle était un titre aux bonnes grâces de Frédéric-Guillaume, qui méditait de déclarer la guerre à Napoléon. Aussi peut-on croire que si Niebuhr fut appelé par le ministre de Stein, il le dut à la traduction qu'il venait de dédier à l'empereur Alexandre de la première philippique de Démosthène, traduction à laquelle il avait ajouté un grand nombre de notes pleines d'allusions aux conjonctures politiques du moment. Il était à peine arrivé à Berlin (1806), où il devait remplir les fonctions de directeur du commerce de la Baltique, qu'il fut obligé d'en sortir précipitamment, tant les succès de Napoléon avaient été rapides. Il suivit les autorités prussiennes, dans leur retraite, à Stettin, à Dantzig, à Königsberg, et accompagna le ministre Stein à Memel, où une maladie de sa femme l'obligea de s'arrêter. Mais il fut bientôt arraché d'auprès d'elle par un ordre de Hardenberg qui avait succédé à M. de Stein, et qui l'appelait au quartier-général établi à Bartenstein. L'armistice qui eut lieu entre les parties belligérantes lui permit enfin de rejoindre sa femme. Il la conduisit à Riga, et profita de son séjour dans cette ville pour apprendre le russe et l'esclavon. Sa science philologique devint ainsi complète, car, outre le latin, le grec, l'hébreu, l'arabe et le persan, il parlait toutes les langues de l'Europe. M. de Stein étant revenu aux affaires, chargea Niebuhr d'aller négocier un emprunt en Hollande. C'était au commencement de 1808. Après avoir

passé près d'un an à Amsterdam, sans pouvoir rien conclure, les négociations commençaient à prendre un aspect plus favorable; lorsqu'un avis secret du roi Louis lui apprit que toutes ses démarches étaient épiées par la police impériale, et que sa sûreté personnelle était compromise. Niebuhr, qui n'ignorait pas combien la violation du droit des gens coûtait peu à Napoléon, et découragé d'ailleurs par la disgrâce subite de M. de Stein, son protecteur, quitta la Hollande, et, au lieu de retourner en Prusse, il prit la route du Holstein. S'étant arrêté quelques jours à Hambourg, chez son ami le comte Moltke, il y reçut du ministre Hardenberg l'invitation de se rendre à Königsberg, où le roi de Prusse se trouvait encore. Il fut alors chargé d'un travail sur la dette publique, et s'en acquitta avec tant d'honneur qu'il fut nommé simultanément conseiller d'État et membre de la commission des finances. Quoique ces dernières fonctions fussent tout-à-fait en harmonie avec ses études et ses goûts, il crut devoir les décliner, parce qu'il n'approuvait pas les mesures financières qu'on venait d'adopter. S'il s'était borné là, son crédit à la cour n'aurait reçu aucune atteinte, car cet acte d'indépendance ne l'empêcha pas d'être appelé, peu après, à remplacer Jean Müller dans la charge d'historiographe. Mais, entraîné soit par une présomptueuse confiance dans ses lumières et le besoin qu'on en avait, soit par l'espoir ambitieux de recueillir le portefeuille de Hardenberg, dont il blâmait l'administration, il osa adresser directement au roi un plan de finances entièrement opposé à celui du ministre, et conçu en termes peu ménagés. Ce fut le signal de sa disgrâce; pendant

quelque temps, il dut renoncer à la politique et se restreindre à des travaux purement littéraires. Si son amour-propre d'homme d'État en fut blessé, la science y gagna, car il put ainsi s'occuper de la publication de plusieurs travaux importants, parmi lesquels nous citerons un excellent mémoire sur les Amphictyons. En compensation de l'échec qu'il avait reçu, il fut nommé successivement membre de l'Académie des sciences et professeur d'histoire à l'Université. Cette double qualité le mit en contact direct avec les hommes les plus savants de la capitale, tels que Buttmann, Heindorf, Hermann, Spalding et Savigny pour lequel il conserva toute sa vie un tendre attachement. Il ouvrit son cours le 10 octobre 1810, et l'on put, par son introduction, juger de quelle hauteur il embrassait l'ensemble des faits qu'il comptait successivement présenter à ses auditeurs. Ses leçons, consacrées, pendant trois années consécutives, à l'histoire romaine, furent publiées en deux volumes, dont le premier parut en 1811 et le second l'année suivante (*Römische Geschichte*, Berlin, in-8°). Les immenses recherches que sa tâche lui imposait ne l'empêchèrent pas de faire de fréquentes excursions dans l'histoire et la littérature grecques : il lut à l'Académie de Berlin des dissertations sur le *Périple* de Scylax, sur l'inscription d'Adulis, sur la géographie d'Hérodote, sur l'état de la science au temps de cet historien, et sur les annales des Scythes, des Gètes et des Sarmates, enfin sur le second livre des *Économiques*, qu'il prouva devoir être retranché des œuvres d'Aristote et attribué à un auteur moins ancien que Théophraste. Lorsque les revers de 1812 eurent annoncé à

l'Europe la chute prochaine de l'homme qui l'avait dominée si long-temps, Niebuhr, fidèle à sa haine, fonda avec Arndt un journal intitulé le *Correspondant prussien*, dont le but était d'exciter l'enthousiasme des Allemands, et de réveiller leur ancienne rivalité avec la nation française. Appelé à prendre une part active aux événements, il se rendit vers la fin d'avril 1813 à Dresde, où le premier ministre, M. de Hardenberg, se trouvait avec le roi, et où il fut chargé de négocier un emprunt avec des agents du gouvernement anglais. Cependant, nos armes avaient repris l'avantage, et l'armée prussienne était obligée de se retirer jusqu'en Silésie ; Niebuhr en suivit tous les mouvements et assista pour ainsi dire au combat de Lutzen, car il n'était qu'à quelques lieues du champ de bataille. Il fut si frappé des résultats de cette journée qu'il l'appela *Dies alliensis*, par allusion à celle où les Romains furent défaits à Allia. Mais les efforts héroïques des Français ne pouvaient contenir long-temps le torrent qui les débordait de toutes parts, et, dès la fin de l'automne, la cour prussienne rentrait triomphante à Berlin. Certes, les vœux de Niebuhr eussent été alors complètement satisfaits, s'il avait pu étouffer un reste d'amour pour son pays natal, pour ce pauvre Danemark, à qui la sainte-alliance faisait expier si cruellement sa fidélité à Napoléon. Une nouvelle mission l'obligea de passer une seconde fois, en Hollande, au commencement de 1814. Chargé d'assister aux conférences qui s'y tenaient pour la formation du royaume des Pays-Bas, il s'opposa vivement à la réunion de la Belgique : on sait aujourd'hui combien il eût été sage d'adopter son avis à cet égard. Il profita de ce

voyage pour visiter les principales villes des Pays-Bas , étudier leurs richesses artistiques et industrielles, et se lier avec les hommes les plus éminents , parmi lesquels nous citerons M. Valckenaer. Sa mission remplie, il alla passer quelques jours à Meldorf, auprès de son vieux père , dont la santé déclinait rapidement , et revint au mois d'octobre à Berlin , où il fut chargé de donner au prince royal des leçons sur les finances et l'administration. Il écrivit alors une petite brochure intitulée : *Droits de la Prusse contre la cour de Saxe*, dans laquelle il s'efforçait de réfuter les accusations dont la première de ces deux puissances était l'objet. L'année 1815 fut pour lui une époque de rudes épreuves. Le retour de Napoléon, la mort de son père, puis celle de son épouse le plongèrent pendant plusieurs mois dans un profond accablement. Cette dernière perte lui fut plus particulièrement sensible, car M^{me} Niebuhr était une femme vraiment supérieure. Un seul trait la fera juger. On raconte que son mari lui ayant demandé, peu de jours avant qu'elle mourût, de témoigner son désir le plus vif : « C'est, répondit-elle, que tu achèves « ton Histoire romaine. » Lorsque sa douleur fut un peu apaisée, Niebuhr remplit envers son père un tendre devoir, en écrivant sa vie dans un style aussi simple que touchant. Il reprit ensuite le cours de ses occupations avec une activité toute nouvelle; il composa une préface pour l'ouvrage de M. Wenke, sur l'administration de l'Angleterre, publia un mémoire sur la liberté de la presse et défendit, dans une vigoureuse réponse, les sociétés secrètes qui avaient rendu tant de services à l'indépendance de l'Allemagne, et qu'un écrit du conseiller Schmaltz venait d'attaquer comme

un ami devenu inutile et même dangereux. Il coopéra aussi, avec Heindorf et Buttmann, à une édition des *Fragments de Fronton* découverts par Mai. Enfin, pour compléter la série de ses travaux pendant l'hiver de 1815 à 1816, nous citerons encore les deux dissertations qu'il inséra dans les Actes de l'Académie de Berlin, et qui ont pour sujet, l'une, quelques scènes interpolées dans le texte de Plaute par d'insipides versificateurs du moyen-âge ; l'autre, la littérature romaine au second siècle. Depuis plusieurs mois, le gouvernement prussien avait offert à Niebuhr la légation de Rome, et celui-ci était prêt à se rendre dans cette capitale, lorsqu'une circonstance imprévue vint retarder son départ. M^{me} Henzler qui devait être du voyage, avait emmené avec elle à Berlin une fille orpheline du docteur Henzler, son beau-frère, jeune personne aussi séduisante par sa beauté que par la douceur de son caractère. N'ayant pas d'enfant, et se voyant sur le point d'aller habiter pendant plusieurs années un pays étranger, Niebuhr, à qui les tendres émotions étaient nécessaires, résolut tout-à-coup de contracter de nouveaux liens et offrit sa main à la nièce de son amie. Aussitôt après la célébration du mariage, il prit congé de M^{me} Henzler et de tous ses amis ; puis se dirigea vers l'Italie avec son épouse et M. Brandt, premier secrétaire de la légation. La première ville où il s'arrêta fut Vérone; il voulait y examiner les manuscrits conservés dans la bibliothèque du chapitre. Tout le monde sait qu'il en exhuma les *Institutes de Gaius*, dont on ne connaissait encore que de rares fragments; il ne faut pas croire cependant que le manuscrit palimpseste qui les contient fût tout-à-fait ignoré des sa-

vants italiens, car le célèbre Scipion Maffei et l'abbé Dionisi en avaient parlé; mais personne n'ayant, avant Niebuhr, songé à le tirer de la poussière, on peut laisser à celui-ci tout l'honneur de cette découverte. Il visita ensuite Venise, Bologne, Florence, et arriva à Rome le 7 octobre 1816. Ses premières impressions ne furent point favorables à l'Italie; toutes les lettres qu'il écrivit alors sont empreintes d'une mauvaise humeur qui se manifeste à tout propos. A l'entendre, il ne reste, sur cette terre classique, plus rien de remarquable hors des bibliothèques et des musées: plus de savants, plus de société, plus d'esprit, plus d'industrie, plus de commerce. Son aversion pour les Romains modernes éclate tout entière dans une lettre qu'il écrivit à M. de Savigny, le 17 octobre 1816. « Rome, dit-il, ne mérite vraiment plus le nom de Rome; on devrait, tout au plus, l'appeler Nouvelle-Rome, comme l'on dit Nouvelle-Yorck. Il n'y a pas une seule route qui suive la direction de l'ancienne. Une nouvelle végétation s'est emparée de la partie du sol que l'ancienne a laissée vide; le costume moderne est frivole, sans caractère, sans souvenir historique. Chose remarquable! la nouvelle et l'ancienne Rome s'élèvent pour ainsi dire côte à côte; l'abominable manie de bâtir a fait construire, dans le XVI^e et le XVII^e siècle, une foule d'églises et d'édifices mesquins ou de mauvais goût. Tout ce qu'il y avait d'antique a été détruit ou défiguré; et l'on n'a laissé en place rien de ce qui pouvait être transporté... Si l'on excepte le Vatican, Rome, comparée à Venise et à Florence, est pauvre en peintures. Quant aux sciences, elles sont mortes; il n'y a plus même de philo-

logues, à moins que l'on ne compte le vieux de Rossi, qui est moribond... Le peuple n'éprouve plus de joie pour quoi que ce soit... Si l'Italie a produit jadis des hommes distingués, il faut qu'elle soit bien dégénérée. Je n'ai pas vu à Rome un seul beau visage; il n'y a ni chants d'hommes ni chants d'oiseaux, mais seulement de temps en temps des cris discordants. Tel est le pays, tel est le lieu où je suis condamné à vivre. » Et qu'on ne pense pas que ce langage fût l'effet d'une boutade passagère; loin de là, toutes les lettres qu'il écrivit pendant sept ans de séjour à Rome, respirent la même antipathie. La naissance de son fils Marcus, qui eut lieu en 1817, fut l'occasion de nouvelles doléances: « J'aimerais mieux le voir mort que semblable à ceux-ci », s'écriait-il, en parlant des Romains. Ce n'est pas seulement dans ses lettres confidentielles qu'il s'exprimait ainsi; il ne craignait pas de tenir les mêmes propos en présence des personnages de Rome les plus influents, en présence de ceux qu'il aurait dû ménager dans l'intérêt de sa mission. Aussi ne faut-il pas s'étonner s'il fut là généralement haï, et si ses relations diplomatiques profitèrent si peu à la Prusse. Cette animadversion outrée et inique s'explique cependant; tout occupé de ses recherches sur l'histoire romaine, Niebuhr fut sans doute déappointé de ne pas trouver sur les lieux mêmes autant d'éclaircissements qu'il en avait espéré, et se vengea de ce mécompte sur la nation qu'il accusait d'avoir mutilé ses plus curieux monuments. D'ailleurs l'ardeur avec laquelle il cherchait à reconstruire l'Italie ancienne, le rendait indifférent à l'Italie contemporaine, et c'est pour cela qu'il s'est montré si souvent in-

juste envers elle, faute de l'avoir mieux connue. Ses regards étaient constamment tournés vers le passé, et il ne s'estimait heureux que lorsqu'il pouvait faire sortir de ses cendres quelques débris oubliés. Il fouilla Rome dans tous les sens, parcourut tous les villages voisins, et tressaillit de joie en observant que les habitants de Terni faisaient encore le vin à la manière antique... Cependant son *Histoire romaine*, attaquée par les uns et défendue par les autres avec une égale chaleur, était devenue l'objet d'une vive polémique entre les savants allemands. Il parut en septembre 1816, dans les *Annales* de Heidelberg, un article critique de Schlegel, qui sapait tous les fondements sur lesquels Niebuhr avait édifié. Celui-ci, au lieu d'y répondre, se renferma dans un silence obstiné, qu'on ne peut attribuer ni à un excès de modestie, car il ne laissa pas d'en être fort affecté, ni à un superbe dédain, car Schlegel était trop célèbre pour qu'un écrivain, quel qu'il fût, rougît de se mesurer avec lui. Quoi qu'il en soit, Niebuhr se montra moins patient à l'égard de Meckel qui avait osé l'accuser d'avoir arraché plusieurs feuillets au manuscrit contenant les *Institutes* de Gaius. Il le fit poursuivre devant les tribunaux, et condamner à six mois d'emprisonnement. Les bibliothèques, d'où l'abbé Mai venait d'exhumer la *République* de Cicéron et un grand nombre de morceaux de différents auteurs, offrirent un autre aliment à sa passion dominante. Ses recherches ne furent pas infructueuses : elles enrichirent le monde littéraire de fragments inédits des discours de Cicéron *Pro Fonteio*, *Pro Rabirio*, *Pro Roscio*, et de quelques pages de Tite-Live, de Sénèque et de Lucain. Il les réunit en un seul volume qu'il dédia au pape

Pie VII. Outre une traduction d'un écrit anglais sur le paupérisme, traduction qui n'a point vu le jour, Niebuhr composa, en 1819, une dissertation dans laquelle il examinait quel parti la chronologie pouvait tirer de la *Chronique d'Eusèbe*, traduite en arménien, que les mékitaristes de Venise avaient trouvée dans leur couvent. Il essaya ensuite de fixer à quelle époque Quinte-Curce et Pétrone écrivaient, s'occupa de rétablir et de commenter en latin les inscriptions que monseigneur Gau avait rapportées de Nubie, et enrichit de notes la première édition de la *République* de Cicéron. Mais le travail auquel il donna le plus de soins, parce qu'il se rattachait directement à son grand ouvrage, fut l'exploration de toutes les ruines qui pouvaient aider à rétablir le plan de l'ancienne Rome dans ses développements successifs. Ce fut ainsi qu'il détermina, d'une manière précise, les enceintes de Servius et d'Aurelius. Les observations géologiques qu'il avait eu occasion de recueillir dans ses fréquentes excursions, lui suggérèrent l'idée de publier une *Esquisse* sur les bouleversements qu'avait éprouvés le sol de Rome, et cet essai fut vivement applaudi par les hommes spéciaux. Cependant on était arrivé en 1822, et les négociations pour le concordat avec le saint-père, principal objet de la mission de Niebuhr, étaient bien loin d'approcher de leur terme, et peut-être n'eussent-elles jamais obtenu de résultat sans l'arrivée à Rome du chancelier Hardenberg et du roi de Prusse en personne. Niebuhr reçut, à cette occasion, la décoration de l'Aigle-Rouge de Prusse et celle de Léopold, toutes deux de première classe. Cette dernière était une récompense pour les services qu'il avait rendus au général autrichien,

de Frimont, qui commandait l'armée d'occupation à Naples. Après la signature du concordat, Niebuhr, à qui le séjour de Rome était devenu d'autant plus odieux, que cet acte avait été conclu sans sa participation, et que son fils semblait prendre plus de goût aux habitudes du pays, sollicita et obtint un congé d'une année. Ne voulant pas quitter l'Italie avant d'avoir visité Naples, il alla passer six semaines dans cette capitale. Là, il se lia avec l'ancien ministre des finances Zurlo, revit M. de Serre, ambassadeur de France, auquel il s'était attaché pendant son séjour à Rome, et pour qui il professait une estime sans bornes ; mais la plus grande partie de son temps fut employée à collationner, sur d'anciens manuscrits, le livre du grammairien Charisius et le dialogue de *Oratoribus*, de Tacite. Il visita aussi les environs de Naples, parcourut Herculaneum, Pompéi, et fit une ascension sur le Vésuve. Revenu à Rome, il ne s'y arrêta que trois jours pour prendre congé de Pie VII, qui lui adressa, entre autres, ces flatteuses paroles : « Vous ne m'avez ja-
« mais fait entendre que la vérité. » Si Niebuhr ne laissait dans cette capitale que des regrets, il est à croire que lui-même ne la quitta pas sans émotion ; car il était un peu revenu de son premier jugement, au moins quant aux hommes. Il avait pu apprécier de près les rares qualités, les éminentes vertus du saint-père ; et ses relations diplomatiques avec le cardinal Consalvi, littéraires avec le cardinal Mai, lui avaient fait connaître tout ce qu'il y avait d'habileté dans le premier et de science dans le second. Niebuhr traversa rapidement l'Italie et le Tyrol pour se rendre à Saint-Gall ; il scruta soigneusement les manuscrits palimpsestes de cette antique abbaye,

qui avaient fourni jadis tant de précieux ouvrages. Mais tout ce qu'il put en retirer fut le mauvais poème latin de Mérobaude, dont il donna à S.-Gall même une première édition. Il visita ensuite Zurich, Schaffouse, Tubingue, Stuttgart et Heidelberg. Dans cette dernière ville, il retrouva deux de ses anciens amis, Voss et le jurisconsulte Thibaut ; il se lia aussi avec Schlosser, l'auteur de l'*Histoire universelle*, qui occupait une chaire à l'Université et qui lui inspira une vive sympathie. Bonn fut le terme de son voyage, et, après avoir hésité quelque temps entre cette ville et Cologne, il y fixa définitivement son séjour. A peine arrivé, il prit part à la polémique qu'avait suggérée l'apparition de l'écrit de M. Steinacher sur les Comices, écrit où l'opinion émise par Niebuhr dans les premières éditions de la *République* de Cicéron était vivement attaquée. Mais cette fois, au lieu de garder le silence, comme il avait fait précédemment à l'égard de Schlegel, il répliqua vivement par deux petites brochures intitulées : *Sur les Comices des Romains* (*Ueber Comitien der Römer*), Bonn, 1823, et s'il ne trancha pas toutes les difficultés, ce ne fut certes pas faute d'aigreur dans sa réponse. A cette époque, Niebuhr se préparait à faire un voyage en France, où il entretenait depuis quelque temps des relations littéraires ; mais des circonstances particulières l'obligèrent de renoncer à ce projet. Dans l'automne de 1823, il alla voir, à Göttingue, l'ancien ministre de Stein. On remarqua qu'en s'inscrivant sur les registres de l'Université, il avait pris le titre modeste de *maître particulier à Bonn* (*privat docent*). Ce titre faisait allusion à un cours privé qu'il avait ouvert dans cette ville. En mai 1824, il fut appelé à Berlin par le roi, qui

désirait lui confier un portefeuille ; mais, ne partageant pas les vues des hommes qu'il aurait eus pour collègues, il déclina cet honneur, et obtint même sa démission définitive de la légation de Rome , dont il conserva néanmoins le traitement. Revenu à Bonn , il travailla à une seconde édition des fragments qu'il avait trouvés à S.-Gall , et les publia sous ce titre : *Flavii Merobaudis carminum, panegyricique reliquæ, e codice sangallensi*, Bonn, 1824. Les nombreux changements introduits dans cette édition, peuvent la faire considérer comme un travail entièrement nouveau. Un ordre du roi rappela, en novembre , Niebuhr dans la capitale, et les travaux dont il fut chargé par la commission des finances, formée au sein du Conseil-d'État, l'y retinrent jusqu'au mois de mai 1825. A cette époque, il put aller reprendre à Bonn ses occupations favorites. Il ouvrit, à l'Université, un cours public qui embrassa d'abord l'histoire grecque postérieure à la bataille de Chéronée, ensuite les Antiquités romaines. Ses leçons avaient été jusqu'alors gratuites ; et si depuis il consentit à recevoir des rétributions , ce fut pour fonder plusieurs prix en faveur des jeunes gens qui feraient les meilleures dissertations philologiques. En 1826, il créa le *Musée du Rhin*, journal de jurisprudence , de philologie et de philosophie grecque (*Rheinisches Museum für jurisprudentz, philologie, und griechische philosophie*), dans lequel il eut pour collaborateurs MM. Böeck, Brandes, Hase, et où il inséra deux savantes dissertations , l'une sur Lycophrôn, l'autre sur la guerre chrémonidienne. Niebuhr excellait dans l'art de rétablir les passages mutilés des anciens auteurs ; il donna une preuve éclatante de ce talent dans sa

restitution du morceau de Dion Cassius, que monsignor Mai venait de découvrir. Non content d'en avoir rempli les lacunes à force d'érudition, il fit jaillir de ce fragment une vive lumière sur plusieurs questions importantes de l'histoire romaine. En 1827, il publia une seconde édition du premier volume de son histoire, travailla activement au troisième, continua son cours à l'Université, quoiqu'il ne fût titulaire d'aucune chaire, et fonda une société philologique, de concert avec Brandes, son ancien secrétaire de légation. Ayant conçu le projet d'une nouvelle édition des historiens byzantins (*Corpus Scriptorum historiæ byzantinæ*), il s'associa dans cette entreprise MM. Bekker, Schopen et Dindorf. Le premier volume de la collection parut en 1828 ; il contient l'*Histoire d'Agathias*, dont le texte avait été soigneusement revu par Niebuhr, restitué dans une foule de passages et enrichi de savantes annotations. Il coopéra aussi aux volumes suivants , pour lesquels il écrivit plusieurs préfaces. Cette même année, il publia un volume d'*Opuscules et de Mélanges relatifs à l'histoire et à la philologie* (*Kleine, etc., Vermischte schriften, historischen und philologischen inhalts*), Bonn , t. 1^{er}, qui se compose en grande partie de travaux déjà connus, tels que la *Biographie de Carsten Niebuhr*, le *Mémoire sur la géographie d'Hérodote*, et les *Recherches sur l'histoire des Scythes, des Gètes et des Sarmates*. Niebuhr avait coutume de faire chaque année, pendant les vacances , un petit voyage ; il comptait, en 1828, passer avec toute sa famille dans le Holstein, quand une épidémie qui s'y déclara l'obligea d'abandonner son projet. Après s'être arrêté quelque temps à Neundorff, dont les eaux lui avaient

été conseillées pour une affection dardreuse qui l'affligeait, il fit une courte apparition à Copenhague, puis revint à Kiel, où demeurait M^{me} Henzler, et où il avait donné rendez-vous à son frère, à son oncle, et à ses autres parents qui habitaient Meldorf. Cette entrevue fut remplie d'émotions, et Niebuhr eut beaucoup de peine à se détacher d'eux pour revenir à Bonn. L'année 1829 ne fut pas moins laborieuse que les précédentes; il tint simultanément deux cours à l'Université, l'un sur l'histoire des empereurs, l'autre sur celle des quarante années qui venaient de s'écouler. Cependant le second volume de son grand ouvrage avait été remanié complètement et était prêt pour l'impression, lorsque, dans la nuit du 7 février 1830, un incendie vint détruire le fruit de tant de veilles. Fort heureusement ce fut presque le seul des manuscrits de Niebuhr qui devint la proie des flammes. Grâce à son immense mémoire, il pouvait réparer cette perte, toute grande qu'elle était, et il se remit ardemment à l'ouvrage. Au bout de quelques mois, il livrait une troisième édition du premier volume et publiait le second avec toutes les améliorations désirées. La révolution de 1830 l'impressionna vivement, sans toutefois l'étonner, car il la prévoyait depuis plusieurs années, ainsi que l'indiquent certains passages de ses lettres. Aussi ennemi des libéraux que des absolutistes, il accusa la cour de Charles X d'avoir, par les ordonnances de juillet, *brisé le talisman qui tenait enchaîné le démon des révolutions* (préface du second volume de l'*Histoire romaine*.) Depuis cette époque, il prêta une attention soutenue à ce qui se passait en France, et, chaque jour, il consacra plusieurs heures à la lecture des feuilles politiques de

Paris. Le jour de Noël, il avait fait une longue séance dans un cabinet littéraire, lorsque, en rentrant chez lui, il fut saisi d'un frisson glacial qui l'obligea de se mettre au lit; un violent rhume se déclara, et bientôt tout espoir de guérison fut perdu. Sentant lui-même les approches de sa fin, il fit écrire à ses parents du Holstein, afin de les préparer au coup qui allait les frapper. Il expira dans la nuit du 1^{er} au 2 janvier 1831. Son épouse, qui avait contracté une maladie de poitrine, pendant son séjour à Rome, ne lui survécut que peu de jours. La même tombe les reçut tous deux, et un monument leur fut élevé par le prince royal, aujourd'hui Frédéric-Guillaume IV. Niebuhr avait, à l'exemple de son père, refusé tous les titres nobiliaires offerts par différents souverains: il savait bien que son nom n'avait pas besoin de cette sorte d'illustration. Il était maigre et chétif de corps, mais sa tête avait un beau caractère, ses traits étaient nobles, et il parlait avec beaucoup de facilité, de grâce et d'élégance. Il laissa quatre enfants, un garçon et trois filles, qui furent confiés aux soins de MM. de Savigny et Classen. Celui-ci fut, en outre, chargé de compiler les manuscrits de l'illustre défunt; il en tira tout ce qui était susceptible d'impression, et publia un fort volume in-8° qui devint le troisième volume de l'*Histoire romaine*. Malgré cette addition importante, l'ouvrage est loin d'être complet; car au lieu de s'étendre jusqu'au siècle d'Auguste, selon le plan primitif, il dépasse à peine la première guerre punique. Le but de Niebuhr était de rectifier les erreurs volontaires commises par les anciens écrivains au profit de l'orgueil national des Romains, de comparer entre eux les do-

cuments épars qui existaient encore, et de suppléer, avec leur aide, à la perte de plusieurs livres de Tite-Live. L'idée n'était pas entièrement nouvelle, car, dès 1722, un Français, Levesque de Pouilly, avait lu, au sein de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, un mémoire sur l'incertitude des premiers siècles de Rome; et, plus tard, Beaufort, puis P.-Ch. Levesque, auteur d'une *Histoire critique de la république romaine*, traitèrent le même sujet avec plus de développement. Mais tous trois s'étaient plutôt occupés de détruire que de réédifier, et leurs dissertations n'avaient produit autre chose que le doute. Niebuhr fit plus; il voulut relever les ruines qu'on avait faites, et substituer la probabilité aux conjectures. Il aborda les difficultés de cette colossale entreprise avec tout le courage que lui donnait la conscience de ses forces, et il dota le monde littéraire de l'œuvre la plus solide, la plus profonde, la mieux raisonnée qui eût encore été faite sur l'histoire ancienne. Toutes ses inductions ne portent pas sans doute le même cachet de vérité, et l'on pourrait surtout lui reprocher d'avoir dédaigné les travaux de ses devanciers aussi bien que les critiques de ses contemporains. En effet, il n'a cité nulle part ni Vico, ni Mejerotto; et c'est à peine si, dans sa première préface, il accorda une courte mention à Beaufort, à Bayle et à Périzonius. Ce dédain, ou plutôt cette insouciance, était chez lui systématique. Craignant de se laisser influencer par l'opinion d'autrui, il voulait tout devoir à ses propres recherches et avait soin, pour cela, de ne s'entourer que de documents antiques. Il étudiait, examinait, discutait avec la plus grande patience; mais son opinion, une fois arrêtée, devenait iné-

branlable. On en trouve la preuve dans plusieurs passages de ses lettres: « La critique de M. Schlegel, écrivait-il à M^{me} Henzler le 1^{er} janvier 1817, ne nuit en aucune manière à mon ouvrage, dont la vérité et la précision, quoi qu'on dise, ne faibliront jamais. Je t'assure que si un ancien Romain pouvait revenir de l'autre monde, il rendrait le meilleur témoignage à mon histoire. » Et dans la lettre du 22 mai 1828, à M. Letronne, on lit: « Il n'y a pas un mot dans mon livre que je pourrais abandonner sans léser ma conscience. » Cette fixité n'alla cependant jamais jusqu'à l'entêtement, et nous pensons que si l'*Histoire romaine* a droit à notre confiance, c'est surtout parce que l'auteur a trois fois abjuré ses propres idées; parce que le premier il a fait justice des conclusions prématurées de sa jeunesse; parce qu'il s'est remis à son œuvre sans perdre courage, jusqu'à ce qu'il nous l'eût donnée dans sa dernière perfection. Niebuhr avait donc raison de dire de son troisième travail: « C'est l'œuvre d'un homme parvenu à sa maturité, dont les forces peuvent décliner, mais dont la conviction est fondée complètement. » Nous ne pouvons mieux terminer cette notice qu'en citant le jugement que M. de Golbéry a porté sur l'illustre historien dont il a traduit les ouvrages, et qu'il a connu personnellement. « Si Montesquieu, dit-il, a la hauteur de l'aigle, Niebuhr en a le regard: son Histoire romaine est un chef-d'œuvre. On pourra contester quelques-unes de ses opinions, appliquer sa méthode à la science pour faire des conquêtes nouvelles; on passera sur sa trace, on ne l'effacera point. Quand nous voudrons éprouver de l'admiration, de l'enthousiasme, lisons Tite-

Live ; quand nous voudrions étudier l'histoire, lisons Niebuhr. Alors, nous pourrions, selon sa propre expression, *vivre avec les Romains comme avec des hommes de notre chair et de notre sang*. Mais c'est véritablement de l'étude qu'il faut pour comprendre son livre ; la lecture en est difficile, pénible ; on ne peut bien saisir la pensée de l'auteur qu'en s'armant de textes anciens. Il y a dans son expression quelque chose qui manque de fini, de précision, quelque chose qui oblige l'esprit à un travail de divination ; mais cette gêne est compensée par l'élévation des pensées, par la force du raisonnement, par une pénétration jusqu'ici sans exemple. » Depuis sa mort, on a publié le tome II de ses *Mélanges d'histoire et de philologie*, Bonn, 1843, ainsi que ses *OEuvres posthumes étrangères à la philologie* (*Nachgelassen Schriften niche philologischen innhalts*), Hambourg, 1842, in-8°. Les ouvrages de Niebuhr qui ont été traduits en français, sont : I. *Des Comices par centuries, d'après ce que nous apprend la République de Cicéron*, Bonn, 1823, in-8°. II. *Sur l'époque à laquelle vécut l'obscur Lycophron*, traduction de M. de Golbéry, Strasbourg et Paris, 1826, in-8°, réimprimée dans le 7^e volume de l'*Histoire romaine*. III. *De la guerre chrémonidienne, ou examen d'un passage d'Athénée*, traduit par le même, Strasbourg et Paris, 1826, in-8°. IV. *Histoire romaine*, Strasbourg et Paris, 1830-1840, 7 volumes in-8°, traduite par le même. Les quatre premiers répondent aux deux volumes allemands publiés par Niebuhr ; le cinquième et le sixième sont consacrés aux publications posthumes, faites par M. Classen ; enfin, le septième offre plusieurs morceaux de critique philologique dus à la plume de l'illus-

tre historien, le chapitre de Wachsmutt sur les sources de l'ancienne histoire de Rome, et celui de Hullmann sur la révolution que subit l'organisation des centuries au V^e siècle de l'ère romaine. La table analytique des matières contenues dans les sept volumes, forme un cahier séparé. Les personnes qui désireraient plus de détails sur Niebuhr pourront consulter l'élégante notice que M. de Golbéry en a donnée dans le septième volume de sa traduction ; les *Lebensnachrichten*, etc., publiés à Hambourg, en 1838-39, 3 vol. in-8°, ouvrage qui se compose d'une biographie écrite par M^{me} Henzler et de la correspondance de Niebuhr ; enfin, les *Mémoires* de M. Lieber, intitulés : *Erinnerungen aus meinem Zusammenleben mit B. G. Niebuhr* (Souvenirs de mes relations intimes avec B.-G. Niebuhr), Heidelberg, 1837, in-8°. L'auteur de ce dernier livre, qui avait été précepteur du fils de Niebuhr, y a inséré quelques pièces originales, parmi lesquelles nous citerons une dissertation sur la Forêt Noire du Dante. A—Y.

NIELLY (JOSEPH-MARIE), né à Brest, le 9 septembre 1751, suivit la même carrière que son père et que son aïeul, officiers distingués de marine. Il venait d'atteindre sa huitième année, quand, le 19 novembre 1759, il combattait à côté de son père sur le vaisseau le *Formidable*, où il servait comme mousse. Après avoir navigué pendant douze ans dans les modestes emplois de pilotin et de timonier, contrarié de voir si mal récompenser ses services et ceux de son père, il embarqua au commerce pendant deux ans ; fut reçu capitaine au long cours en 1774, et continua de naviguer au commerce jusqu'en 1778, qu'il fut pris sur le navire l'*Adélaïde*,

dont il était commandant, et qui faisait voile vers la Nouvelle-Angleterre. Conduit à Jersey, le 14 mars, il réussit, lui sixième, au mois de juillet suivant, à enlever du port de Saint-Hilaire, dans cette île, un smack hollandais près de partir pour Ostende; et il le conduisit, en trois jours, à l'île de Bréhat, d'où le capitaine, amplement dédommagé, fut libre de reprendre sa route, d'où il n'avait été détourné que de 13 lieues. Revenu à Brest, Nielly y reçut du ministre Sartine, le 20 septembre 1778, le brevet de lieutenant de frégate pour la campagne, et sa nomination au commandement de la flûte la *Guyane* sur laquelle, pendant quatre ans consécutifs, il fut employé à escorter à Saint-Malo, à Cherbourg et au Hâvre, des convois considérables. Durant tout ce temps, bien qu'il n'eût qu'un seul bâtiment de guerre à sa disposition, il manœuvra si heureusement, qu'il échappa constamment aux navires ennemis dont la Manche était couverte, et qu'il assura l'arrivage des approvisionnements au port de Brest. Le bonheur qu'il eut ensuite de ne laisser entamer aucun des envois considérables qu'il escorta, soit de Bayonne à Brest, soit de Brest à Bayonne, tantôt en déjouant la vigilance des Anglais, tantôt en repoussant la force par la force, lui valut, le 25 août 1780, des félicitations sur sa bravoure et son habileté. Depuis son retour à Brest, le mois suivant, jusqu'au mois de mai 1791, Nielly, nommé dans l'intervalle lieutenant de vaisseau et chevalier de Saint-Louis, fut employé si activement à diverses missions, qu'il ne séjourna que deux mois à terre. Nommé, à cette époque, au commandement de la flûte la *Sourde*, qui était chargée de porter à Saint-Domingue

trois cent milliers de poudre, il ne put vaincre les appréhensions de son équipage, effrayé d'un tel chargement, qu'en embarquant deux de ses enfants, l'un âgé de huit ans, l'autre de dix. Arrivé heureusement à Saint-Domingue, il en ramena le gouverneur Desbarbes, sa suite et le contre-amiral La Villéon. Promu capitaine de vaisseau, le 1^{er} janvier 1793, il prit le commandement de la frégate la *Résolue*, qui avait la double mission de concourir à la défense des côtes et de convoier dans la Manche une flotte très-nombreuse. Investi ensuite du commandement des forces navales de la Manche, en l'absence de M. Mulon, capitaine de la frégate la *Cléopâtre*, il fut bloqué à Saint-Malo pendant deux mois, et ce ne fut qu'au bout de ce temps que les deux frégates purent gagner Cherbourg. Il y avait à peine une heure qu'elles y étaient mouillées, quand elles remirent à la voile, afin de poursuivre une frégate qu'elles chassèrent jusque dans la rade de Portsmouth. La *Résolue*, meilleure marcheuse que sa conserve, obligea en outre une corvette ennemie de 22 canons à rentrer dans le port de Portsmouth. Après une croisière sur les côtes d'Angleterre, les deux capitaines français, escortant une flotte destinée pour Brest, aperçurent, à la hauteur de Cherbourg, deux frégates anglaises qui avaient le vent à eux; ils leur appuyèrent chasse, et, forçant de voiles, ils arrivèrent sur l'ennemi, qui prit la fuite. Le commandement de la flotte étant ensuite resté à Nielly, il continua son service de convoyeur. Le 3 octobre 1793, l'amiral Morard de Galles lui prescrivit de prendre le commandement d'une division composée de quatre frégates et d'un aviso destinés à faire une croisière,

pendant laquelle il captura, le 25 octobre, la frégate anglaise la *Tamise* et le navire marchand le *Dublin*. Élevé au grade de contre-amiral, le 16 novembre, il arbora aussitôt son pavillon sur le *Sans-Pareil*, vaisseau de 80 canons, qu'il commandait depuis le 29 octobre précédent; et cinq vaisseaux, trois frégates et trois corvettes, se rangèrent en même temps sous ses ordres. Le 20 germinal an 2, il sortit avec sa division. Sa mission était difficile; elle avait pour objet d'assurer l'arrivée des vaisseaux le *Tigre* et le *Jean-Bart*, que le contre-amiral Van-Stabel ramenait des États-Unis, avec un convoi chargé de farines. Sa croisière ne fut pas infructueuse. Pendant les deux mois qu'elle dura, il prit la frégate anglaise le *Castor*, de 40 canons, la corvette l'*Alerte*, de 16, et un convoi de 34 bâtiments marchands, richement chargés. Dans la nuit du 9 au 10 prairial, sa division passa près de l'armée anglaise, et la précaution qu'il avait eue pendant sa croisière de n'avoir aucun feu la nuit, et de ne faire entendre ni cloche ni sifflet, le sauva, en cette circonstance, non seulement de l'armée ennemie, mais encore d'une division qui le suivait depuis un mois. Après avoir, dans la journée du 10, rencontré et mis en sûreté le vaisseau à trois ponts le *Révolutionnaire*, entièrement démâté dans le combat du 9, il força de voiles pour joindre notre armée, dont il entendait gronder l'artillerie; et le 11, à sept heures du matin, il réussit, à la faveur de la brume, à passer entre les deux escadres, et à opérer sa jonction avec la flotte française dont il commanda la troisième division, en conséquence de l'arrêté de Jean-Bon Saint-André qui lui prescrivit, dans la nuit du 12, de porter son pavillon sur le *Républicain*. Un brouillard

épais, qui durait depuis deux jours, empêchait les deux armées de rien entreprendre, et chacune d'elles avait assez de peine à se tenir ralliée lorsque, le 13, le combat s'engagea à neuf heures du matin, pour se terminer à trois heures de l'après-midi. Cette affaire fut très-meurtrière; les armées, mêlées et confondues, se battaient à portée de pistolet et avec un acharnement sans exemple Nielly s'y montra digne de sa réputation; et, lorsque l'ennemi, s'apercevant que notre avant-garde avait plié, se porta sur l'arrière-garde, le commandant de la 3^e escadre, dit le rapport de Jean-Bon Saint-André, soutint le choc avec fermeté. Il était au vent de l'armée anglaise qui, elle-même, avait le vent de l'armée française. Se trouvant entouré de vaisseaux rasés, tant français qu'ennemis, et ne pouvant porter aucun secours à ceux de sa nation, il se décida à traverser l'armée anglaise pour joindre celle de la république, et y réussit en faisant un feu terrible. Le *Républicain* compta 67 hommes tués ou blessés; il était démâté de tous ses mâts, et avait trois pieds d'eau dans la cale. Ces avaries avaient coûté cher aux Anglais eux-mêmes; deux mille coups de canon, qui consommèrent quatre mille boulets et vingt milliers de poudre, témoignèrent de l'ardeur avec laquelle Nielly avait soutenu la lutte. Remorqué par un autre vaisseau, le *Républicain* n'en prit pas moins part au combat que l'armée française livra, à l'atterrissage, à une escadre de 17 ou 18 vaisseaux anglais qu'elle chassa dans le N. O., ce qui facilita l'arrivée du convoi attendu. Après avoir pris, pendant quelque temps, le commandement de la rade de Brest, il porta son pavillon sur le *Zélé*, vaisseau de 74, et appa-

reilla, le 27 fructidor, à la tête d'une division de six vaisseaux et de trois frégates, bientôt rejoints par quatre autres frégates, dans le but d'intercepter un convoi considérable venant de la Jamaïque. Contrarié par le temps, il ne put complètement exécuter sa mission; trois bâtiments de l'escorte de ce convoi, et onze bâtiments de commerce, richement chargés, tombèrent pourtant en son pouvoir. A la suite de cette croisière, quoique malade, il n'hésita pas à prendre le commandement d'une division de douze bâtiments de guerre, avec lesquels il partit le 2 brumaire. Le 15 du même mois, sa division rencontra deux vaisseaux anglais, et s'empara de l'un d'eux l'*Alexander*, de 74 canons, monté par le contre-amiral Bleing-Rodney. La prise de ce vaisseau, et le don que l'armée en fit à l'État, motivèrent deux décrets où la Convention adressa à Nielly des félicitations sur le courage et le désintéressement des marins qu'il commandait. Lors de l'expédition d'Irlande, il prit le commandement de la troisième escadre, et, après bien des évolutions que le gros temps, la dispersion des forces françaises et la surveillance des ennemis rendirent difficiles, il effectua, le 29 messidor, sa jonction avec l'amiral Bouvet, et tous deux firent route vers l'Irlande avec l'espoir de rallier Morard de Galles. Le 1^{er} nivôse, il était dans la baie de Bantry. Le lendemain, contraint par la force du vent de se mettre à la cape, il fut si violemment abordé, pendant la nuit, par le vaisseau le *Redoutable*, que ce choc eut pour résultat de le démâter entièrement. Sa présence d'esprit et son habileté pratique se relevèrent dans cette terrible circonstance. A peine eut-il senti, de sa chambre, la désas-

treuse commotion de la frégate la *Résolue* qu'il montait, qu'il fut sur le pont où, embrassant d'un coup d'œil toute la gravité des avaries, il mit le premier la main à l'œuvre pour les réparer. Officiers et matelots, tous s'empressèrent de suivre cet exemple, et, bien des années après, ils parlaient encore avec admiration et reconnaissance de celui qui les avait arrachés à un danger si imminent. L'armée, revenue depuis vingt jours sur la rade de Brest, croyait la *Résolue* coulée sur les côtes d'Irlande, lorsque cette frégate parut à l'entrée du goulet dans l'état le plus déplorable. Après avoir été successivement commandant des armes à Brest, président du conseil permanent de révision pour les troupes d'artillerie de la marine et commandant du port de Lorient, il fut nommé, le 1^{er} thermidor an VIII (juillet 1800), préfet maritime du 1^{er} arrondissement maritime, dont le chef-lieu était Anvers. Il demanda et obtint de résider de préférence à Dunkerque, d'où l'on pouvait mieux observer le mouvement des Anglais et s'opposer à leurs entreprises. Lorsqu'il se rendait à son poste, il fut retenu à Paris pour coopérer, comme membre de la commission nommée en exécution de l'arrêté du 7 fructidor an VIII, à la réorganisation du personnel de la marine. A son arrivée à Dunkerque, vers la fin du mois de brumaire an IX, il trouva les esprits fortement aigris contre le gouvernement. La solde des ouvriers du port n'y avait pas été payée depuis plusieurs mois; ces malheureux étaient aux abois. L'arriéré ne s'élevait pas à moins de 1,600,000 francs, et remontait à l'an V. Le premier soin du préfet fut de faire effectuer, dans chacun des arrondissements de Dunkerque et d'An-

vers, le paiement d'un premier acompte de 100,000 fr. Cette mesure eut le double résultat de calmer l'agitation et de procurer sur-le-champ une levée de mille hommes, supérieure de beaucoup à toutes celles qui avaient été faites jusque-là dans les pays conquis par la France. L'amiral Nielly fit ensuite une tournée d'inspection dans toute l'étendue de sa préfecture. Aucun détail ne lui échappa. A Flessingue, s'étant assuré que les malades étaient fort mal traités, bien que la journée d'hôpital coûtât 6 francs, il les fit diriger sur Anvers, où le traitement ne revenait qu'à un franc, en même temps qu'ils respiraient un air plus sain. Ayant trouvé, à La Haye et à Rotterdam, beaucoup de marins français déserteurs, il s'occupa de les rendre à la patrie et les fit embarquer sur des navires qui furent expédiés à Brest, à Rochefort et à Toulon. Tous ces détails, quelque compliqués qu'ils fussent, ne lui faisaient pas perdre de vue les approvisionnements des ports de Dunkerque et d'Anvers. Suppléant, par la confiance qu'il avait inspirée, à la lenteur et à l'insuffisance des paiements, il réussit à se procurer des matériaux et des ouvriers en assez grande quantité pour qu'il pût expédier à Boulogne, où devait se réunir la flottille de débarquement, 150 bateaux canonnières entièrement armés, malgré la présence continuelle de l'ennemi; et il trouva encore le moyen de faire refluer sur l'arsenal de Boulogne les approvisionnements qu'il avait eu le bonheur inespéré de faire entrer dans celui de Dunkerque. Après la conclusion de la paix d'Amiens, le ministre Desrèes lui prescrivit de réarmer tous les navires qui se trouvaient à Dunkerque et de les charger de tous les approvisionnements que renfermait

ce port, pour les expédier à Brest. Nielly objecta en vain qu'en cas de rupture avec l'Angleterre, il y avait une grave imprudence à dégarnir un point qui serait à la merci de l'ennemi. Aussi, lorsqu'au mois de juillet 1804, Bonaparte visita les établissements de Dunkerque, il ne put s'empêcher de témoigner sa surprise et son mécontentement de les trouver entièrement vides. Nielly se disculpa facilement en invoquant les ordres qu'il avait reçus, sans dissimuler pourtant que les appréhensions qu'il avait conçues des armements des Anglais et la crainte d'une reprise d'hostilités, avant toute déclaration de guerre, l'avaient déterminé, sous sa responsabilité personnelle, à user de son crédit auprès des négociants de Dunkerque pour approvisionner le port; et il donna immédiatement à Bonaparte des preuves de sa prévoyance éclairée en lui montrant deux navires que l'on déchargeait. Cette justification si nécessaire, si péremptoire, le perdit. Le premier consul la regarda comme complète et le félicita sur sa bonne administration; mais il en fut tout autrement du ministre. Averti, dès le lendemain, que six postulants se disputaient son portefeuille, il se fit l'accusateur de Nielly, et, dénaturant les faits en l'absence de celui qu'il dénigrait si injustement, il obtint sa révocation des fonctions de préfet, révocation motivée sur ce que le premier consul ne le trouvait pas un *administrateur consommé*. Cette accusation toute nouvelle et si difficile à concilier avec le langage apologétique de Bonaparte, fut pour Nielly un coup de foudre. Courir à la recherche des ordres qui contenaient sa pleine justification, fut son premier mais inutile soin. Ils avaient disparu !!! Déjà, mais bien innocem-

ment encore, Nielly s'était rendu Decrès hostile. Ce fut lorsque informé, en 1801, de la nomination de Decrès à la préfecture de Lorient, il lui offrit une permutation que ce dernier accepta avec l'assurance d'une reconnaissance démentie par la conduite qu'il tint le même jour, en laissant l'amiral prendre seul l'initiative de la demande de permutation et en la contrariant secrètement. Les vifs reproches que lui adressa Nielly, sur sa conduite tortueuse, lui inspirèrent un ressentiment que l'affaire de Dunkerque fut loin de calmer. Toutefois, la disgrâce de Nielly ne fut pas alors entièrement consommée. Decrès lui offrit, en échange de sa préfecture, au nom du premier consul, une place à son choix, celle, par exemple, de député au Corps-Législatif. Nielly, qui voulait tout à la fois une récompense de ses services et une réparation éclatante de l'injustice dont il était victime, répondit qu'il préférerait être élevé à la dignité de sénateur. Les choses en restèrent là, et Nielly, qui n'avait pas encore été remplacé dans sa préfecture, où il faisait des prodiges d'activité pour assurer l'armement de la flottille de Boulogne, croyait au succès de l'intervention amicale et spontanée de Bruix auprès du ministre; à l'oubli même du passé que semblait garantir sa nomination au commandement d'une partie de la flottille, lorsque, à sa grande surprise, il reçut, en septembre 1804, une dépêche ministérielle, annonçant que le premier consul, en considération de l'état de sa santé et de la durée de ses services, l'avait admis à la retraite et lui donnait le capitaine Bonnefoux pour successeur. Quand, dix jours après, cet officier fut au courant du service, il en informa le ministre par une

lettre où, ne craignant pas de s'exposer lui-même à sa colère, il lui tint cet honorable langage : « Je suis si satisfait de la bonne administration du général Nielly, que je crains de ne pouvoir la continuer telle, et que je m'estimerais heureux de servir sous ses ordres en qualité de chef militaire. » Quant à Nielly, navré d'être réduit, à la veille de la guerre, à une inaction que son courage lui représentait comme déshonorante, il courut à Boulogne s'offrir lui-même comme volontaire à son ami Bruix, qui s'empressa de demander énergiquement sa réintégration. Trompé par les rapports qui lui avaient été faits de la santé de Nielly, Napoléon éluda cette demande, dont il ne tarda pas à reconnaître la justice lorsque, plus tard, visitant à Boulogne un affût tournant, établi sur la canonnière l'*Insolent*, et se trouvant face à face avec Nielly : « Comment, » s'écria-t-il, c'est vous, général Nielly ! on m'avait assuré que vous étiez malade, et je vous vois une santé rayonnante ! » De là, l'assurance, maintes fois répétée depuis, de réparer l'injustice qui avait frappé cet officier-général. En effet, Napoléon, dans la vue de favoriser la candidature de Nielly au Sénat, réitéra à Decrès, qui feignait de l'avoir oublié, l'ordre de le porter en tête d'une liste de dix officiers-généraux parmi lesquels on se proposait de choisir le président du collège électoral du Finistère, convoqué pour l'élection de deux candidats au Sénat. Decrès réussit encore à paralyser la bonne volonté du maître ; il fit si bien que Nielly ne put s'aboucher avec Napoléon avant son départ, et qu'il ne put arriver à Quimper que dans la matinée du jour où le collège était rassemblé, et même déjà en séance.

Malgré tous ces obstacles, Nielly, porté en 3^e ligne, obtint 37 suffrages; et, si les électeurs n'avaient pas cédé à des influences qu'on l'avait mis dans l'impossibilité de combattre, il eût réuni une partie des 77 voix attribuées à Moreau, désigné comme premier candidat. Tel fut le résultat du long et constant acharnement d'un homme intéressé à ce que sa victime ne pût reparaitre sur la scène politique et y conquérir une position qui lui eût permis de le démasquer. Nommé, quelques mois après, commandant de la Légion-d'Honneur, Nielly saisit le moment où l'empereur lui en remettait lui-même les insignes, pour le prier de ne pas oublier qu'il pouvait encore servir utilement; mais les promesses que lui fit l'empereur échouèrent toujours par l'opposition occulte du ministre. En 1805, l'amiral Nielly alors à Paris, fut de nouveau honoré, sans les avoir sollicités, des suffrages de ses concitoyens; et il ne s'en fallut que de quatre voix qu'il ne fût nommé l'un des candidats au Sénat. En 1807, il fut adjoint au collège électoral du Finistère. La Restauration réparant les injustices du consulat et de l'empire, lui conféra, au mois de janvier 1815, les titres de baron et de vice-amiral honoraire. Pendant les Cent-Jours, convaincu que les dispositions personnelles de Napoléon lui avaient toujours été favorables, il voulut lui en témoigner une dernière fois sa reconnaissance en acceptant de faire partie de la députation chargée de présenter l'adresse du département du Finistère. Depuis cette époque, il vécut dans la retraite jusqu'à sa mort, arrivée à Brest, le 13 septembre 1833, à l'âge de 82 ans. Il eût été réduit à une position très-génée, si, pour atténuer

le préjudice que lui causait sa retraite prématurée, Napoléon n'avait, par une décision toute spéciale, porté le taux de sa pension à 6,000 fr., maximum de celle qui était accordée aux vice-amiraux. — NIELLY (*Patrice-Joseph-Marie-Théodore*), fils du précédent, né à Brest, le 30 novembre 1781, suivit son père sur mer avant l'âge de neuf ans. Fait prisonnier, alors qu'il n'en avait pas encore treize, aux combats des 10-13 prairial an II (juin 1794), il revint en France après onze mois de captivité, fut reçu aspirant au concours, et prit part, comme enseigne de vaisseau, au combat soutenu, en mars 1799 par la frégate la *Cornélie*, combat dans lequel il eut la jambe droite emportée par un boulet. Nommé lieutenant de vaisseau, en récompense de sa conduite dans cette circonstance, il ne survécut que peu de jours à cette distinction, et mourut, à Nantes, des suites de sa blessure, le 20 avril 1799, à l'âge de 18 ans. P. L.—T.

NIEMCEWICZ (*JULIEN-URSIN*), célèbre Polonais, né en 1757, dans le grand-duché de Lithuanie, parut à la diète de quatre ans, comme nonce de la Livonie polonaise, et y soutint les droits de la bourgeoisie contre les privilèges de la noblesse, lorsque cette question importante fut agitée dans l'assemblée. Afin de répandre les principes d'une sage liberté, il rédigea, avec Mostowski et Weyssenhoff, la *Gazette nationale et étrangère*, qui parut pour la première fois le 1^{er} janvier 1791. Dans ses vers, il chanta les exploits et les vertus des grands hommes polonais. On remarqua, parmi ces pièces de circonstance, le *Retour du nonce*. En 1792, des fêtes publiques ayant été instituées pour célébrer le 3-mai 1791 et la proclamation de la constitution,

Niemcewicz embellit ces réjouissances par son *Casimir-le-Grand*, nouveau drame qui eut beaucoup de succès, et qui conservera long-temps sa popularité. Au mois d'avril 1794, il alla joindre Kosciusko, qui le prit pour son aide-de-camp. Ce fut lui qui rédigea les proclamations, les ordres du jour et les bulletins de ce général. A la bataille de Macieowice (10 oct. 1794), il tomba à côté de Kosciusko, couvert de blessures, et fut avec lui emmené prisonnier à Saint-Petersbourg. Quand Paul 1^{er}, à son avènement au trône, délivra Kosciusko, il hésita sur ce qu'il ferait de Niemcewicz : « Je crains, disait-il, sa jeunesse et son exaltation. » Kosciusko intervint si efficacement, que les deux amis, également délivrés, purent se réfugier en Amérique. C'est pendant sa captivité que Niemcewicz traduisit en vers polonais, dont on admire la beauté et l'élégance, *la Boucle de cheveux enlevée*, de Pope. Dans un voyage à Warsovie, en 1802, il fit imprimer ses *Œuvres* en 2 vol. Thadée Mostowski, son ami, les a insérées dans son *Choix des écrivains polonais*. Niemcewicz, se trouvant à Paris au mois de janvier 1803, fut invité à se rendre en Russie, où on lui offrait un emploi ; il refusa, et se réfugia de nouveau en Amérique, où il se maria. Revenu dans sa patrie, après le traité de Tilsitt, lorsque le grand-duché de Warsovie fut établi, il fut nommé par le roi Frédéric-Auguste, secrétaire du sénat et chevalier de l'ordre de Saint-Stanislas. A cette époque, il entra dans le conseil chargé de diriger l'instruction publique ; son ami de cœur, Stanislas Potocki, en était président. Niemcewicz désapprouva le système qui fut adopté en 1821, et fut éloigné du conseil. Peut-être aussi

se souvenait-on des *Lettres lithuaniennes*, qu'il avait publiées en 1812. En 1820, il avait fait un voyage à Wilna pour revoir les lieux où il était né et où il avait passé ses premières années. Son arrivée fut l'occasion d'une fête publique. Le théâtre s'empressa de représenter son *Jean Kochanowski à Czarnylas* ; on fit des chants en son honneur, et son portrait, couronné, fut présenté au public, ce qui le toucha jusqu'aux larmes. La ville de Warsovie le nomma président de la Société de bienfaisance, et, à la mort de Stanislas Staszic, la Société royale des amis des sciences le nomma aussi son président. Conduit en France par la révolution polonaise de 1831, il mourut à Montmorency, près Paris, dans le mois de mai 1841, et fut inhumé avec beaucoup de solennité. Après avoir prononcé un discours à cette cérémonie, le prince Czartoryski descendit dans le caveau pour y déposer auprès de la bière, selon une coutume adoptée par les émigrés polonais, un peu de terre apportée de Pologne. Celle-ci provenait du tombeau même de Kosciusko. Alors, parut sur le bord de la tombe la belle et vénérable figure du général Kniaziewicz, ami octogénaire du défunt depuis leur première jeunesse. Sa parole touchante et son émotion visible impressionnèrent profondément les assistants, qui entendirent encore une pieuse allocution prononcée par l'abbé Frepka, Polonais, et une courte improvisation en vers de M. Gorecki, poète et guerrier lui-même comme Niemcewicz. On a de celui-ci : 1^o *Histoire secrète de Jean de Bourbon*, traduite du français, Warsovie, 1779, 2 vol. in-8^o ; 2^o *Histoire de Marguerite de Valois, reine de Navarre*, traduite du français, Warsovie, 1781, 4 vol. in-8^o ;

3° *Odes écrites en quittant l'Angleterre en 1787*; 4° *Casimir-le-Grand*, drame en trois actes, Warsovie; 5° *Odes à l'armée polonaise lors de la campagne de 1792*; 6° *La boucle de cheveux enlevée*, poème de Pope, traduit en vers polonais, en 1796; 7° *Wladislas, roi de Pologne*, sous *Warna*, tragédie en cinq actes, composée en 1787, imprimée en 1803, et représentée pour la première fois au mois de janvier 1807 à Warsovie; 8° *Les pages du roi Jean Sobieski*, comédie en un acte, Warsovie, 1808; 9° *Lettres lithuaniennes écrites en 1812*, 2 vol.; 10° *Sur les prisons publiques*, Warsovie, 1818; 11° *Le règne de Sigismond III, roi de Pologne*, Warsovie, 1819, 3 vol. in-8°, avec grav.; 12° *Les deux Sieciech*, roman historique, Warsovie, 1819; 13° *Les chants historiques de la Pologne*, Warsovie, 1819, in-8°, avec gravure et musique; 14° *Fables et contes*, Warsovie, 1820, 2 vol. in-8°; 2° édit., 1822; 15° *Recueils historiques sur l'ancienne Pologne*, Warsovie, 1822, 4 vol. in-8°; 16° *Jean de Tenezyn*, roman historique, Warsovie, 1825, 3 vol. in-12; 17° *Leyba et Sivra*, roman juif, Warsovie, 2 vol. in-8°; 18° *Athalie*, tragédie de Racine, en vers polonais; 19° *Hedwige, reine de Pologne*, opéra en vers, musique de Karpiaski; 20° *Le retour d'un nonce*, comédie en trois actes et en vers, Warsovie et Wilna; 21° *Notice sur la vie du général Washington*. G—Y et M—D j.

NIEMCZEWSKI (ZACHARIE), savant polonais, né en 1766 dans la province de Samogitie, fit ses études au gymnase de Kroze, et, en 1788, fut reçu docteur en philosophie et beaux-arts à l'Université de Wilna, où il devint professeur suppléant de mathématiques. Vers 1802, il voyagea en

France et s'y lia d'amitié avec des savants distingués, entre autres avec Malte-Brun, auquel il fournit, pour son *Tableau de la Pologne*, des documents précieux sur les antiquités, l'histoire, la géographie et la linguistique de ce pays. Niemczewski visita aussi l'Italie; et, de retour à Wilna, il fut nommé professeur extraordinaire, inspecteur des écoles, et doyen de la faculté des sciences mathématiques et physiques. Il était encore directeur de la société topographique, de la société biblique, et appartenait à plusieurs compagnies savantes, notamment à la société galvanique de Paris. Il mourut à Wilna, le 10 décembre 1820, laissant différents legs aux hôpitaux de cette ville et au gymnase de Kroze. Niemczewski avait traduit en polonais la *Géométrie analytique* de M. Biot, et le *Traité de mécanique* de Francœur; mais il avait gardé ces traductions manuscrites, sans les faire imprimer; elles ne furent publiées à Wilna qu'après sa mort.

G—Y.

NIEMEYER (AUGUSTE-HERMANN), écrivain et théologien allemand, naquit le 1^{er} septembre 1754, à Halle, où son père remplissait les fonctions d'archidiacre. Destiné lui-même à suivre la carrière ecclésiastique, il fit d'abord ses humanités au collège royal, puis il étudia la théologie à l'université, et y devint ensuite professeur. Il en était recteur perpétuel en 1808, et il fut alors nommé député aux États du royaume de Westphalie, que Napoléon venait de créer en faveur de son frère Jérôme, et dont la ville de Halle faisait partie. Mais, en 1813, l'esprit d'opposition, manifesté par les étudiants contre le système français, leurs sympathies pour les puissances coalisées, irritèrent tellement Napoléon qu'il ordon-

na la fermeture de l'université de Halle, et qu'il en exigea même des otages, parmi lesquels Niemeyer fut désigné. Conduit en France, il y resta jusqu'à la chute de l'empire, en 1814. Libre alors de rentrer dans sa patrie, il fit auparavant un voyage en Angleterre, et, à son retour, il reprit ses fonctions à l'université de Halle, qui avait été rétablie, et dont il devint chancelier. En 1827, le cinquantième anniversaire de son professorat fut célébré par une fête à laquelle assistèrent beaucoup de professeurs et d'élèves des universités allemandes. Ces honneurs, décernés à Niemeyer, le touchèrent vivement, mais il n'y survécut pas long-temps : il mourut à Halle, le 5 juillet 1828. Le corps ecclésiastique, dont il était le doyen, les membres de l'université, les élèves de toutes les écoles, suivirent son convoi. Outre les insignes du doctorat, on avait placé sur son cercueil une couronne civique. On a de Niemeyer des poésies sacrées, des sermons, et un grand nombre d'ouvrages de théologie et de morale, tels que *le Caractère de la Bible; Philotas, ou Moyens de consolation et d'instruction pour ceux qui souffrent; Timothée, ouvrage destiné à exciter et à augmenter la dévotion des chrétiens; Théologie populaire et pratique*, etc. Mais on estime particulièrement ses écrits sur l'éducation, fruits de la longue expérience qu'il avait acquise dans la direction des établissements d'instruction publique et de bienfaisance dont il fut chargé, soit à Berlin, soit à Halle. Les principaux sont : I. *Le guide des instituteurs*, Halle, 1802, in-8°. II. *Aperçu sur le régime des écoles allemandes et sur leur histoire dans le XVIII^e siècle*, Halle, 1802, in-8°. III. *Principes fondamentaux de l'éducation et de l'instruction*

à l'usage des parents, des instituteurs et des maîtres d'école, 7^e édition, Halle, 1819, 3 vol. in-8°. Cet ouvrage eut beaucoup de succès. M. E.-P.-H. Durivau en a donné un extrait, traduit en français, sous ce titre : *Essai sur l'éducation intellectuelle et morale de l'enfance, contenant des observations relatives aux moyens que l'on y emploie le plus ordinairement, tels que les estampes et les écrits à l'usage de la jeunesse*, Paris, 1832, in-18. Il a traduit aussi du même auteur : *Examen raisonné de la méthode d'enseignement de Pestalozzi*, Paris, 1832, in-18. IV. *Passages des classiques grecs et romains relatifs à l'éducation*, Halle et Berlin, 1813, in-8°. Niemeyer a encore publié : V. *Vie de Noesselt*, doyen de la faculté de Halle, 1809, in-8° (voy. NOESSELT, dans ce vol.). VI. *Observations sur les Voyages*, Halle, 1822, 3 vol. in-8°. C'est la relation de son séjour en France, de son voyage en Angleterre, dont nous avons déjà parlé, et d'un autre voyage qu'il fit plus tard en Hollande. On y trouve des détails curieux sur les personnages et les événements de cette époque. VII. *De Is'dori Pelusiotæ vita, scriptis et doctrina, commentatio historico-theologica*, Halle, 1825, in-8°, ouvrage dont on loue l'exactitude, et qui répare des omissions importantes échappées à la plupart des bibliographes ecclésiastiques. P—RT.

NIEUPORT (CHARLES-FRANÇOIS-FERDINAND-FLORENT-ANTOINE DE PREUD'HOMME D'HAILLY, vicomte de), était issu d'une famille distinguée de la Flandre. Un de ses ancêtres, Jean de Preud'homme, dit d'Hailly, baron de Poucques, vicomte de Nieuport, seigneur de Neuville et d'Ouetre, avait été créé chevalier de la main même de l'archiduc Albert, en 1600. Ce personnage était petit-fils de Pierre

Preud'homme, mayeur de Lille, anobli en 1530. Charles-François, quoique de sang belge, naquit à Paris, le 13 janvier 1746, pendant que la maison de son père, à Gand, était occupée militairement par le maréchal de Saxe. Troisième enfant mâle d'une famille de neuf enfants, on le fit recevoir, dès le berceau, dans l'ordre de Malte. Élevé d'abord au collège de Louis-le-Grand, il y fit d'excellentes études, puis entra, en qualité de lieutenant, dans le corps du génie autrichien. Quelque temps après, il obtint un congé, et alla faire ses caravanes. La solidité et la rectitude de son esprit le firent choisir, à l'âge de 40 ans, pour représenter l'ordre de St-Jean-de-Jérusalem à la cour de Bruxelles. Rentré dans sa patrie, et décidé à s'y fixer, il échangea la commanderie qu'il avait obtenue dans la Brie, contre celle de Vaillampond, près de Nivelles. Jusque-là il s'était peu occupé des sciences dont il avait appris les éléments dans sa première jeunesse. Arrivé à la maturité, et jouissant d'un grand loisir, il reprit sérieusement l'étude des mathématiques qui convenait à sa raison droite, mais sèche et un peu lente. Ses talents se développèrent tard, comme ceux de Rousseau, avec lequel il n'y a pas lieu cependant de le comparer sous d'autres rapports, et il sembla que l'hésitation avec laquelle il s'était mis en route, avait garanti la sûreté de sa marche. En France, il avait été en relation avec plusieurs savants illustres, entre autres avec d'Alembert, Bossut et Condorcet; à Bruxelles, l'Académie, fondée récemment par Marie-Thérèse, s'empressa de l'admettre parmi ses membres. Élu le 14 octobre 1777, il enrichit les mémoires de cette compagnie de recherches intéressantes sur différentes

parties des sciences mathématiques. La révolution française, qui s'étendit sur la Belgique presque toujours entraînée dans les mouvements politiques, vint troubler le repos plein de dignité de Nieuport. Sa commanderie fut supprimée, et avec elle il perdit sa fortune. Au lieu de s'abandonner au découragement, il s'enfonça de plus en plus dans les profondeurs de la géométrie et de l'analyse; et, comme Archimède qu'un problème absorbait en présence de son meurtrier, il retrempa dans ce travail son âme naturellement ferme et énergique. L'empire aurait sans doute réparé à son égard les torts de la république, si Nieuport n'avait refusé constamment les faveurs qui lui furent offertes. La seule qui le flatta fut le titre de membre correspondant de l'Institut, qui lui fut décerné dès la création de ce corps célèbre. Il se bornait à rester un mathématicien de première force; il joignit toutefois aux mathématiques l'étude de la philosophie, mais principalement dans ses points de contact avec la science qu'il préférait à tout, et sous le point de vue des méthodes. Lisant peu, réfléchissant beaucoup, il puisait plus dans son propre fonds que dans les livres. La philosophie le conduisit à Platon et Platon à la langue grecque, que, toujours peu pressé, il se mit à étudier à l'âge de 60 ans, ainsi que le fit Caton. A un jugement froid, il joignait une tête vive et un cœur chaud, et concevait facilement des antipathies, des admirations dans lesquelles il s'opiniâtait ensuite. Platon, ce sublime poète, l'enthousiasma justement pour les qualités qu'il ne possédait pas lui-même, et il y eut des gens qui s'en firent un protecteur ardent, rien qu'en feignant de lire les écrits du

philosophe dont ils ne comprenaient pas un mot. En 1815, le royaume des Pays-Bas succéda à l'empire. La plupart des provinces belges étaient réunies sous le même sceptre, ainsi qu'elles l'avaient été du temps de Charles-Quint, et le descendant d'un élève et d'un favori de ce monarque avait été appelé à les gouverner. Nieuport siégea d'abord à la seconde chambre des États-Généraux. Le roi Guillaume, qui l'appréciait et qui aimait sa rude franchise, le nomma son chambellan, et lui donna la croix de l'ordre du Lion-Belgique; mais sans s'arrêter à ces distinctions stériles, il adoucit matériellement sa position. En même temps, Nieuport entra à l'Académie, qui venait d'être réorganisée par les soins de M. Falck, alors ministre de l'instruction publique, et qui avait pour président le prince de Gavre. Nieuport fut nommé directeur par ses confrères, qui le continuèrent dans cette fonction jusqu'à sa mort. Il en résulta que le commandeur finit par se croire souvent sur les galères de Malte, commandant à son équipage. Il était principalement inexorable pour Van Hulthem, dont il estimait peu le savoir bibliographique; et, quoiqu'il fût lui-même des vers latins et grecs, il paraissait n'avoir de véritable sympathie que pour les géomètres. Mais sa bonté corrigeait l'âpreté de ses formes, et sa bonhomie faisait passer son petit despotisme. Aussi fut-il universellement regretté lorsque la mort l'enleva le 20 août 1827, dans sa 81^e année, à la suite d'une maladie très-courte. Il n'avait pas senti les infirmités de la vieillesse : un tempérament robuste, une vie sobre et active l'en avaient préservé. Son cabinet était presque un bivouac, ou la cabine d'un officier de quart : il passait

presque toutes les nuits dans un fauteuil, enveloppé d'un manteau. Dans la séance de l'Académie du 6 octobre 1827, le prince de Gavre prononça son éloge qui est imprimé en tête du t. IV des Nouveaux Mémoires, et M. Quetelet, qu'il affectionnait et qui était digne de l'apprécier, inséra dans le tome V de sa *Correspondance mathématique* une notice biographique, dont des extraits ont paru dans l'*Annuaire de l'Académie* pour 1835. Nieuport a inséré, dans le recueil de l'ancienne Académie de Bruxelles, les mémoires suivants : I. Tome 2. *Essai analytique sur la mécanique des voûtes*. II. *Sur les courbes que décrit un corps qui s'approche ou s'éloigne en raison donnée d'un point qui parcourt une ligne droite*. III. *Sur la manière de trouver le facteur qui rendra une équation différentielle complète*. IV. Tome 10. *Sur les développées des courbes, avec quelques réflexions sur la méthode ordinaire d'élimination*. V. *Sur la propriété prétendue des voûtes en chaînettes*, etc. Les Nouveaux Mémoires contiennent ceux-ci : VI. Tome I. *Esquisses d'une méthode inverse des formules intégrales définies*. VII. *Sur une propriété générale des ellipses et des hyperboles semblables*. VIII. *Sur l'équilibre des corps qui se balancent librement sur un fil flexible*. IX. *Sur un cas de la théorie des probabilités en jeu*. X. *In Platonis opera et Ficinianam interpretationem animadversiones*. XI. *Quelques réflexions sur des notions fondamentales en géométrie*. XII. Tome 2. *Sur la pression qu'un même corps exerce sur plusieurs appuis à la fois*. XIII. *Sur la métaphysique du principe de différentiation*. XIV. T. 3. *Sur une question relative au calcul des probabilités* (mémoire achevé par M. Dandelin). Le recueil de l'Institut de Pays-Bas

contient : XV. Un *mémoire sur la mesure des arcs elliptiques*, qui a été traduit en hollandais et enrichi de Notes par M. Van Alentove. L'auteur offrit, en outre, à l'Institut de France : XVI. Un *Mémoire sur l'équation générale des polygones réguliers*. XVII. Un autre sur un *Problème présenté par d'Alembert*. Indépendamment de ces écrits, Nieuport a publié : XVIII. *Mélanges mathématiques, ou Mémoires sur différents sujets de mathématiques tant pures qu'appliquées*, Bruxelles, 1794, in-4°. XIX. D'autres *Mélanges* de même espèce, Bruxelles, 1799, in-4°. XX. *Sur l'intégrabilité médiate des équations différentielles d'un ordre quelconque, et entre un nombre quelconque de variables*, pour faire suite aux *Mélanges*, Bruxelles, 1802, in-4°. XXI. *Essai sur la théorie du raisonnement*, Bruxelles, 1805, in-12. Enfin : XXII. *Un peu de tout, ou Amusements d'un sexagénaire*, depuis 1807 jusqu'en 1816, Bruxelles, 1818, in-8°. Cet ouvrage est dédié au roi des Pays-Bas, comme un hommage de reconnaissance. Ce sont des causeries à la manière de Plutarque vieillissant, sur la théorie des probabilités, la littérature, la philosophie, les langues. On y trouve aussi des poésies grecques et latines.

R—F—G.

NIFANIUS (CHRÉTIEN), docteur protestant, né à Lelingen, dans la Basse-Saxe, en 1629, étudia successivement à Dantzig, à Wittemberg, à Königsberg et autres villes d'Allemagne. Après avoir occupé divers emplois ecclésiastiques, il remplissait les fonctions de surintendant des églises luthériennes du comté de Ravensberg, lorsqu'il mourut le 5 juin 1689. On a de lui différents traités de théologie et de controverse, en-

tre autres un ouvrage intitulé : *Ostensio historico-theologica quod Carolus Magnus in plurimis fidei articulis non fuerit papista*, Francfort, 1670, in-8°. L'auteur cherche à prouver que Charlemagne n'avait point été catholique, parce qu'on trouvait, dans les réglemens de ce prince pour les églises de Saxe, des choses contraires au rit romain. Le P. Schatten, jésuite, ayant publié, en 1674, une réfutation de ce livre, Nifanius y répondit, en 1679, par un nouvel écrit intitulé : *Carolus Magnus veritatis evangelicæ confessor*. Plusieurs docteurs de l'une et l'autre communion entrèrent dans la querelle, et un certain Henri Thana prit un parti mitoyen : il convint que Charlemagne était catholique, mais il prétendit que ce prince n'avait pas beaucoup de religion (voy. SCHATTEN, XLI, 85). T—D.

NIGER (PIERRE SCHWARTZ, en latin), l'un des plus célèbres théologiens du XV^e siècle, était d'origine allemande, ainsi que son nom l'indique ; mais on ignore le lieu de sa naissance. Ayant embrassé la règle de saint Dominique, il fréquenta les écoles de Montpellier, de Salamanque, de Fribourg et d'Ingolstadt, pour perfectionner ses connaissances. Pendant qu'il était à Salamanque, il apprit l'hébreu de quelques rabbins, et s'instruisit à fond des lois et des coutumes des Juifs. Ce fut à l'Académie d'Ingolstadt qu'il reçut le grade de bachelier ; et depuis il professa la théologie à Wurtzbourg. En 1474, se trouvant à Ratisbonne pendant les fêtes de Pâques, il y soutint, à la prière de l'évêque, contre les rabbins de cette ville, une argumentation qui dura sept jours, et finit par réduire ses adversaires au silence. Ce triomphe étendit la réputation de Niger. Appelé par le roi de Hongrie Mathias

Corvin, sur la demande de ce prince, il composa la défense de la doctrine de saint Thomas. Il mourut à Bade, vers 1481. Plusieurs ouvrages de Niger sont perdus. Les deux seuls qui nous restent de lui sont : I. *Tractatus ad Judæorum perfidiam extirpendam confectus*, Essling, 1475, in-fol.; édit. très-rare, décrite par Fossi, dans le *Catalog. Bibl. magliabecchian*. Selon le P. Laire (*Index libror. ab invent. typograph.*), ce livre est le premier dans lequel on trouve des caractères hébreux; mais on sait qu'à la même époque, il existait déjà des imprimeries juives en Italie, beaucoup mieux montées que celle d'Essling (*voy. Raschi, XXXVII, 109*). L'ouvrage de Niger fut réimprimé, Nuremberg, 1477, in-fol. On en connaît une version libre en allemand, sous le titre de *Stella Messiae*, Essling, 1477, in-4°. Les auteurs des *Scriptor. ord. Prædicat.* en ont inséré le prologue et l'analyse dans la notice qu'ils ont consacrée à Niger (1), I, 861. II. *Clypeus Thomistarum adversus omnes doctoris angelici obtrectatores*, Venise, 1482, in-fol., réimprimé en 1504. W—s.

NIGRONI (JULES), né à Gênes en 1553, entra dans la Compagnie de Jésus à l'âge de 18 ans. Après avoir enseigné avec distinction la rhétorique, la philosophie et la théologie, il fut successivement préfet des études au collège de Milan, recteur des collèges de Vérone, de Crémone et de Gênes, supérieur de la maison professe de Gênes, puis trois fois de celle de Milan, où il mourut le 17 janvier 1625. On a de lui : I. *Deux discours*

en l'honneur du B. Charles, cardinal Borromée : l'un prononcé à Milan, le 3 nov. 1602; l'autre prononcé à Gênes devant le sénat. II. *Sur la manière de bien gouverner l'État*, Milan, 1610, in-4°. Cet écrit et les deux discours qui précèdent sont en italien. III. *Orationes XXV*, Milan, 1608, in-4°; Mayence, 1610, in-8°. IV. *Regulæ communes Societatis Jesu, commentariis asceticis illustratæ*, Milan, 1613, 1616; Cologne, 1617, in-4°. V. *Dissertatio subcesiva de Caliga veterum*, Dillingen, 1621, in-8°. C'est une troisième édition revue par l'auteur. On y trouve des détails curieux sur la chaussure que les anciens appelaient *Caliga*, et d'où l'empereur Caius prit son surnom de *Caligula*. Vers la même époque, Benoît Balduin, recteur du collège de Troyes, avait publié, à Paris, une dissertation analogue, intitulée : *Calceus antiquus et mysticus*. Ces deux opuscles furent réunis et imprimés ensemble plusieurs fois, notamment à Amsterdam, 1667, in-12; et à Leipzig, 1733, in-12. VI. *Dissertatio moralis de librorum amatoriorum lectione junioribus maxime vitanda*, Milan, 1622; Cologne, 1630, in-12. VII. *Tractatus ascetici*, Cologne, 1624, in-4°. Ces traités, au nombre de dix-sept, avaient d'abord paru séparément. VIII. *Historica dissertatio de S. Ignatio, Societatis Jesu fundatore, et B. Cajetano Thieneo, institutore ordinis clericorum regularium*, ouvrage posthume, Cologne, 1630, in-4°; Naples, 1631. Sous l'anagramme de *Livius Noringius*, Julius Nigroni avait publié : *Dissertatio de Aula et Aulicismi fuga*, réimprimé à Milan, 1626; et sous le pseudonyme de Pamfilio Landi : *Les emblèmes de l'académie parthénienne du collège romain de la Société de Jésus, avec une explication*, en italien, dont Southwell

(1) Dans le même ouvrage on trouve, p. 855, un article *Petrus Teuto* (Pierre l'Allemand) qui se rapporte également à Pierre Niger; mais par une faute typographique très-singulière, on y fait de son *Tractatus adversus Judæos*, un traité *Ad Indos*. Voy. Freytag, *Analecta litteraria*, 634

(*Bibl. Soc. Jesu*, p. 535) cite une édition de Rome, 1694, in-4°. Nigroni laissa en manuscrit : *De mendicitate domorum professorum Societatis Jesu*.

P—RT.

NIMET-ALLAH (ou NEAMET-ULLAH, suivant l'orthographe des Anglais), historien persan, naquit à Herat, dans le Khorasân, vers la fin du XVI^e siècle. Son père, Khodjah Habib-Allah, avait passé dans l'Inde, où il fut attaché pendant 35 ans au service de l'empereur moghol Akbar (*voy.* I, 360). Nimet-Allah, qui avait assisté au couronnement de Djihan-Ghyr (*voy.* XI, 449), fils et successeur d'Akbar, en 1605, fut historiographe à la cour du nouveau monarque, dans l'intervalle des années 1018 à 1020 de l'hég. (1609 à 1611 de J.-C.). Il eut pour protecteur l'un des plus illustres généraux de Djihan-Ghyr, le khan Djihan-Lodi, qui appartenait à la famille du sultan afghan Bahloul-Lodi ; et ce fut pour obéir et plaire à ce khan, qui l'appelait son fils, que Nimet-Allah écrivit une *Histoire des Afghans*. Mais Djihan Lodi s'étant révolté contre l'empereur Chah-Djihan (*voy.* VII, 618), fils et successeur de Djihan-Ghyr, fut tué dans un combat, l'an 1631. Il paraît que Nimet-Allah partagea la disgrâce de son protecteur ; car il dit lui-même que des malheurs et des persécutions le forcèrent de se retirer à Burhampour ou Brampour, où il acheva son histoire ; et il y mourut dans un âge avancé, l'an 1078 (1667). Il a composé son ouvrage en persan, d'après les matériaux recueillis par Haibet-Khan-Kaker, de Samana, qui fut son collaborateur et peut-être son continuateur. Cette histoire des Afghans commence au patriarche Jacob, surnommé Israël, ces peuples descendant en effet des Hébreux, et

elle finit à l'époque de la mort de l'empereur Akbar, en 1605. Nimet-Allah était contemporain de Ferich-tah (*voy.* XIV, 355) ; il commença son histoire la même année où cet historien termina celle qu'il a donnée de l'Hindoustan et du Dekhan : mais il est moins connu, moins cité. On voit évidemment qu'ils ont, tous les deux, puisé aux mêmes sources ; car le style et surtout le récit des règnes des princes de la race Lodi et de celle de Chir-Chah, offrent une ressemblance presque littérale. Le livre de Nimet-Allah est intitulé : *Makhzen Afghani* (Magasin Afghan). En effet, il contient, outre l'histoire proprement dite de la nation afghane, divers mémoires sur les saints qu'elle a produits, sur l'histoire et la généalogie de quelques-unes de ses dynasties et de ses principales familles. Cet ouvrage a été traduit en anglais par M. Bernhard Dorn, docteur en philosophie, professeur de littérature orientale à l'université de Karkov, en Russie, et aujourd'hui attaché à l'Académie impériale de Saint-Petersbourg. Le premier volume de son *History of the Afghans* a été imprimé à Londres, 1829, in-4°, et vient jusqu'à l'an 1021 (1612) ; le second, imprimé aussi à Londres, 1836, in-4°, renferme, outre les mémoires et les généalogies publiés par l'auteur, un grand nombre de notes, de commentaires et d'additions importantes qui complètent le premier volume, et qui forment la moitié du second. Le traducteur a profité de l'ouvrage d'Ibrahim Batni, qui supplée aux lacunes de celui de Nimet-Allah et de ses copistes et imitateurs. Une copie qui passe pour originale, et que possède la Compagnie anglaise des Indes-Orientales, provient de la bibliothèque de Tippou-sulthan (*v.* XLVI, 112) et porte

le titre de *Tarikh Khan-Djihan Lodi wa Makhzen afghani* (Histoire du Khan-Djihan Lodi, ou Magasin afghan). Elle commence donc par une vie de ce khan qui fut le protecteur de Nimet-Allah. M. Dorn n'a pas donné cette biographie, qui n'existe pas dans la copie qu'il a traduite, et nous pensons qu'il a principalement fait usage de la copie qui appartient à la Société asiatique et royale de Londres, et qui paraît être un abrégé de l'ouvrage de Nimet-Allah ; elle a été écrite par un Fethah-Khan, l'an 1131 (1718), assez négligemment, et pour son usage particulier. Pour compléter l'histoire des Afghans, il est à désirer que M. Dorn publie celle des Khildjis, qui ont régné à Ispahan dans le siècle dernier, et celle des Abdallis, rois de Kaboul jusqu'à nos jours. A—T.

NINIAS, roi d'Assyrie, était fils de Ninus et de Sémiramis ; il naquit, pour ainsi dire, sur le trône, puisque son père, le premier conquérant dont l'histoire fasse mention, mourut peu après sa naissance, l'an 1996 avant notre ère. Sa mère l'éleva dans la mollesse, et régna glorieusement sous son nom pendant quarante-deux ans. Justin (I, 2) dit qu'étant parvenu à l'âge de soixante-six ans au moins, elle conçut pour son fils une passion criminelle, et perdit la vie de la propre main de ce prince. Ninias ayant ainsi recouvré le pouvoir par un crime, se déchargea des soins de la guerre, qui avait valu un si grand empire à sa famille. Comme s'il eût véritablement changé de sexe avec sa mère, il se rendit presque inaccessible aux hommes, et vieillit honteusement dans la compagnie des femmes. Il régna trente-huit ans, et mourut plus qu'octogénaire, l'an 1916 avant J.-C. Ctésias l'appelle Zamès, et Eusèbe Zameis. Z.

NINO de Guevara (don JUAN), peintre d'histoire et de portraits, naquit à Madrid en 1623. Son père était capitaine des gardes de l'évêque de Malaga, don Antonio Henriquez, vice-roi et capitaine-général du royaume d'Aragon. Ce seigneur, charmé des dispositions que montrait Nino pour la peinture, le mit sous la direction de Manrique, peintre en crédit à Malaga, et qui avait été l'un des disciples les plus distingués de Rubens, son compatriote. Les progrès de l'élève furent rapides. Son protecteur l'ayant conduit avec lui à Madrid, en 1645, le plaça auprès d'Alonso Cano, qui le mit bientôt en état de prendre un rang parmi les artistes de cette époque. Cependant, la mort de son protecteur l'obligea de retourner à Malaga pour y prendre soin de sa famille. En 1652, Cano ayant obtenu une prébende à Grenade, vint à Malaga pour y voir son ancien élève, et traça les tableaux dont Nino venait d'être chargé par les Augustins de Grenade. En 1676, il se rendit à Cordoue pour y peindre les tableaux qui ornaient le cloître du couvent de Saint-Augustin, et qui, depuis, ont été transportés au palais de cette ville. De retour à Malaga, il fut occupé à peindre un grand nombre de portraits qu'il traitait dans le goût de Rubens et de Van-Dyck. Les leçons de Cano en avaient fait un habile dessinateur ; mais, quoiqu'il imitât assez heureusement, quand il le voulait, le coloris fin et brillant de ce maître, il s'adonna de préférence à reproduire la manière de Manrique et de Rubens. Plusieurs tableaux qu'il a exécutés dans ce style semblent être sortis du pinceau de ce dernier artiste. On cite particulièrement une *Sainte Famille* qui se voit dans l'église de Saint-Albert de Séville, et que la plu-

part des connaisseurs, même les plus éclairés, attribuent à Rubens, quoique ce tableau porte le nom de Nino. Dans d'autres productions, il a su faire le plus heureux mélange du style de Cano et de celui du peintre flamand. Cependant la plupart de ses ouvrages sont d'un faire un peu timide. Toutes les églises de Malaga, un grand nombre de celles de Grenade, de Cordoue, de Séville, de Madrid, et beaucoup de galeries particulières d'Espagne possèdent de ses tableaux. Il mourut, à Malaga, le 8 décembre 1698. P—s.

NITSCH (PAUL-FRÉDÉRIC-ACHAT), laborieux écrivain allemand, était né le 27 avril 1754, à Glaucha dans le cercle de Haute-Saxe. Après avoir terminé ses études à l'Université de Leipzig, il devint bibliothécaire du comte de Schoenbourg, seigneur de sa ville natale, puis il fut instituteur à Dresde, ensuite pasteur dans un village près de Querfurt, et enfin à Bibra en Thuringe, où il mourut le 19 février 1794. Il a fait un grand nombre d'ouvrages dont Meusel (*voy. ce nom*, XXVIII, 492) a donné la liste ; presque tous sont relatifs à l'enseignement de l'histoire et de la géographie, et annoncent une ardeur infatigable pour le travail, et un zèle extrême pour les progrès de l'instruction. Une preuve du mérite intrinsèque de la plupart de ces livres, tous écrits en allemand, c'est que des auteurs du premier ordre ont complété plusieurs de ceux qu'il n'avait pas achevés, et ont donné de nouvelles éditions de quelques autres, en y joignant des additions et des corrections. Les principaux sont : I. *Tableau de l'état des Romains, sous le rapport de la famille, des sciences, des mœurs, de la religion, de la politique et de la guerre, suivant les différentes époques de la nation*, Erfurt,

1788-90, 2 vol. in-8° ; augmenté et corrigé par J.-A.-M. Ernesti, *ibid.*, 1794-96, 2 vol. in-8°. II. *Description abrégée des pays composant l'empire romain, précédée de l'histoire succincte des conquêtes des Romains*, *ibid.*, 1807, in-8°. Nitsch avait laissé en manuscrit cet ouvrage qui est le supplément du précédent : G.-A. Keyser le fit paraître à part. III. *Introduction à la connaissance des auteurs classiques romains et grecs*, Altembourg, 1790-91, 2 vol. in-8°. IV. *Tableau de l'état des Grecs, sous le rapport de la famille, de la religion, des mœurs, de la politique, de la guerre et des sciences, suivant les différentes époques et les divers peuples*, Erfurt, 1791-95, 2 vol. in-8° ; le second volume est presque entièrement de J.-G.-C. Hopfner. V. *Introduction à la connaissance de l'état des Romains sous le rapport de la famille, etc.*, *ibid.*, 1791, in-8°. C'est un extrait du n° I. VI. *Tableau abrégé des antiquités grecques, suivant les différents périodes de la nation*, Altembourg, 1791, in-8°. VII. *Tableau abrégé de la géographie ancienne*, Leipzig, 1791, in-8° ; *ibid.*, 1792 ; *ibid.*, 3^e éd., 1796 ; *ibid.*, 11^e éd., 1837. Le célèbre C. Mannert, qui donna la troisième, la fit précéder d'une préface intéressante : « Nitsch, dit-il, est mort trop « tôt pour la littérature. Partout où « il portait ses regards, et il les porta « sur plusieurs branches de la science de l'antiquité, c'était en homme « de capacité, et à qui un sentiment « très-judicieux indiquait tout ce qu'il « convenait d'extraire, pour son travail, des meilleurs ouvrages existants, et la meilleure manière de l'extraire : je dis extraire, car la promptitude avec laquelle il fallait qu'il écrivit ne permet pas de « supposer qu'il lui fût possible de

« puiser aux sources. Il est domma-
 « ge que la gêne de sa position ne
 « lui laissât pas la liberté de s'occuper
 « long-temps d'un sujet qu'il aurait
 « choisi pargoùt. Ses talents naturels
 « et son application autorisaient à
 « concevoir de bien grandes espé-
 « rances. » Mannert déclare ensuite
 que, malgré le mérite du petit livre
 de Nitsch, prouvé par le succès des
 deux premières éditions, il s'y trouve
 des fautes, dont il a corrigé les plus gra-
 ves. Du reste, il n'a fait aucun chan-
 gement, quoique son opinion diffère
 parfois de celle de l'auteur. Il nous
 semble que lorsque celle de Nitsch
 est erronée, Mannert aurait dû la ré-
 former, afin d'empêcher les élèves
 de la suivre. L'édition de 1837, donnée
 par un autre auteur qui ne se nomme
 pas, reproduit celle de 1797. Elle
 offre plus de développements que les
 précédentes, contient une partie de
 leurs défauts; mais, en revanche,
 offre des améliorations pour la Grèce
 et pour la marche des Phéniciens en
 Numidie. VIII. *Nouveau Dictionnaire*
de Mythologie, Leipzig, 1793, in-8°.
 IX. *Dictionnaire de géographie an-*
cienne, achevé et publié par J.-G.
 Hoepfner, Halle, 1794, 9 vol. in-8°.
 X. *Manuel de la Mythologie des Grecs,*
et introduction à leur théologie, achevé
 et publié par Hoepfner, Erfurt,
 1795, in-8°. XI. *Rudiment de l'histoire*
générale des peuples, publié par E.-A.
 Soergel, et continué par J. Dominicus,
 Erfurt, 1795 et 1798, in-8°. E—s.

NOAILLES (JEAN-PAUL-FRANÇOIS,
 duc de), né le 26 octobre 1739, était
 le fils aîné du maréchal Louis (1), duc
 de Noailles (*voy.* ce nom, XXXI,
 321), et porta d'abord le titre de duc

d'Ayen. Il entra fort jeune dans la
 carrière des armes, et devint, en
 1755, colonel du régiment de Noail-
 les-cavalerie, que son aïeul avait levé
 à ses frais pendant la guerre de la
 succession d'Espagne, et dont sa fa-
 mille était restée propriétaire. Ce fut
 à la tête de ce régiment qu'il fit les
 quatre dernières campagnes de la
 guerre de Sept-Ans, où il donna des
 preuves de sa valeur et de ses ta-
 lents militaires. Successivement bri-
 gadier des armées du roi, maréchal-
 de-camp, lieutenant-général, il fut
 chargé, comme inspecteur, du com-
 mandement de la Flandre. Il était
 aussi gouverneur du Roussillon et ca-
 pitaine de la première compagnie
 des gardes-du-corps, appelée la
 compagnie écossaise. Après la paix
 de 1763, le duc d'Ayen consacra ses
 loisirs à l'étude de la chimie et de
 la physique expérimentale qu'il avait
 déjà cultivées dans sa jeunesse; et,
 en 1777, il fut reçu à l'Académie des
 Sciences, où il lut plusieurs mémoires
 intéressants. Il s'occupait aussi beau-
 coup de littérature. Lié avec la plu-
 part des hommes de lettres et des
 philosophes du XVIII^e siècle, il passa
 pour un des seigneurs les plus ins-
 truits de la Cour, où il s'était fait re-
 marquer par son esprit, l'agrément
 de sa conversation, et quelques poé-
 sies légères qui rappelaient l'esprit
 original et piquant du maréchal de
 Noailles, son père, dont les mots
 heureux et souvent hardis étaient si
 connus. En 1781, le maréchal de
 Ségur (*voy.* ce nom, XLI, 476), de-
 venu ministre, ayant créé un conseil
 de la guerre, le duc d'Ayen y fut ap-
 pelé, et contribua beaucoup, par ses
 avis et par différents mémoires, aux
 améliorations qui furent alors intro-
 duites dans le régime militaire, no-
 tamment à la réforme de l'usage de

(1) Le maréchal Adrien-Maurice de Noailles
 (*voy.* ce nom, XXXI, 312), mort en 1766, était
 son aïeul et non pas son père, comme le disent
 quelques biographes.

faire coucher trois soldats d'infanterie dans un même lit. Il avait émigré en Suisse au commencement de la révolution ; mais, en 1792, son attachement pour Louis XVI et la famille royale, exposés aux plus violents attentats, le ramena en France. Il se trouva aux Tuileries dans la journée du 10 août, et resta jusqu'au dernier moment auprès du roi, dont il partagea les dangers. Quand tout espoir fut perdu, il parvint à se soustraire aux recherches dirigées contre lui, et se réfugia de nouveau en Suisse, où au milieu des fatales nouvelles qu'il recevait pendant le règne de la Terreur, il apprit bientôt que la maréchale de Noailles sa mère, la duchesse d'Ayen sa femme, et la vicomtesse de Noailles sa fille, avaient péri le même jour (22 juillet 1794) sur l'échafaud révolutionnaire. Il passa, dans cette retraite, toute la période de la république et de l'empire ; réduit à la plus modique fortune, il supporta, avec une sérénité d'esprit et un désintéressement philosophique, la perte de ses grandeurs passées. Le retour de Louis XVIII, en 1814, rappela dans sa patrie le duc de Noailles, qui avait hérité de ce titre à la mort de son père, décédé en 1793. Élevé de droit à la pairie, créée par la charte, comme tous les anciens ducs et pairs du royaume, il ne siégea pas long-temps à la Chambre ; car, pendant les Cent-Jours, il retourna dans sa retraite paisible à Rolle, près du lac de Genève, dans le canton de Vaud, où son âge avancé, ses infirmités, une longue habitude et la considération publique dont il était environné, le retinrent jusqu'en 1823. Alors, ayant perdu sa seconde femme, la comtesse Golofkin, il se décida à revenir en France auprès de sa nombreuse famille ; et, fixé à Fonte-

nay-en-Brie, il y mourut en 1824, le 29 octobre, jour anniversaire de sa naissance, à l'âge de 85 ans. Il était décoré des ordres de St-Louis et de la Toison-d'Or, et à la réorganisation de l'Institut, en 1816, son nom fut rétabli avec le titre d'académicien libre sur la liste des membres de l'Académie des Sciences. Personne ne parlait plus agréablement de l'ancien temps, et ne racontait mieux les anecdotes de la vieille Cour. De son premier mariage avec la fille du chancelier d'Aguesseau, le duc de Noailles avait eu cinq filles : la vicomtesse de Noailles, dont nous avons déjà parlé, épouse du général de ce nom, membre de l'Assemblée constituante (voy. NOAILLES (*Louis-Marie de*), XXXI, 322) ; mesdames de Thésan, de Montagut, de Grammont, et madame de Lafayette, qui montra une sollicitude si touchante en partageant la captivité de son mari (voy. LAFAYETTE, LXIX, 375). On attribue au duc de Noailles, on ne sait pas si c'est avec raison, un petit écrit satirique contre les jésuites, intitulé : *Larmes de Saint-Ignace*, par M. L. D. d'A. (M. le duc d'Ayen), 1762, in-12. Les mémoires académiques et administratifs qu'il avait composés ne paraissent pas avoir été imprimés ; mais on lui doit la carte d'Allemagne, connue sous le nom de *Chancharel*, que les Allemands eux-mêmes préférèrent à toutes les autres. Le prince de Poix prononça l'éloge du duc de Noailles, son cousin-germain, à la Chambre des Pairs, dans la séance du 3 février 1825. — NOAILLES (*Emmanuel-Marie-Louis*, marquis de), frère du précédent, naquit le 12 décembre 1743. Il était, avant la révolution, gentilhomme de la chambre de *Monsieur*, depuis Louis XVIII. Entré de bonne heure au service, selon l'usage de sa

famille, il parvint au grade de maréchal-de-camp ; fut fait chevalier de St-Louis, et commandeur de l'ordre de St-Lazare ; mais la plus grande partie de sa vie fut consacrée à la carrière diplomatique. Dès l'âge de 22 ans, il avait été envoyé par le roi en qualité de ministre à Hambourg , puis il fut successivement ambassadeur en Hollande, en Angleterre et en Autriche. Dans ces divers emplois, il fut chargé souvent d'importantes négociations, particulièrement à Londres, où il resta douze ans. Le gouvernement français n'eut qu'à se louer de la manière prudente et sévère dont il dirigea les rapports difficiles entre la France et l'Angleterre, au moment où la déclaration de l'indépendance des États-Unis amena la rupture entre les deux pays, rupture que le marquis de Noailles fut chargé d'annoncer par une déclaration de guerre au gouvernement anglais. Il était, depuis neuf ans, ambassadeur à Vienne lorsque la révolution française éclata. La modération de ses opinions et la prudence de son esprit le firent rester le plus long-temps qu'il put à son poste, dans l'espoir de voir s'accomplir la transaction que les événements lui firent bientôt regarder comme nécessaire entre la nation et le trône ; et dans le désir de contribuer, auprès des puissances étrangères, à l'affermissement des bases nouvelles du gouvernement en France sur le pied des réformes sages et des concessions raisonnables qui pouvaient peut-être tout sauver. Mais lorsque Dumouriez fut appelé, le 15 mars 1792, au ministère des affaires étrangères, en remplacement de Lessart, le marquis de Noailles, qui avait secondé, à la cour de Vienne, les intentions pacifiques de ce dernier, écrivit à Dumouriez une lettre courageuse et

demanda son rappel (2). L'Assemblée nationale lança, le 14 avril, contre l'ancien ambassadeur, un décret d'accusation que ses amis parvinrent à faire rapporter, après qu'il eut été obligé, toutefois, de comparaître lui-même à la barre de l'Assemblée pour se justifier d'avoir donné secours et appui aux émigrés et au parti du roi. Peu de temps après, il n'en fut pas moins jeté en prison, et il n'en sortit qu'après la mort de Robespierre. Ayant pu recueillir, à cette époque, une partie des débris de la fortune de son père, le maréchal de Noailles, mort en 1793, il se retira au château de Maintenon, où il passa le reste de ses jours, occupé à faire du bien, à relever et à restaurer cette ancienne habitation qui était entrée dans sa famille par le mariage de mademoiselle d'Aubigné, nièce de madame de Maintenon, avec le maréchal Adrien-Maurice de Noailles, et il y mourut en 1822, à l'âge de 79 ans. A—D.

NOAILLES (ALEXIS, comte de), fils du vicomte de Noailles (*voy.* ce nom, XXXI, 322), et petit-fils du maréchal de Mouchy, naquit le 1^{er} juin 1783. Dès l'enfance, il se vit privé d'une grande partie de sa famille. Sa mère, la vicomtesse de Noailles, lui fut arrachée, le 4 thermidor an II (22 juillet 1794), pour être conduite à l'échafaud, en même temps que ses deux grand-mères, son grand-père le maréchal de Mouchy, sa bisaïeule, et une de ses tantes. Il fut élevé avec beaucoup de soin, sous les yeux de sa tante paternelle, la duchesse de Duras. Les sentiments religieux et monarchiques qu'il manifesta ouvertement sous l'empire le firent arrêter, en 1809, à l'occasion

(2) *Voy.*, dans l'article DUMOURIEZ (LXIII, 152), le causes de la chute de Lessart et de la nomination de Dumouriez.

ou sous prétexte de ce qu'il avait cherché à répandre la bulle d'excommunication lancée à cette époque par le pape Pie VII contre Bonaparte. En vain le maître de la France lui fit offrir sa liberté s'il voulait prendre du service dans ses armées. Il s'agissait d'aller rejoindre l'empereur des Français à Vienne en Autriche. Le comte de Noailles, à l'âge de vingt-trois ans, résista, avec une inflexible fermeté, aux menaces comme aux séductions employées par le ministre de la police Fouché, au nom de l'homme à qui rien ne résistait alors. Il s'agissait, lui disait-on, de le faire conduire par la gendarmerie : « Faites plus », répondit-il, qu'on m'y mène la corde au cou. » Alexis de Noailles resta sept mois en prison, et, pendant ce temps, il se lia avec Malet, qui le désigna plus tard pour un des membres du gouvernement provisoire qu'il voulait établir. Ce fut à son jeune frère Alfred de Noailles (voy. l'art. suiv.) qu'il dut la liberté. Celui-ci, emporté par le goût de la guerre et la passion de la gloire, avait pris, malgré sa famille, du service dans les troupes de Napoléon. Un jour qu'il fut envoyé de l'armée par le maréchal Berthier, dont il était aide-de-camp, pour porter à l'empereur, alors à Paris, des nouvelles importantes, il fit une telle diligence, que Napoléon lui demanda ce qu'il voulait pour sa récompense, Alfred de Noailles demanda la liberté de son frère qui lui fut accordée à l'instant. Cependant, craignant d'être arrêté de nouveau, le comte Alexis quitta la France en 1811, et se réfugia en Suisse, où il erra long-temps de chalet en chalet, et finit par contracter une étroite amitié avec la famille du célèbre avoyer Steiguer. Bonaparte, de plus en plus irrité

contre lui, demanda son extradition au canton de Vaud, ce qui le força de quitter ce pays. Alors il se rendit dans différentes cours étrangères, et tâcha de les disposer à s'unir pour la délivrance de la France. Plein d'activité et de dévouement, et convaincu que du retour des Bourbons dépendaient le repos du monde et l'affranchissement de la patrie, ce fut à la cour de Vienne qu'il s'adressa d'abord; il agit ensuite auprès de l'empereur de Russie, et, dans le mois d'avril 1812, il partit pour la Suède, où il fut très-bien accueilli du prince royal Bernadotte. « C'était, a dit M^{me} de Staël dans ses *Dix années d'exil*, le seul émigré français de la tyrannie impériale, le seul qui fût là, comme moi, pour témoigner pour la France. » Alexis de Noailles passa ensuite à Hartwell, où il porta au monarque exilé des détails précieux sur la situation de la France, sur les dispositions de ceux qui, dans le royaume, étaient le plus dévoués à la cause des Bourbons, et sur ce qu'il avait recueilli ou pénétré des intentions des souverains qu'il venait de visiter. Louis XVIII le reçut avec tous les témoignages possibles de satisfaction et de confiance, et le fit partir aussitôt, avec des pouvoirs, pour la Suède et pour la Russie. Après un séjour de quatre mois à Saint-Petersbourg, Alexis de Noailles rapporta à Hartwell des lettres de l'empereur Alexandre et des notions particulières sur les événements militaires de cette époque. En 1813, il rejoignit le quartier-général du prince de Suède. Il fut chargé, au mois de juin de la même année, de négociations avec les souverains du Nord qui se rattachaient aux grands intérêts de la cause européenne. Il fut bientôt décoré de la croix du Mé-

rite de Prusse, et alla trouver le maréchal Blücher à Gorlitz, dans la haute Lusace, pour connaître le plan de campagne de ce général, et en faire part à Bernadotte. Il fut envoyé plusieurs fois par ce dernier au quartier-général du même Blücher pour les négociations militaires qui étaient établies entre les deux armées avant la bataille de Leipzig. Il reçut, à la suite de cette bataille, la croix de St-Wladimir de Russie et la médaille de bravoure de Suède. Plus tard il reçut encore la croix de St-Léopold. A la bataille citée tout-à-l'heure, il avait été détaché par le prince royal de Suède pour demander un renfort à Blücher. Le maréchal faisait quelque difficulté, au moment où un boulet passa au milieu d'eux. « Voici un « parlementaire qui sera peut-être « plus éloquent que moi, » dit l'officier français au chef de l'armée prussienne. « Hé bien, ré- « pondit Blücher, prenez deux bri- « gades, et que Dieu vous con- « duise ! » En novembre 1813, Alexis de Noailles quitta le quartier-général du prince de Suède, pour rejoindre l'armée des alliés à Francfort ; fit, à l'état-major de cette armée, les campagnes de Champagne, et prit part aux batailles de Brienne et de la Fère-Champenoise, où il courut de grands dangers. Ce fut alors qu'il se rendit à Dijon pour y opérer un mouvement en faveur des Bourbons. Mandé à Vesoul par *Monsieur*, il suivit ce prince à Nancy, le précéda à Paris, fut nommé un de ses aides-de-camp, et ensuite commissaire du roi à Lyon, où il se distingua par son esprit conciliant et sa loyauté courageuse. Il partit, peu de temps après, comme l'un des quatre plénipotentiaires, pour le congrès de Vienne, où le prince de Talleyrand, chef de la mission,

lui confia spécialement les négociations relatives aux affaires d'Italie. Il reçut, dans la capitale de l'Autriche, la grand-croix de Saint-Maurice et de Saint-Lazare, et celle de Saint-Ferdinand de Naples. Dans le mois d'avril 1815, il alla porter à Louis XVIII, à Gand, des renseignements sur les affaires de la France au congrès, et, à la même époque, il fut un de ceux que Bonaparte excepta de son amnistie par le décret de Lyon. Les biens d'Alexis de Noailles furent, en conséquence, séquestrés au 20 mars. Revenu avec le roi, il fut nommé président du collège électoral de l'Oise, et député par ce département, ainsi que par celui du Rhône. Il devint ministre d'État, au mois d'octobre suivant. Il ne fit point, à la Chambre qualifiée d'*introuvable*, partie de la majorité, quoiqu'il en partageât les honorables sentiments. L'indépendance de son caractère, qui n'excluait jamais la fidélité, et son esprit quelque peu systématique, le rangeaient souvent dans une opposition qui n'appartenait à aucun parti. Il jugeait, en ce moment, d'une autre manière que beaucoup de ses amis, ce qu'il regardait comme les besoins du temps. Son attitude à la cour fut toujours noble et franche. Réélu trois fois à la Chambre des Députés, il s'y montra constamment tel qu'il était, défendant, de sa parole et de son vote, ce qu'il croyait utile, sans crainte, sans complaisance servile et surtout sans ambition. Il y figurait encore, comme représentant le département de la Corrèze, au 7 août 1830 ; et se soumettant à la force des choses, il fit à sa patrie le plus douloureux sacrifice. Éminemment religieux jusqu'à la fin de sa vie, on trouvait chez lui l'exaltation du cœur, mais aussi la tolérance que donnent de grandes lumières.

res. Il se distinguait encore par son extrême et générale politesse, par la noblesse de ses manières, et par beaucoup de grâce de société. Sa conversation était piquante, animée; son commerce facile et plein d'agrément. L'activité de son esprit égalait la chaleur de son âme. Travailleur infatigable, il possédait des connaissances aussi variées qu'étendues, était versé dans l'étude de la littérature ancienne et dans celle de plusieurs des nations de l'Europe dont il parlait les langues étonnamment bien. Ce fut surtout aux associations charitables qu'il dévoua la dernière partie de sa carrière. Il n'y avait pas une administration de bienfaisance ou d'utilité publique à laquelle il ne concourût de son zèle et de sa fortune. L'institut des Sourds-Muets, celui des Jeunes-Aveugles et tant d'autres fondations pieuses destinées à l'éducation de l'enfance, au soulagement du malheur, conserveront le souvenir des services qu'il leur avait rendus. Si quelque chose pouvait ajouter à son éloge, ce serait le concours qui eut lieu à ses funérailles, de tant de personnes de tous les âges et de tous les rangs, quoiqu'il eût interdit toute convocation à ce sujet; mais ce qui faisait paraître ce nombreux cortège plus remarquable et plus touchant encore, c'était la présence des élèves des deux instituts que nous venons de nommer, dont Alexis de Noailles avait été long-temps l'administrateur actif et bienfaisant. Ce fut le 14 mai 1835 qu'il termina une existence si noble et si pleine dans sa courte durée. Il laissa deux enfants de son mariage avec M^{lle} de Boisgelin, veuve en premières noces de M. de Béranger, qui les éleva de manière à les rendre dignes de porter le nom de Noailles.

L—P—E.

NOAILLES (ALFRED DE), frère du précédent, né en 1786, fut tué, à l'âge de vingt-six ans, en 1812, dans la retraite de Russie, après une courte et brillante carrière. Il avait reçu, comme son frère, une de ces éducations austères et profondément religieuses; mais sa passion pour le métier des armes l'entraîna dans une voie différente de celle où s'engagea le comte Alexis. La duchesse de Duras, sa tante, qui l'avait élevé, craignant pour lui la licence des camps, avait préféré qu'il fût attaché à la mission en Allemagne du comte Portalis, chargé d'affaires, en 1805, auprès du prince-primat; mais la campagne d'Austerlitz s'ouvrait. Au bruit des premiers succès de l'armée française, Alfred de Noailles, alors âgé de dix-neuf ans, ne se contient plus; il s'enfuit d'Aschaffembourg, arrive au quartier-général, et se présente au prince de Neufchâtel, qui avait fait jadis la guerre en Amérique, sous les ordres du comte de Noailles. Alfred de Noailles lui offre sa jeune ardeur et son bouillant courage, qui demande à servir dans quelque rang que ce soit. Berthier l'attacha, pour le temps de la campagne, à son propre état-major; le plaça ensuite dans un régiment de cavalerie, et, au bout de six mois, le nomma son aide-de-camp. On a vu comment il obtint la liberté de son frère. Ceux qui ont servi avec lui parlaient tous de sa froideur intrépide, de son activité dévorante, et de l'austère dignité avec laquelle il savait faire respecter ses habitudes religieuses. Sa valeur brillante lui aurait fait, sans doute, atteindre les premières dignités de l'armée, si sa carrière se fût prolongée. L'empereur était au moment de lui donner le grade de colonel, lorsqu'il périt. Il fut tué, le jour du passage de la Béré-

sina, en portant un ordre, malgré les instances du maréchal Mortier, qui, voyant le péril inévitable, voulait retarder de quelques instants sa mission. Il avait épousé, en 1809, Léontine de Noailles, fille unique de son cousin-germain, le duc de Mouchy, dont il n'a laissé qu'une fille. A—D.

NOAILLES. Voy. MOUCHY, XXX, 301, LXXIV, 462, et POIX, au Supp.

NOBILIBUS (ROBERT NOBILI, ou DE), missionnaire italien, naquit, en septembre 1577, à Montepulciano, petite ville de Toscane. Sa famille y tenait un rang distingué; elle apprit avec un vif déplaisir que son intention était d'embrasser l'état ecclésiastique, et s'opposa, tant qu'elle put, à ce que son dessein s'accomplît. Le jeune homme surmonta tous les obstacles, et fit profession, chez les jésuites, à l'âge de vingt ans, après avoir achevé les études convenables, tant à Naples qu'à Rome. Ses supérieurs, ayant reconnu en lui une vocation bien réelle pour la prédication de l'Évangile aux païens, le désignèrent pour la mission des Indes-Orientales. A son arrivée dans cette contrée, il fut envoyé dans le royaume de Maduré, qui est au milieu de la partie méridionale de la presqu'île en-deçà du Gange. Il s'appliqua aussitôt à connaître à fond le tamoul, le badaga et le malabare, les trois langues le plus en usage chez les habitants. Ses progrès rapides frappèrent tout le monde d'étonnement, car il écrivait et parlait ces idiomes avec une élégance rare. Comme il remarqua que les brahmanes, qui composent la première caste parmi les Hindous, sont tellement entêtés de la supériorité de leur rang, qu'ils n'admettent dans leur familiarité aucune personne d'une caste inférieure, et se croient même souillés par leur contact, il ne fut pas sur-

pris de l'horreur que les indigènes témoignaient pour les Européens. Lorsque les Portugais vinrent pour la première fois dans les Indes, la rapidité de leurs conquêtes saisit d'admiration des peuples nonchalants, timides et pour la plupart mécontents de l'espèce d'esclavage dans lequel ils gémissaient. Quelques-uns, pour en être délivrés, se jetèrent dans leurs bras. Mais ces nouveaux colons, presque tous aventuriers, qui n'avaient d'estimable que leur bravoure, appesantirent encore le joug qui pesait sur les Hindous, et enchérèrent sur les vexations et les cruautés qu'ils éprouvaient de la part des ennemis qui ravageaient tour à tour leur pays. Ne respectant pas assez les usages et les préjugés nationaux, ils attentèrent aussi plus d'une fois à la liberté, à l'honneur, à la vie même des infortunés qui les avaient accueillis. Mais ce qui choqua surtout ceux-ci, ce fut de voir que les Portugais ne faisaient aucune distinction des castes, se mêlant indifféremment avec les parias, et en prenant même à leur service. Notre missionnaire conçut que, pour réussir auprès des brahmanes et travailler avec quelque fruit à la propagation de la foi, il fallait devenir Hindou soi-même; c'est pourquoi, après avoir acquis une connaissance approfondie de la langue, et s'être conformé aux coutumes du pays, il s'habilla comme les brahmanes saniassis, qui mènent la vie de pénitents, et s'assujétit à tous leurs usages, s'asseyant à terre, les jambes croisées, mangeant aussi à terre sans rien toucher de la main gauche, s'abstenant de vin, observant un jeûne continu, ne faisant par jour qu'un seul repas, qui consistait en quelques fruits, quelques légumes et un peu de riz cuit à l'eau. Il finit

même par renoncer à ce dernier aliment et aux végétaux lactescents. N'ayant, pour tout vêtement, qu'une longue pièce de toile dont il s'enveloppait le corps, il portait aux pieds des sandales extrêmement incommodes, car elles ne tenaient que par une grosse cheville à tête, qui attachait les deux premiers orteils à cette sorte de chaussure. Il avait pour demeure une méchante cabane couverte de paille, sans lit, sans siège, sans aucune espèce de meubles ni d'ustensiles de ménage, enfin couchant à terre. Avant de se résigner à cette singulière manière de vivre, il en avait demandé la permission à ses supérieurs qui, engens sensés, s'empressèrent de la lui accorder. Les bons effets que le missionnaire espérait obtenir ne se firent pas long-temps attendre ; plusieurs brahmanes se convertirent au christianisme. Malgré ce succès éclatant, et en quelque sorte inespéré, les hommes à vue courte qui sont généralement entachés du péché de l'envie, blâmèrent hautement la conduite du missionnaire. Parmi ces détracteurs, se trouvaient quelques-uns de ses confrères. Ils le dénoncèrent à Rome. Le cardinal Bellarmine, auquel il était attaché par les liens du sang, l'exhorta par écrit à ne pas persévérer dans des pratiques qui le rapprochaient des idolâtres. Mais le missionnaire, fort de sa conscience, lui représenta que son régime avait été approuvé par l'archevêque d'Angamala ou Cranganor, dans le diocèse duquel il résidait, et aussi par les inquisiteurs de Goa. L'affaire ayant été soumise au jugement du pape, Grégoire XV déclara, par un bref spécial, qu'il était licite aux brahmanes, devenus chrétiens, de continuer à tracer, sur leur front ou sur d'autres parties de leur corps, des lignes de couleur, à porter

en bandoulière, de l'épaule gauche à la hanche droite, un cordon de fil qui est leur signe distinctif, et à se conformer également à des usages qui, n'ayant d'importance que pour la vie civile, sont exempts de toute superstition. Succombant à la fatigue de ses longs travaux, le missionnaire, accablé de graves infirmités, et persuadé, par de fâcheux symptômes, que sa vue s'affaiblissait de plus en plus, se retira d'abord au collège de Djafnapatnam, ville située à l'extrémité septentrionale de l'île de Ceylan, et ensuite dans celui de Meliapour, ville de la côte de Coromandel. Il y passa les cinq dernières années de sa vie, constamment occupé à écrire divers ouvrages, soit en tamoul, soit dans les autres langues qu'il possédait si bien. Il mourut le 16 janvier 1656, universellement regretté et vénéré. Un juste hommage lui a été rendu dans les *Lettres édifiantes*, t. X, p. 72, édition de 1781. « Le P. Robert de Nobilibus, illustre par sa naissance, étant « proche parent du pape Marcel II « et neveu propre du cardinal Bel- « larmin, mais plus illustre encore « par son esprit, par son courage et « par le zèle des âmes dont il brûlait, « fut le premier qui, au commence- « ment du siècle passé, mit en usage « le moyen dont je viens de parler « (en menant, parmi les Hindous, une « vie austère et pénitente, parlant « leur langue, prenant leurs coutu- « mes, toutes bizarres qu'elles sont, et « s'y naturalisant, enfin ne leur lais- « sant aucun soupçon qu'on soit de « la race des Pranguis). Le nombre « prodigieux de gentils qui ont em- « brassé depuis ce temps-là, et qui « embrassent encore tous les jours « notre religion, dans les royaumes « de Maduré, de Tanjaour, de Maca- « va, de Maissour, marque assez que

« le Ciel suscita cet admirable missionnaire, non-seulement pour procurer, par lui-même et par ses frères qui l'imitent, la conversion de ces pays méridionaux de l'Inde, mais aussi pour convaincre tous les autres missionnaires qui voudraient se consacrer au salut des âmes, qu'il ne restait pas d'autre moyen de gagner à Jésus-Christ ces peuples innombrables de l'Inde. » (Lettre du 1^{er} juin 1700.) On a du P. de Nobilibus divers ouvrages d'instruction chrétienne, composés dans les langues des pays où il avait prêché l'Évangile : I. *Catechismus ad Gentilium conversionem in partes V divisus*. II. *Scientia animæ, liber in quo, præter catholicæ fidei veritates ad animam pertinentes, omnes Orientis errores, circa fatum et transmigratorem animarum, confutantur*. III. *Apoloogia contra probra quæ adversus legem Dei ab ethnicis objiciuntur, ubi eadem objecta in eorum sectas aptè retorquentur*. IV. *Liber de signis veræ legis utilissimus*. V. *Lucerna spiritualis*. VI. *Dialogus de vitâ æterna*. VII. *Dialogus de fide pro instituendis pueris*. VIII. *Compendium catechismi*. IX. *Dialogus in quo transmigratio animarum impugnatur*. X. *Varia opuscula in unum volumen redacta*. XI. *Regulæ perfectionis*. XII. *Conciones variæ*. XIII. *Vita B. V. Mariæ versu tamulico, quæ in omnibus locis, et ab omni hominum genere cantari solet, pro consolatione animarum suarum*. Southwell, dans la *Bibliotheca Societatis Jesu*, p. 724-25, a consacré au P. de Nobilibus un article curieux et qui nous a été utile. Une note de l'article Abraham Roger (XXXVIII 409), par M. Weiss, nous apprend que le père de Nobilibus est très-probablement l'auteur de l'*Ezourvédam*, et que la preuve de cette assertion se

trouve dans le tome XIII des *Asiatic Researches*. C'est dans le tome XIV, édition de Calcutta, de cet important recueil, qu'on lit un mémoire intitulé : *An Account, etc. (Récit de la découverte d'une imitation moderne des Védas, suivi de remarques sur les véritables Védas)*, 61 pages. M. François Ellis, qui en est l'auteur, dit qu'une opinion généralement répandue, mais on ne sait sur quels fondements, parmi les plus considérables des Hindous de Pondichéry professant le christianisme, attribue l'*Ezourvédam* au P. de Nobilibus. Ce missionnaire est bien connu des Hindous et des chrétiens, sous le nom de Tatona-Bodha-Souam, comme auteur de beaucoup d'excellents ouvrages de théologie polémique, écrits en tamoul. Dans l'un, il combat l'opinion des diverses sectes du brahmanisme sur la nature de l'âme, et expose les fables innombrables des pouranas relatives à la vie future. Le style de ces livres se fait remarquer par un emploi fréquent de termes sanscrits. L'auteur compose et modifie, avec une facilité d'invention qui annonce une connaissance intime des langues dont ils sont dérivés, les mots destinés à exprimer les notions fondamentales des doctrines religieuses et des idées abstraites. Il n'est donc pas douteux qu'il ne fût bien en état de produire les écrits qu'on lui impute. M. Ellis, passant en revue une autre imitation moderne des Védas, pense qu'elle est du P. de Nobilibus. Il a vu l'original de l'*Ezourvédam*, au nombre des manuscrits qui appartiennent aux catholiques de Pondichéry, et qui proviennent des jésuites. Il décrit ce volume, ainsi que quelques-uns, qui sont des imitations de trois autres Védas. — Les écrivains qui ont traité de l'histoire du christianisme des Indes font

mention du P. de Nobilibus et le montrent sous un jour un peu différent de celui sous lequel ses confrères le présentent. Suivant ce qu'ils racontent, ce missionnaire prit l'apparence et le nom d'un brahmane venu d'un pays éloigné, et imita si bien l'extérieur et la vie des *saniassis*, ou pénitents, qu'il finit par persuader au vulgaire, naturellement crédule, que réellement il appartenait à cette classe vénérée. A la faveur de ce stratagème, il convertit au christianisme douze brahmanes éminents, dont l'exemple et l'influence engagèrent un très-grand nombre d'Hindous à écouter ses instructions et à recevoir ses doctrines. On ajoute qu'il ne dut une partie de ses succès qu'à la facilité qu'il montra, en permettant d'allier les pratiques du brahmanisme à celles du christianisme. A sa mort, cette singulière mission cessa de faire des progrès, ensuite elle reprit de la vigueur. Afin de fermer la bouche à ses adversaires, le P. de Nobilibus produisit, dans le commencement, un acte écrit en caractères tamouls, sur un vieux parchemin, sale et enfumé, portant que les brahmanes de Rome étaient d'une date bien plus ancienne que ceux de l'Inde, et que les jésuites en descendaient en ligne directe. Jouvency (*voy. ce nom*, XXII, 65) dit de plus, dans son *Histoire des Jésuites*, que l'authenticité de l'acte exhibé par le P. de Nobilibus ayant été révoquée en doute par des Hindous païens, ce missionnaire déclara par serment, devant l'assemblée des brahmanes de Maduré, que lui-même tirait réellement et véritablement son origine de Brahma. L'*Histoire ecclésiastique* de Mosheim (*voy. ce nom*, XXX, 239), les *Mémoires* du fameux père Norbert (XXXI, 365), et d'autres ouvrages contiennent diverses particularités

sur le P. de Nobilibus. On le regarde comme l'introducteur de ces rites malabares, qui firent tant de bruit, occasionnèrent de si vives disputes entre les jésuites et les autres ordres religieux voués aux missions de l'Inde, et donnèrent lieu à tant d'écrits de part et d'autre. Le P. Const.-Joseph Beschi, autre jésuite, également missionnaire dans l'Inde, et connu dans toute la partie méridionale de ce pays par plusieurs savants écrits en tamoul, contre les hérétiques de Tranquebar, et par un *Dictionnaire tamoul et latin*, a partagé sur plusieurs points la réputation de son confrère; il demeurerait ordinairement à Yelacourchi en Maduré. Il a composé le *Mariya Sthala pourana* et le *Gourou Paramartam*, ouvrages destinés aux Hindous chrétiens. On a aussi de lui une longue inscription en l'honneur du P. de Nobilibus; elle est jointe au portrait de ce dernier, qui se voit à Rome, dans l'église des Paulistes; celui de Beschi s'y trouve également; ces deux missionnaires sont représentés en costume de brahmane. E—s.

NOBLE (CONSTANTIN), navigateur néerlandais, était, en 1661, contre-amiral d'une flotte de douze vaisseaux, réunie sur la rade de Batavia, et commandée par l'amiral Balthazar Bort. Elle avait pour vice-amiral Jean Van Campen, et devait porter au gouverneur de la province de Fo-Kien, en Chine, le secours qu'il réclamait contre Tching-Tchin-Kong, pirate nommé Coxinga par les Européens, qui, déjà maître de Tay-Ouan, ou Formose, ravageait le continent et en avait soumis une partie. Le gouvernement de Batavia était d'autant plus disposé à bien accueillir la demande, que le père du pirate leur avait enlevé Formose. On résolut de profiter de cette occasion pour obtenir des

Chinois la liberté du commerce, et à cet effet de charger un ambassadeur des pouvoirs nécessaires pour leur proposer et conclure une ligue contre Coxinga. Noble fut revêtu de ce caractère. Déjà Nieuhof (*voy.* ce nom, XXXI, 275), à son retour de la Chine, avait conseillé au gouverneur de Batavia de tirer avantage de la guerre du souverain de cet empire avec le père de Coxinga, pour parvenir, par des négociations, à donner plus d'extension aux affaires, en offrant à ce prince l'assistance des vaisseaux de la Compagnie. Quoique cet expédient eût été goûté du conseil, il résolut d'attendre, pour y recourir, des circonstances plus opportunes; elles se présentèrent en 1662. Le 29 juin, la flotte fit voile; le 3 août, elle rencontra des pêcheurs chinois, qui lui annoncèrent la mort de Coxinga, arrivée déjà depuis près de trois ans; mais, se fiant peu à cette nouvelle, les Néerlandais s'avancèrent vers une ville maritime appartenant au successeur de Coxinga, et brûlèrent plusieurs jonques. Ensuite Van Campen gagna Hok-Syeou (Tchang-Cheou-Fou), qui est sur le Tchang assez loin de la mer; puis il expédia au vice-roi un messenger. Celui-ci revint, le 8 septembre, avec la réponse du vice-roi et du général des troupes, adressée à Bort. Ils le priaient de venir les trouver. L'amiral, qui ne jugea pas à propos de quitter sa flotte, adjoignit Van Campen à Noble pour conférer avec le vice-roi. Les deux Néerlandais et leur suite montèrent, le 18, sur deux jonques, envoyées par le gouverneur d'une ville maritime, furent reçus partout avec de grands honneurs; continuèrent, le 23, leur voyage par terre, à travers un beau pays, bien peuplé, bien cultivé et, le 4 octobre, eurent leur audience du

vice-roi; le lendemain ils remirent au général la lettre de Maatzuiker, gouverneur-général des Indes néerlandaises. Malgré leur désir d'être promptement expédiés, les formalités du cérémonial chinois s'y opposaient. Dans leur dernière audience, le vice-roi leur promit son amitié; mais, ayant appris que Bort avait quitté son mouillage devant Hok-Syeou, il déclara aux deux délégués qu'il n'était pas satisfait de ce départ précipité, d'ailleurs complètement inutile, parce que l'on ne pouvait pas espérer de rencontrer les ennemis de l'empire sur une côte ravagée. L'auteur de la relation remarque que le vice-roi était d'autant plus mécontent, qu'il avait écrit à l'amiral de ne pas s'écarter de Hok-Syeou, où il avait le dessein de se rendre pour voir la flotte néerlandaise; mais sa lettre n'était pas arrivée à temps. Des présents furent offerts aux ambassadeurs qui s'en retournèrent, le 8 octobre, à Hok-Syeou; le 29, ils rejoignirent la flotte. Dès le lendemain, Noble fut renvoyé dans la rivière de Hok-Syeou, pour soigner les intérêts de la Compagnie des Indes, et observer en même temps ce qui se passait. De son côté, Van Campen vint, avec une partie des forces navales, croiser dans ces parages. La légèreté de plusieurs jonques des ennemis les sauva. Des tentatives pour attaquer par terre les Chinois rebelles furent mêlées de succès et de revers. Sur ces entrefaites, Noble avait été arrêté à Hok-Syeou. Bort l'apprit, le 6 janvier 1663, par une lettre de son compatriote, et par celles du vice-roi et du général, qui le priaient d'attendre une quinzaine de jours la réponse de l'empereur, ajoutant que, s'il refusait, Noble serait retenu malgré lui, toutefois avec la liberté d'exercer secrètement le commerce.

Quelques jours après, des mandarins lui apportèrent des vivres et des rafraîchissements ; ensuite Noble lui manda que l'on exigeait absolument un délai de dix jours pour attendre les ordres de l'empereur, et que l'on demandait pour otage le vice-amiral et un capitaine de vaisseau. L'amiral indigné rejeta cette proposition ; bientôt le mauvais temps força les Néerlandais de gagner le large. Instruit, par les dépêches de Bort et de Van Campen, de la tournure que les affaires avaient prise, le conseil de Batavia résolut de ne garder aucun ménagement avec les Chinois, afin de les amener à un arrangement satisfaisant ; en conséquence, une flotte plus redoutable que les précédentes fut armée. Bort sortit, le 1^{er} juillet 1663, de la rade de Batavia ; le 26 il entra dans celle de Hok-Syeou ; et une correspondance s'ouvrit avec le vice-roi de Fo-Kien, en même temps que le chef des rebelles offrait aux Néerlandais de traiter avec eux. Se défiant des Chinois, il ne leur accorda pas un nouveau délai qu'ils demandaient, quoiqu'ils lui eussent envoyé des embarcations, qui lui étaient nécessaires, et attaqua les rebelles. Il ne put prendre d'assaut la ville de Lou-Loy, parce que les échelles se trouvaient trop courtes ; mais bientôt il joignit la flotte de l'empereur, battit seul les ennemis, et reçut les félicitations du général chinois, qui s'empara de l'île et de la ville d'Emoui. Celui-ci promit à l'amiral que les Néerlandais auraient la liberté de vendre les marchandises qu'ils avaient à Hok-Syeou, et que, après la conquête des autres îles, tout le butin qui s'y trouverait leur serait abandonné. Il lui déclara en même temps que, sans l'ordre de l'empereur, il ne pouvait lui promettre le secours des Mand-

choux pour attaquer Formose. Ces deux chefs agirent ensuite de concert, et se portèrent sur cette île ; après quelques essais, Bort fit rembarquer ses troupes, et mouilla, le 21 mars, sur la rade de Batavia, sans avoir obtenu d'autre fruit de son voyage qu'une certaine quantité de prisonniers chinois. Noble, fatigué de son séjour forcé à Hok-Syeou, n'avait pu résister au désir de s'embarquer sur la flotte le 1^{er} mars. Le gouverneur et le conseil de Batavia pensaient peu à la renvoyer à Fo-Kien, comme Bort l'avait fait espérer au vice-roi ; mais, après de longues délibérations sur les intérêts de leur commerce, ils se déterminèrent à tenter encore une fois la cour de Péking, par une magnifique ambassade et de riches présents, pour obtenir, s'il était possible, un libre accès dans un pays dont ils se promettaient tant d'avantages ; Pierre Van Hoorn, conseiller intime et trésorier, fut destiné à cette importante mission, avec une suite de vingt personnes. On lui donna pour premier conseiller de légation Noble, qui fut revêtu, en même temps, de la qualité de directeur du commerce à Hok-Syeou, et désigné pour remplacer l'ambassadeur en cas de besoin. Le 5 août 1665, on entra dans le port de Hok-Syeou. Des querelles ne tardèrent pas à s'élever ; elles furent apaisées par la prudence de l'ambassadeur. Ensuite les Néerlandais eurent beaucoup à souffrir de la méfiance des officiers chinois, et se convainquirent que les présents étaient les arguments les plus efficaces pour les rendre raisonnables ; enfin ils purent se mettre en route le 22 octobre. Ils ne furent pas également bien reçus partout. Le 20 juin 1669, ils entrèrent dans Péking, au milieu d'une multitude incroyable de spectateurs. Le lendemain, ils fu-

rent présentés à l'empereur Khang-Hi (voy. ce nom, XXII, 351), alors âgé de seize ans. Il fit un accueil gracieux aux Européens ; après avoir examiné leurs présents, il les accepta. Les Néerlandais accomplirent, sans difficulté, la cérémonie du Keoutéou (1) qui, ordinairement, a excité tant de difficultés avec les ambassades : quelques jours après, ils reçurent des présents du monarque, et furent conduits en grande cérémonie au palais ; ensuite, ils prirent part à plusieurs fêtes et à des banquets, toujours se conformant, sans rémission, au Kéou-téou. L'ambassadeur avait, dès le commencement de son séjour à Péking, adressé au gouvernement chinois son placet, contenant les demandes suivantes : faculté de venir, tous les ans, commercer dans l'empire, notamment dans les ports de Canton, Sing-tchéou, Hok-Syeou, Hing-po et Hang-Syeou ; de commencer leur trafic à l'arrivée de leurs navires, avec qui il leur plairait, et d'aller partout où il leur conviendrait ; d'acheter de la soie écrue et toutes sortes de marchandises non prohibées ; de louer une maison commode pour eux et leurs marchandises. A son départ, il fut congédié avec une lettre scellée et adressée à Maatzuiker, gouverneur-général. Le 5 août, il sortit de la capitale ; le 2 novembre, il rentra dans Hok-Syeou. Toutes les caisses, excepté celles qui lui appartenaient personnellement ou à une autre personne de son cortège, furent rigoureusement fouillées. Des demandes qu'il adressa au vice-roi de Fo-Kien furent insolemment refusées : néanmoins, on lui fit des présents, ainsi qu'aux Néerlandais, mais on ne voulut pas accepter ceux qu'ils offri-

rent, et ils subirent toutes sortes d'humiliations. Le 28, l'ambassadeur s'embarqua sur une frégate de sa nation, et il éprouva encore des chicanes et des difficultés sans nombre. Noble, qui était sur une autre frégate, le rejoignit le 14 décembre. Ayant gagné Poulo-Timon, île située près de la presqu'île de Malacca, Van Campen expédia un navire chargé des effets les plus précieux, et écrivit en même temps à Bort, gouverneur de cette place, pour lui annoncer que, désormais, les commerçants devaient tourner leurs vues vers Canton et renoncer à Hok-Syeou ; que, du reste, il ne pouvait l'informer des conditions que l'empereur de la Chine imposait aux Néerlandais, parce que la lettre qu'on lui avait remise pour le gouverneur-général, était scellée. Toute l'ambassade finit par rentrer heureusement à Batavia. Arnold Montanus, auteur néerlandais, prit soin de recueillir les journaux de Noble et ceux de Van Campen, et c'est à lui que l'on est redevable du volume publié par Dapper, ainsi que nous l'avons dit à l'article de ce dernier (X, 538), en donnant le titre complet de l'ouvrage. Voici, en entier, celui de la traduction anglaise : *Atlas Sinensis, ou Relation de deux ambassades de la Compagnie hollandaise des Indes orientales au vice-roi Sin-la-Mong et au général Tay-Sing-Lipo-vi et à Kanchi, empereur de la Chine et de la Tartarie-Orientale, avec le récit des secours que les Hollandais donnèrent aux Tartares contre Coxinga et la flotte chinoise, et une description géographique, plus exacte qu'on n'en a jamais vue, de l'empire chinois en général et de chacune de ses principales provinces*, Londres, 1671, in-fol., fig. La route de Noble et des autres ambassadeurs fut si différente de celle de

(1) Voyez l'explication de ce mot à l'article MACARTNEY, XXVI, 23.

Pierre de Goyer et de Jacob de Keyser, dont Nieuhof a publié le voyage, que l'on en peut tirer des notions pour la géographie de la Chine. Les particularités concernant les provinces et les villes, ainsi que les mœurs des habitants, sont instructives; enfin le voyage ayant été fait à l'époque où les derniers partisans de la dynastie des Ming succombaient sous l'ascendant que prenait celle des Ta-Tsin ou Tartares-Mantchoux, tout cela donne un certain intérêt à cette relation. L'englet-Dufresnoy dit qu'elle mériterait d'être traduite dans notre langue; mais, aujourd'hui, elle pourrait passer pour surannée. L'extrait que contient le t. V de l'*Histoire des Voyages* de Prevost, est suffisant. Le t. I^{er} de la traduction d'Ogilby renferme deux lettres concernant l'ambassade des Néerlandais à la Chine en 1665. Elles attribuent son mauvais succès aux manœuvres des jésuites portugais, qui ne pouvaient voir de bon œil que des hérétiques fussent accueillis et pussent commercer librement dans le céleste Empire. Les pièces officielles extraites de ces lettres sont curieuses. — Montanus a aussi publié, en néerlandais, l'ambassade de ses compatriotes au Japon, Amsterdam, 1669, in-fol., avec cartes et fig. L'ouvrage fut traduit en allem., *ibid.* 1669-70, in-fol., avec cartes; et en français, sous ce titre : *Ambassades mémorables de la Compagnie des Indes-Orientales des Provinces-Unies vers l'empereur du Japon, contenant les choses remarquables pendant le voyage, la description du pays, et l'histoire de ses révolutions*, Amsterdam, 1680, in-fol., cartes et figures; Leyde, 1686, 3 vol. in-12; Paris, 1722, 2 vol. in-12, fig. E—s.

NOBLEVILLE. Voy. ARNAULT DE NOBLEVILLE, II, 512.

NODIER (CHARLES), littérateur, né le 29 avril 1783, à Besançon, où son père, d'abord avocat, était devenu, au temps de la Terreur révolutionnaire, suivant l'expression de M. Jules Janin, un *juge austère*, et qui, *plus d'une fois, se trouva bien empêché, entendant son enfant demander grâce et pitié pour l'innocent que des lois féroces condamnaient à mort*. Cependant, il convient d'observer que Charles Nodier était alors extrêmement jeune, et qu'il serait aussi injuste de l'accuser des torts de son père à une telle époque, que de lui attribuer des efforts, au-dessus de son âge, qu'il aurait faits pour les empêcher. D'ailleurs, il a raconté lui-même, dans ses *Souvenirs*, que, précisément dans ce temps-là, il fut envoyé à Strasbourg, pour y recevoir des leçons de grec du fameux Euloge Schneider (*voy.* ce nom, XLI, 196), qui, alors, accusateur public près le tribunal criminel du Bas-Rhin, était occupé de bien autre chose que d'enseigner le grec. Ce qu'il y a de sûr, c'est que le jeune Nodier se rendit en effet auprès de cet homme féroce, dans le mois d'octobre 1793, avec une recommandation de son père, que l'identité de fonctions et d'opinions politiques encouragea probablement à cette démarche. Il en fut très-bien reçu, et devint son commensal; mais Schneider ayant été arrêté et envoyé prisonnier à Paris, par ordre des conventionnels Saint-Just et Lebas, Nodier, malgré son jeune âge, fut aussi mis en prison, et ne dut la liberté qu'aux proconsuls indignés de l'arrestation d'un enfant. Ce qui est fait pour étonner, c'est que cet enfant, dès qu'il eut ainsi recouvré la liberté, se rendit auprès du général en chef Pichegru, pour qui son père lui avait également

donné une recommandation, et qu'il devint aussitôt son secrétaire, son confident, qu'il en reçut l'uniforme d'aide-de-camp... C'est lui-même qui a dit tout cela dans ses *Souvenirs*, où nous aurons à faire remarquer bien d'autres invraisemblances, d'autres anachronismes. Nodier fut, sans nul doute, un des écrivains les plus distingués, ou du moins les plus célèbres de notre époque; mais c'en fut aussi, il faut le dire, l'un des moins exacts et des moins vrais. Composant en même temps des romans et des écrits historiques, il a trop souvent, sans en avertir ses lecteurs, mêlé la fiction à l'histoire et l'histoire à la fiction. C'est surtout dans ce voyage de Strasbourg, à cette époque de calamités, de déceptions et de fourberies bien autrement funestes que les mensonges d'un écolier, qu'il semble avoir pris plaisir à accumuler les récits les moins vrais et les moins vraisemblables. Sans y mettre autant d'importance qu'aux faits de Saint-Just et de Schneider, nous devons cependant les faire connaître, afin qu'on n'aille pas, comme cela est arrivé trop souvent, puiser l'histoire à de pareilles sources. Nous avons assez fait remarquer combien il est peu vraisemblable qu'à l'âge de dix ans Nodier ait été envoyé par son père auprès de Schneider, pour y apprendre le grec, et qu'on l'ait mis en arrestation, sans motif, en même temps que cet homme cruel. Certes, il ne l'est pas moins, qu'aussitôt après, le jeune Charles soit allé vers Pichegru, qu'il soit devenu le secrétaire, le confident de ce général, qui lui remit lui-même, a-t-il dit, l'habit bleu national avec collet bleu de ciel, c'est-à-dire qu'il le créa son aide-de-camp... Et que tout le monde a cru cela! qu'on l'ait répété dans les notices, dans les journaux, sans penser que cela

n'était pas seulement invraisemblable, mais tout-à-fait impossible!.. On a cru aussi, parce qu'il l'a dit avec autant d'assurance, que, dans le même temps, il avait connu, à Strasbourg, Eugène Beauharnais, qui était à peu près du même âge que lui, mais dont le père, depuis long-temps, ne commandait plus l'armée du Rhin: ce qui est incontestable, puisque Pichegru était à sa place, et que d'autres encore y avaient été avant lui. D'ailleurs le jeune Beauharnais n'était pas même venu à l'armée, lorsque son père en avait eu le commandement: il était resté auprès de sa mère; et dans le mois de novembre 1793, où Nodier dit l'avoir connu à Strasbourg, il était dans un pensionnat à Saint-Germain-en-Laye... Le bibliothécaire-académicien n'a évidemment imaginé cette liaison de deux enfants qu'afin de pouvoir dire que plus tard, quand Eugène fut un grand personnage, il dédaigna de se rappeler à son souvenir, et de rechercher sa faveur, ce que nous croyons encore bien moins que tout le reste. Un autre récit fabuleux de la même époque est celui d'un émigré franc-comtois, qu'il aurait rencontré sur la grande route, allant gaîment à la mort. Toutes les circonstances de ce récit sont évidemment fausses, pour quiconque a vu comment les choses se passaient alors; et elles le sont bien davantage pour ceux qui savent que le conseil de guerre et le capitaine-rapporteur que Nodier fait intervenir n'existaient pas; puisque ce ne fut que deux ans plus tard, en 1795, qu'un décret de la Convention nationale institua ces tribunaux militaires. Ce n'est pas seulement dans les *Souvenirs* que nous trouvons tout cela; Nodier a parlé de lui dans beaucoup d'autres écrits; il en parle à chaque page, et

si l'on en retranchait le moi et tout ce qui n'est pas vrai, la collection de ses œuvres se réduirait à moitié. La plus curieuse de ses compositions, celle qui le fait le mieux connaître est, sans nul doute, sa notice biographique insérée dans l'ouvrage de Rabbe et Boisjolin. Bien qu'il ne l'ait pas signée, nous en avons deviné l'auteur, long-temps avant d'avoir lu la très-judicieuse observation de M. Quérard, qui pense qu'on ne peut la lire sans rester convaincu que cet auteur est M. Nodier lui-même... Quelle que fût sa modestie, son abnégation, ce livre n'est pas le seul où il ait pris un pareil soin; dans toutes les Biographies, dans tous les recueils, il est évident que c'est lui-même qui a donné sa notice. Il pensait, comme Lemierre, qu'on ne fait bien ses affaires que soi-même. Et quel autre que lui, en effet, aurait pu dire toutes les persécutions qu'il essuya sous le gouvernement impérial, pour une pièce de vers intitulée *la Napoléone*, que nous n'avions pas lue, avant de nous occuper de cette notice, mais que, d'après l'auteur, nous tenions pour *étincelante de beautés sublimes*? Nous ne pensons pas cependant que ce chef-d'œuvre ait été la cause du procès que Napoléon suscita dans ce temps-là (1803) à Peltier, devant les tribunaux anglais. Il y avait bien autre chose que des vers de Nodier dans les attaques incessantes de ce journaliste contre Napoléon, puisque ces attaques furent tellement vives et incisives, que les deux hautes puissances s'en mêlèrent, et qu'on leur attribua la rupture de la paix d'Amiens. Si, par ses vers, Nodier avait pu amener d'aussi grands résultats, s'il avait pu, à ce point, exciter la colère du grand consul, certes il ne serait

pas sorti si paisiblement du cachot où il s'était rendu volontairement, pour sauver son imprimeur. Ainsi, nous pensons qu'il a voulu donner à sa poésie une importance qu'elle n'eut pas. Du reste, nous avons parcouru tout entier le volume de la procédure que Peltier fit imprimer; nous n'y avons pas même vu le nom de Nodier, ni celui de la *Napoléone*... Mais, d'un autre côté, nous avons enfin découvert cette merveille, et nous y avons, il faut le dire, trouvé quelques bons vers; mais, comme dans toutes les productions de l'auteur, des pensées et des expressions vagues, sans franchise, sans précision, et que l'on peut appliquer à toutes les opinions, à tous les systèmes. Il n'y a pas, dans les cinquante vers dont cette pièce est composée, un mot qui soit d'une couleur franche. Les vers suivants sont les seuls qui portent l'empreinte d'un républicanisme exalté :

Qu'une foule pusillanime
Brûle aux pieds des tyrans son encens odieux,
Exempt de la faveur du crime
Je marche sans contrainte et ne crains que les (dieux.
On ne me verra point mendier l'esclavage
Et payer d'un coupable hommage
Une infâme célébrité.
Quand le peuple gémit sous sa chaîne nouvelle
Je m'indigne d'un maître, et mon âme fidèle,
Respire encor la liberté.

Après avoir passé quelques semaines à Sainte-Pélagie, il se rendit fort paisiblement à Besançon, où il fut placé sous la surveillance et la protection du conventionnel Jean Debry, devenu préfet, et recommandé spécialement par un autre conventionnel, le fameux Fouché, qui alla jusqu'à payer les frais de son voyage... Il n'est pas inutile de remarquer que ce fut toujours dans les hommes du parti révolutionnaire que Nodier trouva des protecteurs. Jusqu'à la Restauration

de 1814, on ne le vit guère en connaître d'autres. A son arrivée dans la capitale, en 1801, il se lia d'abord avec Bonneville, Chénier et Le-maire, rédacteur du journal *le Citoyen français*, auquel il travailla, et qui fut supprimé comme *ultra-révolutionnaire*. Dans la préface des *Souvenirs et portraits de la Révolution*, il dit lui-même qu'il a servi la liberté « avec la ferveur d'une organisation énergique » ; et il reconnaît la justesse des critiques qu'on a adressées à sa manière *un peu exagérée* de considérer les événements et les hommes, qui est propre à son caractère, et qui le condamne à n'exploiter que la littérature *nerveuse* et l'histoire *fantastique*. Il paraît qu'il eut aussi des rapports assez intimes avec Réal, ce qui nous étonne d'autant plus que cet ardent révolutionnaire était alors chargé d'une branche de la police secrète, et que tout le monde sait qu'il fut le plus odieux persécuteur de Pichegru, dont Nodier s'est toujours montré l'admirateur exclusif. Nous ne pouvons pas, en vérité, concilier cette admiration pour Réal, pour le défenseur, l'ami de Carrier, avec les apologies de Pichegru. Il est vrai qu'à côté de ces apologies, Nodier ne veut pas que son héros ait été le correspondant, le serviteur dévoué de Louis XVIII et du prince de Condé, et que, seul de son avis, il repousse sur cela les démonstrations, les témoignages les plus authentiques, les lettres de Louis XVIII, du prince de Condé, même celles de Pichegru et de cent autres, que, depuis quarante ans, personne n'a déniés ni mis en doute, si ce n'est lui, Nodier, qui n'avait rien vu, rien su de tout cela, et qui en parlait cependant d'un ton d'assurance et de hauteur tout-à-fait risible. Nous ne répé-

terons pas ici ce que nous avons dit à ce sujet dans l'article consacré à notre estimable collaborateur Beaulieu (voy. ce nom, LVII, 397.), qui fut l'un des hommes les plus instruits de France, dans l'histoire contemporaine, que cependant Nodier a si indignement blâmé d'un tort qu'il n'eut pas, pour louer MM. Arnault, Jay et Jouy, qui n'étaient que ses plagiaires, mais qui avaient des voix à donner pour l'Académie, où Nodier voulait alors parvenir, et où il est, en effet, parvenu dans la même année, après en avoir long-temps mal parlé : *Sic itur ad astra*. Revenu dans sa patrie, après son emprisonnement pour la *Napoléone* ou toute autre cause, Charles Nodier pouvait y vivre en paix, sous la protection de Jean Debry ; il n'y resta cependant pas long-temps. Lui-même a raconté qu'il se trouva compromis dans une conspiration dont le but était d'enlever Napoléon, à son passage dans les montagnes du Jura, que l'empereur devait traverser pour se rendre en Italie. Obligé de se cacher encore, il erra long-temps dans ces contrées, où il fut successivement facteur de la poste dans un village et ouvrier de la dernière classe. Ce fut avec une troupe de badiageonneurs italiens qu'il rentra en France, où Jean Debry le prit encore sous sa protection et lui fit donner une chaire d'enseignement à Dôle, puis dans une autre ville où il ne put la conserver. Poursuivi de nouveau, a-t-il dit, pour sa *Napoléone* et vivant dans le fond des bois ou dans des villages ignorés, il y étudia l'entomologie, et n'en sortit que par une lettre du chevalier Croft, qui, l'ayant découvert, sans que nous puissions comprendre comment, le transporta tout à coup dans la ville

d'Amiens à 200 lieues du Jura, pour y travailler à une collection de classiques. Ce devait être pour lui, dans de pareilles circonstances, une véritable planche de salut, un moyen de se consacrer, sans péril, aux études de toute sa vie; cependant il y resta peu; mais, s'il quitta cet excellent vieillard, ce fut à cause de ses *bizarries britanniques*, bizarreries qui n'empêchèrent pas Nodier de lui demander et d'en recevoir encore de très-utiles services; ce dont nous avons la preuve dans une lettre qui est sous nos yeux. — Par un déplacement encore plus brusque et plus éloigné, il se rendit à Laybach en Illyrie, où un de ses parents lui avait ménagé une place de bibliothécaire. Les généraux Bertrand, Junot, et l'ex-ministre Fouché, qui administrèrent successivement cette contrée, lui donnèrent ensuite, dans l'administration de la Loterie, un très-bon emploi, et, plus tard il fut chargé de la rédaction du journal *le Télégraphe Illyrien*. Enfin tout indique que sa position était assez bonne lorsque le gouvernement impérial tomba en 1814. Accouru bientôt à Paris, Nodier jugea, au premier coup d'œil, tout le parti qu'il pourrait tirer de cette restauration qui ne connaissait personne, qui allait disposer de toutes les faveurs, et il se mit à faire des articles brûlants de royalisme bourbonnien, qu'il signa, dans le *Journal des Débats*, dans la *Quotidienne* et dans d'autres journaux encore. En même temps, il présenta des suppliques, des demandes à tous les pouvoirs et notamment au pavillon Marsan, appuyant ces demandes sur ses anciens rapports avec Pichegru, sur ses opinions et ses persécutions... Enfin il fit paraître son livre si curieux, intitulé : *Histoire des sociétés*

secrètes, où il établit sérieusement qu'il a existé en France, même en Europe, pendant toute la durée du gouvernement impérial, une société secrète, dite des *Philadelphes*, qui fut dirigée par un colonel Oudet, auquel nous avions d'abord eu la pensée de consacrer une notice, mais que, après y avoir réfléchi, nous ne pouvons, en vérité, considérer que comme un être mythologique, ou l'un de ces personnages des temps héroïques dont l'existence même est problématique. C'est évidemment le héros d'un roman sorti tout entier du cerveau de Nodier, comme la société des *Philadelphes*, composée d'une mixtion de jacobins, de chouans, de royalistes, de républicains, dont il était le poète, le Tyrtée, puisqu'il composa pour elle la *Napoléone*, cette ode sublime, qui eut tant d'influence sur les destinées du monde ! Après la mort de ce colonel Oudet, qui, selon lui, périt à Wagram, ce fut le général Malet qui, du fond de sa prison, dirigea la société, et, après la mort de celui-ci, on ne sait plus à qui passèrent ces hautes fonctions, car Nodier ne nomme que ceux qui sont morts. Quant aux vivants, il craint de les compromettre, même sous le gouvernement de Louis XVIII... C'est pourtant avec de pareilles billescées que le poète fanc-comtois réussit, en 1815, à persuader aux Bourbons ou à leurs ministres, qu'il les avait toujours affectionnés, servis; et c'est ainsi qu'il en obtint d'abord d'assez bons dédommagements de ses souffrances, puis des lettres de noblesse, la croix d'Honneur, et enfin le titre et les fonctions de *bibliothécaire de Monsieur*, qui était alors propriétaire de cette bibliothèque de l'Arsenal, où Nodier est resté sous tous les gouvernements qui se sont

succédé. Et il trouva que tout cela n'était pas encore assez ; car il a dit, dans sa notice de la biographie Boisjolin, mentionnée ci-dessus, que la bibliothèque de l'Arsenal ne fut qu'un dédommagement un peu moins dérisoire de ses longues persécutions... C'était en 1826, sous le règne du roi Charles X, et en présence de ce prince, dont il était le bibliothécaire, et qui, cependant, l'avait assez bien traité, que Nodier parlait ainsi ! Il est vrai qu'il ne signait pas : mais comme le dit M. Quérard, qui pouvait s'y méprendre ? Nodier avait des passions vives et des goûts fort chers. Déjà son traitement de bibliothécaire ne lui suffisait pas, et il frappait à toutes les portes pour y suppléer. M. J. Laffitte vint à son secours, et la liste civile de Charles X ne lui fit pas défaut. En même temps il faisait pour les libraires-éditeurs force prospectus et réclames sur tous les tons et dans toutes les couleurs. C'était sa spécialité, et l'on peut être assuré qu'il n'y perdit jamais son temps. Il concourait aussi à beaucoup de journaux et d'entreprises dont la plupart sont restées inachevées. Au plus grand nombre, il ne donnait, ou, pour mieux dire, il ne vendait que son nom ; à quelques-unes, une préface et des notes ; le plus souvent rien du tout, et cependant il ne manquait jamais de recevoir quelque chose. Ce n'est pas ainsi, on doit le penser, que se font les bons labours, les livres vraiment utiles ; mais c'est ainsi qu'à cette époque de perfectionnement et de progrès on se fait un nom ; c'est ainsi qu'on arrive à la célébrité, à tous les avantages que peut donner la littérature, même à l'Académie. Nodier y aspirait depuis long-temps, et c'est surtout dans ce but qu'il faisait insérer sur lui-même, dans les

biographies contemporaines, des notices où il énumérait, avec tant de complaisance et d'étendue, ses titres littéraires, tout en disant que l'aspect le plus intéressant de son caractère, est cette incurie de l'amour-propre, ce peu de soin de la renommée, si opposé aux sollicitudes tracassières de la médiocrité. Et il ajoute avec plus de modestie encore, qu'ayant beaucoup écrit, la variété et le mérite de ses ouvrages lui assignent une place élevée dans presque toutes les branches de la littérature.... Connu seulement par ses romans d'une partie du public, il a mérité l'estime des savants, et pris place dans leurs rangs par d'importants travaux comme grammairien, philologue, bibliographe et critique. Les sciences même lui doivent quelques essais dont le mérite est d'autant plus remarquable qu'ils datent de sa première jeunesse... Personne assurément ne pouvait savoir tout cela comme Nodier lui-même, et personne ne l'eût dit aussi bien. Beaucoup de journaux et d'autres recueils le répétaient, ils le répètent encore après sa mort ; et, comme il ne s'est point trouvé de contradicteur, le public est resté convaincu, une très-grande renommée en a été la conséquence... A peine une seule voix, celle de M. Aubert, a-t-elle osé articuler quelques mots de controverse. Selon ce critique judicieux, on a donné à Nodier le nom de *littérateur*, pour signifier que sans être décidément historien, poète ou romancier, il avait été un peu de tout cela, un peu ou beaucoup, mais par instants, et sans rien d'exclusif ni d'unique. Et il ajoute : « Je res-
« treindrais encore le sens de ce
« mot *littérateur*, et je dirais que
« Charles Nodier a été surtout et
« presque uniquement ce que les La-

« tins appellent *artifex dicendi*, un
 « artisan de style. Évidemment il
 « avait sucé, dans ses longues études
 « de philologie, cette vieille doctrine
 « classique que le style est tout, que
 « sans lui nul écrit ne peut vivre, et
 « qu'avec lui on peut rendre immor-
 « telle la description d'une perruque
 « ou d'une bougie qui s'enflamme...
 « Voyez comme Charles Nodier, ce
 « grand *styliste*, a porté la peine de
 « cette exclusive religion de la forme,
 « de cette prédominance donnée tou-
 « jours au mot sur l'idée, à la tour-
 « nure sur le sentiment, à l'exécution
 « sur l'invention. Lui-même il s'est
 « condamné, en plaçant sa manière
 « parmi les arts d'imitation, qui ne
 « peuvent avoir de mérite véritable
 « qu'aux yeux des habiles, seuls ju-
 « ges en matière de difficulté vain-
 « cue, et n'ont point accès auprès
 « de l'esprit et du cœur de la foule.
 « Aussi sa destinée littéraire offre-
 « t-elle un spectacle singulier : pas
 « un succès éclatant, pas un triom-
 « phe ! Le nom de l'écrivain devient
 « populaire à force d'avoir été répété
 « par les lettrés ; mais il ne se rat-
 « tache point nécessairement à quel-
 « que grande œuvre, à quelque livre
 « marquant, à quelque poème fa-
 « meux. Où sont les dates de sa re-
 « nommée croissante ? A quels mo-
 « ments précis son nom se hausse-t-il
 « au-dessus de l'horizon ? Personne
 « ne peut le dire... » Cependant No-
 « dier ne put arriver à l'Académie
 « avant la révolution de 1830. C'é-
 « tait, on ne peut en douter, dans le
 « parti qui triompha à cette époque
 « que se trouvaient ses meilleurs amis.
 « Alors, exempt de contrainte et ne dis-
 « simulant plus, il dédia un de ses li-
 « vres à M. Jacques Laffitte, et, dans
 « une de ses préfaces, nomma Benja-
 « min Constant son *illustre ami*. Tout

cela n'était, au reste, qu'une pruden-
 ce fort excusable ; Nodier était père de
 famille, il avait besoin de son emploi,
 et, dans le déplacement universel, le
 partisan si zélé de la restauration, en
 1815, le rédacteur si véhément du
Journal des Débats et de la *Quotidienne*
 aurait bien pu le perdre. Personne,
 il faut en convenir, ne sut mieux
 que lui conjurer de pareils orages.
 Dès-lors, il ne fréquenta plus que des
 hommes du nouveau pouvoir ; dès-
 lors, il n'écrivit plus, ou, du moins,
 il ne signa plus rien, si ce n'est dans
 les journaux de l'ancienne opposition,
 devenus officiels, et dans lesquels il
 s'était toujours fort sagement con-
 servé des amis. Alors, plus que ja-
 mais, il ne voulut pas que son hé-
 ros Pichegru eût été royaliste, et il
 réfuta, il insulta même le pauvre
 Beaulieu, notre collaborateur, qui
 avait dit autrement. Ce lui fut, com-
 me nous l'avons dit, une occasion de
 faire sa cour à quelques académi-
 ciens, qui, touchés de ses éloges, et
 sans doute convaincus de son mérite
 littéraire autant que de ses bonnes
 opinions, lui donnèrent leurs voix.
 Enfin, il fut nommé l'un des quarante
 en 1833. Ainsi parvenu au plus haut
 degré des honneurs littéraires, et par
 là même devenu inébranlable dans
 son emploi de bibliothécaire, il put
 vivre en paix et sans souci de l'ave-
 nir. Entouré de nombreux amis, et
 d'une famille qu'il aimait autant qu'il
 en était aimé, il pouvait se promettre
 encore de longues, d'heureuses an-
 nées, et jouir fort à son aise de la cé-
 lébrité qu'il s'était si habilement faite.
 Mais, dans les premières agitations
 de sa vie, il avait contracté des
 habitudes fâcheuses, et l'on a dit que
 sa fin fut hâtée par quelques excès,
 surtout par l'abus des liqueurs for-
 tes. Ce fut le 27 janvier 1844 qu'il

mourut à la bibliothèque de l'Arsenal, après avoir rempli, d'une manière tout à fait exemplaire, ses devoirs de religion. Une foule nombreuse assista à ses funérailles, et M. Étienne prononça sur sa tombe, au nom de l'Académie, un éloge en tous points conforme à l'usage. Tous les journaux en parlèrent ensuite d'une manière non moins apologétique. Le conseil municipal de la Seine donna gratuitement à perpétuité le terrain de sa sépulture, et celui de Besançon lui décerna une statue; enfin l'Académie de cette dernière ville mit son éloge au concours. Peu d'hommes de lettres ont obtenu de pareils honneurs. On n'exigera pas sans doute que nous disions, avec plus d'étendue, jusqu'à quel point nous l'en croyions digne. Un rapide examen de ses écrits complètera cette notice. Les romans en sont les plus nombreux et les plus remarquables. Nous en parlerons d'abord. Le premier était intitulé : *Les Proscrits*, qu'il publia en 1802, à l'âge de dix-neuf ans, dès son arrivée dans la capitale. On doit penser qu'il se ressentait des opinions et des persécutions de l'auteur à cette époque. Il publia, dans les années suivantes : *Le peintre de Saltzbourg*; *le Dernier chapitre de mon Roman*; *Hélène et Isabelle*; *Lord Ruthwen, ou les Vampires*; *Stella*; *Trilby*; *la Fée aux miettes*; *Mademoiselle de Marsan*; *le Nveau Faust* et *la Nouvelle Marguerite*; *Comment je me suis donné au Diable*, etc. Toutes ces productions sont peu remarquables, et nous ne pensons pas que l'auteur y ait attaché d'autre importance que celle du prix qu'il en recevait des libraires. Écrits dans le goût de l'époque et de la classe de lecteurs à laquelle ils s'adressaient, loués d'ailleurs sans mesure par les jour-

naux de tous les partis que Nodier sut toujours ménager, ils eurent tout le succès que ce genre comporte. On a dit que *Thérèse Aubert*, qui parut en 1820, fut le résultat d'une belle action de l'auteur; et nous le croyons sans peine. *Jean Sbogor*, qu'il fit paraître en 1818, est celui qu'il semblait regarder comme supérieur à tous les autres. L'action nous en a paru lente, le style prétentieux et recherché. Les acteurs y sont toujours dans une exaltation de sentiments et d'expressions qui fatigue sans intéresser. On a dit que le bon Arnould-Baculard, d'une larme, faisait un volume; on pourrait dire que Nodier en a fait deux avec un soupir. Mais ce qu'il y a de plus bizarre dans *Sbogor*, ce sont des pages entières de sentences ou d'apophthegmes, de morale et de politique que l'on ne s'attend guère à trouver dans un roman. Quelques citations en donneront une idée suffisante. « Est-il vrai, dit l'académicien
« du ton dogmatique et tranchant
« qu'il prend dans presque tous ses
« écrits, que la plupart des souve-
« rains de l'Europe s'occupent de
« faire cadastrer la terre ? Soit. » —
« Instituer des monarchies aujour-
« d'hui, c'est une grande pitié. » —
« Si j'avais le pacte social à ma dis-
« position, je n'y changerais rien, je
« le déchirerais. » — « Je voudrais
« bien qu'on me montrât, dans l'his-
« toire, une monarchie qui n'eût pas
« été fondée par un voleur... » Jean-
Jacques Rousseau n'eût pas dit autrement; mais peut-être qu'il n'eût pas parlé d'une manière si absolue, si tranchante; surtout il n'eût pas jeté de telles idées au milieu d'un roman, qui n'a d'ailleurs rien de politique ni de très-moral. Quant à l'*Histoire du roi de Bohême et de*

ses sept châteaux, que l'on a aussi classée parmi les romans, nous ne pouvons pas affirmer, bien que nous ayons essayé de le lire, qu'il appartienne au genre historique ni à celui du roman. Ce sont de véritables hiéroglyphes, des énigmes dont nous avons fait de vains efforts pour trouver le mot; d'autres seront plus habiles, sans doute. On nous a dit cependant que Nodier lui-même, interrogé sur ce point, n'avait pas répondu. — Venons aux écrits historiques, qui méritent plus d'attention, bien qu'ils se rapprochent beaucoup du genre romanesque dont l'auteur ne perdit jamais entièrement le goût, comme on peut le voir dans ses *Souvenirs*, espèce de mémoires particuliers, où il a rassemblé toutes les illusions, toutes les déceptions de sa vie, et dans lesquels on remarque cependant beaucoup de réticences, de lacunes, qu'il serait facile d'expliquer et même de remplir. Vient ensuite le *Dernier banquet des Girondins*, suivi de *Recherches sur l'éloquence révolutionnaire*. Nodier professe dans cette composition, pleine d'in vraisemblance, la plus haute admiration pour les chefs du parti de la Gironde, qu'il fait parler et boire du punch pendant toute la nuit qui précéda leur supplice, comme il eût fait peut-être à leur place. Il n'y a là rien de vrai, ni de vraisemblable, pas même la couleur de l'époque, que Nodier connaissait fort mal, et qu'il n'avait vue que chez Schneider à Strasbourg, lorsqu'il était encore enfant. 3° *Napoléon et ses constitutions*, ou *Bonaparte au 4 mai*, écrit que l'auteur a dit lui avoir été demandé par le ministre de la police des Cent-Jours de 1815, et qui, imprimé dans le *Nain jaune*, l'effraya tellement par son succès, qu'il crut devoir pren-

dre la fuite... 4° *Histoire des sociétés secrètes de l'armée*, vrai roman, publié comme une histoire véritable, en présence de contemporains qui avaient le droit de le prendre pour une insulte à leur crédulité, et dont cependant il ne s'est pas trouvé un seul qui lui donnât un démenti. Nodier n'osa pas l'avouer, lorsqu'il le mit au jour, en 1815, et il ne l'a pas fait entrer dans la collection de ses œuvres; mais personne ne doute qu'il n'en soit l'auteur. 5° *Le Vingt-et-un janvier*, Paris, 1816. C'est un article du *Journal des Débats*, que Nodier fit imprimer à part, qu'il envoya à toutes les puissances de l'époque; mais qu'il s'est bien gardé de réimprimer dans ses œuvres. Il venait de se faire royaliste, et il était dans toute la ferveur d'un néophyte. 6° *Mélanges de littérature et de critique*, mis en ordre par A. Barginet, Paris, 1820, 2 vol. in-8°. Ce sont des fragments de journaux que Nodier n'a pu réunir à ses œuvres; ne voulant point, si l'on en croit M. Quérard, rappeler ses opinions politiques, en reproduisant des articles de journaux qui, selon le bibliographe, peuvent se diviser en trois catégories : *Passions, faveur et coterie*. « A » la première, dit M. Quérard, ap-
« partiennent tous ceux de ces arti-
« cles qui ont rapport à la philoso-
« phie, à la révolution, aux divers
« gouvernements qui en ont pris
« naissance, et à tous les hommes
« qui y ont été attachés. Nodier est
« bigot et légitimiste, et malheur à
« qui ne partagé point ses opinions;
« ce qui ne l'a pas empêché de dé-
« dier, en 1830, un de ses ouvrages
« à l'un des hommes les plus actifs
« d'une révolution récente (M. Laffit-
« te). » Nous ajouterons à cette citation de M. Quérard, une circonstance que

le savant bibliographe ignorait peut-être, et qui justifie Nodier, c'est qu'il devait beaucoup à la bonté ou à la munificence de M. Laffitte, lequel, alors, se faisait un devoir d'encourager tous les gens de lettres qu'il espérait attacher à sa cause. Comme ouvrages de science, Nodier a publié : I. *Dissertation sur l'usage des antennes et sur l'organe de l'ouïe dans les insectes*, 1798, in-4°. II. *Dictionnaire raisonné des onomatopées françaises*, adopté par la commission d'instruction publique, 1808, 1 vol. in-8°; seconde édition, 1828. III. *Essai sur le gaz hydrogène et les divers modes d'éclairage artificiel*, 1828, in-8°. Si l'on ajoute à cette nomenclature un recueil de *Poésies diverses*, Paris, 1827—1829, in-16; et quelques traductions de pièces de théâtre, de l'anglais et de l'allemand, qui n'ont pas été jouées, la liste ne sera pas encore complète. On a dit que Nodier lui-même n'eût pas pu y parvenir. Nous ne parlerons pas d'une foule d'entreprises littéraires auxquelles il n'a guère donné que son nom, ce qui n'a pas empêché, dit M. Quérard, qu'il n'en ait reçu de très-bons honoraires. Il a publié, en douze volumes in-8°, une collection de ses *OEuvres*, annoncée comme complète, mais où il manque un grand nombre de ses écrits. En 1829, il imagina de vendre ses livres avec les annotations qu'il y avait faites, ou qu'il y fit en fort peu de temps, pour le besoin de la cause, ainsi que l'on dit au palais. Comme on ne lui avait jamais connu de bibliothèque bien nombreuse, et que les agitations de sa vie ne lui avaient guère permis de faire beaucoup de notes aux livres qu'il avait en propre, on y eut peu de confiance, et la vente fut loin d'avoir les résultats qu'il s'en était promis.

— On vient de publier comme posthume : 1° un nouveau roman, sous le titre de *Franciscus Colonna, dernière nouvelle* de Charles Nodier, extraite du *Bulletin de l'Ami des arts*, et précédée d'une notice par M. Jules Janin, vol. in-12, avec le portrait de Nodier; 2° *Description raisonnée d'une jolie collection de livres*, précédée de la Vie de Charles Nodier, par M. Francis Wey. M—D j.

NODOT (FRANÇOIS), attaché à l'administration militaire sous le règne de Louis XIV, exerça les fonctions de commissaire des vivres en Piémont; ce qui ne l'empêcha pas de cultiver la littérature et la philologie. Il est principalement connu par la publication d'un fragment inédit et d'une traduction française de *Pétrone*. On sait que l'ouvrage de l'auteur latin n'est pas parvenu jusqu'à nous dans son intégrité. Déjà J. Lucius (voy. ce nom, XXV, 373, et *PÉTRONE*, XXXIII, 535) en avait découvert à Trau, en Dalmatie (1663), un fragment considérable, dont l'authenticité, vivement contestée d'abord, est à peu près admise aujourd'hui par les savants. Plus tard (1688), un officier français au service de l'Autriche trouva, dit-on, à Belgrade, un manuscrit contenant un nouveau fragment du *Satyricon*. Nodot, ayant obtenu la permission d'en prendre copie, intercala ce morceau dans une édition latine de *Pétrone*, qu'il donna en 1693 (Paris, in-8°, et Rotterdam, in-12), et qu'il fit réimprimer l'année suivante avec la traduction française. La publication de ce fragment amena une controverse animée. Fr. Charpentier, à qui Nodot l'avait communiqué avant l'impression, le déclara authentique, opinion qui fut partagée par d'autres érudits; mais les plus célèbres critiques de

l'époque, Leibnitz, J.-F. Cramer, Péronius, R. Bentley, etc., non seulement n'y reconnurent pas le style de Pétrone, mais y signalèrent une foule de gallicismes et même d'expressions barbares, qui en décèlent la fausseté. Brugière de Barante (*voy.* BRUGIÈRE, VI, 89) publia, dans le même sens (sous le pseudonyme de Georges Pellissier), des *Observations sur le Pétrone trouvé à Belgrade*; avec une *Lettre sur l'ouvrage et la personne de Pétrone* (Paris, 1694, in-12), auxquelles Nodot répliqua par la *Contre-Critique de Pétrone*, ou *Réponse aux Observations sur les fragments trouvés à Belgrade, et à la Lettre*, etc., Paris, 1700, in-12. On peut consulter, relativement à cette polémique, l'*Histoire littéraire de la France* (tome I^{er}) par dom Rivet, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur. Malgré toutes ces attaques, P. Burmann et les autres éditeurs de Pétrone ont fini par adopter le nouveau fragment (1). La traduction de Nodot n'est pas élégante; du reste elle est sans retranchements, et l'on y retrouve les passages les plus libres. Publiée pour la première fois en 1694, 2 vol. in-8° et in-12, elle parut simultanément à Cologne; sous ce titre : *Satire de Pétrone, traduite en français*, le texte latin à côté; et à Paris (toujours sous la rubrique de Cologne), avec ce titre : *Traduction entière de Pétrone, avec le texte latin*; nouvelle édition, intitulée : *Pétrone latin et français, traduction entière*, 1698, 2 vol. in-12; autre édition augmentée de la *Contre-Critique* mentionnée plus haut, Paris, 1709, 2 v. in-8°. Nodot donna d'abord sa traduction sous le voile de l'anonymat; mais il mit sur le frontispice cette devise

(1) Marchena (*voy.* ce nom, LXXIII, 71-72) publia, en 1800, un prétendu fragment de Pétrone; mais c'était une mystification.

en jeu de mots : *Nodi solvuntur a Nodo*. Les autres éditions, avec le nom du traducteur, sont celles de Paris, 1713; Amsterdam, 1736, 1756, 2 vol. in-12. Enfin le libraire Gide en a publié une, Paris, 1799, 2 vol. in-8°. On a encore de Nodot : I. *Le Munitionnaire des armées de France, qui enseigne à fournir les vivres aux troupes avec toute l'économie possible*, etc., Paris, 1697, in-8°. II. *Histoire de Mélusine, chef de la maison de Lusignan, et de ses fils, tirée des chroniques du Poitou, et qui sert d'origine à l'ancienne maison de Lusignan*, Paris, 1698, in-12. L'auteur ajouta un second volume à celui-ci, sous le titre d'*Histoire de Geoffroy, surnommé à la Grand-dent, sixième fils de Mélusine et prince de Lusignan*, Paris, 1700, in-12. L'un et l'autre sont anonymes. L'histoire de Mélusine, écrite dans le XIV^e siècle par Jean d'Arras (*voy.* ce nom, XXI, 476), fut imprimée plusieurs fois après l'invention de l'art typographique, et les éditeurs en rajeunirent successivement le style. Nodot le retoucha encore et fit à l'ouvrage quelques augmentations qui ne sont point heureuses. Lenglet-Dufresnoy (*Bibl. des romans*) ne porte pas un jugement favorable sur cette production de Nodot, qu'il trouve bien moins attachante que la naïve chronique de Jean d'Arras. III. *La Rivale travestie, ou Aventures arrivées au camp de Compiègne*, Paris, 1699, in-12. V. *Relation de la cour de Rome, où l'on voit le vrai caractère de cette cour, ce qui concerne le pape, ce que c'est que le conclave*, etc., Paris, 1701, 2 tomes en 1 vol. in-12. V. *Nouveaux Mémoires, ou Observations faites sur les monuments de l'ancienne et de la nouvelle Rome, avec les descriptions des cartes et des figures*, Amsterdam, 1706, 2 vol. in-12. Nodot

mourut dans le commencement du XVIII^e siècle. P—RT.

NOËL (NICOLAS), docteur en médecine, maître-ès-arts en l'Université de Paris, ancien chirurgien-major des armées française et américaine; membre de la Société philosophique de Philadelphie, et correspondant de la Société royale de médecine de Paris, professeur d'anatomie et de physiologie à Reims, et chirurgien des hospices de cette ville, y naquit le 27 mai 1746, et y mourut le 11 du même mois 1832. Né avec un caractère original et indépendant, et doué d'un grand amour pour le travail, il a dit lui-même, dans une brochure intitulée *Noël à ses concitoyens* (Reims, 1826), que sa vie a toujours été pendant les soixante-trois années qu'il étudia, exerça et enseigna l'art de guérir, comme chirurgien et comme médecin, extraordinairement active. Au cri d'indépendance jeté dans le Nouveau-Monde, à Philadelphie, le 4 juillet 1776, de jeunes Français, sentant vibrer leur cœur, présage pour eux d'un heureux avenir, et se croyant appelés pour la liberté, allèrent se ranger sous les drapeaux du général Washington. Noël fut du nombre. Il partit de Paris le 1^{er} décembre de cette même année 1776, pour l'Amérique septentrionale, avec Ph.-Ch.-J.-B. Tronson du Coudray, frère du célèbre avocat (voy. TRONSON du Coudray, XLVI, 587), muni d'un brevet de chirurgien-major des colonies, que lui avait donné le docteur Franklin. Après son arrivée à Philadelphie, le Congrès lui en délivra un autre de chirurgien-major de l'armée américaine, avec invitation de s'y rendre immédiatement, ce qu'il fit; mais il n'y resta que jusqu'au mois de janvier 1778. Le Congrès le nomma alors chirurgien-major du vaisseau

de guerre le *Boston*, pour accompagner l'ambassadeur américain, John Adams, en France et le conduire au docteur Franklin. Embarqué le 15 février, à Boston, il arriva le 1^{er} avril suivant à Bordeaux. Trois jours après, il partit pour Paris, et de là se rendit à Passy, où le docteur Franklin faisait habituellement sa résidence. Adams et Franklin, instruits, cinq semaines plus tard, que le vaisseau le *Boston* était réparé et en état de mettre à la voile, chargèrent Noël de lui porter à Bordeaux l'ordre d'aller en croisière. La chasse fut heureuse; et, après un mois de navigation, le grand nombre de prisonniers que le *Boston* avait faits l'obligea de relâcher à Lorient. Le surlendemain de son arrivée dans ce port, Noël se mit en route, pour Passy, avec le lieutenant du vaisseau, et rendit compte aux deux chefs américains du succès de leur croisière. De nouveaux ordres l'envoyèrent en Amérique, et, peu de jours après son débarquement à Boston, il alla reprendre son service à l'armée américaine. Rappelé par La Luzerne, ambassadeur français, et par Barbé-Marbois, consul-général, résidant tous les deux à Philadelphie (au moment où Louis XVI accordait sa protection aux Américains pour secouer le joug de l'Angleterre, sans calculer quelles pourraient en être les suites), ils le chargèrent du service des hôpitaux de terre et de mer, qui furent établis aussitôt l'arrivée aux États-Unis de la flotte française, commandée par le général Rochambeau. La paix étant signée en 1783, et l'indépendance des États-Unis reconnue, Noël revint en France l'année suivante, avec La Luzerne. Le magnétisme animal faisait alors beaucoup de bruit à Paris : le marquis de

Lafayette voulait le connaître, et dès l'arrivée de Noël, dans la capitale, il le présenta au fameux Mesmer, pour qu'il l'instruisît de la nouvelle découverte dont il était le propagateur. Ce médecin allemand et les deux magnétiseurs en chef, Bergasse et Maxime de Puysegur, la lui expliquèrent. On désirait que le magnétisme animal fût porté en Amérique, et Noël était celui qui devait l'y introduire. Des propositions avantageuses, et très-propres à le fixer dans son pays natal, firent avorter ce voyage ; au Nouveau-Monde il préféra Reims, y retourna, et fut nommé, sur la fin de 1785, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu. Cette place ne l'empêcha pas de faire, en avril de l'année suivante, un voyage en Angleterre. Un poste fixe n'était nullement de son goût. Ses concitoyens s'étaient trompés, et il s'était trompé lui-même en acceptant cet emploi important : aussi la révolution, qu'il vit avec plaisir, le remplaça-t-elle dans son véritable élément, en lui rendant cette vie active pour laquelle il était réellement né. Nommé, vers la fin de 1792, un des chirurgiens en chef de l'armée du Nord, lors de la conquête de la Belgique, il s'y rendit, et, en 1793, il quitta ce poste et passa au conseil de santé des armées fixé à Paris. Sur la fin de cette même année, le ministre de la guerre et le Comité de salut public le nommèrent inspecteur-général du service de santé des hôpitaux, aux armées du Nord. De retour à Paris, il fut envoyé à l'armée de l'Ouest, pour inspecter les hôpitaux de la Loire et de la Vendée, ceux des ports de mer et plus particulièrement ceux de Nantes. Il était dans cette ville quand, en 1794, le trop fameux Carrier imagina, pour se débarrasser des malheureux qui

encombraient les prisons, d'en fusiller une partie, de transporter les autres sur des bateaux à soupape, et de les faire noyer dans la Loire. Après avoir rempli sa mission, non sans courir de grands dangers pour sa vie, menacée par le sanguinaire proconsul, Noël revint à Paris prendre son service au conseil de santé. Il avait à peine terminé le rapport général sur tous les hôpitaux qu'il avait visités, lorsqu'il apprit que le ministre venait de le choisir pour aller aux Pyrénées orientales et occidentales, inspecter et organiser également tous les hôpitaux de cette armée. Trop fatigué et trop épuisé pour se permettre d'entreprendre une pareille mission, il demanda et obtint la permission de retourner, à Reims, reprendre les fonctions de chirurgien en chef des hôpitaux civils et militaires, dont il avait été précédemment chargé. Plus tranquille, et s'apercevant des fâcheux résultats qu'avait amenés la suppression des universités et des écoles de médecine, Noël chercha à y porter remède. Ayant fait l'acquisition de l'ancien cimetière de la paroisse de Saint-Pierre, il y établit, en 1799, une école de médecine gratuite. La chapelle de ce cimetière fut transformée en amphithéâtre, et, tous les jours, sans exception, le matin et le soir, des leçons sur quelques parties de l'art de guérir. Les après-midi, les pauvres, tant de la ville que de la campagne, y étaient admis pour des consultations, pansements, vaccinations, opérations quelconques et distributions de médicaments. Les malades de la ville qui, par la nature de leurs maladies, ne pouvaient s'y rendre, étaient visités, dans leur domicile, par des élèves qui leur administraient les secours dont

ils avaient besoin. Cet utile établissement, qui faisait honneur au bon cœur de Noël, cessa quand, en 1808, Fourcroy, grand-maître de l'Université, ou directeur de l'instruction publique, établit, à l'Hôtel-Dieu, une école secondaire de médecine. Toutefois, son jardin botanique, créé par lui dans le même emplacement, et entretenu à grands frais, resta ouvert tous les jours de l'année, pour l'utilité des personnes qui s'occupaient des plantes, et, tous les après-midi du jeudi de chaque semaine, pour tout le monde indistinctement. Ce grand avantage, perdu pour la ville qui n'a pas su l'apprécier, laissera toujours quelques regrets, et le conseil municipal, à qui Noël l'avait proposé en 1820 et 1826, quoique à titre onéreux, aurait dû l'acquiescer. C'était un établissement à la fois utile et agréable, facile à augmenter et à être mis en état de rivaliser avec les jardins de ce genre qui se trouvent dans plusieurs grandes villes du royaume. Au-dessus de la porte d'entrée, on y avait placé les vers suivants, qui s'y lurent jusqu'en 1835 :

Dans ce lieu jadis redouté,
Qui dévorait la race humaine,
Escalape, chassant la mort de son domaine,
Érige un temple à la Santé.

Arrivé à un âge où les moindres contrariétés sont toujours difficiles à supporter, Noël fut mécontent de ce que la mairie de Reims n'avait pas accepté ses propositions; il s'en plaignit amèrement, et indisposa contre lui des personnes qu'il était peut-être bon de ménager. Le chagrin de voir que la considération dont il avait joui était beaucoup changée, et se trouvant (c'est lui-même qui l'a écrit dans l'ouvrage précité) privé de l'estime et de la confiance de ses concitoyens, il s'en prit à ses jeunes confrères, déblatéra

contre eux, et prétendit qu'ils avaient employé des insinuations perfides et des moyens honteux pour le supplanter. Ces suppositions étaient injustes; Noël ne s'apercevait pas, ou feignait de ne pas voir que son caractère frondeur et mordant, ses opinions et ses principes souvent erronés et quelquefois irréligieux, ses dé mêlés et ses écrits pour défendre tels ou tels systèmes, avaient été les seuls artisans du mal dont il se plaignait. La croix de la Légion d'Honneur, qu'il reçut un an et quelques mois avant sa mort, vint adoucir ses regrets et fut pour lui une espèce de compensation aux désagréments qu'il éprouvait. Peu partisan du magnétisme animal, qu'il regardait comme une folie, quoique magnétiseur lui-même; n'ayant presque pas de confiance dans l'électricité médicale et point du tout dans l'application des sangsues; antagoniste des médecins, quoiqu'il se fût fait recevoir docteur en médecine en 1805, et cela à l'âge de 60 ans, il nous serait impossible de le suivre dans tous ses systèmes de médecine et de chirurgie souvent contradictoires. Nous nous bornerons à indiquer les ouvrages qu'il a écrits pour et contre; et nous finirons par dire qu'il est fâcheux que, avec des talens peu communs, de l'esprit, et de grandes connaissances dans son art, Noël se soit cru obligé de faire, dans un de ses derniers ouvrages, sinon son apologie, du moins l'énumération de tous les titres qu'il avait à la considération publique. On a de lui : I. *Traité historique et pratique de l'Inoculation*, Reims, 1789, in-8°. II. *Analyse de la médecine, et parallèle de cette prétendue science avec la chirurgie*, Reims, 1790, in-8°. III. *Dissertation sur la nécessité de réunir les connaissances médicales et chirurgica-*

les, Paris, 1804, in-8°. IV. *Réfutation d'un mémoire sur l'hygiène publique de la ville de Reims, adressé aux étudiants en médecine*, Reims, in-8°. V. *Noël à ses concitoyens*, Reims, 1826, in-8°. VI. *Observations et réflexions sur la réunion de la médecine à la chirurgie*, Reims, 1828, in-8°. L-c-j.

NOËL (FRANÇOIS-JOSEPH). Il n'est peut-être aucun écrivain français qui, comme lui, ait rempli tant de fonctions diverses, et qui, en même temps, ait publié un aussi grand nombre de compilations classiques ou littéraires. On le voit successivement clerc tonsuré, maître de quartier et professeur de collège, lauréat de l'Académie Française, journaliste, candidat pour l'éducation du dauphin, employé dans les bureaux ministériels, chargé de missions diplomatiques, ministre plenipotentiaire, marié à Rotterdam, commissaire de l'instruction publique, membre du Tribunal, commissaire de police, préfet, inspecteur-général de l'Université. On le voit tantôt à Paris, tantôt en Angleterre, en Hollande, à Venise, en Allemagne, à Lyon, à Colmar; et, comme inspecteur des études, voyageur dans les départements; et, en même temps, faisant imprimer à Paris un très-grand nombre de volumes, dont sept ou huit dictionnaires, des leçons de littérature et de morale, grecques, latines, françaises, italiennes, allemandes et anglaises; plus des manuels, des almanachs, des grammaires, des rhéoriques; plus des traductions et des éditions depuis les œuvres de Boileau et le Télémaque de Fénelon jusqu'aux Facéties du Pogge et aux antiques Priapées. Il s'associa souvent, pour la plupart de ses travaux, des collaborateurs qui contribuèrent à lui procurer plus d'argent que de gloire.—

François-Joseph Noël naquit vers 1755, à Saint-Germain-en-Laye, de parents peu riches. Son père, né en Provence, était marchand-fripier. D'heureuses dispositions pour le travail et pour l'étude, montrées par François-Joseph dans son adolescence, lui firent obtenir une bourse au collège des Grassins, puis à celui de Louis-le-Grand, où il eut pour condisciple Robespierre. Après avoir remporté plusieurs prix à l'Université, il embrassa l'état ecclésiastique, fut d'abord maître de quartier et ensuite professeur de sixième à Louis-le-Grand. Il débuta dans la carrière des lettres, en 1786, par un *Éloge de Gresset*, in-8°. Une première mention honorable fut accordée, en 1787, par l'Académie Française, à une ode que l'abbé Noël avait envoyée au concours, lorsque le comte d'Artois (depuis Charles X) fit les fonds d'un prix pour célébrer le dévouement héroïque du duc Léopold de Brunswick, qui périt dans une inondation de l'Oder. Un *Éloge de Louis XII*, par le même auteur, fut couronné par la même Académie (en 1788, et imprimé in-8°). L'*Épître d'un vieillard protestant aux Français réfugiés en Allemagne* valut au jeune lauréat une mention honorable de l'Académie, en 1789. Enfin, une troisième palme fut décernée, en 1790, à son *Éloge du maréchal Vauban*; et ce fut le dernier prix d'éloquence décerné par cette compagnie avant sa suppression qui, ainsi que celle de toutes les Académies, fut prononcée par un décret de la Convention rendu, sur le rapport de l'abbé Grégoire, dans la séance du 8 août 1793. Ce fut aussi le dernier travail purement littéraire de l'abbé Noël, qui, dans la suite de sa longue carrière, ne donna plus guère que des traductions, des recueils,

des éditions, et, il faut le reconnaître, de savantes et utiles compilations. Ses Éloges de Louis XII et de Vauban, d'abord publiés séparément in-8°, ont été réimprimés, en 1812, dans un Choix d'Éloges couronnés par l'Académie Française. — La révolution vint bientôt ouvrir une nouvelle carrière à l'auteur, qui s'en montra zélé partisan : il quitta l'habit ecclésiastique, se démit de sa chaire au collège royal, dirigea le journal qui avait pour titre la *Chronique*, et prit part à la rédaction des premières années du *Magasin Encyclopédique* (1792, etc.). Il avait obtenu une place de chef de bureau au ministère des relations extérieures. Lorsqu'après l'arrestation de Louis XVI, à Varennes, l'Assemblée constituante s'occupa du choix d'un gouverneur pour le dauphin, Noël fut inscrit parmi les candidats. Il publia cette même année (1791), les *Voyages et Mémoires du comte Benyowsky sur la Pologne*, ouvrage rédigé par J. Hiacynthe de Magellan, 3 vol. in-8°. Peu de jours après la fameuse journée du 10 août 1792, il partit pour aller remplir à Londres une mission diplomatique, confiée à ses soins par le conseil exécutif qui venait de remplacer l'autorité royale. Au commencement de 1793, il était chargé d'affaires à La Haye, lorsqu'après la fin déplorable de Louis XVI, il fut grièvement insulté, ainsi qu'un autre agent français (Thainville), et l'un et l'autre quittèrent leur résidence. Le *Moniteur*, du 20 février annonça leur retour à Paris, et bientôt un procès-verbal des administrateurs de police constata le civisme et la bonne conduite de l'ex-envoyé en Hollande (*Moniteur* du 9 mars). Noël, si l'on en croit la *Biographie universelle et portative des contemporains*, venait de publier une *Lettre sur l'Antiquité du*

Bonnet-Rouge. « Cette *Lettre*, dit l'auteur de la *France littéraire*, est vraisemblablement insérée dans quelque recueil périodique ; elle valut à son auteur une nouvelle mission diplomatique. » En effet, à cette époque, le Journal officiel annonça (16 juin) que de nouvelles missions étaient données à Noël, à Maret, à Sémonville, à Grouvelle et à Chauvelin. Cette même année 1793, Noël publia le *Journal d'un voyage fait dans l'intérieur de l'Amérique-Septentrionale*, traduit de l'anglais d'Anburey, 2 vol. in-8°. Cette traduction, faite en commun avec Sautreau de Marsy, est enrichie de notes. Noël fit aussi imprimer alors, sous le titre de *Nouveau Siècle de Louis XIV*, un recueil de *Poésies-anecdotes du règne et de la cour de ce prince*, 4 vol. in-8°. C'est un choix curieux fait dans le nombre très-considérable de chansons, d'épigrammes et de vers satiriques qui abondèrent sous le despotisme du grand roi, et où ses maîtresses, lui-même et toute sa cour étaient, en dépit des Parlements et de la Bastille, attaqués avec l'audace et la licence les plus effrénées. Les recueils de ces pièces sont conservés manuscrits dans plusieurs cabinets et forment 10 à 12 volumes in-4°. Noël et ses collaborateurs Cantwel, Soullès et, selon quelques bibliographes, Sautreau de Marsy, ont joint à leur collection des notes et des éclaircissements. Le tout est précédé d'un avertissement écrit dans le style révolutionnaire de 1793, et où les éditeurs annoncent leur projet, resté sans exécution, de publier les chansons, les satires et les épigrammes qui parurent sous le régent et pendant le règne de Louis XV. Ces recueils existent aussi manuscrits dans plusieurs cabinets (1). Dans

(1) Ils font partie des collections de l'auteur de cet article, et forment 20 vol. in-4°.

les derniers mois de 1794, Noël, envoyé ministre plénipotentiaire à Venise, fut rappelé en fév. 1795, et nommé, par la Convention nationale, membre de la commission d'instruction publique, en remplacement de Clément de Ris. Une armée française, sous le commandement de Pichegru, ayant conquis la Hollande, Noël fut renvoyé à La Haye (1795) avec le titre de ministre plénipotentiaire. Dès son arrivée, il déclara, dans une note officielle, que l'intention formelle du gouvernement français était de maintenir, par tous les moyens dont il disposait, la république des Provinces-Unies. Peu de jours après, il félicita les États-Généraux de la résolution qu'ils avaient prise, pour la formation d'une Assemblée nationale (*Moniteur* du 14 janvier 1796). Bientôt dans le banquet d'une fête civique, il porta un toast, pour célébrer l'anniversaire de l'entrée des Français en Hollande (*Moniteur* du 14 février). Peu de jours s'étaient écoulés, depuis l'arrivée du ministre plénipotentiaire, lorsqu'il réclama l'expulsion des émigrés français du territoire batave, et le refus de passage aux prêtres déportés qui cherchaient à rentrer en France (*Moniteur* du 27 avril). Plus tard (octobre 1796), Noël demandait quatre millions à la nouvelle république batave, dont il avait poursuivi avec zèle la création et l'installation. Plus tard encore, il présenta à l'Assemblée nationale, réunie à La Haye, une note pour l'engager à presser la nation batave d'accepter la constitution, et cette note fut considérée, par tous les partis, comme portant atteinte à l'indépendance de la république batave (*Monit.*, 29 et 31 juillet; *idem*, 7 août 1797). Presque en même temps, Noël écrivait au ministre de la police

pour le prévenir que Louis XVIII entretenait des correspondances en France (*Monit.* du 12 sept.). Enfin, un des derniers actes de la légation de Noël fut la célébration à La Haye, par des illuminations et des bals, de la désastreuse journée du 18 fructidor (*Monit.* du 21 sept.). Un mois ne s'était pas écoulé lorsqu'il fut rappelé et remplacé par Charles Delacroix (*Moniteur* du 21 oct.). Pendant la durée de sa légation, Noël avait épousé (mai 1797) M^{lle} Bogaërt, fille d'un riche banquier de Rotterdam. — De retour à Paris, il reprit ses fonctions de commissaire de l'instruction publique. Au mois de juillet 1799, il fut dénoncé par Quatremère-Disjonval, dans une séance de la société dite du *Manège*, qu'on disait être la *queue de la Société des Jacobins*. Talleyrand fut compris dans cette dénonciation. L'ex-ministre plénipotentiaire Noël était accusé d'avoir favorisé, en Hollande, les ennemis de la république. Quatremère termina son discours en proposant que le *soi-disant* ministre de la république batave Schilmelpeninck fût dénoncé au Directoire exécutif, ce que la société approuva (*Monit.* du 25 juillet 1799). Mais cette dénonciation n'eut pas de suite; et, trois semaines après, la société du *Manège* était fermée. Cette même année, 1799, Noël avait publié : I. *La Nouvelle Géographie universelle*, traduite de l'anglais de Guthrie, sur la 17^e édition, 3 vol. in-8°, et atlas; ouvrage qui a été plusieurs fois réimprimé. II. En collaboration avec Planche, un *Dictionnaire de la fable*, 2 vol. in-8°. Ce dictionnaire, qui a eu plusieurs éditions (dont celle de 1810 est la plus estimée), embrasse les mythologies grecque, latine, égyptienne, celtique, persane, syriaque, indienne, chinoise, mahométane, rab-

binique, slavonne, scandinave, africaine, américaine, etc. Toutes les mythologies se trouvent donc rassemblées et comparées dans ce dictionnaire, beaucoup plus complet, quoique incomplet encore, que tous ceux qui existaient auparavant; il a été donné depuis un *Abrégé* de ce dictionnaire. Le savant auteur de la *France littéraire*, M. Quérard, attribue à Noël la publication, faite en 1798, d'un recueil obscène : *Priapeia veterum et recentiorum*, 1 vol. in-8°; et, selon le même bibliographe, Noël aurait donné, l'année suivante, une édition des facéties du Pogge : *Facetiarum Poggii libellus*, 1799, 2 vol. in-8°. Mais l'auteur du *Dictionnaire des Anonymes* ne dit rien de ces publications. Il n'est pas inutile de remarquer ici et de constater un fait déplorable : c'est que la démoralisation du peuple fut employée comme premier moyen politique, au commencement de la révolution, non par les moteurs de grands changements, mais par les chefs de partis extrêmes qui, déjà, voulaient non réformer, mais bouleverser; et, dans ce but, les livres les plus cyniques, les plus obscènes, qui avaient été vendus sous le manteau, à diverses époques du XVIII^e siècle, furent, avec une scandaleuse profusion, réimprimés et mis dans le commerce, à vil prix. En même temps, on vit circuler une foule de petites brochures, avec des titres et des gravures infâmes. Bientôt (en 1791), l'abominable livre du marquis de Sade parut, sans gravures, comme un piège tendu aux honnêtes gens par son titre même (*les Malheurs de la Vertu*). La licence n'eut plus de bornes, et les fruits en furent bien amers. Noël avait rassemblé, sans doute comme monument horrible des plus coupables manœuvres de cette

époque, une collection horriblement riche de tous ces écrits démoralisateurs (2).—La révolution du 18 brumaire fut favorable à Noël. On le voit, dans l'an VIII, commissaire-général de police à Lyon, où il fut bientôt remplacé par Dubois. Les biographes font entrer Noël au Tribunal; mais son nom ne figure pas sur les listes de ce corps, insérées, pendant les six années de son existence, dans les *Almanachs nationaux*, puis impériaux. Le 30 novembre 1801, il fut nommé préfet du Haut-Rhin, et l'année suivante, il quitta les fonctions politiques et administratives pour un emploi qui était mieux dans ses moyens et peut-être dans ses goûts. Nommé inspecteur-général de l'instruction publique, il a conservé cette place, dont plus tard le titre fut changé en celui d'inspecteur-général des études, sous les gouvernements qui se sont succédé en France, depuis le consulat jusqu'à ce jour. Pendant cette longue époque, la vie de Noël n'a plus été que celle d'un homme travaillant dans les lettres. Il ne reste donc à faire connaître que les nombreuses occupations auxquelles il s'est livré depuis sa sortie des affaires publiques. En 1802, associé avec de La Mare, il commença la publication de l'*Almanach des prosateurs*, qu'il continua jusqu'en 1808, 7 vol. in-12. En 1803 parurent les *Ephémérides politiques, littéraires et religieuses*, 12 vol. in-8°. Cet ouvrage, qui a eu trois éditions, dont la dernière est de 1812, a été fait en commun par Noël et Planche; il fut annoncé comme « présentant, pour chaque jour de l'année, un tableau des

(2) Après sa mort, ils ont été compris, avec leurs titres, dans un premier catalogue des livres de sa bibliothèque; catalogue que la police crut devoir faire saisir.

événements remarquables qui datent de ce même jour dans l'histoire de tous les siècles et de tous les pays. Noël s'adjoignit Fr. de La Place pour la publication (1804) des *Conciones poeticæ*, ou *Discours choisis des poètes latins anciens*, avec des arguments latins, des analyses en français, la meilleure traduction ou imitation en vers, etc. Ce recueil utile et estimé, réimprimé en 1819, avait été adopté par l'Université pour la rhétorique et la seconde dans les collèges et les institutions. Noël, encore aidé de Fr. de La Place, fit imprimer, cette année, une traduction complète de *Catulle*, suivie des *poésies de Gallus*, avec le texte en regard, 2 vol. in-8°; en 1804, avec le même Fr. de La Place : *Leçons françaises de littérature et de morale*, 2 vol. in-8°. C'est un choix en prose et en vers des plus beaux morceaux de la littérature française des deux derniers siècles : ce recueil fut adopté par le gouvernement, comme livre classique, pour les lycées et les écoles secondaires. L'idée, qu'elle lui appartint ou ne lui appartint pas, en fut heureuse et féconde (3) : la 18^e édition parut en 1835. Ce n'est pas que l'ouvrage soit sans défauts : cependant il fut loué, sans restriction, par Dussault, dans le *Journal des Débats*; mais d'autres critiques lui furent moins favorables, et la sévérité est poussée

beaucoup trop loin dans la *Biographie universelle et portative des contemporains*. L'immense succès du recueil, qui fut aussi grand dans le monde que dans les collèges, engagea Noël à publier successivement de semblables extraits sous le même titre de *Leçons de littérature et de morale* : *Leçons Latines*, 1808, avec de La Place; 3^e édition, 1823; *Anglaises*, avec Chap-sal, 1818; 2^e édition, 1833; trad. en français par Louis Mezières, 1823; *Latines modernes*, ou depuis la renaissance des lettres, avec de La Place, 1818; *Italiennes*, 1824, compilation faite par la fille de Noël, et par lui revue et publiée; *Grecques*, avec de La Place, 1825; *Allemandes*, avec E. Stoeber (1827). Tous ces recueils se composent chacun de 2 vol. in-8°. On joint, aux *Leçons allemandes*, une introduction du même collaborateur Stoeber, contenant une histoire abrégée de la littérature allemande. — L'infatigable Noël publia, en 1804, un *Abrégé de la mythologie universelle*; c'est l'abrégé, en un vol. in-12, du *Dictionnaire de la Fable*, et il fut adopté par la commission des ouvrages classiques pour les lycées et les écoles secondaires. La 3^e édition est de 1834. Le *Dictionnaire historique des personnages de l'Antiquité* parut en 1806. On y trouve les princes, généraux, philosophes, poètes, artistes, etc., les dieux et les héros de la fable, ainsi que les villes, fleuves et montagnes, avec l'étymologie et la valeur de leurs noms et surnoms; le tout précédé d'un *Essai sur les noms propres chez les anciens et les modernes*, avec une notice des auteurs qui, au nombre de plus de soixante, ont écrit sur les noms propres, 1 vol. in-8°; 4^e édition, revue, 1824. Ce dictionnaire est un des meilleurs travaux littéraires de Noël; un jour-

(3) L'idée de ce recueil n'appartient pas à Noël; il l'a puisée dans la *Bibliothèque portative des écrivains français*, ou *Choix des meilleurs morceaux extraits de leurs ouvrages*, que l'abbé de Levizac avait fait paraître à Londres en 1800, avec M. Moysant, et dont une seconde édition fut donnée, en 1803, dans la même ville, en 6 vol. in-8°. Noël, dans la préface de ses *Leçons françaises*, etc., passe en revue d'assez médiocres compilations sur le même plan; mais il ne dit pas un mot de l'excellent ouvrage de Levizac et Moysant, qu'il devait cependant connaître.

naliste des *Débats* terminait ainsi (18 janvier 1806) un long article sur cet ouvrage : « On ne saurait trop le recommander à ceux qui savent et à ceux qui apprennent. » — La première édition du *Dictionnarium latino-gallicum*, par Noël, est de 1807, 1 vol. in-8°. Composé sur le plan du *Lexicon* de Facciolati, ce dictionnaire contient tous les mots des différents âges de la langue latine, leur étymologie, leur sens propre et figuré et leurs diverses acceptions, justifiées par de nombreux exemples, choisis avec soin. Le *Nouveau Dictionnaire français-latin*, fait sur le même plan par le même auteur, fut publié en 1807. Ces deux dictionnaires, stéréotypés chez Le Normant, ont eu de nombreux tirages, ainsi que le *Gradus ad Parnassum*, ou *Nouveau dictionnaire poétique*, 1808, in-8°, composé par le jésuite Aler, publié à Cologne vers 1680, et souvent réimprimé depuis. Noël retravailla, refondit, augmenta ce dictionnaire classique; il l'enrichit de nouveaux exemples, tirés des meilleurs poètes latins, anciens et modernes; et il s'est rendu justice en disant : « J'ai débrouillé le premier le chaos dans lequel étaient confondus (par le jésuite) les vers et les phrases poétiques. » M. Boissonnade a fait un grand éloge du nouveau *Gradus*, tout en relevant quelques erreurs et des omissions échappées au savant inspecteur de l'Université (*Journal des Débats*, 3 mai 1810). Les *OEuvres diverses de l'abbé de Radonvilliers* furent recueillies et publiées par Noël, 1807, 3 vol. in-8°; il mêla aux écrits de l'académicien (voy. t. I et t. III) une version française des trois premiers livres de l'*Énéide* (attribuée à Noël dans le *Dictionnaire des Anonymes*), et aussi une traduction qu'il avait faite de *Cornelius Népos*. La mort ayant sur-

pris Dureau de Lamalle avant qu'il eût terminé sa traduction de *Tite-Live* Noël fut choisi, par les frères Michaud, éditeurs, pour achever cette version estimée, et il traduisit aussi les suppléments de Freinshemius. L'ouvrage complet, avec le texte en regard, porte la date de 1810-24, et forme 17 vol. in-8°. Noël traduisit encore les suppléments à Tacite, écrits en latin par Brotier et imprimés dans la traduction française du grand historien par de La Malle, édition de Michaud, 1827, 6 vol. in-8°. Noël publia successivement un *Manuel de rhétorique*, avec de La Place, 1810, in-12 : c'est un choix fait pour les écoliers de la classe de rhétorique, de discours de Bossuet, Fléchier, Massillon, Daguesseau (4), Thomas, etc.; une nouvelle édition de *Télémaque*, avec des notes mythologiques, 1812, 4 vol. in-18; une édition, avec Planche, des *OEuvres poétiques de Boileau*, enrichie de notes tirées de La Harpe, Marmontel, Lebrun, Daunou, etc., et des citations de tous les passages que le poète français a imités des classiques grecs et latins, 1824, in-12. On doit encore à Noël la révision des traductions, faites par Binet, des *OEuvres d'Horace*, 1827, 2 vol. in-12, et des *OEuvres de Virgile*, 1823 et 1832, 4 vol. in 12. — En 1826, Noël donna, avec Chapsal, un *Abrégé de la Grammaire française*, in-12, dont la 18^e édition parut en 1835 : c'est un extrait de la grammaire classique depuis long-temps adoptée pour les écoles militaires. — Voici les titres des autres productions, ou utiles compilations de Noël : *Leçons de philosophie et de morale*, recueil composé sur le plan des *Leçons de littérature et de morale*, 1833, in-8°.

(4) C'est par erreur qu'on écrit d'*Aguesseau*. Le chancelier et ses ancêtres ont toujours signé *Daguesseau*.

Philologie française, avec L. Carpentier. C'est un dictionnaire étymologique, critique, historique, anecdotique et littéraire; il contient un choix d'archaïsmes, de néologismes, d'euphémismes, d'expressions figurées ou poétiques, etc., 1831, 2 vol. in-8°. *Nouveau Dictionnaire des origines, inventions et découvertes* dans les arts, les sciences, la géographie, le commerce, l'agriculture, etc., 1827, 2 vol. in-8° (5); seconde édition, revue par M. Puissant fils, et augmentée de 800 articles, 1833, 4 vol. in-8°. M. Carpentier eut une grande part à cet ouvrage. *Leçons d'analyse logique* (avec Chapsal), 1827, in-12; 8^e édition, revue et augmentée, 1835, in-12. Ce volume contient des préceptes sur l'art d'analyser, et des sujets d'analyse logique, gradués et calqués sur les préceptes. Noël s'adjoignit le même collaborateur pour ses *Leçons d'analyse grammaticale* (1827, dixième édition 1834), et pour le *Corrigé d'exercices français* sur l'orthographe, la syntaxe et la ponctuation, 1824, in-12; et déjà ce travail, sans gloire, mais non sans utilité, était arrivé, trois ans après (1817), à sa 9^e édition. Demanne, dans son *Nouveau Recueil d'ouvrages*

(5) L'auteur de la présente note, auquel M. Cotelle, éditeur de ce dictionnaire, avait soumis les épreuves des premières feuilles, ayant reconnu qu'elles fourmillaient d'erreurs grossières, et témoignaient d'une ignorance crasse ou tout au moins d'une négligence excessive, fit connaître franchement son opinion. Ses occupations ne lui permettant pas d'accepter la proposition qui lui fut faite de revoir tout l'ouvrage et d'en diriger l'impression, M. Cotelle en chargea, sur sa recommandation, un jeune médecin, et plus tard, M. Puissant fils, qui, d'une compilation détestable, a fait un bon ouvrage. « Si vous écoutez tout le monde, vous n'en finirez jamais », se contenta de répondre Noël, aux justes reproches que lui adressait l'éditeur, en lui montrant mes observations écrites.

D—z—s,

anonymes, attribuée à Noël la traduction, faite en 1793, de la *Description de Poulo-Pinang* par différents voyageurs, et qui fait partie des *Voyages dans l'Inde*, etc., trad. de l'anglais et publiés par Mathieu Langlès, en 1801, 1 vol. in-8° (6); mais c'est à tort que, dans quelques dictionnaires, on attribue à Noël la révision du *Manuel biographique* de Jacquelin, 1824, 2 vol. in-18. Noël fut étranger au travail de cette édition qui cependant porte son nom. C'est un triste et singulier privilège de certaines célébrités d'être empruntées, trop souvent même payées, pour tromper le public, et lui faire croire que tel ou tel ouvrage a été composé ou revu par divers écrivains qui n'ont fait que prêter ou vendre leur nom à des éditeurs aussi peu délicats qu'eux-mêmes. Les écrits de Noël sont si nombreux qu'on n'a pas besoin d'enfler son bagage littéraire. Il fut un des collaborateurs de la *Nouvelle Bibliothèque des Romans*, 1799 et années suiv., 112 vol., avec M^{me} de Genlis, Fiévée, Legouvé, Deschamps, Desfontaines, Vigée, de Kératry et plusieurs autres. Il a rédigé, dans la *Biographie universelle*, divers articles, entre autres ceux d'*Érasme*, et du grand *Arnauld* (7). Enfin, dans ses immenses travaux, on pourrait citer encore plusieurs discours et des poésies latines, imprimées dans l'Université de Paris. —

(6) Cette traduction fut imprimée en 1798, et le titre rajeuni en 1801.

(7) Plusieurs articles que Noël avait fournis aux premiers volumes de la *Biographie universelle*, entre autres l'article d'*Arnauld*, n'étaient que la copie soit intégrale, soit par extraits, de notices qui déjà avaient paru dans d'autres recueils, notamment dans le Dictionnaire historique de Chaudon; et c'est lui, en grande partie, qui fut cause du procès que l'éditeur eut à soutenir contre Prudhomme (voy. ce nom, au Supplément). D—z—s,

François-Joseph Noël, chevalier de la Légion-d'Honneur, est mort, à Paris, le 29 janvier 1841. Aucun auteur français n'a composé, traduit, revu ou édité un aussi grand nombre d'ouvrages destinés à l'instruction publique. Sa position d'inspecteur général des études lui donnait sans doute de grandes facilités pour faire admettre ses livres dans les collèges, sous le sceau de l'Université. Mais il faut admettre aussi qu'il réunissait à une activité prodigieuse, infatigable, des connaissances étendues et un zèle que souvent couronna le succès. V—VE.

NOËL de la Morinière (SIMON-BARTHÉLEMI - JOSEPH), voyageur et ichthyologiste distingué, naquit, comme il se plaisait à le dire, au milieu des poissons et des filets, dans le premier port de pêche du royaume (Dieppe), le 16 juin 1765. Les délassements de son enfance l'initièrent ainsi à la pratique de l'art dont il devait, plus tard, et si savamment, formuler la théorie. Bien que la pêche, envisagée sous le double point de vue de l'histoire naturelle et de l'économie maritime, ait été la principale occupation de sa vie, il trouva dans la variété de ses connaissances, les moyens de se livrer à des travaux dont il a consigné les premiers résultats dans le *Journal de Rouen*, confié pendant quelque temps à sa rédaction. La statistique et l'archéologie appelèrent aussi son attention; mais, malgré leur mérite, les écrits que lui inspirèrent ces deux sciences, s'effacent devant ceux qu'il consacra à l'ichthyologie. Il n'avait que vingt-quatre ans, lorsqu'il révéla son projet de l'explorer par son *Prospectus de l'histoire naturelle du hareng et de sa pêche*, Rouen, 1789, in-8°. Déjà il avait commencé à rassembler les matériaux du grand ouvrage dont il avait conçu

le pensée, et qui devait traiter de toutes les espèces de pêche. L'opuscule qu'il en détacha, six ans plus tard, sous le titre d'*Histoire de l'éperlan de la Seine-Inférieure*, Rouen, 1795, in-8°, fut suivi, en l'an VIII (1800), du *Tableau historique de la pêche de la baleine*, Paris, in-8°. A ces deux publications, destinées à ranimer deux branches d'industrie que la guerre avait forcément allanguies, en succéda une autre où l'auteur se proposait d'accroître et de généraliser les éléments producteurs de la pêche, au moyen de procédés d'une facile exécution. Tel fut le but des *Lettres sur les avantages qu'il y aurait à transporter et à naturaliser dans les eaux des rivières, des lacs et des étangs, ceux des poissons qui ne se trouvent que dans les unes ou dans les autres*, Rouen, 1801, in-8°. L'intervalle qui s'écoula jusqu'à la paix fut presque exclusivement employé par Noël à l'examen et au rapprochement des documents que les siècles passés nous ont transmis sur la pêche dans les diverses contrées du globe. De ce long travail devait résulter un monument qui, tout inachevé qu'il est, nous a été envié par les nations commerçantes, maritimes et savantes. C'est suffisamment indiquer l'*Histoire générale des pêches anciennes et modernes dans les mers et les fleuves des deux continents*, Paris, 1815, in-4°. Il n'a paru de cet ouvrage que le premier volume, sorte d'introduction dans laquelle l'auteur, conformément au plan qu'il s'était tracé de diviser son histoire en trois périodes principales, celle des temps anciens, celle du moyen-âge et celle des temps modernes, fait connaître les tributs que les Grecs et les Romains ont tirés des mers connues de leur temps, et nous montre ensuite les Scandinaves et les

Slaves suivant leur exemple. A ses yeux, l'introduction du christianisme dans les pays septentrionaux dut devenir une cause d'accroissement subit de la pêche, par suite de l'observance du carême. Les trois périodes traitées dans ce volume embrassent un espace de plus de 21 siècles, sous les titres de *Pêche ancienne* (grecque et romaine), *Pêche du moyen-âge* et *Pêche moderne*. Le second volume, dont 250 pages étaient imprimées lors de la mort de Noël, aurait complété l'histoire des temps modernes. Le troisième devait contenir l'histoire des phoques, des morses, des lamantins et de leur pêche; le quatrième, celle des cétacés; le cinquième, celle des poissons cartilagineux; le sixième (là s'arrêtait le manuscrit de l'auteur); le septième, le huitième et le neuvième, celle des poissons osseux; le dixième, les vues et réflexions de l'auteur sur l'état présent et futur des pêches. Les développements historiques dans lesquels entre Noël, dans son premier volume, ont, sans doute, un grand intérêt; mais combien il s'accroît, alors que, traitant particulièrement des pêches du moyen-âge, et s'étayant, soit dans ses notes, soit dans ses pièces justificatives, des immenses et authentiques documents qu'il avait puisés dans les archives littéraires, scientifiques, et même diplomatiques des pays du Nord, dont les langues lui étaient familières, il restitue à chaque peuple la part légitime qu'il a eue dans les inventions relatives aux pêches! Noël avait combattu, comme mal fondée (pages 289 et 290), l'opinion de plusieurs écrivains qui attribuaient à Beuckelz, pêcheur flamand, la découverte de l'art de saler le hareng, art qu'il perfectionna seulement en introduisant la méthode, déjà connue, de caquer

ce poisson. Cette assertion émut M. Raepsaet, membre de l'Académie de Bruxelles, qui, dans une séance de sa compagnie, s'empressa de chercher à maintenir le pilote flamand en possession de la découverte qui lui était contestée. Noël, de son côté, se hâta de protester contre les imputations d'ignorance ou de partialité que l'académicien belge avait légèrement déversées sur lui. Une réponse précise et substantielle qu'il inséra dans les *Annales maritimes* de 1816 (partie non officielle, pages 547-549), fit pressentir qu'elle n'était que le prélude d'une lutte sérieuse et fructueuse pour la science. L'attente publique ne fut pas déçue. Aussitôt que Noël fut en possession du Mémoire de son adversaire, il y fit, dans les *Annales maritimes* de 1817, à la date du 7 juin (partie non officielle, pages 329-353), une nouvelle réponse intitulée : *Observations sur le Mémoire de M. Raepsaet, membre de l'Académie de Bruxelles et de l'Institut des Pays-Bas, ayant pour titre : Note sur la découverte de caquer le hareng, faite par G. Beuckelz, pilote de Biervliet, en Flandre, lue à la séance de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles, le 18 novembre 1816*. Noël ne se borna pas à reproduire sa première opinion; en creusant de plus en plus son sujet, il prouva non-seulement que Beuckelz n'avait pu qu'introduire une méthode pratiquée depuis deux siècles avant lui, mais encore que la priorité de l'art de caquer le hareng devait appartenir à la France, en faveur de laquelle il invoqua les plus anciens titres authentiques, des ordonnances rendues par Philippe VI, en 1337 et 1349. Ces observations, où la justesse des vues de Noël était démontrée avec une logique serrée et par des témoignages

que rendait formidables une connaissance approfondie des langues du Nord, ces observations, disons-nous, ne convainquirent pas. M. Raepsaet, qui releva le gant, dix-huit mois après. (*Annales de 1819*, partie non officielle, pages 253-268.) Cette réponse, longuement et savamment élaborée, fut digne, il faut en convenir, de son auteur et du débat qu'il avait engagé. Toutefois, moins que jamais, Noël ne se tint pour battu; ses *Dernières observations*, insérées à la suite de la réponse de son antagoniste (pp. 269-303 du recueil déjà cité), offrent une preuve intéressante de la légitimité de son opinion. Dans l'intervalle de cette lutte, Noël avait encore enrichi le domaine de l'économie maritime d'un opuscule faisant suite à son *Histoire et au Traité des pêches* de Duhamel du Monceau. Ce dernier écrivain avait eu connaissance d'un poisson appelé *germon*, mais il avait omis les procédés à employer pour le pêcher. C'est cette lacune que Noël combla dans ses *Observations sur la pêche du germon* (SCOMBER-MILES) *dans la mer occidentale de France* (*Annales maritimes de 1817*, part. non offic., pp. 225-236). En même temps qu'il poursuivait si activement ses travaux sur l'histoire naturelle, il traitait à sa manière une haute question d'économie politique, soulevée par M. de Pradt, dans son ouvrage *des Colonies et de la révolution actuelle de l'Amérique*, Paris, 1817, in-8°. La scission opérée entre les colonies espagnoles de l'Amérique et leur métropole avait fourni au prélat publiciste une nouvelle occasion de développer son thème favori, la perfectibilité progressive et indéfinie du genre humain, secondée, en cette circonstance, par un accroissement inévitable de richesses commerciales

dans les deux mondes. Dans *l'Amérique espagnole*, ou *Lettres civiques à M. de Pradt*, Paris, 1817, in-8°, Noël, à son tour, examina si l'émancipation d'une vaste partie du Nouveau-Monde et de toutes les îles que les Européens possèdent au-delà des mers, envisagée sous le rapport politique, était aussi profitable à l'Europe que le prétendait M. de Pradt, et si, dans tous les cas, elle était commandée par des motifs assez impérieux pour que les droits de la souveraineté dussent fléchir devant elle. Cette dernière face de la question, il la traita avec une supériorité dont ne furent pas surpris ceux qui, le sachant occupé, depuis de longues années, à compiler et à rapprocher les actes diplomatiques des puissances européennes, ne virent dans ces *Lettres civiques* qu'une application de ses études sur le droit international. Il ne se borna pas toutefois à rectifier la confusion qu'avait faite M. de Pradt, du *droit domanial* de l'Espagne sur l'Amérique avec le *droit possessionnel* d'une métropole sur ses colonies; il embrassa la question sous le rapport commercial, et, démontrant la connexité des intérêts de l'Espagne et de la France, il groupa, avec sagacité et dans un ordre méthodique, des enseignements utiles aux hommes d'État aussi bien qu'aux hommes pratiques des deux pays. Un talent réel de dialectique, joint à une grande variété de connaissances positives, appela sur ce livre l'attention des économistes; et si aujourd'hui il a naturellement perdu de son intérêt d'actualité, ce n'est pourtant pas trop le louer que de dire qu'il a survécu, comme il le méritait, à celui qui l'avait fait naître. Au mois de décembre de la même année (1817), Noël, toujours avide d'appuyer ses théories

sur des expériences faites par lui-même, entreprit, sur la partie de nos côtes où l'on pêche le hareng, un voyage dont le but principal était de s'assurer de la possibilité de remplacer la rogue de la morue, servant à la pêche de la sardine, tirée de l'étranger, par la rogue de hareng qu'on aurait préparée à cet effet. Il se proposait, en outre, d'essayer de saurer le maquereau, pour le cas où l'état de ce poisson, à son débarquement, ne permettrait pas qu'il pût arriver bien conservé sur les lieux de consommation. Noël poursuivit, pendant l'automne de 1818, son exploration du littoral de la France, et l'on doit croire qu'elle lui procura d'intéressantes découvertes. C'est, du moins, l'idée que suggère naturellement sa lettre insérée dans les *Annales politiques*, et reproduite dans le *Moniteur* du 19 janvier 1819, sur le *pesq-bras*, ou *grand poisson des Bretons de la Cornouaille Armorique*, lettre renfermant de curieux détails sur les mœurs de ce terrible et insatiable dévastateur des sardines. A ce souvenir de la mission de Noël dans le Finistère se rattache celui d'une circonstance flatteuse pour lui : pendant qu'il l'accomplissait, il reçut l'avis qu'il venait d'être nommé membre honoraire de l'Académie impériale de Saint-Petersbourg. Le secrétaire de l'Académie, en lui annonçant sa nomination, l'informa que, pour ajouter à cette marque publique de sa haute estime, l'Académie avait fait imprimer, à ses frais, le premier volume de l'Histoire générale des pêches, traduit en russe par le conseiller d'État, chevalier Oretskofski, l'un de ses membres, et que cette faveur devait être continuée pour les autres volumes, à mesure qu'ils seraient publiés. L'Allemagne aussi en préparait une traduc-

tion qui devait paraître aussitôt après la publication de son second volume. Des suffrages si éclatants, joints à ceux que Noël avait déjà obtenus dans son propre pays, appelèrent l'attention toute spéciale du gouvernement. Alors se commençait cette série de voyages d'exploration accomplis sous la restauration. Pendant que d'intrépides navigateurs allaient sillonner le Grand-Océan avec la mission d'inscrire sur la carte du globe de nouvelles contrées, Noël fut chargé, vers la fin de 1819, d'entreprendre, aux frais de l'État, un voyage qui devait se prolonger au-delà du Cap-Nord, dans la mer Glaciale, et dans le cours duquel il devait, toujours dans un but d'amélioration des pêches françaises, objet de sa constante sollicitude, étudier les procédés en usage depuis un temps immémorial dans les pays du Nord pour la pêche des nombreuses espèces de poissons qu'on trouve sur leurs côtes. Sa mission était illimitée; elle embrassait, en même temps, la recherche de divers points d'histoire naturelle, inconnus ou douteux, et la collection de tous les objets qui pourraient les éclaircir. Il partit dans les derniers jours du mois de décembre. Vu la mauvaise saison, il se rendit d'abord en Angleterre et en Écosse; le 12 mars 1820, il était encore à Édimbourg où il attendait une occasion pour la Norvège, dont il se proposait de longer la côte septentrionale. L'itinéraire qu'il s'était tracé devait le conduire à l'archipel de Lofoden. Après avoir franchi le cercle polaire arctique, et visité les différentes îles de cet archipel peu connu, il aurait examiné les autres îles du Cap-Nord qui sont sur la route. Parvenu à cette latitude, il devait suivre la côte de la mer Glaciale jusqu'au golfe nommé la mer Blanche, puis

se diriger sur Kola, terme de son voyage. De là, revenant sur ses pas, et prenant en dehors des îles qu'il aurait déjà vues, son projet était de revenir, soit à Drontheim, soit à Christiansand, et de gagner Christiania, par terre, pour rentrer en France. Trois extraits de son voyage, formant ensemble 76 pages, ont été insérés, par M. Eyriès, possesseur du manuscrit, dans les *Annales des Voyages* (tome 1^{er} de 1832), sous ce titre : *Voyage de M. Noël de la Morinière dans le nord de l'Europe*. Ils contiennent sa traversée de Leith à Drontheim ; sa relâche aux îles Shetland ; son séjour à Drontheim ; son excursion à Roeraas ; enfin son itinéraire jusqu'au Cap-Nord et l'île Vardoe, sur la côte orientale de la Laponie par 70° 22' de latitude boréale. Cette narration qui, d'après la promesse des éditeurs des *Annales*, devait être suivie de son *Voyage en Écosse*, est une description écrite en style simple, mais élégant, des pays visités par notre voyageur ; on y trouve des observations intéressantes sur l'économie rurale, l'histoire et les mœurs de ces pays. La température des contrées septentrionales exerça sur la constitution de Noël, naturellement robuste, une influence mortelle. Quand il partit de Drontheim pour le Cap-Nord (24 mai 1821), il était si faible que, pour s'embarquer, il se rendit en voiture jusqu'à la hesse du quai, où sa goëlette accosta, afin de lui éviter la nécessité de passer dans une chaloupe pour monter à bord. « Toutes les personnes qui s'intéressaient à moi, dit-il dans les dernières pages de sa relation, me conseillaient de ne point partir, mais j'ai constamment répondu que je ne savais pas reculer. Ma maladie principale était une fièvre ner-

veuse, qui égarait souvent ma raison, me faisait perdre la mémoire et passer d'une extrême faiblesse d'esprit à une extrême force de corps quand la fièvre donnait de l'exaltation à mon caractère. La crise de ma maladie a eu lieu à bord du bâtiment, où je n'avais pas de médecin. Mes cheveux et ma barbe ne poussaient plus ; depuis long-temps plusieurs de mes ongles étaient tombés. J'avais en outre la lèpre du pays, que j'ai gagnée en couchant chez un paysan, puisqu'il n'y a pas d'auberge dans cette partie de la Norvège. L'air de la mer a été mon Hippocrate. Je ne dois avoir qu'à me louer des soins que j'ai pu recevoir, je n'en ai pas le souvenir, etc., etc. » Après quelques jours de repos à Drontheim, où il était de retour dans l'automne de 1821, il éprouva dans sa santé un mieux assez sensible pour qu'il pût reprendre ses travaux, soit en classant la foule d'objets d'histoire naturelle qu'il avait recueillis pour le musée de Paris, soit en commençant la rédaction de son voyage, dont il ne fit toutefois que la partie insérée dans les *Annales des Voyages*. Le reste de son manuscrit consistait en notes trop incomplètes pour qu'il ait été possible d'en tirer parti. Quelques passages autorisent à croire qu'au mois de février 1821, il était allé aux îles Lofoden, pour assister à la pêche de la morue, qui eut lieu à cette époque, et dont M. de Buch a parlé dans le tome 1^{er} de son Voyage en Norvège et en Laponie. La relation de Noël devait être accompagnée de 28 plans de la côte et des villes principales, depuis Christiania jusqu'à Vardoe, exécutés par son dessinateur sur une grande échelle. Les espérances que Noël avait conçues

de son entier rétablissement ne se réalisèrent pas; un affaiblissement graduel lui inspira même bientôt des craintes qu'il ne put dissimuler à sa femme, dans une lettre qu'il lui écrivit de Drontheim, le 23 oct. 1821, et où il s'exprimait ainsi : « Ma lettre
« va être mal écrite; il est trois heures du matin; et ma vue fléchit
« comme ma santé. Je ne veux pas
« que tu prennes d'inquiétude pour
« cette dernière expression. Je me
« porte bien; mais je n'ai pas de forces.
« Je n'étais pas en état de retourner en
« France, mais je vous reverrai et je
« vous embrasserai tous. » Lorsqu'il écrivait ces lignes, son courage seul le soutenait. Le coup fatal était porté, et si sa forte constitution lui permit de lutter contre le mal, elle fut impuissante pour empêcher sa mort, qui eut lieu le 22 février 1822, à Drontheim. Il avait été inspecteur de la navigation, et remplissait encore, à sa mort, les fonctions d'inspecteur-général des pêches maritimes de France. Il était aussi membre d'un grand nombre de sociétés savantes, françaises et étrangères. Si dans l'appréciation de ses travaux, nous nous sommes plus particulièrement attachés à ceux qui lui ont acquis une juste célébrité, nous ne devons pourtant pas omettre ses autres ouvrages scientifiques ou littéraires. Nous citerons parmi ceux-ci : I. *Premier essai sur le département de la Seine-Inférieure, ouvrage topographique, historique et pittoresque*, Rouen, de l'imprimerie des Arts, 1795, in-8°. *Second essai sur le département de la Seine-Inférieure*, Rouen, 1797, in-8°. Noël examine dans cet ouvrage la nature du sol et des produits territoriaux, la constitution morale et physique, l'industrie manufacturière, le commerce ancien et moderne, les pê-

ches littorales et pélagiennes, les ports, canaux de navigation, etc. II. *Examen comparatif du pouvoir des Parques scandinaves et grecques, sur Odin et Jupiter*, 1799, in-8°. III. *Mémoire sur le projet du canal de Dieppe* (cité par Ersch, 2^e supplément). IV. *Tableau statistique de la navigation de la Seine depuis la mer jusqu'à Rouen; contenant des vues sur le système de son embouchure ancienne et moderne*, Rouen, 1803, in-8°. V. *Mémoire sur les différents bateaux et barques employés à la pêche du hareng par les nations européennes* (imprimé dans le tome premier du recueil des Savants étrangers de l'Institut, 1806). VI. *Mémoire sur la motte de Pougard* (Seine-Inférieure), imprimé dans le recueil de l'Académie celtique (t. IV, 1809). VII. Divers articles fournis à l'histoire naturelle des poissons de Lacépède, au Magasin encyclopédique de Millin; des poésies légères, anciennement imprimées dans le Journal de Normandie, un Dithyrambe publié pendant la révolution, etc., etc. VIII. Un mémoire sur l'histoire de Normandie, adressé à l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Rouen, et qui valut à l'auteur, dans la séance du 8 août 1823, les honneurs d'une ovation posthume. L'Académie de Rouen, dont il était membre, lui décerna une médaille de 400 fr. D'autres médailles d'un prix inférieur furent accordées à MM. Hénault et Daviel, ses deux concurrents, dont les ouvrages offraient, avec le sien, tous les moyens de faire une bonne histoire de la Normandie depuis Raoul jusqu'à Jean-Sans-Terre, période fort curieuse des annales de cette province. L'énumération des travaux si multipliés, si variés de Noël, serait incomplète si nous ne faisons pas mention de son

concours à la *Biographie universelle*, à laquelle il a fourni plusieurs articles (1). P. L.—T.

NOESSELT (JEAN-AUGUSTE), théologien protestant, naquit à Halle, en 1734; et, après avoir fait d'excellentes études, il visita les diverses parties de l'Allemagne, ainsi que la Suisse et la France. Revenu dans sa ville natale, il y professa, en 1762, la philosophie et la théologie à l'université, où ses leçons attirèrent un concours immense d'auditeurs. Plusieurs princes étrangers, appréciateurs de son mérite, l'invitèrent à venir se fixer dans leurs États; mais, exempt d'ambition et fort attaché à son pays, il ne crut pas devoir accepter ces propositions honorables. Appelé au conseil privé du roi de Prusse, son souverain, il ne jouit pas long-temps de cette distinction, et mourut à Halle, avec le titre de doyen de l'université, le 11 mars 1807. Les calamités dont la monarchie prussienne était alors accablée, par suite des guerres qu'elle soutenait contre la France, causèrent à Noesselt un profond chagrin qui hâta la fin de sa vie. On a de lui un grand nombre d'ouvrages de théologie, très-estimés de ses co-religionnaires, et dans lesquels il laisse, en matière de croyance, une large extension à la liberté de penser. Les principaux sont : I. *Défense de la vérité et de la divinité de la religion chrétienne*, Halle, 1766, in-8°; Augsbourg,

1784, 5^e édition. II. *Sur le mérite de la morale*, Halle, 1771, 1783, in-8°.

III. *Instruction pour la connaissance des meilleurs livres de théologie*, Leipzig, 1779, in-8°; 4^e édit., 1800. IV. *Instruction pour les élèves en théologie*, Halle, 1785-89, 1791, 3 vol. in-8°. Ces divers écrits sont en allemand; Noesselt en a composé aussi quelques-uns en latin, entre autres : *Opusculum ad interpretationem Sacrarum Scripturarum*, Halle, 1772, 1775, 1787, in-8°; *Exercitationes ad sacrarum litterarum interpretationem*, Halle, 1803, in-8°. Niemeyer (voy. ce nom, dans ce vol.) a publié la *Vie de Noesselt*, Halle, 1809, in-8°. P.—RT.

NOGARET (FRANÇOIS-FÉLIX), littérateur et poète, naquit à Versailles, le 6 novembre 1740. Fils d'un premier commis du comte de Saint-Florentin, depuis duc de la Vrillière, ministre de la maison du roi et en même temps de la police et de l'intérieur, Nogaret entra, en 1761, dans les bureaux de ce ministère, y resta sous les successeurs de La Vrillière, jusqu'aux premières années de la révolution, et fut aussi bibliothécaire de la comtesse d'Artois. Le comité de salut public de la Convention nationale s'étant attribué en 1793 l'exercice du pouvoir exécutif, Nogaret qui, pour prix de trente années de services, avait obtenu une pension de 1,500 francs, se retira dans le château d'un ami, où il dirigea des ateliers de salpêtre. De retour à Paris, lorsqu'en 1795, les départements ministériels eurent été rétablis, sous le gouvernement du Directoire, il obtint du ministre de l'intérieur, Bénézech, un emploi dans ses bureaux, et fut nommé par Lucien Bonaparte, en 1800, seul et unique censeur dramatique. Il conserva cette place même après qu'elle eut été réunie aux

(1) On trouve dans le *Journal* manuscrit du *Voyage autour du monde de l'Uranie et de la Physicienne, par ordre du gouvernement*, exécuté de 1817 à 1820, sous le commandement de M. de Freycinet, une lettre que Noël de la Morinière adressait à cet officier, en lui transmettant une série de questions à résoudre sur les poissons, et en particulier sur les différentes espèces de phoques, ainsi que sur la pêche dans les mers australes et sur les côtes d'Amérique.

attributions de la police, et il sut, dans l'exercice de ces fonctions, ménager les intérêts, l'amour-propre des auteurs, et mériter leur estime et leur bienveillance, sans trahir ses devoirs. Congédié par le ministre Fouché, en 1807, Nogaret, loin de recevoir une pension plus considérable, vit réduire à 1,200 fr. celle dont il jouissait depuis long-temps, et ce fut son unique ressource, après que des malheurs domestiques l'eurent privé d'une petite propriété près de Grosbois, où il avait passé quelques années dans une cellule de l'ancien couvent des Carmaldues. Félix Nogaret fut entièrement oublié sous le gouvernement impérial et sous la Restauration; probablement à cause de sa vieillesse, et non point sans doute parce que, fonctionnaire salarié de l'ancien régime, il avait depuis servi et chanté la république; car on a vu et l'on voit encore en place et en faveur des hommes qui ont eu l'adresse de se replier, de se maintenir et même de s'avancer sous tous les gouvernements. Il se consola en continuant de cultiver les lettres; et ni l'âge ni l'affaiblissement de ses forces physiques ne semblèrent altérer sa mémoire, la vivacité de son esprit et la gaîté de son caractère. Dans ses dernières années, il prenait le titre de patriarche-doyen des gens de lettres; il ne pouvait cependant le disputer ni à Lantier (voy. ce nom, LXX, 226), ni à Desfontaines de Lavalée (voy. LXII, 376), ni enfin à J. Mosneron (voy. LXXIV, 450); et ce ne fut réellement qu'après la mort de ce dernier, en 1830, que ce titre appartint à Nogaret, qui n'en jouit guère qu'un an. Retiré, en 1828, chez son petit-fils, notaire à Vitry-sur-Seine; il revint à Paris, et y mourut en juin 1831, dans sa 91^e année, après une ma-

ladie de vingt-quatre heures, causée par un coup de vent qui avait provoqué une indigestion et la rentrée d'une éruption cutanée. Sur sa tombe, au cimetière de l'Est, on lit une épitaphe dictée par lui : *Quod superest Felix* (ce qui survit est heureux), allusion au surnom qu'il affectionnait. A ses funérailles, M. Coquerel, ministre protestant, prononça un discours où il rendait témoignage à la persévérance avec laquelle Félix Nogaret avait attaqué les erreurs, les préjugés, les superstitions, ainsi qu'à son zèle pour contribuer au progrès de la civilisation. Nogaret craignait que ses fonctions de censeur ne lui eussent fait des ennemis, et que la calomnie ne le poursuivît au-delà du tombeau; son plus grand chagrin était d'avoir été accusé d'athéisme. Peu de jours avant sa mort, il avait fait un choix de ses ouvrages, imprimés et inédits, pour en former une édition en quatorze volumes. Ancien membre de la société des *Amis de la constitution* et du *Portique républicain* de Paris; il était associé des Académies de Marseille, Angers, Bruxelles, etc. Il signait depuis long-temps *Nogaret Félix*, afin de n'être pas confondu avec le fécond et médiocre compilateur *Nougaret* (voy. ce nom, dans ce vol.). Né sous le règne de Louis XV et en quelque sorte à sa cour, Félix Nogaret y puisa de bonne heure cette légèreté de principes, ce ton de cynisme et d'immoralité qui ont caractérisé l'époque, et il y contracta ce libertinage d'esprit qui, sans corrompre son âme, se manifeste dans plusieurs de ses écrits, et perce encore dans quelques productions de sa vieillesse. Il avait fait de bonnes études, et il possédait beaucoup plus d'instruction que la plupart des hommes qui cultivent la littérature légère.

Il prouva ses connaissances en style lapidaire, par une inscription latine pour une gravure allégorique dont il avait donné aussi le dessin, et qui fut faite, en 1781, en mémoire de l'impératrice d'Autriche, Marie-Thérèse. Ses connaissances positives dans les sciences naturelles l'avaient rendu agréable à Buffon, à Daubenton, à Montucla et cher à Adanson. Ses imitations, quelquefois heureuses de Tibulle, d'Ovide, et surtout sa traduction libre d'Aristénète, qui a fait oublier celle de Lesage, lui valurent les éloges de Parny et de Palissot. Ce dernier même nous semble les avoir poussés jusqu'à l'exagération, dans ses *Mémoires littéraires*. Mais Grimm, dans sa *Correspondance littéraire*; Laharpe, dans son *Cours de littérature*; Chénier, dans son *Tableau de la littérature française*, n'ont fait aucune mention de Félix Nogaret; et le marquis de Langle, dans son *Nécrologe des auteurs vivants*, ne lui a consacré que ce court article, qui nous paraît assez juste, quoique sévère: « Du bon, « du médiocre, du mauvais, comme « dans tous les mélanges en général; « style incorrect et sans goût. On dirait « que l'auteur n'écrit que pour ses « amis, peu difficiles en fait de goût « et de correction. » Il est néanmoins certain que Nogaret avait de l'esprit; mais il ne l'a exercé que sur des sujets frivoles, tant en prose qu'en vers. Son style, assez naturel, quelquefois piquant et souvent familier, n'est pas toujours exempt d'affectation et surtout de pédanterie. Ses écrits se font remarquer par une tendance philosophique et par trop de prétention à l'originalité qui dégénère souvent en bizarrerie. Les premiers ouvrages de Félix Nogaret, suivant les *Mémoires de Bachaumont*, furent : *Lettre d'un*

mendiant au public, contenant quelques-unes de ses aventures et des réflexions morales, 1764 et 1765, in-8°; plaisanterie à l'occasion de la répression de la mendicité. *La Capucinade*, histoire sans vraisemblance, 1765, in-12; roman graveleux, dont les capucins étaient les héros, et qui fit mettre l'auteur à la Bastille, d'où il sortit bientôt. Les mêmes mémoires citent encore cet auteur comme continuateur de *la Pucelle* de Voltaire, pour l'édition obscène publiée peu de temps après, soit en Hollande, soit à Londres ou à Genève: mais la question n'est pas éclaircie. Barbier (*Dict. des anonymes*) attribue les deux premiers ouvrages à Nogaret; et pour le troisième, il ne cite ni Nogaret, ni Nougaret. M. Quérard (*France littéraire*) met la *Lettre d'un mendiant* sous les deux noms, et ne cite la *Capucinade* que parmi les œuvres de Nogaret, qui, en effet, la fit réimprimer avec son nom, sous le titre d'*Aventures galantes de Jérôme, frère capucin*, an V (1797), in-18. Quant à la *Pucelle*, M. Quérard cite, sans la réfuter, l'assertion des *Mémoires de Bachaumont*. Voici la liste plus certaine des ouvrages de Félix Nogaret, bien que la plupart aient été publiés sous le voile de l'anonyme ou du pseudonyme : I. *L'Apologie de mon goût*, épître en vers sur l'histoire naturelle, adressée à Buffon, Paris, 1771, in-8°; réimprimée à la suite de *La terre est un animal*. Cette épître, où l'auteur a su vaincre la difficulté d'employer les mots techniques dans la poésie, obtint l'approbation de Voltaire et même celle de ses antagonistes Fréron et La Beaumelle. II. *Le prodigue récompensé*, comédie en un acte et en prose, par un académicien de Marseille; Versailles, 1774, in-8°. III. *Le Fruit*

(ou le *Produit*) de ma quête, ou l'*Ouverture du sac*, Paris, 1779, in-18. IV. *L'Aristénète français*, 1780, in-8°; et Versailles, 1797, 2 vol. in-18; la quatrième édition, devenue rare, parut sous ce titre : *L'Aristénète français*, ou *Recueil de folies amoureuses*; Paris, 1807, 3 vol. in-18, avec une figure. Aux lettres que l'auteur a traduites ou imitées du grec, il en a ajouté plusieurs de sa composition, où il a su respecter les femmes, même celles dont la pudeur s'est réfugiée dans les oreilles. Le succès de cet ouvrage flatta tellement Nogaret que, depuis, il prit en tête de la plupart de ses autres productions, le nom d'Aristénète français. V. *Le fond du sac*, ou *Restant des babioles de M. X...*, membre éveillé de l'*Académie des dormeurs*, Venise (Turin), 1780, 2 v. in-18, avec vignettes. Ce livre, qui contient des mélanges en prose et en vers, fut attribué, à tort, au marquis de Ximenès (voy. II, 421) et reparut sous ce titre : *Le fond du sac renouvelé*, ou *Bigarrures et passe-temps critiques de l'Aristénète français*, Paris, an XIII (1805), 3 vol. in-18. VI. *Lettre et monologue d'un jaloux sur les opuscules du chevalier de Parny*, Amsterdam (Paris), 1782, in-12. VII. *Dissertation sur l'Iphigénie en Tauride des Grecs, des Romains, du Théâtre-Français et de la scène lyrique jusqu'à nos jours*, Compiègne, 1787, in-8°. VIII. *Fictions, Discours, Poèmes lyriques et autres pièces adonhiramites, Memphis, Teragon*, 5587 (Paris), 1787, 2 parties in-8°. La première partie contient onze petites pièces en un acte et en vers libres : *L'Irruption de l'Océan dans la partie du globe appelée depuis Méditerranée; Gedéon, ou l'Amour de l'égalité; les Inquiétudes et les charmes de l'amitié, parodie; l'Amour banni des jardins*

de Minerve; Inauguration du portrait d'un hiérophante sortant d'exercice; Renversement du temple de Dagon; Alceste rendue à la lumière; l'Ombre de Samuel; Oreste délivré de ses fureurs; le Retour de Phaon; le Réveil d'Adam; la 6^e a reparu avec cette addition au titre : *Imprimée entre Esthaol et Saara, sur le tombeau de Manné*, au profit de huit octogénaires, adoptés par la société patriotique; in-8°, sans date; et la onzième, sous son même titre, refusée à l'Opéra, a été mise en mélodrame en trois actes, Marseille, 1804, et Paris, 1805, in-12. IX. *Le Miroir des événements, ou la Belle aux deux visages*, Paris, 1790, in-8°; roman politique. X. *Ode à la nation*, 1792, in-8°. XI. *La Fête du travail*, scène lyrique en vers libres; *ibid.*, an III (1795). XII. *La Fête civique, anniversaire en mémoire de la liberté reconquise*, en vers libres, *ibid.*, an III (1795), in-8°. XIII. *Ouverture de la campagne*, poème lyrique en vers libres, proposé au compositeur qui le voudra, même de l'Institut, Paris, an III (1795), in-8°. XIV. *La Terre est un animal*, opusculé philosophique, avec fig., Versailles, an III (1795), in-18; rajeuni peu de temps après par ce nouveau titre : *Conversations d'une courtisane philosophe, ou la Terre est un animal*. A la fin du volume, l'auteur reproche au public de lui avoir souvent attribué les compilations de Nogaret. La 3^e édition forme le 3^e volume de la 2^e édit. du *Fond du sac*, où l'auteur a ajouté au titre : *Développement du système de Platon*, suivi de *l'Épître à Buffon sur les trois règnes*, Paris, an XIII (1805), in-12. XV. *L'Ame de Timoléon*, ou principes républicains, philosophiques et moraux, auxquels on a joint quelques motifs de chants analogues aux fêtes nationales et déca-

daïres; Paris, an VI (1798), in-8°. XVI. *Contes en vers*, Paris, an VI (1798), 2 vol. in-8° et in-18. Cette édition, fort incorrecte, fut mise à l'index, à Vienne; tous les contes ne sont cependant pas licencieux, et l'un des meilleurs, *le Sabre*, fort goûté de Louis XVI, donne aux rois une leçon hardie de justice et de générosité. Suivant quelques bibliographes, il en parut une 5^e édition en 1810. XVII. *L'Antipode de Marmontel*, ou *Nouvelles fictions, ruses d'amour et espiègleries de l'Aristénète français*, opuscule précédé de la correspondance de l'auteur avec Parny, Palissot et autres, Paris, an VIII (1800), 2 vol. in-18; 2^e édit., 1801, 2 vol. in-18; et réimprimé comme troisième volume de l'*Aristénète français*, 1805 et 1807. XVIII. *Le danger des extrêmes, essai critique à l'ordre du jour sur quelques écrivains ensemble, où se trouve l'histoire du savant astronome chinois Kia-Tsing Maraboutzky, et un dialogue familier entre Aristénète et Corebus*, Paris, an VIII (1800), in-12, avec 2 gravures. XIX. *Podalire et Dirphé, ou la Couronne tient à la jarrettière*, mis à l'index de la Cour de Vienne, Paris, 1801, 2 vol. in-12, avec deux grav.; et in-8°, papier vélin. XX. *La Gorge de Mirza*, autore Corcho Aristénète, cum notis et commentariis, Paris, an IX (1801), in-12. XXI. *La Fuite des Muses et du bon goût; peut-on compter sur leur retour?* Essai d'Aristénète sur cette importante question, Paris, 1802, in-8°. XXII. *Jérémiade d'Aristénète, sur la mort prématurée d'un poëme de sa façon*, intitulé : *le Réveil d'Adam*, en vers, Paris, an XII (1804), in-8°. XXIII. *Sur les spectacles*, an XII (1804), in-8°. XXIV. *Aristénète au Vaudeville*, Paris, 1806, in-18. XXV. *Le Livre des destins*, comédie lyrique en un

acte et en prose, *ibid.*, 1806, in-8°. XXVI. *Epître aux auteurs du vaudeville intitulé : le Rêve, ou la Colonne de Rosbach*, *ibid.*, 1807, in-12. XXVII. *L'Enfant posthume, contenant les Compères et les Bambins, lubie d'Aristénète*, 1807, in-12. XXVIII. *Le Retour à la sagesse, ou la Rentrée des hommes dans le temple, et des femmes dans le jardin*, Paris, 1807, in-18; ouvrage maçonnique. XXIX. *Epître à la lumière, considérée comme corps*, 1808, in-12; agréée par Lacépède. XXX. *L'Oracle de Delphes, pièce de vers pour la naissance du roi de Rome (dans les Hommages poétiques d'Eckard et Lucet)*, 1811. XXXI. *Origine du Fraisier sans couleurs, fiction en forme d'apologue, dédiée à M^{me} Palissot*, Paris, 1812, in-8°, de 8 pages. XXXII. *Apologues et nouveaux Contes en vers*, Orléans, 1814, in-18. Nogaret avait donné un essai de ses apologues à la suite de la première édition de ses contes : son esprit malin n'avait pas la naïveté d'un fabuliste. Les nouveaux *Contes* ont été aussi imprimés à part, *ibid.*, 1814, in-18. XXXIII. *Ode sur l'incendie de l'Odéon*, Paris, 1819, in-8°. XXXIV. *Bouquet au Roi*, *ibid.*, 1824, in-8° de 4 pages. XXXV. *Prières du Chrétien*, paraphrase extraite des œuvres de l'auteur, 1824, in-fol., 2 pages. XXXVI. *Réflexions d'un patriarche sur les voitures dites Omnibus (en vers)*, Paris, 1828, in-8° de 8 pages. XXXVII. *Derniers soupirs d'un rimeur de 89 ans, ou Versiculets de Félix Nogaret, sur la metaphysico-néologo-romanticologie*, Paris, 1829, in-8° de 28 p. XXXVIII. *La femme créée avant l'homme; le Dîner de l'Ours et autres passe-temps inédits de l'Aristénète français, manuscrits tombés de sa poche, rue du Pont-aux-Choux, et trouvés par moi, son ami et son cousin, Corebus*, Paris, 1830, in-

8° de 56 pages. XXXIX. *Étincelles d'un feu qui s'éteint. L'OEuf frais, ou Erato gallina puerpera*; petit conte en guise de préambule au dialogue ci-après : *les Soleils éclipsés, Prononcé du vieux Classique Aristénète sur les productions ténébreuses de M. Victor Hugo, et les Ostrogoths ennemis de la langue et du bon sens*, Paris, 1830, in-8° de 36 pages. Signé Nogaret (Félix), Scenicus olim censor, Belligerator adhuc; sed cœcus et surdus, defectus annis et desertus viribus. XL. *Soliloque, Aristénète, chargé de 89 ans et victime de leurs satellites*. XLI. *Guerre à Morphée, ou le Triomphe de l'insomnie, nouveau souffle de vie du vieux conteur Aristénète*, en vers libres, Paris, 1830, in-8° de 52 pages. La préface, en prose, est intitulée : *Monologie*, et contient une *Lettre* en prose, mêlée de vers.—Ouvrages sans date : XLII. *La Lutte inégale, ou les Aigles et les Autruches*, Paris, in-18. XLIII. *Le Chien tournebroche*. XLIV. *Trois Épîtres à Delort sur ses Voyages aux environs de Paris; sur son Mémoire pour les gens de lettres; sur son Histoire de Charles VII*. XLV. *Épîtres en vers à mesdames Voïart, Tastu, Babois, etc.* XLVI. *L'Hortensia et l'Immortelle; le Cerf véridique, apologues*. XLVII. *Les obsèques de l'auteur*. Nogaret a eu part au *Tribunal d'Apollon, ou Jugement en dernier ressort de tous les auteurs vivants*, libelle injurieux, partial et diffamatoire, par une société de pygmées littéraires, 1799, in-16, publié par Rosny. Ses articles sont signés F. N. Ses ouvrages inédits sont : *Essai critique, ou Tentative en mieux*; *Les deux Cousins*, roman en 4 vol.; *Arcésilas, jeune Grec, ci-devant épagneul*, roman dans lequel l'auteur remonte jusqu'au temps de Psammeticus. Le manuscrit de cet ouvrage est revêtu

du visa de Pommereul; directeur de la librairie sous le gouvernement impérial, avec des observations qui recommandent le livre à l'intérêt et à la curiosité des lecteurs. Quant à l'*Apologie pour l'ordre des Francs-Maçons, par M...*, avec deux *Chansons par le frère américain*, si sa vraie date est de 1745, à La Haye, in-8°, il n'y a pas plus de raison pour l'attribuer à Félix Nogaret qu'à Nougaret. Le premier retouchait souvent ses ouvrages, attendu qu'après leur publication, son esprit fécond et actif lui inspirait de nouvelles idées, à l'expression desquelles sa verve poétique se prêtait avec complaisance.

A—r.

NOGARI (JOSEPH), peintre, né à Venise en 1699, étudia les premiers principes de son art sous Piloni, et passa ensuite dans l'école de Balestra (voy. ce nom, III, 281), célèbre peintre véronais, établi alors à Venise. Les progrès de l'élève furent rapides, et bientôt il se plaça au rang des artistes les plus distingués. Il travailla pour le duc de Modène, pour le roi de Sardaigne et pour le roi de France. Parmi ses nombreuses productions, on estime particulièrement une *Charité*, et le *Silence*, ou l'*Enfant-Jésus dormant dans les bras de sa mère*, tableau qui rappelle la fameuse *Nuit du Corrège*. Les ouvrages qu'il exécuta dans les églises de Venise prouvent qu'il possédait les talents nécessaires pour les grandes compositions. Le fond de ses figures à demi-corps est dans le goût de Rembrandt; l'œil du spectateur se promène à l'entour; le coloris est vigoureux et les demi-teintes sont délicates. Nogari mourut à Venise en 1763. Peiroleri a beaucoup gravé d'après ce peintre. T—D.
NOGAROLA (LÉONARD), gentilhomme de Vicence, était, sinon frère

comme le dit Maffei, tome II de la *Verona*, du moins assez proche parent de la belle Isotta (v. NOGAROLA, XXXI, 339). Dans sa jeunesse, il embrassa la profession des armes et se maria; mais, devenu veuf, il prit l'habit ecclésiastique, et fut nommé protonotaire du Saint-Siège. On assure que le pape Sixte IV, en considération de ses talents, se proposait de le nommer cardinal. On a de Léonard : I. *Officium et missa Immaculatæ Conceptionis B. Mariæ Virginis*, Rome, Edalr. Gallus, 1477, gr. in-4°. Ce volume est très-rare. II. *De mundi æternitate*, Bologne, 1481, in-fol.; Vicence, 1486, même format (1). III. *Liber de Beatitudine*, Vicence, 1485, in-fol. Il a laissé manuscrits un traité : *De Immortalitate animæ*, dont on conserve une copie à la Bibliothèque Laurentienne de Florence, et un autre : *De Rerum qualitibus*, adressé à l'Académie de Padoue (voy. pour des détails, les *Scrittori di Vicenza*, du P. Angiol.-Gabr. di Santa Maria, III, 30-36). W—s.

NOGUEZ (PIERRE), bachelier de la faculté de médecine en l'Université de Paris, naquit, vers la fin du XVII^e siècle, à Sauveterre, petite ville de France, dans le Béarn. Après avoir fait, avec succès, ses études médicales, il partit pour l'Amérique, et exerça, pendant plusieurs années, la médecine dans l'île de Saint-Domingue. Revenu de là à Paris, il fut nommé démonstrateur d'histoire naturelle au Jardin-du-Roi, et remplit cette charge jusqu'à sa mort, dont nous ne connaissons point l'époque. Noguez a publié les ouvrages suivants : I. *Anatomie du corps humain en abrégé*,

gé, Paris, 1723, in-12; 1726, in-12; la seconde édition est accompagnée de planches anatomiques. L'ouvrage a paru sans nom d'auteur; c'est une compilation pour la composition de laquelle Noguez a beaucoup puisé dans les écrits de Keil, anatomiste anglais : cependant il a ajouté plusieurs articles à l'histoire des nerfs, et réfuté l'hypothèse de Malpighi sur la texture glanduleuse des organes. II. *Nouvelle manière de faire l'opération de la taille, pratiquée par Douglas, avec ce qu'a écrit Rousset et le Traité de Cheselden*, Paris, 1724, in-12. III. *Sanctorii Sanctorii de statica medicina, aphorismorum sectionibus septem distinctorum explanatio physico-medica : cui statica medicina, tum gallica Dodartii, tum britannica Keilii, notis aucta, simul cum appendice de variolarum insitione, accedit*, Paris, 1725, 2 vol. in-12. Les notes contiennent peu d'observations propres à l'éditeur, excepté ce qu'il dit sur le ganglion ophthalmique. IV. *Relation du succès de l'inoculation de la petite vérole dans la Grande-Bretagne*, trad. de l'anglais de James Jurin, Paris, 1725, in-12, avec un discours préliminaire et une dissertation du traducteur. V. *L'existence de Dieu démontrée par les merveilles de la nature*, trad. du hollandais de Nieuwentyt, Paris, 1725, 1740, in-4°; la traduction de Noguez a été faite d'après la version anglaise (voy. NIEUWENTYT, XXXI, 278). VI. *Traité des vertus médicales de l'eau commune*, trad. de l'anglais de Smith, Paris, 1726, in-12. VII. *Géographie physique, ou Essai sur l'histoire naturelle de la terre*, traduit de l'anglais de Woodward, Paris, 1735, in-4°. R—D—N.

(1) C'est ainsi qu'il faut corriger les dates données à cet ouvrage et au suivant, d'après la *Verona* de Maffei, dans une note de l'art. *Isotta* NOGAROLA, t. XXXI, p. 339.

NOINVILLE (le comte ALPHONSE-LOUIS-BERNARD DUREY de), de la même famille que Durey (voy. ce nom, XII,

372), naquit le 20 mars 1738. Une éducation soignée lui inspira des principes éminemment religieux, et fit éclore en lui le goût de la bonne littérature. Entré dans la carrière des armes en 1755, il fit toutes les campagnes de la guerre de Sept-Ans, d'abord sous les ordres du comte de Caraman, puis sous ceux du duc de Brissac. L'un et l'autre de ces deux chefs l'honorèrent de leur confiance et de leur amitié, et le regardaient comme un des meilleurs officiers de cavalerie. Louis XVI lui donna, en 1784, le commandement du cinquième régiment de cheveau-légers, qu'il avait encore à l'époque de nos premiers troubles. Fidèle à ses convictions, il chercha à maintenir la discipline dans son corps; ne pouvant plus y réussir, il se vit forcé de passer à l'étranger. Le prince de Condé lui donna, dans toutes les circonstances, des témoignages de son estime particulière, et lui confia le commandement d'un régiment de chasseurs à cheval, à la tête duquel Noinville eut plusieurs fois l'occasion de se distinguer. Revenu en France en 1802, il trouva sa fortune considérable entièrement perdue, et se trouva dépourvu même des ressources nécessaires pour soutenir sa famille. Soutenu par son courage et sa résignation, il vit enfin le retour du roi qui l'éleva au grade de lieutenant-général et le nomma commandeur de Saint-Louis. Il mourut le 20 mai 1818.

— L'ainé de ses fils, officier de marine, attaché au service de l'Espagne, fut tué au combat que la flotte de cette puissance livra aux Anglais le 14 février 1797, à la hauteur du cap Saint-Vincent; un autre était colonel d'un régiment d'infanterie, et donna sa démission après la révolution de 1830.

M—D j.

NOLDE (ADOLPHE-FRÉDÉRIC), médecin allemand, né à Neustrelitz, ville du grand-duché de Mecklembourg, en 1764, fit ses études médicales à l'Université de Gœttingue, où il fut reçu docteur en 1786. Il devint, en 1794, professeur ordinaire d'accouchements à Rostock, et, douze ans après, professeur ordinaire au collège médico-chirurgical de Brunswick et directeur de l'établissement d'accouchements de la même ville. En 1810, le roi de Westphalie l'appela à Halle pour y occuper la chaire de thérapeutique et pour diriger la clinique de cette université; il mourut en 1813. Voici la liste de ses principaux écrits : I. *Dissertatio inauguralis sistens momenta quædam circa sexus differentiam*, Gœttingue, 1788, in-8°. II. *Galerie des écrivains anciens et modernes sur l'hygiène du beau sexe* (en allem.), Rostock et Leipzig, 1794-1801, 2 vol. in-8°. III. *Prière aux médecins pour l'amélioration de la médecine populaire*, Rostock, 1795, in-8° (en allem.). IV. *Mémoires sur les accouchements* (allemand), Rostock et Erfurt, 1801, 1811, 2 vol. in-8°. V. *Observations sur la vaccine* (allemand), Erfurt et Gotha, 1802, in-8°. VI. *Conseils pour l'amélioration de ce qui concerne la médecine en Bavière* (allemand), Erfurt et Gotha, 1803, in-8°. VII. *Pensées sur l'établissement et les moyens de rendre plus utiles les écoles publiques d'accouchement* (allemand), Brunswick, 1806, in-8°. VIII. *Remarques sur la médecine et l'anthropologie dans la ville de Rostock* (allemand), Erfurt, 1807, in-8°. Le tome 2 de cet ouvrage a paru en 1812; il a pour titre: *Observations sur les maladies qui ont régné à Rostock pendant les six dernières années du XVIII^e siècle*, Halle, 1812, in-8°. IX. *Notices sur l'histoire de l'art des accouchements*

dans le duché de Brunswick (allemand), Erfurt, 1807, in-8°. X. *De mutua relationis principio theoriæ medicæ inserviente*, Halle, 1811, in-4°.

G—T—R.

NOLI (ANTONIO da), navigateur génois, appartenait à une famille distinguée. On ne sait rien sur ses premières années, sinon qu'il avait fait de bonnes études. Des désagréments qu'il éprouva dans sa patrie l'ayant décidé à la quitter vers 1449, il alla en Portugal avec deux gros navires et un troisième moins grand. Son frère Barthélemi et son neveu Raphaël l'accompagnaient. L'infant dom Henri (*voy. ce nom*, XX, 179), ce grand promoteur des entreprises maritimes, accueillit avec distinction Noli, le nomma son écuyer et ne tarda pas à lui conférer le commandement d'un vaisseau pour concourir à continuer les découvertes le long de la côte occidentale d'Afrique. Les détails sur les campagnes de Noli nous manquent. La première mention que l'histoire nous fournisse sur son compte est celle qui en a été faite par Cadamosto (VI, 451). Ce dernier le trouvait, en 1455, entre l'embouchure du Sénégal et le Cap-Vert, et se disposait à faire route pour la Gambie « lorsque, dans la matinée, » dit-il, j'aperçus tout à coup en mer deux navires, lesquels m'avaient également vu. Nous savions que ce ne pouvaient être que des chrétiens; nous nous rapprochons donc mutuellement les uns des autres avec plaisir et pour nous parler. Nous apprîmes bientôt que ce navire était celui d'un certain Antonietto, Génois, navigateur habile, et que l'autre était sous le commandement de personnes attachées au prince Henri. Ces marins s'étaient arrangés ensemble, en se donnant

« leur parole, pour doubler le Cap-Vert, et mus par le désir de conquies un pays nouveau. Je me liai donc d'amitié et je conclus un pacte solennel avec eux, afin qu'en traversant les mers ensemble, nous découvrissions de nouvelles terres. Ainsi nous mîmes à la voile de concert, nous dirigeant vers ledit Cap-Vert. » Le reste du voyage est raconté à l'article Cadamosto. Noli accompagna ce navigateur dans son second voyage, en 1456. Ils découvrirent alors l'archipel du Cap-Vert, puis allèrent à la Gambie, qu'ils remontèrent jusqu'à soixante milles; ensuite ils revinrent en Portugal. On peut consulter l'article de Cadamosto pour les livres qui parlent des découvertes de ce marin et de son compagnon; mais aucun de ces ouvrages ne donne le nom de Noli au Génois qui se joignit à lui pour continuer les découvertes le long de la côte d'Afrique en naviguant au sud du Cap-Vert. Toutefois les *Histoire des Voyages* citent Noli comme le découvreur des îles du Cap-Vert; on a vu, par ce qui précède, que cette allégation est exacte; et que, néanmoins, Noli n'a pas seul révélé l'existence de cet archipel. D'un autre côté, Ramusio s'exprime ainsi sur le compagnon fortuit de Cadamosto. *Antonietto Uso di mare gentil'humogenonese*. Temporal traduit, avec son incorrection ordinaire, *Antonietto Use de mer gentil'homme genevois*. Notre collaborateur Rossel s'est contenté de dire: *Antonietto Uso gentil'homme génois*; du Redouer, qui a traduit en français (1516) le recueil de voyages publié en italien par Montalbodo en 1507, et l'année suivante par Madrignani, (1) s'exprime ainsi:

(1) *Mémoire sur la collection des grands et des petits Voyages*, par Camus, p. 5, 6, 343.

« *Anthoine Acoustume de la mer de Gênes*; » c'est la phrase italienne. Le recueil de Grynæus, que Camus a décrit aussi, et dont la première édition est de 1530, offre cette leçon... *Antonietti cujusdam Liguris qui maria sulcare probe noverat* (qui savait bien sillonner les mers). Nous l'avons suivie; et sur ce point nous partageons le sentiment de notre docte ami, confrère et collaborateur, M. le baron Alexandre de Humboldt; il l'a consigné dans son *Histoire de la géographie du nouveau continent* (tome II, page 461). Il résulte de ce qui précède que le surnom d'*Usodimare* avait été donné à Noli pour son expérience manifeste dans la navigation, et s'employait communément pour le désigner. M. de Santarem le cite constamment par cette dénomination dans son savant livre intitulé : *Recherches sur la priorité de la découverte des pays situés sur la côte occidentale d'Afrique, au-delà du cap Bojador*, etc., Paris, 1842, in-8°, et décide ainsi l'identité des deux personnages. Il n'existe de lui, sous le nom d'*Antonietto Usodimare*, qu'un fragment de manuscrit sur lequel Groberg de Hemsoe publia une notice dans le tome II de ses *Annali di geografia et di statistica*, Gênes, 1802, 2 vol. in-8°, avec cartes. « On a parlé beaucoup parmi les savants à Gênes et ailleurs, dit-il, d'un itinéraire d'Antonio ou Antonietto Usodimare, fait en 1455. C'est pourquoi Raphaël Soprani a dit, dans son *Dictionnaire des auteurs liguriens*, qu'il existait dans la bibliothèque de la ville de Gênes, à laquelle il avait été donné par Federico Fedrici, vers le milieu du XVII^e siècle. » M. Groberg éprouve naturellement un vif désir de connaître ce manuscrit, mais il ne peut comprendre pourquoi il est de 1455

et non de 1456, année du retour d'*Usodimare* après son voyage aux côtes d'Afrique; et il trouve effectivement dans les archives secrètes de Gênes, un manuscrit intitulé : *Itinerarium Antonii Ususmaris civis januensis, 1455*; mais ce n'est qu'un recueil géographique qui contient quelques fragments épistolaires du voyage d'*Usodimare*, un traité élémentaire de géographie et des notes géographiques détachées. Il donne ensuite une description du manuscrit qui lui paraît avoir été écrit du temps d'*Usodimare*, c'est-à-dire vers le milieu du XV^e siècle. Le manuscrit est adressé aux créanciers d'*Usodimare*, circonstance qui peut sembler singulière. Notre collaborateur, M. le baron Walckenaer, inséra dans les *Annales des Voyages* de 1807, tom. VII, p. 246, etc., une *Lettre (adressée au rédacteur) sur un manuscrit géographique conservé à Gênes*. M. Walckenaer pense que le manuscrit a été écrit du temps d'*Usodimare*, c'est-à-dire vers le milieu du XV^e siècle, et que ce fragment ne prouve absolument rien pour l'extension des connaissances géographiques, en 1346, au-delà du cap Bojador, ni même au-delà du cap de Nun; il prouve ces deux assertions, et exprime le désir que le manuscrit soit imprimé en entier, parce que la science y gagnerait peut-être quelque chose. En 1808, lettre de M. Groberg à M. Walckenaer, qui l'envoya à Malte-Brun (*voy. ce nom*, LIX, 357); le savant suédois annonce que, depuis la publication de sa notice, il s'est procuré une copie exacte de la première partie du manuscrit, jusqu'à la fin de la lettre signée par *Usodimare*, et que la lecture qu'il en a faite l'a confirmé dans son premier sentiment suivant lequel, hors trois morceaux historiques et une lettre qu'il en a

extraits, le reste n'est qu'une compilation de notes au moins triviales, et fréquemment fabuleuses, disposées en forme d'itinéraire et tirées de légendes copiées sur quelque planisphère plus ancien; ensuite il cite des fragments du manuscrit, puis il ajoute : « L'auteur du recueil, fait d'ailleurs sans choix comme sans ordre, était bien aise de s'appuyer sur des autorités respectables; sa latinité prouve qu'il était Génois; et quelle autorité pouvait être plus précieuse pour lui que celle d'un Génois reconnu pour avoir découvert le premier des îles du Cap-Vert? On ne parle, dans aucun autre endroit du manuscrit, ni de ce navigateur, ni de ses voyages. » La lettre se termine par des développements curieux et instructifs. M. Walckenaer l'a accompagnée de remarques qui ne sont pas moins dignes d'attention, et Malte-Brun n'a pas négligé de jeter aussi quelque jour sur une question qui intéresse l'histoire de la géographie. Les Portugais ont modifié le nom de *da Noli*, en *da Nolle*, comme on le voit dans le livre de M. de Santarem, qui contient des détails précieux sur le sujet dont nous venons de nous occuper.

E—s.

NOLIN (JEAN-BAPTISTE), graveur né à Paris, en 1657, fut un des élèves de Poilly (*voy.* ce nom, XXXV, 136). Il posséda bien la partie mécanique de son art, exécutant avec propriété. Après avoir fait un voyage à Rome, il revint travailler dans sa patrie. On a de lui le *Miracle des cinq pains*, très-grande pièce d'après Raphaël : les *Vues*, *Plans*, *Coupes* et *Élévation du château de Versailles*, en plusieurs grandes planches in-folio. Il se livra au commerce d'estampes et y joignit celui des cartes de géogra-

phie, en grava et mit au jour un grand nombre sous son nom; elles ne manquent pas d'exactitude pour le temps où elles parurent, surtout celles qui portent le nom de Tillemont, c'est-à-dire de Nicolas de Tralage (*v.* NICOLAS, dans ce vol., p. 367). Nolin avait, dès son début, cherché à se lier avec des géographes de réputation. Coronelli (*v.* ce nom, IX, 645) ayant obtenu, à la fin de 1686, un privilège pour publier des cartes de sa composition, le céda, dès le 8 janvier 1687, à Nolin, qui ne tarda pas à se brouiller avec lui, prétendant qu'il ne lui fournissait pas une quantité suffisante de dessins, conformément au marché qu'ils avaient conclu. Le 5 mai 1690, le roi lui accorda un privilège portant permission de graver ou faire graver plusieurs dessins. Il en publia quarante, avec le titre de *l'un des graveurs du roi et de géographe de feu monseigneur le duc d'Orléans*. Il gravait avec application, et donnait de la netteté et de la grâce aux cartes qu'il publiait. Souvent elles sont accompagnées d'ornements qui en rehaussent le prix pour une classe d'amateurs, et qui aujourd'hui les font encore rechercher. On remarque notamment la carte de France en six feuilles et demie (1692) : l'encadrement offre les portraits en médailles de tous les rois de France; elle était très-estimée; Tralage la revit en 1694. Cette fois l'encadrement est différent : indépendamment du titre, qui, placé au coin du sud-ouest, est entouré de figures allégoriques, l'encadrement du coin au nord-est se compose du plan des places-fortes conquises par Louis XIV; elles entourent une dédicace à ce prince. Quelquefois le luxe de ces enjolivements est poussé à l'excès, surtout dans son *Globe terrestre*

en sept feuilles, et qui en a quatre d'ornements; c'est cette carte qui donna lieu au procès en plagiat intenté par Guillaume Delisle à Nolin. On voit à l'article de G. Delisle (tom. XI, p. 3), que celui-ci gagna sa cause, et qu'il se montra généreux envers son adversaire, en ne faisant pas mettre à exécution la sentence rigoureuse rendue contre le plagiaire. Toutes les pièces de ce procès, important pour l'histoire littéraire, ont été réunies dans un carton que possède la Bibliothèque du roi. La plainte de Delisle, en date du 7 septembre 1705, reproche à Nolin de prendre indûment le titre de géographe du roi, et contient beaucoup de renseignements qui nous ont été utiles. — NOLIN (*Jean-Baptiste*), né à Paris, vers 1686, fils du précédent, continua son commerce, publia des cartes et des atlas, et mourut en 1762. Lenglet-Dufresnoy (*voy. ce nom*, XXIV, 85) cite, dans sa *Méthode pour étudier l'histoire*, et dans sa *Méthode pour étudier la géographie*, les principales cartes de Nolin, et il accompagne ces mentions de remarques critiques. Les 1^{res} éditions du second de ces ouvrages contiennent le catalogue des cartes de Nolin; il manque dans l'édition de 1768, « parce que, disent les « éditeurs, elles n'existent pas pour « la plupart; il s'en trouve cependant « encore quelques-unes » chez des marchands qui sont nommés. — NOLIN (l'abbé), chanoine de Saint-Marcel à Paris, acquit de la réputation dans le XVIII^e siècle par son goût pour les plantes. Il s'était occupé, dans ses voyages, de recueillir des arbres, des arbrisseaux et des arbustes curieux, et les avait introduits dans nos jardins. Degraze, auteur du *Bon Jardinier*, cite Nolin avec éloge comme ayant fait connaître la manière de les

parer de ces végétaux étrangers; et Delaunay, continuateur de cet ouvrage, donne également des louanges à Nolin. Enfin Delille parle de lui dans le deuxième chant des *Géorgiques françaises*. Il paraît que Nolin était né en Lorraine, et il est généralement qualifié de décorateur des jardins du roi. Il publia, en société avec l'abbé Blavet (*voy. ce nom*, IV, 576), sous le voile de l'anonyme : *Essai sur l'agriculture moderne, dans lequel il est traité des arbres, des arbrisseaux, oignons de fleurs et arbres fruitiers*, Paris, 1755, in-12. A sa demande, le gouvernement fonda, pour la culture des arbres exotiques, une pépinière à Paris, dans le faubourg du Roule. Nolin fut directeur de cet établissement, qui a rendu des services essentiels à la science et qui, de nos jours, a été confié à Dupetit-Thouars (*voy. ce nom*, LXIII, 190), botaniste distingué et l'un des collaborateurs de la *Biographie universelle*. Il donna une notice sur cette pépinière, qu'il eut le chagrin de voir supprimer.

E—s.

NOLLERENS (JOSEPH), sculpteur anglais qui, s'il ne fut pas très-habile, acquit cependant une fortune considérable, était fort admiré en Angleterre, quoique son style fût mesquin et de mauvais goût, comme celui de l'école française sous Louis XV. On cite de lui une *Vénus*, à laquelle il travailla longtemps. Il mourut en 1823, à l'âge de 85 ans, laissant 300 mille livres sterling (environ huit millions) dont il fit trois legs de 50 mille livres sterling chacun : l'un, au roi d'Angleterre; l'autre, à M. Douce, commentateur de Shakspeare, et le troisième, au docteur Kerrick, bibliothécaire à Cambridge. M. Douce, comme légataire universel, eut le reste

de la fortune. Cette succession donna lieu à un procès en France, où Nollekens avait des fonds placés, et il parut à cette occasion un mémoire imprimé en 1833, à Paris, sous ce titre : *Succession de M. Joseph Nollekens*, célèbre sculpteur anglais, petit-fils de M. Jean-Baptiste Nollekens, et de Mme Anne-Angélique Leroux, décedé à Londres en 1823, laissant une fortune de plus de trois cent mille livres sterl., environ huit millions. Z.

NOLTEN (JEAN-FRÉDÉRIC), philologue et grammairien, naquit en 1694, à Finbeck, dans la Basse-Saxe, d'une famille qui a produit plusieurs hommes de mérite. Ayant suivi la carrière de l'enseignement, il devint recteur de l'école latine de Schoenin-gen, l'*Anne-Sophie*, et mourut en 1754, à l'âge de 60 ans. On a de lui : I. *De Barbarie imminente*, Helmstadt, 1715, in-4°. II. *Oratio de hodierno linguæ latinæ cultu negligentiori*. Cette harangue est imprimée à la tête de l'ouvrage suivant : III. *Lexicon latinæ linguæ anti-barbarum*, ibid., 1730, grand in-8°. Mettant à profit les conseils d'une critique bienveillante, Noltén refondit son travail, et en donna, Leipzig, 1744, in-8°, une nouvelle édition qui fut encore mieux accueillie du public ; il faut y joindre un second volume, ibid., 1768, in-8°, orné du portrait de l'auteur, publié par les soins de son fils, Jean-André Noltén. Mais la meilleure édition est celle que l'on doit à Gotf.-Joach. Wichmann, Berlin, 1780, 2 vol. in-8°. C'est un excellent manuel de la langue latine. Une *Dissertation* sur la vie et les œuvres de Noltén a été publiée en latin par Jean-Arnold Ballenstedt, Helmstadt, 1754, in-4°. On trouvera des indications sur ce savant philologue dans l'*Onomasticon* de Sax, VI, 259. W—s.

NONIUS ou **NONNIUS** (LOUIS NUNEZ, plus connu sous le nom latin de), savant, médecin et antiquaire, était fils d'un chirurgien portugais, venu dans les Pays-Bas, à la suite des armées espagnoles. Il naquit, vers 1560, à Anvers. Après avoir achevé ses études à l'Académie de Louvain, il y reçut le doctorat. Sans négliger la pratique médicale, il cultiva la littérature, l'histoire et la numismatique, et se fit la réputation d'un homme aussi modeste qu'instruit. Il comptait, au nombre de ses amis, Juste-Lipse, qui l'encouragea dans ses recherches sur les antiquités topographiques de l'Espagne (*Epistolar. centuria* V, 54). Une lettre de Nicol. Heinsius nous apprend que Nonius vivait encore en 1644 (*Sylloge epistolar. Burmann.* III, 137). Outre quelques pièces de vers, entre autres une élégie sur la mort de Lipse, on a de Nonius : I. *Hispania ; sive populorum, urbium, insularum ac fluminum in ea, accuratior descriptio*, Anvers, 1607, in-8°, insérée dans l'*Hispania illustrata*, IV, 373. II. *Ichthyophagia, seu de usu piscium*, ibid., 1616, in-8°, rare. Le but de cet ouvrage est de prouver que le poisson est un aliment très-salutaire. III. *Commentarius in Hub. Goltzii numismata imperator. Julii, Augusti et Tiberii ; — in ejusdem numismata Græciæ, insularum et Asiæ minoris*, ibid., 1620, 3 part. in-fol. Ce travail, qui fait honneur au zèle de Nonius, laissait encore beaucoup désirer (Banduri, *Biblioth. nummaria*). IV. *Dieteticon, seu de re cibaria libri quatuor*, ibid., 1626, in-8° ; 1646, in-4°. Cet ouvrage contient des recherches curieuses sur le régime hygiénique des anciens. On y trouve l'explication d'un grand nombre de passages d'Horace, de Juvénal et de Martial, relatifs aux aliments dont les

Romains usaient dans leurs festins ou qui faisaient la base de leur nourriture. Nonius montre aussi que les abstinences prescrites à certaines époques de l'année par l'Eglise catholique sont très-utiles à la santé. V. Des *Lettres* à Beverwick (*Beverovicus*), sur le calcul, sur les propriétés des eaux de Spa, sur l'usage des diurétiques, sur l'inefficacité des remèdes chimiques pour dissoudre les pierres dans la vessie, etc., dans le volume : *Dè calculo renum* (voy. BEVERWICK, IV, 425). Nonius a laissé manuscrit : *Elogia Hispanorum armis illustrium*.

W—s.

NONNE, NONNA ou **NONNITA** (*Sainte Mèlarie*, plus connue sous le nom de), fille de Brocan ou Brécan, prince de la Cambrie, aujourd'hui le pays de Galles, descendait, par sa mère, Menedux, sœur de sainte Nennock (voy. ce nom, dans ce vol.), de l'empereur Constantin. Elle vivait dans le V^e siècle. Comme ses dix frères et deux de ses sœurs, elle se voua, dès sa première jeunesse, à l'état religieux, et entra dans un monastère de filles, situé dans le pays qu'elle habitait. C'est de là que lui est venu le nom de *Nonne* ou *Nonnita*. La beauté remarquable dont elle était douée devint pour elle un don funeste; car, rencontrée dans un pieux pèlerinage par Xantus, prince de la Cérétique, elle produisit sur lui une impression telle, qu'oubliant toute retenue, il lui fit violence. Le fils qu'elle mit au monde est devenu célèbre par sa sainteté et par les miracles qu'on lui attribue. C'est saint David, d'abord solitaire dans l'île de Wight, puis fondateur de douze monastères dans le pays de Galles, et archevêque de Ménevie, où il mourut, en 544. Honoré, en Basse-Bretagne, sous le nom de Saint Devy ou Divy,

il est le patron de Pontscorff, de Pontivy, d'une paroisse qui porte son nom, à trois lieues de Brest, de Loguivy-Plougras et de Loguivy, près Lannion. Tous les ans, une foule de pèlerins viennent, le premier dimanche des mois de mars et de mai, visiter celles de ses reliques que possède cette dernière paroisse. Sainte Nonne, après l'outrage brutal dont elle fut victime, redoubla de ferveur et d'austérités, cherchant ainsi à se consoler de son malheur. On ne peut assigner l'époque précise de son passage en Basse-Bretagne; mais la tradition constante de la paroisse de Dirinon, près Landerneau, est qu'elle vint se fixer dans cette paroisse, et qu'elle y mourut vers la fin du V^e siècle ou au commencement du VI^e. On montre des rochers où elle avait coutume d'aller prier, sur lesquels même elle accoucha, s'il faut en croire le mystère dont nous parlerons tout-à-l'heure, et où une pieuse crédulité voit l'empreinte de ses genoux. Son tombeau existe encore dans une chapelle érigée sur l'endroit où elle avait été inhumée après y avoir vécu en pénitente. Ce tombeau, en pierre de Kersanton, et qui semble du XIII^e ou du XIV^e siècle, est élevé de deux pieds environ au-dessus du sol de la chapelle; de chaque côté, sont des statues des apôtres en bas-relief. Celle de la sainte la représente couchée sur la pierre qui ferme le tombeau; ses pieds reposent sur un dragon qui vomit des flammes, et elle tient un livre entre les mains. Ses reliques, renfermées dans une chasse d'argent, sont conservées dans l'église paroissiale de Dirinon, placée sous son invocation et sous celle de saint Divy. Avant la réforme, elle était aussi honorée dans une chapelle qui lui avait été consacrée près de l'église de Saint-David, à Ménevie, et, de nos

jours encore, les Gallois célèbrent, le 1^{er} mars, une sorte de fête en l'honneur de ces saints personnages. St David est même toujours considéré par eux comme le protecteur du pays, et c'est à ce titre que sa bannière a flotté, en janvier 1842, au baptême du dernier prince de Galles. La vie de sainte Nonne et celle de saint David ont été écrites par plusieurs légendaires, notamment par Colgan, dans ses Actes des saints d'Irlande, et par les Bollandistes (t. I^{er} de mars). L'une et l'autre ont été l'objet d'un mystère ou drame religieux, dont le hasard a fait découvrir, il y a environ huit ans, dans la paroisse de Dirinon, le manuscrit sur papier, formant un petit volume in-8° de 46 doubles feuillets, d'une belle écriture de la fin du XIV^e siècle ou du commencement du XV^e, manuscrit que M. l'abbé Sionnet et M. Legonidec ont publié sous ce titre : *Buhez santez Nonn, ou Vie de sainte Nonne et de son fils, saint Devy (David), archevêque de Ménevie en 519; mystère composé en langue bretonne, antérieurement au XII^e siècle, publié d'après un manuscrit unique, avec une introduction par M. l'abbé Sionnet, et accompagné d'une traduction littérale de M. Legonidec, et d'un fac simile du manuscrit (tiré à 300 exemplaires)*, Paris, 1837, in-8°. Ce mystère se divise en trois parties, dont la première contient la vie de sainte Nonne; la seconde, les miracles qui s'opèrent sur son tombeau, et la troisième, l'épiscopat et la mort de saint Devy. Toutes les parties du poème, richement rimées pour l'ordinaire, ne diffèrent du breton de nos jours que par des désinences plus fortes, dont plusieurs se sont conservées dans le dialecte de Vannes. Bien que l'écriture du manuscrit soit du XIV^e ou du XV^e siècle, la

composition en est antérieure; mais on ne peut la préciser, pas plus que le nom de l'auteur, que toutes les recherches de M. l'abbé Sionnet n'ont pu découvrir. Toutefois, dans la savante préface dont il a fait précéder le mystère, l'éditeur démontre que la copie dont il s'est servi n'est point le manuscrit original. Des interpolations, des mots placés en interligne, et qui ne se lient ni avec ce qui précède, ni avec ce qui suit, l'ont déterminé à adopter cette opinion, et à croire, ainsi que le démontrent ses ingénieux rapprochements, que la composition primitive du *Buhez* remonte, pour le fond, à une époque antérieure de de deux ou trois siècles à celle du manuscrit. Ce mystère a long-temps été joué ou chanté dans la paroisse de Dirinon, le jour de la fête de sainte Nonne, suivant l'usage pratiqué les jours de fêtes patronales; et il y a peu d'années que quelques vieillards se rappelaient encore avoir entendu leurs pères parler, par tradition, de sa représentation dans leur paroisse. *Dirinon* signifie assez littéralement *Terre de Nonne*, et ce nom vient, sans aucun doute, du séjour prolongé de la sainte dans cette commune. La tradition populaire prétend que la chapelle de la sainte a primitivement tenu lieu d'église paroissiale. Elle ajoute qu'on voulut d'abord bâtir l'église loin de l'endroit où elle est maintenant, à Gorré-Lan-Urvan, mais que l'architecte, voyant qu'une puissance surnaturelle renversait les murs à mesure qu'ils s'élevaient, plaça une des pierres destinées à l'édifice sur une charrette attelée de bœufs, qui se rendirent eux-mêmes à l'endroit qu'avait choisi la sainte. Cette pierre se montre dans la chapelle. Cette pieuse superstition n'est pas la seule qui ait encore

crédit de nos jours dans la contrée. Chaque année, dit-on encore, la veille du pardon, ou fête patronale de Dirinon, une lumière qui ne semble portée par personne, se rend de l'église à la chapelle, et revient, presque aussitôt, accompagnée d'une autre qui, bientôt après, retourne seule d'où elle est venue. Les paysans croient que c'est sainte Nonne et son fils qui se rendent visite.

P. L.—T.

NONNUS (THEOPHANES), médecin grec, sur lequel on n'a presque aucun renseignement, florissait au commencement du X^e siècle. Ce fut à l'invitation de Constantin Porphyrogénète qu'il composa le seul ouvrage que nous ayons de lui, et qu'il dédia à cet empereur. C'est un traité de thérapeutique, extrait, en grande partie, des livres de médecine les plus estimés à cette époque, où il parle succinctement de presque toutes les maladies du corps humain. Il ne dit que peu de chose de leurs symptômes; s'étend principalement sur leur traitement, et donne un grand nombre de formules médicales. Au fond, ce n'est qu'une compilation dont l'auteur n'est pas même remonté aux sources telles que Gallien et Hippocrate, s'étant borné à copier Oribase, Aetius, etc., qui n'étaient eux-mêmes que des compilateurs. Dans quelques manuscrits, il est appelé Théophanes, et Sprengel présume que c'est son véritable nom. S'il avait cité les différents auteurs dont il présente la doctrine, ou indique les remèdes, la compilation serait devenue très-utile pour l'histoire médicale. Elle a été publiée pour la première fois par Jérôme Martius, médecin d'Augsbourg, d'après un manuscrit de la bibliothèque de cette ville, et accompagnée d'une version latine, sous ce titre :

Nonni (1) medicicarissimi, et omnium particularium morborum curatione liber, Strasbourg, 1568, in-8°, très-rare. On en a tiré les chapitres qui concernent les différentes espèces de fièvres et leur traitement, pour les insérer dans le recueil intitulé : *De febribus opus aureum*, Venise, 1576, in-fol. Jérôme Welschius préparait une nouvelle édition de Nonnus avec un commentaire; mais il n'a point terminé ce travail. On en doit une excellente à J.-Ét. Bernard, qui revit cet ouvrage sur d'anciens manuscrits de la bibliothèque de Vienne, et le reproduisit sous ce titre : *Theophanis Nonni epitome de curatione morborum, gr.-lat.*, Gotha, 1794, 2 vol. in-8°. Cette édition, ornée de notes inédites, est précédée d'une dissertation dans laquelle Bernard a rassemblé le peu de détails que ses recherches avaient pu lui procurer sur Nonnus. On doit regretter que ce savant éditeur ait employé sa vaste érudition à commenter un ouvrage aussi médiocre.

G—T—R.

NOOT (HENRI-NICOLAS VAN DER), l'un des chefs de la révolution qui éclata dans les Pays-Bas, en 1789, au même moment que celle de France, mais dans un but différent, et dont les résultats furent aussi bien loin d'être les mêmes. Ce fut contre les imprudentes innovations de Joseph II, et dans les intérêts de la noblesse et du clergé, que s'insurgea alors la population presque tout entière de la Belgique, tandis qu'en France l'on s'insurgeait, au contraire, pour renverser et dépouiller le clergé et la noblesse. Van der Noot, fils de l'amman, ou

(1) Fabricius, sur l'autorité de cet éditeur, écrit aussi Nonus, et conjecture que ce nom lui avait été donné parce qu'il était le neuvième enfant de son père. Voy. *Bibl. græca*, XII, 685.

chef de la police de Bruxelles, était né dans cette ville, en 1750, et y fut élevé avec le plus grand soin. Après avoir terminé ses études à l'Université de Louvain, il se fit recevoir avocat au grand Conseil de Brabant et suivit la carrière du barreau sans s'y faire remarquer. Ce ne fut qu'au moment où les projets de l'empereur Joseph excitèrent de la fermentation dans ces contrées, qu'on vit l'avocat Van der Noot déployer un caractère de véhémence et d'énergie dont on ne l'avait pas cru capable. Il fit d'abord paraître un pamphlet très-audacieux contre ces innovations, et fut à l'instant même poursuivi par la police impériale. Décrété de prise de corps, il se réfugia en Hollande, où un grand nombre d'hommes de son parti le suivirent. Ces émigrés formèrent à Bréda une association dont Van der Noot fut le chef avec Vonck et Van Eupen. Ayant créé une petite armée, ils en donnèrent le commandement à Van der Mersch (voy. ce nom, XLVII, 431), qui attaqua un corps autrichien à Turnhout, le 27 octobre 1789, sous les ordres de Schroeder, le battit et s'avança jusque dans la Campine (v. SCHROEDER, XLI, 246). Ces succès enflammèrent toutes les provinces belges; l'insurrection devint générale, et les garnisons autrichiennes de Gand, de Bruxelles et de plusieurs autres villes furent expulsées par la force des armes. Van der Noot, avec le comité d'insurrection dont il avait été nommé président, fit dans cette dernière ville une entrée triomphale. Toutes les autorités et une foule nombreuse se portèrent au-devant de lui. Les cloches et des décharges d'artillerie signalèrent son arrivée; enfin il assista, au milieu des acclamations universelles, à un *Te Deum*, où il fut accompagné

du duc et de la duchesse d'Ursel, du duc d'Arenberg, du comte de La Marck, de Thiennes, de l'archevêque de Malines, enfin de tout ce qu'il y avait de plus grand et de plus considérable dans les Pays-Bas. Au théâtre, le triomphe de l'avocat Van der Noot ne fut pas moins éclatant. On l'y vit le même jour, en grande pompe, assister dans une loge très-apparente à une représentation de *Brutus*, où des applaudissements frénétiques éclatèrent, lorsque l'acteur déclama emphatiquement ces deux vers :

Sur les débris du trône et de la tyrannie
Du Belge indépendant s'élève le génie.

Alors tout le parterre, jetant en l'air ses chapeaux, les militaires brandissant leurs sabres, s'écrièrent : Vive Van der Noot ! vive la liberté ! C'était précisément l'époque où retentissaient en France de pareilles clameurs, avec les noms de Necker, de Bailly et de Lafayette, dont la faveur ne devait pas durer plus longtemps que celle du héros belge. Dans l'enthousiasme universel, on proclama Van der Noot président d'une espèce de pouvoir exécutif, dont le chanoine Van Eupen (voy. ce nom, XLVII, 446) fut le secrétaire. Mais bientôt on reconnut que le président, comme homme d'État, était fort au-dessous d'un rôle aussi important; et que le chanoine, homme fin et rusé, le surpassait de beaucoup sous ce rapport. Il perdit rapidement son crédit, et ne soutint qu'avec peine une lutte assez vive contre un parti nouveau qui, sous le nom de vonckiste (partisan de l'avocat Vonck), s'efforçait de donner à la révolution belge une direction plus démocratique, et par conséquent plus conforme à celle de France. De graves désordres furent la suite immédiate de cette lutte funeste. Selon l'usage

invariable dans de pareilles circonstances, quelques maisons furent pillées, dévastées, les maîtres égorgés par la populace; et, comme à Paris, des têtes sanglantes furent portées sur des piques, jusque dans la salle même du Congrès! A côté de ce triomphe des assassins, la populace proclamait Van der Noot *le père de la patrie*; elle portait en triomphe, dans les rues, son buste couronné de fleurs; et il s'enivrait de ce grossier encens; il ne faisait rien pour rétablir l'ordre; c'était véritablement à la fois le Lafayette et le Péthion des Pays-Bas. Il eût sans doute fini comme ses modèles, si les Autrichiens n'étaient venus mettre fin à ces discussions. On conçoit que de tels désordres durent rendre leur succès d'autant plus facile que le chef de l'armée insurrectionnelle, Van der Mersch, s'était joint au parti démocratique et que, pour cette raison, il fut abandonné de la noblesse et du clergé. Par une conséquence inévitable de ces discussions, la Belgique fut reconquise, par les troupes impériales, plus promptement encore qu'elles n'en avaient été expulsées un an auparavant; et Van der Noot fut contraint de se sauver de Bruxelles, dans la nuit du 1^{er} au 2 décembre 1790, au moment où il se disposait à célébrer le premier anniversaire de son entrée triomphale dans cette même ville. Il se réfugia en Hollande, où il vécut dans une obscurité dont il essaya en vain de sortir, à la fin de 1792, par une adresse où il exhorta ses compatriotes à se soumettre aux Français. Ce zèle pour les étrangers ne l'empêcha pas de leur être suspect et d'être arrêté en 1796, par ordre du Directoire exécutif et retenu prisonnier pendant un an dans la citadelle de Bois-le-Duc. Rendu à la liberté, il

revint à Bruxelles, et passa les dernières années de sa vie dans le village de Stroomboeck, près de cette ville, où il mourut en 1826. M—D j.

NOP (GERRIT OU GUÉRARD), peintre hollandais, naquit à Harlem, vers l'an 1570. Il est au nombre des peintres dont Carle Van Mander (*voy. ce nom*, XXVI, 462), poète, historien et peintre lui-même, fait mention, dans son ouvrage, intitulé : *Vies des peintres anciens, italiens et flamands*. Sans doute, l'histoire de Van Mander, qui s'étend depuis l'origine de la peinture à l'huile, c'est-à-dire depuis environ 1366 jusqu'en 1604, est généralement exacte; mais, malgré le reproche de diffusion que lui fait Descamps, elle n'est pas toujours complète. Ainsi Van Mander nous apprend que Nop voyagea en Allemagne, et passa plusieurs années en Italie, particulièrement à Rome : mais il nous laisse dans une ignorance absolue sur le genre dans lequel s'est exercé ce peintre, son contemporain, car l'historien naquit seulement en 1548, c'est-à-dire 22 ans environ avant le peintre dont il parle. Il se contente de nous dire qu'à son retour dans sa patrie, Nop se vit en état de donner des preuves de son talent. Ce demi-silence peut paraître d'autant plus surprenant que Van Mander, après toutes les traverses qu'il avait essuyées par suite des calamités de la guerre dont la Flandre a été si souvent le théâtre, s'était fixé à Harlem, patrie de Nop, et qu'il y resta jusqu'en 1604. Or, il est bien vraisemblable que Nop, à cette époque, était de retour de ses voyages depuis plusieurs années, et que Van Mander, s'il n'avait pas eu avec lui des relations familières, avait dû au moins connaître et voir plusieurs de ses ouvrages; de manière à pouvoir les désigner par

une appréciation plus satisfaisante. Guérard Nop était encore contemporain d'un assez grand nombre de peintres célèbres, parmi lesquels il faut distinguer : 1^o Henri Cornille Vroom, qui mérita, en 1588, la protection de milord Hauwart, amiral d'Angleterre; 2^o F. Porbus, qui vint se fixer à Paris, où il mourut en 1622, laissant divers portraits de Henri IV, de Marie de Médicis et de Louis XIII; 3^o Henri Goltz, qui s'adonna autant à la gravure qu'à la peinture, voyagea, comme Guérard Nop, en Allemagne et en Italie, vint se fixer et mourir, en 1617, dans la patrie de Nop, à Harlem, où il avait établi une sorte d'académie, de concert avec Van Mander; 4^o l'illustre Rubens, né en 1577, et mort en 1640. N-F-E.

NORBERG (MATHIAS), savant suédois, fut professeur à l'université de Lund, conseiller de la chancellerie, et se plaça au premier rang de la science. Il naquit en 1747, en Angermanie, province du nord de la Suède, où son père était sergent de bailliage. Après avoir fait ses premières études au gymnase de Hernösand, il se rendit, en 1773, à Upsal, où il obtint le grade de docteur en philosophie. Cette université, appréciant les talents de Norberg, le nomma agrégé dans la littérature grecque. Il publia, en 1776, ses *Observations sur la première partie de la traduction des Saintes-Écritures*, et devint, trois ans après, adjoint à la faculté théologique. Son goût pour les langues orientales le fit de bonne heure remarquer par ses vastes connaissances. Pour se perfectionner encore, il entreprit, en 1777, un voyage dans divers pays étrangers, et s'arrêta, pendant l'année 1778, à Paris, où les nombreuses et riches bibliothèques lui offrirent les plus fructueuses recherches. Il y consacra

beaucoup de temps à examiner les manuscrits orientaux, que son compatriote, le savant Other, ancien professeur à Paris, y avait laissés. Il y remarqua plusieurs traités sur la religion et les lois des Sabéens, tels que le *Liber Adami*, une traduction en syrien du deuxième livre des Rois de la Bible, et une interprétation des quatre Évangélistes par Philoxène et Thomas Heraclensis, du sixième siècle. Il se rendit de Paris à Milan, accompagné du savant Villoison; et, après avoir fait une visite à Rome, il commença à Milan la copie du *Codex Syriaco-Hexaplaris*, qu'il avait trouvé dans la bibliothèque ambrosienne, où il obtint d'entrer à condition d'y laisser une copie de la traduction syrienne du *Livre des Rois*. C'est par ce Codex, imprimé après son retour dans sa patrie, qu'il fonda sa réputation. Occupé de ces travaux, il apprit que le roi l'avait désigné pour accompagner le professeur Björnstal dans ses voyages en Orient. Cette nouvelle lui était d'autant plus agréable, qu'il se voyait à portée de poursuivre plus facilement ses études favorites; mais arrivé à Constantinople pour y rejoindre son compagnon, il reçut la triste nouvelle que Björnstal venait de mourir à Salonik, ce qui fit évanouir l'espérance qu'il avait conçue de voyager dans l'intérieur des pays orientaux. Norberg tâcha donc de profiter de son séjour dans cette capitale; et le hasard lui ayant fait connaître un savant turc qui, malgré les difficultés, l'introduisit dans les bibliothèques, il y puisa beaucoup de matériaux pour les ouvrages qu'il a publiés. Il prit des leçons de langue arabe d'un schérif de la Mekke, et reçut aussi, d'un maronite, des notions exactes et très-étendues sur la religion et la

politique des Sabéens. Il séjourna un an à Constantinople, et commença son retour vers sa patrie par l'Italie, l'Allemagne et la France. Il s'arrêta quelque temps à Gottingue, où il publia un traité intitulé : *De religione et lingua Sabeorum*, ce qui le fit nommer membre correspondant de la Société des sciences de cette ville. Les talents remarquables de Norberg l'avaient déjà fait élire membre du Musée de Paris. Il revint en Suède, vers la fin de l'année 1781, après un séjour de cinq ans dans divers pays étrangers, et après s'être vu, pendant son absence, nommé successeur du professeur Björnstal, à l'université de Lund. C'est en exerçant cette fonction qu'il a publié ses principaux travaux : I. *Codex syriacohexaplaris Ambrosiano-mediolanensis editus et latine versus*, Lund, 1787. II. *Rudimenta linguae hebraeae*, Lund, 1812. III. *Codex Nazaræus, liber Adami appellatus, syriace transcriptus latineque redditus*, Lund, 1815, 3 vol. IV. *Lexicon Codicis Nazaræi*, 1816. V. *Rudimenta etymologiae graecæ, a primis suis originibus repetitæ*, Lund, 1816. VI. *Rapport sur la révolution du royaume circassien, par Schil-Effendi, traduction en suédois de la langue arabe*, Stockholm, 1816. VII. *Onomasticon Codicis Nazaræi*, Lund, 1817. VIII. *Gihan Numa, Geographia orientalis, e turcico in latinum versa*, Lund, 1818, 2 vol. Mais ce ne fut pas la connaissance des langues orientales qui, seule, fonda la renommée de Norberg ; il possédait aussi l'éloquence de la langue latine à un tel point qu'il devint un auteur classique. Les principaux ouvrages latins qu'il a publiés sont : *Dissertationes academicæ upsalienses*, Upsal, 1773-75 ; *Dissertationes academicæ lundenses*, Lund, 1782-1814 ; *Programmata lundensia*,

Lund, 1793-1801 ; et une foule d'éloges sur les savants suédois décédés. Il prononça, en 1802, un éloge en latin de Charles-Louis, margrave de Bade ; et l'empereur de Russie Alexandre, dont ce prince était le beau-père, lui envoya, en récompense, une bague de diamants d'un grand prix. Il reçut aussi un témoignage d'estime de la faculté théologique à l'université de Copenhague, où on lui offrit un diplôme de docteur en théologie, qu'il accepta avec le consentement de son souverain. Après avoir conservé, avec la plus grande satisfaction, sa place de professeur durant 40 ans, il donna sa démission en 1820 ; mais, avant de quitter l'université où il avait rendu ses lumières si utiles, il voulut donner encore à sa patrie un souvenir de son amour pour les sciences, et lui fit don d'une somme de 16,666 rixdalers 32 schilling (environ 34,000 francs), sous la condition que les intérêts de cette somme formeraient les appointements d'un professeur de langues modernes. Il offrit aussi à la bibliothèque de l'université des originaux de ses manuscrits. Il finit ainsi honorablement son long séjour à Lund, et il se retira dans sa province natale pour y passer une vie tranquille ; mais malgré son âge et la vie retirée qu'il menait à la campagne, il continua de s'occuper des sciences et termina les travaux qu'il avait commencés à Lund. Il fit paraître, en 1822, les trois derniers volumes des *Annales de l'empire ture, puisées dans les actes du pays*. Le premier volume fut publié à Christiansstad, avant que Norberg quittât Lund. Invité à assister à la promotion des maîtres ès-arts, pour être une seconde fois, depuis cinquante ans, couronné de lauriers, il se rendit à Upsal, et s'occupa, pendant son séjour dans

cette ville, de mettre en ordre les manuscrits orientaux, dont il a écrit aussi le catalogue, qui porte ses ouvrages au nombre de 338. Outre ce catalogue, la bibliothèque d'Upsal conserve de ce savant une copie très-nette, en 106 pages in-folio, du *livre saint des Druses*: « *Liber adorationis....in absentia domini nostri Imami El Hakem* », que le missionnaire suédois Bergren a apporté de Constantinople. Les lettres écrites par Norberg pendant son séjour à Paris, Milan, Constantinople et Venise, dans les années 1778-1780, qui sont d'un mérite reconnu, se trouvent insérées dans le voyage de Björnstal par Gjörvell. Norberg avait commencé un traité d'un grand intérêt: *Quæstio linguæ orbis terrestris specie tantum differant, genere autem consentiant*; mais sa mort laissa cette œuvre imparfaite. A l'âge de 79 ans, Norberg termina sa longue et laborieuse carrière, le 11 janvier 1826, dans la ville d'Upsal. Tout le corps académique et celui des étudiants assistèrent à ses funérailles. La douleur profonde qu'on voyait empreinte sur les traits de ceux qui accompagnèrent le cercueil attestait l'estime dont jouissait ce savant homme, et le vide qu'une telle perte laissait parmi eux. Les travaux de Norberg furent mentionnés honorablement dans le rapport, sur les progrès des sciences, fait à l'empereur Napoléon en 1809. B—L—M.

NORDEN (JEAN), graveur anglais, était né, suivant ce que l'on présume, dans le comté de Wilts, vers 1548. Il fit ses études à Oxford, et fut reçu maître ès-arts en 1573. Toutefois, ce fut par le dessin et la gravure, soit des estampes, soit des cartes de géographie, qu'il acquit un certain renom parmi ses compatriotes. Cecil (*voy. ce nom*, VII, 487), le ministre de confiance

d'Élisabeth, l'honorait de sa protection ; mais les biographes de Norden ont remarqué qu'elle ne fut pas très-fructueuse pour lui, car il vécut généralement dans la gêne. Il demeura principalement à Fulham et à Hendon, paroisses du Middlesex, à peu de distance de Londres, et, vers la fin de sa vie, il obtint, pour lui et pour son fils conjointement, la place d'arpenteur du prince de Galles. Il mourut vers 1626. Parmi les écrivains anglais qui ont fait l'histoire des graveurs de leur pays, l'un lui attribue quinze sujets de dévotion, mais en exprimant des doutes ; l'autre, qui décrit une de ses gravures, pense que celles-là sont du fils. Quant aux cartes, on ne les lui dispute pas. Il mesura le comté d'Essex, en 1584; ceux de Hertford et de Middlesex, en 1593, et, de plus, dessina les cartes du Cornouaille, du Hampshire, du Surrey et du Sussex; celle du Surrey est la plus grande et la plus exacte. Toutes, excepté celle du Herts et du Hants, ont été copiées, avec des additions, dans le *Theatre* de J. Speed (XLIII, 267). Le premier, il traça des routes sur les cartes, mais on prétend qu'il ne faut pas se fier à ses dessins. On a de Norden: I. *England*, etc. (*l'Angleterre, Guide destiné aux voyageurs anglais*), Londres, 1625, in-4°. II. *Speculum Britanniae. Description géographique et historique du comté de Cornouaille*, 1728, in-4°. Elle fut imprimée d'après un vieux manuscrit du Muséum britannique. On dit que tout ce qu'elle contient de bon, et c'est le meilleur ouvrage de Norden, est emprunté de Richard Carew (VII, 132), et que, pour le reste, il n'apprend pas grand'chose. III. *Speculum Britanniae, ou Description historique et chorographique du Middlesex et du Hertfordshire*, 1573, in-4°;

réimprimé en 1637 et en 1723. IV. *Speculum Britanniae pars altera*, ou *Tableau du Northamptonshire*, ibid., 1720, in-8°. C'est peu de chose. V. *Dialogue de l'arpenteur*, ibid., 1602, in-4°. Ce traité contient des préceptes utiles. Diverses bibliothèques d'Angleterre conservent des manuscrits de Norden. E—s.

NORMAND (MARIE-ANNE LE), fameuse cartomancienne, naquit à Alençon, le 16 septembre 1768, et non pas en 1772, comme l'ont dit les divers biographes qui se sont occupés d'elle et de ses ouvrages. Son père, marchand drapier, la laissa orpheline de fort bonne heure; sa mère s'étant remariée, la jeune fille, un frère et une sœur furent élevés convenablement, même après la mort de leur mère, qui ne tarda pas à suivre son mari au tombeau. Toutes les prophéties merveilleuses que, dans ses *Souvenirs prophétiques*, M^{lle} Le Normand raconte de son enfance passée aux Bénédictines d'Alençon, sont autant de mensonges qu'elle inventait avec beaucoup d'autres, pour étendre sa réputation dans la capitale, dès qu'elle s'y fut établie, rue de Tournon, au faubourg Saint-Germain. N'ayant pas voulu, dans sa ville natale, profiter des leçons de lecture et de couture qu'on lui donnait, on céda à ses désirs en la plaçant à Paris comme fille de comptoir dans un magasin. C'est là qu'il faut chercher ses débuts dans l'art de tirer les cartes d'*Etteilla* ou *Alliette*, dont le premier mot est l'anagramme. Elle n'avait jusqu'alors fait que prélude avec ses petites compagnes alençonnaises. Son compatriote Hébert, si déplorablement connu sous le surnom du *Père-Duchesne*, avait été chassé d'Alençon comme auteur de placards diffamatoires; et pour y faire

pièce à ses ennemis, il ne manquait pas d'écrire qu'il avait fait fortune sur le grand théâtre, tandis qu'il fut d'abord réduit, dans les petits, à distribuer modestement des contre-marques. Quoi qu'il en soit, il est à peu près certain que ce fut ce prétendu succès d'Hébert qui séduisit la jeune Le Normand. Son talent de tireuse de cartes tarda long-temps à se faire jour au-delà des limites fort restreintes du comptoir. Enfin, les affreuses calamités de 1792 à 1794 ayant fortement exalté les imaginations à l'aspect si nouveau de trônes renversés, de rois traînés à l'échafaud, d'immenses fortunes écroulées, de grands devenus petits et de petits devenus grands à leur tour, cette époque fut tout à fait favorable aux spéculations de tous les genres, et particulièrement à celle de M^{lle} Le Normand. Peu de temps après, on vit de plus grands sorciers qu'elle occuper la scène du monde et s'y élever très-haut et très-rapidement. La plupart des mécontents et de ceux qui aspiraient à cesser de l'être, depuis les portières jusqu'aux grandes dames, contribuèrent à faire sa fortune. Malgré quelques démêlés avec la police hargneuse du consulat et de l'empire, ou pour mieux dire par l'effet de ces tracasseries dont elle eut soin de faire grand bruit, la pythonisse de la rue de Tournon, confortablement établie, vit chaque jour accroître ses succès, et surtout sa fortune, qui, si elle eût été bien administrée, se fût élevée bien au-delà des 500,000 fr. qu'elle a laissés en mourant à son unique héritier, M. le lieutenant Hugo, fils de sa sœur. En 1815, l'un des plus spirituels collaborateurs du *Journal des Débats*, Hoffmann, s'égaya beaucoup sur le compte de M^{lle} Le Normand, à l'occasion des *Souvenirs prophétiques* qu'elle venait de publier, pour faire

connaître, suivant elle, les causes secrètes de son arrestation du 11 déc. 1809, celle à laquelle elle attachait le plus d'importance. C'est un tissu d'absurdités et de mensonges, comme tout ce qu'elle a toujours rapporté de ses prétendues prophéties. « Semblable au nautonnier du Styx, dit Hoffmann, M^{lle} Le Normand recevait dans sa barque le monarque et le goujat, pourvu qu'ils présentassent la pièce de monnaie. Comme la triple Hécate règne alternativement dans le ciel, sur la terre et dans les enfers, on reconnaîtra que M^{lle} Le Normand brillait tour à tour sur le Parnasse, à la rue de Tournon, et dans les prisons de la Préfecture de police. » Il serait trop long de relever toutes les bévues et les assertions mensongères qu'elle a accumulées dans ses diverses productions, et qu'ont reproduites ses deux biographes, dont l'un se prétend *autorisé par la famille*. Nous nous bornerons aux plus remarquables. Les 1,200 fr. gagnés à la loterie et le voyage à Londres pour y consulter le docteur Gall, qui n'était pas connu alors et qui ne se trouvait pas en Angleterre, sont de manifestes impostures. Ainsi il n'est pas vrai que « Gall ait scientifiquement engendré M^{lle} Le Normand » : paternité bien innocente toutefois et qui n'eût pas empêché le docteur, s'il en avait eu la protubérance et le goût, de rester ce qu'étaient encore à leur mort l'astronome Newton et la sorcière alençonnaise. Classons aussi parmi les faits évidemment faux : 1° les consultations que, du donjon de Vincennes (en 1781 au plus tard), lui adressa Mirabeau, époque à laquelle elle complétait à peine sa treizième année; 2° ses sollicitations bien inutiles pour sauver la princesse de Lamballe; 3° ses efforts pour rendre à

la liberté la reine, sur l'affreuse destinée de laquelle elle ne pouvait, d'après son art divinatoire, avoir plus de doute que sur le sort de la belle-fille du duc de Penthièvre; 4° sa prédiction sur l'empoisonnement du général Hoche, qui ne fut point empoisonné; 5° celle sur l'assassinat du duc de Berri, dont elle eût dû à temps prévenir le gouvernement, puisqu'elle assure qu'elle était « bourbonnienne à l'excès », et même quand elle ne l'aurait pas été; enfin ses liaisons avec madame la duchesse d'Angoulême, qui ne l'a jamais-vuë; avec Talleyrand, qui était plus sorcier qu'elle; avec Talma et M^{lle} Raucourt, qui étaient, plus qu'elle, grands comédiens; avec Hoffmann, qui l'a si bien lévrandéc; avec Bernadotte et Moreau, qui n'étaient pas gens à préjugés; avec David et Denon, qui avaient bien autre chose à faire que de poser devant les tireuses de cartes; et ses prédictions à son compatriote, le père Duchesne, à l'impératrice Joséphine, à Louis XVIII, à l'empereur Napoléon, au czar Alexandre, au *généreux* Wellington, qui le fut si peu envers la France. A toutes ces allégations sans preuve et même sans vraisemblance, il faut joindre les dons de Joséphine, dont le premier venu pouvait faire le portrait et contrefaire l'écriture : ce qui n'a rien de sorcier. Au surplus, pour éviter l'embarras des vérifications, les héritiers ont jeté au feu sa correspondance : c'est ce que les feuilles publiques ont annoncé. Malgré la science dont M^{lle} Le Normand se targuait, elle a commis, ainsi que nous l'avons vu, de graves erreurs sur des faits que les plus profanes n'ignorent pas, et qu'il est facile de vérifier. En voici d'autres : en mai 1794 (car elle fixe nettement cette date), Marat, Robespierre et Saint-

Just vinrent la consulter !... Elle avait donc évoqué Marat du fond des enfers : car Charlotte Corday l'y avait dépêché dès le 13 juillet 1793. Elle était bien sûre de l'existence actuelle de ce duc de Normandie, qui mourut si déplorablement en 1795. Donnons une idée de la modestie de M^{lle} Le Normand ; elle s'exprime ainsi dans une de ses brochures : « Comme Minerve, je tiens toujours la branche d'olivier, et la sagesse de mes conseils a souvent fait pencher la balance de Thémis en faveur des opprimés. On s'occupe de moi en Amérique ; en Afrique, j'ai des milliers d'affiliés ; en Asie, ma merveilleuse cabale sert de boussole aux cabinets ; en Europe, je puis compter parmi mes consultants tout ce qu'il y a de gens d'esprit et de mérite, etc. » M^{lle} Le Normand, qui avait prédit, en 1815, positivement, qu'elle vivrait 24 lustres et près d'une olympiade, c'est-à-dire, en style vulgaire 124 ans, et qui, récemment, disait que son existence s'étendrait seulement à un siècle et une année, est morte, âgée de 74 ans neuf mois et neuf jours, le 25 juin 1843. Voici les titres des divers ouvrages qu'elle a fait imprimer : I. *Souvenirs prophétiques d'une Sybille sur les causes secrètes de son arrestation du 11 décembre 1809*, Paris, 1815, in-8°, comme tous ses ouvrages. II. *Annuaire de la mort de l'impératrice Joséphine*, 1815. III. *La Sybille au tombeau de Louis XVI*, 1816. IV. *Les Oracles Sibyllins, ou la Suite des Souvenirs prophétiques*, 1817. V. *La Sybille au congrès d'Aix-la-Chapelle*, etc., 1819. VI. *Mémoires historiques et secrets de l'impératrice Joséphine*, 1820, 2 vol. ; réimprimés en 3 vol., 1827. VII. *Souvenirs de la Belgique*, à propos de son incarcération et de son procès à Bruxelles, 1822.

VIII. *L'Ange protecteur de la France au tombeau de Louis XVIII*, 1824. IX. *L'Ombre immortelle de Catherine II, au tombeau d'Alexandre I^{er}*, 1826. X. *Le petit homme rouge au château des Tuileries*, etc., 1830. XI. *L'Ombre de Henri IV au palais d'Orléans*, 1831. XII. *Manifeste des Dieux sur les affaires de France*, 21 janvier 1832. XIII. *Arrêt suprême des Dieux de l'Olympe en faveur de madame la duchesse de Berry*, etc., 1833. Enfin, le prospectus (en 1825) d'un ouvrage inédit, intitulé : *Album de mademoiselle Le Normand*, lequel devait former 5 vol. in-4° et 80 vol. in-8°.

D—B—S.

NORMANN-Ehrenfels (CHARLES-FRÉDÉRIC LEBRECHT, comte de), général wurtembergeois, né à Stuttgart, le 14 septembre 1784, fit de bonnes études dans sa patrie et fut nommé aussitôt après porte-étendard au service d'Autriche, dans le régiment de cuirassiers du duc Albert. Ayant fait, dans la même année, sa première campagne contre les Français, il obtint le grade de sous-lieutenant pour la valeur qu'il déploya à l'affaire de Wieslock. Rappelé en 1803, par l'électeur de Wurtemberg, son souverain, il fut nommé lieutenant dans ses gardes-du-corps. Deux ans après, il rentra au service d'Autriche, fit la malheureuse campagne d'Austerlitz, et mérita, malgré les revers de cette époque, d'être nommé capitaine en second des cheveau-légers. Revenu dans sa patrie en 1807, il fit la guerre avec le corps auxiliaire wurtembergeois, sous les ordres de Napoléon, et parvint au grade de major, puis à celui de colonel, dans lequel il fut employé, en 1809, contre les Autrichiens. Il commandait les cheveau-légers wurtembergeois dans la désastreuse expédition de Russie, en 1812.

L'année suivante, il fut chargé de former deux régiments de cavalerie qu'il commanda avec le grade de major-général. Placé sous les ordres du général français Fournier, et chargé de poursuivre le corps du partisan Lut-zow, il paraît qu'il ne remplit pas complètement les intentions de Fournier. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, dès-lors, il perdit beaucoup de son crédit à l'armée française, et que la conduite qu'il tint à la bataille de Leipzig fut loin de le remettre en faveur. Après la défection des Saxons, et de la plupart des troupes de la Confédération du Rhin, il demanda aux alliés la permission de reconduire la sienne dans les États du roi de Wurtemberg, ce qui lui fut accordé ; mais ayant été averti, à la dernière marche, qu'il devait être arrêté, il se réfugia en Saxe, et recommanda à ses soldats, en s'éloignant d'eux, de rester fidèles à leur souverain. S'étant ensuite retiré en Autriche, il y fut chargé de l'éducation militaire du fils du comte de Hesse-Philippsthal, et ne rentra dans sa patrie qu'après la mort du roi Frédéric. Il resta encore sans emploi, et n'eut pas même la permission d'habiter la capitale. Alors il se réfugia en Suisse, où il épousa la fille du colonel anglais Oreilly. Il vivait en paix à Zurich, auprès de sa femme, qui lui avait donné deux enfants, lorsqu'éclata l'insurrection de la Grèce contre les Turcs, en 1822. Alors, se sentant de nouveau animé de l'esprit guerrier, il se décida à partir pour les contrées orientales. S'étant embarqué à Marseille, le 24 janvier, avec une troupe de militaires allemands, il débarqua, le 7 février suivant, à Navarino, petit fort autrefois bâti par les Vénitiens, où il trouva quelques Hellènes avec de l'artillerie, des munitions, et dont il fut nommé comman-

dant. Il se rendit ensuite à Tripolitza, puis à Corinthe, où toujours il fut très-bien accueilli. Le 15 juin, il prit part au combat de Combolti, où les Grecs triomphèrent, puis à celui de Péta, qui fut moins heureux, et où il eut la poitrine froissée par un boulet, et n'échappa qu'avec beaucoup de peine. Revenu à Missolonghi, avec Mayro-cordato, il fut atteint d'une fièvre nerveuse, et mourut, le 4 novembre 1822, regretté de tous les Hellènes, qui, déjà, avaient appris à le connaître. Ses cendres reposent à Missolonghi, à côté de celles de Marc Botzaris et de lord Byron. On pense que le gouvernement grec est venu au secours de sa veuve et de ses enfants. On trouve de plus grands détails, sur le général Normann, dans le *Journal des campagnes des armées wurtembourgeoises*, Louisbourg, 1820; dans le *Journal d'un voyage en Morée*, en 1822, Tubingen, 1824; et dans le *Journal d'une campagne du général Normann*, publié par Bolmann, Berne, 1823. M—D j.

NORONHA (ALPHONSE DE), guerrier portugais, était neveu du grand Albuquerque (v. ce nom, I, 448); avant que celui-ci parvînt à la vice-royauté des Indes, il se distingua pendant celle de F. d'Almeida (I, 600) par sa bravoure à l'attaque du fort de l'île de Socotora, en 1507, et tua le chef des Arabes. Il allait recevoir un coup mortel de la main d'un soldat ennemi, quand, heureusement pour lui, Tristan da Cunha lui sauva la vie en le couvrant de son bouclier. La place emportée, Noronha en fut nommé commandant conformément à la disposition faite par le roi Emmanuel avant que la flotte partît de Lisbonne. Trois ans après, son oncle le nomma gouverneur de Cananor, ville maritime de la côte de Malabar. Déjà son

vaisseau approchait de la terre, lorsqu'un coup de vent furieux le poussa sur la côte de Cambaïe, qui est beaucoup plus au nord et l'y fit échouer. Noronha, se confiant en ses forces, se jeta, comme beaucoup d'autres, à la mer, pour se sauver; en nageant, il aperçut une énorme bouée et s'y plaça; mais, arrivé au rivage, où la mer brisait d'une manière terrible, il y fut poussé avec violence et écrasé par la bouée, en 1510. — NORONHA (Antoine de), frère du précédent, avait gagné l'affection de son oncle, par son courage et ses brillantes qualités, si bien que celui-ci, quand la conquête de Goa eut été résolue, en 1510, fit signer par tous les Portugais qui assistaient au conseil où cette détermination fut prise, un traité qui la contenait, et y en joignit un autre par lequel ils s'engageaient à reconnaître, dans le cas où lui-même succomberait les armes à la main, son neveu Antoine pour capitaine-général. Quand la flotte s'avança vers Goa, Albuquerque, craignant que les vaisseaux ne pussent tous franchir la barre qui est à l'entrée de la rivière, donna ordre à Antoine de la sonder, puis d'attaquer le fort de Pangin, situé sur la même île que Goa. Antoine s'acquitta de cette commission avec tant d'ardeur, qu'après avoir essuyé les premières bordées de l'artillerie, qui ne furent pas très-meurtrières, les Portugais pénétrèrent dans la place pêle-mêle avec les fuyards, l'emportèrent, et enlevèrent l'artillerie. Albuquerque, après avoir fait son entrée à Goa, le 17 février 1510, en nomma Antoine gouverneur, lui assigna son logement dans la citadelle, et plaça sous ses ordres tous les officiers chargés des passages qui conduisent dans l'île. Cependant les anciens maîtres du pays, revenus de

leur premier effroi, profitèrent de la mauvaise saison, et par une nuit sombre et froide réussirent, le 17 mai, à débarquer des troupes. Les Portugais, forcés de céder à la supériorité du nombre, rentrèrent dans la ville de Goa. Bientôt Albuquerque, contraint d'en sortir, se renferma dans la citadelle, ayant préalablement fait mettre le feu aux vaisseaux sur le chantier, et aux magasins; ce qui opéra une diversion, les ennemis ayant couru de ce côté pour travailler à éteindre l'incendie. Néanmoins des renforts leur permirent d'essayer de boucher l'entrée de la rivière. Dans cette cruelle position, Albuquerque prit les mesures nécessaires pour évacuer la citadelle, et s'embarqua avec tous les Portugais. Malheureusement, Antoine, cédant à son caractère impatient, ordonna mal à propos de brûler un des magasins; ce qui avertit les ennemis du projet de son oncle. Albuquerque les eut bientôt sur les bras, de sorte qu'il ne put gagner ses vaisseaux sans combattre, et eut un cheval tué sous lui. Quand il s'aperçut que les ennemis avaient le dessein de lancer des brûlots contre sa flotte, il chargea Antoine d'aller les détruire. Celui-ci ne tarda pas à découvrir de nouveaux bâtiments ennemis qui s'avançaient contre lui. Craignant avec raison d'être pris entre deux feux, il divisa ses chaloupes en deux corps, et avec quatre de ces embarcations affronta le chef ennemi. Le succès couronna ses efforts et ceux de ses compagnons, et la victoire des Portugais fut complète, mais chèrement achetée; Antoine, grièvement blessé, mourut trois jours après. Albuquerque fut d'autant plus sensible à sa perte, que bientôt il apprit la nouvelle de la triste fin d'Alphonse. — NORONHA (Garcias de),

également neveu d'Albuquerque, s'était signalé au service de son pays, lorsque le roi Emmanuel le nomma, en 1512, amiral de la mer des Indes, afin qu'en cette qualité, il pût aider efficacement son oncle qui, malgré son activité, ne pouvait être à la fois partout. Retenu par les affaires de son gouvernement à Goa, celui-ci chargea Garcias d'aller à Cochîn, afin d'expédier les navires chargés de marchandises qui devaient partir pour le Portugal. Garcias devait en même temps établir, dans les parages de Calicut, une croisière qui empêchât les ennemis d'y entrer ou d'en sortir; il s'acquitta si bien de sa commission, que le samorin ou souverain de Calicut engagea un de ses parents à ménager un accommodement avec les Portugais et consentit à leur céder un emplacement pour la construction d'une citadelle. Trois ans après, le bruit s'étant répandu qu'une flotte musulmane se préparait à faire voile vers l'île d'Ormus, Noronha parut bientôt avec une escadre pour demander, de la part du vice-roi des Indes, au souverain, qu'il lui livrât toute l'artillerie de la place et celle de son palais. Comme le musulman usait de toutes sortes de subterfuges pour ne pas se soumettre à cette réquisition, il lui déclara, conformément aux ordres secrets d'Albuquerque, qu'il ne partirait pas que l'artillerie ne lui eût été remise. Elle le fut, et le vice-roi acheva d'assurer cet état à la couronne de Portugal, en exigeant que tous les princes de la famille royale, qui étaient au nombre de quinze, fussent, avec leur famille, embarqués sur les vaisseaux de Noronha. Quand Soares, successeur d'Albuquerque, vint dans les Indes, en 1511, il ne cessa de témoigner de la malveillance à tous les officiers que cet homme

illustre avait protégés. Noronha, qui avait de plus le tort d'être proche parent d'Albuquerque, encourut notamment le déplaisir de Soares. Il était à Cochîn où l'ex-vice-roi l'avait envoyé, en lui permettant de retourner en Portugal. Soares, venu dans cette ville, eut, suivant le témoignage des historiens, de si mauvaises manières pour ce brave guerrier, que celui-ci se hâta de regagner sa patrie. On y avait conservé un bon souvenir de ses services, et Jean III, instruit des armements projetés par les Turcs contre les établissements portugais dans les Indes, lui confia, en 1538, le commandement d'onze vaisseaux, et le nomma vice-roi en remplacement de Nuno da Cunha. Nous avons raconté, à l'article de ce dernier (X, 354), combien la conduite de Noronha envers son prédécesseur fut condamnable. Dès qu'il fut arrivé, après une traversée heureuse, celui-ci résigna sur-le-champ le pouvoir. Le siège de Diu par les musulmans venait de commencer; mais, bien loin que la venue du nouveau général fût utile aux assiégés, dont elle avait ranimé les espérances, elle leur porta un préjudice immense. Sous prétexte de vouloir les secourir en personne, et de combattre la flotte ottomane, qui était le principal objet de sa mission, Noronha commença par mettre embargo sur quatre-vingts bâtiments de transport, chargés d'hommes et de munitions, que da Cunha tenait prêts à expédier. Ensuite il consuma tant de temps à réfléchir sur la manière dont il devait agir pour faire lever le siège, qu'il apprit le départ des ennemis avant d'avoir décidé quel parti il prendrait. Un auteur portugais ne laisse pourtant pas de le comparer, pour ce fait, avec le Romain Fabius

Cunctator (le Temporisateur). Toutefois, le parallèle n'est pas heureux. Fabius sauva Rome, et Noronha manqua, par sa lenteur, de perdre Diu et peut-être les Indes. Il était encore, avec sa nombreuse flotte, au bas de la rivière de Goa, quand il apprit la retraite des Ottomans. Transporté de joie, il fit aussitôt débarquer son artillerie et envoya l'ordre à ses vaisseaux d'en faire autant. Les officiers indignés refusèrent d'obéir, et on murmura hautement de cette conduite, en la comparant à celle qu'aurait tenue da Cunha dans une si belle occasion de détruire les forces de l'ennemi. Noronha occasionna de nouveaux mécontentements par la lenteur avec laquelle il voyagea, s'arrêtant dans chaque port, quoique les vents fussent favorables, et qu'il eût des avis certains que les musulmans voisins de Diu faisaient encore beaucoup de mal à cette ville et à son territoire, où les Portugais étaient établis. Enfin, il arrive devant Diu, et, au lieu de dicter les conditions de la paix, comme il le pouvait, il accepte celles que lui propose le gouvernement de Cambaïe, ce qui fit dire qu'il l'avait vendue. Pendant son séjour à Diu, il répara et agrandit la citadelle ; mais comme, d'après le traité de paix, un mur construit d'un bras de mer à l'autre, séparait la forteresse de la ville, les Guzarates purent y tenir le commandant renfermé et comme assiégé, pendant que le reste de leur armée inondait le territoire de Baçaim. A la nouvelle de cette invasion, Noronha dépêcha, au secours de Diu, Tristan d'Ataïde, qui revenait des Moluques avec une escadre, et les Portugais finirent par jouir de la tranquillité dans le royaume de Cambaïe. L'année suivante, le roi de Cota, dans l'île de Ceylan, ayant réclamé son

secours contre une attaque du samorin, il lui envoya une armée et des vaisseaux qui, par leurs succès, déterminèrent le samorin à solliciter la paix ; elle fut conclue à Goa, dura plusieurs années, fut très-avantageuse aux Portugais, et répara la honte de la première que le vice-roi avait signée. Il ne jouit pas long-temps des avantages qu'elle procurait : une maladie grave lui ayant fait pressentir que sa fin approchait, il essaya vainement de substituer son fils, Alvarès, à sa place, jusqu'au moment de son décès. Il mourut, le 4 avril 1540, à l'âge de soixante-dix ans, peu regretté, et moins estimé qu'il ne l'eût été, s'il ne fût pas revenu dans les Indes. Il eut pour successeur Étienne de Gama (*voyez ce nom*, XVI, 404). — NORONHA (*Alphonse de*) s'était acquis, dans les guerres d'Afrique, la réputation d'un bon officier, et avait reçu, pour récompense, le gouvernement de Ceuta, où il justifiait l'opinion avantageuse que l'on avait conçue de sa capacité. Tout à coup, on apprend que Jean de Castro (VII, 347), vice-roi des Indes, est mort. Le roi de Portugal pense qu'il ne peut donner un meilleur successeur à cet homme si justement célèbre qu'Alphonse de Noronha. Il lui confère les pouvoirs les plus étendus, et prend son avis sur les personnes qui doivent occuper des emplois dans le pays qu'il va gouverner ; mais, en même temps, il lui adjoint un conseil composé d'une douzaine de membres, qu'il doit consulter, et qui même peuvent, suivant les occasions, l'inviter à prendre les mesures qu'ils jugent nécessaires pour le bien du service. Noronha partit de Lisbonne, le 1^{er} mai 1550, avec une escadre de cinq vaisseaux, portant deux mille hommes de troupes. En octobre, il

atterit sur les côtes de Ceylan , où le roi de Cota le reçut avec tous les honneurs imaginables ; de là , il gagna Coulan , d'où il manda sa venue à George Cabral , gouverneur des Indes , qui avait remplacé Garcia de Sa , successeur immédiat de Castro. Cabral avait récemment , par une manœuvre hardie , contraint le gouverneur de l'île de Bardelle ou Pimenta , voisine de Cochin , à délibérer sur des conditions très-dures qu'il lui proposait ; il se préparait à donner l'assaut à l'île où s'étaient réfugiés des princes ennemis des Portugais , quand il reçut la lettre de Noronha , qui lui ordonnait de ne rien faire qu'il n'eût joint l'armée. Ce fut un coup de foudre pour Cabral , qui se voyait enlever une occasion de se signaler par une action éclatante et utile à son pays ; néanmoins il alla joindre , à Cochin , Noronha , qui l'accueillit très-froidement. Les Portugais en furent d'autant plus choqués qu'ils avaient beaucoup d'affection pour Cabral ; toutefois celui-ci n'en montra nul ressentiment et hâta son départ. Il réprima en passant une tentative des ennemis sur Cochin , et revint pauvre en Portugal , où il fut bien accueilli par le roi et par la cour. Cependant Noronha ne put effectuer les desseins de Cabral ; l'île avait été abondamment pourvue de vivres , et les princes hindous qui l'occupaient s'étaient mis en sûreté. Cette occasion manquée , Noronha fit la paix avec le samorin , expédia pour Lisbonne des navires chargés de marchandises , et une escadre pour le détroit de Bab-el-Mandel , à l'entrée de la mer Rouge ; visita , en passant , les forteresses de Challe et de Cananor ; laissa Antoine de Noronha , fils de l'ancien vice-roi Garcias , avec vingt bâtiments de guerre à rames , pour croiser sur la

côte de Malabar , et enfin entra à Goa. Des troubles ayant éclaté dans l'île de Ceylan , Noronha mit en mer une forte escadre , pour secourir le nouveau roi de Cota ; mais il parut bientôt , par sa conduite , que son avidité seule lui avait suggéré l'idée de cette expédition. A peine débarqué à Colombo , il ordonna de faire les perquisitions les plus minutieuses , pour découvrir les trésors du feu roi , comme s'ils lui eussent appartenu de droit à lui-même. On ne trouva rien ; et il fit torturer les principaux modeliers ou personnages du royaume , pour arracher d'eux la connaissance d'un fait qu'ils ignoraient. Cette barbarie lui aliéna les esprits , et plus de six cents hommes , distingués par leur rang , passèrent dans le camp ennemi. Alors , il fit fouiller le palais du roi et enlever tout l'or , l'argent et les bijoux qu'on y découvrit. La valeur seule de l'argent monnayé fut estimée à plus de cent mille ducats , sans ce qui avait été détourné. Ensuite , il exigea du nouveau roi une somme immense pour les frais de la guerre , et il fut convenu entre eux qu'ils partageraient le butin pris sur l'ennemi. Partout où leurs armées réunies passèrent , les palais , les temples , les maisons furent pillés. Le roi devait entrer en partage ; Noronha ne lui accorda rien , sous le prétexte que , pour le secourir , le trésor des Indes avait été épuisé , et il refusa même de lui fournir , conformément au traité , cinq cents soldats qu'il réclamait pour poursuivre son adversaire ; puis feignant d'être obligé d'aller soigner le départ de la flotte marchande , il reprit le chemin de Colombo , après s'être signalé par de nouvelles exactions. Jean III , indigné de la conduite de Noronha envers le roi de Cota , ordonna que tout ce

qui avait été extorqué de ce prince lui fût restitué ; mais cette injonction, mal exécutée , aggrava les maux du malheureux monarque ; car les commandants qui se succédèrent les uns aux autres dans l'île de Ceylan, profitant, d'une part, du mauvais exemple du vice-roi, et, de l'autre, comptant sur la faiblesse du gouvernement qui ne savait pas punir de si grands excès, enchérèrent sur leurs prédécesseurs en matière de rapines, d'injustices et de perfidies. Revenu à Cochinchine, Noronha châtia le roi de Chambebé, qui s'opposait au départ de la flotte marchande, ravagea ses terres, pillait ses villes et surtout les pagodes, coupa les bois de palmiers et rentra dans Goa. Les affaires d'Ormuz, où commandait Alvarès de Noronha, fils de Garcias, et celles du golfe Persique l'engagèrent à y expédier son neveu, Antoine, avec sept galions, quarante-deux bâtiments à rames et douze cents soldats ; plus tard, il se disposait à s'embarquer pour faire lever le siège d'Ormuz et combattre la flotte des musulmans, et il était déjà par le travers de Diu, lorsque des lettres très-détaillées d'Alvarès de Noronha l'instruisirent de la levée du siège et de la retraite des musulmans. Son conseil fut d'avis qu'il rebroussât chemin, et se contentât d'envoyer une escadre, afin de garder les abords du golfe Persique. Il revint donc à Goa, et envoya son neveu Antoine, avec douze galions et vingt bâtiments légers, avec ordre de croiser, jusqu'au mois d'avril, dans les parages indiqués ; après quoi il devait aller relever Alvarès dans son gouvernement d'Ormuz, et laisser le commandement de son escorte à Diégo de Noronha Corcos. Sur ces entrefaites, des princes malabares désolaient le commerce, et un pirate turc, qui avait obtenu une

provision du samorin, commit de grands dégâts sur la côte de Malabar ; on ne savait quel remède apporter à ce mal, le trésor étant épuisé et les magasins hors d'état de faire un armement. Fort heureusement, Gilles Fernandès Carvalho, qui revenait victorieux de Malacca, s'offrit à faire l'armement à ses dépens, pourvu qu'on lui fournît les vaisseaux. Dès qu'on les lui eut livrés, il fut bientôt prêt, et mit les ennemis à la raison ; mais François Baretto, chargé de réduire les princes malabares, quoiqu'il eût fait tout ce qui dépendait d'un habile homme, avait rencontré des obstacles qui tinrent en échec sa prudence et toutes ses forces. Cette circonstance obligea le vice-roi à passer en personne à Cochinchine avec une puissante escadre ; il était à peine sous voiles qu'il fut joint par Diégo de Noronha, qui revenait d'Ormuz. Il obligea l'ennemi à demander la paix, lui en imposa les conditions, et retourna au chef-lieu du gouvernement. Il avait tenu le timon des affaires pendant quatre ans, sans avoir répondu à la haute idée que ses commencements avaient fait concevoir. Il fut rappelé en 1554, et remplacé par Pierre Mascarenhas. — NORONHA (*Antoine de*), neveu du précédent, servait sous ses ordres quand il fit son expédition, en 1553, contre le roi de Chambebé : une blessure qu'il avait reçue dans cette affaire, obligea le vice-roi de lui substituer un autre Antoine de Noronha, fils de Garcias, pour commander l'armée de mer, qui faisait la course sur la côte de Malabar ; nous avons dit précédemment comment il fut envoyé à Ormuz : il y prit encore trois mille hommes des troupes du roi de ce pays, s'empara d'El-Catif dans le golfe Persique, et manqua, par l'effet d'une

ruse du pacha qui commandait à La-bassor, de prendre cette place. Il revint donc de l'embouchure de l'Euphrate à Goa, mais son oncle le renvoya dans les environs du golfe Persique ; ensuite il releva Alvares de Noronha, dans le gouvernement d'Ormuz, et quand Baretto eut remplacé Mascarenhas, successeur d'Alphonse, Antoine fut chargé de s'établir dans les terres du Concam, pour en percevoir les droits : ce qui lui occasionna des difficultés avec l'agent du prince du pays, commis pour lever les mêmes droits ; mais il remporta sur lui quelques légers avantages. Toutefois, comme celui-ci renforçait ses troupes dans ce canton, Baretto lui écrivit de revenir à Goa, en s'avancant lui-même, avec quelques compagnies, pour le soutenir. Noronha n'obéit qu'avec peine à la seconde sommation, et se retira en bon ordre à la vue de l'ennemi, qui n'osa pas le troubler dans sa marche. En 1559, étant gouverneur d'Ormuz pour la seconde fois, il envoya son neveu Jean, avec un convoi de vivres et de munitions, au secours de l'île de Baharein, dans le golfe Persique, laquelle était assiégée par les Turcs. Les événements survenus de ce côté l'obligèrent à s'y porter lui-même. Averti de la perfidie du gouverneur d'El-Catif, qui le trahissait, il le fit assassiner ; mais les maladies qui décimaient son armée aussi bien que celle des ennemis, forcèrent les deux partis à une capitulation. Revenu à Goa, il fut envoyé en 1561, par le vice-roi Constantin de Bragance, avec quatorze vaisseaux, pour aider Cedemekhan, souverain de Surate, à repousser ses ennemis ; Noronha les défit, et somma Cedemekhan de lui remettre le fort de Surate, conformément à l'accord qu'ils avaient conclu.

Celui-ci, après quelques délais, lui avoua qu'il n'en était pas le maître, et qu'il courait risque de se faire assassiner par sa propre garnison. Il n'eut d'autre ressource que de s'enfuir ; Noronha, reconnaissant l'inutilité des efforts qu'il pourrait tenter, revint à Goa. Le vice-roi, fâché d'avoir manqué cette occasion de prendre Surate, ordonna d'abord les armées à Noronha ; mais, mieux informé, il le délivra en lui faisant de grandes satisfactions, et, l'année suivante, lui permit de retourner en Portugal sur la flotte marchande. En 1564, Noronha revint dans les Indes, comme vice-roi, après François Coutinho, comte de Redondo ; il envoya des secours à Cananor, sous les ordres d'un autre Antoine de Noronha, qui se distingua dans cette expédition ; après deux ans de combats, le roi de Cananor demanda la paix. Plus tard, Noronha dompta la reine de Mangalor ou Ofala, et bâtit une forteresse dans sa ville ; il délivra Malacca, étroitement assiégé par le roi d'Achem, et signala son zèle pour la religion en faisant abattre, dans l'île de Salsette, plus de deux cents pagodes, pour punir des Hindous fanatiques qui avaient molesté les nouveaux chrétiens et détruit quelques-unes de leurs églises. Au mois d'octobre 1568, Louis d'Ataïde étant arrivé afin de lui succéder, Noronha s'embarqua pour le Portugal ; mais la mort le surprit pendant la traversée. D'après le témoignage des historiens, il avait bien servi dans les Indes, s'était fait honneur dans tous les postes qu'il avait occupés et s'était surtout distingué par son grand désintéressement. — NORONHA (*Fernand de*), navigateur portugais, commandant un navire qui voyageait dans les parages du Brésil, retrouva, en 1502, l'île

de Saint-Jean, découverte le 24 juin 1500, probablement par Gaspar de Lemoz à son retour de Porto-Seguro, d'où Cabral (*voy. ce nom*, VI, 442) l'expédia en Portugal. Le roi Emmanuel récompensa Noronha en lui faisant, ainsi qu'à ses descendants, la donation de cette île, par un diplôme du 16 janvier 1504. Depuis elle a porté son nom : elle est située dans l'Océan Atlantique austral, et, avec les îlots de la Trinidad et de Martin-Vaz, appartient à l'empire du Brésil. E—s.

NORRIS (JEAN), second fils de Henri lord Norris, premier du nom, vivait dans le seizième siècle. Son père l'envoya en France, pendant nos guerres civiles, pour y faire ses premières armes sous l'amiral de Coligni, qui lui confia plusieurs missions importantes, où il déploya de la valeur. Il servit ensuite successivement en Irlande, sous le comte d'Essex, et dans les Pays-Bas, sous l'archiduc d'Autriche, le duc de Lorraine et Guillaume de Nassau. Nommé, en 1585, colonel-général des troupes envoyées d'Angleterre au secours d'Anvers assiégé par les Espagnols, il fut, en outre, chargé de traiter avec les États-généraux de l'entretien des troupes anglaises envoyées sur le continent. En 1588, la reine Élisabeth le nomma chef du conseil, dans la province de Munster, en Irlande, avec le pouvoir d'établir tels officiers qu'il jugerait à propos pour la défense de ce royaume. Lorsqu'en 1591, Henri IV et les États de Bretagne demandèrent simultanément des secours à Élisabeth contre les ligueurs, dont le parti faisait de grands progrès dans cette province, la reine choisit Norris pour capitaine-général des troupes auxiliaires qu'elle y envoya. Les 2,400 Anglais qu'il amena débarquèrent, vers la fin d'avril, à Paimpol, petit

port bien fortifié sur la côte nord de Bretagne, qui lui avait été assigné comme place de sûreté, de même que le Blavet (le Port-Louis) avait été concédé, à ce titre, aux Espagnols alliés des ligueurs. Les Anglais furent à peine à terre, que La Tramblaye et Kergomart, deux chefs du parti royaliste, les firent rembarquer pour aller attaquer l'île de Bréhat, située dans le voisinage, et défendue par une garnison cantonnée dans un fort qu'avait fait construire le duc de Mercœur. Cette attaque avait pour but l'expulsion des habitants qui, tous marins, infestaient les côtes avec des barques armées en guerre, et se livraient à des actes de piraterie souvent funestes aux ligueurs eux-mêmes. Aussitôt que les Anglais furent devant Bréhat, les Malouins, qui tenaient pour la ligue, essayèrent de les traverser dans leur projet, en envoyant contre eux deux vaisseaux commandés par le capitaine Bellechaussée ; mais celui-ci, se trouvant trop inférieur en forces, s'éloigna avec ceux des insulaires qui voulurent le suivre, et ne put obtenir sur les Anglais d'autre avantage que de s'emparer, à leur vue, de deux petits navires de leur nation qui s'étaient trop avancés à la découverte. L'île de Bréhat ainsi abandonnée, les Anglais s'en rendirent aisément les maîtres. Ils n'éprouvèrent de résistance sérieuse qu'à l'attaque du fort, où les assiégés se défendirent jusqu'à ce que, manquant de vivres et de munitions, ils fussent obligés de se rendre à la discrétion du vainqueur, qui en fit pendre quinze à des ailes de moulin. Toutefois, ce succès fit plus de bruit qu'il ne produisit d'effet ; car les Anglais ne furent pas plutôt retournés à Paimpol et dans leurs cantonnements voisins, qu'un corsaire de Saint-Malo reprit l'île,

qu'il fortifia à l'aide des secours envoyés par ses compatriotes; ce qui n'empêcha pas Henri de Kallec, commandant de Tréguier, de reprendre, à son tour, Bréhat, dont Henri IV lui conféra le gouvernement. La vigueur que les Anglais avaient déployée au siège de cette île, comparée à la conduite que tint depuis leur chef, donnèrent lieu de croire que, sous le but apparent de secourir les royalistes, il avait pour mission secrète de semer la division parmi eux, et de s'attacher, avant tout, à prendre, en Bretagne, une position qui tournât à l'avantage exclusif des Anglais. C'est ainsi que, prétextant les fatigues de ses soldats et leurs maladies, causées principalement par l'intempérance, il obtint d'abord que l'armée franco-anglaise se repliât sur Saint-Brieuc, et qu'ensuite, après qu'elles eurent joui d'un repos suffisant, Lavardin ayant proposé de marcher sur Rennes, Norris essaya de faire prévaloir sa propre opinion, tendant à ce que l'armée ne s'éloignât pas de la mer. Sa cauteleuse circonspection réussit mieux à Saint-Jouan où, profitant de l'irrésolution naturelle du prince de Dombes, il parvint à lui persuader que le chemin qui conduisait au duc de Mercœur étant étroit, et coupé d'un petit ruisseau, il serait dangereux d'attaquer sur un terrain si défavorable. Bien que les appréhensions peu sincères de Norris trouvassent leur réfutation dans les habiles dispositions de Montmartin (*voy.* ce nom, LXXIV, 297) et dans les avantages qu'elles avaient déjà procurés, la retraite fut décidée, et le général anglais en profita pour conduire ses troupes dans le Maine, afin qu'elles pussent s'y rafraîchir. Celles qu'il laissa en Bretagne essayèrent de grandes pertes aux sièges

de Craon et de Vitré. Ennuyés de leur séjour dans cette dernière ville, où ils éprouvèrent bien des privations, les Anglais firent demander au duc de Montpensier, par l'officier qui les commandait en l'absence de Norris, la liberté de se retirer sur les frontières du Maine et de la Normandie, où il y avait des vivres en abondance. S'étant mis en marche, au nombre de sept ou huit cents, malgré toutes les représentations du duc de Montpensier, ils furent atteints près d'Ambrrières, petite bourgade à quelques lieues du Mans, par un fort parti de Français, et taillés en pièces ou dispersés; leur chef fut fait prisonnier, et ils perdirent sept drapeaux. Ceux qui échappèrent à ce désastre rejoignirent Norris, qui venait de débarquer à Granville, avec un renfort de 2,500 hommes, renfort qui ne se composait guère que de soldats indisciplinés. Cantonnés à Beuvron et à Sainte-Suzanne, dans le Maine, ils pillaient tout le pays (1592). L'année suivante, Saint-Luc, lieutenant du maréchal d'Aumont, ayant opéré sa jonction avec les Anglais amenés par Norris, et ne voulant pas laisser son armée inactive, marcha sur Laval, dans l'intention de prendre cette ville, alors au pouvoir des ligueurs. A une lieue de la place, il fit passer, à la faveur de la chaussée d'un moulin, deux ou trois cents Anglais sur le pont Raingeart. La garnison de Laval, apercevant ce mouvement, et croyant qu'elle aurait bon marché de cette troupe, séparée du gros de l'armée par la Mayenne, l'attaqua avec une telle vivacité, qu'elle fut obligée de reculer jusque sur le bord de la rivière, où elle eût été infailliblement culbutée sans l'arrivée de Saint-Luc et de Norris. Ranimés par ce secours opportun, excités d'ailleurs par le

souvenir du carnage d'Ambrières, les Anglais, à leur tour, poursuivirent l'ennemi, l'épée dans les reins, jusqu'aux portes de Laval, et lui tuèrent plus de trois cents hommes. Les États de Bretagne ayant, au mois de février 1594, envoyé, de concert avec Henri IV, des députés à Élisabeth pour en obtenir un nouveau secours; cette princesse, dont Norris ne secondait que trop les intentions, prétextant l'insalubrité de Paimpol, et spéculant sur sa coopération, demanda que la ville de Brest, objet de la longue et constante convoitise de l'Angleterre, fût jointe, comme place de retraite pour ses troupes, à celle de Paimpol. Montmartin, nous l'avons vu, réussit à déjouer ses projets et obtint une promesse de 5,000 hommes, dont 1,800 arrivèrent, sous la conduite de Norris, pendant que le maréchal d'Aumont faisait, vers la fin de 1594, le siège de Morlaix. Cette fois, le général anglais ne tergiversa pas. Comme il apprit, en débarquant, que la position de l'armée royale et de celle des ligueurs rendait une bataille imminente, il s'avança à marches forcées et en fit une de dix lieues en un jour. Norris, d'après un avis secret du maréchal, qui avait envoyé au-devant de lui les 700 Anglais de son corps d'armée, disposa toutes ses troupes de telle sorte qu'à leur vue, les Espagnols crurent qu'elles s'élevaient à 6,000 hommes, et se hâtèrent, ainsi que le duc de Mercœur, d'abandonner les positions avantageuses qu'ils occupaient. Grâce à ce stratagème, le maréchal s'empara de Morlaix. Alors s'expliqua l'apparente franchise du concours des Anglais; ils s'étaient flattés de travailler pour eux-mêmes: aussi mirent-ils tout en œuvre pour confisquer la nouvelle conquête. Nor-

ris en demanda le gouvernement au nom de sa souveraine, mécontente d'avoir échoué dans sa demande concernant Brest. Henri IV, qui s'exagérait l'importance de l'alliance anglaise, se croyait obligé à de grands ménagements envers Élisabeth. Mais le maréchal d'Aumont, qui sentait de quelle gravité il serait pour la province, pour le royaume même, de livrer à des étrangers une place maritime dont on aurait probablement bien de la peine à les faire sortir, écrivit aux États de Bretagne. Leurs députés représentèrent au roi que la cession de Morlaix, ne fût-elle que momentanée, serait une infraction à la capitulation accordée à cette ville, où la religion catholique devait jouir d'un exercice exclusif; que la justice ne serait plus rendue avec la même autorité sous des étrangers, peu soucieux de respecter les lois du royaume et les privilèges de la province; qu'enfin les Anglais devant, selon leur coutume, s'emparer de tout le commerce du pays, les revenus du roi en seraient diminués. Il est à croire qu'une promesse secrète liait Henri IV; car ces raisons, quelque fortes qu'elles fussent, ne réussirent pas à le convaincre, et les États, aussi bien que le maréchal, s'estimèrent très-heureux d'avoir pu obtenir, après de longs pourparlers, que le gouvernement de Morlaix fût remplacé par un commandement de troupes dans la province. A la suite de cet attermoisement, décidé après des menaces de rappel faites au nom d'Élisabeth, Norris accompagna le maréchal d'Aumont au siège du fort du Crozon, dans le mois de nov. 1594. Les 2,000 Anglais qu'il y commandait contribuèrent à la prise du fort et se retirèrent ensuite à Paimpol, d'où ils se répandirent dans les campagnes,

qu'ils pillèrent et ravagèrent. Mécontent des mesures que le maréchal prenait pour réprimer leur licence, convaincu d'ailleurs que la prochaine pacification de la Bretagne ne lui permettait plus de compter sur la réalisation de ses projets, Norris alléguant des ordres d'Élisabeth, qui, disait-il, le rappelait pour servir en Irlande, et il s'embarqua sur les vaisseaux que la reine lui avait envoyés. A son retour en Angleterre, il s'attendait à être récompensé, par un siège au Parlement, de son dévouement à seconder la politique tortueuse de son gouvernement. Déçu de l'espoir dont on l'avait bercé pour stimuler son zèle, et, réduit à reprendre le poste qu'il occupait précédemment dans la province de Munster, il en fut si affecté qu'il mourut, dit-on, de chagrin, peu d'années après. P. L.—r.

NORRIS (ROBERT), voyageur anglais, né à Liverpool, fit, dans la dernière moitié du dix-huitième siècle, un séjour de dix-huit ans, à la côte de Guinée, comme chef du comptoir de Juida près de Gregoy, Grioui, ou Grigues, dans le royaume de Juda ou Juida, jadis florissant et indépendant; mais, à l'époque dont il est ici question, province maritime de l'empire de Dahomey. Les affaires de Norris exigeant qu'il eût une entrevue avec le roi, il s'adressa au vice-roi résidant à Gregoy, afin d'obtenir le nombre d'hommes nécessaire pour l'accompagner : on lui donna en effet un interprète, six hommes pour les hamacs, dix porteurs et un commandant, qui était responsable de la conduite de tout son monde; la caravane se composait, en tout, de trente personnes, et se mit en route le 1^{er} février 1772. Norris, après avoir traversé un beau pays, généralement uni et entremêlé de

forêts, arriva le 4 à la porte d'Abomey, capitale du royaume; il y fut salué de quinze coups de canon, et conduit à la maison du maybou, dans les appartements réservés aux blancs. Cet officier, qui est un des conseillers du roi et remplit les fonctions de maître des cérémonies, vint lui-même, accompagné du vice-roi de Juida, féliciter notre voyageur, de la part de son souverain, et lui apporter un présent qui consistait entièrement en rafraîchissements et en provisions. On s'occupait en ce moment des préparatifs d'une très-grande fête qui dure plusieurs semaines, est appelée *fête des coutumes annuelles*, et accompagnée de cruautés révoltantes. Tous les étrangers de distinction et les principaux personnages du royaume y sont conviés et font des cadeaux au monarque. C'est aussi à cette époque que ce prince s'informe de la conduite de ses esclaves dont le moindre de tous trouve accès près de lui, pour exposer ses griefs, en public ou en particulier, et demander que justice lui soit rendue. On permit à Norris de rester un jour chez lui après son arrivée, et il n'y fut pas interrompu. Le soir il fit une promenade, et, à son retour, un messenger du roi lui apporta une invitation d'assister, le lendemain, à une fête que ce prince devait donner dans sa maison de Duhomé. Il y observa diverses choses qui lui parurent étranges et d'autres qui le révoltèrent : il but de l'eau-de-vie avec le roi, qui s'informa de la santé de son frère George, roi d'Angleterre, entendit avec plaisir un orgue que Norris avait fait apporter, et fut enchanté d'une chaise à porteurs, dont on lui montra l'usage, et qu'il essaya tout de suite. Le 6, nouvelle invitation à une fête qui devait avoir lieu à la porte du palais de

Gringomé. Il y éprouva un sentiment d'horreur en apprenant que sept hommes et sept chevaux attachés , par les mains et par les pieds , à de gros poteaux fixés dans la terre , devaient rester ainsi jusqu'à la nuit qui précéderait la fête prochaine, et avoir ensuite la tête tranchée ainsi que leurs chevaux. Ces infortunés, malgré leur sort cruel, qu'ils n'ignoraient pas, n'en prenaient pas moins plaisir à entendre la musique et cherchaient même à battre la mesure. Norris se hâta de sortir de ce lieu, n'alla pas bien loin sans être presque suffoqué par la puanteur qu'exhalaient des cadavres d'hommes et de chevaux, et, avant de rentrer chez lui, fut épouvanté des objets affreux qui frappèrent ses regards. Le 8, à une fête à la maison de Dahomé, il vit une douzaine de marchands arabes, que l'on désigne par le nom de Mallays, ce qui est probablement une altération du mot Mollah. Ils viennent de la côte de Barbarie baignée par la Méditerranée, et vont jusqu'à Angole, dans le Congo. Snelgrave (XLII, 500) fait mention d'eux dans sa relation. Après le 8, il n'y eut plus de fêtes jusqu'au 12; alors Norris vit la dernière. Les divertissements furent à peu près les mêmes que ceux dont il avait déjà été spectateur, à l'exception qu'il trouva les habits et les ornements beaucoup plus brillants. Il ne pouvait se lasser d'admirer la quantité d'étoffes de soie, de bracelets d'argent, de colliers de prix, de coraux et d'ornements précieux qu'on étala dans cette occasion. Il remarqua une troupe de quarante femmes avec des casques d'argent, qui portaient chacune une partie du mobilier et des bijoux du roi. Les unes avaient des épées très-belles à leur ceinture; d'autres, des fusils montés en argent. Plus de

cent femmes tenaient à la main des cannes avec des pommes d'argent ou d'or; et, afin que chacune eût quelque chose, il y en avait qui portaient des chandeliers, des lampes et d'autres objets qu'elles élevaient en l'air pour les faire admirer à la multitude. On dîna, comme à l'ordinaire, dans la place du marché. Le soir, Norris rendit visite au roi. Il avait employé ses rares intervalles de repos à acheter des esclaves et de l'ivoire. Toutes ses affaires étant terminées, il fit ses préparatifs de départ; mais le vent harmattan, qui soufflait depuis quelque temps, le contraignit à rester encore deux jours. Il partit enfin, le 16 février au soir, et le 18, il fut de retour à son comptoir. En décembre 1773, le roi, succombant sous le poids des années et des infirmités, ne sortait plus de chez lui; cependant, il voulut voir Norris, qui se rendit à sa demande; le monarque nègre ne survécut pas long-temps à cette entrevue: il languit jusqu'au 17 mai 1774, et mourut à l'âge de soixante-dix ans, après en avoir régné quarante, et laissa l'autorité à son fils Adaounzou. Celui-ci hérita du penchant de son père pour la guerre; et, profitant des dissensions de deux rivaux qui aspiraient au pouvoir suprême chez les Popos, il s'empara de ce pays. Peu de temps après, il manda à Norris, par un courrier, qu'il a le plus vif désir de le voir. L'Anglais va le joindre à la fin de décembre 1775, et, après un court séjour près de lui, revient à Juda. Quand il fut rentré dans sa patrie, il publia : *Memoirs of the reign of Bossa Ahadee, king of Dahomy an inland country of Guiney, to which are added the authors journey to Abomey the capital, etc.*, Londres, 1789, in-8°, avec carte. Traduit en français, cet ouvrage parut avec le

même titre qui, ensuite, fut modifié ainsi : *Voyage au pays de Dahomey, état situé dans l'intérieur de l'Afrique; on y a ajouté des observations sur la traite des nègres*, etc., par C.-B. Wadstroem, Paris, 1790, in-8°, avec carte. Norris mourut en 1792. Les détails de son voyage, depuis le royaume de Juida jusqu'à la capitale du Dahomey, sont très-intéressants, et l'itinéraire est bien tracé sur la carte qui en compose une partie très-précieuse. Sa relation, malheureusement trop succincte, renferme des observations très-importantes sur le climat et sur quelques animaux de cette contrée de l'Afrique; on y remarque la description élégante et détaillée des effets du vent harmattan: ils se rapprochent de ceux du séimoun; mais ils en diffèrent en ce qu'il rafraîchit l'air, est favorable à la santé, et arrête les progrès des maladies épidémiques; il souffle du nord-est. Un supplément offre quelques particularités nouvelles sur les conquêtes des Dahomitains. Archibald Dalzel, qui avait séjourné trente ans à la côte de Guinée, comme gouverneur de Juida et du Cap-Corse, et que nous avons connu à Londres en 1788, avait recueilli de nombreux matériaux sur cette partie de l'Afrique. Il y joignit toutes les notions dispersées dans les relations des voyageurs, et publia cette compilation. Il était certainement plus propre que tout autre à ce travail; cependant on peut dire que son ouvrage ne répond pas entièrement aux espérances que l'on était en droit de concevoir des connaissances particulières de l'auteur et des importantes pièces qui lui furent confiées. Tous les faits qui composent l'histoire de Dahomey, avant l'année 1774, étaient répandus dans des relations imprimées. Dalzel

les a réunis, mais sans y ajouter une seule note importante, et sans faire aucune recherche pour leur assigner des dates certaines. Depuis 1774 jusqu'à 1791, Dalzel a écrit son histoire d'après ses propres manuscrits et d'après ceux de Lionel Abson, qui lui succéda dans le fort de Juida. Elle est plus longue, et cependant contient moins de faits que celle qui la précède; et puis Dalzel surcharge son livre de réflexions politiques dont le moindre défaut est d'être insignifiantes. Parmi les voyageurs, celui qui lui a fourni le plus grand nombre de bons matériaux est Norris; Dalzel a reproduit son œuvre tout entière, et le loue dans sa préface comme un homme infatigable pour les recherches et bien instruit des mœurs et du langage des naturels de la côte de Guinée. L'ouvrage de Dalzel est intitulé : *The History of Dahomey, etc. (Histoire du Dahomey, royaume de l'intérieur de l'Afrique, écrite d'après des mémoires authentiques, précédée d'une introduction et accompagnée de notes)*, Londres, 1793, in-4°, avec une carte, qui est celle de Norris reproduite sur une plus grande échelle. Nous avons profité, pour cet article, du travail de notre collaborateur M. le baron Walckenaer, qui est inséré dans le tome XI de son *Histoire générale des Voyages*.

E—s.

NORTH (l'honorable et très-révérénd BROWNLOW), lord-évêque de Winchester, pair ecclésiastique de la Grande-Bretagne, chancelier de l'ordre de la Jarretière, était le plus jeune frère de Frédéric lord North, homme d'état célèbre, nommé depuis comte de Guilford (v. NORTH, XXXI, 393). Ce fut malgré l'opposition de ses collègues qu'il éleva son frère à une place éminente : il répondit à

ceux qui lui faisaient observer la grande jeunesse de celui-ci que, quand il serait plus âgé, il ne voudrait pas d'un frère premier ministre. North fut élevé à Eton et à l'Université d'Oxford, où il obtint, en 1770, le doyenné de Cantorbéry; et l'année suivante il fut nommé évêque de Lichtfield et Coventry. Il était alors le plus jeune évêque consacré depuis la réforme. En 1774, il passa au siège de Worcester et sept ans après à celui de Winchester. Ce prélat, regardé comme l'un des plus savants de l'église anglicane, a publié divers sermons. Il mourut au commencement de ce siècle.

Z.

NORTH. Voy. GUILFORD, LXVI, 255.

NORTHCOTE (JAMES), peintre anglais, né à Plymouth, en 1746, était fils d'un horloger qui le destinait à suivre la même profession; mais un penchant irrésistible pour les beaux-arts, et surtout pour la peinture, lui fit abandonner cette carrière. Il travaillait avec tant d'assiduité et faisait de tels progrès que le docteur Mudge, médecin, ami de sa famille, le recommanda à sir Josué Reynolds, qui consentit à le recevoir au nombre de ses élèves. Northcote se rendit en conséquence à Londres, en 1771, pour suivre les leçons de ce peintre célèbre. Après cinq ans d'études sous un si bon maître, Northcote résolut de voler de ses propres ailes, et parvint bientôt à se faire distinguer, non seulement comme peintre habile, mais encore comme auteur. Il mourut à Londres, le 13 janvier 1837. Il a publié : I. Divers morceaux dans le journal *l'Artiste*, tels que *sur l'Originalité dans la peinture*; *Lettre d'un génie désappointé*; *Caractère de Jean Opie*; *Seconde lettre d'un génie désappointé*; *Sur l'imitation du théâtre*

en peignant; *Histoire de la beauté légère, allégorie*. Il a écrit aussi les *Mémoires biographiques de Josué Reynolds*, dans le quatrième numéro des *Beaux-Arts de l'école anglaise*. Il a inséré cet opuscule dans un ouvrage plus étendu, intitulé : *Mémoires de sir Josué Reynolds*, renfermant des anecdotes sur plusieurs personnages distingués, ses contemporains, et une analyse succincte de ses discours, auxquels il ajouta des *Variétés sur l'art de la peinture*, 1813, in-4°. En 1815, il y joignit un Supplément in-4°.

Z.

NORTHUMBERLAND (HUGH PERCY, duc et comte de), général anglais, pair de la Grande-Bretagne, membre de la société royale de Londres, etc., naquit le 14 août 1742. Il descendait par sa mère Elisabeth, fille d'Algernon, duc de Somerset, de l'illustre et ancienne famille de Percy, dont sir Hugh Smithson, son père, fut autorisé, par un acte du Parlement à prendre le nom et les armes. Le duc de Northumberland, connu d'abord sous le nom de comte Percy, n'était encore qu'un enfant lorsqu'il entra dans la carrière militaire; il débuta en Allemagne, pendant la guerre de Sept-Ans, sous le prince Ferdinand. Son père ayant sollicité pour lui la place de gouverneur de Tynmouth-Fort, qui allait devenir vacante, obtint du roi lui-même la promesse qu'elle serait donnée au comte Percy à la mort de sir Andrew Agnew qui en était titulaire; mais ce dernier étant décédé en 1771, lord North, alors à la tête du gouvernement, répondit fort laconiquement, à la demande qu'on lui adressa à ce sujet, qu'il était tout-à-fait inutile de lui rappeler d'anciens engagements qui auraient pu être pris, attendu que le major-général Mackay avait été pourvu de la

placé. Le jeune comte exprima, dans sa réplique, son étonnement et son indignation, en faisant observer que, quelque opinion qu'il pût avoir des ministres actuels, il avait toujours, jusqu'à ce moment, considéré comme sacrée la parole du grand personnage qui avait fait la promesse. Malgré ce désappointement, lors de la révolte des colonies d'Amérique, le comte Percy offrit ses services au gouvernement, qui s'empressa de les accepter. Il commandait un corps de troupes anglaises à la bataille de Lexington (19 avril 1775), et le général Gage dit, dans son rapport officiel sur cette affaire, qu'on ne pouvait donner trop d'éloges à son activité. Il fut aussi présent à la bataille de Bunker's Hill, et contribua, en novembre 1776, à la réduction du fort Washington. Il se trouvait encore en Amérique, lorsque sa mère lui laissa, par sa mort, arrivée le 5 décemb. 1776, les baronies de Percy, Lucy, etc., et un siège à la Chambre des lords, qu'il ne prit que le 20 novembre 1777, à son retour en Angleterre. Il avait jusqu'alors représenté la cité de Westminster au Parlement. Accueilli avec distinction par les ministres, il devint bientôt colonel du 5^e régiment d'infanterie, avec le rang de lieutenant-général dans l'armée. Comme on avait une haute opinion de la modération de ses principes, et qu'on pensait que sa parfaite connaissance du pays, son haut rang et son caractère élevé le rendaient éminemment propre à remplir une mission auprès des colonies insurgées, le ministère résolut de l'envoyer aux États-Unis, en qualité de ministre-plénipotentiaire. Mais, ayant refusé de partir avant d'avoir obtenu l'ordre de la Jarretière, ce projet n'eut pas de suite. Ce fut au mois de mars 1779, qu'après de

longs débats, un acte du Parlement prononça la dissolution du mariage qu'il avait contracté, le 2 juillet 1764, avec lady Anne Stuart, troisième fille du comte de Bute, alors favori et premier ministre du roi. Les biographes anglais que nous avons consultés ne nous font pas connaître la cause de ce divorce. Deux mois après la rupture de ce mariage, le comte Percy épousa la troisième fille de Peter Burrell (1). A la mort de son père, arrivée le 6 décembre 1786, il lui succéda comme duc de Northumberland. Sous le ministère de Pitt et de ses successeurs, le duc figura souvent parmi les membres de l'opposition, malgré son titre de conseiller privé, et quoiqu'il eût obtenu l'ordre de la Jarretière. Il se retira enfin au château d'Alnwick, et se livra tout entier à des améliorations agricoles, dans ses vastes domaines, où il fit reconstruire presque entièrement trois palais magnifiques. Dans les derniers temps, il souffrait beaucoup de la goutte, et était forcé de faire de fréquents voyages sur le continent, particulièrement à Lisbonne, afin de chercher du soulagement sous un climat plus tempéré. Il se trouvait à Londres à l'époque de sa mort, qui arriva le 10 juillet 1817. Il était alors âgé de soixante-quinze ans, et avait laissé plusieurs enfants de son second

(1) M. Burrell, père de la duchesse de Northumberland s'étant rendu avec ses trois filles aux eaux de Spa, pour y rétablir sa santé extraordinairement altérée, reçut des soins si touchants de ces trois jeunes et belles personnes, qui lui consacraient tous leurs instants, sans vouloir prendre part à aucun plaisir, qu'elles excitèrent l'admiration de la brillante société anglaise, à cette époque réunie aux eaux. C'est à l'estime qu'elles inspirèrent qu'on attribue leurs grands mariages : l'une épousa, en effet, le comte de Percy, et devint ensuite duchesse de Northumberland ; la seconde se maria au duc d'Hamilton, et ce fut au comte de Beverley que la troisième donna sa main.

mariage. Son fils aîné a succédé à tous ses titres et à toutes ses dignités.

D—Z—S.

NOUGARET (PIERRE-JEAN-BAPTISTE), compilateur médiocre, mais infatigable, naquit à La Rochelle le 17 décembre 1742. Quoiqu'il n'eût fait aucune étude classique et qu'il ne possédât qu'une instruction fort incomplète, il travailla, dès sa jeunesse, dans presque tous les genres de littérature : la poésie, le théâtre, les romans, la critique, l'histoire, l'éducation, ouvrirent un vaste champ à sa prodigieuse fécondité. En 1760, il se rendit à Toulouse, auprès d'un parent qui se montra disposé à lui rendre service; mais le caractère irréfléchi du jeune homme mit obstacle à cette bonne volonté. Nougaret fit représenter dans cette ville une comédie en un acte et en vers, intitulée *l'Incertain*, parodie de *Zulica* (imprimée à Avignon, 1760, in-8°); et il retourna ensuite à La Rochelle. Peu de temps après, il lui prit envie d'aller visiter Voltaire; mais il ne paraît pas avoir effectué ce voyage. L'héroïde intitulée *l'Ombre de Calas, le suicide, à sa famille et à son ami dans les fers* (Amsterdam et Paris, 1765, in-8°), qu'il adressa au philosophe de Ferney, lui valut de sa part une lettre flatteuse et encourageante. En passant à Lyon (1762), où l'on imprimait une édition de la *Dunciade*, de Palissot, il eut l'idée d'ajouter à ce poème un morceau satirique, en forme de *Quatrième Chant*, intitulé *le Bâton* (et non *le Basson*, comme on l'a souvent dit par erreur), précédé d'une Épître à l'Aristarque français, Lyon, 1771. Palissot fut très-irrité de cette satire, « sans considérer, a dit plus tard Nougaret, que les jeunes gens, qui se livrent à des illusions si trompeuses pour leur amour-propre, se

permettent presque tous d'imprudentes critiques. » A l'époque de la révolution, quoiqu'il eût déjà publié un grand nombre d'ouvrages, il n'en était pas plus riche, et l'état de pénurie où il se trouvait le força d'accepter une place dans les bureaux de la Commune de Paris, en 1792. Bientôt la commission des Douze, instituée par la Convention nationale, le chargea d'accompagner et de surveiller le nommé Laligant-Morillon (1), envoyé dans les départements méridionaux, où il disait avoir découvert des conspirations. Nougaret le quitta à quelques lieues de Grenoble, ne voulant pas le suivre à Nancy, et revint dans la capitale. Il fut nommé chef du bureau de surveillance; mais Pache, alors maire de Paris, et Chaumette, procureur de la Commune, le firent renvoyer, en l'accusant d'être modéré. Après le règne de la Terreur, il reçut une somme de 2,000 livres, en vertu du décret de la Convention, du 4 septembre 1795, qui accorda des secours aux gens de lettres. Depuis cette époque, sa position précaire le força de publier une foule d'ouvrages et de compilations, dont il changeait quelquefois les titres pour les faire paraître comme des productions nouvelles. Il mourut octogénaire, et, pour ainsi dire, la plume à la main, à Paris, en juin 1823. Ou-

(1) LALIGANT-MORILLON, intrigant révolutionnaire, était de Dijon, et servit d'abord dans la gendarmerie, d'où il se fit chasser. En 1790, il se rendit à Coblenz, auprès des princes émigrés, les trahit et revint en France, où il se lia avec le parti jacobin. Plus tard, il fut chargé de différentes missions dans les départements. Il fit exhumer le cadavre de la Rouarie (voy. ce nom, XXXIX, 83), saisit les papiers de la conjuration, arrêta et conduisit à Paris les membres des familles Laguyomais et Desilles, qui furent condamnés à mort par le tribunal révolutionnaire. Mais, s'étant brouillé avec ses coopérateurs, il périt lui-même sur l'échafaud, en 1794.

tre les trois ouvrages que nous avons cités, on a de lui : I. *Apollon, poème au sujet des vaisseaux offerts au roi par différentes provinces*, 1762, in-8°. II. *La Bergère des Alpes, pastorale*, Lyon, 1763, in-8°. III. *Lucette ou les Progrès du libertinage*, Genève (Paris), 1763, 3 vol. in-18. L'auteur a reproduit ce roman sous les titres suivants : *Suzette et Pierrin*, 1778, 2 vol. in-12 ; *Les Dangers de la séduction*, 1799, in-8° ; *Juliette, ou les Malheurs d'une vie coupable*, Paris, 1821, 3 vol. in-12. IV. *Les Parques*, ode sur la mort de monseigneur le dauphin, 1766, in-8°. V. *Épithalame sur le mariage de M. le prince de Lamballe*, 1766, in-4°. VI. *De l'art du théâtre en général*, où il est parlé des différents spectacles de l'Europe, de ce qui concerne la comédie ancienne et nouvelle, la tragédie, la pastorale dramatique, etc., Paris, 1769, 2 vol. in-12 ; « ouvrage assez étonnant, a dit Nougaret lui-même, d'un auteur réduit à chercher son instruction dans les traductions de livres grecs et latins. » VII. *La Capucinaide, histoire sans vraisemblance*, 1769, 2 vol. in-12, roman licencieux qui valut à son auteur une détention de quelques mois à la Bastille ; réimprimé plus tard avec des corrections, sous le titre d'*Aventures galantes de Jérôme, frère capucin*, Paris, an V (1797), in-18. Ce roman, publié d'abord sous le voile de l'anonyme, a été quelquefois attribué à Félix Nougaret ; mais la seconde édition porte le nom de Nougaret, qui d'ailleurs s'en avoue l'auteur dans une liste de ses ouvrages, écrite de sa main. Il n'y comprend pas la *Lettre d'un Mendiant*, ni le supplément à la *Pucelle*, qu'on a aussi attribués tantôt à Nougaret, tantôt à Félix Nougaret (*voy.* ce nom dans ce volume, page 453). VIII.

Ainsi va le monde, Amsterdam et Paris, 1769, in-12 ; réimprimé sous ce titre : *Les Jolis péchés d'une marchande de modes*, ou *Ainsi va le monde*, Paris, 1797, 1799, 1801, in-18, fig. IX. *Il n'y a plus d'enfants*, comédie en un acte et en prose, Paris, 1770, in-8°. Cette pièce, représentée à Choisy-le-Roi, devant Louis XV, fut jouée aussi, avec quelques autres du même auteur, par des enfants, sur le théâtre d'Audinot. X. *Les Mille et une folies, contes français*, Amsterdam et Paris, 1771, 4 vol. in-12. Ces contes furent traduits en allemand, Ulm, 1772, in-8° ; un Anglais les traduisit aussi dans sa langue et se les attribua. XI. *Les Astuces de Paris*, anecdotes parisiennes, etc., Londres et Paris, 1774, 2 vol. in-12 ; nouvelle édition, Paris, 1796, 3 vol. in-18, fig. ; traduits en allemand, par C.-F. Cramer, Paris, 1797, in-12 ; il y en a une autre traduction allemande, Altona, 1797, in-12, et une traduction anglaise. L'auteur a continué ou reproduit cet ouvrage sous toutes sortes de titres : *Les Sottises et les folies parisiennes*, 1781, 2 vol. in-12 ; — *Tableau mouvant de Paris*, 1786, 3 vol. in-12 ; — *Les Historiettes du jour*, ou *Paris tel qu'il est*, 1788, 2 vol. in-12 ; — *Les Numéros parisiens*, 1788, in-18 ; — *L'Ancien et le Nouveau Paris*, 1798, 2 vol. in-18, fig. ; — *Paris, ou le Rideau levé*, 1799, 3 vol. in-12 ; — *Paris métamorphosé*, 1799, 3 vol. in-12 ; *Aventures parisiennes*, Paris, 1808, 3 vol. in-12. XII. *La Littérature renversée*, ou *l'Art de faire des pièces de théâtre sans paroles*, à l'usage des poètes modernes, avec un *Traité du geste*, suivi de *l'Art de se louer soi-même*, Berne et Paris, 1774, in-8°. On y trouve une lettre d'un prétendu grand-sauteur de Nicolet, adressée à Voltaire, et qui con-

tient une critique sur Laharpe. XIII. *Anecdotes des Beaux-Arts*, ou Histoire de ce qu'ils offrent de plus intéressant, ainsi que de la vie des artistes, depuis leur origine, chez tous les peuples du monde, jusqu'à nos jours, 1774, 3 vol. in-8°. Nous citons cet ouvrage d'après une indication fournie par Nougaret lui-même ; mais il paraît que l'auteur en publia une nouvelle édition, en société avec Nic.-Th. Leprince, Paris, 1776-81, 3 vol. in-8°. XIV. *Doutes patriotiques sur le nouveau règne*, poème présenté au roi (Louis XVI), Vienne et Paris, 1774, in-8°. XV. *Hommage de l'enfance*, poème présenté à la reine (Marie-Antoinette), par une des filles de l'auteur, Paris, 1774, in-8°. XVI. *Anecdotes du règne de Louis XVI*, Paris, 1774-80, 3 vol. in-12 ; nouvelle édition jusqu'en 1790, Paris, 1791, 6 vol. in-12. XVII. *Les Petits spectacles*, ou *Calendrier historique et chronologique de ce qu'ils contiennent d'intéressant*, etc., jusqu'en 1787, Paris, 8 parties in-18. L'année 1773, faisant partie de ce recueil, est de Barrett (voy. ce nom, III, 449). XVIII. *Spectacles des foires et des boulevards de Paris*, ou *Calendrier historique et chronologique des théâtres forains*, Paris, 1774-88, 8 vol. in-24. Ce recueil est indiqué aussi, sous le titre d'*Almanach forain*, comme une continuation de celui de Mussot, dit Arnould (voy. ce nom, LVI, 458). XIX (en société avec J.-H. Marchand). *Les Caprices de la fortune*, ou *Histoire du prince Mentzicoff*, suivie d'une tragédie sur le même sujet, Paris et Liège, 1772 ou 1775, in-12 (voy. MARCHAND, XXVI, 603). XX (avec le même). *L'Équipée*, ou *Voyage chez mon oncle le chanoine*, poème historique, Londres et Paris, 1775 ou 1776, in-12. XXI (avec le même). *Le*

vidangeur sensible, drame satirique et sentimental, en trois actes et en prose, avec de graves observations sur le genre des drames, Londres et Paris, 1777, in-8°. XXI. *La Grippe*, comédie en un acte et en prose, précédée de *Réflexions sur l'état actuel du Théâtre-Français*, Paris, 1775, in-8°. XXIII. *Les Faiblesses d'une jolie femme*, ou *Mémoires de madame de Villefranc*, Paris, 1776, in-12 ; 1783, in-8° ; 1798, 2 vol. in-12. Nougaret n'ayant pas mis son nom à ce roman, madame Briquet (voy. t. LIX, p. 265) s'imagina que l'héroïne était un personnage réel, et donna place à *madame de Villefranc* dans son *Dictionnaire des Françaises*. XXIV. *La Paysanne pervertie*, ou *les Mœurs des grandes villes*, Londres et Paris, 1777, 4 vol. in-12. On a souvent confondu ce roman avec un autre publié, sous le même titre, par Restif de la Bretonne (voy. RESTIF, XXXVII, 396), pour faire suite à son *Paysan perverti*. Au reste, l'ouvrage de Nougaret est à peu près la reproduction de *Lucette*, que nous avons mentionnée sous le n° III. XXV. *Le Bon Frère*, parodie de *Castor et Pollux*, en un acte et en prose, mêlée de vaudevilles, Philadelphie et Paris, 1779, in-8°. XXVI. *Éloge de Voltaire*, poème qui a concouru pour le prix de l'Académie française en 1779, Genève et Paris, 1779, in-8°. XXVII (avec Lantier). *Les Dangers de la sympathie*, Londres et Paris, 1785, 2 vol. in-12. XXVIII. *Coup d'œil d'un Arabe sur la littérature française*, ou *le Barbier de Bagdad faisant la barbe au Barbier Figaro*, Londres et Paris, 1786, in-8°. XXIX. *Léopold de Brunswick*, poème qui a concouru pour le prix de l'Académie française, Paris, 1787, in-8° (voy. BRUNSWICK, VI, 156). XXX. *La Folle de Paris*, ou *les Ex-*

travagances de l'amour et de la crédulité, Londres et Paris, 1787, 2 vol. in-12. Ce roman a été réimprimé sous le titre de *Stéphanie, ou les Folies à la mode*, Paris, an X (1802), 2 vol. in-12. XXXI. *Honorine Clarins, histoire américaine*, 1788, 2 vol. in-12, avec fig.; 1792, deux vol. in-12; 1796, 4 vol. in-18; trad. en allemand, Regensbourg, 1793, in-8°. XXXII. *Le Danger des circonstances, ou les Nouvelles liaisons dangereuses*, Paris, 1789, 4 vol. in-12. XXXIII. *Voyages intéressants dans différentes colonies françaises, espagnoles, anglaises, etc.*, Paris, 1788, 2 part. in-8°, qu'on a quelquefois réunies, avec un nouveau frontispice, pour former le tome X de la *Collection de tous les voyages faits autour du monde*, rédigée par Béranger de Genève, édition de 1795 (voy. BÉRANGER, IV, 238). XXXIV. *Théâtre des Enfants, à l'usage des colléges et des pensions particulières*, Paris, 1789, 2 vol. in-12, contenant quatorze pièces, tant en prose qu'en vers : on y trouve *Athalie*, tragédie en cinq actes, en vers, d'après Racine. XXXV. *Hymnes pour toutes les fêtes nationales, précédés de Réflexions sur le culte exclusif et les prêtres, extraites d'Helvétius, d'une prière à l'Être-Suprême; suivis de couplets patriotiques destinés aux différentes fêtes républicaines, et de poésies relatives à notre révolution*, Paris, 1796, in-12. XXXVI. *Histoire des prisons de Paris et des départements, contenant des mémoires rares et précieux, pour servir à l'Histoire de la révolution française*, Paris, 1797, 4 vol. in-12. C'est un recueil d'opuscules de différents auteurs. XXXVII. *Anecdotes de Constantinople ou du Bas-Empire, depuis le règne de Constantin jusqu'à la prise de Constantinople par Mahomet II, et continuées jusqu'à nos jours*, Paris,

1799, 5 vol. in-12. Ce sont des extraits de divers ouvrages et particulièrement de l'*Histoire du Bas-Empire* de Lebeau et Ameillon. XXXVIII. *Contrat social des républiques, ou Essai sur les abus religieux, politiques, civils, etc., parmi toutes les nations et principalement en France*, Paris, 1800, in-12. XXXIX. *Parallèle de la révolution d'Angleterre en 1642, et de celle de France; suivi de poésies satiriques relatives à la révolution française, d'épigrammes et de contes, etc.*, Paris, 1801, in-8°. XL. *Les Mœurs du temps, ou Mémoires de Rosalie de Terval, en forme de lettres*, Paris, 1801, 4 vol. in-12, fig. XLI. *Sémiramis*, tragédie lyrique en trois actes et en vers libres, Paris, 1802, in-8° (non représentée). XLII. *Les Quatre générations, ou les Confidences réciproques, histoires galantes et morales, terminées par les Victimes de la révolution française, et par le Journal de la femme d'un émigré*, Paris, 1803, 2 vol. in-12. On y trouve l'*Histoire de la Félicité*, petit roman de l'abbé de Voisenon, auquel Nougaret a fait des changements. XLIII. *Histoire de la guerre civile en France et des malheurs qu'elle a occasionnés, depuis l'époque de la formation des États-généraux, en 1789, jusqu'au 18 brumaire de l'an VIII (9 nov. 1799)*, Paris, 1803, 3 vol. in-8°, fig. Cet ouvrage contient des détails authentiques et curieux sur les excès commis pendant la révolution, notamment sur les massacres de septembre, le siège de Lyon, la guerre de la Vendée, etc. XLIV. *Les Enfants abandonnés, ou les Malheurs d'une famille illustre sous le règne de Louis XV*, Paris, 1805, 2 vol. in-12. XLV. *L'Homme du jour, ou l'Honnête homme selon le monde*, Paris, 1806, 2 vol. in-12. XLVI. *Les Destinées de la France sous la quatriè-*

me dynastie, Paris, 1806, in-8°. XLVII. *Histoire du donjon et du château de Vincennes*, Paris, 1807, 3 vol in-8°, fig.; reproduite en 1814, avec des détails sur la mort du duc d'Enghien. On a dit quelquefois, mais à tort, qu'Alphonse de Beauchamp avait revu cet ouvrage. XLVIII. *Histoire des triomphes militaires, des fêtes guerrières chez tous les peuples*, avec une Introduction par l'éditeur Ant. Bailleul, Paris, 1808, in-12. XLIX. *Ancedotes militaires, anciennes et modernes*, Paris, 1808, 4 vol. in-12. L. *Ancedotes secrètes du dix-huitième siècle, pour faire suite aux Mémoires de Bachaumont*, Paris, 1808, 2 vol. in-12. LI. *La Duchesse de Mazarin, Mémoires écrits par elle-même, mis au jour avec des changements et quelques notes historiques*, Paris, 1808, 2 vol. in-12. Ces prétendus mémoires sont apocryphes et n'ont rien de commun avec les *Mémoires de la duchesse Mazarin* (Hortense Mancini), dont on attribue la rédaction à l'abbé de Saint-Réal, opinion que Barbier ne partage pas. LII. *Le J.-J. Rousseau de la jeunesse*, Paris, 1808, 2 vol. in-12. LIII. *Les Enfants célèbres chez les peuples anciens et modernes*, Paris, 1810, in-12; 1811, deux vol. in-12; 1834, 2 vol. in-12, fig. LIV. *Histoire des jeunes personnes célèbres*, 1810, in-12; 1834, in-12, fig. LV. *Histoires saintes les plus remarquables de l'Ancien Testament*, Paris, 1811, in-12. LVI. *Instructions morales et amusantes, à l'usage des jeunes gens de l'un et de l'autre sexe*, Paris, 1813, in-12. LVII. *Précis de l'Histoire des empereurs romains*, Paris, 1813, in-12. LVIII. *Histoire abrégée de Russie*, Paris, 1813, in-12. LIX. *Histoire des chevaux célèbres*, Paris, 1813, 1821, in-12, fig. LX. *Histoire curieuse et amu-*

sante des Singes, Paris, 1813, in-18. LXI. *Ode aux souverains pacificateurs*, 1814. LXII. *Bulletin de Paris, ou Histoire de ce qui s'est passé avant et pendant le siège de cette capitale, et depuis cette époque*, 1814, in-8°. LXIII. *Les six fuites de Buonaparte, y compris la dernière qui sauva la France*, Paris, 1815, in-8°. LXIV. *Les Rossières*, Paris, 1816, 1820, in-18. LXV. *Londres, la Cour et les Provinces d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, ou Esprit, mœurs, coutumes, etc., des habitants de la Grande-Bretagne*, Paris, 1816, 2 vol. in-8°. LXVI. *Beaux traits de dévouement à la religion et au roi, d'attachement conjugal, de piété filiale, etc., qui ont eu lieu pendant la révolution française*, Paris, 1819, 2 vol. in-12, fig.; 2^e édition augmentée, 1828, 2 vol. in-12. LXVII. *Aventures les plus remarquables des marins, ou Précis des Naufrages, etc.*, Paris, 1820, 1824, in-12, fig. LXIX. *Le Raynal de la jeunesse, ou Précis de l'histoire intéressante de l'établissement des Européens dans les deux Indes*, Paris, 1821, in-12, fig. LXX-LXXXVII. *Beautés de l'Histoire du Bas-Empire*, Paris, 1811, 1814, 1817, 1 vol. in-12, fig. C'est un abrégé des *Ancedotes de Constantinople*, que nous avons mentionnées sous le n° XXXVII.—*Beautés de l'histoire d'Angleterre*, 1811; — *d'Allemagne*, 1812, 1817; — *d'Espagne et de Portugal*, 1814; — *de Pologne*, 1814, 1817; trad. en polonais; — *des États-Unis de l'Amérique-Septentrionale*, 1816, 1824; — *du Danemark et de la Norwége*, 1817; — *de Suède*, 1817; — *de Savoie, de Genève, du Piémont, de la Sardaigne et de Gènes*, 1818, 1821; — *de Sicile et de Naples*, 1818; — *de Paris*, 1820, 1824; — *de Prusse*, 1821; — *du règne des Bourbons*, 1822; — *de l'Égypte ancienne et mo-*

derne, 1823, 1824; — *Beautés et merveilles du christianisme*, 1816, 1820, 1825, 2 vol. in-12. — *Beautés de l'histoire du Nouveau Testament*, 1824, 1 vol. in-12. — *Beautés de l'Histoire ecclésiastique*, 1822, 2 vol. in-12. Toutes ces compilations, chacune en un ou deux volumes in-12, sont ornées de gravures. On a quelquefois attribué à Nougaret, un *Voyage à la Guyane et à Cayenne*, Paris, 1798, in-8°, dont l'auteur paraît être Louis Prudhomme, rédacteur du *Journal des Révolutions de Paris*. Nougaret a été l'éditeur des *Contes et Poésies érotiques de Vergier, dégagés des longueurs qui les défiguraient, corrigés et mis dans un meilleur ordre, suivis de ses chansons bachiques et galantes, et des plus jolis contes de B. de la Monnoie*, Paris, 1801, 2 vol. in-18 (voy. MONNOIE, XXIX, 394, not. 2). Il a encore publié les *Perfidies à la mode, ou l'École du monde*, Paris, 1808, 5 vol. in-12, rédigés d'après les Mémoires de la vie du comte D***, attribués à Saint-Évremond, mais qui, selon Barbier, sont de Pierre de Villiers. Nougaret a fait à cet ouvrage des changements dont il rendait compte dans une préface que le libraire a supprimée. La longue nomenclature que nous venons de donner n'épuise pas encore les nombreuses publications de cet infatigable écrivain, qui, sans avoir beaucoup d'instruction, n'était pas dépourvu de talent; quelques-unes de ses compositions originales sont intéressantes, et plusieurs de ses compilations assez bien faites. Tourmenté de la manie d'écrire, qu'une certaine facilité de rédaction lui permit de satisfaire, il aspirait aussi à une grande renommée littéraire, mais les qualités essentielles pour y parvenir lui manquaient; il fut d'ailleurs presque toujours aux prises avec la misère, et

aux gages des libraires. Toutes ces circonstances expliquent la diversité et l'incohérence de ses productions. Ainsi, après avoir chanté la monarchie avant la révolution, il célébra ensuite la république; puis il revint aux principes monarchiques, écrivit successivement pour et contre le régime impérial, et en faveur de la restauration. Enfin Nougaret publia des ouvrages religieux contrastant singulièrement avec des livres qu'il avait mis au jour à une autre époque, mais qui ressemblaient à tous ceux du même genre, « entrepris sans ré-
« flexion, où une misérable envie de
« se distinguer fait déraisonner sur
« les matières les plus respectables. » C'est ainsi qu'il s'exprime lui-même dans une note écrite de sa main, et que nous avons sous les yeux. Nous n'ajouterons rien à un pareil aveu.

P—RT.

NOUR-EDDIN (AHMED), fils d'Hassan Ali Zenbel Almoali, docteur chaféite. Le manuscrit de la Bibliothèque bodléienne, coté 892, contient un grand ouvrage géographique de sa composition, divisé en dix livres, intitulé : *Présents offerts aux rois*. L'auteur traite, dans sa préface, de la terre et de ses divisions; et, dans le corps de l'ouvrage, des différents pays du monde, des mers, des îles, des fleuves, des animaux, des plantes, des religions, des longitudes, des latitudes et de la conformation du monde. Z.

NOURRIT (LOUIS), célèbre chanteur, naquit à Montpellier le 4 août 1780. Après avoir fait ses études musicales, comme enfant de chœur, dans sa ville natale, il vint à Paris, en 1796. Admis au Conservatoire de musique, en 1802, il reçut d'abord des leçons de Guichard; et, l'année suivante, devint élève de Garat, qui, charmé de

sa voix de ténor, lui donna des soins particuliers. En 1805, Nourrit débuta, à l'Opéra, par le rôle de Renaud ; dans *Armide*. Il remplaçait Lainez, et substituait aux cris dramatiques une manière de chant large et correcte ; mais son jeu était froid dans les situations les plus pathétiques. Comme son premier début avait eu du succès, Garat alla dans sa loge pour le féliciter. *Je n'ai point d'ambition*, lui dit Nourrit. — *Malheureux !* lui répondit Garat en colère, *tu n'as pas d'ambition ! que viens-tu faire ici ?* En 1812, après la retraite de Lainez, Nourrit devint chef de l'emploi des ténors, qu'il partagea avec Lavigne, et reprit seul en 1817. Les principaux rôles dans lesquels il s'est distingué, sont ceux de *Renaud*, d'*Orphée*, de *Colin* dans le *Devin du village*, de *Demaly* dans les *Bayadères*, et d'*Aladin* dans la *Lampe merveilleuse*. Il obtint sa retraite en 1826, et mourut à Paris, le 23 septembre 1831. Il laissait deux fils, dont l'aîné fait le sujet de l'article suivant. F—LE.

NOURRIT (ADOLPHE), fils du précédent, et, comme lui, acteur lyrique, naquit à Montpellier le 31 mars 1802. Conduit à Paris par ses parents, il entra au collège de Sainte-Barbe, où il fit ses études avec distinction : et lorsqu'à l'âge de 17 ans, il sortit de cet établissement, ce fut pour se rendre à Lyon, où il devait suivre la carrière du commerce. Telle n'était pas néanmoins sa vocation : au bout de quelques mois, il obtint la permission de revenir dans la capitale pour y étudier la musique. Formé par les savantes leçons de Garcia, chanteur en grande réputation, et père de la célèbre Malibran, il devint promptement en état de se présenter à l'Opéra, où il fut admis le 1^{er} juillet 1821, pour doubler son père, dont il était

alors la vivante image ; et ce fut par le rôle de Pylade, dans *Iphigénie en Tauride*, qu'il commença, le 10 sept. suivant, la longue série de ses débuts. Accueilli avec faveur dans tous les rôles dont se composait l'emploi des premiers ténors, il ne pouvait manquer d'obtenir la confiance des auteurs lyriques ; aussi fut-il bientôt appelé à créer des rôles nouveaux, notamment dans le *Maure de Venise*, de Garcia, son maître, et dans les *Deux Sœurs*, poème dont l'intrigue roulait entièrement sur la ressemblance des deux Nourrit (père et fils). Quant aux autres opéras de nouvelle création, où il parut avec autant et plus d'avantage encore, on a pris la peine d'en dresser une liste, dont le total ne s'élève pas à moins de dix-neuf. On a même constaté que, dans l'espace de 15 ans, Adolphe Nourrit chanta huit cent soixante-dix-huit fois les premiers rôles de ces drames lyriques, sans compter les opéras de l'ancien répertoire, où il avait joué trois cent vingt-huit fois. Ce calcul minutieux sert, du moins, à prouver que, contre la coutume de plusieurs acteurs et chanteurs, Adolphe Nourrit ne se prévalait, ni de son beau talent, ni de la faveur publique, pour se dispenser d'être exact à remplir ses devoirs. Quels que fussent, cependant, ses succès au théâtre tandis qu'il y doublait son père, il ne parvint au plus haut degré de sa réputation qu'à partir de l'année 1827, lorsque, n'ayant plus à partager l'emploi des premiers ténors, il put prendre son essor en toute liberté. Ce fut à cette époque que le *Comte Ory*, *Guillaume Tell*, la *Muette de Portici*, lui valurent les faveurs du parterre, et que, dans le *Philtre*, dans *Robert-le-Diable*, dans la *Juive*, dans les *Huguenots*, il sut conquérir les suffra-

ges des plus sévères connaisseurs. Sa voix, comme celle de Louis Nourrit, était un ténor pur et flexible, d'une admirable sonorité; mais il avait, de plus que son père, une manière large et hardie, une verve musicale, un accent et une action dramatiques, qui excitaient dans le public les plus vives émotions. Des habitués de l'Opéra crurent remarquer qu'il sacrifiait, parfois, dans les derniers temps, la sagesse de sa belle méthode à la force de l'expression; mais, s'il était vrai que cette observation ne fût pas tout-à-fait dénuée de fondement, il serait injuste de croire qu'il oubliât jamais les devoirs du chanteur, au point de hasarder des sons discordants. Dans les scènes à grands mouvements, lorsqu'il avait à dominer le fracas d'un orchestre formidable, se pouvait-il qu'il n'exagérât pas un peu la puissance de sa voix? mais ce n'était que par exception à sa manière habituelle; et, d'ailleurs, par combien d'effets entraînants ne rachetait-il pas ce léger abus! Pathétique au plus haut degré dans la descente d'Orphée aux enfers, ou dans le trio de Guillaume Tell, ou dans les remords de Polynice, il nuancait avec une finesse de goût, une pureté irréprochable, les airs légers du *Philtre*, du *Rossignol*, du *Devin du Village*; et, quand, après la révolution de juillet, on le pria de chanter en public les stances de la *Parisienne*, le large développement de sa voix, la brûlante énergie de son expression, électrisait tout l'auditoire. Enfin on peut dire que nul artiste de l'Opéra n'avait, avant lui, su concilier si parfaitement les vrais principes du chant avec l'art d'exprimer les diverses passions et de s'approprier tous les caractères. A son intelligence naturelle, qui était d'un ordre très-remarquable,

il joignait une instruction littéraire et des connaissances artistiques qui lui furent, à l'Opéra même, d'une grande utilité. L'auteur de cet article l'a vu écrire rapidement, pour le *Journal de Paris*, des feuilletons pleins de jugement et d'idées neuves, sur un de nos salons de peinture; or, l'on ne peut douter que son goût pour les arts du dessin, qu'il cultivait en amateur, n'ait exercé une heureuse influence sur sa manière d'être au théâtre, où il observait le costume avec une scrupuleuse fidélité. Les auteurs dramatiques, les compositeurs, les décorateurs s'applaudissaient presque toujours de l'avoir consulté. On a de lui plusieurs romances dont il avait composé l'air et les paroles; et il paraît qu'on lui doit, du moins en partie, le quatrième acte de la *Juive*, ainsi que d'heureux changements dans le beau duo des *Huguenots*, dont il avait corrigé les imperfections. N'oublions pas, d'ailleurs, qu'au milieu de ses travaux journaliers, dont tout autre que lui eût été accablé, il sut trouver assez de temps pour composer les jolis ballets de la *Sylphide* et de la *Tempête*, et qu'il a, en outre, laissé entre les mains d'un de ses amis le scénario très-développé de deux opéras intitulés *Geneviève* et *Salvator Rosa*. Cet acteur, si précieux pour l'Académie royale de Musique, qui lui devait ses plus belles recettes, atteignait à peine sa trente-cinquième année et il était dans toute la force de son talent, quand la direction de ce théâtre jugea convenable de lui donner un rival dans la personne de Duprez, qui rapportait de l'Italie une brillante réputation. Accoutumé à tenir, sans partage, le premier rang parmi les chanteurs de l'Opéra, Nourrit se sentit blessé de cette mesure, dont

son amour-propre ne pouvait reconnaître l'opportunité. Voyant qu'un parti nombreux se formait en faveur de l'homme à talent qu'on lui opposait, il prit presque aussitôt la triste résolution de se dérober à une lutte qu'il aurait pu soutenir long-temps sans désavantage; et, malgré les sages représentations de ses amis, il abandonna l'Opéra. De ce moment date la sombre mélancolie qui, suivant l'expression d'un homme d'esprit, commença la mort de cet artiste si digne d'un meilleur sort. Immédiatement après sa retraite, qui eut lieu le 1^{er} avril 1839, il partit pour Bruxelles, puis pour Lyon, Marseille et Toulouse; mais les applaudissements qui l'accueillirent, dans tout le cours de ce voyage, ne purent lui tenir lieu des suffrages de la capitale, ni lui faire oublier qu'il était loin de sa famille. Sa mélancolie s'en accrut rapidement; et, quand, après six mois d'absence, il revint à Paris, ce fut dans l'état de santé le plus inquiétant. Espérant sans doute se rétablir sous le beau ciel de l'Italie, il visita successivement Turin, Milan, Rome, Venise, et finit par se rendre à Naples. Après avoir vainement sollicité la permission d'y faire jouer un opéra de *Polyeucte*, dont il avait arrangé les paroles sur la musique de Donizetti, il porta lui-même sa réclamation aux pieds du roi; mais, tout en le traitant avec bonté, ce monarque motiva ainsi le rejet de la demande : — « Polyeucte est saint : laissons les saints dans le calendrier, et ne les mettons pas sur la scène. » Ce fut dans l'état de tristesse où ce refus venait de le jeter, que Nourrit prit le parti hasardeux de débiter au théâtre de Saint-Charles, devant un public trop souvent prévenu contre les chanteurs français. Son succès dans le

Giuramento de Mercadante, et dans *Norma*, aurait dû le satisfaire au-delà de ses espérances; mais, ayant cru entendre, au milieu d'une représentation donnée le 7 mars 1839, quelques marques d'improbation, il se confirma dans la fausse idée que son talent était affaibli, et il fut près de perdre la tête. Vainement le public s'efforça de le dissuader par de vifs applaudissements : le coup fatal était porté. De retour chez lui, il passa une partie de la nuit dans la plus vive agitation, et, lorsque madame Nourrit, tourmentée elle-même par de tristes pressentiments, entra dans sa chambre pour essayer de le calmer, l'infortuné n'y était plus !.. Son corps inanimé gisait sur le pavé de la cour. Qu'on se figure l'effroi de cette malheureuse femme à la vue de ce cadavre sanglant ! Désespérant de le rendre à la vie par les tendres soins qu'elle lui prodigue, et voulant, malgré son désespoir, sauver l'honneur du père de ses enfants : « Il ne s'est pas suicidé, s'écrie-t-elle; oh ! non, non ! il aimait trop sa famille pour avoir eu cette funeste pensée. » Les témoins de cette scène déchirante adoptèrent de confiance la supposition d'une aliénation mentale; mais le clergé, indécis, fit des difficultés pour les funérailles, et il fallut que l'autorité supérieure intervint pour prévenir un scandale public. Enfin, embaumé avec soin, et béni par les prêtres, le corps fut transporté en France, où la nouvelle d'un si funeste événement avait déjà causé une douleur générale. Peu de jours après son retour à Paris, madame Nourrit y mit au monde son septième enfant, mais ne put survivre long-temps à la perte irréparable qu'elle avait faite. Heureusement pour les orphelins qu'elle laissait en mourant, les hommes les

plus honorables se chargèrent de veiller paternellement à leurs intérêts, et le ministre de l'intérieur prolongea, jusqu'à la majorité des deux premiers-nés, la pension de deux mille francs dont leur père avait si peu joui. Il est généralement reconnu que la vie privée des acteurs ne doit pas être révélée au public : ils ne sont nos justiciables que sur la scène ; mais ne peut-on pas réclamer une exception à la règle, en faveur de ceux qui joignent, à un beau talent, les plus pures vertus sociales ? Adolphe Nourrit était de ce nombre : « Interrogez ses amis, a dit dans une notice sur cet artiste feu M. Miel, notre collaborateur, interrogez ses parents, ses camarades, tous vous diront que sa vie fut une constante pratique du devoir et un tissu de bonnes œuvres. Jamais sa bonté ne fut sollicitée en vain par l'infortune ; et le sort a voulu que le dernier acte de sa raison fût un acte de bienfaisance. » En effet, il est remarquable que la dernière représentation donnée par Nourrit le fut au bénéfice d'un de ses camarades. Le jour qu'on apprit sa mort à Paris, elle y causa, comme nous l'avons dit, la plus douloureuse surprise. L'Académie royale de Musique annonça, par une bande sur l'affiche, qu'elle n'ouvrirait pas ses portes. On fit des vers élégiaques sur l'événement ; la lithographie, la gravure et la sculpture représentèrent à l'envi les traits de l'homme dont la perte paraissait causer tant de regrets. Enfin, dans un mouvement de sensibilité exaltée, les artistes, les amateurs, les gens de lettres et les amis de ce grand auteur votèrent par acclamation un monument à sa mémoire. F. P—T.

NOURRY. Voyez GRAMMONT, LXVI, 7.

NOVELLO *da San-Lucano*, architecte, né à Naples, vers 1440, étudia les premiers principes de son art à Rome. De retour dans sa patrie, il y fut chargé de restaurer l'église de Saint-Dominique-Majeur. En 1463, Robert Sanseverino, fils de Jean, comte de Marsico, avait été créé prince de Salerne par le roi Ferdinand I^{er}. A ce titre, dont il jouissait le premier de sa famille, Sanseverino joignait celui de grand-amiral du royaume. Dans une position aussi élevée, que soutenaient de grandes richesses, il jeta les yeux sur Novello, et lui fournit, en 1470, une occasion pour développer son talent. Le prince voulait un palais somptueux, et il n'imposait à l'architecte aucune autre condition. Les travaux de cet édifice ne furent terminés qu'en 1480. Construit en pierres travertines, à pointe de diamant, il fut donné plus tard aux jésuites, par Isabelle Feltri de la Rovère, princesse de Bisignano. Les jésuites y ajoutèrent une église, qui fut élevée sous la direction d'un religieux de leur compagnie, Pierre Proveda. Milizia (*voy. ce nom*, LXXIV, 80) fait mention de Novello, mais il nous laisse ignorer l'époque précise de sa mort. Novello était contemporain d'un autre architecte napolitain, Gabriel d'Agnolo (*voy. ce nom*, I, 302), également célèbre à cette époque, et qui avait, comme lui, abandonné la manière gréco-gothique, pour ramener le bon goût puisé dans l'étude des monuments antiques de Rome. N—F—E.

NOVI (PAUL de) est désigné, dans Moréri (édition de 1759), par le nom de Paul de Nove, et, dans quelques historiens, par celui de Paul de La Noue. Il ne faut pas s'étonner de l'ignorance où nous sommes sur l'époque de sa naissance, puisque ce doge de Gênes ne fut long-temps qu'un simi-

ple teinturier en soie, inconnu jusqu'en 1506. A cette époque, les Génois, cédant aux sourdes menées du pape Jules II, qui avait cependant de grandes obligations à Louis XII (*voy.* ce nom, XXV, 153), roi de France, se révoltèrent contre ce prince. En vain Louis tente la voie de la douceur pour les ramener à leur devoir. Excités par les émissaires du pape, qui voulait chasser tous les princes étrangers de l'Italie, pour la conquérir à son profit, les Génois qui, d'abord soulevés contre la noblesse, avaient créé huit magistrats avec le titre de *tribuns du peuple*, tirés tous des familles roturières, persistèrent dans leur révolte, fomentée en outre par la politique de l'empereur. Aux armes de France abattues et foulées aux pieds, on substitua celles de l'empire. Ce fut dans de telles circonstances que Paul de Novi devint duc de Gênes, avec le titre de doge, honneur qu'il devait bientôt payer de la vie. Déjà, au commencement de l'année suivante, les Français étaient chassés de Gênes, et plusieurs places se trouvaient au pouvoir des rebelles. Mais la ville de Monaco fut le terme des progrès des Génois. Après un siège de trois mois, ils furent contraints de se retirer. Cependant Louis XII partit de Grenoble, le 3 avril 1507, avec une armée de cinquante mille hommes. Le nouveau doge, suivi de ses huit mille révoltés, sans discipline, et qui prirent la fuite au premier choc, ne pouvait tenir tête long-temps au monarque français. Gênes ne tarda pas à se rendre à discrétion au cardinal d'Amboise, à qui le roi avait renvoyé les parlementaires. Chaumont, gouverneur de Milan et chef de l'expédition, désarma les bourgeois; et, le 28 avril 1507, Louis XII entra dans la ville en vain-

queur irrité, tandis que Paul de Novi, voyant ses affaires désespérées, se sauvait en Corse. Un capitaine de galère, nommé Préjent, se rendit dans cette île, et en revint aussitôt après avoir gagné, à force d'argent, un commerçant génois qui lui livra le fugitif. Guichardin assure que Paul de Novi s'était retiré à Pise, et que, dans le trajet de cette ville à Rome, où il voulait se réfugier, il fut vendu aux Français par un corsaire qui avait servi, comme soldat, sous ses ordres. Quoi qu'il en soit, le prisonnier ne languit pas dans les fers; son procès fut bientôt terminé; et, le 5 juin de la même année 1507, il fut décapité sur la place du Palais, expiant ainsi une usurpation peut-être involontaire. Ses biens furent confisqués au profit du roi. Mais, achevant ce drame sanglant par un acte de clémence qui convenait mieux à sa bonté naturelle, le vainqueur fit donner la meilleure partie des biens à la femme du criminel; car elle s'était toujours opposée à la rébellion, et elle avait désavoué publiquement les démarches séditeuses de son mari. La proscription dont Paul de Novi périt victime, s'était étendue à une soixantaine de coupables, parmi lesquels il faut compter Démétrio Justiniani, qui fut également mis à mort, en avouant que le pape avait beaucoup contribué à la révolte de Gênes, par ses intelligences avec les rebelles.

N—F—E.

NOVION (le comte JEAN-VICTOR de), né, à Laon, d'une famille de robe, était capitaine d'infanterie et chevalier de Saint-Louis, quand la révolution survint. Député suppléant de la noblesse du Vermandois aux États-Généraux, il remplaça, en 1790, le comte de Miremont, démissionnaire; et, siégeant constamment au côté

droit, votant contre les innovations, il signa la protestation des 12 et 15 septembre 1791. Il émigra peu de temps après la session, passa à Londres, et y fut employé par le gouvernement dans un comité de police, chargé de surveiller ses compatriotes émigrés. Un peu plus tard, il se rendit en Portugal, où il obtint la faveur du ministre des finances, dom Rodrigue de Souza. Il n'y avait alors aucune police nocturne à Lisbonne : cette grande ville n'était pas même éclairée. Un compatriote du comte de Novion, M. Oyon-Regnault, dans des mémoires manuscrits sur la guerre du Portugal, raconte ainsi ce qu'il a appris sur les lieux. Dès la chute du jour, les passants étaient impunément dévalisés au milieu des rues les plus populeuses. Il ne se passait pas de nuit que l'on ne relevât les cadavres de victimes sacrifiées à des vengeances particulières ou à la rapine. Même en marchant tout armé, on n'était pas assuré de ne point être attaqué, volé, assassiné ; et néanmoins le gouvernement ne prenait aucune mesure pour arrêter de semblables désordres, soit que l'intelligence, l'activité ou le courage manquassent à ses agents. Il fallut, pour en venir là, les conseils et l'aide d'un Français né à Laon. Novion témoigna au prince régent son étonnement de ce qu'une police préservatrice n'était pas encore établie dans la capitale de son royaume. Il proposa ses services pour en organiser une ; et son projet, favorablement accueilli, le fit investir d'une grande autorité. Il s'occupa d'abord de la formation d'un corps de troupes, moitié cavaliers, moitié fantassins, à l'instar de l'ancien guet de Paris ou de notre gendarmerie, et dont les hommes, choisis dans les régiments de la ligne, ne furent admis que sur

des attestations de probité et de bravoure. Ce fut au moyen de ce corps d'élite, qui prit le nom de *garde-royale de police*, qu'il commença l'œuvre de sécurité générale qu'il avait entreprise. Ses premiers efforts furent impuissants. Les nombreuses patrouilles, qui parcouraient les rues, arrivaient bien sur les lieux où l'on volait ; elles étaient sur la place où un assassinat venait de se commettre : mais il était déjà trop tard : le crime était consommé, et le criminel avait fui. Le comte de Novion demanda alors, et il obtint que, comme dans toutes les villes du monde policé, il fût placé des réverbères à des distances convenables. Mais les malfaiteurs les brisaient ; on se vit contraint de les faire garder. L'audace des brigands n'en paralysait pas moins les bonnes intentions du ministre de la police. Bien décidé à triompher de tous les obstacles, Novion eut recours à un dernier moyen. Les habitants furent prévenus que la garde de police ferait feu sur tous ceux qui tenteraient, à son approche, de fuir le lieu d'une scène tragique. Les citoyens paisibles durent se ranger dans les enfoncements des portes ou se coucher à terre, afin d'éviter la rencontre des balles. Si le voleur ou l'assassin veut en faire autant, il sera facile aux témoins de l'action ou au patient lui-même de le désigner. Le plus souvent les malfaiteurs chercheront à s'éloigner : c'est alors qu'ils seront le plus souvent atteints. On ne tarda pas à ressentir l'heureux effet de cette mesure.... La plupart de ceux qui tombèrent sous les coups de la garde étaient des laquais à livrée dorée, des serviteurs de grande maison. L'entreprise du comte de Novion n'eut pas d'ennemis plus obstinés que les grands seigneurs, parce qu'ils fon-

daient une partie de leurs revenus sur ces odieuses fraudes nocturnes. Mais leur résistance échoua contre une volonté forte; et l'on put enfin circuler librement, et à toute heure, dans une ville où les étrangers affluèrent de tous les pays. Un Français fugitif, qui avait à lutter contre une foule d'hommes puissants, opéra seul cette révolution importante; et le nom de Novion, cité dans tous les journaux, devint bientôt européen. C'est en 1804 que l'émigré laonnois payait, par cette utile institution, l'asile que lui donnait le Portugal. Lorsqu'en novembre 1807, la cour se fut embarquée pour le Brésil, le comte de Novion, avec les douze cents hommes de la garde de police, eut à contenir pendant deux jours une population de trois cent mille âmes. Il maintint la tranquillité par des mesures à la fois sages et énergiques. Grâce à ses soins, elle ne fut pas troublée davantage à l'approche de l'armée française, quoiqu'on eût à craindre que la circonstance ne favorisât les entreprises des mécontents et ne réveillât les espérances des malfaiteurs. Le comte de Novion, qui avait ordre de la régence de maintenir la tranquillité et de ne faire aucune résistance contre les Français, remplit également cette double mission; et le faible corps d'armée à la tête duquel Junot pénétra dans la ville ne fut point attaqué, lorsqu'il aurait pu l'être avec une grande supériorité de forces. Le comte de Novion fit voir que, dans la terre d'exil, la patrie était toujours présente à sa pensée. Ses services ne furent pas moins utiles aux vainqueurs qu'aux vaincus. Il remplit, dans Lisbonne, la place de commandant d'armes; et quand la fortune nous devint con-

traire, en 1814, il rentra en France, avec le grade de colonel. Il est peut-être le seul émigré qui, avant que les Bourbons eussent recouvré leur héritage, ait revu la terre natale, plus qualifié qu'il ne l'avait quittée. La police militaire qu'il créa dans Lisbonne y subsiste encore; elle doit perpétuer le souvenir du bienfait par lequel il y marqua sa présence. Le gouvernement portugais l'en avait récompensé par le grade de maréchal-de-camp et par la décoration de l'ordre du Christ. Il exerça en France, depuis le retour de l'ancienne dynastie, les fonctions de grand-prévôt du département de l'Aisne. Il était âgé de 78 ans, quand la mort l'enleva à sa famille, le 18 juillet 1825. Parmi les ouvrages qu'on peut consulter sur ce qui doit le faire vivre dans l'histoire, nous nous bornons à citer la *Statistique du Portugal*, les *Victoires et Conquêtes*, le *Journal de l'Empire* du 3 mars 1808, et la *Relation* de l'expédition d'Espagne et de Portugal par le général Thiébault. M—d j.

NOVION. *Voy.* POTIER, XXXV, 526.

NOVIUS (QUINTUS), poète comique romain, vécut du temps de Sylla. On ne connaît aucune des particularités de sa vie, qui s'écoula dans les luttes et les travaux du théâtre. Son nom est presque constamment associé, dans les auteurs anciens, à celui de Pomponius de Bologne, autre poète dramatique qui brillait à la même époque. L'un et l'autre excellèrent dans la composition des Atellanes, sorte de pièces qu'ils perfectionnèrent au point d'en avoir fait un genre nouveau (Velleius Paterculus, lib. II, cap. 9). Ces petites pièces, originaires d'Atella, s'étaient établies à Rome, vers l'an 540 : elles roulaient, dans ces premiers temps, sur des sujets

agrestes, et ne peignaient guère que les mœurs des paysans de la Campagne. Elles étaient écrites, ou plus probablement improvisées, dans l'idiome osque, alors compris de tous. Les jeunes Romains ne souffrirent pas que les histrions s'emparassent de ce genre de spectacle (Tite-Live, lib. VII, cap. 2). Il fut permis aux citoyens de se livrer, sous le masque, à ce divertissement mimique, sans encourir la note dont les censeurs frappaient les comédiens de profession. Pomponius de Bologne et Novius élevèrent ces petits drames d'origine italique presque à la hauteur de la comédie venue de la Grèce. Nous possédons les titres de 43 atellanes de Novius, ainsi que de courts, mais nombreux échantillons de ces pièces, lesquels nous ont été conservés, la plupart, par Nonius Marcellus. Ces fragments prouvent que les atellanes, qui eurent tant de vogue en Italie du temps de Sylla, étaient écrites en latin, et que, si le dialecte campanien y conservait encore une place, ce n'était plus que dans certains rôles, tels que le Maccus, le Bucco, le Casnar, ces types impérissables de la bouffonnerie italienne, devenus de nos jours Cassandre, Paillasse et Polichinelle. Deux des Atellanes de Novius, *Andromaque* et les *Phéniciennes*, font voir par leur titre et par quelques vers arrivés jusqu'à nous, que les atellanographes parodiaient quelquefois les tragédies récemment traduites et importées d'Athènes et d'Alexandrie à Rome; à peu près comme chez nous, au dernier siècle, Arlequin et Gilles parodiaient, à la foire, les tragédies de Crébillon et de Voltaire. Quelques autres titres des pièces de Novius nous portent à croire que les partis politiques ne tardèrent pas à s'emparer de ce moyen de ridi-

culariser soit les institutions, soit les hommes qui prenaient part au gouvernement de la République. Dans le *Pappus præteritus* (le Vieux candidat éconduit), Novius paraît avoir représenté un vieillard qui échoue dans une élection. Aussi Jules-César, choqué de cette hardiesse, accorda-t-il toute sa faveur aux mimes, qui jouaient à visage découvert et qui étaient soumis à l'autorité du préteur, à l'exclusion des acteurs d'atellanes, qu'il trouvait apparemment trop indépendants et trop satiriques. Les petites pièces de Novius n'en conservèrent pas moins une grande réputation sous l'Empire. Aulu-Gelle et Macrobe les mentionnent avec beaucoup d'éloges; un juge plus imposant, Marc-Aurèle, cité avec estime les *Atellanettes* de Novius, *Novianæ Atellaniolæ* (apud C. Front., lib. II, epist. 8, ed. A. Maio). Enfin, ces parades spirituelles, mais excessivement libres, n'étaient pas encore oubliées du temps de Tertullien. Cet orateur fait allusion à une pièce de Novius intitulée *les Foulons* (*De Pallio*, cap. 4). Il faut prendre garde de confondre, comme on a fait quelquefois, le poète tragique et comique Cneius Nævius, avec l'atellanographe dont nous venons de nous occuper. Nævius est antérieur à Novius de près d'un demi-siècle. M—G—N.

NOVOSILZOFF (le baron NICOLAS de), diplomate russe, avait déjà rempli des missions importantes en Allemagne et en Angleterre, lorsque l'empereur Alexandre l'envoya auprès de Napoléon, à Paris, en 1805. S'étant arrêté à Berlin, il donna pour prétexte le besoin d'attendre de nouvelles instructions; mais il fut bientôt évident que sa mission, annoncée d'abord comme pacifique, avait un tout autre but, et qu'elle

était, au contraire, destinée à former une nouvelle coalition contre la France. Cependant il ne réussit pas alors à faire entrer la Prusse dans cette alliance. L'Autriche seule s'y montra disposée, et ce fut par les arrangements secrets qu'il fit avec cette puissance, que se prépara la campagne de 1805, qui devait être si funeste à l'empereur François. Lorsque le ministre russe partit de Berlin pour retourner à Saint-Petersbourg, il renvoya les passe-ports qu'il avait reçus de Paris, et il remit au ministre prussien une note où étaient exprimés tous les griefs de la Russie contre Napoléon, lequel, malgré ses promesses, réunissait chaque jour à son empire de nouveaux états (il venait d'établir en départements français l'ancienne république de Gènes). Cette note fut communiquée à tous les membres du corps diplomatique résidant à Berlin, si ce n'est à M. de Laforêt, ministre de France, qui la fit néanmoins bientôt connaître à son maître. Napoléon, fort irrité, y fit lui-même une réponse dans son Journal officiel, et bientôt la guerre que devaient terminer la victoire d'Austerlitz et le traité de Presbourg en fut la conséquence. Le baron de Novosilzoff, revenu à Saint-Petersbourg, y signa, concurremment avec le ministre Adam Czartorinski, un traité d'alliance entre la Russie et l'Angleterre, que l'on appela *le traité de concert*, et dont le but était de réunir, indépendamment du roi de Prusse, un effectif de cinq cent mille hommes, pour forcer la France à évacuer le nord de l'Allemagne, assurer l'indépendance de la Suisse, de la Hollande, et même celle de l'Italie. On sait comment les puissances coalisées furent ensuite déçues de leurs espérances. Le baron de Novosilzoff continua de jouir de la faveur

d'Alexandre ; mais il ne fut plus possible à ce prince de l'envoyer auprès de Napoléon. Ce n'est qu'en 1814, après la chute de celui-ci, qu'il le nomma l'un de ses conseillers intimes, puis l'un des gouvernants du royaume de Pologne. Ce fut lui que l'on chargea, dans ce pays, de l'ouverture de plusieurs diètes. Son crédit parut diminuer après la mort d'Alexandre. Il mourut lui-même en 1838. Le baron de Novosilzoff était un des hommes les plus instruits de la Russie. Il présida dans diverses occasions l'Académie des Sciences de Saint-Petersbourg, dont il était un des membres les plus distingués. M—D J.

NUBLÉ (Louis), avocat, né à Amboise au mois de janvier 1604, avait composé plusieurs ouvrages d'érudition que son extrême modestie l'empêcha de publier. L'auteur de la *Nouvelle Bibliothèque de droit* parle d'un traité qu'il avait fait pour prouver que le péculat n'était pas punissable de mort, et d'une dissertation par laquelle il démontrait que les juges ne pouvaient pas prononcer la peine capitale dans tous les cas où elle n'avait pas été ordonnée par nos rois. Quelque temps avant sa mort, il avait achevé un traité sur la transsubstantiation que ses héritiers promirent de publier ; mais ce projet est resté sans exécution. Quoique aucun des travaux de Nublé n'ait reçu de publicité, les éloges que tous les savants de son temps se sont plu à lui donner prouvent que, parmi eux, il occupait un rang très-distingué. Ménage, dans ses *Juris civilis Aménitantes*, dit qu'il l'aima aussitôt qu'il l'eut connu, non seulement à cause de sa vaste érudition et de la solidité de son jugement, mais encore pour sa probité et sa rare modestie. Adrien de Valois en fait le même éloge, et ajoute qu'il

n'était pas seulement savant, mais chéri de tous les savants. En effet, nous voyons qu'il fut en liaison intime avec le P. Sirmond, les frères Dupuy, Gassendi, Fabrot et Montmort, maître des requêtes. Plusieurs même lui ont dédié leurs ouvrages, tels que Pinson, ses *Notes sur la coutume de Bourgogne*; Ménage, ses *Aménités du droit civil*; Adrien de Valois, la *Vie de Henri*, son frère, et Launoy, son *Apologie pour Néfingus*, évêque d'Angers. En 1657, Nublé fut agrégé d'honneur parmi les docteurs de droit, en considération de son mérite. Il mourut à Paris, où il avait constamment demeuré, dans sa quatre-vingt-troisième année, le 14 juillet 1686, et fut inhumé, dans l'église de St-Nicolas des Champs, où Pélisson, Ménage et M^{lle} de Scudéry lui firent ériger un monument. Buignon, conseiller d'État, fit son éloge. L—s—n.

NUNEZ-ALVARES - *Pereira*, l'un des plus grands hommes de l'histoire de Portugal, naquit vers le milieu du XIV^e siècle, et porta les armes dès l'âge de quatorze ans. Il embrassa d'abord le parti d'Éléonore Tellez (voy. ce nom, XIII, 9), femme du roi Ferdinand; mais quand il se fut convaincu que ce parti n'était pas celui de la patrie, il le quitta pour entrer dans le parti de dom Jean (voy. JEAN I^{er}, XXI, 457), que le peuple et une portion de la noblesse avaient élu (1383) régent de Portugal. Étant venu trouver le régent à Lisbonne, il fut admis, par ce prince, au nombre des conseillers d'État. Ce fut en vain que sa propre mère vint le solliciter de reparaitre sous les drapeaux que suivaient ses deux frères; Nunez resta fidèle à la cause que sa raison lui indiquait comme la plus juste. Pourvu, jeune encore, du gouvernement de l'Alentejo, il força plusieurs

places de cette province à reconnaître l'autorité du régent, et sut, par son habileté, gagner à la cause de ce prince la principale noblesse du pays. De retour à Lisbonne, il fut comblé de marques de reconnaissance de la part de dom Jean. A cette époque de troubles, le Portugal était inondé de troupes castillanes, qui étaient accourues à la voix d'Éléonore Tellez, et dont les efforts tendaient à mettre sur le trône de Portugal Jean I^{er}, roi de Castille, en sa qualité d'époux de dona Béatrix, fille du feu roi Ferdinand. Nunez s'étant remis en campagne, soumit bientôt au régent (1384) les villes de Montemayor et d'Evora; puis, apprenant qu'une nombreuse armée d'Espagnols, commandée par dom Alvarès-Pereira, son frère, et par dom Gomez de Barrosa, grand-maître de l'ordre d'Alcantara, se disposait à venir assiéger Fronteira, il vole à sa rencontre, et la défait entièrement dans la plaine d'Atoleiror. Cette victoire brillante et rapide attesta toute la puissance de son habileté et toute l'ardeur de son courage. Elle fut promptement suivie de la reddition d'Aronchez, d'Aleyrette et de Villa-Viciosa. Partout où Nunez se montre, la terreur accompagne ses pas, l'ennemi ou les rebelles posent les armes. Avant de revenir à Lisbonne, il montra jusqu'à quel point allait son désintéressement, quand il s'agissait du bien de son pays et de son prince. Le comte Gonçalès, frère d'Éléonore, maître de Coimbre, demandait, pour prix de sa soumission au régent, outre le généralat d'une flotte, les terres qui avaient fait partie du domaine de la reine sa sœur. Nunez, possesseur actuel de ces terres, les lui abandonna sans hésiter. Peu de temps après, il offrit une nouvelle preuve de son dévoue-

ment à son prince, et fit voir en même temps quelle était sa pénétration. Tandis qu'il était dans la province d'Alentejo, dont il avait repris le commandement, il reçut une lettre d'Alvarès, son frère, qui, en lui annonçant que le régent était sur le point de s'accommoder avec le roi de Castille, le pria de venir rendre hommage à ce prince. Il ne lui fit que cette courte et significative réponse : « Je connais le régent ; il ne » fera rien qui puisse blesser son » honneur. Au reste, je ne puis » ser de vous admirer ; à peine avez- » vous eu le temps de vous reconnaître depuis que vous êtes avec les » Castillans, et déjà vous êtes aussi » habile qu'eux dans l'art de tromper. » Cependant Nunez, voulant aller prendre les ordres du régent, que les Espagnols tenaient bloqué dans Lisbonne, eut l'audace de se rendre dans cette ville, avec deux petits bateaux qui traversèrent heureusement la flotte ennemie. Sa grande âme le mettait au-dessus de tous les dangers. De Lisbonne, il courut assiéger Portel, qui se rendit à lui sur-le-champ. Il songea ensuite à reprendre Villa-Viciosa, que la trahison avait fait retomber entre les mains du roi de Castille ; mais la faiblesse de ses moyens et la fatigue de ses troupes l'obligèrent de se retirer à Estremoz. Tourmenté du désir de la gloire, il quitte bientôt ce séjour pour recommencer ses combats et ses triomphes. Cent vaillants Andalous, marchant entre Pénella et Santarem, sont, en un moment, par lui, massacrés ou faits prisonniers. Après cet exploit, il court sur Moncaraz, dont la ruse lui ouvre les portes. Informé alors qu'après avoir ravagé le territoire d'Elvas, le général espagnol, don Rodriguez de

Cartaguède, le cherchait pour le punir de sa rébellion, il le cherche lui-même, le rencontre et châtie sa présomption, en le forçant à une honteuse retraite sur Badajoz. Assailli, entre Viniero et Arragolos, par des troupes infiniment supérieures, il les met en fuite, et se rend maître des villes que nous venons de nommer, et de la roche presque inaccessible de Palméla. Il n'est point de péril qu'il ne brave avec audace, et dont il ne se tire avec bonheur. Suivi seulement de trois hommes, mais de trois héros, il attaque trente cavaliers castillans qui gardaient les portes de Palméla, les enfonce et les poursuit jusque dans la ville. L'ennemi, averti par les cavaliers fuyards, s'avance pour l'entourer ; mais, secouru à temps par quelques-uns des siens, il l'oblige à s'enfermer dans le château. La ville restée en son pouvoir est pillée. Tout le butin qu'on y a fait, il le distribue entre ses soldats ; il ne veut, lui, pour sa récompense, que la gloire de vaincre. L'exploit qu'on vient de lire est glorieux, sans doute ; mais était-il digne d'un prudent capitaine ? Cependant les États venaient de se rassembler (1385) à Lisbonne, pour délibérer sur l'élection d'un roi. Pendant leur session, Nunez ne néglige ni prières ni menaces pour déterminer le peuple et la noblesse en faveur du régent. Un personnage élevé, d'un caractère estimable, Martin Vasquez d'Acugna, s'opposait énergiquement à l'élection de dom Jean. Irrité de cette opposition, Nunez propose au régent de le tuer ; sa proposition est rejetée. Un tel acte ne semble-t-il pas démentir cette réputation de loyauté qu'il avait si justement acquise ? Mais l'intrépide général est doué d'une âme bouillante, que tout obstacle irrite, et qui ne se

connaît plus quand il s'agit du salut et de la gloire du Portugal. Quel est le héros, d'ailleurs, dont la vie n'offre pas quelque tache ? Enfin la cause qu'a embrassée Nunez triomphe ; le régent est roi ; mais le peuple a reçu cette élection avec assez de froideur. Le général convoque ses amis aux portes du palais, et les harangue en présence du peuple rassemblé. A la vue de ce héros, armé de toutes pièces, défendant, avec une éloquente énergie, les intérêts d'un prince qu'il confond avec ceux de la nation, exhortant tous les braves à s'unir contre l'ennemi commun, contre le fier Castillan, tous les cœurs s'échauffent, se remplissent d'enthousiasme ; de toutes parts on crie : *Vive le roi dom Jean !* et chacun court aux armes. Nunez reçoit bientôt le prix mérité de son ardent dévouement : il est fait connétable, à l'âge de vingt-cinq ans. Cette haute dignité, en élevant son âme, semble ajouter à son zèle, à son activité. Il vole dans la province d'entre Douro et Minho. Par sa seule présence, il fait tomber les murs de Neiva, de Viana et de Villa-Nova de Serveira. Dans la première de ces villes, il s'est montré un nouveau Scipion : il a renvoyé, sans rançon, sans attenter à son honneur, la veuve du commandant, femme d'une beauté ravissante. Bientôt il part de Guimaraëns, accompagnant le roi qu'il sert avec tant d'éclat ; on marche sur l'Estramadure, où l'ennemi exerce d'affreux ravages. Les Castillans étaient trois fois plus nombreux que les Portugais. On délibère, devant le roi, sur le parti qu'il convient de prendre. On propose de séparer l'armée en deux corps, dont l'un se jettera dans la Castille et l'autre se contentera de harceler l'ennemi. Le connétable s'oppose vivement à ce con-

seil. Il veut qu'on marche à l'ennemi, qu'on lui livre bataille. Son avis prévaut ; l'armée s'ébranle ; Nunez s'élance à la tête de l'avant-garde. Le 15 août 1385, on rencontre l'ennemi dans la plaine d'Aljubarota ; on lui livre bataille ; le courage l'emporte sur le nombre. Nunez a eu la plus grande part à cette importante victoire. Quatre jours après, il va dans Ourem, dont il vient d'être fait comte, rendre grâces à Dieu du triomphe accordé à la valeur portugaise. Outre le titre de comte d'Ourem, le connétable reçut les terres qui avaient appartenu au comte Andeiro, aniant d'Éléonore Tellez, le tribut payé par les Juifs pour être soufferts dans le royaume, la propriété et les revenus de six villes. On rapporte qu'en lui garnissant une épée, un fourbisseur lui avait prédit sa haute fortune, en lui disant : « Vous me paierez « quand vous serez comte d'Ourem. » Enflammé d'un nouveau zèle pour de si éminentes récompenses, le connétable partit pour l'Alentéjo. De ces provinces il se jette dans la Castille, n'ayant autour de lui que quatre mille hommes. Après avoir passé la Guadiana, et laissé Badajoz à sa gauche, il va porter le ravage entre les bourgs de Cafra et de Féria. Une troupe castillane occupant les hauteurs d'une montagne voisine, accourt, sous les ordres d'un vaillant officier, pour s'opposer à sa marche ; il la combat avec furie, et la rejette dans ses retranchements. Il s'avance jusqu'au près de Valverde. Là, vers la fin d'octobre 1385, il remporte, sur trente mille hommes commandés par l'élite des généraux espagnols, une victoire plus éclatante encore que celle d'Aljubarota. Il a combattu trois fois dans l'espace de deux jours. Après cette mémorable bataille, le

connétable rejoignit le roi, et l'accompagna dans plusieurs expéditions, où il continua de le servir avec succès. Malgré un traité de paix signé pour quinze ans entre les Portugais et les Castillans, ceux-ci s'étant jetés sur la province d'Alentéjo, Nunez, qui se trouvait à Moncaraz, marcha contre eux et les battit à plate couture. Par cet exploit, il eut la gloire de forcer les Castillans au repos, du moins pour quelque temps. Voici un touchant exemple du noble désintéressement de Nunez. Ce héros, voyant que les braves capitaines qui avaient contribué à mettre dom Jean sur le trône, n'avaient pas reçu des récompenses proportionnées à cet important service, leur abandonna la plus grande partie des biens qu'il tenait de la munificence de son roi. Mais une si rare générosité, au lieu d'exciter l'admiration, fit des ennemis au grand connétable. On circonvinrent Ferdinand; et ce prince, cédant trop facilement aux conseils de la jalousie et à cette basse ingratitude qui n'est que trop commune au cœur des rois, dépouilla le connétable du reste des biens qu'il lui avait donnés. Nunez, blessé de cette injustice, se retira à Estremos, et fit partager son ressentiment aux officiers entre lesquels il avait distribué, quelques jours auparavant, la plus grande partie de ses richesses. Les ayant rassemblés, il les exhorta à passer avec lui dans un autre pays, puisqu'ils n'ont plus de quoi vivre dans le leur; mais après leur avoir recommandé de ne manquer jamais de fidélité à leur prince. Dom Jean, informé de ce projet, fit prier le connétable de ne pas le mettre à exécution. Touché de cette démarche, Nunez s'empressa de revenir à la cour, et recouvra une partie de ses biens. Il se présenta bien-

tôt une occasion où il prouva qu'il avait tout oublié, et que son pays et son prince pourraient toujours compter sur lui. Les Castillans, violant une seconde fois la trêve de quinze ans (1396), étaient rentrés en Portugal, avaient pillé la province de Beira, et brûlé Viséo. Le connétable marcha contre eux. Il fondit sur les états des Castillans, et ravagea les environs de Cacérès et d'Alcantara. Tandis qu'il était campé auprès de cette dernière ville, il reçut la visite de dix cavaliers castillans. Leur ayant demandé ce qu'ils voulaient; *Voir un héros*, répondirent-ils. Environné de tant de gloire, le connétable tomba dans une mélancolie que ne purent dissiper ni l'amitié ni les tendres soins de sa famille. Il languissait, il fuyait tout le monde. Enfin, au bout de trois mois, il sortit de cet état douloureux. Son rétablissement remplit de joie tous les cœurs, hors ceux des Castillans. Instruit que les grands-maîtres de Saint-Jacques et d'Alcantara se disposaient à faire de nouvelles courses dans l'Alentéjo, voici ce qu'il leur écrivit d'Évora, le 17 juin 1397 : « Seigneurs et amis, « Nunez-Alvarès-Pereira, comte de « Barcellos, d'Ourem et d'Arrayolos, « connétable de Portugal et major- « dome mayor, se recommande à vos « grâces. J'ai appris que vous veniez « pour me chercher. Je vous eusse « prévenus sans les infirmités dont j'ai « été affligé. Maintenant que je jouis « d'une meilleure santé, je vais m'avancer vers vous, pour épargner à « votre armée une longue et pénible « marche. Attendez-moi sur la frontière; vous m'y verrez bientôt en « état de vous recevoir. » Nunez tint parole. A la tête d'une poignée de braves, il fond sur l'Estramadure espagnole, brûle et saccage tout le pays qu'il parcourt. Les grands-ma-

tres de Saint-Jacques et d'Alcantara n'arrivèrent que pour être témoins de la consternation que l'impétueux connétable avait partout répandue. Depuis ce moment jusqu'en 1410, année où la paix fut définitivement signée entre le Portugal et la Castille, Nunez ne cessa point de combattre et de triompher. Quatre années après, il reçut de son roi un éclatant témoignage d'estime. Ce prince lui demanda pour un fils naturel qu'il chérissait, l'infant dom Alphonse, la main de Béatrix, sa fille unique. Le mariage fut célébré avec une pompe royale. La dernière expédition que conseilla le connétable, et dans laquelle il rendit encore d'éminents services, fut celle que dirigea dom Jean contre Ceuta, ville d'Afrique, à la prière des infants ses fils, qui voulaient, avant d'être armés chevaliers, se signaler par quelque action d'éclat. A l'âge de 62 ans, Nunez, fatigué du tumulte des armes, et peu touché des brillants honneurs dont il jouissait dans le monde, alla cacher sa gloire et se reposer dans la paix d'un couvent, après avoir distribué presque tous ses biens aux pauvres. Il vécut encore neuf ans dans ce religieux asile, donnant aux moines, ses compagnons, l'exemple de la piété et de l'assiduité aux prières. Sa mort édifia tous ceux qui en furent témoins. Ce grand homme, sous lequel les Portugais s'étaient toujours crus invincibles, et dont le nom avait inspiré aux ennemis de l'État autant de respect que de crainte, fut l'objet des regrets de la nation entière. Le roi et tous les ordres de l'état assistèrent à ses obsèques; le peuple y pleura. On conserve encore l'épée et la lance de l'illustre Nunez - Alvarès - Pereira, dans une église de Lisbonne qu'il avait fait bâtir, et où son corps fut inhumé.

Jamais la mémoire de ce héros ne cessa d'être en vénération dans sa patrie. On était si persuadé que la vue de ses nobles traits devait enflammer de courage le cœur des soldats, que son image fut portée parmi celles de la Vierge et de Jean I^{er}, à la tête de l'armée qu'on envoya conquérir Tanger, sous le règne d'Édouard II. Les exploits de ce grand homme ont été chantés, mais malheureusement en vers fort imparfaits, par Rodriguez Lobo, auteur de quelques romans pastoraux dans le XVI^e siècle, et surnommé le *Théocrite portugais*. Deux écrivains portugais ont donné son histoire. F—A.

NUNZIANTE (VITO), général napolitain, né en 1775, à Campagna, petite ville de la principauté citérieure, n'avait reçu dans sa jeunesse aucune espèce d'instruction, car ses parents étaient fort pauvres et de la plus basse origine. A l'âge de dix-neuf ans, il s'enrôla dans un corps d'infanterie, et, grâce à sa bonne mine, à son intelligence, à sa conduite, il parvint aux grades subalternes de l'armée. Il n'était encore que fourrier en 1799; mais, profitant du bouleversement universel, il se fit colonel, de sa propre autorité, et eut le bonheur d'être reconnu pour tel par le fameux cardinal Rufo (voy. ce nom, au Suppl.), et par le gouvernement royal. Hâtons-nous de dire qu'il justifia cette insigne faveur par un dévouement sans bornes; que, dans toute sa carrière militaire, il resta inviolablement attaché à la cause de ses bienfaiteurs. Au retour des Bourbons à Naples, en 1815, Nunziente, qui les avait suivis dans leur exil, et qui avait été élevé au grade de général, fut nommé commandant des Calabres, et dut, en cette qualité, présider à l'exécution de l'ex-roi Joa-

chim Murat. Il sut, dans cette pénible circonstance, concilier ses devoirs avec le respect que commandait une haute infortune, et il fut le seul que Murat traita en ami pendant sa courte captivité. Lors du soulèvement militaire de Nola (2 juillet 1820), Nunziant se trouvait à Nocera, à la tête d'une division; il reçut ordre de se porter contre les insurgés, qui avaient établi leur camp à Monteforte; mais, à peine en marche, les soldats désertèrent en foule, ce qui l'obligea de rentrer à Nocera. Il adressa immédiatement au roi une dépêche par laquelle il rendit compte du mauvais esprit de sa division, et qu'il termina ainsi : « Sire, la constitution est universellement désirée par vos sujets; nous essaierons en vain de résister au « vœu général; je prie donc votre « Majesté de l'accorder. » Cette lettre, émanée d'un homme dont la fidélité ne pouvait être suspecte, décida le roi, qui flottait irrésolu entre les avis contraires de ses ministres, et la constitution fut octroyée. On sait le reste. Nunziant, comblé d'honneurs et de richesses, mourut à Naples en 1836. Un de ses compatriotes lui a consacré une notice sous le titre de : *Vita e fatti di Vito Nunziant*, par François Palermo, Florence, 1839, in-8°.

A—V.

NURSIA ou **NORCIA** (BENOÎT de), célèbre médecin du XV^e siècle, ainsi nommé du lieu de sa naissance, dans le duché de Spolète, était de la famille de *Regardati*. En 1426, il professait la médecine à Pérouse, avec une grande réputation. Il fut honoré du titre d'archiâtre, ou premier médecin du pape, et créé chevalier. Banni de sa patrie pendant les troubles civils qui eurent lieu sous le pontificat de Nicolas V (vers 1447), il vint chercher un asile à la cour de

François Sforcé, duc de Milan, qui le nomma son médecin et le revêtit de la dignité de sénateur. Nursia était encore à Milan en 1451; mais on ignore la date de sa mort. On a de lui deux petits traités : I. *Opus ad sanitatis conservationem*, Rome, 1475, in-4°, très-rare. Plusieurs bibliographes attribuent cet opuscule à Philippe de Liguamine; mais il n'en est que l'éditeur et l'imprimeur. Il en existe trois autres éditions, Bologne, 1477; Rome, 1493, et sans date, in-4°. II. *Compendium de pestilentia*, Milan, 1479, in-4°, et sans date, même format. Par une faute d'impression singulière, cet ouvrage est indiqué comme un traité de la pénitence (*de Pœnitentia*), dans l'*Hist. typograph. de Milan*, par Sassi, 572. Voy. Marini, *Degli architri pontifici*, I, 185.

W—s.

NYEL (I.), missionnaire français, était né en Alsace. Après avoir achevé ses études chez les jésuites, il entra dans leur ordre : plus tard il fut désigné pour aller joindre ses confrères à la Chine, pays sur lequel ils nous ont laissé tant de renseignements précieux; mais la guerre de la Succession d'Espagne empêchait de s'y rendre par la voie ordinaire, les Anglais et les Néerlandais fermant aux navires français le passage des détroits de la Sonde et de Malacca, dont il faut traverser l'un ou l'autre en prenant la route de l'est. On jugea donc plus prudent de suivre celle de l'ouest, en franchissant le détroit de Magellan, et de là en parcourant le Grand-Océan, dans toute son étendue. Trois autres pères accompagnaient Nyel; ils partirent de Saint-Malo le 26 décembre 1703. On s'était engagé dans le célèbre bras de mer, et l'on avait mouillé dans une de ses nombreuses baies, lorsqu'un coup de vent furieux

rompit successivement quatre câbles et fit perdre deux ancres. Il n'y avait plus moyen de songer à poursuivre cette voie, car on était obligé de laisser tomber l'ancre toutes les nuits; le mois d'avril avait commencé et l'hiver de ces latitudes méridionales approchait. Les capitaines résolurent donc, le 11 avril 1704, de rebrousser chemin vers le cap des Vierges et de chercher le détroit de Le Maire. A peine les navires l'eurent passé que le mauvais temps les sépara, les poussa jusqu'au 57° degré 30' de latitude, et les ballota rudement pendant quinze jours. Enfin, celui que montait Nyel mouilla, le 13 mai, dans le port de la Concepcion, s'arrêta ensuite à Arica, à Ilo, à Pisco, et atterrit au Callao. Nyel et ses compagnons s'étant reposés pendant quatre mois à Lima, se flattaient de l'espoir de pouvoir remettre en mer pour gagner leur destination finale. A leur extrême chagrin, les capitaines des navires vinrent leur déclarer que, se trouvant hors d'état d'entreprendre un si long voyage, ils étaient obligés de s'en retourner en France. Alors les missionnaires prièrent la résolution d'aller au Mexique, et de passer de là aux Philippines, d'où il leur serait facile de se rendre à la Chine. Ce dessein put-il s'exécuter, nous l'ignorons. Nyel nous instruit de ces particularités dans une lettre du 20 mai 1705, datée de Lima, et adressée au P. de la Chaise, confesseur du roi. Une autre, du 26 du même mois, est écrite au P. recteur du collège de Strasbourg; elle contient la *Relation de deux nouvelles missions établies depuis quelques années dans l'Amérique méridionale*. Il lui mande en même temps qu'il envoie au P. Le Gobien l'histoire de la vie et de la mort du P. Cyprien Baraze,

l'un des premiers fondateurs de cette mission, et qui, deux ans et demi auparavant, mérita de recevoir la couronne du martyr, après avoir travaillé, pendant plus de vingt-sept ans, à la conversion des Moxos. Nyel avait extrait cette biographie d'une relation espagnole, imprimée à Lima, par ordre de l'évêque de la Paz. Ces trois morceaux se trouvent dans le tome IX des *Lettres édifiantes* (édition de 1781). Le voyage maritime du missionnaire est raconté avec cette sorte d'abandon qui plaît au lecteur; et offre des détails de géographie intéressants. Tout ce qui concerne les Moxos, dans les deux autres pièces, est important pour l'ethnographie. Le nom de ce peuple fut donné à cette mission parce que cette nation reçut, la première, la lumière de l'Évangile. Ces peuples habitent un pays immense, qui se découvre à mesure qu'en quittant Santa-Cruz de la Sierra l'on côtoie une longue chaîne de montagnes escarpées qui vont du sud au nord. Il est situé dans la zone torride entre les 10° et 15° degrés de latitude australe. M. Alcide d'Orbigny, qui, de nos jours, a visité ces régions lointaines, nous apprend, dans son livre intitulé *l'Homme américain*, que le nombre des chrétiens est encore considérable chez les Moxos; jamais ils ne se révoltèrent contre les jésuites: ils sont agriculteurs, chasseurs, navigateurs; de tout temps ils ont montré des dispositions heureuses pour les arts de l'industrie. Les lettres de Nyel avaient, depuis long-temps, fixé l'attention. Elles ont été imprimées dans le tome III des *Voyages de Coréal* (voy. ce nom, IX, 579). E—s.

NYENDAEL (DAVID), voyageur néerlandais, était facteur d'une compagnie de commerce à la

côte de Guinée. En 1702, ayant eu l'occasion de visiter la côte du Benin, qui s'étend de l'embouchure du Rio-Lagos à celle du Rio-Formoso, il écrivit, sur cette contrée, une lettre que Bosman (*voy.* ce nom, LIX, 35) a insérée dans son livre; on doit lui en savoir gré. Le Benin était, dans ce temps-là, beaucoup moins fréquenté qu'il ne l'a été depuis. Nyendael décrit bien le pays, sa température, ses productions, les mœurs et les usages des habitants, la forme du gouvernement; il fut bien accueilli du roi dans sa capitale; le voyageur dit qu'elle ressemble plutôt à un village qu'à une ville. Il termine sa lettre en disant qu'il ne peut donner aucun renseignement sur le Calabar, parce que la grande mortalité avait enlevé beaucoup de matelots. Il espérait cependant pouvoir y aller, gagner ensuite le Gabon, et enfin pousser jusqu'au cap Lopez de Gonsalvez. En parlant de la rivière de Benin ou Rio-Formoso, Nyendael observe que, dans l'intérieur, elle se partage en une infinité de bras; il ajoute qu'il n'a pu découvrir ni la longueur de son cours ni sa source, aucun nègre ne lui ayant donné des renseignements suffisants sur ce point. On pense aujourd'hui qu'elle forme un des bras principaux du Kouarra, dont R. et J. Landers (*voy.* ce nom, LXX, 145) découvrirent l'embouchure. E—s.

NYERUP (ERASME), historien danois, né, le 12 mars 1759, dans la paroisse d'Oersted, dans l'île de Fionie, et mort à Copenhague, le 28 juin 1829, a bien mérité de sa patrie par ses nombreux ouvrages, qui tous eurent en vue l'utilité de ses contemporains. Après avoir terminé ses études au gymnase d'Odense, capitale de Fionie, il vint à Copenhague, entra

comme élève à la bibliothèque royale et, ce premier pas fait, son assiduité au travail lui valut successivement des emplois honorables que nous devons énumérer. Acquérir le titre de maître ès-arts était en quelque sorte une nécessité; il l'obtint; puis nous le voyons devenir progressivement secrétaire de la bibliothèque royale, professeur d'histoire littéraire, bibliothécaire-adjoint de l'université, inspecteur des archives, président intérimaire, puis vice-président; enfin prévôt de deux fondations dépendantes de cette institution, en 1814; alors il cessa d'être inspecteur des archives. Il avait été nommé, en 1807, secrétaire et membre de la commission royale pour la conservation des antiquités; en 1816, il quitta le secrétariat. Les ouvrages qu'il publia pendant sa longue carrière sont très-nombreux; nous nous bornerons à citer les principaux : I. *Symbolæ ad litteraturam teutonicam*, Copenhague, 1787, in-4°. Dans la préface, il parle des savants qui, en Danemark, ont cultivé cette langue que parlaient les anciens Francs lorsqu'ils entrèrent dans les Gaules, et de laquelle sont sortis les idiomes aujourd'hui en usage dans les contrées septentrionales. Il profita des travaux de Rostgaard (*voy.* ce nom, XXXIX, 61). II (en danois). *Nouveaux recueils de mémoires pour servir à l'histoire de Danemark*, Copenhague, 1792 et années suivantes, 4 vol. in-4°. III. *Index librorum præstantissimorum bibliothecæ communitatis regiæ quam in usum commilitonum confecit et typis excudi curavit*, R. N., *ibid.*, 1796, in-8°. La communauté royale est une fondation du roi Frédéric II, en 1569, assise sur des propriétés foncières et destinée à l'entretien d'étudiants pauvres. IV (en danois de même que les sui-

vants). *Recueil de portraits des Danois qui ont bien mérité de la patrie; accompagné de notices biographiques*, ibid., 1797, 3 vol. in-4°. Lehde aida Nyerup dans la composition de cet ouvrage. V. *Choix des plus anciennes poésies du Nord*, ibid., 1798, in-8°. VI. *La vie et les écrits de P. Suhm et choix de ses lettres*, ibid., 1798, in-8°. VII. *Suhmiana*, ibid., 1798. La *Biographie universelle* (t. XLIV, page 180) contient un article consacré à Suhm, par son compatriote Malte - Brun. VIII. *Essais sur l'histoire de la poésie danoise*, ibid., 1800, 1808, 4 vol. in-8°. Nyerup eut K.-L. Rahbek pour collaborateur; cet ouvrage eut une continuation jusqu'en 1815, ibid., in-8°. IX. *Description de Copenhague*, 1800, in-8°; livre bien fait, et qui eut du succès. X. *Histoire de la culture intellectuelle en Danemark et en Norvège, notamment pour ce qui concerne la bourgeoisie et les paysans*, ibid., 1803, 4 vol. in-8°. Chaque partie a un double titre : 1^{re} *Histoire de la culture intellectuelle*, qui comprend les développements de l'esprit humain dans le sens le plus étendu, la civilisation, le commerce, la navigation ; 2^e *La littérature du moyen âge*; la 3^e est divisée en 2 tomes, l'un consacré à l'*Histoire des écoles savantes*; l'autre aux *Annales de l'université*; la 4^e *Antiquités*. XI. *Théorie de la manière d'écrire correctement le danois*, ibid., 1805. XII. *Les proverbes pleins de substance*, de Peder Syv, rassemblés, mis en ordre, et précédés d'une préface (*Recueil servant à la littérature des proverbes danois*), ibid., 1808, in-8°. XIII. *Voyage archéologique fait en 1791 et 1807, dans le diocèse d'Aarhuus*, avec un supplément contenant une dizaine de monuments d'Odense, ibid., 1808, in-8°.

Nyerup avait Abildgaard pour compagnon dans cette excursion. XIV. *L'Edda, ou Théologie des Scandinaves païens*, traduite de l'islandais, ibid., 1803. Rask fut le collaborateur de Nyerup pour cet ouvrage. XV. *Catalogue des collections de la société des sciences du Nord*, 1^{re} partie, *Livres imprimés et manuscrits*, ibid., 1808, in-4°. XVI. *Notice sur la Regentsen*, ibid., 1809, in-8°. C'est le nom d'une fondation appartenant à l'université. XVII. *Choix de chansons danoises du moyen âge*, fait d'après les additions imprimées de Vedel et de Syv et d'après les recueils manuscrits publiés par Abrahamson, Nyerup et Rahbek, ibid., 1811 à 1814, 5 vol. in-4°. XVIII. *Voyage archéologique en Fionie*, fait au mois de juillet 1814, ibid., 1814, in-8°. XIX. *Leçons faites à la Bibliothèque de Copenhague, avec un préambule sur les bienfaiteurs de l'établissement*.—*Ouverture d'un cours d'hiver*, ibid., 1815, in-8°. XX. *Caractère du roi Christian IV, tiré principalement de ses lettres autographes*, ibid., 1816, in-8°. XXI. *Abolition générale du servage en Danemark et en Norvège pendant la suite des siècles*, ibid., 1816, in-8°. XXII. *Voyage à Stockholm, fait dans les années 1810 et 1812*, ibid., 1816, in-8°. XXIII. *Dictionnaire de la mythologie scandinave*, ibid., 1816, in-8°. XXIV. *Mémoires sur le roi Frédéric III*, ibid., 1817, in-8°. XXV. *Dictionnaire littéraire du Danemark, de la Norvège et de l'Islande*, ibid., 1819, 2 vol. in-4°. C'est une nomenclature très-détaillée des auteurs de ces pays et de leurs ouvrages; elle nous a été utile pour le présent article. On y trouve les titres de toutes les productions de Nyerup: le nombre en est considérable, en y comprenant les dissertations, les mémoires et les opuscules insérés

dans les publications périodiques ; et on y voit que beaucoup de livres de ce laborieux écrivain ont été traduits en allemand et en suédois. E—s.

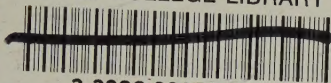
NYON l'aîné (JEAN-LUC), libraire à Paris, fut un des hommes les plus distingués de son temps dans la science bibliographique. Il composa plusieurs catalogues qui sont encore aujourd'hui recherchés par les amateurs, entre autres la seconde partie de celui de la célèbre bibliothèque

du duc de la Vallière, 6 vol. in-8°, 1788 (voy. VALLIÈRE (LA), XLVII, 383), et celui de la bibliothèque de Malesherbes en 1796, 1 vol. in-8°. Nyon l'aîné mourut à Paris en 1799. Il est encore auteur de : 1° *La guerre et la paix*, comédie en trois actes et en prose, imitée de l'italien de Goldoni, avec des couplets par M. de Chazet, Paris, 1807, in-8°; 2° *Les Négoçiants*, comédie imitée de l'italien, 1807. Z.

30917



MILLS COLLEGE LIBRARY



3 3086 00183 6584

